

Le magasin pittoresque

Édouard Charton



LE MAGASIN
PITTORESQUE.

LE MAGASIN
PITTORESQUE

RÉDIGÉ, DEPUIS SA FONDATION, SOUS LA DIRECTION DE

M. ÉDOUARD CHARTON.

QUINZIÈME ANNÉE.

1847.

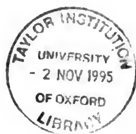
Prix du volume broché. . . 5 fr. 50 cent.
relié. . . . 7 fr.

CONDITIONS D'ABONNEMENT.

LIVRAISONS ENVOYÉES RÉUNIES UNE FOIS PAR MOIS.		LIVRAISONS ENVOYÉES SÉPARÉMENT TOUS LES SAMEDIS.	
PARIS. *Prix :*	DÉPARTEMENTS. Franco *par la poste.*	PARIS. *Prix :*	DÉPARTEMENTS. Franco *par la poste.*
POUR UN AN . . 5 f. 20 c.	POUR UN AN . . 7 f. 20 c.	POUR UN AN. . 7 f. 50 c.	POUR UN AN . . 9 f. 50 c.
POUR SIX MOIS. 2 f. 60 c.	POUR SIX MOIS. 3 f. 60 c.	POUR SIX MOIS. 3 f. 80 c.	POUR SIX MOIS. 4 f. 80 c.

PARIS,
AUX BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
RUE JACOB, N° 30,
PRÈS DE LA RUE DES PETITS-AUGUSTINS.

M DCCC XLVII.


TAYLOR INSTITUTION
UNIVERSITY
- 2 NOV 1995
OF OXFORD
LIBRARY

MAGASIN PITTORESQUE,

A DIX CENTIMES PAR LIVRAISON.

PREMIÈRE LIVRAISON. — 1847.

UNE SCÈNE DE FAMILLE.



(D'après un dessin de Greuze.)

Vous cherchez le bonheur? Où croyez-vous le trouver? Hors de votre maison, bien loin peut être. Regardez ici; le voilà. Paix, tendresse, pureté du cœur, sérénité de la conscience, honnête curiosité de l'esprit, tous ces biens précieux, vous les voyez réunis dans cette humble demeure. Qui possède ces trésors-là peut se passer de tous les autres. Qui ne les a pas, eût-il à la fois jeunesse, beauté, puissance, génie, célébrité, richesse, n'a point ce qui rend véritablement

heureux. Si le bonheur paraît si simple, si peu coûteux, à la portée de tous, d'où vient donc qu'il est si rare? Être sincère, probe, laborieux, aimant, se faire aimer, c'est là (Dieu aidant) presque tout le secret pour avoir autant de solide félicité qu'il est raisonnablement permis d'en espérer sur la terre. En apparence, quoi de plus facile? La route qui conduit par le travail régulier et l'honnêteté persévérante à la confiance, à l'estime, aux douceurs de la famille, est toute large ouverte devant nous : elle semble nous inviter, et nos propres instincts nous poussent vers elle : nous n'avons qu'à marcher droit et en avant. Quelquefois, il est vrai, il arrive qu'avec la meilleure volonté et le pas le plus ferme, l'on s'y heurte et l'on y trébuche. Mais combien d'hommes à qui cette route déplaît par cela même qu'elle est trop accessible à tous, trop sûre, trop aisée. La grande expérience qui l'a tracée les importune : la sagesse des siècles les révolte comme une tyrannie. A tout risque, ils veulent se faire à eux-mêmes une autre expérience, et se jettent de côté, à l'aventure, dans les sentiers inconnus. Plus tard, reconnaîtront-ils du moins leur erreur? Point : ils s'en prendront de leur malheur aux circonstances, sans avoir la bonne foi de s'avouer qu'ils les ont faites en grande partie ce qu'elles ont été. Ils accuseront avec amertume la société, son égoïsme, ses injustices, sa corruption. La société, qu'est-ce donc, s'il vous plaît? Ne se compose-t-elle pas d'hommes? La société, c'est vous, c'est moi, c'est lui, c'est chacun de nous. Que chacun de nous s'applique donc tout d'abord à être bon, utile, charitable, dévoué autant qu'il est en lui, et j'imagine que par degrés, peu à peu, on aura beaucoup moins sujet de récriminer contre la société. Bonne ou mauvaise, en tout temps, la société vaut ce que valent les hommes.

Greuze, que l'on a appelé *le peintre des familles et des honnêtes gens*, voulant représenter une scène de ce bonheur simple, seul digne d'une sage ambition, nous transporte dans une maison rustique. La muraille est nue; les meubles sont de bois rudement façonné. On entrevoit un seul ornement, un portrait : ce doit être celui d'un aïeul ou d'un bienfaiteur. Que ce soit l'un ou l'autre, il atteste une vertu, la piété filiale ou la reconnaissance.

Le soleil éclaire de haut : on est vers le milieu du jour, à l'heure où, dans les champs, on suspend quelques instants les travaux. Le père, la mère, sont venus chercher le repos en ce coin du logis où les attire sans cesse leur amour, vers cette douce et innocente enfant, image de l'un et de l'autre, et qui résume en elle tout leur bonheur. Ils se sont assis en silence devant elle : elle les a devinés, et, souriante, a laissé l'aiguille pour ouvrir le livre à la page interrompue la veille.

Que lit-elle? Le récit de quelqu'un de ces lointains voyages qui étonnent et font rêver le paisible laboureur? Un souvenir glorieux de notre histoire nationale? Peut-être une de ces idylles où le bon Gessner, que Greuze devait aimer, a peint avec une candeur inspirée les douces joies de la vie obscure, l'amour sacré de la famille, la dignité du travail, la bienfaisante fécondité et les touchantes beautés de la nature?

Le père et la mère, pressés l'un contre l'autre, écoutent, mais avec des expressions différentes.

La mère, penchée en avant, enveloppe, embrasse sa fille de son regard. Que lui fait le livre et son auteur? Pour elle, toutes les belles pensées, qui sortent de ces lèvres vermeilles comme d'un mélodieux instrument, ne naissent-elles pas de ce jeune cœur? Ce sont les yeux, la voix, l'âme de son enfant qui donnent la vie aux pages inanimées. L'auteur, le véritable, le seul auteur, c'est sa fille!

Plus attentif au sens du livre, le père a le regard vague. Il saisit, il reconnaît au passage plus d'un sentiment qu'il avait éprouvé, plus d'une vérité qu'il avait entrevue. Sa conscience satisfaite applaudit. Il se sent fortifié dans son amour du juste et du bien.

Depuis que l'aimable enfant sait lire, on n'est plus réduit à entendre répéter tous les soirs à satiété les vieilles histoires superstitieuses du berger, du tailleur ambulant, ou les nouvelles incroyables que colporte le mendiant.

Comme le rayon de soleil qui, en ce moment, dore et réjouit la chaumière, l'esprit du livre rayonne dans ces honnêtes intelligences, les éclaire et leur ouvre un plus vaste horizon.

Ces heureux parents respectent dans leur fille bonne et naïve le peu d'instruction qu'au prix de leur travail ils ont fait donner à son enfance. Ils s'honorent de son progrès sur eux, car ils vivent en elle plus qu'en eux-mêmes. Ce n'est point devant eux qu'il faudrait glorifier l'ignorance et insinuer qu'on ne peut sortir de ses ténèbres sans être exposé à perdre aussitôt l'innocence et la modestie. La mère montrerait avec orgueil sa fille; le père raconterait, et le récit serait long! combien autour de lui l'ignorance a causé de maux : il l'a toujours vue plus entretenir de vices qu'engendrer de vertus.

Il en est des livres comme des hommes, dont les uns sont bons et les autres mauvais. De peur des mauvais, serait-il sage de fuir les bons, et de renoncer aux bienfaits, aux douceurs de l'honnête amitié? L'ignorance est une solitude de l'esprit. Elle divise et sépare les hommes, dont le plus grand intérêt est l'union.

L'AN MILLE.

L'an mille fut une année de crise pour toutes les nations de l'Occident. Depuis plusieurs siècles on s'attendait à quelque événement extraordinaire. Des traditions obscures, des prophéties équivoques ou mal interprétées marquaient la fin du dixième siècle comme une époque de grande catastrophe.

Papias, d'Hiérapolis, au commencement du second siècle de notre ère, avait émis le premier dans ses ouvrages et accrédité par l'autorité de ses vertus une opinion singulière, que l'Église a condamnée depuis. Il enseignait qu'après la résurrection, Jésus-Christ reprendrait son corps mortel et régnerait mille ans sur la terre. Cette croyance, assez mal accueillie d'abord, s'était insensiblement répandue dans l'Occident; elle avait envahi le nord des Gaules, l'Angleterre, le littoral de la Baltique, et c'était à l'an mille que les chrétiens de France et d'Allemagne fixaient le commencement de ce règne céleste.

Alors donc il y eut par toute la terre une inquiétude inexprimable. Dans l'attente du solennel retour qu'annonçaient les prophéties, on remarqua avec un soin scrupuleux tout ce qui semblait alors un avertissement ou un présage, et les chroniques le consignèrent avec une minutieuse fidélité. En 996, il y eut dans l'Océan des mouvements extraordinaires, et une baleine échoua sur les grèves de Berneval, en Normandie. Au printemps suivant, une comète parut à l'orient, du côté où doit descendre la bête de l'Apocalypse; dans l'hiver de 999, l'année qui précéda l'année marquée de Dieu, la neige tomba en si grande abondance que, dans plusieurs provinces, les chaumières des serfs furent ensevelies et que les hommes périrent avec les troupeaux. Il plut ensuite pendant trois mois sans discontinuer, de sorte que les blés furent noyés et que partout la famine fut grande; mais sur les côtes de la mer on vécut de poissons qui tombèrent du ciel.

Voilà comment s'annonçait l'année du millésime : les empires avaient eu leurs révolutions comme les éléments; on avait vu presque en même temps un anti-pape sur le trône et un roi de France excommunié.

Le bon roi Robert était un homme d'une âme tendre, d'une pureté parfaite, d'une piété enfantine. Dans ses heures de loisir, il composait de belles hymnes, qu'il envoyait au Saint-Père dans son palais de Latran; car, disent les chroniques, il était sage, lettré, philosophe autant qu'on doit l'être et

excellent musicien. Les missels nous ont conservé la plupart de ces hymnes, et l'on chante encore dans nos églises l'antienne *Judæa et Hierusalem* et la prose *Concede nobis, quæsumus.* Tous les jours de fête il venait à l'église de Saint-Denis. On le voyait, revêtu du manteau royal et la couronne en tête, chanter vêpres et matines au milieu des moines, dont il dirigeait le chœur. Mais cette vie paisible eut ses malheurs et ses orages. Le bon roi Robert avait vu en Normandie Berthe, femme du comte Eudes de Chartres; il voulut tenir avec elle son premier enfant sur les fonds baptismaux. Bientôt le vieux comte se retira au monastère de Sainte-Marie-Majeure, où il prit l'habit de novice : il mourut quelques mois après. Le roi épousa la veuve; mais Berthe était sa parente à un degré prohibé par les lois de l'église.

Un fils né de cette union fut marqué du sceau de la réprobation céleste; on disait tout bas qu'il n'avait rien de l'homme; qu'il était né avec la tête et le cou d'une oie. Toute la chrétienté se leva contre le roi sacrilége; le pape Grégoire V lança une bulle d'excommunication; les évêques de la Gaule, réunis en synode, ratifièrent l'arrêt du pontife, et le royaume fut déclaré en interdit. On vit alors un triste et douloureux spectacle : la sentence de l'Église avait répandu en tous lieux une si grande terreur que le roi fut abandonné de tout ce qu'il aimait au monde, et qu'il ne lui resta plus que deux pauvres serfs pour le servir. Encore brisaient-ils avec une sainte frayeur, aussitôt que le roi quittait la table, la vaisselle souillée dans laquelle l'excommunié venait de boire et de manger.

Ainsi tout vérifiait les prophéties, tout justifiait les craintes. La piété redoubla à mesure qu'approchait le danger. Dans l'attente des peines ou des joies célestes, on se détacha par degrés des joies passagères et des biens périssables; on mit à profit le conseil de l'évangéliste; on songea aux trésors du ciel « que les voleurs ne déterrent point, et que les teignes ne rongent jamais. » — Des désastres multipliés, des indices infaillibles, disent les chartes du temps, attestent que la fin du monde n'est pas éloignée; des signes irrécusables l'annoncent; et pour dissiper les erreurs des infidèles, les prophéties de l'Évangile sont au moment de se réaliser. Il est donc juste et raisonnable de porter ses regards sur l'avenir, et de prévenir par de sages précautions des malheurs possibles dans notre condition mortelle. A ces causes, au nom du Seigneur notre Dieu, moi et ma femme (tel ou telle), considérant le poids des péchés dont nous sommes chargés, et pleins de confiance dans la miséricorde de Dieu qui a dit : « Faites des aumônes et tous vos péchés vous seront remis; » nous donnons par ces présentes, en don privé, et de notre plein droit, nous attribuons et transmettons à toujours au monastère de... nos biens sis dans le village de..., avec les maisons, les bâtiments, les paysans, les serfs, les vignes, les bois, les champs, les prés, les pâturages, les étangs, les cours d'eau, les adjonctions, additions et appendices, le bétail de toute espèce, les meubles et immeubles dans l'état où nous les possédons aujourd'hui. — A tout moment se renouvelaient ces donations.

Enfin, au milieu de ces terreurs, de ces prodiges, au milieu de cette piété d'effroi, de ces saints arrangements, l'an mille s'ouvrit. Il est probable que les premiers jours de l'année n'eurent rien de sinistre, car les chroniques n'en ont point parlé. Ce furent peut-être quelques unes de ces belles gelées de janvier où la pureté de l'air et la clarté du ciel réveillent l'âme qu'elles épanouissent, et l'arrachent, pour un temps du moins, au malaise du présent, aux inquiétudes de l'avenir. Cependant les jours, les mois s'écoulaient, et l'attente devenait de plus en plus pénible.

Le saint temps du carême se passa dans le recueillement et dans la prière. Il n'y eut enfant si tendre, femme ou vieillard si faible qui s'exemptât du jeûne commandé par l'Église. Mais le jour de la mort du Sauveur approchait, et ce n'était pas sans effroi qu'on le voyait venir, car c'était le jour le plus solennel de l'année.

La fin à une prochaine livraison.

LE PAVILLON DU GLACIER DE L'AAR.

De tout temps les glaciers de la Suisse avaient attiré l'attention des savants de ce pays. Scheuchzer, Altmann, Gruner, de Saussure, Ebel, leur ont tous réservé un chapitre spécial dans les ouvrages qu'ils ont consacrés à la description des Alpes. Toutefois aucun d'eux n'en avait fait l'objet d'une étude suivie et persévérante. En effet, ils les envisageaient seulement comme un phénomène curieux ou un accident pittoresque, mais d'une importance secondaire dans l'économie de la nature. La structure des montagnes, leur formation, leur origine, tels étaient les problèmes qui absorbaient toutes leurs facultés, et leur firent méconnaître l'importance du rôle que les glaciers ont joué dans les révolutions du globe. Ce fut en 1829 qu'un ingénieur du Valais, M. Venetz, montra que les glaciers n'ont pas toujours été renfermés dans les limites étroites qu'ils occupent actuellement, mais qu'ils s'étendaient autrefois dans toutes les vallées habitées. Il acquit plus tard la certitude que toute la Suisse, depuis les Alpes jusqu'au Jura, avait été autrefois envahie par un glacier. Les blocs de granit provenant des Alpes qui couvrent le Jura, les amas de cailloux qui partout forment le sol superficiel de la plaine suisse (1), ont été transportés par cette immense nappe de glace à une époque qui a précédé immédiatement celle où l'homme a paru à la surface de la terre. Ces traces si évidentes restèrent longtemps inaperçues, parce que l'intelligence des observateurs avait été pour ainsi dire obscurcie par les idées universellement accréditées d'un déluge aqueux auquel on attribuait exclusivement tous les phénomènes de transport qu'on observe à la surface du globe. Ces découvertes, que M. de Charpentier contribua à étendre et à généraliser, ramenèrent les observateurs vers l'étude des glaciers actuels. On comprit qu'on chercherait vainement à se rendre compte de leur ancienne extension, si l'on ne connaissait pas parfaitement tous les phénomènes qu'ils présentent. M. de Charpentier fit de nombreuses observations à ce sujet; mais une foule de questions seraient restées indécises si on n'avait eu recours à l'expérience; elle seule pouvait les résoudre. Ce fut alors que M. Agassiz et plusieurs de ses amis, MM. Desor, Vogt, Nicollet, etc., se décidèrent à séjourner pendant plusieurs semaines chaque année sur le glacier de l'Aar, près de l'hospice du Grimsel (canton de Berne), afin d'étudier expérimentalement, jour par jour et heure par heure, tous les phénomènes qui s'offraient à leur observation. Ils habitèrent pendant plusieurs années sous un bloc immense (2) placé sur le glacier même. Leur chambre à coucher était creusée sous ce rocher, et une épaisse couche de foin les séparait seule de la glace. Pendant trois années consécutives, ils se dévouèrent courageusement à leur tâche et habitèrent cette froide tanière. En 1842, néanmoins, ils comprirent la nécessité d'avoir un abri plus commode dans l'intérêt même de leurs observations. Ils furent bien inspirés, car, au commencement de 1844, ce bloc sous lequel ils avaient si longtemps séjourné se fendit en deux, et une des moitiés écrasa en tombant le petit mur en pierres sèches qui formait l'enceinte de leur habitation souterraine. Un pavillon, celui que représente notre gravure, fut construit sur la rive méridionale du glacier, à 100 mètres au-dessous de sa surface. Il ne se composait d'abord que d'une seule pièce et de la cuisine : les guides couchaient sous une tente abritée au pied d'un rocher. Actuellement il offre trois pièces : l'une est la chambre à coucher; l'autre, la salle à manger; la troisième, sous le toit, sert d'abri aux guides.

(1) Voy. 1842, p. 47, 63, 89.
(2) 1842, p. 20.

C'est à M. Dollfus-Aussel, qui vint s'associer à M. Agassiz en 1843, que sont dues ces importantes améliorations. Grâce à sa sollicitude pour le bien-être de ses compagnons, on peut étudier maintenant les glaciers sans supporter les rudes privations de ceux qui les premiers ont séjourné sur le champ de bataille scientifique qu'ils avaient choisi.

Depuis six années, le glacier de l'Aar a été étudié et envisagé sous tous les points de vue. Son avancement, sa fonte annuelle, sa structure, la progression des blocs qu'il transporte, son action sur les parois de la vallée qu'il use et démolit chaque année, le mode de formation des crevasses, tous ces sujets ont été approfondis avec persévérance et traités expérimentalement. Grâce à ces travaux, on connaît maintenant d'une manière suffisante les phénomènes d'un glacier pour pouvoir se rendre compte des effets qu'ont dû produire les glaciers gigantesques qui remplissaient autrefois les vallées des Alpes, des Vosges et des Pyrénées, ceux plus gigantesques encore qui avaient envahi la Suède, la Norvége, le Danemark, le nord de l'Angleterre et toute l'Amérique septentrionale. Dans un récent voyage, M. Desor a constaté



(Le Pavillon du glacier de l'Aar. — Dessin fait en 1846.)

l'identité des traces produites par les anciens glaciers de la Norvége et celles qu'il avait pendant cinq ans étudiées autour des glaciers actuels. M. Agassiz s'est embarqué pour faire les mêmes recherches sur l'immense territoire des États-Unis d'Amérique. Ainsi, dans peu d'années, cette grande question géologique sera résolue. On aura la certitude qu'une période de froid a précédé l'apparition de l'homme sur la terre, et il ne restera plus qu'à expliquer quelles sont les causes qui ont pu la produire, celles qui ont dû la faire cesser. Le pavillon du glacier de l'Aar aura été le point de départ de cette révolution géologique dont MM. Venetz et de Charpentier avaient préparé l'accomplissement. Cette année encore, en l'absence de ses fondateurs, voyageant, l'un en Scandinavie, l'autre en Amérique, la cabane réunissait quelques géologues jaloux de continuer leurs travaux. Ils trouvèrent encore à glaner là où leurs prédécesseurs avaient moissonné; car les mystères de la nature sont inépuisables, et les recherches engendrent de nouvelles recherches qui modifient les résultats des premières. Le savant travaille à un édifice qu'il doit s'attendre à voir tomber en ruines de son vivant : il sait qu'il n'a qu'à se féliciter si quelques unes des pierres qu'il a placées sont jugées utiles par les architectes qui viendront après lui. Le poëte, le peintre, le musicien, créent des œuvres belles en elles-mêmes dans tous les temps et pour tous les peuples; mais le savant a la conviction douloureuse que l'écolier qui vivra dans cent ans sera plus savant que lui, et

qu'il suffira d'un mince effort de quelque vulgaire esprit pour détruire les plus belles conceptions de son génie; car la science aura marché, et les hommes commenceront à parler couramment la langue qu'ils épellent encore aujourd'hui.

LE PALAIS BORGHÈSE.

Le palais Borghèse, qu'on ne doit pas confondre avec la villa du même nom, est situé dans l'emplacement de l'ancien champ de Mars, près de Ripetta, entre le Corso et le Tibre, presque au milieu d'un triangle qui serait formé par les grandes places du Peuple, Colonne et Navone. On passe devant la façade lorsque l'on suit la longue rue qui, changeant de nom, conduit de la place d'Espagne au pont Saint-Ange. Le cardinal Pierre Deza fit commencer la construction de ce palais vers 1590. Né à Séville en 1520, ce prélat avait été à la fois, en Espagne, inquisiteur, magistrat civil et capitaine-général du royaume de Grenade. Il fut élevé au cardinalat par Grégoire XIII, en 1578, et vint alors s'établir à Rome, où il concourut à l'élection de sept papes, et présida le tribunal de l'inquisition. Le plan du magnifique palais qui devait porter plus tard le nom de Borghèse fut l'œuvre de Martino Lunghi le vieux. Cet architecte, né dans le Milanais, avait été longtemps ouvrier tailleur de pierres. Il a construit à Rome la tour des Vents au palais de Monte-Cavallo, l'église des Pères de l'Oratoire,



(Une Salle du palais Borghèse, à Rome. — D'après un dessin de MM. Frappas et Freeman.)

celle de San-Girolamo degli Schiavoni, et le campanile du Capitole : il a aussi restauré l'église de Sainte-Marie à Transtevere, et le palais des ducs d'Altemps à l'Appolinara. Le palais du cardinal Deza fut achevé par Flaminio Ponzio, vers 1610, sous le pontificat de Paul V, le plus illustre membre de cette grande famille Borghèse, originaire de Sienne, dont un descendant avait épousé une sœur de Napoléon. La disposition générale de l'édifice lui a fait donner par le peuple le surnom de *Cembalo di Borghese*. La cour est carrée et d'un grand style; alentour règnent des arcades soutenues par 96 colonnes de granit oriental, et formant au rez-de-chaussée et au premier étage de beaux portiques ornés des statues colossales de Julia Pia, de Sabine et de Cérès. Les deux escaliers sont remarquables : le plus petit est fait en spirale avec colonnes isolées. Les deux grands appartements, celui d'hiver et celui d'été, sont décorés de peintures, de tapisseries et de marbres précieux. Une partie du rez-de-chaussée, ouverte au public, se compose de douze chambres, où l'on admire l'une des plus belles collections de peintures qui soient en Italie. Nous en indiquerons les œuvres les plus remarquables en publiant un second dessin. Une des salles est décorée de huit glaces formant en partie tableau et représentant, les unes des figures par Ciro Ferri, les autres des fleurs par le Stanchi. On y voit aussi les bustes des douze Césars. La chambre reproduite dans notre dessin est au fond du palais. Les peintures à fresque qui ornent le plafond sont de Giovanni Francisco, Bolonais. On ne saurait se faire une idée de l'élégance, du charme et de la fraîcheur de ce dé-

licieux salon : son double escalier conduit à une galerie vitrée, d'où l'on a la vue du Tibre.

INFLUENCE DES FEMMES.

Il est des qualités, dit madame Necker de Saussure, qui ne se manifestent chez un peuple que lorsque les femmes s'attachent à les développer. Si les dons qui leur sont particulièrement accordés venaient à être retranchés de l'association commune, on verrait s'appauvrir le patrimoine de l'humanité. L'effet des facultés qui dominent chez les femmes peut se comparer à celui de leur voix dans un chœur. Il est toute une suite de sons élevés et purs qui ne seraient jamais entendus sans elles. Non seulement elles ajoutent de l'étendue à l'échelle générale des pensées et des sentiments, mais elles transmettent aux hommes eux-mêmes le pouvoir d'exprimer des nuances d'impressions qu'ils n'auraient pas éprouvées ou distinguées sans elles ; en sorte qu'elles enrichissent le monde moral et des dons qu'elles ont reçus et de ceux qu'elles développent.

DE L'INTELLIGENCE DES ANIMAUX.

(Premier article.)

« De tous les objets de physique, dit Bayle, il n'y en a point de plus abstrus ni de plus embarrassants que l'âme des bêtes : les opinions extrêmes sur ce sujet sont ou absurdes ou très dangereuses, et le milieu qu'on y veut garder est insoutenable. » Ces paroles, toutes cruelles qu'elles soient pour notre curiosité, ne manquent pas de justesse. La question de l'intelligence des animaux est un sujet sur lequel on glisse d'ordinaire assez facilement, ou en s'y fixant, comme les premières apparences induisent à le faire, d'après soi-même ; c'est-à-dire que l'on suppose volontiers que les objets extérieurs apparaissant aux animaux de la même manière qu'ils nous apparaissent à nous-mêmes, les animaux agissent tout simplement sur ces données ; et l'on ne réfléchit pas que cela ne peut être, car ce que nous apercevons dans les objets dépend encore plus des idées que nous avons successivement acquises à leur égard que des sensations par lesquelles ils nous frappent. Le point de vue du vulgaire, d'après lequel on s'imaginerait les animaux comme des espèces d'hommes différant de nous par leur forme extérieure plus encore que par les procédés de leur entendement, ne peut donc être soutenu, et il faut nécessairement aller plus avant dans cette matière si l'on ne veut point s'y payer d'illusions.

On comprend que les Grecs, si disputeurs sur toutes choses, n'avaient pu manquer de saisir de cette question l'antiquité. Elle est, en effet, une de celles qui se présentent le plus naturellement à notre esprit et qui peuvent le plus justement l'intéresser. Les écoles s'y partagèrent en divers camps : les pythagoriciens, en vertu de leurs idées sur la métempsychose, furent ceux qui allèrent le plus loin dans l'assimilation des âmes des animaux, au moins en essence, à celle de l'homme ; les cyniques furent ceux qui allèrent le plus loin en sens contraire. Plutarque, dans les Propos des philosophes, nous fait connaître à ce sujet le sentiment de Diogène : « Il pensait, dit-il, qu'à cause de l'épaisseur ou de l'abondance de l'humide, les animaux ne comprenaient ni ne sentaient. » Ce n'était pourtant pas dire qu'il les considérait comme de pures machines, car il ajoutait qu'il les fallait comparer aux insensés qui ne sont plus en possession de leur esprit : il est certain, en effet, que les insensés, bien que ne raisonnant plus, ont cependant une âme qui est virtuellement capable de raison, et qui est seulement privée par accident de s'en servir. Quant aux disciples d'Aristote, ils s'appliquaient à tenir le milieu, en donnant aux animaux une âme sensitive, par opposition aux hommes, doués d'une âme raisonnable.

C'est le sentiment d'Aristote qui domina dans les écoles pendant toute la durée du moyen-âge. Il y régnait avec une telle autorité que c'eût presque été un attentat que d'oser le critiquer. D'ailleurs, la supposition d'une âme sensitive purement matérielle, c'est-à-dire naissant et mourant avec le corps, donnait un moyen fort commode de résoudre la plupart des difficultés que soulève l'existence de ces êtres singuliers qui habitent le même monde que nous, qui nous sont presque inconnus quant à leurs actes intimes, et dont la destinée, après la mort, nous demeure tout-à-fait mystérieuse. Cependant l'opinion d'Aristote, ainsi que Bayle l'a parfaitement montré, ne peut guère se soutenir sans entraîner dans des conséquences inextricables. En effet, cette position mitoyenne consiste à prétendre que les animaux ne sont pas de simples automates, et que cependant leur âme est substantiellement toute différente de l'âme humaine. A ceux qui veulent que les actions des animaux soient purement mécaniques, ils répondent par notre expérience de tous les jours. Un chien, battu pour s'être jeté sur un plat de viande, n'y touche plus. Mais cette expérience même prouve contre eux : si le chien a connaissance de son action, au lieu d'agir comme un automate poussé par un ressort, il est nécessaire que le chien fasse un raisonnement ; il faut qu'il compare le présent avec le passé, et qu'il en tire une conclusion ; il faut qu'il se souvienne des coups qu'on lui a donnés et de l'occasion dans laquelle il les a reçus ; il faut qu'il connaisse que, s'il se jetait sur la viande, il ferait la même action qu'il a déjà commise et à laquelle se sont joints les coups, et qu'il conclue enfin que, pour éviter de nouveaux coups, il faut s'abstenir de toucher à ce qui l'allèche. Peut-on, par conséquent, expliquer un tel fait par la simple supposition d'une âme qui sent, mais sans réfléchir en aucune façon sur ses actes, sans comparer, sans conclure? Il en est de même d'une multitude de faits du même genre qu'on démontrerait sans peine plus convaincants encore.

Que l'on admette maintenant autant de différence que l'on voudra entre la faculté de raisonnement des animaux et celle de l'homme, il sera du moins impossible de trouver des arguments philosophiques pour établir entre les deux facultés une différence de principe. Ce ne sera plus qu'une affaire du plus au moins. On aura le droit de conclure que si l'âme de l'animal ne produit point des actes aussi élevés que celle de l'homme, c'est uniquement à cause que cette âme n'est pas jointe à des organes aussi parfaits que ceux de l'homme, et non point à cause d'une différence de nature. En effet, de ce qu'un enfant au berceau ne produit pas les mêmes enchaînements d'idées qu'un homme fait, faudra-t-il que l'âme soit d'une nature différente au berceau et dans l'âge mûr, et ne tombera-t-il pas, au contraire, sous le sens que l'imbécillité de l'enfant n'est que le résultat de l'imperfection de ses organes? Il en est de même d'un homme devenu fou par suite de quelque blessure au cerveau, ou d'un vieillard en enfance. L'âme demeure au fond toujours la même, mais ses opérations sont entravées par le défaut des organes. On n'est donc pas fondé en bonne logique à mettre un abîme absolu là où les phénomènes accusent si manifestement une liaison.

Et il y aurait même un grand danger à maintenir une telle doctrine : car, pour peu qu'on prenne la liberté de raisonner, elle ouvre la voie à la désastreuse et désolante impiété des matérialistes, qui veulent que l'âme de l'homme se détruise à l'heure de la mort, comme les péripatéticiens veulent qu'il en soit de celle des animaux. Il est évident, en effet, que si l'on admet qu'un principe matériel soit capable d'éprouver à notre manière, non pas même une idée, mais une sensation quelconque, c'est-à-dire un sentiment, rien n'empêchera de croire qu'un principe matériel, dans d'autres conditions d'organisation, ne puisse être capable d'éprouver non seulement des sentiments confus, mais des idées telles que les nôtres, c'est-à-dire de ressentir et d'opérer tout ce que ressent et opère notre âme. Il est certainement plus difficile à la nature de nous faire voir un objet, c'est-à-dire de faire comparaître

cet objet dans notre imagination, que de nous porter à réfléchir sur l'acte par lequel cette image idéale prend place en nous; car l'objet est situé hors de nous, est proprement étranger à notre être, tandis que la pensée que nous avons de cet objet est en nous et fait partie de nous-mêmes. Si de la matière, arrangée d'une certaine manière en forme de corps organique, est reconnue capable de connaître ce qui se passe en dehors d'elle, qui empêchera de croire que de la matière, arrangée un peu autrement, ne puisse devenir capable de réfléchir sur cette connaissance qui se développe en elle?

C'est ce que dit très bien le P. Pardies dans son Traité de la connaissance des animaux. « Si vous mettez une fois que les bêtes, sans aucune âme spirituelle, sont capables de penser, d'agir pour une fin, de prévoir le futur, de se ressouvenir du passé, de profiter de l'expérience par la réflexion particulière qu'elles y font, pourquoi ne direz-vous pas que les hommes sont capables d'exercer leurs fonctions sans aucune âme spirituelle? Après tout, les opérations des hommes ne sont point autres que celles-là que vous attribuez aux bêtes : s'il y a de la différence, ce n'est que du plus et du moins; et ainsi, tout ce que vous pourrez dire, ce sera que l'âme de l'homme est plus parfaite que celle des bêtes, parce qu'il se ressouvient mieux qu'elles, qu'il pense avec plus de réflexion, et qu'il prévoit avec plus d'assurance. Mais enfin vous ne pourrez pas dire que son âme ne soit toujours matérielle. Et certainement il semble qu'agir pour une fin, profiter de l'expérience, prévoir l'avenir, ce qui, selon vous, convient aux bêtes, ne doit pas moins procéder d'un principe spirituel que ce qui se trouve dans les hommes. Certes, si l'on met une fois que la pensée, l'intention et la réflexion peuvent provenir d'un corps animé par une forme matérielle, il sera bien difficile de prouver que le raisonnement et les idées de l'homme ne sauraient provenir d'un corps animé aussi par une forme matérielle. »

Mais sur quoi repose cette opinion d'Aristote, qui s'est si bien infiltrée, que l'on peut dire qu'aucune autre opinion en cette matière ne se présente au premier abord avec une pareille autorité? Il devient manifeste, dès que l'on recherche ses fondements, qu'elle est entièrement arbitraire et ne se recommande que par le nom de ses propagateurs et la multitude de ceux qui l'ont aveuglément acceptée. Elle n'est donc soutenue ni par son principe, puisqu'elle ne se rattache à aucune vérité première, ni par ses conséquences, puisque celles que la logique en déduit sont véritablement condamnables. C'est assez marquer que l'on ne saurait se maintenir sur ce terrain intermédiaire. Il n'y a que deux partis : ou il faut nier que l'âme des animaux soit matérielle, c'est-à-dire qu'il faut lui accorder l'immortalité comme à la nôtre, puisque n'étant pas matérielle elle est nécessairement comme la nôtre un principe simple, et par conséquent indestructible; ou il faut déclarer que les animaux n'ont point d'âme du tout, qu'ils ne sentent pas, qu'ils ne connaissent pas, et que ce sont simplement des machines disposées par Dieu à certaines actions par l'effet mécanique de l'arrangement et du ressort des parties qui les composent. Ces deux mots *âme* et *matériel* se choquent, se contredisent, et ne peuvent se tenir ensemble : le mot d'âme appelle ceux d'immortel et de spirituel, comme le mot de matériel ceux de mécanique et d'insensible. Mais entre ces deux nouvelles hypothèses laquelle choisir? Pour la première, nous trouvons Pythagore, Platon, Leibniz; pour la seconde, Descartes, qui a eu le hardi génie de la concevoir, pour simplifier par ce seul coup tout le système de l'univers.

MOEURS ET COUTUMES DES WAHABYS.

Les tribus arabes connues sous le nom de *Wahabys* occupent tout le pays du *Nedjd* ou l'Arabie centrale, vaste région presque inconnue des Européens avant les guerres de Méhémet-Aly. Tout porte à croire que la principale tribu des Wahabys descend directement des *Karmathes*, peuple intrépide et belliqueux qui, né dans les mêmes déserts et animé du même esprit, se rendit sous les khalifes abbassides le fléau de l'islamisme et la terreur de l'Arabie. Aux descendants des Karmathes se réunirent, il y a près d'un demi-siècle, diverses tribus qui ont commencé à figurer dans l'histoire moderne avec l'instigateur du protestantisme musulman, le scheikh Abd-el-Wahab, dont ces tribus adoptèrent le nom et propagèrent la réforme.

Le pacha d'Égypte a guerroyé pendant trente ans (de 1811 à 1842) contre les Wahabys, sans jamais pouvoir les soumettre entièrement. Depuis les victoires d'Ibrahim-Pacha, elles ne forment plus, à la vérité, une nation; mais elles se tiennent prêtes à reparaître à la première accasion, et à revendiquer leurs droits à gouverner l'Arabie.

Le dogme fondamental de leur croyance consiste à rejeter tout autre culte que celui de l'Être suprême. Ils refusent à Mahomet la qualité de prophète. Leurs mosquées sont dépourvues de toute espèce de décorations; on n'y voit ni minarets ni coupoles. Ils ont les sectateurs du prophète en horreur, et leur intolérance envers eux est plus grande que celle qu'ils professent envers les juifs et les chrétiens. Le respect pour la mémoire des scheikhs et des imans est un sacrilége à leurs yeux : aussi se font-ils un devoir de démolir tous les édifices que la dévotion musulmane a élevés à ces saints personnages. Ils enterrent leurs morts sans aucune pompe funèbre, et ne leur élèvent aucun monument.

Leurs coutumes sont aussi simples que leur culte; une parfaite égalité règne entre eux; ils n'ont aucune distinction, aucun titre qui puisse les assujettir moralement les uns aux autres. Ils se traitent mutuellement de frères, et conservent une familiarité rustique avec leur chef, dont toutefois ils exécutent aveuglément les volontés.

On peut diviser les Wahabys en trois classes : les gens de guerre, les laboureurs et les artisans. Loin d'avoir pour l'agriculture la répugnance des Arabes du désert, ils s'y adonnent au contraire volontiers. Ils cultivent aussi les arts mécaniques, et leurs ouvrages de sparterie, leurs étoffes de laine ou de coton, leurs ouvrages même en cuir et en fer ne le cèdent en rien à ceux des autres Arabes.

Leurs habitations ne sont que de misérables tentes ou de mauvaises maisons assez mal construites, et offrent pour tout ameublement de grossiers tapis, des nattes et des vases de bois ou d'argile.

En général, les Wahabys sont d'une extrême frugalité; ils ne se nourrissent que de pain souvent fait de farine d'orge, de dattes, de poisson, et rarement de riz et de viande de mouton. Comme tous les Orientaux, ils prennent leurs repas assis par terre, les jambes croisées, autour d'une peau taillée en rond, qui sert de plateau et de table.

Le café leur est interdit, ainsi que le tabac. La force de leur tempérament et leur sobriété singulière se font remarquer dans leurs expéditions; ils n'emportent alors avec eux que deux outres remplies, l'une d'eau, l'autre de farine, qu'ils chargent sur leurs dromadaires; quand la faim se fait sentir, ils délaient un peu de leur farine dans un vase d'eau, et l'avalent sans aucune autre préparation. Accoutumés à toute espèce de privations, ils peuvent résister à la faim et à la soif pendant des jours entiers.

Le costume des Wahabys est très simple et presque le même que celui des Arabes des environs de la Mekke, dont ils méprisent pourtant les étoffes de luxe. C'est d'abord une ample chemise de toile jaunâtre qui couvre presque tout le corps, et par dessus laquelle ils revêtent une habaye de laine, simple manteau très grossièrement tissé, qu'ils portent souvent sur la chair même. Leur tête rasée est couverte d'une conffich de couleur, serrée par une corde de poil de chameau ou un cercle de bois orné de découpures d'étain et de nacre.

Ils n'ont pour toute chaussure que des sandales. Les émirs et les scheikhs mettent un peu plus de luxe dans leurs vêtements, mais ils s'interdisent l'or et la soie, qui sont proscrits par le Koran. Leurs chemises sont brodées, leur couffich est ornée de longs glands; ils portent en outre sous l'habaye un *djoubé* de drap d'une couleur éclatante. Leurs sandales sont bien travaillées et ornées de dessins en cuir vernl de diverses couleurs. En temps de guerre, les Wahabys portent une ceinture de cuir couverte d'ornements d'étain ou d'argent, qui sert à attacher la *djembyé*, espèce de poignard recourbé dont ils font un grand usage, et qui est devenu dans leurs mains une arme terrible : ils la lancent souvent fort loin. Aussitôt qu'ils ont pris ou qu'ils peuvent acheter des fusils, la difficulté de trouver des pierres les force à y substituer des mèches. Dépourvus également de plomb, ils se servent presque toujours, au lieu de balles, de petits galets ou cailloux ronds, qu'ils enveloppent d'une feuille de plomb ou de cuir, pour leur faire remplir exactement le calibre du fusil. Les blessures faites par ces projectiles sont toujours très dangereuses. Comme tous les Arabes, ils aiment à se charger d'un arsenal de poudrières, de sacs à balles et de gibernes, le tout orné, à leur manière, d'étain, de corail et de cuir, mais toujours d'un effet très pittoresque.

Les Wahabys combattent ordinairement à pied et à dromadaire; il n'y a guère que les chefs qui combattent à cheval. Leurs dromadaires sont montés par deux hommes qui se tournent le dos, assis sur une selle faite à double bât, capable de les maintenir commodément au moment du combat. Le second cavalier fait face à l'ennemi et répond à l'attaque, tandis que l'autre ne fait que charger les armes et guider le dromadaire lorsqu'il faut fuir ou poursuivre.

Leur cavalerie est peu nombreuse; ils ne l'exposent jamais pendant la bataille : elle ne donne qu'à la fin de l'action pour piller et dévaliser l'ennemi. Leurs selles, ornées de plumes d'autruche, de verroterie et de corail, ne sont que de simples coussins assujettis sur les chevaux au moyen de sangles : elles manquent de croupières, et n'ont qu'un petit bourrelet, au lieu de ces hauts troussequins qui couvraient les mamelouks jusqu'aux reins, et les rendaient si solides sur le dos de leurs chevaux qu'ils y paraissaient fixés. Leurs étriers sont souvent formés d'un seul anneau ou tout simplement d'une corde dans laquelle ils passent le gros orteil. Les émirs, les scheikhs, portent un casque, une longue et large épée à deux tranchants de fabrique indigène ou un sabre de fabrique turque, un petit bouclier au bras, et à la ceinture une riche djembyé; à l'arçon de leur selle pend quelquefois une masse



(Un Cavalier wahaby.— Dessin de M. Prisse.)

d'armes. Deux vastes boucliers rhomboïdes, attachés de chaque côté sur les flancs du cheval, le défendent des coups de lance et de djembyé. Formés de branches de dattiers couvertes de feutre, de cuir et de chittes indiennes, ils donnent à l'équipage de guerre des chefs wahabys une tournure fort pittoresque. Quant aux qualités militaires des Wahabys, on doit en prendre une haute idée dans leur frugalité, leur endurcissement aux fatigues et aux privations. Ils affrontent avec un courage incroyable les dangers et la mort, surtout quand ils combattent pour la foi dans la guerre de Djehad, qui accorde la palme du martyre à ceux qui meurent les armes à la main pour cette sainte cause.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. Martinet, rue Jacob, 30.

LA CASSETTE, PAR LE TITIEN.



(La Cassette, d'après le tableau du Titien.— Hauteur, 1m,137; largeur, 0m,947.— Dessin de M. Staal.)

On raconte que le Titien avait peint d'abord dans ce bassin d'argent une tête humaine, celle de saint Jean-Baptiste. C'est pourquoi cette belle jeune fille qui figurait Salomé détournait son visage, se penchait en arrière comme pour fuir l'odeur du sang, portait le plat très haut et ne le touchait que le moins possible de ses blanches mains, de peur de les tacher. Le Titien se ravisa, dit-on, effaça la tête et peignit à sa place une riche cassette embossée de pierreries. Peut-être lui répugnait-il de voir cette image de la mort si près de cette gracieuse personne qui, suivant la tradition, était le portrait de sa fille. Peut-être aussi ne fit-il ce changement que pour satisfaire à la délicatesse du prince ou du grand seigneur qui lui acheta le tableau. Par cette seule substitution d'un détail à un autre, le tableau devint de religieux profane, et la fille trop complaisante de la cruelle Hérodias se vit transformée en aimable fille d'honneur de quelque reine, portant à la toilette de sa maîtresse, avec tout le respect que l'on a toujours pour ces choses quand on est femme, une boîte d'or toute pleine de perles et de diamants. Ah! petite cassette, qu'ils sont rares et heureux les livres qui pourraient oser te prendre pour emblème! Le souvenir de cette tête sainte que tu as remplacée semble ajouter encore allégoriquement à ta valeur : tes joyaux rappellent ses vertus.

Le sujet de l'Hérodiade a été souvent reproduit. Ce contraste d'une pâleur mortelle et d'un objet affreux avec la fraîcheur et la beauté de la jeunesse prêtait en effet merveilleusement à faire ressortir la science des peintres. Ici la cassette rend peut-être difficile à expliquer le mouvement des doigts et la pose du corps, mais elle ne messied pas à l'air de la figure.

La fille du Titien était, dit-on, aussi sage que belle, et le grand artiste, plus heureux que le Tintoret, n'eut pas la douleur de lui survivre. Titien eut, de plus, deux fils : l'aîné, Horace, s'annonçait comme un maître digne de lui :

mais, par défaut de zèle, il ne produisit qu'un trop petit nombre d'œuvres. Le second, Pomponius, chanoine à Milan, se conduisit mal et fut une ombre au tableau de ce rare bonheur que Vasari s'est complu à dépeindre : « Le Titien, dit il, fut toute sa vie doué de santé et heureux autant qu'homme le fut jamais sur terre : jamais le ciel ne lui envoya que faveur et félicité. Il reçut dans sa maison de Venise tout ce que l'on vit en cette ville de princes, de lettrés et d'hommes honorables. Il était aimé, non pas seulement parce qu'il excellait dans son art, mais parce qu'il était d'un esprit noble, pur, intègre, de mœurs douces et de relations agréables... Il n'est presque aucun grand seigneur, ajoute Vasari, aucun prince, aucune grande dame, dont le Titien n'ait fait le portrait. » On ferait en effet un admirable musée seulement avec les portraits de femmes peints par le Titien. Qui ne serait charmé de voir réunies l'incomparable Laura Bianti, Lucrezia Borgia, la ravissante Giula de Ponte, l'aimable et savante signora Irène, et tant d'autres beautés de toutes les parties de l'Europe, qui ne se faisaient pas beaucoup prier, j'imagine, pour permettre à ce sublime pinceau d'éterniser leur mémoire !

Nos pères ont longtemps admiré le tableau de *la Cassette* dans la galerie du Palais-Royal, si malheureusement dispersée. L'Angleterre possède aujourd'hui la plupart des chefs-d'œuvre dont se composait cette précieuse collection.

MERLIN MELLOT.

APOLOGUE

Traduit d'une poésie romane du treizième siècle (1).

Deux hommes étaient bûcherons et voisins depuis longtemps. Chacun avait un âne qui lui était de grande utilité. Ils ne pouvaient vendre une charge de bois que six deniers.

L'un de ces âniers avait femme et enfants. Il se levait tôt, et se couchait tard. Du soir pour le matin, rien ne lui demeurait.

Celui qui n'avait pas d'enfants se hâta si bien qu'il eut fait le premier ses fagots, dont il chargea son âne, et qu'il s'en alla aussitôt porter à la ville. L'autre resta au bois à se lamenter.

Triste, pensif, épuisé de fatigue, il s'écriait : « Dieu ! que pourrais-je faire ? Sire saint Nicolas ! ma femme et mes enfants n'auront tantôt qu'un pauvre soulagement.

» Moi-même et ma bête nous mourrons de faim aujourd'hui, car je ne puis plus tenir ma serpe, et je ne possède, hélas ! pas un denier de quoi nous puissions avoir du pain ! Certes, c'est grand'douleur le jour qu'un vilain (2) vient à naître !

» Et je ne suis qu'un vilain jeté ici-bas comme un ours ! Quel secours vais-je apporter à ma femme et à mes enfants quand je m'en irai sans bois ? »

Tandis que le vilain se désespérait ainsi à part lui, une voix l'appela avec pitié, et lui demanda pourquoi il se désolait de la sorte. Le vilain raconta tout aussitôt son triste état.

La voix, que ce récit semblait apitoyer encore plus, répondit : « Si je te soulageais de la pauvreté, servirais-tu de cœur la Sainte-Trinité ? aimerais-tu les pauvres avec une charité sincère ?

» — Oui, dit le vilain ; croyez-le certainement.

» — Va donc en diligence à ton logis. Au bout de ton courtil tu trouveras, sous un sureau, un gros trésor. C'est la vérité ; je ne te mens pas. »

Quand le vilain eut entendu, il s'inclina avec respect. « Sire, quel nom avez-vous ? — On m'appelle Merlin. — Ah ! monseigneur Merlin, je me mets en chemin. Je vous recommande à Dieu, qui de l'eau fit du vin autrefois.

(1) Nous devons ce fragment de traduction à notre collaborateur M. Schmit.

(2) La plupart des paysans étaient serfs.

» — Va-t'en ! Nous verrons comment tu te comporteras, et comment tu t'entendras à servir Jésus-Christ (1). De ce jour en un an, tu reviendras et tu me rendras compte de ton état et de toi.

» — Monseigneur, grand merci ; je reviendrai volontiers. » — Alors l'ânier sortit de la forêt, sans fagots cette fois. Quand sa femme le vit, elle s'avança vers lui pour le battre. Le vilain se mit à rire, ce qui ne lui était pas habituel.

Lorsque sa femme le vit rire, peu s'en fallut qu'elle ne devint folle. « Vilain, lui dit-elle, as-tu trouvé une bourse ? Que mangerons-nous de toute la journée, puisque tu t'en reviens sans bois pour avoir du pain ?

» — Ma sœur (2), vous me blâmez ; mais gardez le secret. Tout-à-l'heure nous aurons, s'il plaît à Dieu, richesse et avoir, et, désormais, les fagots pourront rester dans la forêt. — Et où prendrons-nous cela ? dis ; je le voudrais savoir !

» — Au bout de ce courtil, droit dessous un sureau, cet arbre qui est mûr en septembre. — Avant que je le voie, je n'en serai pas sûre. » Tous deux prirent alors un pic et une houe, pour aller chercher leur fortune.

Tant fouirent en terre, qu'ils trouvèrent le trésor. Quand ils l'eurent en leur demeure, ils menèrent grande joie. Cette année, sans bruit, ils se donnèrent peu à peu plus d'aise ; mais ils n'aimèrent pas plus pour cela Dieu et les pauvres.

L'ânier, pour donner le change, alla encore au bois tout le mois. Une fois qu'il fut connu pour riche, chacun l'aima beaucoup. Tel qui ne lui était rien du tout jura qu'il était son cousin.

Ainsi est-il du monde aujourd'hui. L'homme pauvre n'est connu de personne ; mais quand il devient riche, maintes gens s'en viennent à lui qui lui disent : « Cousin, je suis de votre famille. »

Au premier jour de l'an qui suivit, l'ânier retourna vers la voix, se mit sous le buisson, et de toute son oreille écouta s'il entendrait la voix. « Ha ! monseigneur Merlin, en qui est toute mon espérance, venez me parler : je vous aime fort, et vous redoute également.

» — Me voici, bel ami. Que veux-tu ? Comment vont tes affaires ? — Bien, monseigneur Merlin. Vous m'avez donné un beau conquêt (3), dont ma maisonnée est très bien nourrie et vêtue. Mon avoir, ma richesse, s'accroissent tous les jours.

» — Ainsi le veux-je, bel ami. Et toi, que veux-tu ? Dis-le tout de suite. — Ah ! monseigneur Merlin, je voudrais être prévôt de la ville où je demeure ! — Tu le seras dans quarante jours. Soyez charitables et pieux !

» — Grand merci, monseigneur, pour ce noble secours. » Le vilain s'en revint tout courant à la ville où il fut élu prévôt dans quarante jours ; mais il se montra envers les pauvres sourd et sans pitié.

Il honorait le riche : celui-ci était son cousin. Pour le pauvre ânier, son cousin véritable, il le repoussait, le nommant souvent par dépit et vilain et coquin, ne croyant que jamais lui-même pût venir à décliner.

La seconde année il se remit en chemin, et quand il fut venu au bois : « Sire Merlin, dit-il, venez me parler : je vous aime de cœur parfait. Où êtes-vous ici près, que je vous fasse une prière de ce même cœur ?

» — Me voici, que veux-tu ? — Je vous veux prier que mon fils qui est clerc, que j'aime et chéris bien, soit fait évêque de Blanqueberque. Je te le demande ; l'évêque a été mis en terre avant-hier.

» — Va-t'en ; dans la quarantaine, il le sera. » Le vilain

(1) Il s'agit évidemment du fameux enchanteur Merlin, enchanté lui-même dans la forêt de Brecheliand. Il était chrétien. Il commandait aux démons non en vertu d'un pacte qui leur soumettait son âme en retour, comme les magiciens ordinaires, mais par la seule force de sa science.

(2) Souvent, dans les anciens poëtes, un mari appelle sa femme « ma sœur. »

(3) Bien acquis par le travail, par l'industrie (terme de droit).

s'en retourne transporté d'une grande joie ; mais il ne peut renoncer à ses habitudes de vilain, ni cesser d'être injuste, rude et sourd pour les pauvres. Son fils, cependant, fut élu évêque dans les quarante jours. Il sembla pour lors au vilain, quand il eut tel appui, que désormais il ne dût y avoir pour lui ni peines ni chagrins.

La troisième année étant aussi passée, il retourna à la forêt. Dès qu'il fut arrivé au buisson d'où la voix lui parlait : « Merlin, s'écria-t-il, j'ai besoin plus que jamais de votre secours. Répondez-moi donc si vous m'entendez. »

La voix vint au vilain incontinent. « Prud'homme, dis ce qui te plaît ou te peut agréer. — Faites, je vous prie, que ma fille puisse être mariée au fils du grand prévôt d'Aquilée, comme on le nomme ;

» Car elle est aimable et belle, gracieuse et sage, courtoise à tout le monde. En elle il n'y a nul défaut. — Dans quarante jours ce mariage se fera, dit la voix au vilain. Sers Dieu avec bon courage ! »

Tout lui advint ainsi que la voix avait dit. Dans quarante jours sa fille fut demandée pour femme par le fils du grand prévôt d'Aquilée ; il la lui donna volontiers, et devint l'allié d'une grande famille par ce mariage.

Quand le vilain se vit élevé si haut, il n'en rendit point grâce à Dieu, et n'en devint pas meilleur. Au contraire, méchant et ingrat, dans son aveugle fureur il dit à sa femme :

« Maintenant que me voilà parvenu au plus haut, car mon fils est évêque et je suis honoré par-dessus tous, je n'irai plus au bocage pour parler à la voix. J'ai assez d'héritage ; je suis riche d'amis, d'avoir et d'enfants.

» — Voici ce que vous ferez, dit la femme. Vous irez au bois, quand l'an sera passé, pour parler à la voix, et vous prendrez congé d'elle doucement et courtoisement, en lui disant de votre mieux que vous ne reviendrez plus. »

Le vilain, qui de bien et d'honneur ne sut jamais rien, quand l'année se fut écoulée, le plus tôt qu'il put, monta sur un cheval, et ayant avec lui deux sergents, s'en vint au bois où il appela : Mellot (1) !

C'était par grande outrecuidance, qu'il l'appelait Mellot. La voix, cette fois, se fit entendre du haut d'un arbre. « Pourquoi, lui dit le vilain, es-tu si haut montée ? — Pour ce que ton cheval m'eût promptement foulée sous ses pieds. »

Lors le vilain lui dit, poussé par sa male aventure, comme celui-là qui est plein d'un mauvais naturel : « Mellot, je prends congé. Je n'ai plus besoin de toi, car je suis un homme riche outre mesure. »

La voix lui répondit : « Vilain tu fus, vilain sois toujours. Il ne t'ennuyait point de venir au bois lorsque tu y venais chassant ton âne devant toi, et allant vendre tes charges chacune six deniers, n'en pouvant avoir plus.

» A la première année tu vins me faire la révérence, et m'appelas doucereusement : *Ha! monseigneur Merlin* ;... mais la seconde année ton cœur était déjà si arrogant, que tu me dis : *Sire* (2), pour me rabaisser.

» Ton cœur félon et orgueilleux ne se put céler plus longtemps. Tu m'appelas *Merlin* ; aujourd'hui ce n'est plus que *Mellot*. Je te dis positivement et brièvement en un seul mot que jamais en toi il ne fut ni bonté ni courtoisie.

» Maintenant il semble que tu sois le roi d'un royaume ! Tu as agi avec déloyauté envers Dieu et envers les pauvres : tu es demeuré vilain, tout plein de cruauté : avant peu je te ferai redevenir pauvre toi-même ; ce sera justice. »

Le vilain s'en retourna sans s'inquiéter aucunement, ne croyant rien de ce que la voix venait de lui dire. Cependant son fils et sa fille moururent en peu de temps. Il se plaignit amèrement de la mortalité.

Mais il ne se corrigea point pour cela de son intraitable orgueil, se fiant, dans son endurcissement, à sa grande richesse. Au même temps son seigneur terrien ayant eu à guerroyer contre un autre seigneur, y dépensa tout son argent, ce dont il eut beaucoup de souci.

Le seigneur, à la fin de la guerre, trouva ses celliers vides ainsi que ses greniers, et les deniers lui manquèrent. On l'avertit alors que son prévôt était bien pourvu de tout, mais qu'il n'était coutumier de montrer à aucun bonté ni courtoisie.

Le sire repartit : « C'est de mon bien qu'il s'est si haut monté. Il ne m'a pas compté encore mes rentes de cette année ; or, s'il me plaît, je l'aurai démonté dès tantôt. »

Le sire le manda et requit de lui mille livres. Le vilain, entendant cela, répondit qu'il n'avait pas un denier, et qu'on en cherchât ailleurs. Le seigneur se fâcha, se voyant ainsi contredit.

Et il prit tout au vilain, meubles et héritages. Celui-ci, se voyant dépouiller de la sorte, faillit devenir enragé, car il ne lui resta plus rien, ni rentes ni maisons. Il se reprocha alors à bon droit le dommage qu'il s'était attiré.

« Hélas ! dit-il, j'ai perdu tous mes biens, et mes enfants aussi qui me donnaient grand pouvoir. Je n'ai pas cru la voix ; j'ai agi comme un insensé. Je m'en aperçois à cette heure ; mais il est trop tard.

» Je voudrais mourir quand il me souvient de moi, car un malheur sur l'autre m'arrive soudainement. Pour faire mon travail maintenant, il ne me faut plus qu'un âne. Maudite soit la vie qui me retient sur terre ! »

Le méchant vilain fit tant qu'il eut quelques deniers dont il s'acheta un âne, à la suite duquel il s'en alla au bois, ainsi qu'avait été son premier usage. Il mourut dans cette pauvreté.

Je puis bien comparer au chien de telles gens. Que le chien ait de la charogne plus qu'il n'en peut manger, il ne permet pas pour cela à un autre d'y venir mordre avec lui ; mais il aboie et montre les dents comme s'il en dût devenir enragé.

Par cet exemple-ci, chacun doit bien entendre ceux qui veulent en ce monde se laisser aller à trop grand orgueil, et que Dieu fait descendre enfin du haut au bas. L'homme qui est encore quelque peu sage y devrait bien songer.

(1) *Mellot*, diminutif, nom familier.

(2) L'épithète *sire* était alors inférieure, comme on le voit à celle de *monseigneur*.

LE MUSÉE NAVAL DU LOUVRE.

Le Musée Naval avait été d'abord placé au premier étage de l'édifice, comme le Musée Égyptien et le Musée Espagnol. Il leur faisait suite, et on le traversait avant de pénétrer dans le Musée des dessins. Aujourd'hui, il occupe l'étage supérieur ; on y arrive par un escalier de dégagement qui s'ouvre dans la première pièce de son ancien emplacement. Là, dans douze salles de différentes grandeurs, on a réuni une multitude de modèles et d'instruments qui permettent de suivre minutieusement dans tous ses détails la construction des différents genres de navires, depuis l'instant où la quille et le reste de la membrure sont posés sur le chantier, jusqu'au moment où, lancés à l'eau, les bâtiments reçoivent leur gréement et leur voilure. Les machines à tisser la toile, la corderie, la cuisson du biscuit, y sont représentées ; aux murs on a suspendu, artistement arrangées, les armes meurtrières de nos marins, même les canons et les obusiers qui grondent au moment du combat ; ici sont les instruments d'astronomie et d'observation, les boussoles, auxquels le navire doit de parcourir si hardiment les vastes espaces de la mer ; puis les ancres et les différents appareils au moyen desquels on les descend sur les fonds, où, une fois fixées, elles défient la fureur des flots. Voulez-vous savoir comment le pilote dirige le gouvernail ? regardez ; vous êtes là comme à bord d'un bâtiment de guerre. Le navire vient-il au port après avoir souffert quelques avaries, voici comment on le remet sur le chantier comment il pénètre dans les formes

sèches, puis comment on le radoube. De vastes plans en relief font peut-être mieux connaître nos ports de mer qu'un long voyage entrepris pour aller les visiter. Les villes entières, avec leurs rues, leurs places, leurs monuments, leurs promenades, leurs environs, leurs fortifications, tout est là sous vos yeux; chaque maison a été fidèlement représentée; vous pouvez reconnaître celle que vous avez peut-être quittée la veille; voici le perron, la fenêtre, la persienne, la cheminée : dans la campagne, voici le sentier que vous suiviez, l'herbe que vous fouliez il y a quelques jours, l'arbre au pied duquel vous vous êtes assis; tout cela dans des dimensions lilliputiennes : une maison à deux étages n'a pas deux pouces de hauteur; le plus fier peuplier a quelques centimètres à peine. Que de patience! Et cependant ce n'est pas dans ces plans qu'il a peut-être été nécessaire d'en employer le plus : ce qu'il en a fallu pour achever le moindre des modèles de navires dépasse toute idée; mais, comme il arrive dans toutes les occasions semblables, où, par manque d'exercice, nos facultés d'appréciation sont en défaut, on serait tout prêt, si la réflexion ne rectifiait le jugement, à n'y rien voir d'extraordinaire. N'est-ce pas une merveille qu'un grand navire de guerre armé de cent canons, portant mille à douze cents hommes, réduit dans un espace de quelques pouces, sans qu'une pièce à feu, qu'un cordage de cet immense réseau qui maintient les mâts et les voiles, qu'un seul morceau de bois aussi petit qu'il puisse être, qu'un clou même, ait été omis! On dit qu'il y a telle de ces admirables petites machines qui a coûté quinze mille francs.



(Musée naval au Louvre. — Salle La Pérouse, vue première.)

Le Musée naval a été établi avec le luxe utile que l'on aime à trouver dans les autres collections du Louvre. De nombreuses et grandes armoires en acajou, garnies de baguettes en cuivre et de vastes glaces, meublent la plupart des salles; tous les objets précieux sont placés avec soin sous des cages

en verre qui les préservent de la poussière et de toute atteinte extérieure.

La principale salle du Musée de marine, celle qui a le plus d'intérêt pour les visiteurs, est *la salle de La Pérouse.* Au milieu se dresse l'obélisque, sur la surface duquel on a rassemblé tous les débris arrachés aux brisants de Vanikoro, qui virent le naufrage de l'illustre navigateur (1). On a réuni dans les vastes armoires une foule d'objets en usage chez les peuples de l'Océanie et des régions maritimes de l'Amérique et de l'Asie, des chaussures, des instruments de musique et de pêche, des narguilés et autres genres de pipes; des ornements de toilette, bracelets, colliers, boucles d'oreilles; des vases à boire et autres, des embarcations de différents genres, des paniers, des boîtes sculptées, des



(Musée naval au Louvre. — Salle La Pérouse, seconde vue.)

vêtements, des selles, des filets de pêche, des toiles et différents tissus. L'armoire du fond offre dans sa partie inférieure un de ces beaux hamacs confectionnés avec tant de soin par les indigènes de l'Amérique; ses bords sont embellis de riches ornements composés avec un art plein de délicatesse et de goût, d'une immense quantité de plumes colorées de différents oiseaux rassemblés au prix de longues journées de chasse.

(1) Voy. la Table des dix premières années.

L'armoire la plus rapprochée de la porte, à gauche contient des objets très curieux. Dans le bas sont des divinités et diverses antiquités découvertes au milieu des villes ruinées qui ont jeté un si grand intérêt sur les régions de l'Amérique centrale; des statuettes, des costumes indigènes et des costumes créoles. Dans le haut, on remarque plusieurs curiosités chinoises, un mandarin et sa femme, une collection de monnaies, une pagode en marbre, une maison, des étoffes, des éventails.

Dans l'embrasure de la fenêtre on remarque des embar-

cations de différents genres ; une jonque mandarine en ivoire avec ses voiles, son équipage, tous ses détails, chef-d'œuvre de délicatesse et de patience ; sur un petit piédestal, un plan relief de la baie d'Axamenon, et la figure menaçante d'un guerrier prêt à frapper de sa masse de guerre.

A droite et à gauche de l'embrasure on voit, toujours sous des cages en verre de différentes grandeurs, des canots variés en usage dans les îles de l'Océanie ; une habitation d'Esquimaux au milieu de pins neigeux, avec un traîneau attelé de rennes ; une chasse à l'ours dans le nord de la Norvége.

Devant l'obélisque, on a placé, sur une console, le plan de la vaste habitation d'un riche mandarin. Dans le fond de la salle, à droite et à gauche de l'obélisque, sur des piédestaux, sont les costumes de cérémonie de deux indigènes de l'Amérique du Nord. Sur les murailles, on a disposé avec art des groupes d'armes, lances, casse-têtes, massues, flèches, javelots, des indigènes de l'Océanie.

LA PROVIDENCE.

Dans la balance du bien et du mal physique, la supériorité du bien est évidente, puisqu'il est vrai que dans leur tendance générale les lois du monde matériel sont bienfaisantes, tandis que les inconvénients qui en dérivent ne sont qu'accidentels.

Et même parmi ces maux accidentels combien n'en est-il pas qu'on doit attribuer aux obstacles que l'imperfection des institutions humaines oppose à l'ordre naturel !

Mais ce n'est point seulement dans les lois qui garantissent aux hommes la satisfaction de leurs besoins les plus impérieux qu'on retrouve l'intention bienveillante de la Providence. Quelle riche provision de bonheur ménagée pour nous dans les plaisirs de l'intelligence, de l'imagination et du cœur ! Et combien peu ces plaisirs dépendent des caprices de la fortune ! L'appropriation des organes de nos sens au théâtre sur lequel nous sommes appelés à vivre est encore plus admirable. Quelle harmonie que celle de l'odorat et des parfums du monde végétal ; que celle du goût et de cette profusion d'aliments délicieux que lui offrent à l'envi la terre, l'air et les eaux ; que celle de l'oreille et des chants mélodieux des oiseaux ; que celle de l'œil et des beautés sans nombre et des splendeurs infinies de la création visible !

Parmi ces marques de bienveillance dans l'organisation de l'homme, il en est une qui ne doit pas être oubliée : c'est le pouvoir de l'habitude. Son influence est si grande, qu'il est difficile d'imaginer une situation avec laquelle elle ne puisse peu à peu réconcilier nos désirs, et dans laquelle même, à la fin, nous ne parvenions pas à trouver plus de bonheur que dans celles que la multitude envie. Ce pouvoir de s'accommoder aux circonstances est comme un remède mis en réserve dans notre constitution contre la plupart des maux accidentels que l'action des lois générales peut causer.

DUGALD STEWART.

LE FER.

DE LA MÉTALLURGIE DU FER PAR SWEDENBORG.

De tous les métaux, le fer est sans aucun doute le plus important. On peut mesurer la puissance d'une nation par la quantité de fer qu'elle consomme. C'est du fer, en effet, que dépend toute l'industrie et, par conséquent, toute la richesse. Il est partout, et sans lui rien ne se fait. Le soc du laboureur, la hache du bûcheron, tous les instruments de l'agriculture, les roues des voitures et les fers des chevaux, les machines de toutes les manufactures et les outils de tous les métiers, sans compter même les routes nouvelles et les locomotives, tous ces auxiliaires de l'homme, c'est du fer. En même temps qu'il fait la prospérité de la paix, il donne aussi la force de la guerre. Les boulets, les sabres et les baïonnettes, ces terribles agents des batailles, ne sont que des morceaux de ce même métal. Sur la mer il ne compte pas moins. C'est lui qui, sous forme de machines à vapeur, donne l'impulsion aux navires de guerre, la plus terrible des armes que l'homme ait inventées. Ainsi, le fer intéresse au plus haut point les nations ; et plus une nation le produit facilement, plus elle possède en elle-même les véritables sources de l'opulence.

Mais ce n'est pas assez que la nature ait enfermé dans le territoire d'une nation les éléments au moyen desquels on peut produire ce métal. Il faut encore que la nation soit instruite des procédés les plus économiques par lesquels il est possible d'y réussir. Les conditions matérielles ne sont rien, si l'intelligence n'est là pour les dominer. C'est elle qui les fait valoir. Ces conditions demeurant identiques, il suffit que l'intelligence fasse la plus légère découverte dans son domaine pour qu'à l'instant tout soit changé. Des dépôts de minerai que l'on n'avait aucune chance d'exploiter utilement se transforment en sources abondantes de métal ; sur d'anciens établissements, la production, sans plus de dépense ni d'ouvriers, devient triple et quadruple ; en un mot, le pays s'enrichit tout-à-coup, parce que la quantité de fer y augmente, et qu'en même temps le prix du fer y diminue. Il n'y a donc plus besoin d'y ménager ce métal, et tous les biens dont il est l'agent se multiplient d'autant.

Cependant, durant des siècles, la fabrication du fer a été pour ainsi dire abandonnée au hasard. Des ouvriers grossiers et sans instruction en étaient seuls chargés. C'est par ces gens obscurs et méprisés, toutefois, que cette industrie a fait peu à peu tant de progrès, et il faut leur en savoir d'autant plus de gré que, moins ils avaient de science, plus les améliorations leur étaient difficiles. Séparés les uns des autres, ne voyant rien au delà de leur propre foyer, ne sachant rien que l'usage de leurs pères, il était impossible que l'influence des progrès accomplis en un point s'étendît aussitôt sur tous les autres comme dans le monde lettré. Aussi, malgré tant de persévérance et d'attention de la part de ceux qui lui étaient dévoués, l'industrie du fer demeurait alors entravée, non par le défaut de la nature et des hommes, mais par celui des connaissances. Il aurait fallu, pour son perfectionnement, que l'on vît clairement tous les procédés en usage en Europe, et que, par la comparaison des méthodes, on pût constituer des principes assez généraux pour dicter les meilleures règles à suivre dans tous les cas. Mais c'est ce qui était d'autant plus impraticable que nulle part, pour ainsi dire, le funeste abus des secrets ne régnait davantage. Chacun avait les siens, et résistait d'autant plus à les communiquer qu'une partie de la considération dont il jouissait, au moins à ses propres yeux, lui semblait attachée à cette possession exclusive. D'ailleurs aucun esprit élevé n'aurait voulu s'abaisser aux travaux et aux enquêtes nécessaires pour ramasser tous ces détails, si majestueux dans leur ensemble, mais si méprisables en apparence dans leur particulier. Il n'existait guère qu'un seul ouvrage, publié au seizième siècle, celui d'Agricola, dans lequel on pouvait trouver quelques données, mais trop incomplètes pour répondre à ce qui eût été à désirer en faveur de cette grande et fondamentale industrie.

C'est dans ces circonstances que parut, mais pour un instant trop court, sur la scène de la métallurgie, un homme dont des préoccupations d'un genre bien différent ont fini par immortaliser la mémoire : c'est Swedenborg. Né dans les dernières années du dix-septième siècle, il arrivait à la jeunesse au moment où s'ouvrait un nouveau siècle destiné à une action extraordinaire sur les améliorations matérielles ; et il se trouvait poussé, par la condition de sa vie, vers la direction des mines et des usines. Enfant de la Suède, qui semble la terre du fer par excellence, sa pensée devait naturellement se porter de préférence sur ce métal. Aussi est-ce par lui qu'il fut conduit à l'idée d'écrire une histoire générale et complète de la métallurgie. C'eût été doter l'industrie

européenne d'un véritable trésor. Entraîné bientôt dans d'autres voies, il n'acheva jamais ce grand projet. Il l'exécuta en ce qui concerne le fer, et son ouvrage, tout arriéré qu'il soit aujourd'hui, par l'effet des variations postérieures de la chimie, demeure comme un modèle que bien des traités de la métallurgie du fer ont suivi, mais dont aucun n'a égalé l'ampleur et la beauté. Il mérite de rester dans les archives de la science comme un des monuments capitaux de son histoire ; et à ce titre il est digne de prendre place à côté de notre grande Encyclopédie, qui est venue peu après donner un si grand appui à l'industrie par la divulgation éclatante de tous ses procédés.

Le traité de Swedenborg, publié à Dresde en 1734, en un beau volume in-folio, avec trente-huit planches en taille-douce, est écrit en latin. Son titre suffit pour faire connaître son contenu : « Règne souterrain ou minéral du fer, et des modes de fusion du fer usités en Europe ; de la conversion du fer cru en acier ; des minerais de fer, et de leur essai ; des préparations chimiques et des expériences faites avec le fer, et du vitriol. » C'est un recueil complet sur la matière. Il est dédié au frère du roi de Suède. Un frontispice très apparent représente la Science, qui, soutenant d'un côté les armes de la famille royale, éclaire de l'autre avec son flambeau une multitude de petits objets de fer que le prince, un marteau à la main, semble contempler avec une réflexion profonde : c'est la Science qui, en appelant l'attention du prince sur le fer, lui révèle par là les principes de la prospérité de ses États. « Que puis-je vous offrir de mieux, dit l'auteur dans sa dédicace, qu'un produit de la terre natale ! de plus digne que le Mars suédois (car c'est par le nom de Mars que les anciens désignaient le fer), ce Mars si riche par les armes dans le royaume de votre frère, parce qu'il y possède tant de puissance par le fer, et qui, tant de fois vainqueur, a déployé contre les ennemis les armes de la patrie, en triomphant, grâce à son fer, de tant de nations ! » Le fer, depuis Gustave-Adolphe et Charles XII, était, en effet, pour la Suède, non seulement l'élément matériel des armes, mais l'un des principes les plus essentiels de la puissance commerciale et financière. C'est ce qu'il est depuis le dernier siècle pour l'Angleterre, et c'est ce qu'il tend à devenir de plus en plus pour la France, grâce aux progrès continuels de nos maîtres de forges. Une nation n'est désormais puissante qu'à la condition de savoir produire du fer en quantité et à bas prix. C'est ce que comprenait Swedenborg dès le commencement du dix-huitième siècle, et c'est ce qu'il voulait faire entendre à tous les peuples, en leur donnant en même temps, par son Traité, les instructions nécessaires pour réussir.

La fin à une prochaine livraison.

L'HABITATION DANS LES BOIS EN HIVER

EST-ELLE INSALUBRE ?

Un de nos abonnés s'informe si l'habitation des bois en hiver est dangereuse pour la santé, si l'acide carbonique qu'exhalent les végétaux dépouillés de leur feuillage ne pourrait pas vicier l'air et le rendre impropre à la respiration. La question est judicieuse et prouve une connaissance approfondie des phénomènes de la respiration végétale. En effet, les parties *vertes* des végétaux décomposent, sous l'influence des rayons du soleil, l'acide carbonique de l'air : elles retiennent le carbone et exhalent l'oxygène, le gaz respirable et vital par excellence. Mais il est évident que, la plupart des végétaux se dépouillant de leurs feuilles en automne, cette décomposition ne saurait plus avoir lieu en hiver. Les parties *colorées*, et sous cette dénomination les botanistes comprennent toutes celles qui ne sont pas vertes, savoir : les fruits, les fleurs, les tiges, les racines, etc., absorbent sans cesse de l'oxygène et exhalent de l'acide carbonique. Elles vicient donc l'air en lui enlevant son principe respirable et en le remplaçant par un gaz qui ne l'est pas. Ainsi donc pendant l'été une forêt verdoyante, inondée de lumière, verse autour d'elle des torrents d'oxygène et contribue à purifier l'atmosphère. En hiver, au contraire, les arbres tendent à la vicier. L'habitation des bois serait donc dangereuse si l'air était immobile ; mais comme il est sans cesse en mouvement, comme les vents et les courants mêlent sans cesse ses différentes parties, il en résulte que l'acide carbonique s'y trouve toujours en quantité très minime. S'il en était autrement, les pays volcaniques, tels que le pied du Vésuve, l'Auvergne, le Vivarais, les environs de Carlsbad, seraient complétement inhabitables ; car dans ces pays l'acide carbonique s'échappe de toutes les fissures du sol, et les bouches des volcans en activité en émettent toujours une quantité notable. Là n'est donc pas le danger de l'habitation des bois en hiver. Il est plutôt dans l'humidité que les grands arbres entretiennent autour d'eux, surtout si l'habitation n'est pas dans une localité découverte et élevée. Des catarrhes, des affections rhumatismales, peuvent être la suite de l'habitation prolongée dans ces localités ; c'est à s'en préserver que doit penser avant tout celui que sa profession ou ses goûts retiennent pendant l'hiver au milieu des forêts.

LE MOUTIER D'AHUN.

On ne trouve dans le département de la Creuse qu'un petit nombre de monuments du moyen-âge. Cette pauvre Marche a servi tant de fois de champ de bataille aux seigneurs des provinces avoisinantes, qu'à peine a-t-elle conservé au sommet de ses hautes collines ou sur leur flanc âpre et stérile quelques restes de châteaux forts. Les anciennes églises n'y sont pas moins rares. Cependant on en rencontre quelques unes qui datent des onzième et douzième siècles. Comme exemple, nous citerons les restes du moûtier d'Ahun, aujourd'hui perdus sous l'épais ombrage de chênes, à l'extrémité d'un bourg chétif dont les dernières maisons se baignent dans la Creuse. Une haute colline, au sommet de laquelle est construite la petite ville d'Ahun, domine ce bourg.

Le moûtier (*monasterium*) fut fondé l'an 997 par un comte marchais, nommé Boso, sur l'emplacement d'un cimetière romain qui, dès l'introduction du christianisme en Limousin, avait été sanctifié par une chapelle. Il y avait déjà deux siècles que cet oratoire appartenait au clan du comte Boso, lorsque celui-ci fit don à l'abbaye d'Uzerche de l'oratoire, des vignes qui végétaient le long de la côte et des prés au fond du vallon. Uzerche garda jusqu'en 1118 cette succursale, où elle avait envoyé quelques moines. Mais cette année même, malgré une bulle de l'antipape Bourdin, le moûtier d'Ahun, qui, depuis cinq ans, s'était séparé de la métropole et avait élu un abbé, échappa au pouvoir féodal d'Uzerche et ne voulut reconnaître pour supérieur et suzerain que l'archevêque de Bourges et le comte de la Marche.

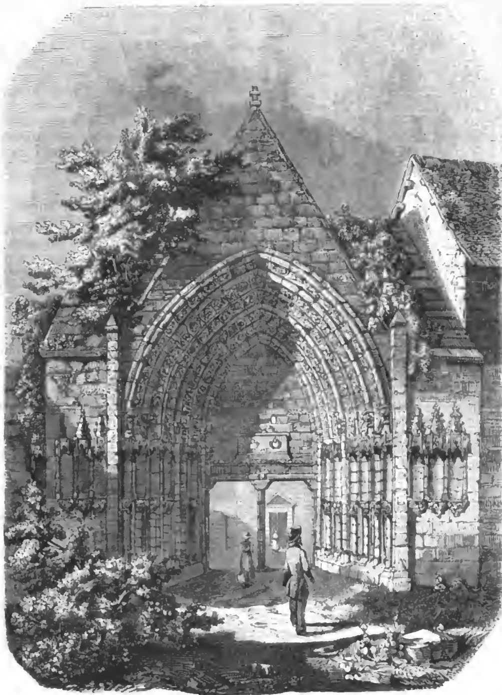
En 1152, les moines d'Ahun s'emparèrent du domaine et de l'église d'Estivalle, qui appartenaient au monastère de Saint-Denis. Il fallut une lettre pressante de l'abbé Suger à l'archevêque de Bourges, et l'intervention active de ce prélat, pour faire restituer cette conquête.

Le 11 février 1511, quelques mois après la mort de l'abbé Martial Rilhon, neuf moines sur dix-sept avaient élu abbé François de Montagnac, prêtre-aumônier du couvent. Mais le nouvel abbé, qui avait de nombreux ennemis, ne fut point confirmé dans cette dignité par l'évêque de Limoges. Réélu, il fut une seconde fois repoussé ; et il ne parvint à vaincre cette résistance que lorsque Louis XII eut nommé, en 1515, le cardinal René de Prie évêque de Limoges.

Au milieu de ces agitations, le monastère s'enrichissait et

s'appauvrissait tour-à-tour. L'église primitive avait été rebâtie au douzième siècle. En 1591, dans un siége que soutinrent les moines, ce monument perdit, sous le feu des ligueurs et des huguenots, ses transsepts, deux chapelles collatérales et sa nef. Les ruines ne furent pas relevées, les brèches furent murées, la nef fut rasée, on ouvrit une porte sur un pan du clocher, le portail antique de l'église se trouva séparé de l'édifice, et il l'est encore aujourd'hui. Les niches, vides maintenant, étaient occupées autrefois par les statues des apôtres, dont les débris jonchent le cimetière. Dans le tympan, entre les rouleaux, se jouent des animaux fantastiques, des personnages bizarres, encadrés par des vignes capricieuses et de fines arabesques.

A l'intérieur de l'église, on remarque une grille en bois sculpté, qui ferme le chœur; des stalles sculptées continuent la grille, un retable complète le tout. Cette œuvre d'art fut commencée en 1673, payée huit cents livres, et livrée au monastère vers 1680 par un obscur artiste, nommé Simon Bauër, né au bourg de Menat (Auvergne). Au commencement du dix-huitième siècle, on a exécuté pour l'église de la ville d'Ahun une copie du retable, médiocre et pourtant belle encore. L'original est vraiment magnifique; au fond de cette pauvre église du bourg, délabrée, ruinée, au milieu de vieux murs verdâtres, s'il vient à être éclairé par le soleil, il étincelle au regard comme un diamant à demi sorti de sa gangue. Entablement, architecture, frise, corniche, corps et arrière-corps,



(Le Moûtier d'Ahun, dans le département de la Creuse. — Portail du douzième siècle.)

colonnes corinthiennes, tout est entouré d'une végétation vigoureuse, hardie, d'un vif relief; des anges, des archanges, s'élancent du haut de l'entablement; des lévriers sont assis à l'entrée des stalles comme pour garder ce temple singulier; mille oiseaux se jouent dans les feuillages, des renards flairent les grappes de raisins pendantes; l'aigle d'un pupitre énorme domine toute cette étrange création. — Le monastère, rebâti au dix-huitième siècle, est aujourd'hui une propriété particulière.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. Martinet, rue Jacob, 30.

LE TRAVAIL.



(Le Matin. — Gravure du seizième siècle, d'après le peintre Stradan.)

Le jour n'est pas encore levé, et, à l'exception d'un dormeur obstiné qu'un valet appelle en vain, toute la famille a déjà repris ses occupations accoutumées. La grand'mère dirige avec une attention patiente les mouvements d'un rouet dont le mécanisme ingénieux fait l'admiration du petit-fils. La jeune mère et ses sœurs, vêtues avec une modeste élégance, assises sur des coussins, sont penchées sur leurs travaux d'aiguilles, tandis qu'une servante, devant la cheminée, donne ses soins au plus petit enfant, et cherche à l'égayer en agitant un hochet. Le maître du logis, éclairé par un domestique, a ouvert un vase d'où il tire, ce semble, un serpent. Ce dernier détail pourrait signifier que l'on est dans une maison « dont le maître, suivant la poétique périphrase de Théocrite, connaît de sages remèdes pour repousser les maladies funestes des mortels. » La maison de ce médecin antique, qui se nommait Nicias, donnait aussi l'exemple du travail. « O quenouille, dit Théocrite, amie de la laine, don de Minerve, ton travail sied bien aux femmes qui vaquent aux soins de la maison! O quenouille, toute d'un ivoire savamment façonné, nous te donnerons en présent aux mains de l'épouse de Nicias! Avec elle tu exécuteras toutes sortes de trames pour les manteaux de l'époux, et nombre de ces robes ondoyantes comme en portent les femmes. » Virgile, dans le huitième livre de l'Énéide, a peint en quelques vers d'une admirable simplicité une scène qui n'est pas sans quelque analogie avec le tableau que nous avons sous les yeux. « On était à peine au milieu de la nuit, dit le poëte. C'était le temps auquel une femme qui, pour soutenir sa vie, n'a d'autre ressource que ses fuseaux et une faible industrie dans les arts de Minerve, écarte la cendre du foyer, en rallume les charbons, pour donner au travail le reste de la nuit et distribuer de longues tâches à ses servantes, qu'elle occupe à la lueur d'une lampe, afin que le besoin ne la force pas au mal et qu'elle puisse élever ses petits enfants. » La différence entre l'intérieur décrit par Virgile et celui du seizième siècle est surtout dans le degré de fortune. Cette honnête femme, que le poëte fait si intéressante en si peu de mots, paraît bien près de la pauvreté, quoiqu'elle ait des servantes, ou plutôt des esclaves. La famille représentée par Stradan appartient à la bourgeoisie aisée. La santé, l'abondance, le goût, un peu de luxe même dans l'ameublement, donnent à cette scène matinale

un caractère heureux : le travail semble ici plutôt une habitude vertueuse qu'une rigoureuse nécessité. Les deux plus grands ennemis de l'homme sont la misère et le vice : le travail est comme une arme qui, constamment et dextrement maniée, suffit à les tenir à distance. Mais, après les plus longs combats, nul n'est assuré de les avoir entièrement vaincus. Sans cesse ils rôdent autour même des plus riches et des plus vertueux : il n'est jamais prudent de désarmer.

NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS FRANÇAIS

SUR LA COTE DE GUINÉE.

Le 3 novembre 1838, la canonnière-brick *la Malouine*, attachée à la station des côtes d'Afrique, partit de Gorée pour visiter le littoral situé entre les îles de Loss et le cap Lopez. Le but de cette exploration était de fournir au gouvernement et aux armateurs de nos ports des informations complètes sur les moyens d'augmenter la part de notre navigation et de notre commerce dans la troque des produits africains. Entreprise sur la demande de la chambre de commerce de Bordeaux, et conformément aux instructions combinées des ministres de la marine et du commerce, cette mission fut remplie avec intelligence et succès. Après une navigation de six mois, pendant laquelle on étudia environ 3550 kilomètres (800 lieues) de côtes, le commandant de *la Malouine* rédigea un rapport étendu sur l'importance relative des diverses parties du golfe de Guinée, considérées comme foyers de troque. Les chambres de commerce consacrèrent à l'examen de ces documents plusieurs séances. Par suite, l'amiral Duperré soumit au roi, le 29 décembre 1842, un rapport dans lequel, après avoir énuméré tous les inconvénients attachés à notre commerce des côtes de Guinée, il proposait d'y remédier par la création de plusieurs factoreries fortifiées qui devaient servir de station à nos navires et d'abri à nos troqueurs.

« Ces établissements, tout à la fois militaires et commerciaux, atteindront, disait-il, un double but; ils tiendront en respect les populations indigènes en les habituant à la souveraineté de la France, et procureront à nos troqueurs une sécurité qui leur permettra d'étendre l'échange de nos produits pour l'huile, l'ivoire et l'or d'Afrique. »

Le ministre indiquait ensuite, comme particulièrement propres à la fondation des comptoirs, trois points de la côte de Guinée : les embouchures des fleuves Gabon et d'Assinie, et Gawoway. A ce dernier point fut substitué plus tard le Grand-Bassam, peu distant d'Assinie.

Dans la session de 1843, les Chambres ayant sanctionné par leurs votes les crédits qui leur avaient été demandés pour l'établissement des trois postes, on prit de suite les mesures nécessaires pour arriver à une prompte exécution. A la fin d'avril, le matériel envoyé de Brest et de Toulon était réuni à Gorée, et M. le capitaine de corvette Bouet, alors gouverneur du Sénégal, organisait la triple expédition destinée à aller prendre possession des trois points déterminés.

Ces divers établissements sont placés sous la protection d'une redoute carrée, armée de quatre canons et entourée d'un fossé avec parapets et palissades. Au centre de la redoute est un blockhaus construit dans le genre de ceux qu'on emploie en Algérie. (Voy. t. VIII, p. 204.) Il sert de logement à la petite garnison du poste (environ trente hommes), et renferme dans son rez-de-chaussée l'eau, les vivres, les munitions, etc. Aux quatre angles du blockhaus et sur les deux diagonales du carré d'enceinte sont placés quatre magasins ou barracons à simple rez-de-chaussée, destinés à servir de lieux de dépôt pour les approvisionnements, les marchandises, etc. Avec une semblable installation, dont la dépense totale n'excède pas 50 000 fr., chaque comptoir est en état de tenir tête à toutes les populations indigènes. Au moyen d'un bâtiment stationnaire, il a ses approvisionnements assurés par la mer.

GRAND-BASSAM

(Côte d'Ivoire).

La souveraineté de la rivière du Grand-Bassam et des terrains qui l'avoisinent a été cédée à la France par les naturels en 1843. Notre établissement provisoire, situé à l'embouchure et sur la rive droite de la rivière, a reçu le nom de *Fort-Nemours*. On peut venir jeter l'ancre à peu de distance du comptoir, et débarquer assez facilement, à l'aide de pirogues, sur la plage qui est au pied même du fortin; on n'a guère qu'un grand brisant à franchir, et les piroguiers du Sénégal se font un jeu de cette difficulté.

En remontant la rivière du Grand-Bassam, on laisse à sa gauche, après le fort, la lagune avec les villages de Lahou, de Jack, etc., etc.; on arrive ensuite à un petit îlot situé vis-à-vis le village fort étendu du Grand-Bassam, à 4 kilomètres environ de l'établissement; puis la rivière se coude à droite, se bifurque, et, à ce qu'on présume, serpente à une distance considérable dans l'intérieur. Les explorations tentées jusqu'à ce jour avec les chaloupes ont fait connaître que tous les affluents de ce fleuve sont bordés de nombreux villages. La perspective de ces nouveaux débouchés doit encourager les troqueurs français établis sur ce point à redoubler d'efforts.

ASSINIE

(Côte d'Or).

La limite entre la côte d'Ivoire et la côte d'Or est formée par la rivière d'Assinie, dont l'embouchure, située à 26 ou 27 kilomètres du Grand-Bassam, est indiquée de loin au navigateur par trois palmiers isolés sur une bande de sable. Les plages basses de cette partie des côtes d'Afrique sont bordées d'une ceinture de roches sous-marines, contre lesquelles viennent se briser d'énormes vagues semblables à d'immenses volutes qui roulent les unes sur les autres avec un effroyable bruit.

Le 2 juillet 1843, la gabarre *l'Indienne* et le cutter *l'Eperlan*, escortant trois navires de commerce, chargés du matériel destiné au comptoir, mouillaient vis-à-vis de ce point. *La Malouine* était devant la rivière depuis le 25 juin.

Les travaux de débarquement commencèrent le 5, mais la mer était mauvaise; pirogues du pays, pirogues du Sénégal (habituées cependant aux brisants), embarcations de guerre, radeaux, tout chavirait : trois hommes perdirent la vie. Les travaux d'installation furent achevés le 29 juillet; alors eut lieu la cérémonie de la prise de possession du comptoir.

La rivière d'Assinie, parvenue à l'endroit où elle devrait se jeter à la mer, tourne brusquement à l'ouest pour longer le rivage sur une assez grande étendue, et laisse ainsi entre elle et la côte une longue langue de terre. C'est sur cet étroit terrain, au coude formé par le fleuve, que s'élève le fort appelé *Fort-Joinville*, en un endroit déjà occupé par la France il y a près d'un siècle et demi. En 1788, les restes de l'ancien fort se remarquaient encore.

On sait que la côte d'Or est le pays le plus riche de la côte d'Afrique, et que l'on en exporte surtout beaucoup d'or et d'ivoire. La rivière d'Assinie, aussi large que le Sénégal, paraît être toujours navigable sur une étendue de plus de 350 kilomètres (80 lieues). En remontant son cours, on pénètre jusqu'à Adingra et Koumassie, les deux villes les plus considérables et les plus commerçantes de l'intérieur. Koumassie est la capitale des Achantis, dont l'empire s'étend au loin. Le territoire d'Attacla, avec lequel nous avons traité, a environ 800 lieues carrées, et renferme seul plus de soixante villes et villages.

Les bananes, les ananas, les aubergines, les piments, les cocos abondent; des forêts entières de goyaviers, de palmiers de toutes sortes offrent des ressources infinies. Mais les naturels du pays, peu industrieux et d'ailleurs d'une paresse extrême, ne savent tirer aucun parti de ce que la nature leur offre avec tant de prodigalité. Le riz est peu commun, et ils ne connaissent aucune espèce de légumes. Ils ont cependant des jardins qui leur donnent des cannes à sucre assez belles, des ananas, des haricots, des patates douces, et des pommes de terre d'Afrique, qui ont presque le goût de celles de France, sans ressembler aux patates douces. Beaucoup de palmiers roniers atteignent jusqu'à 20 mètres d'élévation.

L'hippopotame et les éléphants sont très communs sur la côte d'Or, ainsi que les bœufs sauvages et les antilopes. Les habitants ne possèdent que peu de moutons et de poules; il est difficile de les décider à en vendre, car ces animaux sont leurs fétiches (divinités). Les serpents et autres animaux venimeux sont, au contraire, en grand nombre.

A peu de distance au-dessus du fort, en arrière des forêts de la côte, la rivière traverse le lac d'Aby, immense nappe d'eau aux contours sinueux, et dont les îles et les rives, couvertes d'épaisses forêts, présentent les points de vue les plus agréables et les plus variés.

OUÉIDA OU WHYDAH

(Côte des Esclaves).

Parmi les petits États qui, au commencement du siècle dernier, possédaient le rivage de la côte des Esclaves, se trouvait celui d'Ouéida (1) (mot écrit par les Anglais *Whydah*), duquel dépendait un village appelé *Juda* par les traitants français, mais plus connu des indigènes sous le nom qu'il a conservé de *Glégoi* ou *Glégoui*; ce qui veut dire « Terre labourable. » Quatre nations européennes, la France, l'Angleterre, la Hollande et le Portugal, formèrent des établissements en cet endroit, et y élevèrent côte à côte autant de fortins ou de factoreries.

En 1726, les Hollandais, ayant vraisemblablement à se plaindre du roi d'Ouéida, cherchèrent les moyens de le soumettre. Ils se réunirent au chef Agadgia Troudou, qui régnait sur les peuples du Dahomey. Ce chef se rendit maître du royaume d'Ouéida; mais il n'eut pas plus tôt assuré ses conquêtes, qu'il fit venir le commandant du fort hollandais, et lui dit: « Puisque tu m'as appelé pour conquérir le royaume d'Ouéida, je te crois capable d'en appeler d'autres pour me détruire. Afin de parer à cela, je ne vois d'autre expédient que de te chasser, toi et tes compatriotes. » Et il les fit partir de suite.

Enhardi par ce succès, Agadgia-Troudou entreprit d'assiéger le fort français; mais il fut repoussé à coups de canon: cet acte de vigueur lui inspira une grande estime pour les Français; il assura le commandant du fort que la manière dont il s'était comporté lui était un sûr garant qu'il serait toujours un allié utile et fidèle.

« Le fort français, écrivait Labarthe en 1788 (*Voyage à la côte de Guinée*), est placé dans une position dominante: on l'aperçoit très bien de la mer. C'est un carré long, flanqué à chaque angle d'une tour tronquée, armée de 8 à 10 pièces de canon. La base des tours jusqu'aux embrasures est bâtie en briques; le reste est en terre, de même que les courtines, qui sont des espèces de murs d'enclos; le tout est protégé par un fossé à sec, mais sans revêtement. Devant l'entrée est un beau jardin entouré de murs de terre battue; on y voit beaucoup d'arbres fruitiers, entre autres des citronniers et des orangers aigres. Les forts anglais et portugais, moins considérables, sont bâtis seulement en terre. »

A l'époque de la révolution française, les trois forts furent successivement abandonnés. Ceux des habitants qui dépendaient du fort français furent déclarés libres. Un mulâtre et un noir, l'un jardinier et l'autre concierge, restèrent chargés de la garde du fort; ils se sont religieusement acquittés de ce devoir, et ils ont arboré tour à tour le pavillon tricolore et le pavillon blanc sur les restes de notre établissement. On a retrouvé en 1838 entre leurs mains les anciennes archives intactes. En 1841, le ministre de la marine autorisa la maison Régis, de Marseille, à établir un entrepôt dans les ruines du fort, et depuis, l'Angleterre et le Portugal ont aussi revendiqué leurs anciens droits.

Derrière les forts français et anglais s'élève le village de *Glégoui* dans une position agréable, au pied de coteaux couverts de beaux arbres de l'aspect le plus riant, et d'où la vue plane sur la rade. C'est un amas de chaumières couvertes en paille, singulièrement bâties, et dont les murailles en terre ont un air de tristesse qui répond assez à leur misérable intérieur. Les noirs, au nombre d'environ 2 000, y sont plus mal logés et aussi malheureux qu'ailleurs; leur maintien humble et craintif annonce assez sous quelle tyrannie ils vivent.

Les maisons, les logements, les barracons des trafiquants d'esclaves, au contraire, sont très beaux, très confortables; car le commerce des esclaves, malgré les croiseurs qui le traquent, a toujours un grand développement sur cette côte. A Ouéida, il s'est beaucoup ralenti. « J'ai vu entièrement vides, dit M. de Monléon, ces grands magasins de marchandises humaines, jadis toujours pleins. Néanmoins le général en chef, et son quartier-général, composé de riches traitants espagnols, portugais ou brésiliens, sont restés ici et dirigent une partie des opérations qui se font à Lagos ou Oni (à 25 lieues est), lieux où l'on compte dix à douze factoreries de traite, et d'où l'on a expédié, dans la seule première quinzaine de juillet 1844, au moins huit négriers complétement chargés d'esclaves. Ces gens-là sont à la côte d'Afrique comme les joueurs à la Bourse; il serait bien difficile de les en déraciner.

» Le commerce licite ne date pour ainsi dire, à Ouéida, que de l'établissement de la factorerie d'huile de palme, établi par la maison Régis, et ne consiste qu'en cet oléagineux que l'on récoltait, il est vrai, pour la consommation du pays, mais dont l'exportation était à peu près nulle. Aujourd'hui le comptoir d'Ouéida en a déjà expédié quelques milliers de tonneaux (1). Les articles donnés en retour se sont placés de la manière la plus avantageuse.

» Les noirs sont ici pleins de déférence et de respect pour les blancs; ils aiment beaucoup les Français, qu'ils appellent *Zia-guë*, corruption, en langue du pays, de *I à-à-guë* (*Ia*, le voici; *à guë*, il arrive). Le premier blanc qui mit pied à terre sur cette côte fut un Français; les nègres, qui le voyaient venir sans pirogue, en furent très surpris, et se disaient entre eux ces deux mots, qu'ils répétaient très souvent, et d'où s'est formé le nom de Zia-guë. Le premier arrivé s'établit dans la demeure d'un petit chef nommé *Pani*, et la maison qui l'a reçu, où il a logé, et qui est à quinze cents mètres d'Ouéida, est restée une maison fétiche (sacrée), respectée, entretenue dans un état de propreté et de construction parfaites: elle a pris et conservé son nom. »

Ouéida est le chef-lieu d'une province dont le chef ou *yavogan* exerce un despotisme absolu. « Quels que soient l'heure, le lieu, le temps et la position de l'individu qui reçoit les commandements du roi, dit M. de Monléon, il doit les exécuter immédiatement sous peine de mort. En outre, à quelque rang qu'il appartienne, a-t-il à parler du roi, en son nom, ou à recevoir ses ordres, il doit avant tout se frotter la tête, les bras et les jambes, avec de la terre, celle qui est le plus à sa portée.

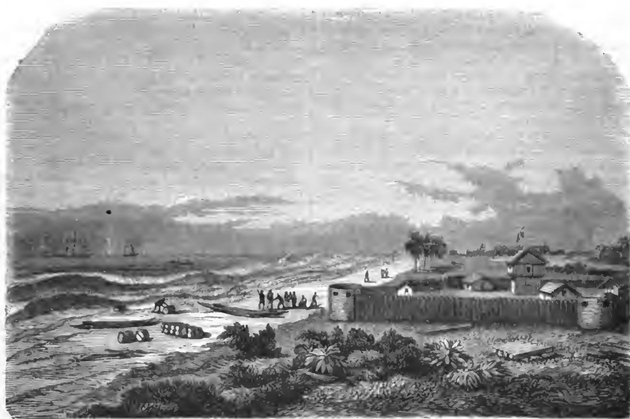
» En peu de jours il s'est fait à Ouéida, en notre présence,

(1) Cette orthographe, qui est la seule exacte, a été employée par Labarthe.

(1) Voy. 1846, p. 121



(Établissements français sur la côte de Guinee. — Dessins de M. Nousveaux. — Poste du Grand-Bassam, côte d'Ivoire.)



(Port français d'Assinie, côte d'Or.)



(Ruines du fort d'Ouéida, côte des Esclaves.)



(Poste du Gabon, côte du Gabon.)

deux barbouillages de cette nature : M. Brue a été la cause innocente du premier. Il était en visite chez le yavogan, et, dans la conversation, il eut l'inadvertance de lui demander des nouvelles du roi. Celui-ci, avant toute réponse, se frotta si complétement avec de la terre qu'il en devint méconnaissable ; mais il laissa voir combien cela le contrariait, car, dans un mouvement d'impatience, il s'écria : —Oh ! ces étrangers, ces blancs, ils sont vraiment singuliers ; ils vous parlent du roi comme d'une chose ordinaire !

» L'autre fois, nous vîmes arriver au village plusieurs noirs barbouillés de terre ; ils apportaient un message royal au résident français (1). »

GABON

(Côte de Gabon).

L'embouchure de la rivière de Gabon, appelée *Mpongo* par ses habitants, est à 978 kilomètres (220 lieues de France) d'Ouéida en ligne droite, au sud-est, à peu de distance au nord de la ligne équinoxiale. C'est le point extrême de nos stations sur la côte de Guinée. Ce fleuve forme un immense estuaire dont le bassin est comparable à la belle rade de Brest : des flottes entières y trouveraient un abri ; on y mouille près de terre dans une rade sûre en toutes saisons.

Débouché d'un pays riche et vaste, il offre au commerce des articles aussi abondants que précieux. Toutefois, malgré ces avantages, il est probable que la France n'eût jamais songé à planter son drapeau sur cette rive lointaine sans un incident particulier. Parmi les captifs achetés jadis au Gabon par les négriers se trouvait un noir que les caprices d'une fortune très diverse avaient conduit en France, où il a servi huit ans comme bonnet chinois dans un régiment. Revenu en Afrique, il s'y trouva bientôt l'un des chefs les plus influents de la rive gauche du fleuve Gabon. Son séjour au milieu de nous avait laissé en son cœur une douce reconnaissance qui se traduisit vis-à-vis de nos marins et de nos marchands en nombreux témoignages d'affection. Le gouvernement crut enfin devoir les reconnaître en lui envoyant la décoration de l'ordre de la Légion-d'Honneur. Elle lui fut solennellement remise le 6 mars 1840 par M. le contre-amiral Montagniès de la Roque, avec la médaille de vermeil que lui avait décernée la Société des naufrages pour les services qu'il avait souvent rendus à nos navires dans des circonstances difficiles.

Nous trouvons dans le rapport d'un chirurgien de la marine (1838), M. Menu-Dessables, quelques passages qui donnent une idée vraie de la physionomie des populations de cette partie de l'Afrique :

« La ville du roi Denis, appelée par les Anglais, qui, de même que les anciens Hellènes, imposent leur idiome partout, *King's-Georges-Town*, est appelée indifféremment par les naturels *Denis-Ville* ou *Saint-Thomas*. Sitôt mouillés, nous saluâmes de trois coups de canon ; puis, au coucher du soleil, le commandant de *la Triomphante*, le commandant de *la Fine*, deux officiers, le commissaire et moi, allâmes à terre visiter le roi Denis. De la plage à sa case, nous fûmes entourés, précédés, suivis, d'une foule innombrable, poussant des cris de joie et s'efforçant de nous porter en triomphe. Presque tout ce monde noir parlait le français intelligiblement et le prononçait avec facilité, faisant bien sonner l'*r* surtout, ce qui est rare chez les nègres. L'un s'appelait *M. Auguste*, l'autre *l'Armor*, celui-ci *Grand-Brick*, celui-là *l'Orient*, un autre *Francœur*, d'autres encore *Édouard*, *Thomas*, *Général Bertrand*, *Napoléon* ; partout des noms français ; chez tous, au moins en paroles, la haine des Anglais. Quelques uns avaient été à Nantes, au Havre, à Marseille, à Bordeaux ; et, ce qui les avait le plus frappés, c'était le froid, la neige, la glace, la hauteur et le nombre des maisons, l'impossibilité de rien avoir sans argent, et la possibilité d'avoir tout, absolument tout, avec ce métal précieux. Mais ce qu'ils ne tarissaient pas de louer, c'était le théâtre avec ses lustres étincelants de lumière, ses femmes non moins éblouissantes et sa musique délicieuse. Ils nous répétaient à l'envi : « Le Gabon, c'est une petite France ; » et tout au moins nous retrouvions nos miroirs, nos tableaux, nos vins, nos vêtements, nos meubles, notre langue, partout ; il n'y manquait que la couleur. N'ayant pas rencontré le roi chez lui, après avoir goûté d'un excellent vin de caisse dans de grands verres cylindriques à moulures, chez l'un des principaux dignitaires, nous sortîmes pour prendre l'air ; car, vu l'affluence toujours croissante des habitants, nous étions littéralement étouffés dans les cases. Une fois dehors, ce fut bien pis : la foule était si grande que nous pouvions à peine marcher. Les hommes nous adressaient la parole tous à la fois, les enfants faisaient la roue devant nous, soulevant des nuages de poussière, et les femmes gesticulaient d'une manière étrange.

» Ainsi entourés, nous traversâmes une belle savane où paissaient quelques bœufs gras appartenant au roi, qui en a le monopole ; puis nous revînmes au village, après avoir passé sous des perches ornées de peaux d'animaux servant de fétiches. Au bout d'une heure d'attente, le roi revint enfin de l'autre bord du fleuve, où il était allé, dans un joli yacht, visiter le trois-mâts marseillais *la Félicie* (1). »

Vers 1841, un traité avait été conclu avec ce chef pour la cession d'un territoire situé dans les limites de son petit État. Mais on a cru devoir lui préférer ensuite un emplacement situé sur la rive droite du fleuve, au confluent de la rivière Moundèh, et qui a été acquis du chef Louis, le 18 mars 1842. C'est là qu'a été élevé l'établissement français ; on lui a donné le nom de *Fort-d'Aumale* ; il est placé sur un monticule, à quelque distance du village de Louis, au milieu d'un pays charmant. L'expédition envoyée pour en faire l'installation, partie de Gorée le 16 mai 1843, arriva à l'entrée du Gabon le 18 juin, et, le 11 août, les travaux étaient presque achevés, parce que le débarquement était bien loin de présenter les mêmes difficultés qu'à Assinie. Tout récemment, en 1844, par un traité général et librement consenti, M. Bouet-Willaumez a fait reconnaître la souveraineté de la France sur tout le pays et sur les deux rives du fleuve : aussi les constructions provisoires du Fort-d'Aumale sont-elles destinées à faire place à celles d'un établissement permanent, qui sera, pour les forces navales françaises de la Guinée méridionale, un centre de ravitaillement aussi complet que l'est celui de Gorée pour la croisière de la Sénégambie et de la Guinée septentrionale.

On n'est pas exposé dans le Gabon aux maladies si communes à Bonny, à Sierra-Leone, au Rio-Nunez, etc. Rafraîchi par les brises du large, l'air y est pur. Les 6 milles (11 kilomètres) qui séparent les deux rives l'une de l'autre contribuent aussi à la salubrité de cette relâche.

La végétation du pays est magnifique ; on ne peut mieux la comparer qu'à celle de la Guyane, située, par la même latitude, de l'autre côté de l'Atlantique. Les bois de toute espèce y abondent : bois de construction, bois de teinture, bois d'ébène, etc. Les forêts de l'intérieur sont exploitées par un peuple appelé *Boulous* ; les Gabonais, ou habitants des rives, servent de courtiers entre les traitants européens et les Boulous, que des préjugés craintifs et sauvages éloignent de la fréquentation des Européens. L'ivoire entre encore plus que les bois de diverses espèces dans le commerce du Gabon ; le coton et les denrées tropicales y seraient d'une plus grande importance s'il était possible de donner des goûts de travail et de culture à ces populations qui ne connaissent d'autre besoin que la faim, et qui, pour

(1) *Revue coloniale*, mai 1845.

(1) *Annales maritimes*, t. LXX, p. 74-76.

la satisfaire, n'ont que la peine de secouer ou d'abattre les arbres qui les entourent.

Outre la fondation des trois comptoirs du Grand-Bassam, d'Assinie et de Gabon, et la reprise de possession de l'ancien fort d'Ouéida, la France a encore établi, au mois de juillet 1837, un poste sur les rives de la Casamance, large rivière qui débouche dans l'Océan, un peu au midi de la Gambie : de plus, elle traite actuellement du droit de s'établir à Garroouaï, sur la côte des Graines.

Garroouaï est un mouillage situé entre le cap des Palmes et plusieurs villages, tels que le grand et le petit Paris, le grand et le petit Dieppe, qui constatent la découverte de ces terres par les navigateurs dieppois au commencement du quatorzième siècle. Une petite rivière se jette à la mer, au voisinage de trois villages connus sous les noms de villages des Bûcherons, du roi Guillaume et des Pêcheurs. Ce point a de remarquable qu'il est d'un abord facile pour les canots, soit en dehors, soit en dedans de la rivière : aussi est-ce là ce qui a motivé son acquisition. On pourrait y créer au besoin un dépôt de combustible et de ravitaillement.

Nous sommes les maîtres de la terre, mais peut-être ne sommes-nous que les serviteurs d'êtres gigantesques qui nous sont inconnus. La mouche que notre doigt écrase ne connaît point l'homme et n'a point la conscience de sa supériorité sur elle. Il peut y avoir de même des êtres pensants, près de nous ou autour de nous, que nous ne pouvons ni voir ni même imaginer. Nous savons peu de chose, et toutefois j'ai la foi que nous savons assez pour espérer l'immortalité, j'entends l'immortalité individuelle de la meilleure partie de nous-même. HUMPHRY DAVY.

Il y a des livres dont il faut seulement goûter, d'autres qu'il faut dévorer, d'autres enfin, mais en petit nombre, qu'il faut, pour ainsi dire, mâcher et digérer. L'histoire rend un homme plus prudent; la poésie le rend plus spirituel; les mathématiques, plus pénétrant; la philosophie naturelle, plus profond; la morale, plus sérieux et plus réglé; la rhétorique et la dialectique, plus contentieux et plus fort dans la dispute. En un mot, les études se changent en mœurs.

BACON, *Essais.*

ON, *SI* ET *MAIS*.

La caricature ne respecte rien. *On* est le représentant redouté de l'opinion publique; comme le sourd et vague murmure de la multitude, il s'élève incessamment de la conscience du genre humain; il en exprime les pensées, les passions et les vœux. Toujours utile, quelquefois prophétique, il remplit dans les sociétés modernes la haute fonction du censeur dans les républiques anciennes. Il observe, il surveille, il régente le plus pauvre citoyen dans son humble demeure aussi bien que les chefs de l'État dans leurs palais. On se révolte en vain contre sa souveraine autorité. Un moraliste a écrit : Celui qui se met au-dessus du *qu'en dira-t-on*, se mettra bientôt au-dessus du *qu'en dira-t-il*. C'est le contraire qu'il fallait écrire. *On* est un plus puissant maître que *Il*. *On* règne au-dessus des régions où se dressent et s'écroulent les trônes; autrement, avant demain, *On* serait découronné, banni; il y a tant de gens qu'il importune! Mais aussitôt le lien de la société serait brisé; les hommes s'isoleraient; il n'y aurait plus que des individus.

Si est l'essor, l'élan de la pensée humaine; c'est le Pégase antique; il nous transporte dans les sphères de l'idéal, ou nous emporte à travers les capricieux et invisibles détours que la riante Fantaisie trace et efface en se jouant dans les airs; c'est lui qui, par les alternatives de l'espoir et de la crainte, entretient en nous l'émulation et le courage. *Si* est la clef d'or que la science essaie depuis le commencement du monde aux portes de la Vérité. *Si* est encore la note faible et mystérieuse que murmure discrètement le Désir.

Mais est la devise sévère de la sagesse. *Mais* modère, redresse, réprime, ramène au vrai, au juste, au simple. Il marque le point que les forces humaines ne peuvent dépasser sans danger, la limite entre le fini et l'infini.

On, c'est le peuple : *Si*, la jeunesse; *Mais*, la prudente vieillesse, le conseil des anciens, l'expérience de l'humanité.

Or, voyez comme la caricature a ridiculisé ces trois abstractions souveraines.

Sous le crayon satirique, *On* n'est plus que le gazetier des sots, comme l'appelait le roi Frédéric dans un mouvement d'humeur contre l'opinion. Ce n'est plus qu'un coureur de carrefours, un messager de fausses nouvelles, un colporteur de caquetages, d'insinuations perfides, de calomnies. Il est borgne, et son œil unique est fort équivoque : il voit peu et trouble, ou plutôt il ne voit que ce qu'il a inventé. Il est affreusement ridé, parce qu'il est vieux comme la crédulité humaine. Sa large bouche laisse échapper pêle-mêle les vaines rumeurs, qui remplissent sans cesse l'univers de doutes, de craintes, de soupçons et de discordes. Son geste ment aussi impudemment que sa voix. Il piétine, il court, il ne se fixe nulle part, il est partout. Il est habillé de journaux, de pamphlets, de lettres, de feuilles de toute espèce que le vent agite, soulève, emporte avec lui et ses discours. *On* dit, *on* écrit, *on* annonce, *on* raconte, *on* espère, *on* craint, *on* a vu, *on* prétend... Essayez de supprimer *on* dans les journaux et les conversations? Qui serait mystifié? les journalistes, les causeurs, et vous-même. Maintes gens affectent de mépriser beaucoup tout ce qui vient de *on*; ils l'écoutent pourtant, d'abord avec un sourire moqueur, puis avec curiosité, puis avec intérêt, et finalement ils se laissent prendre comme tout le monde à ses hâbleries. *On* dit... — Bon! n'est-ce que cela? Qu'importe. *On* mérite-t-il l'attention? Laissez-le dire. — *On* croit... — Quoi donc? Y aurait-il quelque vraisemblance? *On* assure... — Oh! oh! serait-ce certain? — Trois mots, un peu d'insistance, le trait a pénétré : le grand charlatan a réussi : le tour est fait. *On*, dans sa course, pousse du pied quelques grains de poussière; il s'élève un tourbillon, ce tourbillon devient montagne. Un souffle passe, la montagne se dissout en tourbillon, le tourbillon retombe en poussière.

Si est représenté sous les traits d'un petit abbé d'autrefois, oisif et bavard. Il a la physionomie tout à la fois niaise et subtile. Lent, distrait, perplexe, il vit de doutes, de suppositions, de regrets. Il est sans cesse occupé à refaire le passé. Quelle page de l'histoire n'a-t-il pas récrite? Quels événements accomplis n'a-t-il pas changés, déplacés, recommencés de mille manières? Ah! si Ève n'avait pas écouté le serpent! si Alexandre n'était pas mort si jeune! si Annibal ne s'était pas arrêté à Capoue! si César avait cru aux pressentiments de Calpurnie! si Charlemagne, si Henri IV, si... Ah! se dit plus d'un auditeur, si ce monsieur voulait bien se taire. Et ce n'est pas sur le passé que s'exerce seulement cette triste fécondité de son esprit. Quel champ que l'avenir pour les hypothèses! *Si*, un doigt levé sur le seuil, semble en mesurer les ténébreuses immensités : il y évoque ses songes; il prévoit ce qui ne sera jamais. Il ouvre devant lui un nombre infini de routes, il n'en suit aucune; il tourne incessamment sur lui-même dans un cercle imaginaire.

Mais est figuré par un de ces vieux soldats brusques et mécontents, comme il s'en est trouvé dans tous les siècles. De notre temps, on les a énergiquement appelés les *grognards*. *Mais* est boiteux; il avance difficilement, lentement, avec précaution, et il n'aime point que l'on marche plus vite que lui. C'est la contradiction, l'opposition, l'objec-

tion, la restriction personnifiées. Cherchez ailleurs que chez lui le sentiment admiratif. *Mais* est l'antagoniste décidé de toute idée de perfection. Entend-il louer la vertu, la beauté, le génie? il laisse se dérouler, complaisamment et longtemps, le brillant tissu des éloges : tout-à-coup, au plus beau moment, il se nomme : ***Mais!*** A l'instant, le charme est dissipé, tout le panégyrique s'est évanoui, il ne reste dans l'esprit que le *mais* fatal. Construisez le système le plus ingénieux, la théorie la plus séduisante, en apparence la plus solidement fondée : votre édifice grandit à vue d'œil, s'élève



(Caricature du dix-septième siècle. — Morale de Guérard.)

majestueux, immense; déjà il semble toucher au ciel; *mais!*... Quel est ce bruit, ce son effrayant! C'est une pierre qui se détache de la base; tout incline, s'affaisse, s'écroule : vous n'êtes plus entouré que de ruines.

La foule béante des oisifs ne voit que le ridicule travestissement des trois personnages : *On* l'étonne, *si* l'intéresse, *mais* a toujours le dernier mot. La trilogie comique se noue, se dénoue, se renoue éternellement. Nos pères l'ont vue commencer; nos derniers descendants seuls la verront finir.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. Martinet, rue Jacob, 30.

L'ARMERIA REAL A MADRID.



(Écu que l'on croit avoir appartenu à Charles-Quint.)

L'édifice qui renferme le dépôt royal d'armes à Madrid a été construit sur les dessins de Gaspard de Vega, architecte de Philippe II. Il est situé vis-à-vis l'une des façades du palais royal, bâtiment moderne élevé sur l'emplacement de l'ancien Alcazar. Un choix de belles armes, tiré de la forteresse de Simancas, suivant certains auteurs, de Valladolid, suivant d'autres, servit à fonder l'*Armeria real*, la plus belle, sinon la plus nombreuse collection de ce genre qui soit en Europe. Les armes sont rangées des deux côtés d'une longue galerie, au fond de laquelle est une statue armée de saint Ferdinand; au centre sont des armes complètes montées sur des chevaux de bois de manière à figurer des personnages. Quelques pièces très précieuses ont été enlevées du dépôt pendant les discordes civiles. De ce nombre est le magnifique écu dont nous donnons le dessin. La devise, *Seule espérance d'une tardive vieillesse*, fait allusion au mérite des écus et boucliers, qui est de garantir et de prolonger la vie. Lees animaux symboliques qui occupent le milieu de l'écu témoignent des victoires remportées par l'Espagne ou par l'empereur sur l'Afrique : la cigogne impériale et couronnée dévore le dragon ou serpent ailé. Les deux scènes historiques paraissent représenter la prise de Grenade et celle de Tunis. D'après le caractère et la beauté du travail, on ne doute pas que ce ne soit une œuvre du seizième siècle, et l'on croit qu'elle a appartenu à Charles V. Ce prince aimait passionnément les belles armes : il en avait conservé une collection même au couvent de Saint-Just. On désigne aussi comme lui ayant appartenu un autre bouclier de l'Armeria real, attribué à Benvenuto Cellini, presque entièrement doré, et représentant dans quatre compartiments le combat des Centaures et les enlèvements de Déjanire, d'Hélène et des Sabines. C'est M. Achille Jubinal qui, par une publication estimée, a le premier fait connaître en France l'Armeria real.

LE FER.

DE LA MÉTALLURGIE DU FER PAR SWEDENBORG.

(Fin. — Voy. p. 14.)

La métallurgie était encore, vers 1734, à peu près comme l'alchimie, un art mystérieux; et il paraît que l'ouvrage de Swedenborg, destiné à ouvrir une ère nouvelle à la science, devait soulever au premier moment bien des inimitiés contre son auteur. On en peut juger par sa préface, dont je traduirai seulement un passage très curieux par l'idée qu'il nous donne des mœurs d'alors sur ce point. « Je prévois, dit Swedenborg, qu'il ne manquera pas de gens pour me dire à l'oreille que les modes de fusion, ainsi que les procédés d'extraction des divers pays, qui, durant un si long espace de temps, grâce au labeur, à la sueur, à l'expérience des siècles, ont été découverts et cultivés, ne doivent pas être divulgués si légèrement et rendus familiers à toute la terre. Il n'y a pas une classe de fondeurs qui ne possède ses secrets, qu'elle regarde comme un crime de révéler. Il y en a qui conservent des règles et des échelles où les dimensions et les mesures sont exactement gravées, et d'après lesquelles, au moyen de leurs ongles et de leurs pouces, ils déterminent leurs foyers, leurs fourneaux, leurs creusets, leurs soles, leurs tuyères, leurs soufflets; et ils cachent ces instruments dans des coins pour les soustraire aux yeux de leurs compagnons, au moyen de quoi ils s'estiment au-dessus de tous et en font parade. Il y en a beaucoup d'autres, dans une meilleure condition, qui ressemblent tout-à-fait à ceux-ci, qui veulent aussi ne rien savoir que pour eux-mêmes, qui aiment à être nommés possesseurs et conservateurs de secrets. Il n'y a rien que ces gens-là ne veuillent refuser au public; et si quelque chose se produit à la lumière d'où l'art et la science puissent recevoir des perfectionnements, ils le voient de travers avec un visage mécontent, et accusent l'auteur comme un violateur de secrets. Je sais que je ne puis espérer leur bienveillance, et la raison en est que ce sont des gens qui se croiraient moins savants si beaucoup savaient ce qu'ils savent. A la vérité, l'on peut accorder qu'ils possèdent peut-être quelques secrets utiles qu'ils ont acquis à prix d'argent auprès de ceux pour lesquels la science est une marchandise; mais, si elle est une marchandise, on doit donc l'obtenir pour son argent; et alors pourquoi refuser au public de telles connaissances? pourquoi les soustraire à la lumière de notre siècle? Tout ce qui est digne d'être su doit être mis en commun sur la place publique. Le droit des gens le veut, le devoir naturel de chacun et les lois de la république des lettres le commandent; car, à moins que nous ne nous appliquions tous à ce que les sciences et les industries fleurissent de plus en plus et s'avancent vers le but désiré et ambitionné par tous les siècles, nous ne pourrons devenir, avec la suite des temps, et plus heureux et plus sages. Plus la terre est occupée longtemps par des habitants, plus se multiplient les observations dans les esprits, et plus les esprits se multiplient sur la terre, plus il faut espérer de ces perfectionnements industriels; tels que ceux que, dans l'espace d'un siècle, nous venons d'obtenir à l'infini pour la métallurgie seulement. »

Voilà assurément de belles paroles, et qui marquent bien clairement le pressentiment de Swedenborg quant à l'influence prochaine de la métallurgie sur la destinée des nations. On peut chercher dans tous les auteurs qui ont parlé de cette science avant lui, on n'y trouvera nulle part des vues à la fois si libérales et si profondes. Bien que prononcées depuis plus d'un siècle, on croirait ces paroles de notre temps. C'est le fait des grands esprits de savoir parler comme la postérité, et voilà pourquoi la postérité les conserve.

Ce n'est pas seulement dans les rapports de la métallurgie avec la richesse des nations que Swedenborg portait un jugement si juste sur cette science, il avait dès lors distingué ce que la chimie commence seulement à reconnaître, c'est-à-dire que la chimie n'a pas moins de leçons à recevoir de la métallurgie que de leçons à lui donner. C'est un principe que les chimistes, dans l'orgueil des récents progrès de leurs théories, ont longtemps voulu nier, prétendant, au contraire, régenter entièrement du fond de leurs laboratoires ce que l'on ne craignait pas de nommer avec dédain les opérations de la routine. Il a fallu les observations les plus délicates et les plus positives de savants versés à la fois dans les deux sciences, pour les faire revenir de cette erreur. Il s'est déterminé par là une réaction très remarquable en faveur de la science des ouvriers, et pour laquelle nul n'a plus fait que notre excellent métallurgiste M. Le Play. Les principes qui ont servi de règle à cet homme distingué dans la brillante pépinière de métallurgistes qu'il a fondée à l'École des Mines de Paris étaient déjà dans l'esprit de Swedenborg, et c'est la faute des temps s'ils ont été méconnus et oubliés : la chimie, dans son explosion, causait trop d'éblouissements dans tous les yeux pour ne pas noyer la métallurgie dans ses rayons. Il fallait que ce mouvement se modérât avant que l'on pût reprendre d'un œil calme l'étude de la métallurgie, considérée non pas seulement comme pratique, mais comme science. « Cette science, dit Swedenborg, ne sert pas seulement aux usages de l'homme; elle ne nous apprend pas seulement à scruter convenablement les minéraux, à découvrir plus facilement les richesses et les trésors enfouis dans les veines de la terre, et, après les avoir découverts, à les extraire plus complétement; elle nous offre un riche faisceau d'expériences, de la même manière que le fait la chimie au moyen de ses fourneaux et de l'appareil de ses instruments. Elle dévoile au monde savant une multitude innombrable de secrets qui ne sont actuellement connus qu'à la race méprisée des forgerons, des fondeurs et des autres ouvriers de même sorte, compagnie des plus obscures, pareille aux cyclopes par ses visages noircis; et de laquelle on se croirait peut-être en droit de n'attendre rien de pur ni d'ingénieux. Mais leur science est uniquement pratique, et elle s'appuie sur l'expérience et sur des données véritables; en quoi elle mérite d'être préférée ou tout au moins égalée à beaucoup de sciences. Tout s'y accorde avec l'opération même; d'où il suit qu'on peut trouver dans cette partie de la science des vues plus délicates et plus certaines sur diverses choses naturelles que partout ailleurs, surtout si la science métallurgique entre en mariage avec la science chimique, et que, joignant leurs mains amies, elles s'avancent ainsi toutes deux vers un même but. »

C'est précisément cet accord qui est difficile. Il n'y a qu'une chimie extrêmement subtile qui puisse pénétrer assez profondément le secret des opérations métallurgiques pour apprécier toujours leur convenance. Avant les derniers progrès accomplis par cette science, il eût été complétement impossible de la faire marcher de front avec les procédés traditionnels de l'industrie. Ce n'était pas la faute de la pratique; mais ici, comme sur tant d'autres points, poussée par le génie de ses obscurs sectateurs, elle avait devancé la théorie.

La justice rendue par Swedenborg à cette race méprisée de cyclopes aux visages noircis, comme il la nomme, est si méritée que c'est précisément à la même conclusion qu'est arrivé, après de longues études dans les forges et les usines, le savant métallurgiste M. Le Play. « La plupart des faits qui composeront un jour le domaine de la science, dit-il dans son Mémoire sur l'acier, ne sont connus jusqu'à présent que des ouvriers qui, depuis des siècles, se transmettent la tradition. Ici, comme pour toutes les lacunes qui existent dans les sciences physiques, c'est l'observation qui a fait défaut. La métallurgie théorique et les sciences qui s'y rattachent seraient plus avancées qu'elles ne le sont aujourd'hui, si, comme pour la géologie, la physique, la chimie,

la zoologie, etc., l'observateur pouvait directement étudier la nature ou reproduire à volonté les faits dans son cabinet. Le métallurgiste, pour observer les faits, se trouve nécessairement dans la dépendance des personnes qui en disposent. Ici l'amour de la science ne suffit pas toujours pour faire triompher des obstacles qu'entraînent l'éloignement des ateliers, la diversité des langues, les dépenses considérables imposées par ce genre d'observations, la volonté et l'intérêt des exploitants. Le plus grand obstacle réside surtout dans la difficulté des communications intellectuelles avec les ouvriers, lesquels, à mon avis, conservent partout le dépôt des connaissances où les sciences devront puiser leurs moyens de progrès. »

On conçoit qu'un enseignement tel que celui qu'avait entrepris Swedenborg dans son Traité métallurgique ne peut avoir toute sa force qu'à la condition d'embrasser autant d'observations que possible. Pour entendre dans toute sa généralité l'art de fabriquer le fer, il faut le voir, non dans une usine ou même dans une contrée, mais dans toutes les usines et tous les pays à la fois, et en s'appliquant à découvrir dans les circonstances locales les raisons légitimes de toutes les variations qu'il présente. C'est, à la vérité, ce qu'a voulu faire Swedenborg. Il a tenté de réunir tous les éléments d'une métallurgie générale comparée. Il expose les procédés de fusion et d'affinage usités dans les diverses provinces de la Suède, de la France, de la Belgique, de l'Italie, de l'Angleterre, de l'Amérique du nord, même de la Russie et de la Sibérie, contrées si peu connues à cette époque, et sur lesquelles il donne des renseignements précieux. Mais, bien qu'il eût considérablement voyagé pour son temps, il s'en fallait qu'il eût tout vu par lui-même. L'entreprise d'une exploration méthodique et suivie de toutes les usines de l'Europe, entreprise qui n'est plus aujourd'hui au-dessus des forces d'un métallurgiste courageux, eût été, il y a un siècle, une utopie. Aussi, malgré sa haute valeur, le livre de Swedenborg ne peut-il être considéré que comme un programme. Mais ce n'est pas une médiocre affaire qu'un programme tracé par la main d'un homme de génie : quand arrivent enfin des temps où la perfection de l'œuvre devient possible, un autre se présente qui ramasse le programme et le remplit.

ÉTUDES D'ARCHITECTURE EN FRANCE,

OU NOTIONS RELATIVES A L'AGE ET AU STYLE DES MONUMENTS ÉLEVÉS A DIFFÉRENTES ÉPOQUES DE NOTRE HISTOIRE.

(Voy. les Tables des années précédentes.)

RÈGNE DE LOUIS XIV.

LE PALAIS DU LOUVRE, L'OBSERVATOIRE ET L'HOTEL DES INVALIDES.

Le règne de Louis XIII fut pour l'architecture une époque de recherches et de tentatives qui ne furent pas toutes également heureuses; néanmoins nous avons déjà été à même de constater que les architectes de cette époque firent de louables efforts pour imprimer à leurs œuvres un certain caractère de grandeur qui manquait généralement aux constructions de la renaissance ; mais c'était de leur part le résultat d'un instinct et d'un sentiment naturels plutôt que la conséquence de principes bien arrêtés : aussi faut-il le reconnaître, aucun de ces architectes, quelque éminents qu'ils fussent, n'était-il parvenu à faire ce qu'on appelle école. L'architecture se trouvait donc sans direction bien précise lorsque Louis XIV monta sur le trône, et il ne fallut rien moins que sa volonté et sa puissance, secondées par le génie de Colbert, pour faire prendre à cet art un nouvel essor.

Les édifices élevés pendant la durée de ce long règne sont nombreux et variés. Nous apprécierons les plus remarquables d'entre eux, et nous les classerons suivant le rang qu'ils occupent dans l'histoire de notre architecture nationale.

LE LOUVRE SOUS LOUIS XIV.

Lemercier, qui, d'après ses plans, devait faire subir au Louvre un accroissement considérable, avait laissé trois côtés de la cour élevés seulement dans la hauteur du rez-de-chaussée et la façade du côté de la rue du Coq à peine commencée dans sa partie occidentale. Ce fut en 1660 que Louis XIV conçut le projet de terminer ce palais; et, désirant imprimer à ces travaux la plus grande activité possible, il rendit une ordonnance qui défendait aux particuliers de bâtir à Paris, sous peine d'amende, sans la permission du roi. Le Vau continua alors du côté de la Seine la façade commencée par Pierre Lescot, laquelle était, comme on sait, de 12 mètres en retraite sur celle qui existe actuellement; mais Colbert trouvait que cette façade ne répondait pas aux idées de magnificence du roi; il jugea à propos de faire un appel aux principaux architectes de Paris, et ouvrit entre eux une espèce de concours, en les invitant à joindre à leurs critiques un projet de ce qu'ils proposeraient de substituer à celui de Le Vau. Ce concours est certainement le premier qui fut ouvert en France pour l'érection d'un monument public. L'épreuve ne fut pas favorable au premier architecte du roi; Colbert partagea l'opinion générale qui trouvait la façade proposée par Le Vau trop mesquine et peu en harmonie avec les parties déjà construites de ce palais. Mais, parmi les projets proposés, aucun ne parut satisfaisant, excepté celui du médecin Claude Perrault, qui fixa l'attention générale, et dont l'auteur fut vivement appuyé auprès de Colbert par Charles Perrault, son frère, qui était employé dans son ministère. (Voy. 1846, p. 278.) Nous avons raconté avec détails comment le projet de Le Vau, envoyé à Nicolas Poussin, qui était alors à Rome, fut amèrement critiqué par les maîtres italiens, et comment ensuite, sous l'influence de l'abbé Benedetti, ami de Colbert, le Bernin fut appelé à Paris pour achever le Louvre.

Louis XIV écrivit lui-même à Bernin le 11 avril 1665, en lui envoyant son portrait enrichi de diamants d'une valeur de 3 000 écus. De plus, craignant sans doute de déplaire au pape, le grand roi se crut dans l'obligation de solliciter son consentement au départ du Bernin, ce que Mazarin n'avait pu obtenir du pape Urbain VIII. Voici dans quels termes Louis XIV écrivit à Alexandre VII :

« Très saint Père,

» Votre Sainteté m'ayant fait remettre deux dessins pour mon palais du Louvre de la main d'un artiste aussi célèbre que le cavalier Bernini, je devrois plutôt la remercier de cette grâce que lui en demander une nouvelle. Cependant, comme il s'agit d'un palais qui sert depuis plusieurs siècles de résidence aux rois les plus zélés pour le Saint-Siége parmi ceux de la chrétienté, je crois devoir recourir à elle en toute confiance. Je supplie donc Votre Sainteté, si son service n'en souffre pas, d'ordonner au chevalier Bernini de venir en France pour y faire exécuter son projet. Votre Sainteté ne pourroit me faire une plus grande faveur dans la circonstance actuelle. J'ajouterai même qu'elle n'obligera personne qui soit avec plus de vénération et plus cordialement que moi,

» Très saint Père,

» Votre très dévoué fils,

» LOUIS. »

A Paris, ce 18 avril 1665.

Bernin se décida donc à quitter Rome. On sait que son voyage en France jusqu'à Paris fut une marche triomphale. (Voy. Table des dix premières années.) Le 2 juin 1665, il fut présenté à Louis XIV, au château de Saint-Germain-en-Laye. Le roi lui assigna de suite un traitement de 3 000 louis d'or (environ 66 000 fr.), et à Mathias Rossi, son élève, 6 000 livres (environ 11 000 fr.), et, en outre, une table de plusieurs couverts.

Mathias, chargé par le Bernin de vérifier les alignements et les nivellements du Louvre pris par les architectes de Paris, eut à signaler quelques inexactitudes dont il ne manqua pas de manifester malignement sa surprise. Les architectes français, fort mécontents déjà de voir un étranger venir les supplanter en s'emparant de travaux auxquels ils avaient droit de prétendre, furent d'autant plus blessés d'être accusés d'inexactitude, qu'on semblait ainsi suspecter ou leur capacité, ou leur bonne foi. Les partisans de Perrault surtout entretinrent le mécontentement.

Bernin fit exécuter un modèle en relief de son projet. Colbert n'en fut pas émerveillé, et les Perrault ne manquèrent pas d'en faire ressortir tous les défauts.

Néanmoins Bernin se mit à l'œuvre, et commença par détruire les fondations établies par Le Vau. D'après ses plans, il devait réunir au Louvre tout le terrain compris entre ce palais et le Pont-Neuf; il créait là une vaste place entourée de bâtiments; au milieu de cette place, sur un rocher de cent pieds de haut, il eût élevé une statue colossale du roi; des statues de nymphes et de fleuves se seraient groupées sur ce rocher, et de leurs urnes se seraient échappés des torrents d'eau qui se seraient ensuite répandus dans la ville.

Du côté du nord, Bernin réunissait par une galerie les bâtiments des Tuileries avec ceux du Louvre, comme ils l'étaient déjà du côté de la rivière; projet qui a toujours été reproduit depuis, et qui a même reçu un commencement d'exécution jusqu'à la rue de Rohan. Mais le plus grand défaut de son projet était la transformation qu'il faisait subir à



(Règne de Louis XIV.— Colonnade du Louvre.)

la cour du Louvre en plaçant dans les angles quatre grands escaliers. De cette façon, cette belle cour eût été notablement réduite, et elle eût eu alors la forme d'une croix grecque. En un mot, Bernin ne montrait aucun respect pour l'ancien palais; et s'il lui eût été donné d'exécuter ses plans, c'en eût été fait de ces admirables façades de Lescot et des sculptures de Goujon et de Paul Ponce. Du côté de Saint-Germain-l'Auxerrois, Bernin avait projeté une façade mesquine à laquelle deux étages de fenêtres superposées donnaient une apparence d'habitation ordinaire. Tout, en un mot, dans ces plans se ressentait de la vieillesse de cet auteur : Bernin était âgé alors de plus de soixante-huit ans, et quelque gigantesque que fût son projet d'achèvement du Louvre, on n'y trouvait plus la vigueur de conception qui caractérise les colonnades de Saint-Pierre et la place Navonne.

Louis XIV et Colbert étaient loin d'être satisfaits. Le Bernin ne tarda pas à s'en apercevoir. Il exprima le désir de retourner à Rome, sur le prétexte que le climat de la France était contraire à sa santé. On s'empressa de le prendre au mot, et on le laissa partir comblé de dons et d'éloges plus flatteurs que sincères. On se rappelle que Colbert lui fit donner 3 000 louis pour son voyage, plus une pension de 12 000 francs, et une de 6 000 pour son élève Mathias.

Le Bernin parti, le champ resta libre, et Perrault, dont le projet avait toujours plu à Louis XIV, fut choisi pour achever le Louvre. Les fondations du Bernin subirent le même sort que celles de Le Vau : elles furent détruites, et, le 17 octobre 1665 Louis XIV posa la première pierre des nouvelles fondations. On y enferma une boîte en bronze dans laquelle étaient renfermées plusieurs médailles du même métal et une inscription ainsi conçue :

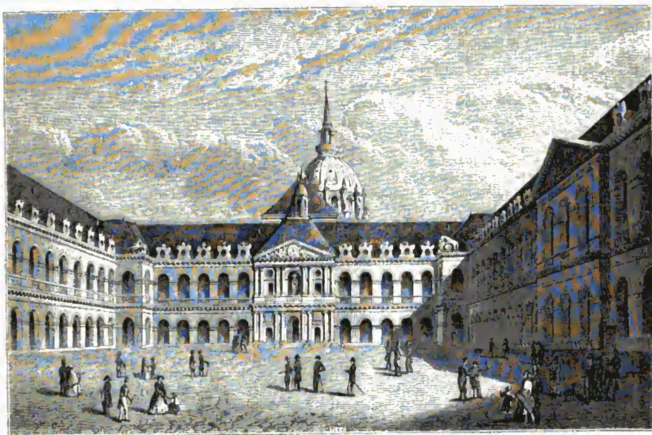
> Louis XIV, roi de France et de Navarre, après avoir dompté ses ennemis, donné la paix à l'Europe et soulagé ses peuples, résolut de faire achever le royal bâtiment du Louvre, commencé par François I[er] et continué par les rois suivants. Il fit travailler quelque temps sur le même plan; mais, depuis, ayant conçu un dessin plus grand et plus magnifique, et dans lequel ce qui avoit été bâti ne put entrer que pour une petite partie, il fit poser ici les fondements de ce superbe édifice, l'an de grâce 1665, le 17 du mois d'octobre. Messire Jean-Baptiste Colbert, ministre secrétaire d'Etat et trésorier des ordres de Sa Majesté, étant alors surintendant de ses bâtiments.

Les travaux furent poussés avec une grande activité. La colonnade, élevée dans l'espace de cinq années, fut terminée

en 1670. Claude Perrault avait tenu à n'employer que de très belles pierres : il était parvenu à se procurer dans les carrières de Trossy, à Meudon, deux morceaux d'une dimension extraordinaire qui lui permirent de faire les deux corniches rampantes de son fronton d'un seul morceau chacune. Ces corniches n'avaient pas moins de 54 pieds de long, 8 de large et 18 d'épaisseur, et il s'agissait de les monter et de les poser à une hauteur de plus de 100 pieds. Ce fut un nommé Quiclin, charpentier, qui combina à cet effet un échafaud très ingénieux.

D'après le projet de Perrault, les pavillons d'angle de la colonnade devaient être surmontés d'un attique, et la balustrade supérieure, ainsi que le fronton, auraient été couronnés de trophées et de statues ; mais, depuis, on renonça à ces divers compléments.

Quel jugement faut-il maintenant porter sur cette œuvre si renommée de l'architecture française dont le public s'exagère outre mesure la véritable valeur ? Perrault, sous l'influence de l'entraînement général qui reportait alors toutes les idées vers l'antiquité, ne crut pouvoir mieux faire que d'emprunter aux temples de Rome les colonnes les plus riches et les plus grandes pour en orner le frontispice du palais qu'il était appelé à terminer, oubliant ainsi qu'il ne s'agissait pas d'une construction neuve, mais seulement de l'achèvement de bâtiments déjà commencés. Pas plus que Bernin, il ne tint compte de ce qui existait et il ne chercha nullement à se raccorder avec l'ordonnance des trois côtés de la cour, en partie déjà construits. Il en résulta naturellement un désaccord complet entre l'architecture du Louvre de Lescot et celle de Perrault. La façade de la colonnade



(Règne de Louis XIV.— Cour d'honneur de l'Hôtel des Invalides.)

n'est effectivement qu'un véritable placage, sans relation aucune ni avec l'intérieur de la cour ni avec la distribution des différentes pièces du premier étage ; si bien que Perrault n'avait même pas pu ouvrir de fenêtres sous son portique, dans l'impossibilité où il se fût trouvé de les faire coïncider avec celles de la façade sur la cour. En outre, le niveau de la corniche supérieure de la façade de Perrault dépassant de beaucoup celui de l'attique de Lescot, il fallut chercher un moyen de dissimuler cette choquante irrégularité, et ce fut en substituant un troisième ordre à l'élégant attique du Louvre de Henri II qu'on y est parvenu. Il est à regretter que cette modification de l'ordonnance des trois étages de la cour n'ait pas eu uniquement lieu sur cette façade, et que plus tard on se soit cru obligé d'opérer une déplorable mutilation en démolissant une partie de l'attique décoré des belles sculptures de Paul Ponce, pour le remplacer par ce troisième ordre, qui est certes bien loin de produire un effet aussi satisfaisant.

Il est juste de convenir que la colonnade du Louvre est véritablement empreinte d'un certain caractère de grandeur et de noblesse ; que son aspect est imposant et monumental ; mais il faut en même temps reconnaître que ce portique au premier étage est sans but, que ces énormes colonnes sont tout-à-fait disproportionnées avec les autres parties du palais, et que leur accouplement est d'un mauvais effet. De plus, ces formes architecturales n'étant aucunement en rapport avec la nature de nos matériaux, on a été obligé de recourir dans la construction à des moyens artificiels et contraires aux principes simples et rationnels de l'art de bâtir. Ce n'est qu'à l'aide d'armatures en fer de toute espèce qu'on a pu consolider cette façade, et encore n'est-on pas parvenu à prévenir certains effets fâcheux qui se sont manifestés dans les plafonds.

L'interruption du plain-pied de la galerie, occasionnée par la surélévation de la porte principale, est un défaut capital auquel on a cherché à remédier depuis.

Malgré les justes et nombreuses critiques auxquelles donnera toujours lieu l'œuvre de Perrault, la colonnade du Louvre fut tout d'abord considérée comme une merveille, et l'influence qu'elle exerça sur l'architecture, non seulement en France, mais en Europe, fut si grande et si réelle qu'elle dure aujourd'hui même.

N'est-ce pas évidemment la colonnade du Louvre qui a inspiré les bâtiments de la place Louis XV, la place Ven-

dôme, la Monnaie, et, plus récemment, la Bourse et la Madeleine? Depuis Louis XIV, les architectes français s'imaginèrent qu'on ne pouvait faire du grandiose qu'à l'aide de grandes colonnes. Cette fausse idée les a souvent entraînés à faire des édifices d'un caractère faux et d'un style tout-à-fait en désaccord avec leur destination.

On était exclusivement préoccupé de faire ce qu'on appelait de la grande architecture, sans s'inquiéter de la nature des matériaux dont on pouvait disposer, ni des convenances auxquelles on était appelé à satisfaire, ni du caractère particulier à imprimer à tel ou tel édifice, en raison de l'usage pour lequel il était élevé; les façades extérieures semblaient être considérées comme de grandes enveloppes dans lesquelles on pouvait renfermer plus ou moins bien tel ou tel établissement public, pourvu que la physionomie générale fût pompeuse et solennelle.

Le développement que Perrault avait donné à sa façade orientale du Louvre l'obligea à reconstruire celle sur le quai, beaucoup en avant de celle commencée par Le Vau, et telle qu'on la voit aujourd'hui : ce corps de bâtiment se trouva ainsi doublé, et le nouveau mur fut établi sur celui des fossés du Louvre de Charles V. Cette façade est la conséquence de la colonnade; c'est la même ordonnance dans laquelle Perrault fit entrer les deux étages déjà existants.

Ce fut aussi sur les dessins de Perrault que l'on éleva, dans le faubourg Saint-Jacques, un édifice destiné à l'Observatoire royal. Cet édifice, commencé en 1667, fut terminé en 1672. Extérieurement, l'Observatoire de Perrault offre un caractère assez convenable pour sa destination; mais les dispositions intérieures ont toujours été très imparfaites, Perrault n'ayant pas voulu suivre les indications qui lui avaient été données par Cassini. Le corps de bâtiment principal de l'Observatoire n'était donc, à proprement parler, qu'un édifice de vaine représentation, et ce n'est qu'en lui faisant subir de notables modifications qu'on a pu l'approprier aux exigences de la science. L'Observatoire a été planté sur la méridienne de Paris. Cet édifice offre cette particularité très remarquable dans sa construction, qu'il est bâti totalement en pierre sans fer ni bois.

Perrault, dont le mérite, comme architecte, fut mis en question par l'envie, voulut prouver qu'il n'était pas seulement propre à la pratique de son art, mais qu'il pouvait aussi en analyser les théories. Il publia, à cet effet, une traduction de Vitruve qui eut un grand succès à cette époque, mais qui manque d'exactitude dans de nombreux passages.

Si la colonnade du Louvre est réellement l'œuvre d'architecture capitale du siècle de Louis XIV, en raison de l'influence qu'elle a exercée, non seulement en France, mais dans toute l'Europe, il en est cependant d'autres toutes différentes qui ne sont ni moins importantes, ni moins remarquables; de ce nombre est l'Hôtel royal des Invalides.

HOTEL ROYAL DES INVALIDES.

(Voy. la Table des dix premières années.)

L'Hôtel royal des Invalides, cette belle création de Louis XIV, à laquelle Louvois contribua, a été commencé sur les dessins de Libéral Bruant, le 30 novembre 1671. C'est un édifice complet dans son ensemble et dans toutes ses parties. La disposition générale en est large, commode et monumentale tout à la fois : la cour d'honneur, quoique d'une architecture simple, est d'un aspect imposant et présente un grand caractère d'unité; les portiques sont vastes, les escaliers, bien placés aux quatre angles, sont spacieux et commodes; les réfectoires, décorés de peintures à fresque, représentant les principales batailles de Louis XIV, sont bien appropriés à leur destination; la chapelle destinée aux soldats invalides est bien disposée et en harmonie avec le reste de l'édifice; les tribunes, ménagées au-dessus des bas côtés, lui donnent une physionomie particulière que complète encore la réunion des drapeaux ennemis appendus à la voûte. Le dôme fut ajouté postérieurement et bâti par Jules Hardouin Mansart. Il est regrettable que la communication entre ce dôme et la chapelle de l'Hôtel ne soit pas mieux établie. (Voy. 1846, p. 109.)

Voici comment Louis XIV s'exprimait dans le fameux édit qui constitua d'une manière définitive l'institution de l'Hôtel des Invalides. Après avoir remercié Dieu d'avoir donné à la France la paix des Pyrénées, « Il a, dit-il, occupé tous les loisirs que cette paix lui a donnés à réparer les maux causés par la guerre, etc. » Puis il continue : « Nous avons estimé qu'il n'étoit pas moins de notre piété que de notre justice de tirer hors de la mendicité les pauvres officiers et soldats de nos troupes, qui, ayant vieilli dans le service, ou qui, dans les guerres passées, ayant été estropiés, étoient non seulement hors d'état de continuer à nous en rendre, mais aussi de rien faire pour pouvoir vivre et subsister, et qu'il étoit bien raisonnable que ceux qui ont exposé librement leur vie et prodigué leur sang pour la défense et le soutien de cette monarchie, et qui ont si utilement contribué aux gains des batailles que nous avons remportées sur nos ennemis, aux prises de leurs places et à la défense des nôtres, et qui, par leur vigoureuse résistance et leurs généreux efforts, les ont réduits souvent à nous demander la paix, jouissent du repos qu'ils ont assuré à nos autres sujets, et passent le reste de leurs jours en tranquillité, etc... Après un mûr examen, ajoute Louis XIV, nous n'avons pas trouvé de meilleur moyen que celui de faire bâtir en quelque endroit commode et proche de notre bonne ville de Paris, un hôtel royal d'une grandeur et espace capable de recevoir et loger tous les officiers, soldats, tant estropiés que vieux et caducs de nos troupes, et d'y affecter un fonds suffisant pour leur subsistance et entretènement. »

L'institution de l'Hôtel royal des Invalides suffirait à elle seule à illustrer tout un règne; il n'est pas de fondation dont la France ait le droit d'être plus fière; il n'en est aucune qui excite à un aussi haut degré l'admiration et l'envie de l'Europe. L'immortel auteur de l'Esprit des Lois, Montesquieu, a dit : « La terre n'a pas de lieu plus respectable que ce temple consacré au malheur individuel comme à la gloire publique, sous le nom d'Hôtel des Invalides... J'aimerais autant avoir fait cet établissement, si j'étais prince, que d'avoir gagné trois batailles... »

LA MER.

Que le monde, dit-il, est grand et spacieux!
Le Rat et l'Huître.

INTRODUCTION.

Nous autres bonnes gens de l'intérieur des terres, nous qui jusqu'à l'âge de vingt ans peut-être n'avions vu d'autre Océan que notre Loire ou notre Seine, nous nous rappelons encore le temps où un voyage de soixante ou quatre-vingts lieues était un grand voyage. Il n'y avait point alors de bateaux à vapeur, point de chemins de fer pour nous voiturer à raison de quarante à cinquante kilomètres par heure, rien que de lourdes diligences faisant honnêtement leurs deux lieues à l'heure; et pourtant, que nous étions fiers en pensant que, plus lents encore, nos pères ne faisaient en voyage que vingt-cinq ou trente lieues chaque jour, et passaient trois ou quatre nuits dans les auberges pour aller seulement à cent lieues de leur logis! C'était pour nous un voyage projeté longtemps d'avance que d'aller voir la mer, que d'aller vérifier par nous-mêmes tout ce qu'on nous avait dit de la grandeur des navires, de la fureur des vagues et de la figure bizarre des animaux marins. Arrivés là un beau jour, nous ne trouvions point ce qu'on nous avait dit, point de navires grands comme des églises; il n'y avait que quelques bricks, quelques trois-mâts qui semblaient en deuil, assez mal d'aplomb sur leur

quille, et n'ayant pas de voiles au vent; point de vagues grosses comme des maisons : la mer était basse, elle était grise, à peine plissée de quelques petites vagues parallèles tout le long de la plage; point de bêtes extraordinaires, ni châtaignes de mer, ni étoiles, ni araignées de mer; à peine quelques petits crabes timides, courant de côté sur la grève. Il pouvait donc y avoir un peu de désenchantement d'abord; mais bientôt nous regardions d'une autre manière; la marée avait monté, la vague était plus forte, elle venait se briser en écume blanche le long des rochers; le vent plus vif avait courbé en volute la cime de ces petites vagues, ou les avait couronnées de légers flocons comme la laine étirée sous la main du cardeur; puis la mer, naguère silencieuse, faisait entendre sa grande voix qui retentissait au fond de nos âmes en les remplissant de crainte et d'admiration pour le souverain maître de toutes choses, pour cette puissance divine qui a dit à l'Océan : « Tu viendras jusqu'ici, et tu n'avanceras pas davantage. » Et nous frémissions d'enthousiasme en voyant dans le lointain la vague qui s'avance d'un mouvement uniforme, grandissant, grandissant comme si elle devait nous engloutir, puis qui décroît à mesure que la profondeur devient moindre sur la grève, et qui finit enfin comme une mince lame d'eau soulevée par la force d'impulsion, et retombant tout-à-coup sur elle-même. Quelquefois l'impulsion, rendue plus forte par le vent, amenait jusqu'à nos pieds la vague expirante; et quelquefois aussi, à l'instant où nous croyions braver encore cette vague, retrouvant un reste de sa force primitive, elle s'élançait en remontant le long de nos jambes, comme si les ondins des fables germaniques se fussent réunis pour folâtrer sous nos yeux. Quel grand spectacle, bien différent de cette scène agitée et variée, nous avions ensuite quand le soir, du haut de la falaise, nous contemplions les derniers rayons du soleil réfléchis par l'immense plaine de l'Océan! c'était encore le même sentiment de l'infinie grandeur de Dieu, mais avec une nuance différente. Ce repos du soir, ce terme de la journée, image du terme de notre vie, ce bruit lointain des flots, ramenaient dans notre pensée le souvenir des objets de nos affections avec une teinte vague de tristesse.

Le lendemain, c'était encore un autre spectacle : la mer commençait à baisser, et chaque vague laissait plus découverte la plage parsemée de débris d'algues, de coquilles, de zoophytes. Çà et là on voyait une de ces grosses méduses demi-transparentes, qui, dans les eaux, flottent comme des fleurs suspendues sous une ombrelle en forme de champignon, et qui gisent, abandonnées par les eaux, comme une masse d'empois conservant l'empreinte du vase où elle s'est figée. D'abord on ne distinguait rien de vivant; après quelques instants, une coquille de buccin commençait à se mouvoir et se mettait en marche pour regagner les eaux; c'était un Bernard-l'ermite, sorte de crustacé parasite, qui transportait sa maison d'emprunt; puis un ophiure, que sa couleur grise dérobait d'abord à la vue, ou bien une de ces maigres étoiles à cinq rayons longs et minces comme des queues de lézard, qui commençait à s'agiter, à serpenter de ses cinq membres. Soulevait-on quelques pierres, on trouvait dessous des crustacés, des oursins, de petits poissons même, qui s'étaient réfugiés sous cet abri; et plus loin, dans quelques flaques d'eau, se trouvaient des crevettes et divers animaux nageurs. Les roches, peu à peu découvertes, offraient bien d'autres sujets d'admiration, soit que leur surface nette et encore humide laissât voir leur structure minéralogique, soit que, couvertes de fucus ou varechs entremêlés de coquilles vivantes, elles nous donnassent l'idée du fond des mers mis subitement à nu comme lors du passage miraculeux des Israélites. L'industrie variée des pêcheurs et la vente de leurs récoltes appelaient aussi notre attention; mais nous revenions toujours à contempler à l'horizon la limite immuable des eaux et du ciel, et les quelques voiles blanches dont le sommet seul paraît d'abord comme un point à cette limite extrême, pour grandir à mesure que leur course rapide les rapproche du port.

Nous admirions donc de cent manières différentes, mais non comme nous l'avions imaginé d'abord, et nous nous étonnions de l'indifférence des habitants des bords de l'Océan : nous en étions presque indignés, oubliant que nous-mêmes nous ne songeons pas à admirer chaque jour les grands spectacles de la nature que l'habitude a rendus pour nous familiers. L'arc-en-ciel, la transformation et la coloration des nuages, le retour de la verdure dans nos campagnes, et bien d'autres merveilles, n'ont pas plus de pouvoir pour émouvoir la plupart d'entre nous que le spectacle des montagnes et de leurs cascades sur les habitants des vallées voisines. Oui, un spectacle n'a de prix le plus souvent qu'en raison de sa nouveauté, et, ce qui est plus triste à dire, en raison de ce qu'il a coûté. Nous-mêmes peut-être nous n'oserions dire que la longueur du voyage qui nous conduisit au bord de la mer ne fût pas pour quelque chose dans l'exaltation du sentiment que nous avons éprouvé au terme de notre course. Quoi qu'il en soit, nous ne prétendons rien apprendre à ceux qui depuis leur enfance ont vu la mer et toutes ses beautés; mais nous voulons adresser quelques simples avis à ceux qui, comme nous, et comme certain rat « de peu de cervelle, » auront pris bravement un jour la résolution d'abandonner leur trou pour visiter « le maritime empire. » La facilité si grande des voyages aujourd'hui, l'attrait des bains de mer, du casino, des courses de chevaux sur la grève, voilà plus qu'il n'en faut pour conduire aux bords de la mer nombre de nos lecteurs, sans compter le motif de santé, ce motif si complaisant qui les conduira peut-être un jour aussi dans les Alpes ou les Pyrénées. C'est pour vous, lecteurs privilégiés, et un peu aussi pour les autres, que nous écrirons quelques chapitres d'études sur la mer destinés à vous guider dans vos promenades sur la plage pendant l'automne prochain, en vous souhaitant bien cordialement toutes les petites misères habituelles du voyage, pour que votre admiration en soit accrue d'autant à votre arrivée, comme la nôtre quand il nous fut enfin permis de répéter avec orgueil :

J'ai passé les déserts; mais nous n'y bûmes point.

N'exagérons point l'idée de la corruption de l'humanité. La partie de leur vie que les hommes donnent au vice est bien faible, comparée à la vie tout entière. Si, dans l'appréciation de la dépravation des hommes, on prend pour base leurs actions, alors même on se trompe et on leur fait tort. La justice exige qu'on fasse une large part aux opinions erronées, aux fausses idées sur les faits, aux préjugés engendrés par les mœurs dominantes, et aux habitudes insensiblement contractées dans les premières années de la vie.

DUGALD STEWART.

MINIATURES DU MOYEN-AGE

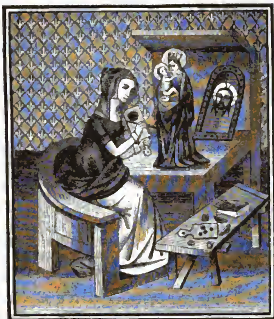
REPRÉSENTANT DES FEMMES ARTISTES.

Les deux gravures qui accompagnent cet article sont la reproduction de deux charmantes miniatures qui décorent un manuscrit de la Bibliothèque royale, intitulé des *Clères et nobles femmes* (1); ouvrage dont l'auteur est le célèbre Jean Boccace, né à Paris en 1313 d'un père florentin et d'une Parisienne. Selon toute vraisemblance, ce manuscrit fut exécuté à Paris, et vingt-six ans après la mort de l'auteur, comme le témoigne l'*exploit* ou formule qui se lit à la fin du volume : « Icy fine de Jehan Bocace le livre des femmes renommées, translaté de latin en françois en l'an de grace mil cccc et un; acompli le xij^e jour de septembre soubz le temps de très noble et très puissant et redouté prince Charles VIe, roy de

(1) Coté *supplément français*, 540; 8; 2.

France et duc de Normendie. *Deo gratias.* » Laurent de Premierfait, familier d'un conseiller de Charles VI nommé Bureau de Dammartin, qui traduisit plusieurs autres ouvrages de Boccace, passe pour être aussi le *translateur* du présent livre.

La première de ces miniatures représente, dans l'intention de l'auteur, une dame grecque; le traducteur l'appelle Yrène ou Cyrène, et, par inadvertance, il la désigne en divers endroits comme la fille, le disciple ou la femme d'un peintre nommé Cratin. Malgré la date fort reculée, comme on voit, assignée par l'auteur à l'existence du personnage, l'enlumineur du manuscrit, fidèle à la coutume universellement observée au moyen-âge, figure tout simplement une dame de son temps. Non seulement l'ameublement et le costume sont du moyen-âge, mais la prétendue païenne met la dernière main à une *Notre Dame* portant l'enfant Jésus dans ses bras; elle vient de terminer une *Sainte face*, et la tenture qui tapisse le fond de son atelier est ornée de nombreuses fleurs de lis. Il n'y a donc là aucune notion à recueillir sur le personnage en lui-même et sur l'âge auquel il appartient dans l'histoire : il ne faut demander à cette image et à la suivante que quelques indications sur la pratique des arts au moyen-âge.



(Manuscrit des femmes célèbres de Boccace; quinzième siècle.— Fig. 1. Cyrène, dame grecque, occupée à peindre.)

A cette époque, la ligne de démarcation si tranchée qui sépare aujourd'hui l'art de l'industrie n'était pas connue. Bien plus, les opérations multiples que comporte la pratique de l'une et de l'autre étaient fort souvent réunies dans la même main. Ainsi, dans la première vignette, l'artiste achève de peindre et de dorer une statuette avec des couleurs qu'elle a dû composer elle-même.

Dans la seconde peinture, l'auteur a voulu rappeler les traits d'une dame romaine, peintre distinguée, nommée Marcie. Entre autres enseignes de son art, dit son biographe, elle fit son propre portrait, « le quel tant et si entièrement, par lignes et par couleurs bien ordonnées et par habit (1) proporcionellement gardées en une table (2), se regardante en un miroir, elle pourtraict (3), que nul homme de son temps qui l'eust veue, se sa figure regardast, soudainement que ce ne fust elle, tournast en doubte. » En effet, la belle Marcie, assise devant un massif chevalet, se regarde devant un petit miroir métallique qu'elle tient d'une main, et se peint de l'autre; en sorte que cette petite scène reproduit trois fois son image.

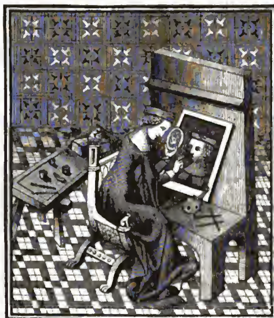
(1) Tournure et physionomie de chaque partie du corps.
(2) Panneau de bois ou autre matière plane.
(3) Ce verbe est ici au prétérit défini.

De semblables miniatures sont précieuses, en ce qu'elles expliquent d'une manière plus vive que les ouvrages écrits les procédés de peinture au moyen-âge. Parmi les écrits que l'on pourrait néanmoins consulter avec utilité pour se former une idée de l'emploi des couleurs, nous citerons la *Notice de divers arts* (1), composée vers le treizième siècle par un moine nommé Théophile, traduite et publiée récemment par M. le comte de l'Escalopier. Voici quelques passages de ce livre curieux qui se rapportent aux peintures sur parchemin :

De la couleur de chair. — La *couleur de chair*, qui sert à peindre le visage et les corps nus, se compose ainsi : prenez de la céruse, c'est-à-dire du blanc qui se fait avec du plomb; mettez-la sans l'avoir broyée, mais sèche comme elle est, dans un vase de cuivre ou de fer; placez-la sur des charbons ardents, et laissez-la brûler, afin qu'elle se change en couleur jaune ou verdâtre. Alors broyez-la, mêlez-y de la céruse blanche, du cinabre ou du sinople, jusqu'à ce que cela devienne semblable à la chair. Que ce mélange soit à votre disposition. Ainsi, voulez-vous avoir des visages rouges, ajoutez plus de cinabre; des visages blancs, ajoutez plus de blanc; des visages pâles, mettez, au lieu de cinabre, un peu de vert foncé.

Du posch. — Lorsque vous aurez couvert les corps nus de *couleur de chair*, mêlez du vert foncé et du rouge, qui s'obtient par la combustion de l'ocre; puis un peu de cinabre, et faites le *posch*, avec lequel vous indiquerez les sourcils, les yeux, les narines, la bouche, le menton, les fossettes autour des narines, les tempes, les rides du front et du cou, le pourtour de la face, les barbes des jeunes gens, les articulations des mains et des pieds, enfin tous les membres qui ressortent dans un corps nu.

Théophile traite ensuite des divers procédés nécessaires pour obtenir les ombres, les demi-teintes, les lumières, les rehauts qui se trouvent sur les nus. Il décrit ailleurs les différentes opérations relatives à la préparation de l'or battu, en feuilles, réduit en pâte, en coquilles et en encre. Il traite aussi des différentes colles, liquides et enduits propres à délayer, étendre et appliquer les couleurs, tels que la colle de peau, de fromage, de poisson, l'huile, l'œuf, la gomme, etc.



(Fig. 2. Marcie, dame romaine, occupée à peindre son portrait.)

(1) *Theophili, schedula diversarum artium.* Paris, 1843, in-4.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. Martinet, rue Jacob, 30.

LA CLOCHE DU SOIR.



(Dessin de M. Freemann, d'après C. Ruben)

Le soleil descendu à l'horizon ne jette plus qu'une pâle lueur ; le ciel, la terre, les eaux, à demi voilés par la brume transparente, effacent doucement leurs contours et semblent se confondre ; tout est silence et sérénité sur le lac, quand, au monastère éloigné, la cloche du soir élève sa voix frêle et lente.

A ce bruit, les deux rames qui faisaient glisser la barque sur les eaux tranquilles se lèvent, les mains se joignent, les fronts se découvrent, et trois prières montent en même temps vers Dieu.

Celle de l'homme d'abord, calme et presque fière :

« Dieu qui m'as protégé aujourd'hui, donne-moi également pour demain un soleil brillant et des eaux paisibles ! Je ne te demande, Tout-Puissant, ni les trésors enfouis au fond du lac, ni les vignes qui tapissent là-bas les coteaux, ni le champ de blé qui ondoie dans la plaine ; éloigne seulement de moi le *mauvais air* qui tue, laisse à mes bras leur vigueur, et mon courage suffira pour gagner, chaque jour, le pain de ceux que tu m'as confiés. »

Puis vient la prière de la femme, humble et résignée :

« Mon Dieu, encore un jour que vous avez donné à ceux que j'aime ! Encore un jour où je n'ai point vu leurs larmes ! Faites que leur lendemain soit semblable à la veille, souverain bienfaiteur ! et si chacun doit payer ici-bas son impôt de douleurs, laissez-moi payer pour eux, tandis qu'ils jouiront pour moi. »

Et entre ces deux prières s'élève celle du moine, à l'œil fixe et au front sillonné :

« Maître, voici un pas de fait vers la céleste demeure, voici quelque chose d'enlevé au fardeau des jours ! Combien de fois faudra-t-il encore voir mourir et renaître ton soleil? L'exil est triste, l'épreuve a été douloureuse ! Ne me feras-tu point voir bientôt la terre promise où le jour n'a point de déclin ? » .

Triple invocation du devoir, du dévouement et de l'aspiration, qui résume tous les nobles élans de l'âme humaine ! Car la prière est moins un recours de notre faiblesse qu'une confession de nos penchants ; c'est comme un geste du cœur adressé à Dieu. Bruyante ou silencieuse, brève ou abondante, elle ressemble aux eaux souterraines qui ne se trahissent que par endroits, mais qui coulent infailliblement au sein du rocher. Tout ce qui réveille le sentiment de l'infini, tout ce qui remue le cœur, la fait sourdre au dehors. Aussi les heures de la prière n'ont-elles point été arbitrairement réglées par les mœurs ou les croyances. Une communauté d'instinct semble avoir réglé chez tous les peuples et dans tous les temps ces manifestations de la vie intérieure. C'est quand le jour recommence ou quand il finit, quand le repas ou le danger réunissent, quand la naissance, le mariage ou la mort éveillent la joie et la douleur, que la prière s'élève naturellement vers Dieu comme un encens. Dans le bruit et l'action du monde beaucoup oublient les paroles apprises, l'heure convenue ; la prière officielle peut être négligée ; mais il vient toujours une émotion ou un instant qui la font retrouver, car, pour cesser de prier, il faudrait avoir cessé d'entendre ce qui se passe au dedans de nous-mêmes.

L'AN MILLE.

(Suite et fin. — Voy. p. 2.)

Le soir du jeudi saint, dit la chronique de Soissons, une barre de fer sortit du ciel entr'ouvert, et descendit lentement, pareille aux longs sillons d'un éclair. Les maisons étaient fermées, beaucoup de gens étaient endormis ou achevaient leurs prières; mais la lumière était si vive que tout le monde en fut ébloui dans les maisons fermées aussi bien qu'en plein champ, car elle pénétra par les plus petites ouvertures. Cependant le ciel était devenu serein et pur; mais la traînée de feu se déroula tout-à-coup en forme de dragon, sa tête grossit et s'allongea, ses pieds prirent une teinte bleuâtre, et, après avoir traversé l'air pendant quelques secondes, le météore disparut tout-à-fait.

Les cierges brûlèrent alors devant les châsses des saints, et les litanies des agonisants se récitaient tout haut dans les églises; personne, dans les lieux où on avait vu le prodige, ne voulut se coucher, et la nuit se passa en prières. Le vendredi, avant le lever du jour, les fidèles se rassemblèrent dans les églises ou dans les chapelles des couvents. Des processions se formèrent, et le peuple les suivit pieds nus et la hart au cou. On sortit des villes étroites et enfumées, des monastères ou des châteaux fortifiés, et les processions, croix et bannières en tête, parcoururent les champs qui commençaient à fleurir. On s'arrêtait devant chaque Vierge, on se prosternait au pied de chaque calvaire, et là clercs et laïques entonnaient tous ensemble le *Miserere mihi* ou le *De profundis clamavi*. On voyait au fond des vallées se dérouler ces longues files de peuple qui suivaient les détours des ruisseaux brillants de feux ou les sinuosités des haies blanches de fleurs. Les processions de Rebaix et de Jouarre se rencontrèrent en un lieu qu'on appela depuis la Croix-Saint-Ayle, à égale distance des deux monastères. Alors on s'embrassa en pleurant, puis on se mit à genoux, on chanta avec grande ferveur les sept psaumes de la pénitence et les litanies des saints, et on demanda grâce au Seigneur pour cette nature qui se ranimait et pour cette terre qui se couvrait de fleurs.

Cependant les fleurs tombèrent, et l'été, sur lequel beaucoup de gens ne comptaient plus, revint avec ses fruits, peut-être même avec ses plaisirs, car rien ne justifiait plus la crainte, et la piété dut se relâcher à mesure que le danger s'éloigna. Mais un nouveau prodige vint les réveiller. Au mois de septembre il parut à l'occident une de ces grandes étoiles qu'on appelle comètes, et que l'on vit pendant près de trois mois; elle brillait, depuis la chute du jour jusqu'au chant du coq, d'une si vive lumière qu'elle éclairait plus de la moitié du ciel.

On racontait vers le même temps une histoire merveilleuse. Bien des années après la mort de Charlemagne, le troisième Othon eut un rêve dans lequel le ciel l'avertit d'enterrer en terre sainte le corps du vieil empereur. Othon vint à Aix, et s'enquit auprès des vieillards du lieu où le corps était déposé; mais le souvenir s'en était effacé, et personne ne put le lui apprendre. Alors il jeûna et pria pendant trois jours, et au troisième jour, par une inspiration divine, il fit lever les dalles et fouiller la terre sous une des nefs de l'église Sainte-Marie. Après avoir creusé longtemps, on rencontra une espèce de niche voûtée, où l'on pratiqua une ouverture étroite. L'empereur y descendit seul avec le comte de Laumelle, deux évêques et quelques moines. Charlemagne n'était pas couché, comme sont les morts ordinaires. Il était assis sur un siége d'or, la couronne en tête, le sceptre et l'épée à la main; et la couronne, le sceptre et l'épée étaient de l'or le plus pur. Quand ils furent tout près de lui, l'empereur et les siens plièrent le genou, et sentirent une odeur très forte. Cependant le corps était sain et parfaitement conservé. Seulement les ongles de ses doigts avaient déchiré les gants de peau dont ses mains étaient revêtues, et étaient parvenus à une longueur extraordinaire; ce que voyant, Othon d'Allemagne les fit couper pieusement sous ses yeux. Entre ceux qui avaient suivi l'empereur, il y avait un chanoine du lieu nommé Adalbert, qui était d'une stature colossale et d'une force merveilleuse. Cet homme prit la couronne de Charlemagne et se la mit sur la tête, comme pour l'essayer; mais sa tête fut trop petite, ou le cercle de la couronne trop large pour elle. Il mesura sa jambe avec celle du vieux roi : elle était plus courte de beaucoup et se brisa à l'instant, comme par une vengeance du ciel. Il survécut quarante ans à ce malheur, et fut toujours faible et malade jusqu'à l'heure de sa mort. Quant au corps de Charlemagne, l'empereur le fit revêtir de vêtements blancs et transporter, aux yeux de tout le peuple, dans la nef droite de l'église, où il fut enterré sous l'autel de Saint-Jean-Baptiste. On plaça au-dessus de son corps une châsse d'or d'un travail admirable, et elle devint célèbre par les miracles qui s'y faisaient en grand nombre. L'empereur laissa tout ce qu'il avait trouvé dans le tombeau de Charlemagne, à l'exception d'une petite croix d'or, qu'il porta au cou toute sa vie, et du trône d'or, qu'il échangea avec un roi des Slaves nommé Batis contre les reliques de saint Adalbert le Martyr; mais cela même fut blâmé, et on assure que le vieil empereur lui apparut une nuit, et lui prédit qu'il régnerait sans gloire et qu'il mourrait sans héritiers.

Voilà comme on s'effrayait en l'an mille de l'ère chrétienne; il fallut plusieurs années pour dissiper ces terreurs sans objet et rassurer ces âmes superstitieuses. Mais après ce temps de crise, la terre semble reprendre une vie nouvelle; elle se ranime par degrés, comme la campagne après un orage, aux premiers rayons du soleil. Les fondations se multiplient, la piété revêt toutes les formes, se produit sous tous les aspects, depuis les ladreries isolées au sommet des montagnes jusqu'aux maisons de refuge ouvertes, au sein des villes, à la vieillesse et à la souffrance; depuis la cathédrale gothique, audacieux élan vers un autre monde et une autre vie, image de la cité divine, construite sur la croix, sur le triangle et l'ellipse, symboles poétiques de l'infini, jusqu'à l'humble chapelle de pierre qui s'élève au bord de la route, et dont la petite croix rouillée se perd dans le feuillage du tilleul qui l'abrite. Chose singulière! la reconnaissance produisit le même effet que la frayeur. Les monastères se remplirent de la population des campagnes, les abbayes de prêtres et de moines, et, dépouillant ses vêtements souillés, dit un chroniqueur, la terre revêtit la robe blanche des églises.

DES PIERRES DRUIDIQUES.

(Voy. les Tables des années précédentes.)

Une ancienne loi, renouvelée dans le recueil de Moïse, défendait de consacrer au culte d'autres pierres que des pierres brutes ou non taillées. — « Si tu m'élèves un autel de pierres, dit Jéhovah dans l'Exode, tu ne le feras point avec des pierres taillées : si tu y mets le ciseau, il sera souillé (chap. XX). » Moïse, dans le Deutéronome, répète le même commandement quand il donne au peuple ses instructions sur le passage du Jourdain : « Tu élèveras là un autel au Seigneur ton Dieu avec des pierres que le fer n'aura point touchées, avec des roches informes et non polies; et tu y offriras des holocaustes au Seigneur ton Dieu (chap. XXVII). » C'est un ordre que suit Josué, comme on le voit dans le livre qui porte son nom; et sur le mont Hebal s'élève par ses soins un autel formé de pierres brutes, « comme l'avait ordonné Moïse, le serviteur de Dieu, aux fils d'Israël, et comme il est écrit dans le livre de la loi de Moïse, un autel de pierres brutes que le fer n'avait point touchées; et il y offrit des holocaustes au Seigneur, et y sacrifia des victimes de paix (chap. VIII). »

Ces monuments, formés tout simplement de pierres brutes, étaient de la même famille que ceux qu'érigeaient nos ancê-

tres. La loi antique conservée dans le code de Moïse était aussi celle du code des druides, comme elle avait été celle de tous les peuples primitifs, liés par des rapports plus ou moins prochains de parenté avec la célèbre tribu de pasteurs que l'histoire nomme par excellence les patriarches. Ce qui distingue les druides, c'est donc moins cette ordonnance singulière d'architecture que la fidélité avec laquelle ils y ont adhéré, tandis que toutes les nations, à mesure que la civilisation les gagnait, l'abandonnaient successivement. Que l'on compare, en effet, la description du temple de Salomon avec le rude précepte de Moïse sur la construction des autels, et l'on estimera tout de suite le changement éprouvé par Israël entre la conquête de Chanaan et les premiers temps de la monarchie. Les Gaulois, au contraire, soutenus par cette fidélité aux traditions qui semble former un de leurs caractères propres, s'abstenaient encore, à l'époque où les Romains pénétrèrent dans leur pays, d'élever à Dieu des édifices fermés. Ils ne connaissaient, comme la tribu d'Abraham, d'autres temples que les arbres, et d'autres autels que les pierres brutes. Il est probable qu'ils étaient guidés non seulement par l'aveugle respect de l'antiquité, mais par un sentiment analogue à celui dont les Perses se targuaient quand ils détruisirent les temples de la Grèce, à savoir, que tout devait être ouvert à la divinité, et qu'elle ne se laissait point emprisonner dans des murailles. Qui n'admirerait, en effet, la justesse de la prévoyance qui avait inspiré aux législateurs une telle institution? Toute l'idolâtrie païenne est née de l'abus des temples et des images chez des peuples trop peu spiritualisés pour que la religion n'eût rien à redouter chez eux des magnificences de l'art.

Mais si la Gaule, comme ayant gardé plus longtemps qu'aucune autre nation l'usage de ces constructions, en offre naturellement à nos yeux le plus grand nombre, ce n'est pourtant pas à elle qu'il faut demander les données les plus propres à nous les faire connaître. Elle nous montre de tous côtés ces pierres vénérables, mais avec un geste silencieux. Elle ne nous permet pas de douter que ce ne soient des monuments, mais elle ne s'explique pas : il n'y a pas de livres, et les traditions orales sont éteintes. En vain essaierait-on de lui adresser, au sujet de ses menhirs, de ses dolmens, de ses cromlechs, le dicton de l'Écriture : *Quid sibi volunt isti lapides?* « Que se veulent ces pierres? » personne n'a qualité pour répondre. Il en est tout autrement dans les livres hébreux. Le célèbre *quid sibi volunt* y trouve précisément sa réponse. Au passage du Jourdain, Josué ordonne de prendre dans le lit du torrent douze pierres brutes, en symbole des douze tribus, et de s'en servir pour construire, en les déposant sur le sol, un monument commémoratif sur l'emplacement du camp : c'est ce que nous nommerions aujourd'hui un cromlech. « Et il leur dit : Allez devant l'arche du Seigneur votre Dieu, au milieu du Jourdain, et emportez de là chacun sa pierre sur ses épaules, selon le nombre des fils d'Israël, afin que ce soit un monument parmi vous; et quand demain vos fils vous interrogeront, disant : *Que se veulent ces pierres?* vous leur répondrez : Les eaux du Jourdain se sont séchées devant l'arche d'alliance du Seigneur à son passage : c'est pourquoi ces pierres ont été posées en monument des fils d'Israël pour l'éternité (chap. IV). » Ainsi, voilà l'histoire écrite d'un cromlech. Suivant la tradition, on en avait construit un autre, pour servir également de témoignage, dans le lit même du Jourdain, au lieu où l'arche avait passé. « Josué, dit le texte, posa douze autres pierres dans le lit du Jourdain, au lieu où s'étaient arrêtés les prêtres qui portaient l'arche d'alliance; et elles y sont encore aujourd'hui (ibid.). » C'étaient là des monuments faits pour durer en effet éternellement, suivant l'expression du texte sacré, car ils ne pouvaient tenter l'avidité de personne, et il n'aurait pas fallu moins de peine pour les détruire qu'ils n'en avaient demandé pour s'élever : on ne déplace pas facilement, et l'on ne peut briser non plus qu'avec travail d'énormes pierres.

Les pierres dressées pour servir de témoignage n'étaient pas toujours aussi nombreuses que dans les cromlechs de Josué. On voit que souvent on se contentait d'une seule pierre dressée dans le sens de sa longueur, à la manière de nos menhirs. C'est ce dont on trouve un mémorable exemple dans l'histoire de la vision de Jacob. « S'étant réveillé de son sommeil, Jacob s'écria : Vraiment, le Seigneur est en ce lieu, et je l'ignorais; et, s'effrayant : Que ce lieu, dit-il, est terrible! il n'est pas autre chose que la maison de Dieu et la porte du ciel. Se levant donc au matin, il prit la pierre qu'il avait mise sous sa tête, et il la dressa en monument, et il versa de l'huile dessus. » Il changea le nom de ce lieu, qui était Luza, pour lui imposer celui de Bethel, qui rappelait sans doute dans sa langue la vision qu'il y avait eue; et alors il fit un vœu solennel à Jéhovah sur ce monument : c'est que, s'il retournait sain et sauf dans la maison de son père, cette pierre du témoignage deviendrait sacrée. « Si je retourne heureusement à la maison de mon père, dit-il, le Seigneur sera mon Dieu, et cette pierre que j'ai érigée en monument s'appellera la maison de Dieu; et de tout ce que tu m'auras donné, je t'y offrirai la dixme (*Gen.*, chap. XXVIII). » Ce passage est d'un grand intérêt, car il nous montre le menhir non pas seulement avec un caractère politique ou historique, mais avec un caractère essentiellement religieux. Cette pierre commémorative, dressée toute brute sur sa pointe, devient pour le patriarche la maison de Dieu. C'est le nom qu'il lui donne, et c'est une consécration que Jéhovah reconnaît. Dans le nouveau songe qui survient à Jacob chez Laban, et qui détermine son départ, le Seigneur lui dit en effet : « Je suis le Dieu de Bethel, où tu m'as oint une pierre et fait un vœu (Ib., chap. XXXI). »

Ce menhir se rapproche du caractère de ceux qu'avait dressés dans les mêmes lieux l'aïeul de Jacob. Les autels sur lesquels sacrifiait Abraham n'étaient effectivement que des pierres brutes, et Moïse, en ordonnant à Josué la construction d'un autel de pierres brutes, ne faisait que suivre l'antique tradition apportée par ses pères de l'intérieur de l'Asie. Quand Abraham veut immoler son fils sur le sommet de la montagne, il se procure immédiatement un autel en consacrant une pierre. On le voit, dès son arrivée sur la terre de Chanaan, dresser des autels du même genre à Sichem et à Mambré. Celui de Sichem demeura longtemps célèbre. C'est à côté de la pierre d'Abraham, et sous la protection des mêmes chênes sacrés, que Josué, au moment de mourir, fit dresser par le peuple un nouveau menhir en commémoration de la conquête de Chanaan. « Josué, en ce jour, frappa une alliance, et proposa au peuple à Sichem des préceptes et des jugements; et il écrivit toutes ces paroles dans le volume de la loi du Seigneur; et il prit une pierre très grande, et il la posa sous le chêne qui était dans le sanctuaire du Seigneur, et il dit à tout le peuple : Voici, cette pierre vous sera un témoignage que vous avez entendu toutes les paroles que Dieu vous a dites (Jos., chap. XXIV). » Ainsi, en ce lieu de Sichem, où Abraham avait célébré son premier sacrifice sur la terre de Chanaan, il y avait un sanctuaire, c'est-à-dire une enceinte sacrée en plein air et des chênes, et c'était sous l'ombrage de ces chênes que le chef du peuple faisait dresser un menhir monumental en souvenir d'une réunion solennelle. Cet autel et ces chênes subsistèrent longtemps, car ils se maintinrent jusque dans les premiers siècles du christianisme. Ce fut Constantin, selon le récit d'Eusèbe, qui donna ordre de les détruire, et qui, pour mettre fin aux superstitions dont ils étaient l'objet, fit bâtir une église sur leur emplacement. Ainsi, dans la Judée primitive, on offrait des sacrifices à Jéhovah sur des pierres dressées sous l'ombrage des chênes : peut-on douter que les druides, sous leurs chênes sacrés, et sur leurs autels de pierre brute, n'aient offert à Ésus un culte du même genre?

Il ne faudrait pourtant pas croire d'après cela que tout

menhir ait été nécessairement un autel. On trouve de ces monuments chez les Hébreux avec un caractère plus politique, servant, soit à rappeler une alliance, soit à fixer une frontière. C'est encore l'histoire de Jacob qui va nous fournir un exemple d'autant plus précieux qu'il nous découvre non seulement l'usage en vigueur dans la tribu d'Abraham, mais en même temps celui des tribus de la souche primitive. Lorsque Laban, ayant surpris Jacob dans sa fuite, consent à le laisser libre et à faire alliance avec lui, Jacob lève une pierre pour servir de signe à cette alliance, tandis que Laban érige dans le même but, tout à côté, un tumulus. « Jacob prit donc une pierre et l'éleva en monument; et il dit à ses frères : Apportez des pierres; et se réunissant, ils firent un tumulus, et ils mangèrent dessus. Et Laban le nomma le tumulus du témoin, et Jacob le monceau du témoignage, chacun selon sa langue. » Ce n'étaient autre chose que des signatures de roc, déposées par chacune des parties à la surface de la terre, définies chacune par un nom propre, et, grâce à cette tradition orale, non moins persévérante que le monument lui-même, portant en elles-mêmes leur signification. On rencontre dans le Livre de Josué un autre monument de pierres brutes érigé dans un semblable dessein. C'est celui que les tribus de Gad, de Ruben et de Manassé avaient construit au-delà du Jourdain, et qui, considéré par les autres tribus comme un autel rival de celui du tabernacle, faillit amener dès lors une guerre civile. « Nous ne l'avons pas fait dans une autre pensée et intention que celle-ci, répondent ces tribus aux dix ambassadeurs des tribus de l'autre rive. Demain vos fils diront à nos fils : Qu'y a-t-il de commun entre vous et le Dieu d'Israël? Le Seigneur a posé pour barrière entre nous et vous, ô fils de Ruben et fils de Gad, le fleuve du Jourdain; par conséquent, vous n'avez point de part dans le Seigneur; et par là vos fils détourneront nos fils de la crainte du Seigneur. Mais nous avons mieux pensé, et nous avons dit : Élevons-nous un autel, non pour les holocaustes, non pour offrir des victimes, mais pour servir de témoignage entre vous et nous, entre notre descendance et la vôtre, que nous servons le Seigneur, et qu'il est de notre droit de lui offrir des holocaustes, des victimes et des hosties de paix; et demain vos fils ne diront pas à nos fils : Vous n'avez point de part dans le Seigneur; car, s'ils veulent le dire, nos fils leur répondront : Voici l'autel du Seigneur qu'ont élevé nos pères, non pour les holocaustes ou le sacrifice, mais pour notre témoignage et le vôtre. »

Il paraît que quelquefois les menhirs avaient tout simplement pour but de signaler une frontière. On sait, en effet, qu'on se servait chez les Hébreux, comme chez les Grecs et les Latins, de pierres levées plus ou moins hautes pour marquer les limites des champs. Leur rôle aux frontières n'était pas essentiellement différent : seulement il avait plus de grandeur. On en voit une trace dans cette même histoire des démêlés de Jacob et de Laban qui nous a déjà donné tant de lumière. Laban termine en effet son discours en assurant que le menhir et le tumulus formeront un monument qu'aucun des deux partis n'outrepassera jamais dans des intentions hostiles. « Que ce tumulus, dis-je, et cette pierre nous soient en témoignage, si je passe au-delà allant vers toi, ou que toi tu passes au-delà méditant quelque mal contre moi (*Gen.*, chap. XXXI). »

Enfin, quelquefois les pierres levées servaient à désigner les lieux de sépulture. C'est un usage qui subsiste encore chez les Juifs. Dans leurs cimetières, chaque tombe est surmontée d'une grande pierre, non point posée à plat, comme nos dalles funéraires, mais dressée verticalement. La tradition fait remonter cet usage jusqu'à l'époque primitive. « Rachel mourut, dit la Genèse, et elle fut ensevelie sur le chemin qui conduit à Ephrata, c'est-à-dire Bethléem; et Jacob éleva une pierre sur sa sépulture, et c'est la pierre du monument de Rachel qui existe encore aujourd'hui (chap. XXXV). » D'après ce texte, le tombeau de Rachel aurait été un simple menhir. Mais dans les temps postérieurs, soit que la piété des Israélites eût augmenté le monument, soit que, la mémoire s'en étant perdue, on l'eût confondu avec un autre, c'est plutôt à un cromlech qu'on appliquerait ce nom. Benjamin de Tudèle, dans son Itinéraire, dit que « le monument de Rachel était formé de douze pierres qui désignaient les douze enfants de Jacob. » Suivant Brocardi, dans sa Description de la terre sainte, il y aurait eu treize pierres, dont une centrale, ce qui convient très bien aussi à la figure d'un cromlech. « On avait placé sur ce tombeau, dit-il, une pyramide, et, à sa base, douze grandes pierres, selon l'ordre des noms des enfants de Jacob. » Du reste, le mot par lequel le texte de la Genèse désigne la pierre déposée par Jacob sur le tombeau de sa femme est le même dont il se sert pour les pierres de témoignage, ce qui ne peut guère laisser de doute sur l'identité des deux sortes de monument. Schindler, dans son Lexique pentaglotte, dit à propos de ce mot, que quelques traducteurs ont rendu par statue : « Une *statue* est un monument de pierre qui est érigé, soit en l'honneur de Dieu, soit en mémoire ou des personnes ou des choses. » Cette définition est succincte, mais elle est juste, en ce qu'elle indique suffisamment la diversité des objets que l'on se proposait anciennement dans les pierres levées.

Quant aux *tumulus*, dont nous avons prononcé le nom à propos de Laban, on voit par cet exemple et par quelques autres encore dans lesquels la construction est plus clairement définie, comme le monceau de lapidation de Basan, que ce genre de monuments, si ordinaire dans l'architecture celtique, était également connu chez les Hébreux. On en fit usage longtemps, car il en est question jusque dans les Proverbes de Salomon. Malgré les magnificences du temple, le peuple s'obstinait toujours à payer tribut à l'antique coutume. Par un procédé qui se retrouve également chez d'autres nations, et notamment chez les Gaulois, on augmentait indéfiniment ces amas, attendu qu'on se faisait un point de dévotion, en passant devant, d'y déposer une pierre. « Comme celui qui met une pierre sur le tumulus, dit le proverbe de Salomon, ainsi est celui qui rend honneur à l'insensé. » Le mot hébreu employé dans ce passage est *margemah*, que la Vulgate traduit avec raison, puisqu'il ne peut y avoir ici aucun doute sur la nature du monument, par *acervus Mercurii* (monceau de Mercure); et l'on sait en effet que les Latins regardaient la plupart des monuments de cette espèce, surtout ceux qui étaient sujets à cette loi perpétuelle de croissance, comme consacrés à Mercure. Les Hébreux même, du moins dans la langue des rabbins, nommaient ces constructions *merkolès*.

Toutefois il y a du doute si, par les merkolès, il faut toujours entendre des tumulus. Il se pourrait que, dans quelques cas, les merkolès aient été de véritables dolmens. Du moins y a-t-il parmi les anciens rabbins des autorités qui ne laisseraient à cet égard aucun doute si l'on devait les accepter entièrement. Sur ce mot, Rabbi Nathan dit : « Ces autels à Mercure étaient disposés de façon qu'une pierre en couvrait deux : une d'un côté, l'autre de l'autre, enfoncées en terre, et une troisième par dessus (*unus hinc, alter illinc, tertia super*). C'est la définition parfaite du dolmen. Un autre rabbin, cité par Drusius (Sepher Achmana), dit : « Le *merkolès* était composé de deux pierres surmontées par une troisième qui les réunissait. » Ces rabbins se seraient-ils trompés sur le vrai sens du mot *merkolès*, que leur définition servirait du moins à attester l'existence des dolmens sur la terre d'Israël. Peut-être, en effet, est-ce plutôt un monument de cette espèce qu'il faut attribuer à Laban qu'un tumulus proprement dit; car on voit qu'il résulte de pierres apportées par les fils de Laban, dans le même temps que Jacob fait ériger la sienne, et qu'on fait ensuite un repas dessus comme sur une table. « Et il dit à ses frères : Apportez des pierres. Ceux-ci, se réunissant, firent un *margemah*, et ils mangèrent dessus. »

Il peut sembler étrange au premier abord que ce soit dans la tradition des patriarches qu'il faille aller chercher l'explication de nos monuments les plus nationaux, puisqu'ils sont ceux qu'élevait notre race avant d'avoir reçu aucune influence des races étrangères. Mais cet étonnement cesse bientôt, si l'on réfléchit aux liaisons primitives qui ont existé dans le foyer asiatique, entre les essaims de pasteurs qui, tournant, dans leur migration, au nord de la mer Noire, sont venus



(Vue prise dans le champ de Carnac, département du Morbihan.)

sous le nom de Gaulois jusqu'à l'extrémité de l'Europe, et ceux qui, prenant plus au sud, se sont fixés, sous le nom d'Hébreux, dans les montagnes du Chanaan, arrêtés dans leur marche par la mer comme les premiers. Si les lévites avaient été aussi fidèles que les druides à la coutume primitive de ne transmettre la tradition sacrée que de bouche en bouche, sans en rien écrire, nous n'en saurions pas plus sur les pierres levées qui existent en Palestine, que nous n'en pouvons savoir sur celles qui se rencontrent en France, tant que nous n'appelons pas à notre aide le témoignage des écritures. Assurément, si l'on ne considère que le point de vue de l'art, il faut donner la supériorité aux constructions des

Grecs et des Romains, dans le goût desquels l'Europe entière a fini par entrer. Mais si l'on prend le point de vue si religieux du respect des traditions, on ne peut s'empêcher d'admirer la méthode de nos pères, qui nous a transporté sans interruption, jusqu'à la naissance du christianisme, les antiques usages du temps patriarcal. Si pour expliquer leurs monuments nous sommes obligés de revenir à l'histoire d'Abraham, réciproquement, pour nous faire une idée vive de cette histoire, nous n'avons qu'à jeter les yeux sur les chênes et sur les pierres levées de nos pères.

Tout en demeurant dans les mêmes principes d'architecture religieuse que la migration privilégiée du Chanaan, nos pères, en prenant par le développement de leur nation plus de puissance, avaient su produire des monuments d'une majesté bien différente. Au lieu de se borner à dresser des pierres d'un volume médiocre, ils étaient parvenus à se jouer avec des masses comparables aux obélisques de l'Égypte; et les générations ajoutant le travail de leurs mains à celui des générations précédentes dans ces édifices sans limites, puisqu'ils étaient sans murailles, des constructions prodigieuses avaient dû naître. C'est ce dont nos colonnades de Carnac offrent le plus merveilleux exemple qu'il y ait au monde. Elles forment un sanctuaire dont les proportions s'étaient amplifiées d'âge en âge jusqu'à une mesure extraordinaire. On évalue, en effet, à quatre mille le nombre total de ces obélisques, dont quelques uns s'élèvent à 9 et 10 mètres de hauteur, et qui, rangés parallèlement sur onze lignes, se prolongent sur une étendue de près de 3 000 mètres. Quel temple a jamais approché de cette grandeur? Et qui pourrait se défendre de l'émotion artistique et religieuse la plus profonde dans la solitude silencieuse de ces galeries d'un style si primitif, et d'un effet si solennel, quoique si austère?

LE RAMEAU DE LA RÉCONCILIATION.

CONTE POPULAIRE DE LA VALACHIE.

Un pauvre pêcheur, nommé Georges, qui ne savait le soir comment il pourvoirait le lendemain à ses besoins, venait de passer toute une nuit à pêcher sans prendre le moindre goujon. Il avait jeté de tous côtés ses filets, et en les retirant il n'y trouvait que des herbes et du sable. Fatigué de cet inutile travail, il allait l'abandonner, lorsqu'une fois enfin sa nasse se remplit. Le pêcheur l'enleva avec une peine extrême tant elle était lourde; au moment où il venait de la déposer dans sa barque, il en vit sortir un petit homme noir qui, sans autre préambule, lui dit :

— Que veux-tu me donner, si je te rends à l'instant même si riche, que désormais tu vivras dans l'abondance?

Le pêcheur, tout troublé, lui répondit :

— Je te donnerai ce que j'ai de plus cher dans ma maison.

Le malheureux, en parlant ainsi, ne songeait certes ni à sa femme, ni à son enfant, mais à son chien, à son chat, ou à son habit des dimanches. Le Diable, trop fin pour demander une explication, se hâta de conclure le marché. Il fut convenu que le pêcheur lui amènerait dans seize ans, jour pour jour, ce qu'il avait de plus cher; et pour prix de cette convention, le roi des enfers jeta dans les filets du pêcheur une telle quantité d'or, que celui-ci en remplit toute sa barque.

A l'aide de sa femme, Georges parvint à transporter son trésor dans sa cabane; puis, quelques jours après, il alla avec sa famille s'établir en ville, acheta une belle maison, se mit à vivre comme un des heureux de ce monde. Son fils allait à l'école, et s'y distinguait par son assiduité et son intelligence. Georges, au milieu des jouissances que lui procurait la fortune, tâchait d'oublier la promesse qu'il avait faite au méchant esprit. Cependant elle se représentait de temps à autre à sa pensée, et jetait un nuage sombre sur son cœur. Quand il vit son jeune enfant grandir et se développer avec ses heureuses qualités, il comprit que c'était bien là ce qu'il avait de plus cher au monde, ce que le Diable voudrait sans doute posséder; et alors, au lieu de se réjouir des caresses de l'innocente créature, il les repoussait avec terreur et quelquefois avec colère. L'époque approchait où il devait accomplir son fatal engagement, et cette terrible perspective éloignait de lui toute joie et tout repos. En vain il essaya de se tromper, de s'oublier dans les plaisirs que l'or pouvait lui procurer : une image sinistre lui apparaissait au milieu de ses banquets; une voix intérieure lui criait qu'il avait pour un vil appât vendu son fils unique, et dévoué aux enfers deux âmes à la fois. Souvent on le surprenait assis à l'écart dans une chambre obscure, la tête entre ses mains, pleurant, sanglotant, et invoquant avec de déchirantes lamentations la miséricorde de Dieu. Plus d'une fois son fils l'avait interrogé sur la cause de sa douleur, et avait tenté de le consoler. Ses questions, sa sollicitude, ses témoignages de tendresse, au lieu de calmer l'agitation du malheureux Georges, ne faisaient que l'accroître. Il s'éloignait de son fils ou lui ordonnait brusquement de se retirer. Un jour enfin celui-ci, se jetant à ses genoux, le conjura d'une voix si affectueuse et avec tant d'instances de lui ouvrir son cœur, que Georges, ne pouvant résister plus longtemps à une telle prière, lui confia son horrible secret.

Le fils s'en alla aussitôt trouver un de ses maîtres, homme sage et prudent, en qui il avait grande confiance, et, après lui avoir raconté ce qu'il venait d'apprendre, lui demanda conseil sur ce qu'il devait faire. Le maître réfléchit quelques instants, puis l'engagea à revêtir un habit ecclésiastique, à placer quelques croix sur sa poitrine, et à s'en aller lui-même bravement à l'endroit où son père devait le remettre entre les griffes du Diable.

Le jeune homme, animé d'une pieuse et ferme résolution, n'hésita pas à suivre ce conseil. Il revient chez son père, se fait indiquer le lieu où il doit trouver le satanique souverain, la route qui y conduit, et part.

Le soir, après avoir erré pendant deux heures dans une sombre forêt, il découvre une cabane qui semblait inhabitée et se dirige de ce côté. Il entre; trouve une vieille femme, et lui demande l'hospitalité pour la nuit.

— Je vous l'accorderais bien volontiers, répond la vieille, mais je crains que vous ne soyez pas ici en sûreté, car j'ai douze fils qui sont douze féroces voleurs; s'ils vous voyaient ils pourraient bien vous tuer. Cependant, si vous voulez rester, j'essaierai de vous soustraire à leurs regards.

Le jeune voyageur, n'osant pas se remettre en route la nuit, accepta cette proposition. Son hôtesse le conduisit à la cuisine, et le cacha dans le four.

Quelques moments après arrivent les voleurs, qui en posant le pied sur le seuil de la cabane flairent la présence d'un homme, et demandent à leur mère où il est. Celle-ci essaie en vain de dissimuler la visite qu'elle a reçue; les voleurs menacent de faire des perquisitions, et la vieille femme inquiète leur avoue ce qui s'est passé, et à force de supplications obtient d'eux la promesse qu'ils n'attenteront point à la vie de son protégé. Elle s'en va alors le chercher dans sa retraite et l'amène tout tremblant au milieu des douze voleurs, qui lui demandent d'où il vient et où il va. Le jeune homme leur raconte naïvement son histoire, et les brigands rient aux éclats de la sottise du pauvre garçon qui s'en va lui-même, de gaieté de cœur, chercher la retraite du Diable. Comme ils connaissaient l'entrée de cette retraite, ils indiquèrent à la pauvre victime le sentier le plus direct pour y arriver, et lui offrirent même un guide pour l'y conduire. Le lendemain, le jeune homme, que les plaisanteries des brigands n'avaient pu ébranler dans sa résolution se prépara à continuer son périlleux voyage. Au moment où il allait partir, la vieille femme s'approcha de lui, et dit :

— Si tu arrives jusqu'au Diable, demande-lui, je te prie, ce que doit faire pour expier ses crimes un homme qui a beaucoup tué et beaucoup volé; et si tu échappes au danger

qui te menace, viens, je t'en prie, me rapporter la réponse du Diable. Je voudrais que mes fils renonçassent à leur affreuse vie, et devinssent, s'il se peut, de braves gens.

— J'espère, dit l'enfant du pêcheur, que Dieu aura pitié de moi; et si je puis vous rapporter la réponse que vous désirez, soyez sûre que vous l'aurez.

Un brigand le conduisit jusqu'auprès d'une caverne fermée par une porte de fer, et s'enfuit en toute hâte. Le jeune homme frappa d'une main hardie : la porte roula à grand bruit sur ses gonds, et il vit une légion de démons tourbillonner comme des nuées de chauves-souris.

A son aspect, à l'aspect de ses vêtements religieux, de ses croix, les êtres maudits poussèrent un cri de terreur, s'éloignèrent, puis revinrent en l'injuriant et en le menaçant. Mais lui, ferme et inébranlable, les somma de faire venir leur maître, déclarant qu'il ne quitterait point le seuil de leur caverne avant d'avoir affranchi son père de l'engagement qu'il avait contracté.

Les diables, que la vue seule de ses croix tourmentait horriblement, le conjurèrent de s'éloigner; mais au lieu de s'éloigner, il fit un pas de plus de leur côté. Alors deux d'entre eux plongèrent dans l'abîme, et en rapportèrent un parchemin qu'ils lui remirent : c'était le contrat de son père.

L'intrépide jeune homme le reçut en remerciant le ciel de l'heureux succès de son entreprise. Il lui restait cependant encore un devoir à remplir, car il n'avait pas oublié la charitable femme qui lui avait donné un asile.

— Avant que je me retire, dit-il aux diables, apprenez-moi ce que doit faire pour expier ses crimes un homme qui a beaucoup volé et beaucoup tué.

Un des diables lui répondit : — Que cet homme plante en terre le bâton avec lequel il a commis son premier meurtre, qu'il l'arrose chaque jour avec l'eau dont il remplira sa bouche, et il pourra croire que ses crimes sont expiés lorsqu'il verra ce bâton reverdir et se couvrir de fleurs.

A ces mots, le voyageur s'éloigna, et s'en alla raconter aux brigands ce qui lui était arrivé. Comme témoignage authentique de la vérité de son récit, il montrait son parchemin noirci par la fumée de l'enfer et portant l'empreinte de la griffe du Diable. Les voleurs se moquèrent de la réponse que lui avaient faite les démons; mais leur mère, qui voulait tout tenter pour les arracher à leur infâme conduite, détermina le plus jeune à planter son bâton en terre; puis tous deux s'en allèrent remplir leur bouche à la source voisine, et revinrent arroser le bois desséché. Quelle fut la surprise des brigands, lorsqu'au second arrosement ils virent le bâton reverdir et pousser de petits bourgeons (1)! Tous coururent alors à la fontaine et inondèrent d'eau la plante merveilleuse. Bientôt de cette tige privée depuis longtemps de toute sève on vit sortir des rameaux; sur ces rameaux des fleurs s'épanouirent, puis des pommes d'or les remplacèrent; puis ces pommes tombèrent par terre, s'entr'ouvrirent, et de chacun de ces fruits s'échappa une colombe blanche qui prit son essor vers le ciel. A la vue d'un tel miracle, les voleurs se jetèrent à genoux, et invoquèrent avec les larmes d'un ardent repentir la clémence de Dieu. Tous, d'un commun accord, résolurent non seulement de renoncer à jamais à leurs brigandages, mais d'aller confesser publiquement leurs crimes et de se remettre entre les mains des juges. Ils se rendirent à la ville avec leur mère et le fils du pêcheur, emportant quelques rameaux et quelques pommes de leur arbre providentiel. Les juges, après avoir entendu leur récit et celui de leur jeune et pieux compagnon, leur firent grâce. Les voleurs restituèrent tous les trésors qu'ils avaient enfouis sous leur cabane, se choisirent chacun une profession, et vécurent honnêtement. Quant au pêcheur, il éprouva une telle joie en reprenant son parchemin, qu'il eût voulu la faire partager au monde entier. Pendant huit jours il donna de grandes fêtes, auxquelles il invita tous les habitants de la ville. Les pauvres, dit la chronique, ne furent point oubliés : le pêcheur leur donna une large part des trésors qu'il avait reçus du Diable. Après les tortures qu'il avait souffertes, il eut le bonheur de recouvrer la paix de l'âme, et d'acquérir par ses bonnes œuvres l'estime de ses concitoyens.

(1) Ce bâton, symbole de l'âme qui renait à la vertu, se retrouve dans plusieurs autres légendes chrétiennes, notamment dans celle de saint Bon.

SUR LES AUMONES.

A M. le Rédacteur du Magasin pittoresque.

Monsieur,

J'ai souvent observé le soin avec lequel vous vous montrez aussi sobre de latin que possible, et personne n'est plus éloigné que moi de vous en blâmer, puisque cette langue est évidemment étrangère à l'immense majorité de vos lecteurs. Cependant, si une légère exception à votre règle ne vous contrariait pas trop, j'oserais la solliciter pour deux vers latins qui furent célèbres dans les écoles du moyen-âge, et que l'excellent article que vous venez de publier sur l'esprit de miséricorde (1846, p. 405) m'a ramenés à la mémoire. Ce distique est destiné, en effet, à énumérer toutes les œuvres de miséricorde, et, en ce sens, il peut servir à compléter votre article, dont le dessein n'embrassait que les aumônes matérielles. Nos pères, et c'était assurément avec une grande profondeur de raison et de piété, n'attribuaient pas aux aumônes spirituelles une importance moins capitale qu'aux autres. Ils mettaient avec grand soin sur le même rang ces deux genres de secours par lesquels l'homme peut mériter également du prochain, et par conséquent de Dieu; et c'est ce qu'ils avaient marqué dans le distique proverbial dont il s'agit, son premier vers énumérant les aumônes matérielles, et le second les aumônes spirituelles. Du reste, en vous prenant deux lignes pour mon latin, le voici :

Visito, poto, cibo, redimo, tego, colligo, condo;
Consule, castiga, solare, remitte, fer, ora.

Ce qui signifie :

Je visite, j'abreuve, je nourris, je rachète, je vêts, j'abrite, j'ensevelis;
Conseille, corrige, console, pardonne, supporte, prie.

Avec son esprit d'analyse et son amour des nombres mystiques, la scolastique était arrivée à mettre tellement de pair les deux genres d'aumône, qu'elle distinguait sept œuvres du premier genre comme sept œuvres du second. Sous le mot de *consule*, le distique, contraint par la mesure, comprend, en effet, la double injonction de conseiller celui qui doute et d'enseigner celui qui ignore.

Si je ne craignais d'abuser, j'essaierais, monsieur, de vous donner une idée du commentaire que renferme sur ce distique la Somme de saint Thomas, qui est, comme vous le savez, un des chefs-d'œuvre du treizième siècle. Indépendamment de ce que ce commentaire a de curieux comme spécimen de la méthode qui régnait alors dans l'analyse des questions religieuses, il a l'avantage d'intéresser l'esprit à une matière pour laquelle le cœur devance si bien l'étude, qu'on n'en fait guère l'analyse.

Remontons donc un instant, si vous le voulez bien, au treizième siècle, et distinguons à la manière des scolastiques.

D'abord, il est juste, puisque les besoins du prochain sont de deux classes distinctes, se rapportant, soit au corps, soit à l'âme, de distinguer de la même manière entre les aumônes et d'en faire deux classes.

Quant à la distinction des aumônes de la première classe, elle dérive naturellement de ce que le prochain a besoin de nous, soit pendant sa vie, soit après sa mort; ce qui donne deux genres.

Le premier genre se subdivise en besoins d'une nature générale et besoins déterminés par des accidents. La première subdivision embrasse à son tour les besoins intérieurs

et les besoins extérieurs. Les besoins intérieurs sont de deux espèces, l'aliment sec et l'aliment liquide ; d'où nourrir celui qui a faim, abreuver celui qui a soif. Les besoins extérieurs sont de deux espèces également, l'abri du corps par le vêtement, et l'abri du corps par le logement ; d'où vêtir celui qui est nu, loger celui qui est sans asile. La seconde subdivision embrasse, de son côté, deux espèces d'accidents, suivant qu'ils procèdent d'une cause interne ou d'une cause externe. Si la cause est interne, ce sont les maladies ; d'où soigner les malades. Si la cause est externe, c'est la captivité, fléau heureusement rare aujourd'hui ; d'où racheter les captifs.

Le second genre, comprenant les besoins matériels après la mort, se réduit à la sépulture. L'analyse amène donc ainsi logiquement dans la première classe le nombre sept.

Dans la seconde classe, nous trouvons aussi dès le principe deux genres différents. On peut avoir besoin du secours de Dieu ou du secours de l'homme.

Le premier genre donne la prière à Dieu au nom du prochain.

Le second genre se partage en trois subdivisions, correspondant à l'intelligence, à la passion appétitive, à la conduite désordonnée. L'intelligence présente deux espèces de besoins, puisqu'elle peut être prise comme spéculative ou comme pratique. Si elle est prise comme spéculative, le besoin est l'enseignement ; d'où enseigner l'ignorant. Si elle est prise comme pratique, le besoin est le conseil ; d'où conseiller celui qui est dans le doute. Quant à la passion appétitive, son besoin principal résulte de la tristesse ; d'où consoler l'affligé. Enfin, quant à la conduite désordonnée, il y a trois points de vue : celui de la personne qui pèche, celui de la personne qui reçoit offense directe par le péché, celui de la personne qui reçoit offense indirecte et involontaire. Au premier point de vue, le besoin est la correction ; au second, le pardon ; au troisième, la tolérance pour les défauts d'autrui. On se trouve donc ramené de la sorte, dans la seconde classe comme dans la première, au nombre sacramentel.

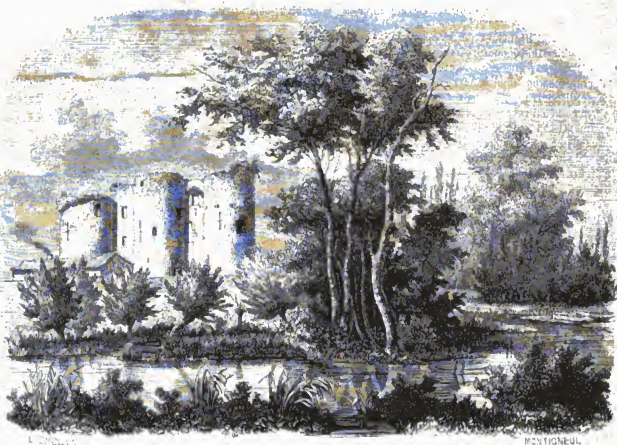
Je me hâte de terminer ce petit résumé, dont le seul caractère vous paraîtra peut-être sa sécheresse. Mais c'est justement ce tour didactique qui m'a paru digne d'attirer un instant l'attention, et par là de faire entrer dans l'esprit un sujet de réflexion qui, dans un moment où tant de besoins appellent l'aumône, ne saurait demeurer stérile.

Agréez, etc.

CHATEAU DE BLANQUEFORT,

PRÈS DE BORDEAUX.

Ce château a été construit au treizième siècle dans un site charmant. Les eaux de la Jalle de Blanquefort, qui baignent



(Vue du château de Blanquefort.)

le pied de la muraille, répandent alentour la fertilité. Les Romains avaient formé un établissement au même endroit, ainsi que le prouvent des briques trouvées en ce lieu ; plus d'un promeneur insouciant s'est assis, au bord de la Jalle, sur un chapiteau en marbre, d'ordre corinthien, évidemment de fabrication gallo-romaine.

L'enceinte murale, quoiqu'en ruine sur plus d'un point, est aujourd'hui la partie la mieux conservée ; le donjon rectangulaire est défendu par six tours, quatre aux angles et deux sur le milieu des grandes faces ; quelques unes de ces ruines ne présentent plus que d'informes monceaux de pierres.

Parmi les divers seigneurs qui possédèrent le château de Blanquefort, les plus célèbres appartiennent aux familles des *Bordeaux*, illustre maison du treizième siècle, qui portait le nom même de la capitale de la Guienne ; des Goth, dont descendait le pape Clément V ; des Durfort-Duras, qui possédèrent aussi les riches et belles seigneuries de Bauzan et de Villandraut.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. Martinet, rue Jacob, 30.

GALERIE BORGHÈSE.

(Voy. p. 4.)



(Un salon de la galerie Borghèse, d'après MM. Frappas et Freeman. — On a réuni dans ce dessin quelques uns des plus beaux tableaux placés dans différentes salles de la galerie. — 1. Près de la fenêtre, la Sibylle, par le Guerchin. — 2. Le Christ mort, par Van-Dyck. — 3. Jules II, par Raphaël. — 4. Au-dessus de la porte, l'Amour sacré et l'Amour profane, par le Titien. — 5. César Borgia, par Raphaël. — 6. Une Madone, par André del Sarte. — 7. L'Ensevelissement du Christ, par Raphael. — 8. La Chasse de Diane, par le Dominiquin. — Les peintures du plafond sont d'Eminigildo Costantini. — Plusieurs tableaux, la Sibylle, l'Ensevelissement du Christ et la Chasse de Diane, qui, comme presque tous les autres, tournent sur des gonds, sont présentés de manière à être vus par le lecteur.)

Les tableaux du palais Borghèse décorent une suite de dix ou douze salons, dont un seul, détaché de l'ensemble au hasard, ferait un musée digne d'une ville et serait une fortune pour un particulier : seulement, s'il était permis de choisir, on pourrait hésiter entre deux ou trois de ces salles où se trouvent quelques rares chefs-d'œuvre, titres de gloire immortelle pour l'art humain, et que le Vatican, Pitti, les Offices, doivent envier à l'héritier des Borghèse. Tels sont : — le David de Giorgion, rival du Titien et quelquefois supérieur à lui : la beauté, la jeunesse, la joie du triomphe, resplendissent dans toute la personne du pâtre vainqueur, brandissant la tête sanglante du géant vêtu d'une éblouissante armure du seizième siècle ; — le portrait de César Borgia, par Raphaël : *Stupendo ritratto!* disent les Italiens. Ce cri n'est point exagéré. Raphaël n'a jamais peint la vie avec plus de puissance que dans ce tableau. Borgia est tout vêtu de noir : sur sa tête est une toque empanachée. La figure se détache si vivement de ce fond sombre que le vrai, l'odieux Borgia semble sortir vivant de sa tombe et traverser d'un élan les trois siècles qui le séparent de nous : ses traits, fins et vigoureux, respirent l'intelligence la plus élevée ou plutôt le génie, l'esprit, la volonté, la noblesse. Il existe une copie fidèle de cette œuvre incomparable par Sigalon, à Paris, dans le cabinet de M. Ernest Legouvé. Il est intéressant de la comparer avec un autre portrait non moins admirable de César Borgia par Léonard de Vinci, que possède, également à Paris, un courageux exilé, le général Pépé ; — la Danaé du Corrége, grande composition où s'élèvent à un degré suprême toutes les qualités de grâce et de suavité qui distinguent ce divin maître ; — la Chasse de Diane et la Sibylle de Cume du Dominiquin ; — les trois Grâces, l'Amour sacré et l'Amour profane, par le Titien ; le portrait de la femme du peintre sous les traits de Judith. — A côté de ces œuvres principales, on voit la Descente de croix et une Madone de Pérugin ; deux Apôtres de Michel-Ange, dont les draperies rappellent le grand style d'Athènes ; une Fornarina, par Jules Romain, portrait remarquable, mais inférieur à celui que Raphaël a fait de cette belle personne, et que l'on conserve à la tribune de Florence. La différence du génie et du talent, du maître et de l'élève, ne se trahit nulle part avec autant d'évidence : des deux beautés que Raphaël a peintes dans la Fornarina, Jules Romain n'a vu que la moindre ; — plusieurs Jean Bellin, Palme-le-Vieux, Garofalo et Pierin del Vaga, d'une rare beauté ; une Suzanne et une Visitation de Rubens, le seul étranger célèbre avec Van-Dyck qui soit admis, si notre mémoire est fidèle, au milieu de ces maîtres italiens ; des André del Sarte, des Carrache ; les quatre Saisons de l'Albane ; une Circé, chef-d'œuvre de Dossi Dossi ; une Adoration des mages, par Bassano, l'un des plus beaux effets de lumière que l'on connaisse ; un Lot et ses filles, par Gérard de la Nuit ; un saint Étienne, de Francia ; des Véronèse, des Bronzino, des Parmesan, d'autres encore qui vaudraient bien la peine d'être nommés. Mais que disent à l'esprit ces longues listes de noms ? Il nous suffit d'avoir laissé entrevoir les nombreuses richesses de cette collection dont notre dessin peut faire deviner l'élégance. Les immenses galeries de tableaux où des milliers de cadres sont alignés comme une armée du plancher au plafond, sur l'espace d'un quart de lieue, ont quelque chose d'effrayant. Le vertige prend dès l'entrée : les regards, attirés de tous côtés, montent, descendent, fuient en avant, reculent ; la tête est dans un mouvement perpétuel : tant de styles, de sujets, de coloris divers, étourdissent comme les clameurs confuses et discordantes d'une place publique. Il faut être bien fort ou bien froid pour qu'au milieu d'un tel chaos de peintures il ne se mêle pas une sorte de trouble dans l'étude et d'inquiétude dans l'admiration. Divisées en salons qui auraient chacun une part d'œuvres rapprochées avec art, ces grandes galeries seraient mieux appréciées, offriraient des jouissances plus faciles et plus profitables. Les chefs-d'œuvre, à la place d'honneur et favorablement éclairés, concentreraient sur eux l'admiration. Telle est la disposition de la plupart des musées publics et privés en Italie. On ne cherche pas autant à y exciter la surprise par le nombre des œuvres : on y mesure plus délicatement les plaisirs de la curiosité et du goût ; on groupe avec intention, on choisit, on isole ; on ne néglige aucun soin, aucune étude, pour être juste envers les grands maîtres et complaisant envers le public : aussi une contemplation de quelques heures dans ces temples de l'art doit-elle compter parmi les plus douces voluptés de la vie.

On a tort de croire que les sentiments naïfs et la candeur de l'esprit soient le partage exclusif de la jeunesse : ils ornent parfois la vieillesse, sur laquelle ils semblent répandre un chaste reflet des grâces modestes du premier âge, et où ils brillent du même éclat que ces fleurs qu'on voit éclore, fraîches et riantes, au sein des ruines.

POINCELOT, *Études de l'homme.*

LES CLASSES PAUVRES EN ÉGYPTE.

I.

TYPE, PHYSIONOMIE, CARACTÈRE DES FELLAHS.

L'incomparable fertilité de la vallée que le Nil arrose, et les procédés merveilleux employés par la nature pour la féconder, ont de tout temps attiré l'attention et excité les désirs de quelque conquérant. Cependant, placés eux-mêmes au centre de la richesse, ayant dans leur patrie toutes les belles productions des pays chauds, une alimentation abondante, la matière première de vêtements somptueux, les trésors minéralogiques d'où se tirent les temples et les palais, les Égyptiens n'enviaient rien aux autres peuples ; ils aimaient la terre héréditaire, leurs forêts de dattiers et leur architecture colossale, leur Nil aux inondations nourricières, leurs canaux couverts de lotus d'azur, et ces limites de granit rose, de porphyre et de jaspe qui les séparaient du désert.

Leur caractère essentiellement pacifique les livra, presque sans défense, à des adversaires dont la condition d'existence était une guerre perpétuelle. Les hardis pasteurs de l'Arabie (Hycksos), les Perses, les Romains et les Grecs, s'emparèrent tour à tour de la féconde Égypte. A chacune de ces conquêtes quelques soldats, dégoûtés de la fatigue et des dangers inséparables des combats, séduits par les riantes promesses du Nil, s'allièrent à la population agricole, et fondèrent une famille. Il en fut surtout ainsi quand les Arabes d'Amrou subjuguèrent la terre de *Kémé*, devenue province de l'empire d'Orient. Mais les choses se passèrent tout autrement lorsque Sélym ben Bayazyd, en 1517 (923 de l'hégire), établit sa domination sur le Nil. Les Ottomans ne sont point cultivateurs, ils ne sont point actifs ; ils traitèrent avec le plus insigne mépris, la plus extrême rigueur, les laborieux indigènes ouvriers de leur fortune, et dès lors la caste des *agriculteurs*, toujours humble, mais au moins libre jusqu'à ce moment, devint une classe d'hommes exploités, et réalisa les paroles d'Amrou à Omar ; ce fut *un peuple qui, semblable à l'abeille, ne travaillait pas pour lui!*

On doit donc retrouver souvent dans le Fellah, en divers endroits du pays, les traces de ces mélanges successifs auxquels des alliances avec les tribus nomades de la Nubie et de l'Abyssinie vinrent encore ajouter de nouveaux éléments dont la présence se manifeste sur tout dans les lieux voisins du désert. Néanmoins, dans toute la longueur de la vallée riveraine, la continuité du séjour en Égypte a lentement modifié les lignées issues de cet amalgame de types, de façon à imprimer aux générations modernes une ressemblance quelquefois frappante avec l'ancien type égyptien. Le même sol, le même ciel, la même eau, les mêmes actes, les mêmes travaux à certaines époques, les mêmes alternatives d'espérance et de

crainte, la même sphère d'idées; en un mot, des circonstances de vie entièrement identiques ont dû nécessairement avoir une influence énergique sur la constitution des êtres qui y étaient soumis comme leurs devanciers, et modifier d'après les lois de création propres à chaque division naturelle du globe la conformation du crâne, des membres ou l'expression du visage des individus. Ainsi, bien que les véritables descendants de la célèbre race égyptienne soient plutôt les Coptes, qui se sont peu mêlés aux races envahissantes, il n'est pas absolument surprenant que les traits des habitants de l'antique Misraïm se soient mieux conservés chez les Fellahs; car les Coptes ont varié dans leur mode d'existence: tantôt agriculteurs, tantôt artisans, tantôt marchands ou administrateurs, ils n'ont pas eu, de génération en génération, cette unité de travaux, cette immobilité d'intelligence et de sensations dont la puissance a pu déterminer chez leurs compatriotes la continuité des mêmes phénomènes physiques.

Le cultivateur égyptien est grand, vigoureux et bien proportionné, ses traits sont réguliers, corrects; ses yeux noirs, enfoncés dans leur orbite, et légèrement relevés vers les tempes, ont beaucoup de feu; leur expression aurait même quelque chose de sauvage sans les longs cils qui en tempèrent l'ardeur. Ses lèvres sont fortes, ses dents sont belles, et son visage, d'un ovale allongé, se termine par une barbe noire et frisée, mais peu fournie. Les Fellahs de la haute Egypte ont le teint cuivré, leur tempérament est sec et bilieux; ceux du Delta sont beaucoup plus blancs, et leur complexion est lymphatique. C'est surtout dans la forme et la physionomie de la femme fellah qu'on trouve une grande analogie entre la population actuelle de l'Égypte et les figures sculptées sur les plus anciens monuments. Telles sont les statues d'Isis, telles sont les Égyptiennes modernes. Ce fait incontestable conduirait à deux conclusions intéressantes: l'une se rapporte à l'art, et pourrait au besoin servir de *criterium* pour juger les productions du génie égyptien; l'autre appartient à la science, et corrobore ce que nous avons exprimé plus haut sur l'influence du climat et des habitudes. Nous dirions donc, quant à la sculpture, que les artistes du temps des Pharaons s'inspiraient directement de la nature, et s'en inspiraient bien, puisque le modèle de leurs divinités se rencontre encore en Égypte; et nous dirions, pour la science, que la similitude de conformation des femmes anciennes et modernes, lorsque tant de mélanges successifs ont dû altérer le sang primitif, donne une nouvelle force à l'opinion qui attribue l'apparition des types secondaires, des genres de chaque grande catégorie aux circonstances extérieures dont une race est entourée.

Nous ne traçons pas un portrait idéal; la plus triste réalité nous a servi de modèle, et on ne doit pas s'étonner de nous trouver en désaccord avec les images flatteuses sorties du pinceau des voyageurs optimistes. Comme nous avons voulu préciser les faits, les qualités et les défauts des peuples que nous peignons, il a été nécessaire de nous restreindre à la classe des Fellahs, qui continue de cultiver la terre et d'habiter la campagne; enfin nous avons uniquement envisagé l'Égyptien proprement dit, et non les *Nubiens* ou toute autre peuplade tributaire de Méhémet-Ali. La beauté de la femme fellah est moins fine, a moins de distinction que celle de l'homme, et son regard a moins d'intelligence et de profondeur, quoique son visage soit aussi bien coupé, aussi brillant, aussi vif. Le véritable charme de la femme fellah, c'est d'abord une expression de douceur gracieuse; elle est grande, sa taille est svelte et souple, sa démarche est vive et légère; mais, ordinairement mariée dès sa treizième année, à vingt-cinq ans elle est flétrie par les fatigues de la maternité et les souffrances d'une situation misérable. Qui le croirait? de ces époux aux beaux traits, aux formes élégantes, naissent des enfants chétifs, malingres, rachitiques, ayant, avec de laids visages, des bras et des jambes grêles et de gros ventres ballonnés; pauvres créatures dont la grande majorité succombent avant un an d'existence. Il faut chercher les causes de cette étrange anomalie à la fois dans la pauvreté, dans la malpropreté et dans les préjugés du Fellah. Rien n'est plus hideux à voir que ces enfants nus qui n'ont point été lavés de leur vie, et dont les paupières chassieuses sont continuellement assaillies par les mouches. Si l'on ajoute aux causes principales les pratiques superstitieuses, à l'aide desquelles le paysan guérit ses enfants ou les préserve de tous maux, on s'expliquera parfaitement l'effrayante mortalité qui frappe cette portion de la population agricole. Ce qui reste traîne ainsi une vie maladive jusqu'à l'adolescence; et tout-à-coup, presque sans transition, on voit ces dégoûtants petits monstres devenir de beaux hommes et de charmantes jeunes filles.

Un des agents les plus actifs sur la santé des enfants, est à coup sûr le régime alimentaire. Ignorants et pauvres, les Fellahs ne sauraient avoir une nourriture saine et fortifiante; leur alimentation est presque entièrement végétale: elle consiste en un peu de pain de doura, point levé et mal cuit, des fèves bouillies, des courges, des raves, des dattes et les jeunes pousses du trèfle; ils y ajoutent, pour toute substance animale, du fromage fort maigre, un peu de poisson, et très rarement un morceau de viande; encore est-elle toujours malsaine et plus nuisible qu'utile à la santé. L'unique boisson du paysan, même aisé, est l'eau du Nil, et dans les villages éloignés du fleuve, cette eau apportée par l'inondation, séjournant au fond de fossés qu'on ne cure jamais, n'est pas moins malfaisante que désagréable au goût.

Le seul luxe de la famille du cultivateur est l'usage de la pipe et du café. Le Fellah fume perpétuellement un tabac indigène soumis à une simple dessication, et dont le parfum est très agréable; c'est pour lui, comme pour beaucoup d'hommes du peuple en Europe, à la fois un enivrement et une tonification; le café, qu'on boit très fort et sans sucre, produit des effets du même genre; il donne à ces malheureux la force qu'ils ne puisent pas dans leurs aliments.

Le costume n'est guère plus splendide que la nourriture n'est succulente. Lorsque le cultivateur n'est pas dans la plus extrême misère, ce qui arrive trop fréquemment, il porte un caleçon (*libas*) de toile ou de coton blanc ou bleu, et une ample et longue robe qu'on nomme *éri* quand elle est de toile, et *zabout* quand elle est de laine brune; cette robe est ouverte du col à la taille; elle a de larges manches, et le plus souvent on la serre autour du corps par une ceinture blanche ou rouge. La tête de l'homme du peuple est d'abord couverte d'une calotte de coton blanc (*libdeh*) qui dépasse de quelques lignes le *tarbouche*, bonnet de feutre orné d'un gland de soie; sur le tarbouche, on drape avec plus ou moins de grâce et de goût, ou un mouchoir carré en coton, ou une écharpe de mousseline grossière qui remplace le *cachemire* de la classe aisée; mais beaucoup de Fellahs sont trop pauvres pour se composer un turban, et portent seulement un *libdeh* sur le crâne, à moins que, comme l'homme de notre gravure (p. 44), ils ne ramassent une vieille portière en filet, ou quelque autre guenille, pour l'enrouler autour de la calotte de coton; ceux-là n'ont ni caleçon, ni souliers, ni robe de coton bleu, ni robe de laine brune, mais seulement quelques haillons qui les garantissent imparfaitement des ardeurs du soleil et du contact de l'humidité. C'est un de ces malheureux que M. Prisse a représenté d'après nature; il porte sous son bras une poignée de raves dont il doit se nourrir pendant toute la journée.

La femme est vêtue également d'une grande robe bleue ou brune, par dessus un *libas* de toile blanche ou une *chintyan* d'indienne; elle a aussi une *takyeh* sur la tête; toutefois la coiffure est beaucoup plus compliquée que celle de l'homme. Un fichu de soie ou de coton, encadré par des lignes de couleurs éclatantes, est posé sur la *takyeh*, de manière à laisser tomber une des pointes de chaque côté du visage et la troisième sur la nuque; par dessus ce fichu, on

met le *tarhah*, grand morceau de toile de coton ou de mousseline qui part du sommet de la tête et descend en arrière comme un voile jusqu'au bas de la robe; quand la femme veut sortir de sa maison, elle place le *borqo*, étroite bande de gros crêpe noir qui couvre la figure, à l'exception des yeux, et tombe jusqu'à la hauteur des genoux. Le *borqo* est monté sur un fort ruban et s'attache de chaque côté à la calotte de coton blanc; une rangée de grosses perles de métal ou de verroterie est adaptée à la *takyeh*, et maintient le *borqo* au milieu du front, en même temps qu'elle l'écarte du nez et permet à l'air de circuler sur le visage; à droite et à gauche du voile pendent des chaînettes formées auss. par des perles fausses ou par de petites pièces d'or. Entre ces ornements, les femmes les plus pauvres mettent des bracelets dont la valeur varie infiniment, mais qui sont d'ordinaire des anneaux de cuivre ou d'argent. Les paysannes se servent peu du *henneh*; les rudes travaux de la campagne auraient bientôt enlevé cette coloration orangée dont les femmes oisives ornent le bout de leurs doigts et surtout les ongles de leurs mains et de leurs pieds; mais comme une femme de l'Orient ne saurait se passer de quelque défiguration sous prétexte d'embellissement, les paysannes égyptiennes substituent à l'usage de la pâte du *henneh* un tatouage indélébile, ordinairement bleu ou vert, dont elles se couvrent le front, le menton, la poitrine, le dessus des mains et les bras; les plus modérées en ont au moins sur le front et sur le menton, et ce raffinement de coquetterie sauvage forme un étrange contraste avec les catastrophes douloureuses de leur existence, et avec les misérables occupations auxquelles elles sont condamnées.



Un Fellah.— Dessin de M. Prisse.)

Dès que le cultivateur arabe croit avoir assuré sa famille contre une famine absolue, il retombe dans la plus parfaite insouciance et travaille le moins qu'il peut. Ainsi on le voit tour à tour actif, infatigable, dans la boue, dans l'eau nuit et jour, protéger ce morceau de pain indispensable; puis, la récolte faite, garder une immobilité complète pendant des journées entières, accroupi sous son dattier, et fumant son éternelle pipe. Les bestiaux sont dans la fange; la maison a besoin de réparations; ni lui, ni sa femme, ni ses enfants n'ont de vêtements; le pain même est insuffisant, puisque tous sont hâves et maigres; le Fellah ne travaille plus que menacé ou même frappé par les agents de l'autorité supérieure. Malgré l'inertie dans laquelle il passe volontiers sa vie, l'homme des campagnes est plutôt vif qu'indolent, plutôt gai que sérieux; il parle en gesticulant avec force, et son langage rugueux est très accentué; dans sa bouche, l'arabe est une langue rude, aux sons âpres, aux constructions abruptes, tandis que sur les lèvres de sa compagne, cet idiome est doux, mélodieux et s'assouplit en formules gracieuses. La femme fellah, en effet, est cordialement patiente, soumise, affectueuse; son humeur est plus égale, son activité plus constante que celle de l'homme, et elle sup-

porte avec une résignation tranquille les dédains et souvent même les mauvais traitements de son maître (*sidy*). Une grande inégalité règne entre ces deux êtres réunis dans une communauté de misère ; *sidy* est dur et impérieux, il mange seul son maigre repas, à peine sa femme s'asseoit-elle devant lui ; elle ne parle qu'après en avoir reçu l'autorisation, quoiqu'il l'appelle mon âme (*rhohi*) ou mes yeux (*ayouni*). C'est elle qui moud le *doura* lorsque le ménage ne possède point un bœuf pour cette fatigante besogne ; c'est elle qui pétrit les mauvaises galettes qu'on fait avec cette farine, ou qui confectionne de détestables gâteaux avec les graines de cotonnier lorsque le doura manque, ou bien lorsqu'il est enlevé par le fisc ; c'est elle encore qui prépare avec de la paille hachée et la fiente du bétail les *guillés* qui chauffent le four ;



(Femmes fellahs.— Dessin de M. Prisse.)

en outre elle aide à faire les digues, à arroser les champs, à faire la récolte ; bref, elle partage le travail de son maître, après avoir terminé sa tâche personnelle. Son obéissance et sa piété conjugale n'en sont pas moins exemplaires. S'il arrive que le Fellah, réfractaire à quelque demande, doive subir un emprisonnement, la femme prend son enfant à la mamelle et vient à la fenêtre de la prison recevoir des ordres qu'elle accomplit ensuite avec la plus parfaite fidélité. La malheureuse n'a que trop d'occasions de donner des preuves de son dévouement, car le paysan égyptien, d'ailleurs accablé d'impôts, est pressuré sans relâche par tous les fonctionnaires publics, depuis le haut jusqu'au bas de la hiérarchie politique ; tant qu'il possède quelques paras, l'un ou l'autre de ses tyrans les convoite, les exige ; et comme le Fellah résiste avec énergie, il est à chaque instant placé sous le *courbache*, ou jeté en prison ; aucune démarche ne peut le soustraire à la punition corporelle, puisqu'elle est immédiate, et on pourrait tout au plus obtenir une diminution dans le nombre de coups appliqués ; mais, quant à l'emprisonnement, la femme peut l'abréger et l'adoucir : aussi y emploie-t-elle toute sa finesse, toute son éloquence. Pour gagner le cheikh, elle vend ses bijoux si elle en possède encore ; elle lui livre sa vache, ou son buffle, ou son âne.

Le couple infortuné vit dans une perpétuelle tourmente ; rien ne borne les prétentions du fisc, rien n'arrête les concussions des administrateurs ; ce qui est laissé aujourd'hui

aux familles fellahs peut leur être ravi demain. Aucun calcul ne saurait les assurer sur l'avenir ; le prix du coton, de l'indigo, du blé, du riz semés pour le gouvernement est fixé arbitrairement par le pacha lui-même, et si le maintien du taux de l'année précédente leur eût procuré un léger avantage, il est trop probable que celui de l'année présente leur ôtera, au contraire, les bénéfices faits antérieurement. Contre les maux de toute espèce qui les accablent, les Fellahs n'ont qu'un seul refuge, la *résignation musulmane* (1). *L'islamisme*, en s'infiltrant profondément dans les mœurs, peut seul produire ce *laissez faire*, *laissez passer*, imperturbable caractère distinctif des Orientaux modernes. Ce n'est point le calme menaçant des esclaves antiques, ce n'est pas l'abstraction extatique des chrétiens martyrs, c'est une prostration torpide qui endort la spontanéité de l'énergie humaine, et y substitue une sorte de passivité végétative ; vertu fatale qui engendre les maux mêmes qu'elle ne peut qu'imparfaitement guérir !

LES ANCRES DE MISÉRICORDE.

NOUVELLE.

§ 1.

Gontran Raucourt se tenait debout à quelques pas de la porte, les bras croisés sur la poitrine, et promenant autour de lui des regards qu'il s'efforçait en vain de rendre indifférents. Près de quitter l'appartement de garçon qu'il avait jusqu'alors habité, il contemplait pour la dernière fois toutes ces apparences de luxe et d'élégance auxquelles il allait renoncer ; car rien de ce qui l'entourait ne lui appartenait plus ; tout venait d'être abandonné à des créanciers fatigués d'attendre, et qu'il avait enfin fallu satisfaire.

Trois années avaient suffi à Gontran pour en arriver là. Resté maître à vingt-quatre ans d'une brillante fortune, il avait cédé, comme tant d'autres, à la fatale attraction de Paris, et s'était séparé de la bonne tante Catherine qui lui avait jusqu'alors tenu lieu de mère. Ce ne fut point toutefois sans remettre à son notaire une somme qui assurait à la vieille fille une aisance qu'elle regardait comme de la richesse, et qui ne lui eût rien laissé à désirer sans le départ de Gontran.

Les craintes instinctives que lui inspirait la nouvelle vie à laquelle celui-ci allait se livrer ne tardèrent point à se justifier. Emporté comme le pigeon voyageur au milieu de cet *inconnu* qui l'avait attiré et séduit, notre jeune homme s'y laissa prendre à tous les piéges, et perdit successivement les plus brillantes plumes de ces ailes trompeuses que l'on nomme les illusions. Avec la ruine étaient venus le désenchantement et ce mépris railleur, tristes maladies d'un cœur épuisé. Le désordre élégant auquel il devait la perte de sa fortune avait en même temps effacé ses généreux instincts, exalté son orgueil et substitué aux naïves inspirations de la conscience ce code des préjugés, qu'un certain monde a mis à la place du devoir.

Gontran Raucourt avait pris rang dans cette gentilhommerie moderne qui, en oubliant la grandeur et la loyauté de la vieille noblesse, n'a su ressusciter que ses vices. Flétri par l'abus de toutes les joies, il était arrivé à la vieillesse morale qui forme toute la philosophie de ces libertins ennuyés, dont l'éternel ricanement attriste le bonheur des âmes simples.

Aussi eût-il rougi de montrer quelque regret en quittant ce qui avait fait jusqu'alors sa vanité, sinon sa gloire ! Au moment où le portier vint lui annoncer que le fiacre demandé par lui venait d'arriver, il saisit une boîte de palissandre, sortit brusquement sans jeter un regard d'adieu à cet appartement qu'il ne devait plus revoir, et franchit le marche-pied de la voiture qui l'attendait en laissant tomber ces mots :

(1) Le verbe arabe *aslam* fait à l'infinitif *islam*, et signifie soumettre, résigner. Au participe on dit *moslim*, resigné ; de là, *musulman*, homme résigné ; *islamisme*, résignation.

— Rue Copeau, 16.

Le cocher remonta sur son siége et partit.

§ 2.

Une heure après, Raucourt se retrouvait seul dans une mansarde presque démeublée, achevant de brûler quelques lettres qui auraient pu le faire reconnaître.

Lorsque les derniers débris du papier se furent éteints sur le foyer vide, il s'approcha de la boîte de palissandre déposée sur une chaise, et il l'ouvrit.

Elle renfermait une paire de pistolets de combat, richement incrustés : c'était le seul objet de luxe arraché au naufrage de sa fortune ; il l'avait conservé à titre de dernier ami, de libérateur ! car lui aussi appartenait à ces farouches voluptueux qui ne peuvent accepter de la vie que les fêtes, et qui, le jour des épreuves venu, se dressent à eux-mêmes, comme Sardanapale, un bûcher parfumé. Incapable de supporter sa déchéance, il avait résolu d'y échapper par un suicide : seulement, il voulait en éviter l'éclat, et il s'était rendu dans ce logement éloigné pour accomplir secrètement son projet. N'ayant fait connaître à personne sa nouvelle demeure, et venant de détruire tous les papiers qui auraient pu révéler son nom, il était sûr de mourir inconnu et d'éviter à sa mémoire la honte de la défaite.

Il venait, comme nous l'avons dit, de tendre la main vers ses armes, lorsqu'un bruit de voix et de pas retentit dans l'escalier. Par un mouvement involontaire, et comme s'il eût craint d'être surpris, Gontran approcha vivement le pistolet d'une de ses tempes.

Son nom, prononcé distinctement par une voix qu'il crut reconnaître, l'arrêta court. Il eut à peine le temps de replacer l'arme dans son étui ; presqu'au même instant la porte fut brusquement ouverte, et la tante Catherine parut sur le seuil, chargée de cartons !

Le cri de surprise du jeune homme fut étouffé par le cri de joie de la vieille fille qui s'était élancée vers lui. Étourdi par cette arrivée inattendue, Gontran se laissa embrasser sans pouvoir comprendre. Ses questions elles-mêmes ne lui procurèrent d'abord que peu d'éclaircissements, car mademoiselle Raucourt, qui pleurait d'émotion, ne pouvait répondre qu'en mots entrecoupés où le plaisir et la douleur se reproduisaient alternativement à intervalles presque égaux.

— Pauvre chéri ! je te revois donc !... Ah ! j'étais bien sûre que je le retrouverais ! Quand on est si malheureuse... J'en pleure de joie... Ah ! le bon Dieu m'a toujours protégée... J'ai cru que je deviendrais folle de chagrin.

Et elle se remit à embrasser Gontran, que ces épanchements inintelligibles inquiétaient et irritaient à la fois. Enfin, à force de demandes, il sut que sa tante avait appris sa ruine, et que sa première pensée, à cette nouvelle, avait été de partir pour Paris, et d'apporter à son neveu la somme qu'elle tenait de sa générosité ; mais le notaire auquel on l'avait confiée lui avait épargné ce sacrifice en disparaissant lui-même avec l'argent dont il se trouvait dépositaire.

Raucourt ne put retenir une exclamation.

— Ainsi vous êtes aussi ruinée ! s'écria-t-il.

— Complétement, mon chéri ! il ne me restait plus là-bas que la besace et le bâton blanc, comme on dit au pays.

— Et vous êtes partie pour Paris dans la pensée que je pourrais vous secourir ?

— Du tout ; je te savais sans ressources comme moi.

— Qu'êtes-vous alors venue chercher ? reprit Gontran avec une sorte d'impatience douloureuse ; qu'espérez-vous ici ?

— Ce que j'espère, reprit la vieille fille, eh bien ! mettre en commun notre courage, puisqu'il ne nous reste pas d'autre capital ; te donner des consolations et en recevoir de toi ! Est-ce qu'on ne se rapproche pas quand on a froid ? la misère à deux n'est déjà plus tant la misère.. N'es-tu pas jeune, d'ailleurs ? tu travailleras.

Gontran fit un geste de dédain sardonique.

— Pardon, ma tante, dit-il d'un ton amer ; mais vous avez oublié de me faire apprendre un métier ; je ne sais point me servir de mes mains...

— Eh bien! tu te serviras de ton esprit, interrompit Catherine. Est-ce qu'on se désole comme ça quand on a encore un demi-siècle à vivre!... Tu trouveras une place.

— Je n'en veux pas! s'écria le jeune homme exaspéré ; non, je ne deviendrai jamais le valet d'une autre volonté. Je ne veux pas être une de ces bêtes de somme chargées de tourner l'ignoble meule qui broie le pain de chaque jour!

Catherine regarda son neveu avec étonnement. C'était la première fois qu'elle entendait flétrir ainsi le travail ; mais avec ce merveilleux instinct de femme qui pénètre d'un trait les domaines inconnus, elle comprit qu'elle ne devait ni se faire expliquer les idées de Gontran, ni les combattre.

— Eh bien! ce sera moi qui la tournerai alors, dit-elle en continuant l'image employée par le jeune homme ; et n'aie pas peur que les forces me manquent! Je t'ai bien veillé deux mois entiers quand tu étais petit. Tous croyaient que tu allais mourir ; mais moi, j'avais foi en Dieu et dans ma bonne volonté ; l'espérance m'empêchait de me lasser. Il en sera de même aujourd'hui.

L'orgueil de Raucourt se révolta à cette pensée qu'une femme vieille et faible lui servirait d'appui. Il répondit avec aigreur ; Catherine parut prendre le change et regarder le mécontentement de son neveu comme une protestation de courage. Elle le serra dans ses bras en lui demandant pardon de son outrecuidance, et reconnaissant que c'était à elle d'accepter sa protection :

— C'est entendu, s'écria-t-elle, tu seras le chef de famille, et je compterai sur ton appui comme tu comptais autrefois sur le mien. Il est juste que chacun ait son tour ; les femmes soignent les enfants, et les enfants devenus hommes soignent les vieilles femmes ; c'est du dévouement placé à intérêt.

Gontran ne répondit rien, car il se trouvait dans une de ces impasses d'où l'on ne peut sortir que par un éclat honteux. Comment dire à la pauvre Catherine qu'elle avait tort de supposer à son neveu de la reconnaissance et du courage ; que, trop vain pour être protégé, il était trop lâche pour la protéger elle-même, et qu'il se sentait incapable de faire vivre une vieille femme qui venait lui demander aide et secours? Devant ses amis, peut-être Gontran eût trouvé cette audace : accoutumés à railler tous les devoirs, ils lui eussent inspiré quelques uns de ces sarcasmes qui percent comme un glaive ; mais il était seul, et, malgré lui, une sorte de pudeur instinctive le retenait ; son égoïsme n'osait se faire jour, faute d'encouragement ; il se contenta d'un haussement d'épaules, et se mit à parcourir la mansarde, les bras croisés, avec tous les signes de la colère. Catherine ne parut point s'en apercevoir : prenant possession sans retard du logement de son neveu, qui se trouva composé de deux petites pièces contiguës, elle se mit à y ranger ses bagages en silence.

Cependant, Raucourt réfléchissait au dérangement occasionné par cette subite arrivée ; son projet n'en était, après tout, que retardé. Dès le lendemain, il pouvait quitter la tante Catherine sous le moindre prétexte, gagner un des coins les plus solitaires du bois de Boulogne, et en finir avec tous ses ennuis! Cette perspective calma un peu sa mauvaise humeur. Il parut se prêter, avec une certaine complaisance, aux plans que la vieille fille commençait à former, et lorsque tous deux se couchèrent, la paix était faite entre la tante et le neveu.

Mais la première était moins tranquille qu'elle ne voulait le paraître ; la vue des armes de Gontran lui avait inspiré une vague épouvante. On ne passe point d'ailleurs impunément d'une vie aisée et paisible aux douloureuses incertitudes de l'indigence. Pour accepter sans trop d'effort la condition nouvelle qui lui était faite, il eût fallu plus de jeunesse, d'insouciance et de gaieté. Le courage ne pouvait tenir lieu à Catherine de tout ce qui lui manquait. Son sang échauffé s'alluma ; son esprit, qu'excitait la fièvre, se mit à chercher des expédients, à inventer des ressources, et, s'exaltant de plus en plus, finit par arriver à une sorte de délire. Le jeune homme, qui s'était endormi, fut réveillé par la voix de sa tante, et trouva la vieille fille sur son séant, le visage enflammé, les yeux hagards, la respiration haletante ; elle le reconnut à peine et ne répondit à ses questions que par des phrases entrecoupées. Elle répétait qu'elle voulait travailler... qu'elle était forte et qu'elle ne serait point malade!

Malgré son endurcissement, Raucourt fut troublé ; la corruption de l'esprit peut nous rendre insensible à la douleur morale ; nous réussissons à ne pas y croire : mais la douleur physique affecte nos sens malgré nous ; les paradoxes ne peuvent cuirasser les nerfs comme ils cuirassent l'âme ; on souffre en voyant souffrir, et on sent le besoin de soulager celui qui se plaint, ne fût-ce que pour se soulager soi-même.

Gontran s'efforça donc de calmer la tante Catherine, et il attendit le jour avec impatience pour faire appeler un médecin. Lorsque celui-ci arriva, il examina la malade avec attention, et déclara au jeune homme que tout annonçait le début d'une maladie longue et sérieuse.

— Je crains que vous ne puissiez donner ici les soins nécessaires, ajouta-t-il en jetant un regard rapide sur le misérable ameublement de la mansarde ; et le plus prudent serait de faire porter la malade à l'hôpital voisin.

Raucourt tressaillit à ce mot, et Catherine, qui l'avait entendu, poussa un cri d'horreur. Elevée dans les préjugés bourgeois de la province, elle s'était accoutumée à regarder l'hôpital comme le dernier degré de malheur et de honte ; elle s'écria qu'elle préférait mourir, qu'elle n'avait d'ailleurs besoin ni de soins ni de médecin, qu'elle se sentait guérie.

Et pour appuyer cette assurance, elle essaya de se lever ; mais au premier effort, elle retomba anéantie.

Gontran s'efforça de la calmer en lui promettant de ne point la livrer à des soins étrangers.

Cette promesse n'était point seulement un moyen de calmer l'exaltation de la malade ; lui-même éprouvait une invincible répugnance pour cette espèce d'abandon de la parente qui lui avait tenu lieu de mère. L'orgueil se joignait à un reste de sensibilité pour lui rendre l'idée de l'hôpital odieuse ; il se dit que ne point secourir la tante Catherine en cette occasion ce serait plus que de la dureté, plus que de l'ingratitude, ce serait une lâcheté! Ce mot prononcé intérieurement le décida. Il résolut d'ajourner son suicide en subissant la nouvelle épreuve qui lui était envoyée.

Ainsi que le médecin l'avait annoncé, la maladie de la vieille fille ne tarda pas à se caractériser : elle suivit toutes les phases ordinaires avec des alternatives qui ramenaient tour à tour la crainte ou l'espoir. Gontran avait d'abord rempli ses fonctions d'infirmier avec un peu de dépit ; mais insensiblement il s'intéressa à cette lutte contre le mal ; il y prit part, il mit une sorte d'orgueil à triompher. La reconnaissance de Catherine resserrait d'ailleurs ces liens ; il se sentait amené à plus d'efforts et de patience, afin de ne point se trouver trop au-dessous des remercîments qui lui étaient adressés.

Un secours inespéré vint encore alléger ses fatigues.

Les mansardes voisines de la sienne se trouvaient occupées par un ouvrier imprimeur nommé Gervais, et par sa fille Henriette qui peignait des éventails. En apprenant la maladie de la vieille tante, tous deux étaient venus offrir leurs services ; et, bien que Raucourt les eût d'abord remerciés avec assez de hauteur, ils avaient saisi toutes les occasions de lui être agréables ou utiles. Henriette surtout se montrait chaque jour plus prévenante. Lorsque Gontran était forcé de sortir, elle venait se placer près du lit de la malade, qui ne s'apercevait point de l'absence de son neveu ; elle avait plusieurs fois forcé le jeune homme à aller prendre du repos,

tandis qu'elle veillait chez la tante Catherine en continuant à peindre ses éventails. Raucourt avait même cru s'apercevoir qu'il lui arrivait de renouveler, à ses frais, les potions de la malade, et d'apporter le bois ou la lumière dont elle avait besoin ; mais quelque pénible que lui fussent ces dons, il avait dû les subir. Ses ressources et celles de Catherine étaient en effet épuisées depuis longtemps, et la vente de quelques bijoux avait à peine suffi aux frais les plus indispensables.

La fin à la prochaine livraison.

SUR L'ÉTYMOLOGIE DU MOT *FRÈRE*.

Le mot correspondant à l'idée de *frère*, considéré dans les différentes langues de l'Europe, présente des analogies remarquables. La diversité des organes vocaux, des mœurs, enfin des circonstances particulières du développement des peuples, se marque dans les variations plus ou moins grandes qu'éprouve ce mot quand on passe d'une langue à l'autre ; mais, quelles que soient ces variations, on y sent toujours un fond commun. Le principal changement est celui de *f* en *b* quand on quitte les langues du midi pour celles du nord ; mais on sait que c'est là un changement régulier qui se présente fréquemment dans les occurrences du même genre, et qui tient seulement à un certain goût des peuples du nord pour la prononciation rude. D'ailleurs rien n'est plus coulant que le passage de *f* à *v* et de *v* à *b* : ce sont des consonnes qui se prononcent pareillement avec l'extrémité des lèvres, et le plus léger changement y fait toute la différence. Ainsi, le *brother* des Anglais peut être regardé comme différant à peine du *frater* des Latins. Dès lors on reconnaîtra sans peine la même parenté dans tous les vocables suivants : *latin*, frater ; *italien*, fratello ; *français*, frère ; *allemand*, bruder ; *anglais*, brother ; *gothique*, brothar ; *flamand* broeder ; *danois*, brodz ; *suédois*, broder ; *gallois*, brawd ; *cornouaillais*, bredar ; *breton*, breur ; *irlandais*, brathair ; *russe*, brate ; *polonais*, brat ; *dalmat*, brath ; *bohême*, bradz.

Comme ce mot est un de ces termes essentiels que les langues traînent nécessairement avec elles dès le principe de leur formation, comme répondant à une idée de tous les temps, il faut conclure de la communauté d'usage qu'en font les divers idiomes européens à une communauté d'origine. Mais quelle est de toutes ces langues celle qui se rapproche le plus de la langue mère ? Pour le déterminer, il faut voir quelle est celle qui peut expliquer par elle-même la signification de ce mot. Dès qu'un mot n'est pas relatif à une idée indécomposable, il est naturel qu'en remontant à l'époque de sa formation on le trouve composé de parties qui ont un sens. Ainsi l'idée de *frère* n'est autre, dans sa plus grande simplicité, que celle d'*un homme né de la même mère*. Or, en se reportant à la langue celtique, on y trouve les éléments *bru*, mère ; *ad*, particule marquant la répétition ; *ur*, homme : *bruad* représente donc une répétition de l'acte de la même mère, et *bruadur* un homme né de la même mère.

LE PONT DU VAR.

Ce pont, situé près de l'embouchure du Var, est la seule voie de communication entre la France et les États sardes. Il sépare ou plutôt il unit les deux royaumes. La ligne de frontière, de même qu'au pont de Kelh sur le Rhin, le partage, et c'est au milieu que sont postées les sentinelles pié-



(Vue du pont Saint-Laurent, sur le Var.)

montaises. Il est entièrement construit en bois : les arches, faites de grosses charpentes, ont peu de hauteur et de largeur. Le fléau de l'inondation qui, à la fin de l'année dernière, a désolé la France, avait enlevé deux de ses arches : on les a sur-le-champ rétablies. On se propose de creuser le lit du Var qui, large et impétueux, descend des Alpes comme un torrent. Ce serait une occasion favorable de remplacer le pont en bois par une solide construction en pierre ; mais tout projet d'œuvre durable de communication sur les frontières est, comme l'on sait, sujet à des considérations d'ordre politique. On échange des notes ; les rapports, les mémoires se succèdent ; le temps s'écoule, et les choses, en définitive, restent ce qu'elles étaient ; ainsi sera-t-il probablement du pont du Var.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. Martinet, rue Jacob, 30.

LE VÉTÉRAN ET LE CONSCRIT.



(Dessin de Gavarni.)

Le vétéran avançait lentement, une main appuyée sur le jeune soldat. Ses yeux à jamais fermés n'apercevaient plus le soleil qui scintillait à travers les marronniers en fleurs; à la place du bras droit se repliait une manche vide, et l'une des cuisses posait sur une jambe de chêne dont le retentissement sur le pavé faisait retourner les passants.

A la vue de ce vieux débris de nos luttes patriotiques, la plupart hochaient la tête avec une pitié affligée, et faisaient entendre une plainte ou une malédiction contre la guerre.

— Voilà à quoi sert la gloire! disait un gros marchand, en détournant les yeux avec une sorte d'horreur.

— Triste emploi d'une vie humaine! reprenait un jeune homme qui portait sous le bras un volume de philosophie.

— Le troupier aurait mieux fait de ne point quitter sa charrue, ajoutait un paysan d'un ton narquois.

— Pauvre vieux! murmurait une femme presque attendrie.

Le vétéran avait entendu, et son front s'était plissé; car il lui sembla que son conducteur devenait pensif. Frappé de ce qui se répétait autour de lui, il répondait à peine aux questions du vieillard, et son regard, vaguement perdu dans l'espace, paraissait y chercher la solution de quelque problème.

Les moustaches grises du vétéran s'agitèrent; il s'arrêta brusquement, et retenant du bras qui lui restait son jeune conducteur :

— Ils me plaignent tous, dit-il, parce qu'ils ne comprennent pas; mais si je voulais leur répondre!...

— Que leur diriez-vous, père? demanda le jeune garçon avec curiosité.

— Je dirais d'abord à la femme qui s'afflige en me regardant de donner ses larmes à d'autres malheurs; car chacune de mes blessures rappelle un effort tenté pour le drapeau. On peut douter de certains dévouements; le mien est visible; je porte sur moi des états de service écrits avec le fer et le plomb des ennemis; me plaindre d'avoir fait mon devoir, c'est supposer qu'il eût mieux valu le trahir.

— Et que répondriez-vous au paysan, père?

— Je lui répondrais que pour conduire paisiblement la charrue, il faut d'abord garantir la frontière, et que tant qu'il y aura des étrangers prêts à manger notre moisson, il faudra des bras pour la défendre.

— Mais le jeune savant aussi a secoué la tête en déplorant un pareil emploi de la vie?

— Parce qu'il ne sait pas ce que peuvent apprendre le sacrifice et la souffrance. Les livres qu'il étudie, nous les avons pratiqués, nous, sans les connaître; les principes qu'il applaudit, nous les avons défendus avec la poudre et la baïonnette.

— Et au prix de vos membres et de votre sang, père; car le bourgeois l'a dit : Voilà à quoi sert la gloire.

— Ne le crois pas, fils; la gloire est le pain du cœur; c'est

elle qui nourrit le dévouement, la patience, le courage. Le maître de tout l'a donnée comme un lien de plus entre les hommes. Vouloir être remarqué par ses frères, n'est-ce point encore leur prouver notre estime et notre sympathie. Le besoin d'admiration n'est qu'un des côtés de l'amour. Non, non, la véritable gloire n'est jamais trop payée! Ce qu'il faut déplorer, enfant, ce ne sont point les infirmités qui constatent un devoir accompli, mais celles qu'ont appelées nos vices ou notre imprudence. Ah! si je pouvais parler haut à ceux qui me jettent, en passant, un regard de pitié, je crierais à ce jeune homme dont les excès ont obscurci la vue avant l'âge : — Qu'as-tu fait de tes yeux? A l'oisif qui traîne avec effort sa masse énervée : — Qu'as-tu fait de tes pieds? Au vieillard que la goutte punit d'une vie d'intempérance : — Qu'as-tu fait de tes mains? A tous : — Qu'avez-vous fait des jours que Dieu vous avait accordés, des facultés que vous deviez employer au profit de vos frères? Si vous ne pouvez répondre, ne plaignez plus le vieux soldat mutilé pour le pays; car lui, il peut montrer ses cicatrices sans rougir.

LES PHALANGERS.

Buffon, dans le treizième volume de son Histoire naturelle, publié en 1765, donna la description et la figure de deux animaux, l'un mâle, l'autre femelle, qu'il croyait originaires de la Guyane, parce qu'ils lui avaient été adressés sous la dénomination, d'ailleurs évidemment très impropre, de *Rats de Surinam*. Malgré les différences assez prononcées qui s'observaient entre ces deux individus, mais qui pouvaient à la rigueur être considérées comme dépendantes du sexe, on n'hésita pas à les rapporter à une même espèce, qui fut jugée nouvelle, et que l'on dut songer à nommer.

« Aucun naturaliste, disait le célèbre écrivain, aucun voya» geur, n'ayant nommé ni indiqué cet animal, nous avons fait » son nom, et nous l'avons tiré d'un caractère qui ne se » trouve dans aucun autre animal. Nous l'appelons *Phalan*» *ger*, parce qu'il a les phalanges singulièrement confor» mées, et que, de quatre doigts qui correspondent aux cinq » ongles dont ses pieds de derrière sont armés, le premier » est soudé avec son voisin, en sorte que ce double doigt » fait la fourche et ne se sépare qu'à la dernière phalange » pour arriver aux ongles. »

Cette soudure des doigts, qui paraissait une conformation tellement exceptionnelle qu'on l'eût prise probablement pour un cas de monstruosité si on n'avait eu l'heureuse chance de l'observer en même temps sur deux individus, s'est retrouvée depuis chez une foule d'animaux dont la plupart n'ont rien de commun avec ceux dont il est ici question, si ce n'est d'appartenir, comme eux, à la sous-classe des mammifères marsupiaux et à la Faune australasienne. C'est, en effet, dans des îles de l'Australasie, dans les îles Moluques et la Nouvelle-Guinée, qu'ont été retrouvées les deux espèces observées par Buffon, le *phalanger tacheté* et le *phalanger à front concave;* d'autres espèces habitent la Nouvelle-Hollande; aucune n'existe en Amérique, où la grande famille des marsupiaux est représentée par un seul genre, le genre *Sarigue*.

La découverte des Moluques ayant suivi de très près celle du continent américain, les animaux des deux pays auraient pu être connus presque en même temps en Europe. Cependant les premiers renseignements écrits relatifs aux phalangers sont de plus d'un siècle postérieurs à ceux qui concernent les sarigues (1); et quoique, à l'époque où ils ont été recueillis, les îles des Épiceries fussent encore au pouvoir des Espagnols, c'est aux Hollandais que nous en sommes redevables. Trois voyages d'exploration dans les mers de l'Inde et dans le golfe de Guinée, faits de 1597 à 1601 sous les ordres de l'amiral Vander-Hagen, avaient fourni des données très importantes non seulement pour le commerce, mais aussi pour la science. Les observations relatives à l'histoire naturelle furent extraites des journaux de route, communiquées à l'éditeur des œuvres de Clusius, et publiées, en 1611, à la suite des notes posthumes du savant botaniste. C'est dans cet appendice très court, mais très plein de faits, que se trouve la première indication positive de l'existence d'animaux à bourse dans l'Australasie (1); les compagnons de Vander-Hagen ayant eu l'occasion d'observer à Amboine des phalangers, le journal en fait mention dans les termes suivants :

« Dans cette troisième expédition, nos gens virent un ani» mal rare et vraiment merveilleux. Le *Cousa*, c'est ainsi que » le nomment les indigènes, est un peu plus grand qu'un chat, » et roux de pelage; il porte sous le ventre une espèce de po» che à parois velues, à l'intérieur de laquelle se trouvent les » mamelles, et où naissent les petits. On les y voit d'abord » fixés par la bouche aux mamelons dont ils ne se détachent » point jusqu'à ce qu'ils aient atteint un certain degré de dé» veloppement. Alors ils sortent pour la première fois du sac, » mais ils y rentrent pour téter, et ne cessent d'y revenir que » quand ils sont assez forts pour suivre leur mère et faire » usage des mêmes aliments qu'elle. Les Cousas se nourris» sent d'herbes, de feuilles vertes et de légumes, etc. Leur » chair est mangée par les Portugais et par les autres chré» tiens du pays, mais non par les musulmans, qui les ran» gent dans le nombre des viandes impures, sous prétexte » que les Cousas n'ont point de cornes (ne sont point des » ruminants) (2). »

(1) Cette singularité s'explique, jusqu'à un certain point, par la différence très marquée que présentaient, sous le rapport de la condition et du caractère, les aventuriers qui, à une certaine époque de la puissance espagnole, se portaient vers les deux Indes pour y faire fortune, les uns par les armes, les autres par le commerce. Les premiers avaient, au milieu de grandes fatigues, des intervalles de repos pendant lesquels ils se plaisaient souvent à retracer par écrit leurs combats, leurs voyages, les cas étranges dont ils avaient été témoins, les choses rares qu'ils avaient observées : ceux-ci prenaient surtout la route de l'ouest. Ceux qu'attiraient les îles des Épiceries y portaient, au lieu d'épée, une balance qui n'était pas toujours celle de la justice : une fois arrivés dans ces lieux, où ils trouvaient un travail plus constant, ils couraient peu, et n'écrivaient guère autre chose que leurs comptes; ils se seraient bien gardés, surtout, d'attirer par d'indiscrets éloges de nouveaux concurrents sur un marché où ils faisaient de si riches opérations. Ce sentiment jaloux n'existait pas, au reste, seulement chez les particuliers; il fut partagé par le gouvernement, qui, une fois maître de ces îles si longtemps convoitées, aurait voulu les tenir cachées au reste du monde, et n'encourageait en aucune manière les publications qui auraient pu attirer sur elles l'attention. La république batave, au reste, prouva plus tard, dans bien des cas, qu'elle ne trouvait cette politique illibérale que chez les autres.

(1) J'ai dit dans un précédent article que Cardan semblait avoir connu l'existence des phalangers, tout en se trompant sur leur patrie. Je suis obligé de revenir sur cette assertion : en lisant, en effet, dans l'original (Œuvres complètes, Lyon, 1663, t. III, p. 531) ce passage, que je ne connaissais que par une citation de Gesner, j'ai vu qu'il y était question d'oreilles semblables à celles des chauves-souris. Or, ce trait n'est nullement applicable aux phalangers, et convient, au contraire, aux sarigues, pour lesquels la même expression a été employée par les plus anciens observateurs. L'espèce dont a voulu parler Cardan, et qu'il compare, sans doute pour la taille, au renard, doit être ou le Gamba, ou le Crabier. Cardan mentionne, quelques lignes plus bas, une autre espèce de moindre taille qu'il rapproche des petits carnassiers du genre Martre (*è mustelino genere*), et qui est du nombre de celles qui ont encore une poche ventrale; il la donne comme de la Nouvelle-Espagne, et ici son indication peut être juste; quant à l'autre indication de pays, elle est parfaitement fausse, soit qu'on la rapporte aux sarigues, soit qu'on veuille l'appliquer aux Phalangers; car les uns et les autres sont étrangers à l'Éthiopie.

(2) Plusieurs zoologistes modernes attribuent cette description à Clusius, ce qui prouve, ou qu'ils citent sur la foi d'autrui, ou qu'ils n'ont pas pris la peine de lire l'avertissement placé par l'auteur à la fin de l'extrait du voyage : l'extrait entier n'a cependant que quatre pages et demie d'impression.

Nos navigateurs, en disant que les petits phalangers *naissent* dans la poche abdominale des mères, ne font évidemment que reproduire une opinion reçue dans le pays, et dont il leur était impossible, pendant une courte relâche, de vérifier l'exactitude. Sur tous les autres points, où ils semblent parler d'après leurs propres observations, les renseignements qu'ils nous donnent sont satisfaisants, et, tout incomplets que nous les puissions trouver aujourd'hui, nous ne voyons pas que les publications postérieures y aient beaucoup ajouté (1) jusqu'au moment où Valentyn fit paraître son grand ouvrage sur les Indes-Orientales (1724-1726). Dans ce livre, qui eût contribué puissamment aux progrès de l'histoire naturelle s'il eût été écrit en toute autre langue qu'en hollandais, on trouve sur les phalangers des Moluques des renseignements très détaillés et en général très exacts, au moins dans ce qui touche la conformation extérieure et les habitudes de ces animaux. L'auteur en distingue deux espèces, qu'il ne détermine pas d'ailleurs d'une manière assez précise. Il décrit aussi un autre marsupial, le petit kanguroo d'Aroë, déjà indiqué par le voyageur Corneille Lebruyn, sous le nom de *Filander* (car c'est ainsi que les colons hollandais ont défiguré le nom indigène *Pélandoc*).

Lebruyn, peintre habile, avait très bien rendu les formes générales et le port du kanguroo; Valentyn, au contraire, échoua complétement lorsqu'il essaya de compléter par une figure ce qui pouvait manquer à sa description des phalangers. On eut au reste, quelques années plus tard, une assez bonne représentation d'un de ces animaux dans le tome Ier du *Thesaurus de Seba* (pl. XXVI, fig. 4). Le dessinateur toutefois avait, de propos délibéré, rendu inexactement la conformation des pieds en donnant un ongle aux gros orteils, et il commit la même faute pour plusieurs sarigues qui faisaient également partie de la riche collection de l'apothicaire hollandais. Quant au texte placé en regard des planches, il est, surtout dans la partie qui a rapport aux marsupiaux, au-dessous de toute critique. Seba confond les phalangers non seulement avec les sarigues, mais encore avec les *Filanders*. Il place dans les grandes Indes ceux qui viennent des Indes-Occidentales; il mêle les passages qui se rapportent aux uns et aux autres; il les mutile et les dénature. Chaque auteur, en sortant de ses mains, est complétement défiguré; mais aucun ne l'est autant que le pauvre Valentyn, dont il ne prend que les parties faibles, et en les rendant de manière à les faire paraître complétement ridicules.

Buffon, qui malheureusement n'avait pas toujours le loisir de remonter jusqu'aux sources originales, prit la misérable rapsodie de Seba pour un résumé fidèle des opinions des divers auteurs cités, et il y puisa largement lorsqu'il eut à examiner, à l'occasion de l'histoire du Sarigue Oppossum, les divers renseignements fournis par les voyageurs relativement aux Marsupiaux. Déjà prévenu contre Valentyn par une phrase très injuste d'Artedi, il ne trouva pas dans Seba de motifs pour altérer son opinion, et il parla avec le plus profond dédain d'un écrivain qu'il eût grandement prisé s'il eût pu le consulter directement (1). Au reste, toute cette discussion, qui occupe une douzaine de pages dans le dixième volume de l'Histoire naturelle, péchait par les bases, et tendait réellement à embrouiller la question, qui, même après la publication du tome treizième, où se trouve, comme nous l'avons dit, l'article sur les Phalangers, resta encore très confuse. Ce fut seulement dans le tome III des Suppléments, publié en 1776, que, se rendant aux observations de Vosmaer, il admit l'existence de marsupiaux asiatiques. Le fait n'avait rien qui l'obligeât à revenir sur ce qu'il avait annoncé jadis, concernant la distribution des mammifères à la surface du globe; sa belle loi sur l'indépendance absolue des deux faunes dans les régions tropicales de l'ancien et du nouveau continent demeurait intacte, et ce fut avec un juste sentiment de satisfaction qu'il en fit la remarque. D'ailleurs, loin de chercher des excuses pour ses premières erreurs, il prit soin lui-même de montrer comment, avec un peu plus d'attention, il aurait pu les éviter.

Un pareil aveu était bien fait sans doute pour désarmer la critique, et cependant il n'a pas sauvé à l'illustre écrivain une sévère réprimande de la part d'un naturaliste moderne, lequel, un moment après, et comme pour prouver que nul n'est impeccable, s'est laissé tomber dans une faute beaucoup plus grave. Cette faute porte sur l'époque à laquelle les marsupiaux ont été connus en Europe, et je me vois obligé de la relever, puisque l'opinion que j'ai émise à ce sujet dans un précédent article est tout-à-fait inconciliable avec celle que soutient M. Desmoulins dans le Dictionnaire classique d'Histoire naturelle (t. V, p. 488). Je la reproduirai dans ses propres paroles :

« Buffon, qui affecte tant d'érudition dans sa critique, aurait dû savoir que Plutarque, qui certes n'avait pu connaître les Didelphes d'Amérique ni en entendre parler, désigne pourtant, de la manière la plus claire, des animaux à bourse dans les îles orientales d'Asie : « Fixez, dit-il (traité de l'Amour » des parents envers les enfants), votre attention sur les chats » qui, *après avoir produit leurs petits vivants*, les cachent » dans leur ventre, d'où ils les laissent sortir pour aller cher- » cher leur nourriture, et les y reçoivent ensuite pour qu'ils » dorment en repos. »

C'est M. Desmoulins, remarquons-le bien, qui de sa pleine autorité place la scène dans les îles orientales d'Asie. Plutarque ne dit pas un mot qui puisse faire songer à ces îles dont probablement il a toujours ignoré l'existence (2), et

(1) Mandelslo, qui voyageait environ un demi-siecle après Vander-Hagen, n'a pas, comme semblent le supposer certains naturalistes, ajouté ses propres observations à celles qui avaient été déjà faites sur les phalangers. Il n'a jamais visité les îles où se trouvent ces animaux; mais, profitant d'un moment où le calme retient dans le voisinage de l'île de Ceylan le navire qui le porte, il fait parcourir à ses lecteurs diverses parties de l'Asie tropicale, dans lesquelles il n'a lui-même jamais pénétré. Les renseignements obtenus sur ces pays par lui ou par son éditeur (car il est souvent difficile de distinguer ce qui appartient à l'un ou à l'autre) ne sont pas dénués d'intérêt, mais ne peuvent, bien entendu, inspirer la même confiance que ceux qui ont été recueillis directement par le voyageur lui-même. Relativement au sujet qui nous occupe, quoique l'observateur anonyme n'ait pas connu les particularités les plus curieuses de l'organisation et des mœurs des phalangers, et ne dise rien qui puisse les faire reconnaître pour des marsupiaux, comme il les désigne par le même nom, à peu près, que les compagnons de Vander-Hagen, il permet d'ajouter quelques nouveaux traits à leur histoire. Voici dans quels termes il en parle (traduction de Wicquefort, t. II, p. 384) : « Il s'y trouve une sorte de bestes qu'ils appelent *cusos*, qui *se tiennent dans les arbres* et *ne vivent que de fruict*. Ils ressemblent à des lapins, et ont *le poil espois, frisé et rude*, entre le gris et le rouge; les yeux ronds et vifs; les pieds petits, et *la queue si forte qu'ils s'en servent pour se pendre aux branches afin d'atteindre plus aisément au fruict* »

(1) Pour se faire une idée de la manière dont il traite Valentyn, « ce ministre de l'église d'Amboine qui *cependant* a fait imprimer en cinq volumes in-folio l'Histoire des Indes orientales, » il suffira de lire la phrase suivante : « Le vrai de tout ceci, c'est que Valentyn, qui assure que rien n'est si commun que ces animaux aux Indes orientales, n'y en avait *peut-être* jamais vu; que tout ce qu'il en dit, et jusqu'à ses erreurs les plus évidentes, sont copiées de Pison et de Marcgrave, qui tous deux ne sont eux-mêmes, à cet égard, que les copistes de Ximénes, et qui se sont trompés en tout ce qu'ils ont avancé de leur fonds. » (Hist. nat., t. X, p. 290.)

(2) Il y a peu d'apparence qu'on ait eu à cette époque, en aucun point de l'Empire romain, des données sur les Moluques. A la vérité, on a cru longtemps que Pline, contemporain de Plutarque, désignait sous le nom de *garyophyllon* notre clou de girofle; mais cette opinion est aujourd'hui abandonnée, et l'on s'accorde généralement à penser qu'il faut chercher dans quelque graine aromatique du continent indien, de Ceylan ou des îles de la Sonde le garyophyllon des anciens. Il est à remarquer cependant que les Arabes, les Persans et les Turcs désignent encore aujourd'hui le girofle sous le nom de *karenfil*, nom qui a certainement une origine commune avec celui de garyophyllon.

vers lesquelles, dans tous les cas, rien en ce moment ne devait diriger sa pensée. Son but étant d'inculquer un précepte de morale et non de donner une leçon d'histoire naturelle, il devait prendre ses exemples parmi les faits les plus familiers à ses compatriotes; or, le trait de mœurs dont il avait besoin lui était justement fourni par des animaux des mers de la Grèce, certaines espèces de Squales ou Chiens de mer passant, à tort ou à raison, pour avoir cette singulière manière de protéger leur progéniture. Le fait, tenu pour constant par tous les gens de mer, était, à cause de son étrangeté, infailliblement raconté aux passagers dans la moindre traversée, de sorte qu'il ne pouvait guère être resté inconnu à notre moraliste. Admettons pour un moment qu'il ait voulu y faire allusion dans la phrase citée plus haut, et voyons si cette même phrase ne nous offrira pas quelque indication favorable à notre conjecture. Nous y apprenons que les animaux proposés ici en exemple aux hommes mettent au monde leurs petits vivants : la remarque sans doute n'aurait rien de faux, si on voulait l'appliquer aux chats, mais elle serait complétement oiseuse, puisqu'il n'y a aucune espèce de mammifères à laquelle elle ne convienne également bien ; appliquée à nos squales, au contraire, elle est à la fois juste et utile ; car ces animaux, qui sont en effet vivipares, comme on le savait dès le temps d'Aristote (1), se distinguent par là du commun des poissons. De pareilles anomalies sont toujours dignes d'attention (2), et nous n'avons point sujet d'être surpris en voyant celle-ci rappelée par Plutarque.

Nous avons maintenant un double motif de soupçonner le traducteur d'avoir commis quelque gros contre-sens, et il ne nous manque, pour en être complétement certain, que de pouvoir nous expliquer comment il a été conduit à prendre ainsi *chat* pour *chien*. Aurait-il pu être trompé par quelque ressemblance de mots (3) ? C'est ce qu'il convient d'examiner.

Les chiens de mer ont été souvent désignés par les Grecs sous le nom de *Galeos*, tandis que sous celui de *Galé*, qui s'en rapproche beaucoup, ils ont indiqué, tantôt le chat domestique, et tantôt certains petits carnassiers sauvages (4). Les deux mots peuvent être aisément confondus, et tout nous porte à croire qu'ils l'ont été par l'auteur de la traduction dont nous avons rapporté un fragment (5). Ce qui est certain, du moins, c'est que Plutarque, tant dans le passage en question que dans un autre où il revient sur le même fait (1), parle de poissons et non de mammifères ; chacun pourra s'en assurer en recourant, comme je l'ai fait moi-même (quoique déjà il ne me restât plus aucun doute), à l'ouvrage original et à un *Lexicon*.

On n'a pas toujours par malheur, quand on rencontre des erreurs de ce genre, le moyen de trancher ainsi définitivement la question ; mais on peut encore, dans bien des cas, à l'aide du simple raisonnement, découvrir la vérité, remonter à l'origine de la méprise d'un traducteur ou d'un copiste, et, jusqu'à un certain point, restituer d'une manière plausible un texte peut-être à jamais perdu. C'est pour donner un exemple de ces travaux palingénésiques, déjà plus d'une fois couronnés d'un plein succès, que j'ai voulu conduire mes lecteurs par le chemin un peu détourné que j'avais suivi, lorsque, n'ayant pas sous la main le livre de Plutarque, je me trouvai pour la première fois en face du paradoxe dont M. Desmoulins voulait faire garant le bon vieil auteur.

M. Desmoulins, dans le passage que j'ai cité, ne se contentait pas, comme on a pu le remarquer, de taxer Buffon d'ignorance sur un point particulier, il lui reprochait encore de faire dans sa critique un vain étalage d'érudition. Or, quand la première partie de l'accusation eût été fondée, la seconde n'en serait pas moins fort injuste, et l'on en demeurera convaincu pour peu qu'on veuille se rappeler quels étaient les besoins de la zoologie, à l'époque où l'illustre écrivain commença à y consacrer sa plume déjà célèbre, mais jusque-là tout autrement occupée.

La science se trouvait à une de ces époques critiques qui précèdent, soit un sommeil complet, soit un réveil soudain. Déjà riche d'un très grand nombre de faits, ses nouvelles acquisitions commençaient à l'encombrer, à gêner sa marche ; elle paraissait près de rester stationnaire, lorsqu'elle reçut une double impulsion des travaux de Linné et de ceux de Buffon, travaux qui se complétaient mutuellement sans qu'il y eût d'ailleurs, en aucune façon, concert de la part des auteurs.

L'illustre Suédois, entré le premier dans la carrière, avait jeté les bases d'une classification élégante, simple, qui semblait très suffisante, au moins pour établir un ordre provisoire, mais qui, à l'épreuve, ne tenait pas tout ce qu'elle semblait promettre, par suite du peu de temps que l'auteur avait pu donner à l'examen des espèces. Bien que leur détermination fût, de son aveu même, le principal fruit qu'on devait attendre de l'établissement d'une méthode artificielle, tout ce qu'il avait fait pour elles se réduisait à peu près à une nomenclature, bonne sans doute dans son principe, mais presque toujours très incertaine dans les applications qu'il en faisait et d'ailleurs fort incomplète.

Buffon, vivement frappé de cette imperfection d'un travail qu'il aurait dû considérer seulement comme inachevé, le déclara complétement inutile, et n'y voulut voir qu'un vain jeu de l'esprit. « La nature, disait-il, ne nous donne que des espèces ; les genres, les ordres, les classes n'ont d'existence que dans notre imagination. » Plus tard, à la vérité, il comprit ce qu'il y avait de trop exclusif dans cette idée ; il comprit du moins qu'elle n'offrait pas un argument valable contre l'emploi des classifications, puisque, même en les supposant

(1) Aristote, Hist. des animaux, l. I, c. 5 ; l. III, c. 1 ; et l. VI, c. 10.

(2) La vipère fait, dans l'ordre des serpents, une exception toute semblable, et cette circonstance a paru assez remarquable pour qu'on en conservât le souvenir dans le nom donné à l'espèce. Vipère, en effet, dérive, comme tout le monde le sait, de l'adjectif *vivipara*, qui veut dire « mettant au monde des petits vivants. »

(3) Ces ressemblances de noms ont introduit dans l'histoire naturelle une foule d'erreurs, qui ne sont pas toutes, comme on serait tenté de le croire, imputables aux interprètes modernes de l'antiquité ; les anciens peuvent en revendiquer une bonne part. Je me contenterai d'en citer ici un seul exemple. Oppien, dans son poëme des Cynégétiques, décrit, d'après un ouvrage qui n'est pas parvenu jusqu'à nous, mais qui semble dû à un bon observateur, différents Lynx ou chats à courte queue. Une petite espèce, dans la description originale, était désignée sous le nom d'ictis, nom qui a été appliqué tantôt à la Fouine, tantôt à la Loutre, tantôt à d'autres carnassiers à peu près de même taille. Le poëte, au lieu d'*Ictis*, a lu *Ictin*, qui est le nom du Milan, et a fait entrer le mot dans son vers. Il n'y a pas ici à rejeter la bévue sur l'éditeur moderne, ou à l'attribuer au mauvais état du manuscrit ; la mesure, en effet, ne permet pas que l'on fasse la restitution que commanderait le bon sens.

(4) Ce que j'ai dit du mot *ictis* est également vrai du mot *galè*; ce serait vainement qu'on lui chercherait une signification bien précise. On le trouve appliqué à différents petits carnivores digitigrades, la plupart du genre Martre ; il parait avoir quelquefois désigné la genette, et même des mangoustes. Le mot *galictis*, formé de la réunion des deux autres, n'a pas non plus un sens bien précis.

(5) La confusion entre les deux mots a été faite par un autre traducteur, par Xylander, dans sa version latine du Livre des Histoires merveilleuses d'Antigone Carystien, chap. xxv, et justement relevées par Beckmann ; elle parait même avoir été commise très anciennement, et c'est ainsi, je n'en doute point, que l'histoire de la belette s'est grossie de plusieurs traits appartenant primitivement à celle des squales, où ils n'étaient pas, à beaucoup près, aussi déplacés.

(1) Dans son Traité de l'instinct des animaux. Les deux passages ont été mieux compris par Amyot que par l'auteur de la traduction dont M. Desmoulins a fait usage. Voir Œuvres morales et mêlées, in-fol., Lyon, 1597, p. 162 recto, ligne 9 ; et p. 527 recto, ligne 39.

tout-à-fait arbitraires, la seule considération qui devait les faire admettre ou rejeter était de savoir si elles pouvaient ou non faciliter l'étude; bientôt ce ne fut plus pour lui l'objet d'un doute, et ses derniers travaux furent ceux d'un véritable classificateur. A aucune époque, du reste, il n'avait vu dans les histoires particulières des espèces l'histoire naturelle tout entière, mais il les considérait, avec raison, comme formant la partie fondamentale de la science, comme celle dont l'utilité pouvait le moins être contestée, et qui, en même temps qu'elle était à la portée des plus humbles intelligences, offrait aux esprits philosophiques la seule base solide sur laquelle ils pussent s'appuyer pour s'élever à la connaissance des lois générales de la nature animée. Quand le cercle de ses travaux se fut agrandi, la comparaison qu'il ne pouvait s'empêcher de faire entre les êtres dont l'histoire l'occupait tour à tour, lui fit apercevoir, à côté des dissemblances qui seules d'abord l'avaient frappé, des points de ressemblance non moins remarquables; il conçut dès lors, non seulement la possibilité de former des groupes naturels, mais le parti qu'on pouvait tirer de ces rapprochements, et il parvint par ce moyen à simplifier et à abréger la longue tâche qu'il s'était imposée.



(Le Phalanger tacheté de l'île de Waigiou.)

Cette tâche restait encore bien vaste, même en la bornant à l'étude des mammifères, ou, comme on les appelait alors généralement, des quadrupèdes vivipares, puisqu'il n'y avait pas une seule espèce, pour ainsi dire, qui eût été complétement décrite, ou qui, du moins, l'eût été de manière à ne pas exiger un nouvel examen. Il jugea donc, et non sans raison, que le plus sûr parti était de décrire d'après nature tous les animaux qu'il pourrait se procurer. Or, comme il ne croyait pas devoir se borner à faire connaître les formes extérieures, il sentit le besoin de s'adjoindre un anatomiste, et il eut le bonheur de rencontrer Daubenton. Disons mieux, il eut le bon esprit de le choisir et l'art de le bien diriger; car, dans la précision de ses descriptions toutes tracées sur un plan uniforme, on ne peut s'empêcher de reconnaître les habitudes d'esprit contractées, dans l'étude des sciences physico-mathématiques, par le traducteur de Hales et de Newton.

Buffon avait commencé par s'occuper des espèces domestiques et des espèces sauvages les plus communes en France (1). Plus tard il eut, pour obtenir celles des pays

(1) Nous n'essaierons pas ici de justifier l'ordre suivi par l'illustre naturaliste à son début, ordre que lui-même condamna plus tard tacitement, et qu'un de ses plus grands admirateurs, M. E. Geoffroy Saint-Hilaire, nous paraît avoir parfaitement apprécié dans les deux phrases suivantes: « Buffon, privé d'abord du principe de la ressemblance des êtres, crut trouver un ordre plus rationnel en procédant du connu à l'inconnu; mais, il ne faut pas se le dissimuler, c'était uniquement un ordre relatif à

lointains, des ressources telles que n'en avait eues à sa disposition aucun naturaliste depuis Aristote. Cependant il sentit bientôt que le nombre des animaux qu'il pourrait décrire *de visu* serait toujours très limité, et que pour tous les autres, s'il en voulait tracer l'histoire, il devait la composer des lambeaux épars dans les livres des naturalistes, des voyageurs, des historiens, etc. Or, ce n'était pas chose aisée que de recueillir et surtout de rapprocher convenablement ces lambeaux où le même nom s'appliquait à des animaux très divers, où le même animal se présentait sous plusieurs noms différents. La tâche de l'érudit était à demi préparée par les recherches des Gesner, des Bochart, etc.; celle du critique ne l'était en aucune façon.

Si l'on veut juger cependant de l'étendue et de l'importance de ce double travail, il est nécessaire de se rappeler que, du moment où il s'agissait des mœurs des animaux dont la connaissance forme dans l'histoire des êtres vivants une partie non moins essentielle que celle des formes, notre naturaliste ne trouvait pas, pour ainsi dire, un seul cas où il pût se contenter de l'observation directe; car, même pour un animal domestique ou pour un animal réduit en esclavage, les habitudes contractées sous l'influence de circonstances nouvelles diffèrent beaucoup de ce qu'elles auraient été dans l'état de nature. Il n'y avait donc pas une seule espèce dont l'histoire n'exigeât de sa part l'institution d'une sorte d'enquête dans laquelle une multitude de documents devaient être produits et débattus. Certes, quand nous le voyons abandonner pour ces investigations laborieuses, pour ces discussions ardues, les questions générales qu'il affectionnait par-dessus tout, et dans lesquelles le talent d'écrivain, dont il était à bon droit très fier, se déployait avec tant d'avantages, nous devons lui savoir gré du sacrifice qu'il fait à la science. Si nous ne pouvons nous empêcher de reconnaître que son érudition, quelque peu superficielle, s'arrête souvent avant d'avoir pénétré jusqu'aux sources, et que ses jugements sur les auteurs et sur les ouvrages ne sont pas toujours assez médités, nous devons craindre de nous montrer trop sévères pour des défauts qui étaient presque inévitables : l'important pour lui était d'achever la tâche qu'il s'était imposée, et, avec cette idée, il devait se résigner d'avance à laisser quelques imperfections dans les détails.

Relativement aux animaux qui nous occupent, et que cette trop longue digression aura fait perdre de vue au lecteur, nous n'avons pas cherché à dissimuler ce que les travaux du savant naturaliste laissaient à désirer, et cependant nous ne craignons pas de dire que c'est dans ce treizième volume de l'Histoire naturelle, mentionné dans notre précédent article, que se trouvent les premières pages de l'histoire positive des Phalangers. Les deux espèces qui y étaient décrites et figurées appartenaient définitivement à la science, et désormais on pouvait, dès que de nouveaux individus se présenteraient à l'observation, savoir s'ils se rapportaient à une des espèces connues, ou si l'on devait en établir pour eux une nouvelle.

Le nombre des espèces que nous connaissons aujourd'hui est au moins de quatorze; et, quand on les compare, on observe entre elles des différences tranchées qui permettent de les rapporter à trois groupes distincts : les *Couscous* ou phalangers à queue nue, les *Phalangers proprement dits*, dont la queue est revêtue jusqu'à son extrémité de poils plus ou moins longs, et les *Phalangers volants*, dont la queue est également velue, mais qui se distinguent des autres au premier coup d'œil par un prolongement de la peau des flancs étendue, de chaque côté, du poignet au talon. Un zoologiste estimable a rejeté cette répartition comme étant fondée sur

ses propres besoins. . . Sa distribution des quadrupèdes, n'ayant pas pour base l'appréciation de leurs rapports de famille et de leurs degrés divers d'affinité, ne pouvait être qu'une combinaison propre à déguiser son peu d'habitude dans l'art d'apprécier ces rapports et ces affinités. »

des caractères insignifiants, et en a donné une autre qui repose sur la considération des dents. Il nous semble qu'il s'est placé à un mauvais point de vue, puisqu'il a été conduit ainsi à séparer des espèces qui se rapprochent non seulement par les formes, mais encore par la distribution géographique. Au contraire, dans l'autre système où l'on part des ressemblances extérieures, les rapports de patrie se trouvent admirablement conservés : ainsi les phalangers proprement dits et les phalangers volants (les uns et les autres à queue velue) appartiennent tous, sans exception, à la Nouvelle-Hollande et à la terre de Diémen, qui en est une dépendance; tandis que les Couscous ou Phalangers à queue nue sont des îles situées plus au nord, c'est-à-dire de la Nouvelle-Guinée, des Moluques, etc.

Remarquons d'ailleurs que les ressemblances de forme, auxquelles on a, dans ce cas, cru devoir se conformer, sont loin d'être aussi insignifiantes que semblait le croire le naturaliste auquel nous venons de faire allusion. Le genre de locomotion d'un animal influe tellement sur son genre de vie, que les organes qui servent à cette fonction fournissent souvent de très bons caractères pour l'établissement des groupes secondaires. Or, la queue prenante des couscous fait l'office d'une troisième main, au moyen de laquelle des animaux lents et maladroits se cramponnent aux branches ou s'y suspendent, et se meuvent sans danger sur les arbres, où ils passent toute leur vie; de même, chez les phalangers volants, la peau des flancs, tendue par l'allongement des membres, forme un véritable parachute qui soutient en l'air ces gracieuses créatures dans les sauts qu'elles exécutent d'un arbre à l'autre, et leur permet ainsi de franchir des espaces considérables.

En ayant égard à la forme de la queue, on a divisé, par suite, les Phalangers volants en deux sections : la première comprend plusieurs espèces dont la queue est uniformément garnie de poils; l'autre ne compte jusqu'à présent qu'une seule espèce (le *Didelphis pygmæa* de Shaw), qui a les poils de la queue disposés très régulièrement des deux côtés comme les barbes d'une plume le long de leur tige commune.

Nous n'avons donné aucune figure des phalangers volants; mais on se fera une assez bonne idée de leur port dans l'attitude la plus caractéristique, c'est-à-dire lorsqu'ils font usage de leur parachute, si on a vu des polatouches ou écureuils volants dans une pose semblable (1). Un phalanger proprement dit a été représenté en tête de notre premier article (t. IX, p. 89). Aujourd'hui nous donnons, d'après l'ouvrage de MM. Quoy et Gaymard (zoologie du voyage de *l'Uranie*), le portrait d'un Couscous, le *Phalanger tacheté*.

« La position dans laquelle nous représentons cet animal, disent les deux auteurs, lui est très habituelle et a été parfaitement saisie sur le vivant par le dessinateur M. Taunay. Ce phalanger, dans l'état d'adulte, est de la taille d'un gros chat; tels sont, du moins, tous ceux que M. Temminck a reçus d'Amboine; le nôtre, provenant de l'île de Vaigiou (île peu éloignée d'Amboine), n'avait pas encore acquis ce développement.

» Son pelage, fort doux au toucher, est fauve-clair sur la tête et les épaules, gris-roussâtre à l'occiput et au-dessus

(1) Les phalangers volants ont été déjà mentionnés dans ce recueil (t. II, p. 239 et 240), dans un article sur l'Unité des classifications en Histoire naturelle. En énumérant les divers genres dont se compose la sous-classe des Marsupiaux, nous avons nommé, après les Phalangers, les Phascolomes, et dit que ces animaux se creusaient des *terriers* comme les lapins, l'imprimeur leur a fait creuser des *terrains*. Les phascolomes ont deux incisives à chaque mâchoire; et la phrase, sans doute raturée et mal écrite, a été tournée de manière qu'on nous les fasse assimiler aux lapins qui, justement, font avec les lièvres, leurs congénères, une exception parmi les Rongeurs, en ce qu'ils ont, en haut, les incisives doubles, ce qui fait six dents au lieu de quatre à la partie antérieure des mâchoires.

du cou. Il offre sur tout le dos et les flancs des taches irrégulières dont la couleur varie du gris bleu au gris roussâtre plus ou moins foncé, sur un fond blanc sale. On voit à la partie externe des membres et à la queue des taches d'un fauve plus ou moins clair ; la gorge, la poitrine, le ventre, le dessous de la queue et le dedans des membres sont d'une couleur blanchâtre tirant sur le roux dans quelques points. La queue est écailleuse en dessus, comme mamelonnée en dessous, et rougeâtre dans toute la partie qui n'est pas velue. Les oreilles sont très petites, garnies de poils en dedans et en dehors ; l'œil, le bout du nez et la peau des pattes sont rougeâtres ; la couleur des poils, qui recouvre les doigts, est d'un brun nuancé de roussâtre. »

MM. Quoy et Gaymard d'un côté, et M. Lesson et Garnot de l'autre, ont donné sur les habitudes des phalangers quelques détails qui confirment ceux qu'avait donnés Valentyn ; mais, sans y rien ajouter ; c'est donc au livre de cet estimable écrivain, si mal jugé par tous les naturalistes (1), que nous conseillerons de recourir.

Supprimer autant que possible les signes extérieurs de mauvaise humeur et de violence est un moyen d'adoucir graduellement l'irascibilité de l'âme, et de se rendre ainsi non seulement plus agréable aux autres, mais encore moins insupportable à soi-même. La dépendance est si étroite entre l'âme et le corps, qu'il suffit d'imiter l'expression d'une passion forte pour l'exciter en soi à quelque degré, et que, d'une autre part, la suppression des signes extérieurs tend à calmer la passion qu'ils indiquent.

FEMMES PROFESSEURS.

Paris renferme aujourd'hui plus de trois mille professeurs de musique qui sont des femmes. Pas une ville de province, si petite qu'elle soit, qui n'appelle, en leur assurant des avantages, une ou deux femmes musiciennes. Les femmes enseignent l'anglais, l'italien, le français, même l'histoire. Je connais un vieux magistrat qui a pour seul soutien ce qui jadis était une charge accablante, trois filles ; toutes trois partent dès le matin, pour ne revenir que le soir, après dix heures de travail ; et les fruits réunis de leur occupations font vivre leur père et commencent leur dot.

La Sorbonne, qui exclut encore les femmes de ses cours, a institué pour elles un concours, des examens, et leur distribue des diplômes et des grades. Chaque année, au mois d'août, s'assemblent trois inspecteurs de l'Université, deux prêtres catholiques, un ministre protestant, le grand rabbin, trois dames inspectrices, et devant ces juges paraissent cent quarante ou cent cinquante jeunes filles ou veuves s'offrant à subir des épreuves complexes et difficiles pour acquérir le droit d'instruire les filles du peuple. Trente par an sont nommées institutrices primaires : elles ont une profession. La nécessité d'établir un corps enseignant parmi les femmes, et le besoin qu'elles éprouvent de se relever par l'instruction reçue et donnée, se manifestent sous mille formes intéressantes. La fille d'un de nos plus grands poëtes modernes a passé les examens de la Sorbonne, rien que pour l'honneur de les avoir passés. La fille d'un des premiers fonctionnaires de la ville de Paris, femme d'un haut rang et d'un grand esprit, a été s'asseoir incognito sur les bancs de l'école d'enseignement. Chaque matin, à cinq heures, dans l'hiver, elle arrivait à pied, quel que fût le froid, à la Halle aux draps, où se faisait le cours, et là, mêlée à la foule des pauvres femmes qui cherchent dans l'enseignement primaire un moyen d'existence, elle venait apprendre le métier de professeur. Pourquoi ? Pour avoir le droit, non seulement d'établir, mais de diriger elle-même une école communale dans le village voisin de son château ; et comme elle ne voulait rien devoir à la faveur, elle cacha son nom, qui lui eût rendu tous les accès faciles, et subit toutes les conséquences de sa pauvreté apparente, pour exercer et surtout mériter les fonctions d'institutrice populaire.

Paris compte près de quatre-vingts écoles gratuites, qui sont surveillées par quatre inspectrices, qui emploient deux cents maîtresses, et qui élèvent chaque année quinze mille jeunes filles pauvres ; à ces enfants se mêlent des femmes de quarante et cinquante ans, qui trouvent qu'il n'est jamais

(1) Afin de justifier le bien que nous en avons dit, nous voudrions reproduire ici en entier tout ce qu'il a écrit de ces animaux, qu'il ne confond point avec les kanguroos, quoi qu'en ait pu dire M. Lesson (Dict. class. d'hist. nat., art. *Phalangers*). L'étendue démesurée qu'a prise cet article ne nous permettant pas d'y songer, nous donnerons du moins une courte analyse de ce travail, dont nous ne supprimerons que les détails anatomiques, qui en sont, il faut l'avouer, la partie faible.

Après avoir indiqué la patrie des couscous et annoncé l'existence de deux espèces distinctes, différentes par la taille et la couleur, Valentyn remarque que, relativement à ces deux caractères, le mâle et la femelle, dans une même espèce, ne se ressemblent pas complètement. Il mentionne ensuite la nature laineuse du pelage, les longs poils qui forment un bouquet au-dessus des yeux, la couleur rouge de l'iris, la forme conique du museau, la brièveté des oreilles qui sont garnies de poils épais, l'inégalité des membres dont les postérieurs sont plus longs que les antérieurs. Il remarque que ces derniers sont divisés en cinq doigts, tandis que les autres, dont la configuration rappelle celle d'une main (c'est-à-dire qui présentent un pouce opposable), n'ont que quatre doigts dont l'un est terminé par deux ongles. Il ajoute que la queue est grosse et velue à son origine, nue en dessous à son extrémité que l'animal peut enrouler en crochet, et au moyen de laquelle il saisit fortement les corps qu'on lui présente. Les couscous, pour manger, s'asseoient, dit-il, sur leur train de derrière, et se servent des pattes de devant pour porter les aliments à leur bouche. Ils exhalent une odeur très forte, comparable à celle de l'*Halex littorea*. Les femelles portent sous le ventre une poche garnie de poils à l'intérieur et dont l'ouverture longitudinale est très serrée, lorsqu'elles n'ont pas de petits ou en ont de très jeunes. On ne sait pas encore, dit Valentyn, si c'est dans cette poche que naissent les petits, et on serait tenté de croire qu'ils y poussent aux mamelons comme les fruits aux branches : ce qui est certain, c'est que quand ils sont très jeunes on ne peut les en arracher sans faire sortir du sang. On prend plus de femelles que de mâles, ce qui semble indiquer que celles-ci sont plus communes... Le nom malais de ces animaux est *coessoe* (prononcez cousson, dont les Hollandais ont fait *coescoes* (et non pas *coès-coès*, comme l'écrivent plusieurs naturalistes modernes). On en trouve à Amboine et dans les Moluques en général ; ils y vivent sur les arbres, et non dans des trous sous terre, comme le font les animaux qui leur ressemblent en Amérique (les sarigues). Ils choisissent pour leur demeure les arbres les plus touffus, aiment à se tenir cachés, et fuient les lieux fréquentés par les hommes ; c'est pour cela qu'on en trouve moins à Amboine que dans les deux Ceram, et surtout dans la petite. Quand ils sont surpris par la vue d'un homme et ne peuvent se cacher au moment même, ils s'accrochent par la queue à une branche, et se laissent pendre ainsi, restant parfaitement immobiles. On peut alors, en les regardant fixement, les faire tomber. Tout le monde, au reste, ne parvient pas à les prendre de cette manière ; les habitants d'Amboine n'y réussissent guère ; ceux d'Homma, au contraire, les manquent très rarement. Les couscous pris jeunes s'apprivoisent sans peine ; et quoique dans l'état de nature ils ne mangent que des bourgeons et des fruits mous, dans l'état de captivité ils s'accommodent à peu près de tous les aliments. Pris vieux, on ne parvient guère à les garder ; si on les approche, ils grognent, et si on veut les toucher, ils cherchent à mordre, mais surtout à égratigner. On ne tient pas beaucoup, d'ailleurs, à les garder vivants, car l'odeur qu'ils exhalent à l'âge adulte est très déplaisante, et cette odeur se retrouve même dans leur chair quand on veut les manger bouillis ; quand on les fait rôtir, cette odeur disparaît. Dans certaines îles, les habitants les font cuire sans les dépouiller de la peau, et en se contentant de griller le poil ; la chair est tendre comme celle du poulet. A Amboine, les Malais en mangent, mais non les musulmans, qui la rangent parmi les viandes impures ; les chrétiens en mangent aussi, mais seulement quand ils n'ont pas autre chose. Quoique son goût n'ait rien de désagréable, la chair des grands cependant a une couleur jaune qui répugne au premier abord.

trop tard pour apprendre, et le prouvent en réussissant. Cette éducation donne lieu à plus d'une scène touchante; et j'ai vu, à une des écoles du soir du faubourg Saint-Martin, un tableau qui eût inspiré Greuze : une petite fille de douze ans était assise entre deux femmes, l'une déjà loin de la jeunesse, l'autre vieille et en cheveux blancs; l'enfant leur montrait à lire à toutes deux, elle leur servait de moniteur. Or, quelles étaient ces deux femmes? Sa mère et sa grand'mère.

Encyclopédie nouvelle, art. FEMMES.

CHATEAU DE VILLANDRAUT.

D'après les recherches de M. Jules Quicherat (1), la seigneurie de Villandraut tire son nom de celui d'un village situé autrefois dans la province de Burgos, dans la vieille Castille. Au commencement du treizième siècle, un cadet de Biscaye, don Alonzo Lopez, apanagé de Villandraut (*Villa-Andrando*), eut deux fils, dont le plus jeune, don André, vint en France à la suite de madame Blanche de Castille, et s'arrêta en Guienne, près de Bazas, dans le lieu qui a conservé le nom de Villandraut. Un demi-siècle plus tard, l'alliance de la fille ou de la petite-fille d'André avec un membre de la famille de Goth, fit passer cette seigneurie dans cette dernière famille et bientôt dans la possession de celui qui, d'abord archevêque de Bordeaux, ne tarda pas à être élevé sur le trône de saint Pierre sous le nom de Clément V (1306-1316).

Du reste, tous les écrivains qui ont parlé de cette seigneurie attribuent à ce pape la construction du château de Villandraut. Plusieurs bulles datées de ce lieu, des fondations importantes faites dans le voisinage, semblent attester que Clément V affectionnait cette résidence comme son propre ouvrage; et, en effet, il était digne, par la majesté de sa masse, comme par la vieillesse de quelques détails encore conservés, de la puissance et de l'éclat dont l'entourait ce pontife. Essayons de donner brièvement une idée de cette construction.

Le plan de ce château est un rectangle de 47m,50 sur 39 mètres dans œuvre; il est entouré d'un fossé large de 20 mètres, et dont le bord extérieur décrit les contours des fortes tours qui défendent les quatre angles. Ces tours n'ont pas moins de 11m,50 de diamètre et de 27 mètres d'élévation. Deux nouvelles tours défendent la porte d'entrée, et donnent à cette face une apparence de force qui saisit vivement l'esprit.

Après avoir franchi la porte, il reste à parcourir une allée longue de 11 mètres avant de pénétrer dans l'intérieur de la cour. Là, l'œil n'a plus à contempler que des ruines, et ce n'est qu'en s'exposant à trébucher plus d'une fois sur ces monceaux de débris que l'archéologue pourra en visiter toutes les parties. Quelques traces de décors assez élégants, des restes de peintures que l'on remarque sur le côté gauche, font supposer que c'étaient là les appartements de Clément V. Notre gravure représente l'intérieur de la face d'entrée (2).



(Vue intérieure des ruines du château de Villandraut, dans le département de la Gironde.)

Le pays au milieu duquel ce riche manoir est situé offre un aspect étrange qui peut plaire aux imaginations portées à la rêverie : au milieu de vastes forêts de pins, on découvre de loin en loin quelques misérables fermes entourées de rares terrains cultivés. Là, l'hospitalité ne se vend pas; si le voyageur y fait une halte, tout s'empresse autour de lui; mais, après un accueil cordial, il n'a plus guère rien à espérer : le triste mobilier du logis lui annonce suffisamment qu'il doit regagner la ville s'il désire quelque chose de plus que ce que peut offrir la plus humble rusticité.

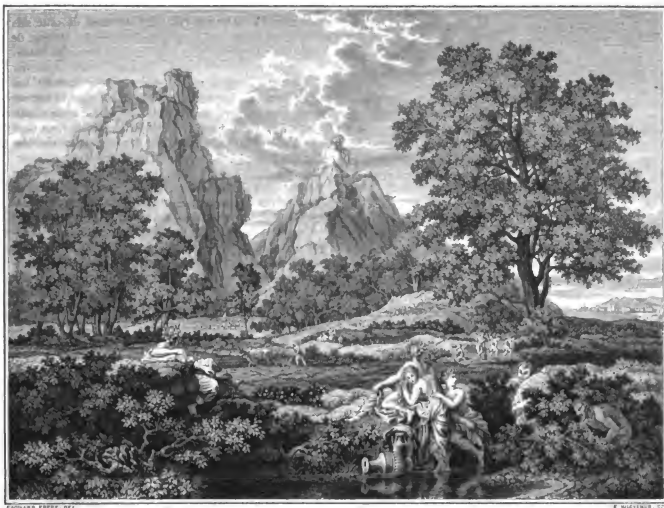
(1) Bibliothèque de l'école des chartes.

(2) C'est la reproduction, sur une plus petite échelle, de la Vue publiée dans l'ouvrage de MM. Drouyn et de Lamothe, *Choix des types les plus remarquables de l'architecture au moyen-âge dans le département de la Gironde.*

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. MARTINET, rue Jacob, 30.

POLYPHÈME.



(Paysage par le Poussin. — Gravure par M. Wiesener.)

Le Poussin n'a peut-être mis dans aucun de ses tableaux plus de savoir, d'érudition et de goût que dans celui dont nous donnons aujourd'hui la gravure. Il y a représenté une des plus belles idylles de Théocrite ; et peut-être, en comparant l'œuvre du poëte et celle de l'artiste, écrirait-on quelque chapitre à ajouter au livre que l'abbé Dubos a publié *sur la poésie et la peinture* (1), et à celui que Lessing a composé à propos du *Laocoon* (2).

Théocrite nous représente l'informe Polyphème épris de la nymphe Galatée. Le cyclope monte sur un rocher qui domine la mer, et du haut duquel il voit souvent sa nymphe folâtrer dans les flots; il cherche à l'attirer, à la charmer par les sons de sa flûte agreste; bientôt il chante pour lui peindre toute sa passion. Ce chant, qui forme l'idylle tout entière, est un des morceaux les plus élégants que l'antiquité nous ait laissés. Images de la vie pastorale, reflets éblouissants des paysages de la côte de Sicile, peinture à la fois ardente et comique de la passion, opposition piquante des grâces de la plus belle et de la plus blanche des nymphes avec la difformité d'un cyclope laid et velu, voilà ce qu'offre, dans les vers les plus harmonieux, le petit poëme du bucolique grec. Tous ces contrastes, ménagés avec un art infini, donnent à la composition un charme unique, mais qui n'était point fait pour être senti également par tous les esprits. A l'époque de la renaissance, lorsque le culte de la littérature antique s'alliait encore avec une certaine indépendance de goût, souvent le *Polyphème* de Théocrite a trouvé des imitateurs; il en a même eu un de ridicule mémoire, l'Espagnol Gongora, qui, sous prétexte de raffiner la poésie castillane, a achevé de la corrompre en composant un absurde pathos sur le thème si gracieux et si délicat de Théocrite. Cet essai malheureux a peut-être été cause que les poëtes français qui, au dix-septième siècle, réformaient notre langue et notre littérature sous les inspirations d'une raison un peu sèche et d'un goût un peu étroit, se sont tenus en garde contre les séductions piquantes du Polyphème grec. Ce sujet, dont la donnée se rapporte évidemment à ce qu'on pourrait appeler la partie romantique de la littérature grecque, n'a été chez nous, pendant les deux derniers siècles, ni imité ni même, que je sache, rappelé de loin par la poésie. Le cyclope amoureux et son éclatant badinage n'ont guère pu être qu'un objet de risée et de dédain pour les versificateurs raisonnables formés à l'école sévère de Boileau.

Vivant dans cette époque heureuse où l'on passait des libertés souvent désordonnées de la renaissance à la régularité quelquefois extrême du siècle de Louis XIV, le Poussin avait aussi pu voir dans les monuments de l'art antique les contrastes spirituels, les beautés souriantes et ironiques, les caprices brillants reproduits dans les vers de Théocrite. Il essaya de transporter sur la toile ces nuances délicates; il accomplit son dessein avec un goût qui tournait déjà plus à la pompe qu'à la vérité, mais qui sut exprimer noblement toutes les finesses de son modèle.

Il eût été infailliblement vaincu dans sa lutte avec le poëte,

(1) Réflexions critiques sur la poésie et sur la peinture, par M. l'abbé Dubos, secrétaire perpétuel de l'Academie française. Paris, 1750, 4e édit., 3 vol. in-12.

(2) Du Laocoon, ou des limites respectives de la poésie et de la peinture; trad. de l'allemand de Lessing par Ch. Vanderbourg. Paris, 1802, 1 vol. in-8.

s'il avait voulu en traduire littéralement le tableau. Quelle image eût-il présentée s'il avait essayé de nous offrir sur le premier plan la face du cyclope et la monstruosité de son œil unique? Eût-il eu le pinceau de Claude Lorrain, s'il avait voulu dérouler avec étendue la nappe étincelante de la mer de Sicile, il n'aurait qu'imparfaitement réussi. S'il eût montré la blanche Galatée au milieu des flots, soit regardant le cyclope d'un air moqueur, soit jouant derrière les joncs avec le berger Acis, il eût produit une impression trop forte qui eût trop rejeté dans l'ombre le cyclope, objet principal et presque unique de l'idylle du poëte. D'ailleurs, comment peindre le discours de Polyphême qui forme tout le poëme? Comment en dérouler toutes les images, toutes les grâces, et seulement le sourire à la fois mélancolique et plaisant? C'est ici surtout qu'a triomphé l'habileté du peintre vraiment homme d'esprit.

Le Poussin a imaginé de jeter sur les derniers plans, et cependant en un lieu éminent qui le montre à tous les regards, l'unique acteur du poëme de Théocrite : il a peint le rocher, le géant Polyphême assis sur ce siége élevé, et tournant sa face difforme vers la mer perdue dans les lointains. Le cyclope prélude sur sa flûte à ce chant que le peintre eût été impuissant à figurer directement, mais dont il rappelle cependant toutes les idées par un artifice heureux. Tandis que Polyphême représente ainsi sur les derniers plans tout ce que le pinceau pouvait rendre de l'action racontée par Théocrite, une autre composition, tout entière de l'invention du peintre, habilement rattachée à celle du poëte, nous offre en un seul coup d'œil, sur les premiers plans, toutes les images, tous les sentiments que celle-ci nous peignait successivement. Voilà les troupeaux qui paissent dans la prairie. Voilà les bergers qui disputent le prix du chant. Voilà le bouvier qui presse avec l'aiguillon les flancs de ses bœufs attelés. Voilà le cultivateur qui ouvre la terre féconde des beaux jardins de la Sicile. Voilà le fleuve appuyé sur son urne penchante. Voici les nymphes qui jouent dans les eaux pures de leurs sources; les satyres s'éveillent au milieu des broussailles, et, sortant de leurs retraites, effraient ces belles divinités. C'est ici surtout que le grand artiste a présenté avec une atténuation délicate ce contraste de la beauté et de la laideur que le poëte, plus à l'aise dans son récit, avait exprimé par l'opposition du cyclope et de Galatée. Ainsi les deux parties du tableau s'accordent dans une admirable unité de sentiment et d'effet.

Cette composition si savante, que le Poussin a tracée d'après Théocrite, est une des images qui nous peignent le mieux le génie et l'histoire de l'antique Grèce. On y voit dans l'amour de Polyphême pour la belle Galatée cette aspiration incessante vers la beauté qui fut la passion, la vie, l'âme même du peuple grec, qui le conduisit de si bonne heure à la perfection des arts, qui plus tard, au milieu de la décadence, lui faisait encore produire tant de chefs-d'œuvre admirables par la finesse et par l'exquise politesse du goût. Mais ce n'est pas seulement l'âme des Grecs qu'on voit respirer dans la page de notre peintre, c'est aussi leur histoire qu'on y lit écrite en traits magnifiques. Ce cyclope, cet affreux pasteur pélasge qui domine toute la composition, c'est le représentant de cette race pélasgique si mystérieuse et si puissante, qui domine aussi toute la suite des annales de la Grèce : aux sons de la flûte à sept tuyaux qu'enfle le souffle du berger gigantesque, semblent sortir en cadence du sein de la terre émue les dieux, les habitants, les arts qui fécondent, qui peuplent, qui embellissent la Grèce à l'envi. N'est-ce pas, en effet, sur les rhythmes sacrés des premiers âges que se sont formés en Grèce tous les développements ultérieurs, si brillants et si variés, de la poésie, de l'éloquence, de la religion, de l'industrie, de l'agriculture même? N'est-ce pas aux sons de la flûte pélasgique qu'a commencé toute cette civilisation si harmonieuse, qui, dans les derniers jours de son existence, rappelait encore la grâce vive et pure des modulations où s'étaient accordés ses premiers soupirs et ses premiers pas?

LES ANCRES DE MISÉRICORDE.

NOUVELLE (1).

(Suite et fin. — Voy. p. 46.)

Un soir que Gontran rentrait triste et fatigué, après des courses inutiles pour recouvrer une faible créance que sa détresse lui avait rappelée, il trouva Henriette établie près de la malade. Celle-ci, qui commençait à reprendre connaissance de ce qui l'entourait, suivait des yeux le travail de la jeune fille avec un intérêt attendri. Raucourt s'excusa d'avoir tant tardé.

— Oh! il n'y a point de mal, répliqua Henriette; M. Gontran peut me laisser près de sa tante, car j'ai là une commande pressée qui m'obligera, dans tous les cas, à passer la nuit.

— Encore! murmura la malade; cette enfant se fatigue trop.

— Il le faut bien! reprit Henriette, qui ne levait point les yeux de dessus sa peinture, dans la crainte de perdre un instant; si je ne rendais pas le travail au jour indiqué, on s'adresserait à quelque autre; et que deviendrais-je?

— Mais ne pouvez-vous être aidée? demanda Raucourt.

— Je ne connais personne qui peigne la gouache, objecta la jeune fille.

Les regards de la tante Catherine rencontrèrent ceux de Gontran; celui-ci les comprit.

— Si mademoiselle Henriette voulait me confier un de ses parchemins, dit-il avec un peu de contrainte.

— A vous? répéta la jeune fille surprise.

— Donnez, donnez, interrompit vivement la malade; vous verrez ce qu'il sait faire.

Henriette, médiocrement rassurée, mais n'osant refuser, confia un écran au jeune homme, qui s'établit de l'autre côté de la table et se mit sur-le-champ à l'ouvrage.

Le goût naturel de Gontran, cultivé par les leçons d'excellents maîtres et par la vue de ces chefs-d'œuvre de grâces mignardés appartenant au dix-huitième siècle, était particulièrement approprié au genre de travail qu'on lui confiait; aussi Henriette demeura-t-elle émerveillée du résultat. Ce n'était point seulement une besogne faite à son profit, mais une leçon qui devait lui profiter pour l'avenir. Gontran, que sa réussite avait encouragé, lui proposa d'exécuter, sous ses yeux, un second écran, afin qu'elle pût suivre sa méthode et comprendre ses procédés. La jeune fille accepta avec reconnaissance; mais après avoir tout vu, elle déclara qu'il lui faudrait bien des leçons avant d'acquérir cette facilité de pinceau, si même elle y parvenait jamais. Raucourt proposa de recommencer autant de fois qu'elle le désirerait, et il tint sa parole en se remettant à l'ouvrage dès le lendemain.

Cette espèce de cours pratique fait et suivi près du lit de la tante Catherine, qui entrait en convalescence, eut pour résultat de l'égayer en même temps que ses deux garde-malades. Ramené au goût de la vie par le travail, Gontran n'avait plus le temps de penser à sa première résolution. Associé malgré lui à l'activité de la fille de Gervais, il se laissait aller à écouter ses projets, à y prendre part. Il entrait chaque jour plus avant dans les confidences de cette âme ingénue et sereine, et il sentait, à mesure, la sienne s'apaiser. C'était comme un air pur qui lui rafraîchissait le sang, une sorte de contagion bienfaisante, grâce à laquelle l'orgueil aigre et l'égoïsme aveugle faisaient place à de plus douces émotions. Alors aussi il commença à remarquer la beauté modeste de la jeune fille; de vagues images de bonheur traversèrent sa pensée, mais sans s'y arrêter; ses yeux venaient

(1) L'auteur regarde comme un devoir d'avertir qu'il a emprunté l'idée morale de cette Nouvelle à une œuvre de M. Sandeau, beaucoup plus étendue, et intitulée *Madeleine*.

à peine de s'entr'ouvrir, et l'heure de la lumière n'était point encore venue pour lui.

Cependant la guérison de la tante Catherine était complète ; elle se levait depuis quelques jours ; enfin le médecin déclara qu'elle pouvait sortir.

Gontran l'aida à descendre les quatre-vingt-trois marches qui la séparaient de la rue, et la conduisit, à petit pas, jusqu'à la grande allée du Jardin des plantes.

La convalescente y demeura longtemps assise, respirant avec ivresse l'air parfumé, chauffant au soleil ses membres alanguis, et reprenant, pour ainsi dire, possession de la vie. Enfin, elle se décida à regagner sa mansarde avec un soupir de regret.

Mais, en y rentrant, elle s'arrêta stupéfaite. Henriette avait profité de son absence pour garnir de fleurs la commode de noyer ; un feu étincelant petillait dans le foyer, et, devant, se dressait une table à quatre converts abondamment servie.

La jeune fille courut à Catherine, qui était restée immobile à l'entrée, et lui prenant le bras :

— Venez, dit-elle, votre convalescence est un jour de fête ; mon père et moi nous avons voulu le célébrer.

La vieille fille ne put répondre qu'en pleurant ; quant à Raucourt, pour la première fois depuis longtemps il sentit son cœur s'ouvrir, et une larme d'attendrissement monter sous sa paupière.

Le repas fut gai et se prolongea aussi tard que le permettait la prudence ; mais lorsque la tante Catherine regagna sa chambre pour se mettre au lit, elle trouva sur sa table de travail une petite bourse renfermant six pièces d'or, et un billet sur lequel Henriette avait écrit : *Prix des écrans peints par M. Gontran.*

Le jeune homme et la vieille tante se regardèrent.

— Nous ne pouvons accepter cette somme ! dit Raucourt en rougissant.

— N'avons-nous point accepté son temps et ses veilles ? répliqua doucement Catherine.

— Ah ! vous avez raison ! s'écria Gontran avec une émotion dans laquelle la reconnaissance le disputait à l'orgueil, et nous n'avons maintenant nul moyen de reconnaître tant de générosité !

— Pourquoi cela ? reprit la vieille femme.

— Avez-vous donc oublié notre pauvreté ?

Catherine lui prit les deux mains :

— Celui qui a pu gagner ces six pièces d'or en quelques heures n'est point pauvre, dit-elle.

Gontran tressaillit, et garda le silence ; mais, le lendemain, il était au travail dès la pointe du jour, et il continua pendant plusieurs semaines avec une persévérance que rien ne put lasser.

Ce travail assidu lui permit de payer ce qui restait dû pour la maladie de la tante Catherine, et d'amasser, de plus, la somme nécessaire à son projet. Un soir, en rentrant dans la petite mansarde qu'elle habitait, Henriette aperçut sur sa cheminée une élégante pendule dans le style Louis XV, et, tout auprès, un billet sur lequel Raucourt avait écrit : *Une convalescente à sa garde-malade.*

La jeune fille voulut en vain se plaindre de la richesse du présent, Catherine lui répondit qu'elle en avait fait un bien autrement précieux à Gontran en lui donnant le goût et la possibilité du travail.

Les habitudes du jeune homme avaient, en effet, complétement changé. Son ardeur, jusqu'alors dissipée en plaisirs factices et en folles passions, s'était reportée dans la route du devoir ; il avait goûté à cette joie du premier gain légitime, il se sentait capable de tenir sa place dans le monde, de nourrir quelqu'un de son travail, d'être enfin un homme vraiment digne de ce nom. Appliqué tout le jour à sa peinture, il entendait Henriette chanter dans la chambre voisine, et la pendule qu'il lui avait donnée sonner les heures. C'étaient comme deux voix amies qui égayaient et mesuraient son travail. Elles lui devenaient de plus en plus nécessaires ; il n'était fort et content qu'à cette condition. La jeune fille qui lui avait ouvert cette vie sans remords était son étoile polaire ; il avait besoin de la voir pour se diriger, pour persister dans sa route : réunis tous les soirs chez la tante Catherine ou chez le père Gervais, ils s'oubliaient dans de longues lectures qui tenaient leur imagination éveillée ; c'était comme l'assaisonnement du travail, le rayon de soleil qui dorait cette vie monotone. Raucourt ne s'était jamais trouvé si heureux. Sa boîte de pistolets, reléguée sur la planche la plus élevée d'une petite bibliothèque, était couverte de poussière et complétement oubliée. Tous les souvenirs qui lui rappelaient son existence d'autrefois s'étaient tour-à-tour effacés ; de nouveaux goûts avaient fait de lui un homme nouveau.

Un jour qu'il était occupé à achever un éventail de grand prix sur lequel il avait épuisé toutes les finesses de son art, Gervais entra chez lui et referma la porte avec soin. Le brave imprimeur paraissait soucieux et d'assez mauvaise humeur.

— Je viens vous demander un service, voisin, dit-il à Raucourt qui avait été frappé de son air.

— A moi ? répondit le jeune homme ; si la chose est possible, voisin Gervais, vous devez la regarder comme faite.

— Oui, reprit l'imprimeur, je sais que vous êtes porté d'amitié pour nous, et c'est ce qui m'a décidé à venir... Il s'agit de Perrot, le relieur, que vous avez vu à la maison.

— En effet, je me souviens...

— C'est un brave garçon et un bon travailleur qui ne peut faire honte à aucune famille.

— Eh bien !

— Eh bien, il me demande à épouser Henriette.

— Et vous avez consenti ! s'écria Raucourt en pâlissant.

— Comme vous pensez ! Un bon mari n'est pas chose si commune pour qu'on le refuse quand il vient s'offrir.

— Mais votre fille ? reprit le jeune homme dont la voix tremblait.

— Ah ! voilà l'enclouure, répondit Gervais ; croiriez-vous qu'au premier mot elle s'est mise à pleurer ?

— Mademoiselle Henriette ?

— Et impossible de lui faire entendre raison. J'ai eu beau lui dire que Perrot était un joli garçon, pas bête et laborieux ; à tout elle répond : — C'est vrai ! et elle continue à pleurer. N'y a-t-il pas de quoi vous faire tourner le sang !

— Et en quoi puis-je vous servir ?

— Voilà, voisin : ma fille vous estime beaucoup, et, si vous lui disiez que ce mariage est pour son bien, j'ai idée qu'elle consentirait.

— Ainsi vous voulez que je lui parle ?

— Si ça ne vous coûte pas trop. Vous comprenez que la garde d'une fille, c'est une rude charge, et que je tiens à voir mon enfant sous la protection d'un brave homme, pour qu'elle n'ait rien à craindre après moi.

Gontran tendit la main à l'ouvrier imprimeur :

— Allez attendre chez la tante Catherine, dit-il ; dans un instant je reviens, et tout sera décidé.

L'instant dura bien près d'une heure ; enfin le jeune homme reparut en tenant le bras de Henriette sous le sien. Elle avait les yeux rouges et la tête baissée ; mais un sourire de bonheur entr'ouvrait ses lèvres.

— Vous aviez choisi pour votre fille quelqu'un qui la méritait sans doute, dit Gontran, mais votre fille avait aussi choisi de son côté.

— Qui donc ? demanda Gervais.

— Un malheureux désespéré qu'elle a ramené à la joie, un oisif corrompu à qui elle a révélé le devoir.

— Comment ! toi, s'écria la tante Catherine.

— Moi-même, qui l'aime depuis longtemps, et qui promets au père Gervais d'être aussi un bon mari et un vaillant travailleur.

Le jeune homme et la jeune fille s'étaient avancés vers l'imprimeur, qui leur ouvrit ses bras.

— Allons, s'écria-t-il, après ce premier attendrissement, je préfère encore ça à mon projet; décidément, Dieu arrange les choses mieux que nous.

— Oui, reprit Gontran, car ce que nous regardons comme un malheur, il en fait souvent un moyen de salut. Quand je croyais le naufrage certain, la Providence m'a subitement envoyé deux ancres de miséricorde : la tante Catherine et Henriette!

Il ne faut jamais désespérer, ni de la destinée, ni de l'âme humaine; les plus tristes positions peuvent se relever avec du courage, et les cœurs les plus vicieux se purifier par le travail.

L'ILE DE ROUAD, L'ANCIENNE ARADUS.

L'île de Rouad, sur la côte de Syrie, à quelques lieues au nord de Tripoli, est riche en souvenirs. Moïse cite ses habitants; Sidon les comptait parmi ses enfants; sous les rois de Syrie, ce petit rocher sans étendue, sans port, sans eau, vit s'accroître sa population au point qu'au dire des anciens, on entassait maisons sur maisons, de manière, en multipliant les étages, à compenser en hauteur l'espace que l'île refusait en largeur. De nombreuses citernes avaient été creusées dans le roc; on les remplissait en temps paisible avec de l'eau douce rapportée de la terre ferme, quand les pluies n'étaient pas venues. En temps de siége, il était encore une ressource après l'épuisement des citernes : c'était, au dire des auteurs anciens, de pomper d'une manière adroite quelques sources d'eau douce qui surgissaient au milieu de la mer, entre l'île et la côte. L'île d'Aradus jouit longtemps des priviléges d'un asile. Les émigrés politiques, bien nombreux dans ces temps de changements fréquents, y affluaient de tous les côtés, dépensant libéralement ce qu'ils avaient sauvé du naufrage, et attendant de meilleures chances. Sous les Romains, les Aradiens ne purent conserver ces immunités; un long siége les mit au niveau des autres villes, et elle traversa les siècles sans éclat, mais avec une importance relative qu'elle devait principalement au commerce. Sous les croisés, Aradus reprit une activité nouvelle par la marine, le commerce et les alternatives de la guerre. Aujourd'hui l'île est habitée par les Turcs, qui en ont fait une prison d'état, c'est-à-dire une prison de mort; car on y est enfermé pour n'en plus sortir. Le petit nombre des habitants qui logent dans les ruines de ces maisons encombrées et qui profitent encore des citernes si habilement creusées partout, sont en rapport et en communication avec la Syrie par la ville de Tortose, l'ancienne Antaradus, qu'on voit à gauche sur notre vue, de l'autre côté de cette file de chameaux gardés philosophiquement par un Arabe accroupi.



(Vue prise de la côte de Syrie. — D'après un dessin de M. Léon Delaborde.)

DÉCOUPURES,

OU OMBRES ÉCLAIRÉES.

Dessins par J.-J. Grandville.

Voici un amusement qui ne paraît que frivole, et qui contient cependant quelques utiles enseignements pour les jeunes artistes. Quelques uns de nos lecteurs ont peut-être vu sur les boulevards et sur les ponts, il y a plusieurs années, un homme qui vendait au prix de cinq centimes des exemplaires d'une grande découpure dont l'ombre projetée sur un mur ou sur une feuille de papier blanc figurait la tête de Napoléon. Grandville s'est rappelé cet essai populaire; il a découpé des cartes figurant des têtes historiques, des portraits, des charges, généralement des visages accentués et à barbe. Il est ainsi parvenu à obtenir des ombres d'un effet vraiment curieux. Les exemples que nous reproduisons par la gravure pourront servir à guider les lecteurs qui auraient la curiosité de se donner ce divertissement. Nous leur conseillons de ne faire d'abord que copier, sur une plus grande dimension, une des trois têtes que nous plaçons sous leurs yeux. Après avoir tracé au crayon sur une carte les images informes que présentent les *cartes découpées*, on enlève avec des ciseaux les parties ombrées et tout ce qui est en dehors du contour extérieur. Ce sont, en effet, les parties vides qui doivent donner les clairs destinés à figurer les chairs ou certains petits détails du vêtement, tandis que ce qui est conservé de la carte donne les ombres. Pour reproduire d'autres figures, il faut choisir des portraits gravés contenant de larges ombres, les dessiner de même sur la carte, et enlever

les parties claires, en ne laissant subsister que le moins possible de demi-teintes. Une fois ce travail terminé, on place la carte découpée entre la lumière et le mur, d'abord très près du mur, pour s'assurer que le dessin et la découpure ont été assez adroitement faits pour représenter ce que l'on s'est proposé de figurer; puis on éloigne graduellement la carte découpée de la muraille, en la rapprochant de la lumière, jusqu'à ce que l'on soit arrivé au point où l'effet produit est le plus satisfaisant. Il est essentiel qu'il n'y ait qu'une seule lumière dans l'appartement, et que cette lumière ne soit pas posée près d'une glace. Si l'on suit exactement ces indications, on aura des effets analogues à ceux que produisent nos gravures ombrées (fig. 3 de la femme, et les deux têtes d'homme); un peu trop près du mur, on n'a que



(Fig. 1. Carte découpée.)



(Fig. 2. Premier effet, produit par la carte découpée placée très près du mur.)



(Fig. 3. Second effet, produit par la carte découpée éloignée à une certaine distance du mur.)



(Carte découpée, et second effet.)





(Carte découpée, et second effet.)

du blanc et du noir, qui tranchent avec dureté l'un sur l'autre, comme dans la figure 2 de la tête de femme; trop loin du mur et trop près de la lumière, on n'a qu'une image confuse; mais à la distance convenable, on a sur le mur une figure aussi parfaitement ombrée et modelée que pourrait le faire un excellent peintre : les demi-teintes, justes, douces, moelleuses, se trouvent placées d'elles-mêmes, et l'on a sous les yeux un modèle parfait de dessin à l'estompe ou au lavis. C'est donc un amusement qui peut aider à éclairer le goût naissant du dessin dans les jeunes esprits; c'est une leçon qu'ils reçoivent en jouant, et qui pourrait rappeler certains peintres mêmes à la sobriété des demi-teintes, des reflets, et à la simplicité comme à la *largeur* des ombres principales.

DE LA FABRICATION DE L'ACIER EN EUROPE.

(Premier article.)

L'acier est une des substances les plus importantes qu'il y ait dans l'industrie. Il ne sert pas seulement aux consommateurs, il sert aux producteurs, et plus il a de qualité, plus

aussi les instruments qu'ils emploient sont parfaits. Tous les travaux d'une nation se ressentent donc de la nature de l'acier qui y a cours. Si les tranchants de toute espèce qui y sont en usage dans les diverses manufactures et les divers métiers y sont plus fins, plus durs, moins faciles à émousser que ceux de la nation voisine, les outils y font de meilleure besogne, demandent moins de réparations, durent davantage. Il y a par conséquent à la fois plus de perfection dans les produits et plus d'économie dans la main d'œuvre. Dans la concurrence d'un pays avec l'autre, les ouvriers munis du meilleur acier sont donc dans une condition semblable à celle des cavaliers servis par les meilleurs jarrets dans une course, ou mieux encore, si l'on permet une telle comparaison, des animaux armés dans un combat des dents les plus coupantes et des griffes les plus acérées et les plus fermes. La question des aciers est donc une de celles dont l'Administration doit à bon droit se préoccuper : il est essentiel que la nation soit en état de se procurer les aciers les meilleurs au plus bas prix possible. C'est un bon marché qui rejaillit sur tout le reste.

Tout le monde connaît la composition de l'acier. C'est le résultat de la combinaison du fer avec quelques centièmes de charbon. Cette composition est une des belles découvertes de la chimie française. Il est parfaitement établi qu'un fer de qualité quelconque, après sa combinaison avec une proportion convenable de charbon, acquiert la propriété caractéristique de l'acier; c'est-à-dire que, chauffé au rouge et refroidi brusquement, il devient élastique et notablement plus dur qu'auparavant. Dès qu'une nation peut produire du fer, elle peut donc par là même produire de l'acier. Cependant la question n'est pas seulement d'avoir de l'acier, mais d'avoir le meilleur acier possible. C'est ici que, de chimique, si l'on peut ainsi dire, elle devient métallurgique, et c'est évidemment de la sorte que l'économie politique doit la considérer. Or, il est complètement établi que la qualité de l'acier varie non seulement suivant la manière dont a été fabriqué le fer qui sert à sa composition, mais encore, et c'est là l'essentiel, suivant la condition du minerai dont ce fer a été tiré. Quelle est la cause de ce phénomène ? Tient-il à ce que les minerais qui fournissent les aciers de première qualité renfermeraient, en même temps que le fer, quelque autre métal qui lui demeurerait allié, et que les procédés chimiques n'auraient point encore réussi à mettre en évidence ? Tient-il tout simplement, comme il y en a dès à présent tant d'exemples en chimie, à ce que ces minerais ayant été soumis dans le sein de la terre à certaines circonstances particulières, le fer qui en provient conserve d'une manière permanente certaines propriétés qui n'appartiennent qu'à lui, et qui se manifestent spécialement dans sa combinaison avec le charbon ? Les deux conjectures sont également permises, et il est manifeste qu'au fond elles reviennent au même, savoir : que les aciers de qualité supérieure résultent de la combinaison du charbon avec un élément particulier qu'on peut provisoirement désigner sous le nom propre de fer à acier. Il est donc du plus haut intérêt, pour les nations que la nature n'en a pas douées, de prendre les mesures nécessaires pour se procurer le plus facilement possible cette matière première si précieuse.

On doit distinguer deux classes principales d'aciers qui possèdent chacune des qualités qui leur sont propres, se fabriquent par des procédés spéciaux, et tirent leur origine principale d'espèces minérales particulières. La première classe porte le nom d'aciers naturels; la seconde, d'aciers de cémentation. Cette dernière fournit elle-même deux variétés différentes, suivant que l'acier produit par la cémentation est raffiné par la fusion ou par un martelage répété. Dans le premier cas, le produit est caractérisé par le nom d'*acier fondu*, et dans le second, d'*acier corroyé*.

L'acier naturel est le plus anciennement connu. On le prépare, comme le fer lui-même, par l'affinage de la fonte. La fonte étant un carbure de fer plus riche en charbon que l'acier, il suffit, en effet, de l'exposer à l'action de l'air à une température suffisante, et d'arrêter l'opération avant que l'air ait consumé tout le charbon. Rien n'est plus simple que cette théorie, dont la pratique exige cependant une grande habileté de la part des ouvriers. A la rigueur, on peut obtenir de l'acier en soumettant à un travail de ce genre une fonte quelconque. Mais l'expérience des siècles, dont la métallurgie doit toujours écouter la voix d'autant plus respectueusement qu'elle en est la fille, montre qu'on ne peut attendre des aciers de qualité convenable qu'en opérant sur les fontes produites par un minéral particulier que l'on nomme le fer carbonaté spathique : c'est une combinaison cristalline d'oxyde de fer et d'acide carbonique. Les aciers obtenus de cette manière jouissent du privilége de se prêter avec une extrême facilité au travail de la forge : ils cèdent très bien au marteau et se soudent sans peine ; de plus, ils conservent parfaitement leur qualité aciéreuse, même après avoir été réchauffés plusieurs fois. On peut donc sans inconvénient les mettre entre les mains des ouvriers les moins habiles. C'est un grand avantage, et que ne possèdent nullement les aciers naturels fabriqués avec des fontes d'une autre origine ; car non seulement ces derniers sont exposés à perdre promptement sous l'influence de la forge leur propriété aciéreuse, mais leur qualité est toujours médiocre.

Malheureusement les mines de fer carbonaté spathique ont été distribuées avec beaucoup de parcimonie par la nature. On ne connaît jusqu'à présent en Europe que quatre dépôts de ce genre, et ce sont eux qui déterminent les centres de production de l'acier naturel. Il existe en France un de ces centres, situé dans la vallée de l'Isère, près des mines d'Allevard et de Saint-Georges d'Hurtières. Il produit annuellement de 15 à 16 000 quintaux métriques d'acier. C'est peu comparativement à ce que l'Allemagne fournit dans le même genre. Un premier groupe qui s'y rencontre dans la Styrie et la Carinthie, autour des mines d'Eisenerz et de Huttenberg, produit environ 130 000 quintaux métriques. Ces aciers s'exportent en partie par les ports de l'Adriatique sur le littoral de la Méditerranée et de la mer Noire, et ils ont été connus pendant longtemps, à cause de cette circonstance, sous le nom d'aciers de Venise. Une autre partie s'écoule, par la voie de terre, dans toute l'Europe jusqu'en Russie. Dès les premiers siècles de l'ère chrétienne, ces importantes usines étaient déjà en activité, comme on le voit par le témoignage des historiens, et fournissaient à la consommation de l'Empire dans l'est et dans le midi. Le second groupe est situé sur la rive droite du Rhin, près de la mine de Stahlberg. Le pays environnant, moins riche en forêts et en eaux motrices que la Styrie et la Carinthie, n'a pas permis à la fabrication de l'acier d'y prendre le même développement. Sa valeur n'est guère que de 60 000 quintaux, c'est-à-dire moitié moins forte que la précédente. Par compensation, la proximité du bassin houiller de la Rhur a permis à la fabrication des aciers corroyés, et surtout à celle de la coutellerie, des armes, de la quincaillerie, de prendre une extension considérable. Le groupe se partage donc en deux divisions : dans la première, qui occupe les cours d'eau et les massifs boisés autour de la mine de fer, on prépare l'acier brut, qui est ensuite élaboré dans la seconde, placée dans le voisinage de la mine de houille. La Thuringe possède la quatrième mine, connue, comme celle-ci, sous le nom de Stahlberg, ou mine d'acier. Mais le groupe d'usines y est beaucoup moins considérable, car la production annuelle ne peut guère s'évaluer qu'à 5 000 quintaux.

En résumé, l'Allemagne, en ajoutant à ce que nous venons de mentionner environ 5 000 quintaux fabriqués dans diverses forges peu importantes de la Bavière, du Brandebourg, de la Silésie, fournit annuellement environ 200 000 quintaux métriques d'acier naturel. En joignant aux usines de l'Isère quelques usines de nos départements de l'est,

qui ne sont en quelque sorte qu'un prolongement du groupe de Stahlberg, puisqu'elles en tirent leurs fontes, la France n'en fournit au plus que 20 000. On peut, il est vrai, compter un surplus de 12 000 quintaux métriques fabriqués dans diverses usines avec des fontes ordinaires, et principalement employés aux instruments les plus grossiers de l'agriculture, d'où lui vient le nom d'acier de terre; ce qui donnerait pour la France un total de 32 000. L'Allemagne n'en conserve pas moins une prééminence considérable, non seulement par rapport au chiffre du produit qui est presque décuple, mais encore par rapport à sa qualité. Le commerce prononce en maître à cet égard. L'acier naturel du Rhin étiré se vend, sur le marché de Paris, 170 francs le quintal, tandis que celui de l'Isère ne se vend que 105. Il est vraisemblable que cette différence de prix doit être uniquement attribuée à une différence dans le minerai.

Tels seraient les seuls foyers de l'acier naturel en Europe, si le minerai qui est spécialement propre à la fabrication de l'acier cémenté ne se prêtait aussi à celle de l'acier naturel. Il résulte de là que la Suède et la Russie, qui possèdent le privilége de ce précieux minerai, se trouvent par là même en mesure de produire aussi de l'acier naturel. La production totale de la Suède, y compris la Norvége, est d'environ 20 000 quintaux, dont la majeure partie se distribue de toutes parts, en concurrence avec les aciers d'Allemagne. Celle de la Russie, qui est, au contraire, consommée sur place, n'est guère que de 5 000 quintaux. Enfin, pour compléter cet aperçu de la géographie de l'acier, il faut encore faire mention de 2 000 quintaux produits par l'Espagne, et de 1 000 au plus par l'Italie.

La production totale de ce genre d'acier en Europe ne dépasse donc pas 260 000 quintaux métriques. C'est une quantité bien inférieure aux besoins que les progrès de l'industrie et l'accroissement de la population y ont développés. Cependant il ne paraît pas qu'il soit possible de l'augmenter beaucoup, à moins d'élever d'une manière notable les frais de la main d'œuvre. En effet, si l'exploitation des mines de fer carbonaté peut être forcée à volonté, il n'en est pas de même du traitement des minerais. Ce traitement, soit pour la production de la fonte, soit pour sa conversion en acier, doit se faire exclusivement avec du charbon de bois. Il est donc subordonné à la production annuelle des forêts qui entourent les mines, production essentiellement limitée. Il semble, à la vérité, que cette production puisse être à certains égards considérée aussi comme indéfinie, puisque l'on peut étendre à volonté l'arrondissement forestier dans lequel sont distribuées les usines. Mais l'on est bientôt arrêté par la question des transports. Il est clair en effet que l'on ne peut fondre le minerai qu'à une petite distance du point où on l'extrait, à moins de surcharger le produit de frais de voitures trop considérables; et en outre la fonte elle-même, subissant un déchet de 25 pour 100 à l'affinage, ne peut non plus, sans inconvénient pour le prix de l'acier, supporter des transports lointains. Les groupes d'usines à acier naturel demeurent donc forcément concentrés dans un certain rayon autour des mines, et le travail de chacune de ces usines, lié au travail annuel de la nature dans les forêts, reste aussi à peu près constant. C'est ce qui a obligé, dès le dix-septième siècle, l'industrie de l'acier, qui avait suffi jusqu'alors au service de l'Europe avec l'ancien procédé de l'affinage, à se frayer des voies nouvelles en se fondant sur le principe de la cémentation.

UNE LEÇON DE PATIENCE.

... Je saurai toujours gré à mon père d'avoir déraciné en moi, jusqu'au moindre germe, tout sentiment d'impatience, et de m'avoir enseigné à attendre mieux qu'un sage.

— Et quel moyen a-t-il employé pour obtenir ce résultat? demanda le pasteur.

— Je vous le dirai volontiers, répondit le pharmacien, car chacun pourra le mettre à profit. Un dimanche, quand j'étais encore enfant, j'attendais avec impatience la voiture qui devait nous conduire à la fontaine sous les tilleuls. Elle n'arrivait pas, et je courais comme une belette, de droite et de gauche, en haut, en bas des escaliers, et de la fenêtre à la porte. J'avais une démangeaison dans la main, je grattais les tables, je frappais du pied et j'étais près de pleurer. Mon père me regardait fort tranquillement; mais quand je devins par trop fou, il me prit par les bras, et me conduisant vers la fenêtre : — Vois-tu, dit-il, l'atelier du menuisier fermé aujourd'hui? Demain il l'ouvrira; alors on entendra pendant tout le temps de son travail, du matin au soir, le bruit du rabot et de la scie. Mais, songes-y, un matin viendra où le menuisier se mettra à l'œuvre avec tous ses ouvriers pour te préparer à la hâte un cercueil. Ils apporteront ici cette maison de planches où l'on enferme l'homme impatient ainsi que l'homme patient, et sur laquelle on pose un toit pesant. A ces mots, mon esprit me représenta tout ce dont mon père me parlait. Je vis les planches clouées et la couleur noire; je devins patient et j'attendis avec calme la voiture. Depuis ce jour, quand je vois des gens dans une attente incertaine courir tout agités, je pense au cercueil.

— L'image touchante de la mort, dit le pasteur en souriant, ne s'offre pas à l'homme sage comme un objet d'effroi, ni à l'homme pieux comme un dernier terme. Elle ramène le premier à l'étude de la vie et lui apprend à en profiter; elle présente au second un avenir de bonheur; elle lui donne l'espérance au milieu de ses jours de tristesse. Pour l'un et pour l'autre, la mort devient la vie. Votre père a eu tort de montrer à votre cœur impressionnable d'enfant la mort dans la mort. Il faut présenter au jeune homme le tableau d'une noble vieillesse, et au vieillard le tableau du jeune âge, afin que tous deux aiment à voir ce cercle éternel, et que la vie s'achève dans la vie.

Hermann et Dorothée. (Voy. 1842, p. 407.)

DE LA CONVERSATION.

L'entretien est utile pour se soulager et pour s'instruire; les pensées purement intérieures ne sont pas assez sensibles. Ceux dont les pensées sont vives n'ont besoin de s'entretenir que pour se délasser.

Quoique l'on se parle à soi-même, on parle mieux néanmoins en parlant à d'autres. L'obligation de se faire entendre fait faire un effort à l'esprit : la présence d'un auditeur l'excite, il agit plus vivement et plus agréablement. La présence d'un autre fournit des pensées; elle les soutient.

L'esprit se forme plus par l'entretien que par toute autre chose : on oublie ce qu'on lit; on ne le sait que quand on l'a dit. NICOLE.

LES VÉRITÉS.

Est-il au monde chose plus importune que les vérités qui contredisent nos passions? Certes, les fâcheux si bien peints par Molière ne sont rien auprès. Car enfin, si l'on veut résolument éviter ces sortes de gens, on n'a qu'à ne point se tenir comme Éraste sur la place publique : on s'enferme chez soi et l'on défend d'ouvrir. Mais les vérités? trouvez donc moyen de les consigner à la porte! Pour se délivrer de leur intolérable obsession, il n'est qu'une ressource : c'est de leur nier hardiment en face qu'elles soient des vérités vraies, des vérités de bon aloi, et auxquelles il y ait obligation de se soumettre. Il est assez général aujourd'hui d'user de cette méthode, et voici comme l'on procède communément : s'il s'agit d'une vérité qui ne fasse point preuve d'une origine au moins antédiluvienne, on la déclare suspecte; elle est trop

jeune. S'agit-il, au contraire, d'une de ces vérités à vie dure et obstinée, dont la tradition se perd dans la nuit des temps, et que le genre humain entier a répétées et proclamées à satiété, de génération en génération, à travers tous les siècles? Alors... oh! alors elle est trop vieille. De sorte qu'avec un simple dilemme, on est sûr de mettre en déroute et de réduire à rien toute la phalange des vérités divines et humaines. On dit tour-à-tour à chacune d'elles : — Ou tu es jeune, et il est bon que tu restes soumise quelque temps encore à l'épreuve de l'expérience ; nous ne te connaissons pas assez : *nescio vos* ; repasse dans cent ans. — Ou tu es vieille, et tu as été faite pour une autre civilisation, d'autres mœurs, d'autres hommes ; tu n'es plus de notre temps ; nous n'appartenons pas au monde ancien : nous sommes régénérés ; retourne là d'où tu es venue. — Que veut-on qu'une vérité, fût-ce une vérité logique, réponde à cela ! N'est-ce pas là un expédient tout-à-fait ingénieux pour se délivrer, comme dit certain personnage comique, de la criaillerie!

Que faire, par exemple, de la maxime que la passion des richesses est dangereuse pour la vertu et funeste au bonheur ? Classerons-nous cette vérité-là parmi les vérités ingénues et qui n'ont pas encore âge de discrétion? On voit bien tout d'abord, sans qu'il soit besoin de grande érudition, que la passion qu'elle condamne est à peu près aussi ancienne que



(L'Amour de l'or. — Dessin allégorique par Prudhon.)

le monde. L'amour de l'or a pris naissance le jour même où l'âge d'or expira. Depuis ce temps de fabuleuse mémoire, tandis que les pauvres gens, foule obscure, ont la seule ambition de gagner à la sueur de leur front le peu qu'il faut pour soutenir leur vie, certains hommes font fi du simple nécessaire, se passionnent pour la fortune et courent après le superflu. Il semble qu'un invisible aiguillon les excite, qu'un vent impétueux les pousse ; ils se pressent, se heurtent, se hâtent à perdre haleine, les forts rudoyant et foulant les faibles, les plus agiles dépassant les plus forts, d'autres plus adroits s'insinuant par la traverse et laissant derrière eux les forts et les agiles : c'est une course furibonde au clocher, un steeple-chase vertigineux dans le champ des siècles! Or, c'est un fait remarquable, qu'à peine naît-il le moindre petit vice à cette pauvre humanité, une vérité naît aussitôt et se met à ses trousses ; mais la belle a beau jouer des jambes et crier en désespérée : le vice court toujours le plus fort.

Que l'on cite une religion, une philosophie, qui n'ait réprouvé l'amour de l'or et n'ait enseigné la simplicité des désirs et le goût de la médiocrité. Brahma, l'Olympe, Mahomet, ont professé sur ce point exactement les mêmes principes que Moïse et Salomon. Le voluptueux Épicure lui-même ne déconseille pas moins que Socrate et Zénon la recherche opiniâtre des richesses comme chose inconciliable avec la vraie félicité, qu'il fait consister surtout dans la paix et la sérénité de l'âme. Aucun des philosophes modernes, Cartésiens, Kantistes, Écossais et le reste, n'a renié cette doctrine antique. La vie est courte, disent-ils ; le but le plus important que nous devions nous y proposer est l'amélioration de notre âme, en d'autres termes, le progrès de nos facultés intellectuelles et morales. Se faire de jour en jour plus de clarté dans l'esprit, de jour en jour se sentir plus libre et meilleur ; telles sont, à les en croire, les jouissances les plus pures, les plus vraies, les plus accessibles, les plus conformes à notre destinée. L'amour de l'or en corrompt le goût et en éloigne : il est de sa nature impérieuse d'envahir l'âme tout entière et d'atteler à son char, comme des esclaves, toutes nos facultés. L'âge, qui en avançant éteint la plupart des passions, attise celle-là et en redouble les sombres ardeurs. Une fois emporté à la poursuite de ce fantôme doré qui grandit en fuyant, adieu modestie, repos, désir de la méditation, douce contemplation de la nature, paisible étude des arts, aimable commerce de l'amitié ; adieu tendresse, dévouement, pitié, adieu bonheur, adieu vertu! En vain on se fixe une limite, en vain on proteste que l'on se tiendra pour satisfait dès que l'on y aura atteint. En fait de richesse, a dit un spirituel écrivain, *assez* est toujours un peu au-dessous de ce que l'on a. La mort seule a puissance d'arrêter dans leur course effrénée les poursuivants de l'or ; et, à l'instant où ils sentent sa froide main qui les contraint enfin au repos, ils jettent un dernier regard à la fortune, et soupirent.

Ainsi parlent très sagement les sages : mais que voilà long temps qu'ils parlent de la sorte! — L'amour de l'or est corrupteur, soit, répondent ceux qui en sont possédés ; c'est une vérité, mais si connue, si rebattue, si vieille, si décrépite! Le temps n'est-il pas venu de dire à son sujet ce que Sganarelle dit de la place du cœur, qu'il transporte, de son autorité privée, de gauche à droite : « Nous avons changé cela! » — La cupidité ne cède pas en audace à l'ignorance :

Que je passe pour fourbe, homme injuste et sans foi,
Je m'en soucirai peu tant que j'aurai de quoi.
Citoyens, c'est l'or seul qui met le prix aux hommes.
Accumulez sans fin, mettez sommes sur sommes ;
Vous serez honorés. On dit : A-t-il du bien?
L'on ne demande pas d'où, ni par quel moyen.
Il n'est point d'infamie à l'indigence égale.
Arrivons, s'il se peut, à notre heure fatale
Étendus sur la pourpre. . . . .
. . . .
Qu'aux nœuds du parentage un autre soit sensible ;
Pour moi, j'enferme tout au fond de mon trésor.....

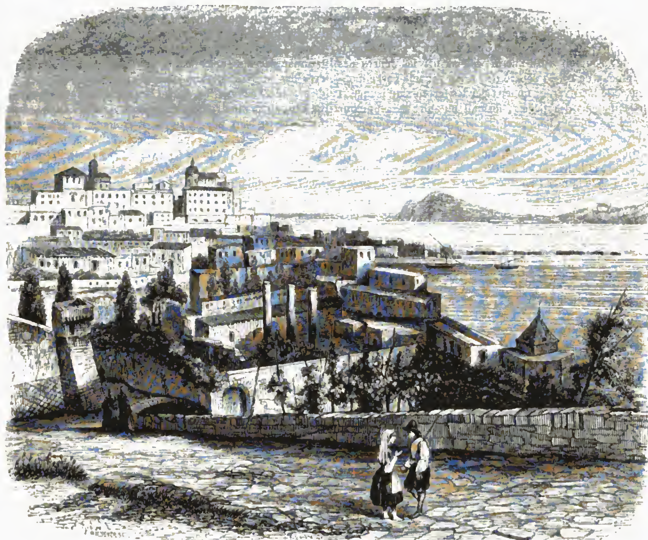
LA FONTAINE.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. MARTINET, rue Jacob, 30.

POUZZOLES.

(Voy. la Table des dix premières années.)



(Vue de Pouzzoles, dans le golfe de Naples.)

Cette petite ville est un des grands exemples de la puissance du commerce, qui, selon qu'il change de direction, crée sur sa route, ou laisse s'anéantir loin d'elle, les établissements de la société humaine. Dicéarchie (ainsi elle s'appelait primitivement) commença par être un des ports et des entrepôts dont les Grecs de Cumes, fixés sur le rivage extérieur de la mer de Naples, se servaient pour trafiquer avec les villes situées à l'intérieur du golfe; elle en occupait le repli à la fois le plus abrité et le plus voisin de l'issue. C'étaient deux conditions très avantageuses pour les navires des anciens, dont l'art peu avancé évitait les longues navigations et ne comptait que sur la nature pour la sûreté des ports. Naples, qui est au fond du grand bassin dont Pouzzoles forme la première anse, était, au gré des marins de l'antiquité, trop éloigné de l'entrée et trop à découvert sur le rivage. Aussi la grande ville, qui seule reçoit aujourd'hui derrière son môle tous les vaisseaux mouillés dans ces parages, fut-elle autrefois le rendez-vous des arts de la Grèce et de Rome, sans être celui de leurs affaires. Le port que les habitants de Cumes avaient fondé à Dicéarchie devint au contraire, surtout dans le monde romain, le principal organe du commerce de l'Orient et de l'Occident.

Les Romains s'en emparèrent pendant la seconde guerre punique. Fabius, qui, après les loisirs de Capoue, reprenait sur Annibal, en Campanie, la revanche de Cannes, s'établit à Dicéarchie, et, y trouvant peu d'eau, creusa, dit-on, des puits qui donnèrent à la ville son nom nouveau de *Puteoli*, conservé par les langues modernes. Pouzzoles reçut peu à peu les vaisseaux qui apportaient à ses nouveaux maîtres, de tous les points du monde conquis, le tribut des richesses et de l'obéissance des nations. Son importance, déjà considérable au sixième siècle de Rome, fut portée au comble sous l'empire d'Auguste, dans les commencements du huitième siècle. Alors abordaient à Pouzzoles les navires chargés des blés de l'Égypte, des tissus de l'Asie, des denrées et des métaux de l'Orient. De grandes manufactures s'élevaient en même temps à côté du port, pour traiter les matières que la mer apportait toutes brutes et qu'elle remportait fécondées par le travail de l'homme. Elles se rendirent célèbres par la fabrication d'un bleu artificiel, que les anciens appelaient fritte de Pouzzoles, et par celle de la pourpre, que les teinturiers formaient en noyant la craie dans les chaudières remplies par le suc rouge des janthines. Au milieu de ces ateliers et de ces vaisseaux, il y avait place pour la pensée. Cicéron possédait au fond même de l'anse de Pouzzoles sa campagne de Puteolani, où il écrivit le livre des Questions académiques; il était là suspendu au-dessus des flots par des terrasses que la mer a battues et dont il ne reste plus que les débris. Après la philosophie, le christianisme parut en ce lieu. C'est à Pouzzoles qu'aborda, sur un navire de la ville africaine d'Adrumète, saint Paul, conduit de Césarée à Rome par Jules le centurion, de la cohorte d'Auguste.

Le premier empereur, jugeant de l'importance de cette situation, voulut la fortifier et l'agrandir encore par des travaux considérables. Le cap de Mysène, qu'on voit sur les derniers plans de notre dessin, étant une barrière insuffi-

sante contre les agitations de la pleine mer, déjà les Grecs avaient prolongé la pointe sur laquelle la ville de Pouzzoles s'élève par un immense môle, l'un des ouvrages les plus hardis de l'antiquité, et qui avait la forme d'un pont jeté sur de vastes piles, visibles aussi dans notre gravure. Auguste entreprit quelque chose de plus surprenant. Au fond de cet abri, au pied des coteaux qui en font la barrière occidentale, s'ouvrait le lac Lucrin, célèbre par les délices des voluptueux de Baies; séparé de Lucrin par une gorge montueuse, le lac Averne, fameux par les terreurs du peuple et par les fictions des poëtes, formait un autre bassin autour duquel des collines boisées et glaciales s'élevaient comme les hautes murailles d'un cirque. Par l'ordre de l'empereur, Agrippa fit assainir l'Averne, en coupant les bois qui l'entouraient, et le joignit au Lucrin, mis lui-même en communication avec la mer : en sorte qu'il y avait dans le même lieu trois ports, celui de Pouzzoles, celui du Lucrin, celui de l'Averne, capables de suffire à la majesté de l'empire et d'en recevoir les flottes nombreuses.

Non loin de là, au village de Bauli, entre le château de Baies que montre notre gravure, et le cap de Mysène, Lucullus avait fait construire précédemment, pour le besoin des flottes, un autre monument où se peint aussi toute la grandeur des Romains : c'est la *Piscina mirabile.* Quarante-huit piliers massifs, surmontés de pleins cintres qui affectent quelquefois la forme du fer à cheval, soutiennent cet édifice long de 278 palmes, large de 93, haut de 25; au milieu est creusé un bassin destiné à recevoir les eaux, qu'on amenait d'une distance de 40 milles, et qui devait approvisionner les vaisseaux mouillés dans le voisinage; autour du bassin étaient les greniers qui leur fournissaient le froment. Ce souterrain, aussi majestueux que nos cathédrales, n'est pas fort éloigné d'un autre qu'on appelle les *Cento Camerelle*, qui avait sans doute un emploi analogue, et où l'on retrouve l'ogive de nos églises, taillée dans le roc même avec une énergie toute sauvage.

Une ville qui avait un commerce si étendu et qui était environnée de si grands établissements ne pouvait manquer de recevoir de la main des artistes une décoration conforme à sa fortune. En effet, la cathédrale actuelle, consacrée à saint Procule, diacre de l'évêque saint Janvier, et martyrisé avec lui, est faite d'un temple élevé à Auguste dans le même lieu. Sur le côté oriental de l'église, on voit encore six colonnes corinthiennes cannelées, engagées dans le mur antique de la cella, et portant l'architrave, où l'on voit gravés le nom du fondateur Calpurnius, et celui de l'architecte Coccejus. Les proportions en sont grandes et les matériaux somptueux. Au rapport de Suétone, Auguste lui-même assista à des jeux donnés en son honneur, par Pouzzoles, dans un amphithéâtre, dont il faut croire que l'on touche encore les débris. Ce monument, qu'on appelle aujourd'hui Colisée, par imitation de celui de Rome, a pu être élevé à une époque antérieure, et offre une arène qui n'est guère que la moitié de celle de l'amphithéâtre colossal érigé à Rome par Vespasien.

Après Auguste, Pouzzoles eut aussi sa part dans les folies de la magnificence impériale. Caligula, voulant étonner les Germains et les Bretons auxquels il se préparait à faire la guerre, imagina de célébrer dans ce port, en mémoire de ses victoires imaginaires sur les Parthes et sur l'Asie, une sorte de triomphe nautique imité de Xercès. Au môle dont nous montrions tout-à-l'heure les restes il joignit un pont long de 3 600 pas qui allait, de l'autre côté de l'anse, reposer sur le rivage de Baies; il le forma de deux rangs de barques fixées par des ancres, couvertes de planches et de sable, accompagnées encore, sur chaque côté, de parapets semblables à ceux de la voie Appia. Un premier jour, Caligula traversa ce pont à cheval, portant la couronne de chêne, au milieu des flots du peuple; un second jour, il le parcourut sur un char triomphal, couronné de laurier, et suivi de Darius, otage envoyé par les Parthes.

Mais le monument le plus intéressant de Pouzzoles est le temple de Jupiter-Sérapis, dont l'histoire naturelle a tiré des inductions consignées déjà dans ce recueil. C'est cet édifice qui montre son enceinte carrée et trois colonnes debout sur les premiers plans de notre gravure. En 1750, lorsqu'on déblaya les terres et les sables qui le couvraient, on le trouva presque entier; on aurait pu le conserver et, par des restaurations faciles, nous donner une idée nette des enclos sacrés des anciens. Mais on aima mieux le dépouiller, et on dispersa les colonnes, les statues, les vases dont il était orné. Ce lieu, quoique évidemment consacré, contenait un établissement d'eaux minérales où, sans doute, le public était admis. La médecine, comme, du reste, dans la plupart des fondations de l'antiquité, s'y exerçait sous la protection et avec le concours de la religion : le plan même du monument a ce double caractère. L'enceinte carrée était intérieurement ornée d'un portique soutenu par des colonnes corinthiennes; au milieu de cette espèce d'atrium, quadrangulaire comme les cloîtres de nos couvents, qui n'en sont que la reproduction, s'élevait une place ronde à laquelle on montait par quatre gradins. Sur cette place ronde, les antiquaires du dernier siècle assurent qu'on trouva debout un temple circulaire, où seize colonnes de marbre rouge soutenaient une coupole, sans doute absente lors de la découverte, et imaginée par les restaurateurs. Ce qu'ils ont mieux remarqué, c'est, à l'intérieur de cette enceinte ronde, une cuve octogone, qui servait sans doute aux grandes ablutions. Voilà tout-à-fait la forme des baptistères chrétiens du quatrième siècle, telle qu'on la retrouve à Rome dans cette salle impériale du palais de Latran, assez improprement appelée, je crois, le baptistère de Constantin. Sur le même modèle furent construits, au quatrième siècle, le baptistère d'Aix et celui de Riez en Provence, celui de Ravenne en Italie. Il est évident que les chrétiens ont emprunté le dessin de leurs piscines à ces cuves octogones renfermées dans une colonnade circulaire, qui devaient servir, chez les anciens, à des immersions moitié médicales et moitié religieuses. A Pouzzoles, derrière le péristyle quadrangulaire au centre duquel s'élève cette rotonde, on trouve des salles carrées qui devaient être employées à des bains particuliers, et non pas, comme on l'a prétendu, à l'usage exclusif des prêtres. Le caractère sacré du monument reparait dans une grande abside placée sur l'un des petits côtés, et qui était sans doute le lieu réservé à la statue du dieu; c'est devant ce sanctuaire que se dressent les grandes colonnes dont les tronçons, conservés intacts dans leur base par les sables amoncelés, ont été striés par la percussion et par le se de la mer à une hauteur qui a montré aux naturalistes combien ces côtes avaient dû changer d'aspect, et jusqu'où le flot s'y était longtemps soutenu. Les eaux couvrent encore aujourd'hui tout le pavé de l'enceinte, dont elles garantissent les marbres variés contre l'injure du pied des visiteurs.

Ce monument, qui fait ainsi naître tant de questions sérieuses, a été considéré comme un ouvrage du sixième siècle de Rome; c'est se faire, il semble, une singulière idée du goût qui régnait en Italie au temps de la seconde guerre punique. Il est difficile de se figurer que les Grecs eux-mêmes, qui ont pu être, en effet, les constructeurs de ce temple, fussent alors parvenus à l'état qu'en indiquent les débris. J'y ai fait quelques observations qui conduiraient à penser, ou que les Grecs avaient eux-mêmes consenti, avant le siècle d'Auguste, à toutes les conventions de la décadence, ou que le temple de Jupiter-Sérapis est postérieur à cette époque. Il est d'abord certain, à ne voir que les restes des chapiteaux retrouvés, que les ordres ionien et dorique s'y associaient au corinthien : ce qui est évidemment contraire aux lois sainement comprises de l'art grec, pour qui la colonne est un indicateur absolu destiné, non seulement à mesurer une partie de l'édifice, mais à caractériser l'édifice tout entier. Les Romains seuls purent commencer à l'entendre autre-

ment lorsque, dépaysant ce bel art et voulant le faire servir à leurs besoins plus complexes, ils transportèrent la colonne grecque dans des monuments où elle perdait évidemment de sa valeur première au milieu d'une masse énorme. C'est ainsi qu'au théâtre de Marcellus, construit par Auguste, on retrouve l'ordre ionien au-dessus du dorique ; c'est ainsi qu'au Colisée, élevé par Vespasien, on voit les trois ordres entassés l'un sur l'autre, et ne suffisant pas encore à l'immense développement de cet amphithéâtre, dont la couronne demeura privée de leur ornement. Dans toutes ces constructions, comme dans le temple de Pouzzoles, la colonne n'est plus qu'un ornement ; elle a cessé d'être un régulateur distinct et unique.

Mais on peut voir dans le temple de Jupiter-Sérapis d'autres signes qui en reculeraient encore plus la construction, ou qui pourraient motiver un amendement assez inattendu à l'histoire de l'architecture antique. On a remarqué dans les monuments des plus hautes époques du moyen-âge, aux angles saillants des niches qui décorent le porche ou les clochers, des colonnettes engagées qui des édifices romains ont passé aux édifices gothiques, et en sont devenues un des principaux caractères. Indépendamment de ces petites colonnes, perdues pour ainsi dire dans les rainures des niches, on a vu partout, dans les monuments de l'Europe chrétienne, et surtout dans ceux qui, comme la basilique de Saint-Marc à Venise, émanent directement de l'art byzantin, les colonnettes accouplées sur des coupoles où elles forment une décoration fastueuse et inutile. On savait bien que ce luxe stérile des petites colonnes ornementales avait été connu des Romains au temps de leur décadence. L'arc de Janus Quadrifrons, élevé sur le *Forum Boarium*, et, à ce qu'on croit, au temps de Septime Sévère, en offre un exemple déjà compliqué. On croit que le même système de décoration fut usité dans les Thermes de Caracalla, où cependant les traces n'en sont plus visibles aujourd'hui. De là il se propagea dans les monuments érigés par Dioclétien et par Constantin ; il fut, par celui-ci, transporté avec toutes ses pompes sur la frontière de l'Orient, d'où il revint, au bout de quelques siècles, accru encore de toute l'opulence de l'Asie. Ce jeu puéril, qui marquait ainsi la dernière déchéance de l'art antique, était accompagné d'un mouvement inverse qui, donnant au contraire à la colonne une utilité nouvelle, produisait le germe fécond de l'art des nations modernes. Pendant qu'on prodiguait la colonne dans les décorations extérieures où elle n'avait rien à supporter, par un abus plus heureux de la même libéralité, on l'employait à l'intérieur à soutenir les arcs cintrés de l'architecture romaine, qui, s'affranchissant alors des derniers liens de l'art grec, donna naissance à l'art du moyen-âge. Ainsi l'usage différent de la colonne est la cause principale et l'indice le plus frappant des grandes révolutions de l'architecture. Si mes remarques n'ont point été trompeuses, le temple de Jupiter-Sérapis offre un exemple déjà considérable de cette déviation qui forma le passage de l'art ancien à l'art moderne. Car dans la chambre qu'on m'y a montrée comme ayant autrefois servi aux bains des prêtres, j'ai observé d'abord des colonnettes engagées dans les angles des niches ; ensuite, hors des niches elles-mêmes, des coupoles évidemment destinées, comme dans l'arc de Janus Quadrifrons, à supporter ces colonnettes, répétées là par un luxe entièrement inutile. C'est aux antiquaires qui jouissent continuellement de la vue de ce monument à dire si mon observation est juste, et à chercher les autres hypothèses par lesquelles on pourrait l'expliquer. Pour moi, qui crois n'avoir point fait une remarque légère, je suis forcé d'en conclure, ou que le temple de Jupiter-Sérapis appartient à l'époque de Caracalla, ou que le système des petites colonnes décoratives n'a pas été inventé par les Romains du troisième siècle de l'ère chrétienne, mais qu'il a été pratiqué par les Grecs eux-mêmes trois siècles avant cette ère.

LA PROMENADE DU POETE.

POÉSIE.

(Traduit de R.-W. Emerson.)

Ne me crois pas un cœur sauvage parce que je me promène solitaire au loin dans la vallée et sous les ombrages épais : je vais écouter le Dieu des bois pour redire sa parole aux hommes.

Ne m'accuse point de paresse lorsque tu me vois immobile, les bras croisés, au bord du ruisseau : cette surface pure est une page où chaque nuage qui flotte au ciel écrit une ligne.

Ne me reprochez pas, amis laborieux, les heures passées à cueillir ces fleurs des champs : chacune de ces brillantes corolles, en entrant dans mon logis, fléchit sous le poids d'une pensée.

Il n'est point de mystère qui ne soit figuré dans les fleurs, point d'histoire si secrète que les oiseaux ne la chantent dans les bosquets.

Laboureur, tes bœufs vigoureux ont traîné vers ta demeure tes chariots pleins de gerbes ; mais il y avait encore une autre moisson dans tes champs, et moi je l'emporte dans une chanson.

DU TRAVAIL EN FAMILLE.

Une occupation manuelle est pour les femmes une contenance : elle permet de reposer l'esprit de conversation ; elle dispense de parler quand on n'a rien à dire ; elle donne un moment de réflexion avant de parler ; elle sert de prétexte pour ne point écouter, et autorise une distraction quand on ne veut point répondre. L'habitude du travail en famille, la réunion de la mère de famille et de ses filles autour d'une table de travail, est le seul moyen d'enseigner les usages du monde où les jeunes personnes sont destinées à vivre, le seul moyen de donner à leur esprit le développement convenable, à leur langage la facilité et la mesure appropriées à leur condition. La gouvernante la plus habile est d'une condition différente de son élève, et n'a jamais la bienséance rigoureusement nécessaire. J'aimerais à savoir que madame de Sévigné brodait ou faisait de la tapisserie : il y avait sûrement de l'élégance et de l'esprit dans ses dessins, et le fac-similé d'un fauteuil de ses aiguilles me ferait autant de plaisir que le fac-similé d'une de ses lettres.

ROEDERER.

ANCIENS JEUX.

A PROPOS D'UN LIVRE RARE INTITULÉ :

Les trente-six figures contenant tous les jeux qui se peurent jamais inventer et représenter par les enfants tant garsons que filles, depuis le berceau jusques en l'aage viril, avec les amples significations desdites figures mises au pied de chacune d'icelles en vers françois ; le tout nouvellement mis en lumiere et dirigé par ordre. — Paris, 1587.

Leibniz a dit : « Les hommes n'ont jamais montré tant de sagacité que dans l'invention des jeux *. » Pascal, dans ses pensées sur les *Divertissements*, en dit la véritable cause : on ne saurait imaginer combien, dans tous les temps et chez tous les peuples, on a dépensé d'invention pour varier les moyens de se réjouir l'esprit, de se distraire de l'ennui et de l'inquiétude qui sont au fond de notre nature. La liste seule, très incomplète, non pas des jeux, mais uniquement des auteurs qui ont écrit sur les jeux, forme un

* Huitième lettre à M. Remond.

assez gros volume *. Aussi ne faut-il pas prendre à la lettre le titre du curieux ouvrage que nous indiquons à nos lecteurs. La prétention de figurer en trente-six estampes « tous les jeux qui se peurent jamais inventer » n'est qu'une de ces hyperboles marchandes qui prouvent que le charlatanisme existait dans la librairie bien avant notre siècle. Rabelais, mort trente-quatre ans avant la publication de cet ouvrage, a cité plaisamment, et avec cette verve intarissable qui lui est habituelle, plus de deux cents jeux dans le chapitre XXII du livre Ier de *Gargantua*. Il est vrai qu'il donne souvent les différents noms d'un même jeu. Si le livre de 1587 n'est pas complet, il a le mérite de représenter avec les costumes et au naturel les jeux les plus en usage parmi les enfants du seizième siècle, et sous ce rapport il vient en aide à notre projet de peindre au vif, peu à peu, et sous toutes sortes de points de vue, l'histoire des anciennes mœurs de notre pays.

La plupart des jeux cités par l'auteur dans les vers suivants sont connus. Quelques uns toutefois donnent lieu à des remarques que nous rejetons à la fin sous forme de notes.



Jeunes enfans grandelets tant soit peu
Sont amusez toujours à quelque jeu.
Les uns s'en vont pour les papillons prendre;
Aultres au vent rourent le moulinet;
Aultres aussi, d'un maintien sotinet,
Contre le mur vont les mouches atendre.
Un peu plus grands, d'une façon nouvelle,
Ils font tonner la gente crécerelle (1);
Courent, dispots, sur un cheval de bois;
Puis, de savon détrempé en eau claire,
Pendant qu'un tourne un molinet à noix (2),
Ensemblement vont des bouteilles faire.
. . . .

Ayant trouvé quelque place assez nette,
A beaux esteufs jouent à la fossette (3);
Puis ils s'en vont sur la glace griller (4),
Ou bien souvent le marmouset ils baisent (5);
Et cependant tous les aultres se plaisent
Au jeu de croce (6). . . . .
Au roy des coqs chacun d'eux son coq porte
Pour s'employer à la jouste très forte,
Où vont courir la poulle en tous endrois.
Puis, conduisant leur roy de façon bonne
En son logis, quelques noix ou leur donne,
Eux tous criant : Des noix, à chacun trois!
L'arc en la main, menant joieuse vie,
Ilz vont tirer dedans une prairie
Au papeguay (7), pour des joyaux avoir.
A l'échaudé aussi tirent ensemble,
Et pour jouer aux poussiuetz, et veoir
Qui sera pris, un, les autres ensemble.
Dessur un mont, d'une envie égallée,
Jouer ensemble aux œuz à la roulée,
Avec des noix à la fossette aussi,
A la choquette aux œufz, aux cinq fossettes,
Deçà, delà, en des isles secrettes.
. . . .



Ces enfants-ci jouent de cœur humain
Au jeu : Je suis sur ta terre, villain,
Où le premier lequel est pris demeure;



A Quille là aussi pareillement (8);
Et à labou, jeu où communément
Dos contre dos fault fraper en mesme heure (9).
. . . .
Ces aultres-ci s'exercent bien et beau
A qui pourra abattre le chapeau
Avec la main et à pince mérille (10);
Au jeu aussi de : Cache bien, tu l'as (11),
Où maint garson, et mainte jeune fille,

* Henrici Jonath. Clodii primæ lineæ bibliothecæ Lusoriæ, sive notitia scriptorum de ludis præcipue domesticis ac privatis ordine alphabetico digesta. Lipsiæ, Langenhemitten, CIƆIƆCCLXI.

En tout honneur preinent un grand soulas.
En ce tableau cy-dessus, il y a
Le jeu : Ouvrez les portes gloria (12) ;
Le jeu aussi de : Suzé s'y demaine,
Où les baisers sont aux joueurs permis,
Et d'autre part les enfants font leur royne,
Qu'ils vont quester à leurs meilleurs amis.



Au tabourin on conduict la nonnette (13),
Et à costé on joue à la poudrette,
Où mainte espingle entre filles se pert (14).
. . . .
Voici le jeu de : Dieu te gard, boiteuse,
Et la sausaie, et royauté joieuse,
Que filles font d'un maintien sadinet ;
Le jeu aussi recomblé de soulas,
Assez congnu, que l'on appelle : Hélas !
J'ai bien perdu mon pauvre Gigonnet.
. . . .
Aultres s'en vont avec dardes bien faictes
Ensemblement jouer aux aiguillettes (15).
. . . .
Pareillement l'un d'entre eux font abattre,
L'accomodant tout ainsi qu'un pourceau (16).
. . . .
La chaize Dieu l'un de ces jeux s'appelle,
Où cet enfant d'une mode nouvelle
Se faict porter sur les deux bras ainsi.



L'autre est le jeu de sainct Chretofle aussi (17) ;
Quant est du tiers, il se nomme le jeu,
Vulgairement, de la queuë leu leu (18).
. . . .

Ce premier jeu est du franc du carreau (19),
Que les lacquets ont toujours au cerveau
Pour y jouer en attendant leur maistre ;
L'autre, le rond, fréquenté voluntiers.
. . . .

Pour le ballet soubz la jambe jetter,
Et puis courir sans en place arrèter,
Ces compagnons sont dès longtemps apris.
Colin Maillart (20), où l'un d'entre eux se bouche,
Est jeu plaisant, où pas un ne rebouche,
Et Monttalent reveille leurs esprits (21).
Ces bons enfants jouent sans nul souci
A la savatte. . . . .

Ils sautent tous en criant : Couppe teste (22) !
L'un par sus l'aultre ; est-ce pas jeu honeste?
. . . .



Voici le jeu recomblé de plaisance
De : Guillemein, preste-moy tost ta lance,
Auquel on baille un baston plein d'ordure
A un niais qui se bouche les yeux (23).
. . . .

Tu vois ici, lecteur sage et humain,
Le jeu de mouche et jeu de frappe main,
Où deviner il fault celuy qui frappe.
Le jeu aussi dit le roy despouillé ;
Et retenir le pot un peu fellé,
Qui pour la fin tombe à terre et s'échape.
. . . .

NOTES.

(1) Parmi les jeux analogues sont le Treu, le Loup. Une latte dentelée est attachée à une corde, et on la fait tourner de manière à produire une sorte de grognement.

(2) Pour faire mousser l'eau de savon.

(3) Un autre jeu de billes était appelé le Chastelet : on plaçait les unes sur les autres, en triangle, plusieurs billes qu'il fallait abattre.

(4) Il y avait un jeu de *grille* au moyen-âge, mais qui vraisemblablement n'était pas celui-ci. *Griller* doit être un mot entré dans la langue seulement au seizième siècle. *Grillar*, en espagnol, indique le craquement de la glace sous les pieds.

(5) N'est-ce pas de ce jeu que sont venues les locutions : *Piquer, croquer le marmot.*

(6) Ou la Crosse, jeu de boule, de cricket, de mail. Il y avait un grand nombre de jeux de ce genre : la Truye, Cochonnet va devant, Quille là.

(7) Voy., sur le Papeguay, 1842, p. 383.

(8) Jeu de boule. Voy. plus haut, note 6. On appelait les quilles rapeau.

(9) C'est l'opposé du jeu des Escoublettes euraigées, où l'on se heurtait la tête les uns contre les autres. Il y avait aussi le Belusteau : on luttait avec les mains, on *blutait*.

(10) On à Pince morille. On pinçait le bras en disant : Morille, ou Mérille. Jeu analogue à celui de : Je te pince sans rire.

(11) La Cutte-cache, Cache-cache Nicolas.

(12) La tour, prends garde !

(13) Jeu d'imitation, comme celui de Pimpompet ou de la Mariée, des Respousailles, de la Reine, etc.

(14) L'épingle a été l'instrument d'un grand nombre de jeux : le Tête-tête bechevel (double chevet); — la Picardie ou Pique hardie, jeu qui consistait, suivant Le Duchat, à piquer au hasard dans la tranche d'un livre avec une épingle, ce qu'on appelle Tirer à la belle lettre, ou à la blanque ; — les Pingres.

(15) Ce jeu ressemblait à tous ceux où l'on doit atteindre un but avec une flèche. La toupie est l'instrument que les enfants modernes ont substitué à l'aiguillette. On disait Jouer à la grolle, pour Tirer à la cible.

(16) Ou bien au Pourceau mory; on imitait la mort du pourceau. — Il y avait aussi un jeu des Vaches ou de la Vache morte : on y portait quelqu'un sur son dos, la tête pendante en bas. — Le Bœuf vieilli était un autre jeu, où l'on imitait la promenade du bœuf gras. — Il y avait beaucoup d'autres amusements qui se rapportaient aux animaux ; par exemple, le Dorelot du lievre, où, dit-on, l'on imitait la chasse du lievre charmé.

(17) Un enfant en portait un autre sur son dos. Dans un autre jeu, nommé la Ramasse, on se traînait les uns les autres dans une espèce de civière avec des rameaux ou branches d'arbres.

(18) La queue du loup. « Derriere mon four, il y en a un. »

(19) « Ils ne hobent (bougent) de leurs maisons :
» Là, jouant en toutes saisons
» Aux quilles, au *franc du carreau*,
» Au trinc, au plus pres du couteau,
» Aux dés, au glic, aux belles tables. »
Le Livre de la diablerie.

Jeu bien connu et très ancien, et que l'on trouve souvent écrit : *Jeu du quarreau*. On marque un carré sur le sol, et ce carré est traversé par deux lignes diagonales : il faut jeter le palet, non sur les raies, mais au milieu du carreau. C'est autre chose que le jeu des Marelles ou Mérelles, où l'on trace avec la craie une sorte d'échelle, et où les enfants sautent dans les intervalles à cloche-pied (ou à pied-bot, pibot) pour chasser avec le pied le palet. On donnait aussi ce nom de Merelles à une espèce de jeu où l'on poussait des dames blanches et rouges sur un damier.

On a voulu expliquer ce mot Mérelles par les vers suivants du roman de la Rose :

« Et cinq pierres y met petites
» Du rivage de *mer eslites* (choisies),
» Dont les enfants aux marteaux jouent
» Quand rondes et belles les trouent (trouvent). »

Communément on appelait marteaux ou martres les petites pierres rondes qui servaient au jeu d'osselets.

(20) Le colin-maillard était aussi appelé le Clapi fou, Capi fol, Capi folet, ou bien l'Aveugle, ou bien encore la Mousque ou la Mouche d'airain, jeu renouvelé des Grecs, dont nous avons déjà parlé ailleurs. « — J'irai à la chasse de la mouche d'airain, disait l'enfant qui avait les yeux bandés. — Vous irez à la chasse de cette mouche, mais vous ne prendrez rien, lui répondaient les autres. » Et ils le frappaient avec des cordelettes jusqu'à ce qu'il eût pris quelqu'un. — Il y avait un jeu de cache-cache où l'on abandonnait le patient, qui attendait inutilement le signal pour chercher. On appelait ce jeu : Bourry bourry zou.

(21) Ou bien à Mont-Talent, à Mont-Plaisir. Il semble, d'après une gravure du livre, que le patient avait à deviner qui le frappait avec un bâton.

(22) On trouve écrit quelquefois *Croupe-teste* et *Crocque-teste*. C'est Saute mouton, Cheval fondu, etc. Une estampe du dix-huitième siecle représente le même jeu décrit en ces vers un peu ambitieux.

« Bon, courage ! oubliez les soucis de l'école ;
» Sautez, fendez les airs, retombez aussitôt.
» De nos ambitieux vous êtes le symbole :
» Ils veulent s'élever, et tombent de plus haut. »

Dans le jeu du Chêne fourchu, on saute entre les jambes élevées du joueur par derriere.

A un autre jeu, dit de Piquarome, un enfant sautait sur le dos de ses camarades, et criait : Pique à Rome! Mais on donnait aussi ce nom à un jeu qui consistait à piquer de petits bâtons en terre, et à envoyer à Rome celui dont le piquet était arraché le premier et jeté à la plus grande distance possible.

(23) Plus anciennement on disait : « Guilleman, baille-my ma lance. » Il y avait plusieurs jeux du même genre tout aussi sots, par exemple, « la Barbe Doribus : » on bandait les yeux à un joueur sous prétexte de colin-maillard ou d'un autre jeu, et on lui barbouillait le visage (doribus, dorée).

LES NIDS AQUATIQUES.

Depuis le jour où nous avons décrit et représenté l'épinoche, on a fait de singulières découvertes sur ce petit poisson (1). Un savant français, le professeur Coste, a trouvé entre les habitudes de l'épinoche et celles de la plupart des oiseaux plus d'un trait de ressemblance. Il a vu l'épinoche arrondir dans l'eau la mousse, comme fait le rouge-gorge pour former son nid ; il a vu les femelles du poisson, conduites par le mâle, y déposer leur frai, et le père défendre ces petits avant même qu'ils fussent éclos ; il l'a vu, les nageoires étendues, la queue frémissante, verser la becquée à sa progéniture et la protéger, comme l'hirondelle nourrit et élève ses petits ; enfin il l'a vu guider les jeunes poissons au sortir de nid, à travers les eaux, comme à leur surface la canne conduit ses canetons. Nous-mêmes nous avons vu, après lui, dans de grands baquets, au coin d'une des cours du collége de France, l'épinoche leste, agile, aussi peu farouche que les moineaux, et prompt comme eux à se jeter sur toute proie, amasser au fond de l'eau le sable, les petits cailloux, et recueillir autour du bassin circulaire la mousse verte et fine. Déjà Valmont de Bomare avait remarqué ce procédé bizarre, « qui mérite, disait-il, d'être étudié. Ce petit poisson va chercher au loin des brins d'herbes ou débris de végétaux, les apporte dans sa bouche, les dépose sur la vase, les y fixe à coups de tete, veille avec la plus grande attention à ses travaux. Serait-ce un nid ? demande-t-il (2). »

— « Oui, vraiment ! répond un siècle après M. Coste. L'épinoche commence à former une sorte de tapis, et pour l'empêcher d'être entraîné par le mouvement de l'eau, il a la prévoyance d'aller chercher du sable dont il remplit sa bouche, et qu'il vient dégorger sur le nid pour le maintenir en place. Il agglutine et réunit les matériaux qui forment en glissant lentement dessus, et les unit à l'aide du mucus qui suinte de sa peau.

» Pour s'assurer si toutes les parties du nid sont assez solidement liées entre elles, il se tient suspendu verticalement la tête en bas, et agite avec rapidité ses nageoires pectorales et sa queue ; ce mouvement de vibration forme des courants à l'aide desquels non seulement le petit constructeur arrondit l'entrée du nid, mais s'assure des endroits où des brins de mousse flottent et se détachent, et, plongeant dessus à coups de museau, il les tasse, les aplanit et les englue de nouveau.

» Lorsque la construction de son nid est assez avancée, l'épinoche, dont les couleurs sont habituellement assez ternes, se revêt soudain de teintes plus brillantes; ses yeux s'irisent de vert et de bleu, sa cuirasse chatoie, et des nuances de rose se prononcent sous la nacre argentée de ses écailles. Ainsi paré, il va chercher les femelles prêtes à pondre, les amène à son nid, et se charge seul de soigner le frai qu'elles y déposent.

» Il en est l'unique gardien, et c'est une rude et difficile tâche que celle de défendre le nid contre les tentatives répétées des autres mâles et des femelles qui cherchent indistinctement à satisfaire sur les œufs leur féroce appétit. »

Pendant un mois entier l'épinoche fournit au frai toutes les conditions d'éclosion. Il entasse ou enlève les petites

(1) Voy. 1836, p. 85.

(2) Dictionnaire raisonné universel d'histoire naturelle, par M. Valmont de Bomare, Nouv. édit., in-8, Paris, 1775, t. III, p. 184.

pierres qui retiennent la mousse, multiplie ou resserre les ouvertures du nid; les singulières vibrations de sa queue et de ses nageoires semblent parfois destinées à donner de l'air, à renouveler l'eau autour des nourrissons auxquels le père apporte la becquée, et « qu'il n'abandonne, dit M. Coste, que lorsqu'ils sont devenus assez agiles pour suffire aux besoins de leur propre conservation. »

Ces intéressants détails me rappellent, par une étrange coïncidence, le récit d'un missionnaire morave chez les sauvages de la Pensylvanie :

« M'étant assis un soir sur un tronc d'arbres, auprès d'un Indien qui se reposait des fatigues de la journée, je lui dis qu'il aimait sans doute le travail, lui, puisque je ne le voyais jamais oisif comme ses frères les autres Indiens. Sa réponse me fit une si vive impression que je crois pouvoir la rendre dans les termes dont il se servit :

» Ami, dit-il, ce sont les poissons et les oiseaux qui m'ont instruit. Jeune, j'étais comme tous ceux de ma race, je disais avec eux que le travail n'est fait que pour le blanc et le nègre, mais que l'homme rouge est créé pour chasser le daim, le poursuivre à la course, et attraper le castor, les loutres et les autres animaux que nous a donnés le Grand-Esprit. Un jour, aux bords de la Susquehannah, je me reposais étendu sur les hautes herbes, jouissant de la fraîcheur de l'ombre, et les yeux fixés sur l'eau qui coulait devant moi. A la longue, je vins à y remarquer certains poissons qui ne faisaient qu'aller et venir sans cesse; c'étaient des *meechgalingus* occupés à rassembler et à aligner de petites pierres et des cailloux pour en former un entourage où ils pussent déposer leur frai et le mettre en sûreté. Ils faisaient tout cet ouvrage sans mains, mais seulement avec leur bouche et leur corps, se tenant suspendus sur leurs nageoires et leur queue toujours frétillantes. Étonné, et trouvant du plaisir à les voir s'occuper ainsi, j'oubliai ma chasse; j'allumai ma pipe et continuai de les regarder travailler gaiement sans le secours des mains. Cela me fit réfléchir : je considérai, et je vis que j'avais deux grands bras; au bout de chacun de mes bras, il y avait une main, des doigts à jointures, que je pouvais ouvrir ou fermer à volonté; avec ces mains, je pouvais enlever bien des choses, les retenir ou les lâcher comme bon me semblait, et les porter avec moi en marchant. Je songeai que j'avais aussi un corps robuste capable de supporter la fatigue, soutenu par deux fortes jambes, et que je pouvais gravir sur les hautes montagnes et plonger dans les plus profondes vallées. Est-il possible, me demandai-je, qu'ainsi formé, j'aie été créé pour vivre dans l'oisiveté, tandis que les poissons des eaux, qui n'ont point de mains, qui ne peuvent s'aider que de leur bouche, travaillent sans qu'on le leur dise? Le Grand-Esprit qui a tout fait, m'a-t-il donc doué pour rien de ces membres si propres au travail? Cela ne saurait être; il faut que j'essaie d'employer ce qui m'a été donné. Je l'ai fait; j'ai quitté notre wigwam, je me suis venu établir sur ce bon terrain; j'y ai bâti une cabane, labouré un champ; j'ai semé du maïs, élevé des bestiaux. Depuis ce temps, j'ai toujours eu bon appétit et bon sommeil; et, tandis que les autres passent leurs nuits à danser, leurs jours à souffrir de la faim, je vis dans l'abondance. J'ai des chevaux, des vaches, des cochons, de la volaille; je puis aider mes frères, et je vis heureux. Vous le voyez, ami, ce sont les oiseaux et les poissons qui m'ont appris à travailler! »

Me pardonnera-t-on d'être comme le sauvage Lénape de la tribu des Monseys, d'aimer la nature pour ses beautés sublimes et pour les admirables leçons qu'elle donne par tant de voix diverses qui parlent à l'âme à travers tous nos sens? Ce n'est pas seulement l'Indien qui comprend ce langage caché à ceux dont l'esprit glisse sur toutes choses. Si la feuille du chêne, lorsqu'elle est grande comme l'oreille de la souris, dit au Delaware que le temps est venu de semer le maïs; si le wekolis, oiseau qui paraît au printemps, crie en gazouillant au-dessus de sa tête : *hackiheck! hackiheck!* va semer ton grain! va semer ton grain! les oiseaux, les fleurs, les feuilles de nos climats murmurent aussi bien des choses à l'oreille de nos paysans, qui les pourraient traduire à l'homme des villes. Peut-être que des pêcheurs ignorés ont surpris l'épinoche au nid, et sauraient nous raconter sur d'autres poissons de nos rives d'autres histoires moins bien narrées sans doute, mais peut-être aussi riches d'intérêt que celle que nous devons à M. Coste.

ASSOCIATIONS D'OUVRIERS.

LES MECHANICS INSTITUTIONS.

Lorsque l'ouvrier a accompli l'œuvre de la journée ou l'œuvre de la semaine, il doit chercher à employer ses loisirs d'une manière intelligente, afin d'accroître sa force et sa dignité. L'association lui offre, pour atteindre ce but, d'incontestables ressources. L'Angleterre et l'Amérique ont donné, sous ce rapport, un salutaire exemple. C'est dans le premier de ces deux pays surtout que les associations entre ouvriers pour la récréation et l'étude ont pris une grande extension. Ces réunions, où l'on trouve, outre la lecture, divers moyens d'instruction, adoucissent les mœurs, développent l'intelligence, et accroissent par cela même les capacités des travailleurs. Les ouvriers anglais qui appartiennent, par exemple, aux *Mechanics institutions*, ont, en général, renoncé au compagnonnage, source de troubles, de désordres et de violences.

Les *Mechanics institutions* étant sans contredit les associations de ce genre les plus nombreuses et celles qui ont eu le plus de succès en Angleterre, il ne sera peut-être pas inutile de donner une idée de leur organisation.

En 1844, il y avait environ quatre cents Mechanics institutions dans la Grande-Bretagne, ayant ensemble quatre-vingt mille affiliés. Le personnel de ces réunions se compose de membres et d'écoliers, de fils et d'apprentis de membres. Les membres doivent avoir au moins dix-huit ans; ils sont présentés par un associé au secrétaire qui les reçoit. Les écoliers et les apprentis sont présentés par leurs pères, leurs maîtres ou leurs parents. On paie une contribution peu considérable par trimestre. L'administration de chaque association est composée d'un président et de quatre vice-présidents, d'un caissier et de trente administrateurs; les deux tiers des administrateurs doivent être choisis dans la classe ouvrière; aucun membre du comité ne peut être fournisseur de l'association pendant la durée de ses fonctions.

Toutes les Mechanics institutions ont des bibliothèques. On évalue à quatre cent mille le nombre des volumes qu'elles possèdent. Ce sont des ouvrages qui appartiennent à toutes les branches des connaissances humaines. La bibliothèque de Manchester, forte de six mille volumes, se compose d'ouvrages de philosophie, de rhétorique, de logique, de métaphysique, de morale, d'histoire naturelle, d'économie politique, d'histoire, de belles-lettres; on y trouve également un grand nombre d'ouvrages d'imagination et de documents parlementaires. Les cabinets de lecture sont une dépendance immédiate des bibliothèques. En général ils ne sont ouverts que le soir.

Les sujets des cours que l'on fait dans les Mechanics institutions sont nombreux et variés. On enseigne généralement l'histoire naturelle, les mathématiques, la physique, la chimie, la technologie, quelquefois l'économie politique et le droit public. Souvent les leçons sont appropriées aux industries locales. Ainsi l'on fait à Leeds un cours sur la teinture des toiles; à Sheffield, on en fait un sur la métallurgie; à Manchester, les leçons ont pour objet la filature du coton. Nous voyons, d'après quelques programmes, que dans l'Institution de Bradford, on avait fait, l'une des dernières années, quatorze leçons : six de chimie, trois sur l'éducation, une sur les passions, une sur l'influence de la lumière et du ca-

torique sur le règne organique, etc. A Leeds, on a fait des leçons sur la géographie, l'histoire, la géologie et la mécanique. A l'Institution de Londres, pendant l'un des derniers trimestres, on avait enseigné la théorie de la machine à vapeur, l'anatomie comparée, la chimie, la zoologie, l'histoire et la religion de la Chine, la musique instrumentale et vocale, la littérature burlesque de l'Angleterre.

Un acte du Parlement, du 28 juillet 1843, a affranchi de toute contribution locale les Mechanics institutions et autres associations ayant pour objet l'instruction du peuple. Des sociétés scientifiques et de bienfaisance, dont les membres appartiennent aux premières classes de l'Angleterre, se sont mises en rapport avec ces institutions populaires et ont facilité leur développement.

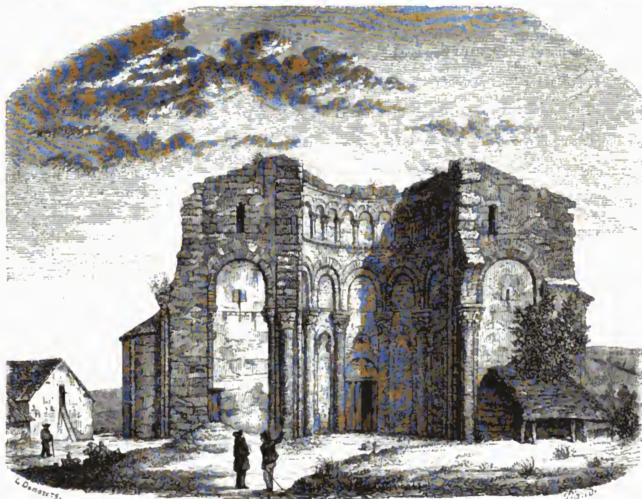
Nous ne voulons point prétendre que des institutions identiques conviendraient aux ouvriers français; nous avons à consulter chez nous, dans de pareilles entreprises, les mœurs et le caractère national; nous avons à former des habitudes qui n'existent pas encore. Mais il est certain qu'une fois que l'on serait d'accord sur l'établissement même de ces associations, il serait facile d'approprier les détails organiques aux besoins des classes ouvrières, et l'on trouverait, par l'étude des analogies et des dissemblances qui peuvent exister entre les ouvriers français et anglais, les moyens de former des associations favorables à l'instruction et aux mœurs des travailleurs. A Paris, un grand nombre d'ouvriers suivent les cours du Conservatoire des arts et métiers, ainsi que d'autres leçons organisées par des professeurs éclairés et dévoués. Il s'agirait, pour donner plus de développement à ces dispositions, de constituer des centres et d'obtenir l'appui de l'autorité. L'initiative dans une œuvre pareille appartient sans doute aux ouvriers, mais elle doit être secondée par le gouvernement, et surtout par les entrepreneurs et les manufacturiers. En Alsace, ceux-ci ont favorisé ces tendances, et là, plus que dans toute autre contrée de la France, le fabricant porte sa sollicitude sur les combinaisons qui peuvent améliorer la condition des travailleurs (1).

(1) Article en partie extrait des Observations sur l'état des classes ouvrières, par Théodore Fix. 1846.

SAINT-LÉONARD DE L'ILE BOUCHARD.

(Voy. 1846, p. 305.)

Nous avons publié dans notre dernier volume une Vue extérieure des ruines de l'église de Saint-Léonard et une Notice sur cet ancien monument. Quelques personnes ayant désiré voir également reproduire l'intérieur de l'abside, qui leur paraît avoir plus d'intérêt encore sous le rapport de l'art, nous avons fait graver ce second dessin, et nous renvoyons pour le texte à l'article joint à la première gravure.



(Ruines de l'église de Saint-Léonard, département d'Indre-et-Loire. — Vue intérieure de l'abside.)

— Dans l'article sur Le Sueur (1846, p. 395), nous avons exprimé le regret d'ignorer « ce qu'étaient devenus quelques tableaux de Le Sueur, *la Mort de Thabite*, un *Martyre de saint Laurent*, un *Jésus-Christ*, etc. » Un de nos abonnés a l'obligeance de nous informer que le tableau de Le Sueur représentant le *Martyre de saint Laurent* décore le maître-autel de l'église paroissiale de Nogent-sur-Seine (Aube). Ce tableau a été gravé par Girard Audran : un bel exemplaire de cette gravure est déposée à la Bibliothèque de Nogent.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. Martinet, rue Jacob, 30.

LA JEUNESSE.



(Composition et dessin par M. Staal.)

La vie est un chemin montant et difficile. En suivant des pentes abruptes il s'élève vers le ciel. Les perspectives qu'il offre sont sévères et produisent de mâles impressions que toutes les âmes ne peuvent pas supporter également. La jeunesse s'arrête au bas de la côte escarpée. Peut-être a-t-elle été séduite par quelque petite fleur qui croît au bord du précipice; peut-être a-t-elle été prise d'un vague amour pour la nappe bleue que le lac déroule au fond de cette vallée étroite. Tandis que le jeune homme contemple ces ornements dont la nature a voulu parer ses plus âpres retraites, il est saisi peu à peu d'une langueur qui s'empare de tous ses sens, et qui abat jusqu'à son âme. Il oublie le but qu'il faut atteindre, dont l'aspérité du chemin le dégoûte peut-être. Il en détourne ses regards, s'assied au bord de la route, et, penchant sa tête sur sa poitrine, s'abandonne au découragement.

L'homme qu'une plus longue expérience a fortifié contre les séductions et les langueurs de la vie s'approche de l'adolescent; il a ceint ses reins pour le voyage; il affronte fièrement le vent des montagnes qui se joue dans ses vêtements comme dans une voile joyeuse. Debout devant le jeune homme, droit et ferme, il lui tend une main, et de l'autre lui montre le haut du chemin :

« Allons! jeune homme, il faut nous suivre. Nous aussi nous avons connu les défaillances et les larmes. A l'entrée de la vie, il semble que l'âme, encore tout imprégnée des parfums du séjour qu'elle quitte, ne puisse s'habituer à cet air nouveau de la terre où elle vient d'éclore. Plus rapprochée de l'existence mystérieuse qu'elle fuit que de celle où elle aspire, et où elle tardera encore d'arriver, on dirait que, prise d'un amer regret, elle veuille retourner en arrière; elle demande à l'éternité de lui rouvrir la porte qu'elle vient à peine de franchir; elle se plaint de subir la destinée commune qui la pousse à sortir du temps par la longue voie des épreuves et des peines. Lorsque l'on arrive au milieu de la route, également éloigné du point d'où l'on est parti et de celui où l'on tend, alors seulement l'on peut avoir une saine opinion des deux issues de la vie, et justifier le jugement de Dieu qui nous condamne à retourner vers lui par ce difficile sentier que vous suivez, que vous aimerez après nous.

» Allons! jeune homme, relevez la tête, essuyez vos larmes; elles coulent en vain sur les herbes du chemin; en vain elles se mêlent aux flots limpides du lac. Pour rafraîchir les plantes, pour alimenter les sources de la terre, Dieu a réservé les eaux pures du ciel. La rosée qui coule des yeux de l'homme est amère et porte un sel cuisant; elle est trempée du fiel de nos orageuses passions; elle calme leur feu qui la provoque. Il faut apprendre à maîtriser ces désirs inquiets avant qu'ils n'aient bouleversé notre cœur et desséché nos paupières. La nature les a placés en nous pour accroître la gloire de notre liberté : ce sont des aiguillons puissants qui nous excitent à faire usage de notre volonté, qui en tendent l'exercice périlleux, mais illustre. Ne les sentez-vous point dans votre poitrine? Ils vous pressent d'avancer.

» Allons! jeune homme, levez-vous; reprenez d'une main courageuse le bâton du voyage. Nous ferons route ensemble. Il me sera doux de me souvenir en votre compagnie de ces tristesses pieuses où s'épure l'âme de la jeunesse; il vous sera utile peut-être de savoir comment on en triomphe, quels travaux sérieux les conjurent et les remplacent. Jeune, on se plaint de sentir en soi des facultés inoccupées; on s'irrite de se connaître soi-même tout entier et de n'en pouvoir jouir. Plus tard arrivent d'autres peines. Dès qu'on est aux prises avec les affaires, on est absorbé par leurs minuties qui dévorent le temps sans occuper l'âme davantage; et on s'irrite encore d'avoir tant à faire et d'avancer si peu. Le cœur de l'homme ne se contente point ici-bas; rien ne le remplit sur la terre. Cette activité même après laquelle vous soupirez, tandis qu'il vous serait si facile de vous la procurer, ne saurait le satisfaire; elle ne lui plaît que parce qu'elle est l'image de l'activité sans limite et sans tache, qui ne lui sera accordée que là-haut!

» Allons! jeune homme, c'est là-haut qu'il nous faut arriver. Gravissons la pente et ne nous lassons point de monter. Montrons-nous les uns aux autres ce but qui fuit toujours devant nous. A chaque repli du chemin l'âme affligée demande : Seigneur, n'est-ce point ici la fin? L'athée, qui redoute la mort comme le terme de ses viles jouissances, s'écrie en tremblant à chaque repli : O néant! est-ce ici que tu vas engloutir mes voluptés et mes richesses? Mais la divine Providence trompe l'espérance des uns, se joue de la crainte des autres, et crie à tous : Allez, marchez encore, supportez l'épreuve des biens et des maux de ce monde jusqu'au jour où je vous départirai des biens et des maux véritables. C'est dans l'attente de ce jour qu'il vous faut vivre, qu'il vous faut agir!

» Allons! jeune homme, entendez le cri que répètent à l'envi toutes les générations de l'espèce humaine, et les forces mêmes de l'aveugle nature. Sous le ciel froid de notre Occident, les hommes s'exhortent depuis plus de trois mille ans à monter ce chemin escarpé de la vie dont il semble que nous soyons encore si loin d'avoir atteint le sommet. Depuis quel plus grand nombre de siècles la création n'accomplit-elle pas, sous l'œil du Père universel, la grande loi du travail, à laquelle nul être ne saurait échapper! Nos pères ont remué le monde; ils nous l'ont laissé haletant, divisé, mais tout marqué des preuves inouïes de leur courage. Ils nous ont appris à plier la volonté des peuples et l'énergie des éléments; ils ont imprimé à l'humanité et à l'univers le sceau de leurs mâles vertus et de leur génie infatigable : ils ont ouvert les voies de la destinée devant la race tremblante des humains. Ne déshonorons point par nos faiblesses la route qu'ils ont aplanie par leurs travaux héroïques, et d'un pas résolu marchons vers le but sublime qu'ils nous ont marqué, et qu'il leur a été à peine accordé d'entrevoir. »

A LA FORCE,

QUI MANIFESTE DIEU DANS LE MONDE ET DANS L'HOMME.

Le spectacle que la nature offre à nos sens nous révèle la puissance infinie de Dieu; mais ce spectacle, tout beau qu'il est, resterait une énigme pour nous, si Dieu, qui nous a permis de le voir, ne nous avait en même temps accordé la faculté de l'animer en quelque sorte et de le faire vivre en le comprenant par notre intelligence. Il serait difficile de dire quelle impression la nature fait sur les animaux; mais il est certain que cette impression doit être tout autre que celle que nous ressentons. Il nous a été donné de supposer sous chaque phénomène qui nous frappe, régulier ou irrégulier, une cause à laquelle nous le rapportons. L'univers se compose ainsi, pour notre raison, d'un ensemble de forces toujours actives, éternellement vivantes; et c'est de la connaissance plus ou moins complète de toutes ces forces diverses que l'homme a tiré, dès les premiers moments de son apparition sur la terre, la notion d'une force universelle toute-puissante, qu'il attribue à Dieu lui-même, créateur et conservateur du monde.

Mais à côté de ce grand spectacle de la nature l'homme en possède un autre en lui-même, encore plus grand, plus clair surtout, et sans lequel le premier ne serait rien : c'est celui de son âme avec toutes les facultés dont Dieu l'a douée; c'est celui de cette force qu'il sent en lui-même, qui maintient sa vie, et dans laquelle il retrouve encore Dieu, dont l'homme est l'œuvre la plus admirable. Rentrer en soi, s'étudier ainsi soi-même pour comprendre sa propre nature, et s'élever à l'être parfait et infini par qui l'homme est tout ce qu'il est, c'est chose difficile autant qu'importante. Mais il est bon d'accoutumer de bonne heure sa pensée à cet effort; et l'enfance même n'est pas exclue de ces méditations qu'on croit à tort le privilége exclusif et laborieux de l'homme mûr et du philosophe. La religion n'est-elle pas de cet avis quand elle recommande, même à des enfants, cet examen attentif de soi-même qui veille sur toutes les fautes et s'en rend compte pour les expier en les confessant? N'est-elle pas de cet avis quand elle prescrit dès le plus bas âge la prière qui ramène à Dieu, et où l'homme, comme le dit un apôtre, trouve en soi Dieu qu'il invoque?

Voilà quelques unes des idées que suppose ou qu'exprime l'ode suivante que nous avons reçue d'un de nos amis, et c'est là ce qui nous engage à la publier, toute sérieuse qu'elle peut paraître.

O Force! ô puissance féconde!
Sûr dépôt des germes divins,
Guide impérissable du monde,
Dominatrice des humains!
Quelle inépuisable richesse
En ton ample sein où se presse
Le trésor des biens infinis!
De tes mains toujours vigoureuses
Quelles œuvres prodigieuses
Tu prépares et tu finis!

Immuable et partout présente,
Partout cachée à nos regards,
Plein d'amour ou plein d'épouvante,
L'homme te sent de toutes parts.
Du doigt du Tout-Puissant empreinte,
O Force! à quelle source sainte
Vas-tu puiser tes calmes flots?
Par un ineffable mystère,
Ils sont à la nature entière
Éternels et toujours nouveaux.

C'est toi qui produis et qui gardes
Tout ce qui vit dans l'univers,
Sans qu'un instant jamais tu tardes
A régir ces vastes concerts.
C'est toi qui mets les harmonies
Au chœur des sphères infinies,
Qui s'anéantiraient sans toi:
Les mondes nageant dans l'espace
Reçoivent leur course et leur place
De ton imprescriptible loi.

Au fond du ciel, sur notre terre,
Tu resplendis en traits de feu;
De toi tout est, dans la matière,
L'admirable et souverain jeu.
Je te trouve aux muets rivages,
Aux mers sans limite, aux orages
Dont leur sein est bouleversé;
Je te trouve au torrent rapide,
Aux monts, où ton urne limpide
Éternellement l'a versé.

C'est avant tout l'âme de l'homme
Que tu choisis pour ton séjour:
Elle est à toi, que l'on t'y nomme
Vertu, bonté, génie, amour;
De toi, lui viennent, invincibles,
Éclatantes, quoique invisibles,
Toutes ces saintes facultés;
De toi l'énergie indomptable
Du puissant ou du misérable
Qu'elle puise à ses volontés.

Je te trouve aux chants du poëte;
Je te trouve aux coups du guerrier,
Aux divins accents du prophète,
Aux durs travaux de l'ouvrier.
C'est toi qui gardes les royaumes,
Sans toi faibles et vains fantômes,
Lorsque tu ne les soutiens pas;
C'est à toi, leur sûre défense,
Que tous appuient leur existence,
Les citoyens et les États.

Mais, ô reine toute-puissante!
Sur la terre, aux cieux infinis,
As-tu d'image plus touchante
Qu'une mère allaitant ses fils?
D'un sein fécond, source chérie,
Tirant une nouvelle vie
Que verse le lait maternel,
Tu mets aux races qui vont suivre
L'étincelle qui les fait vivre,
Avec un amour éternel.

Je t'ai sentie en ma jeunesse
Couler dans mes membres nerveux;
C'est toi qui donnas l'allégresse
A mes travaux comme à mes jeux.
O Force bienfaisante et sainte!
Celui qui comprend cette étreinte
Dont tu l'as fait un jour frémir,
Celui-là dans sa vie entière,
Dans son bonheur, dans sa misère,
Doit t'adorer et te bénir!

LETTRES SUR LA BOHÊME.

TEPLITZ.

Monsieur, vos lecteurs, me dites-vous, me font l'honneur de se plaindre de moi; j'avais annoncé quelques esquisses de la Bohême, et après avoir donné l'aperçu, du haut d'une montagne, des horizons de ce beau pays, j'en suis resté là (1). Eh bien donc, s'il vous plaît, descendons maintenant dans la plaine; je vais essayer de vous y servir de guide.

Je commencerai tout de suite par un point fort intéressant qui est au pied même de notre montagne, et en quelque sorte sur ses dernières pentes: c'est Teplitz. Arrivons-y comme j'y suis arrivé moi-même, venant de Dresde par le bateau à vapeur de l'Elbe, qui m'a débarqué au sortir du défilé. C'est le soir; un vaste omnibus à vingt-quatre places, dans lequel j'ai eu toutes les peines du monde à me glisser, me dépose sous le porche de l'hôtel de Londres. Que de monde! que de croisements de voitures! que de mouvement! que de bruit! que de cris! C'est vraiment une capitale. Je me croirais à Paris, si parmi tant d'équipages j'apercevais au moins un numéro de fiacre. Bientôt tout s'explique. Il y a précisément bal cette nuit au pavillon du château, et toute la ville est en l'air. Enfin, au milieu de tout ce tapage, je parviens à faire comparaître le sommelier qui relève la tête au milieu de son entourage en m'adressant la parole en français, et qui, pour plus de distinction dans le langage, me traite du premier coup d'Excellence. Me voilà logé: l'appartement est convenable, mais le vacarme infernal; je suis précisément au-dessus de la salle à manger où, dans ce moment, trois à quatre cents Allemands, non point à table d'hôte, mais chacun à sa guise, sont occupés à leur repas du soir. Tous pérorent, la bière circule comme au Valhalla, et l'on se croirait dans les nuages d'Odin, si les nuages que forme le tabac n'exhalaient un parfum qui les distingue bien vite de ceux du ciel. D'ailleurs le seigneur du lieu n'a rien de militaire: c'est le digne prêtre de Comus; sa figure joyeuse et son ventre arrondi sont un panégyrique vivant de sa cuisine, et aux regards de satisfaction qu'il jette autour de lui, on voit que le plaisir de ses convives est le sien. Digne homme, tu adules les estomacs et tu respectes les bourses: que ton espèce est rare!

L'origine de Teplitz, quoique fort ancienne, n'est pas des plus nobles. C'est à une truie, suivant la tradition, qu'elle est due. Mais n'est-ce pas aussi à une truie, selon l'Énéide, que remonterait celle de Rome? Je ne chercherai pas s'il y a là-dessous quelque mystère: on sait que les truies et les cochons, au lieu d'être tenus en mépris, comme chez nous, formaient chez nos ancêtres une classe d'animaux singulièrement considérée, et dont le nom était assez souvent pris d'une manière symbolique. Quoi qu'il en soit, voici l'histoire. La truie d'un seigneur slave, dont la résidence était dans les environs, s'étant égarée, on se mit en recherche, et on finit par la trouver au milieu d'un bois fort épais, enfoncée dans un marécage, où elle se réchauffait avec ses petits: on était sans doute en hiver. On fit part de la découverte au seigneur, qui, frappé de la merveille, vint s'établir avec sa famille près de ces sources bienfaisantes, et donna ainsi naissance au foyer de population qui ne tarda pas à s'y grouper autour de lui. Quelques historiens de Bohême rapportent ce fait au huitième siècle, c'est-à-dire à peu près au temps où Charlemagne commençait à pousser son épée jusque dans ces montagnes. D'autres, moins ambitieux, le rapportent au onzième siècle. Quant à moi, je croirais volontiers que des sources à la fois si chaudes et si abondantes ont été connues de tout temps de ceux qui ont habité ce pays, et des Boïes et des Marcomans, tout aussi bien que des Tchèkes. Du reste, il est parfaitement certain que Teplitz existait dès le douzième siècle, car il en est fait mention dans les titres d'une abbaye fondée à cette époque par Jutta, femme de Vladislas II, duc de Bohême.

La construction des bains paraît beaucoup plus moderne. Elle remonte à Radislas Kinsky, oncle du Kinsky, qui périt

(1) Voy. 1836, p. 66.

à Éger avec Waldstein. Les eauxétaient cependant dès lors en grand renom, car on les trouve citées parmi les plus célèbres du monde, dans les ouvrages de Paracelse et d'Agricola, qui sont du seizième siècle. Dans le milieu du même siècle, un poëte bohême, Mitis de Limussa, a fait de leurs vertus le sujet d'un poëme latin qui nous montre que, dès cette époque, il existait des salles dans lesquelles on se baignait en commun, comme cela se pratique encore dans quelques endroits, et notamment à Teplitz même. Mais il est à croire que ces édifices étaient fort grossiers, peut-être en planches tout simplement, car c'est au seigneur dont on vient de parler que l'on rapporte l'honneur de la construction des thermes; et, avant tout, c'est à l'affluence des étrangers, déterminée par les panégyriques de Paracelse et d'Agricola, que doivent être attribués ces perfectionnements, car il est vraisemblable que les anciens Slaves n'y regardaient pas de si près. Ainsi que je l'ai encore vu pratiquer dans quelques pays peu civilisés, les malades, pendant longtemps, ont sans doute pris leurs bains, à la façon de l'inventeur, en se vautrant tout simplement dans le marécage. Ils ne s'en trouvaient pas plus mal, puisque la médecine préconise aujourd'hui les bains de boue, tandis que ceux qui se donnent dans l'établissement actuel sont de la plus belle eau bleue et transparente qu'il y ait au monde. Les bains sont la propriété du comte de Clary, qui est en même temps le seigneur de la ville, et comme il s'agit ici d'un pays sous la domination de l'Autriche, il faut entendre, s'il vous plaît, ce mot de seigneur dans le pur sens du moyen-âge. Du reste on ne peut qu'adresser des éloges à cette opulente famille pour la manière libérale et éclairée avec laquelle sont entretenus les thermes, les promenades, et en général tout ce qui se rapporte à la prospérité de la ville.



(Bohême. — Vue de Schönau, prise de la terrasse de l'hôtel du Neubad.)

Le monticule qui s'élève au centre du tableau, avec un pavillon pour couronnement, est le mont de Ligne, ainsi nommé du célèbre prince de Ligne, qui y possédait un kiosque détruit dans la campagne de 1813. Au-dessous, on aperçoit les principaux établissements de Schonau. Sur le premier plan, les bosquets du Neubad; à droite, l'hôpital militaire autrichien; à la suite, la grande fenêtre du Steinbad, au-dessus de laquelle se dessine la rotonde du Tempelbad; enfin à gauche, à demi caché par la verdure, le joli édifice du Schlangenbad. Entre le mont de Ligne et la colline du fond du tableau se trouve le vallon de Teplitz, courant à angle droit sur celui de Schönau. L'église, le château et la partie supérieure de la ville s'aperçoivent dans le lointain, à droite du pavillon, à l'extrémité d'une rue montante où sont situés les hospices militaires et celui des juifs. La colline du fond est couronnée par une jolie promenade.

Les eaux de Teplitz sont extrêmement abondantes. Elles sortent, au pied d'une montagne de formation volcanique, dans le fond de deux fissures assez étroites qui se joignent à peu près à angle droit et dont l'une se nomme proprement Teplitz, et l'autre Schönau. Les maisons, comme vous en pouvez juger par le croquis que je vous adresse, ont tout juste la place nécessaire, surtout dans le vallon de Schönau: les pentes abruptes du porphyre les enserrent des deux côtés. Ce brisement du sol, si apparent à la superficie, se prolonge sans doute jusqu'à une assez grande profondeur pour que les eaux qui y tombent, subissent les influences encore mystérieuses de la chaleur centrale, et soient refoulées par l'effet de cette même chaleur jusqu'au jour. Il y a dans le premier vallon cinq sources principales, et six dans le second. Sur chacune de ces sources est construit un établissement, et comme ces établissements sont tous assez considérables, ils remplissent véritablement la ville. Toutes les eaux jouissent à peu près des mêmes propriétés physiques, et ne sont vraisemblablement que des conduites diverses d'une même chaudière souterraine. Suivant que ces conduites sont plus étroites et plus sinueuses près de la surface ou reçoivent des infiltrations du sol, les eaux en sortent avec une température moins élevée et une proportion de sels plus restreinte. La source la plus forte de Teplitz porte le nom de *Hauptquelle :* elle sort d'un gouffre qui descend verticalement dans le porphyre, et donne à peu près cinq cents

litres par minute, avec une température de 47° centigrades. La source la plus forte de Schönau se nomme Steinbadquelle : elle donne à peu près un quart de moins que la précédente, avec une température de 38°. Vous pouvez juger d'après cela que les baigneurs, quelle que soit leur affluence, ne sont jamais exposés à manquer d'eau : la nature a pourvu ici à leurs besoins avec une libéralité digne de sa puissance. Les produits réunis de toutes ces sources forment une petite rivière d'eau tiède dont la chaleur a déterminé le nom de la ville bâtie sur ses rives, en bohême *Teplice*, des deux mots *tepla*, chaude, et *ulice*, rue.

Les eaux, bien que douées d'une activité extraordinaire sur l'économie animale, ne contiennent qu'une très petite portion de substance minérale. C'est le carbonate de soude qui y domine, et encore ne s'y trouve-t-il qu'à raison de 2 ½ grains par livre. Mais la science actuelle, comme vous le savez, monsieur, reconnaît parfaitement que ce n'est pas avec la balance des chimistes que l'on peut estimer la valeur des eaux. Elles rapportent du sein de la terre un certain agent, peut-être impondérable comme la chaleur, qu'il est impossible de saisir autrement que par ses effets sur les malades. C'est un genre d'expérience qui vaut bien celles qui se font avec les cornues et les creusets, dans les laboratoires. « Les chimistes, comme l'a dit Chaptal, ne peuvent qu'analyser le cadavre des eaux. » Il est certain, bien que la nature trop grossière de nos sens ne nous permette pas de nous en apercevoir, qu'il y a chaleur et chaleur, et c'est peut-être avant tout à la qualité particulière de leur chaleur que les eaux de Teplitz doivent leurs vertus. Quoi qu'il en soit de la cause, le fait démontre qu'une multitude de maladies se guérissent par l'effet de la communication, qui, au moyen de ces canaux souterrains, s'établit avec la partie la plus vivante du globe terrestre, c'est-à-dire avec ce cœur que le froid n'a point encore pétrifié. Le malade me semble ici comparable à un nourrisson qui vient se réchauffer dans le sein de sa mère, *alma parens;* et il est possible que la



(Vue de l'hôtel du Neubad.)

Cet établissement a été récemment bâti sur la source *Schwefelbad*, longtemps négligée. Le rez-de-chaussée est occupé par des salles de bain d'une architecture très relevée, et dont les baignoires forment de véritables bassins dans lesquels l'eau thermale ne cesse de couler, et où l'on peut prendre, comme dans un courant, tout le mouvement désirable. Les étages supérieurs sont habités par les malades. Derrière se trouvent les ruines du vieux château.

souffrance, qui n'est en définitive qu'une défaillance du principe de vie, soit naturellement dissipée par les substantielles émanations de la planète qui, à l'intérieur, se trouve encore dans son état primitif de chaleur et d'électricité. Mais je ne veux pas, monsieur, vous développer une théorie ; je me borne à dire que la goutte, les rhumatismes, les paralysies, les affections nerveuses, les cutanées, mille autres encore, sont du ressort de ces eaux, et il n'en faut pas davantage pour expliquer leur clientèle.

On évalue de vingt à vingt-cinq mille le nombre des étrangers qui visitent Teplitz, soit pour y prendre les eaux, soit tout simplement pour jouir de la ville et de ses environs. Dans le nombre, il y a immanquablement des princes, il y en a tant en Allemagne ! et vous savez, monsieur, quel prestige il y a toujours aux yeux des Allemands dans ce mot sacramentel de prince. Le dernier roi de Prusse avait à Teplitz une maison, et y venait régulièrement tous les étés depuis vingt-cinq ans, attirant en général par sa présence quelques couples d'altesses subalternes, toujours admirées aussi par la foule. Les habitants citeront longtemps avec orgueil et enthousiasme l'année 1831, où leur ville eut l'honneur de voir deux empereurs, deux impératrices, huit altesses impériales, deux rois et dix-sept altesses royales, outre je ne sais combien d'altesses régnantes et sérénissimes. Cette faveur des personnes princières contribue au-delà de tout ce que je pourrais dire à l'illustration de Teplitz, et rend compte aussi du luxe qui s'y déploie dans la belle saison.

Mais, au lieu de vous parler de luxe, monsieur, j'aime mieux vous parler de la bienfaisance. Il n'en est pas de Teplitz comme de presque toutes les sources thermales où il y a place pour tout le monde excepté pour le pauvre. Ici les droits du pauvre sont respectés, et on voit par les archives de la ville qu'ils l'ont été de tout temps. Il est odieux en effet, en présence d'un médicament que la nature elle-même verse à l'homme d'une main libérale, que celui qui ne peut payer soit exclus. Ne serait-il pas de la plus stricte justice de prélever une dîme sur les guérisons au profit des indigents malades ? c'est ce qui s'est fait à Teplitz ; et d'autant plus admirablement, que la charité seule a suffi. Il y a deux hospices dont le principal, bâti en 1802, reçoit annuellement quatre cents pauvres, sans compter plusieurs centaines de malades qui, sans y être logés, y trouvent *gratis*, la nourriture, les bains et tous les soins médicaux. On y est reçu sur la seule exhibition d'un certificat de pauvreté, sans distinction de nation ni de religion. Il existe en outre un hospice particulier pour les juifs, et un autre pour les indigents de la

ville. Les têtes couronnées se sont aussi distinguées au même lieu en faveur de leurs soldats. Il y a trois hôpitaux militaires, appartenant à la Saxe, à la Prusse et à l'Autriche : ce dernier, qui est naturellement le plus important puisqu'il sert à l'armée de l'État, suffit à 1 200 malades.

Je ne vous ai parlé aujourd'hui que des eaux ; si vous le voulez bien, monsieur, je vous parlerai dans une prochaine lettre du pays lui-même.

Agréez, etc.

DE L'INTELLIGENCE DES ANIMAUX.

(Deuxième article. — Voy. p. 6.)

Il ne semble pas que, chez les anciens, personne ait jamais eu l'idée de Descartes, que les animaux sont de véritables automates. L'école cynique, qui rabaissait leur nature plus que toute autre, les comparait cependant encore à des insensés, comme on le voit par le témoignage de Plutarque, et il s'en faut que des insensés soient des insensibles : ils sentent sans réfléchir sur ce qu'ils sentent, mais ils n'en sentent pas moins. On peut d'ailleurs déduire de ce que dit Plutarque dans le traité intitulé : « Que les animaux font usage de la raison, » que cette opinion, qui choque si vivement le sens commun, était tout-à-fait étrangère à l'antiquité. Pour réfuter par l'absurde quelques adversaires qui prétendaient que, puisqu'il y a des animaux raisonnables, il doit y en avoir d'irraisonnables, il établit qu'en suivant ce raisonnement, de ce qu'il y a des animaux qui sentent, il faudrait conclure qu'il y en a qui ne sentent point. « Mais puisqu'il serait absurde, dit-il, de prétendre une pareille chose, puisque tout animal a la faculté de sentir et d'imaginer, on ne peut donc être fondé à prétendre que, parmi les animaux, les uns sont raisonnables et les autres brutes. »

C'est à un médecin espagnol du seizième siècle, nommé Gomez Pereira, que l'on doit la première proposition de l'idée qui a fait ensuite tant de chemin sous le patronage de Descartes. C'était aussi un esprit audacieux, et il s'était mis du parti de ceux qui, à cette époque, commençaient à s'insurger de toutes parts contre l'autorité d'Aristote. Il avait débuté par l'attaquer au sujet de la matière première, qui est un des points fondamentaux, et il poursuivit sa guerre en niant cette fameuse âme sensitive sur laquelle la scolastique, d'après Aristote, basait toute sa théorie. Ce n'était pas encore tout-à-fait comme Descartes, en faisant profession de ne voir dans toute l'affaire des animaux que de l'étendue diversement figurée et du mouvement, mais en les faisant mouvoir d'après certaines qualités occultes propres à la matière de ces corps. « Il pense, dit Vossius dans l'analyse de ce livre devenu très rare, que les choses que nous attribuons à la qualité sensitive partent d'une certaine sympathie et antipathie ; qu'ainsi que le succin attire la paille et l'aimant le fer, ainsi les animaux muets sont attirés par les espèces de choses qui leur sont sympathiques ; de sorte qu'une chose sympathique étant en présence, les mâchoires de l'animal se meuvent par leur propre nature pour la recevoir ; et au contraire, en présence d'une chose antipathique, elles refusent de même par leur nature la nourriture et même s'y opposent. Que si la nature avait voulu donner le sentiment aux animaux, elle leur aurait donné aussi une âme, et que, par conséquent, les animaux auraient eu des âmes indécomposables et séparables du corps. » Le dilemme était clair et partait certainement d'un grand esprit : ou accordez un principe immatériel aux animaux, ou reconnaissez qu'ils ne sont qu'une pure matière, et que, par conséquent, ils ne peuvent sentir. Mais la seconde partie du dilemme était trop peu appuyée pour forcer beaucoup de consentements. Elle ne se rattachait à aucun principe assez systématique pour triompher des oppositions du sens commun, et aussi l'opinion de Pereira, vivement repoussée par les théologiens, ne prit-elle place que comme un paradoxe passager.

C'est à Descartes qu'il était réservé de lui donner la consistance nécessaire pour faire figure ; et c'est même par Descartes que le nom de Pereira a été retiré de l'obscurité où il n'avait pas tardé à tomber. Les ennemis de ce grand homme, jaloux de mordre de toutes les manières possibles à son nom, se firent un plaisir de l'accuser de plagiat à cette occasion. Ils purent bien démontrer qu'il n'avait pas la priorité, mais il resta acquis qu'une idée qui découlait si logiquement du fond même de sa philosophie était bien de lui, encore qu'un autre, avant lui, eût pu la proposer aussi, mais sans la fixer à rien de solide. Mais dans un moment où le cartésianisme tendait presque à s'élever aux proportions d'une religion, la moindre attaque à la mémoire de son fondateur devenait un événement digne d'attention. On aurait cependant bien pu considérer comme un avantage qu'une opinion si choquante eût déjà été mise en avant par quelqu'un sans lui être imposée par l'esprit de système. Voici ce que disait au sujet de cette découverte le journal littéraire du temps : « Les plus fins eussent parié qu'il n'y aurait jamais un homme assez fou pour soutenir le contraire de la sensibilité des animaux. Il s'en trouva un pourtant au siècle dernier qui osa dire ce paradoxe dans le pays du monde où l'on aurait le moins soupçonné qu'une doctrine si nouvelle prendrait naissance. On m'entendra bien si j'ajoute seulement que ce fut un médecin espagnol qui publia cette doctrine à Medina del Campo, l'an 1554, dans un livre qui lui avait coûté trente ans de travail, et qu'il a intitulé *Antoniana Margarita*, pour faire honneur au nom de son père et à celui de sa mère. Qui aurait jamais deviné que l'Espagne, où la liberté des opinions est moins soufferte que celle du corps ne l'est en Turquie, produirait un philosophe assez téméraire pour soutenir que les animaux ne sentent pas ?... Mais il ne fit point de secte ; son sentiment tomba aussitôt : on ne lui fit point l'honneur de le redouter ; de sorte qu'il n'était guère plus connu à notre siècle que s'il n'eût jamais été mis au monde, et il y a beaucoup d'apparence que M. Descartes, qui lisait peu, n'en avait jamais ouï parler. » (*Nouv. de la rép. des lettres*, mars 1684.) Il est avéré, en effet, par les correspondances, que l'idée de l'automatisme des animaux est une des premières qui soient venues à l'esprit de Descartes, et qu'elle appartient, au temps de sa jeunesse, c'est-à-dire à une époque où son célèbre principe de la distinction de la substance pensante et de la substance étendue, ne lui avait point encore fait une loi systématique de l'adopter. Dès 1619, dix-huit ans avant la publication de son Traité de la Méthode, il en avait entretenu ses amis. Ainsi, tout audacieuse qu'elle soit contre le vulgaire, elle n'en était pas moins un des plus libres produits de son esprit. Éprouvant de la répugnance pour le sentiment de Platon, qui lui semblait donner trop de dignité aux animaux, et ne pouvant cependant avec la rectitude naturelle de son esprit s'accommoder de la théorie de l'âme matérielle, il fallait bien en effet qu'il en vînt là, et il n'avait pas besoin, pour y arriver, d'être conduit par les instigations d'une philosophie achevée. « Il n'était encore dans aucune nécessité de soutenir que les bêtes n'ont point de sentiment, dit Baillet, puisqu'il n'avait pas le don de prévoir ce qui pourrait lui arriver vingt ans après : il n'avait pas alors de principe à sauver, n'en ayant encore établi aucun pour la philosophie nouvelle. »

La théorie de Descartes sur les animaux n'est que la conséquence de la désunion absolue qu'il établit entre l'esprit et la matière. Comme il ne peut attribuer à l'âme aucune action sur le corps, il est conduit à supposer que celui-ci accomplit de lui-même toutes ses opérations, à peu près comme une machine à vapeur qui ramasserait elle-même son charbon pour entretenir le feu de la chaudière. Il imagine que Dieu construise un corps exactement semblable à celui de l'homme tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, « sans mettre en lui au commencement, pour prendre ses expres-

sions, aucune âme raisonnable, ni aucune autre chose pour y servir d'âme végétante ou sensitive, sinon qu'il excitât en son cœur un de ces feux sans lumière que j'avois déjà expliqués, et que je ne concevois point d'autre nature que celui qui échauffe le foin quand on l'a renfermé avant qu'il fût sec, ou qui fait bouillir les vins nouveaux lorsqu'on les laisse cuver sur la râpe. » Dès lors, par le seul effet des contractions et des dilatations causées dans le cœur par la chaleur, il explique ou prétend expliquer mécaniquement tous les mouvements du corps. Dès lors, jusqu'à ce qu'on ait démontré que les animaux pensent, ce qui est impossible, puisque pour le démontrer philosophiquement il n'y aurait d'autre moyen que de s'identifier avec eux pour expérimenter s'ils pensent en effet, quels que soient les mouvements que nous leur puissions voir exécuter, nous ne sommes nullement fondés à en conclure que ces mouvements témoignent qu'ils pensent; car des mouvements, quels qu'ils soient, ne sont jamais que manifestation d'une puissance mécanique. Si opposée aux idées reçues que fût cette nouvelle manière de considérer les animaux, ce n'était pas, aux yeux de Descartes, si dédaigneux de l'autorité qui se fonde sur le consentement, une raison de s'en abstenir. Répondant à ceux « qui ne peuvent pas se persuader que les opérations des bêtes puissent être suffisamment expliquées par le moyen de la mécanique, sans leur attribuer ni sens, ni âme, ni vie, et qui, au contraire, veulent soutenir, au dédit de ce que l'on voudra, que c'est une chose tout-à-fait impossible et même ridicule, » il déclare tranquillement qu'il ne voit dans tout cela aucune preuve, et qu'autrefois on a vu de grands hommes qui se sont moqués, d'une façon presque pareille, de ceux qui soutenaient qu'il y avait des antipodes. « J'estime, dit-il, qu'il ne faut pas légèrement tenir pour faux tout ce qui semble ridicule à quelques uns. »

Mais il faut avouer que si ses adversaires n'étaient pas en état de le forcer sur ce point, il n'était pas trop en mesure non plus de leur imposer son opinion. De même qu'il ne pouvait refuser l'âme au sourd-muet qui, sans parler, aurait pourtant donné des signes manifestes d'intelligence, il ne pouvait la refuser non plus à l'animal, supposé que l'animal eût donné de semblables signes. La question aurait donc pu se réduire à une affaire d'expérience. Mais on sent que la crainte de trop accorder à la dignité des animaux était au fond son motif principal. Il craint, comme il le dit, que l'on ne vienne à soutenir que la pensée se rencontre dans les animaux aussi bien que dans les hommes, et qu'ajoutant à cela « que la différence, qui n'est que selon le plus ou le moins, ne change point la nature des choses, » sans faire les animaux aussi raisonnables que les hommes, on ne prenne cependant occasion de croire « qu'il y a en eux des esprits de semblable espèce que les nôtres. » C'est toujours cette même conséquence qui semble le retenir. Il voit bien, en effet, que lors même qu'il accorderait un principe immatériel aux animaux, il n'en résulterait aucune difficulté pour son principe de la séparation de l'âme et du corps, mais seulement que les animaux se trouveraient à cet égard dans une condition pareille à celle de l'homme. « Pour ce qui est des chiens et des singes, dit-il, quand je leur attribuerois la pensée, il ne s'ensuivroit pas de là que l'âme humaine n'est point distincte du corps, mais plutôt que, dans les autres animaux, les esprits et les corps sont aussi distingués; ce que les mêmes platoniciens, dont on nous vantoit tout maintenant l'autorité, ont estimé avec Pythagore, comme leur métempsychose fait assez connoître. »

On peut donc croire qu'il n'aurait pas été impossible d'emporter ce point sur Descartes, comme on a fini par l'emporter en effet sur quelques uns de ses disciples les plus dévoués. Peut-être même y serait-il venu de lui-même. A la rigueur, si l'on peut concevoir que la circulation et les mouvements réguliers de l'organisation puissent s'expliquer par des jeux mécaniques, il est évidemment impossible d'expliquer de la même manière tous les mouvements accidentels qui s'observent chez les animaux dans les rapports, souvent si compliqués, qu'ils ont ensemble ou avec les divers objets de la nature. Il faut donc appeler Dieu à l'aide pour leur communiquer à chaque instant les impulsions nécessaires, *Deus ex machina*. Ce n'est point là de la bonne physique. D'ailleurs, du moment qu'il peut y avoir incertitude, une telle opinion n'est-elle pas dangereuse, et la charité n'ordonne-t-elle pas de s'en abstenir? Supposé que les animaux, au lieu d'être des automates, soient réellement susceptibles de souffrance, à quels affreux supplices le philosophe ne les expose-t-il pas en propageant une pareille opinion dans le peuple? Le peuple, qui est souverainement logicien, pousse toujours à bout les idées qu'il a une fois adoptées. Il s'établira donc en coutume de frapper et tailler les animaux sans scrupule, comme on frappe et taille les branches d'arbre. C'est affreux. Autant vaudrait condamner des innocents au supplice, pour la simple convenance d'un système et sans avoir besoin de se croire absolument sûr de leur culpabilité. D'ailleurs, enfin, fût-il certain que les animaux ne souffrent point, la vive analogie qu'il y a entre leurs apparences et les nôtres aurait assurément pour effet d'habituer à la cruauté envers leurs semblables ceux qui auraient pris, à l'égard de ces autres semblables, l'habitude du despotisme violent. L'oreille qui s'endurcirait au cri déchirant de l'animal maltraité, ce cri n'eût-il au fond d'autre valeur qu'un son d'orgue, ne pourrait manquer de perdre par là même sa délicatesse instinctive pour le gémissement de l'homme souffrant. Mais l'hypothèse de Descartes était trop peu solide pour l'emporter sur le bon sens du peuple. Aussi les plus grands sévices dont on puisse lui attribuer la responsabilité se réduisent-ils à ce coup de pied que Malebranche, dans l'ardeur de sa conviction, donna un jour, à ce que rapportent ses historiens, à une chatte, démonstration de fait dont je me le représente volontiers se repentant aussitôt, sans que les historiens aient jugé à propos de nous le dire.

Je ne citerai point toutes les objections : il s'agit d'une des propositions de Descartes, sans doute la plus téméraire, mais dont le temps a le mieux fait justice. Je rappellerai seulement le souvenir de La Fontaine. Nul ne s'était plus inspiré des animaux, nul n'était plus en droit de les défendre. On ne prend plus la peine de lire les difficultés soulevées par les philosophes et les théologiens; mais l'on répétera longtemps encore contre Descartes :

Quand la perdrix
Voit ses petits
En danger, etc.

DES HERMÈS

ET DE LEURS DIFFÉRENTS USAGES CHEZ LES ANCIENS.

En 1742, on travaillait, par l'ordre du pape Benoît XIV, à décorer d'un magnifique portail l'ancienne basilique Libérienne. En creusant les fondements du degré, on trouva un hermès à deux têtes sous l'une desquelles était écrit, en caractères grecs, ÉPICURE, et, sous l'autre, MÉTRODORE. Les trois premières lettres du mot Épicure étaient si endommagées qu'il en restait à peine quelque trace. La lettre M, dans Métrodore, était entièrement effacée. Les têtes étaient très bien conservées, à la réserve d'une légère mutilation au bout du nez de celle de Métrodore, qui fut facilement réparée. Le pape se fit rendre compte du sentiment des antiquaires sur l'authenticité de ces figures. L'abbé Venuti, connu pour un des plus savants, confronta l'Épicure nouvellement trouvé avec d'autres portraits du philosophe qui étaient dans divers cabinets romains.

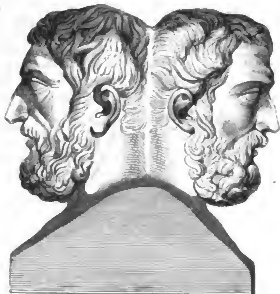
On sait que les images du maître de Lucrèce furent multipliées dans l'antiquité au point qu'il était impossible, suivant l'expression d'Atticus dans Cicéron (*Tuscul.*, II, 3),

d'oublier, même en le voulant, la physionomie d'Épicure. Pline nous apprend que sa figure était sculptée sur presque tous les meubles des épicuriens, et qu'ils la portaient, gravée ou en camée, sur leurs bagues. Venuti remarqua bien quelques différences entre celle des deux têtes trouvées sur le mont Esquilin, qui portait le nom d'Épicure, et les autres portraits du philosophe; mais ces différences mêmes lui parurent constater la plus grande antiquité de celui qu'on venait de découvrir; et Benoît XIV ordonna que le nouvel hermès fût placé dans le musée du Capitole parmi les autres monuments de l'art grec et romain, qui y sont conservés. Nous le reproduisons d'après la gravure du *Museo Capitolino*, de l'abbé Buonacorti; Rome, 1744, t. I. p. 14.

La forme de ce précieux morceau est carrée et de l'espèce de ceux que les Grecs appelaient *Hermès non ordinaires*. Cette manière de représenter les dieux et les hommes illustres doit son origine à la forme sous laquelle les Grecs consacrèrent d'abord des statues à Mercure. Elles n'avaient du dieu qu'elles représentaient que la tête seule. La partie inférieure allait en diminuant, et se terminait en gaine, forme fréquemment affectée depuis aux cariatides. Cet usage naquit, dit-on, d'une ancienne tradition rapportée par Servius : Corique, roi d'Arcadie, irrité contre Mercure de ce qu'il avait enseigné aux peuples le jeu de la lutte dont le roi prétendait faire honneur à Plexippe et à Euète, ses fils, ordonna à ces deux princes d'en punir sévèrement le dieu. Ils se conformèrent aux ordres de leur père; et, ayant trouvé un jour Mercure endormi sur une montagne, ils lui coupèrent les deux mains. Or, les Grecs nommaient *Ermoi* et *Culloi* ceux qui étaient mutilés; de là vient le nom d'*Hermès*, qui fut donné à Mercure et à ses statues.

Platon fait dériver plus raisonnablement ce mot de *Hermeneus*, interprète, parce que Mercure est le messager des dieux, dont la véritable racine est *erein*, parler, Mercure étant aussi l'inventeur du langage.

Quoi qu'il en soit de cette tradition, les hermès, qu'on appelait ainsi du nom grec de Mercure, sont donc des espèces de bornes ou de termes de figure cubique finissant en gaine



(Hermès d'Épicure et de Métrodore.)

par le bas, en marbre, en bronze ou en pierre, surmontées originairement d'une tête de Mercure, et, par extension, de celles d'autres dieux ou demi-dieux, héros ou hommes illustres. Les Grecs les employèrent à divers usages : ils servirent notamment à marquer d'une manière symbolique l'union des attributs de différentes divinités

Les hermès ne furent pas toujours faits de la même manière, c'est-à-dire avec une ou deux têtes seulement, sans bras et sans autre partie du corps. Dans la suite des temps, leur forme changea : on en fit tantôt avec des bras, tantôt avec les bras et le tronc jusqu'à la ceinture; c'est ce qu'on remarque sur les pierres et sur les médailles qui représentent le Palladium : on y voit le buste d'une Pallas qui lance le javelot. Quelquefois l'ouvrier finissait l'hermès sans la poitrine, pour en faciliter le transport : tel est celui d'Épicure et de Métrodore, que nous donnons. Quelquefois il y ajoutait les attributs désignant les héros ou les dieux que ces statues représentaient.

Les anciens plaçaient les hermès non seulement dans les temples, mais encore dans les gymnases, parce que Mercure était censé présider à tous les exercices gymnastiques; dans les jardins, sous la figure de Priape ou de Vertumne, dans les hippodromes, dans les cirques : on mettait d'ordinaire deux hermès à l'entrée de la barrière d'où partaient les hommes et les chevaux qui disputaient le prix de la course. On attachait à ces deux hermès, comme à deux colonnes, la chaîne ou la corde qui servait à retenir les coureurs, pour les empêcher de partir avant le signal.

On plaçait aussi les hermès dans les carrefours : ceux-ci étaient quelquefois sans tête, n'ayant que la forme quadrangulaire terminée en gaine, et l'on écrivait dessus quelque sentence morale. Suivant Plutarque, cet usage fut pratiqué dans Athènes par Hipparque, fils de Pisistrate. L'usage des hermès était beaucoup plus commun dans cette ville que dans aucune autre : non seulement les particuliers en mettaient à la porte de leurs maisons, mais le peuple, en qui résidait le souverain pouvoir, en remplissait les places et les portiques, pour immortaliser, par ces monuments, les citoyens qui avaient bien mérité de la patrie, et qui s'étaient rendus illustres, soit par les armes, soit par les sciences, soit par la sagesse de leur gouvernement. Il y avait à Athènes une rue appelée *rue des Hermès*, du grand nombre d'hermès dont elle était décorée.

A l'exemple des Grecs, les Romains ornèrent de statues, et surtout d'hermès, leurs tombeaux, leurs palais, leurs maisons de campagne et les autres lieux publics et particuliers. Le double hermès trouvé à Rome en 1742 servait très probablement d'ornement à quelque bibliothèque ou à quelque cabinet de savant : cette conjecture est d'autant plus vraisemblable que les deux têtes, et par conséquent les deux faces, semblent prouver qu'il était fait pour être placé dans un lieu où il fût vu en entier de chaque côté; ce qui arrive nécessairement dans les doubles tablettes d'une bibliothèque. Quant à la raison pour laquelle les Grecs, comme les Romains, mettaient souvent sur le même buste deux têtes différentes, on n'en saurait donner d'autre sinon que les uns et les autres voulaient représenter par cette figure l'union intime de deux personnages, comme on le voit dans les statues qui ont la tête de Socrate et celle d'Alcibiade; ou parce qu'ils voulaient marquer la ressemblance de profession, comme dans un double hermès qui a les têtes des deux célèbres historiens, Hérodote et Thucydide; ou pour ces deux raisons ensemble, ou encore pour marquer le rapport du maître au disciple : ces trois raisons se trouvent réunies pour l'hermès dont il est ici question, dans lequel au portrait d'Épicure est joint celui de Métrodore, son élève et son ami.

On voit au Musée du Louvre un hermès représentant aussi Épicure et Métrodore, sans inscription : c'est une imitation évidente de l'Hermès Capitolin, faite probablement par quelque sculpteur romain du temps des empereurs.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. Martinet, rue Jacob, 30.

LE PEINTRE DE MARINE.



(Dessin de Freeman, d'après Buss.)

Ce brave homme a dressé son chevalet sur le rivage, et, tout entier à son œuvre, il a oublié l'heure de la marée. Cependant la mer monte rapidement. Elle atteint d'abord le chapeau de l'artiste, qui commence à voguer vers la pleine mer avec sa cargaison d'esquisses; elle gagne la longue vue qui a servi à examiner l'horizon; elle baigne les pieds du chevalet, submerge la boite à couleurs; elle mouille le peintre lui-même, sans qu'il ait rien remarqué, rien senti. L'œil ardent et fixé sur sa toile, il ne voit que son œuvre, il ne songe qu'à ce pinceau que sa main tient comme une épée!... Heureusement un pêcheur l'a aperçu du rivage. Effrayé du péril que court l'artiste, il s'est avancé, la gaffe sur l'épaule; il crie, il l'appelle, mais inutilement : il faudra qu'il arrive jusqu'à lui, qu'il l'éveille de son extase et l'entraîne de force loin de ce dangereux atelier.

Cette satire gravée a su, du reste, éviter l'exagération grotesque dont quelques uns des dessinateurs contemporains font un si étrange abus. C'est ici de la comédie, et non de la parodie. L'expression du peintre enthousiaste est amusante, sans avoir l'air d'une grimace; sa pose est comique, sans contorsions : la caricature ne dépasse point les limites de la vérité et du bon goût.

On a plaisanté, à toutes les époques et sous toutes les formes, l'exaltation de l'artiste qui perd la possession de lui-même et marche dans son rêve, n'ayant plus conscience de la réalité. Faut-il voir là une impuissance du plus grand nombre à comprendre l'ardeur poétique, ou la haine jalouse de la médiocrité contre le génie? Nous ne le pensons pas. L'enthousiasme qui se traduit par l'oubli absolu du réel s'allie rarement à une véritable puissance de production. L'homme qui s'abandonne à son émotion au point de ne plus en rester maître ne satisfait point aux premières conditions du grand artiste. Comme Roland, il monte la chimère, *mais il ne sait pas la conduire.* Le génie véritablement complet se sert de l'enthousiasme plutôt qu'il ne s'y livre; son âme, pour ainsi dire dédoublée, abandonne une partie d'elle-même à l'idéal, tandis que l'autre partie garde pied dans le monde visible : il lance son imagination comme un cerf-volant, jusqu'aux nuages; mais la corde reste aux mains de la raison. Il y a presque toujours dans l'homme supérieur, quelle que soit la sphère de son activité, quelque chose de César dictant à trois secrétaires; il ne s'absorbe pas dans une seule idée au point de ne rien voir au-delà, et son intelligence fait face, en même temps, sur différents points. On peut donc sourire sans trop de scrupule de ces distractions du savant ou de l'artiste, qui sont, le plus souvent, moins des témoignages de génie que des preuves de faiblesse : la suprême supériorité ne peut jamais consister à être dominée par les sensations, elle doit au contraire les dominer.

DE L'ÉPOQUE DE LA FLORAISON DU LILAS.

Nous avons déjà entretenu nos lecteurs (1844, p. 74) de l'association pour l'observation des phénomènes périodiques de la nature, à la tête de laquelle est placé M. Quételet, directeur de l'Observatoire de Bruxelles. Cette association a donné déjà des résultats intéressants pour la météorologie, la physiologie végétale et l'horticulture. On commence à entrevoir quelles sont les limites entre lesquelles peut varier la floraison d'un arbuste comme le lilas, et l'influence de la latitude, de la longitude et de l'élévation au-dessus de la mer sur l'époque de la floraison de cet arbuste.

La latitude de l'Observatoire de Bruxelles est 50° 51'; sa longitude, 2° 2' E.; il est élevé de 52 mètres au-dessus de la

mer. Le lilas a commencé à fleurir, dans le jardin de cet établissement, aux époques suivantes.

Floraison du lilas à Bruxelles.

1839.	Le 10 mai.
1840.	Le 28 avril.
1841.	Le 24 id.
1842.	Le 28 id.
1843.	Le 20 id.
1844.	Le 25 id.
Moyenne. . . .	Le 27,5 avril.

C'est donc, en moyenne, du 27 au 28 avril que commence la floraison du lilas à Bruxelles.

Dans d'autres pays, cette époque est différente, comme le prouve le tableau suivant.

Époques moyennes de la floraison du lilas.

Parme	19 avril.
Paris	21 avril.
Bruxelles	27 avril.
Gand	1er mai.
Prague	10 mai.
Munich.	10 mai.
État de New-York . .	21 mai.

L'examen de ces dates moyennes soulève immédiatement une question, savoir, quelle est la quantité de chaleur nécessaire pour que le lilas fleurisse. On se demande naturellement combien de degrés de chaleur ou supérieurs à zéro il doit avoir reçu pour que ses fleurs s'épanouissent. En effet, l'expérience prouve que, dans une serre ou même une chambre, on peut amener une plante à fleurir en élevant la température de l'air qui l'environne. Ainsi, en chauffant fortement, on hâte la floraison ; en chauffant médiocrement, on la retarde. M. Quételet, toujours préoccupé de la nécessité de soumettre les causes des phénomènes naturels à des appréciations numériques, a cherché à calculer le nombre de degrés de chaleur nécessaire pour déterminer la floraison du lilas à Bruxelles. Il a choisi très judicieusement pour point de départ le moment où l'arbuste sort du sommeil léthargique de l'hiver, celui où ses bourgeons commencent à se gonfler et la sève à monter. En procédant ainsi, ce savant est arrivé à cette conclusion, qu'il fallait, pour bien représenter la quantité de chaleur nécessaire à la floraison du lilas, prendre, non la somme des degrés additionnés depuis le commencement de la végétation jusqu'à celui de l'épanouissement des fleurs, mais la somme de ces degrés de température multipliés par eux-mêmes, ou, comme disent les arithméticiens, les carrés de ces températures. Ainsi, M. Quételet trouve qu'à Bruxelles, la somme des températures correspondant à la floraison du lilas est de 462 degrés, et la somme des carrés de 4264. Il est inutile d'insister sur l'intérêt de pareilles recherches et sur les applications de tout genre dont elles sont susceptibles. Malheureusement elles ne peuvent avancer que par l'association, cette puissance dont l'industrie seule a profité jusqu'ici, et qui est appelée à faire faire aux sciences les progrès les plus incontestables, les plus rapides et les plus désirables dans l'intérêt du bien-être physique et moral de l'humanité.

PRÉPARATION.

Un riche propriétaire de la Souabe avait envoyé son fils à Paris pour y étudier le français et les belles manières. Quelque temps après, un des valets de la maison vint trouver le jeune homme, qui lui demanda avec empressement ce qu'il y avait de nouveau dans la demeure paternelle. — Peu de chose, dit le fidèle serviteur en se passant la main sur le front, comme s'il eût éprouvé quelque embarras à répondre ; peu de chose : seulement, vous vous rappelez ce superbe corbeau dont un de vos amis vous avait fait présent ; eh bien, il est mort !

— La pauvre bête ! Et comment cela ?

— Parce qu'il s'est trop acharné au cadavre de nos beaux chevaux quand ils ont péri l'un après l'autre.

— Quoi ! les quatre beaux chevaux de mon père ont péri. Mais par quel accident ?

— Parce qu'on s'en est servi sans ménagement à transporter l'eau et les pompes quand votre maison a été incendiée.

— Que dis-tu ? Notre maison incendiée ! Quand donc ? Comment ?

— Parce qu'on n'a pas assez pris garde au feu lorsqu'on a été la nuit avec des flambeaux ensevelir votre père.

— Malheureux ! Es-tu fou ? Mon père est mort !

— Oui, monsieur. Du reste, il n'y a rien de nouveau ni chez vous, ni au village. HEBEL.

LES PÈLERINAGES D'UNE AME.

LÉGENDE.

Le Fils de Dieu était assis sur son tribunal, autour duquel grondait sourdement la foudre ; derrière se tenaient les archanges armés de l'épée flamboyante, et à ses pieds les ombres des nouveaux-nés morts au sortir du baptême ; innocentes âmes qui n'avaient même pas eu à subir le jugement, et s'étaient envolées d'elles-mêmes vers le ciel. Leur foule innombrable se pressait autour du trône de lumière comme ces tourbillons de feuilles pâles que l'hiver a détachées du front des forêts, et que la brise fait tournoyer aux premières lueurs de l'aurore.

Cependant l'une d'elles, plus frêle et plus blanche, se tenait un peu à l'écart ; c'était l'âme d'un enfant frappé au moment même où ses paupières s'ouvraient à la clarté du jour. Son existence sur la terre avait à peine embrassé le temps qu'une pensée met à éclore ; et avant qu'il eût pu sentir qu'il vivait la mort était déjà venue.

Aussi cette âme ne savait-elle rien des hommes ; mais en elle brillait l'intelligence céleste qui sert à chacun pour parcourir la vie.

Or, dans ce moment, le Christ se préparait à juger les nouvelles âmes apportées par la mort au pied de son tribunal ; leur troupe étonnée et incertaine attendait à quelques pas l'arrêt qui devait assigner à chacune la récompense ou la punition. Mais trois d'entre elles, arrêtées aux derniers rangs, laissaient échapper à demi-voix leurs douloureuses plaintes.

— Hélas ! répétait la première, quelle peine la justice divine pourrait-elle infliger au malheureux condamné si longtemps à vivre de ses sueurs et de ses soucis ? La vie elle-même n'a-t-elle pas été mon châtiment ? Qu'ai-je reçu à ma naissance, sinon la faculté de souffrir et de prolonger mes souffrances par le travail ? Nos premiers parents furent justement punis, car ils avaient goûté volontairement et avec délices au fruit défendu ; mais moi, j'ai rongé douloureusement, sans le désirer, le fruit amer du travail et du péché.

— Hélas ! hélas ! reprenait la seconde voix, que puis-je encore craindre de la colère du Tout-Puissant ? Ne m'a-t-il pas traîné vingt années à travers les fatigues, les privations et les tortures de la guerre ? Mon bras a labouré, comme un soc, les nations armées, et mon sang m'a été arraché goutte à goutte par cinquante blessures. J'ai quitté ma mère à l'âge où on sait l'aimer, je n'ai jamais donné mon nom à une femme, et je ne laisse point après moi d'enfant ! Dieu lui-même pourra-t-il inventer un supplice qui fasse regretter une telle vie ?

— Hélas ! hélas ! hélas ! ajoutait la troisième voix, qu'ont été vos épreuves près des miennes ? Les douleurs de la terre vous ont rendus tristes ; mais moi, j'ai été rendu plus triste par ses joies ! Puissance, gloire, richesse, j'ai tout connu, tout essayé, et j'ai trouvé que tout était vanité et néant. Roi

des hommes, je ne les regardais de plus haut que pour mieux voir dans leur ingratitude, dans leur bassesse et dans leur avarice. Le malheur et la méchanceté gouvernaient le monde; j'ai marché en les gardant malgré moi à ma droite et à ma gauche comme deux anges exterminateurs; si Dieu me condamne, comment s'absoudra-t-il, lui qui, en m'infligeant le pouvoir, ne m'avait donné ni conseiller ni consolateur.

Ainsi murmuraient les trois ombres maudites dans le pressentiment de l'anathème tout prêt à les frapper, et la jeune âme les écoutait avec saisissement. Émue par la pitié, elle sentait chanceler sa confiance dans l'équité du juge éternel; elle se demandait avec effroi s'il avait véritablement imposé à ses créatures des tâches impossibles, et si la vie n'était pour les hommes qu'une torture variée par sa toute-puissance.

Le Fils de Dieu, qui d'un seul regard lit dans les âmes, devina son doute, et l'appelant à lui d'un signe :

— La plainte des maudits t'a troublée, dit-il doucement; tu cherches ce que c'est que cette vie terrestre donnée pour épreuve à l'homme, et tu as peur que le Père n'ait envoyé ses enfants dans les ténèbres souterraines sans lampes pour chercher leur chemin? Va donc en juger par toi-même, et que ton expérience serve de jugement à ces trois réprouvés. Descends successivement parmi les hommes dans chacune de leurs conditions, et l'épreuve achevée, tu reviendras pour décider de leur sort.

Dieu avait dit, et sa volonté était déjà accomplie. L'âme innocente commençait le triple pèlerinage qui lui avait été imposé, tandis que les morts qu'elle devait perdre ou sauver attendaient dans les limbes le résultat de l'épreuve.

Enfin le jour assigné arriva, et l'âme voyageuse comparut devant le trône du Christ.

Près d'elle étaient rangées les trois ombres farouches et tremblantes du pauvre, du soldat et du monarque.

— Parle, lui dit le Juge suprême, et fais éclater aux yeux de tous la justice ou l'iniquité de mon Père. Tu as vécu de ton travail de chaque jour comme cette première ombre; as-tu souffert tout ce qu'elle disait souffrir?

— Oui, répondit l'âme, et plus encore peut-être; mais une étoile brillait sur toutes mes misères, une étoile que tu as allumée en nous, ô Christ! et qui m'a permis de tout supporter sans découragement. Quand le froid, la lassitude ou la pauvreté avaient vaincu mes forces, que je ne voyais plus autour de moi qu'un désert, sa lueur s'élevait doucement et me montrait au loin, comme un mirage, le monde où chacun est payé selon ses œuvres, et où Dieu nous règle lui-même notre arriéré de bonheur. Alors chaque privation ne me paraissait plus qu'une épargne faite pour le ciel, et la résignation amenait le soulagement de la douleur. Cette étoile se nomme l'*Espérance*.

— Et comment ton corps fragile a-t-il pu supporter les assauts de la guerre? Comment ton âme n'a-t-elle pas cédé à la contagion de la violence ou de la lâcheté?

— Toi-même, ô Christ! avais prévenu ce malheur en me donnant un pays à défendre. Ne m'avais-tu pas confié une mission de générosité et de courage? L'homme qui combat pour lui-même peut suivre la fougue de sa passion; mais celui qui combat pour les droits dont Dieu l'a fait le défenseur n'obéit ni à l'intérêt ni à la colère; il accomplit un devoir et il le fait avec sérénité. Ce qu'il endure, c'est pour ceux qui vivent à l'abri de son drapeau; ce qu'il hasarde, c'est pour que d'autres soient en sûreté. Il marche avec cette pensée, les fatigues sont plus légères, les blessures moins douloureuses; il marche sûr de suivre la vraie route, et enfermé dans une cuirasse impénétrable, *la Foi!*

— Reste la troisième épreuve, dit Jésus; car tu as aussi vécu dans un palais, la couronne au front et les pieds sur la foule. Alors, du moins, tu n'as eu à supporter ni les meurtrissures de la bataille, ni les tentations de la pauvreté.

— Non, répondit l'âme éprouvée; mais j'avais, à leur place, les mollesses du repos et les tentations de l'opulence! Éloigné des misères, je les oubliais; la jouissance coulait intarissable et devenait pour moi sans saveur comme l'eau de la source. Placé si haut au-dessus des hommes, je les voyais si faibles et si petits que mon estime s'en affaiblissait instinctivement. C'était comme une fourmilière que j'aurais pu détruire en y mettant le pied, et mon cœur ennuyé de plaisirs permis eût peut-être essayé le mal si ta bonté n'eût placé près de moi un ange qui occupait mes oisivetés, adoucissait mes orgueils et me rappelait sans cesse que les plus humbles et les plus faibles n'avaient point cessé d'être mes frères; le nom de cet ange était *Charité*.

Ici l'âme se tut. Alors le Christ releva son front pâle, et dit :

— Les pécheurs savent maintenant que mon Père n'avait point laissé l'homme sans ressources au milieu des obstacles de la vie. S'ils ont succombé, c'est qu'ils avaient renoncé aux trois dons qui devaient les soutenir et les racheter; là où ils n'ont trouvé que le malheur, une âme simple a su trouver des joies. La vie terrestre donnée par mon Père ressemble à l'eau du ciel : si vous la recueillez dans un cœur ferme et pur comme le rocher, vous la trouverez douce au goût; mais si vous la recevez dans la fange, ce ne sera plus qu'un breuvage empoisonné. Il n'y a de paix sur la terre que pour *les âmes de bonne volonté*.

LES CLASSES PAUVRES EN ÉGYPTE.

(Suite. — Voy. p. 42.)

II.

HABITATIONS, AMEUBLEMENT DES FELLAHS.

En approchant de la plupart des villages égyptiens, on distingue de toutes petites tourelles, terminées en forme de clocher; cet ornement, dont l'effet est assez bizarre, n'est rien de plus qu'un pigeonnier placé sur le toit de chaque habitation; le village ne comporte pas d'autre architecture, et les maisons des plus riches habitants sont extrêmement malpropres et misérables. Pendant l'été de 1838, où la peste sévissait avec violence, le vice-roi fit abattre quelques unes des masures les plus immondes. Force fut aux Fellahs de rebâtir, et l'occasion était bonne pour améliorer la construction, autant qu'il était urgent de l'assainir; aucun progrès ne fut fait néanmoins : sur l'emplacement des huttes renversées par l'administration, on réédifia des huttes toutes semblables, et la peste y exerça bientôt les mêmes ravages que par le passé. A cette même époque, Méhémet-Ali ordonna de blanchir à la chaux toutes les maisons des villages, espérant par là engager le paysan à quelque arrangement domestique moins favorable à la propagation du terrible fléau. L'ordre fut exécuté seulement dans les villages qui bordent le Nil, et dans ceux-là mêmes on eut soin de ne blanchir que les façades qui regardaient le fleuve. De cette façon le pacha pouvait croire à l'accomplissement de sa volonté, quoique, en effet, on eût éludé ainsi l'intention sérieuse d'une sage mesure, et fait une vaine parade d'une amélioration hygiénique de haute importance. Du reste, au bout de quelques jours, les femmes vinrent appliquer sur les murailles blanches leurs sales *guillés*, rondelles de fumier qu'on fait sécher pour les vendre et qui servent de combustible. Il est vrai que, durant ces dernières années, Méhémet-Ali, choqué peut-être dès longtemps de l'aspect hideux des villages, ou plutôt effrayé peut-être aussi de l'aliment offert à la peste par ces baraques puantes entourées d'immondices, a entrepris de bâtir lui-même des villages entiers; idée excellente, comme spéculation, comme politique et comme humanité, si les pauvres Fellahs devaient jamais quitter leurs pitoyables bouges pour des maisons commodes, saines, aérées, et changer en même temps leurs habitudes déplo-

rables d'insouciance et de malpropreté pour un genre de vie actif, soigneux et régulier. Mais, hélas! les *Fellahs* ne pourront acheter ces belles demeures dont le pacha prétendra sans doute avoir un prix exagéré. Ou bien on les leur imposera à coups de courbâche, puis elles seront payées sur le minime bénéfice que le cultivateur se crée à force de privations! L'autorité gouvernementale fera saisir le paysan et sa famille et les emprisonnera dans le village, qu'il faudra ensuite acquérir bon gré, mal gré : lorsque le chef de l'État fait des opérations industrielles, elles doivent toujours réussir, coûte que coûte — à la nation! Ceux qui ne



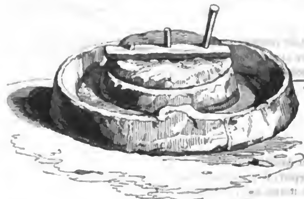
(Armoire égyptienne en limon du Nil.)

connaîtront pas le fond des choses admireront le vice-roi aux pensées régénératrices, et se récrieront sur la perversité du *Fellah* qu'il faut forcer à être heureux. En réalité, une négligence invétérée aura bientôt établi quelque nouveau cloaque, quelque nouvelle sentine au milieu des bâtiments salubres élevés par le vice-roi; les salles régulières seront divisées au hasard par des cloisons de limon pour loger les bestiaux ou les volatiles; et il n'y aura de changé que la place de plusieurs millions de piastres, aujourd'hui disséminées en très petites sommes *sous la langue* des Fellahs, et alors rassemblées dans le trésor de Méhémet-Ali.

Beaucoup de villages sont précisément dans les conditions les plus défavorables de santé. Comme on n'emploie que la terre pour tous matériaux, on a dû creuser pour édifier, et il règne ordinairement autour de la commune un fossé assez profond dans lequel l'eau de l'inondation séjourne et finit par croupir et exhaler les odeurs les plus nauséabondes, les miasmes les plus pernicieux. A ce foyer de peste, il faut ajouter les cimetières placés au milieu des habitations. Les tombeaux sont mal construits, les fosses ne sont point assez profondes; on y entasse trop de corps, et on les ferme imparfaitement avec une pierre mal taillée. Aussi des émanations morbifiques s'élèvent-elles sans cesse de ce lieu fatal, et l'odeur des charognes abandonnées sur la voie publique achève de charger l'atmosphère des principes les plus délétères. Les Fellahs ne semblent point se douter de l'influence malsaine de la putréfaction. C'est dans des mares d'eau verte et puante qu'ils font leurs ablutions et mènent boire leurs bestiaux, et ils s'y désaltèrent quelquefois eux-mêmes. Il en est ainsi pour toute l'Egypte, et même au *Saïd* (Haute-Égypte), où un climat plus chaud rendrait plus nécessaire la propreté et les précautions sanitaires. Les villages y sont peut-être plus négligés encore ; mais l'intensité excessive de la chaleur, tarissant complétement les canaux et les réservoirs, empêche que des eaux croupissantes répandent leurs miasmes dans l'atmosphère, et sur ce point du moins rend les habitations plus salubres. Rien ne donne mieux la mesure de l'état d'abjection où l'agriculteur est réduit dans ce pays que cette absence de tout soin hygiénique.

Le demeure ordinaire du Fellah est une méchante hutte construite avec de la boue et de la paille de *doura* coupée par morceaux. Un tronc de dattier fournit les combles, et le toit est formé avec les branches et les feuilles du même arbre. Les murs extérieurs ont pour toute décoration, au lieu de clématite et de chèvrefeuille, quelques centaines de guillés, et deux ou trois palmiers jettent un peu d'ombre sur l'abri inhospitalier où l'Arabe se repose de ses fatigues. Le père, la mère, les enfants, les bestiaux et les volatiles y sont entassés pêle-mêle avec le fumier et les provisions. Ces taudis humides et infects reçoivent un peu de lumière et d'aération par de petites ouvertures pratiquées dans la muraille, et auxquelles on n'adapte ni volets, ni vitrages. Durant l'été, l'air extérieur pénètre librement par ce passage; durant l'hiver, on le bouche hermétiquement. Comme on le pense bien, l'ameublement de ces chétives demeures est peu compliqué, et se compose d'un petit nombre d'objets. L'homme et la femme ont chacun une couche, et la seule pièce de l'ameublement qui mérite une attention spéciale par son originalité est une armoire d'une construction particulière. Ce meuble est artistement pétri avec le limon du Nil; sa forme est à peu près celle d'une ruche, c'est un carré ayant ses quatre coins arrondis. La porte est entourée d'une dentelure faite avec le pouce, et chacune des trois autres faces présente une décoration analogue; une espèce de calotte forme la partie supérieure de l'armoire. Lorsque la vase est bien polie et bien séchée, l'Arabe relève avec du cinabre les ornements dont il a embelli son armoire; puis il y met une porte qui ferme au moyen d'une serrure de bois semblable à toutes celles dont on se sert en Egypte, et dont le modèle ne varie que par la grandeur. L'armoire du Fellah est, comme le *bahut* des paysans français, un tabernacle qui renferme toute chose précieuse, bijoux, vêtements, reliques, vaisselle, ou même les objets de consommation, lorsque les temps sont assez durs pour qu'une galette de doura soit une friandise, ou lorsque l'année, au contraire, est assez bonne pour permettre que l'on conserve pour l'hiver du beurre, du fromage et des dattes séchées.

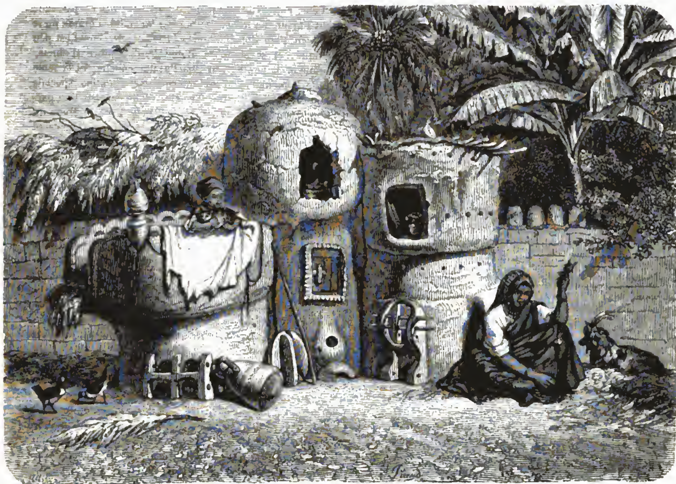
Nous devons aussi parler du moulin à bras, à la fois meuble et machine dans l'habitation du Fellah. Le moulin se compose de deux meules de pierre calcaire : l'une, immobile, porte à son centre un petit pivot saillant, et la meule mobile est creusée au milieu pour donner passage à ce cylindre ou pivot. Ces *moulins à bras* sont ordinairement construits avec des débris de colonnes. Ce n'est pas d'ailleurs le seul emploi



(Moulin à bras égyptien.)

que le paysan fasse des ruines précieuses dont l'Egypte est couverte; pour avoir une pierre il brise un chapiteau, quand même il pourrait trouver ce dont il a besoin en cherchant un peu parmi les décombres; pour former le seuil de sa hutte, il prend un entablement couvert peut-être des sculptures les plus curieuses. L'ignorance et la paresse l'inspirant de concert, il détruit journellement, sans nécessité absolue, les richesses dont la science est si jalouse, et ne sait pas même s'en servir pour avoir une maison plus belle, plus saine et plus durable que cette cabane informe trop souvent emportée par les grandes crues du Nil. A l'exception de quelques vases de terre poreuse dans lesquels on met l'eau à boire, et les meubles que nous venons de décrire, presque tous les objets

dont le Fellah est possesseur sont des productions du dattier. Nous avons dit déjà que la charpente et la toiture de la maison sont faites avec le tronc, les branches et les feuilles de cet arbre; la natte sur laquelle on dort est encore prise à cet utile végétal; les *couffes*, sorte de grands paniers qui servent à porter les fardeaux, sont fabriqués aussi avec les feuilles du palmier, et les extrémités des branches qui s'attachent au tronc fournissent des balais lorsqu'on les a séchées, battues et peignées; la fleur donne une matière semblable à des cheveux crépus, et qui s'emploie dans les bains en guise d'éponge pour tous les lavages du corps; les feuilles et la grappe se transforment en cordes, et après que la datte a nourri le maître, le chameau mange le noyau broyé. Il doit arriver quelquefois qu'un dattier nourrit un homme, l'habille, le chauffe, l'abrite, et lui accorde même un superflu dont il peut faire commerce! Pour obtenir tant de biens, il



(Habitation et meubles fellahs. — Dessin de M. Prisse.)

suffit de couper chaque année la plus ancienne *fronde*, c'est-à-dire la plus basse rangée circulaire de feuilles, et d'arroser le pied de l'arbre dans les temps de sécheresse.

VOYAGES D'ARTHUR YOUNG EN FRANCE.

1787 — 1790.

(Premier article.)

Un Anglais, sir Arthur Young, homme riche et instruit, entreprit, il y a soixante ans, de visiter la France à loisir et dans toutes ses parties, avec l'intention d'étudier l'état de l'agriculture et les sources de la richesse publique. Il a réalisé ce projet avec persévérance et avec succès, au milieu des agitations du royaume à cette époque, et il a consigné dans son livre ses observations de chaque jour tant sur les recherches scientifiques qu'il s'était proposées pour but principal, que sur les mœurs et les usages des diverses provinces où il a erré, à cheval et à petites journées, en tous sens pendant quatre années. Il nous a paru qu'il pouvait y avoir quelque utilité à donner des extraits de ce journal de sir Arthur Young, cité souvent par les économistes, mais aujourd'hui lu par peu de personnes. N'est-il pas intéressant, en effet, de connaître les impressions que firent éprouver la physionomie et la situation de notre pays à un étranger au moment où la plus grande révolution des temps modernes allait donner naissance en quelque sorte à une France nouvelle? L'auteur est plus impartial, plus juste que ne le sont d'ordinaire ses compatriotes. Il a du savoir, de l'honnêteté, quelquefois de l'esprit. Il observe bien, et sa curiosité le porte à s'enquérir de toutes choses.

Arthur Young débarqua le 15 mai 1787 à Calais avec sa jument. La pauvre bête avait souffert neuf heures de roulis dans le paquebot : il la laissa reposer vingt-quatre heures; puis, le 17, au point du jour, il partit avec elle de Calais. En approchant de Boulogne, il fut charmé de rencontrer quelques jolies villas. « Que de fausses idées nous donnent les livres! s'écrie-t-il; je m'imaginais qu'il n'y avait en France que les fermiers et les laboureurs qui vivaient à la campagne, et dès les premiers pas que je fais dans ce royaume, je vois une vingtaine de maisons de campagne! » Walter Scott, au contraire, se plaignait en 1826 de n'avoir vu de Calais à Beaumont presque point de châteaux et de villas. Mais on sait que le spirituel baronnet avait des goûts très aristocratiques.

La ville de Boulogne paraît à Young assez agréable. C'était alors, et depuis très longtemps, comme aujourd'hui, le refuge d'un grand nombre d'Anglais, obligés par différents motifs à l'expatriation ou à l'économie. Le mélange des Anglaises et des Françaises dans les rues divertit notre voyageur : il s'étonne beaucoup de voir les Françaises « ne porter ni chapeaux, ni bonnets ronds, et se couvrir de manteaux qui leur tombent jusqu'aux talons. »

Tout en cheminant vers Paris, Arthur Young regarde attentivement à droite et à gauche. Il est très choqué de voir les femmes occupées aux travaux les plus pénibles de la campagne. « La différence des coutumes des deux nations n'est en rien plus frappante, dit-il, que dans les travaux du sexe. En Angleterre, les femmes ne travaillent point dans les champs, sinon qu'elles glanent quelquefois ou font du foin : le premier travail est un pillage; le second, une partie de plaisir. En France, elles labourent et charrient le fumier. Des femmes qui arrachent des herbes dans les bois pour nourrir leurs vaches sont un signe certain de pauvreté. »

Le jour où Arthur Young traversait Amiens, on avait tendu l'église en noir pour célébrer les obsèques du prince de Tingry, colonel du régiment de cavalerie en garnison dans cette ville. « Le peuple, dit Young, avait beaucoup d'envie de voir cette cérémonie, et il y avait une grande foule à toutes les portes. On me refusa l'entrée; mais quelques officiers, ayant été admis, donnèrent ordre qu'on laissât passer un Anglais qui était à la porte, et l'on me rappela de fort loin, en me priant très poliment d'entrer et en s'excusant parce que l'on ignorait auparavant que je fusse anglais. Ce ne sont là que des bagatelles, mais elles marquent de l'honnêteté, et il est juste de les raconter. Si un Anglais reçoit des politesses en France parce qu'il est anglais, il est inutile de dire comment on doit accueillir un Français en Angleterre. » On voit déjà se justifier ce que nous avons dit de l'impartialité de Young. Il y a plaisir à être jugé par des étrangers animés de ces sentiments de bienveillance et de justice.

Le 25, Young s'arrête quelques heures à Chantilly. Il admire la magnificence du parc, la galerie des batailles du grand Condé, le cabinet d'histoire naturelle qui contenait une multitude de superbes échantillons très artistement arrangés, la ménagerie où l'on avait réuni une variété prodigieuse d'oiseaux domestiques de toutes les parties du monde. On sait que cette ménagerie a contribué pour une grande partie à la fondation de notre admirable ménagerie. (Voy. 1838, p. 106.) « Les écuries, dit Young, sont vraiment nobles, et surpassent de beaucoup tout ce que j'ai vu de semblable; elles ont 580 pieds de longueur, 40 de largeur, et elles contiennent souvent 240 chevaux anglais. »

L'impression de Young en approchant de Paris fut celle du désappointement. « Les trois dernières lieues je regardai avec attention pour voir cette foule de carrosses qui, près de Londres, embarrassent les voyageurs; je regardai en vain, la route jusqu'aux barrières fut un parfait désert. » Aujourd'hui Young trouverait sous ce rapport de grands changements. Il est vrai cependant que, même actuellement, les voitures qui vont de Paris aux environs sont loin d'être aussi nombreuses que celles que l'on rencontre en approchant de Londres. Il en sera probablement toujours ainsi. Outre que Londres est beaucoup plus peuplé que Paris, il est à considérer que les Anglais ont, pour beaucoup de raisons, l'humeur plus voyageuse que nous. Comme ils sont plus généralement occupés d'industrie, ils sont aussi forcés à plus de mouvement. Enfin, une grande partie de la bourgeoisie de Londres habite, en toute saison, des *cottages* aux environs de la ville. Les chemins de fer ont du reste nécessairement modéré l'accroissement du nombre des voitures dans l'un et l'autre pays.

Arthur Young était intimement connu en France de plusieurs familles nobles. Il reçut une cordiale hospitalité à l'hôtel de La Rochefoucauld, où il rencontra un homme qu'il aimait et estimait beaucoup, M. Lazowsky. Le lendemain de son arrivée, il parcourut Paris et le trouva moins différent de Londres sous beaucoup de rapports qu'il n'avait supposé. Il fait, à l'égard de ces curiosités naïves des voyageurs qui produisent tant de déceptions ou d'ébahissements puérils, des réflexions bonnes à noter : « Jusqu'à ce que nous soyons habitués à voyager, dit-il, nous sommes enclins à regarder et à admirer toutes choses, et à chercher des nouveautés même dans les circonstances où il est ridicule d'en supposer. J'ai quelquefois sottement badaudé, voulant à toute force découvrir des singularités, comme si une rue de Paris pouvait être composée d'autre chose que de maisons, ou des maisons formées d'autres matières que de briques, de pierres ou de bois, ou que ceux qui les habitent, parce qu'ils ne sont pas Anglais, dussent marcher sur leurs têtes. Je tâcherai de me défaire de ce ridicule le plus tôt possible. »

Le jour de la Pentecôte, le comte Alexandre de La Rochefoucauld fit déjeuner Young avec lui dans les appartements qu'il avait au château de Versailles, en sa qualité de grand-maître de la garde-robe. Ce jour-là le roi donnait le cordon bleu au duc de Berry, fils du comte d'Artois. Pendant le service, le roi, assis entre ses deux frères, paraissait ennuyé et distrait, ce qui n'étonna nullement Arthur Young, très peu amateur lui-même de ce genre de cérémonies. Le duc de Berry, âgé de dix ans, prononça le serment usité. Young demanda à une dame de la cour qui se trouvait près de lui si c'était là le Dauphin. « Cette dame me rit au nez, dit Young, comme si j'avais été coupable de la plus grande absurdité. Sa conduite fut d'autant plus insultante, qu'en faisant des efforts pour se retenir, elle marquait davantage son mépris. Je m'adressai à M. de La Rochefoucauld pour savoir quelle sottise grossière j'avais faite, et le sujet de tant de rire était « qu'en France tout le monde sait que le Dauphin est revêtu du cordon bleu aussitôt qu'il est né. »

Young ne prit pas beaucoup plus de plaisir à voir la cérémonie du dîner du roi en public. « Si les rois, dit-il, ne dînent pas comme les autres hommes, ils perdent beaucoup des plaisirs de la vie. Le seul dîner agréable et amusant est une table de dix à douze couverts entre personnes choisies. »

Le 28, Young quitta Paris, où il devait venir faire plus tard un long séjour, et, toujours à cheval, il entreprit de se rendre, avec son ami Lazowsky et le comte de La Rochefoucauld, jusqu'aux Pyrénées. Il fut encore étonné de trouver, en sortant de la capitale, la route d'Orléans presque déserte.

A Orléans, il note sur son journal qu'un bateau où le prix de passage est de six louis part de cette ville pour Nantes. Le voyage entre les deux villes était de quatre jours et demi; les passagers couchaient toutes les nuits à terre.

En sortant d'Orléans, Young entra dans la Sologne, dont il donne une description affligeante et qui est vraie même aujourd'hui. « Le pays est plat, maigre et graveleux, avec beaucoup de bruyères. Les pauvres gens qui cultivent cette terre ingrate sont des métayers. Le propriétaire est obligé de fournir les semences et les bestiaux, et il partage le produit avec son fermier. Malheureux système, qui perpétue la pauvreté et empêche de s'instruire. » Ce système est encore en vigueur aujourd'hui en Sologne. Un savant agronome français, M. Jung, vient de donner la description suivante de ce pays (1) :

« La Sologne, qui comprend un espace de 400 à 500 kilom. carrés dans les parties limitrophes des départements de Loir-et-Cher, Loiret, et Cher, est un pays plat, entrecoupé seulement de quelques rivières peu encaissées, peu profondes et bordées de marais. Les vallons qu'elles parcourent forment la partie la moins pauvre de la contrée : on y voit quelques prés, des bois, des étangs dont on fauche les bords et quelquefois la surface, dans les années où on les met à sec; le froment y réussit, et l'assolement y est triennal ou biennal : telle est la Sologne des étangs. Mais dans ces vallons à sol de nature plus ou moins argileuse, de même que sur les plateaux de nuance sablonneuse, le sous-sol arrête les eaux pluviales et donne naissance à des espèces de marais intestins qui rendent le climat insalubre; ce qui n'empêche pas que le sol ne soit souvent sec pendant l'été, quand la couche sablonneuse qui recouvre le sous-sol argileux est épaisse. Dans ce dernier

(1) Patria, la France ancienne et moderne. 1847.

cas, et loin des cours d'eau, l'œil n'aperçoit plus que des bois chétifs, des bruyères, des genêts, des jachères et quelques champs en culture. Ces caractères de la végétation ont fait prédominer l'éducation du mouton, qui, à son tour, en détruisant les bois, réagit sur l'aspect et les conditions agricoles du pays, et s'est lui-même modifié de manière à former une race particulière appelée *solognote*..... Le produit net des terres en labour est à peu près nul; le cultivateur ne fait quelques bénéfices que sur les bêtes à laine et les dindons... Le prix des terres tombe jusqu'à 50 francs l'hectare. La population, que déciment les fièvres intermittentes, ne s'élève qu'à 450 individus par myriamètre carré; elle est apathique et ignorante, mais sobre, honnête, bienveillante et d'un jugement sain. Attachée au sol qui l'a vue naître, quelque aride qu'il soit, elle en reçoit avec reconnaissance les produits, et désigne sous le nom de *bonté* chaque récolte qu'elle en obtient. Les auteurs qui ont décrit cette triste contrée s'accordent à dire qu'elle est susceptible de grandes améliorations. Déjà même quelques unes de ses parties ont beaucoup gagné, dans ces dernières années, par l'emploi de la marne et les plantations de pins. »

L'ORFÉVRERIE DEPUIS LE DOUZIÈME SIÈCLE.

(Voy. la Table des dix premieres années.)

Il faut remonter à l'Essai sur divers arts, du moine Théophile (*Schedula diversarum artium*), pour trouver des détails précis sur les procédés de fabrication employés par les orfévres (*auri fabri*) au moyen-âge (1). L'auteur donne des instructions sur la manière de construire la fabrique, de placer et d'asseoir convenablement les ouvriers, de disposer le fourneau et les soufflets; puis il décrit les ustensiles nécessaires à l'orfévre, et fait connaître les moyens de tremper les instruments en fer, de fondre, de purifier, de souder l'or et l'argent, de moudre et de colorer l'or, d'amalgamer les métaux, et de les séparer quand ils sont unis; il enseigne l'art de fabriquer de petits et de grands calices en or et en argent, des passoires, des burettes, des encensoirs battus ou coulés, des chaînes pour suspendre ces encensoirs; de décorer les vases de *nielles*, de les incruster de pierres précieuses, de perles, de cabochons, et de les dorer; il décrit le travail au ciselé, le travail de points, le travail au repoussé, l'impression avec des sceaux, et finit par donner des procédés pour nettoyer les ouvrages d'or et d'argent et pour construire les orgues, ce qui ne rentre guère dans l'orfévrerie.

La plupart des objets dont s'occupe Théophile sont destinés aux églises. « Enflamme-toi désormais d'une ardeur plus laborieuse, dit-il à son élève (prologue du livre I); ce qui manque encore parmi les instruments de la maison du Seigneur, viens le compléter dans le travail de ta pensée. » Et, en effet, aux époques de foi le besoin du luxe était peu individuel; il trouvait sa satisfaction dans la splendeur du culte chrétien, et l'on peut penser que l'accumulation des riches morceaux d'orfévrerie dans les lieux sacrés contribua beaucoup à cette rareté du numéraire et à cette absence presque totale de monnaies d'or que l'on remarque pendant la durée de la seconde dynastie de nos rois.

Les terreurs populaires de la fin du monde avaient exalté jusqu'à l'idolâtrie la vénération pour les reliques des saints; on fit des boîtes, des maisons de métal, qui servaient à la conservation de ces restes précieux. La révolution communale, en mettant une classe nombreuse de la société à même de posséder et de devenir riche, donna à l'industrie des orfévres de l'extension et de la variété. L'art que saint Éloi avait cultivé avec tant de succès passa des moines aux laïques. Les orfévres, joailliers, bijoutiers, metteurs en œuvre, marchands d'or et d'argent, qui formaient le sixième corps des métiers marchands de Paris, figurent, dans le livre d'Étienne Boileau, parmi les corporations les plus importantes de la capitale. Alors, comme aujourd'hui, l'étalon d'or dont ils se servaient « passoit tous les ors de quoy en œvre en nule terre. » Les orfévres de Paris sont mentionnés, au nombre de cent seize, sur le registre de la taille de 1292. — D'après les statuts donnés en 1376 aux orfévres de la ville d'Amiens, la corporation est régie par deux gardes ou *eswards*, qui sont chargés d'examiner les objets fabriqués, et d'y apposer, quand ils les trouveront de bon aloi, un poinçon marqué des lettres A M; de leur côté, les orfévres doivent avoir chacun une marque particulière, dont ils signeront leurs ouvrages, et dont deux empreintes faites sur des tablettes de plomb seront remises, l'une au maire de la ville, l'autre aux eswards. — Il existe à Rouen une lame de cuivre sur laquelle sont gravés en creux les noms et les poinçons de deux cent soixante-cinq orfévres de la ville au seizième siècle. Les marques de la corporation ayant été détruites par les protestants en 1562, cette lame fut disposée pour servir d'étalon public. — On conserve aussi dans un grand nombre de villes du nord les chefs-d'œuvre que devaient présenter les orfévres pour être admis à la maîtrise; ces ouvrages, transmis de père en fils dans des familles d'orfévres, consistent d'ordinaire en gravures au repoussé sur des lames d'argent. On peut citer entre autres le chef-d'œuvre qui fut exécuté par de Poilly, le père du graveur, et qui existe à Abbeville.

L'union de l'industrie des orfévres avec celle des émailleurs apparaît dès les temps antiques. Au moyen-âge, la fabrication des émaux se perfectionna singulièrement, et elle eut pour siége principal la ville de Limoges. Le moine Théophile, qui a parlé des incrustations de pierres précieuses et de perles dans les ouvrages d'orfévrerie, a donné aussi des détails sur la fabrication du verre d'émail, sur la fusion et le polissage de l'émail, etc. Les applications d'émaux sur l'or, sur l'argent et sur le cuivre étaient très en usage au douzième et au treizième siècle. Les belles châsses de Chamberet, de Maussac, de Saint-Viance (Corrèze), du Chalard (Haute-Vienne), sont enrichies d'émaux. Il y avait à Limoges, en 1235, une confrérie du Saint-Sacrement entre les orfévres-émailleurs, dans la paroisse de Saint-Pierre du Queyroix. Montpellier possédait, en 1317, une manufacture d'émail sur or.

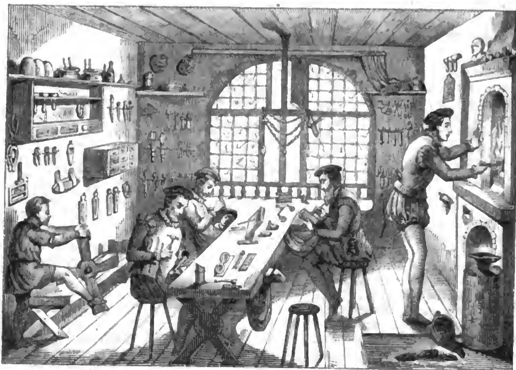
Pendant longtemps, néanmoins, l'orfévrerie fut plutôt un métier qu'un art. C'est par exception qu'on peut citer des morceaux achevés, comme la Vierge en or tenant Jésus dans ses bras, dont Jeanne d'Évreux fit présent à l'abbaye de Saint-Denis en 1339, et qui est aujourd'hui conservée au Musée du Louvre. Les lois somptuaires, fréquemment renouvelées contre le luxe des habits et les ornements précieux, nuisirent beaucoup au développement de l'industrie et du commerce des orfévres. Au quatorzième siècle, on défendit de fabriquer des pièces d'orfévrerie pesant plus d'un marc, à moins que ce ne fût pour les églises, pour le roi et pour les princes de sa famille. Les Valois usèrent au reste largement du bénéfice de cette exception. Charles V possédait des pièces d'argenterie et d'orfévrerie en grand nombre et d'une très grande valeur. Sa vaisselle d'argent se composait de quatre cent trente-sept pièces; la vaisselle d'argent doré, de quatre cent quarante-huit pièces; la vaisselle d'or, de deux cent quatre-vingt-neuf pièces; la vaisselle d'or enrichie de pierreries, de deux cent quatre-vingt-douze pièces.

Dans l'orfévrerie, comme dans la plupart des autres arts du dessin, l'Italie nous a précédés. On voit à Pistoja, à quelques lieues de Florence, dans la cathédrale, un très grand retable d'autel en argent doré, dont quelques parties remontent à l'an 1316, et qui offre une multitude étonnante de bas-reliefs, de statues représentant des scènes religieuses,

(1) Nous avons déjà cité ce précieux manuscrit, page 32. Les paléographes n'ont point déterminé d'une manière précise l'époque où vivait le moine Théophile : on hésite entre le douzième et le treizième siècle.

et composés, travaillés avec une remarquable habileté. Aux belles époques de l'art, les orfévres italiens étaient tout à la fois dessinateurs, sculpteurs, ciseleurs et graveurs; ils faisaient leur modèle, réparaient eux-mêmes l'ouvrage au sortir de la fonte, et gravaient sur les métaux des dessins au burin pour y former des nielles. Les grands artistes Donatello, Brunellesco, Lorenzo Ghiberti, avaient commencé par être orfévres. On se rappelle que ce fut à un orfévre florentin, Maso Finiguerra, qu'un heureux hasard révéla l'art de la gravure. Beaucoup d'autres Italiens s'illustrèrent par des travaux en orfévrerie : Antonio del Boliajuolo, Amerigo Amerighi, Michelagnolo da Pinzidimonte, Piero Giovanni, Romolo del Tavolaccino, Stefano Saltaregli, Zanobi del Lavacchio, Bastiano Cennini, Piero di Nino, Antonio di Salvi, Salvadore Pilli, Lorenzo dalla Golpaja, Andrea del Verocchio, Caradosso de Milan, Lautizio de Pérouse, etc.

Tous ces noms furent éclipsés par celui du célèbre Florentin Benvenuto Cellini, sculpteur, fondeur, graveur et orfévre. François I[er] l'appela à sa cour et lui commanda divers travaux. On cite entre autres la salière en or sur laquelle étaient une statuette de Neptune et une autre de la Terre. Benvenuto Cellini a laissé un précieux manuel d'orfévrerie, intitulé *Trattato alle principali arti dell' orificeria*, où il traite les questions les plus importantes qui se rapportent à la joaillerie, à l'art de nielier, à l'émaillure, au brunissement, à la coloration des métaux, à la fabrication des sceaux et des monnaies, aux manières de faire des vases ou des figures et des statues de diverses grandeurs, à la dorure, etc. Il donne dans son livre l'exposé des procédés usités à son époque et de ceux qui lui sont propres, et la description de quelques pièces d'orfévrerie qu'il a exécutées en Italie ou en France. Il dit quelque part qu'on fait à Paris une grande quantité de grosse argenterie (1); et ailleurs, tout en rendant justice à l'habileté des orfévres parisiens, il leur reproche de ne point savoir souder les différentes parties d'une grande statue. Voici comment il s'exprime à cet égard : « Le roi François I[er], à l'occasion du passage de l'empereur Charles-Quint à travers la France, commanda une statue d'argent représentant Hercule avec deux colonnes, de la hauteur d'environ trois brasses et demi, qu'il se proposait de donner à Charles avec d'autres présents. Pour exécuter cette statue, les premiers maîtres de Paris se mirent à l'ouvrage; mais ils ne purent la conduire à bien, quoiqu'elle présentât ces beautés, cette perfection de travail qui se voit



(Atelier d'Étienne de Laulne, dit Stéphanus, orfévre du seizième siècle, d'après une estampe du même temps. — Aux murs de la salle sont appendus les instruments dont se servent les ouvriers : marteaux de toute grandeur et de toute forme, pinces, limes, équerres, forets, creusets, etc. Trois ouvriers sont assis autour d'une grande table sur laquelle on voit des balances, des pinces, un marteau, des verres grossissants. Le plus âgé, le maître sans doute, porte des lunettes; il semble occupé à graver au burin sur une pièce cylindrique, peut-être à nieller; un sac de peau attaché à ses habits et à la table est destiné à recevoir la poussière du précieux métal. Le second ouvrier perce un très petit objet qu'il tient à la main. Le troisième travaille à une pièce cylindrique dont il semble en train d'ajuster les parties. A gauche, un enfant tire, au moyen d'une roue, des fils qui passent à l'étamine; à droite, un jeune homme surveille la fonte qui s'opère dans un fourneau, près duquel sont une enclume et un soufflet.)

dans leurs autres productions; et cela parce qu'ils ne surent pas bien la souder, et que, pour unir les jambes, les bras et la tête avec le corps de la statue, ils furent obligés de les attacher avec des fils d'argent (2). »

Mais ce n'était là qu'une impuissance de détail, et, au seizième siècle, les orfévres français, François Briot, Jean Cousin (3), Étienne de Laulne, rivalisaient avec les artistes de l'Italie. De nouveaux règlements furent alors donnés aux orfévres, joailliers, affineurs et tireurs d'or. On en a du mois de septembre 1551 et du mois de mars 1554; un édit du 2 novembre 1556 permit aux affineurs et départeurs d'or l'usage du salpêtre. Cultivée avec succès par Claude Balin, par Alexandre Loir sous Louis XIV, puis par Thomas Germain, par M. Auguste sous Louis XVI, par M. Odiot père sous l'empire, enfin par MM. Odiot fils, Collier et Fauconnier, l'orfévrerie suivit à peu près les phases de la sculpture et de la peinture; on peut reconnaître par le travail des objets d'or et d'argent le goût général de l'époque à laquelle ils ont été fabriqués. Il y avait à Paris trois cents orfévres avant la révolution.

(1) Trattato, etc., cap. XI.
(2) Ibid., cap. XIII.
(3) Ce Jean Cousin n'est point le même que le célèbre peintre et sculpteur du même nom.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. Martinet, rue Jacob, 30.

CASCADE DE LA ROUMEL.

(Voy., sur Constantine, la Table des dix premières années.)



(Cascade de la Roumel, près de Constantine, d'après un dessin de M. Alphonse Denis.)

Constantine est située à l'entrée d'une de ces fissures par lesquelles une portion des eaux pluviales que versent les plateaux du Tell algérien se rendent, à travers les montagnes côtières, dans la Méditerranée. Tous les courants qui arrosent le pays en arrière de la ville, l'Ouad Boumerzoug, l'Ouad el-Hammam (la rivière des Bains), partie inférieure de l'Ouad Mammra, viennent se réunir au pied des roches sur lesquelles trône la vieille Cirta, et y forment le Roumel, et plus correctement Ouad er-Roumel (la rivière de Sable). Le jeu des eaux en cet endroit est très curieux à étudier. N'ayant pu briser l'obstacle qui les empêchait de gagner les niveaux inférieurs, elles ont péniblement forcé le passage en disparaissant et reparaissant quatre fois au milieu de roches bouleversées, dont les amas sauvages indiquent assez les déchirements auxquels fut exposé jadis tout ce pays. Notre gravure reproduit l'aspect des gorges profondes (nommées par les Arabes *el-Haoua*, le Précipice), où gronde et écume le torrent. Ce défilé est pour la ville comme un infranchissable fossé, au moyen duquel la nature a complété cet ensemble d'obstacles formidables qui firent de Constantine, dans l'ancien système d'attaque, l'une des plus redoutables positions que l'on connût. Il est partout formé par des roches perpendiculaires qui présentent çà et là d'étroites corniches, où le piéton peut s'aventurer cependant pour en suivre le développement.

La première entrée des eaux de la Roumel sous terre a lieu sous une vaste arcade, à laquelle les Arabes ont donné le nom de *Dholma* (la Ténébreuse); en même temps ils ont appelé

Ghorra (caverne) le pont naturel sur lequel se détache en noir la sombre obscurité de ses profondeurs cachées. Au-dessus de ce pont naturel se dressent, jusqu'à plus de 50 mètres d'élévation, les triples arcades d'un pont de construction romaine et mauresque, qui répond à cette porte de Constantine appelée Bâb-el-Kantara, *la porte du Pont*, tête de la route de Bône et de Philippeville. A quelques centaines de mètres du pont, on voit reparaître les eaux au fond d'un petit bassin de roches; elles passent de là dans un autre plus étendu, puis dans un troisième encore plus long, d'où elles s'échappent par l'arcade que représente la gravure pour former les cascades de la Roumel. Le travail des eaux a été si régulier, la disposition des pierres est si voisine de celle de nos constructions, que plusieurs voyageurs ont attribué cette arcade au travail de l'homme; mais il n'en est rien. La cascade elle-même se divise en trois chutes, dont la descente totale peut être de 45 à 50 mètres. Le spectacle en est superbe lorsque la rivière a été grossie par les pluies. A droite, elle est dominée par l'immense rocher sur lequel on aperçoit, en levant les yeux vers le ciel, les murailles de la partie la plus élevée de Constantine.

Au-dessous des cascades, la rivière coule encore pendant quelque temps au milieu d'une vallée sinueuse, en réunissant des eaux assez abondantes pour que les Arabes, la comparant aux courants voisins bien moins considérables, l'aient surnommée *Ouad el-Kébir* (la grande Rivière).

L'Ouad er-Roumel et l'Ouad el-Kébir réunis égalent à peine en développement un des petits affluents de la Seine, l'Aube, qui a une centaine de kilomètres; prise à partir de la tête des eaux de son bassin, la rivière de Constantine atteint la longueur de l'Oise, 155 kilomètres (35 lieues). On voit que l'expression de *grande rivière* est toute relative, et qu'elle se ressent un peu de la tendance des Arabes à l'hyperbole.

Située comme elle l'est, Constantine ressemble à une immense écluse dont la Ghorra est le sas; et la figure est d'autant plus exacte, qu'il y a là une force motrice considérable que l'on mettra sans doute un jour à profit, ainsi qu'on le fit jadis. En effet, on y voit encore, au pont même, des restes de travaux exécutés dans ce but. Alors, il est vrai, l'état prospère du pays, la culture du sol, de vastes bois, avaient donné à ses eaux un volume qu'elles n'ont plus; du moins faut-il le supposer pour expliquer cette assertion d'un voyageur du dixième siècle, le Bekri : « Constantine est baignée par *trois grandes rivières* qui toutes portent bateau, et qui proviennent des sources appelées *Inghral* (en berbère, les Noires). » Aujourd'hui, ni la Roumel, ni ses affluents, ne sont navigables à la hauteur de Constantine.

SUR L'ÉTYMOLOGIE DU MOT *MOUTARDE*.

Quelle est l'étymologie de ce mot? Puisque la langue possédait le mot de sénevé, qui se lie directement à l'antiquité par le mot latin *sinapis*, qui s'en rapproche tant, celui-ci s'y est introduit par double emploi. On peut donc le regarder comme un sobriquet qui a fini par prendre le pas sur le nom légitime et le faire oublier. En le décomposant, on en trouve immédiatement le sens. *Moult-arde*, en vieux français, revient au latin *multum ardens*, qui brûle beaucoup. On ne peut mieux caractériser la moutarde.

Une histoire rapportée par Tabourot, dans ses *Bigarrures*, a paru donner le change par une fausse interprétation. On a voulu que l'étymologie de moutarde provînt de la devise des ducs de Bourgogne, *Moult me tarde*. La ville de Dijon, célèbre par la préparation du sénevé, ayant pris cette devise, on aurait appliqué à la préparation culinaire dont nos ancêtres, dans leur simplicité gastronomique, faisaient un si pompeux état, le titre héraldique de la ville qui en faisait le commerce par excellence. Une pareille transformation semble bien compliquée : aussi n'est-ce pas du tout ce que dit Tabourot. Voici ce qu'on trouve dans son livre à propos de la *moutarde de Dijon* : « La moutarde n'y est pas meilleure ny plus fréquente qu'ailleurs. L'origine donc de ce dire n'a pas pris sa source de là, mais a commencé sous le roy Charles VI, en l'an 1381, lorsque luy avec Philippe le Hardy, son oncle, furent au secours de Louys, comte de Flandres, où les Dijonnois, qui de tout temps ont esté très fidèles et très affectionnez envers leurs princes, se montrèrent si zélez, que, de leur propre mouvement, ils envoyèrent mille hommes conduits par un vieil chevalier jusques en Flandres. Ce que reconnoissant, ce valeureux duc leur donna plusieurs priviléges, et notamment voulut qu'à jamais la ville portât les premiers chefs de ses armes; lui donna sa devise qu'il fit peindre en son enseigne, qui estoit : *Moult me tarde.* Mais comme cette devise estoit en rouleau, de la façon qu'encore aujourd'huy elle est eslevée en pierre à la porte de l'église des Chartreux à Dijon, plusieurs qui la voyent, même les François, ne prennant pas garde au mot de *me*, ou dissimulant de le voir par envie, allèrent dire qu'il y avoit *moustarde*, que c'estoit la troupe des *moustardiers de Dijon*. » Tabourot ne dit nullement que le mot de moustarde eût été tiré de la devise : il est manifeste, au contraire, qu'il suppose que les Français s'amusaient à lire sur la devise d'honneur des Bourguignons ce mot qui avait déjà cours généralement avec l'acception qu'il a conservée : *moult-arde*. C'était un jeu de mots fondé sur une transmutation de lettres. Rabelais, qui a tant célébré la moutarde, en fait mention dans sa dissertation sur les couleurs de Gargantua : « Et ung pot à moustarde, que c'est mon cueur à qui moult tarde. »

Mais si le mot de moutarde lui-même ne vient pas de la devise des ducs de Bourgogne, on pourrait croire que tout au moins le dicton populaire *moutarde de Dijon* en tire son origine. Tabourot l'insinue. Il prétend, ce dont les moutardiers de Dijon pourraient bien s'offenser, que la moutarde, à Dijon, n'est pas « meilleure ny plus fréquente qu'ailleurs. » Les Français, selon lui, se seraient donc mis à tourner les Bourguignons en ridicule sur leur devise emmoutardée, puis il se serait accrédité, par suite de la popularisation de cette plaisanterie, que la moutarde était effectivement un des titres de la capitale de la Bourgogne. En résumé, le quolibet, perdant en quelque sorte connaissance de lui-même, aurait fini par tourner à la gloire des vinaigriers de la ville. Il n'en est point ainsi. Des documents positifs existent qui certifient le bon aloi de la réputation qui a favorisé si longtemps le condiment de Dijon. Dijon était déjà illustre à cet égard au douzième siècle, deux cents ans au moins avant l'introduction de la fameuse devise des ducs de Bourgogne dans ses armes. La Liste des locutions, si populaire au moyen-âge, et transcrite sur tant de manuscrits, à côté des échalottes d'Étampes, des raves d'Auvergne, des perdrix de Nevers, contient en toutes lettres ces mots décisifs : *Moutarde de Dijon!* Ainsi l'archéologie ne permet aucun doute : il y a au moins six cents ans que Dijon se recommande entre toutes les villes de France par ce condiment si cher à nos pères, et auquel Rabelais, dans son histoire de Niphleseth, royne des Andouilles, décerne si dignement la pantagruélique dénomination de « Baume naturel et restaurant d'Andouilles. »

La haute estime que nos ancêtres, au berceau de la science culinaire, portaient à la moutarde, s'est marquée dans l'honneur qu'ils lui ont fait de fonder sur elle plusieurs proverbes. C'est une sorte de consécration littéraire à laquelle l'Académie elle-même n'a pu se dispenser de rendre hommage. On dit *Sucrer la moutarde*, pour adoucir un reproche un peu mordant; *C'est de la moutarde après dîner*, pour une chose désirée qui arrive quand on n'en a plus besoin; *La moutarde lui monte au nez*, pour indiquer quelqu'un que la colère va suffoquer. On peut croire que ce proverbe remonte au moins par ses analogues à une haute antiquité. On trouve dans Plaute : *Si hic homo*

sinapi victitet; Si cet homme vit de moutarde! Par contre, il semble que celui-ci : *Il s'amuse à la moutarde*, doit être assez moderne, et il est certainement d'une époque où la moutarde commençait à tomber dans les rangs inférieurs de l'office, éclipsée par des inventions plus savantes. Nos pères n'auraient jamais pensé que faire honneur à la moutarde pouvait se traduire par s'amuser à la bagatelle. Je terminerai par un mot sur le célèbre proverbe : *Il se croit le premier moutardier du pape;* mais ce sera pour une humble confession de mon ignorance. Je n'ai rien trouvé de satisfaisant à cet égard. Il est à présumer toutefois que ce trait doit se rapporter à l'histoire de Clément VII. Perius Valirius nous apprend en effet que ce pontife, qui était de la famille des Médicis, avait développé à sa cour le goût de la moutarde, à ce point que le désir de préparer la moutarde la plus digne de la table du souverain pontife avait excité parmi ses serviteurs une émulation terrible. Valirius, sous l'influence de cet enthousiasme unanime, va même jusqu'à élever la moutarde pontificale au-dessus de l'ambroisie. C'est de là, j'imagine, que doit dater notre proverbe. De quel magnifique orgueil ne devait pas se sentir animé le cuisinier à qui était dévolu le privilége de préparer et sans doute de servir aux jours de cérémonie cette ambroisie nouvelle

---

HEBEL.

LES POÉSIES ALLÉMANIQUES.

(V. 1841, p. 187 et 405.)

Dans cet heureux siècle d'inventions et de productions de toute sorte, peu de jours se passent sans que nous ayons le plaisir de voir annoncer quelque livre « dont le besoin se faisait généralement sentir. » C'est la phrase consacrée. Il est un livre encore qu'on n'a pas fait, et qui cependant pourrait être, si je ne me trompe, une œuvre d'un haut intérêt et d'une puissante moralité. Je veux parler d'une biographie fidèle, sérieuse, des hommes qui, ayant eu à lutter dès leur enfance contre les entraves d'une situation pauvre et obscure, ont vaincu le sort par leur courage et leur persévérance, et ont, à la fin, conquis une place honorable dans les lettres, les arts et les sciences. De cette immense épopée humaine, nous ne connaissons que quelques faits éclatants et quelques noms glorieux. Combien d'autres mériteraient d'être recherchés, et présenteraient un utile enseignement! Combien d'existences brillantes qui, avant d'être entourées de l'éclat qui frappe nos regards, ont été voilées d'un nuage sinistre, courbées sous le joug d'une destinée rigoureuse, abreuvées d'amertume et noyées dans les larmes! Que de tentatives audacieuses souvent interrompues et souvent reprises, que d'efforts héroïques, que de martyres ignorés dans cette laborieuse arène du monde, dans ce rude combat de la vie! Les poëtes et les historiens racontent avec emphase les batailles sanglantes où brille la valeur du soldat; mais la longue lutte du pauvre contre la fortune implacable, cette lutte qui commence au berceau et qui se continue par tant de veilles pénibles et tant d'insomnies douloureuses, cette patience et cette résignation qui ne doivent jamais se lasser, ce courage qui doit être sans cesse aux prises avec le malheur, ces nobles succès de l'esprit et de la force morale, n'auront-ils pas aussi leurs poëtes et leurs chroniqueurs? Oui, je l'espère; un jour quelque écrivain de cœur fera cette histoire, et lorsqu'on déroulera les pages touchantes de ce martyrologe social, on s'étonnera seulement qu'il ait tardé si longtemps à venir donner au passé les récompenses et l'encouragement à l'avenir.

Hebel, le poëte populaire du pays de Bade, est un des hommes qu'il faudra inscrire dans ces glorieuses annales des enfants du peuple. La condition dans laquelle il naquit ne lui offrait que la plus obscure perspective. Ses études lui ouvrirent une carrière qu'il suivit avec honneur : ses œuvres lui ont fait dans son pays un nom aimé et vénéré.

Son père et sa mère étaient simplement d'honnêtes domestiques qui ne possédaient d'autre bien que le peu qu'ils avaient acquis par leurs épargnes. Après leur mariage, ils se retirèrent dans le petit village de Hausen, situé dans une des plus riantes parties du pays de Bâle. Pendant l'hiver, le mari travaillait à un métier de tisserand, la femme filait la laine et le lin. L'été venu, ils retournaient à Bâle, dans la maison où ils avaient servi, et où on avait soin de leur réserver de l'ouvrage pour toute cette saison de l'année. Ce fut là que le poëte Jean-Pierre Hebel vint au monde, le 10 mai 1760.

Un an après, son père mourut. L'enfant resta seul avec la pauvre veuve, à qui cette mort fatale enlevait son premier appui, sa principale ressource. Dès qu'il fut en âge de comprendre une leçon, il entra à l'école gratuite du village; mais dès que l'heure de la classe était finie, il fallait qu'il vint en aide à sa mère : il s'en allait dans la forêt recueillir les broussailles éparses sur la neige, et, de ses deux petites mains transies de froid, les traînait au foyer maternel. D'autres fois il cassait des pierres pour le four à chaux de Hausen, et gagnait ainsi quelques deniers. De longs mois se passaient sous le sombre ciel d'hiver dans ces fatigues du labeur, dans ces souffrances du jour et ces soucis du lendemain. Puis enfin l'été venait, l'été, ce doux rayon de Dieu, cette joie de l'indigent. Sa mère alors le conduisait à Bâle chez ses anciens maîtres : là était l'aisance, le travail facile, l'aspect du frais vallon et des enclos fleuris, épanouis au bord du Rhin, dont l'enfant commençait à sentir déjà le charme poétique. Déjà il annonçait par la vivacité de son esprit des dispositions remarquées de ses maîtres. A l'âge où l'on n'a ordinairement que de vagues désirs et de vaines fantaisies, il sentait en lui la ferme volonté de suivre la vocation qu'il a suivie : il voulait étudier la théologie, et n'imaginait rien au monde de plus enviable qu'un emploi de pasteur de campagne. Sa mère, pour le faire entrer dans une école latine, avait consenti à se séparer de lui. Mais elle était condamnée à une autre séparation. Elle tomba tout à coup malade à Bâle, et, pressentant sa fin prochaine, elle voulut revoir encore son village natal. Un paysan de Hausen vint la chercher avec sa charrette. L'enfant s'assit à côté d'elle. A moitié chemin, elle se pencha vers lui, le serra dans ses bras, et rendit le dernier soupir. Longtemps après, Hebel, dans une de ces affectueuses allocutions qu'il adressait à ses paroissiens, leur parlait de sa mère, et leur disait : « Sa piété a été pour moi une bénédiction qui ne m'a jamais manqué. Elle m'a appris à prier, à croire en Dieu, à me confier à sa toute-puissance. L'estime, l'affection qu'elle avait inspirées ont été mon meilleur héritage. Je l'ai recueilli avec respect, et il m'a porté bonheur. »

Il ne restait à l'orphelin que le peu de bien amassé avec tant de peine par ses parents. Ce n'était pas assez pour subvenir, même avec la plus extrême parcimonie, aux frais de son éducation : quelques âmes charitables s'associèrent efficacement aux vœux de son tuteur, et Hebel entra au Gymnase de Carlsruhe. Il y passa quatre années avec distinction, et de là, grâce aux mêmes secours généreux, se rendit à l'Université d'Erlangen. En sortant de là, après ces difficiles examens des écoles allemandes, il obtint une place de professeur suppléant à Lorach. Il resta là onze années, enseignant, étudiant, et gagnant à peine le strict nécessaire par un travail assidu de chaque jour. Son traitement était d'environ 800 francs : Hebel vendit pour subsister ce qu'il avait conservé de l'héritage de sa mère. En 1791, il fut appelé comme sous-diacre au Gymnase de Carlsruhe; et là se terminent enfin ses années d'épreuves. En 1798, il fut nommé, au même Gymnase, professeur de dogme et d'hébreu : il était en même temps chargé du service d'une paroisse; mais l'aisance matérielle qu'il avait acquise, la société au milieu de

laquelle il vivait, la considération dont il commençait déjà à être entouré, étaient pour lui une ample compensation à la rigueur des devoirs qui lui étaient imposés. En 1801 et 1802, il écrivit le premier recueil de ses Poésies allémaniques, qui parut d'abord sans nom d'auteur, et obtint, non seulement parmi le peuple auquel il s'adressait spécialement, mais parmi quelques uns des hommes les plus distingués de l'Allemagne, un grand succès.

Quelque temps après, Hebel entreprit un autre travail qui, au premier abord, ne présente pas un caractère littéraire d'un ordre élevé, mais dont il comprenait, avec sa distinction particulière d'esprit, la gravité et l'importance. Le Gymnase de Carlsruhe avait le privilége d'un calendrier annuel établi en vue d'aider à l'éducation du peuple, mais négligé depuis plusieurs années et dédaigné. Hebel, chargé de le rédiger de nouveau, s'appliqua à en faire un recueil essentiellement populaire, qui joignit à l'attrait d'une lecture variée des leçons instructives. Pénétré des sentiments du peuple, il écrivit pour lui, dans le style le plus simple, dans la forme la plus accessible à toutes les intelligences, des récits historiques, des anecdotes plaisantes, des contes champêtres d'où ressortait une pensée morale. Le petit livre, conçu avec une si juste intelligence, excita un enthousiasme universel. La première année, il courut de main en main dans toute l'Allemagne; l'année suivante, on l'imprima à quarante mille exemplaires. A cette œuvre, que Hebel continua jusqu'en 1816, il en joignit une autre qui n'obtint pas un moins grand succès : c'était une série d'histoires bibliques habilement choisies et naïvement racontées. Le libraire Cotta acheta le manuscrit de cet ouvrage à un prix assez élevé. Hebel fit remettre chez un banquier la somme qui lui était due. Bientôt le banquier fait faillite. Un ami accourt chez le poëte pour lui annoncer ce fâcheux événement et lui offrir ses consolations. « Je n'avais, répondit Hebel, ni touché ni vu cet



(Maison de Hebel, à Hausen.)

argent; comment pourrais-je le regretter ? La ruine seule de ce malheureux banquier m'afflige. Quant à moi, je n'étais pas riche hier, je ne le suis pas aujourd'hui, et je me souviens d'un temps où j'étais tout à fait pauvre. »

Les œuvres populaires de Hebel, et le zèle qu'il avait constamment apporté dans ses laborieuses fonctions, devaient cependant avoir leur récompense. En 1819, il fut élevé à la dignité de prélat, et, en cette qualité, appelé par la constitution à siéger à la première chambre des États de Bâle. Cette distinction, à laquelle tout le monde applaudit, embarrassait sa modestie. On s'attendait à le voir, dans les discussions publiques, prendre la parole avec cette éloquence qu'il déployait aisément en chaire; mais il avait conservé de sa pauvre enfance et de sa jeunesse solitaire une timidité de caractère, une sorte de respect craintif pour les grandeurs du monde, qu'il ne put jamais surmonter. Un de ses amis lui reprochait un jour la réserve silencieuse qu'il gardait dans les débats de la Chambre. « Que voulez-vous, répondit Hebel en riant, vous êtes le fils d'un homme riche; vous n'étiez encore qu'un enfant que déjà on vous appelait monsieur; et quand vous passiez dans la rue avec votre père, chacun vous saluait avec empressement. Mais moi j'ai été, comme vous le savez, élevé à Hausen par une pauvre veuve. Quand je m'en allais avec ma mère sur la route de Bâle ou de Lorach, si nous venions à rencontrer un petit employé du district, elle me disait : « Pierre, ôte ton bonnet; voici un monsieur. » Et si nous apercevions un conseiller ou un bourgmestre, à vingt pas de distance, elle m'arrêtait, et me disait : « Pierre, reste là, et hâte-toi de saluer; voici monsieur le bourgmestre. » Vous figurez-vous que je puisse me sentir bien hardi lorsque je pense à ce temps-là, et j'y pense souvent, et lorsque je me vois assis parmi des barons, des généraux, des ministres, devant des comtes, des princes, en face de mon maître le margrave Léopold ? »

En 1826, Hebel, qui ne cessait de s'occuper des différents devoirs qui lui étaient confiés, entreprit un voyage pour visiter les écoles du pays de Bade, et mourut dans le cours de cette tournée, laissant à ceux qui l'avaient connu le souvenir d'un esprit aimable, d'un cœur généreux, et l'exemple d'une noble vie.

Après tant d'années d'études et de travaux chéris du public, toute sa fortune ne s'élevait pas à 18 000 francs. Son intention était d'en consacrer une partie au soulagement des habitants de son village de Hausen. Il voulait établir une

fondation pour donner chaque dimanche aux vieillards pauvres une bouteille de vin, et aux enfants les livres nécessaires à leur instruction. Comme il était mort sans faire de testament, son modeste héritage fut partagé entre ses parents.

L'œuvre la plus intéressante et la plus connue de Hebel, celle qui lui donne une place distincte parmi les écrivains modernes, et lui assure un nom durable, est son recueil de *Poésies allémaniques.* Quand ce recueil parut, Goethe en fit un grand éloge, et Jean-Paul écrivit au rédacteur de l'*Elegante Welt* que c'était là un livre qu'il fallait lire, non pas une fois, mais dix fois. Ces poésies, composées dans le dialecte particulier du pays de Bade, rappellent par leur expression naïve les charmantes poésies de Burns; mais elles



(Monument élevé à Hebel dans le jardin du château de Carlsruhe.)

sont plus variées et souvent plus originales. L'esprit humoristique s'y joint au sentiment élégiaque, l'épigramme à l'idylle. Tantôt c'est un conte merveilleux, tantôt un tableau de la nature dépeint avec une étonnante richesse de couleurs. C'est l'étoile du soir, à laquelle le poëte donne l'action et la vie, et qu'il suit avec amour dans l'azur du ciel; c'est le dimanche, dont il retrace la joyeuse apparition, le dimanche qui vient, aux rayons du soleil, éveiller gaiement les laborieux paysans que le samedi a endormis; c'est la chanson ironique du mauvais ouvrier :

J'ai appris mon métier couci-couci, mais je m'entends mieux à boire. Le travail, je l'avoue franchement, me fatigue, et le banc de l'atelier me brise le dos.

Ma mère m'a souvent dit : Tu ne trouveras point de patron pour t'employer. J'ai fini par la croire, et j'ai voulu voir si j'en trouverais en pays étranger.

Que m'est-il arrivé? Ah! ah! dans une semaine j'ai eu sept patrons. Ma mère, comme vous vous trompiez quand vous me disiez que je ne trouverais point de patrons!

Voici une autre pièce d'une nature toute différente que j'essaierai de traduire, bien qu'il soit impossible de lui conserver dans une traduction la grâce délicate qu'elle a dans l'original. Elle a pour titre *le Tombeau*;

Dors bien, dors bien dans ta couche fraiche. Tu reposes, il est vrai, sur le sable et la pierre; mais ce lit ne te fatigue pas. Dors bien.

Tu n'entends dans ton sommeil ni mes vœux ni mes plaintes; que ne peux-tu les entendre! Mais non, mais non.

Mieux vaut que tu restes dans ton repos; et si seulement j'étais près de toi, tout serait bien.

Tu dors, et tu n'entends plus l'horloge de l'église, ni la voix du gardien de nuit qui crie les heures.

Quand le ciel se couvre de nuages, quand le tonnerre gronde, la tempête passe sur ta tombe sans te troubler dans ton silence.

Et tout ce qui naguère t'inquiétait, t'agitait, depuis le matin jusqu'au soir, ne t'atteint plus, Dieu soit loué! dans ta demeure paisible.

Et toutes nos anxiétés et toutes nos douleurs ne te font plus, Dieu soit loué! souffrir dans ton repos.

Ah! si seulement j'étais près de toi, tout serait bien. Me voilà seul dans ma tristesse, sans consolation dans mes regrets.

Mais bientôt peut-être, si le Seigneur le permet, on me creusera aussi une fosse dans la terre.

Et quand j'aurai chanté mon dernier chant, je descendrai dans mon tombeau, et alors, grâce à Dieu,

Je dormirai aussi doucement que toi, je n'entendrai plus le son des heures, je reposerai jusqu'au dimanche.

Et quand le dimanche viendra, et que les anges entonneront leur hymne de joie, je me lèverai gaiement avec toi.

Et nous verrons une nouvelle église briller à la clarté d'une lumière nouvelle, et nous irons à l'autel chanter Alleluia!

L'idiome dans lequel ces poésies de Hebel sont écrites ajoute une indicible naïveté d'expression à la naïveté de la pensée. Cet idiome diffère assez de la langue allemande proprement dite pour qu'on ne puisse le comprendre sans en faire, à l'aide d'un vocabulaire, une étude particulière. De là vient que plusieurs poëtes ont entrepris de traduire en allemand, comme une œuvre presque étrangère, ces chants populaires du chantre de Bade; et Hebel a lui-même traduit ainsi une de ses odes, l'*Étoile du soir*. Mais ceux-là seuls qui pourront lire ces poésies dans le dialecte allémanique en comprendront les qualités exquises.

BIBLIOTHÈQUE D'UNE FEMME NOBLE

A LA FIN DU QUATORZIÈME SIÈCLE.

Un manuscrit de la Bibliothèque de la ville de Troyes, qui appartenait autrefois à la collection de Bouhier, premier président du parlement de Dijon, renferme les lectures d'une princesse au commencement du quinzième siècle. C'est un inventaire authentique de la *librairie* (bibliothèque) particulière de Marguerite de Flandre, née en 1350, épouse de Philippe le Hardi, duc de Bourgogne, et morte en 1405, quelques années avant l'invention de l'imprimerie. Nous le trouvons imprimé pour la première fois, par les soins de M. Matter, dans les *Lettres et pièces rares ou inédites* que nous avons déjà eu occasion de citer. Notre intention ne saurait être de publier ce catalogue en son entier; ce serait abuser de la patience même d'un bibliophile. Nous citerons seulement les titres des ouvrages qui caractérisent le mieux l'ensemble du choix, et nous éviterons la nomenclature des copies différentes, souvent nombreuses, d'un même écrit. Nous donnerons entre parenthèses quelques traductions de titres ou explications, les unes d'après M. Matter, les autres d'après nos propres recherches.

Les manuscrits étaient classés parmi les joyaux. Ils étaient renfermés dans de grands coffres, et, comme on le verra, n'y étaient pas rangés par ordre de matières.

Extrait de l'inventaire et autres biens meubles de feue madame la duchesse de Bourgoigne.

Du coffre signé par L.

Un livre de droict en françois, signé dessus le livre : Jean de Jus...

Le livre des fableaux (fabliaux).
Le livre de la foy et d'autres choses.
Le romant de Sidrac (Sydrac, Sidrach ou Cidrac. — Ce manuscrit est quelquefois intitulé *le Philosophe* ou *le Trésor des sciences* : c'était une sorte d'encyclopédie morale).
Un livre de balades et de virelas (virelais).
Le livre de chastelain de Coucy. (Roman fameux, dont les principaux personnages sont un chevalier picard et une dame de Fayel, que l'on a transformée en Gabrielle de Vergi dans les temps modernes.)
Le livre de sebille d'Ayeul et de Elie (sibylle d'Ayoul et de Hélie).
Un livre de médecine.
Un livre de l'histoire du sainct Greal (Graal, Histoire de la sainte Écuelle, point de départ de tous les romans de la Table-Ronde).
Un livre de l'histoire de Troyes (Troie).
Le livre des veux du Paon. (Ce livre est de Jacques Longulon, il donne les statuts et les engagements de l'ordre du Paon.)
Un livre de Salhadin et de la prise de Constantinople.
Le livre de pèlerinage de la vie humaine. (Composé en vers latins par Guillaume de Quilleville en 1330, et mis en prose par Gallopes vers 1380. — Le duc Philippe avait payé un exemplaire de cet ouvrage 400 francs d'or.)
Le romant du roy Artus et de Lancelot Du Lac.
Un livre du gouvernement des provinces. (Il paraît probable que le véritable titre est *Du gouvernement des princes* : ouvrage écrit en latin par Gilles de Rome.)
Le livre des vies des anciens pères et des philosophes.
Le livre de la Rose.
Le romant de Clomadès (Cléomades) et de Berthe.
Le livre des évangiles en françois. (On a souvent répété dans ces derniers temps que les traductions des saintes Écritures en langues vivantes ne dataient que de la réforme : c'est une erreur; on verra aussi plus loin une traduction en français de la Bible.)
Le livre du reclus de Morléens. (Poëme du treizième siècle en trois cents douzains, et intitulé dans quelques manuscrits *la Charité du reclus de Morléens*.)
Le romant Regnaut.
Le livre de bestiaire. (Histoire naturelle des animaux au point de vue symbolique.)
Un livre de Ruth, de Thobie, et d'autres choses.
Le romant d'Ogier (le Danois, par Adenez, du treizième siècle).
La vie de saint Grégoire, pape.
Le romant de Basin (en rimes), et le romant du boucher d'Abeville (par Eustache d'Amiens).
Le livre des enseignementz des philosophes.
Le livre du buisson d'enfance.
Le miroir des estatz du monde.
Le livre des dis (dits) de fortune et de saint Jean de Paulus.
Le livre en papier de la voie de paradis et d'enfer. (Le mot « en papier » indique que le plus grand nombre des autres volumes était en parchemin.)
Le livre de Zacharie Albazarish (ou du Zachaire : ouvrage d'astrologie).
Le romant de la Capette.
Un livre d'astronomie.
Un livre de la propriété des pierres.

Du coffre signé par M.

Le livre de messire Guillaume Des Barres et des sept Saiges. (On avait aussi le livre des sept Vertus, des sept Péchés mortels, etc.)
La Bible en françois.
La légende d'or. (Probablement une traduction de l'ouvrage latin de Jacobus à Voragine.)
Le livre de la dame à la unicorne (autrement intitulé : *De la dame à la licorne et du beau chevalier*. La licorne était un emblème de la pureté).
Le livre de Caton, en françois (Dyonisius Caton, le moraliste).
Le livre de Boèce, de consolation. (Un des livres les plus répandus dans les bibliothèques du moyen-âge.)
Un livre de mapemonde (par Gautier, de Metz).
Les croniques de France. (Probablement les chroniques de Saint-Denis.)
Le livre des proverbes et des douze moyens.
Un greal noté (graduel accompagné de notes pour le chant).

Du coffre signé par O.

Le romant du bon larron.
Le livre de Mellin (Merlin).
Le livre de Cassidorus. (L'un des traités de Cassiodore.)
Le livre de Lespinache, autrement du gouvernement du monde. (On appelle quelquefois cet ouvrage le livre de l'Espermache.)
Un romand de bataille.
Quatre livres de droict civil, est assavoir le code Digeste vielle, Digeste neufve, etc. (La collection des Pandectes se distinguait au moyen-âge en trois parties : le vieux digeste, l'infortiat et le nouveau digeste.)
La Somme Dassâ c'est-à-dire la Somme d'Azon sur code et sur institute).
Un Chine. (Qu'est-ce? Peut-être le roman du chevalier au Cygne, ou le *Ci no die*, ou le *Cy nous diz*, qui traite de la sainte Écriture, ou le Commentaire de Lino le jurisconsulte sur le Digeste.)
Un livre de l'exposition des Évangiles en romand (c'est-à-dire en langue romane).
Un livre des battements (esbatements).

Du coffre signé par P.

Un livre bien enluminé où sont plusieurs oraisons en latin et en françois, lequel livre est mis en un petit coffre garni d'argent.
Le livre de la propriété d'aucunes pierres, mis en une bourse de veliau vermeil.
Un livre en la fin d'une évangile composée de la concorde du texte des quatre évangiles, à couverture de perles et clous d'or et de perles, en un estuy de cuir couvert de drap d'or vert.
Des Heures couvertes de satin vermeil, de satin noir, de drap de damas pers, de cuir rouge, de drap d'or, de drap de soye ynde.
Les Heures de la croix, à couverture garnie d'or et de cinquante-huit grosses perles, et sont mises en un estuy de camelot pers, à une grosse perle et un bouton de menues perles.
Un livre de la moralité des nobles hommes sur le jeu des eschetz, couvert de drap de soye à florettes, blanche et vermeille, à cloans d'argent doré sur tissu vert. (C'est le livre des Moralités du jeu des échecs, traduit au treizième siècle par Jean de Vignay. On avait les Moralités des mouches à miel, des moines, des philosophes, etc.)
Une petite Heure couverte de drap de soye vermeil, et tanné couleur du tan, brun, à cloans d'argent doré sur tissu vert.

Parmi d'autres choses trouvées en la chambre de feue madame,

Un romant de Guillaume de Palenine (de Palerme?), un livre de ditz pour tirer aux filez.

« Dans cette bibliothèque privée d'une Marguerite, on voit, dit M. Matter, ce singulier mélange de frivolité et de recueillement, tout cet esprit de curiosité et d'amour sincère de la

science qui distinguent le mouvement de la renaissance; on y voit cette piété véritable et cette grossière crédulité qui, héritage du passé, tranchent si vivement avec les idées nouvelles. Il y a dans cette collection un bien grand nombre de romans, plusieurs volumes de fabliaux, de ballades et de virelais, toute sorte de légendes, et deux traités d'une astronomie fort suspecte. Serait-on trop sévère, sinon pour Marguerite, du moins pour les grandes dames de son siècle, ses égales, si l'on admettait, d'après ce document, qu'en dépit de la grave restauration qui se faisait jour dans les études et dans toute l'éducation, aux approches de la renaissance et de la réforme, elles tenaient encore beaucoup aux frivolités et aux superstitions de l'ancien temps, et feuilletaient infiniment moins les évangiles et les chroniques que les ballades et les virelais, moins le Boëce et l'Egidius que les Merlin et le Lancelot? »

Ces réflexions de M. Matter ne doivent être accueillies qu'avec réserve. On ne peut guère induire de ce catalogue rien autre chose sinon qu'une bibliothèque de laïque au moyen-âge était composée de romans de chevalerie, de livres de dévotion, de livres mystiques et de livres de droit. La princesse Marguerite pouvait posséder ces ouvrages sans les lire tous. Quant à cette opinion que les femmes aimaient les frivolités, malgré les approches de la réforme, on peut opposer que beaucoup de femmes ont aimé les frivolités même pendant la réforme et après aussi. Enfin, il ne faut pas trop parler des approches de la renaissance à propos d'une collection de livres qui appartiennent pour le plus grand nombre au douzième et au treizième siècle. La renaissance était encore bien loin à ces époques-là.

Je crois qu'on ne peut mieux vivre qu'en cherchant à devenir meilleur, ni plus agréablement qu'en ayant la pleine conscience de son amélioration.

SOCRATE, cité par XÉNOPHON.

RÔTI ET NOYÉ.

Un critique avait blâmé certain passage des Poésies de lord Byron où la transition du plaisant au grave était trop rapide, en faisant observer que « l'on ne peut jamais être rôti et noyé en même temps. » La verve de Byron s'allume sur ce reproche, et, dans une réponse à Murray, il s'écrie : « Bénédiction sur l'expérience de M. P... ! Faites-lui les questions suivantes sur son « rôti et noyé » : N'a-t-il jamais joué à la paume ou fait un mille par la chaleur? N'a-t-il jamais répandu une tasse de thé sur lui en l'offrant à une dame, à la grande confusion de son pantalon nankin? N'a-t-il jamais nagé dans la mer à midi, avec un ardent soleil dans les yeux et sur la tête que toute l'écume de l'océan ne pouvait rafraîchir? N'a-t-il jamais retiré son pied de l'eau trop chaude, en damnant lui-même et son valet? N'a-t-il jamais été dans un chaudron d'huile bouillante, comme saint Jean, ou dans les vagues sulfureuses de l'enfer (où il devrait être pour son « rôti et noyé »)? N'est-il jamais tombé en pêchant dans une rivière ou un lac, se rasseyant ensuite dans le bateau ou sur le bord, avec ses habits mouillés, « rôti et noyé » comme un vrai pêcheur?... Oh! de l'haleine, de l'haleine seulement pour continuer! »

LOUIS XIV ENFANT.

Louis XIII avait été élevé avec beaucoup de soin et de sévérité; les châtiments corporels ne lui étaient pas épargnés, non plus qu'à son frère Gaston d'Orléans. Celui-ci avait un terrible précepteur, qui ne paraissait jamais devant son élève que les verges à la main ou à la ceinture; il est vrai, dit-on, qu'il ne s'en servait que *très rarement*, et ramenait le plus souvent son disciple par quelque signe des yeux ou par la force de la raison. — L'Étoile rapporte que Louis XIII fut un jour vertement fouetté par son gouverneur sur l'ordre formel de la reine; puis, comme après la correction on se remettait à lui faire des révérences : « J'aimerois mieux, dit-il brusquement, qu'on ne me fît pas tant de révérences et tant d'honneur, et qu'on ne me fît pas fouetter. »

Louis XIV, plus heureux que son père, ne reçut pas le fouet; il avait pour gouverneur un courtisan accompli, toujours prosterné, le maréchal de Villeroi; lorsque Sa jeune Majesté appelait : « Monsieur le maréchal! » — « Oui, sire! » s'empressait de répondre celui-ci avant même de savoir ce qu'on lui voulait, et tant il avait peur de refuser quelque chose au roi. — La reine, de son côté, gâtait étrangement son fils; elle ne le voyait guère que le soir au milieu de toute la cour, se plaisait à le faire parler pour qu'on l'applaudît, excitait ses caprices et ses espiègleries plutôt qu'elle ne songeait à les réprimer. Pourtant elle ne se dissimulait point que l'éducation du roi était fort négligée, et s'en faisait quelquefois des reproches; mais après tout, elle n'était pas la maîtresse, et avait peur de mécontenter Mazarin. — Un jour elle dit à Arnauld d'Andilly que *si cela dépendait d'elle*, elle lui donnerait le roi à élever; « car, ajoutait-elle, que pourrais-je faire de mieux que de mettre le roi entre les mains d'un homme à qui Dieu a donné le cœur d'un roi? »

Du côté des études, le jeune Louis n'était guère mieux élevé : on lui avait donné pour précepteur le savant et vertueux évêque de Rodez, Péréfixe, qui composa pour son royal élève l'*Histoire de Henri IV;* mais il ne semble pas pourtant que le disciple profitât beaucoup des leçons de cet excellent maître. Il en prenait un peu à son aise, bien sûr qu'on ne le contraindrait pas. M. de Beaumont, attaché à l'éducation du jeune roi, se plaignait un jour au cardinal du peu d'application qu'il montrait pour l'étude : — « Ne vous mettez pas en peine, répondit Mazarin, reposez-vous-en sur moi : il n'en saura que trop; car, quand il vient au conseil, il me fait cent questions sur la chose dont il s'agit. » — Laporte semble même indiquer que le ministre avait à cœur de prolonger l'enfance du roi en négligeant de toutes manières l'instruction de son esprit et celle de son cœur. « On mettoit auprès de lui, dit-il, des petits espions de son âge;... on avoit peur qu'on ne lui inspirât de bons sentiments... Les bons livres étoient aussi suspects dans son cabinet que les gens de bien; et ce beau catéchisme royal de M. Godeau n'y fut pas plus tôt, qu'il disparut sans qu'on pût savoir ce qu'il étoit devenu... »

Par bonheur, le jeune Louis trouva d'honnêtes gens parmi les serviteurs qui l'entouraient; ce fut à leurs soins qu'il dut d'apprendre quelque chose, un peu de latin, d'espagnol, d'italien; et tandis que ses gouverneurs officiels l'élevaient avec tant de négligence, de simples valets de chambre lui donnaient, au besoin, de bonnes et sévères leçons. Ainsi Laporte ayant remarqué que dans tous ses jeux il choisissait de préférence les rôles de valet, imagina de se couvrir un jour devant lui et de l'interpeller comme un laquais. Le petit roi alla se plaindre à la reine, qui donna raison à Laporte. — Non content de ces petites leçons morales, Laporte s'efforçait encore de développer dans le cœur de l'enfant royal les sentiments de l'honneur, de la générosité, du courage : tous les soirs, il lui faisait une lecture comme pour l'endormir; et cette lecture était prise dans les pages les plus belles de l'Histoire des rois de France, dans le règne de saint Louis ou de Henri IV. — « Laporte, disait aigrement Mazarin, se mêle de faire le précepteur... »

Il faut dire aussi que le jeune roi avait été heureusement doué par la nature; sans cela les mauvais penchants, n'étant pas réprimés par une forte éducation, auraient bien vite pris en lui un empire irrésistible, et l'on tremble alors rien qu'à penser quel maître la France aurait eu. — « Il étoit fort docile, assure Laporte, faisoit voir qu'il avoit de l'esprit, voyant et entendant toutes choses, mais parlant peu, s'il

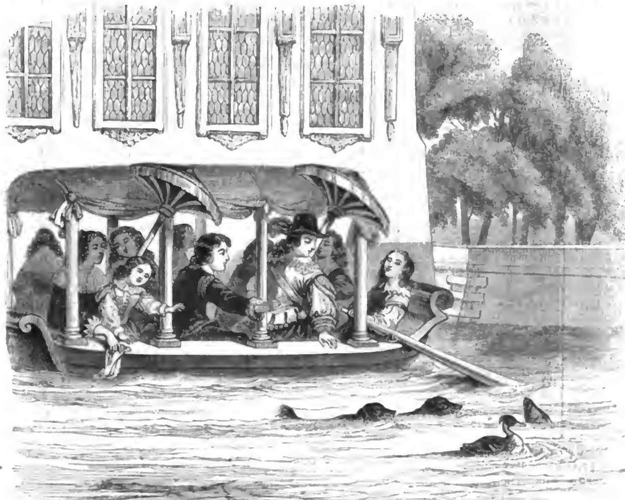
n'étoit avec des personnes familières. » Naturellement maître de lui, il savait déjà se contenir et cacher ses émotions les plus fortes. Un jour le jeune Brienne, le compagnon de ses jeux, le trouva tout seul dans l'embrasure d'une fenêtre, pleurant à chaudes larmes : — « Taisez-vous, lui dit le roi, je ne veux pas que personne s'aperçoive de mes larmes; je ne serai pas toujours enfant; les coquins de Bordelais ne me feront pas toujours la loi; je les châtierai comme ils le méritent... » — Une révolte venait d'éclater à Bordeaux : Louis avait alors quatorze ans.

On connait aussi le mot du jeune roi lorsqu'au milieu des troubles excités par le parlement arrivèrent les nouvelles victorieuses de Rocroy : « Le parlement, dit-il, en sera bien fâché. » — Il n'aimait guère non plus M. le cardinal, étant jaloux déjà de l'autorité que celui-ci exerçait en son nom, et l'appelant par moquerie *le Grand Turc*.

Toutes les journées du roi, sauf les rares moments donnés à l'étude, étaient employées aux exercices du corps, aux jeux du mail, de la paume, plus tard au tir des armes et à l'équitation. La reine avait formé autour de lui une armée de petits soldats de son âge; des enfants d'honneur, tous fils de *titulados*, comme disent les Espagnols, ayant chacun leur gouverneur. Les jours de congé, on les menait au Louvre, on leur faisait porter le mousquet, et le petit roi prenait le commandement sous les ordres supérieurs de madame sa gouvernante.

Parmi ces enfants d'honneur se trouvait le jeune comte de Brienne (Louis-Henri de Loménie), âgé de deux ans de plus que le roi. Voici comment il a raconté dans ses Mémoires son introduction et celle de son frère dans les rangs de cette petite garde royale :

«Tout ce dont je me souviens, c'est que madame de Lasalle, femme de chambre de la reine-régente, et placée par S. M. auprès du roi son fils, nous reçut une pique à la main et tambour battant, à la tête de la compagnie des enfants d'honneur, qui étoit déjà nombreuse, et qu'elle avoit sous ses ordres. Un hausse-col retomboit sur son mouchoir bien empesé et bien tiré; elle avoit sur la tête un chapeau couvert de plumes noires, et portoit l'épée au côté. Madame de Lasalle nous mit le mousquet sur l'épaule, et cela de fort bonne grâce; après quoi, nous la saluâmes, sans nous découvrir toutefois, parce que ce n'est pas l'ordre; elle nous baisa l'un après l'autre au front, et nous donna sa bénédiction d'une manière tout à fait cavalière... Ensuite elle nous fit faire l'exercice, et je remarquai que le prince, encore à la bavette (il avait cinq ans à peine), y prenoit un plaisir extrême; ses divertissements ne respiroient que la guerre; ses doigts battoient toujours du tambour, et dès que ses petites mains purent tenir des baguettes, il avoit devant lui une grosse caisse toute pareille à celle des Cent-suisses, et frappoit dessus continuellement; c'étoit son plus grand plaisir... »



(Tiré d'une pièce de la Bibliothèque royale intitulée : *les Amusements du roi*, 1647.— Louis XIV avait de neuf à dix ans.)

A mesure que les enfants d'honneur grandirent, leurs exercices devinrent plus sérieux, leurs manœuvres plus belliqueuses; souvent ils se séparaient en deux troupes, l'une chargée de défendre une redoute, l'autre de l'emporter. Aussi faisaient-ils déjà de très bons soldats sous les ordres de leur capitaine, le jeune roi; et dans les troubles de la Fronde, ils furent placés avec leurs petits mousquets aux avant-postes du Palais-Royal.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. Martinet, rue Jacob, 30.

HISTOIRE DU COSTUME EN FRANCE.

(V. les Tables des années précédentes.)

QUINZIÈME SIÈCLE.



(Présentation d'un ouvrage au duc de Bourgogne Jean sans Peur. — D'après un manuscrit de la Bibliothèque royale exécuté en 1409.)

Costume civil. — Le costume avait été incommode au commencement du quatorzième siècle à cause de l'ampleur des vêtements; il était devenu ridicule par le défaut contraire sous le règne de Charles V. Il fut à la fois incommode et ridicule sous Charles VI, par l'imagination où l'on se mit d'accorder le goût du règne précédent avec celui des temps anciens, en renchérissant, comme c'est l'usage des imitateurs, sur ce que l'un et l'autre avaient de vicieux. Un nouveau système d'ajustement permit aux hommes comme aux femmes les habits collants à l'excès ou flottants sans mesure. Le signe caractéristique de ce changement fut l'adoption de la *houppelande* à la place du surcot, du manteau, de la cloche, de la housse, enfin de toutes les sortes de vêtements de dessus usités jusque là.

Habillement des hommes. — Le surcot, que nous avons vu se réduire à une tunique étroite, se portait, si on s'en souvient, par dessus une autre tunique appelée cotte. La cotte dépassait le surcot de quelques doigts en longueur et descendait ainsi jusqu'au-dessus des genoux. Telle elle était encore en 1380, telle elle n'était plus en 1390, ayant changé tout à la fois de destination, de coupe et de nom. On avait fait d'elle l'habit principal en la raccourcissant de tout ce qui dépassait la ceinture, et elle s'appelait *pourpoint* à cause de sa ressemblance avec le gilet militaire désigné sous ce nom.

Qu'eût dit alors le religieux de Saint-Denis, si chagrin en 1350 de ce qu'avec la mode du temps, les laïques ne pouvaient se baisser sans montrer leurs braies? Les braies ne faisant plus qu'un avec les chausses, collantes comme elles n'avaient jamais été, découvertes jusqu'au-dessus des hanches, laissaient voir les hommes dans un état voisin de la nudité.

La houppelande, il est vrai, fut un palliatif à cet état de choses. Le confortable l'avait fait naître; les convenances exigèrent qu'elle fût pièce indispensable du costume habillé. On appelait houppelande une sorte de redingote ou mieux encore de robe de chambre, tantôt longue, tantôt courte, mais garnie dans tous les cas de manches traînant à terre. Un collet droit et montant la tenait assujettie au cou; elle était ajustée de corsage et serrée à la taille par une ceinture. La jupe, fendue par devant, flottait et s'ouvrait en raison de sa longueur. Les étymologistes se sont fort escrimés sur l'origine du mot houppelande, et cela sans arriver à quelque chose de bien victorieux. Les plus autorisés se sont rabattus à dire que le nom était tel parce que l'usage du vêtement avait été importé de l'Upland. C'est une province de la Suède, qui de nos jours donne bien peu le ton à l'Europe occidentale, et qui au moyen-âge risquait fort de le donner encore moins. Il est vrai que des modes sont venues de plus loin et de pays encore plus ignorés; mais il est vrai aussi que les Italiens, avant que nous eussions la houppelande, se servaient d'un habit appelé *pelando*, et que pour les Provençaux, intermédiaires obligés entre les Italiens et les Français, *il pelando* était *lou peland*. Ne serait-ce pas là le vrai chemin par où nous seraient venus à la fois le nom et la chose? Quoi qu'il en soit, c'est tout à la fin du règne de Charles V qu'on voit figurer dans la dépense des princes les premières houppelandes; c'est après sa mort que l'usage en devient général. Vers 1385, le chroniqueur Jean Froissart, qui faisait des pastorales, mettait les paroles que voici dans la bouche de deux bergers :

Houpelandes, vrès Diex, hé mi!
(Ce li dist Willemes Louvriere)
Et que poet estre? Or le me di.
Bien cognois une panetiere,
Un jupel, ou une aloiere, etc.
. . . .
Mes je ne sçai, si te demande
Qui te poet mouvoir de parler
A vestir d'une houpelande.
— Je te le dirai, entent ci.
C'est pour la nouvelle manière;
Car l'autrier, porter en vi,
Mance devant, mance derriere.
Ne sai se la vesture est chiere;
Mes durement fet à prisier.
Bonnes sont esté et yver :
On se poet ens enveloper,
On y poet ce qu'on voet bouter;
On y repouroit une mande;
Et c'est ce qui me fait penser
A vestir d'une houpelande (1).

Tel fut donc le succès de cette mode qu'elle se répandit jusque dans les campagnes.

Un inventaire de 1394 énumère des « houppelandes » plaines (unies), de draps de laine et de soie, les unes lon» gues, les autres à mi-jambe, les autres au-dessus du ge» nou et les autres courtes; et aussi de semblables houp» pelandes entaillées (brodées à jour), menuement ou » grossement, en bendes (à raies obliques), à pelz (à raies » verticales) et en quelconque autre manière. »

La nature du costume déterminait le plus ou moins de longueur de la houppelande. Pour aller au bal, elle était *courte*, si courte qu'on en voit sur les monuments qui couvrent à peine la naissance des cuisses. Pour les pages et les varlets, il était de règle qu'elle descendît jusqu'au-dessus du genou; c'était aussi la longueur consacrée pour le costume de chasse. Les houppelandes longues étaient de mise pour les réceptions ou la promenade.

D'abord on fourra les houppelandes, comme on avait fait les surcots; puis tout d'un coup on se rabattit à les doubler de velours, de satin ou même d'étoffe de laine. Ce n'est pas qu'on eût pris les fourrures en dégoût; mais il paraît que l'effroyable consommation de pelleterie qu'on avait faite au quatorzième siècle amena une disette dont l'Europe entière se ressentit. Les races de martres, d'hermines et de renards rouges ayant disparu presque entièrement de la Moscovie et de la Lithuanie, où s'approvisionnait le commerce, la rareté des peaux devint telle, qu'on n'en eut plus comme on voulut, même avec son argent. Mais toujours un genre de prodigalité est prêt à succéder à un autre; et parce que l'impôt prélevé par le fourreur cessa de peser d'une manière aussi désastreuse sur les fortunes, les gentilshommes de la cour de Charles VI ne laissèrent pas de se ruiner en habits. L'extérieur de la houppelande profita seul des économies qu'on fut obligé de faire sur le dessous. Il n'y eut pas de décoration qu'on n'imaginât pour avoir la gloire de porter sur son dos des sommes incalculables. Les broderies à jour dont il est parlé ci-dessus ne sont rien. Dans ce qui nous reste des comptes de la maison d'Orléans, figure une dépense de 276 livres (plus de 12 000 francs de notre monnaie), que le duc Charles fit faire en 1414, pour avoir neuf cent soixante perles destinées à orner une houppelande sur les manches de laquelle étaient écrits en broderie les vers d'une chanson commençant par les mots : *Madame, je suis tant joyeux*, avec la musique de la même chanson, dont les portées étaient de broderie d'or et chaque note formée de quatre perles cousues en carré. C'est à cette bizarre ornementation que M. Michelet a voulu faire allusion, lorsqu'il a dépeint l'aspect du fameux bal donné par Charles VI, à l'abbaye de Saint-Denis : « C'étaient des hommes-femmes, gracieuse» ment attifés et traînant mollement des robes de douze au» nes; d'autres se dessinant dans leurs jaquettes de Bohême, » avec des chausses collantes, mais leurs manches flottaient » jusqu'à terre. Ici des hommes-bêtes brodés de toutes sortes » d'animaux; là des hommes-musique, historiés de notes » qu'on chantait devant ou derrière, tandis que d'autres » s'affichaient d'un grimoire de lettres et de caractères. »

La miniature du duc Jean sans Peur, dont nous offrons le dessin à nos lecteurs, leur fera voir mieux que les descriptions l'effet de la houppelande sur le corps. Tous les personnages sont revêtus de cet habillement, excepté le présentateur, qui, en sa qualité de lettré, porte la robe des clercs. Celle du duc, qui se dégage le mieux à l'œil, semble être, dans l'original, de satin ou de velours rouge. Elle est brochée d'or à grands ramages et fourrée de renard. On n'en voit point le collet, caché qu'il est par une double collerette de velours noir, garnie par le haut d'un passe-poil en fourrure qu'on prendrait pour une fraise. Cette collerette s'appelait *collière*. Le collier du prince, qui est une chaîne avec pendeloques, fermée par un grand médaillon en joaillerie; sa ceinture, formée d'un carcan d'or avec breloques qui y sont assujetties par des bouts de chaîne : tous ces objets sont autant de détails particuliers et caractéristiques du costume de 1400 à 1420.

Derrière le duc, à sa droite, se montre un jeune homme

(1) Houppelande, vrai Dieu, eh donc! (lui dit Guillaume Louvreur) qu'est-ce que cela peut être? dis-le-moi. Je connais bien une panetière, une gibecière, un cotillon, etc., etc.; mais j'ignore, et c'est pourquoi je te le demande, quelle raison te fait parler de te vêtir d'une houppelande. — Je vais te le dire, écoute bien : c'est à cause de la nouvelle mode. J'en vis porter une l'autre jour, manche flottant devant, manche flottant derrière. Je ne sais si cet habit coûte cher; mais certes il vaut qu'on le paye un bon prix. Il est bon l'été et l'hiver; on peut s'y envelopper; on peut mettre dessous ce qu'on veut; on y cacherait une manne; et c'est ce qui me fait songer à me vêtir d'une houpelande.

qui semble porter par dessus sa houppelande un baudrier avec franges et broderies, pareil à celui de nos suisses de paroisse. Cet ornement mérite qu'on le remarque : ce n'est pas un baudrier, mais une bande d'étoffe travaillée à l'aiguille et cousue diagonalement tant sur le corsage que sur la jupe de la houppelande. Le nom de cet objet est bien connu : c'est l'*écharpe* que les dames brodaient de leurs mains pour les chevaliers, et que les chevaliers portaient pour l'amour des dames.

Décrivons, à l'aide de notre gravure, les pièces de l'habillement dont il nous reste à parler.

Le couvre-chef du duc, comme celui du personnage placé derrière lui à sa gauche, est proprement le *bonnet*, coiffure peu gracieuse, mais que sa commodité a maintenue, malgré les variations de la mode. En dépit des plaisanteries, le bonnet de coton règne encore sur tout le nord-ouest de la France, et les Normands ni les Normandes ne semblent guère disposés à le jeter là de sitôt. Rien de plus ancien, partant rien de plus noble, en fait d'ajustement. Les textes établissent que, dès le douzième siècle, on portait des bonnets en France, et l'un des auteurs qui en parlent les assimile très bien à la coiffure antique appelée *mitra*, qui est le bonnet phrygien. Alors on faisait les bonnets d'une étoffe de laine appelée *bonnette*. « C'étoit certain drap, dit notre vieux lexicographe » Caseneuve, dont on faisoit des chapeaux ou habillemens » de teste, qui en ont retenu le nom et qui ont été appelés » bonnets, de même que nous appelons d'ordinaire castors » les chapeaux qui sont faits du poil de cet animal. » Les bonnets se voient quelque peu sur les monuments du règne de Louis le Jeune, et très fréquemment sur ceux de Charles VI. Ils eurent l'honneur, à cette dernière époque, de faire partie du costume habillé. Tous les portraits qui nous restent de Jean sans Peur le représentent avec le même bonnet noir. Il faut croire que c'était sa coiffure d'affection : mais il ne la portait pas le jour où il fut assassiné à Montereau, car les historiens nous apprennent qu'il fut mis en terre tel qu'on le releva de dessus le pavé ; c'est à savoir, habillé de pourpoint, de houseaux (bottes à l'écuyère) et d'une barrette.

La *barrette* ou *béret* est la casquette des Basques, que la mode française s'était appropriée dès la fin du treizième siècle. Les deux figures les plus rapprochées des marges de notre gravure montrent quelle était la forme des barrettes portées à la cour du temps de Charles VI : elles étaient de poil, enrichies de perles sur le devant. Celles des docteurs, qui constituaient l'une des marques de leur dignité, étaient simplement de drap.

Le chaperon, qui régnait encore concurremment avec la barrette et le bonnet, était devenu, de capuchon que nous l'avons vu être à l'origine, un véritable turban. Il consistait alors en une longue bande d'étoffe en partie roulée autour de la tête, en partie retombant sur l'épaule. On retroussait et on mettait en évidence, sous le nom de *patte*, le bout de la partie roulée. La partie retombante s'appelait *cornette*. Nous avons dans notre gravure un exemple de chaperon sans cornette, dont la patte est ramenée sur le front de la personne qui en est coiffée. Pendant les guerres civiles, qui terminèrent d'une façon si déplorable le règne de Charles VI, le chaperon devint un signe de ralliement par la position respective de la patte et de la cornette. La cornette était portée à droite par les Bourguignons, et à gauche par les Armagnacs. Cela donna lieu à une scène que raconte Jean Jouvenel des Ursins, comme s'étant passée dans l'une des visites que le peuple de Paris alla faire au roi en 1413 : « Lors » estoit monseigneur le Dauphin à une fenestre, tout droit, » qui avoit son chapperon blanc sur sa teste, la patte du costé » dextre et la cornette du costé senestre, et menoit ladite » cornette en venant dessous le costé dextre, en forme de » bande. Laquelle chose apperceurent aucuns des bouchers » et autres de leur ligue ; dont y eut aucuns qui dirent alors : » Regardez ce bon enfant Dauphin, qui met sa cornette en » forme que les Armagnacs le font ; il nous courroucera une » fois ! »

Pour terminer ce tableau, nous dirons un mot seulement des chaussures, qui étaient toujours pointues du bout, et consistaient en souliers, brodequins appelés *bottes*, et bottes molles dont on a vu, il y a un instant, que le nom était *houseaux*.

Habillement des femmes. — Le beau vêtement dont nous avons fait honneur au goût des dames du règne de Charles V se conserva, comme costume d'apparat, jusqu'à l'époque de la renaissance. Voilà pourquoi on le trouve sur presque tous les tombeaux du quinzième siècle. S'autorisant de cette circonstance, les artistes modernes ont représenté les femmes du temps de Charles VI, Charles VII et Louis XI avec cotte, surcot et corset, absolument comme si, pendant cent ans et plus, la mode n'eût pas bougé. En cela, ils se sont trompés. Le costume avec lequel les dames nobles du quinzième siècle sont représentées sur leur tombeau ne ressemble pas plus à celui qu'elles portaient d'ordinaire, que, par exemple, le costume royal de Charles X ne ressemblait à la mise des hommes sous la Restauration. C'était un habit traditionnel que les femmes de qualité mettaient une ou deux fois dans leur vie, notamment pour la cérémonie de leur mariage. En toute occasion, elles eussent été ridicules de se montrer dans cet accoutrement : aussi le surcot se transmettait de mère en fille. Les dames qui n'avaient pas le moyen d'en posséder un, en louaient aux fripiers. Cela est constaté par les documents.

La houppelande fut aussi la pièce fondamentale de la toilette des femmes sous le règne de Charles VI. A la cour, comme à la ville, on vit s'étaler l'ampleur de ce vêtement qui, n'étant pas ouvert sur le devant, comme cela avait lieu pour les hommes, pouvait passer pour une restauration de l'ancien surcot du temps de Philippe le Bel. Il n'y eut guère d'innovation qu'en ce point que la ceinture, qui s'était portée jadis sous le surcot, fut mise par dessus la houppelande. Ce changement fut accompagné d'un autre : au lieu d'attacher la ceinture au bas des hanches, comme on avait fait par le passé, on la posa sous les seins, à une distance ridicule de la taille. On eut ainsi des corsages écourtés dont l'exagération fut rendue encore plus sensible par le contraste des jupes à queue et des manches traînantes.

Nous reproduisons (p. 100) un portrait de femme peint sous Charles VI, où la pose dissimule un peu le mauvais goût du costume. La personne est accroupie sur ses genoux ; elle tient un faucon sur le poing en signe de noblesse. La grandeur du dessin nous dispense de toute explication relative à la coupe et à la façon de la houppelande. Qu'il suffise de dire que sur l'original elle paraît être de drap rose et doublée de taffetas blanc. Quant à la robe de dessous ou cotte, elle est de velours vert.

La coiffure qu'on voit sur le même portrait est la barrette telle que la portaient les femmes ; c'était une toque très légère, faite d'une espèce de tricot de soie, qu'à cause de sa façon on appelait *tripe*.

Les bourrelets en forme de couronne ou de cœur, les *atours* bourrés de filasse dont se moquait le poëte Eustache Deschamps, continuèrent à jouir de la plus grande faveur après 1400. Leur première tendance avait été de se développer en étendue; par suite d'un goût nouveau apporté de Flandre, à ce qu'on croit, ils prirent tout d'un coup leur essor en hauteur. Chemin faisant, ils se munirent de cornes et acquirent une ressemblance frappante avec la mitre des grands prêtres hébreux. Cette mode fit peur à la Sorbonne. « Ignorez-vous, s'écriait l'illustre docteur Nicolas de Clamanges, » ignorez-vous que le diable est représenté souvent sous la » forme d'une femme cornue ? » C'est peut-être pour diminuer cette ressemblance avec le diable que les femmes ajoutèrent à leur coiffure des appendices en forme d'oreilles. « Les dames, dit un chroniqueur, menoient grands et ex- » cessifs estats, et cornes merveilleuses, hautes et larges ;

» et avoient de chascun costé, au lieu de bourlées, deux » grandes oreilles si larges que, quand elles vouloient passer » l'huis d'une chambre, il falloit qu'elles se tournassent de » costé et baissassent. »

En 1416, la reine Isabelle de Bavière fit rehausser toutes les portes des appartements au château de Vincennes pour faciliter la circulation des dames. Elle, toute la première, portait des coiffures d'une hauteur démesurée ; car elle n'était jamais en retard lorsqu'il s'agissait de faire acte d'extravagance, et peu de reines ont été plus asservies qu'elle au joug des bijoutiers et des modistes. C'est cette passion pour la toilette qui a fait peser sur Isabelle le reproche d'avoir corrompu la nation. « On donne le los à la royne Isabeau, femme du roy » Charles sixiesme, dit Brantôme, d'avoir apporté en France



(Portrait d'une jeune dame noble, peinture du regne de Charles VI.— D'après Willemin.)

» les pompes et gorgiasetez pour bien habiller superbement » et gorgiasement les dames. » Ce qui était los pour Brantôme a été tourné en crime par les moralistes des temps postérieurs ; mais, en vérité, on a contre la femme de Charles VI assez de griefs sans qu'on lui impute encore celui d'avoir apporté le luxe en France. Loin de là, lorsqu'elle fut amenée petite fille de son duché de Bavière, elle était mise « en habit » et arroy trop simple selon l'estat de France, » dit Froissart ; et sa tante, la duchesse de Hainaut, ayant honte de la voir dans cet attirail, s'empressa de la faire habiller *richement* et *grandement*. On l'avait corrompue avant qu'elle corrompît les autres ; mais il est possible que, trop docile élève, elle ait laissé bien loin derrière elle les dames qui furent ses institutrices.

CHATEAU DE ROQUETAILLADE.

Les regards du voyageur qui parcourt la route de Langon à Bazas sont attirés, vers le milieu de ce trajet, par un ensemble de tours et de ruines qui annoncent un monument considérable : c'est le château de Roquetaillade (*Rupes-Scissa*, dans les titres du moyen-âge), à coup sûr le plus remarquable de tous les restes de l'architecture féodale de la Gironde, autant par l'état de conservation des parties principales que par l'importance des ruines auxquelles il se rattache. Tout le plateau sur lequel il est placé fut autrefois couvert de constructions et ceint de fortes murailles. Des titres de la fin du dix-septième siècle leur donnent le nom de *ville*, et on possède aussi des règlements du seizième siècle qui contiennent les priviléges octroyés aux manants de Roquetaillade par les seigneurs du lieu.

Aujourd'hui la plupart des habitations environnantes ont été détruites ; il ne reste plus que très peu de fragments de la première enceinte ; une nouvelle ligne murale plus resserrée a laissé en dehors, du côté de l'est, une chapelle du treizième siècle, et à l'ouest on remarque les restes considérables d'un second château qui ne remonte point, comme on l'a dit, au temps de Charlemagne, mais qui ne fut antérieur que de très peu de temps au château actuel.

Le plan de ce dernier monument est un carré de 35 mètres de côté, entouré de fossés et défendu par six tours : quatre aux angles et deux devant la porte d'entrée. Du milieu de cet espace s'élève, à la hauteur de 35 mètres, un donjon crénelé,



(Le Château de Roquetaillade, département de la Gironde.)

percé sur la face ouest de trois fenêtres superposées, de diverses époques, et qui marquent les différents étages de l'intérieur.

Autrefois on pouvait se promener à ciel ouvert au pied du donjon. A l'époque de la renaissance, l'enceinte carrée de 35 mètres de côté fut reliée avec ce donjon, et on forma de vastes appartements où l'on admire de belles cheminées ornées de statues d'un bon style.

Ce château, la première baronnie du Bazadais, fut érigé au commencement du quatorzième siècle par le cardinal de Lamothe, allié à la famille du pape Clément V, originaire, selon les uns, de Villandraut, et, selon les autres, d'Uzeste, localités des environs de Bazas. Il passa plus tard dans la famille des Lansac, qui a donné plusieurs maires à la ville de Bordeaux, puis dans la maison de Laborie de Primet, et enfin dans celle de Mauvezin, qui le possède aujourd'hui, et qui respecte religieusement ce beau monument.

LA RÉPUBLIQUE DE SAN-LEUCCIO.

En 1789, lorsque la révolution commença en France, un roi très absolu, très opposé aux idées nouvelles, Ferdinand IV, eut la singulière idée d'instituer près de Naples, sa capitale, une sorte de petite république. L'auteur d'un des derniers voyages en Italie, déjà cité par nous en une autre occasion (1), donne des détails curieux sur cette fantaisie royale.

« Le roi, dit-il, choisit pour cette fondation la colline de San-Leuccio : il y fit construire des maisons pour les colons futurs, de vastes bâtiments pour une manufacture de soieries, un hôpital, une église et un petit palais pour lui-même ; il peupla ces constructions d'ouvriers étrangers, les pourvut de machines, d'instruments nécessaires à l'industrie qu'il voulait développer ; et quand ces préparatifs furent achevés, il établit à San-Leuccio trente et une familles composées de deux cent quatorze individus régnicoles, et se prêtant à ses vues. Après avoir rappelé, dans le préambule de son édit, les motifs qui le portaient à fonder un pareil établissement, il promulguait la législation et les devoirs des colons envers Dieu et l'État ; en voici les plus singulières dispositions :

« Le mérite seul distingue entre eux les colons de San-

(1) M. Fulchiron. V. sur la campagne de Rome, 1845, p. 305.

Leuccio ; une parfaite égalité de vêtements est ordonnée, et le luxe est absolument interdit.

» Les mariages seront soumis à une cérémonie religieuse et civile. Les jeunes époux se choisiront librement, et leurs parents n'auront pas le droit de s'opposer à leur union. Comme l'égalité est le principe fondamental et l'âme de la société de San-Leuccio, l'usage des dots est aboli. Moi, le roi, je donnerai la maison, les outils, les meubles et autres objets nécessaires à la nouvelle famille.

» Je veux et j'ordonne que parmi vous on ne fasse point de testament, et que vous restiez étrangers à toutes les conséquences légales qui en dérivent ; que la seule équité naturelle règle vos relations ; que les enfants des deux sexes succèdent par portions égales aux biens de leurs père et mère, les père et mère à ceux de leurs fils, et ensuite les collatéraux, mais seulement ceux du premier degré : à défaut des uns et des autres, que la femme conserve l'usufruit, et qu'en l'absence des héritiers ci-dessus appelés à succession, les biens du défunt passent au mont-de-piété et à la caisse des orphelins.

» Les funérailles, simples et religieuses et sans aucune distinction, seront faites par le curé aux frais de la maison du défunt.

» Le noir est défendu. A la mort d'un père ou d'un époux, il est permis de porter au bras, mais pendant deux mois au plus, un signe de deuil.

» L'inoculation de la petite-vérole est obligatoire ; elle se fera par le magistrat du peuple, sans que l'autorité ou la tendresse des parents y intervienne.

» Tous les enfants des deux sexes apprendront, dans les écoles, à lire, à écrire, à calculer, et ils seront instruits de leurs devoirs ; on les formera aussi, dans d'autres écoles spéciales, aux arts et métiers. Les magistrats du peuple nous répondront de l'exécution de cette loi.

» Ces magistrats, appelés Seniari, seront élus par une assemblée solennelle des chefs de famille, au scrutin secret et à la majorité des suffrages ; ils arrangeront à l'amiable les contestations en matière civile, ou les jugeront. Leurs sentences seront sans appel en tout ce qui concernera l'industrie et les professions de la colonie. Ils puniront correctionnellement les fautes légères, et veilleront à l'exécution des lois et des ordonnances. L'office de Seniare durera une année.

» Les citoyens de San-Leuccio seront, pour des causes supérieures à la compétence des Seniari, ou pour des crimes, justiciables des tribunaux et des lois communes du royaume.

» Un citoyen livré, comme prévenu, aux tribunaux ordinaires, sera d'abord secrètement dépouillé des vêtements de la colonie, et dès lors, à moins qu'il ne soit déclaré innocent, il aura perdu les droits et les privilèges de colon.

» Les jours de fête et après l'accomplissement des devoirs religieux et la présentation du travail de la semaine, tous les citoyens en âge de porter les armes s'occuperont d'exercices militaires ; car le premier devoir est envers la patrie : nos bras doivent la défendre et nos œuvres l'honorer. »

Cet édit se terminait ainsi : « Citoyens et colons de San-Leuccio, ce sont les lois que je vous donne ; observez-les, et vous serez heureux. »

Tel était le plan de cette singulière société fondée sur un système égalitaire, et qui tenait à la fois des institutions civiles des frères moraves et du gouvernement militaire que les jésuites établirent au Paraguay.

La colonie (le nombre des habitants parvint à huit cents environ) fut d'abord paisible et heureuse ; mais, ajoute M. Fulchiron, les idées politiques, en y pénétrant, troublèrent sa tranquillité, et bientôt elle eut sa part du malheur général qui vint s'appesantir sur le pays. Aujourd'hui elle existe encore, quoique bien déchue de son éphémère prospérité.

L'industrie principale que l'on y exerce est celle du tissage des soieries.

LA VIEILLESSE DE LA TERRE.

POÉSIE SUÉDOISE,

Par M. Grafstrœm, pasteur d'Elmen.

La terre vieillit, disent les géologues. Son grand âge pourtant ne paraît pas trop lui peser. Elle est belle encore dans ses vieux jours ; pensez un peu ce qu'elle devait être dans sa jeunesse.

Quelle prestesse dans ses mouvements ! Elle danse comme une jeune fille ; elle tourne dans l'espace sans s'arrêter ; et cependant elle a tout au moins six mille ans sur la tête.

Vous ne la voyez point négliger ses enfants : sans caprice et sans contrainte, elle s'occupe d'eux tous. Elle est toujours à la fois mère et nourrice.

Les siècles ne lui enlèvent point sa beauté. J'imagine que, dans les nuits d'hiver, elle use en silence de quelque sortilége pour reparaître fraîche et riante au printemps.

Quelles fleurs sur ses joues lorsqu'au mois de mai elle sort de son sommeil ! Quelle douce sérénité sur son front lorsqu'en automne elle se pare d'une couronne d'épis dorés !

En hiver même, quand elle dort sous son manteau de neige, qu'elle est charmante à voir encore aux rayons argentés de la lune !

Si elle ne peut plus se parer des roses de l'Éden, c'est par une bonne raison ; mais il faut convenir qu'elle porte bien sa vieillesse, et qu'elle n'a pas perdu tous ses beaux jours.

Elle a bien quelques défauts ; tout le monde en convient. Mais vous qui l'accusez, soyez meilleurs, et elle sera meilleure aussi.

FAIRE LE DIABLE A QUATRE.

Sous les règnes de Charles VIII et de Louis XII avaient lieu, en même temps que les représentations des *mystères*, celles des *diableries*. On distinguait deux sortes de diableries, les petites et les grandes : les petites diableries étaient représentées seulement par deux diables ; les grandes, par quatre ; d'où est venu le proverbe de *diable à quatre*, parce que les quatre diables réunis faisaient un vacarme effrayant. Les diableries se représentaient, chez les particuliers et dans les hôtels, avec une grande affluence de monde.

SUR LES JUGEMENTS HUMAINS.

A quoi pensons-nous de nous déchirer mutuellement par tant de soupçons injustes ? Hélas ! que le genre humain est naturellement curieux ! chacun veut voir ce qui est caché, et juger des intentions. Cette humeur curieuse et précipitée fait que ce qu'on ne voit pas on le devine ; et comme nous ne voulons jamais nous tromper, le soupçon devient bientôt une certitude, et nous appelons conviction ce qui n'est tout au plus qu'une conjecture ; mais c'est l'invention de notre esprit à laquelle nous applaudissons et que nous accroissons sans mesure. Que si parmi ces soupçons notre colère s'élève, nous ne voulons plus l'apaiser, parce que « nul ne trouve sa colère injuste (1). » Ainsi l'inquiétude nous prend, et par cette inquiétude nourrie par nos défiances, souvent nous nous battons contre une ombre, ou plutôt l'ombre nous fait attaquer le corps. Je veux apprendre à ne présumer pas le mal, à voir et non à deviner, à ne précipiter pas mon jugement. Vous me dites que si j'agis de la sorte, je serai la dupe publique, trompé tous les jours mille et mille fois ; et moi je vous réponds à mon tour : Eh quoi ! ne craignez-vous pas d'être si malheureusement ingénieux à vous jouer de l'honneur et de la réputation de vos semblables ? J'aime beaucoup mieux être trompé que de vivre éternellement dans la défiance, fille de

(1) Saint Augustin.

la lâcheté et mère de la dissension. Laissez-moi errer, je vous prie, de cette erreur innocente que la prudence, que l'humanité, que la vérité même m'inspire : car la prudence m'enseigne à ne précipiter pas mon jugement ; l'humanité m'ordonne de présumer plutôt le bien que le mal ; et la vérité même m'apprend de ne m'abandonner pas témérairement à condamner les coupables, de peur que sans y penser je ne flétrisse les innocents par une condamnation injurieuse.

BOSSUET.

SUR LES PROGRÈS DE L'HORLOGERIE.

(Voy. la Table des dix premières années.)

Les chroniques parlent d'une montre offerte, en 1380, au roi de France Charles V, et qui n'était pas plus grosse qu'une amande. On cite la montre *sonnante* présentée par un orfévre italien au duc d'Urbin, en 1542 : elle était assez petite pour être enchâssée dans une bague. Celle que Parker, archevêque de Cantorbéry, légua, en 1575, à son frère Richard, évêque d'Ély, était montée à la poignée d'une canne de bois des Indes. La fabrication des montres et des pendules remonte, en Allemagne, au milieu du quatorzième siècle. En France, la communauté des horlogers de Paris tenait de Louis XI ses premiers règlements, datés de 1483 ; ils furent confirmés par François Ier en 1544. L'art de l'horlogerie fut introduit à Genève, en 1587, par un Français, Charles Cuzin, de la ville d'Autun.

Mais c'est seulement au dix-septième siècle que l'horlogerie entre dans la science. La découverte de l'isochronisme des oscillations du pendule par Galilée est le point de départ de cette phase nouvelle. Huyghens perfectionna et rendit réalisables les idées de Galilée dans son célèbre ouvrage *De Horologio oscillatorio*. Il imagina d'adapter une verge solide à la pièce d'échappement des horloges fixes, et proposa le ressort spiral comme moteur dans les instruments destinés à être transportés. Dès lors les essais eurent une base, et l'horlogerie marcha de progrès en progrès. En Angleterre, Graham, Harrison ; à Genève, Romilly ; en France, Leroy, Lepaute, Bréguet, Berthoud, rivalisèrent d'invention et de recherches pour perfectionner l'horlogerie scientifique, et l'horlogerie civile profita de leurs efforts.

C'est en Angleterre, vers 1676, que furent inventées les montres à répétition : Barlow, Quare et Tompion s'en disputèrent la découverte. Louis XIV en reçut une de Charles II, roi d'Angleterre. Parmi les horlogers anglais, nous ne parlerons ici que de Graham et Harrison. Le premier (né en 1675, mort en 1751) fut élève de Tompion. Il appliqua surtout aux progrès de l'astronomie les divers instruments ou méthodes imaginés ou perfectionnés par lui. Il suffit de rappeler le planétaire qu'il exécuta pour le comte d'Ovrery, le cercle mural qu'il construisit pour Halley à l'Observatoire de Greenwich, et le secteur à l'aide duquel Bradley mesura l'aberration des étoiles fixes. L'horlogerie lui est redevable de l'invention de l'échappement à cylindre, qui a fait faire un grand pas à la précision des pendules astronomiques. On lui doit aussi les montres à cylindre.

Harrison (né en 1693, mort en 1776) a découvert le compensateur ou pendule composé de divers métaux. Ses recherches eurent surtout pour objet l'application de son art à la détermination des longitudes. Il substitua, le premier, un ressort et un régulateur aux poids employés dans les horloges marines. Après des épreuves réitérées, dans lesquelles ses instruments montrèrent au-delà de la précision exigée, il obtint le prix de 20 000 livres sterling fondé par la reine Anne. Les garde-temps fabriqués par Sarkum Kendall, d'après ses principes, furent employés dans les deuxième et troisième voyages de Cook.

Un autre horloger anglais, H. Sally, élève de Gutten, travailla presque constamment en France, et contribua beaucoup aux progrès de l'horlogerie dans notre pays au dix-huitième siècle. Il fut pendant un temps à la tête de l'horlogerie de Versailles, et eut pour ami notre Julien Leroy. Il traça la méridienne de Saint-Sulpice, que Lemonnier a refaite depuis. Sa pendule à levier, pour mesurer le temps en mer, lui mérita les éloges de l'Académie des sciences et une pension de 600 livres sur la cassette du roi Louis XV. Il mourut en 1728.

La France doit également beaucoup à J. Romilly, célèbre horloger de Genève (né en 1714, mort en 1796), auteur d'un grand nombre d'articles de l'Encyclopédie. Il perfectionna l'échappement à repos de Caron de Beaumarchais (l'auteur du *Mariage de Figaro*), et sa montre marchant huit jours reçut l'approbation de l'Académie. Il présenta à Louis XV une montre qui devait marcher pendant un an, mais qui manqua d'exactitude, quoiqu'il en eût réduit ensuite la marche à une durée de six mois.

Notre compatriote Julien Leroy (né en 1686, mort en 1759) résolut d'enlever à nos voisins d'outre-Manche leur supériorité en horlogerie, et réussit si bien que Voltaire put dire à l'un de ses fils, peu après la bataille de Fontenoy : « Le maréchal de Saxe et votre père ont battu les Anglais. » Il imagina d'appliquer à son art les expériences de Newton sur les fluides, en fixant l'huile aux pivots des roues et des balanciers des montres, et par là il diminua beaucoup l'usure et le frottement de ces parties. Il réduisit considérablement le volume des montres à répétition, tout en augmentant la solidité des pièces et en assurant davantage la précision de leur marche. Sa réputation se répandit dans toute l'Europe, et Graham, à qui l'on avait porté une de ses montres à répétition, dit : « Je souhaiterais d'être moins âgé, afin de pouvoir en faire une sur ce modèle. » De son côté, Julien estimait beaucoup Graham, et fit venir à Paris, en 1728, une de ses montres à cylindre, la première que l'on y ait vue. Il adapta bientôt aux pendules une partie de ses perfectionnements, et en établit à secondes et à équation de toute espèce avec une exactitude étonnante. Il perfectionna le compensateur des pendules et inventa les horloges publiques dites horizontales, plus faciles à construire, moins coûteuses et bien plus parfaites. Ajoutons qu'il a enrichi la gnomonique de plusieurs découvertes, telles que le cadran universel à boussole et à pinnules, le cadran horizontal universel, propre à tracer des méridiennes, etc.

Pierre Leroy, fils aîné du précédent (né en 1717, mort en 1785), a imaginé une pendule à sonnerie à une seule roue, et un échappement à détente ; mais il est principalement connu par des montres marines. Après une expérience renouvelée à deux reprises, par l'une desquelles Cassini avait constaté que, dans un trajet de quarante jours, une de ses montres n'avait donné qu'un huitième de degré d'erreur sur la longitude, l'Académie décerna en 1769 à P. Leroy le prix double proposé pour la meilleure méthode de mesurer le temps à la mer. Il parvint à donner à ses instruments la plus grande régularité possible par la découverte de l'isochronisme du ressort spiral, que lui disputa Berthoud, mais dont l'on doit lui laisser la gloire, puisqu'il la publia le premier. Il a écrit quelques mémoires remarquables sur l'art qu'il pratiquait avec tant de succès.

Ferdinand Berthoud (né dans le comté de Neufchâtel en 1727, mort en 1807) fit en France les premières horloges à longitude, avec lesquelles nos marins ont travaillé si utilement à fixer la géographie. MM. de Fleurieu et Borda vérifièrent qu'elles faisaient connaître la longitude en mer, à un quart de degré près, ou cinq lieues au plus, après une traversée de six semaines. Ses instruments, construits sur des principes différents de ceux de P. Leroy, sont préférés à ces derniers. Nos deux artistes avaient déposé la description de leurs machines au secrétariat de l'Académie plus de dix ans avant l'épreuve des horloges d'Harrison. F. Berthoud a laissé d'excellents ouvrages sur l'horlogerie.

Les montres marines de Louis Berthoud, neveu et héritier du talent de Ferdinand, sont entre les mains de tous les navigateurs, et sont plus portatives que celles de son oncle. Les effets produits par les changements de température s'y trouvent si exactement compensés, qu'elles conservent la même régularité de mouvement dans toutes les saisons, ce qui évite l'emploi des corrections.

Jean-André Lepaute (né en 1709, mort en 1789) fit, pour le palais du Luxembourg, la première horloge horizontale qu'on ait vue à Paris. On lui doit la plupart des horloges qui décorent les édifices publics de cette capitale. On trouve dans la préface de son célèbre traité d'horlogerie l'histoire des différentes tentatives faites pour mesurer le temps, avant l'invention des horloges à roues et à poids, et celle des perfectionnements qu'ont reçus les horloges depuis le quatorzième siècle jusqu'à Sully. Dans la première partie du même ouvrage, il décrit une pendule à secondes et une montre ordinaire comparées dans leurs différentes pièces, avec la manière de juger de leur fini et de les régler. La seconde partie traite des diverses sortes de pendules à sonnerie, à répétition, à une roue, à équation, à réveil, etc., des différents échappements, et en particulier de celui dont il est l'inventeur.

Son frère J.-B. Lepaute (mort en 1802), a eu part à ses principaux ouvrages. On cite de lui l'horloge de l'hôtel de ville de Paris, posée en 1786.

Abraham-Louis Bréguet (né à Neufchâtel en Suisse, en 1747, d'une famille française réfugiée, mort en 1823) a donné à la France la première horlogerie de l'Europe, au témoignage de tous ceux qui ne sont pas Anglais. Un jour, le duc d'Orléans, étant à Londres, fit voir une montre de Bréguet à Arnold, qui passait alors pour le premier horloger de l'Europe. Arnold, émerveillé de ce chef-d'œuvre, vint exprès à Paris pour se lier d'amitié avec notre grand artiste, et, en partant, lui confia son



(Bréguet, horloger, mort en 1823.)

fils. Il serait trop long d'énumérer ici tous les progrès que fit faire cet habile constructeur à son art. Citons ses montres perpétuelles, qui se remontent d'elles-mêmes par le mouvement qu'on leur imprime en les portant. C'est à lui qu'on en doit, sinon la première idée, du moins l'usage commode et réalisable. Quelques unes de celles qu'il a exécutées ont été portées huit ans sans avoir été rouvertes et sans éprouver la moindre altération. Il imagina le parachute, qui garantit de fracture le pivot du balancier, en cas de choc violent ou de chute de la montre. Aux timbres des montres à répétition, qui exigeaient, pour être entendus, que l'on pratiquât des ouvertures par où la poussière s'introduisait, il substitua les ressorts-timbres, dont le son est d'autant plus fort que la boîte est mieux close, et qui donnèrent lieu à l'industrie nouvelle des montres-cachets-tabatières et boîtes à musique. La recherche qu'il apporta dans son exécution pour tout ce qui tient à l'élégance et à la solidité l'occupa bien moins que les nombreux perfectionnements par lesquels il recommanda ses chronomètres aux astronomes et aux navigateurs. On connaît ses échappements naturels, à force constante, à hélice, à tourbillon, et son double échappement, qu'il appliqua aux montres et aux horloges. Les deux mouvements et les deux pendules, quoique séparés, s'influencent de manière à se régler réciproquement et à rectifier toutes les erreurs. Il construisit des chronomètres sur les mêmes principes et dans les mêmes dimensions, de manière à ce qu'en cas d'accident la partie endommagée pût être remplacée par une autre en moins de cinq minutes. A l'exposition de 1819, il fit paraître : un compteur astronomique, renfermé dans le tube d'une lunette d'observation, qui permet d'apprécier jusqu'aux centièmes de seconde; un compteur militaire, avec sonnerie, pour régler le pas de la troupe, et dont le mouvement est susceptible de s'accélérer ou de se ralentir; une montre de cou de onze lignes de diamètre, avec une aiguille mobile au doigt dans un sens, mais s'arrêtant dans l'autre sur l'heure marquée par la montre, ce qui permet de consulter en secret la montre et de savoir l'heure et les quarts par le tact; enfin, une pendule sympathique, sur laquelle il suffit de placer, comme sur un porte-montre, avant midi ou avant minuit, une montre à répétition qui avance ou qui retarde, pour qu'à ces deux époques les aiguilles de la répétition soient subitement remises à vue sur l'heure et les minutes de la pendule, et pour que le mouvement intérieur de la montre soit exactement réglé. Une pièce de ce genre avait été envoyée par Napoléon à l'infortuné Sélim III. Il a donné aussi de grandes preuves de son talent pour la mécanique et pour les sciences dans le mécanisme solide et léger du télégraphe de Chappe et dans son thermomètre métallique, composé de trois lames de métal différent d'une ténuité excessive. Lorsqu'il mourut, il mettait en ordre un ouvrage où ses découvertes étaient consignées.

De nos jours, plusieurs horlogers sont parvenus à la précision nécessaire pour fournir des chronomètres à la marine royale de France. (Voy., sur l'exactitude obtenue en horlogerie et sur un chronomètre de MM. Bréguet, t. VII, p. 391.)

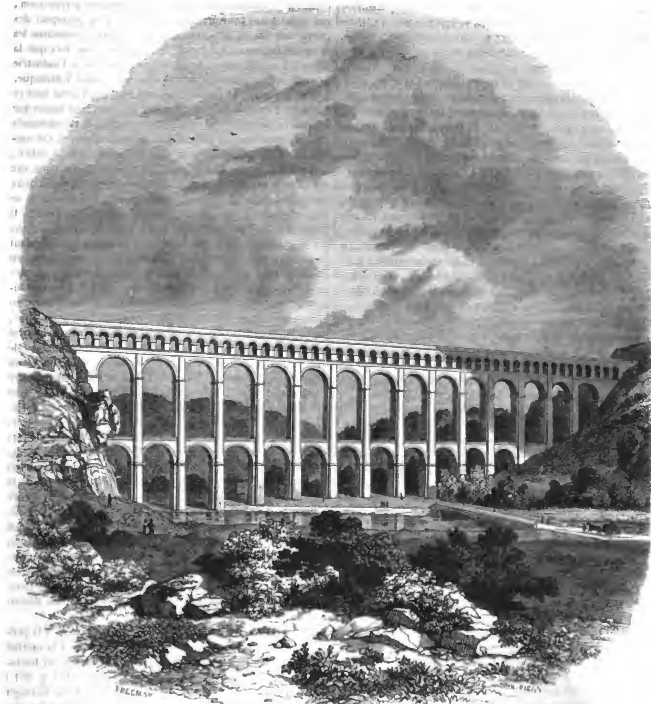
On sait que les montres *plates* sont dues à un horloger français, Lépine, qui imagina de substituer à l'une des platines (entre lesquelles on enfermait avant lui le mouvement de la montre) des *ponts* destinés à recevoir les pivots, en employant aussi des échappements occupant peu de hauteur.

Depuis le commencement de ce siècle, on a inventé des machines pour fabriquer rapidement les différentes pièces des montres, et l'art de l'horlogerie ne consiste plus qu'à les rectifier et à les disposer convenablement. Ce genre de fabrication est surtout cultivé dans le Jura, de même que l'horlogerie de bois est produite en grand dans la Forêt-Noire. Les rouages sont repassés à Genève et à Paris. Genève met dans le commerce environ soixante-dix mille montres par an, dont les onze douzièmes sont en or. On estime à trente millions de francs la valeur des montres et des pendules fabriquées annuellement en France, les bronzes exceptés.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. Martinet, rue Jacob, 30.

LE PONT-AQUEDUC DE ROQUEFAVOUR.



(Vue du pont-aqueduc de Roquefavour.)

Roquefavour n'est pas une ville, ce n'est point un village, ni même un hameau : c'est un endroit isolé, agreste, sauvage, pittoresque au plus haut point; nature forte, accidentée; rochers à pic aux formes bizarres, fantastiques, entassés les uns sur les autres, avec crevasses où poussent capricieusement le pin rabougri, l'yeuse aux rameaux toujours verts; rochers qui servirent à quelque guerre de géants; lancés jadis réciproquement d'un bout de la vallée, ils sont restés sur l'autre admirablement groupés.

Ossa sur Pélion, Olympe sur Ossa.

Dans cette vallée coule la petite rivière d'Arc, qui naguère alimentait une papeterie; tout cela se trouve situé à six lieues de Salon, à deux lieues d'Aix, à six lieues de Marseille.

La ville de Marseille avait besoin d'eau pour arroser ses jardins brûlés par le soleil du midi, pour abolir en été les sinécures des naïades qui décorent ses nombreuses fontaines publiques; un jour elle prit la résolution de faire une forte saignée à la Durance, près de Pertuis, et d'amener une petite rivière dans ses promenades. Mais que d'obstacles à franchir! que de montagnes à percer! que de remblais à faire! Marseille est riche. On a fouillé 78 tunnels sous les montagnes, dans une longueur de 20 kilomètres; puis on s'est trouvé en face des rochers de Roquefavour, traversés par une vallée de 400 mètres de large. M. de Mont-Richer, l'ingénieur du canal de Marseille, a fait un pont ou plutôt trois ponts superposés qui joignent les deux masses de rocs. Le premier pont a douze arches, élevées à 34^{m},10 au-dessus de l'étiage de la rivière; le second, placé sur le premier, en a quinze, à 38 mètres de hauteur au-dessus du plain-pied de couronnement du premier rang; le troisième enfin, placé sur le second, en a cinquante-trois, à 10^{m},90 de hauteur au-dessus du deuxième rang. L'aqueduc a 400 mètres de long et 83 en hauteur moyenne, non compris les fondations, qui ont de 9 à 10 mètres de profondeur; dans la partie posée sur la rivière d'Arc, il a 86 mètres de haut, c'est-à-dire deux

fois la hauteur de la colonne Vendôme, 19 mètres de plus que les tours de Notre-Dame à Paris! A présent, laissez travailler votre imagination, et figurez-vous, si c'est possible, la magnificence de cet ouvrage; vous resterez en arrière. Il faut voir; on ne peut croire qu'en voyant.

Espacés de 21 mètres d'axe en axe, les piliers supportent des voûtes à plein cintre de 15 mètres d'ouverture et arrasées à 2^m,50 au-dessus de la clef, qui a 1^m,20 d'épaisseur. Pour diminuer le poids de l'édifice, on a conservé vides les reins de ces voûtes en les recouvrant d'une petite voûte longitudinale de 3^m,30 de largeur à plein cintre, sur laquelle est obtenu le passage de plain-pied sur le premier rang. Ce passage, d'une largeur de 5 mètres sur les voûtes, franchit les piliers par une ouverture de 1 mètre de largeur et de 2 de hauteur, que l'on a ménagée à chacun d'eux. Formée de blocs énormes posés en plates-bandes, cette allée produit l'effet le plus pittoresque, et se répète sur le deuxième rang d'arcades.

Cet aqueduc sera bientôt terminé. Ceux qui le verront, lorsque les ouvriers l'auront quitté, ne se douteront pas des moyens ingénieux employés pour le construire. D'abord les matériaux tout taillés viennent de plusieurs carrières, situées à deux lieues de là, par un chemin de fer provisoire; mais il s'agit de les faire monter à l'énorme hauteur de 83 mètres: l'ingénieur a construit un autre chemin de fer sur un plan incliné que soutient la montagne; des wagons chargés de pierres, des tonneaux de ciment, grimpent au faîte de l'édifice avec une vitesse fabuleuse. Deux minutes suffisent pour faire arriver le tout à sa destination. L'eau qui alimentait la papeterie sert à mouvoir une roue qui, au moyen d'un câble, porte là-haut 10 000 kilogrammes de pierres, comme s'il s'agissait d'un char servant aux promenades frivoles des montagnes russes. Ces pierres sont saisies par des grues, posées sur un nouveau chemin de fer mobile, et un instant après elles sont à la place qu'elles ne devront plus quitter. Ce mécanisme est simple; quelques hommes suffisent pour monter au sommet de l'aqueduc des blocs de pierre qui, jadis, auraient nécessité un énorme appareil de charpente, de grues et des centaines de bras. Deux hommes en bas, deux hommes en haut, une roue qui tourne, un câble qui s'enroule, et la pierre est placée.

On manœuvre ainsi, dans le moment où nous écrivons, pour construire le troisième rang d'arcades; on a tout l'édifice pour point d'appui; mais, avant d'arriver là, il a fallu faire 75 mètres de maçonnerie en hauteur, et on les a faits avec des échafaudages mobiles, sans point d'appui sur le sol. L'échafaudage montait en même temps que les piliers. Sur les faces de chaque pile on a réservé, de trois en trois mètres de hauteur, des pierres saillantes ou corbeaux sur lesquels s'appuyaient deux sablières. Ces sablières étaient surmontées d'un échafaud qui portait un chemin de fer sur lequel était une grue mobile chargée de saisir les matériaux et de les mettre en place; entre les sablières et le chemin de fer il y avait 8^m,20 de distance verticale; on pouvait donc placer 6 mètres de maçonnerie et conserver 1^m,80 de hauteur pour le passage des ouvriers. Ces 6 mètres de maçonnerie achevés, on installait aux quatre angles de la pile quatre crics à vis de 5 mètres de haut, on les faisait mordre sous le chemin de fer de l'échafaud, et on forçait ainsi les sablières à monter d'un cran, c'est-à-dire à passer sur deux autres pierres saillantes à trois mètres plus haut. Huit hommes agissant deux par deux à chaque cric, et soulevant une masse de 16 000 kilogrammes, faisaient tout cela dans quatre heures. Aussitôt après, la grue mobile saisissait les crics, les couchait sur un wagon qui, roulant sur un pont de service, les conduisait aux autres piles, où se répétait la même opération.

Nous n'avons point l'espace nécessaire pour entrer dans les détails techniques et pour décrire toutes les ingénieuses inventions de M. de Mont-Richer; nous ajouterons seulement que tous ces piliers ont été bâtis comme s'ils n'avaient pas dû être liés ensemble par des voûtes. Lorsque le point où devaient s'établir les arches a été dépassé, on a posé les cintres en bois sur lesquels devaient se faire ces mêmes arches; pendant qu'on les construisait, les piliers continuaient à s'élever et le travail se poursuivait à deux hauteurs différentes.

Presque tous les blocs, de dimensions plus ou moins grandes, qui ont servi à construire le pont-aqueduc de Roquefavour, ne sont taillés que sur leurs faces intérieures; l'extérieur reste brut, tel qu'il est sorti de la carrière. Ceci donne au monument un aspect vigoureux, cyclopéen, tout à fait en harmonie avec les rochers qui l'environnent: le temps aura pendant plusieurs siècles à ronger avant d'attaquer les parties utiles; partout on a laissé de quoi occuper ses griffes et ses dents. A quelques jours de distance, j'ai remarqué qu'il en était de même au pont du Gard. Si ce dernier aqueduc, d'ailleurs si admirable, était placé en face de celui de Roquefavour, il ressemblerait à une miniature. Il a 40 mètres environ de moins en hauteur.

La longueur du canal de Marseille, depuis sa prise d'eau à Pertuis, est de 157 273^m,65, dont 20 411^m,57 sont en tunnels; on a construit sept cent soixante-quatorze ouvrages d'art, dont deux cent trente-sept aqueducs et cinq cent trente-sept ponts ou passerelles. On a creusé trois bassins d'épuration où l'eau de la Durance viendra se décharger du limon qu'elle charrie. Ces bassins contiennent chacun environ 250 000 mètres cubes d'eau. Les déblais exécutés s'élèvent à 1 765 719 mètres cubes, dont 924 286 en terre et 849 172 en roc. On a employé pendant huit ans et moyennement trois mille ouvriers par jour. L'aqueduc de Roquefavour a employé 50 000 mètres cubes de pierres de taille; il a fallu bâtir des maisons pour loger les ouvriers, les bureaux, un poste de gendarmerie, construire une prison, car il faut tout cela dans une colonie improvisée.

Ce canal, amenant 7 mètres cubes d'eau par seconde, tombera sur Marseille avec une pente de 150 mètres. Que l'on se figure combien d'usines, de fabriques, il fera mouvoir! que de bassins il alimentera! que de jets d'eau surgiront pour rafraîchir les jardins de Marseille! Cette terre aride desséchée par le soleil, ces campagnes désolées, ce sol de cendres, vont se couvrir de verdure, de fleurs et de fruits. Honneur à la ville de Marseille! honneur à M. de Mont-Richer!

Voilà des millions bien dépensés, voilà des conquêtes dignes d'un peuple intelligent. On espère aussi que le superflu des eaux, en hiver surtout, lorsque l'arrosement est inutile, dirigé dans le port, établira un courant vers la mer et pourra diminuer la grande puanteur qui s'exhale de ce cloaque infect; ceci est une autre question. Attendons l'expérience, elle seule peut décider; mais il est fort à croire que la Durance tout entière, à défaut de marée, serait à peine suffisante.

La papeterie s'est transformée en cuisine, en salles à manger, où l'on sert à la carte comme au boulevard des Italiens, et donne dix fois plus de bénéfices que toutes les rames de papier qu'on y fabriquait autrefois. Tous les jours les voyageurs affluent à Roquefavour; des omnibus y conduisent d'Aix et de Marseille; des voitures de louage, des chevaux de poste y amènent les amateurs arrivant d'Arles ou d'Avignon. Cette vallée, naguère déserte et connue seulement des rares habitants des environs, est aujourd'hui le rendez-vous de tous les touristes, de tous les curieux qui parcourent nos provinces méridionales. Lorsque l'on a admiré les antiquités d'Orange, de Nîmes, d'Arles, de Saint-Remy, Roquefavour se trouve placé au bout de la course comme le bouquet d'un feu d'artifice.

Tout près de l'aqueduc il existe un délicieux ermitage habité. Il y a quelque vingt ans, un prêtre espagnol, voyageant dans ces contrées, trouva la nature si belle, qu'il résolut d'y finir ses jours. Il acheta une vallée entourée de rochers inaccessibles, d'où s'élancent des arbres poussant

dans les crevasses; il fit enclore le seul côté par où l'on pût entrer dans son domaine; il planta, il bâtit, il chercha des sources d'eau, il en trouva : de sorte qu'aujourd'hui il possède un jardin charmant, des fruits superbes, des légumes en quantité suffisante, une fort jolie chapelle, une habitation confortable, de beaux ombrages, et, ce que je n'ai vu nulle autre part, un chauffoir naturel où pendant l'hiver il peut prendre le soleil à discrétion, abrité par une couverture de rochers qui ressemblent à une vague de la mer pétrifiée. Là, sous ce toit de granit, exposé au midi, il ne craint ni le vent ni la pluie. Il avait autrefois quelques rares visiteurs à qui il vendait des chapelets, des agnus et des médailles de saint Honorat, patron de sa chapelle; mais depuis que l'on a commencé à construire Roquefavour, les visites ont centuplé, la vente augmente dans les mêmes proportions; l'ermite s'est adjoint un coadjuteur, un frère lai, un frère servant. Chaque voyageur emporte un chapelet, une médaille, une gravure représentant l'ermitage, comme souvenir de sa pérégrination.

SUR LA FRESQUE DE LA RUE FAENZA,

A FLORENCE.

Le couvent de Saint-Onofre, à Florence, avait été, dans l'origine, le refuge de quelques pauvres femmes. Plus tard, agrandi, enrichi par les donations pieuses, il était devenu la demeure des religieuses comtesses de Foligno (*monache contesse di Fuligno*). A la fin du dernier siècle, la communauté ayant été dissoute, la maison fut vendue; des fabricants y établirent des rouets à cordonner la soie. Il y a peu d'années, un nommé Tommaso Masi, vernisseur de carrosses, leur succéda. Ce vernisseur voulut faire blanchir intérieurement les murailles du rez-de-chaussée : il remarqua au fond d'une salle qui avait servi de réfectoire aux religieuses les traces d'une peinture à fresque, et l'heureuse curiosité lui vint de chercher s'il ne se trouvait pas là quelque œuvre digne d'échapper à la honte du badigeon. Une poussière lentement amassée par les siècles couvrait et voilait presque entièrement la fresque. Plus d'une injure de main humaine s'était ajoutée à celles du temps. Les fileuses de soie s'étaient souvent exercées à lancer les cocons humides sur les saintes figures enfumées qu'elles entrevoyaient dans l'ombre. Tommaso Masi entreprit de nettoyer l'ancienne peinture; il usa de brosses à voitures au lieu de mie de pain, mais avec précaution, et, quoique peu exercé à cette opération délicate, il réussit à remettre l'œuvre à demi en lumière. Il la trouva belle et invita plusieurs artistes estimés à venir la visiter : ce furent MM. Luigi Sabatelli, Giuseppe Bezzuoli, le cavalier Alessandro Saracini, président de l'Institut des beaux-arts de Sienne, et le professeur Dupré. On était alors en 1843. Quoiqu'il fût encore très difficile d'apprécier le mérite de la fresque dans l'état où elle était, ces artistes n'hésitèrent pas à la considérer comme une œuvre très remarquable. Le style en parut appartenir à l'école de Pérouse plutôt qu'à celle de Florence; on prononça même, en cherchant à deviner l'auteur, le nom du Pérugin. Depuis ce moment, d'autres artistes et de nombreux amateurs vinrent de temps à autre examiner la fresque. Plus on la regardait, plus on l'admirait. Enfin, en 1845, deux jeunes peintres, MM. Zotti et Della Porta, ayant fait de cette peinture l'objet d'une étude particulière, déclarèrent que, dans leur conviction, elle ne pouvait être attribuée qu'à Raphaël lui-même. Ils obtinrent de Tommaso Masi l'autorisation de la nettoyer entièrement; bientôt le public fut à même de la juger.

Large de quatorze brasses (1), haute de près de huit, la fresque occupe toute la partie supérieure de la muraille du fond. Elle représente le dernier repas de Jésus-Christ avec ses disciples, la cène ou le cénacle, sujet que l'on avait coutume de peindre dans tous les réfectoires des couvents. Notre croquis donne une idée exacte de la disposition des figures et de la forme de la table. Mais ce n'est point là toute l'œuvre. Une boiserie surmonte le banc où sont assis les personnages; elle est tapissée d'une étoffe brodée de feuillage. L'architecture se compose de pilastres légers et gracieux ornés d'arabesques. Au fond, entre deux de ces pilastres, au-dessus de la tête du Christ, on voit un paysage lointain; c'est le jardin des Oliviers : un ange présente le calice à Jésus; un peu plus bas, les trois disciples sont endormis. Une bordure de feuillage, où sont quelques médaillons de saints, encadre la composition. L'attitude des diverses figures a déjà été décrite par nous de la manière suivante (1) : « Jésus, assis au milieu, pose la main gauche sur saint Jean, à demi couché sur la table et endormi; il lève l'autre main. L'expression de sa figure, légèrement penchée, est douce et triste; en ce moment sortent de ses lèvres les paroles prophétiques : « L'un de vous me trahira! » En les prononçant, il arrête ses regards sur un des apôtres qui, isolé de tous, et placé presque vis-à-vis de saint Jean, est le seul qui soit assis du côté de la table opposé à celui de Jésus. Cet apôtre est Judas. On le voit tout entier. Une de ses mains, cachée aux autres personnages, tient la bourse; l'autre, qui semble crispée, pose sur la table. Il ne peut soutenir le regard de l'Homme-Dieu, qu'il a vendu aux persécuteurs; il détourne son visage, qui est ainsi complétement découvert au spectateur. On lit sur ses traits l'astuce, la malignité, la bassesse, plutôt que l'inquiétude ou la honte. Le contraste des deux figures principales au centre de la fresque est d'une franchise d'inspiration saisissante. Plusieurs apôtres ont suivi les regards du maître, et le soupçon s'est éveillé dans leur esprit. Saint Pierre, assis à la droite de Jésus, saint André, saint Jacques le Majeur, saint Barthélemy, ont aussi les yeux fixés sur Judas, et le caractère de chacun d'eux se peint dans l'expression de ses traits. Saint Pierre serre dans sa main un couteau levé; sa physionomie respire l'indignation. Saint André est sévère; saint Jacques, mélancolique; saint Barthélemy paraît ressentir une pitié douloureuse. Les apôtres qui sont le plus éloignés de Jésus n'ont point entendu ou n'ont point compris. La plupart sont calmes et indifférents; deux surtout : l'un (saint Jacques le Mineur), assis à l'extrémité gauche de la table, tourne avec grâce du côté du spectateur l'une des plus belles figures que le pinceau ait jamais créées; l'autre, saint Thomas, assis l'un des derniers à l'extrémité droite, non moins beau, verse du vin dans son verre. »

Plus le nombre des personnes admises à voir la fresque devint considérable, plus l'opinion de MM. Zotti et Della Porta eut de partisans. Bientôt différentes preuves vinrent la fortifier : voici les principales.

MM. Zotti et Della Porta ont découvert sur l'ourlet qui tourne autour du col de la tunique de saint Thomas les lettres suivantes en or :

R, A; P et L unis; — U; R et S unis; — O, un peu effacé, pour A, ou terminant ANNO; — M, comprenant le D; M, D, V; — ce qui se traduit : RAPHAEL URBINAS, ANNO DOMINI 1505.

Raphaël a signé de la même manière plusieurs de ses œuvres. Il a écrit ses initiales sur la bordure du cou de la

(1) 8m,30 sur 4m,75. — La brasse de Florence vaut en millimètres 594,2 (Annuaire du bureau des longitudes).

(1) Constitutionnel, 24 nov. 1845.

ESQUISSES D'APRÈS LA FRESQUE DE L'ANCIEN COUVENT DE SAINT-ONOFRE, ATTRIBUÉE A RAPHAEL.



(La Cène.)



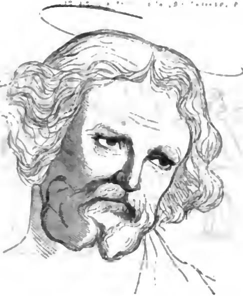
Jésus.



(Judas.)



(Saint Jean.)



(Saint Pierre.)



(Saint Barthélemy, ou saint Jacques.)



(Saint Jacques le Mineur.)



(Saint Thomas.

Vierge gravée par Perfetti, sur la bordure du cou de la Madone faite par lui à Florence pour Lorenzo Nasi, sur la toile de la sainte Famille du palais Rinucci, sur la fresque des camaldules à Pérouse, etc. Il n'avait pas adopté, du reste, une forme de signature invariable. Voici quelques unes de celles que l'on trouve le plus ordinairement sur ses tableaux :

RAP. VRS. AMMD .X

R. S O. A.M. MDIV.

RAPL .STO.A.MXIII SO SS

Dans les dernières années de sa vie, Raphaël signait son nom entier.

La figure de saint Jacques le Mineur paraît être le portrait de Raphaël, qui, comme on le sait, s'est aussi représenté dans la *Dispute du saint Sacrement.*

En 1504 et au commencement de 1505, Raphaël était à Florence. A cette époque, il fit les portraits d'Angiolo et de Maddalena Doni. Or, une religieuse de la famille Doni avait succédé, de 1504 à 1505, comme supérieure du couvent de Saint-Onofre, à une religieuse de la famille Soderini. Cette circonstance expliquerait comment le jeune peintre d'Urbin aurait été mis en relation avec le couvent et aurait été chargé d'y peindre la Cène.

Parmi les têtes de saints qui ornent l'arc ou la bordure en feuillage, on remarque saint Bernard de Sienne, pour lequel Raphaël professait une dévotion particulière.

Les noms des apôtres, placés par le peintre sous les figures, sont écrits en dialecte du pays d'Urbin, où est né Raphaël.

Les ornements sont semblables à ceux de la Dispute du saint Sacrement. La fine et délicate peinture du jardin des Oliviers rappelle aussi plusieurs figures accessoires du Vatican et plusieurs compositions sur le même sujet par Raphaël.

Un peintre, M. Giulio Piatti, et le sculpteur Emilio Santa

relli, possédaient depuis longtemps des dessins originaux qui avaient toujours été attribués à Raphaël, et qui sont les études mêmes de saint Pierre tenant à la main le couteau, de saint Jacques le Majeur et de saint André.

A ces différentes preuves, que l'on peut considérer comme matérielles, viennent se joindre celles qui résultent du caractère, de la manière, du style de l'œuvre.

Un écrivain de Florence, nommé Gargani, croyait avoir trouvé, il y a quelques mois, que cette fresque avait été peinte par Neri di Bici. Il s'appuyait, pour émettre cet avis, sur la découverte d'un manuscrit de 1461 où il était dit, en effet, que Neri di Bici avait été chargé de peindre la Cène dans le vieux réfectoire du couvent de Saint-Onofre. Mais il a été établi depuis que le couvent avait eu deux réfectoires, le vieux et le nouveau, et que celui où se trouve la Cène que l'on admire aujourd'hui était certainement le moins ancien : le premier a été détruit, ou les peintures qui le décoraient ont été effacées. Les connaisseurs n'avaient pas du reste attendu cette explication pour affirmer, malgré l'autorité du manuscrit, qu'il était impossible d'attribuer la fresque à Neri di Bici. On possède à Florence plusieurs œuvres de ce peintre de second ordre, notamment le *Saint Jean Gualbert* à Saint-Pancrace, et les *Machabées* à Saint-Nicolas : il est facile de s'assurer qu'entre ces peintures et la fresque de Saint-Onofre il n'existe aucune ressemblance de style. On sait d'ailleurs qu'il est impossible de confondre les œuvres de 1461 avec celles de 1505. Dans l'intervalle de ces deux époques, la peinture fit des progrès immenses : il y eut toute une révolution dans l'art. La moindre expérience, l'étude même des simples croquis que nous donnons suffirait pour autoriser à affirmer que la fresque de Saint-Onofre n'a pas été peinte par un des artistes florentins qui, comme Neri di Bici, suivaient avec une sorte de ferveur la tradition du Giotto. Les *Giotteschi*, comme on les appelle, sont très reconnaissables aux types convenus des têtes, aux nez profilés, aux bouches d'une petitesse extrême, aux yeux en forme d'amande, aux mains maigres et faiblement dessinées, à la dureté des contours, à la roideur des plis, à l'insouciance de toute perspective, même dans les auréoles. Il y a dans la fresque de la rue Faenza tel mouvement des mains, des doigts, telle expression du visage, que l'on ne retrouverait pas dans une seule œuvre des meilleurs maîtres de cette ancienne école, et on peut ajouter même dans les peintures du Pérugin.

Jusqu'ici aucun grand peintre français, aucun amateur ou critique français faisant autorité, n'a vu l'œuvre ou ne l'a publiquement appréciée : c'est pour nous un sujet de regret. Un artiste allemand célèbre, Cornélius, émule d'Overbeck, l'a vue, l'a admirée, et a écrit de Berlin la lettre suivante à MM. Della Porta et Zotti : « ... J'apprends que l'authenticité du cénacle de Saint-Onofre est mise en doute; je m'en étonne beaucoup. Très réellement, dans mon opinion, ce cénacle et les peintures de l'église del Carmine et de la Santa-Annunziata doivent être comptées parmi les plus beaux ornements de votre ville, et il serait très désirable que cette œuvre, qui a eu la singulière fortune de n'avoir jamais été altérée par les mains destructrices et coupables des restaurateurs, fût mise sous la protection du gouvernement et sauvée de la ruine (1). Je trouve une profondeur d'expression dans cette peinture, une perfection dans les caractères que n'ont jamais pu atteindre le maître de Raphaël ou les autres peintres contemporains : je remarque surtout ces hautes qualités dans la figure de saint Pierre, qui tient ses yeux fixés sur le traître; dans le groupe de saint Jean, où le peintre a exprimé d'une manière vraiment admirable la prédilection du divin Maître pour ce disciple; et aussi dans cet autre apôtre assis près de lui, et qui, tout attentif à ce qui se passe, cesse de couper les mets qui sont devant lui. Dans toutes les parties de l'œuvre se manifestent la vivacité du génie de Raphaël et cette pureté divine qui le distinguent entre tous les artistes... Toute la composition offre ce style architectonique qu'il a si heureusement employé dans les stanze du Vatican. Les admirables petites figures que l'on voit dans la perspective suffisent à elles seules, par leur grâce, leur vivacité et l'art avec lequel elles sont disposées, pour faire reconnaître la main de Raphaël. J'espère que, lorsque, grâce au burin si puissant du cavalier Jesi (1), cette peinture sera connue du public, tous les doutes sur son authenticité se dissiperont, que les esprits les plus disposés à la critique rendront justice à son mérite, et reconnaîtront le fameux peintre d'Urbin pour son auteur. » Deux artistes italiens, aujourd'hui très renommés, MM. Tommaso Minardi et Bezzuoli, ont aussi publié deux lettres où ils expriment la conviction que l'œuvre est de Raphaël.

(1) On annonce que la fresque, achetée par le gouvernement toscan au prix de 60 000 écus (325 000 fr.), va être détachée du mur et transportée à la grande galerie des Offices.

Nous savons que, malgré cet ensemble de preuves et de témoignages, plusieurs personnes refusent de croire que cette fresque puisse être du divin Sanzio. Leur objection principale, on pourrait dire unique, est celle-ci : « Comment est-il possible qu'une fresque aussi importante de Raphaël ne se trouve mentionnée par aucun de ses contemporains et n'ait été découverte qu'au dix-neuvième siècle? » On peut répondre avec le poëte : « Le possible est immense; » chacun est trop porté à donner « à la possibilité » les bornes mêmes de sa propre imagination. S'il est sage de n'admettre comme positif que ce qui est complétement prouvé, il ne l'est pas d'exiger la preuve absolue pour le simple possible : du moment où il y a preuve complète, le fait possible disparaît et cède la place au fait positif. Le silence des anciens biographes de Raphaël n'est point une difficulté aussi sérieuse qu'on le pense : Vasari lui-même fait d'étranges confusions dans la description des compositions les plus admirables de Raphaël, et il ne donne pas la liste de toutes les œuvres des peintres dont il raconte la vie. L'activité des écrivains, l'empressement de la publicité, n'étaient point, au commencement du seizième siècle, ce qu'ils sont aujourd'hui. En 1505, Raphaël n'avait que vingt-deux ans. Il s'essayait à peindre la fresque : il cherchait à s'élever au-dessus de l'école du Pérugin, à acquérir plus de liberté et de mouvement. Il se peut qu'il ait considéré cette fresque comme une tentative sur laquelle il n'avait pas intérêt à appeler l'attention. La modestie de ce génie sublime n'était pas moindre que celle du poëte de Mantoue, qui voulut brûler son poëme immortel. Le monastère de Saint-Onofre était d'ailleurs très rigoureusement cloîtré. Jusqu'à sa dissolution, il n'y fut point admis de visiteurs, et il ne faut pas s'étonner si le goût du grand style, singulièrement altéré, même parmi les artistes, depuis le seizième siècle, ne s'était pas réfugié et conservé dans un couvent de femmes. Ajoutons que l'on ferait une longue liste des œuvres d'art qui ont été tardivement découvertes. Sans sortir de Florence, n'y a-t-on point découvert en 1840 un admirable portrait du Dante, par le Giotto, dans le palais du podestat (voy. 1841, p. 333), et récemment aussi une Cène extrêmement belle de Paolo Uccello dans le réfectoire de Santa-Apolonia, rue San-Gallo? L'oubli des siècles avait aussi passé sur ces œuvres.

— Officiers et chirurgiens, nous étions réunis au nombre de onze, une heure avant la bataille de Waterloo. De ce groupe de causeurs, nous ne nous retrouvâmes plus que deux le lendemain : le reste avait été tué ou blessé. Quelques années après, je rencontrai à Paris un de mes compagnons. « Je vous croyais tué, lui dis-je, mon cher capitaine, et ma joie est extrême de vous revoir. — J'ai eu seulement, me dit-il, les deux cuisses traversées par une balle, et je suis resté trois jours sur le champ de bataille. — Et que faisiez-vous pendant ces cruelles journées? — Mon cher, je mangeais un peu de pain de munition qui me restait, je buvais de l'eau trouvée

(1) Le célèbre graveur milanais chargé de graver la fresque.

dans le petit bidon d'un soldat tué à côté de moi, et je lisais Horace que j'avais, en petit format, dans ma poche. Depuis, j'ai été conduit à Bruxelles par les Anglais; mes blessures se sont guéries, ma santé est revenue, et me voilà tout prêt à recommencer. » O France! qui produis de tels hommes, ta gloire et ton nom ne périront jamais! REVEILLÉ-PARISE.

L'INSTRUCTION ET LA LIBERTÉ.

Voici en quels termes Talleyrand-Périgord, lorsqu'il présenta à l'Assemblée constituante son plan d'organisation générale de l'instruction publique, établit le lien de cette institution avec les principes de la société nouvelle :

« Les hommes sont déclarés libres; mais ne sait-on pas que l'instruction agrandit la sphère de la liberté civile et, seule, peut maintenir la liberté politique contre toutes les espèces de despotismes?

» Les hommes sont reconnus égaux; et pourtant combien cette égalité de droit serait peu sentie, au milieu de tant d'inégalités de fait, si l'instruction ne faisait sans cesse des efforts pour rétablir le niveau et pour affaiblir au moins les funestes disparités qu'elle ne peut détruire! »

LES TERCETS DES BARDES.

On désigne en gallois sous le nom de *Tribanau*, qui revient à peu près à notre mot de *Tercet*, certaines poésies morales dont l'origine remonte aux époques druidiques, et qui se sont perpétuées jusqu'à nos jours par la chaîne des bardes du pays de Galles. On sait combien les druides étaient attachés au nombre trois. Ce nombre possédait à leurs yeux la vertu sacramentelle par excellence, et il jouait un rôle fondamental non seulement dans leur théologie et leur politique, mais dans leur poésie. Nulle part ce goût ne se montre mieux qu'ici. Il s'agit, en effet, d'un couplet de trois vers liés par la même rime. Le premier vers part de quelque trait naturel d'observation, fourni, soit par la saison, soit par quelque animal, soit même par la vie ordinaire de l'homme. Le second est à peu près dans le même goût; seulement le trait est en général plus vague et porte déjà l'esprit à un peu de réflexion. Enfin le troisième se détache brusquement par une leçon morale, dont le rapport avec les deux traits qui le précèdent n'est pas toujours facile à suivre. Il est possible, comme l'a soutenu Davies, dans sa traduction de quelques uns de ces tercets, que le caprice soit ici tout à fait souverain, et qu'il n'y ait effectivement d'autre lien entre le trait pittoresque et le trait moral que la succession arbitraire qui s'en est faite dans l'imagination du poëte. Cependant, lorsqu'on réfléchit au caractère symbolique dont la nature était revêtue dans toutes ses parties aux yeux des druides, il semble que l'on ne puisse guère douter qu'il n'y ait dans la construction des triplets certains enchaînements énigmatiques qui nous échappent entièrement. Peut-être même était-ce dans ces rapports entre l'image et la vérité morale que consistait leur principal mérite. Dans ce cas, les tercets seraient en quelque sorte pour nous des hiéroglyphes parlés, dont il resterait aux érudits à découvrir la clef.

Mais lors même que ce point de vue, qui ne s'appuie, j'en conviens, que sur des conjectures, serait fondé, les tercets n'en offriraient pas moins par eux-mêmes un intérêt assez vif; car, bien qu'ils soient dépouillés d'une partie du mérite de leur facture, leur sens moral est tout à fait à nu, et cet enveloppement d'un sens moral dans les scènes les plus indifférentes de la nature est d'un génie singulier qui étonne. On sent là du premier coup une tout autre race que celle des Grecs, des Hébreux, des Romains; et cette race qui jusqu'ici semble compter si peu pour nous, c'est la nôtre. De même qu'il y a une sorte de piété à recueillir les moindres objets qui ont appartenu à des parents qu'on ne retrouve plus en revenant à la maison natale après une longue absence, de même les moindres débris de l'héritage de nos ancêtres nous doivent toucher plus que littérairement. Il y a un certain charme à se dire : Voilà des paroles que prononçaient nos pères!

Il m'a paru que ces réflexions préalables étaient peut-être nécessaires, car la concision de ces poésies, jointe à leur simplicité, les recommanderait trop peu à des esprits non prévenus. Il faut remarquer aussi que le charme des mots, toujours si grand pour l'oreille des peuples primitifs que souvent il semble leur suffire, comme ferait un air de musique sans paroles, disparaît pour nous entièrement. Nous ne sentons plus guère dans ce genre que la rime, et je ne veux pas essayer de donner la rime à mes exemples aux dépens de leur fidélité.

Neige sur la montagne! oiseau affamé!
Le vent souffle sur le cap.
Dans le malheur l'ami est précieux.

C'est la veille de l'hiver : la conversation est agréable.
Le vent et la tempête gardent une égale paix.
Garder un secret est le fait de l'homme capable.

Il pleut dehors. La fougère est trempée par la pluie;
La grève est blanchie par sa couronne d'écume
La patience est la plus belle lumière de l'homme.

La montagne est froide et mouillée. La glace est froide.
Confiance en Dieu : il ne te trompera pas.
La patience persévérante ne te laissera pas longtemps dans l'affliction.

Il pleut dehors; ici est un abri.
Quoi! le genêt jaune, la haie rompue!
Dieu souverain, comment as-tu formé le fainéant?

Les hommes qui vivent dans les campagnes, surtout dans les campagnes mal peuplées qui sont presque la nature, ne sentent, d'ordinaire qu'un mouvement d'idées très restreint. Ils se contentent des impressions vagues et intraduisibles qui se succèdent en eux suivant le cours de la journée. L'avantage des rimes, dont il s'agit ici, semble avoir été de forcer chacune de ces impressions à se changer, grâce au lien des paroles en une pensée première capable d'en exciter d'autres à son tour, comme une pierre qui, tombant à la surface d'un lac paisible, y soulève des ondes. Ces petites sentences n'étaient pas difficiles à retenir; elles devaient avoir cours partout comme des dictons, et les circonstances les plus vulgaires devaient à chaque instant les ramener à la bouche. La nature elle-même se trouvait ainsi chargée de tout un dépôt de leçons.

Il en est de ces tercets comme des dictons : on ignore leur âge et leurs auteurs. Il s'en est sans doute produit pendant toute une période. Mais il ne paraît pas que cette période se soit prolongée au-delà du dixième siècle. Depuis cette époque, le mètre dans lequel sont composés les tribanau semble être tombé entièrement en désuétude chez les bardes. On croit même pouvoir assurer qu'il n'a plus été employé depuis Llywarch-Hên, qui est du sixième siècle. D'un autre côté, on trouve assez fréquemment dans les poésies de Taliesin et d'Aneurin, qui sont à peu près du même temps, des aphorismes tirés des tribanau, ce qui montre que dès cette époque ces poésies avaient communément cours. C'est tout ce qu'il est possible de dire avec certitude sur leur antiquité. Mais c'est assez pour qu'on les doive regarder comme des monuments. Il existe d'autres poésies du même genre, qui sont attribuées au fils de Llywarch-Hên, et à un autre barde nommé Mervin-Gwawdrydd, probablement du même âge. Mais elles ne semblent être qu'un remaniement de tercets plus anciens, dont les images ont été enlevées de manière à laisser les leçons morales se grouper par faisceaux plus riches. En voici un exemple.

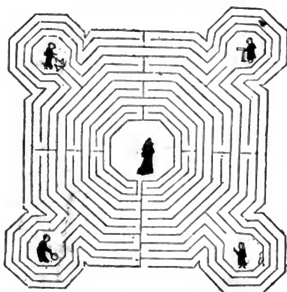
« Neige sur la montagne! Le monde est incommode.
» L'homme ne peut prédire les accidents auxquels la richesse

» est exposée. L'arrogance ne peut arriver à un état tranquille. La prospérité vient souvent après l'adversité. Rien » ne dure qu'une saison. Tromper l'innocent est le dernier » des crimes. L'homme ne réussit pas toujours par le vice. » En Dieu seul plaçons notre dépendance. »

Il est possible qu'il n'y ait là qu'une condensation des tercets qui commençaient par cette même parole : « Neige sur la montagne, » et qu'on se soit contenté de supprimer les traits moyens. Il est remarquable, en effet, que tous les vers de ces petites pièces offrent la même rime. Quoi qu'il en soit, il est incontestable que cette forme, plus didactique et moins élémentaire que celle des tercets, est aussi moins antique. Dès le sixième siècle, ces débris précieux offraient donc déjà un caractère d'antiquité, puisque les poëtes de ce temps ou les rejetaient comme d'une coupe trop simple, ou les remaniaient pour leur donner un tour plus riche.

Il me semble que ces poésies gauloises offrent une forme originale qui mériterait d'être relevée par quelqu'un de nos poëtes. Supposons qu'on reprenne plusieurs fois de suite, comme cela paraît s'être pratiqué, le premier motif du tercet dans toute sa simplicité, comme par exemple : « Neige sur la montagne,» ou : « Il pleut dehors,» et qu'à chaque fois on y adjoigne un complément différent : on aura ainsi une véritable chanson dont le refrain, au lieu d'être à la fin, se trouvera au commencement de chaque couplet. Au lieu de couper le sens et de conclure, le refrain se présentera donc, au contraire, comme une porte qui s'ouvre alternativement sur des perspectives variées; en sorte que le couplet, semblable à ces chants des montagnes, dont la finale se prolonge si longtemps, deviendra comme un appel à la rêverie par la voix de la nature. On n'obtiendrait sans doute point, par une telle poétique, des chansons propres à l'entraînement et à la gaieté des festins; mais ce seraient de petites pièces que l'on aurait souvent plaisir à se fredonner à soi-même. Elles auraient donc bien aussi leur avantage.

LABYRINTHE DE LA CATHÉDRALE DE REIMS.



Ce labyrinthe ou dédale était formé de compartiments en marbre noir et blanc incrustés dans le pavé. Il occupait une surface telle que les bandes de pierre étaient espacées entre elles d'un pied. On désignait encore ce monument sous le nom de *Chemin de Jérusalem*, et, par une pieuse réminiscence, on en parcourait l'enceinte en récitant des prières contenues dans un petit livre de dévotion qu'on trouvait autrefois imprimé à Reims sous le titre de *Stations au chemin de Jérusalem, qui se voit en l'église de Notre-Dame de Reims.* — Le nécrologue des archevêques nous apprend qu'Albéric de Humbert, sous la prélature duquel fut reconstruite l'église de Notre-Dame, partit pour la Palestine en 1218. On supposait à Reims que l'idée du dédale avait été donnée par lui à son retour, et l'on croyait remarquer que la forme avait quelque ressemblance avec celle de l'intérieur du temple de Salomon.

Il représentait un polygone régulier au centre duquel se trouvait une grande figure humaine taillée en pierre bleue ; aux quatre coins de ce polygone, et dans des dimensions moindres, étaient figurés, taillés de même, quatre personnages que l'on regardait comme les principaux artistes employés par le maître architecte. Des signes caractéristiques indiquaient d'ailleurs les attributs maçonniques de chacun d'eux. Autour de la première, à droite en entrant, se lisaient ces mots : « Cette image est en remembrance de maistre Bernard de Soissons, qui fut maistre de l'église de céans... fit cinq voûtes... » Autour de la seconde, à main gauche : « Gauthier de Reims, qui fut maistre de l'église de céans, sept ans, et ouvra à voussures... d'or. » Autour de la troisième figure, à main droite (au midi), se lisait : « Cette image est en remembrance de maistre Jean d'Orbais, qui fut maistre de l'église de céans... » Autour de la quatrième, à main gauche : « Jehan Loups, qui fut maistre de l'église de céans, seize ans, et en commença le portail... »

L'inscription de la principale figure, celle du milieu, n'est malheureusement pas arrivée jusqu'à nous. Quand les curieux auxquels nous devons la conservation des indications que nous venons de transcrire songèrent à relever ces lignes si intéressantes pour l'histoire de l'art, cette inscription était déjà rendue illisible par le frottement des pieds. Jacques Cellier, dessinateur du seizième siècle, d'après qui nous reproduisons ce monument, n'a pas songé à conserver ces caractères, qui eussent établi d'une manière incontestable, nous le croyons, la part de Hues Le Bergier dans l'exécution de la belle cathédrale.

Outre ces cinq figures, il en existait encore deux autres plus petites, placées vers le bas, à l'entrée du labyrinthe, et qui, incrustées postérieurement, étaient regardées comme le portrait des deux artistes qui mirent la dernière main à l'édifice. Aucune inscription d'ailleurs ne les faisait reconnaître : peut-être était-ce le portrait de Robert de Coucy et de son neveu, qui travaillèrent, en effet, à l'achèvement de Notre-Dame, et que l'on cite toujours, et bien à tort, comme ayant donné le plan de l'œuvre. Cet anachronisme se trouve dans toutes les descriptions du monument. Or, suivant l'épitaphe que rapporte de cet artiste l'historien Anquetil, Robert de Coucy mourut en 1311, c'est-à-dire plus de cent ans après les premiers travaux de reconstruction. Il est, par cela seul, évident qu'il n'a pu travailler qu'à son achèvement. Il est bien plus probable que Hues Le Bergier, qui, en 1229, commençait Saint-Nicaise de Reims, donna, vers 1212, les plans de Notre-Dame.

Quoi qu'il en soit, ce labyrinthe, comme tous les monuments du même genre qui se trouvaient dans les grandes églises de Reims, de Soissons, de Laon, de Chartres et autres lieux, avait été exécuté d'après des modèles antiques et respectables. Il avait une pieuse destination et devait être à la fois considéré comme souvenir symbolique du temple de Jérusalem, et comme hommage rendu aux artistes dont il conservait les noms. Il fut détruit en 1779 à la sollicitation et aux frais de MM. Jean Jacquemart et Bida, chanoines, qui voulurent ainsi faire cesser les promenades bruyantes des enfants dans le circuit du chemin de Jérusalem.

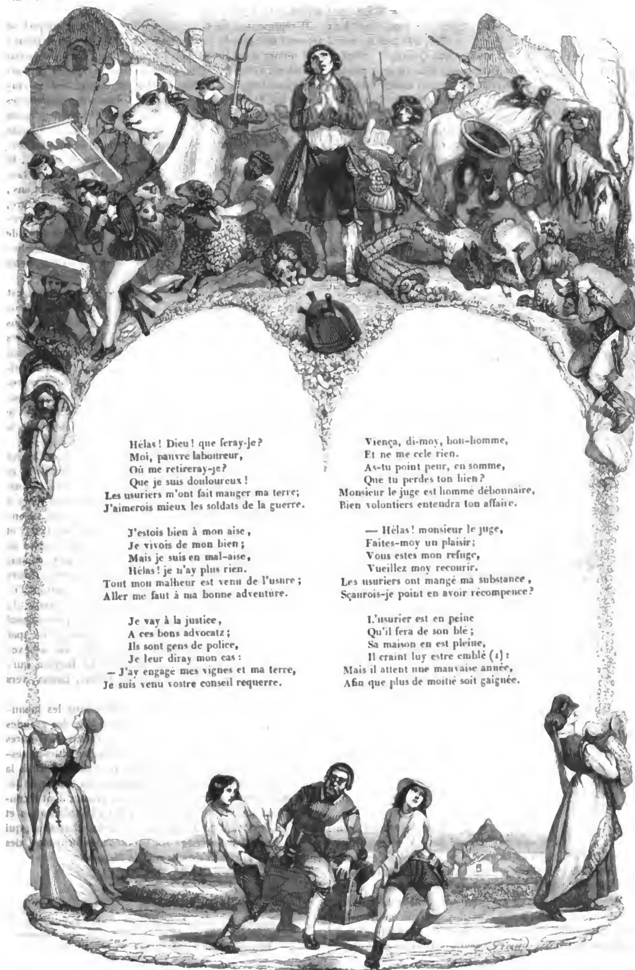
BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. Martinet, rue Jacob, 30.

CHOIX D'ANCIENNES CHANSONS.

(Voy. les Tables de 1846.)

VIII. — Chanson nouvelle de la complainte d'un laboureur contre les usuriers, qui luy ont mangé son bien; sur le chant *Or la voylà, la petite bergère.* [Tiré du Rosier des chansons nouvelles. Lyon, 1580, in-18, f. 25 et suiv.]



Hélas! Dieu! que feray-je?
Moi, pauvre laboureur,
Où me retireray-je?
Que je suis douloureux!
Les usuriers m'ont fait manger ma terre;
J'aimerois mieux les soldats de la guerre.

J'estois bien à mon aise,
Je vivois de mon bien;
Mais je suis en mal-aise,
Hélas! je n'ay plus rien.
Tout mon malheur est venu de l'usure;
Aller me faut à ma bonne adventure.

Je vay à la justice,
A ces bons advocatz;
Ils sont gens de police,
Je leur diray mon cas:
— J'ay engagé mes vignes et ma terre,
Je suis venu vostre conseil requerre.

Viença, di-moy, bon-homme,
Et ne me cele rien.
As-tu point peur, en somme,
Que tu perdes ton bien?
Monsieur le juge est homme débonnaire,
Bien volontiers entendra ton affaire.

— Hélas! monsieur le juge,
Faites-moy un plaisir;
Vous estes mon refuge,
Vueillez moy recourir.
Les usuriers ont mangé ma substance,
Sçaurois-je point en avoir récompence?

L'usurier est en peine
Qu'il fera de son blé;
Sa maison en est pleine,
Il craint luy estre emblé (1):
Mais il attent une mauvaise année,
Afin que plus de moitié soit gaignée.

L'usurier en sa cave
A du vin à foison;
A voisin ny enclave
Il n'en fera raison.
Il attendra s'il viendra une gresle,
Trop grand chaleur, ou bien quelque nielle (2).

S'il voit quelque bon homme
Qui arrive des champs:
— Viença (dit-il), preud'homme,
Les blez sont-ilz meschaus (3)?
— Hélas! monsieur, la brouée (4) et la pluye
Ont faict les bledz aussi noir que la suye.

— Viença, dy-moy, bon homme,
Que dis-tu des poiriers?
Avons-nous de la pomme,
Ou des nois es noyers?
— Neuni, monsieur, il n'y en a pas une,
Tout est tombé; n'y a pruneau, ni prunne.

— Viença, dy-moy, compère,
Les foings ont-ils le temps (5)?
Ainsi, comme j'espère,
Jamais il n'en fut tant.
— Hélas! monsieur, ce n'est rien, de l'herbage;
C'est grand pitié de voir le pasturage.

L'usurier est bien aise
De ce qu'il a ouy;
Il chante, se dégoise (6),
Il est fort resjouy.
— Bon temps pour moy, l'année sera chiere,
J'auray du bien qui ne coustera guiere.

Notes.

(1) Enlevé.
(2) Espece de rosée qui gâte le blé prêt à mûrir.
(3) Mauvais.
(4) Pluie violente et de courte durée.
(5) Sous-entendu *bon*.
(6) Se divertit.

IX. — La complainte de l'Usurier.

La complainte de l'usurier,
Insatiable et roturier,
Qui sera condamné à rendre
Ce que trop il a osé prendre.

Elle se chante sur le chant:

A qui me dois je retirer,
Puisque mon amy m'a laissée?

[Tiré du Cabinet des plus belles chansons nouvelles, etc. Lyon, 1592, in-18, p. 33 et suiv.]

Ne suis-je pas bien malheureux
De m'estre adonné à l'usure?
Je pensois estre bien heureux
D'acquérir du bien en peu d'heure.
Mais je cognois bien que peu dure
L'argent gaigné mal à propos.
Las! j'en porte la peine dure;
Toute nuict je perds le repos.

Lors que j'ay presté sans raison
Au paisan petite somme,
Je le fay fourrer en prison,
Sans avoir pitié du pauvre homme
Je le traicte si bien, en somme,
Qu'à l'heure qu'il sort de ma main,
Sans avoir vaillant une pomme,
Il s'en va mandiant son pain

Accompagné d'un bon sergent,
Je vay de village en village;
Quand l'on ne me donne d'argent,
Je fais un terrible ravage:
Je mets en vente le mesnage,
Et tout le bien que j'apperçois,
Laissant aller, suivant l'usage,
Pour un liard ce qui en vaut trois.

Mais quand quelqu'un est souvenant
De me faire la révérence,
Disant: — Monsieur, pour maintenant,
De vous payer je n'ay puissance;
Ces deux chappons à grasse pance
Vous plaise prendre de ma main.
— Mon amy, j'auray souvenance
De t'attendre jusqu'à demain.

Au laboureur de moy cognu
Je preste d'argent sur la prise (1);
Et dès que le terme est venu,
Je le manie en bonne guise.
S'il ne tient la chose promise,
En me faisant bonne raison,
Je le vous envoye, en chemise,
A la chasse, hors de sa maison.

Si mon compère est possesseur
D'une terre, près de ma grange,
J'en veux estre le successeur
Par achat, ou bien par eschange;
Mais s'il trouve le cas estrange,
J'attens tant (2) sa nécessité:
Lors, par usure qui tout mange,
Je m'en voy seigneur limité.

Dès que le bled est amassé,
Pour faire un trafic plus honneste,
De grand' avarice chassé,
Je m'en vay droit à la greuette (3);
Auquel lieu je fay mon emploite
De grains, à grande quantité,
Attendant famine et disette
Pour le vendre à l'extrémité.

Mais je tombe en grand désespoir,
Quand Dieu, par sa misericorde
(Foison de biens faisant plouvoir),
Sa requeste à son peuple accorde.
Je me trouve en telle discorde,
Que peu s'en faut que, par effect,
Je ne m'estrangle d'une corde,
Comme mes ancestres ont fait.

Au temps que j'estois hostelier,
Mon usure estoit plus couverte;
Je ne prestois pas un denier,
Et tenois ma boutique ouverte,
Faisant apporter la desserte
Plus tost qu'on ne la demandoit,
Et payer (me gardant de perte)
Trois fois plus qu'on ne despendoit (5).

D'estre reprins je n'ay pas peur,
D'autant que l'usure je farde
D'une très honeste couleur;
D'estre marchand je me hazarde:
Je me tien si bien sur ma garde,
En me levant de bon matin,
Que tout homme qui me regarde,
Pour m'attraper, perd son latin.

Une fois je voulus prester
A un de qui je n'avoy' doubte (6),
Le voulant rudement traicter.
Il en faut avoir, quoy qu'il couste;
Il sceust, plus que moy, somme toute,
Car s'en allant sans dire adieu,
Avec un peu de banque-route,
Il emporta l'argent du jeu.

L'un, couvert de nouvelle loy,
Et l'autre, caché sous l'antique,
Ne cesse de tirer à soy
Le bien d'autruy en sa boutique,
L'un par art, l'autre par pratique:
La charité mise au colier,
A ceste heure, chacun s'applique
A son profit particulier.

Il ne faut pas dire, il disoit:
Ceey est fait par ignorance;

Petit et grand bien apperçoit
S'il fait bien, ou s'il fait offence ;
Accusé de sa conscience,
Chacun le void, sans mener bruit.
Venons donc à l'expérience,
Car on cognoit l'arbre à son fruit.

Or, Dieu, par sa benignité,
Voulant extirper l'avarice,
Des remedes a suscité
Pour y mettre bonne police :
Ceux qui seront atteints du vice
De l'usure, iront en prison.
Dieu vueille maintenir justice
Pour rendre à chacun sa raison!

Notes.

(1) Redevance, et aussi le droit qu'avait le créancier de s'emparer des récoltes et des propriétes du débiteur.
(2) En homme rusé et artificieux.
(3) Au marché aux grains.
(4) Dépensait.
(5) Soupçon.

Jamais peut-être la misère ne fut plus grande dans les campagnes que durant les guerres civiles du seizième siècle, alors que la France était ravagée par les factions et armes de tous les partis. Les paysans, acrablés d'impôts, étaient contraints, sous peine d'abandonner leurs terres, de recourir à des emprunts ruineux. De là beaucoup de chansons sur les usuriers. Nous avons choisi les deux précédentes, qui, sur le ton de la plaisanterie, peignent néanmoins avec vérité, et quelquefois avec une chaleur remarquable, les malheurs qu'entraine l'usure. Toutes deux remontent au règne de Henri III.

SENSIBILITÉ VÉGÉTALE.

La lumière et l'obscurité influent puissamment sur l'aspect extérieur d'un grand nombre de végétaux. Aux approches de la nuit, la corolle, qui étalait gracieusement ses vives couleurs, semble se ternir et se faner, la feuille pend languissamment au pétiole qui la soutient, la tige elle-même se courbe et s'affaisse, comme celle du nénuphar blanc, comme les branches de l'*Achyranthes lappacea*, comme les pédoncules d'un grand nombre de géraniums, de renoncules, comme les folioles de la casse du Maryland : celles-ci s'abaissent en tournant sur leur pétiole, de sorte que les deux folioles de chaque paire viennent s'appliquer l'une contre l'autre par leur face supérieure. D'autres plantes, au contraire, comme la belle-de-nuit, semblent attendre le crépuscule pour déployer le tissu délicat de leur corolle et étaler leurs teintes pures et légères ; au premier rayon du soleil, elles se replient sur elles-mêmes. Si le ciel se couvre de nuages, les folioles du *Porliera* s'appliquent l'une contre l'autre ; le couvercle qui surmonte la feuille du népenthès s'abaisse pour ne se lever que quand les nuages auront fui et que le ciel aura repris toute sa sérénité.

Les mêmes phénomènes, dans d'autres plantes, sont produits par le toucher. Dans le sainfoin oscillant (*Hedysarum gyrans*), qui a ses feuilles composées de trois folioles, si l'on imprime un mouvement de flexion à la foliole médiane, aussitôt les deux autres l'exécutent, et, de plus, elles oscillent sur leurs pétioles. Tantôt, cependant, l'une d'elles reste en repos ; tantôt toutes deux s'agitent de bas en haut, et tour à tour se rapprochent ou s'éloignent de la foliole. Si l'on vient à toucher seulement avec la pointe d'une épingle une feuille de *Drosera*, on la voit aussitôt rapprocher ses bords avec rapidité et se fermer comme une bourse. Un fait de sensibilité végétale assez connu est celui qui se manifeste chez la dionée attrape-mouche. Les feuilles de cette plante sont partagées au sommet en deux lobes garnis de cils. Une mouche vient-elle à toucher l'une de ces feuilles, aussitôt les deux lobes se rapprochent et retiennent prisonnier l'imprudent insecte qui, cherchant à se dégager de l'étroite cellule où il est enfermé, ne fait que resserrer davantage les lobes : la feuille reprend sa position naturelle lorsque tout mouvement a cessé, c'est-à dire lorsque l'insecte est étouffé.

Mais de toutes ces plantes la plus mystérieuse est la sensitive ou mimeuse pudique, que l'on trouve surtout très répandue dans l'Amérique tropicale. On la cultive à Paris, soit en serre chaude, soit sous un châssis. La tige de la sensitive, un peu ligneuse, atteint une élévation de 5 à 6 décimètres ; elle est hérissée d'aiguillons jusque sur les pédoncules et les pétioles ; ses feuilles sont bipinnées, formées de deux paires de pinnules presque digitées, dont chacune porte douze à vingt-cinq paires de folioles obliques, linéaires, revêtues à leur face inférieure d'un léger duvet et glanduleuses à leur base ; ses fleurs forment des capitules de couleur violette ou purpurine.

Lorsqu'un choc agit avec assez de force sur une feuille de sensitive, on voit toutes les folioles de cette feuille se relever sur leur pinnule et s'appliquer l'une contre l'autre par leur face supérieure ; le pétiole commun, à son tour, subissant un mouvement inverse, s'incline vers la terre, et la feuille entière paraît en quelque sorte flétrie. Si la secousse a été moins brusque, le mouvement se borne à quelques paires de folioles et souvent même à une seule ; celle-ci s'ébranle et tourne sur son pétiole particulier. Dans les régions de l'Amérique, où la végétation de la sensitive est vigoureuse, il suffit quelquefois de la plus faible secousse, de l'ébranlement causé par les pas d'un homme, pour imprimer à toutes les feuilles des mouvements fort remarquables.

Si, vers le milieu d'une belle et chaude journée d'été, on expose le pied vigoureux de cette plante aux rayons directs du soleil, on voit, de moment à autre, certaines folioles se ployer et s'abaisser subitement, comme si une irritation locale venait d'agir sur elles. Les mêmes phénomènes se reproduisent si l'on soumet cette plante à l'action subite du froid.

Les agents chimiques, et principalement les acides énergiques et les solutions alcalines concentrées, agissent puissamment sur la sensitive et quelquefois en sens contraire. D'après les expériences de Bunge, savant allemand, une goutte d'acide sulfurique appliquée sur une foliole détermine le ploiement des autres folioles et l'abaissement du pétiole commun, tandis que, si l'on emploie la potasse, le pétiole commun, au lieu se s'abaisser, se relève de manière à faire un angle aigu avec la tige.

Des blessures ou des sections plus ou moins profondes produisent aussi de curieux phénomènes. Si l'on parvient à couper, sans occasionner de secousses, la dernière paire de folioles d'une pinnule, on voit aussitôt les folioles se ployer à partir de l'extrémité coupée jusque vers la base de la pinnule. De même, si l'on peut faire une entaille à une branche avec assez de précaution pour ne produire aucun ébranlement, les feuilles placées dans le voisinage de la section s'abaissent aussitôt, et les feuilles éloignées se contractent également.

Le feu, appliqué sur une foliole par une lentille de verre, par l'étincelle électrique, produit des effets analogues.

L'action longtemps continuée d'une cause irritante semble détruire momentanément, chez cette plante, toute la sensibilité dont elle était douée. Le savant Desfontaines, ayant placé une sensitive dans une voiture, la vit fermer toutes ses feuilles aussitôt qu'elle ressentit la secousse produite par l'ébranlement de la voiture ; mais cet ébranlement se continuant, les feuilles finirent par s'étaler et reprendre leur position naturelle.

CHASUBLE DE CARROUGES.

La curieuse chasuble dont nous donnons une gravure est conservée au château de Carrouges (Orne). C'est une de ces précieuses antiquités assez communes autrefois dans les chapelles des châteaux et les trésors des églises, mais que l'indifférence de leurs possesseurs avait laissées en grande partie tomber en poussière dès avant la révolution.



(Gravure par Godard d'Alençon.)

La forme de cette chasuble diffère peu de la forme actuelle; seulement le bas en est arrondi sans échancrure, comme dans toutes les anciennes chasubles. Le corps est en soie brochée verte et semée de fleurs d'un travail précieux en or, soie bleue et blanche et liséré rouge, disposées en quinconce. La croix est en soie rouge bien fanée aujourd'hui par le temps, avec des fleurs de lis d'argent. Des rubans de velours bleu et de velours violet, sur lesquels on lit en caractères gothiques la devise : *Dieu et mon droit*, s'entrelacent de manière à former six anneaux le long de l'arbre ; ces anneaux sont séparés par deux couronnes, l'une royale, l'autre épiscopale, placées sur la même ligne; entre ces couronnes on voit un grand L parfois entrelacé avec une autre lettre difficile à déterminer : ces ornements sont en riche broderie d'or. Le centre de chaque anneau offre un soleil rayonnant en or et argent, d'un relief fortement accusé sur un fond mi-parti de bleu et de violet, mais disposé de manière à constamment alterner avec le violet et le bleu des rubans. Des couronnes et des L semblables couvrent les bras de la croix. Au-dessous, vers la moitié de la hauteur, et parmi le semis de fleurs dont nous avons parlé, sont placés deux écussons chargés de fleurs de lis d'argent sans nombre sur un fond de gueules. Le devant est entièrement semblable au dos, sauf la position des L et des couronnes qui sont couchés horizontalement. Faut-il y voir la majesté humaine s'inclinant devant la majesté divine, et la couronne du roi de France devant l'autel du roi des rois? Ne faut-il voir aussi qu'une simple fantaisie dans ces fleurs brillantes qui parent le fond vert de la chasuble, dans ces lis des champs rapprochés des lis de France ?

La devise : *Dieu et mon droit*, fait partie de l'écusson royal d'Angleterre ; l'écusson de gueules, semé de fleurs de lis d'argent, paraît au contraire appartenir à la maison de France.

Quelle peut être l'origine de cette chasuble? On croit dans le pays qu'elle a été donnée par Louis XI à la chapelle du château de Carrouges lorsqu'il le visita en 1473. On montre encore la grande cheminée et les boiseries sculptées et dorées de la chambre où il coucha. Mais la famille Leveneur, à laquelle appartient depuis longtemps le château de Carrouges, n'adopte pas cette tradition en ce qui touche l'origine de la chasuble, et croit qu'elle vient du château de Tillières, ancienne propriété de ses ancêtres.

Ce n'est pas, du reste, le seul objet intéressant que les amateurs puissent visiter dans le château de Carrouges. De précieux portraits de famille, des vestiges intéressants d'anciennes décorations intérieures, de curieuses hallebardes, la très belle cuirasse de Jean Leveneur, tué à la bataille d'Azincourt en 1415, méritent également de fixer leur attention. Le château, comme un cadre sculpté, fait merveilleusement valoir tous ses trésors. C'est une masse énorme de bâtiments disposés en carré, percés d'ouvertures de toutes les formes et de toutes les grandeurs, coiffés de toits pointus qui se découpent les uns sur les autres en triangles bizarres ; une série de constructions du quinzième au dix-huitième siècle, rapprochées par les besoins du moment, par les caprices de l'architecte ou du propriétaire; ni élégance ni régularité d'ensemble, mais une diversité curieuse et originale, un ensemble imposant et sévère, de nombreux souvenirs vivants encore dans les vastes salles, un passé qui ne s'effacera jamais complétement.

CASTELLAMARE.

A quatre milles de Pompéi, en se dirigeant vers la plage de Castellamare, on se trouve sous les ruines de l'antique Stabie. D'abord habitée par les Osques, puis par les Étrusques, ensuite par les Samnites, cette ville fut, sous le consulat de Pompée et de Caton, prise par les Romains qui avaient peu à peu détruit les populations primitives établies dans ce lieu. Sous Sylla, elle devint au milieu des guerres civiles un monceau de ruines, d'où finit par sortir un petit village, bientôt couvert par les cendres que le Vésuve jeta de ce côté dans la grande éruption de l'année 79. Lorsqu'au dernier siècle on fit des fouilles pour retrouver les villes englouties, on atteignit assez vite le sol de Stabie ; mais, à mesure qu'on en découvrait une partie, on recouvrait l'autre avec les remblais. Les principales curiosités qu'on y rencontra furent quelques papyrus, déposés, avec ceux de Pompéi, dans les salles du musée Bourbon, à Naples. Du reste, on trouva peu de squelettes et très peu de meubles précieux, ce qui fit conjecturer que les habitants avaient eu le temps de s'enfuir et d'emporter avec eux leurs richesses.

Ce monument de destruction marque l'entrée de l'un des plus beaux pays du monde. Sur ces bords célèbres par la

catastrophe de trois villes commence la péninsule de Sorrente, pays riant et fortuné, qu'on a quelquefois appelé le paradis de l'Europe. D'un champ de deuil, comme par magie, on se trouve transporté dans une contrée où tout est beau, où tout respire la joie et le plaisir. Une brise suave, une verdure tendre, les parfums de mille fleurs, la vue d'un paysage éblouissant, y remplissent l'âme des plus douces émotions. En vérité, on croirait que sur un sol où un peuple entier a trouvé sa fin, personne ne voudrait plus planter sa tente, même pour y passer une seule nuit; et cependant, dans le même endroit où Stabie se reposait jadis sur la foi d'un climat enchanteur, Castellamare fait éclater la même assurance et la même gaieté.

Cette ville s'élève en face de Naples, entre la plage que couronne le cratère du Vésuve et les pentes du mont Auro qui la défend du vent d'Afrique, si incommode pour la capitale. On y voit des rues larges et propres, des édifices élégants. Les collines voisines sont encore couvertes de casins agréables et d'hôtelleries nombreuses. Dans la belle saison, on y trouve grande abondance de gens qui fuient la ville ou qui cherchent la santé. C'est comme un appartement d'été pour les habitants de Naples, auxquels se joint la foule des étrangers. A Castellamare, et le long de la côte qui mène à Sorrente, coulent des sources nombreuses d'eaux minérales. On y distingue surtout les eaux *du milieu;* l'eau *sulfurée ferrugineuse;* les deux eaux *ferrugineuses*, l'une ancienne, l'autre nouvelle; l'eau *acidulée*, et la nouvelle eau *sulfureuse*. Une foule de malades et de convalescents prennent ces eaux avec le plus grand succès.

Parmi les monuments de la ville, on remarque principalement la cathédrale, où l'on va visiter des peintures de Luca Giordano. Le port est vaste, profond et sûr; souvent on y aperçoit à l'ancre des vaisseaux de guerre. Tout auprès s'élève un chantier où le roi fait de temps à autre lancer des navires. Dans un autre chantier, propriété du commerce, on construit des brigantins et des bateaux; mais la merveille de Castellamare, c'est la maison royale élevée sur la cime qui le domine. On monte à dos d'âne à ce palais, appelé autrefois *Casa-Sana* (maison saine), et que le peuple a surnommé de l'expression plus vive *Qui-si-sana* (ici l'on guérit). On y trouve tout ce que la végétation la plus riche, réglée avec un art intelligent, peut produire de plus frais et de plus agréable: c'est un parc anglais jeté sur une montagne suisse, au milieu des lumineux horizons du ciel de Naples.



(Vue prise à Castellamare.)

LE DÉPOSITAIRE.

NOUVELLE.

Les explorateurs de la Sarthe ont pu remarquer, à peu de distance d'Alençon, un bourg du nom de Saint-Paterne, situé presque à la lisière des bois, et, à deux portées de fusil de ce bourg, les édifices modernes d'une grande exploitation rurale dont les terres s'étendent vers la Fresnaye. Cette exploitation, qui, vu son excellente culture, pourrait passer pour une ferme modèle, était, il y a plusieurs années, la propriété d'un homme riche et intelligent, mais singulièrement redouté dans le pays. On le nommait M. Loisel. Engagé à l'âge de quinze ans dans la première insurrection de la Vendée, il avait survécu aux désastres de son parti, et était venu s'établir dans la Sarthe, où il avait acquis des propriétés considérables.

Bien qu'il eût soixante ans, le maître des *Viviers* (c'était le nom du domaine) n'avait rien perdu de son ardeur à augmenter ce qu'il possédait déjà. Vengeur implacable des moindres atteintes portées à ses droits, il penchait, en toute chose, vers la justice la plus rigoureuse: aussi le haïssait-on presque autant qu'on le craignait.

L'aube commençait à éclairer les toits de la ferme dont les bâtiments de service étaient encore plongés dans l'ombre; aucun bruit ne s'y faisait entendre, et les deux chiens de garde eux-mêmes dormaient la tête appuyée sur le bord du tonneau qui leur servait de niche. Les murs du jardin dessinaient vaguement, dans la pénombre, leurs chaperons garnis de vignes, lorsqu'un bruit se fit entendre dans la grande allée qui les côtoyait.

Deux femmes s'avançaient lentement en compagnie d'un jeune homme qui marchait la tête baissée et comme abattu par un profond chagrin. La plus âgée tenait la main de la plus jeune, non moins affligée que leur compagnon, et s'efforçait de la consoler par de douces paroles.

— Allons, Rosine, du courage! disait-elle d'un accent affectueux. Il ne s'agit point ici d'une éternelle séparation; Michel nous reviendra.

La jeune fille secoua la tête.

— Vous savez ce que mon oncle a dit, murmura-t-elle d'une voix entrecoupée.

— Oui, continua Michel d'un ton amer, tant que M. Loisel m'a cru le fils du fermier qui m'avait adopté et élevé après la destruction de ma famille, je n'ai point eu à me plaindre; il a été pour moi ce qu'il est pour vous-même, sévèrement équitable; mais à partir du jour où, d'après votre conseil, et dans l'espoir d'exciter son intérêt, je lui ai fait connaître mon véritable nom, j'ai semblé lui devenir odieux. Toujours occupé de me prendre en faute, il paraissait n'attendre que l'occasion de me congédier de la ferme: la découverte de mon amour lui a servi de prétexte.

— Dites de cause, Michel, reprit la mère tristement. Hélas! mon frère a la maladie de bien des riches, il méprise la pauvreté! mais que vous importe, maintenant que vous n'aurez plus à recevoir ses ordres? La vie s'ouvre devant vos pas! qui vous empêche d'y faire votre chemin comme tant d'autres? N'avez-vous pas reçu de Dieu l'intelligence et la santé? Vous aurez désormais, de plus, un but à atteindre; ne le perdez jamais de vue, mon ami; le véritable attachement ne se prouve point par du désespoir, mais par des efforts soutenus; travaillez avec persévérance, ma fille vous attendra.

— Vous me le promettez, madame Darcy, s'écria Michel, qui s'était arrêté.

— Je vous le promets, répéta la vieille femme d'un accent grave et attendri. Des raisons dont vous avez apprécié l'importance m'empêchent de permettre aujourd'hui ce mariage. Je dois à mon frère l'éducation de Rosine, toute l'aisance dont elle et moi jouissons depuis dix années: tant de services rendus nous imposent la soumission aux volontés de M. Loisel. Le bon sens d'ailleurs mettrait seul obstacle à l'accomplissement immédiat de cette union. Rosine n'a point de fortune, vous êtes sans état; il faut avant tout s'assurer l'avenir par le travail. Partez pour Alençon, mon ami; tâchez de mériter la confiance du brave fabricant chez lequel vous entrez, et vous ne tarderez pas, j'espère, à vous assurer une position suffisante pour que je vous confie le sort de mon enfant.

Michel, dont les yeux s'étaient mouillés de larmes, pressa les mains de madame Darcy dans les siennes. Ils étaient arrivés à l'extrémité de l'allée qu'ils avaient jusqu'alors suivie; la vieille femme ouvrit ses bras au jeune homme.

— Séparons-nous ici, dit-elle d'un accent ému; nous n'avons plus rien à nous dire, et ce serait prolonger sans utilité la tristesse des adieux. Votre cheval vous attend, m'avez-vous dit, à la petite porte; partez, mon ami, et pensez à nous.

Michel balbutia quelques paroles entrecoupées, embrassa la mère et la fille, puis se jeta brusquement dans une allée de traverse qui se dirigeait vers un autre angle du jardin.

Les deux femmes restèrent immobiles à la même place jusqu'à ce qu'il eût disparu, et reprirent alors tristement le chemin de leur appartement.

Le départ de Michel était, en effet, presque aussi douloureux pour madame Darcy que pour Rosine elle-même. Depuis deux ans que le jeune homme tenait les livres et faisait la correspondance de M. Loisel, elle avait pu apprécier ses qualités sérieuses, et comprendre que le bonheur de sa fille ne saurait être confié à de plus sûres mains: aussi avait-elle vu naître leur affection avec joie, et s'était-elle flattée que son frère n'y mettrait point obstacle; mais tout avait tourné autrement qu'elle ne l'espérait. Loin de montrer plus de bienveillance à Michel en apprenant qu'il appartenait à une des familles nobles dont les désastres de la Vendée avaient autrefois amené la ruine et la mort, il parut, dès ce moment, le voir avec impatience, et à peine eut-il été instruit de ses espérances qu'il l'avertit d'offrir ailleurs ses services: l'intervention de madame Darcy et les larmes de Rosine furent inutiles. Le propriétaire des *Viviers* déclara que sa nièce n'épouserait jamais, de son consentement, un homme sans fortune et sans position; qu'il voulait, pour elle, une alliance qui fortifiât sa propre importance, et que les deux femmes devaient choisir entre le jeune homme et lui.

Les adieux de Michel ont déjà fait connaître au lecteur quel avait été ce choix. Sans renoncer à une union qu'elle continuait à approuver, madame Darcy jugea nécessaire de l'ajourner. Grâce à sa recommandation, Michel obtint un emploi chez l'un des plus riches industriels du département, et il partait alors, comme nous l'avons vu, pour en prendre possession.

Près d'atteindre l'angle du jardin où se trouvait placée la petite porte par laquelle il allait sortir, le jeune homme ralentit le pas malgré lui, et regarda en arrière. Deux formes vagues glissaient au loin parmi les arbres et s'effaçaient insensiblement dans les brumes du matin. Michel les suivit de l'œil avec une émotion inexprimable. Il venait peut-être de voir pour la dernière fois, d'ici à bien longtemps, celle qu'il avait associée jusqu'alors à tous ses projets d'avenir! Il sentit son cœur se serrer, et demeura à la même place, comme étourdi par cette douloureuse pensée.

Presque au même instant, un léger bruit d'espaliers qui crient et se brisent retentit à quelques pas. Le jeune homme, absorbé dans ses réflexions, n'y prit point garde.

Cependant une tête grisonnante venait de se soulever tout à coup, au milieu des vignes qui garnissaient le sommet du mur de clôture; elle se tourna de tous côtés pour interroger la demi-obscurité qui enveloppait encore le jardin; mais un massif d'arbustes lui cachait Michel. Rassurée par l'immobilité et le silence, elle se dressa plus haut, et l'on put bientôt apercevoir le buste entier d'un homme pauvrement vêtu, et à l'épaule duquel pendait une vieille gibecière raccommodée de toile rousse. L'âge et la misère avaient imprimé sur toute sa personne leur douloureux caractère. Son aspect était chétif, ses mouvements incertains, sa physionomie inquiète. Après avoir reconnu, de l'autre côté de la muraille, les fissures qui l'avaient déjà aidé à l'escalader, il enjamba le chaperon, s'y assit, et son pied cherchait un point d'appui pour descendre, lorsque Michel sortit enfin de sa rêverie et se remit en marche vers la petite porte.

Son apparition inattendue sembla causer autant de frayeur que de surprise au visiteur nocturne. Il se courba précipitamment sur le sommet de la clôture, posa le pied droit dans le premier interstice qu'il put rencontrer, et allongea précipitamment le pied gauche pour en chercher un second; malheureusement le point d'appui auquel il se fixait fléchit brusquement sous lui; ses deux mains glissèrent, et il tomba au milieu des ronces et des orties qui garnissaient extérieurement le pied de la muraille.

Michel releva la tête au bruit de cette chute; mais le jour était encore trop faible pour qu'il pût distinguer les treillages brisés et les vignes froissées, qui lui eussent tout fait comprendre. Il ne s'arrêta point à chercher la cause de ce qu'il venait d'entendre, et, continuant jusqu'à la petite porte dont il tira le verrou, il se trouva dans la campagne.

Il allait traverser une luzerne en fleurs pour rejoindre son cheval, quand de sourdes plaintes attirèrent tout à coup son attention. Il prêta l'oreille: le bruit venait des hautes herbes qui garnissaient la base de la muraille. Michel s'avança avec une sorte d'incertitude vers le côté que semblaient lui indi-

quer les gémissements; une masse remuante et plaintive lui apparut de loin. Il pressa le pas et se trouva bientôt en face du blessé.

— Le *Rouleur!* s'écria-t-il étonné.

— Ah! sauvez-moi, monsieur Michel, balbutia l'homme à la gibecière en se tordant parmi les broussailles; je suis tué, je suis mort.

— Allons, reprit le jeune homme qui ne soupçonnait point la gravité de la chute, vous aurez trop trinqué hier à *la Croix-Rouge*, et vous venez de vous réveiller avec une fraîcheur dans les reins.

— Non, non, soupira le *Rouleur*, ne croyez pas cela, mon bon monsieur Michel. Aussi vrai que je suis chrétien, j'ai mon compte! voyez plutôt mon sang couler.

— Du sang! répéta Michel saisi; mais qu'avez-vous alors? que vous est-il arrivé?

Malgré ses souffrances, le *Rouleur* eut la présence d'esprit de ne point répondre à cette dernière question. Il se mit à redoubler ses plaintes en les entremêlant d'une histoire impossible à suivre, et qui confirma son auditeur dans la pensée que sa chute était le résultat de l'ivresse. Il l'engagea à faire un effort pour se lever; mais toutes ses tentatives à cet égard furent inutiles. Michel, voyant qu'il ne pouvait marcher, courut chercher son cheval sur lequel il l'assit en proposant de retourner à la ferme qui était l'habitation la plus prochaine; mais le *Rouleur* s'y refusa obstinément, et demanda à être conduit à sa cabane qui se trouvait en avant du village.

Lorsqu'il y fut arrivé, son conducteur le souleva dans ses bras et le déposa sur la paillasse qui lui servait de lit. Il voulut ensuite le quitter pour avertir le médecin de Saint-Paterne; mais le blessé le retint d'une voix brisée :

— Ne m'abandonnez pas! s'écria-t-il; au nom du bon Dieu! ayez pitié de moi... Si on me laisse seul, je suis un homme perdu!

— Il faudrait pourtant avertir un médecin, fit observer Michel.

— Non, répéta le mendiant, j'en veux pas! Ce qu'il me faut pour le moment, c'est de quoi boire... Par le souvenir de votre baptême, cher monsieur Michel, ne vous en allez pas sans me donner à boire.

Le jeune homme chercha autour de lui et ne trouva qu'une cruche d'eau et une bouteille d'eau-de-vie entamée. Le *Rouleur* voulait l'eau-de-vie, affirmant qu'il n'y avait rien de meilleur dans les chutes, et donnant pour preuve que les médecins la commandaient en frictions; mais il ne put convaincre Michel, qui se contenta de lui passer la cruche, et qui se préparait à appeler du secours, malgré son opposition, lorsque M. Loisel parut à la porte de la cabane.

La suite à la prochaine livraison.

LA TERRE DE FEU.

LA RÉPUBLIQUE DU CHILI (1).

En s'éloignant des côtes du Rio de la Plata pour descendre vers les régions glaciales du sud, et entrer ensuite dans la vaste mer Pacifique, le navigateur longe les côtes de la Patagonie, passe près du célèbre détroit de Magellan, et arrive bientôt en vue de cette grande île que l'on a nommée *Terre de Feu*. Pour la voir en détail et éviter les pertes de temps, c'est ordinairement par le détroit de Lemaire, entre ses rives et celles de l'île des États, que passent les bâtiments qui ont renoncé à tenter l'entrée du canal de Magellan et qui se décident à doubler le cap Horn, le point le plus sud de l'Amérique.

On est d'abord frappé de l'aspect que présentent les terres du littoral : les montagnes du premier plan sont de médiocre hauteur, mais bizarrement accidentées de sommets en forme de tables, de demi-sphères, de flèches d'église; celles du second élèvent au-dessus leurs pics aigus et blanchis sur lesquels se jouent de gros nuages grisâtres; et quand le soleil parvient à percer cette masse condensée de vapeurs, on voit mille cimes neigeuses briller d'un éclat surprenant et toutes ces terres prendre un reflet rougeâtre, comme si le feu se jouait dans leurs entrailles. Ce phénomène, dont j'ai cherché la cause en rasant de fort près les falaises gigantesques du détroit de Lemaire, me paraît provenir d'une mousse de couleur terre de Sienne, qui est abondamment répandue sur les montagnes, et qui, en certains endroits, paraît être leur unique végétation. Dans quelques conditions de l'atmosphère, les rayons du soleil, éclairant ces larges pelouses, peuvent avoir fait croire de loin à l'existence du feu et motivé le nom donné à cette île. Mais c'est en vain que, de jour comme de nuit, j'ai cherché la trace de ces éruptions volcaniques dont parle Basil Hall, et qui, selon lui, seraient le vrai motif de ce nom. Les portions de neige répandues çà et là sur le flanc des collines ont souvent, au milieu des vapeurs, l'aspect de nuages blancs semblables à une épaisse fumée; et si l'on n'y prête une scrupuleuse attention, il est rare que l'on revienne sur cette impression première et que l'on ne soit tenté de trouver là encore une des causes du nom de Terre de Feu.

Peu de temps après avoir franchi le détroit de Lemaire, on aperçoit le cap Horn : il n'est pas rare que les bâtiments en approchent à très petite distance sans éprouver de contrariétés, et puissent observer avec toute l'attention désirable le détail des terres avoisinantes; mais il arrive plus fréquemment encore qu'ils soient assaillis à ce point par des coups de vent contre lesquels il leur faut lutter plus ou moins longtemps pour gagner la mer Pacifique.

La relâche ordinaire des bâtiments qui se rendent de l'océan Atlantique dans le Pacifique est Valparaiso, le port le plus important de la république du Chili.

Valparaiso signifie en espagnol *vallée du paradis;* mais c'est vainement qu'au premier abord on se demande les causes qui lui ont valu ce nom poétique. Cette ville est dominée par d'énormes montagnes d'un aspect fort insignifiant, et qui prennent naissance à quelques mètres de l'endroit où s'arrête la marée. Ainsi resserrée entre des montagnes presque inaccessibles et la mer, elle s'est forcément étendue sur une plus grande longueur de littoral et sur les quelques plateaux les moins abruptes du voisinage; cette irrégularité, qui lui donne de loin un aspect pittoresque, est insupportable pour les piétons : ce ne sont que montées et descentes, accidents de terrain coupés çà et là de grands fossés; à l'exception de deux ou trois rues passables aux environs de la mer, on ne voit que ruelles étroites non pavées où les immondices de tout genre obstruent le passage. Deux quartiers distincts divisent la ville : l'un, nommé *el Puerto*, composé exclusivement de magasins européens et d'établissements du gouvernement, est le noyau primitif de la ville; l'autre, nommé *Almandral*, presque entièrement neuf, où vivent les gens riches, les résidents étrangers, les principaux négociants, et où se trouvent les grands dépôts de marchandises, est construit avec régularité, a des rues larges, de belles places, un joli théâtre. Malheureusement ce quartier n'est point encore pavé, et les vents frais, fréquents à Valparaiso, y soulèvent des nuages de poussière qui font suffoquer en même temps que la vue se fatigue par la réverbération du soleil sur le sable blanc. L'une des collines sur lesquelles la ville empiète incessamment en amphithéâtre, située à peu près entre le port et l'Almandral, est le lieu favori et même exclusif d'habitation des négociants anglais. On la nomme le *Monte-Verde*, et on y voit de riches maisons, de beaux et vastes jardins, des allées d'arbres, des belvédères d'où la vue s'étend à plusieurs lieues au large.

Les maisons de Valparaiso dans les quartiers aisés sont

(1) Article communiqué par un officier de la marine royale.

en général élégantes et bien construites; un balcon large, aéré, et pourvu de nattes légères qui le garantissent du soleil, remplace les terrasses de Montevideo et de Buenos-Ayres; les toits sont inclinés et couverts en tuile; les soubassements sont en pierre, et l'étage supérieur construit en torchis. Tout l'ensemble est revêtu d'une épaisse couche de plâtras blanc ornée d'une foule de bas-reliefs et de diverses peintures bariolées. Chaque balcon porte une grande gaule destinée, dans les jours de fête, à faire flotter les couleurs nationales du propriétaire de la maison. La distribution intérieure est bien entendue : les pièces sont spacieuses, décorées avec goût; les cours sont vastes; tout est organisé pour le plus grand confort possible. Mais autant les maisons des riches se distinguent par leur propreté et leur coquetterie, autant celles du bas peuple, ou *ranchos*, sont repoussantes par leur malpropreté et l'accumulation hideuse de toutes les misères : là vivent pêle-mêle hommes, femmes, enfants, chiens, etc., et l'on y voit fréquemment entrer les cavaliers sur leurs chevaux, sans que personne semble y prendre garde.

Le port de Valparaiso, bon une grande partie de l'année, est, durant l'autre, exposé à toute la violence des vents du nord, qui y déterminent une mer très grosse et rendent quelquefois toute communication impossible avec la terre. Du reste, les bâtiments trouvent à Valparaiso des vivres en grande quantité, tant frais que préparés, ainsi que tous les



(Mineur chilien, à Valparaiso.)

objets d'approvisionnement secondaire, en cordages, voiles, fers, etc.; mais, pour les grandes réparations, ils sont forcés d'aller à la Concepcion, ville du sud, dont le port est parfaitement sûr et pourvu de bois de toute espèce.

Toute la défense de la ville consiste en quelques batteries creusées dans le roc des falaises du sud, et un petit port en assez mauvais état situé près de l'arsenal et de la promenade dite du *Castillo*. Le Castillo est tout simplement un chemin sablé qui s'étend le long de la mer sur une longueur d'un quart de mille, et duquel on découvre tous les mouvements de la rade : la musique de la garnison y vient fréquemment jouer le soir, ce qui contribue à attirer beaucoup de monde. Mais pour rencontrer de la verdure, des bois, en un mot une nature animée, il faut s'éloigner de Valparaiso de trois ou quatre lieues, en franchissant la chaîne de montagnes qui s'élève derrière. On descend alors dans de magnifiques plaines arrosées de rivières et de lacs qui donnent du pays une idée complétement différente de celle qu'on aurait pu prendre en voyant seulement les environs de la ville.

L'agriculture, longtemps négligée au Chili, y fait des progrès rapides, et ce pays exporte aujourd'hui dans toute l'Amérique occidentale des farines, des vins, des légumes secs, des bois, etc. Tous les fruits européens y sont abondants, et ne demanderaient pour avoir les mêmes qualités que dans nos climats que des essais un peu plus multipliés : la pomme de terre, qui, si l'on en croit l'histoire, serait du reste là dans sa terre natale, y est aussi bonne que chez nous, et toutes les plantes oléagineuses y réussissent aussi bien qu'en Europe.

Les ressources du gouvernement proviennent des frais imposés aux marchandises importées et exportées; le revenu des mines, quoique bien inférieur à ce qu'il était au commencement, n'en est pas moins très considérable, et les bâtiments étrangers emportent fréquemment, soit en lingots, soit en argent monnayé, des valeurs de sept à huit cent mille francs : les mines de cuivre produisent encore davantage, et, depuis quelques années, des veines de charbon de terre d'une épaisseur énorme sont venues ajouter une nouvelle richesse à celles de ces pays. On m'a assuré que, dans certaines parties des montagnes, par les temps de grande pluie, les paysans pratiquaient de petites rigoles de quelques pieds, avec un réservoir à l'extrémité, et qu'ils visitaient rarement leur trou sans y rencontrer en parcelles d'or une valeur de trois ou quatre piastres, souvent de beaucoup plus : ces gens viennent journellement apporter dans les villes le fruit de leur petite industrie. Le *minero*, l'homme employé dans les mines à l'extraction des métaux, est maigre, a le teint pâle et l'œil cave; d'une probité à toute épreuve, il n'a pour vivre que la remise qui lui est faite chaque fois qu'il est assez heureux dans ses recherches. Condamné souvent par ses occupations à passer des semaines entières sans voir le jour, le mineur prend des habitudes de taciturnité; il boit plus qu'il ne mange, et finit misérablement sa vie vers l'âge de quarante ans, détruit par les exhalaisons délétères qu'il a respirées.

La police est admirablement faite à Valparaiso; des veilleurs de nuit et de jour parcourent les rues pour empêcher les méfaits et les querelles, et se réunissent, s'il le faut, en moins de cinq minutes au nombre de cinquante sur le même point, en s'appelant à l'aide du sifflet.

L'instruction est encore peu avancée au Chili, particulièrement dans les villes du littoral. Les hommes, voués pour la plupart au commerce dès leur enfance, se contentent de quelques notions générales qui les mettent à même d'être commis d'abord, puis chefs de maison. Ils sont braves, hospitaliers; mais le cercle de leurs idées est resserré, leur caractère froid, leurs habitudes sont mercantiles. Si les femmes sont ignorantes, elles rachètent du moins par leur amabilité, leur tact exquis, et leurs attentions gracieuses, ce qu'elles ont d'imparfait dans l'éducation.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. Martinet, rue Jacob, 30.

LES MURAILLES D'AIGUES-MORTES.

(Voy. la Table des dix premières années.)



(Vue des murailles d'Aigues-Mortes.)

Si, des hauteurs qui dominent la ville de Nimes, les regards plongent vers le midi, ils ne tardent pas à errer au loin sur une plaine basse qui se confond avec la mer, et où l'action combinée des courants du golfe et des alluvions du Rhône tend à retenir depuis des siècles les eaux venues des hautes terres du nord. On n'y a que de tristes aspects : vastes marécages, landes, bruyères incultes, étangs à la surface livide, toutes choses qui indiquent un pays malade. Au milieu de cette nature lugubre, de cette atmosphère funeste, quelques familles vinrent se réfugier, vers le sixième ou le septième siècle, pour échapper aux atteintes des Barbares. Le pauvre hameau, placé au milieu des eaux dormantes, et où les jours s'écoulaient si monotones, prit le nom d'*Aigues-Mortes* (*aigue*, eau en provençal). Les bénédictins bâtirent dans la suite à quelque distance un monastère appelé *Psalmodi;* une tour fut aussi élevée au-dessus des cabanes pour repousser quelques bandes d'ennemis égarés. Aigues-Mortes n'en était pas moins pauvre et à peine peuplée, lorsque les croisés apparurent sur ce rivage. C'était en 1248. Saint Louis, obéissant instinctivement au mouvement de réaction de l'Occident contre l'Orient commencé sous Louis VII, allait prendre la croix, suivant le vœu qu'il en avait fait quelques années auparavant. Il ne possédait alors en toute souveraineté de ce côté qu'un territoire assez borné appelé *la Terre du roi*, où le point maritime du plus facile accès en descendant le Rhône était Aigues-Mortes. Ce fut là le motif qui engagea saint Louis à choisir ce village comme lieu d'embarquement pour cette première croisade dont les conséquences devaient être si déplorables, et il y fit exécuter quelques travaux.

Aigues-Mortes était au bord d'un vaste étang dont les communications avec la mer étaient difficiles; on construisit un canal, on creusa l'étang, on bâtit dans la plaine un hôpital pour les pèlerins : ces travaux attirèrent de nouveaux habitants; bientôt les maisons furent assez nombreuses pour qu'il parût utile de les fortifier. Un souvenir de cette expédition d'Égypte où il avait donné tant de preuves de son noble caractère fit désirer à saint Louis de voir élever une enceinte dont le plan eût été celui de la ville de Damiette. Les événements ne lui permirent pas de faire exécuter ce projet; une nouvelle croisade l'entraîna sur ce rivage lointain où il trouva la mort; mais ses intentions furent religieusement remplies par Philippe le Hardi, son fils.

Les murailles d'Aigues-Mortes, construites avec un soin tout particulier, faites de larges pierres taillées en bossage, subsistent encore bien conservées et peuvent nous donner une idée complète de la fortification telle qu'on l'entendait au treizième siècle. Ogives, machicoulis, meurtrières, tours et créneaux, rien de ce qui rappelle le moyen âge ne manque à ces vieux remparts. Ils décrivent un parallélogramme rectangle, légèrement altéré sur l'un de ses angles, dirigé du nord-ouest au sud-est, et dont la longueur est de 545 mètres, la largeur de 136 et la hauteur de 11. Quinze belles tours en soutiennent la masse et ajoutent à leur force; leur forme est celle d'un carré présentant sur l'un de ses côtés (qui est ici le côté intérieur) une partie cylindrique. Les grandes portes à ogives par lesquelles on pénètre dans la ville sont placées entre deux de ces tours très rapprochées, et on voit encore à l'intérieur les coulisses qui servaient à les fermer solidement. Jadis un fossé baignait la base de tous ces murs; il a été comblé et remplacé, au sud, par un large terrassement qui rejette les eaux de l'étang à

quelque distance de la ville, et sert de promenade en hiver. L'angle nord de l'enceinte est formé par l'une de ces tours qui a une certaine célébrité, bien qu'elle n'ait de remarquable que l'épaisseur de ses murailles. Elle a reçu le nom de *Tour de constance*, d'un mot contenu dans une lettre du pape Clément IV à Philippe le Hardi, où il félicite ce prince sur la somptuosité qu'il avait déployée dans cette construction, *pour laquelle il n'avait pas fallu moins que sa constance.* Cette lettre existe encore dans les archives de la mairie.

En arrière de cette tour, dans l'intérieur des remparts, s'élève le château, vaste bâtiment militaire, dont l'un des châtelains, Jehan de Brie, du diocèse de Sens, figure dans l'histoire des miracles de saint Louis (le 171e).

Avant d'aboutir à Aigues-Mortes, la route du nord ou de Nîmes franchit de vastes marais sur une belle chaussée, coupée en deux parties, vers les trois quarts de sa longueur, par la tour Corbonnière, qui protégeait les approches de la ville de ce côté; elle est ouverte en arceau et fermée d'une double porte.

Nous avons traité ailleurs la question relative à l'ancien état du port d'Aigues-Mortes (1834, p. 298).

LE DÉPOSITAIRE.

NOUVELLE.

(Suite. — Voy. p. 117.)

Le propriétaire des *Viviers*, qui se levait toujours le premier pour visiter son exploitation, venait d'apercevoir le cheval du jeune homme à la porte de François, et était entré pour savoir ce que Michel pouvait y faire à une heure pareille.

En l'apercevant, le blessé fit un geste d'effroi, et voulut se redresser sur son séant; mais les forces lui manquèrent. M. Loisel s'informa de ce qu'il y avait, et Michel lui apprit comment il avait trouvé *le Rouleur* sans mouvement près de la clôture du jardin.

— Et que faisais-tu là, drôle? demanda le maître des *Viviers* en fixant les yeux sur François.

Celui-ci fit un effort pour soulever la main, et tira son bonnet d'un air câlin :

— Pardon, excuse, monsieur le maire, dit-il; j'étais là bien malgré moi, et la preuve, c'est que j'ai pas pu me relever tout seul, ni mettre un pied devant l'autre.

— Mais comment étais-tu tombé?

— Hélas! mon doux Jésus! dit le mendiant qui ne voulait pas comprendre, comme on tombe toujours, mon digne maire, par maladresse et par malheur.

— Je l'ai trouvé sous le vieux mur, près d'une des grosses pierres placées en arc-boutant, fit observer Michel.

Le propriétaire releva vivement la tête.

— Alors il était du côté de la grande lézarde? demanda-t-il.

— A l'endroit même de la brèche que vous voulez faire réparer.

M. Loisel frappa la terre du bâton qu'il tenait à la main.

— Que je meure si le vaurien n'est pas tombé en voulant escalader la muraille! s'écria-t-il.

— C'est pas vrai! interrompit le *Rouleur* avec une précipitation qui confirma le soupçon du maire.

— Tu venais du jardin ou tu y allais, reprit-il avec menace.

— Du tout, du tout, bégaya François; pourquoi donc que j'y serais allé dans votre jardin? j'ai pas affaire de vos abricots.

— Ainsi, tu sais qu'il y en a? fit observer M. Loisel.

— C'est-à-dire... certainement qu'il doit y en avoir... répliqua le *Rouleur* déconcerté; tout le monde sait que les bourgeois cherchent les bons fruits.

— A telle enseigne que tu leur vends les miens, n'est-ce pas? car c'est toi qui me pilles depuis quinze jours.

— Répétez donc pas des choses comme ça, dit François, qui s'efforçait de devenir insolent pour ne point paraître troublé; faut pas tourmenter les pauvres gens quand on n'a pas de preuve...

— J'en aurai! interrompit le maître des *Viviers*, dont le regard venait de s'arrêter sur la gibecière que le *Rouleur* avait repoussée sous lui, de manière à n'en laisser voir que le coin.

Et s'approchant vivement, il saisit la corde qui la tenait en bandoulière; mais François la retint des deux mains.

— Touchez pas! s'écria-t-il; vous n'avez pas le droit... Personne peut regarder dans ma gibecière sans ma permission... Le bourgeois me fait mal... y sera responsable devant les juges, si je peux pas travailler...

— C'est bon, dit M. Loisel; mais, par tous les diables! je saurai à quoi m'en tenir.

Il avait attiré à lui la gibecière qui s'entrouvrit et laissa rouler sur le lit les plus beaux fruits du jardin.

La preuve était trop irrésistible pour que le *Rouleur* pût encore nier : aussi, changeant aussitôt de langage, il se mit à implorer l'indulgence du maître des *Viviers*. Mais la certitude du vol qu'il n'avait fait jusqu'alors que soupçonner venait de jeter ce dernier dans un transport de colère qui ne lui permettait de rien écouter. Son premier mouvement fut de courir à un fouet accroché près du foyer et d'en lever le manche à deux mains sur le blessé. Michel se plaça vivement devant le lit en étendant les bras.

— Laissez-moi! cria M. Loisel, c'est un brigand que je veux assommer. Ah! pourquoi n'étais-je point là avec mon fusil quand il a escaladé la muraille, je l'aurais tué comme un chien.

— Grâce! mon bon maire, criait le *Rouleur*; je suis déjà assez puni! Voulez-vous donc la mort d'un chrétien pour quelques mauvais fruits?

— De mauvais fruits! répéta M. Loisel blessé dans son orgueil de propriétaire; de mauvais fruits, mes plus beaux abricots! des pêches d'espaliers qui valent deux francs la douzaine à Alençon! Je veux te faire pourrir au bagne, scélérat!

Le *Rouleur* ne put répondre. Soit que l'effet de la chute ne se fût pas fait sentir sur-le-champ, soit que la découverte de son vol l'eût troublé, il vomissait le sang à flots et poussait des cris de douleur dont Michel fut ému. Il fit observer à M. Loisel qu'il serait nécessaire d'envoyer chercher un médecin.

— Un médecin! ajouta celui-ci furieux; vous voulez dire le juge de paix, la gendarmerie; qu'on les fasse venir sur-le-champ.

Et, courant à la porte, il appela un garçon de ferme qui passait, lui ordonna de prendre le cheval destiné au jeune comptable, et de ramener, sans retard, le juge de paix.

Michel voulut s'entremettre; mais M. Loisel ne lui laissa pas le temps d'achever sa prière.

— Point de grâce! point de grâce! s'écria-t-il avec emportement; c'est l'impunité qui encourage les scélérats. Vous faites bon marché, vous, de la propriété comme tous ceux qui ne possèdent pas! mais moi, je tiens à ce que chacun garde ce qui lui appartient; et aussi vrai que je tiens ce fouet, dont j'aurais voulu casser le manche sur la tête de votre protégé, il ne se relèvera que pour aller prendre aux galères la place qu'il mérite.

Ces derniers mots étaient prononcés d'un ton qui ôta au jeune homme toute idée d'insistance; il se rapprocha du lit de François dont les souffrances ne paraissaient point diminuer.

Son embarras était extrême; il eût voulu soulager le blessé, mais la demeure du médecin le plus voisin était éloignée de près d'une heure, et le valet de ferme expédié par M. Loisel

avait emmené son cheval. François, d'ailleurs, le retenait par ses appels et ses supplications. Il lui demandait de fléchir pour lui le propriétaire des *Viviers*; il rejetait son vol sur la pauvreté, la vieillesse et l'abandon; il cherchait à se recommander près du maire de Saint-Paterne par de communs souvenirs. Tous deux étaient nés en Vendée, et s'y étaient autrefois rencontrés : le *Rouleur* avait même connu plusieurs amis de M. Loisel, qu'il lui nommait, et dont il se recommandait à grands cris, en entremêlant ses prières de larmes. Mais celui qu'il s'efforçait de toucher n'était déjà plus là; impatient de vengeance, il était parti à la rencontre du juge avec lequel il ne tarda point à reparaître.

M. Leféburc exerçait depuis près de trente ans dans le canton ses importantes et difficiles fonctions. L'expérience qui endurcit les âmes vulgaires avait rendu la sienne plus pitoyable; il appliquait la loi comme le véritable chirurgien applique le remède, avec précaution et douceur; le coupable était toujours pour lui un malheureux, jamais un ennemi.

Cependant, en l'apercevant suivi de son greffier, le *Rouleur* poussa un gémissement lamentable.

— Jésus! c'est donc vrai! s'écria-t-il; me voilà livré au juge.

— Du calme, mon pauvre homme, dit celui-ci, qui avait reconnu du premier coup d'œil combien l'état du blessé était grave; nous ne voulons pas augmenter votre mal.

— Ah! tout est fini pour moi, monsieur Leféburc, reprit François; je sens bien que j'en ai pas pour deux jours; mais c'est rapport à Catherine que j'ai du chagrin; si je suis mis en justice, la malheureuse en mourra.

Le juge de paix se retourna vers M. Loisel.

— Il est certain que Catherine est une digne créature, dit-il à demi-voix.

— C'est-à-dire qu'il faudrait épargner un vaurien parce que sa fille ne lui ressemble pas? répliqua le maire de Saint-Paterne avec aigreur.

— Je n'ai point dit cela, monsieur, reprit doucement M. Leféburc; j'ai seulement hasardé une remarque dans la pensée qu'elle pourrait vous faire réfléchir.

— Mes réflexions sont faites! s'écria celui-ci; j'ai été volé, je tiens le voleur, et il ira en cour d'assises. Chacun doit être payé selon ses œuvres.

— Pardon, fit observer le vieillard en souriant; mais l'Évangile a recommandé de rendre le bien pour le mal.

— J'ai pour Évangile le code pénal, monsieur, interrompit sèchement le propriétaire des *Viviers*; cet homme a pillé mon jardin, je veux qu'il soit arrêté; c'est mon droit, et je pourrais ajouter que c'est notre devoir à tous deux.

M. Loisel avait appuyé sur ces derniers mots, qui renfermaient évidemment une leçon à l'adresse du juge de paix. Ce dernier sourit et plia les épaules.

— Je sais cela, monsieur, dit-il avec une douceur mêlée de tristesse; mais je sais aussi que celui qui s'en tient rigoureusement à son droit risque souvent d'être cruel, et que l'accomplissement du devoir, quand il n'est point échauffé par le cœur, fait autant de blessures qu'il en guérit. Du reste, vous m'avez envoyé chercher pour interroger ce malheureux, et puisque vous persistez dans votre résolution, je l'interrogerai, à moins que sa blessure ne soit un obstacle.

— Elle ne l'empêchait point tout à l'heure de me supplier, fit observer le maire, et ne peut par conséquent l'empêcher de répondre.

M. Leféburc fit un geste d'assentiment, montra la table à son greffier qui s'assit, et commença l'interrogatoire du *Rouleur*.

Ce dernier fit une confession complète, mais en l'entremêlant de justifications, de regrets et de prières. Il raconta, dans des confidences entrecoupées, sa vie entière livrée aux mauvaises influences ou aux tentations de la pauvreté. Comme tant d'autres, François n'avait reçu de ses parents que la misérable existence à grand'peine prolongée jusqu'alors. Resté sans direction morale, et ne voyant point de but devant lui, il s'était livré au flot du hasard en s'affranchissant, pour ainsi dire, de toute responsabilité, tantôt bon, tantôt méchant, selon l'impression reçue, et traversant tour à tour la probité ou la corruption sans les comprendre ni s'y arrêter.

La fin à la prochaine livraison.

— Un homme pauvre et paresseux ne peut être un honnête homme.

— La délicatesse est à l'esprit ce que la saveur est au fruit.

— Le bon goût est la fleur du bon sens.

— Il semble que la pudeur exhale un parfum.

— L'envie perce plus dans la restriction des louanges que dans l'exagération des critiques.

— On ne sait pas toute la peine qu'il faut à la plus grande partie des hommes pour arriver à n'être que médiocres.

— Le sentiment de la reconnaissance a toute l'ardeur d'une passion dans les nobles cœurs.

— Il y a des gens qui croient que tout le monde doit souffrir de leur mal, quoiqu'ils ne souffrent du mal de personne.

— Il est certaines époques où, dans les arts, la simplicité est une audacieuse originalité.

— Nous sommes solennellement obligés envers les enfants de ceux qui nous ont aimés.

— Si les enfants devenaient ce qu'en attendent ceux qui leur ont donné la vie, il n'y aurait que des dieux sur la terre.

ACHILLE POINCELOT, *Études de l'homme ou Réflexions morales*. 1847.

LES MODES DE STRASBOURG EN 1706.

(Voy., sur Strasbourg, la Table des dix premières années; et 1843, p. 33; 1845, p. 169.)

Alsace française ou Nouveau recueil de ce qu'il y a de plus curieux dans la ville de Strasbourg, chez Guy Boucher, rue des Orfèvres, MDCCVI; tel est le titre d'un livre de vingt-deux feuillets, d'un format semblable à celui du *Magasin pittoresque*, dédié par le libraire à M. de Klinglin, prêteur royal de la ville de Strasbourg. Les estampes, au nombre de quinze, représentent une vue de Strasbourg en plan et en perspective, la cathédrale extérieurement et intérieurement, le grand-autel, l'horloge, une suite de scènes de la vie domestique pour figurer les costumes. Un texte concis donne l'explication des gravures. Il nous a paru curieux de montrer le contraste de nos modes actuelles avec celles du siècle dernier. Nos jeunes Alsaciennes pourront-elles se défendre d'un sourire en voyant ces étranges costumes de leurs bisaïeules? Souriez sans crainte, jeunes filles; on vous le rendra : il y aura aussi de jeunes bouches railleuses qui riront de vos toilettes au siècle prochain.

Fille de la haute Alsace et bourgeois.

Les filles de la Haute-Alsace s'habillaient autrement qu'à Strasbourg. Le bourgeois qui cause avec cette jeune personne est en négligé, et tient un de ces longs verres à bière encore en usage aujourd'hui chez les Alsaciens.

Jeune fille se préparant pour la danse.

Cette jeune fille est de Strasbourg; son habillement est celui que l'on portait pour aller à la danse, à la promenade, ou en ville. Lorsqu'elles se mariaient, les jeunes filles cessaient de porter ce singulier chapeau.

Marchande de tabac.

« Ceci a été pris, dit l'auteur, parce que le tabac est une marchandise très commune et abondante dans le pays, et pour faire voir l'habit d'une servante proprement habillée, et de la marchande qui est dans sa boutique : son habillement est un peu plus simple que lorsqu'elle va par la ville : le cavalier que vous voyez n'est là que par accident. »



(Modes de 1709. — Fille de la haute Alsace et Bourgeois.) (Jeune fille se préparant pour la danse.)



(Marchande de tabac.) (Habit de cérémonie et Marraine.)



(Grand et petit deuil.) (Paysannes des environs de Strasbourg.)



(Huissier et Garde.) (Ministre et riche Bourgeoise.)

Habit de cérémonie et marraine.

« Ce sujet a été choisi pour faire voir trois différents habillements. Celui de la sage-femme est l'habillement d'une femme d'artisan allant par la ville et à des cérémonies médiocres. Celle qui a le gros bonnet est en habit de grande cérémonie ; l'autre est pour faire voir de quelles manières les filles se coiffent lorsqu'elles vont être marraines ou se marier. »

Grand et petit deuil.

« La figure habillée de blanc est le grand deuil, et cet habit ne se porte que dans le temps de l'enterrement et seulement par les plus proches parents, comme fille, sœur, ou nièce du défunt. L'autre figure représente l'habillement de toutes les femmes invitées à l'enterrement. La même coiffure se porte tous les jours pendant le deuil et le jour qu'elles vont à la cène. »

Costumes des environs de Strasbourg.

« Pour faire voir comment les paysannes sont habillées, on a choisi cette occupation, parce qu'elle leur est plus ordinaire. »

Huissier et garde, ministre et riche bourgeoise.
Lavandières.

« La planche de l'huissier et garde ou archer de ville représente la place de la Maison de ville, parce que c'est le lieu où ils ont le plus souvent affaire ; à côté, on voit la vieille Monnaie. Le sujet de la planche du ministre et de la riche bourgeoise a été choisi pour faire connaître la manière modeste et ancienne que MM. les ministres ont toujours conservée dans leurs habillements, aussi bien que celle des bourgeoises de distinction, dont les habillements sont très propres et magnifiques : elles y emploient la soie, l'or et la dentelle, mais cela avec tant de modération, qu'elles en sont louables. »

VOYAGES D'ARTHUR YOUNG EN FRANCE.
1787 — 1790.

(Suite. — Voy. p. 85.)

Young traverse successivement la généralité de Bourges, dont l'aspect pittoresque le console ; le Berry, alors bien administré par une assemblée provinciale ; la Marche, le Limousin, où Turgot avait introduit de nombreuses améliorations lorsqu'il en était l'intendant ; la Guienne, moins belle que le Limousin, mais mieux cultivée. S'il est satisfait en général de la physionomie du pays, il s'en faut de beaucoup qu'il le soit autant de la condition du peuple. Après avoir passé la Dordogne, il s'étonna de voir que toutes les paysannes, femmes et filles, n'avaient ni bas ni souliers, et que les laboureurs, dans les champs, n'avaient eux-mêmes ni sabots ni-pieds à leurs bas. « Cette pauvreté, dit Young, coupe dans sa racine la prospérité nationale. Il est plus important encore que la consommation soit considérable dans les classes pauvres que dans les classes riches. La nécessité où est le peuple de s'abstenir de l'usage des objets manufacturés en cuir et en laine est un mal de la plus grave conséquence. Ce que je vis me rappela la misère de l'Irlande. » Les campagnes que Young parcourut lorsqu'il faisait cette triste remarque n'étaient point cependant les plus pauvres de la France. Nos lecteurs n'ont peut-être pas oublié le tableau effrayant que Jameray Duval a laissé de la Champagne en 1709. (Voy. 1838, p. 130.) La misère de la plus grande partie des populations agricoles en France était arrivée à un tel excès que l'on a dû la considérer comme une des occasions les plus immédiates de la révolution française.

La ville de Toulouse attire très particulièrement l'attention de notre voyageur. Il admire le quai, les moulins, le canal de Brienne. Il donne la description d'une maison de M. Du Barry, dont le luxe était scandaleux. La dorure était prodiguée dans les chambres au point de fatiguer les yeux. « Quant au jardin, dit Young, il est au-dessous du mépris. Dans l'espace d'un arpent, il y a des collines de terre, des montagnes de carton, des rochers de toile, des abbés, des vaches, des moutons et des bergères en plomb, des singes et des paysans, des ânes, de belles dames et des forgerons, des perroquets et de jeunes élégants en bois, des moulins et des chaumières, des boutiques et des villages ; en un mot, tout s'y rencontre, excepté la nature. » On ne voit plus guère trace en France de ce mauvais goût. Toutes les ingénieuses sottises de ce genre semblent s'être réfugiées dans les jardins du village de Broek, en Hollande : mais du moins on y trouve, pour se consoler d'une foule de surprises ridicules et de curiosités puériles qui blessent les yeux, les plus belles fleurs du monde admirablement cultivées.

Les observations de Young sur les auberges françaises sont curieuses. Il les trouve en général meilleures sous deux rapports que celles d'Angleterre, et pires pour tout le reste. « De Paris aux Pyrénées, nous avons certainement mieux vécu, dit-il, que nous n'aurions fait en allant de Londres aux montagnes d'Écosse pour le double de l'argent. Mais quand on ordonne en Angleterre tout ce qu'il y a de mieux, sans s'embarrasser de la dépense, on vit mieux pour le double d'argent que nous n'avons fait en France. La cuisine française a de grands avantages : il est vrai qu'ils font tout cuire jusqu'à ce que cela soit desséché, si on ne les prévient pas ; mais ils donnent un si grand nombre et une si grande variété de plats que vous en trouvez toujours quelques uns à votre goût. Il n'y a dans les auberges d'Angleterre rien de comparable au dessert de celles de France, et les liqueurs ne sont pas à mépriser (1). Nous avons quelquefois trouvé de mauvais vin ; mais en général il est beaucoup meilleur que le *porter* des auberges anglaises. Les lits sont meilleurs en France : en Angleterre, ils ne sont bons que dans les bonnes auberges, et nous n'eûmes pas l'embarras, si désagréable en Angleterre, de faire mettre les draps devant le feu. Après ces deux objets, la table et le lit, il n'y a plus rien. Vous n'avez pas de salle à manger ; on vous sert dans une chambre où il y a deux, trois ou quatre lits. Des appartements mal meublés, les murs blanchis ou couverts de différentes sortes de papiers dans la même chambre, ou de tapisseries si vieilles que ce ne sont que des nids à teignes ou à araignées, et les meubles sont si mauvais qu'un aubergiste anglais en ferait du feu. Partout, en guise de table, on met une planche sur des barres de bois croisées qui ne laissent de place pour les jambes qu'aux extrémités. Des chaises avec dossier perpendiculaire qui ôtent toute idée de se reposer après la fatigue. Les portes vous entretiennent agréablement de musique en laissant entrer le vent, qui souffle par toutes les crevasses, tandis que les gonds écorchent les oreilles. Les fenêtres, non moins complaisantes, laissent entrer la pluie avec le jour ; quand elles sont fermées, il n'est pas facile de les ouvrir, et, quand elles sont ouvertes, pas aisé de les fermer. Les balais de laine ou autres et les brosses à frotter le plancher ne sont pas dans le catalogue des articles nécessaires à une auberge française. De sonnettes, il n'y en a pas ; il faut continuellement s'égosiller pour appeler la domestique, et, quand elle paraît, il se trouve qu'elle n'est ni propre ni avenante. La cuisine est noire de fumée ; le maître est, en général, le cuisinier. Il y a grande abondance d'ustensiles de cuisine en cuivre, mais pas toujours bien étamés. » Dans une ville, Young et ses compagnons furent servis à table d'hôte par une femme

(1) Cette abondance fait quelquefois pousser à Young des cris de joie comme devaient être ceux de Sancho à Gamache. « A Aire, dit-il, on me donna, à la Croix-d'Or, de la soupe, des anguilles, un ris de veau, des pois, un pigeon, un poulet et des côtelettes de veau, avec un dessert de biscuits, de pêches, de nectarines, de prunes, un verre de liqueur, et une bouteille de bon vin, pour quarante sols ! »

qui n'avait ni bas ni souliers. Dans une autre, on le fit coucher au-dessus d'une écurie dont les odeurs montaient à travers le plancher. Il s'est fait de notables améliorations depuis 1789 dans le service des auberges. Il faut convenir toutefois que, si l'on excepte l'Espagne et le Portugal, la France a relativement moins de bons hôtels qu'aucun des autres États de l'Europe civilisée. L'une des routes qui nous paraissent être dans la meilleure condition sous ce rapport est celle de Paris à Marseille. Certaines villes du nord et de l'est n'ont que des hôtels qui font rougir de honte lorsqu'on revient d'Allemagne ou de Suisse.

Nos lecteurs savent qu'au dernier siècle on dînait à midi, excepté chez les personnes de la plus haute qualité. Beaucoup de personnes regrettent aujourd'hui cet usage, et trouvent incommode de dîner à six heures du soir. Young n'en jugeait pas ainsi, et voici les raisons qu'il donne en faveur de son opinion :

« En divisant le jour en deux par le dîner, on renonce à toutes les études, les recherches ou les affaires qui demandent sept à huit heures d'application, sans l'interruption des besoins de la table ou de la toilette. C'est avec raison que nous nous habillons en Angleterre pour dîner, parce que le reste du jour est consacré au repos, à la conversation, aux plaisirs; mais s'il faut s'habiller à midi, on perd trop de temps. A quel travail est bon un homme lorsqu'il a mis ses bas et ses culottes de soie, qu'il a son chapeau sous le bras et la tête poudrée ? Il est en disposition sans doute de converser avec les dames, ce qui est un agréable emploi, particulièrement en France, où les dames sont très bien élevées; mais c'est un passe-temps qui n'a jamais plus de prix que lorsqu'il termine un jour passé dans l'activité et dans la poursuite d'études qui ont agrandi la sphère de nos connaissances. »

Young est loin d'être ennemi de la France. Plus d'un de ses compatriotes a dû l'accuser de partialité. Toutefois il n'épargne pas les critiques dans le tableau qu'il fait des mœurs françaises, et c'est pour cela même que son livre est aujourd'hui utile et curieux. On vient de voir qu'il reconnaît tout ce qu'il y a de charme dans la conversation des dames françaises. Cependant il trouve quelque chose à reprendre dans le ton général des cercles, et il est fort vraisemblable que ses remarques n'étaient point sans fondement, surtout dans le cercle de haute société où il vivait habituellement. « Toute énergie de pensée, dit-il, paraît tellement exclue de l'expression, que les gens habiles et les sots vont pour ainsi dire de pair. Honnête et élégante, indifférente et polie, la masse des idées communiquées, n'a ni la force d'offenser, ni celle d'instruire. Un bon naturel et une aisance habituelle sont sans doute les éléments les plus indispensables de la société privée; mais encore faut-il que l'esprit, le savoir, l'originalité donnent quelque mouvement à la surface trop uniforme de l'entretien : il est besoin de quelque inégalité de sentiment; autrement la conversation ressemble trop à un voyage sur une longue étendue de pays plats. » L'observation est très juste. C'est un art de savoir exprimer et soutenir ses opinions personnelles sans trop d'animation et sans aigreur. Il faut, pour l'agrément et l'utilité de tous, que chacun conserve sa physionomie particulière. La mesure est sans doute difficile à observer; mais c'est précisément le triomphe des esprits délicats et fins de réussir à présenter toute idée honnête, toute conviction honorable, sous une forme qui n'ait rien de blessant pour personne, et qui soit, au contraire, sympathique. Faute de ce talent qui demande, à la vérité, quelque soin, on est réduit par politesse à approuver tout ce que l'on entend dire : on s'imite, on se double les uns les autres; on joue tous le même rôle; un faux sourire effleure les lèvres : un ennui profond affadit les cœurs.

Après avoir parcouru les Pyrénées, dont il décrit les plus beaux sites avec une admiration bien sentie, Young revient à ses études préférées, celles qui ont pour objet l'agriculture. Il assiste au dépiquage des blés dans le Languedoc. « La vendange, dit-il, ne saurait offrir une scène aussi animée et aussi vivante que celle de fouler les blés, qui occupe en ce moment toutes les villes et tous les villages du Languedoc. On amasse rudement le blé dans un endroit sec et ferme, où on fait aller au trot nombre de chevaux et de mules autour d'un centre; une femme tient les rênes, et une autre ou une petite fille ou deux fouettent les animaux. (Voy. 1834, p. 79.) Les hommes enlèvent le grain; d'autres le mondent en le jetant en l'air pour que le vent en emporte la paille. Tout le monde est occupé, et cela avec un tel air de gaieté, que les paysans paraissent aussi contents de leurs travaux que le fermier de son grand tas de blé. La scène est singulièrement gaie et animée. Je descendis souvent de cheval pour examiner leur méthode; je fus toujours traité fort poliment, et mes souhaits que le blé fût d'un bon prix pour le fermier, sans être trop élevé pour le pauvre, furent partout bien accueillis. »

La beauté des routes et des chaussées excite l'étonnement presque continuel de notre voyageur. Il n'hésite pas à proclamer sous ce rapport la supériorité de la France sur l'Angleterre, dont il connaît, du reste, parfaitement l'état matériel. Ce fait est curieux en ce qu'il semblerait indiquer des progrès extrêmement rapides, depuis cette époque, chez nos voisins; et cependant les améliorations ne se sont pas ralenties en France. Mais il est de fait que les grandes chaussées, qui faisaient l'admiration de Young, étaient principalement des ouvrages de luxe, des objets de magnificence publique; et il n'eût pas été plus juste de conclure de ces exceptions surprenantes à la commodité et au bon entretien des chemins ordinaires, que de s'imaginer, par exemple, après avoir vu Versailles et Marly, que le plus grand nombre des Français étaient agréablement et sainement logés. Young se plaint, du reste, que la police soit fort mal faite sur ces routes. « Je ne rencontre presque pas de chariot, dit-il, dont le charretier ne soit endormi. » A cet égard, sa critique serait encore juste aujourd'hui.

Il visite ensuite Béziers, où il regrette de ne point trouver l'abbé Rozier, éditeur du *Journal de physique;* Montpellier, qui, dit-il, a plutôt l'air d'une grande capitale que d'une ville de province; Nîmes, dont les monuments romains l'exaltent; il ne peut se lasser de contempler l'élégance, la légèreté, l'agrément de la Maison-Carrée : « Quelle est donc, s'écrie-t-il, l'infatuation des architectes modernes qui méprisent la chaste et élégante simplicité du goût que respire cet ouvrage, pour élever des amas de sottise et de pesanteur tels que ceux que l'on voit en France! » Young aurait dû préciser sa critique. De quels monuments modernes veut-il parler? Il y a quelque légèreté au moins dans ses expressions.

Il admire aussi le pont du Gard, mais plutôt, ce semble, par un effort de raison que par un mouvement involontaire. « En retournant à Nîmes, dit-il, je rencontrai plusieurs marchands qui revenaient de la foire de Beaucaire; chacun d'eux avait un tambour d'enfant attaché à son porte-manteau. J'avais trop présente à l'esprit ma petite fille pour ne pas les aimer à cause de cette marque d'attention qu'ils avaient pour leurs enfants. Mais pourquoi un tambour? N'ont-ils pas assez goûté du militaire dans ce royaume, où ils sont eux-mêmes exclus de tous les honneurs et de tous les avantages de l'épée? Remarque dictée par une intention au fond très louable. Mais ces honnêtes marchands aussi n'avaient point tort. Le temps approchait où les petits tambours allaient faire place aux grands, et où il ne serait pas inutile d'avoir entretenu « le goût du militaire » parmi les enfants. La France, si favorisée par la nature, a plus de motifs d'aimer la paix qu'aucune autre nation du monde, et très certainement elle aurait moins souvent à redouter les nécessités de la guerre si, à son exemple, l'Angleterre voulait bien subordonner quelquefois ses intérêts particuliers à ceux de la cause de la civilisation.

« En quittant Sauve, continue Young, je fus frappé de voir une immense étendue de terrain qui n'était en apparence que de vastes rochers, enclose et plantée avec la plus industrieuse attention. Chaque homme a un olivier, un mûrier, un amandier ou un pêcher, et des vignes éparses au milieu d'eux; de sorte que tout le terrain est couvert du mélange le plus bizarre de ces plants et des rochers écartelés. Les habitants de ce pays méritent d'être encouragés à cause de leur industrie ; et si j'étais ministre de France, ils le seraient ; ils ne tarderaient pas à fertiliser tous les déserts dont ils sont environnés.. » Même observation aux environs de Ganges : « Depuis Ganges jusqu'à la montagne de terrain rude que je traversai, les efforts de l'industrie sont marqués avec vigueur ; tout y est animé. Il y a eu ici une activité qui a dissipé toutes les difficultés devant elle, et qui a couvert les rochers mêmes de verdure. Ce serait manquer de sens commun d'en demander la cause ; il n'y a que la jouissance de la propriété qui puisse l'avoir effectué : assurez à un homme la propriété d'une roche aride, il la transformera en jardin ! »

L'Angleterre, assez peu connue en France, même aujourd'hui, ne l'était presque point du tout des classes marchandes et ouvrières au dernier siècle. Tandis que les philosophes et les hommes politiques tenaient leurs regards sans cesse fixés sur Albion, le peuple, toujours dominé par ses anciennes antipathies, se complaisait à la considérer comme un pays entièrement maudit. Sur une route, un Français demanda à Young s'il y avait des arbres en Angleterre. — Quelques uns, répondit le voyageur. — Et des rivières ? — Oh ! point du tout. — Ah ! ma foi, c'est bien triste, ajouta le Français, de la meilleure foi du monde.

A Carcassonne et à Mirepoix, Young, se sentant incommodé par la chaleur, demanda à louer une voiture quelconque ; il lui fut impossible de s'en procurer une. « Quand on réfléchit, dit-il, que Mirepoix est une ville manufacturière, qu'il s'en faut de beaucoup que ce soit un endroit médiocre, et qu'on n'y trouve pas une voiture, tandis qu'il n'y a pas en Angleterre une ville de la même importance qui n'ait des chaises de poste et de bons chevaux toujours prêts pour le service des voyageurs, on ne peut s'empêcher de conclure qu'il y a peu de commerce sur les grandes routes en France, et généralement peu de circulation. » Il est très certain que cette rareté des moyens de transport et le mauvais service dans les auberges sont, en général, de fâcheux témoignages contre la civilisation et l'aisance matérielle d'un pays. Ils prouvent, d'une part, qu'il y a peu de relations entre les diverses localités, et, d'autre part, que les rapports habituels entre les habitants n'ont point toute l'urbanité désirable.

Après plusieurs excursions à Bagnères, à Pau, à Moneins, à Bayonne, il dit : « En allant de Pau à Bayonne, j'ai vu des paysannes propres et jolies, ce qui me paraît fort rare. Dans la plupart des provinces, un dur travail nuit à leur personne et à leur teint : le rouge de la santé, sur les joues d'une paysanne proprement mise, n'est pas l'un des traits les moins agréables d'un paysage. » Plus d'aisance et plus de loisir, un peu d'instruction, des mœurs plus douces, ont cette influence de donner plus d'agrément à la physionomie. C'est par tous ces progrès ensemble que les différentes classes d'un peuple peuvent se rapprocher, s'unir de plus en plus intimement, et arriver un jour à ne faire véritablement qu'une seule famille.

La suite à une autre livraison.

COFFRET DU QUATORZIÈME SIÈCLE, A SIENNE.



(Dessin de M. Frappas. — Ce coffret a été trouvé dans les décombres du palais communal de Sienne, en Toscane. Il est de bois doré. Parmi les sujets de peinture, on remarque sur le couvercle une Annonciation ; au-dessous, sur le panneau, saint Pierre en chape et couronné d'une tiare. — On sait combien les monuments de cette époque sont précieux pour l'histoire de l'art, des costumes et des usages. Nous ne croyons pas qu'il ait été jamais publié aucun dessin de ce coffret.)

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE, rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. MARTINET, rue Jacob, 30.

LE PORTRAIT UNIVERSEL.



(Dix-septième siècle. — D'après une estampe du recueil intitulé : *Morale de Guerard.*)

En voyant ce portrait, ami, tu vois le tien.
Observe bien son équipage;
Qui que tu sois, c'est ton image,
Ou tu ne te connais pas bien.
Qu'es-tu, pauvre mortel? Une pipe allumée,
Qui se consume et qui devient à rien.
Tes plaisirs, ton honneur, toy et ton bien,
Qu'êtes-vous tous? Cendre et fumée.

Telle est la moralité que l'artiste a mise au bas du *Portrait universel :* huit vers sur la vanité de ce que nous sommes, sur le néant de notre existence mortelle, qui périt à chaque instant de quelque côté. — Le personnage chargé de représenter l'espèce humaine tout entière est un jeune homme, le visage frais, l'œil vif, l'air insouciant et satisfait. Sa veste ouverte pour laisser voir son jabot de dentelle, ses cheveux légèrement soulevés sur l'oreille, ses jambes croisées négligemment, toute sa personne empreinte d'une certaine grâce nonchalante, il fume sans songer à rien; il semble attentif seulement au nuage de fumée qu'exhale sa pipe, et qui emporte avec soi les soucis de l'heure présente et ceux du lendemain.

Évidemment ce beau fumeur est un homme à la mode; il appartient à cette classe élégante qui réunit en elle seule toutes les prétentions, toutes les manies, souvent même tous les vices du reste du monde. Il fume, parce que déjà le tabac était une mode, en attendant qu'il devînt une passion et un besoin; il fume, parce que l'armée et la flotte avaient donné ce goût à la cour, et que les poëtes commençaient à célébrer les charmes de la pipe. Pierre Lombart, ministre protestant de Middelbourg, avait composé un sonnet charmant et moral sur les plaisirs du tabac à fumer :

Doux charme de ma solitude,
Brûlante pipe, ardent fourneau,
Qui purges d'humeur mon cerveau,
Et mon esprit d'inquiétude.....

Un autre poëte, poëte de cour, Constantin de Benneville, qui passa onze ans à la Bastille pour expier des épigrammes,

avait fait aussi dans sa prison un sonnet en l'honneur du tabac, avec la même inspiration morale, suggérée par cette ressemblance de la fumée qui s'envole et de notre existence éphémère.

Qu'est-ce que notre vie? Une cendre animée;
Elle s'evanouit après un faible effort;
Notre corps se dissout, l'esprit prend son essor,
Et laisse ce fumier dont notre âme est charmée.

Subtile exhalaison qui s'evapore en l'air,
Tu montres que nos jours passent comme un éclair;
Le temps nous les ravit d'une vitesse extrême.....

L'auteur du *Portrait universel*, non content de la moralité dont il avait enrichi son dessin, s'est piqué, comme un autre, de célébrer le tabac à fumer, nouveauté fort élégante, à ce qu'il paraît, et qui avait dès lors un grand nombre de zélés partisans dans toutes les classes à peu près. Nous citons quelques vers de cette pièce, assez incorrecte de toute façon, mais qui peut servir de document pour l'histoire *littéraire* du tabac, si jamais on se mêle de l'écrire; ces vers sont écrits au-dessus de la tête du fumeur.

Agreable tabac, charmant amusement,
Qui d'un langage muet entretient en fumant,
Qui délasse l'esprit, qui sait calmer la peine,
Qui par l'exhalaison d'une fumante haleine
Sait purger un fumeur en le divertissant,
Et dissiper l'ennuy qui le rend languissant.
. . . .
Ton mérite et ton excellence
Seront un jour si bien connus en France
Et des autres nations qui sont dans l'univers,
Que tu ne seras plus regardé de travers.

Les prévisions du poëte étaient justes : *le mérite et l'excellence* du tabac ont fini par être goûtés de la France et des autres nations; les critiques eux-mêmes se sont laissé infecter par la contagion qu'ils maudissaient, et c'est bien à présent que le portrait du fumeur se peut nommer le *Portrait universel*.

Pourtant il reste toujours quelques obstinés qui luttent contre la manie générale, et déplorent, avec de bonnes raisons, disons-le, les effets du tabac sur l'intelligence et la santé publiques. Des médecins ont publié d'excellents mémoires à ce sujet; malheureusement, le chiffre toujours croissant de la vente du tabac n'indique pas que le public ait prêté l'oreille à ces sages conseillers.

LE DÉPOSITAIRE.

NOUVELLE.

(Fin. — Voy. p. 117, 122.)

M. Lefébure l'avait laissé multiplier ses confidences, auxquelles il s'intéressait comme à tout ce qui lui révélait les intimes ressorts de l'âme humaine; il espérait d'ailleurs que les épanchements du vieillard pourraient adoucir son dénonciateur; mais, ainsi que tous les gens livrés à leur passion, celui-ci ne vit, dans les aveux du mendiant, que ce qui l'accusait : aussi pressa-t-il la rédaction du procès-verbal que le greffier achevait, et y apposa-t-il sa signature avec un empressement presque joyeux. Vu sa qualité de témoin, Michel devait en faire autant; M. Loisel lui passa la plume.

— Et surtout signez votre vrai nom, fit-il observer en voyant le jeune homme se pencher vers le papier. Écrivez lisiblement Michel de Villiers.

Le *Rouleur*, qui se tordait sur son lit, s'arrêta tout à coup.

— De Villiers, répéta-t-il en se tournant vers le jeune homme. Alors, vous ne vous appelez pas Lourmand?

— C'est le nom de celui qui m'a élevé, répondit Michel; on s'est habitué à me le donner, et moi-même je le regarde comme le mien; mais mon père s'appelait de Villiers.

— Henri de Villiers?

— Précisément.

— Du Louroux Béconnais?

— Qui vous a dit...

— Il a servi en Vendée.

— Sous Charrette!

— C'est bien ça! cria François en se redressant; faut que je le voie tout de suite.

— Ne savez-vous donc pas que je suis orphelin? interrompit Michel.

Le *Rouleur* se frappa le front.

— C'est juste, dit-il; mais vous êtes son fils et son seul héritier?

— Sans doute.

— Alors, c'est à vous que j'ai affaire; peut-être bien que vous saurez de quoi il s'agit.

Il s'était penché au bord du lit, et ses mains fouillaient convulsivement la paillasse d'où il retira un lambeau de drap qui enveloppait quelque chose d'informe. M. Loisel se rapprocha vivement.

— Voilà bien des années que la chose m'a été confiée, dit le blessé; ça remonte au passage de la Loire par les royalistes, après la boucherie du Mans...

— Après! interrompit le maire impatient.

— Eh bien! je m'étais *ensauvé* vers la Bretagne comme tout le monde, continua le blessé, et j'attendais, tout près de Carquefou, une occasion de repasser l'eau, quand il arriva un autre brigand dans la ferme où j'étais caché. Il venait de rencontrer les dragons en quittant la route d'Ancenis, et il avait reçu trois coups de sabre dans le corps : aussi ne valait-il guère mieux que je ne vaux à cette heure; c'était un homme quasiment mort.

— Et c'est lui qui t'a remis ce que tu tiens là! demanda M. Loisel, qui eût voulu passer tous ces détails.

— Comme dit monsieur le maire, reprit François; il avait connu un de mes oncles qui demeurait à Comlé. Quand il vit qu'il allait mourir, il appela tous les gens de la ferme, et il me donna ceci devant eux en me faisant jurer que je le remettrais à M. Henri de Villiers.

— Et vous n'avez point exécuté cette promesse? demanda le juge de paix.

— Par la raison que j'ai inutilement cherché ladite personne après la pacification.

— Mon père avait, en effet, péri le même jour que Charrette, fit observer Michel.

— Et le bonhomme Lourmand vous avait adopté, acheva François. Je comprends alors comment j'ai rien su.

— Mais celui dont vous tenez ce dépôt, reprit le maire de plus en plus intéressé, vous connaissez sans doute son nom?

— Bien sûr, répliqua François; c'était un garçon du Lion d'Angers, qu'on appelait Guillaume.

M. Loisel fit un brusque mouvement et changea de visage.

— Ce drôle se moque de nous, dit-il en s'efforçant de sourire; il nous invente un roman pour nous intéresser et gagner du temps.

— J'invente rien, s'écria le *Rouleur* : aussi vrai qu'il y a qu'un Dieu dans le ciel, j'ai répété ce qui était.

— Tout ceci peut d'ailleurs se vérifier, objecta M. Lefébure, auquel l'émotion du maire n'avait point échappé. Voyons d'abord ce que ce lambeau de drap peut renfermer.

— Jésus, mon Dieu! pas grand'chose, reprit François avec un mouvement d'épaules presque méprisant.

— C'est-à-dire que vous avez pris connaissance du contenu? fit observer le juge de paix.

— Fallait bien savoir ce qu'on garde, répliqua le mendiant : mais, comme je suis chrétien, monsieur Lefébure, il n'y avait dans la guenille que ce morceau d'assiette d'étain.

— Donnez, interrompit le maître des *Viviers*, qui tendit vivement la main pour la saisir.

Mais M. Lefébure le prévint.

— Un instant, dit-il sérieusement; on ne prend point tant de précaution pour un dépôt sans valeur, et ceci doit cacher quelque secret.

— Dites une mystification, répliqua M. Loisel; quelle peut être la valeur de ce fragment d'étain?

— C'est ce que nous allons savoir, reprit le juge de paix qui s'était approché de la fenêtre; car voici quelques lignes gravées sur le métal.

— Le maire devint très pâle, et M. Lefébure lut en s'interrompant plusieurs fois :

« Moi, soussigné, je reconnais avoir reçu du sieur Guillaume, du Lion d'Angers, trois cent vingt louis en or, une » montre garnie de diamants et deux bagues chevalières, le » tout composant un dépôt confié par M. Henri de Villiers, » lequel dépôt je promets de remettre à ce dernier ou à ses » ayants cause.

» Fait double à Varades, le 3 janvier 1794 (1). »

— Et la signature? demanda vivement Michel au juge de paix, qui s'était brusquement arrêté.

— La signature doit vous être connue, répéta celui-ci en se retournant, car c'est celle de M. Georges Loisel.

Le jeune homme recula avec un cri de stupéfaction, et le propriétaire des *Viviers* ferma les yeux comme s'il eût été saisi d'un éblouissement.

Mais le *Rouleur*, qui avait entendu, se redressa.

— Georges Loisel! répéta-t-il les yeux étincelants d'une joie haineuse. Est-ce bien possible?... Ce serait notre maire... Mais pourquoi qu'il n'a pas rendu l'argent?

— Ce reçu est un mensonge... une calomnie! bégaya Loisel.

— Alors, qu'est-ce qui fait trembler le bourgeois? reprit François dont le ton était subitement passé de la supplication à l'insolence. Si j'ai menti, on pourra le savoir, car le fermier de Carquefou, qui était le témoin du dépôt, vit encore.

Le maire fit un mouvement.

— Et dans le cas où sa parole suffirait pas, ajouta le *Rouleur*, il y a encore une autre preuve.

— Une preuve? murmura Loisel de plus en plus effrayé.

— Oui, la seconde copie du reçu.

— Que veux-tu dire?

— Si l'église de Varades a pas été repavée, on le trouvera sous la septième pierre à partir du bénitier.

Le propriétaire des *Viviers* sentit ses jambes se dérober sous lui et s'appuya au mur.

Il y eut un silence. Le mendiant jouissait de la confusion de l'homme qu'il avait vainement prié un instant auparavant. Michel semblait se croire le jouet d'un songe, et M. Lefébure observait.

Il fut le premier à rompre le silence.

— Le doute est difficile devant tant de preuves, dit-il avec une gravité sévère, et M. Loisel fera prudemment de ne pas nier davantage.

— C'est ce que nous verrons... plus tard... murmura celui-ci; en tout cas, ce n'est point de cela qu'il est question dans ce moment...

— Pardon, monsieur, reprit le juge de paix; je suis venu...

— Vous êtes venu, interrompit Loisel, dont le trouble se transformait en colère, pour faire arrêter un voleur.

(1) Nous renvoyons les lecteurs qui pourraient voir une invention romanesque dans ce reçu écrit sur une assiette d'étain, aux Mémoires de madame de La Rochejaquelein sur les guerres de la Vendée : ils y verront que non seulement les reçus, mais les actes de naissance des enfants des proscrits étaient gravés avec un clou sur l'étain, renfermés dans des boites, et enterrés pour servir plus tard de titres.

— Deux voleurs! cria François. Il y en a deux, notre maire : le petit qui prend des fruits pour ne pas mourir de faim, et le grand qui prend des louis pour devenir propriétaire.

M. Loisel fit un mouvement violent.

— Oh! je vous crains plus! continua le *Rouleur*, à qui le plaisir de la vengeance avait fait oublier ses blessures : je ne demande pas mieux que d'aller en justice pourvu que nous y allions de compagnie. Ah! il est sans pitié pour les pauvres pécheurs, et il fait pire qu'eux; il parle du code pénal pour les autres, quand il devrait en avoir peur pour lui-même. Il veut faire valoir ses droits... eh bien! à la bonne heure; mais M. Michel fera aussi valoir les siens. C'est avec l'argent de son père que les *Viviers* ont été achetés : tout ce qui est ici lui appartient; notre maire sera ruiné, et mis en prison... Ah! ah! ah!... Écrivez, monsieur Lefébure, écrivez! Pas de grâce pour les voleurs! Faut faire un exemple.

Cette fois, M. Loisel resta muet; son orgueil avait fléchi sous tant de coups imprévus; il venait de tomber sur une chaise les bras pendants et la tête baissée. Quant à M. Lefébure, il s'était retiré à l'écart avec Michel, et tous deux causaient vivement à voix basse. Enfin ils se rapprochèrent ensemble.

— Monsieur Loisel voit maintenant que j'avais raison, dit le premier avec un accent dont la tristesse tempérait la sévérité; tout le monde a besoin d'indulgence, et il faut se rappeler avant tout les paroles du Christ : « Ne faites point aux autres ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fît. » Si M. Michel avait aussi « le code pénal pour Évangile, » il pourrait faire valoir rigoureusement ses droits.

— Ah! ne le craignez pas, interrompit le jeune homme en s'adressant à M. Loisel; pour rien au monde je ne voudrais affliger madame Darcy ni mademoiselle Rosine.

— Ce qui prouve, ajouta le juge de paix avec intention, que certaines gens aiment mieux pardonner une faute que d'en faire rejaillir la punition sur des innocents.

J'espère d'ailleurs, reprit Michel, que tout pourra s'arranger sans scandale.

— Pourvu que M. le maire se montre accommodant, acheva le juge de paix.

M. Loisel releva la tête, et son regard interrogea celui de ses deux interlocuteurs avec avidité.

— Que voulez-vous? demanda-t-il d'une voix basse et précipitée.

— Vous n'ignorez pas l'affection de M. de Villiers pour votre nièce, reprit le juge de paix; un mariage confondrait les intérêts des deux familles, et rendrait inutile tout retour vers le passé.

M. Loisel parut hésiter.

— Songez qu'il y va de votre fortune et de votre honneur, reprit vivement M. Lefébure. Les preuves fournies par le *Rouleur* sont trop évidentes pour ne pas convaincre les juges, si la lutte s'engage entre vous et M. de Villiers; prévenez ce dangereux débat par un consentement qui fera la joie de votre sœur et de sa fille : les bons mouvements sont aussi parfois de bons calculs.

Soit honte, soit émotion, M. Loisel ne put répondre; mais il fit de la main un signe de consentement, et s'élança hors de la cabane.

L'instruction commencée contre le *Rouleur* n'eut point de suite. Michel de Villiers épousa un mois après mademoiselle Darcy, qui lui apporta en dot une part importante dans les revenus des *Viviers*. Le public admira la générosité de M. Loisel, et Michel lui en laissa toute la gloire, en gardant le silence sur le dépôt autrefois confié par Guillaume. Mais il n'oublia jamais le service que lui avait rendu François; et, grâce à lui, ce dernier put achever ses jours sans être exposé de nouveau aux funestes tentations de la misère.

LETTRES SUR LA BOHÊME.

TEPLITZ.

(Voy. p. 75.)

Monsieur,

Nous voici sur la place du château. Vous vous étonnez peut-être de cette étrange pyramide qui en occupe le centre. Vous vous étonneriez bien davantage s'il vous était donné de la voir en nature. C'est une fontaine représentant l'Assomption. Des nuages de pierre tourbillonnent tout autour de l'obélisque, et sont censés en mouvement vers le ciel pour y porter la Vierge, qui occupe le sommet. Des anges et des chérubins de toute nature y sont collés çà et là, et, pour mieux simuler la vérité du vol, quelques uns sont tout à fait en l'air. Malheureusement, comme la pierre de taille ne jouit nullement de la légèreté angélique, il a bien fallu soutenir ces simulacres, et c'est à quoi l'artiste est parvenu à l'aide d'énormes barres de fer qui leur traversent le corps pour aller se sceller dans le nuage. On dirait de loin autant de mouches piquées autour du monument par des épingles. Il est impossible de pousser plus loin, en sculpture, le mauvais goût. Pour compléter la merveille, il aurait fallu peindre le tout avec les couleurs naturelles, et cacher dans l'intérieur de la fontaine quelque mécanique qui aurait mis nuages et anges en mouvement. La statuaire aurait pu alors s'enorgueillir de dominer tous les joujoux.

Je ne vous aurais point parlé de cette curiosité si elle ne se rapportait à un système qui prévaut dans tout le pays; je veux parler de l'abus des figures. On ne se contente pas, sur les routes, d'élever de simples croix comme chez nous : des essaims de chérubins piqués, comme sur la fontaine, par le milieu du corps, voltigent tout autour. Dans les églises, les saints et les anges ne sont pas réduits aux niches ou aux



(Teplitz. — Place du Château.)

piédestaux. On en voit partout : ils grimpent aux colonnes, s'accrochent aux chapiteaux, courent ou s'asseoient sur les corniches, se cramponnent aux voûtes. C'est une seconde multitude qui assiste aux cérémonies sacrées dans les places et les attitudes les plus bizarres. Il y a des églises où j'en ai compté plus d'un millier. A l'abbaye d'Ossegg, au-dessus de l'orgue, on aperçoit une foule qui est supposée donner le concert, qui avec des violons, qui avec des contre-basses, qui avec des flûtes et des clarinettes, jusqu'au couronnement formé par un ange énorme qui frappe dans un tam-tam. Mais nulle part ce débordement scandaleux de la statuaire ne m'a plus frappé que dans une petite ville nommée Graupen, située à deux lieues de Teplitz. Au moment où j'entrai dans l'église, il s'y trouvait une douzaine de femmes occupées à laver le pavé, et comme elles faisaient naturellement un peu de bruit, je crus qu'il y avait presse, tant, la vue encore trouble et inaccoutumée à ce genre d'architecture, j'apercevais de monde autour de moi. Vis-à-vis la porte d'entrée se trouvait, à la hauteur du premier étage, un balcon accompagné de deux grandes fenêtres à petits carreaux : une troupe y avait pris place, criant, grimaçant, tendant les bras, montrant les poings, les uns renversés en arrière, les autres penchés en dehors des fenêtres, des fourrures, des robes, des couleurs éclatantes, une agitation infinie. Je parle à la lettre : il me fallut un instant pour reconnaître là l'*Ecce Homo*. Une fois que j'eus la clef, le reste fut aisé. Dans une chapelle latérale se voyait un pauvre homme agenouillé, et, à côté de lui, un atroce soldat, vêtu d'une armure de fer, frappant à coups redoublés avec un gros bâton sur ses reins tout bleuis : c'était la flagellation. Plus loin, un véritable cachot souterrain tout ruisselant d'humidité et prenant jour à l'entrée du chœur par un soupirail garni de grosses barres de fer ; dans le milieu, sur un escabeau de bois tout vermoulu, courbé en deux, transi, à demi-nu, était assis le divin patient. Que vous dirai-

je? l'église, perdant tout caractère de recueillement et de sévérité, s'était transformée en une galerie de figures de cire. Comment ne pas être distrait du spectacle mystique de l'autel par tant de représentations animées et saisissantes? Voilà un des exemples les plus frappants que je connaisse de l'influence que l'art peut exercer sur la religion. Autant il lui sert, lorsqu'il est dirigé par un esprit sage, autant il peut lui devenir funeste lorsqu'il tombe dans le dérèglement. Aussi me paraît-il qu'il faut voir là l'effet d'une réaction contre les hussites, qui étaient, comme vous le savez, monsieur, de forcenés iconoclastes. Lorsque se relevèrent les églises qu'ils avaient saccagées, on dut tendre à réagir partout contre leurs excès, et l'histoire nous enseigne assez que la réaction contre des excès se fait toujours par des excès contraires.



(Ruines de la forteresse du Schlossberg.)

Du reste, ce sont à peu près là les traces les plus claires de ce fameux mouvement des hussites, qui occupe une si grande place dans les annales de la Bohême, on peut même dire du monde. Hormis ces produits de la réaction religieuse, des lieux de carnage, de vagues souvenirs, voilà tout. Une main diligente semble avoir pris à tâche de balayer soigneusement les moindres éclats que ces fanatiques avaient pu laisser sur le sol; leurs livres ont été brûlés par milliers, les églises où ils avaient célébré leur culte ont été rasées, leurs noms maudits, la plupart de leurs descendants proscrits ou exilés. Je ne répondrais pourtant pas qu'il n'y ait toujours au fond des cœurs, dans le peuple des serfs, un secret et instinctif retentissement de la parole de Jean Huss et de Jean Ziska. Teplitz conserve pourtant une des ruines qu'ils ont faites : c'est un débris de l'ancien monastère des bénédictines. Ce reste de construction, placé derrière la chapelle, sert aujourd'hui à loger quelques officiers du château. C'est là, au-dessus de la source principale, située à peu de distance dans

la rue qui descend au fond de la place, que s'élevait jadis le couvent de la reine Jutta. En 1426, à peine remis des dévastations que les hussites, sous la conduite du moine Jean, lui avaient fait subir cinq ans auparavant, repris par les impitoyables taborites, il fut inondé du sang innocent des sœurs. A l'exception de cinq d'entre elles, qui s'étaient enfuies à Graupen, toutes furent mises à mort par l'épée. Les murailles, souillées par le sang et l'incendie et en partie démolies, passèrent des mains de l'abbesse dans celles du terrible Jakubko de Wresowec, qui, en récompense de ses services, devint maître de toute la seigneurie de Teplitz. C'est lui qui, cette même année, joignant son bras à celui de Procope, avait décidé la victoire sur la colline de Biehana : le Saxon qui, avec la puissante armée qu'il conduisait, s'était flatté de réduire la Bohême à merci, fut presque entièrement anéanti ; les hussites vainqueurs se lavèrent dans le sang ; trois cents gentilshommes et six mille soldats, qu'ils avaient faits prisonniers, furent égorgés par eux sur le champ de bataille. On montre encore au milieu des sillons un arbre qui surmonte la fosse où furent jetés quatorze généraux, et sept princes reposent dans l'église du village voisin. La ville d'Aussig, située presque au pied de la colline, avait reçu de la même main de bien autres sépultures. Toute sa population massacrée avait été ensevelie sous ses ruines, et il fallut des années avant que de nouveaux habitants osassent rebâtir sur l'emplacement de cette cité changée en cimetière. Biehana, qui n'est qu'à une petite lieue de Teplitz, forme, à mon gré, une promenade non pas des plus riantes assurément, mais des plus intéressantes de tous les environs. De son sommet, admirablement posé pour dominer toute la campagne, l'imagination peut sans peine évoquer, sur les points mêmes où la tradition du pays les signale, ces bandes d'adorateurs du calice que le fanatisme avait rendus si diaboliques. Je suis resté longtemps assis sur cette terre qui me cachait tant d'ossements. Mon esprit se rappelait le souvenir de cette guerre entre chrétiens, la plus terrible peut-être des guerres de religion depuis Moïse, et il les gravait en lui, à la vue de ces lieux, d'une manière nouvelle et plus vive. N'en est-il pas, en effet, de l'histoire comme de la géographie, et ne faut-il pas, pour se l'assimiler aussi bien que possible, se l'être représentée sur ses théâtres mêmes?

J'ai peut-être trop assombri ma lettre avec ces tristes images d'un passé dont Dieu veuille épargner le retour aux contrées qui ne sont point encore délivrées des hontes et des menaces du servage. J'avais pourtant dessein de donner à ces lignes un tour bien différent en y faisant briller sous vos yeux toutes ces charmantes promenades qui environnent ou traversent Teplitz, et y attirent chaque année, avec le flot des malades, un si grand flot de visiteurs. Vous eussiez vu successivement les vieilles tours, les vieux châteaux, les monastères, les parcs avec leurs cygnes et leurs troupeaux de cerfs, les montagnes, les grands bois. Qu'il me suffise de dire que le guide du voyageur compte vingt et un buts différents de promenades, et qu'il est aisé de s'en créer bien d'autres. Derrière le château s'étend un jardin planté à l'anglaise, auquel la puissance de la végétation donne un caractère de majesté extraordinaire. Sur le bord des pièces d'eau, peuplées par des bandes de cygnes et de canards sauvages, se dressent ou s'inclinent des saules tels qu'il n'en existe pas ailleurs. J'en ai mesuré dont le tronc, droit et élevé comme celui de nos peupliers d'Italie, avait une circonférence de plus de six mètres. Le tilleul, cet arbre national de la race slave, comme le chêne de la nôtre, atteint, sur cette terre privilégiée, la même taille. On dirait un autre végétal que celui que nous sommes habitués à voir. Rien n'égale l'effet de ces futaies, si nettes, quoique si grandioses, et dont les toits de feuillage ne commencent qu'à une hauteur où l'œil ne distingue déjà plus la figure des feuilles. Qu'on s'y représente des chaises, une foule de toilettes, des sorbets, des glaces, de la bière surtout, un orchestre choisi, des perspectives ouvertes de tous côtés sur la campagne : ce sont les après-midi, ou, pour mieux dire, les avant-soupers.

Le faubourg de Schönau a également son parc, placé derrière le Neubad, magnifique aussi, mais moins fréquenté par le beau monde, presque solitaire, plus précieux par là même pour beaucoup. C'est derrière ce jardin que s'élève la charmante montagne du Schlossberg. Elle fut longtemps redoutable. Sur son sommet se dessinent encore avec fierté les tours à demi déchirées, ancienne forteresse prise et reprise bien souvent durant les guerres qui tant de fois ont agité ce beau pays. Démantelée et en partie démolie au dix-septième siècle, à la suite de la guerre de trente ans, où elle avait rendu trop de services à l'ennemi qui s'en était deux fois rendu maître, elle n'offre plus depuis lors qu'un but de promenade. On y parvient après avoir gravi, à travers une élégante forêt de bouleaux de toute volée, la pente assez roide d'une petite montagne volcanique dont les ruines forment le couronnement, et l'on se console bientôt des fatigues de l'ascension en apercevant sous ses pieds toute la ville avec ses riches alentours et les deux superbes chaînes de Mitteigebirge et de l'Erzgebirge, qui ferment l'horizon.

Les faucons et les hibous occupent seuls aujourd'hui cette noble résidence. La vie n'y est plus. En Bohême comme partout, depuis que les seigneurs ne sont plus que de riches sujets, les châteaux ont abandonné les sites élevés et changé leurs arrogants donjons pour des salons dorés. Le château actuel de Teplitz est tout simplement une grande maison, bâtie en face des hôtels, sur la place. Je n'aurais pas même eu l'idée de vous en prendre le dessin, si une circonstance particulière ne lui donnait un intérêt historique. C'est entre ses froides murailles que fut signé dans sa première teneur le fameux traité de la Sainte-Alliance, auquel nos désastres de 1814 et de 1815 ont donné une valeur que le temps n'a pu encore détruire entièrement. En 1813, à la suite de la bataille de Dresde, les trois souverains signataires s'étaient trouvés réunis, sans doute avec bien de l'émotion, dans ce même château, tandis qu'à deux lieues de là, au pied de l'Erzgebirge, le canon tonnait avec furie. C'était le corps de Vandamme qui, servant d'avant-garde à Napoléon, et poursuivant la victoire, tentait de s'ouvrir le chemin de Teplitz avant que l'ennemi n'eût pris le temps de s'y rallier. Eût-il réussi, le mouvement du monde aurait aujourd'hui un autre tour. Mais la position était trop désavantageuse. Vandamme, avec trente mille hommes, avait à forcer contre toute une armée un passage que l'on a surnommé les Thermopyles. Il fut vaincu sans avoir pu déboucher dans la plaine. Presque en même temps Macdonald venait de l'être à Katzbach et Oudinot à Gross-Beren, et ce fut assez de ces trois coups réunis pour épouvanter la fortune. Les souverains intimidés relevèrent la tête, et le déclin de la France, déjà commencé dans les glaces de la Russie, continua son cours. Excusez-moi, monsieur, de rester sous l'impression de ces pensées, sans courage pour continuer. — Agréez, etc.

SOUVENIRS DU BERRY.

LES RÉCITS DU CHANVREUR. — BRUITS MYSTÉRIEUX.

Le rôle que joue en Bretagne le *Bazvalan* (le tailleur du village), c'est le broyeur de chanvre ou le cardeur de laine, deux professions souvent réunies en une seule, qui le remplit dans nos campagnes.

Quand le chanvre est *arrivé* à point, c'est-à-dire suffisamment trempé dans les eaux courantes, et à demi-séché à la *rive*, on le rapporte dans la cour des habitations ; on le place debout par petites gerbes, qui, avec leurs tiges écartées du bas et leurs têtes liées en boule, ressemblent déjà passablement, le soir, à une longue procession de petits fantômes blancs plantés sur leurs jambes grêles et marchant sans bruit le long des murs.

C'est à la fin de septembre, quand les nuits sont encore tièdes, qu'à la pâle clarté de la lune on commence à broyer. Dans la journée, le chanvre a été chauffé au four; on l'en retire, le soir, pour le broyer chaud. On se sert pour cela d'une sorte de chevalet surmonté d'un levier en bois qui, retombant sur des rainures, hache la plante sans la couper. C'est alors qu'on entend, la nuit, dans les campagnes, ce bruit sec et saccadé de trois coups frappés rapidement. Puis un silence se fait; c'est le mouvement du bras qui retire la poignée de chanvre pour la broyer sur une autre partie de sa longueur. Et les trois coups recommencent : c'est l'autre bras qui agit sur le levier; et toujours ainsi jusqu'à ce que la lune soit voilée par les premières lueurs de l'aube. Comme ce travail ne dure que quelques jours dans l'année, les chiens ne s'y habituent pas, et poussent des hurlements plaintifs vers tous les points de l'horizon.

C'est le temps des bruits insolites et mystérieux dans la campagne : les grues émigrantes passent dans des régions où, en plein jour, l'œil les distingue à peine : la nuit on les entend seulement; et ces voix rauques et gémissantes, perdues dans les nuages, semblent l'appel et l'adieu d'âmes tourmentées, qui s'efforcent de trouver le chemin du ciel, et qu'une invincible fatalité force à planer non loin de la terre, autour de la demeure des hommes. Car ces oiseaux voyageurs ont d'étranges incertitudes et de mystérieuses anxiétés dans le cours de leur traversée aérienne. Il leur arrive parfois de perdre le vent, lorsque des brises capricieuses se combattent ou se succèdent dans les hautes régions. Alors on voit, lorsque ces déroutes arrivent durant le jour, le chef de file flotter à l'aventure dans les airs, puis faire volte-face, revenir se placer à la queue de la phalange triangulaire, tandis qu'une savante manœuvre de ses compagnons les ramène bientôt en bon ordre derrière lui. Souvent, après de vains efforts, le guide épuisé renonce à conduire la caravane; un autre se présente, essaie à son tour, et cède la place à un troisième, qui retrouve le courant, et engage victorieusement la marche. Mais que de cris, que de reproches, que de remontrances, que de malédictions sauvages ou de questions inquiètes sont échangés, dans une langue inconnue, entre ces pèlerins ailés!

Dans la nuit sonore, on entend ces clameurs sinistres tournoyer parfois assez longtemps au-dessus des maisons, et, comme on ne peut rien voir, on ressent malgré soi une sorte de crainte et de malaise sympathique, jusqu'à ce que cette nuée sanglotante se soit perdue dans l'immensité.

Il y a d'autres bruits encore qui sont propres à ce moment de l'année, et qui se passent principalement dans les vergers. La cueille des fruits n'est pas encore faite, et mille crépitations inusitées font ressembler les arbres à des êtres animés. Une branche grince en se courbant sous un poids arrivé tout à coup à son dernier degré de développement; ou bien une pomme se détache et tombe à vos pieds, avec un son mat, sur la terre humide. Alors vous entendez fuir, en frôlant les branches et les herbes, un être que vous ne voyez pas : c'est le chien du paysan, ce rôdeur curieux, inquiet, à la fois insolent et poltron, qui se glisse partout, qui ne dort jamais, qui cherche toujours on ne sait quoi, qui vous épie, caché dans les broussailles, et prend la fuite au bruit de la pomme tombée, croyant que vous lui lancez une pierre.

C'est durant ces nuits-là, nuits voilées et grisâtres, que le chanvreur raconte ses étranges aventures de follets et de lièvres blancs, d'âmes en peine et de sorciers transformés en loups, de sabbat au carrefour et de prophétesses au cimetière. Je me souviens d'avoir passé ainsi les premières heures de la nuit autour des *broyes* en mouvement, dont la percussion impitoyable, interrompant le récit du chanvreur à l'endroit le plus terrible, nous laissait passer un frisson glacé dans les veines. Et souvent aussi le bonhomme continuait à parler en broyant; et il y avait quatre à cinq mots perdus, mots effrayants sans doute que nous n'osions pas lui faire répéter, et dont l'omission ajoutait un mystère plus affreux aux mystères déjà si sombres de son histoire. C'est en vain que les servantes nous avertissaient qu'il était bien tard pour rester dehors, et que l'heure de dormir était depuis longtemps sonnée pour nous : elles-mêmes mouraient d'envie d'écouter encore; et avec quelle terreur ensuite nous traversions le hameau pour retourner chez nous! comme le porche de l'église nous paraissait profond, et l'ombre des vieux arbres épaisse et noire! Quant au cimetière, on ne le voyait point; on fermait les yeux en le côtoyant.

La Mare au Diable.

DE L'ENTRETIEN DES RIVIÈRES

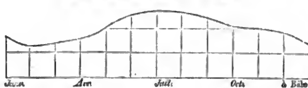
PAR LES PLUIES ET LES GLACIERS.

Les glaciers doivent être considérés comme une des plus belles dispositions de la nature pour l'entretien de l'eau dans les rivières importantes. Comme il tombe beaucoup moins de pluie dans l'été que durant les autres saisons, et qu'à peine tombée elle s'évapore beaucoup plus vite, il en résulte que tous les petits ruisseaux diminuent, que quelques uns même se dessèchent tout à fait, et que finalement les grands courants ne reçoivent plus de leurs affluents les tributs nécessaires pour une alimentation convenable. Mais la nature, pour les fleuves qui lui ont paru dignes d'un arrangement aussi recherché, a institué un genre particulier d'affluents qui donnent d'autant plus que les affluents ordinaires donnent moins, et réciproquement. Ce sont les affluents qui sortent des glaciers; et l'on voit tout de suite quels frais exigent de tels ruisseaux, puisqu'il faut nécessairement leur élever des montagnes jusqu'au-dessus des nuages pour qu'ils y puissent prendre leur source. Il n'y a que des terrains exhaussés jusque dans ces prodigieuses hauteurs qui soient en position d'amasser en hiver assez de neige et de glace, et d'en conserver suffisamment durant l'été, en ne la laissant fondre que peu à peu. De la sorte, que l'été soit chaud et ardent, il aura beau se trouver d'une sécheresse désespérante pour les ruisseaux de la plaine, il ne fera que fondre avec plus d'activité les dépôts de glace accumulés au point de départ; et par conséquent les ruisseaux des montagnes prendront leurs crues précisément dans le moment où les autres seront au plus bas. Au contraire, au printemps, à l'automne, dans une partie de l'hiver, quand l'abondance des pluies fait gonfler de tous côtés ces derniers, et tend à élever les rivières au-dessus de leur niveau habituel, les glaciers, recevant alors moins de chaleur, alimentent avec moins d'abondance leurs affluents, et il se détermine à leur égard une véritable sécheresse qui fait compensation aux pluies de la plaine. Il en résulte que les fleuves qui sont soumis uniquement au régime des glaciers ont leurs crues pendant l'été, et leurs basses eaux pendant l'hiver; que ceux dont le bassin, dépourvu de toute connexion avec ces réservoirs élevés, est soumis uniquement à l'entretien par la pluie, ont leurs crues dans la saison froide et leurs basses eaux en été; que ceux enfin dont le régime comporte un mélange des affluents ordinaires et des affluents de hautes montagnes ont, toute proportion gardée, un régime plus constant que les autres.

Ces vérités, qui sont d'une si grande valeur pour la théorie des rivières, sont mises dans tout leur jour par les observations faites, pendant plusieurs années consécutives, sur la hauteur moyenne des eaux de chaque rivière dans chaque mois de l'année. On peut alors les mettre en évidence d'une manière géométrique et parfaitement saisissante à l'aide d'une courbe très simple. Nous en donnerons quelques exemples, que nous empruntons à un très beau travail de M. Bravais, publié dans le livre intitulé *Patria*.

Voici d'abord la courbe qui représente les variations de la hauteur du Rhin à Bâle, du mois de janvier au mois de décembre. On sait qu'à Bâle ce fleuve, qui ne fait que de sortir

des Alpes, où il s'est grossi par une multitude d'affluents qu'il reçoit tout le long de la chaîne, présente parfaitement toutes les conditions d'un fleuve alimenté par des glaciers. Dans les eaux ordinaires, sa profondeur moyenne est



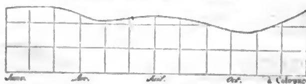
d'environ 1m,80, sa vitesse de 1m,90 par seconde, et sa largeur de 350 mètres : c'est un total d'à peu près 1100 mètres cubes passant à chaque seconde sous le pont. Dans les grandes eaux, cette quantité monte à près de 2 000 mètres cubes; et dans cet énorme volume d'eau, la fonte de la neige et de la glace joue, comme on va le voir, un rôle principal. Les basses eaux commencent, en effet, à la fin de décembre, continuent pendant janvier, février et mars, leur plus grand abaissement, qui les réduit à une profondeur moyenne de 1m,20, ayant lieu dans les derniers jours de janvier et les premiers de février; dès le mois d'avril, le niveau du fleuve commence à monter sensiblement et atteint, en juin et juillet, le maximum, qui correspond à une hauteur moyenne de 2m,70, c'est-à-dire de plus du double de la hauteur de l'hiver; alors il s'abaisse graduellement jusqu'en octobre, et à ce moment, par l'effet des pluies d'automne qui se témoignent légèrement dans son régime, son niveau se relève un peu jusqu'au commencement de novembre, mais si peu qu'on pourrait dire que la diminution est simplement suspendue, car il ne s'agit que d'une crue moyenne d'environ six centimètres.

La courbe que présente la Saône, dont aucun affluent n'aboutit à des montagnes assez hautes pour posséder des glaciers, est tout à fait l'inverse de celle du Rhin. On voit que



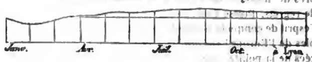
les parties élevées correspondent aux parties basses de la précédente, et réciproquement; c'est-à-dire que lorsque le Rhin est en hausse dans son bassin de hautes montagnes, la Saône est en baisse dans son bassin de plaines et de montagnes secondaires; et, à l'opposé, si la Saône est en hausse, le Rhin est au contraire en baisse. On ne peut voir un contraste plus frappant. La Saône, dans les eaux moyennes, débite à Lyon environ 250 mètres cubes par seconde. Ce n'est guère que le quart du Rhin à Bâle; mais dans les grandes crues, et c'est ce que l'on a vu dans la grande inondation de 1840, son débit peut s'élever à 4 000 m. cub. C'est un excès que le Rhin, mieux garanti contre toute intempérance par son régime de glaces, n'atteint jamais. Les basses eaux de cette rivière, au lieu d'avoir lieu en hiver, comme celles du Rhin, ont lieu au commencement du mois d'août. La hauteur moyenne de l'eau n'est alors que de 0m,53; l'eau monte ensuite progressivement jusqu'en décembre, où sa hauteur moyenne est de près de 2m,50 : en janvier et février, la hauteur est encore de près de 2m,80; mais à partir d'avril, la diminution se détermine franchement jusqu'en juillet, où le niveau demeure, à peu de chose près, stationnaire jusqu'en août. En 1832, l'été ayant été très sec et l'automne très pluvieux, il se produisit une différence de 10 mètres dans le niveau de la rivière, de l'une à l'autre de ces deux saisons. C'est une des plus grandes variations que l'on puisse citer pour la France de l'effet des pluies sur une rivière soumise entièrement à leur loi.

Le Rhin, considéré, non plus à Bâle, mais dans un point quelconque de la partie inférieure de son cours, à Cologne par exemple, nous offre un très bon exemple d'un fleuve soumis à une certaine constance par la combinaison des affluents des deux sortes. En effet, si, à Bâle, ce fleuve est presque entièrement formé par le tribut des hautes montagnes, à partir de Bâle il ne reçoit absolument plus rien des glaciers. Tous ses affluents sont dans des conditions analogues à la Saône, c'est-à-dire qu'ils grossissent quand les affluents supérieurs diminuent, et réciproquement; et comme, en somme, tant par leur nombre que par l'importance de quelques uns d'entre eux, notamment le Neckar, le Main, la Moselle, ils ont plus de valeur que les affluents des Alpes, c'est leur régime qui obtient la prépondérance dans la combinaison. Les hautes eaux sont à Cologne en janvier, février et mars, tandis qu'à Bâle, à cette même époque, règnent les basses eaux. La plus grande hauteur, qui est en moyenne de



2m,60, a lieu en février; les eaux baissent jusqu'à la fin d'avril, tandis qu'à ce même moment elles commencent à se relever à Bâle; mais à partir d'avril, au lieu de continuer à baisser comme celles de la Saône, elles se relèvent sensiblement jusqu'au milieu de juillet, malgré la sécheresse, par l'effet de la crue périodique des affluents des Alpes. Dès le mois d'août, la fonte se ralentissant, le niveau des eaux continue à baisser jusqu'en octobre, où il est au plus bas, c'est-à-dire à 1m,70 environ. Il n'y a donc en moyenne, à Cologne, qu'environ 0m,90 entre les grandes eaux et les basses eaux, tandis qu'à Bâle la différence est de 1m,20; et même, en comparant juillet et janvier, ne trouve-t-on à Cologne qu'une variation de 0m,30.

La nature a encore institué une autre disposition pour donner aux fleuves de la constance: c'est d'établir dans leur partie supérieure un réservoir d'une capacité suffisante, dans lequel les eaux se réunissent en descendant des glaciers, et dont elles ne s'échappent que progressivement. Le Rhône, qui est le produit de l'écoulement du lac de Genève, est un bel exemple de cette disposition. Soumis à Lyon au régime des glaciers, comme le Rhin à Bâle, il est loin cependant d'offrir les mêmes variations, comme on peut s'en convaincre d'un seul regard en jetant les yeux sur la courbe qui représente le mouvement de ses eaux. Les basses eaux, qui ont



lieu à la fin de janvier, présentent pour la hauteur moyenne 0m,85, tandis que les hautes eaux, qui ont lieu en août et septembre, sont d'environ 1m,40 : c'est à peu près 0m,50 de différence, variation bien inférieure à celle que présente le Rhin, et d'autant plus que la grande valeur des eaux moyennes en diminue encore l'effet. La moyenne de la plus grande crue annuelle à Lyon n'est que de 3m,92, tandis que pour la Saône cette même moyenne est de 5m,35. — Quant au débit moyen du fleuve, il est d'environ 650 mètres cubes avant la réunion avec la Saône.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. Martinet, rue Jacob, 30.

LE LAC DE TRASIMÈNE OU DE PÉROUSE.



(Vue du lac de Trasimène, à 12 kilomètres de Pérouse. — Dessin de M. Frappas, gravure de M. Wiesener.)

Le lac de Trasimène a été un lac français; le territoire qui l'entoure se nommait alors le département du Trasimène; l'élégante Spolète en était le chef-lieu. Temps étrange, si près de nous, et déjà si fabuleux! Cependant n'ayons point de regrets. Puisse-t-elle se réaliser, cette sage espérance que l'esprit de conquête ne soufflera plus la guerre entre les peuples de l'Europe! Qu'importent les divisions arbitraires tracées de la pointe sanglante d'une épée à travers ces beautés de la nature qui appartiennent à tous? Le fer qui servait à forger les armes nous transporte aujourd'hui avec plus de rapidité que la Victoire des plaines glacées du Nord aux bois parfumés de l'Italie. Ciel brillant, eaux pures, frais ombrages, me sera-t-il donné de vous revoir jamais! Quelle heureuse et douce surprise lorsque, venant de Florence, après avoir passé vers Ossaia la frontière toscane, et descendant les pentes fertiles de la Spelunca, j'embrassai tout d'un coup du regard cette immense plaine d'eau encadrée de verdure! Là-bas, au loin, je vous reconnais, humble hôtellerie de Passignano, d'où, toute une nuit, accoudé à la fenêtre, je contemplai dans une paix profonde ce vaste miroir argenté où se réfléchissaient dans leur lent passage les innombrables clartés du firmament. La sérénité de la nature, descendue dans mon âme, en avait dissipé les regrets, les craintes et les désirs. Si une fois, dans le cours de ma vie, j'ai pressenti ce que doit être le calme ineffable de l'infini, c'est devant toi, c'est grâce à toi, beau lac de Trasimène. Il m'en souvient pourtant, vers le lever du jour, ce cœur mobile fut tout à coup traversé d'un vague frémissement. De blanches vapeurs sortaient lentement de la paisible surface et s'accumulaient en nuages pesants sous lesquels quelques barques glissaient à peine visibles. La mémoire, cette mystérieuse puissance qui prolonge notre existence jusqu'aux horizons les plus lointains du passé, comme la foi l'agrandit et l'emporte dans les régions inconnues de l'avenir, fit franchir vingt siècles à ma pensée. D'un mouvement de sa baguette enchantée elle changea le tableau : les images réelles de la vie champêtre se troublèrent, s'effacèrent, disparurent, et firent place à la vision tumultueuse des combats. Ce fut un matin, à pareille heure, qu'une armée romaine, surprise par Annibal, se précipita égarée au milieu de ces eaux. L'impitoyable Africain lança ses cavaliers à leur poursuite : ni les cris ni les prières de ces guerriers réputés invincibles ne désarmèrent sa fureur; tous périrent, et pendant plusieurs jours la surface du lac cessa d'être le miroir des airs; le ciel restait d'azur; le lac était sanglant. Ému

de ces souvenirs, je me retirai de la fenêtre; il me semblait entendre sortir de ces épais brouillards le cliquetis des armes, des imprécations, des hennissements, des clameurs de mort. Que n'aurais-je donné alors pour relire le beau récit que Polybe a donné de cette grande bataille dont mon hôte ne connaissait que le nom! Aujourd'hui j'ouvre le livre du célèbre historien, et peut-être ne déplaira-t-il point à mon lecteur de relire avec moi, en face de ce dessin fidèle du lac, cet autre dessin non moins fidèle du combat. La simplicité de la description et la sage sobriété des pensées en font assurément l'une des plus belles pages d'histoire que nous ait laissées la littérature ancienne :

« Annibal, dit Polybe (1), avait établi ses quartiers devant Arétium, dans la Tyrrhénie : là il s'informa avec soin de la disposition où étaient les Romains, et de la nature du terrain qu'il avait à traverser pour aller à eux. On lui dit que le pays était bon, et qu'il y avait de quoi faire un riche butin; et à l'égard de Flaminius, que c'était un homme doué d'un grand talent pour s'insinuer dans l'esprit de la populace, mais qui, sans en avoir aucun ni pour le gouvernement ni pour la guerre, se croyait très habile dans l'un et dans l'autre. De là Annibal conclut que s'il pouvait passer au-delà du camp de ce consul, et porter le ravage dans la campagne sous ses yeux, celui-ci, soit de peur d'encourir les railleries du soldat, soit par chagrin de voir le pays ravagé, ne manquerait pas de sortir de ses retranchements, d'accourir contre lui, de le suivre partout où il le conduirait, et de se hâter de battre l'ennemi avant que son collègue pût partager la gloire de l'entreprise, tous mouvements dont il voulait tirer avantage pour attaquer le consul.

» On doit convenir que toutes ces réflexions étaient dignes d'un général judicieux et expérimenté. C'est être ignorant et aveugle dans la science de commander les armées que de penser qu'un général ait quelque chose de plus important à faire que de s'appliquer à connaître les inclinations et le caractère de son antagoniste.

» C'est ainsi qu'Annibal, prenant adroitement Flaminius par son faible, l'attira dans ses filets. A peine eut-il levé son camp d'autour de Fiesoles, et passé au-delà du camp des Romains, qu'il se mit à dévaster tout. Le consul irrité, hors de lui-même, prit cette conduite des Carthaginois pour une insulte et un outrage; quand il vit ensuite la campagne ravagée et la fumée annonçant de tous côtés la ruine entière de la contrée, ce triste spectacle le toucha jusqu'à lui faire répandre des larmes : alors ce fut en vain que son conseil de guerre lui dit qu'il ne devait pas se presser de marcher sur les ennemis, qu'il n'était pas à propos d'en venir sitôt aux mains avec eux, qu'une cavalerie si nombreuse méritait toute son attention, qu'il ferait mieux d'attendre que l'autre consul fût arrivé, et que les deux armées pussent combattre ensemble; non seulement il n'eut aucun égard à ces remontrances, mais il ne pouvait même supporter ceux qui les faisaient : « Que pensent à présent nos concitoyens, leur disait-il, en voyant les campagnes saccagées presque jusqu'aux portes de Rome, pendant que, derrière les ennemis, nous demeurons tranquilles dans notre camp? » Et sur-le-champ il se met en route sans attendre l'occasion favorable, sans connaître les lieux, emporté par un violent désir d'attaquer au plus tôt l'ennemi, comme si la victoire eût été déjà certaine et acquise. Il avait même inspiré une si grande confiance à la multitude, qu'il avait moins de soldats que de gens qui le suivaient dans l'espérance du butin, et qui portaient des chaînes, des liens et autres appareils semblables (2).

» Cependant Annibal avançait toujours vers Rome par la Tyrrhénie, ayant Cortone et les montagnes voisines à sa gauche, et le lac de Trasimène à sa droite. Pour enflammer de plus en plus la colère de Flaminius, en quelque endroit qu'il passât, il réduisait tout en cendres : quand il vit enfin que ce consul approchait, il reconnut les postes qui parurent le plus lui convenir, et se tint prêt à livrer bataille : sur la route, il trouva un vallon fort uni; deux chaînes de montagnes le bordaient dans sa longueur; il était fermé au fond par une colline escarpée et de difficile accès, et à l'entrée était un lac entre lequel et le pied des montagnes il y avait un défilé étroit qui conduisait dans le vallon. Il passe par ce sentier, gagna la colline du fond et s'y plaça avec les Espagnols et les Africains; à droite, derrière les hauteurs, il plaça les Barbares et les autres gens de trait; il posta la cavalerie et les Gaulois derrière les hauteurs de la gauche, et les étendit de manière que les derniers touchaient au défilé par lequel on entrait dans le vallon. Il passa une nuit entière à dresser ses embuscades, après quoi il attendit tranquillement qu'on vînt l'attaquer.

» Le consul marchait derrière avec un empressement extrême de rejoindre l'ennemi. Le premier jour, comme il était arrivé tard, il campa près du lac, et le lendemain, dès la pointe du jour, il fit entrer son avant-garde dans le vallon; il s'était élevé ce matin-là un brouillard fort épais. Quand la plus grande partie des troupes romaines fut entrée dans le vallon, et que l'avant-garde toucha presque au quartier d'Annibal, ce général, tout d'un coup, donne le signal du combat, l'envoie à ceux qui étaient en embuscade, et fond en même temps de tous côtés sur les Romains. Flaminius et les officiers subalternes, surpris d'une attaque si brusque et si imprévue, ne savaient où porter du secours : enveloppés de brouillard et pressés de front, sur les derrières et en flanc par l'ennemi qui fondait sur eux d'en haut et de plusieurs endroits, non seulement ils ne pouvaient se porter où leur présence était nécessaire, mais il ne leur était pas même possible d'être instruits de ce qui se passait. La plupart furent tués dans la marche même et avant qu'on eût le temps de les mettre en bataille, trahis pour ainsi dire par la stupidité de leur chef. Pendant que l'on délibérait encore sur ce qu'il y avait à faire, et lorsqu'on s'y attendait le moins, on recevait le coup de la mort. Dans cette confusion, Flaminius abattu, désespéré, fut environné par quelques Gaulois qui le firent expirer sous leurs coups (1). Près de 15 000 Romains perdirent la vie dans ce vallon pour n'avoir pu agir ni se retirer; car c'est chez eux une loi inviolable de ne fuir jamais et de ne jamais quitter son rang. Il n'y en eut pas dont le sort fût plus déplorable que ceux qui furent surpris dans le défilé. Poussés dans le lac, les uns, voulant se sauver à la nage avec leurs armes, furent suffoqués; les autres, en plus grand nombre, avancèrent dans l'eau tant qu'ils purent, et s'y enfoncèrent jusqu'au cou; mais quand la cavalerie y fut entrée, voyant leur perte inévitable, ils levaient les mains au-dessus du lac, demandaient qu'on leur sauvât la vie, et faisaient pour l'obtenir les prières les plus humbles et les plus touchantes, mais en vain. Les uns furent égorgés par les ennemis, et les autres, s'exhortant mutuellement à ne pas survivre à une si honteuse défaite, se donnaient la mort. De toute l'armée, il n'y eut qu'environ 6 000 hommes qui

(1) Hist. gén. de la république romaine, l. III, c. 17.

(2) On a vu souvent ces préparatifs de chaînes avant les combats (voy. 1844, p. 192). On les attribue communément à la présomption, lorsque peut-être il n'y faut voir qu'une preuve de prudence ordinaire; souvent la garde des prisonniers, si l'on est vainqueur, n'étant pas de moindre importance que la victoire elle-même. Quelquefois aussi c'était sans doute une mesure politique des généraux pour témoigner une confiance imperturbable qui devait avoir pour effet de fortifier celle des soldats.

(1) Flaminius Nepos. Cette défaite eut lieu l'an 537 de Rome, 221 ans av. J.-C. Trente-quatre ans après, l'an de Rome 571, Flaminius Quintius, que l'on appelle aussi Flamininus, fut envoyé à la cour de Prusias pour en chasser Annibal. C'est à ce second Flaminius que Nicomède adresse, dans la tragédie de Corneille, cette allusion ironique :

« ... Et si Flaminius en est le capitaine,
» Nous pourrons lui trouver un lac de Trasimène. »

renversèrent le corps qui les combattait de front. Cette troupe eût été capable d'aider à rétablir les affaires, mais elle ne pouvait connaître en quel état elles étaient. Elle poussa toujours en avant, dans l'espérance de rencontrer quelques partis des Charthagiuols, jusqu'à ce qu'enfin, sans s'en apercevoir, elle se trouva sur les hauteurs. De là, comme le brouillard était tombé, voyant leur armée taillée en pièces, et l'ennemi maître de la campagne, ils prirent le parti, qui seul leur restait à prendre, de se retirer serrés et en bon ordre à certaine bourgade de la Tyrrhénie. Maharbal eut ordre de les suivre et de prendre avec lui les Espagnols et les gens de trait. Il se mit donc à leur poursuite, les assiégea et les réduisit à une si grande extrémité, qu'ils mirent bas les armes et se rendirent sans autre condition, sinon qu'ils auraient la vie sauve. Ainsi finit le combat qui se livra dans la Tyrrhénie, entre les Romains et les Carthaginois.

» A Rome, quand la nouvelle de cette triste journée y eut été répandue, l'infortune était trop grande pour que les magistrats pussent la pallier ou l'adoucir. On assembla le peuple et on la lui déclara telle qu'elle était. Mais à peine, du haut de la tribune aux harangues, un préteur eut-il prononcé ces quatre mots : « Nous avons été vaincus dans une grande bataille, » la consternation fut telle, que ceux des auditeurs qui avaient été présents à l'action crurent le désastre beaucoup plus grand qu'il ne leur avait paru dans le moment même du combat. Il n'y eut que le sénat qui, malgré ce funeste événement, ne perdit pas de vue son devoir. Il pensa sérieusement à chercher ce que chacun avait à faire pour arrêter les progrès du vainqueur. »

Tel est le récit de Polybe. Quatre mille cavaliers romains, sous le commandement de C. Centenus, envoyés trop tard par Servilius au secours de son collègue, furent tous faits prisonniers par Maharbal. Cette nouvelle ajouta encore à la consternation du peuple romain. Dans ces circonstances, on ne songea point à créer de nouveaux consuls : on élut pour dictateur Fabius, dont la prudence, dans la campagne qui suivit, est devenue historiquement proverbiale.

Depuis ce mémorable désastre, qui porta un coup si profond au cœur de Rome, le lac de Trasimène n'a plus été le théâtre d'aucun grand événement historique : les armées qui ont passé près de ses bords n'en ont point troublé la paix; le vol de l'oiseau, la rame du pêcheur, les chants rares des villageois, interrompent à peine de loin en loin le vaste silence de cette poétique solitude.

La Mothe-Levayer compare certains critiques malveillants aux mouches qui volent droit sur les parties ulcérées.

LE RASTREADOR.

Le duc de Marlborough avouait, dit-on, que tout ce qu'il savait de l'histoire d'Angleterre se réduisait à ce qu'il en avait pu apprendre dans les tragédies de Shakspeare. Beaucoup de gens aujourd'hui de ma connaissance pourraient, je crois, faire une semblable confession, et reconnaître qu'ils n'ont étudié l'histoire d'Écosse que dans les romans de Walter Scott, celle de l'Amérique du Nord que dans les romans de Cooper. Je ne conseille pas à nos jeunes lecteurs de se contenter d'une semblable préparation pour leur examen de baccalauréat; mais s'ils veulent recourir, pour la succession des événements, à des livres plus sérieux, je ne leur reprocherai point, comme une perte de temps, des lectures dans lesquelles ils ont trouvé un tableau à la fois très intéressant et très fidèle de mœurs toutes nouvelles pour eux. Je gage que presque tous connaissent les aventures de Bas-de-Cuir, et je m'en réjouis, car je n'aurai point à combattre dans leur esprit un préjugé qui est resté longtemps dans le mien, comme dans celui de presque tous les hommes de mon âge. Nous savions par les relations des voyageurs quelle était l'habileté du chasseur américain à suivre la piste du gibier, du guerrier à reconnaître les traces d'un ennemi; mais nous étions porté à considérer ce talent comme un attribut de la race cuivrée, à le faire dépendre, soit d'une sorte d'instinct comparable à celui du chien de chasse, soit d'une perfection toute particulière des sens. Nous étions dans l'erreur : l'homme blanc, quand son genre de vie le place en face des mêmes besoins que les *peaux-rouges*, acquiert, par une éducation convenable et suffisamment prolongée, la faculté d'y satisfaire; il l'acquiert même d'une manière plus complète, car, en même temps que ses perceptions sont tout aussi délicates, il les soumet à la critique d'un jugement plus développé par la culture. Ceci soit dit à l'honneur de la civilisation, qui n'ôte rien à l'homme et lui donne beaucoup.

Puisque j'ai parlé des chiens, qu'il me soit permis de dire que, dans ce que nous appelons leur instinct, il y a une certaine portion d'intelligence, et de faire remarquer que le développement de cette intelligence doit entrer pour plus que la finesse de leurs sens dans l'appréciation des services qu'ils nous rendent. Qu'on voie ce qui se passe à une chasse au bois, quand la meute a perdu la trace. Il arrive souvent que plusieurs chiens à la fois semblent l'avoir retrouvée; quel est cependant celui qu'appuie le piqueur? C'est ordinairement un des plus vieux. L'âge, il faut bien qu'on se le dise, n'a pas perfectionné l'odorat de cet animal, mais il lui a appris à en faire un meilleur usage; ses anciennes fautes mêmes lui sont utiles dans ce moment, et le souvenir des châtiments ou seulement des reproches qu'il a reçus quand il lui était arrivé de se fourvoyer le met en garde contre les déterminations précipitées.

Je ne voudrais pas qu'on me supposât l'idée d'assimiler l'homme au chien; mais je dois dire que, pour l'un comme pour l'autre, même quand il s'agit de faire l'office de limier, la civilisation, loin de dégrader l'individu, le perfectionne notablement. J'ai eu l'occasion, pendant un assez long séjour dans la Nouvelle-Grenade, de constater la justesse des indications qui m'étaient données par mes guides, et j'ai vu avec admiration l'étendue des connaissances que possédaient ces hommes, connaissances qui toutes leur étaient successivement de quelque secours. Je les ai vus, par exemple, dans un canton, qui était nouveau pour eux comme pour moi, juger, aux reliefs du sol, du lieu où l'on devait espérer de trouver de l'eau; reconnaître plus tard, à la simple inspection des végétaux qui croissaient dans la vallée, la nature géologique des roches, et, par suite, m'annoncer que les sources où j'espérais me désaltérer n'auraient que des eaux saumâtres. Le fait reconnu (parce que je l'avais exigé, car pour eux ils n'eussent pas persévéré dans une poursuite qu'ils savaient inutile), tantôt ils m'ont conduit sur l'autre versant où devaient venir affleurer des terrains de plus ancienne formation; tantôt, si la distance était trop grande, ils m'ont fait descendre vers des lieux plus bas où ils savaient qu'on trouverait des bambous; là, je les ai vus m'indiquer sans hésitation, entre ces gigantesques roseaux, ceux qui contenaient dans leurs entre-nœuds de l'eau potable, ceux dont l'eau devait être amère, et ceux qui étaient entièrement vides.

Ce n'est pas cependant parmi les habitants de la Nouvelle-Grenade que se trouve portée au plus haut point cette sorte d'habileté, parce que ce n'est pas dans ce pays qu'on a le plus d'intérêt à l'acquérir; mais qu'on aille dans les *Pampas* du Paraguay ou de la Plata, et là on verra des merveilles. D'après ce que j'ai entendu raconter des faits et gestes de certains *Gauchos*, il me semble qu'il n'y a point de *Sioux*, point de *Pieds-Noirs*, qui ne doive s'incliner devant eux. D'ailleurs, dans la république Argentine, comme dans tous les lieux où a pénétré un peu de civilisation (je ne prétends pas qu'il en soit entré beaucoup ici), le principe de la division du travail est accepté, et l'on n'exige pas de tout homme qu'il sache faire toute chose. Il ne faut donc pas s'attendre à y trouver,

même à un faible degré, dans l'avocat, dans le marchand, dans l'ouvrier des villes, en un mot, dans les hommes à profession spéciale, le talent dont nous parlons.

Je ne comprends pas dans cette catégorie des spécialités exclusives les militaires qui, une fois en campagne, ont à pourvoir à une foule de besoins divers pour lesquels ils sont abandonnés en grande partie à leurs propres ressources, les officiers aussi bien que les simples soldats.

Pour diriger les mouvements de ses troupes, les conduire par des chemins où elles puissent trouver leur subsistance, les porter inopinément sur l'ennemi ou leur faire éviter la rencontre d'une force supérieure, le commandant doit posséder certaines connaissances qui, chez nous, lui seraient à peu près inutiles. C'est parce qu'ils ont eu, pour acquérir ces connaissances, une aptitude particulière que certains chefs ont obtenu les succès qui ont donné à leur nom en Europe une certaine célébrité. Aucun d'eux d'ailleurs ne se sentait assez sûr de lui-même pour négliger les avis des hommes spéciaux; et plus un commandant était habile, plus on était sûr de trouver près de lui un excellent *baqueano*. Je reviendrai plus tard sur cette classe d'hommes si utile dans les armées; aujourd'hui je veux parler de ceux qui mettent dans les villes, au service de la justice, des talents de même genre : *Cedant arma togæ!*

Le nom par lequel ces suppôts de la loi sont désignés dans le pays est celui de *rastreador*, chercheur de piste (de *rastro*, trace du pied d'un homme ou d'un animal). Le nom de *limier de justice* leur conviendrait assez bien; mais chez nous les gens auquel on l'applique sont des gens peu honorables, et qui en général ne connaissent si bien les habitudes des malfaiteurs que parce qu'ils les ont eues eux-mêmes pendant un temps plus ou moins long. Le rastreador, au contraire, est en général un homme qui peut, sans rougir, se rappeler sa vie passée, et les vauriens dont il aide à délivrer la société n'ont pas été jadis ses complices.

« Le rastreador, dit M. Sarmiento, à qui j'emprunte le passage suivant, le rastreador est un personnage grave dont la simple affirmation a force de preuves dans les cours inférieures de justice. Fier de ses talents et de la confiance qu'il inspire, il est grave et réservé. Tout le monde le traite avec grande considération : les pauvres, parce qu'il pourrait leur nuire, ne fût-ce qu'en faisant planer sur eux des soupçons; les riches, parce qu'ils craindraient d'avoir à se repentir de leurs dédains le jour où ils auraient besoin de ses services. En effet, dès qu'un vol a été commis, c'est à lui qu'on a recours. Si, comme c'est le cas le plus ordinaire, la soustraction a été faite pendant la nuit, le voleur n'aura été vu de personne, mais il aura laissé quelque trace, et on s'empresse de les chercher. Croit-on avoir trouvé une empreinte, on la couvre d'un vase renversé pour que le vent ou la pluie ne l'efface pas; puis on court chez le rastreador. Notre homme vient, considère attentivement la marque, et bientôt, comme si la piste était tracée d'une manière continue et parfaitement évidente, il la suit sans avoir besoin de se baisser pour examiner le sol : vous le voyez parcourir des rues, traverser des enclos...; tout à coup il entre dans une maison, montre du doigt un homme, et dit tranquillement : « Le voilà. »

Il est rare que l'accusé essaye de nier le fait : il se soumet à son sort, bien moins à cause des preuves matérielles qui peuvent parler contre lui, que parce qu'il se sent en quelque sorte désigné par le doigt de Dieu; car il a plus de foi encore que le juge dans l'infaillibilité du rastreador : il voit que la partie est perdue, et il lui semblerait absurde de chercher à la prolonger.

» J'ai connu moi-même un certain *Calibar* qui a exercé pendant quarante ans, dans une des provinces de la république Argentine, le métier de rastreador. Il a aujourd'hui près de quatre-vingts ans. Courbé par la vieillesse, il a encore dans son maintien de la dignité et quelque chose de vénérable. Quand on lui parle de ses anciennes aventures, qui tiennent vraiment du fabuleux, il ne s'en glorifie point, et se contente de dire : « Aujourd'hui je ne suis plus bon à rien; mais il y a encore les enfants. » Ces enfants, ce sont ses fils qui ont été, il est vrai, formés à une excellente école, mais qui ne paraissent pas devoir jamais égaler leur maître.

» On raconte de lui l'histoire suivante. Pendant un voyage qu'il fit à Buenos-Ayres, on lui vola le cheval qu'il montait dans les jours d'apparat. Sa femme reconnut une empreinte du pied du voleur, et la couvrit avec une sébile de bois. Deux mois après, Calibar, de retour de son voyage, vit l'empreinte, déjà fort affaiblie, et qui eût été invisible pour des yeux moins exercés; il l'examina attentivement, puis il ne fut plus question de rien pendant un an et demi. Un beau jour, il marchait tête basse dans une rue des faubourgs; tout à coup il entre dans une maison, pénètre dans l'arrière-cour, et là retrouve son cheval. Il avait, après un intervalle de vingt mois, reconnu la piste du voleur.

» En 1830, un criminel condamné à mort s'étant échappé de la prison, Calibar fut chargé de le chercher. Le malheureux, prévoyant bien qu'on suivrait ses traces, avait pris, pour donner le change, toutes les précautions que peut inspirer à un esprit naturellement inventif la perspective de l'échafaud. Précautions inutiles et qui ne firent peut-être que hâter sa perte. Plus, en effet, Calibar reconnut les difficultés de sa tâche, et plus il mit d'ardeur à s'en acquitter avec succès. Qu'était pour lui la vie d'un homme quand il s'agissait de sauver sa réputation d'artiste?

» Le fugitif avait mis à profit toutes les circonstances qui pouvaient lui servir à dérober ses traces : ici, il avait sauté de pierre en pierre; là, il avait marché plus de cent pas sur la pointe des pieds; plus loin, il avait poursuivi sa route sur le sommet d'un mur de clôture; en un autre point, il avait changé brusquement de direction, et, traversant en deux sens opposés une propriété particulière, il était venu reprendre son premier chemin tout près du lieu où il l'avait d'abord quitté. Calibar suivait sans hésitation toutes ces marches et contre-marches; s'il lui arrivait de perdre un instant la piste, il l'avait bientôt retrouvée, et il la reprenait en murmurant entre ses dents : « Ah! tu croyais m'échapper! » Enfin, il arrive à un ruisseau dont le lit pavé, et sans cesse balayé par le courant, ne pouvait conserver la trace d'un pas humain : le fugitif y avait vu sans doute le chemin du salut; et en effet ses pieds n'avaient laissé sur les dalles du fond aucune empreinte; mais à la sortie ils avaient laissé tomber quelques gouttes d'eau sur les herbes du bord. D'après cet indice, on arriva jusqu'à une vigne fermée de murs dans laquelle Calibar annonça qu'on le trouverait. Les soldats cherchèrent longtemps, et revinrent sans avoir rien trouvé. Calibar persista dans son affirmation, et on finit par découvrir le malheureux, qui fut exécuté le lendemain.

» En 1831, des personnes condamnées pour affaires politiques formèrent un plan d'évasion; leurs amis du dehors étaient avertis et leur avaient ménagé une retraite. On était à la veille de l'exécution, lorsque, dans une dernière réunion où il ne s'agissait plus que de fixer l'heure, quelqu'un vint à prononcer le nom de Calibar. Ce nom agit comme un charme, et faillit faire abandonner le projet. Heureusement la famille de l'un des prisonniers était riche, et on put obtenir de Calibar qu'il gardât quatre jours le lit. Dès le second jour, l'évasion eut lieu et avec un plein succès. »

LA MARGUERITE.

Elle est seule, elle pense à son fiancé absent, et consulte la marguerite tombée de sa couronne. — *Il m'aime un peu... beaucoup... passionnément... point du tout!...* — Auquel de ces mots correspondra la dernière feuille arrachée? Elle l'ignore, et poursuit avec lenteur son interrogation rêveuse. On lui a dit que les fleurs avaient des oracles, et elle les

invoque avec cette crédulité hésitante qui s'empare toujours de l'âme devant les abîmes de l'avenir.

Et pourquoi consulter la marguerite quand nous pouvons consulter le jugement que Dieu a mis en nous ? Pourquoi ? Hélas ! c'est que nous nous défions de ce jugement ; c'est que les préjugés, les paresses intérieures, les mauvais levains ont énervé ses forces ou altéré sa droiture ; c'est qu'enfin, dans notre faiblesse, nous aimons mieux laisser la responsabilité de l'arrêt au hasard ! Car là est la source de toutes nos superstitions. Si l'homme était plus sûr de lui, il ne demanderait point ses lumières aux puissances inconnues, mais aux lois de Dieu et à sa conscience. Les germes de notre destinée sont toujours plus ou moins en nous-mêmes ; ce n'est point au dehors, mais au dedans de nous, qu'il faudrait en chercher les symptômes. Ne demande pas à la marguerite, jeune fille, si celui dont tu dois porter le nom te conservera, dans son cœur, la place d'élite ; mais demande à ta conscience si ton choix a été ce qu'il devait être ; si tu n'as consulté pour le faire que les sages inspirations, les nobles instincts ; demande à ton esprit s'il saura rompre avec les frivoles inté-



(Dessin par Landelle.)

rêts de l'adolescence pour s'attacher aux devoirs sérieux de l'épouse ; demande à ton cœur s'il est fort de tendresse, de dévouement, de miséricorde : c'est là ce qu'il t'importe de savoir et ce qu'aucune fleur ne pourra t'apprendre.

LA MER.

(Suite. — Voy. p. 30.)

§ 1. La mer en repos, son origine, la nature de ses eaux.

Nous allons d'abord dire simplement, autant toutefois que nous le pouvons savoir, ce que c'est que la mer ; et pourquoi son eau si limpide est trop amère pour étancher la soif qu'elle a provoquée ; et pourquoi elle est soulevée périodiquement à chaque marée ; et pourquoi elle est quelquefois si furieusement agitée ; et comment par ses courants elle se charge de transporter si loin et si fidèlement les productions des autres climats, et les dépêches que le navigateur lui livre enfermées dans un flacon bouché. Ensuite nous essaierons de familiariser le lecteur avec la vue de tant de bêtes hideuses ou bizarrement construites qui fourmillent sur les côtes, mais qu'on ne voit guère pourtant que quand on veut les voir.

La mer, qui couvre aujourd'hui les trois quarts de la surface du globe, n'existait point encore lorsque la terre, trop près de l'époque de sa formation, n'était qu'une masse brûlante de matières fondues ou vitrifiées ; toutes les eaux alors se trouvaient à l'état de vapeur ou de nuages épais, et formaient une atmosphère beaucoup plus élevée qu'aujourd'hui, et comparable à la chevelure des comètes. Aussitôt que l'écorce consolidée fut suffisamment refroidie, les eaux se déposèrent, très chaudes, elles-mêmes, et maintenues liquides par l'énorme pression de l'atmosphère. Elles étaient sans doute chargées déjà de diverses substances acides ou salines que la chaleur primitive avait réduites en vapeurs. Mais bientôt, agitées sans cesse à la surface du sol, elles purent dissoudre beaucoup d'autres substances, qu'elles ont déposées en grande partie, à mesure qu'elles se refroidissaient, pour former de nouvelles couches minérales ; jusqu'à ce qu'enfin la salure des eaux restât comme elle est aujourd'hui, ou même un peu plus forte. En effet, la somme des

eaux du globe devant être toujours la même, il s'en trouvait alors une bonne portion à l'état de nuages ou de vapeurs, et conséquemment les substances salines ou terreuses étaient dissoutes dans un moindre volume de liquide. D'autre part aussi, presque tout calcaire formant aujourd'hui les diverses couches si remplies de coquilles et de polypiers fossiles, était alors dissous dans les eaux par l'acide carbonique ; car ce gaz était certainement bien plus abondant avant d'avoir été décomposé en partie par les végétaux des premiers âges du globe, par ceux dont les restes sont accumulés dans les houillères.

A mesure que la terre se refroidissait, son écorce, diversement fracturée, offrait un nouveau lit à l'Océan, là où elle s'affaissait davantage. Les eaux changeaient donc successivement de place, et continuaient à déposer de nouvelles couches de sédiments, aux dépens des roches qu'elles avaient corrodées par leur agitation, et en y ajoutant les débris des animaux qu'elles avaient nourris. Les madrépores et les coraux, dont le développement était bien plus rapide alors, semblent même avoir été chargés de séparer l'excès de calcaire précédemment dissous.

A la vérité, pendant la décomposition lente, mais continuelle des roches primitives, il devait bien encore se séparer de nouvelles substances salines entraînées chaque jour dans la mer par les pluies et les rivières, et devant augmenter la salure des mers. Mais en même temps certaines portions de ces mers se trouvaient tout à coup isolées du reste, par l'effet de quelque soulèvement de roches. Si elles ne recevaient pas de cours d'eau suffisants pour remplacer les eaux évaporées, ces portions finissaient donc par se dessécher en laissant d'immenses dépôts de sel, bientôt recouverts par d'autres couches terreuses. Telles sont les mines de sel gemme exploitées aujourd'hui. Ces mines présentent une épaisseur moyenne de 12 mètres de sel, et l'on aurait de la peine à croire qu'une telle masse eût pu provenir de l'évaporation des eaux marines, si l'on ne savait combien est considérable la quantité de sel contenue dans la mer. En effet, chaque mètre cube d'eau de mer représentant 1 000 litres, et pesant 1 027 kilogrammes, contient, avec diverses autres substances solubles, 25 kilogrammes de sel commun, qui formeraient une épaisseur de 12 centimètres sur un mètre carré de superficie. Par conséquent, il eût suffi de l'évaporation d'une couche d'eau de 100 mètres d'épaisseur pour produire un dépôt de 12 mètres de sel. La profondeur immense de l'Océan est encore beaucoup plus considérable ; on admet qu'elle doit être évaluée à 4 000 mètres en moyenne ; et comme les mers occupent les trois quarts de la surface du globe, on peut dire que la totalité du sel en dissolution formerait une couche épaisse de 360 mètres sur toute la terre.

La suite à une prochaine livraison.

L'HOMME EST UN ANGE.

L'homme, dit saint Grégoire de Nazianze, est un « ange terrestre et spirituel, » un ange qui tient au ciel et à la terre : à la terre, par la perfection de ses organes, qui le lient avec toutes les choses créées ; au ciel, par son âme, qui le met en état de juger, de commander, d'ordonner, de s'élever aux connaissances les plus sublimes, et d'en rapporter l'honneur et la gloire à la souveraine intelligence ; à la terre, par toutes les sensations de son corps, qui l'unissent avec tous les ouvrages du créateur, et le mettent à portée d'en faire usage ; au ciel, par son âme, qui, lui faisant admirer les ouvrages de l'univers, l'élèvent vers son créateur pour l'adorer dans ses magnificences et s'unir à lui par les pensées les plus spirituelles et les plus sublimes... Telle est la liaison, aussi admirable qu'incompréhensible, de l'âme et du corps qui unit l'homme au ciel et à la terre, aux êtres visibles et invisibles, qui en fait un ange d'un ordre tout particulier et destiné à répondre aux desseins de la souveraine intelligence, laquelle a voulu le placer comme au milieu et au centre de ses créatures.

Dignité de la nature humaine (1).

La croyance à un Dieu souverainement bon et sage introduit dans notre cœur une douce satisfaction. A cette pensée que l'ordre et le bonheur prévalent en ce monde, nous sentons s'apaiser en nous la discorde des passions. Ainsi se calme notre âme quand, au fond de quelque retraite cachée et tranquille, nous contemplons la sérénité paisible d'une soirée d'été.

DUGALD STEWART.

LES CLASSES PAUVRES EN ÉGYPTE.

(Suite. — Voy. p. 42, 84.)

PROCÉDÉS AGRICOLES, INSTRUMENTS ARATOIRES, LABOURS, ENGRAIS.

Les cultivateurs égyptiens modernes ont soigneusement conservé les traditions, les procédés de leurs prédécesseurs ; et, trop ignorants pour concevoir la pensée d'examiner si des systèmes, autrefois supérieurs à ceux des autres nations, ne sont pas devenus, après des milliers d'années, trop simples et arriérés, ils rejettent de prime abord toute innovation, non seulement comme mauvaise, mais encore comme ridicule, au moins relativement à eux. A leur avis, ils sont les agriculteurs suprêmes, et nous devrions plutôt venir pour les admirer que pour les critiquer et leur imposer notre prétendue science. D'ailleurs, suivant eux, la terre de la vallée du Nil exige une préparation particulière, un mode d'ensemencement et de récolte qu'eux seuls peuvent connaître : aussi, à l'annonce de tout nouveau projet qui demande l'emploi des Européens pour réussir, on déclare le pacha frappé d'aliénation mentale ; l'*importation* ou la *méthode* est tournée en plaisanterie avec une malice vraiment décourageante, et s'il peut dépendre des Fellahs de faire manquer l'entreprise, ils la détruiront, fût-ce à leurs risques et périls.

Il est juste d'ajouter que l'Égyptien tire de sa terre, avec des éléments de succès fort imparfaits, un parti souvent surprenant. On a vu des terrains produire jusqu'à sept récoltes par an ! Néanmoins les Égyptiens divisent l'année rurale en trois saisons seulement : *hiver*, *été* et *nil*.

Les cultures d'hiver se divisent elles-mêmes en *cultures el-bayady* et *cultures el-chetaouy* : les premières sont celles qui, préparées par les dépôts du Nil, n'ont besoin d'aucun arrosement artificiel ; les secondes, celles qui, faites sur des terrains où l'eau a peu séjourné, doivent recevoir un supplément d'humidité. Les *céréales* (cultures el-bayady) se sèment immédiatement après la retraite des eaux, vers la fin d'octobre, dans la Haute-Égypte, et au commencement de novembre dans le Delta. Les *fèves*, les *lentilles*, les *pois chiches*, le *safran* et le *lin* se sèment à la même époque, sans que la terre soit profondément fouillée par un labour : on se contente de remuer légèrement la surface du sol au moyen du râteau. Le *lupin* et le *fenu grec* sont placés dans les terrains faibles. Le *trèfle* appartient aussi à la culture d'hiver ; et quand on l'a coupé au printemps, on sème du blé par-dessus les racines de la plante. Ce blé est plus beau que le blé bayady, mais il coûte plus cher, car il lui faut des arrosements artificiels.

Les *cultures d'été* (*el-demiry* dans les terres basses, *el-nabasy* dans les terres élevées où il faut faire monter l'eau) comprennent le *cotonnier*, l'*indigotier*, le *riz*, la *canne à sucre*, et d'autres plantes moins importantes.

(1) Dignité de la nature humaine considérée en vrai philosophe par l'abbé de Villiers, prêtre et avocat au parlement.

Les *cultures de la saison du Nil* sont le *doura*, le *maïs ordinaire*, les *choux*, les *betteraves*, le *kolcasse*, la *mauve*, les *épinards*, les *navets*, les *carottes*, les *oignons* : c'est pendant la *saison du Nil* que l'on récolte les courges de toute espèce dont il y a abondance en Égypte. On se rappelle que les soldats français durent la vie aux champs de pastèques qu'ils trouvèrent sur leur route en allant d'Alexandrie au Caire (juillet 1798).

Les instruments aratoires sont restés, en Égypte, ce qu'ils étaient au temps de la splendeur du pays, lorsque les monuments s'élevèrent : ils sont en petit nombre et d'une grande simplicité.

La charrue du Fellah se nomme *meharrat*. Le fer, triangulaire et terminé en pointe, s'adapte à une pièce de bois longue de 120 à 130 centimètres, arrondie en dessus et plate en dessous. La partie postérieure de cette pièce est traversée par une branche verticale qui s'étend à droite et à gauche et forme les mancherons. Entre les mancherons, un autre morceau de bois s'enchâsse sur la pièce principale ; c'est le levier, auquel sont attachés les deux bœufs de la manière suivante : une des extrémités du levier reçoit transversalement une forte barre de bois qui se place sur le cou des deux animaux un peu au-dessus du garrot ; deux attelles en bois sont maintenues aux extrémités de la barre transversale, et viennent embrasser les épaules en bas du cou ; ces attelles sont liées ensemble par une grosse corde de palmier qui retient solidement l'attelage. Le Fellah marche près de sa charrue, tenant d'une main un des mancherons et de l'autre un long fouet. L'usage du meharrat remonte à la plus haute antiquité ; on en trouve la figure sur les monuments. Néanmoins l'instrument, malgré un usage si invétéré, présente de grands défauts à un œil expert. Le joug qui pèse sur le cou des bœufs les blesse parfois au point de les mettre hors d'état de travailler : aussi les animaux qui servent au labourage sont-ils reconnaissables, en Égypte, aux plaies, ou, au moins, aux callosités qu'ils ont tous au-dessus du garrot.

Lorsqu'on excite l'attelage, les bœufs font de grands efforts, ils haussent la tête, tendent le cou, et la corde roide et dure qui les tient comprime leurs chairs ; alors les jugulaires se gonflent outre mesure, les yeux deviennent sanglants, la bouche écume, et trop souvent les pauvres bêtes périssent suffoquées.

A ce grave inconvénient il faut ajouter une autre imperfection non moins grave. Le fer de la charrue est trop étroit ; il trace un sillon de 9 à 10 centimètres de profondeur, et la terre est seulement divisée et non pas retournée ; immédiatement après le passage du triangle tranchant, les portions de terre se rapprochent dans la même position qu'elles avaient auparavant. Ce défaut de la charrue devient un vice tout à fait intolérable lorsqu'on laboure un sol inculte depuis quelques années et où des herbes tenaces se sont enracinées. Le meharrat est impuissant, et pourtant il faut défoncer le terrain. On réunit donc un grand nombre de charrues sur un même point ; on accable de coups les attelages ; les bœufs tirent avec rage, et les charrues avancent à peine ; les laboureurs crient, frappent, poussent leurs défectueuses machines ; et après une journée du travail le plus fatigant, on a tué des bœufs, brisé des charrues, et fait très peu d'ouvrage. Rarement les mêmes animaux peuvent servir le lendemain. En résumé, perte de temps, d'argent et de forces.

Dans certains *abadychs*, il a fallu dix-huit mois, quelquefois deux ans, pour rendre à l'agriculture deux ou trois cents *feddans* (le feddan vaut à peu près un arpent). Durant ce long espace de temps, beaucoup d'ouvriers ont été occupés là infructueusement, tandis que la terre productive les réclamait ailleurs, et on a brisé des charrues par vingtaines !

Ce qu'on trouvera plus étrange sans doute, c'est que les Égyptiens croient les labours profonds avantageux, et refusent cependant de se servir des instruments meilleurs qu'on leur apporte. Ibrahim-Pacha, dont les goûts agricoles sont bien connus, a introduit dans ses *chiflikes* beaucoup d'instruments aratoires inusités en Égypte, entre autres la charrue Dombasle et des charrues à versoirs. Les Fellahs, quoique placés sous l'autorité immédiate du prince, modifient, néanmoins, le moins qu'ils peuvent leurs anciens procédés ; pour la plus légère réparation ils mettent de côté les nouvelles charrues, et reprennent celles du pays. Les Turcs délégués du pacha, d'ordinaire si tyranniques envers la race arabe, se prêtent à cette manœuvre par horreur des innovations.

Beaucoup de personnes s'imaginent que l'inondation du Nil supplée à tout dans les États de Méhémet-Ali. Mais on a vu plus haut que toute la culture ne correspond point à l'inondation ; et pour les semailles d'hiver même, qui ont lieu après le séjour des eaux sur la terre, il est nécessaire encore de préparer le sol, si l'on veut éviter le développement d'une foule de mauvaises plantes. La crue du Nil, si grande qu'elle soit, ne remplace pas un labour, fût-il médiocre ; la plupart des terres sont labourées avant la crue, et peut-être à cette époque la charrue égyptienne est-elle suffisante ou même bonne. On ne saurait en dire autant pour les semailles d'été. Le sésame, la canne à sucre, l'indigo, et surtout le coton, exigent des labours profonds.

La terre, en Égypte, se repose rarement ; à la récolte du blé succède sans intervalle la culture du coton ou de toute autre plante. La charrue doit donc passer sur les racines du blé ou du maïs et sur les plantes intruses qui ont crû entre les tiges de la céréale. Elle ne peut ni pénétrer suffisamment, ni tout déraciner, et le coton manquant de place et d'alimentation pour ses racines profondes, viendra médiocrement ; il en est de même pour le chanvre, l'indigo, le sésame, etc.

Des travaux comparatifs faits à l'école d'agriculture de Choubra, d'une part avec la charrue Dombasle, d'autre part avec la charrue égyptienne, ont donné les résultats les plus positifs en faveur de la charrue française : le cotonnier, planté sur les deux terrains, est devenu plus beau et a produit davantage dans le champ préparé par les labours profonds.

Après le labourage, on égalise les terres, opération essentielle en Égypte ; car si le sol forme des ondulations, les points culminants se dessèchent et la graine avorte, tandis que l'eau séjourne dans les creux, et la graine y pourrit. Il est donc de la plus haute utilité de niveler parfaitement la terre avant l'inondation, et les Égyptiens le font avec une régularité remarquable. Ils passent sur le labour un tronc de palmier traîné transversalement par un ou deux bœufs, et répètent ce procédé jusqu'à ce que le niveau soit le même par tout le champ. Dans les terres el-chetaouy (qui doivent être arrosées artificiellement), on se sert d'un rabot appelé *massouga* pour déverser le terrain. Le massouga est une planche d'un mètre de longueur ; à une des extrémités on attache une corde, à l'autre on adapte un manche ; la corde est tirée par un ou deux hommes, et le manche, tenu par un autre ouvrier, sert à diriger la marche du massouga.

Quelques uns des instruments aratoires ressemblent beaucoup aux nôtres : telle est, par exemple, la *houe*, dont nous donnons le dessin page 144 : la plus grande sert aux terres dures ; la plus petite, aux terres meubles. Au bas des houes en sautoir nous avons placé de face le fer de la plus petite.

Quoiqu'ils aient accepté la herse, dont ils n'avaient point l'équivalent, jusqu'à ce jour les Égyptiens n'ont point voulu adopter la faux : des enfants arrachent le blé et le doura ou coupent les tiges avec une faucille : il est facile d'imaginer la quantité de graines que l'on perd ainsi, surtout si l'on considère que les Fellahs récoltent le blé très sec.

Dans le Saïd, pour séparer la graine de la paille, on met tout simplement les gerbes sous les pieds des bœufs ; mais, dans le reste de l'Égypte, on se sert d'une machine appelée *noreg*. C'est un châssis horizontal formé de quatre pièces de bois assemblées d'équerre. Deux de ces pièces reposent sur des essieux en bois, à chacun desquels on adapte trois ou quatre roues en fer, tranchantes, et d'environ 58 centimètres

de diamètre. Les roues sont disposées de telle façon que celles d'un essieu correspondent aux espaces laissés entre les roues de l'essieu suivant. Au châssis sont attelés des bœufs, et il supporte un siége pour le conducteur de l'attelage. On étend sur une aire de 10 à 20 mètres de rayon les gerbes dont on veut avoir le grain, et la machine se promène circulairement sur cette aire; les bœufs font sortir le grain de l'épi, et les roues du noreg hachent la paille en même temps.

Si les Européens croient en général que l'action du Nil supplée à la préparation de la terre, ils sont encore bien plus



(Salon de 1847. — Scène de labourage en Égypte, par Karl Girardet.)

persuadés que le limon du Nil tient lieu de toute espèce d'engrais : cette seconde opinion n'est pas cependant plus fondée que la première. D'ailleurs le Nil ne répand pas partout ses eaux, et partout où il les répand il n'arrive pas une



(Houes egyptiennes.)

quantité égale de limon; enfin, dans beaucoup d'endroits, il ne demeure pas un temps suffisant pour bien imprégner la terre; il faut donc suppléer par des engrais à ces inégalités dans la préparation naturelle : c'est aussi ce que fait l'agriculture égyptienne, quoique les moyens employés diffèrent de ceux de l'agriculture d'Europe. Les Fellahs, qui savent que leurs terres ne sont point renouvelées par la charrue, transportent sur leurs champs, avant l'arrivée des eaux, des masses de terres vierges prises dans des lieux déserts depuis longtemps. S'il existe à peu de distance du village une ville en ruines, ils y amènent des chameaux et des ânes, les chargent de sacs de poussière, et font avec cette poussière de petits tas que le Nil est chargé d'étaler, de répartir également sur le sol. Sur les blés, sur l'orge, sur le lin vert, ils répandent aussi de la poussière des décombres, ou bien des immondices, et, s'ils arrosent ensuite, la végétation acquiert une grande activité. Mais, malgré la connaissance qu'ils ont de l'action puissante des engrais, ils se gardent bien d'utiliser ainsi les fumiers et les débris de matière animale qui vicient l'air autour de leurs masures; et, quand vient la saison des pluies, ils laissent couler sur les chemins des ruisseaux d'un liquide noir et fétide, source trop certaine aujourd'hui de maladies terribles rapidement développées par l'action du soleil africain, tandis qu'une main intelligente saurait, en versant ces ruisseaux empestés sur les terres cultivées, créer de nouvelles richesses et donner à la fois de meilleures conditions sanitaires au peuple.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,

rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. Martinet, rue Jacob, 30.

MONUMENTS FRANÇAIS DE L'ILE DE CHYPRE.



(Vue prise dans le cloître de l'abbaye de Lapaïs, île de Chypre.)

Le temps est passé où, dédaignant les souvenirs de notre histoire, l'on allait demander à l'Orient les seules traditions de l'antiquité classique, sans songer que nous avions laissé aussi dans ce pays de glorieux témoignages de notre domination. On parlait des croisades en Syrie; mais ailleurs, en Égypte, en Morée, en Chypre, aurait-on pensé à rechercher la trace des anciens chevaliers qui, après avoir conquis ces pays par leur épée, les gouvernèrent par leurs lois, les firent prospérer par leurs établissements, et importèrent au milieu des populations diverses les mœurs, le langage, les habitudes et les costumes de la France? Le mouvement qui, de nos jours, a reporté l'intérêt général sur l'histoire nationale, a eu pour conséquence naturelle de diriger aussi l'attention et les travaux littéraires vers les pays visités par nos rois et nos armées aux temps où Godefroy de Bouillon prenait Jérusalem, où Gui de Lusignan fondait un royaume français en Chypre, où Baudouin de Flandre créait un empire à Constantinople, Geoffroy de Villehardouin un duché français à Athènes, où saint Louis relevait les murs de Sidon et s'emparait de Damiette. A Michaud et à Buchon l'honneur de cette renaissance!

En me rendant dans l'île de Chypre pour continuer une étude que j'avais commencée en France sur l'histoire des croisades (1), je ne pouvais croire que tous les monuments élevés par les Français en ce pays eussent entièrement disparu du sol, mais j'étais loin d'espérer qu'il en restât des

(1) Nous devons ces études sur les monuments français de l'île de Chypre à M. de Mas-Latrie, auteur d'une Histoire de l'île au temps des princes de Lusignan, et chargé d'une mission en Orient par le ministre de l'instruction publique.

ruines aussi nombreuses et aussi belles que celles que je vis dès mes premières excursions. En avançant dans le pays, j'appréciai mieux ses richesses monumentales, et j'acquis bientôt la conviction que l'île de Chypre seule, malgré les ravages dont elle a souffert depuis quatre siècles, renferme encore autant de monuments intéressants pour l'histoire de nos établissements d'outre-mer que la Syrie, et bien plus que Rhodes et Constantinople réunis aux pays de l'Archipel. J'ai retrouvé, en effet, dans toutes les provinces de l'île, à Nicosie, à Famagouste, à Limasol, à Cazaphani, à Poli, à Cherokidia, dans les montagnes du pays de Cérines et du Karpas, comme dans le pays de Paphos et du mont Olympe, des édifices de la plus pure architecture gothique, des églises, des chapelles, des couvents élevés par nos anciens croisés fixés en Orient. Et en attribuant ces constructions aux Français, je ne donne rien aux conjectures ni aux probabilités. Lors même que le style de leur architecture et le mode de leur exécution laisseraient quelque incertitude sur le temps qui les a vues s'élever, ou sur les artistes qui les ont édifiées, les armoiries, les tombeaux, les inscriptions en français qui décorent leurs murs, ou qu'on retrouve dans leur enceinte, établiraient sans discussion leur nationalité.

La description de quelques uns de ces monuments en fera mieux connaître les caractères. On verra que le style, importé par les Francs en Orient, est le pur style gothique, et que leurs architectes n'ont rien emprunté au goût byzantin.

Je venais de passer la gorge de Cérines en partant d'Agridi, et je traversais les fourrés de caroubiers, quand, arrivé au sommet d'une éminence, j'aperçus la façade d'un grand monument, soutenue par six contreforts, que les mouvements du terrain m'avaient cachée jusque là : c'était l'abbaye de Lapaïs, fondée, vers le milieu du quatorzième siècle, par le roi Hugues IV de Lusignan, pour des religieux prémontrés, au milieu desquels le prince voulut être inhumé. Le couvent est bâti sur le bord d'un plateau détaché de la chaîne des montagnes de Buffavent, et fait face à la mer de Caramanie. Des groupes d'orangers, des taillis de caroubiers, d'oliviers, de lauriers roses, d'acacias, de palmiers, entourent le couvent et le village voisin, nommé Cazaphani-Pano. Cette campagne ombragée, ce site agreste et verdoyant, contrastant avec les terres nues de la Messorée, grande plaine qui s'étend de l'autre côté de la montagne, tout ce paysage est vraiment beau, et l'on ne doit être nullement étonné que les Européens de Larnaca aient donné à la campagne et au couvent, dans leur langue franque, le nom de *Bellapaese;* mais cette dénomination ne remonte pas au-delà du dix-septième siècle, et sous les princes français, ce couvent ne paraît avoir eu d'autre nom que celui de *Lapaïs* ou *Labaïs*, nom peut-être dérivé de celui de la *Lapithia*, province de *Lapithos*, dans laquelle il est situé.

J'allai voir d'abord la pièce dont la belle façade m'avait frappé : c'est une salle magnifique, longue de plus de 30 mètres, très élevée, éclairée par deux étages de fenêtres en ogive vers la campagne et la mer. Le mur qui la termine, et qui semble soutenir tout le monastère sur le bord de la montagne, a près de 2 mètres d'épaisseur dans le haut, et se prolonge en se renforçant jusqu'au fond du vallon. Les fenêtres sont pratiquées en embrasure au fond de la muraille. Une jolie rose intacte et découpée en quatre feuilles donne la lumière vers l'est; vis-à-vis, à l'ouest, s'ouvre une double fenêtre gothique terminée en lobes. Six faisceaux de colonnettes soutiennent les nervures de la voûte sur des chapiteaux à feuilles de fougère. Une chaire en pierre, travaillée à jour, adhère encore entière au mur septentrional de cette belle salle, qui était probablement le réfectoire de la communauté. Vis-à-vis de la porte et dans la galerie du cloître, se trouve un riche sarcophage antique, orné de génies et de couronnes de fleurs, dont on a fait une fontaine. Six robinets placés au bas du sarcophage donnaient passage à l'eau. On voit ce tombeau dans le dessin du cloître que nous donnons.

Les arceaux gothiques formant la galerie du cloître se dessinent sur un ciel bleu et sur des orangers sauvages ou *kitromila*, poussés au milieu du jardin. Leurs courbes supérieures sont, comme l'on voit, à tiers point; leurs tympans sont ornés de trèfles et de quatre-feuilles à jour, ornements qu'on retrouve toujours dans les constructions du quatorzième siècle.

La porte d'entrée du cloître, simulée en ogive dans le haut, est coupée carrément par une frise de marbre blanc sur laquelle sont sculptés les trois écussons du roi fondateur : celui du milieu a la croix potencée et recroisettée de quatre croisettes, armes du royaume de Jérusalem réuni, dès le treizième siècle, au royaume de Chypre; l'écusson de droite est fascé et chargé d'un lion, armes des Lusignan de Chypre; le troisième est écartelé au premier et au quatrième canton de Jérusalem, au deuxième et troisième de Chypre. Du porche à ciel ouvert, dans lequel cette porte donne accès, on arrive en traversant une cour à l'ancienne église de l'abbaye, où les Grecs célèbrent encore aujourd'hui leurs offices. Ils ont peint une fresque sur la porte d'entrée, et dédié la chapelle à *la Panaïa Asprophorousa*, Notre-Dame aux vêtements blancs. J'y ai vainement cherché la tombe du roi Hugues, et je n'ose m'arrêter à la supposition que le sarcophage du cloître ait reçu en 1360 les restes du prince pour devenir, au seizième siècle, la cuve d'une fontaine, parce qu'on ne peut croire que les provéditeurs vénitiens, malgré leur soin à effacer, autant que possible, les souvenirs des anciens maîtres de l'île, aient forcé les Prémontrés à violer la sépulture de leur bienfaiteur.

Non loin de Lapaïs est Saint-Hilarion, dit aussi Dieu-d'Amour, le plus beau château fort construit par les Lusignan en Chypre.

Ce n'est qu'après une marche de trois heures sur les plans de la montagne de Cérines qu'on arrive à la première porte du château : elle est aujourd'hui ruinée, et il n'est pas possible de reconnaître quel était son système de clôture; on voit seulement qu'elle n'était protégée à l'extérieur ni par un fossé ni par un pont-levis. Mais cette porte et les créneaux voisins ne sont qu'un ouvrage avancé, servant à une seconde entrée. Celle-ci est crénelée et surmontée d'un moucharaby de six consoles, construction dont le nom comme la forme semble avoir été emprunté par la France à l'Orient; car j'en ai vu de semblables aux minarets du Caire, à la forteresse de Damas et à l'enceinte d'Aigues-Mortes. La porte traverse le rempart et s'ouvre dans la cour intérieure sous une haute tour. Lors même que l'ennemi eût pu, en forçant ces premiers obstacles, pénétrer dans la cour, il n'eût surmonté que les moindres difficultés de son entreprise. Toutes les constructions supérieures, aujourd'hui en ruines, mais encore considérables, étaient disposées de telle façon que les défenseurs pouvaient lancer leurs traits sur lui pendant qu'il avait à gravir, par une montée ardue, jusqu'à la seconde enceinte formée de tours et de galeries crénelées. Là, en retraite et de côté, se trouvait un corridor étroit défendu par deux portes en ogive, qui seules lui permettaient d'arriver plus haut, et qui devaient lui opposer une résistance d'autant plus longue, qu'il était obligé de combattre sur un terrain inégal, pierreux et escarpé. Aussi ne voit-on pas que le château de Dieu-d'Amour ait jamais été pris de vive force : le vieux sire de Beyrouth lui-même, un des plus braves et des plus habiles capitaines de Chypre, aidé de tous les hommes d'armes du pays, ne put en déloger les troupes de Frédéric II; et les Impériaux l'assiégèrent vainement après qu'une capitulation l'eût rendu aux Lusignan. Une troisième enceinte domine toutes ces constructions et complète le système de défense du château. Avant d'y arriver, on remarque à droite une citerne à ciel ouvert d'une construction très hardie; elle est comme scellée aux flancs du rocher qui la ceint des deux côtés;

ses murs, vers le sud et l'est, ont près de 10 mètres de haut et 1m,50 d'épaisseur ; ils sont soutenus par de solides contreforts d'un mètre de large. La cour supérieure de la seconde enceinte, entourée de rochers et de constructions crénelées, est fermée à l'ouest par une galerie de trois étages. Le milieu du bâtiment, ouvert par la mine, a croulé au fond des précipices ; mais de grandes ruines en restent encore appuyées sur les hauteurs latérales. On reconnaît la pièce principale, large de 8 mètres et longue de 20, dont les jours divisés en deux baies à plein cintre, au-dessus desquelles s'ouvrent les quatre-feuilles et des trèfles qu'enveloppe une arcade supérieure en ogive. Des bancs en pierre règnent autour de ces fenêtres élégantes, d'où la vue s'étend vers l'ouest, sur les riches coteaux de Carava, sur les orangers et les palmiers de Lapithos, de Tremithi, d'Acheropiti et de Vassilia, où le roi Pierre Ier descendait souvent pour s'entretenir avec le savant Georges Lapithos de littérature et de philosophie. Du côté opposé, vers le sud-est, sur le pic dominant la montagne, est encore un autre petit château complet, répondant à un fortin moins élevé et situé vers l'est. C'était comme un dernier donjon, un dernier refuge, ou plutôt ce n'était qu'un belvédère ; car, à ces hauteurs inaccessibles, que pouvait-on craindre de l'ennemi, s'il n'était déjà maître des cours et des galeries inférieures ? J'ai mesuré la hauteur du plus haut pavillon, celui de l'ouest, et j'ai trouvé pour estimation approximative 709 mètres ou 2 129 pieds au-dessus du niveau de la mer. C'est à peu près les deux tiers de la hauteur du Vésuve, et la moitié du Puy-de-Dôme.

Le château de la Reine, dit aussi le château de Buffavent, au sud de Lapaïs, et le château de Kantara, dans la province du Karpas, sont construits dans le même système que Saint-Hilarion ; mais leurs dépendances sont beaucoup moins étendues, et Saint-Hilarion seul aurait dû recevoir la dénomination poétique de *Yuz bir-ev* (les cent et une maisons), que les Turcs donnent indistinctement aux trois.

Le château de Colossi, chef-lieu de la commanderie des chevaliers de Rhodes en Chypre, est construit sur un plan tout différent des autres : c'est une grande tour carrée, sans tourelles, isolée au milieu de la plaine de Limasol et de Piscopi, non loin des coteaux qui donnent ce vin fameux appelé encore *vin de commanderie*. Son architecture et sa conservation remarquables le classent parmi les plus beaux monuments français qui aient été construits au moyen âge dans l'île. Un pont-levis s'abattait autrefois du seuil à la terre, et livrait passage pour entrer dans la tour ou pour en sortir. On l'a remplacé depuis longtemps par une rampe en maçonnerie, qui facilite le transport des garances et des cotons dans ses vastes salles ; car *le Colos*, comme on le nommait du temps des Hospitaliers, est aujourd'hui le magasin général d'une des plus riches fermes de l'île. Sous la rampe est une porte voûtée donnant accès à un étage souterrain. Le mur est en cet endroit de 3 mètres d'épaisseur ; il va en diminuant un peu jusqu'au sommet de la tour, qui a 30 mètres de haut sur 22 de large.

La façade orientale est décorée de quatre écussons en marbre blanc, incrustés dans une grande croix à branches égales, ancienne forme de la croix de l'ordre de l'Hôpital. Au centre de ces emblèmes est l'écu royal des Lusignan, car les propriétés des Hospitaliers en Chypre étaient toujours subordonnées au souverain domaine du roi. L'écu écartelé de la croix de Jérusalem, du lion sur champ fascé des Lusignan, du lion d'Arménie et du lion de Chypre, ne peut être antérieur à l'année 1393, époque de la réunion des trois couronnes dans les armes de la maison royale de Nicosie. Mais cette circonstance ne préjuge en rien l'âge de la tour, qui est probablement bien plus ancienne que les armoiries dont elle est aujourd'hui décorée. L'écu à dextre est écartelé au premier et au quatrième quartier de la croix de l'ordre de Rhodes (disposition qui indique toujours les armoiries d'un grand-maître), au deuxième et au troisième d'une *fasce*, emblème héraldique d'Antoine Fluvian, élevé au magistère en 1421. L'autre écu est de Jacques de Milli, grand-maître de 1451 à 1461, dont il porte la flamme en chef des deuxième et troisième cantons. On ne voit pas à quel dignitaire appartenait l'écu du croisillon vertical, dont les quatre quartiers offrent une fleur de lis.

Paphos et Limasol avaient de nombreux monuments élevés pendant le règne des princes français ; mais ils sont aujourd'hui presque entièrement ruinés. Rien ne peut donner une idée de l'aspect ravagé que présente aujourd'hui Paphos, ce riant séjour d'Aphrodis. Il faut croire que la ville a été secouée à plusieurs reprises par de violents tremblements de terre, car il n'est resté ni édifice ni mur intact. Quelques pauvres musulmans se sont ménagé des habitations dans les ruines, et y cultivent des pastèques et du tabac. Tout ce qu'il y avait de Grecs et de Turcs aisés s'est retiré à la ville voisine de Ktima.

Paphos était cependant encore au moyen âge une ville assez florissante, baillage royal, siége d'un évêché, et l'on n'y comptait pas moins de 365 églises, s'il faut s'en rapporter aux chiffres un peu allégoriques des Grecs. La plupart étaient en style ogival ; quelques débris conservent encore leurs meneaux et leurs roses flamboyantes ; d'autres présentent comme un style mixte, composé de voûtes gothiques et de coupoles byzantines. On remarque des restes assez considérables d'une église édifiée dans ce système, et auprès de laquelle sont encore de nombreuses colonnes de granit d'un seul bloc, qui donnent une idée de la richesse employée dans sa construction. Près de la mer, et sur l'emplacement d'une ancienne église, on a découvert en 1844 une belle dalle française de marbre blanc, recouvrant le tombeau du *chevalier Brocard de Charpigny*, mort au treizième siècle.

Limasol est une jolie et propre ville assez bien bâtie, bien pavée, ce qui est un fait à peine croyable en pays turc. Son château et ses églises ont perdu presque tous leurs caractères sous les réparations des Turcs et des Grecs. Le Katholiki, aujourd'hui église grecque, longue nef précédée d'un porche et terminée par un abside en voûte de four, pourrait remonter aux premiers temps de l'occupation des Francs, et peut-être au douzième siècle. La grande mosquée est aussi une ancienne église.

La suite à une autre livraison.

SUR LA FAUSSE AMBITION.

Les ambitieux plaignent toujours le public, ils s'érigent en réformateurs des abus, ils deviennent sévères censeurs de tous ceux qu'ils voient dans les grandes places. Pour eux, que de beaux desseins ils méditent ! que de sages conseils pour l'État ! Au milieu de ces desseins charitables, ils s'engagent dans l'amour du monde, ils prennent insensiblement l'esprit du siècle ; et puis, quand ils sont arrivés au but, il faut attendre les occasions qui ne marchent jamais qu'à pas de plomb, pour ainsi parler, et qui enfin n'arrivent jamais. Ainsi périssent tous ces beaux desseins, et s'évanouissent comme un songe toutes ces grandes pensées.

Un fleuve, pour faire du bien, n'a que faire de passer ses bords ni d'inonder la campagne ; en coulant paisiblement dans son lit, il ne laisse pas d'arroser la terre et de présenter ses eaux aux peuples pour la commodité publique. Ainsi, sans nous mettre en peine de nous déborder par des pensées ambitieuses, tâchons de nous étendre bien loin par des sentiments de bonté, et, dans des emplois bornés, ayons une charité infinie.

BOSSUET.

SAINTE CÉCILE.

Sainte Cécile était Romaine, issue d'une famille noble. Élevée dans les principes de la religion chrétienne, elle fut cependant donnée en mariage à un jeune seigneur nommé

Valérien, qui n'avait pas adopté la foi nouvelle. Cécile ne tarda pas à lui faire abjurer l'idolâtrie : elle convertit aussi Tiburce, son beau-frère, et un officier nommé Maxime. Valérien, Tiburce, Maxime, furent bientôt arrêtés comme chrétiens, et condamnés à mort. Quelques jours après leur supplice, Cécile subit le même sort.

Ces faits eurent lieu, suivant les légendes, soit sous Marc-Aurèle, entre les années 176 et 180, soit vers l'an 230, sous Alexandre Sévère.

Les corps des quatre martyrs furent ensevelis dans le cimetière de Calixte, nommé depuis cimetière de Sainte-Cécile.

Au cinquième siècle, il y avait à Rome une église dédiée sous l'invocation de cette sainte, et construite, dit-on, sur l'emplacement même du palais que Cécile avait habité, ou, suivant une autre tradition, sur le lieu où elle avait été mise à mort. Le pape Symmaque y tint un concile en 500. Vers 820, cette église était à peu près tombée en ruines; le pape Pascal I la fit rebâtir. On n'espérait plus trouver le corps de la sainte que l'on supposait avoir été enlevé, avec d'autres restes de martyrs, des cimetières de Rome par les Lombards lorsqu'en 735 ils avaient assiégé cette ville; mais on rapporte que, sur une indication que le pape reçut en songe, le corps fut enfin découvert dans le cimetière qui portait le nom de la sainte. Il était enveloppé dans une robe d'un tissu d'or; aux pieds étaient des linges teints de sang. Le corps de Valérien était auprès. On les transféra l'un et l'autre dans le nouvel édifice, avec ceux de Tiburce et de Maxime.

Cette église, que l'on appelle l'église de *Sainte-Cécile in Transtavere*, parce qu'elle est située dans le quartier de Rome qui porte ce nom, sur la rive droite du Tibre, fut concédée par Clément VIII (1592-1605) aux bénédictins. Dans ces derniers temps, elle a été restaurée et décorée avec magnificence par le cardinal Georges Doria. Au milieu de la cour qui la précède, on voit un vase antique de marbre remarquable par sa grandeur et par la beauté de sa forme. Le portique de l'église est soutenu par quatre colonnes dont



(Statue de sainte Cecile, par Etienne Maderne, dans l'église de Sainte-Cécile *in Transtavere*, à Rome.)



(Esquisse de l'ensemble du tombeau.)

deux sont de granit rouge. L'intérieur est orné de colonnes qui la divisent en trois nefs. Le grand autel est surmonté d'un baldaquin de marbre que portent quatre colonnes antiques de marbre noir et blanc.

Près de cet autel est le tombeau de sainte Cécile, décoré d'albâtre, de lapis-lazuli, de jaspe, d'agate et de bronze doré. La statue de Cécile, par Étienne Maderne, est une des œuvres les plus remarquables de l'art au dix-septième siècle. On dit que l'habile sculpteur a imité naïvement la pose du corps dans le tombeau. Cette idée simple et touchante aurait toute

la grandeur d'une inspiration. Mais comment croire que le corps ait conservé une pose et des formes semblables après tant de siècles? Quoi qu'il en soit, la statue de Maderne charme par la chasteté, par la grâce de l'attitude, et il est impossible de contempler sans une noble émotion la délicatesse de ce beau corps enveloppé d'un blanc linceul, ce cou meurtri par le fer homicide, cette tête voilée, le plus remarquable exemple peut-être, dans l'art moderne, de la puissance qu'il est possible de conserver pour toucher les cœurs par le seul mouvement des contours et des lignes, sans le secours de la physionomie.

Dans l'église de Saint-Louis-des-Français, à Rome (1), le Dominiquin a peint deux admirables fresques sur la vie de sainte Cécile : l'une représente la sainte distribuant des vêtements aux pauvres; l'autre, la mort de la sainte. On voit dans la même chapelle la belle copie que le Guide a faite du tableau de sainte Cécile par Raphaël.



(Sainte Cécile, par le Dominiquin.)

Dans les actes de sainte Cécile (qui ont peu d'autorité, dit l'abbé Godescard, d'après Butler), il est dit que Cécile, en célébrant les louanges du Seigneur, unissait les sons d'un instrument à ses chants. C'est sur cette donnée un peu vague que les musiciens ont choisi cette sainte pour patronne.

On conçoit que cette tradition, si favorable aux arts, ait été vivement adoptée par les peintres. Cécile, sous le pinceau des grands maîtres, apparaît comme une muse chrétienne. Les poëtes aussi ont célébré sainte Cécile. On doit citer parmi les plus belles odes de la poésie anglaise celle que Pope a dédiée à cette sainte, et qui se termine ainsi :

« Que les poëtes cessent de célébrer Orphée ! sa puissance » n'eut jamais rien d'égal à celle de la divine Cécile. Si par » les sons de sa lyre Orphée a tiré une ombre des enfers, » Cécile, par ses accords, élève notre âme jusqu'aux cieux. »

LOIS DE LA POPULATION ET DE LA MORTALITÉ.

Préliminaires. — Les questions relatives à la vie et à la mort ont le privilége de préoccuper fortement l'immense majorité de l'espèce humaine, et tout au moins d'intéresser les esprits les plus élevés et les plus disposés à envisager sans crainte les conséquences dernières de notre existence sur cette terre. A l'époque où les discours de bonne aventure étaient en vogue, on venait rarement les consulter sans chercher à obtenir, sur l'heure de sa mort, quelques chimériques données. Aujourd'hui que ces pratiques superstitieuses ne sont plus guère de mise, on doit se contenter des indications que fournit le calcul des probabilités, ou plutôt l'expérience qui enregistre méthodiquement les résultats.

Notre but est d'initier le lecteur aux connaissances positives que l'on possède sur la loi de la population et de la mortalité, et de le mettre à même de calculer les chances de vie qui appartiennent, en France, à chaque âge.

De grandes inégalités président à la répartition des années entre les hommes d'un même pays ou de pays différents. Sur 10 000 enfants nés le même jour en France, un seul peut-être, et quatre ou cinq au plus, deviendront centenaires; la moitié n'atteindra un âge supérieur à 40 ans que dans les départements les plus favorisés sous ce rapport, et près du quart aura péri dès la première année! En Angleterre, en Allemagne, en Russie, les chiffres ne sont plus les mêmes.

(1) Cette église a été construite en 1589, aux frais de la France, sur les dessins de Jacques de La Porte. La peinture qui décore la grande voûte est de Natoire. On voit aussi à l'intérieur plusieurs sculptures par des artistes français, Heustache, Laboureur, Marin, etc.

Ils varient encore si l'on compare entre elles deux époques même assez rapprochées. Ainsi, grâce aux progrès de la civilisation, grâce aux bienfaits de notre grande révolution, la mortalité a diminué en France d'une manière notable depuis cinquante ans.

La fréquence des décès a une influence directe et évidente sur la répartition de la population. Les enfants et les adolescents abondent dans les pays à mortalité rapide, les personnes d'un âge mûr y sont en petit nombre, et les vieillards y manquent presque complétement. Or, comme la partie la plus importante de la population, celle en qui réside la force qui engendre le travail et qui protége l'existence politique du pays, tient le milieu entre la jeunesse et la vieillesse, on comprend toute l'importance que l'étude des lois de la mortalité peut avoir quand il s'agit d'apprécier les ressources productives et militaires d'un pays.

En quoi consistent ces lois? Que sait-on des phases qu'elles ont subies à diverses époques, de leurs variations dans différents pays? Quelles conséquences tirer des faits que leur étude révèle? C'est ce que nous nous proposons d'indiquer d'abord sommairement, en nous attachant particulièrement à ce qui concerne la France.

Tables de mortalité. — La manière la plus exacte et la plus commode par laquelle on puisse exprimer la loi de la mortalité consiste à supposer qu'on opère sur mille, dix mille, cent mille ou un million de naissances qui ont eu lieu au même instant, et à inscrire, en regard de chacun des âges successifs, le nombre des survivants, qui va diminuant sans cesse jusqu'à cent ans, époque à laquelle il est nul ou presque nul.

La table la plus ancienne que l'on connaisse a été disposée par Halley précisément sous cette forme : elle exprime la loi de la mortalité dans la ville de Breslau, en Silésie, d'après les observations faites de 1687 à 1691.

Des tables de ce genre furent bientôt établies par Smart pour la ville de Londres, par Dupré de Saint-Maur pour Paris, par Sussmilch pour Vienne en Autriche, par Muret pour les campagnes de la Suisse, et par divers autres calculateurs pour une foule de localités différentes.

Nous avons actuellement en France la table que Deparcieux avait établie d'après des calculs faits seulement sur des têtes choisies; la table que Duvillard regardait comme applicable à la moyenne des existences dans notre pays; et les tables que feu Demonferrand a établies, plus récemment, à l'aide de recherches laborieuses qui n'ont pas encore été dépassées jusqu'à ce jour.

On ne s'attend pas sans doute à ce que nous réunissions ici les pages de chiffres que comporte la collection de ces tables. Pour représenter les diverses lois qu'elles expriment, nous emploierons une figure facile à saisir d'un coup d'œil et qui les comprend implicitement dans un petit espace. Quelques mots vont suffire pour la parfaite intelligence de cette figure. (Voy. la fig. 1.)

Prenons pour base une ligne droite que nous diviserons en parties égales, un millimètre correspondant à une année; à chacun des points de division comptons perpendiculairement à notre base une distance proportionnelle au nombre de survivants qu'indique la loi de mortalité pour l'âge correspondant, en partant de 10 000 naissances qui ont eu lieu au même instant; unissons par un trait continu les extrémités de toutes ces perpendiculaires, et nous aurons les *courbes de mortalité* tracées sur notre figure.

Nous avons mesuré le nombre des survivants à raison de

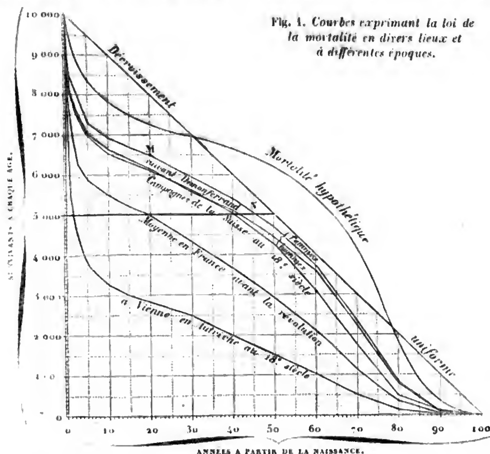


Fig. 1. *Courbes exprimant la loi de la mortalité en divers lieux et à différentes époques.*

1 millimètre pour 100 individus; la petitesse de l'échelle explique comment les courbes de mortalité se confondent sensiblement avec la base à partir de 100 ans, bien que les derniers survivants puissent aller jusqu'à 102 ou 103 ans et même un peu au-delà.

Les conséquences à tirer de notre figure sont nombreuses : arrêtons-nous un instant aux plus importantes.

On voit d'abord combien les lois de la mortalité varient dans différents pays; quelle supériorité la population, dans les campagnes salubres de la Suisse, avait, au siècle dernier, pour les chances de la vie, sur la population française et sur la population soumise aux influences délétères d'une grande ville telle que Vienne.

On voit aussi que le progrès de la France est incontestable.

La mortalité, pour la moyenne de la population, est aujourd'hui moins considérable qu'elle ne l'était, vers le milieu du siècle dernier, pour des têtes choisies. L'effrayante mortalité qu'accuse la loi de Duvillard n'est plus vraie pour l'époque actuelle. L'*Annuaire des longitudes* le reconnaît chaque année, tout en continuant à en reproduire les chiffres erronés.

La mortalité n'est pas la même pour les deux sexes. Elle est moins grande pour les femmes que pour les hommes, et cette loi paraît assez générale. Elle ressort de l'inspection des deux courbes construites d'après M. Demonferrand.

Une ligne droite tirée parallèlement à la base de la figure, et à moitié de la hauteur extrême (c'est l'horizontale qui passe par le chiffre 5), rencontre toutes les courbes de mortalité en un point qui correspond évidemment à l'âge auquel, sur dix mille individus nés le même jour, il n'en reste plus que cinq mille. On voit à quel point cette limite varie suivant les temps et les lieux.

Mais quel terrible tribut la pauvre humanité paie à la mort dans les circonstances même les plus favorables! Combien de progrès n'avons-nous pas encore à faire avant d'arriver au *décroissement uniforme!* L'atteindrons-nous jamais? Tout nous porte à croire que nous y parviendrons ou plutôt que nous en acquerrons l'équivalent. La marche des courbes de la figure, dont les sinuosités se correspondent, indique bien que la mortalité, dans les premiers âges, sera longtemps encore, probablement même toujours, plus rapide, à proportion, que vers le milieu de la vie; mais elle donne lieu d'espérer que nous ne sommes pas très éloignés du temps où la courbe de mortalité franchissant, par son milieu, la ligne du décroissement uniforme, ne restera plus au-dessous de cette ligne qu'en ses parties extrêmes.

Nous indiquons sur la fig. 1, par l'inscription *Mortalité hypothétique*, cette courbe, expression conjecturale d'une loi qui se manifestera peut-être avant quatre ou cinq siècles.

L'utopie, en pareille matière, consisterait évidemment en ce que les individus nés le même jour pussent arriver tous à la limite extrême de la vie, participant tous également à la longévité qui est aujourd'hui l'apanage d'un si petit nombre.

Cette utopie se réalisera-t-elle jamais? Nous en doutons bien, quelle que soit notre foi dans le progrès à venir. Cependant notre ferme conviction est que rien n'autorise à regarder comme peu susceptibles de modifications heureuses les lois actuelles de la mortalité. Il n'y a rien que de légitime dans l'espoir d'améliorer assez la condition de toutes les classes de la société, et surtout de la classe pauvre, pour atténuer les causes déplorables de la dépopulation que des fléaux de toute nature exercent sur le premier âge.

Chances de vie à chaque âge. — La ligne droite tirée parallèlement à la base de la fig. 1, et dont nous avons déjà parlé, rencontre nos différentes courbes de mortalité en des points qui correspondent aux âges suivants en nombres ronds :

Vienne, en Autriche, au siècle dernier. . .	2 ans.
France, avant la révolution, d'après Duvillard.	20
Campagnes de la Suisse	40
Hommes en France, à l'époque actuelle, d'après Demonferrand	42
Femmes en France, id.	45

Puisque tels sont les âges auxquels, pour chacune des lois de mortalité que nous considérons, parviennent la moitié des individus qui naissent le même jour, ces âges expriment ce que l'on appelle la *vie probable* au moment de la naissance. Ce terme est fort impropre; il ne faut le considérer que comme une désignation abrégée de l'âge auquel on a autant de chances de parvenir que de ne pas parvenir. Du reste, l'idée qu'il renferme peut être généralisée; car il est intéressant de savoir pour chaque âge non seulement quelle est la vie probable, mais, de plus, quelle chance on a de vivre encore un nombre d'années déterminé.

La forme de la courbe de mortalité donne un moyen très simple de résoudre les questions de ce genre. Veut-on, par exemple, savoir quelle est la chance, pour une femme de 20 ans, d'arriver à l'âge de 45 ans en France? on remarquera que les points M et N, qui correspondent à la 20e et à la 45e année, sont placés à des distances de la base respectivement égales à 65 et à 50 millimètres, ce qui, d'après l'échelle adoptée, veut dire que, sur 6 500 femmes de 20 ans, 5 000 seulement parviennent à l'âge de 45 ans. La chance de vivre vingt-cinq ans de plus, pour les femmes de vingt ans, est donc de 50 sur 65 ou de 10 sur 13, ou, en nombres ronds, de près de 77 sur 100; en d'autres termes, il y a 10 à parier contre 13, ou près de 77 à parier contre 100, qu'une femme de 20 ans a encore 25 ans à vivre.

Nous avons choisi à dessein nos données, dans cet exemple, de manière à n'avoir à opérer que sur des nombres ronds; mais on conçoit que les opérations pourraient être moins faciles et les calculs moins simples dans tout autre cas : aussi pensons-nous faire chose agréable à nos lecteurs en leur donnant une figure au moyen de laquelle ils pourront résoudre, à vue et sans le moindre calcul, toutes les questions du même genre.

Cette figure (voy. la fig. 2), du genre de l'*Abaque* ou *Compteur universel* (1), ne se compose que de lignes droites tracées dans l'intérieur de deux triangles qui, par leur réunion, forment un carré. Les bords de ces triangles sont gradués, et les chiffres permettent de s'arrêter facilement à l'un quelconque des points de la graduation. Ainsi, la division qui est immédiatement à gauche du nombre 25, sur l'échelle des âges pour les femmes, en haut de la figure, correspond au nombre 20; de même la division qui est immédiatement au-dessous du nombre 50, sur le bord à gauche de la figure, indique le nombre 45.

Cela posé, pour employer cette figure à résoudre la question posée dans l'exemple précédent, on lira sur le bord supérieur la division 20, qui correspond au plus petit des deux âges; on suivra la ligne verticale tracée dans ce sens ↓ jusqu'à la rencontre de la ligne horizontale (ou tracée ainsi —) qui passe par le point 45 de la graduation; le point de rencontre se trouvant à peu près aux deux tiers de l'intervalle qui sépare deux lignes inclinées munies des inscriptions 0,7 et 0,8, on en conclut que la chance cherchée est de 7 dixièmes $\frac{2}{3}$ ou d'un peu moins de 0,77. C'est précisément le même résultat qu'on avait trouvé précédemment.

Nous devons signaler en passant l'analogie qu'il y a, dans la manière d'opérer, avec cette figure et avec la table ordinaire de multiplication. On se rappelle que, pour trouver dans celle-ci le produit de deux nombres, il faut suivre la tranche horizontale qui commence par l'un des deux nombres jusqu'à la rencontre de la tranche verticale en tête de laquelle est placé l'autre; le produit est dans la case qui existe à la rencontre des deux tranches.

De même, sur notre figure, le résultat cherché est sur la ligne oblique que l'on peut imaginer à la rencontre de la verticale et de l'horizontale qui correspondent à deux âges donnés.

L'usage de la fig. 2 ne donne plus lieu à aucune des difficultés que l'on rencontrerait si l'on voulait se servir de la courbe de mortalité, parce que l'on peut toujours facilement suppléer, par des lectures à vue, aux lignes qui ne sont pas tracées.

Ainsi, pour connaître la probabilité qu'une petite fille de 6 ans a de vivre jusqu'à 48 ans, il faut imaginer une verticale tracée un peu à droite de celle qui passe par le chiffre 5, et la suivre jusqu'à la rencontre d'une horizontale qui serait

(1) Publication récente intitulée ABAQUE OU COMPTEUR UNIVERSEL, *donnant à vue les résultats de tous les calculs d'arithmétique, de géométrie, de mécanique pratique, etc.*

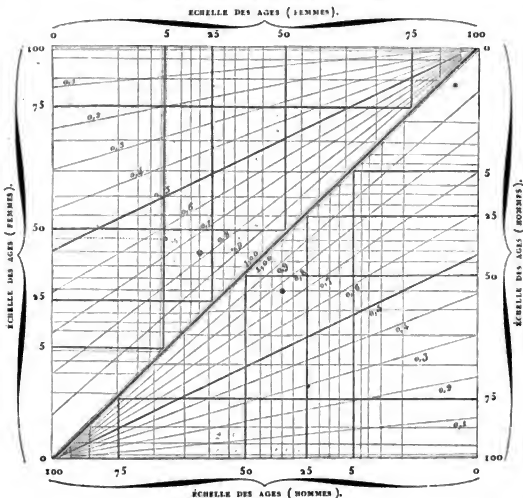
tirée un peu au-dessous de celle qui passe par le nombre 50. La rencontre ayant lieu entre les lignes inclinées qui portent les chiffres 0,6 et 0,7 et aux 4 dixièmes environ de l'intervalle qui les sépare, il est clair que la probabilité cherchée sera de 0,64. Pour faciliter l'intelligence de l'exemple précédent, nous avons indiqué, par des traits légers, les lignes idéales que l'œil doit suivre avant d'arriver au résultat. Il est clair, d'ailleurs, qu'il sera commode, en opérant, de suivre avec le doigt, ou mieux avec la pointe d'une plume ou d'un crayon, les lignes idéales dont il est question.

Parmi les lignes inclinées, il y en a une, celle du milieu, portant le chiffre 0,5, qui est plus forte et plus apparente que les autres. C'est celle qui correspond à la vie probable. Comme la verticale 5 et l'horizontale 60 se rencontrent sensiblement sur cette ligne, on en conclut qu'une fille de cinq ans a autant de chances pour vivre que pour ne pas vivre jusqu'à soixante ans.

Le triangle qui occupe la partie inférieure de la figure sert absolument de la même manière à déterminer les chances de la vie, à chaque âge, pour les individus du sexe masculin. Ainsi, veut-on savoir quelle est la probabilité qu'un homme de 35 ans vive encore 20 années? on suivra, à partir du bord inférieur de la figure, la seconde verticale à gauche du chiffre 25, verticale qui correspond à 35 ans, jusqu'à la rencontre de l'horizontale 55 placée immédiatement au-dessous du chiffre 50, qui est inscrit sur le bord à droite. Le point de rencontre se trouvant à peu près au milieu de l'intervalle entre les lignes obliques cotées 0,7 et 0,8, on en conclut que la probabilité cherchée est de 0,75; cela veut dire que sur 100 hommes de 35 ans il y en a 75 qui atteignent 55 ans.

Le *danger annuel* est la probabilité que l'on a de mourir dans l'année. On calcule cette probabilité de la même manière au moyen de la figure : seulement, la verticale et l'horizontale, dont la rencontre détermine la position du point cherché, ne diffèrent que d'une unité dans le rang de leur graduation. Ainsi, la chance de vivre une année, pour un garçon qui vient de naître, est exprimée par la fraction 0,82, parce que le point de rencontre de la verticale zéro (qui forme le bord à droite de la figure) avec l'horizontale 1 (placée dans le haut du triangle) est aux deux dixièmes de l'intervalle entre les obliques 0,8 et 0,9. En d'autres termes, sur 100 garçons qui naissent, il y en a 18 qui meurent dans la première année; de sorte que le danger annuel, à l'heure de la naissance, est exprimé par la fraction 0,18.

Fig. 2. *Tableau graphique au moyen duquel on détermine à vue, sans calcul, la probabilité que l'on a de vivre jusqu'à un âge déterminé.*



Le danger annuel varie suivant les âges. Considérable au commencement de la vie, il va en diminuant jusqu'à l'âge de treize ans pour les hommes et de douze ans pour les femmes; âges auxquels il atteint son minimum, pour augmenter ensuite constamment jusqu'à la limite de la longévité.

En un mot, notre figure sert à résoudre, de la manière la plus simple et sans calcul, les deux questions générales que voici :

1° Quelle est la chance de vivre encore un nombre d'années déterminé à un âge quelconque?

2° Quel est l'âge auquel on a une certaine chance de parvenir à un instant quelconque de la vie?

Mais il convient d'expliquer ce que l'on doit entendre par les mots chances de vie, probabilités de vie, etc. Quelques développements seront donnés à ce sujet dans un second article.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. MARTINET, rue Jacob, 30.

L'AVEUGLE ET SON VIOLON.



(D'après le tableau de Wilkie.)

Nous sommes à la fin du jour. Le fermier anglais a achevé sa tournée dans les champs; il a distribué à ses laboureurs l'approbation ou le blâme, et donné les ordres pour le lendemain : près de rentrer au logis, il vient de trouver sur le seuil l'aveugle de la paroisse son violon à la main, et il l'a fait entrer pour réjouir sa maison.

Au moment reproduit par l'artiste, le musicien ambulant est assis devant la famille rassemblée, et joue ses plus joyeuses gigues en marquant du pied la mesure. Près de lui, la grand'mère, qui tient dans ses bras un nourrisson, écoute pensive ces airs qui lui rappellent sa jeunesse, et le grand-père, chez qui s'éveillent les mêmes souvenirs, sourit vaguement en regardant dans l'espace. Un peu plus loin, le fermier, arrêté devant son plus jeune enfant que la mère tient sur ses genoux, répète l'air joué par l'aveugle en faisant claquer ses doigts, tandis que ses deux petites filles écoutent avec admiration, et que son fils aîné imite tous les mouvements du musicien en raclant un soufflet avec une vieille cravache. Tout dans cet intérieur exprime le calme, l'aisance et l'union. Çà et là apparaissent les symboles du travail : quelques ustensiles de ménage, un rouet, des ciseaux suspendus au mur. Sur une planche élevée, entre le mortier à préparer les remèdes et un de ces Plutarque *à mettre les rabats* dont parle Molière, se dresse le buste de quelque révérend docteur de l'Église presbytérienne. Du reste, point de luxe, aucun ornement, mais aussi nul désordre; on sent que tout le monde fait son devoir dans cette maison et que tout le monde est heureux de le faire. Il semble que chaque vertu y soit représentée par une génération : les grands parents sont la prudence; le père, l'activité; la jeune femme, la tendresse; les enfants, la joie et la simplicité. Quant à l'aveugle, il est là comme un souvenir des infirmités touchantes; c'est un appel à la pitié, qui avertit les heureux de ne point s'endurcir dans leur bonheur. Douce et charmante leçon, que tout le monde devrait comprendre! car ceux qui souffrent méritent non seulement notre sympathie, mais notre reconnaissance : en même temps que ce sont des frères déshérités, ce sont aussi de vivants enseignements. Sans eux, qui nous rappellerait la misère dans notre prospérité, dans notre santé la maladie? Le malheureux est l'enfant de Dieu, non point seulement parce qu'il expie, mais surtout parce qu'il conserve dans les cœurs la confraternité humaine, parce qu'il propage les saints attendrissements, parce qu'il nous rappelle ce que nous sommes en nous montrant ce qu'on peut être. Pourquoi l'âme du peuple est-elle si pitoyable, sinon parce que la vue habituelle de la pauvreté y entretient une perpétuelle vibration? Pourquoi le travailleur se prive-t-il si facilement de son dernier morceau de pain noir, sinon parce qu'il a vu, parce qu'il voit chaque jour ce que c'est que la faim? Le riche sensuel qui rompt les liens de la solidarité humaine et se retire dans son bien-être, commence par oublier les souffrances qu'il ne voit pas et finit par les nier. L'homme a besoin, pour entretenir ses sentiments les plus naturels, les plus indispensables, d'une perpétuelle image qui l'avertisse. L'idée seule ne suffit point, car elle s'altère, s'efface et conduit du doute à l'incrédulité; il faut que le fait visible frappe sans cesse à la porte de nos cœurs toujours près de se fermer, et que tout prenne une voix pour nous répéter éternellement la grande leçon chrétienne : *Memento quia pulvis es.* Quiconque peut oublier tout un jour qu'il est homme, est près, dès le lendemain, de se regarder comme un dieu.

LES AILES D'ICARE.

NOUVELLE.

L'impasse de Bastour est une sorte de ruelle ouvrant sur la rue Saint-Denis, et presque exclusivement habitée par des ouvriers *en chambre*, c'est-à-dire fabriquant chez eux et à leur compte.

A Paris, l'industrie de l'ouvrier *en chambre* est une des plus importantes et des plus difficiles. Réunissant sur lui seul les charges du fabricant et du salarié, obligé, comme le premier, de faire les avances, d'ouvrir des crédits, de supporter des faillites, et, comme le second, de travailler sans relâche, il se débat péniblement contre des obligations si multipliées. Mais ces difficultés mêmes lui donnent une activité et un esprit d'ordre que l'on trouve rarement parmi les autres travailleurs. La liberté du labeur, la responsabilité acceptée envers les autres et envers lui-même, le sentiment que son zèle finira par assurer son avenir, tout contribue à le relever, à l'encourager, et, s'il fait une plus grande dépense de force, c'est, pour l'ordinaire, au profit de son intelligence et de sa moralité.

Étienne et Francis Lefevre pouvaient être cités comme exemple à l'appui de cette opinion. Établis depuis cinq ans dans l'impasse de Bastour, ils avaient eu à supporter de cruelles privations, et tous leurs efforts n'avaient encore pu les mettre à la tête d'un capital suffisant pour fabriquer à l'aise ; mais l'indépendance du travail et l'espoir de la réussite les soutenaient dans leur rude tâche. Ils devenaient chaque jour plus industrieux, plus confiants ; car la lutte, qui aigrit les faibles ou les lâches, ne fait qu'assouplir les vaillants.

Tous deux étaient cousins et avaient pris à leur charge, depuis plusieurs années, une vieille parente paralytique nommée Marthe, qu'ils appelaient, par amitié, du nom de grand'mère. Marthe ne pouvait ni parler ni remuer ; mais ses pensées se traduisaient dans ses yeux en expressions éloquentes que les deux cousins s'étaient habitués à comprendre. Selon qu'ils accomplissaient leurs devoirs avec plus ou moins de zèle, l'œil de Marthe était triste ou riant ; c'était comme un miroir de leur conscience ; ils y lisaient le jugement qu'ils devaient porter sur eux-mêmes.

Du reste, leur existence était trop régulière pour ramener souvent un sombre nuage sur le regard de la grand'mère. Leur principal plaisir, après les heures de travail, était la lecture. Ils repassaient, pour la vingtième fois, quelques volumes dépareillés de nos poëtes achetés aux étalagistes en plein vent, ou répétaient, à l'unisson, quelques unes de nos chansons nationales. Eux-mêmes s'essayèrent bientôt à soumettre leurs inspirations aux lois du rhythme, et ces essais, d'abord grossiers, prirent insensiblement une forme plus nette et plus vive. Le souffle qui faisait éclore depuis quelques années tant de poëtes-ouvriers sur tous les points de la France avait aussi traversé l'impasse de Bastour et allumé la verve des deux cousins.

Celle d'Étienne était plus sobre, mais plus ferme ; celle de Francis, plus colorée, plus impétueuse. Insensiblement l'inspiration, qu'il avait d'abord ajournée aux heures de loisir, empiéta sur son travail : emporté par le charme de cette ivresse intellectuelle, il oubliait les commandes promises, son poinçon demeurait inactif sur le métal, et chaque soir il se trouvait avoir fait moins de ciselures et plus de vers.

Étienne l'avertissait quelquefois, mais bien doucement, car lui-même aimait à entendre réciter les strophes composées par Francis ; il y applaudissait avec cette chaleur naïve des admirations que la jalousie ne refroidit point, et il encourageait imprudemment une ardeur qu'il eût mieux valu contenir.

En rentrant un jour de plusieurs courses chez les marchands qui le faisaient travailler, il apprit que l'un d'eux était venu chercher Francis pour quelques réparations à une riche armure que le propriétaire ne voulait point laisser sortir de son cabinet. Le jeune ouvrier fut plusieurs heures absent ; mais il arriva enfin haletant et l'œil enflammé. Du plus loin qu'il aperçut son cousin, il lui cria :

— Je viens de chez lui ! Je l'ai vu !

— Qui cela ? demanda Étienne.

Le jeune ouvrier nomma un des écrivains les plus célèbres de l'époque, celui dont les œuvres avaient toujours occupé la première place dans la petite bibliothèque des deux cousins.

Étienne ne put retenir un cri.

— Où l'as-tu vu, comment, à quel propos ? reprit-il vivement.

— A propos d'une armure qu'il voulait faire réparer, répondit Francis.

— Quoi ! c'était lui ?

— Et je lui ai parlé !

— Toi ?

— J'ai fait mieux, je lui ai écrit.

— Comment ?

— Oui ; après avoir remis en état les pièces démontées, j'ai improvisé six strophes que j'ai griffonnées à la hâte sur une de nos factures, et que j'ai déposée dans le gantelet.

— Et il les a lues ?

— C'est-à-dire qu'il les lira, car je suis reparti tout de suite.

Cette aventure fut un sujet de conversation pour les deux ouvriers pendant toute la soirée. Ils se représentaient la surprise de l'académicien en trouvant cette improvisation poétique. Peut-être écrirait-il à Francis, peut-être demanderait-il à le revoir ! Étienne enviait le bonheur de son cousin, et lui demandait mille détails. Il voulait connaître la taille, l'air, le son de voix de son auteur favori ; il se fit répéter dix fois les paroles qu'il avait adressées à Francis ; il eût voulu retrouver le grand poëte jusque dans la manière d'ordonner la réparation d'une armure.

Le lendemain, la conversation revint sur le même sujet. Tout en travaillant devant leurs établis, les cousins répétaient les plus beaux passages de l'illustre écrivain dont ils savaient presque tous les vers par cœur ; puis, enivrés par cette mélodie, ils commencèrent à répéter leurs propres chants avec cette chaleur que l'on met à faire valoir ses œuvres.

Trois coups frappés à la porte les interrompirent. Francis se retourna et cria d'entrer. Mais en apercevant le visiteur arrêté sur le seuil, il laissa tomber l'outil qu'il tenait... C'était le propriétaire de l'armure lui-même.

A son nom, balbutié par le jeune ouvrier, Étienne se leva d'un bond, et se découvrit avec une exclamation d'étonnement et de joie qui en disait plus que toutes les paroles. L'homme célèbre salua gracieusement.

— C'est bien vous que je cherchais, dit-il en reconnaissant Francis ; je viens vous remercier, monsieur, des beaux vers que vous m'avez laissés hier comme carte de visite.

Francis, troublé, s'excusa de sa hardiesse, tandis qu'Étienne avançait une chaise à l'illustre visiteur. Il fallut quelque temps pour que les deux cousins pussent se remettre de leur émotion ; mais ils y furent aidés par la bienveillance chaleureuse du poëte, qui avait été sérieusement frappé des strophes écrites la veille par Francis. Il interrogea celui-ci avec un empressement qui ne tarda pas à l'enhardir. Le jeune ouvrier raconta comment lui et son cousin étaient arrivés à rhythmer leurs pensées et à acquérir cette forme du vers d'abord si rebelle. L'académicien voulut entendre leurs compositions les plus récentes, et parut saisi d'un véritable enthousiasme. Il déclara que tous deux ne pouvaient continuer à graver le cuivre et l'acier, quand Dieu les avait évidemment destinés à une plus haute mission ; qu'ils devaient donner à la France un Burns et un Wordsworth ; que, pour sa part, il voulait les mettre à leur place, comme Jupiter l'avait fait autrefois des jumeaux de la Fable. Il ajouta que, dès main-

tenant, il se chargeait de la vente de leurs vers, et il ne se retira qu'après être convenu du jour où ils reviendraient pour lui apporter leurs manuscrits.

Restés seuls, les deux cousins s'abandonnèrent à des éclats de joie dont le bruit arriva jusqu'à la seconde chambre où se tenait la tante Marthe. Elle voulut connaître la cause de ces transports, et Francis se mit à lui raconter avec exaltation le bonheur qui leur arrivait. Mais, à sa grande surprise, la vieille femme ne donna aucun signe de satisfaction.

— Elle n'a point compris! dit-il tout bas à Étienne.

— Crois-tu? demanda celui-ci.

— Ne vois-tu pas qu'elle ne nous adresse aucune félicitation?

Étienne regarda la grand'mère, qui paraissait toute pensive, et lui-même devint plus sérieux.

Francis passa une partie de la nuit à réunir ses poésies ou à les corriger : lorsqu'il se réveilla le lendemain, il pensait trouver son cousin livré à la même occupation; mais, à sa grande surprise, il l'aperçut devant son établi.

— Eh bien! s'écria-t-il, que fais-tu donc là?

— J'achève la commande que nous devons livrer ce soir, répondit Étienne.

— Une commande! répéta Francis; mais malheureux! tu as donc oublié que nous avons changé de métier!

— Non pas moi, reprit tranquillement le jeune ouvrier.

— Que veux-tu dire?

— Que j'ai réfléchi depuis hier, cousin, et que, tout bien considéré, j'aime mieux rester ce que je suis.

Francis recula stupéfait.

— Parles-tu sérieusement? s'écria-t-il. Quoi! lorsqu'un grand génie nous ouvre une glorieuse carrière, tu refuses d'y entrer! Tu préfères le travail de la machine et de la bête de somme à celui du penseur? On t'offre une place parmi les rois de l'intelligence, et tu persistes à rester aux derniers rangs?

— Parce qu'aux derniers rangs ma place est faite, répondit Étienne, parce que j'y suis sûr de ma capacité, parce qu'enfin toute mon éducation a été celle d'un ouvrier et non d'un homme de lettres..

— C'est-à-dire, s'écria Francis, que nous devons être les esclaves du hasard? Peu importent nos inclinations, nos aptitudes, il faut rester enchaînés à la condition que les premières circonstances nous ont imposées : et si André Chénier eût appris à tourner les métaux, tu lui aurais défendu d'y renoncer pour tourner des vers?

— Je pourrais te répondre d'abord que les André Chénier sont rares, cousin, répliqua Étienne en souriant, et que nous prenons trop souvent un simple goût pour les appels du génie. Je veux bien croire pourtant aux éloges qui nous ont été donnés hier, et j'en garderai toujours un doux souvenir; mais la vive imagination du visiteur n'a-t-elle rien exagéré? Crois-tu que la surprise de trouver des poëtes en blouse et en tablier de cuir ne soit pas pour quelque chose dans ses chaleureuses approbations? N'a-t-il pas été influencé par le contraste de la profession exercée et des facultés dont nous faisions preuve? Crois-tu enfin que les vers remis par un lauréat de l'Université eussent excité, au même point, ses sympathies?

— Qu'importe, s'ils les méritent! reprit vivement Francis : l'excès de bienveillance du protecteur doit-elle donc faire renoncer à la protection?

— Elle doit au moins nous la faire accepter avec plus de réserve, dit Étienne. Pourquoi abandonner d'ailleurs une condition dont nous n'avons point à rougir et à laquelle nous pouvons faire honneur? Le brevet de capacité qu'un grand écrivain nous a donné hier est-il une raison pour déserter les rangs des travailleurs? Faut-il regarder ceux-ci comme une classe de rebut vouée à la brutalité et à l'ignorance? A quoi bon porter notre intelligence ailleurs quand nous pouvons l'employer autour de nous; pourquoi devenir les poëtes d'un monde que nous ne connaissons point, quand nous pouvons être les poëtes de celui où nous vivons?

— C'est-à-dire que tu voudrais travailler pour les ignorants? interrompit Francis avec dédain.

— Afin qu'ils puissent cesser de l'être, répliqua vivement Étienne. Crois-tu donc impossible de cultiver parmi les travailleurs les goûts délicats jusqu'ici réservés aux hommes de loisir? Ne vois-tu pas les progrès accomplis? La lecture, la musique, sont déjà populaires; la poésie peut le devenir. C'est à nous d'aider cette éducation de nos frères, de chanter pour eux, avec eux, et de leur montrer, par notre exemple, que la sueur du travail n'arrête point l'élan de la pensée.

— Folle illusion! dit Francis en secouant la tête; le travail du corps nous rapproche de la brute, et l'inspiration vient seulement dans l'aisance et le loisir. Les poëtes ressemblent aux abeilles qui ne peuvent composer leur miel qu'avec le suc des fleurs.

Étienne voulut répondre; mais son cousin ne l'écouta plus. Attiré vers la nouvelle condition qu'on lui proposait par tous les alléchements de la vanité et de la mollesse, il coupa court aux objections du jeune ouvrier en lui déclarant que chacun d'eux agirait à sa guise, et il reprit la correction de ses poésies, tandis qu'Étienne retournait à son établi.

La suite à la prochaine livraison.

La suite à la prochaine livraison.

Le philosophe Carnéade disait plaisamment : « Les enfants des riches et des grands n'apprennent bien qu'une chose, c'est de monter à cheval. Aux autres exercices, leurs maîtres les abusent par de faux éloges, leurs antagonistes leur cèdent bassement l'avantage; mais le cheval, qui ignore s'il porte un simple particulier ou un magistrat, un riche ou un pauvre, renverse le cavalier qui se tient mal en selle. »

Une éducation libérale nous accoutume à détourner notre attention des perceptions présentes pour la porter à notre gré sur les objets absents, passés ou futurs; c'est là un de ses principaux effets. On voit du premier coup combien cette habitude élargit le cercle de nos plaisirs et de nos peines; car, sans parler des souvenirs du passé, toute cette portion de bonheur et de misère qui résulte de nos espérances et de nos craintes doit entièrement son existence à l'imagination.

A ceux dont l'éducation a été bien dirigée l'imagination ouvre une source inépuisable de jouissances, offrant sans cesse à leur pensée les plus nobles images de l'humanité, les plus consolantes idées de la providence, et dorant, sous les sombres nuages de la mauvaise fortune, la perspective de l'avenir. DUGALD STEWART.

HOLLANDE.

LES MOULINS A VENT.

En Hollande, le moulin à vent rend un grand nombre de services divers : il broie, il moud, il scie, surtout il pompe l'eau des prairies qui sans lui, sans son continuel labeur, seraient bientôt inondées, submergées, et redeviendraient ce qu'elles étaient autrefois, ce que sont encore les futures campagnes de la mer de Harlem. A quelque emploi, du reste, qu'on le destine, le moulin à vent hollandais est presque toujours situé au bord des canaux, où il verse immédiatement soit ses produits, soit l'eau qu'il aspire. Ajoutez que le plus souvent les canaux sont le point le plus élevé du paysage; relativement, les prés sont à un niveau très inférieur : une paroi de peu d'épaisseur les protége seule contre les cours d'eau en quelque sorte suspendus en l'air avec leurs bateaux dont les mâts semblent rayer le ciel, tandis que les vaches paissent à 2 et 3 mètres au-dessous des poissons; un petit trou fait méchamment à travers ces minces remparts donnerait aussitôt passage à une cascade qui bientôt, faisant brèche et

grossissant en torrent furieux, ravagerait, couvrirait dans l'espace de quelques heures une étendue immense de pays. Aussi l'entretien des chaussées, des digues en Hollande est-il une affaire capitale : la moindre négligence pourrait être une cause de ruine pour le royaume. Les moulins à vent sont encore très utiles sous ce rapport : placés de distance en distance comme des beffrois, comme des blockhaus, ils surveillent nuit et jour tous les mouvements du plus redoutable ennemi, du plus intime allié de la Hollande, l'eau. Il suffit, au reste, d'observer la construction de la plupart des moulins à vent hollandais pour apprécier leur importance. Ce ne sont point, en général, des bicoques avec de pauvres ailes estropiées et rapiécées, comme paraissent être celles que nous voyons dans ce tableau de Flers : ce sont communément de véritables édifices, solides, vastes, à la fois confortables et élégants, des habitations complètes renfermant toute une famille, et qui, par leur forme et leur prestance, rappellent ces tours isolées du moyen âge qui n'étaient rien moins que des châteaux entiers. Au dehors, une large galerie forme comme une ceinture vers le centre, et l'on y voit de loin le maître, sa femme, ses enfants prenant l'air, jouissant de la vue, s'accoudant sur la balustrade plus ou moins ornée, quelquefois y buvant leur thé avec tout l'abandon et toute la sérénité que donne le bien-être. Le revêtement est brillant de propreté et de fraîches peintures ; le disque saillant, d'où partent les quatre ailes, est sculpté ou doré. Il est vrai qu'il y a des moulins de tout rang, de toute condition, de grands et de petits, de riches et de pauvres ; mais, à l'opposé de ce qu'on voit d'ordinaire, l'aristocratie domine en nombre. S'il y a d'ailleurs quelque différence pendant le jour, elle disparaît tout à fait au crépuscule, et, dans les effets vraiment étranges de la perspective, les plus chétifs jouent alors aux yeux de l'artiste et du voyageur un rôle tout aussi merveilleux que les moulins les plus fiers de leur haute taille et de leur opulence. Dès que le soleil a disparu, les plaines au vert foncé s'enfoncent, s'abaissent, se perdent dans une ombre impénétrable ; les canaux semblent au contraire s'élever, se rapprocher du ciel, et attirer à eux, pour s'en éclairer, toute la lumière qui le fuit ; calmes, silencieux, ils se déroulent en longues zones argentées ; à cette heure-là tous



(Paysage hollandais, par Flers.)

les moulins se doublent, leur masse noire se réfléchit de haut en bas dans le miroir lumineux, avec une netteté de contours si ferme, si vive, que l'image y paraît de beaucoup plus vraie et plus palpable que la réalité sur son fond demi-obscur. Si les ailes viennent à se mouvoir et à tourbillonner, c'est un spectacle à fasciner que la vue de ces couples de géants opposés bout à bout par les pieds, et agitant sans bruit, avec une sorte de furie, leurs huit grands bras, comme s'ils cherchaient à se combattre l'un l'autre sans jamais pouvoir s'atteindre. L'étranger qui passe en ce moment sur l'autre bord, emporté par la vapeur des chemins de fer ou par les chevaux rapides, croit être le jouet d'un de ces rêves qu'Hoffmann le fantastique contait si bien.

ARABESQUES CALLIGRAPHIQUES.

Presque tous les peuples se sont ingéniés à orner les caractères de leur alphabet d'images tirées du règne animal ou à dessiner avec leurs lettres usuelles des figures d'êtres vivants. Les manuscrits du moyen âge sont remplis de ces représentations et de lettres ornées de figures d'hommes, de quadrupèdes, d'oiseaux, de poissons, de serpents ou de fleurs. Ces différents alphabets ont été appelés *anthropomorphique*, *zoographique*, *ornithoéide*, *ichthyomorphique*, etc., d'après les formes qu'ils empruntaient à la nature.

Les Arabes, à qui leur religion interdisait la représentation des figures humaines et de tout ce qui a vie, ne se sont pas bornés à couvrir leurs édifices religieux de fleurs, de feuillages idéalement découpés, contournés, enroulés comme des dentelles et des filigranes, ornements fantastiques qui ont pris leur nom ; et, sous la dénomination d'*arabesques*, ont couru le monde. Fidèles observateurs de leur religion dans les édifices destinés au culte, ils n'ont pu résister ailleurs à ce goût général et inné chez l'homme, à cette tendance universelle de notre esprit de façonner des choses à notre image et de représenter la nature vivante et animée ; mais ils l'ont fait avec la bizarrerie de leur imagination, et se sont rarement permis de braver la réprobation générale par une imitation scrupuleuse : ils prennent toujours la précaution de ne pas représenter des figures humaines dans leur intégrité.

Aux époques les plus religieuses, avec les lettres et le texte même d'un verset du Koran, les Arabes ont agencé certains groupes qui représentent des figures humaines, des animaux,



Fig. 1.



Fig. 2.

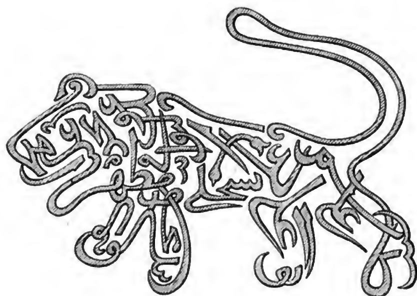


Fig. 3.

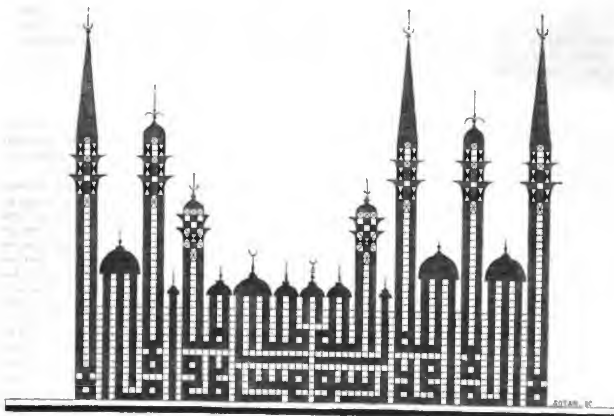


Fig. 4.

des fleurs ou des édifices consacrés au culte. Ils ont aussi décoré quelques manuscrits, de petits meubles et divers ustensiles avec des légendes composées de lettres ornées de figures à la façon de celles du moyen âge. La calligraphie a toujours été regardée en Orient comme une des premières professions, et l'on cite cette maxime du khalife Ali : « Apprenez à bien écrire ; la belle écriture est une des clefs de la richesse. »

Les Orientalistes diffèrent d'opinion sur le sujet que représente notre première vignette, reproduite d'après un talisman gravé sur pierre et d'une époque assez ancienne. M. l'abbé Lanci, professeur de langues orientales au Vatican, qui a publié en 1819 un dessin de cette amulette, croit qu'elle offre l'image du prophète Mohammed monté sur la fameuse jument *el-Borak* (ou l'éclair), et brandissant le cimeterre à double lame appelé *doul-féqar*. Cette figure aurait alors rapport au miraculeux voyage que Mahomet prétendit avoir fait pendant la nuit du temple de la Mekke au mont Sinaï, à Bethléem, au temple de Salomon ; de là, s'élevant avec l'ange Gabriel au septième ciel au pied du trône de Dieu, qui daigna l'entretenir, il était revenu, disait-il, par les mêmes moyens à la Mekke (1). M. Reinaud, membre de l'Institut, qui a publié aussi cette figure calligraphique d'après une pierre de la collection du duc de Blacas, pense que ce cavalier représente le khalife Ali armé de l'épée qu'il rendit si célèbre et monté sur une mule fameuse appelée *Douldoul*, laquelle partagea la plupart de ses exploits. De ces deux opinions la plus vraisemblable nous semble celle du savant français, d'abord parce que les musulmans représentent toujours el-Borak comme un animal à face humaine, ensuite parce que Mahomet n'avait que faire de son sabre en cette occasion et qu'en effet il ne fut conquis que trois ans après, puis parce que les schiites figurent souvent Ali de la sorte, et que le sabre à deux tranchants qui lui fut donné par Mahomet était un des attributs d'Ali, auquel il doit toute sa célébrité chez les Orientaux.

Quoi qu'il en soit de cette controverse, ce talisman est simplement composé de la suite des noms des douze *imans* (2), objets de la vénération des schiites, qui leur attribuent une science surnaturelle, une sainteté parfaite, le don des miracles, en un mot, tout ce qu'il est possible d'imaginer de plus glorieux. Ces douze personnages, auxquels les *imamites* croient que Dieu avait successivement remis, après la mort de Mahomet, l'autorité spirituelle et temporelle, sont : Ali, Hassan, Hosséin, Ali, Mohammed, Giâfar, Moussa, Ali, Mohammed, Ali, Hassan, et Mohammed.

La seconde vignette représente un aigle ou un épervier dessiné avec les lettres ou plutôt les six mots qui entrent dans la célèbre formule musulmane *Bism illah el-rahman el-rahim* (au nom de Dieu clément et miséricordieux), invocation recommandée par le Koran, et qui est devenue pour les vrais croyants ce que le signe de la croix est pour les chrétiens (3). Les musulmans la placent en tête des chapitres de tous leurs livres, la prononcent au commencement de leurs lectures, lorsqu'ils égorgent un animal, lorsqu'ils se mettent à table ; en un mot, elle précède toutes leurs actions importantes, même celles où le nom de Dieu nous semblerait assez déplacé. Pour justifier leur dévotion à cette formule, ils en font remonter l'origine à Dieu même ; ils rapportent que, lorsqu'elle descendit pour la première fois du ciel, toute la nature fut attentive, que les anges rebelles quittèrent le ciel, et que l'Éternel jura dans sa toute-puissance que quiconque répéterait ces paroles serait heureux en cette vie et dans l'autre. Adam, Noé, Abraham, Moïse, Salomon, Jésus-Christ, tous les patriarches et tous les saints, y avaient recours dans les actions importantes de leur vie, et c'est à l'aide de ces divines paroles qu'ils parvinrent à ce degré de vertu qui fait l'admiration des siècles. Les dévots musulmans croient que c'est par leur moyen qu'au moment du déluge universel l'arche de Noé voguait au milieu des flots sans rames et sans gouvernail, que Moïse dompta l'orgueil de Pharaon, que Jésus rendit la vue aux aveugles, l'ouïe aux sourds ; enfin, que mille prodiges furent opérés par les grands serviteurs de Dieu.

La troisième vignette est composée d'un quatrain dont les vers sont scindés, les mots un peu déplacés pour figurer, par la disposition des lettres, l'image d'un lion. Cette légende et ce dessin se rapportent à Ali, que les musulmans invoquent sous le nom d'*Açad-Allah* (ou lion de Dieu). Ce khalife fut le gendre de Mahomet et son quatrième successeur. Les docteurs schiites, ses partisans, croient que Dieu l'avait destiné à prêcher l'islamisme, et que l'ange Gabriel s'adressa par erreur à Mohammed.

En rétablissant avec soin l'ordre des mots qui composent cette figure, on y trouve un quatrain qui rappelle les miracles et la quasi-divinité que les sectateurs d'Ali lui attribuent. Ces vers, qu'ils ont sans cesse à la bouche, se traduisent : « Invoque Ali, objet des plus grandes merveilles ; tu le trouveras une ressource dans les malheurs. Oui, tous les maux et toutes les peines seront dissipés par les mérites de ta prophétie, ô Mohammed ! ainsi que par ta puissante intercession, ô Ali, ô Ali ! »

Il règne chez les musulmans, à l'égard des figures que forment souvent leurs mots, les idées les plus bizarres. Par exemple, ils croient que le nom de Dieu est l'image des trois principales attitudes que prennent les vrais croyants en s'acquittant de la prière, c'est-à-dire lorsqu'ils se tiennent debout, lorsqu'ils s'inclinent, et lorsqu'ils se prosternent. Le nom de Mahomet (probablement écrit verticalement) est une image de l'homme, la première lettre du mot représentant sa tête, la seconde ses mains, la troisième son nombril, et la quatrième ses jambes.

Les Arabes emploient aussi dans leurs talismans ou dans les inscriptions qui décorent leurs monuments des caractères formés de fleurs, de feuillages, et appelés pour cette raison *mozahhar* (fleuris).

On voit quelquefois des sceaux qui paraissent ne représenter qu'une branche d'arbre chargée de feuilles et de fleurs capricieuses, mais qui contiennent en réalité un alphabet secret dont les initiés ont la clef mystérieuse. L'explication de semblables figures nous entraînerait bien au delà des bornes de cet article, et n'aurait guère d'intérêt que pour les orientalistes.

La dernière vignette se compose de la profession de foi musulmane : *La Illah il Allah, Mohammed raçoul Allah* (Il n'y a de Dieu que Dieu, et Mohammed est le prophète de Dieu), écrite en caractères kouliques, et répétée deux fois en sens contraire de façon à être lue de droite ou de gauche indifféremment. Le corps et le sommet des lettres sont ornés de manière à figurer les sept principaux minarets, les dômes et les murs du temple de la Mekke, l'éternelle *kaaba*, vers laquelle tous les vrais croyants dirigent leurs prosternations.

On trouve des représentations de ce genre, enrichies d'enluminures resplendissantes, dans toutes les mosquées de l'Algérie, de l'Égypte et de la Turquie ; les pieux pèlerins

(1) Mohammed, dans son Koran, n'osa pas décrire ce voyage nocturne, et se contenta de le raconter de vive voix à ses amis, parmi lesquels il se trouva beaucoup d'incrédules. La tradition a transmis ce récit comme une vérité qu'on doit croire sans examen ; mais les docteurs les plus raisonnables regardent ce voyage comme une vision, et soutiennent que le prophète ne fut transporté qu'en esprit.

(2) Imâm signifie proprement « celui qui est à la tête, qui précède les autres, et aux actions duquel on se conforme ; » de là, ce mot s'emploie pour désigner le chef qui préside aux assemblées religieuses et aussi les docteurs ou pères des diverses sectes musulmanes, les khalifes et autres souverains des premiers temps de l'islamisme. Les saints personnages compris sous la dénomination générale des douze Imans jouissent d'une grande vénération et ont été mis par les Persans au même rang que Mahomet.

(3) Cette invocation est souvent figurée dans un *Tougra*, qui offre beaucoup d'analogie de forme avec le chiffre du sultan publié dans notre premier volume, page 176.

manquent rarement d'en rapporter de la terre sainte pour en décorer leur demeure et se préserver de tout maléfice.

LA MER.

(Suite. — Voy. p. 30, 141.)

§ 2. Substances contenues dans les eaux de la mer.

Il s'en faut bien que l'eau de mer soit simplement de l'eau salée : sa saveur amère, son action purgative, la facilité avec laquelle elle se putréfie, et l'odeur fétide qu'elle présente alors, prouvent suffisamment qu'elle contient beaucoup d'autres substances : l'analyse chimique, en effet, a démontré que 1 000 grammes d'eau de mer contiennent environ 25 grammes de sel commun ou chlorure de sodium, 3 grammes et demi de chlorure de magnésium, 3 à 5 grammes de sulfate de magnésie, 1 gramme et un tiers de sels de potasse (chlorure ou sulfate), 2 décigrammes de carbonate de chaux et de magnésie, et 15 centigrammes de sulfate de chaux; en tout 34 à 35 grammes sur 1 000.

L'analyse a révélé plus encore en s'appliquant au résidu de la combustion des algues et des diverses productions marines, qui contiennent en combinaison, soit le phosphore, soit l'iode. Cette dernière substance, si remarquable par ses vapeurs violettes, fut découverte en 1815 dans les cendres de varec : elle n'entre que pour un dix-millionième peut-être dans la masse des eaux, d'où les algues et les zoophytes savent l'extraire pour se l'approprier. On sait que l'iode, déjà si précieux pour la guérison de certaines maladies, a servi d'abord à rendre impressionnables à l'action de la lumière les plaques du daguerréotype. C'est aussi dans les eaux mères des salines, c'est-à-dire dans ce qui reste des eaux de la mer après l'évaporation, lorsqu'elles ont laissé déposer le sel marin, qu'on trouve le brome, autre substance simple encore moins commune, et partageant avec l'iode la propriété de rendre les plaques de daguerréotype sensibles à l'action de la lumière.

Dans ces mêmes eaux mères des salines on pourrait trouver bien d'autres substances encore, car la mer est le grand bassin où vont se rendre toutes les eaux courantes avec ce qu'elles ont emporté de la surface des continents. Elle contient, par exemple, de la silice qu'on retrouve aussi dans la charpente délicate de certaines éponges; des sels de fer, de zinc, de cuivre, de manganèse, des nitrates, des sels d'ammoniaque, etc.

Toutes ces substances, on ne songe pas à les chercher dans la mer, parce qu'on n'en a pas encore besoin. Leur utilité sera peut-être un jour reconnue; déjà un savant chimiste, M. Balard, l'auteur de la découverte du brome, a rendu un immense service en indiquant les moyens d'extraire de la mer avec avantage la potasse, et de vastes exploitations sont organisées pour cet objet au bord de la Méditerranée.

La potasse est une matière première indispensable pour la fabrication du cristal et du flint-glass, du salpêtre, et de beaucoup d'autres produits dans lesquels on ne peut la remplacer par la soude, comme dans la fabrication du verre commun, dans le blanchiment, etc. Or, cette matière, qui pourtant, comme principe constituant des roches granitiques, forme peut-être la dixième partie de la masse de ces roches si abondantes, ne nous a été fournie jusqu'à présent que par la cendre des végétaux. Ceux-ci, sous l'influence de la vie qui les anime, savent attirer à eux et s'approprier les quantités, même minimes, de potasse disséminées dans le sol et venant, peu à peu, des roches en décomposition. Mais quand il n'y a plus de végétation dans un pays, comme il arrive dans les contrées qu'une antique civilisation a dévastées, la potasse reste enfouie éternellement, et l'homme en est entièrement privé. Il est donc éminemment utile d'avoir appris à notre siècle, et aux générations futures, que la mer est un réservoir inépuisable de cette matière précieuse qu'on pourra désormais laisser au sol pour augmenter sa fécondité. Tout ce que le règne végétal sur la terre pourrait fournir de potasse dans le cours d'une année représenterait à peine une couche d'un millimètre sur les continents et les îles, ou bien une couche d'un tiers de millimètre sur la surface des mers, qui est le triple de la surface des terres. Il faudrait donc le produit de toute la végétation terrestre pendant trois mille ans pour former une quantité de potasse équivalente à une couche d'un mètre dans toute l'étendue des mers. Eh bien, en supposant que la profondeur moyenne des mers soit de 4 000 mètres (la somme de tout le sel marin contenu dans les eaux représentant une épaisseur de 400 mètres sur toute la surface, et la somme du sulfate de soude représentant une épaisseur de 60 mètres), la somme de tous les sels de potasse contenus en même temps représenterait environ une couche de 8 mètres, ce qui fait au moins 4 mètres de potasse pure : c'est absolument comme si la végétation avait dû travailler à extraire des roches granitiques pendant douze mille ans, sans profit pour l'espèce humaine, toute cette potasse entraînée par les pluies et les eaux courantes dans le vaste réservoir d'où M. Balard nous apprend à l'extraire. Dût-on voir dans l'avenir notre sol dépouillé de ses forêts, on ne peut plus craindre que la potasse vienne à manquer à l'industrie; bien au contraire, il est permis de croire que si ce produit inépuisable baissait de prix, on l'emploierait dans l'agriculture pour rendre aux terres cette fécondité presque fabuleuse des terres vierges de l'Amérique, où s'était accumulée la potasse depuis la dernière révolution du globe.

La potasse que nous fournissent les végétaux était nommée jadis l'alcali végétal; et la soude, dont la saveur caustique, dont les propriétés pour le blanchiment et pour la fabrication du verre et du savon sont presque les mêmes, était nommée l'alcali minéral ou le natron, parce qu'elle était dans le principe tirée exclusivement de certains lacs d'Égypte, les lacs de Natron, qui, s'évaporant pendant l'été, laissaient à sec le carbonate de soude dissous dans leurs eaux. Plus tard, on sut extraire la soude de la cendre des végétaux, tels que les *Salsola* (ou soude) et *Salicornia*, qui, croissant au bord de la mer, peuvent s'assimiler cette substance aux dépens du sel marin et des sels de soude contenus dans l'eau de mer, tout comme les plantes terrestres s'emparent de la potasse contenue dans le sol. Toutefois on peut croire que c'est seulement du natron d'Égypte qu'il était question dans le récit bien connu et plus ou moins fabuleux de l'invention du verre par des navigateurs phéniciens qui, voulant faire cuire leurs aliments sur un rivage sablonneux, construisirent un fourneau avec des blocs de natron en guise de pierres, et virent avec surprise, après un violent coup de feu, le sable vitrifié et changé en verre par sa combinaison avec la soude.

Depuis fort longtemps, et jusqu'au commencement de ce siècle, on suppléait à ce natron d'Égypte par la cendre demi-fondue des plantes du rivage de la mer, ou même des plantes marines; on avait ainsi sous le nom de soude brute ou de barille un mélange de sels dont la soude pure formait à peine le quart et quelquefois moins d'un vingtième. C'était particulièrement sur les bords de la Méditerranée, à Carthagène, à Alicante en Espagne, à Aigues-Mortes et à Narbonne en France, ou bien en Sicile et sur la côte de Syrie, qu'on fabriquait les meilleures sortes de soude brute. Celle que sur les côtes de Normandie ou dans les pays du nord on fabrique par la combustion des fucus ou varecs contient à peine de la soude, quoique servant à la fabrication des verres communs; mais en revanche c'est elle qui fournit toute la quantité d'iode employée en médecine et pour le daguerréotype. Du reste, depuis quarante ou cinquante ans, on a presque renoncé à l'emploi de ces soudes brutes, tant on a trouvé d'avantage à tirer directement la soude du sel marin par des procédés chimiques. C'est donc la mer qui fournit dès à présent toute cette matière première, comme elle devra fournir seule aussi,

dans moins d'un demi-siècle, toute la potasse réclamée par l'industrie. Ajoutons seulement un mot sur cette faculté singulière qu'ont les végétaux d'extraire du sol l'un ou l'autre alcali, la potasse ou la soude, suivant leur mode d'habitation, pour compléter la constitution de leurs éléments organiques; rappelons ce fait curieux, qu'au lieu de contenir simplement de la potasse dans leurs cendres, les pins et les sapins des montagnes de la Norvége et d'Allevard dans le Dauphiné contiennent plus de soude que de potasse, parce que les roches sur lesquelles ils reposent contiennent du silicate de soude au lieu de contenir exclusivement du silicate de potasse comme le feldspath des roches granitiques.

La suite à une autre livraison.

SUR LA DÉCOUVERTE D'UN BUSTE DE PLINE LE JEUNE.

Vers la fin du seizième siècle, à Côme, en creusant le sol près de l'église de San-Fedele, sur l'emplacement du Forum de la ville antique, on découvrit une tête de marbre blanc, fragment d'une statue dont la hauteur avait dû être de



(Portrait de Pline le Jeune. — D'après le marbre conservé au palais Giovio, dans la ville de Côme.)

2 mètres et 10 à 20 centimètres. Les érudits contemporains supposèrent unanimement que cette tête était celle d'une statue où Jules César avait été représenté en costume de grand pontife. Depuis le seizième siècle, cette opinion avait été admise sans examen et sans conteste par tous les auteurs qui avaient cité ce précieux débris de la sculpture romaine. Maurizio Monti insinua le premier quelque doute à ce sujet : « César, dit-il dans son Histoire de Côme, aimait à être re- » présenté le front ceint de laurier; la tête sculptée est cou- » verte d'un voile sacerdotal. César était chauve; la tête est » abondamment chevelue. Il avait le front haut; cette partie » de la tête sculptée est d'une dimension ordinaire. » Maurizio Monti concluait en supposant que la statue pouvait bien avoir été élevée en l'honneur de quelque pontife inconnu. Mais en 1834, le professeur Pier Vittorio Aldini, dans une Iconographie romaine, déclara que cette tête, aujourd'hui l'un des ornements du palais Giovio à Côme, était très certainement un portrait de Pline le Jeune. Voici sur quels motifs ce savant appuyait cette nouvelle explication. Les marbres qui figurent César diffèrent, à plusieurs égards, de celui découvert à Côme : on y remarque plus de maigreur aux joues et au cou; ils n'offrent point la même délicatesse, la même régularité des traits, la même expression de bienveillance et de douce méditation. Ces derniers caractères conviennent parfaitement à Pline, dont la biographie et les lettres révèlent si bien la candeur et la bonté : nul Romain n'eut un plus grand nombre d'amis si honorables et si dévoués. La couronne de laurier n'est jamais omise dans les bustes ou les statues de César, même lorsqu'il est représenté avec un voile. D'ailleurs l'espèce de voile qui couvre la tête de Côme est l'insigne, non de la dignité de grand pontife, mais de celle des augures. Or, on sait que Pline le Jeune, après avoir été tribun du peuple, préfet du trésor, consul, gouverneur de Bithynie et de Pont, commissaire de la voie Émilienne, avait été nommé augure. De toutes les dignités dont il avait été revêtu, c'était même celle à laquelle il attachait le plus de prix, comme on le voit par les termes de sa lettre à son ami Arrien (epist. 8, lib. IV). Ce qui le flattait peut-être le plus dans cette élévation, c'est que Cicéron aussi avait été augure. Pline, qui avait étudié l'éloquence sous Quintilien et Nicetas, s'était proposé constamment pour modèle le grand Marcus Tullius, malgré les vives attaques des critiques contemporains, hostiles à ce système d'imitation, à peu près comme quelques critiques d'aujourd'hui le sont au système des poëtes imitateurs de Racine. Le style éminemment romain et la perfection du travail du buste de Côme, paraissent indiquer d'une manière certaine l'époque de Trajan. Enfin, la supposition que les habitants de Côme avaient dû élever une statue colossale à leur concitoyen Caius Plinius Cecilius Secundus est si naturelle, qu'on s'étonne qu'elle ne se soit pas présentée tout d'abord à la pensée des savants. Pline n'était pas seulement l'honneur, la gloire de la ville de Côme; il en était le bienfaiteur. Né de parents riches, héritier de son oncle Pline le Naturaliste, qui l'avait adopté, il s'était rendu populaire dans sa patrie par des actes nombreux de générosité et de dévouement; il avait fondé différents établissements de charité, des écoles publiques, des bains, une bibliothèque, un temple orné des statues des empereurs, et notamment de celle de Trajan. Il avait donné à la ville une statue grecque de Jupiter en métal de Corinthe; il l'avait défendue contre une grave accusation; il multipliait surtout ses bienfaits pendant les mois d'été où il habitait au bord du lac sa belle maison de campagne la Pliniana. Il avait une nombreuse clientèle dans Côme, et il était le parent ou l'allié des décurions et de toutes les premières familles du pays. Cette popularité de Pline le Jeune fut si grande qu'elle se perpétua même au-delà des grandes révolutions de l'Italie. Après quatorze cents ans, lorsque l'on entreprit d'élever la façade de la cathédrale de Côme, il fut décidé qu'elle serait ornée d'une statue en l'honneur de Pline le Jeune, et d'une autre en l'honneur de Pline le Naturaliste. Ces deux statues furent faites d'après un type imaginaire; car jusqu'à ce jour on ne connaissait aucune représentation antique des deux Pline, et cette circonstance donne un très haut prix à la découverte du professeur Aldini. Récemment, M. Abbandio Perpenti, conseiller au tribunal criminel de Milan, a encore ajouté au service rendu par ce savant en publiant, avec une notice remarquable, une gravure représentant très fidèlement, de face et de profil, la tête du musée de Côme. C'est cette gravure que nous reproduisons, certains d'être agréables à tous ceux que charme la lecture des lettres de Pline. Parmi les Romains de l'empire, il en est peu qui inspirent un sentiment plus affectueux que cet écrivain élégant, sincère, humain, ami de Tacite et de Trajan, dont la renommée serait plus grande sans doute si l'on eût retrouvé ses poésies, sa lettre en faveur des chrétiens, sa «Vengeance d'Helvidius», ses plaidoyers, l'histoire qu'il avait écrite des événements dont il fut le témoin. Il reste peu d'espoir que l'on découvre ces œuvres, qui donneraient toute la mesure de son génie; on trouvera du moins quelque consolation à pouvoir contempler sur un portrait d'un style élevé l'expression de cette belle âme. C'est un avantage que n'ont pas eu nos pères, admirateurs si éclairés et si passionnés du génie romain.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. Martinet, rue Jacob, 30.

LE CHATEAU DE CLISSON

(Département de la Loire-Inférieure).



(Vue du château de Clisson. — Dessin de Marvy.)

La nature a réuni sur le territoire de Clisson des beautés de tous les genres. Peu de pays offrent des perspectives plus pittoresques et plus variées. Poussin avait étudié le Clissonnais avec autant d'amour que les campagnes de Tivoli, et il

en a représenté les plus beaux aspects dans quelques uns de ses tableaux, par exemple, dans celui du *Diogène brisant sa tasse*, que possède le Musée du Louvre.

Le château, l'un des plus remarquables de la France, s'élève sur un rocher qui domine la ville. Ses hautes tours d'une couleur rougeâtre, ses créneaux festonnés de lierre, sont d'un effet imposant et poétique. Les murailles fortifiées qui environnaient autrefois la ville et le château commencent près de la porte du Sud, aujourd'hui porte de ville. A partir de là, on monte, en suivant un boulevard garni d'arbres, jusqu'aux secondes douves, et on pénètre par la petite porte de l'esplanade dans le château même. Le caractère de la première cour a presque entièrement disparu sous les constructions modernes. Quelques terrasses qui sont à gauche donnent sur une campagne, et cette vue fait oublier qu'elles ne servent qu'à cacher d'infectes prisons. On rencontre deux vieux ormes dans un bastion qui sert d'entrée à la partie du château où vivaient les anciens possesseurs. Ce n'est qu'après avoir franchi dix portes, dont plusieurs sont garanties par des ponts-levis et par des herses rentrant dans des murs de 3m,23 d'épaisseur, que l'on parvient à la dernière cour. Au milieu se trouve un puits témoin des plus atroces cruautés des guerres civiles. On a quelque idée de l'immensité des salles du château en visitant le foyer de la cuisine, partagé en deux cheminées de 6 mètres de longueur sur une profondeur de 3 mètres.

Construit en face du confluent de la Sèvre et du Moine par le seigneur Olivier Ier, ce vieil édifice remplace un ancien castel que l'on suppose avoir succédé lui-même à des fortifications romaines détruites par les Normands. Son style moresque fait supposer que le seigneur Olivier en donna le plan à son retour de la croisade. On assure même que la forme de ses créneaux et de ses machicoulis rappelle exactement la tour de Césarée, autrement dite la tour des Pèlerins, en Palestine. En déblayant les ruines de cette partie du château, qui s'écroula au milieu du dix-septième siècle, on a trouvé beaucoup d'armes de la même époque. Clisson a donné le jour à ce terrible Olivier, digne frère d'armes de Du Guesclin, qui eût pu être un modèle comme lui des vertus chevaleresques, sans les cruautés où l'entraîna sa haine contre les Anglais, et qui lui valurent, de leur part, le surnom de *Boucher*. Ce château sortit de sa famille par l'imprudence de sa fille Marguerite. Il passa dans la maison ducale de Bretagne, d'où il entra dans la maison d'Avangour, qui le transmit à celle des Rohan-Soubise. Le gouvernement, qui l'avait acheté en 1791, le revendit, en 1807, à M. Lemot, à qui la France doit la conservation de ce précieux débris du moyen âge.

VOCABULAIRE

DES MOTS CURIEUX ET PITTORESQUES DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

(Voy. les Tables des années précédentes.)

LANGAGE DE CANAAN. Catherine de Médicis, pour mieux tromper les ministres protestants dans les conférences qu'elle avait avec eux, « avoit appris par cœur, dit d'Aubigné (liv. IV, chap. 3), plusieurs locutions qu'elle appeloit consistoriales, comme d'approuver le *conseil de Gamaliel*, dire *que les pieds sont beaux de ceux qui portent la paix;* appeler le roi *l'oint du Seigneur, l'image du Dieu vivant*, avec plusieurs sentences de l'épître de saint Pierre en faveur des Dominations; s'écrier souvent: *Dieu soit juge entre vous et nous: J'atteste l'Éternel devant Dieu et ses anges!* Tout ce style, qu'ils appeloient entre les dames le langage de Canaan, s'étudioit au soir, au coucher de la reine, et non sans rire, la bouffonne Atrie (Anne d'Aquaviva, fille du duc d'Atria, mariée au comte de Chateauvillain) présidante à cette leçon. »

LANTURELU (Émeute du). Louis XIII ayant choisi lui-même le maire et les autres officiers du corps municipal de Dijon qui étaient auparavant électifs, une insurrection éclata dans la ville, le 28 février 1630. Les vignerons brûlèrent le roi en effigie, aux cris de *vive l'empereur!* et en chantant un vaudeville dont le refrain, *Lanturelu*, donna son nom à l'insurrection. Le 1er mars, les insurgés pillèrent et brûlèrent plusieurs maisons; mais la répression ne se fit pas attendre. La milice bourgeoise fut convoquée, et l'on força le clergé régulier et séculier de prendre les armes. On arrêta les plus coupables des perturbateurs, et deux d'entre eux furent rompus vifs et écartelés, le 20 mars. On a très peu de renseignements sur cet événement: aussi croyons-nous devoir donner l'extrait suivant d'une lettre écrite alors par un Dijonnais à un habitant de Paris, et qui peint assez plaisamment la situation de la ville lorsque l'émeute eut été réprimée. Elle a été publiée pour la première fois en 1834, dans la *Revue rétrospective*.

« De peur que les vignerons ne fissent rumeur pour enlever les coupables des prisons, on a redoublé le corps-de-garde toutes les nuits, et, par ordonnance publique, obligé tous les ecclésiastiques exempts et non exempts, séculiers et réguliers, avec bâtons ferrés et non ferrés, de s'y trouver en personne: c'est donc plaisir tous les soirs de voir entrer les francs champions en garde. Dimanche dernier, le doyen de la Sainte-Chapelle marchoit en tête avec la pique et le hausse-col, suivi d'un rang de mousquetaires composé de quatre chanoines de la Sainte-Chapelle avec des baudriers, l'espadon, la bandolière, le mousquet, la fourchette et le chapeau retroussé avec la plume noire; suivi d'un autre rang de chanoines de Saint-Étienne, ceux-là de quatre moines de Sainte-Bénigne, et ceux-ci de sept ou huit files de prêtres habitués dans les paroisses; et pour l'arrière-ban, de deux jésuites en manteau court et soutane retroussée, avec chacun un brin d'estoc rouillé dès le temps que le connétable de Castille vint au secours de feu monseigneur du Maine. Deux bons pères de l'Oratoire venoient après, l'un avec la hallebarde, et l'autre avec le mousquet; l'escouade était fermée de trois pères carmes réformés, avec la bandolière verte, le coutelas pendant et le mousquet, leurs habits relevés à la ceinture... Pour la faction, voici ce qui s'y passa... Chacun y fit sentinelle à son tour, et on remarqua que le père de l'Oratoire, au lieu de dire: Qui va là? aux passants, disoit d'un tordion de tête à la mode et avec sourire: « Monsieur ou madame, je vous supplie, pour l'amour de Notre-Seigneur, demeurez là, s'il vous plaît, en attendant que j'aie averti monsieur notre caporal, car ainsi me l'a-t-on ordonné. » Et puis, laissant son poste, il s'en venoit au corps-de-garde à pas comptés, dire: « Monsieur le caporal, s'il vous plaît de venir là: quelqu'un désire de passer... » Au reste, la plupart sont si bien duits de deçà aux exercices de Mars, qu'un cordelier menant sa ronde, au moindre arrêt qu'une sentinelle lui fit, dit le mot tout haut afin de passer. D'autres équivoquent au mot, et au lieu de *saint Luc* disent saint Jacques, ce qui le plus souvent les met aux termes de se couper la gorge. Voilà où les vignerons nous ont réduits. »

LIÈVRE (Chevaliers du). En 1339, Édouard III étant venu ravager le Cambrésis et s'étant avancé jusqu'à l'Oise, Philippe de Valois marcha à sa rencontre. Les deux armées se trouvèrent en présence à Buironfosse, non loin de la Capelle, et se disposèrent à combattre, le 23 octobre. Toutefois, la bataille n'eut pas lieu. « Ce jour-là, environ petite-nonne, dit Froissart (liv. I, chap. 93), un lièvre s'en vint trépassant parmi les champs, et se bouta entre les François, dont ceux qui le virent commencèrent à crier et à huler et à faire grand haro; de quoi ceux qui étoient derrière cuidoient que ceux de devant se combattissent; et les plusieurs, qui se tenoient en leurs batailles rangées, fesoient autel (pareillement); si mirent les plusieurs leurs bassinets en leurs

têtes et prirent leurs glaives. Là y fut fait plusieurs nouveaux chevaliers, et par espécial, le comte de Hainaut en fit quatorze qu'on nomma depuis les chevaliers du *Lièvre.*»

LIGUE (Sainte). C'est le nom que le pape, Venise et Ferdinand d'Aragon donnèrent à la coalition qu'ils formèrent en 1511 pour expulser les Français de l'Italie.

LIGUE (Sainte). Voy. 1836, p. 45; 1837, p. 186; et 1840, p. 315.

Chaque jour, en Hollande, les domestiques enlèvent les cendres du foyer et les déposent dans des tinettes ou paniers destinés à cet usage. Ils y joignent les balayures de la maison et celles de la cuisine. A une heure fixe, un homme conduisant un tombereau fermé en dessus et traîné par un cheval passe dans les rues habitées par ses pratiques. Il donne un coup de trompe dans le voisinage. Les domestiques, avertis par le son, arrivent avec leurs paniers; le charretier les prend et les vide dans son tombereau, qu'il ramène rempli aux magasins de cendres. Aux premiers moments de mon arrivée à Amsterdam, je ne comprenais pas pourquoi on prenait tant de garde que les cendres ne se salissent; j'attribuais cette précaution à une sorte de manie de propreté. J'en ai depuis compris la raison: ils évitent de laisser mouiller leurs cendres, parce que l'eau dissolvant les sels alcalins qu'elles contiennent, et qui font une grande partie de leur mérite comme engrais, il ne resterait plus qu'un *caput mortuum*. Aussi ne faut-il pas se trop presser de juger les usages reçus chez un peuple, surtout chez celui-ci, qui porte au plus haut point de perfection l'esprit de réflexion et de calcul.

THOUIN.

Quand on demande à un paysan de la vallée de Campan combien de temps il faut pour arriver au pic du Midi: — Quatre heures, répond-il, si vous allez doucement... six, si vous allez vite.

MUSÉES ET COLLECTIONS PARTICULIÈRES DES DÉPARTEMENTS.

(Voy. les Tables des années précédentes.)

MUSÉE DE REIMS.

L'origine du Musée communal de Reims remonte à l'époque même de la création en cette ville d'une école de dessin et de peinture. Fondée en 1748, sur la proposition et par les soins de M. Lévesque de Pouilly, alors lieutenant des habitants, cette école eut pour premier directeur Antoine Ferrand de Montholon, désigné au choix de la ville de Reims par l'Académie des beaux-arts, et sur la présentation de MM. Coypel, Lépicier, Dezallier d'Argenville. Ferrand était un dessinateur habile, et fils d'un peintre miniaturiste qui a laissé un nom dans les arts. (Voir Moréry, suppl.)

Quatre ans après son entrée en exercice, Ferrand tomba sérieusement malade, et, sans y être obligé par son traité, il légua à l'école de dessin qu'il avait formée tous les tableaux et modèles dont se composait son cabinet. Montholon père avait rapporté une partie de ces pièces d'Italie et d'Allemagne, et quelques unes provenaient des bons maîtres de ces contrées qu'il avait longtemps habitées. Ferrand fils, dans ses relations avec les célébrités artistiques de son temps, avait été à même de grossir cette collection; le surplus était son œuvre et n'était pas dénué de mérite; il y avait dans ce premier fonds de quoi commencer un petit musée.

Le second professeur de l'école de Reims fut Jean Robert, dessinateur et graveur en taille douce, artiste de distinction, à qui l'on doit de charmants petits tableaux et des estampes d'une rare exécution. Son successeur fut Jean-François Clermont, professeur en l'Académie de Saint-Luc, et élève de l'Académie royale de peinture et de sculpture de Paris. Clermont professait encore au commencement de la révolution. Bientôt l'école de Reims fut supprimée; une autre école gratuite fut organisée par la mairie, et M. Clermont en fut maintenu professeur. Mais l'époque était peu favorable à l'enseignement des arts.

Durant quelques années, les tableaux, les objets d'arts qui remplissaient les cinquante églises de Reims furent livrés à la dévastation.

Le rapport de Grégoire à la Convention, sur le vandalisme, eut un effet utile. « A Reims, dit-il, on a mutilé un tombeau d'un beau travail, et précipité d'une hauteur de vingt pieds un tableau de Thaddée Zucharo: le cadre a été brisé, et la toile dégradée a été trouvée dernièrement sur les marches d'un escalier. »

Ce peu de paroles proférées à la tribune de la Convention fit une impression profonde sur les administrateurs du district de Reims, qui ne manquèrent pas de chercher à se disculper. Bientôt ils cédèrent la place à de nouveaux fonctionnaires, qui eurent à cœur de suivre de meilleures voies. Des dépôts furent ouverts aux objets échappés à la destruction, et des hommes dévoués se livrèrent à la tâche de sauver des débris et de les rassembler dans le musée dont l'établissement fut dès lors décrété.

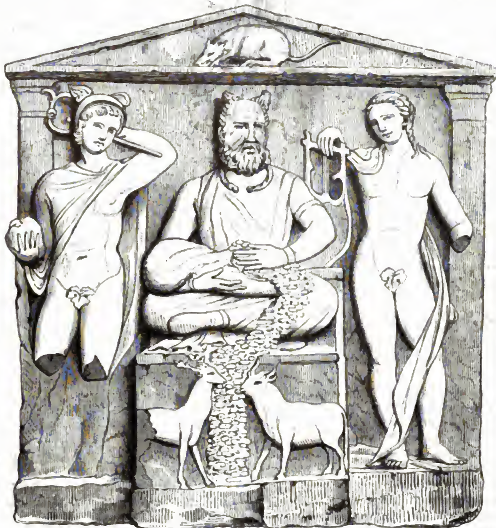
Aujourd'hui ce musée occupe, avec la bibliothèque, les vastes salles du premier étage de l'hôtel de ville. C'est un magnifique asile que l'administration municipale a donné aux lettres, aux sciences et aux arts; il faut l'en louer. Grâce aux acquisitions nouvelles, aux heureuses découvertes du préposé à sa garde, et aux dons du ministère, le musée compte environ cent cinquante toiles, dont quelques unes assez remarquables. Les plus notables sont toujours celles de l'ancien musée, du fonds Montholon; et pour suivre l'ordre numérique du livret, nous citerons: N° 1, un grand Portrait de Louis XIV à cheval, à l'âge de trente-sept ans; on l'attribue à Lebrun, il est plutôt de Martin: le coloris est brillant, la tête belle; les formes sont exagérées, et le cheval a le défaut des chevaux de l'école. N° 3, les Aveugles de Jéricho, toile qui pourrait passer pour un Poussin, si le Musée royal ne revendiquait l'original avec quelque raison. N° 6, la Coupeuse de chou, de Santerre, jolie composition. N° 25, un Jugement dernier, sur cuivre, esquisse de J. Cousin. Un Portrait de Rembrandt; plusieurs Porbus, plusieurs Franck. N° 46, une Présentation au temple, fort belle esquisse de Jouvenet. N° 53, une Descente de croix, de P. van Moll, d'un effet merveilleux, et bien supérieure à celle que le Musée royal offre comme original (n° 605, école flamande). N°s 57 et 58, deux charmants paysages, moyenne dimension, de J.-Ph. Hackert, rachetés 45 fr. par le bibliothécaire, à la vente d'un ex-employé, et qui ne seraient point déplacés dans une plus grande galerie. Plusieurs scènes de la vie de Jésus-Christ, sur volets peints des deux côtés, manière d'Albert Durer; une belle copie de Raphaël; diverses esquisses de Rubens; une Adoration des bergers, genre Murillo; la Fuite de Tobie, de Manfredi; une Sainte Famille, d'après le Guide; une curieuse Vue de Reims et de ses abords en 1611; et, ce qui excitera toujours la surprise des connaisseurs, une suite de Têtes du seizième siècle, esquisses d'Holbein, que Ferrand de Montholon, le premier professeur de l'école de Reims, avait rapportées d'Allemagne, que le Musée royal envierait, et dont nous regrettons de ne pouvoir, quant à présent, reproduire quelques types.

Parmi les toiles modernes acquises par la municipalité ou données par le ministère, nous citerons le Baptême de Clovis, par M. Allaux; une Vue de Strasbourg, de M. Pernot; la Pauvre fille, de mademoiselle Ducluseau; Raymond, comte de Toulouse, faisant amende honorable devant l'église de Saint-Gilles, l'une des meilleures productions de MM. Gué et Dauzatz; le colossal tableau d'Élie sur le mont Carmel, de M. Raymond; les Échevins de Reims plaidant devant saint

Louis, de M. Herbé; le Portrait du maréchal Drouet, de M. Schwind, et le tableau de ses Funérailles, par M. Darjou : toutes toiles qui ont figuré aux expositions du Louvre. Ajoutez à ces œuvres, ce qui constitue un véritable musée rémois, un assez grand nombre de portraits des hommes plus ou moins célèbres de la ville, et vous aurez une idée suffisante de ce qui compose la galerie de peinture ouverte au public de Reims.

La partie du musée consacrée aux antiquités recueillies sur le sol offre quelques objets de haute curiosité.

Voici d'abord un fort curieux monument d'antiquité : c'est un autel gallo-romain. Les personnages du bas-relief appartiennent à la fois à la mythologie des Gaulois et à celle de Rome et d'Athènes. L'un d'eux, à gauche, est Apollon debout, tenant sa lyre; à droite, Mercure avec sa bourse, son caducée, son chapeau ailé. Quant au troisième personnage, celui du milieu, il est posé sur un trône, les jambes repliées à la manière des Orientaux. Il est chevelu, barbu et porte des cornes au front. Le collier gaulois orne son cou, et des bracelets lui étreignent l'avant-bras. Il a sur ses genoux une outre ou corne d'abondance d'où il tire à profusion



(Musée de Reims.—Autel gallo-romain.)

des glands ou des faînes qui tombent, et dont mangent un bœuf et un cerf placés au-dessous. Dans le fronton du bas-relief figure le rat rongeur, emblème de la destruction. Cet autel, haut de 1m,245 sur 1m,083 de large, est en pierre assez tendre, dite vulgairement pierre de Saint-Dizier.

Au premier aspect, une explication vient naturellement à l'esprit. Ces trois figures sont la personnification des beaux-arts, du commerce et de l'agriculture, et ce n'est pas trop dire que ce monument est d'un haut intérêt pour la ville de Reims, puisqu'en indiquant la fusion des idées romaines et des idées gauloises, il montre ce qu'était déjà à cette époque reculée l'état de civilisation du pays et la tendance des esprits rémois.

Il est d'ailleurs d'une exécution satisfaisante. L'Apollon et surtout le Mercure sont encore du bon temps de la sculpture, et d'un style assez vigoureux.

Cet autel fut découvert, en 1807, dans un terrain de la rue de la Prison-Bonne-Semaine, non loin de la cathédrale, et fut offert au Musée de Reims par le propriétaire du sol. Les mêmes fouilles firent exhumer des amphores, des vases de sacrifice remplis d'ossements d'animaux, des fragments de marbre de différentes sortes, des coupes, de grosses tuiles, et diverses médailles en bronze et en argent, de Tibère, d'Antonin et de Vespasien. La plupart des débris ont été recueillis par l'auteur de cet article, et déposés au Musée communal.

Nous reproduisons aussi un objet d'un autre genre, et qui n'est pas moins curieux; c'est un fragment d'un candélabre que l'on croit provenir de la reine Frédéronne. Il est tout naturel de retrouver à Reims un souvenir du règne de Charles le Simple, de ce prince malheureux, l'un des plus déplorables de la décadence carlovingienne. Longtemps, on le sait, le fils de Louis le Bègue n'eut pour tout royaume que le domaine de la ville de Laon, et pour ami politique que le puissant archevêque de Reims, Hérivée, qui le soutint seul dans ses luttes contre les feudataires infidèles et révoltés. L'histoire parle peu de Frédéronne, la seconde de ses trois femmes : les chroniques rémoises sont plus explicites; par elles, on sait qu'elle était sœur de Bavon, évêque de Châlons-sur-Marne, et que son mariage fut décidé au palais d'Attigny, par les

conseillers du prince, en 908. Frédéronne et son malheureux époux affectionnaient singulièrement l'église de Saint-Remi, où reposaient les restes vénérés de l'apôtre des Français. C'est là que Frédéronne avait été ointe et couronnée, c'est là qu'elle venait prier pour le succès des armes de son époux, et c'est là qu'en 917, se sentant mourir jeune et sans postérité, elle prit l'habit de religieuse et voulut être inhumée. L'église de Saint-Remi conservait plusieurs témoignages de la reconnaissante piété de cette jeune princesse. Outre un livre d'heures et le célèbre candélabre dont nous allons parler, Frédéronne, par son testament, avait légué pour l'entretien du tombeau de saint Remi le bourg et comté de Corbeny, puis une église à Craonne, qui formaient à peu près le seul apanage qu'eût pu lui faire en l'épousant le petit-fils de Charlemagne.

Ce candélabre était de cuivre dit de Chypre, resplendissant comme de l'or, et fait à l'imitation du candélabre à sept branches du temple de Salomon. « Son piédestal, dit Marlot, est artistement élaboré, bien que jeté en fonte, où sont enchâssés quantité de cristaux taillés en pointe, comme pareillement en l'arbre du milieu, qui se divise en sept branches vers le sommet, où sont autant de cierges qui s'allument aux fêtes solennelles. » Saint Bernard avait vu et touché ce candélabre, et dans son *livre apologétique à Guillaume, abbé de Saint-Thierry*, parlant de son éclat, il blâme comme excessive la magnificence des objets d'art qui décoraient alors l'église abbatiale de Saint-Remi. Marlot, à propos de cette critique, fait la réflexion suivante : « Saint Bernard pouvait dire la même chose contre la somptuosité des édifices, contre la hauteur des clochers faits en tours ou en pyramides, contre la richesse des ornements, et quantité d'autres dépenses qui se remarquent pareillement dans les plus célèbres monastères de son ordre. »

L'inventaire dressé en 1792, par ordre, classe ce curieux monument sous le chapitre intitulé *Métaux*, et le désigne sous ces mots : « Un grand candélabre de cuivre à sept branches, haut de dix-huit pieds. » Il est vraisemblable qu'il fut envoyé à la Monnaie, et que son cuivre servit à la fonte des canons républicains. Les amis des arts n'en gardaient plus qu'un vague souvenir, quand, en 1837, lors de la création du Musée municipal, le conservateur fut assez heureux pour retrouver dans les combles de l'hôtel de ville deux fragments oubliés du pied de ce candélabre. Ce pied, à en juger par ces deux morceaux, se composait de huit parties. On y voyait les Évangélistes au milieu de rinceaux entrelacés. Les enroulements gracieux, les figures bizarres, les chimères et les fleurons qui le composent, sont évidemment de l'époque dite byzantine. La seule tradition indiquait que ce candélabre, placé au pied du tombeau de Saint-Remi, posait sur les restes mortels de la reine Frédéronne. D'ailleurs aucun autre vestige, aucune autre sculpture ne révélait la tombe royale. Les circonstances malheureuses du règne de Charles le Simple, et les sentiments d'humilité dans lesquels mourut Frédéronne, expliquaient suffisamment l'absence de toute fastueuse décoration. En 1842, la *Commission d'archéologie de l'arrondissement de Reims* fut invitée par l'autorité à assister à certaines fouilles que faisait, dans le chœur de l'église, l'architecte chargé de l'exécution du moderne tombeau. Sous sa direction l'on découvrit la tombe et les restes de la reine Frédéronne, ainsi que la tombe et les restes de la reine Gerberge, femme de Louis d'Outremer, qui, cinquante-six ans après Frédéronne, était venue demander un dernier asile aux moines de l'abbaye de Saint-Remi.



(Musée de Reims. — Fragment d'un candélabre du dixième siècle.)

LES AILES D'ICARE.

NOUVELLE.

(Suite. — Voy. p. 154.)

Quelques jours après, Francis apporta lui-même son manuscrit à l'académicien, qui lui avait déjà trouvé un éditeur et qui lui remit le premier tiers du prix convenu. Il l'invita en même temps à une de ses soirées, en l'avertissant qu'il voulait le présenter à ses amis.

— Désormais vous voilà des nôtres, ajouta-t-il gracieusement : une nouvelle vie va commencer pour vous; il faut en faire l'apprentissage. Le commerce des intelligences ressem-

ble à tous les autres; ce qu'il demande avant tout, c'est de l'entre-gens. Il est indispensable que vous connaissiez les autres écrivains et que les autres écrivains vous connaissent; qu'ils vous reçoivent et que vous les receviez. On déchire le confrère auquel on n'a jamais parlé, mais on ménage celui que l'on rencontre tous les jours, sinon par bienveillance, du moins par respect humain. Tenez-vous donc pour averti, et prenez vos mesures.

Francis ne se le fit pas dire deux fois. Dès le lendemain il remplaçait sa veste d'ouvrier par l'habit noir du *bourgeois*, et il abandonnait l'impasse de Bastour pour louer un petit appartement dans la rue de l'Université.

Au moment où il prit congé de la tante Marthe, les regards de la vieille femme semblèrent se couvrir d'un nuage, et une petite larme glissant à travers ses cils vint rouler sur son visage immobile.

— Vois, dit Étienne ému, la grand'mère n'avait pas pleuré depuis la mort de son fils.

— Je rachèterai cette larme en lui faisant partager ma réussite, répliqua Francis,

Et embrassant de nouveau la paralytique, il serra la main à son cousin, et partit.

Mais il revint le lendemain, puis les jours suivants, et à chaque visite il annonçait quelque nouveau triomphe. Une fois il avait lu ses vers dans une réunion composée des écrivains et des artistes les plus connus de l'époque, et tous avaient applaudi avec enthousiasme; une autre fois il apportait un article imprimé qui le plaçait d'avance au premier rang des poëtes contemporains. Sa collaboration lui avait déjà été demandée par plusieurs journaux, et le libraire voulait traiter pour un second volume.

Étienne se réjouissait franchement de tant de succès; mais quand Francis l'engageait à suivre son exemple, il secouait la tête, et tous ses doutes lui revenaient.

Le volume du jeune ouvrier parut enfin, et ce début, bruyamment annoncé, fut une sorte d'événement littéraire. Chacun voulut connaître les vers du ciseleur; l'édition fut épuisée en quelques jours, et on en publia une seconde. Francis, conduit par son protecteur dans les salons à la mode, était devenu la curiosité du jour: on lui faisait réciter ses vers; on lui demandait des détails sur son ancienne vie; les femmes à la mode faisaient cercle autour de lui et s'extasiaient à toutes ses paroles. Le jeune ouvrier, ivre de joie et d'orgueil, se laissait aller à ce triomphe. Son temps se passait à faire ou à recevoir des visites, à écrire sur les albums, à répondre aux lettres qui lui étaient adressées; et la vie oisive, qu'il avait crue si favorable à l'inspiration, ne lui laissait aucun loisir.

En revanche, ses dépenses grossissaient chaque jour. Mêlé au monde élégant, il en avait forcément adopté les habitudes dispendieuses. Les bottes vernies, les gants blancs, les voitures à l'heure le ruinaient; et il s'aperçut, au bout de trois mois, qu'il ne lui restait plus rien de la somme payée par le libraire. Justement alarmé, il voulut recourir au moyen le plus prompt de renouveler ses ressources: il écrivit à la hâte un article, et le porta à une des revues qui avaient récemment sollicité sa collaboration; mais, après quelques jours d'attente, l'article lui fut rendu comme trop léger pour le journal. Il se rabattit sur une publication moins importante: là on trouva l'article trop grave; un troisième recueil objecta que ses provisions étaient faites pour longtemps; enfin partout il rencontra quelque excuse enveloppant un refus.

Étonné, il courut chez son protecteur: mais celui-ci, loin de prendre part à son échec, s'en réjouit tout haut: Francis n'était point fait pour dépenser sa verve dans ces vulgaires restaurants de l'esprit appelés journaux; il se devait tout entier au grand culte de l'art; Dieu l'avait marqué du sceau de la poésie; sa muse ne pouvait sans crime descendre au rôle de femme de ménage; ce qu'il fallait lui demander, c'était le trépied des pythonisses et le char enflammé d'Élie!

Ici l'académicien, qui avait pris son chocolat, s'interrompit pour monter en équipage, et le jeune ouvrier revint chez lui plus étourdi que persuadé.

Il voulut pourtant secouer sa tristesse et appeler à lui l'inspiration; mais son esprit tiraillé par l'inquiétude ne pouvait s'abstraire: le souvenir de la réalité venait arrêter tous ses élans.

Ses premiers vers étaient d'ailleurs éclos à la manière des fleurs des prairies, librement et sans efforts; il ne savait point violenter son imagination rétive, l'aiguillonner comme un cheval de manége, l'animer malgré elle-même, transformer enfin en travail rigoureux une distraction passagère. Il ressemblait à l'amateur qui, après avoir cultivé un parterre par goût et à ses heures, se trouverait tout à coup jardinier à la tâche, forcé de faire avec suite et pour vivre ce qu'il n'avait d'abord fait qu'en passant et pour son plaisir. Il avait le goût de la poésie, mais il ignorait le métier de poëte.

Il fallut l'apprendre au milieu des angoisses du présent et des incertitudes de l'avenir. Francis renonça aux dissipations qui avaient jusqu'alors dévoré ses instants; il s'enferma chez lui, fit appel à toutes les énergies de son intelligence, et réussit à terminer un nouveau poëme qu'il courut porter à son libraire. L'impression fut hâtée en raison de l'impatience du jeune homme, et, au bout d'un mois, son second volume put être publié.

Il s'attendait à voir renouveler les applaudissements qui avaient accueilli sa première œuvre; mais l'espèce de retraite à laquelle il s'était condamné pendant trois mois l'avait fait oublier; l'attention du monde élégant se reportait dans ce moment tout entière sur un jeune voyageur qui arrivait de Tombouctou, et qui avait bien voulu se montrer dans quelques salons sous le costume africain. Aussi, lorsque Francis reparut dans les cercles dont il avait été peu auparavant la merveille, le reçut-on avec cette bienveillance distraite qui est la plus cruelle des indifférences. La *nouveauté* du poëte-ciseleur était épuisée; tout le monde le connaissait désormais, et il se trouvait relégué à son tour dans ce firmament d'astres réformés qui avaient successivement brillé comme lui sur l'horizon de la mode. Ses admirateurs les plus ardents se contentèrent de lui serrer la main en lui demandant s'il *travaillait toujours;* question habituelle des oisifs qui croient vous prouver leur intérêt pour vos œuvres récentes en constatant qu'ils en ignorent jusqu'à l'existence.

Francis demeura comme foudroyé de ce changement. Il eût pu braver l'envie, soutenir une lutte; mais il n'était point préparé à un oubli aussi inattendu. Les plaintes du libraire vinrent encore augmenter sa surprise. Personne ne parlait du nouveau volume, dont tous les exemplaires restaient chez le brocheur. Sous peine de ruine, il fallait nécessairement faire un effort pour ramener l'attention publique. Le jeune ouvrier violenta sa fierté et se décida à faire lui-même le solliciteur.

Mais autant il avait trouvé d'indulgence pour un début, autant il trouva de difficultés pour l'œuvre nouvelle. Les critiques dont il avait, pour ainsi dire, surpris l'approbation avaient eu le temps de se reconnaître et de retrouver leur mauvaise humeur; les poëtes, qui avaient d'abord accueilli le débutant comme un étranger auquel on fait les honneurs de sa maison, resserrèrent leurs rangs dès qu'ils le virent disposé à demander une place parmi eux; quant aux indifférents, ils connaissaient sa manière, et, n'ayant plus rien à apprendre, ils s'étaient retournés vers une *curiosité* plus nouvelle.

Ainsi repoussé par une ligue tacite de tous les mauvais instincts de méchanceté, de jalousie ou de frivolité, Francis ne put rien obtenir. Il avait eu son jour et son triomphe; tout était fini pour lui.

Lorsqu'il exprima sa douloureuse surprise à son protecteur, celui-ci plia les épaules.

— C'est la loi commune, dit-il en soupirant. Nous vivons

dans un temps d'ingratitude littéraire. Le chef-d'œuvre de la veille est oublié le lendemain ; le public nous prête la célébrité, il ne nous la donne pas. Il faut maintenir sa place par des efforts continuels et des renouvellements infinis. La carrière d'un artiste est à présent une suite d'incarnations comme celle de Bouddha. Voyez à reparaître sous une forme nouvelle, à refaire la physionomie de votre talent ; la perfection elle-même déplairait si elle devait se continuer. Du reste, les ressources de l'art sont infinies ; ne perdez point courage ; il y a un proverbe latin qui dit que *la fortune favorise les audacieux*.

Francis ne demandait pas mieux que de justifier ce proverbe : restait seulement à deviner le genre d'audace auquel il pouvait recourir ; car les maximes générales, d'un effet toujours si heureux dans le discours, offrent habituellement, dans la pratique, le sérieux embarras de n'être point applicables, et on pourrait les comparer à ces chaussures dorées qui servent d'enseignes mais ne chaussent aucun pied. Notre malheureux poëte essaya tous les genres de hardiesse sans en tirer aucun profit. Sa prose et ses vers, colportés par lui de journal en journal, d'éditeur en éditeur, trouvaient à peine, de loin en loin, une petite place accordée par faveur. Sa muse était tombée du poëme aux romances, et des romances aux recueils de nouvelle année.

Cependant le temps s'écoulait toujours ; les ressources diminuaient, le besoin devenait plus pressant ; enfin les dettes arrivèrent ! Francis, qui avait pu marcher jusqu'alors tête levée, commença cette vie de contrainte, d'inquiétude et de faux-fuyants dans laquelle la dignité périt infailliblement avec le repos. Il fallut s'accoutumer à éviter le créancier qu'on ne pouvait satisfaire, à supporter sans colère ses reproches, à inventer des promesses trompeuses ! Mais Francis réussissait mal à ces honteuses manœuvres ; il prenait trop au sérieux sa position, il ne savait point en plaisanter avec le réclamant, et il le renvoyait toujours plus mal disposé.

Ces pénibles épreuves avaient d'ailleurs aigri son humeur ; il s'en prenait à tout le monde, et se renfermait dans une solitude qui achevait de le faire oublier. Mécontent du protecteur qui l'avait attiré dans une carrière dont tous les dangers lui étaient maintenant trop connus, il avait presque cessé de le voir. La vue d'Étienne même lui était devenue douloureuse, car elle lui rappelait un passé qu'il continuait à repousser tout haut en le regrettant tout bas. Il sentait maintenant que sa transformation lui avait fait perdre une position sans lui en acquérir une autre. Quelquefois même, à ces heures cruelles où la souffrance est assez profonde pour étouffer la voix de l'orgueil, il s'avouait à lui-même la justice de sa défaite ; il reconnaissait que pour occuper un rang dans les lettres il fallait des études qu'il n'avait point faites, des méditations et des lectures dont il n'avait point eu le loisir. Le génie seul eût pu tenir lieu de ce qui lui manquait. Ah ! il le reconnaissait enfin, l'art aussi demandait de longues années d'apprentissage ; le goût pouvait les abréger, mais non les suppléer.

Malheureusement ces réflexions tardives ne remédiaient à rien, et elles augmentaient le découragement du jeune homme. Chaque jour plus incapable de travail et plus pressé par ses créanciers, il en arriva enfin à des extrémités qu'un plus habile eût su retarder, sinon prévenir. Réveillé un matin par les gens de justice qui lui signifièrent la prise de corps obtenue contre lui, il dut se laisser conduire en prison.

La fin à la prochaine livraison.

LE FILS DE MUNGO-PARK.

Le fils de Mungo-Park, cet admirable voyageur dont le nom est inséparable de celui du Niger, avait à peine connu son père ; mais il avait entendu souvent parler du mystère qui avait enveloppé sa dernière heure. En ses moments de vague rêverie enfantine, il s'était promis, *lorsqu'il serait grand*, d'aller apprendre en Afrique même si son père était libre ou captif, s'il avait succombé à la maladie ou à la violence. Il n'en eut pas le temps. On ne conserva bientôt plus de doutes sur le sort de l'infortuné voyageur ; Thomas Park n'en persista pas moins dans le désir d'aller explorer les lieux où son père avait cessé de vivre. Entré dans la marine, il y parvint assez vite au grade de midshipman (aspirant), et il poursuivit patiemment son projet. Un jour de l'année 1827, on le vit débarquer à Akra, sur la côte d'Or. L'amirauté l'avait chargé de la mission spéciale d'un voyage en Afrique, dans le but d'explorer le cours du Niger et d'en découvrir les sources. Il resta sur la côte quelque temps pour y étudier les langues qui devaient faciliter ses rapports avec les populations. Ce fut le 29 septembre qu'il se mit en route. Traversant l'Akonapim, il arriva le 2 octobre à Manpong, une ville de cette contrée ; le 5, il était à Akrapong, capitale du pays, et il en sortit le 10 pour entrer le 16 à Akouambo, autre ville sur le cours supérieur du Volta. On l'avait partout favorablement accueilli et bien traité. Sa marche rapide avait déjà fait concevoir de grandes espérances, lorsqu'une lettre datée du cap Corse, le 5 décembre, annonça qu'il avait trouvé la mort dans l'Akouambo. Il paraît qu'il avait voulu monter sur un arbre afin de mieux observer la contrée voisine ; le roi essaya de l'en dissuader en lui disant que cet arbre était consacré au fétiche (génie), qui certainement se vengerait de cet acte de mépris. Le jeune voyageur ne tint aucun compte de ses remontrances : le lendemain il fut trouvé privé de vie. Les prêtres l'avaient empoisonné pour ne pas compromettre la prétendue puissance de leur dieu. Telle fut la fin malheureuse de ce jeune homme. On lui a reproché quelque légèreté et trop de confiance en lui-même. Toutefois on lui doit un regret ; le sentiment qui l'avait conduit en Afrique témoignait d'un noble cœur.

Tranquillité, tu étais le but souverain dans les écoles païennes de la science philosophique ! Esclave soumise du fatal destin, la muse de la tragédie t'avait voué son culte pensif ; la sculpture s'était emparée de ce que l'Élysée pouvait promettre d'espérance, pour rendre la paix à l'âme de ceux auxquels la mort avait ravi l'objet aimé. Mais celui-là seul a réchauffé notre être aux rayons de sa glorieuse lumière qui a mis sur son front ensanglanté l'auréole de la couronne d'épines. Après sa venue, les arts, qui n'avaient encore puisé que grâce et douceur aux sources ombragées de l'infini, abordèrent sa grande idée face à face ; et ils tournent maintenant autour d'elle, comme les planètes autour du soleil, chacune dans son orbite. WORDSWORTH.

LE BÉLISAIRE DE LA GRANDE ARMÉE.

Qui ne connaît le Bélisaire antique, noble vieillard qu'un enfant conduit (1) ? Sa tunique l'enveloppe élégamment et le manteau romain tombe avec majesté de son épaule. Sa tête est redressée par l'habitude du commandement ; rien en lui n'exprime la langueur découragée ; mais, au contraire, le triomphe de l'âme sur le malheur. Aveugle et mendiant, il est plus empereur que celui qui l'a réduit à cette détresse ; sa gloire le couronne comme une auréole ; c'est le martyr qui tombe en triomphateur et dont le supplice est une apothéose.

L'enfant qui le conduit participe lui-même de cette grandeur. Vous reconnaissez en lui, au premier regard, un de ces jeunes pâtres modelés sur la statuaire grecque et bronzés par le soleil d'Italie. Comme sa misère est noble, sa prière digne, son attendrissement contenu ! La poésie antique respire en lui comme en Bélisaire ; et l'on voudrait lire au bas des deux

(1) On sait que cette anecdote de Bélisaire mendiant est un préjugé historique ; il s'agit ici du tableau de Gerard (1839, p. 244).

images une de ces idylles héroïques dont André Chénier nous a laissé un si merveilleux exemple dans *Homère.*

Dans la gravure que nous donnons ici, rien de tout cela! Le vieillard est beau, mais de la beauté du soldat. Ce n'est point le vainqueur des barbares, le grand général dont la main a pu soutenir seule, pendant de longues années, l'empire croulant; c'est l'homme du peuple qui suivit son empereur à travers l'Europe domptée, et que l'hiver de Russie a vaincu. Le front du Bélisaire romain pouvait se redresser, car il n'avait à supporter que sa propre infortune; mais le Bélisaire de la grande armée baisse la tête sous le souvenir d'un désastre national. Ce qui le rend pensif, ce n'est ni son indigence, ni ses infirmités, ni sa vieillesse; c'est le souvenir de son drapeau perdu au milieu des glaces de la Bérésina, de son régiment disparu, de son chef mort dans une île, prisonnier de l'étranger. Il y a entre sa douleur et celle du général romain, la différence des natures et des époques. Là-bas nous avions un poëme, ici nous n'avons qu'une chanson; mais le poëme ne s'adresse qu'au petit nombre, la chanson est la propriété de tous!

Aussi, voyez le guide! Ce n'est plus le chevrier de tout à l'heure; c'est l'enfant du carrefour; c'est l'orphelin abandonné qui s'est relevé du coin de la borne pour unir sa misère à celle du vieux soldat, et qui tend au passant son



(Dessin de Gavarni.)

chapeau déformé. La teinte *épique* a disparu pour faire place à la couleur réelle : ceci n'est pas un tableau, c'est ce que chacun de nous peut voir de sa fenêtre, un décalque de la vie, sans embellissement et sans détour.

Mais regardez bien, et, telle qu'elle est, cette esquisse provoquera votre pensée. Le vieillard qui attend de la compassion et du hasard le prix d'une existence de dévouement, l'enfant qui s'initie au monde par les humiliations de la mendicité; là-bas l'être abattu sous le poids du passé, ici l'être écrasé sous celui de l'avenir!... Quel spectacle, et combien de souhaits ne doit-il pas éveiller dans les *cœurs de bonne volonté!*

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. Martinet, rue Jacob, 30.

ANTIQUITÉS ROMAINES A LANGRES.



(Restes de l'arc de triomphe, à Langres, département de la Haute-Marne.)

Cet arc de triomphe à double porte ou arcade fait partie des murailles de Langres du côté de l'ouest. Il a été décrit par de Caylus. Alexandre de La Borde, dans ses Monuments de la France, cite une tradition d'après laquelle l'érection de cet édifice est attribuée à deux empereurs Gordien, qui, associés au même triomphe, y auraient passé ensemble, sous deux arcades égales, ayant contribué également à la même victoire. C'est une erreur. Une autre tradition fait honneur de cet arc à Probus (276-282). Enfin, suivant un manuscrit que possède un habitant de la ville, on aurait trouvé, à l'occasion d'une fouille autour du monument ou dans sa partie inférieure, une médaille enveloppée dans une feuille de cuivre et portant une inscription de Marc-Aurèle. La construction remonterait alors à la seconde moitié du deuxième siècle (175-180). Quoi qu'il en soit des diverses opinions émises, le style de l'arc est évidemment d'une époque encore éloignée de la décadence. Les pilastres de la façade et ceux de la partie latérale sont d'ordre corinthien ; un entablement les couronne : on ne voit plus sur la corniche qu'un petit nombre de modillons, des oves et des denticules. Sur la frise, on distingue çà et là des boucliers groupés. Les chapiteaux, les bandeaux des archivoltes, sont bien conservés, ainsi qu'une partie de l'architrave ; mais la frise n'existe plus. La hauteur totale du sommet au niveau du sol est de 13m,70; la largeur totale, de 19m,48 ; la hauteur des arcades, d'environ 9m,33; et leur largeur, de 4m,23. L'arc est construit, comme tous les monuments romains découverts à Langres, de pierres blanches d'un volume considérable, et réunies entre elles par des crampons de fer ou de cuivre. Chaque face des blocs enlevés était, en outre, excavée d'environ 25 millimètres, avec une bordure d'un peu plus de 40 millimètres. On avait ménagé dans ces bordures des conducteurs pour faire couler le ciment entre les cavités et réunir les blocs. On remarque d'autres débris d'un arc de triomphe à la porte de Langres que l'on nomme Longe-Porte. Cet arc paraît avoir été, comme le premier, composé d'une double arcade, mais plus large et moins ornée. On croit qu'il fut élevé en l'honneur de Constance Chlore lorsqu'il tailla en pièces une armée nombreuse de Germains, au-dessous du village de Peigney, en 301. Suivant le père Vignier, auteur d'une Décade historique de Langres, cette ville aurait eu, aux quatre points cardinaux, quatre portes triomphales. La muraille de l'est, où se trouvait l'arc de Constance, est presque entièrement construite avec des débris de monuments et toute parsemée de bas-reliefs, de frises, d'inscriptions funéraires et de sculptures appartenant à l'art romain. Dans une maison contiguë à l'ancien mur d'enceinte on a trouvé des débris de colonnes, des inscriptions dont les dimensions annoncent un grand monument. Quelques ruines découvertes en 1642 donnèrent lieu de supposer que, sous la domination romaine, la ville avait des théâtres publics ; un bas-relief décrit par de Caylus, et représentant un combat de gladiateurs, a fortifié cette conjecture. Sur le terrain de la place Saint-Martin on a trouvé une statue de marbre blanc, fort belle, mais sans tête, et qui a été depuis transportée au parc de Versailles. En 1771, une fouille entreprise pour la réparation de la promenade de Blanche-Fontaine fit découvrir une espèce d'aqueduc et un pot de grès contenant un millier de médailles d'un or très pur et à l'effigie des empereurs Auguste, Tibère, Claude, Néron, Galba et Drusus. En 1814 et 1815, de nouvelles fouilles aux mêmes endroits ont mis à découvert un pavé bien conservé et sillonné par deux ornières, des fragments de mosaïque en dés noirs et blancs, et une grande quantité d'autres médailles. Nous donnons ces divers détails sur l'autorité de M. Miquera, auteur d'un Précis de l'histoire de Langres publié en 1835.

LES AILES D'ICARE.

NOUVELLE.

(Fin. — Voy. p. 154, 165.)

Le coup, bien que prévu, fut terrible. Élevé dans les sévères principes d'une probité absolue, Francis ne connaissait point les distinctions établies, dans le monde, entre les différentes espèces de hontes. La prison pour dettes ne lui semblait pas moins infamante parce qu'elle atteignait, d'habitude, une classe plus élégante. Il avait manqué à des engagements, et, par conséquent, mérité le châtiment qui le frappait! son esprit n'en chercha point davantage. Hors d'état de racheter ce qu'il regardait comme son honneur, il eut la pensée de ne pas survivre à cette humiliation. Tout entier à un délire de désespoir qui ne lui permettait plus de réfléchir, il se mit à écrire une lettre adressée à l'homme célèbre qui l'avait arraché à son humble condition pour lui ouvrir la voie funeste qui venait de le conduire en prison : il lui reprocha avec amertume l'imprudence de ses encouragements, lui dévoila la position extrême à laquelle il se trouvait amené, et déclara que puisqu'il n'avait plus rien à espérer de la vie, il demanderait à la mort la liberté et le repos!...

A ce moment, deux mains appuyées sur la sienne l'arrêtèrent. Il se retourna en tressaillant : Étienne était derrière lui.

— Que veux-tu? s'écria Francis égaré.

— Te prouver que tout espoir n'est point perdu dans la vie, répondit Étienne.

— Qui t'a dit?...

— J'étais là, j'ai lu par dessus ton épaule.

— Alors que viens-tu faire ici?

— Te chercher.

— Ignores-tu donc que je suis prisonnier?

— Tu es libre!

Et Étienne tendait à son cousin les mémoires présentés quelques heures avant par le garde du commerce, et qui venaient d'être acquittés.

Le jeune homme refusa d'abord de croire ses propres yeux. Il fallut qu'Étienne lui racontât comment il avait tout appris à son logement, où il était allé pour le voir quelques minutes après son arrestation, et comment il avait couru chercher, à l'impasse de Bastour, toutes ses épargnes, qui avaient heureusement suffi pour solder l'homme de justice.

A cette explication, Francis se jeta dans ses bras et voulut balbutier un remerciement; mais Étienne ne lui en laissa pas le temps; il l'entraîna, presque en courant, jusqu'au fiacre qui l'avait amené, et tous deux se retrouvèrent bientôt près de la tante Marthe qui les attendait avec angoisse.

L'entrevue fut pleine de joie et de larmes. Francis lisait dans les yeux de la vieille paralytique les reproches mêlés de tendresse qu'elle ne pouvait lui adresser, et il les traduisait lui-même, tout haut, avec une véhémence attendrie. Il accusait son orgueil; il se reprochait le sacrifice que sa délivrance venait de leur coûter; il déplorait son inutilité, sa folie!...

Étienne l'interrompit.

— Nous parlerons plus tard de tout cela, dit-il gaiement; aujourd'hui nous ne devons penser qu'au plaisir de nous retrouver ensemble. La grand'mère a voulu tuer le veau gras pour ton retour; mettons-nous à table, et ne parlons que du présent.

Francis fut obligé de céder et de prendre place à côté de la tante Marthe. Il retrouva la chaise qui lui était autrefois destinée, le verre donné par son cousin et sur lequel son chiffre était gravé, le vieux couteau qui avait appartenu à son père et dont il se servait de préférence; tout enfin avait été conservé comme si on eût compté sur un prochain retour, et son départ semblait n'avoir été qu'une absence.

Étienne ajouta à cette illusion en lui parlant, comme par le passé, de ses dernières commandes et de ses dernières poésies. Tout allait bien des deux côtés : la clientèle s'était étendue, et l'on commençait à répéter les chants du jeune ouvrier dans les ateliers les plus voisins. Il récita de nouveaux vers à Francis, qui, se laissant aller à ce flot poétique, reprit sa verve des temps passés pour dire à son tour des strophes presque oubliées. La tante Marthe contemplait cet échange de confidences d'un œil gai et caressant. Enfin l'heure du sommeil arriva. Francis retrouva le cabinet qu'il habitait autrefois tel qu'il l'avait laissé; le bouquet de violettes qu'il aimait à voir sur sa petite table de sapin était lui-même à sa place ordinaire. Le jeune ouvrier se sentit ému jusqu'au fond du cœur : il opposait l'intimité affectueuse de cet intérieur laborieux à l'indifférence égoïste du monde qu'il avait traversé, et mille projets contraires se succédaient dans son esprit.

Étienne et la tante Marthe n'étaient guère plus tranquilles. Ils attendaient avec anxiété la résolution de Francis sans oser la prévoir. La leçon avait été cruelle; mais était-elle suffisante pour l'éclairer? Dans le premier instant, il pouvait céder à la nécessité et reprendre son travail d'autrefois; mais ne se soumettrait-il point à cette condition avec l'espoir qu'elle serait passagère? Là était toute la question, car de là dépendait son contentement ou son malheur.

Étienne, qui avait passé une partie de la nuit dans ces réflexions, se réveilla beaucoup plus tard que d'habitude. En ouvrant les yeux, il reconnut au jour qu'il s'était oublié, et sauta à bas de son lit avec une exclamation de désappointement. Tout à coup, comme il passait ses premiers vêtements, un bruit inattendu vint frapper son oreille. Étonné, il penche la tête pour écouter... c'est le grincement du poinçon sur l'acier. Saisi d'un soupçon subit, il court à la porte de l'atelier, la pousse brusquement, et s'arrête avec un cri!

Francis était à son ancienne place, et achevait une pièce commencée la veille.

Lui aussi avait réfléchi, et sa résolution était arrêtée : il reprenait la blouse et le tablier d'ouvrier.

Nous n'avons pas besoin de dire quelle fut la joie d'Étienne et de Marthe. Quant à Francis, il persista courageusement dans sa nouvelle décision; et lorsque son cousin semblait craindre qu'il ne se lassât du rude travail qu'il venait de reprendre, il lui disait en souriant :

— Sois tranquille, je sais maintenant que toutes les conditions ont leurs épreuves, et que la meilleure pour chacun de nous est la condition à laquelle l'éducation nous a préparés. J'ai enfin compris la fable d'Icare : pour s'élever il ne suffit pas de se fabriquer des ailes; il faut qu'elles soient nées et qu'elles aient grandi avec nous.

LES ENVIRONS DE DRONTHEIM,

EN NORVÉGE.

La grande chaîne de montagnes du Kioelen émet un rameau latéral qui s'étend de Saelbo à Stoerdalen, puis descend, en s'abaissant toujours par étages successifs, jusqu'aux bords de la mer, où les dernières ondulations du terrain viennent expirer en suivant les bords sinueux des longs fiords qui découpent la côte. C'est au pied des derniers gradins de cette chaîne que la ville de Dronheim est assise : aussi ses environs sont-ils agréablement accidentés. Vus de la mer, ils forment une succession de plans étagés en amphithéâtre les uns derrière les autres, et revêtus d'une admirable verdure. De jolies maisons en bois sont semées dans les campagnes : les unes, placées sur les sommets arrondis des collines, regardent la mer; les autres, cachées dans les replis du terrain, jouissent d'une échappée vers la cime neigeuse de l'Oyskavelenfield. Des bouquets d'Aunes, de Bouleaux et de Sapins, entremêlés de Frênes, d'Érables, de Trembles, de Cerisiers à grappes, de Noisetiers, de Genevriers et de Saules, couronnent les points culminants. Les

champs cultivés couvrent les localités sèches et bien exposées, tandis que les prairies occupent des bas-fonds. Quand les eaux n'y trouvent pas d'écoulement, alors les Cypéracées remplacent les Graminées, et la prairie devient un marais.

Ce frais paysage a quelque chose de sévère et de froid qui plaît à la longue, mais qui ne séduit pas au premier abord : c'est un beau cadre pour une existence calme et uniforme, une vie douce partagée entre un travail modéré, les joies du foyer domestique et les plaisirs de la campagne, qui sont d'autant plus vifs pour les habitants du Nord que les étés sont plus courts et les hivers plus rigoureux. J'employai trois jours à parcourir les environs de la ville dans un rayon assez étendu. Vers le nord, je poussai jusqu'au cap Ladehamer, qui porte une couronne de Bouleaux au léger feuillage ; vers l'est, jusqu'à la cascade de Leerfos, où les eaux écumeuses du Nidelven se précipitent au milieu d'une noire forêt de sapins. J'y arrivai à l'heure de minuit. L'aurore et le crépuscule, qui se confondaient ensemble à l'horizon, projetaient sur le paysage une lumière douteuse; car à cette époque de l'année et à cette latitude le soleil plonge à peine au-dessous de l'horizon, et les vives clartés qui illuminent le ciel dans la direction du nord annoncent que l'astre ne tardera pas à reparaître, pour décrire de nouveau une circonférence entière, à peine interrompue dans le point où il disparaît pendant quelques heures derrière les montagnes voisines. Cette fusion des teintes du soir avec les lueurs du matin est un spectacle d'une magnificence dont nous n'avons nulle idée dans nos climats. Le paysage silencieux (car, pour les êtres vivants, ce crépuscule c'est la nuit), éclairé par les reflets du ciel, a quelque chose de vague et d'indécis qui se prête à tous les rêves de l'imagination. Les forêts sont plus sombres, les montagnes plus hautes, les eaux plus bruyantes, et l'on attend avec anxiété le moment où le soleil dissipera toutes les illusions qu'engendre cette illumination fantastique. Le voyageur seul bénit ce jour presque continuel : jamais la nuit ne vient interrompre ses travaux ni le forcer à chercher un abri ; tous les jours ont vingt-quatre heures, et il s'en aperçoit au nombre de ses observations. Pour l'habitant du pays, c'est une fatigue égale à l'ennui des longues nuits de l'hiver. Quand ses yeux se ferment, lassés de l'éclat de ces jours sans fin, il ne trouve jamais sur sa couche ce sommeil léthargique qui peut seul réparer les forces et transformer un homme épuisé en un homme nouveau, dispos de corps et d'esprit, et prêt à supporter pendant douze heures les plus rudes travaux.

ANCIENNES MACHINES

POUR EFFECTUER LES TERRASSEMENTS.

Les grands travaux que la France a exécutés ou entrepris depuis plusieurs années ont exigé et nécessiteront encore des mouvements de terre considérables. Pour établir une route, un canal, un chemin de fer, il faut, à différents degrés, combler les vallées et abaisser les montagnes. Les chemins de fer de Paris à Orléans et de Paris à Rouen, par exemple, n'ont pas exigé moins de 35 à 40 mètres cubes de déblai, moyennement, pour chaque mètre de longueur de chemin ; soit 35 à 40 000 mètres cubes par kilomètre. A ce compte, il faudrait remuer 175 à 200 millions de mètres cubes de terre pour les 5 000 kilomètres qu'il nous reste encore à achever avant d'avoir complété notre réseau fondamental. Figurons-nous, sur une distance de 800 kilomètres (à peu près celle qui existe entre Paris et Marseille), un vaste sillon d'une largeur uniforme de 100 mètres, et d'une profondeur de 2 mètres à 2 mètres et demi ; ajoutons que les *déblais*, provenant du creusement de ce fossé gigantesque, seront transportés en *remblai* à une distance moyenne de 8 à 900 mètres, et plus loin peut-être, et nous aurons une idée du travail que nous sommes en train de faire en France, uniquement pour les terrassements de nos premiers chemins de fer.

On conçoit donc que l'imagination des inventeurs, toujours si active chez nous, ait été surexcitée par le désir de trouver des moyens propres à accomplir promptement et économiquement cette tâche colossale. De là un nombre infini de combinaisons proposées pour l'exécution des terrassements à l'aide de machines. De ces combinaisons, la majeure partie est restée sur le papier ou à l'état de modèle ; quelques unes ont été essayées ; très peu enfin ont fonctionné véritablement au lieu et place des moyens ordinairement employés.

Les machines à terrassements peuvent être partagées en trois catégories distinctes. Dans la première se trouvent celles qui n'ont d'autre but que de transporter les terres déjà piochées ou déblayées par la main de l'homme ; la seconde catégorie est composée des machines qui piochent les terres, qui les déblayent, l'homme agissant moins comme moteur que comme directeur du mouvement. Dans la troisième catégorie se rangent les appareils qui font à la fois le déblai et le transport.

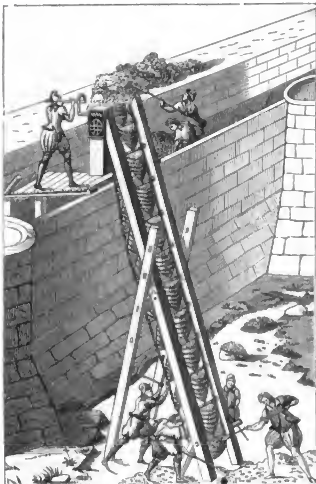
La difficulté du problème de la substitution des moyens mécaniques aux moteurs animés augmente rapidement avec la diversité des mouvements que l'on veut faire. De plus, l'opération du piochage ou du déblayement des terres exige des efforts très variables. Lorsque le pic ou la pelle rencontre une pierre ou une racine, la main intelligente de l'ouvrier dirige l'outil de manière à tourner l'obstacle. En un cas pareil, une machine cesse de fonctionner ou se brise, à moins qu'elle ne soit établie avec un excès de solidité qui en rendrait l'achat et le transport très onéreux ; c'est-à-dire que des trois catégories que nous venons d'établir, la première seule nous paraît avoir quelques chances de succès dans certains cas particuliers.

Du reste, l'idée de machines de ce genre n'est pas nouvelle. Dans de très anciens recueils, nous en trouvons qui sembleraient avoir été copiées de nos jours, tant elles offrent peu de différences avec certaines inventions récentes. Mais nous savons que l'esprit humain est sujet à retomber dans les mêmes errements, à des époques très éloignées les unes des autres, et nous sommes disposés à croire que ces machines ont été inventées sur de nouveaux frais à plusieurs reprises différentes.

La figure 1 représente l'appareil décrit dans le *Theatrum instrumentorum et machinarum* de Jacques Besson, publié à Lyon en 1578 ; ouvrage précieux, et qui, bien que connu des amateurs de machines, n'est pas généralement apprécié à sa juste valeur. Le privilége est daté de 1569. « On ne saurait exprimer, dit le texte imprimé en regard de la figure, de quelle utilité est cette machine, à l'aide de laquelle six hommes peuvent faire l'ouvrage de trente. Elle est bonne à employer surtout lorsqu'il s'agit de fortifier les villes, pour creuser un fossé derrière les remparts. » Une chaîne sans fin, munie de hottes, porte dans toute son étendue sur des rouleaux qui atténuent les frottements ; elle est enroulée, vers le haut et le bas de l'espèce d'échelle que gravissent les hottes, autour de deux tambours que font mouvoir des manœuvres, agissant sur des bras de levier dans le bas, sur une manivelle avec rouages dans le haut. Pendant que les hottes chargées de terre montent, celles qui se sont vidées à la partie supérieure descendent et viennent se présenter à leur tour aux ouvriers qui les remplissent.

Nous avons vu essayer une machine de ce genre, en 1841, dans des terrains dépendant de la gare du chemin de fer d'Orléans à Paris.

La figure 2 se trouve dans le recueil rare et curieux intitulé : *le Diverse et artificiose machine del capitano Agostino Ramelli*, à Paris, 1588. L'auteur substitue la force des chevaux à celle des hommes dans cet appareil, dont l'idée est ingénieuse, mais dont les détails auraient pu évi-



(Fig. 1. Chapelet incliné de Jacques Besson. 1569.)

demment être mieux combinés. Le manége auquel le cheval est attelé fait tourner un tambour vertical, sur lequel une



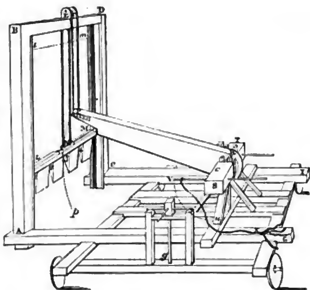
(Fig. 2. Plan incliné avec manége, d'Augustin Ramelli. 1588.)

corde s'enroule d'un côté, et se déroule de l'autre en passant sur deux poulies de renvoi; de sorte qu'un des deux chariots qui y sont attachés monte chargé de terre le long du plan incliné, tandis que l'autre descend à vide. Arrivé sur l'esplanade qui porte le manége, le chariot est détaché, on y attelle un cheval, et la terre est portée à l'emplacement qui lui est destiné.

Un appareil de ce genre a fonctionné, en 1845, dans le fossé de l'enceinte continue, entre la barrière du Trône et Vincennes. Nous doutons que les auteurs en aient tiré tout le parti qu'ils en attendaient.

Ramelli reproduit aussi, mais sous une forme plus élégante et avec quelques modifications de détail, la machine de Jacques Besson, décrite plus haut.

Enfin, parmi les machines approuvées par l'ancienne Académie des sciences, on en voit trois imaginées par un M. Dubois, et qui portent les désignations suivantes : 1° mouton armé de coins de fer pour ébouler la terre ; 2° cuiller ponr enlever les terres abattues ; 3° machine pour enlever des terres. Nous nous bornerons à donner ici une esquisse qui reproduit exactement, mais réduits au tiers, les traits de la planche de la collection académique. On voit qu'en tirant sur la barre V, à l'aide de la corde XG, de manière à lui faire décrire l'arc V*u*, on abaisse la bascule RP assujettie à tourner en même temps que la traverse ST sur laquelle elle est montée. L'extrémité P décrit l'arc P*p*, pendant que la traverse LM, munie de coins de fer (1, 2, 3, 4), s'élève jusqu'en *lm*. Si on lâche tout à coup les cordons XG, le mouton retombe de toute sa hauteur, et les coins pénètrent dans la terre, qui se divise sous l'influence de ce choc, et qu'on peut charger immédiatement.



(Fig. 3. Mouton armé de coins de fer pour ébouler la terre, par Dubois. 1726.)

Le cabestan *g* n'a d'autre but que de servir à mouvoir la plate-forme qui porte tout le mécanisme, au moyen de cordes qui seraient attachées à des points fixes.

Cet appareil est d'une complication qui en rendrait l'usage impossible ; mais il renferme implicitement l'idée première de l'*excavateur américain*, qui, après avoir fonctionné pendant quelque temps avec succès sur le chemin de fer de Rouen au Havre, a fini par être abandonné comme sujet à des dérangements trop fréquents.

LES PEULS OU FELLANE.

Dans toute cette immense zone qui, s'inclinant vers le soleil du tropique du Nord, s'étend des plages du Sénégal jusqu'à la double source du Nil, on rencontre les Peuls. Ils sont répandus dans le Dâr-Four, le Ouadaï, le Bâr-Nouh, et si

COSTUMES DE PEULS. — DESSINS DE M. NOUSVEAUX.



(Guerrier peul des bords du Sénégal.)



(Berger peul.)



(Femme peule des bords du Sénégal.)



(Femme peule des bords du Sénégal.)

vous remontez les pittoresques vallées du Mandara, vous les trouverez en arrière dans l'Adamôoua. Le Haoussa est le centre de leur puissance; c'est un empire fondé par eux, et qui a dix provinces. Parmi les contrées qu'arrose le Dhiall-Bâ (la grande eau) ou Niger supérieur, le Sangarari, l'Ouasselon et Massina, sont des pays de Peuls. En Sénégambie, leurs hordes errantes ont conquis sur les peuples indigènes le Fenta-Toro, qui occupe 560 kilomètres le long de la rive gauche du Sénégal; le Bondou, qui en est voisin; le Feuladou, que traverse la Bâ-Oulima, un des affluents du grand fleuve; enfin le Fenta-Dhiallon, ce pays de hautes terres qui, aux sources du Rio-Grande, a Timbo pour capitale. Tournant par sa base le massif que dominent les montagnes de cette contrée, ils se sont avancés le long de la côte de Guinée, au-delà de Sierra-Leone, jusqu'au cap des Palmes, après avoir fondé, sous le nom de Sousons, une république fédérative dont le territoire est traversé par le Rio-Mesurado. Un jour on les vit apparaître, l'œil curieux, le geste audacieux, à la tête des défilés qui conduisent aux rivages du golfe de Guinée, et on ne sait aujourd'hui où s'arrêtera leur marche envahissante sur les deux rives du Kouara ou Niger inférieur. Ils ont conquis le Niffé, assiégé Fandah plusieurs fois, et l'indépendance du Youriba est déjà gravement compromise.

Les Peuls forment une race remarquable sous tous les rapports; ils sont d'une taille moyenne, bien faits, bien découplés et agiles. La couleur de leur peau est d'un brun teinté de rouge; leur visage est ovale, leur front plus large et leur angle facial moins prononcé que celui des nègres; leur nez, qui n'est pas épaté, est cartilagineux, caractère propre à la race caucasique qui manque à la race noire; leurs lèvres sont minces, leur bouche n'est pas très grande; leurs cheveux ne sont point plats et unis comme ceux des individus de race mongolique, bien qu'ils soient longs et qu'on ne puisse les trouver laineux. Les femmes se font distinguer par la beauté de leur taille, par la petitesse et la finesse de leurs mains et de leurs pieds.

Mais les Peuls ne sont pas restés partout ce que nous venons de les voir. Sur les points où leurs alliances avec les races indigènes les ont sensiblement altérés, comme en Sénégambie, dans le Haoussa, les métis peuls tiennent beaucoup du nègre; ils ont la peau noire, les cheveux laineux, les lèvres épaisses; ceux qu'a dessinés M. Nousveaux portent l'empreinte du sang étranger qui coule dans leurs veines. De leur mélange avec les Torodos ou Toroudes, qui habitaient primitivement le Fenta-Toro, avec les Mandingues et les Iolofs, est résultée une race mixte d'individus auxquels on donne en Sénégambie le nom de Toucouleurs. Ce nom sert même quelquefois pour désigner à la fois l'ensemble et la partie principale d'une agrégation de Torodos, de Toucouleurs et de Peuls, agrégation qui prend aussi la dénomination de *Foulahs*.

Au singulier, l'homme de race peule se nomme *Peul;* au pluriel *Fellâne* (les Peuls), mot qui a été écrit de bien des manières différentes, suivant les modifications de dialectes de la langue à laquelle il appartient, ou d'après la manière dont l'ont entendu les Européens. Ainsi on trouve indifféremment dans les voyageurs : Peuls, Pholeys, Poules, Foulis, Foulès, Foulahs, Foulans, Fellah, Fellânes, Fellanies, Fellatahs.

Aux caractères physiques qui les distinguent si éminemment des peuples noirs dont ils sont environnés, répondent chez les Peuls des qualités morales d'un ordre non moins distingué. Les voyageurs se louent de leur bonté intelligente; leur prévoyance égale leur amour pour le travail, et pendant que leurs voisins les noirs s'exposent à de fréquentes disettes, ils vivent toujours dans l'abondance. Ils sont d'ailleurs d'un caractère généreux et franc, mais prudents et faciles à irriter.

Les habitations des Peuls sont des chaumières rondes, à toits coniques, semblables à celles des Abyssins, vastes, aérées, percées de larges portes, tenues avec cette propreté qui les caractérise. Leur ameublement consiste généralement en quelques nattes, peaux de moutons et calebasses pour mettre le lait; le lit est formé de quatre piquets plantés en terre, sur lesquels reposent quatre morceaux de bois recouverts d'une peau de bœuf. Les chefs ont plusieurs de ces chaumières disposées autour d'une cour, et environnées d'une muraille de terre. Leurs villes n'ont pas d'autres fortifications. Il y a toujours entre les chaumières assez d'espace pour les garantir du feu, et les rues de leurs villages sont bien ouvertes, ce qui se voit rarement dans les villages mandingues et iolofs. Les nomades campent sous des huttes de paille très basses, de forme hémisphérique, qu'ils élèvent avec une grande promptitude.

Le costume de ce peuple est à peu près partout le même. Une sorte de blouse, plus ou moins longue, à larges manches, appelée à l'ouest *koussabe*, à l'est *tobé*, en forme la pièce principale et invariable. La koussabe est de toile de coton toujours bien blanche; la tobé est aussi en coton, mais de couleur bleu foncé. En Sénégambie, les Peuls mettent assez souvent par dessus la koussabe un pagne en guinée, fixé aux épaules, comme le guerrier des bords du Sénégal que nous représentons. Beaucoup forment avec un autre pagne une sorte de pantalon, ainsi qu'on en voit un à notre Peul pasteur. Sa coiffure est formée d'une sorte de bonnet phrygien rouge ou bleu, orné d'une perle et d'une plaque en cuivre poli très élégante, et d'une corne d'animal, ornement que les Peuls aiment beaucoup et qu'ils portent souvent au cou; à leur côté ils en suspendent d'ailleurs une autre contenant de l'eau-de-vie, ou qui leur sert de boîte à poudre. Le guerrier a une sorte de turban orné de plumes d'autruche. Tous les Peuls indistinctement arrangent une bonne partie de leurs cheveux en petites tresses, font des autres des tampons qu'ils cachent avec les premiers, et imprègnent le tout d'une forte quantité de beurre. Ils aiment aussi beaucoup la verroterie, les monnaies d'or, les perles rouges et les grands colliers blancs et bleus, surtout ces derniers, qui ont même reçu le nom de *colliers des Peuls*. Aux oreilles, aux poignets, ils ont des anneaux et des bracelets de cuivre et de fer. Notre guerrier s'est muni d'une boîte en cuir dans laquelle on place différents petits objets, et qui est suspendue à sa gauche.

La femme peule qu'a dessinée M. Nousveaux ne portait qu'un pagne très ample noué sur le devant; sa poitrine était couverte d'un réseau à mailles, et elle avait au cou et aux jambes des colliers de monnaies et de verroteries, au bras des anneaux. Ses cheveux étaient élégamment entremêlés de perles et de bijoux.

Clapperton décrit ainsi le costume des Peuls du Niger, qu'il appelle Fellatahs : — Les hommes ont pour coiffure un bonnet rouge avec une touffe de soie bleue, un turban blanc dont un pli ombrage les sourcils et les yeux; un autre pli tombe sur le nez, couvre la bouche et le menton, et pend sur la poitrine; leur vêtement consiste en une chemise blanche serrée sur la poitrine et à pans courts, un ample tobé blanc, un pantalon de même couleur et bordé de soie rouge ou verte, une paire de sandales ou de bottes. Voilà comme sont vêtus la plupart des habitants aisés. En voyage, ils mettent par dessus le turban un chapeau de paille à larges bords et à forme ronde et basse. Ceux qui ne se piquent ni d'une grande sainteté ni de beaucoup de science portent des robes de toiles à carreaux, et des turbans bleus dont les bouts pendent par derrière; les pauvres ont un tobé blanc bigarré, un bonnet, un pantalon de même couleur et des sandales; quelques uns se contentent du chapeau de paille, tous ont un sabre suspendu à l'épaule gauche.

Les femmes portent un pagne à raies bleues, blanches et rouges, qui tombe jusqu'à la cheville; des anneaux d'argent d'un pouce et demi de diamètre aux oreilles; des bracelets en corne, en verroterie, en laiton, en cuivre ou en

argent, suivant la qualité de celle qui s'en pare; autour du cou des cordons de verroterie ou de corail; autour des chevilles des anneaux de laiton, de cuivre ou d'argent, et quelquefois des bagues aux orteils et aux doigts. L'ornement à la mode (1826) est une plastre forte soudée solidement à un anneau. Les femmes pauvres ont des anneaux d'étain, de laiton et de cuivre. Les cheveux sont généralement arrangés en crête sur le sommet de la tête avec une espèce de petite queue qui pend de chaque extrémité, un peu derrière les oreilles. Quelques femmes fellatah ont leurs cheveux frisés par le bout, tout autour de la tête; d'autres les ont tressés en quatre petites nattes qui font le tour de la tête comme un ruban ou un bandeau. Tout cela est soigneusement enduit d'indigo ou de choumri. Le rasoir est employé pour unir toutes les parties inégales et donner au front une forme arquée, haute et bien dessinée; on diminue la largeur du sourcil de manière à ne laisser qu'une ligne mince qui, de même que les cils, est frottée avec du minerai de plomb en poudre (le *kohol* d'Égypte et de Barbarie), ce qui se fait en passant dessus une petite plume trempée dans le minéral. Les dents sont teintes avec de la noix de gouro et une racine d'une couleur rouge brillante; les mains et les pieds, les ongles des doigts et les orteils sont teints en jaune rougeâtre avec du henné, usage tout à fait oriental. Le miroir, de même que chez les anciens, est un morceau de métal de forme circulaire, d'un pouce et demi de diamètre, placé dans une petite boîte de peau; on le consulte souvent. Les jeunes filles d'un rang élevé, parvenues à l'âge de neuf à dix ans, s'habillent à peu près comme leurs mères; avant cet âge, elles n'ont guère d'autre vêtement que le binta (bint ou bent signifie jeune fille en arabe), avec une découpure tout alentour en toile rouge, et deux longues bandes découpées de la même manière, qui pendent par derrière jusqu'aux talons. Ce costume est aussi celui des filles de la classe pauvre et des filles esclaves.

LETTRE DE MOZART

SUR SA MANIÈRE DE TRAVAILLER.

1788.

(Voy., sur Mozart, la Table des dix premières années; et 1845, p. 63, 349.)

« Vous me demandez quelle est ma manière de composer, et comment je m'y prends pour faire des ouvrages de longue haleine. Voici, à cet égard, tout ce que j'ai pu observer.

» Lorsque je me trouve livré tout à fait à moi-même, que je suis seul, et que j'ai l'âme calme et satisfaite; que, par exemple, je suis en voyage dans une bonne voiture, ou que je me promène à pied après un bon repas, ou que, la nuit, je suis couché sans avoir sommeil, c'est alors que les idées me viennent et qu'elles s'offrent en foule à mon esprit. Dire d'où elles viennent et comment elles arrivent, cela me serait impossible; ce qui est certain, c'est que je ne puis pas les faire venir quand je veux. Celles de ces idées qui me sourient, je les retiens et les fredonne ensuite de temps à autre. Après qu'elles sont arrêtées dans mon esprit, j'examine l'emploi qu'il en faut faire, comment j'arrangerai tel ou tel motif, comment j'en ferai, si vous me permettez cette expression, un bon mets. Je considère en même temps la manière dont je plierai chacune de mes idées aux règles du contre-point et aux moyens des divers instruments; mon imagination s'exalte alors, et si, dans ce moment, rien ne me distrait, la matière que je traite se développe, se classe et s'arrête dans mon esprit. Le tout, quelle qu'en soit l'étendue, se place devant mon imagination comme une chose complète et achevée, et je l'embrasse d'un seul coup d'œil et d'un regard satisfait, comme on considère un tableau ou une belle statue. En contemplant cette production idéale, j'éprouve une jouissance que je ne puis décrire, et qui ne peut être surpassée que par celle que je ressens lorsqu'ensuite, par l'exécution, cette même production s'est réalisée.

» Ce qui est ainsi créé dans mon imagination, ce concours d'images vives et agréables qui s'y est produit comme un rêve, y demeure fixé pour toujours. Je jouis en cela d'un autre bienfait que le ciel m'a départi, bienfait qui est non moins précieux que le premier. En effet, lorsque je m'occupe ensuite de transporter mes idées sur le papier, je tire de ma mémoire, comme d'un sac, si cette comparaison m'est permise, tout ce qui s'y trouve accumulé. Cette opération est facile, car tout le travail intellectuel étant, comme je l'ai dit, achevé, elle n'est guère que manuelle, et il est en conséquence très rare que mon travail soit autre sur le papier qu'il n'était dans ma tête. Peu m'importe d'être dérangé dans cette occupation; quelque bruit que l'on fasse autour de moi, j'écris toujours, et je puis même parler, pourvu cependant que la conversation ne roule que sur des choses banales, par exemple sur la pluie et le beau temps.

» Maintenant, si vous me demandez pourquoi les ouvrages que je fais reçoivent de ma main telle forme, tel caractère qui les distingue de ceux des autres compositeurs, et qui fait qu'on les reconnaît aussitôt pour être de Mozart, je répondrai que cela tient probablement à la même cause qui fait que mes yeux ou ma bouche sont de telle forme et de telle dimension qui les font différer de ceux de tout autre individu; car je ne vise point à l'originalité, et je serais même embarrassé de dire en quoi la mienne consiste, bien qu'il me paraisse tout à fait naturel que, comme chaque homme a un visage qui lui est propre, il doive être aussi diversement organisé sous les autres rapports tant extérieurs qu'intérieurs. »

La manière de travailler de Casimir Delavigne présentait une ressemblance remarquable avec celle de Mozart.

Casimir Delavigne composait ses tragédies dans sa tête avant de rien écrire; tous ses vers étaient gravés dans sa mémoire; et, ce qui est plus étonnant, s'il voulait changer, non pas une scène, mais seulement un ou plusieurs vers, et même un hémistiche, il passait pour ainsi dire l'éponge sur la scène ou les vers qu'il devait oublier, et les remplaçait par de nouveaux, sans qu'aucune réminiscence de son premier travail vînt causer la moindre confusion dans sa mémoire. Une fois sa tragédie achevée, il l'écrivait tout entière, couramment et sans rature, ce qu'il faisait au milieu des conversations de sa famille et de ses amis: aussi, lorsque l'on entrait dans son cabinet, et qu'en le voyant à son bureau on voulait se retirer: « Entrez, disait-il, vous ne me dérangez pas, *je me copie*. » Et il soutenait la conversation comme s'il n'eût fait rien autre chose en même temps.

LE PIN DE MONTAGNE.

Les influences atmosphériques modifient profondément les végétaux dans leur grandeur, leurs formes et leur durée. Nulle part ces modifications ne sont aussi frappantes que dans les pays de montagnes. A mesure qu'on s'élève, la physionomie des plantes change tellement qu'elles deviennent souvent méconnaissables à d'autres yeux que ceux du botaniste. Le sapin élancé devient un buisson rabougri, le genévrier un arbuste rampant, le hêtre majestueux un humble taillis; quelquefois même le port de l'arbre est tellement différent qu'on croirait avoir sous les yeux une nouvelle espèce. En voici un exemple. Le voyageur qui part du lac de Brienz pour passer le Grimsel marche d'abord au milieu d'une végétation qui est celle de toutes les plaines de la Suisse; mais au-dessus du village de Guttanen, à 1060 mètres au-dessus de la mer, il remarque au milieu des sapins un pin d'une forme particulière. Bientôt cet arbre devient plus commun, et immédiatement au-dessous des rochers au

milieu desquels l'Aar se précipite et forme la chute de la Handeck, on trouve un petit bois de pins sur la rive droite de la rivière. Ce pin a environ cinq mètres de haut; son tronc est droit, pyramidal, aux branches étalées, horizontales, et porte de petits cônes assez semblables à ceux du pin d'Écosse. Quand on a dépassé le chalet de la Handeck, la vallée s'évase et le sol se compose de rochers arrondis, séparés par des espaces marécageux. Le pin de montagne recouvre toutes ces parties, mais il a pris un aspect particulier. Ses gros troncs se contournent sur le sol, et les rameaux seuls se redressent vers le ciel. Tantôt l'arbre est couché sur les pentes de manière que les racines sont plus élevées que les branches; souvent on le voit monter le long d'une grosse roche, passer par-dessus et redescendre de l'autre côté. Il semble qu'une force invincible le fixe au sol sur lequel il s'applique comme pour lui demander un abri. Cette force invincible, c'est celle du vent. Nous avons vu le même arbre, abrité par les rochers de la Handeck, s'élever verticalement, tandis qu'au-dessus il se couche sur le sol. Le long des côtes de Norvége on remarque un effet semblable : dès que les pins y sont exposés aux vents du large, ils se rabougrissent et rampent. Le poids de la neige, en hiver, est une seconde cause qui amène la prostration de ces végétaux ; cette neige, en se congelant entre les branches, finit par former une masse dure et com-



(Le Pin de montagne. — Dessin d'après nature.)

pacte d'un poids considérable, qui force l'arbre à s'incliner. Néanmoins l'exemple de la Handeck prouve que le poids de la neige n'est pas suffisant pour coucher ainsi des arbres dont la tige est naturellement verticale; car il tombe autant de neige au-dessous qu'au-dessus de la cascade de la Handeck.

On a souvent cherché à semer dans les jardins ces variétés de pins étalés sur le sol, soit dans un but d'ornementation, soit pour s'assurer s'ils conserveraient cette physionomie. Ces essais ont rarement réussi. En effet, les graines de ces pins de montagne tombent à leur maturité sur la neige qui recouvre la terre. Cette neige, en fondant, les laisse imbibées d'eau ; elles s'en pénètrent et elles germent sous l'influence de l'humidité et des chaleurs du printemps. Un forestier du département des Basses-Alpes, M. Billoux, a surpris ce secret de la nature et l'a appliqué, avec le plus grand succès, au semis de pins qui doivent contribuer au reboisement des Alpes françaises. Son essai, pratiqué sur une étendue de 650 hectares, a complétement réussi. Puisse cette belle application des procédés de la nature trouver de nombreux imitateurs, et nos neveux verront les sommets et les flancs décharnés de ces montagnes couverts de belles forêts de pins, et les paysans de ces malheureuses contrées ne seront plus réduits à brûler de la bouse de vache pour se chauffer dans leurs misérables cabanes.

ERRATA.

1846.

Page 384, article sur les fontaines de Dijon, description du revers de la médaille.— Le débit de la source est de 8 000 litres par minute, et non pas seulement de 800. Le chiffre actuel des nouvelles bornes-fontaines à Dijon est de 141.

1847.

Page 67, col. 1, ligne 27, article sur Pouzzoles. — « coupoles, » lisez « consoles. »

— ligne 58.— « conpoles, » lisez « consoles. »

Page 91 et suiv., article sur Hebel.— Hebel est né dans l'État de Bade, et non dans celui de Bâle.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. Martinet, rue Jacob, 30.

LE MONT ATHOS.



(Salon de 1847. — Dessin d'après une fresque du couvent Sainte-Laure, sur le mont Athos, par M. Dominique Papety.)

Le mont Athos (*agion-oros*, montagne sainte) s'élève entre les golfes de Contessa et de Monte-Santo, à l'extrémité la plus orientale d'une presqu'île de la Roumélie, qui anciennement formait la Chalcidique, province de Macédoine. Sa hauteur est, d'après Humboldt, de 2 065 mètres. En mer, on aperçoit son sommet à cent kilomètres de distance. Suivant les fables païennes, ce mont était primitivement situé en Thrace : un géant le prit entre ses mains et le lança vers l'Olympe : le colossal projectile, après avoir décrit une courbe immense dans les airs, tomba sur le territoire macédonien. Sa circonférence à la base est d'environ 115 kilomètres. Du temps de Strabon, cinq villes florissaient sur ses pentes : elles ont disparu avec la civilisation antique. Depuis les premiers siècles du christianisme, le mont est dédié à Marie, et n'est habité que par des hommes, presque tous caloyers (moines grecs). « On y compte, dit M. Didron, vingt grands monastères qui sont comme autant de petites villes, dix villages, deux cent cinquante cellules isolées, et cent cinquante ermitages. Le plus petit des monastères renferme six églises ou chapelles, et le plus grand trente-trois; en tout, deux cent quatre-vingt-huit. Les villages ou skites possèdent deux cent vingt-cinq chapelles et dix églises. Chaque cellule a sa

chapelle, et chaque ermitage son oratoire. A Karès, la capitale de l'Athos, on voit ce qu'on peut appeler la cathédrale de toute la montagne et ce que les caloyers nomment le *prôtaton* (la métropole). Au sommet du pic oriental, qui termine la presqu'île, s'élève l'église isolée dédiée à la Métamorphose ou Transfiguration. En somme, l'on compte sur l'Athos neuf cent trente-cinq églises, chapelles et oratoires. Presque tout cela est peint à fresque et rempli de tableaux sur bois. » Les peintures du mont Athos, soit anciennes, soit nouvelles, sont toutes du même style. On désigne sous le nom d'école Athonite ou Aghiorite la succession des moines-peintres qui les ont exécutées. Les mosaïques de Saint-Luc en Livadie, de la rotonde de Salonique, celles de Saint-Vital à Ravennes, sont attribuées à cette école bizantine du mont Athos, qui a donné des maîtres à Athènes, à Constantinople, à Venise, à Mistra. C'est elle qui fournit encore des peintres à la Russie, à la Grèce, et à la Turquie chrétienne. M. Didron a relevé sur les fresques, les mosaïques et les tableaux mobiles du mont Athos vingt-trois noms de peintres morts. Le plus célèbre de ces artistes s'appelait Pansélinos, de Thessalonique, et vivait, dit-on, au onzième ou au douzième siècle. Un autre aghiorite, moine de Fourna d'Agrapha, nommé Denys, a écrit un *Guide de la peinture*, manuel extrêmement curieux, et dont les règles minutieuses sont encore aujourd'hui servilement observées. MM. Didron et Durand ont publié en 1845 une traduction de ce précieux manuscrit, que les moines supposent avoir été composé au dixième ou au onzième siècle, mais qui ne remonte pas probablement plus haut que le quinzième ou le seizième. La date que la tradition donne aux différentes peintures du mont Athos soulève aussi des doutes : on a peine à croire que certaines de ces œuvres, très remarquables, puissent appartenir à des époques où l'art était partout en décadence. Les beaux dessins de M. Papety d'après les fresques du couvent de Sainte-Laure, exposés cette année au nombre de douze, ouvrent la carrière aux hypothèses. La figure que nous publions représente un guerrier martyr ou protecteur des couvents. M. Papety trouve une analogie frappante entre ces peintures et les mosaïques italiennes du cinquième siècle : elles lui paraissent surtout comparables à celles de l'abside de Saint-Jean de Latran.

Les moines du mont Athos sont riches et libres. Ils possèdent en Valachie et en Moldavie d'immenses propriétés. Tous les ans, quelques uns d'entre eux sont envoyés pour percevoir les revenus et choisir, parmi les enfants des fermiers, de jeunes élèves qui les accompagnent et se vouent comme eux à la vie monastique. Chaque couvent nomme annuellement un député ou sénateur. Ces représentants s'assemblent à Karès, où se fait l'élection de quatre chefs temporaires nommés *épistates*. Karès est aussi la résidence d'un vaivode turc, qui a pour toute garde une douzaine de soldats. Les moines lui payent un tribut moyennant lequel ils vivent à leur guise dans leurs couvents fortifiés, où du reste il ne serait point prudent de vouloir leur dicter des lois.

LE HUSSARD DE NEISSE.

Lorsque les Prussiens envahirent pour la première fois la Champagne, ils ne pensaient guère que les Français iraient leur rendre jusqu'à Berlin leur visite, et ils se conduisaient comme des gens qui n'ont à craindre aucune représaille. Un hussard entre autres se signala par sa cruauté. Il entra dans la demeure d'un brave homme, y enleva ce qui s'y trouvait : linge, argent, provisions, tout jusqu'aux rideaux et aux couvertures du lit nuptial. Un enfant de huit ans le conjurait à genoux de laisser au moins à ses parents l'unique couche qu'ils possédaient. Il le repoussa avec colère. Une jeune fille l'arrêta par le bras en implorant sa commisération. Il la prit et la jeta dans une citerne.

Quelques années après, il quitta le service et s'établit à Neisse, en Silésie, ne songeant plus à cet épisode de sa vie, ou songeant peut-être que les pauvres champenois étaient ensevelis dans le cimetière avec leurs souvenirs. Cependant, en 1806, un corps d'armée française passe par Neisse; un jeune sergent est logé chez une honnête femme qui le sert avec empressement. Lui-même est un bon compagnon qui paraît fort touché des attentions de son hôtesse et l'en remercie affectueusement. Le lendemain matin, il ne paraît pas à l'heure à laquelle il avait demandé son déjeuner; son hôtesse, après avoir attendu quelques instants de peur de le réveiller, se décide enfin à entrer dans sa chambre, et le trouve assis sur le bord de son lit et fondant en larmes. — Qu'avez-vous donc, lui dit-elle, et d'où vient cette douleur? — Hélas! reprend le sergent, ces rideaux, ces couvertures, m'ont rappelé une affreuse journée. Ils ont été enlevés en Champagne, à mes parents. Je reconnais encore les lettres que ma mère y avait tracées à l'aiguille.

La brave femme effrayée lui raconte qu'elle a acheté ces étoffes d'un hussard noir qui demeure à Neisse. Le sergent se fait conduire près de lui et le reconnaît.

— Te rappelles-tu, s'écria-t-il, d'avoir dépouillé, en Champagne, un brave homme de tout ce qu'il possédait, d'avoir impitoyablement repoussé les prières de ses enfants?

Le hussard essaya d'abord de s'excuser, disant qu'à la guerre on n'était pas maître de soi, qu'on se laissait entraîner par les circonstances; que d'ailleurs ce qui était épargné par l'un était emporté par l'autre. Mais quand il vit l'œil étincelant et le visage enflammé du jeune sergent, il comprit qu'il aurait tort d'employer de vaines paroles pour se justifier. Il se jeta à genoux et demanda pardon.

Le Français, la main sur son sabre, parut hésiter un instant sur ce qu'il ferait; puis, jetant sur son débile ennemi un regard de mépris : — Va, dit-il, ta cruauté envers moi, je te la pardonne; ta cruauté envers mes parents, ils te la pardonneront; quant au crime horrible que tu as commis envers ma pauvre sœur, qui est morte dans la citerne où tu l'as jetée, c'est à Dieu à te pardonner. Ayant prononcé ces mots, il s'éloigna. Mais le hussard frappé de cette visite tomba malade, et une fièvre ardente l'emporta au tombeau quelques mois après.

HEBEL.

LE COUSIN ET SES MÉTAMORPHOSES.

Le cousin commun de nos climats (*Culex pipiens*), malgré sa petite taille, est un des insectes dont le voisinage est le plus incommode. C'est sous les ombrages, pendant les brûlantes journées de l'été, et surtout au coucher du soleil, au moment où l'on croit pouvoir jouir enfin de la fraîcheur, que ces moucherons si frêles viennent se poser sur la peau la plus délicate pour y enfoncer leur dard subtil et se gorger du sang, ou plutôt des fines humeurs qu'ils savent pomper. Ce dard, cette trompe, dont ils sont armés, est d'une ténuité telle qu'on sent d'abord à peine leur piqûre; ce n'est même pas toute leur trompe que les cousins font pénétrer dans notre peau, c'est simplement un petit stylet intérieur composé de quatre lames parallèles si minces qu'il en faudrait une centaine pour former une aiguille de moyenne grosseur; mais entre les lames de ce stylet coule un venin destiné à augmenter l'irritation pour faire affluer les humeurs au gré de l'insecte altéré. L'action de cette infiniment petite portion de venin détermine bientôt un gonflement et une démangeaison qui nous porte à gratter l'épiderme blessé. Lorsque les piqûres sont nombreuses, il en résulte une souffrance réelle et une incommodité grave : aussi, dans les pays chauds, où la propagation des diverses espèces de cousins a lieu si rapidement, on a dû chercher les moyens de s'en préserver au moins pendant la nuit. Mais les rideaux de gaze, les cousinières, les moustiquaires dont on s'entoure pendant le sommeil, ont un grave inconvénient : ils empêchent la libre circulation de l'air et son renou-

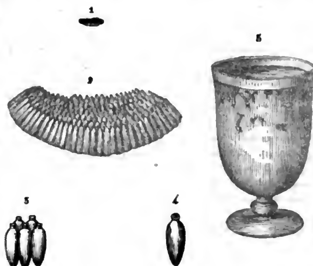
vellement dans une saison où l'on respire avec tant de difficulté sous une atmosphère lourde et immobile. De même les vêtements épais, qui préserveraient en partie de la piqûre des cousins, sont insupportables en été, et la trompe de ces insectes traverse sans peine les vêtements légers. Le proverbe sur les effets de la peur du mal s'appliquerait parfaitement aux cruelles appréhensions que cause aux personnes délicates la petite guerre nocturne qu'il leur faut soutenir avec ces invisibles ennemis ailés. Quand on a été une fois exposé la nuit aux dangereuses visites des cousins, on devient si attentif qu'on distingue de très loin le bruit de leurs ailes, bruit si aigu qu'aucun instrument de musique ne produit des vibrations aussi multipliées : on devient si impressionnable que l'on sent, au point où se posent leurs pieds si déliés, leur poids qui est à peine d'un centième de milligramme.

Les Lapons, pendant la courte durée de leur été, sont plus tourmentés encore par les cousins que nous ne le sommes dans les régions tempérées : ils se défendent contre leurs piqûres en se frottant d'huile ou de graisse. On peut expliquer par ce fait comment certaines personnes qui ont les pores de la peau habituellement obstrués par une sécrétion graisseuse, sont rarement exposées aux blessures des cousins, dont la trompe ne saurait traverser toute l'épaisseur de la peau. Mais parmi ceux qui ne jouissent pas de ce privilége naturel, qui consentira à user de la recette laponne ? Est-il quelque autre moyen d'éviter les atteintes de ce petit fléau? Peut-être. Ainsi l'on pourrait suivre l'exemple que nous donne la nature elle-même, en opposant la multiplication d'une autre espèce d'animal à la multiplication des cousins. Voici comment. Ces insectes vivent dans les eaux, pendant les premières périodes de leur vie, sous la forme de petites chenilles hérissées très agiles. Ils n'ont alors d'autre instinct que de venir respirer de temps en temps à la surface, et de mouvoir les palpes, les éventails dont leur bouche est entourée, pour y amener les parcelles organiques qui font leur seule nourriture. Par suite, ils sont aisément la proie des petits poissons nouvellement éclos : aussi ne voit-on point beaucoup de larves de cousin dans les eaux où abonde le frai des épinoches, des gardons, des carpes et des autres cyprins; tandis que les cousins pullulent au contraire à l'excès dans les eaux dépourvues de poissons ou dans celles que les brochets, les anguilles ou les oiseaux de marais ont dépeuplées de tout le frai destiné à contre-balancer la multiplication des insectes. Ce n'est donc point atteindre seulement un but d'agrément que de peupler de poissons rouges les bassins de nos jardins; mais toutes les eaux ne se prêtent pas également à la propagation des poissons. Indiquons un second moyen. Lorsqu'on aura reconnu que des mares ou des fossés trop rapprochés des habitations fourmillent de larves de cousins, on pourra détruire tout d'un coup cette race dangereuse en répandant à la surface un peu d'huile, qui s'étend en lame très mince, et empêche les petits insectes d'y venir respirer. Ce procédé est surtout aisé à mettre en pratique sur les tonneaux d'arrosage dans les jardins. Or, c'est là précisément que se développe le plus grand nombre de cousins.

C'est aussi dans ces petits réservoirs d'eau qu'il est le plus facile d'étudier les métamorphoses successives du cousin, sujet qui a excité l'admiration de Swammerdam, de Réaumur et des plus illustres naturalistes. Aucun autre exemple ne montre peut-être, en effet, plus clairement et plus complétement le phénomène des transformations successives d'un animal aquatique herbivore en un insecte ailé habitant de l'air et vivant exclusivement du sang des animaux.

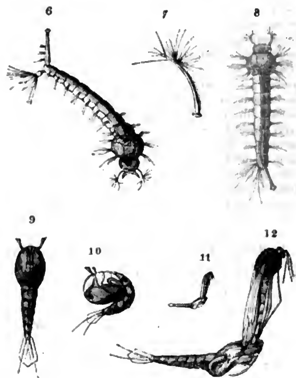
Si, pendant la saison chaude, on puise avec un bocal un peu d'eau dans les tonneaux d'arrosage d'un jardin, on voit flotter à la surface de petits amas d'œufs de cousin (fig. 1 et 2 avec grossissement); ils sont oblongs, agglutinés de manière à former une petite masse flottante, et ils ont à leur extrémité inférieure une sorte de petit goulot (fig. 3 et 4) toujours plongé dans le liquide et servant à la sortie de la larve naissante. On voit aussi dans cette eau des milliers de petits animaux vivants, les uns si petits qu'ils paraissent à l'œil nu comme des grains de poussière nageant çà et là : ce sont des infusoires qu'on ne distingue bien qu'avec le microscope; d'autres, blanchâtres, longs de 1 à 3 millimètres, se meuvent brusquement par saccades : ce sont de petits crustacés ou entomostracés qu'avec le secours d'une forte loupe on peut déjà distinguer suffisamment; d'autres enfin (fig. 5), noirâtres, allongés, longs de 2 à 6 millimètres, se meuvent en se courbant alternativement de côté et d'autre pour s'enfoncer dans le liquide après avoir respiré à la surface : ce sont les larves et les nymphes de cousin, celles-ci toutes de même grandeur, celles-là plus ou moins grandes suivant leur âge. Depuis leur sortie de l'œuf jusqu'à leur transformation en nymphes, ces petits êtres n'ont pas cessé de s'accroître, en changeant de peau quatre fois, sans changer notablement de forme.

La larve (fig. 6 et 8) ressemble à une petite chenille qui, au lieu de pieds, aurait une touffe de poils de chaque côté à ses divers segments, et dont le dernier segment serait prolongé en un tube respiratoire. La tête, de moyenne grosseur, est dépourvue d'yeux réticulés, et porte deux antennes courbes, hérissées (fig. 7). La bouche, au lieu de mâchoires et de mandibules, porte de larges palettes bordées de poils en éventail : c'est par l'agitation de ces éventails que sont produits dans le liquide les petits tourbillons destinés à amener à la bouche les parcelles organiques flottant dans les eaux : on observe le même phénomène chez les rotifères et chez la plupart des infusoires. Les trois premiers segments qui suivent la tête sont beaucoup plus volumineux et comme soudés en une seule masse globuleuse, représentant le thorax de l'insecte parfait; mais les trois houppes de poils implantées latéralement indiquent suffisamment que c'est en effet une réunion de trois segments. Les huit segments qui viennent ensuite sont plus étroits, presque cylindriques, gonflés au milieu. Le dernier porte deux appendices inégaux : l'un, inférieur, garni de longues soies et de lamelles transparentes au nombre de quatre, contient la terminaison de l'intestin, c'est en quelque



sorte un dernier segment abdominal; l'autre, supérieur, plus long, dirigé obliquement, est un tuyau ou tube respiratoire destiné à aspirer l'air à la surface du liquide. De l'extrémité de ce tuyau partent deux gros canaux aérifères qui courent parallèlement dans tout le corps de la larve, et qui donnent naissance à des canaux plus fins qu'on nomme les trachées, ramifiés dans l'intérieur, portant l'air et la vie à tous les organes. Cet ensemble de canaux remplis d'air rend nécessairement la larve de cousin plus légère que l'eau : aussi revient-elle tout naturellement et sans effort fixer son tube respiratoire à la surface de l'eau, où elle reste suspendue la

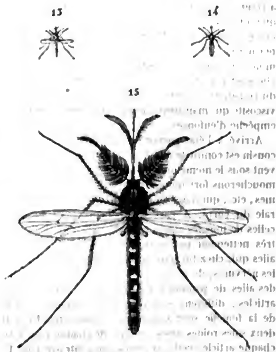
tête en bas, faisant jouer ses éventails, jusqu'à ce qu'une secousse ou quelque autre cause l'oblige à s'enfoncer dans le liquide, ce qu'elle fait en se courbant de côté et d'autre avec vivacité. Ainsi l'air, déjà nécessaire à la conservation des



œufs que l'on voit voguer à la surface, ne cesse point d'être indispensable aux larves qui sont sorties de ces œufs par le petit goulot plongeant dans l'eau. Les uns et les autres, comme les nymphes dont nous allons parler, ou les cousins eux-mêmes, ne tarderaient pas à périr si on les privait du contact de l'air. Voilà pourquoi quelques gouttes d'huile répandues en lame très mince sur les bassins et les tonneaux d'arrosage peuvent suffire pour détruire à la fois toute une multitude de cousins.

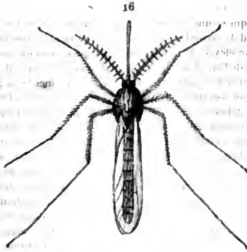
L'œuf, pendant la saison chaude, éclôt après deux ou trois jours; la larve qui en est sortie vit dix à quinze jours, au bout desquels, après avoir subi quatre mues en rapport avec son accroissement successif, elle se métamorphose en nymphe (fig. 9 et 10). La nymphe du cousin, comme la chrysalide du papillon, est une forme transitoire sous laquelle l'insecte, par l'effet d'une élaboration interne, et sans prendre de nourriture, échange ses organes d'animal aquatique contre d'autres organes appropriés à sa vie aérienne de mouche. Aux dépens des matériaux préparés par la nature dans ce corps si petit vont se former, pendant le court intervalle de dix jours, des ailes, des jambes articulées, des yeux à réseaux, une trompe, et une foule d'autres organes d'une délicatesse inimaginable. Tout cela n'existe pas encore au début de la vie de nymphe, mais est, comme dans un moule, tracé et mesuré d'avance par l'infinie sagesse de l'auteur de toutes choses. Essayez de disséquer sous le microscope la nymphe nouvellement transformée; ses tissus, ses organes, sont demi-fluides et presque sans structure distincte, de même que le germe dans l'œuf; mais à mesure qu'on se rapproche du terme de cette période, les organes se forment plus nettement à l'intérieur, jusqu'à ce qu'enfin, l'instant de la dernière métamorphose étant arrivé, le cousin sorte parfait de cette enveloppe, qu'il abandonne comme un vêtement hors de service (fig. 11 grand. nat., 12 gross.). Toutefois, à l'extérieur même de cette peau de nymphe, on distingue déjà, comme une ébauche grossière, l'emplacement des yeux, des ailes, des antennes, de la trompe et des pieds : ce sont autant de parties en relief indiquant les amas de substance vivante qui vont se modeler intérieurement.

La forme générale de la nymphe a été comparée à celle que les peintres donnaient autrefois aux dauphins fantastiques (fig. 10) : c'est en quelque sorte un cousin emmailloté comme une momie, et jouissant seulement de la faculté de redresser brusquement son abdomen (fig. 9) que, dans l'état de repos, la nymphe tient replié sur la poitrine. Ce que cette nymphe offre de plus remarquable peut-être, c'est le changement subi chez elle par le mode de respiration de la larve en attendant que, devenue insecte aérien, elle respire, comme toutes les mouches, à l'aide de stigmates, ouvertures placées sur les deux côtés de chaque segment. La larve respirait par un tuyau terminal, la nymphe respire par deux tuyaux implantés sur son thorax, comme deux oreillettes ou deux cornets qui viennent naturellement aboutir à la surface de l'eau quand la nymphe, en raison de sa légèreté spécifique, s'y trouve élevée. Là, sans autre besoin que ceux du renouvellement de l'air et du repos, elle reste jusqu'à ce qu'effrayée elle fuie et redescende, en redressant brusquement et à plusieurs reprises son abdomen replié. Une double lamelle à l'extrémité de l'abdomen en augmente encore la surface quand il doit agir comme une rame pour frapper l'eau avec force. Lorsqu'enfin l'heure de la dernière métamorphose est arrivée, la nymphe, en aspirant une plus grande quantité d'air, se gonfle, et devient encore plus légère, de telle sorte que son dos dépasse un peu la surface de l'eau : c'est assez pour que sa peau se dessèche en cet endroit et pour que, continuant à se gonfler, elle arrive enfin à se rompre. Le moucheron, averti par un admirable instinct, a su deviner que le matin est l'instant le plus convenable pour son changement de forme et d'habitudes; en effet, les rayons du soleil, assez chauds déjà pour lui donner la vigueur dont il a besoin, ne le sont pas encore assez pour dessécher ses membres si frêles et ses ailes mille fois plus délicates que la corolle d'une fleur. Le temps presse; il le sent bien, et il va se hâter de traverser cette



crise qu'une circonstance imprévue rendrait si promptement funeste. Il s'agite donc pour élargir la déchirure de son enveloppe. Bientôt il peut sortir son thorax d'abord, ensuite sa tête avec ses antennes et sa trompe. Puis, continuant à s'agiter, il tire peu à peu la partie postérieure de son corps, le long de laquelle sont allongés les pieds et les ailes, qui se développent et se redressent en même temps. Cependant l'enveloppe, devenue plus légère, et remplie d'air, flotte à la surface de l'eau, comme une petite nacelle

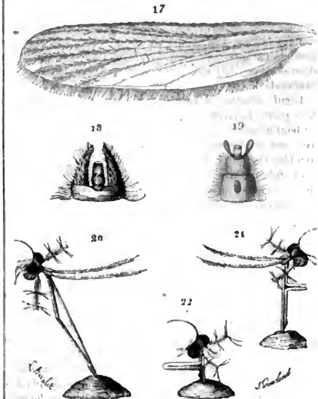
dont l'insecte, dressé perpendiculairement, représente le mât (fig. 11 et 12). C'est alors que le moindre souffle suffirait pour le faire chavirer et pour causer sa perte; car une fois en contact avec l'eau, ses ailes et ses pieds, qui jusqu'alors étaient trop mous pour l'aider à sortir de son enveloppe, ne pourraient désormais acquérir la consistance nécessaire pour servir au vol et à la marche. Mais si le cousin aux membres si délicats peut conserver pendant une minute, si longue pour lui, sa position de mât sur la nacelle formée par sa vieille enveloppe, ses organes se consolident, il étend ses jambes, il les pose sur l'eau qui lui offre un point d'appui suffisant, il achève de se dégager de son enveloppe, et bientôt ses ailes dépliées et séchées lui permettent de prendre son vol. Quant


16

à cette faculté qu'a le cousin d'appuyer ses pieds à la surface de l'eau sans enfoncer, elle lui est commune avec beaucoup d'autres insectes, tels que les hydromètres et les gerris, marchant ou courant sur les eaux. C'est un fait qui s'explique aisément par une petite expérience de physique : une aiguille à coudre parfaitement propre et couchée sur l'eau ne manquerait pas de s'y enfoncer; mais si cette aiguille, passée entre les doigts, s'est revêtue d'un léger enduit gras qui ne permet pas à l'eau de la mouiller, elle reste entourée d'une mince couche d'air et flotte à la surface comme si réellement elle était plus légère que l'eau. Eh bien, les pieds si minces du cousin ont, comme cette aiguille, un enduit ou une légère viscosité qui maintient autour d'eux une couche d'air et les empêche d'enfoncer.

Arrivé à l'état parfait (fig. 13 et 14; 15 et 16 gross.), le cousin est connu de tout le monde; cependant on confond souvent sous le même nom et dans la même réprobation d'autres moucherons fort innocents, tels que les tipules, les chironomes, etc., qui n'ont de commun avec lui que la forme générale du corps. A part ses transformations, différentes de celles de tous les autres insectes à deux ailes, il se distingue très nettement par sa trompe, par ses antennes et par ses ailes qui, chez lui seul parmi les diptères, sont munies, sur les nervures, de petites écailles (fig. 17) comparables à celles des ailes de papillons. Les antennes, formées de quatorze articles, diffèrent singulièrement suivant le sexe : celles de la femelle sont simplement velues (fig. 14 et 16), avec deux soies roides assez longues de chaque côté à la base de chaque article; celles du mâle, au contraire (fig. 13 et 15), dans les deux premiers tiers de leur longueur, sont garnies de houppes soyeuses très longues qui les font paraître comme des panaches; le dernier tiers de ces antennes, après une interruption, porte aussi des poils assez longs. Cette distinction est assez importante, car les femelles seules nous font sentir leur piqûre; les mâles sont inoffensifs; outre leurs antennes plumeuses, ils ont de chaque côté de leur trompe un palpe velu (fig. 15), terminé aussi par un petit plumet qui s'écarte en divergeant de manière à représenter avec les antennes un élégant bouquet de plumes. Enfin nous devons signaler aussi un autre signe distinctif : les mâles seuls ont l'abdomen terminé par deux crochets recourbés (fig. 18), et la femelle a seulement deux petites palettes (fig. 19). Ce ne sont pas les antennes ni les palpes plumeux du cousin mâle qui l'empêchent de sucer le sang; il n'a pas besoin d'une nourriture aussi substantielle : la femelle aurait été gênée par de tels ornements et n'eût pu pomper le sang nécessaire au développement de ses œufs. La trompe de la femelle est simplement accompagnée de deux palpes filiformes, un peu velus à l'extrémité, et qui lui servent d'abri. Cette trompe d'ailleurs se compose d'une gaine membraneuse, flexible, fendue longitudinalement en dessus jusqu'auprès de l'extrémité (fig. 20), et contenant quatre stylets brunâtres qui représentent les mandibules et les mâchoires des autres insectes. Ce sont ces quatre stylets, formant par leur réunion un petit canal extrêmement fin, qui pénètrent seuls dans la blessure faite par le cousin femelle; et en même temps la gaine, qui représente la lèvre inférieure des autres insectes, se replie en formant un angle vers le milieu de sa longueur en dessous (fig. 21 et 22), tandis que les palpes restent dirigés en avant.

L'industrie employée par le cousin pour faire flotter ses œufs à la surface des eaux est aussi digne d'attention. Au moment de la ponte (il pond de suite deux à trois cents œufs), il se pose au bord du bassin très près de l'eau ou sur un brin d'herbe flottant, de manière que l'extrémité de son corps effleure presque la surface. Alors ses deux jambes postérieures, étant croisées en arrière, reçoivent et maintiennent dans une situation perpendiculaire sur l'eau le premier œuf qui vient d'être pondu; un second œuf, arrivant presque aussitôt, est agglutiné à côté du premier par l'enduit naturel dont il est revêtu, et maintenu également dans une situation perpendiculaire entre les pattes; un troisième, un quatrième œuf, sont de même agglutinés à côté



des précédents, et, dans l'espace de deux minutes, il s'en groupe déjà plus de trente, toujours maintenus par les pattes; or, comme tous ont leur goulot et leur partie la plus large tournée en bas au contact de l'eau, il s'ensuit que la réunion des extrémités, plus étroites à la partie supérieure de cette agrégation, doit former une surface concave. Lors

donc qu'au bout de huit à dix minutes la ponte est terminée, la réunion de tous ces œufs forme une petite coquille noirâtre susceptible de flotter sur l'eau comme une nacelle; c'est seulement à cet instant que le cousin cesse de le maintenir avec ses pieds, et l'abandonne.

Ainsi ont eu lieu, dans un intervalle de trente à trente-cinq jours, toutes les phases de la vie du cousin. Cinq ou six générations ont pu se succéder dans le cours de la belle saison, avant que le froid n'ait mis un terme à leur multiplication. Si l'on considère que chaque ponte produit au moins cent femelles, on est conduit à reconnaître qu'il suffirait qu'une seule femelle engourdie par le froid eût survécu à l'hiver pour que, dans un seul canton, il eût pu en naître successivement plus de vingt milliards; heureusement chaque année les hirondelles et les autres oiseaux insectivores en viennent faire une immense consommation, pendant que, dans les eaux, des milliers d'autres ennemis détruisent leurs larves et leurs nymphes.

LÉGENDES BIBLIQUES DES MUSULMANS.

Le Coran, le livre de la religion et de la loi musulmane, n'est, comme on le sait, qu'un composé des principaux dogmes de l'Évangile et de la Bible, joint aux prescriptions et aux récits que Mahomet a lui-même inventés pour faire croire à sa mission de prophète et séduire l'esprit, les sens, l'imagination de ceux à qui il prêchait sa nouvelle doctrine. A ces deux sources judaïque et chrétienne Mahomet a encore emprunté des légendes historiques ou miraculeuses qu'il travestissait selon ses vues et faisait servir à ses desseins. Plusieurs de ses disciples ont eu recours au même mode d'enseignement, et, grâce à cette habile combinaison, grâce à l'amour des Orientaux pour tout ce qui tient au domaine du merveilleux, il s'est formé parmi la race musulmane un cycle de récits traditionnels où, sur un fond biblique, la fantaisie arabe a dessiné d'étonnants ornements et des fables prodigieuses. Ce cycle remonte des temps de Jésus-Christ jusqu'aux premiers temps de la Genèse. Dans sa vaste étendue et dans ses corrélations il embrasse la plupart des événements et des personnages qui apparaissent dans les sublimes pages de Moïse et dans le livre des Rois; mais ces événements ont été dénaturés d'une façon merveilleuse, et ces personnages ont été transformés en prophètes et en précurseurs de Mahomet. Un orientaliste d'Allemagne, M. le docteur G. Weil, à qui l'on devait déjà une savante biographie de Mahomet, vient de publier un recueil de ces légendes curieuses. Nous racontons d'après lui celle de Salomon.

LÉGENDE DE SALOMON.

Lorsque Salomon eut rendu les derniers devoirs à son père, il s'assit pour se reposer dans une vallée entre Hébron et Jérusalem, et tout à coup s'évanouit. En revenant à lui, il vit apparaître huit anges qui avaient des ailes innombrables de toute sorte de formes et de couleurs, et qui s'inclinèrent trois fois devant lui. « Qui êtes-vous? demanda Salomon les yeux encore à demi-fermés.— Nous sommes les anges chargés de gouverner les vents. Dieu, notre créateur et le tien, nous envoie vers toi pour te rendre hommage, te donner plein pouvoir sur nous et sur les vents dont nous disposons. Ils seront, selon ta volonté et ton but, orageux ou paisibles, et souffleront toujours du côté auquel tu tourneras le dos. Quand tu le désireras, ils t'enlèveront de terre pour te porter sur les plus hautes montagnes. » Le premier de ces huit anges remit à Salomon une pierre précieuse sur laquelle étaient gravés ces mots : *Dieu est la force et la grandeur*, et lui dit : « Quand tu auras besoin de nous, tourne cette pierre vers le ciel, et nous accourrons pour te servir. »

Dès que ces anges se furent retirés, il en vint quatre autres d'un aspect tout différent : le premier ressemblait à une monstrueuse baleine, le second à un aigle, le troisième à un lion, et le quatrième à un serpent. « Nous commandons, dirent-ils, à toutes les créatures vivantes de la terre et de l'eau, et nous venons par ordre de Notre-Seigneur te rendre hommage. Dispose de nous selon ta volonté. Nous rendrons à tes amis tous les services qui sont en notre pouvoir, et nous ferons à tes ennemis tout le mal possible. » Un des anges présenta à Salomon une pierre sur laquelle étaient gravés ces mots : *Que toutes les créatures louent le Seigneur*, et lui dit : « Il te suffira de poser cette pierre sur ta tête pour que nous nous rendions près de toi à toute heure. » Salomon voulut les mettre à l'œuvre aussitôt; il leur ordonna de lui apporter un couple de tous les animaux répandus dans l'air, dans les eaux et sur la terre. Les anges disparurent avec la rapidité de l'éclair, et, un instant après, Salomon vit rangés autour de lui les animaux de toute sorte depuis l'éléphant jusqu'au plus petit insecte. Salomon les interrogea l'un après l'autre sur leur manière de vivre, écouta leurs plaintes, et leur interdit plusieurs abus. Il s'entretint surtout avec les oiseaux. Leur langage, qu'il comprenait tout aussi bien que celui des hommes, le charmait par sa mélodie, et il se plaisait à entendre leurs sentences. Le paon disait : « Comme tu jugeras tu seras jugé. » Le rossignol : « La modération est le plus grand des biens. » La tourterelle : « Il serait mieux pour beaucoup d'êtres qu'ils n'eussent jamais vu le jour. » Le faucon : « Celui qui n'aura point pitié des autres ne trouvera pour lui-même point de pitié. » L'oiseau syrdar : « Pécheurs, convertissez-vous à Dieu. » L'hirondelle : « Faites le bien, vous en serez récompensé. » Le pélican : « Loué soit Dieu sur la terre et dans le ciel! » La colombe : « Tout passe; Dieu seul est éternel. » Le kata : « Celui qui sait se taire est plus sûr d'atteindre son but. » L'aigle : « Si longue que soit notre vie, elle arrive toujours à sa fin. » Le corbeau : « Loin des hommes, c'est là qu'on est le mieux. » Le coq : « Pensez à Dieu, ô hommes légers. »

Salomon choisit pour ses compagnons le faucon et le coq, le premier à cause de sa belle maxime, le second à cause de son œil clairvoyant qui pénètre la terre comme un cristal, et qui pourrait lui indiquer partout une source, soit pour boire, soit pour faire ses ablutions avant la prière. Il ordonna aux pigeons, en leur posant la main sur la tête, de demeurer dans le temple qu'il allait faire bâtir. Quelques années après, par l'effet de l'attachement de Salomon, ces pigeons avaient une progéniture si nombreuse que tous ceux qui venaient au temple des quartiers les plus éloignés de la ville pouvaient marcher à l'ombre de leurs ailes.

Quand Salomon se retrouva seul, il vit venir un ange dont la partie supérieure ressemblait à la terre et la partie inférieure à l'eau. Il s'inclina profondément, et dit : « C'est moi qui fais connaître la volonté de Dieu à l'eau et à la terre, et je suis envoyé vers toi pour te donner le pouvoir sur ces deux éléments. Quand tu l'ordonneras, les plus hautes montagnes s'aplaniront, les mers et les fleuves desséchés se transformeront en terres fructueuses et les terres deviendront des lacs et des mers. » A ces mots, il lui remit une pierre précieuse sur laquelle on lisait : *Le ciel et la terre sont les serviteurs de Dieu.*

Enfin, un autre ange apporta à Salomon une quatrième pierre sur laquelle étaient gravés ces mots : *Il n'y a point de Dieu hors le seul Dieu, et Mahomet est son prophète.* « Par la vertu de cette pierre, dit-il au roi, tu commanderas un monde d'esprits bien plus considérable que celui des hommes et des animaux, et qui occupe tout l'espace qui s'étend entre le ciel et la terre. Une partie de ces esprits, ajouta l'ange, adore le vrai Dieu; les autres sont infidèles, et reconnaissent pour leur divinité le feu ou le soleil, différents astres ou l'eau. Les premiers entourent constamment l'homme pieux pour le préserver de l'infortune et du péché; les autres, au contraire, cherchent à lui nuire, à le corrompre, à l'entraîner au mal, ce qui leur est d'autant plus facile qu'ils

peuvent se rendre invisibles et prendre toutes sortes de formes. » Salomon voulut voir les djinns avec leur figure naturelle; l'ange s'élança dans les airs comme une colonne de feu, et revint avec une troupe de djinns et de satans que Salomon, malgré le pouvoir qu'il venait d'acquérir sur eux, ne put envisager sans un secret effroi. Jamais il ne s'était imaginé qu'il pût y avoir dans le monde des êtres si difformes et si affreux. Il vit des têtes d'hommes sur des croupes de chevaux dont les pieds ressemblaient à des pieds d'âne, des ailes d'aigles sur des bosses de chameaux, des cornes de gazelles sur des têtes de paons. Étonné d'un tel assemblage de formes, Salomon demanda à l'ange comment il se faisait que les djinns, qui devaient tous avoir la même origine, ne fussent pas tous semblables l'un à l'autre. « C'est la suite, répondit l'ange, de leur vie coupable, de leurs relations désordonnées. A mesure qu'ils s'abandonnent à leurs passions, leur race dégénère. »

De retour chez lui, Salomon fit faire avec les quatre pierres que les anges lui avaient remises un anneau au moyen duquel il pouvait à toute heure exercer son autorité sur le monde des esprits, des animaux, sur la terre et les vents. Son premier soin fut de soumettre les djinns et les satans. Il les fit tous comparaître devant lui, à l'exception du puissant Sachz, qui se tenait caché dans une île inconnue de l'Océan, et d'Iblis, le maître des méchants esprits, Iblis, à qui Dieu a donné une complète indépendance jusqu'au jour du jugement dernier. Quand les djinns furent rassemblés, Salomon posa son anneau sur chacun d'eux, et leur imprima ainsi le signe de l'esclavage. Il leur imposa ensuite l'obligation de construire divers édifices publics, entre autres un temple qu'il fit élever sur le modèle de celui qu'il avait vu dans un de ses voyages à la Mecque, mais dans des proportions beaucoup plus grandioses et avec plus de splendeur. Les femmes des djinns furent chargées de préparer les aliments, de filer la laine et la soie, de tisser les étoffes, et de tous les autres travaux qui sont du ressort ordinaire de leur sexe. Les étoffes qu'elles tissaient étaient distribuées aux pauvres, et les aliments qui sortaient de leurs cuisines étaient placés sur des tables qui occupaient un espace d'un mille carré. On consommait chaque jour trente mille bœufs, autant de brebis, une quantité énorme d'oiseaux et de poissons, que Salomon se procurait par la vertu de son anneau, malgré l'éloignement de la mer. Les djinns et les satans étaient, dans ces repas publics, assis à des tables de fer; les pauvres, à des tables de bois; les chefs du peuple et de l'armée, à des tables d'argent; les savants et les hommes distingués par leur piété prenaient place à des tables d'or, et Salomon lui-même les servait.

Un jour, après un de ces banquets, Salomon demanda à Dieu la faveur de pouvoir nourrir une fois toutes les créatures du monde. « Tu désires l'impossible, répondit le Seigneur; mais, pour te satisfaire, commence demain seulement avec les animaux de la mer. » Salomon ordonna aux djinns de charger de grains cent mille chameaux, cent mille mulets, et de les conduire au bord de la mer. Puis il se mit à crier : « Venez tous, habitants des flots, je veux apaiser votre faim. » Les poissons de toute sorte nagèrent à la surface de l'eau, prirent le grain que Salomon leur jetait, et se retirèrent. Tout à coup apparut une baleine dont la tête ressemblait à une montagne. Salomon lui fit jeter par les esprits des sacs de grain, puis d'autres, puis d'autres encore; mais l'insatiable baleine en demandait encore. Toutes les provisions étaient épuisées, et la baleine criait : « Donne-moi à manger, je n'ai jamais éprouvé une telle faim. » Salomon s'informa s'il y avait dans la mer beaucoup de poissons de la même sorte. « Il y en a, répondit la baleine, soixante-dix mille espèces, dont la plus petite est d'une telle taille que ton corps ne tiendrait pas plus de place dans ses entrailles qu'un grain de sable dans le désert. » Alors le roi se jeta la face contre terre, et pleura, et pria le Seigneur de lui pardonner son vœu téméraire. « Mon royaume, dit Dieu, est plus grand que le tien. Lève-toi, et regarde une seule des créatures que je ne soumets point au pouvoir de l'homme. » Au même instant, la mer mugit comme si elle avait été agitée par les huit vents, et sur les flots orageux on vit s'élever un monstre capable d'en avaler un sept mille fois plus gros que celui que Salomon n'avait pu rassasier, et ce monstre s'écria d'une voix pareille au fracas de la foudre : « Béni soit Dieu qui seul peut me préserver de mourir de faim! » *La suite à une autre livraison.*

RIO-JANEIRO.

(Voy. 1846, p. 185.)

Les maisons de Rio sont propres, assez bien bâties, mais sans régularité; quelques hôtels magnifiques unissent au luxe de nos grandes villes tout le confortable colonial. Dans les quartiers qui avoisinent le port, on est incessamment coudoyé par des gens affairés qui vont et viennent, ou par des nègres qui parcourent les rues en bandes de trente à quarante, transportant les marchandises des quais aux magasins. Soit ce voisinage, soit la nature des denrées qui s'étalent ordinairement dans les petites rues de cette partie de la ville, on y respire partout un air imprégné d'une odeur infecte. Le haut de Rio-Janeiro est plus calme; c'est là que sont les maisons d'habitation du haut commerce, des étrangers de distinction, des riches et des premiers fonctionnaires de l'État; le *campo Santa-Anna*, place immense, en est le centre. En résumé, si certains endroits, vus isolément, font peu d'honneur à la ville, le grand nombre de monuments que l'on rencontre à chaque pas établit un lien entre les éléments divers et donne à cette cité un cachet incontestable de grandeur (1). Le palais impérial, le théâtre, la bourse, l'archevêché, l'église des carmes chaussés, le musée, le palais du sénat, sont les édifices les plus dignes d'attention. La rue d'*Ouridor*, centre du commerce français, est la plus animée de toutes; là surtout nos voyageurs se retrouvent en pays de connaissance, ils entendent parler leur langue nationale, ils revoient les costumes parisiens : la rue d'*Alfandega* et celles qui avoisinent la douane sont plus spécialement occupées par les négociants anglais. Le quartier du commerce français se distingue par plus de brillant et de coquetterie, par de jolis magasins de curiosités et de nouveautés qui rappellent un peu la rue Vivienne; dans celui du commerce anglais, on remarque plus d'activité et de mouvement, moins d'apparat.

Les étrangers de toutes nations affluent à Rio-Janeiro et y monopolisent les grandes spéculations : aux Français, les nouveautés, les hôtels, les établissements publics; aux Anglais, les articles de ravitaillement et d'utilité première; aux Espagnols, les vins; aux Suédois et aux Russes, les bois, les fers. On conçoit aisément qu'une population aussi mélangée aujourd'hui doit donner à cette ville une physionomie différente de celle qu'elle avait autrefois, et amener progressivement une fusion de races.

Les distinctions si tranchées d'origine qui existaient encore il y a quelques années entre les Portugais d'Europe, les Brésiliens, les mulâtres, les mamelucks, et les différentes races provenant du mélange des blancs avec les Indiens et les nègres, tendent à disparaître après avoir provoqué la lutte qui a déterminé l'affranchissement du Brésil. Toutefois les noirs sont encore ceux sur lesquels pèsent tous les travaux pénibles. On conçoit que, pour un étranger, le spectacle d'une population aussi bigarrée ait un caractère très original. Ici, le Brésilien indolent passe une partie du jour à fumer, dormir

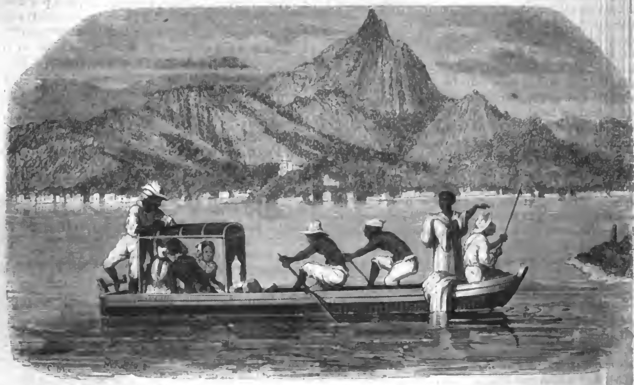
(1) Un aqueduc qui part du mont Corcovado donne l'eau à la ville. C'est une construction digne des temps anciens. Taillé dans le roc, on le voit serpenter le long des pentes, descendre, suivre une ligne droite, revenir sur ses pas, redescendre encore, puis franchir une vallée sur d'immenses arceaux offrant de distance en distance quelque ouverture pour faciliter aux voyageurs un rafraîchissement pendant les grandes chaleurs.

ou se balancer dans un hamac; là, le nègre, les épaules chargées d'un énorme fardeau, parcourt les rues en chantant; plus loin, l'Européen brave les ardeurs du soleil de midi pour vaquer à ses affaires; d'un autre côté sont des postes remplis de soldats insouciants. Dans chacune de ces classes s'est formée une sorte d'aristocratie : le nègre doit au rang qu'il occupait en Afrique parmi les siens d'être toujours vénéré par ceux de sa tribu; tel autre qui avait le don de sortiléges est encore consulté comme un oracle; on reconnaît aisément le Brésilien qui occupe un emploi important dans l'État à sa manière de porter la tête, de regarder celui qui n'a qu'une fortune médiocre ou dont le rang lui semble moins noble que le sien; et enfin, parmi les Européens, le riche négociant qui expédie ses navires sur les divers points du globe sait très bien exprimer par sa démarche et le ton de son langage le sentiment qu'il a de sa supériorité sur ceux de ses compatriotes qui n'exercent que des professions manuelles ou un commerce de détail.

Il n'est pas douteux que, sous le rapport industriel, la ville de Rio n'ait fait des progrès immenses, et cependant la grande quantité d'objets manufacturés qui affluent de France et d'Angleterre, et mettent à bas prix les choses d'utilité première, s'oppose jusqu'à un certain point au développement de l'industrie nationale.

Quelques fabriques élevées dans les diverses parties de l'empire produisent particulièrement de grossières étoffes de coton, des cuirs tannés assez imparfaits, de bonne poterie, de l'orfévrerie commune, de belle passementerie, et des fleurs en plumes remarquables.

On n'ignore point les efforts de don Pedro Ier et de son prédécesseur pour doter le Brésil d'institutions utiles, pour y répandre le goût des sciences, des arts et des lettres. On leur doit une école de médecine où professent des hommes de mérite, un musée, un cabinet d'histoire naturelle, plusieurs bibliothèques, et entre autres la Bibliothèque Impériale, qui compte près de cinquante mille volumes, et où l'on voit un exemplaire de la célèbre édition de la Bible publiée à Mayence en 1462; une école de droit, de marine, polytechnique, d'où sortent quelques sujets distingués; de bons colléges, et un grand nombre d'établissements pour l'instruction secondaire que le roi Jean VI savait devoir être un jour le plus puissant moyen de civilisation de ce vaste empire. L'éducation est donc assez répandue au Brésil, et l'on y rencontre fréquemment des hommes de mérite à tous égards. On attribue une véritable intelligence des détails politiques et administratifs, et une éloquence remarquable à quelques membres du parlement brésilien. Le caractère national varie à l'infini selon l'âge et les professions, et l'on saisit une différence notable entre les générations qui se succèdent; de là une difficulté très grande pour donner une idée nette et précise des mœurs brésiliennes. On peut cependant dire qu'en général on y retrouve le caractère portugais modifié par une tendance très prononcée, surtout dans la jeune génération, à adopter les mœurs anglaises. Cette imitation, qui tend quelquefois à cacher la faiblesse sous les formalités de l'étiquette, est une anomalie frappante dont on ne peut attendre de bons résultats. Comment donner à l'esprit méridional l'allure de l'esprit du nord?



(Barque de passage à Rio-Janeiro.— Dessin de M. Max Radiguet.)

Le Brésilien est serviable, mais susceptible à l'excès; généreux, mais vindicatif. A l'exception des jours de fêtes extraordinaires, où les femmes sortent et se tiennent à leurs fenêtres, elles vivent presque constamment chez elles, et, si elles approchent de leur balcon, elles ont soin de se cacher la figure : elles ont généralement une grâce mélancolique.

Peu d'États ont autant de sources de richesse intérieure que le Brésil; mais son immense étendue sera toujours un obstacle puissant à ce qu'il en soit tiré grand parti. La division qui existe entre plusieurs provinces et la métropole, l'immense supériorité numérique de la race noire sur la blanche, sont aussi des éléments de difficultés sérieuses. Les efforts du gouvernement brésilien doivent, ce me semble, tendre surtout : à amener un équilibre plus sensible entre les deux races en favorisant les émigrants d'Europe par des dons de terres de la couronne dont on ne sait que faire; à rendre les communications plus rapides; et à rattacher aux institutions les provinces du nord, qui cherchent à se rendre indépendantes.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. Martinet, rue Jacob, 30.

ÉTUDES D'ARCHITECTURE EN FRANCE.

(Voy. la Table des dix premières années; les Tables de 1843, 1844, 1845, 1846; et 1847, p. 27.)



(Dix-septième siècle. — Chapelle du château de Versailles.)

SUITE DU RÈGNE DE LOUIS XIV.

LE CHATEAU DE VERSAILLES.

Nommer Versailles, c'est évoquer à la fois tous les souvenirs historiques du règne de Louis XIV, c'est rappeler les merveilles créées par la puissance du grand roi dans cette royale demeure. Longtemps séjour habituel d'une cour brillante qui servait de modèle à l'Europe entière, le château de Versailles occupe une place importante parmi les œuvres de l'architecture française, et aucun autre monument ne peut donner une plus juste idée de l'état des arts sous Louis XIV. Quel livre, en effet, peindrait mieux que cette épopée de pierre, de marbre et d'or la physionomie de la société du dix-septième siècle, qui a joué un si grand rôle dans l'histoire de notre pays?

Nous avons eu occasion déjà de mentionner dans le cours de ces études (1845, p. 234) le petit château ou rendez-vous de chasse que Louis XIII avait fait bâtir à Versailles, et nous avons expliqué comment cette modeste habitation, que Bassompierre appelait « le chétif château de Versailles, » fut choisie par Louis XIV pour devenir le point de départ de tant d'immenses et somptueuses constructions. Le désir de Louis XIV d'établir son palais dans un lieu choisi et habité par son père, afin sans doute de lier son œuvre à celle du passé, peut seul expliquer comment il résolut de fixer sa résidence dans une situation aussi ingrate, et comment il ne s'en laissa pas détourner par les obstacles et les difficultés inouïes qu'il devait rencontrer sur ce sol borné de toutes parts et entièrement dépourvu d'eau. S'il n'eût consulté que les avantages pittoresques du site, Louis XIV aurait dû préférer, par exemple, au petit rendez-vous de chasse de son père, le château de Saint-Germain, commencé par Henri IV d'après un plan aussi vaste que grandiose. Quelques auteurs ont prétendu avec malignité que l'ennui d'être exposé à voir sans cesse les clochers de Saint-Denis avait été la véritable cause de la répugnance de Louis XIV pour la résidence de Saint-Germain.

Les travaux d'agrandissement du château de Versailles commencèrent, en 1661, sous la direction de Levau, premier architecte du roi. Après sa mort (1670), ils furent continués par Jules Hardouin Mansart pendant tout le reste du long règne de Louis XIV.

La disposition générale des bâtiments du château de Versailles est assez généralement connue pour que nous puissions nous dispenser d'en faire la description (voy. le plan général, 1837, p. 177). Subordonnée à la conservation de l'ancien château, cette disposition est très imparfaite. Les vestibules sont mal placés; les escaliers, sans en excepter celui de marbre, sont loin d'être en harmonie avec l'importance et la richesse d'un si vaste palais. Extérieurement, le château de Versailles est loin de produire l'effet qu'on serait en droit d'attendre d'un assemblage aussi considérable de constructions. Le peu de hauteur des bâtiments qu'il a fallu raccorder avec ceux de l'ancien château de Louis XIII, l'absence de toute surélévation, sont cause que les architectes n'ont pas atteint le caractère grandiose et monumental qui conviendrait à un tel édifice. Cependant, du côté de la ville, la disposition des trois cours, qui diminuent successivement de largeur, est d'un effet et d'une perspective agréables; la troisième, que l'on appelle la Cour de Marbre, semble une sorte de sanctuaire autour duquel se trouvent groupés les appartements réservés à la demeure du souverain. La chambre de parade du roi occupait, en effet, la partie centrale et extrême du palais; elle s'ouvre au levant, dans l'axe même de l'entrée principale. La grande galerie des Glaces, les salons de la Paix et de la Guerre, forment la doublure de ce même bâtiment du côté du jardin. Cette galerie si célèbre, dégarnie de tout ameublement, n'est plus aujourd'hui qu'un vaste promenoir public; autrefois on y admirait un grand nombre de statues antiques, de pièces d'orfévrerie, de modèles précieux et d'autres objets de curiosité de toute espèce. Les vingt-sept tableaux qui décorent la voûte sont peints par Lebrun; les sujets sont tous empruntés à la vie de Louis XIV (voy. p. 189). Les appartements du Roi et de la Reine sont situés à droite et à gauche de la galerie et en retour du corps de bâtiment principal. La décoration de ces appartements est d'un luxe sans égal: les marbres les plus rares, l'or et le bronze y sont de toutes parts prodigués; les peintures des différentes pièces ont été exécutées par Coypel, Audran, Delafosse, Lemoine, Philippe de Champaigne, Jouvenet, etc. On y avait aussi rassemblé un grand nombre de tableaux de Raphaël, de Pierre de Cortone, de Paul Véronèse, du Guide, etc. Un cabinet était spécialement consacré aux bronzes antiques et aux bijoux précieux: on y admirait une magnifique collection de médailles, et, parmi les camées, celui de l'apothéose d'Auguste, déposé aujourd'hui à la Bibliothèque royale. Nous avons déjà décrit les richesses du même genre qui se trouvaient réunies à une autre époque dans le château de Fontainebleau (1842, p. 49). Ces trésors, longtemps destinés à la jouissance exclusive des rois, sont aujourd'hui exposés à la vue de tous les citoyens.

On regrette de ne point trouver dans les bâtiments du château de Versailles ces pavillons couronnés de combles élevés qui caractérisent d'une manière toute spéciale les anciens châteaux français, et dont la dernière tradition se voit aux Tuileries. A Versailles, la continuité de ces grandes lignes horizontales, qui règnent sans interruption d'une extrémité à l'autre de la grande façade sur le jardin, produit une fastidieuse uniformité. Si ce n'était la saillie que forme le corps de bâtiment principal sur les parties en ailes, rien ne contribuerait à indiquer le logis du roi. Dans les façades du jardin, Mansart a adopté l'ordonnance commune à presque tous les grands édifices du règne de Louis XIV, c'est-à-dire un étage richement décoré s'élevant au-dessus d'un soubassement, ainsi que Perrault en avait fait l'application à sa colonnade du Louvre. On remarque le même système de façade aux bâtiments élevés postérieurement, d'après les dessins de Mansart, autour de la place de Louis-le-Grand, aujourd'hui place Vendôme.

Quoique le goût des décorations intérieures du château de Versailles se fasse remarquer plutôt par une surabondance de richesse que par une grande pureté; quoique, de plus, on puisse y blâmer une certaine mollesse de formes et une trop grande prodigalité d'ornements, on est obligé de reconnaître la supériorité, disons plus, le génie des artistes divers qui ont su imprimer à toutes les parties de cette œuvre gigantesque une remarquable unité et une incontestable harmonie. Si l'Italie a donné les modèles du style qui caractérise ce genre d'ornementation, il est cependant certain qu'aucun des palais de Rome, de Gènes, ou de Florence, n'offre à l'admiration un ensemble aussi complet et aussi magnifique.

A Versailles, Louis XIV se révèle partout, et ce palais, véritablement unique, est l'expression à la fois de l'apogée de la monarchie française et du plus haut éclat dans les arts auquel l'architecture française ait été appelée à concourir. Pour qui parcourt cette suite de salons et de galeries, il est impossible de ne pas songer à la foule des personnages illustres dont les pas ont fait retentir ces voûtes dorées: militaires, poëtes, artistes, savants, tous représentants de cette mémorable époque, au milieu de laquelle apparaît constamment la grande figure du roi. En étudiant les allusions que présentent à l'esprit les peintures de chaque pièce, on est reporté graduellement au souvenir des différentes phases de ce long règne (1).

(1) Le sens symbolique du plan, de toutes les parties et de toutes les décorations du château de Versailles est parfaitement expliqué dans *les Fastes de Versailles*, par M. H. Fortoul, doyen de la Faculté des lettres d'Aix.

La Chapelle.

La chapelle, mal située par rapport à l'ensemble du palais, s'élève avec majesté non loin de l'appartement royal. Son ordonnance procède du même principe que les autres bâtiments, c'est-à-dire qu'elle se compose d'un étage inférieur servant de piédestal à une riche colonnade formant la galerie supérieure qui règne de plain-pied avec les appartements. C'est ainsi que partout l'étage habité par le roi se distingue par plus de luxe et de magnificence. La voûte est divisée en trois compartiments dont les peintures ont été exécutées par Jouvenet, Antoine Coypel et Lafosse (voy. p. 185). L'ensemble de cette chapelle, entourée de deux rangs de galeries, est remarquable par sa grandeur et sa noblesse. C'est peut-être de tous les édifices religieux du dix-septième siècle celui dans lequel, à l'aide des éléments de l'architecture antique, on ait le mieux réussi à produire un effet vraiment imposant. Commencée en 1699, la chapelle fut terminée seulement en 1710, cinq ans avant la mort de Louis XIV.

La Salle de spectacle.

La salle de spectacle ne fut bâtie que sous le règne de Louis XV, à l'occasion du mariage du Dauphin; elle était achevée aux fêtes de 1770. Nous aurons occasion de la décrire lorsque nous aurons atteint l'époque à laquelle elle se rapporte.

Les Jardins et l'Orangerie.

Ici l'art a partout vaincu la nature, et d'une colline aride Le Nostre est parvenu, non sans peine, à faire une véritable merveille. De quelque côté qu'on porte ses pas sous ces frais ombrages, les regards sont frappés d'un spectacle inattendu et toujours nouveau. L'imagination la plus inépuisable ne saurait aller au-delà des mille fantaisies réalisées dans les diverses parties du parc. Ces innombrables statues de marbre qui peuplent les bosquets, ces vases, ces fontaines, ces groupes de bronze, ces eaux qui s'épanouissent bruyamment de mille façons diverses, tout semble avoir été improvisé par la baguette d'une fée. Le palais domine le parc et couronne les terrasses qui s'échelonnent de chaque côté. Au midi se trouve l'orangerie, qui n'est pas la partie la moins remarquable des jardins; elle a été ménagée, dans les conditions les plus favorables à la conservation des arbustes que l'on y abrite en hiver, sous un terre-plein, au niveau duquel on parvient à l'aide de deux escaliers gigantesques qui semblent n'avoir eu rien de trop grandiose pour cette époque.

La Ménagerie et le grand Trianon.

A l'extrémité du parc, au sud du grand canal, on avait établi une ménagerie ingénieusement distribuée, dans laquelle se trouvaient rassemblés des animaux de toute espèce (voy. 1845, p. 404). Du côté opposé à cette ménagerie, Mansart avait été chargé par le roi de bâtir un pavillon de peu d'étendue, qui, du nom du village dont il avait pris la place, fut appelé Trianon. Avant la construction de ce pavillon, il existait déjà au même lieu une petite maison qui, suivant un passage d'une lettre de madame de Sévigné à madame de Grignan, sa fille, servait, sous le nom de palais de Flore, à des collations et à des parties de plaisir. Voici quelques détails sur ce palais de Flore, extraits d'une biographie de Colbert, imprimée à Cologne en 1695 :

« Trianon est à l'autre côté du canal. Ce lieu était destiné » pour y conserver toutes sortes de fleurs tant l'hiver que » l'été; on y en voit en toutes saisons. Les bassins sont ou » paraissent être de porcelaine; on y voit des jets d'eau qui » sortent de plusieurs urnes. Les plantes, les fleurs et les ar- » bustes sont dans des pots de porcelaine ou dans des caisses » qui l'imitent. On y voit encore de longues allées d'orangers » en pleine terre, avec des myrtes et des jasmins en palis- » sade sous une galerie de charpente qui demeure ouverte » l'été et que l'on couvre l'hiver de fumier, pour garantir les » arbres du froid. »

En 1683, cette maison de porcelaine, comme l'appelait Saint-Simon, fut remplacée par le petit palais de pierre et de marbre qu'on voit encore aujourd'hui. Cette habitation n'avait qu'un rez-de-chaussée, et se composait uniquement d'un corps de logis principal et de deux ailes en retour réunies par un péristyle de colonnes ioniques. On y a fait depuis de notables adjonctions.

Louis XIV se plaisait à surveiller les constructions et les embellissements de Trianon. Ce fut dans une de ces visites qu'eut lieu entre le roi, Le Nostre et son ministre Louvois, cette discussion que tout le monde connaît au sujet d'une croisée, et qui, selon le duc de Saint-Simon, aurait été la cause première de la guerre désastreuse de 1688.

Louis XIV, dans les dernières années de son règne, prit en dégoût le petit château de Trianon, qui était en effet un séjour assez peu commode. Il résolut alors de faire bâtir une nouvelle habitation plus simple dans laquelle il espérait goûter tous les charmes de la vie privée et se délasser des représentations de Versailles et de Trianon. Ce fut dans ce but que Mansart éleva au milieu des bois, entre Saint-Germain et Luciennes, le château de Marly, dont nous nous proposons de donner avec détails la description.

Dépenses faites pour Versailles, Trianon, etc., de 1664 à 1690.

Un état, dressé année par année, nous apprend quelles furent les sommes employées de 1664 à 1690 aux palais et aux grands ouvrages entrepris par Louis XIV. Cet état curieux est tiré d'un manuscrit authentique dressé et signé par Mansart. M. de Clarac a transcrit cette pièce officielle dans son intéressant ouvrage sur le Louvre et les Tuileries. De 1664 à 1690 (pendant vingt-sept années), il a été dépensé pour Versailles, Trianon, Saint-Cyr et les églises de Versailles, la somme de 81 151 414 fr. Outre ces grandes dépenses, suivant Mansart, il en a été fait beaucoup d'autres très considérables pour l'embellissement de Versailles et Trianon, tels qu'achats de tableaux anciens, figures antiques, médailles et autres raretés; plus les appointements des inspecteurs et préposés auxdits bâtiments, gratifications, etc., 6 386 574.15, qui, réunis aux 81 151 414, font 87 537 989, somme équivalente, en moyenne, à 169 148 319,18 de notre monnaie actuelle.

Détails biographiques sur Jules Hardouin Mansart.

Jules Hardouin Mansart (1), qui prit une part si importante dans les grands travaux exécutés sous le règne de Louis XIV et exerça une si notable influence sur l'architecture française au dix-septième siècle, occupe certainement le premier rang parmi les architectes de son temps. Il naquit en 1645. Son père, Jules Hardouin, était premier peintre du cabinet du roi, et sa mère était sœur de François Mansart, architecte (2).

(1) On trouve souvent le nom de Mansart écrit par un *d* à la fin au lieu d'un *t*; mais les signatures autographes de cet architecte sur les registres de l'Académie royale d'architecture portent un *t*. Le nom de sa famille, qui était originaire d'Italie, est même certainement *Mansarto*.

(2) François Mansart naquit à Paris en 1598. Son père était charpentier du roi. Il fut sans doute élève de son beau-frère Germain Gauthier, architecte du roi. Les premiers essais de François Mansart furent la restauration de l'hôtel de Toulouse vers 1620, le portail de l'église des Feuillants, le château de Berny, celui de Balleroy en Normandie, et une partie de celui de Choisy-sur-Seine. En 1632, il fit élever la petite église des Filles-Sainte-

Le premier ouvrage de Mansart fut le château de Clagny, que Louis XIV fit élever près de Versailles pour madame de Montespan. Les plans et les façades de ce château se trouvent reproduits dans plusieurs gravures et dans un ouvrage spécial exécuté avec beaucoup de soin. Mansart n'avait alors que trente et un ans, et déjà il était célèbre. Il fut aussi chargé de la construction des écuries de Versailles, si grandement disposées de chaque côté de la grande avenue qui conduit au château. Quant au château lui-même, c'est évidemment l'œuvre capitale de Mansart. Tout en maintenant les critiques dont ce vaste édifice peut être l'objet, il faut, pour être juste, ne jamais perdre de vue les obstacles contre lesquels cet architecte eut à lutter. On sait d'ailleurs que Mansart ne fut pas à même de tracer d'un seul jet l'ensemble de ce palais,

Marie, rue Saint-Antoine, dont nous avons déjà eu occasion de blâmer le style. En 1635, Jean-Baptiste-Gaston de France, duc d'Orléans, chargea François Mansart des constructions importantes qu'il fit ajouter à son château de Blois. Comparées à celles du temps de Louis XII et de François Ier, auxquelles elles font suite, ces constructions permettent de juger des modifications qu'avait subies l'architecture en France pendant le cours d'un siècle environ. Quoique l'avantage ne soit pas du côté de l'œuvre de Mansart, il faut, si l'on veut être juste, constater les efforts qu'il fit pour donner à ces bâtiments un caractère de grandeur et de noblesse qui manquait généralement à l'architecture de la renaissance.

François Mansart restaura l'hôtel de Carnavalet pour l'approprier à des exigences nouvelles. Sous le rapport de l'art, cet hôtel ne gagna rien à cette restauration; mais l'artiste eut du moins le bon goût de respecter les sculptures de Jean Goujon.

Une prétention malheureuse de F. Mansart était de vouloir conserver une indépendance absolue, et de se réserver jusqu'à la fin le droit de changer et de recommencer sans cesse ce qu'il croyait pouvoir améliorer dans ses projets. En 1657, il bâtit pour le président René de Longueil le château de Maisons, près de Saint-Germain. On l'avait laissé maître de la disposition de cet édifice et de la dépense qu'il exigeait : à peine une partie notable du château fut-elle construite qu'il la fit abattre sans en prévenir le propriétaire. Le château de Maisons est, du reste, de toutes les œuvres de Mansart celle qui a réuni le plus de suffrages: très remarquable par la grandeur de son ensemble, il l'était aussi par la bonne disposition de sa masse et l'unité de style observée dans sa décoration.

Ce peu de stabilité dans les idées, ce désir illimité de perfectionnement, firent perdre à F. Mansart plusieurs belles occasions de s'immortaliser.

Ainsi l'exécution de l'église du Val-de-Grâce, qui lui avait été confiée par Anne d'Autriche, lui fut retirée par la crainte fondée que les sommes consacrées à la construction de ce monument ne fussent insuffisantes à un artiste si capricieux. On comprend que le génie d'un artiste soit porté à toujours chercher le mieux; mais lorsqu'il s'agit de construction et que la moindre idée exige, pour se traduire en pierre, des années de travail et des dépenses considérables, on conçoit aussi combien peuvent être graves les conséquences de l'incertitude et de l'inconstance.

Consulté par Colbert et chargé de faire des projets pour la façade principale du Louvre, F. Mansart présenta des esquisses très incomplètes. Le ministre, frappé toutefois de la beauté et de la variété de ses compositions, essaya de lui faire comprendre la nécessité de s'arrêter à un plan fixe et définitif qui serait soumis à l'approbation du roi. Mansart ne put se décider à accepter cette condition.

On doit à F. Mansart l'église des Dames-Sainte-Marie, à Chaillot; les hôtels de ville de Troyes et d'Arles : dans ce dernier édifice, l'appareil de la voûte du vestibule est d'une grande hardiesse. Le dernier ouvrage de Mansart est le portail des Minimes de la place Royale. F. Mansart est l'inventeur de cette sorte de comble qui porte son nom. Les toits en mansarde, à l'aide de la brisure opérée dans la charpente, ont l'avantage de donner plus d'espace et de pouvoir être très convenablement utilisés.

L'architecture de F. Mansart marque la transition entre celle du règne de Louis XIII et celle du règne de Louis XIV. On peut dire que ce fut cet artiste qui inaugura le style destiné à prévaloir sous ce dernier roi. Ses doctrines n'eurent pas une heureuse influence sur la plupart de ses successeurs, et ce fut réellement à dater de cette époque que l'architecture française perdit son caractère d'originalité pour s'abandonner sans mesure aux imitations de l'architecture antique.

F. Mansart mourut en 1666, à l'âge de soixante-neuf ans.

et l'on peut s'imaginer les sujétions sans nombre qui vinrent contrarier son génie.

L'orangerie de Versailles est généralement attribuée à Mansart; mais il paraît que l'idée première appartient à Le Nostre, et que Mansart fut seulement chargé de la perfectionner et de la mettre à exécution. Tandis qu'on y travaillait, le roi chargea le marquis de Louvois de chercher un lieu convenable pour l'établissement où madame de Maintenon se proposait de faire élever deux cent cinquante demoiselles nobles. Celui de Saint-Cyr ayant paru le plus propre à ce dessein, Louis XIV s'y arrêta, et approuva les plans que Mansart avait faits. Ces constructions, peu remarquables d'ailleurs, furent exécutées dans l'espace d'une année.

Le grand commun de Versailles, l'ancienne paroisse et la maison des missionnaires qui la desservaient, les palais de Marly et de Trianon, la ménagerie, ont été construits d'après les dessins de Mansart.

Parmi les autres monuments que l'on doit à Mansart, il en est un qui mérite particulièrement de fixer l'attention par son importance, sa construction et sa richesse, c'est le dôme des Invalides, dont nous avons parlé précédemment (voy. 1846, p. 109). Si l'on veut apprécier le talent dont Jules Hardouin Mansart a fait preuve dans la conception, l'exécution et la décoration de ce grand ensemble, on doit convenir que c'est sans comparaison celui de ses ouvrages dans lequel il a apporté le plus de savoir et d'habileté; il est vrai qu'il ne lui fut pas donné de vaincre la difficulté qu'il y avait encore, en cette occasion, à réunir une nouvelle église avec une chapelle préexistante. Néanmoins le dôme offre un ensemble de richesse et d'élégance, de grandeur et d'unité dont l'aspect excite ce sentiment d'admiration qui impose silence à la critique.

Jules Hardouin Mansart donna les dessins de la place de Louis-le-Grand, ouverte en 1699 sur les terrains qu'occupait auparavant l'hôtel de Vendôme, dont elle a pris et conservé le nom. Quelques observations que puisse motiver l'ordonnance des façades de cette place, on s'accorde généralement à reconnaître que Mansart a su leur imprimer un grand caractère qui frappe tout d'abord et en fait sans contredit une des plus belles places de Paris.

La place des Victoires est aussi de Mansart, et l'on y retrouve de même un ordre de pilastres qui embrasse deux étages et s'élève sur un soubassement en arcades dans la hauteur desquelles se trouvent comprises des boutiques.

Jules Hardouin Mansart composait avec facilité. Il dessinait grossièrement avec du charbon ou une grosse plume, et il employait pour mettre ses dessins au net Daviler, architecte, Cocheri, et Le Pautre, graveur. Il est assez probable que ce dernier artiste, si connu par ses belles compositions de décorations intérieures, dut exercer une certaine influence sur les œuvres de Mansart et plus particulièrement peut-être sur les décorations intérieures de Versailles et des autres palais que cet architecte fut appelé à construire.

Le dernier ouvrage de Mansart fut la chapelle de Versailles, qu'il laissa incomplète. C'est de toutes les parties du château celle dans laquelle Mansart fut le plus maître de son œuvre et celle aussi qui lui fait le plus d'honneur.

Nous pourrions encore citer parmi les ouvrages de Mansart la partie inférieure de la cascade de Saint-Cloud, la décoration de l'escalier de ce palais, les bâtiments qui s'élèvent de chaque côté de la cour du château de Dampierre, etc.

Mansart fut véritablement l'architecte de son époque et le plus propre par son talent à seconder les vues de Louis XIV; aussi en obtint-il tout ce qui pouvait flatter son ambition. Il fut décoré de l'ordre de Saint-Michel, et nommé premier architecte du roi, avec la charge de surintendant et ordonnateur général de ses bâtiments, arts et manufactures. Il prit place à l'Académie royale de peinture et sculpture en qualité de protecteur. Ce fut à ce titre qu'il représenta au roi que ce corps désirait renouveler l'ancien usage, interrompu



(Dix-septieme siècle.— La grande galerie des Glaces, au château de Versailles.)

depuis quelque temps, d'exposer ses ouvrages à la vue du public. Le roi approuva ce dessein, et voulut que l'exposition eût lieu dans la grande galerie du Louvre. Trois mois après sa nomination, Mansart écrivit à l'Académie qu'il avait obtenu du roi le rétablissement de la pension entière affectée à cet établissement, et qui avait été temporairement réduite à moitié à cause de la guerre; il fit aussi fournir toutes les figures, moulées sur l'antique, pour la décoration de ses salles et l'instruction de ses élèves.

Jules Hardouin Mansart mourut presque subitement, à Marly, en 1708, à l'âge de soixante-trois ans. Son corps fut transporté à Paris, et inhumé dans l'église de Saint-Paul, sa paroisse, où on lui éleva un tombeau sculpté par Coysevox.

QUELQUES DÉTAILS

SUR LES PRIX DES CÉRÉALES ET DU PAIN.

Prix des céréales. — Les *Archives statistiques*, publiées par le Ministère de l'agriculture et du commerce en 1837, font connaitre le prix moyen de l'hectolitre de froment depuis 1756 jusqu'à 1835, sauf une lacune de six années correspondant à l'intervalle de 1790 à 1796. M. Costaz, dans son

Histoire de l'administration en France, donne les chiffres de 1835 à 1840. Ces divers résultats sont résumés dans le tableau ci-après.

Variation du prix du froment en France, *de* 1756 *à* 1840.

ANN.	PRIX.	ANN.	PRIX.	ANN.	PRIX.
1756. . .	9,58	1783. . .	15,07	1814. . .	17,73
1757. . .	11,91	1784. . .	15.35	1815. . .	19,53
1758. . .	11,29	1785. . .	14,89	1816. . .	28,31
1759. . .	11,79	1786. . .	14,12	1817. . .	36,16
1760. . .	11,79	1787. . .	14.18	1818. . .	24,65
1761. . .	10,00	1788. . .	16,12	1819. . .	18,42
1762. . .	9.94	1789. . .	21,90	1820. . .	19,13
1763. . .	9.53	1790. . .	19,48	1821. . .	17,79
1764. . .	10,03			1822. . .	15,49
1765. . .	11,18			1823. . .	17,52
1766. . .	13,29	1797. . .	19.48	1824. . .	16.22
1767. . .	14.31	1798. . .	17.07	1825. . .	15,74
1768. . .	15,53	1799. . .	16.20	1826. . .	15.85
1769. . .	15,41	1800. . .	20,34	1827. . .	18.81
1770. . .	18.85	1801. . .	22,40	1828. . .	22,03
1771. . .	18,19	1802. . .	24,12	1829. . .	22,59
1772. . .	16,68	1803. . .	24.55	1830. . .	22,39
1773. . .	16,48	1804. . .	19.19	1831. . .	22.10
1774. . .	14.60	1805. . .	19.04	1832. . .	21,85
1775. . .	15,93	1806. . .	19,33	1833. . .	16,62
1776. . .	12.94	1807. . .	18,88	1834. . .	15,25
1777. . .	13,38	1808. . .	16,54	1835. . .	15,25
1778. . .	14,70	1809. . .	14,86	1836. . .	17.32
1779. . .	13,61	1810. . .	19.61	1837. . .	18.53
1780. . .	12,62	1811. . .	26,13	1838. . .	19,51
1781. . .	13.47	1812. . .	34,34	1839. . .	22,14
1782. . .	15.29	1813. . .	22,51	1840. . .	21,84

Les différences que l'on remarquera entre les nombres relatifs à la période 1800-1809 et ceux que nous avions donnés dans notre volume de 1834 (voy. la *Table alphabétique des dix premières années*, au mot FROMENT) tiennent sans doute à des rectifications qui ont été faites, par le Ministère du commerce, aux documents dont s'était d'abord servi M. Costaz.

Les *éléments* des prix pour les années 1841 à 1846 existent dans les publications officielles; mais, pour connaître les prix eux-mêmes, il faudrait faire de longs calculs. Nous croyons utile d'entrer dans quelques considérations à ce sujet.

Le prix du froment varie essentiellement d'un point à un autre du territoire à une époque quelconque. Les départements du nord et de l'ouest produisent beaucoup plus de céréales que ceux du centre, du midi et de l'est; il n'est pas étonnant que les mercuriales s'y maintiennent généralement à des taux différents : le prix varie même notablement d'un canton à un autre dans certaines régions. Cela posé, il est clair que le seul moyen exact pour obtenir le prix moyen du blé consisterait à opérer conformément à la règle connue sous le nom de *règle d'alliage* en arithmétique élémentaire. Ainsi le prix moyen dans un département où des ventes se sont faites a trois taux différents, savoir :

1 500 hectolitres à 25 francs;
4 000 hectolitres à 20 francs;
3 500 hectolitres à 15 francs;

se calculera de la manière suivante. On fera la somme des produits 1 500 par 25 ou 37 500, 4 000 par 20 ou 80 000, et 2 500 par 15 ou 52 500; le total 170 000 divisé par la somme 1 500, plus 4 000, plus 3 500 ou 9 000, donnera 18 fr. 89 cent. pour le prix moyen cherché.

Au lieu d'opérer de la manière qui vient d'être indiquée, on se contente d'ajouter ensemble les trois prix 25 fr., 20 fr. et 15 fr., et de diviser par 3 le total 60 fr., d'où résulte un prix de 20 fr. complétement fictif et inexact. Qu'on ajoute à cela l'influence qu'ont, sur les mercuriales, des ventes simulées que font les spéculateurs à la hausse ou à la baisse, suivant leur intérêt privé, et l'on appréciera à leur juste valeur les chiffres résultant des documents officiels.

Quant à l'importance de connaître le prix réel, elle ressort de la législation qui régit la matière. En effet, les importations de céréales sont soumises à un système compliqué de droits de douanes dont la quotité dépend des prix moyens qui sont relevés sur certains marchés, désignés par la loi, et qui servent de prix régulateurs pour l'application de l'échelle des droits. Dans ce but, on a distribué les départements-frontières en quatre classes formant elles-mêmes huit sections. C'est le froment, dont le prix, publié chaque mois, sert de régulateur pour la fixation des droits à percevoir sur toutes les céréales. Au-delà du maximum, qui est de 21, de 25 ou de 27 fr. 25 cent. l'hectolitre, suivant la classe, le grain étranger est admis avec le droit minime de 25 cent. l'hectolitre.

Les marchés régulateurs désignés dans la loi du 4 juillet 1821 sont : Toulon, Marseille, Fleurance et Gray pour les départements des Pyrénées-Orientales, de l'Aude, de l'Hérault, du Gard, des Bouches-du-Rhône, du Var et de la Corse; Marans, Bordeaux, Toulouse, pour les départements de la Gironde, des Landes, des Basses-Pyrénées, des Hautes-Pyrénées, de l'Ariége et de la Haute-Garonne; Gray, Saint-Laurent près Mâcon et le Grand-Lemps, pour les départements des Basses-Alpes, des Hautes-Alpes, de l'Isère, de l'Ain, du Jura et du Doubs; Mulhouse et Strasbourg, pour le Haut-Rhin et le Bas-Rhin; Bergues, Arras, Roye, Soissons, Paris, Rouen, pour les départements du Nord, du Pas-de-Calais, de la Somme, de la Seine-Inférieure, de l'Eure et du Calvados; Saumur, Nantes et Marans pour la Loire-Inférieure, la Vendée et la Charente-Inférieure; Metz, Verdun, Charleville, Soissons, pour les départements de la Moselle, de la Meuse, des Ardennes et de l'Aisne; enfin, Saint-Lô, Paimpol, Quimper, Hennebon et Nantes, pour les départements de la Manche, d'Ille-et-Vilaine, des Côtes-du-Nord, du Finistère et du Morbihan.

Production des céréales. — La production annuelle de la France en grains de toute nature, l'étendue des cultures qui y sont consacrées, les prix moyens *sur place*, prix essentiellement différents des prix sur les marchés, et les valeurs créées, sont résumés dans le tableau suivant, dont les chiffres sont empruntés à l'article sur l'agriculture, de M. Jung, dans *Patria*.

NATURE des grains.	ÉTENDUE des cultures.	PRODUITS	PRIX moyen.	VALEUR des produits.
	milliers d'hectares.	milliers d'hectolitres.	fr	milliers de francs.
Froment.	5 587	69 558	15.95	1 102 768
Épeautre	5	136	5,95	807
Seigle.	2 577	27 812	10,65	296 293
Méteil.	911	11 892	12,20	145 170
Orge	1 188	16 661	8,25	137 622
Avoine	3 001	48 900	6 20	302 011
Maïs et millet	632	7 620	9,40	71 797
Sarrasin.	651	8 470	7,25	61 389

Rapport du prix du pain à celui du froment. — Il résulte des expériences faites il y a une vingtaine d'années par l'administration des vivres de la guerre que le prix des 100 kilogrammes de pain est à celui de l'hectolitre de froment dans le rapport de 330 à 198 ou de 165 à 100 à peu près.

Les calculs de l'Académie des sciences en 1784 avaient donné le rapport de 250 à 198 ou de 125 à 100 environ. Cette différence notable entre les résultats des deux époques tient à l'élévation qui s'est produite dans le prix du combustible, des loyers et des salaires.

GRACE DARLING.

Le mercredi 5 septembre 1838, vers six heures et demie du soir, un bateau à vapeur de 300 tonneaux, *le Forfarshire*,

sortit du port de Hull, et se dirigea vers Dundee. Le nombre des personnes à bord, y compris l'équipage, était de soixante-trois. On ne tarda pas à découvrir une voie d'eau aux chaudières : c'était peu de chose. On fit une réparation que l'on crut suffisante; mais insensiblement la fente s'étendit, et le lendemain, au commencement de la nuit, pendant une bourrasque, l'eau s'en échappa tout à coup avec une telle force qu'il fallut éteindre les feux et faire jouer les pompes pour essayer de vider les chaudières. Au milieu de la nuit suivante, une tempête affreuse assaillit le navire : un épais brouillard, la pluie, les vagues, la fureur du vent, rendaient le service impossible; les pompes n'étaient plus d'aucun usage. Le bateau, sans direction, agité, poussé en sens divers, alla donner contre un rocher de la baie de Berwick. Plusieurs passagers furent lancés à la mer par la violence du choc et périrent. Les femmes jetaient des cris affreux : huit hommes de l'équipage et un passager descendirent dans un petit bateau et s'éloignèrent. Peu d'instants après, une vague énorme se rua sur le bâtiment, le souleva et le laissa retomber sur le roc. De ce coup, le navire fut brisé en deux parts : l'une resta suspendue quelques instants, puis fut engloutie avec toutes les personnes qui s'y trouvaient, le capitaine et sa femme, plusieurs dames, un ecclésiastique, d'autres passagers et quelques hommes de l'équipage. L'autre moitié, où se trouvait la cabine des passagers, fut emportée avec une rapidité effrayante par le courant du Pifa-Gut, très redouté des marins même dans les temps les plus calmes. Sur ce fragment du bateau, il n'y avait plus que quatre hommes de l'équipage et sept passagers, parmi lesquels une femme, Sarah Dawson, et ses deux enfants. Tout le reste de la nuit ce malheureux débris courut dans les ténèbres au milieu des rocs, entouré de vagues furieuses. Lorsque le jour se leva, il se trouva en face du phare de Longstone, à un mille de distance.

Ce phare, isolé sur un des vingt-cinq petits rochers inhabités que l'on appelle les îles *Farne*, domine une des vues les plus désolées qui soient au monde. Il était habité par trois personnes, William Darling, gardien, sa femme, et leur fille Grace Darling, âgée de vingt-deux ans.

La mer était encore aussi terrible que pendant la nuit : d'épaisses vapeurs couvraient le phare. Cependant William Darling, en promenant sa longue-vue de côtés et d'autres, entrevit les onze naufragés. Il appela sa femme, sa fille. Ce spectacle affreux leur déchira le cœur. Malgré le brouillard, on pouvait par instants lire sur les figures de ces malheureux leurs souffrances et leur désespoir. Grace Darling s'écria qu'il fallait aller à leur secours; mais son père lui montra tristement les flots mugissants qui assiégeaient le phare. Des marins exercés n'auraient pas osé affronter une semblable tempête : comment lui seul, peu habitué à manier la rame, sur une petite barque qui ne servait que dans le calme, aurait-il pu atteindre à une si grande distance? Ces réflexions étaient justes, sensées; elles ne persuadèrent point Grace Darling. Son cœur battait avec violence, ses joues s'étaient animées, ses yeux brillaient; la compassion l'avait exaltée : « Plutôt mourir, s'écria-t-elle, que de ne point tenter de sauver ces infortunés. » Elle descendit; son père et sa mère la suivirent, et la voyant prête à s'élancer dans le bateau et le détacher, les pauvres gens émus, entraînés, lui dirent : « Eh bien! nous mourrons avec toi! » Tous trois entrèrent dans la fragile embarcation. Leur courage, leur compassion furent récompensés. Ils parvinrent jusqu'au débris du bateau. La malheureuse madame Sarah Dawson semblait inanimée; elle serrait sur son sein ses deux enfants qui, hélas! étaient morts de froid et d'épouvante. On la porta la première au bateau; les huit autres naufragés y entrèrent ensuite. Sans le secours de quelques uns d'eux, Grace Darling et ses parents auraient été hors d'état de revenir au phare : leurs forces étaient épuisées.

A une heure plus avancée du jour, et lorsque le vent commençait à s'apaiser, l'intendant du château de Bomborough offrit à des pêcheurs une récompense de 5 liv. sterling (120 fr.) s'ils voulaient se mettre en mer. Son offre fut refusée. Une charité héroïque avait fait affronter une mort presque certaine à une jeune fille qui jusqu'alors n'avait jamais conduit un bateau, et ne se serait point hasardée sur la mer lorsque l'on n'y voyait la moindre houle. La tempête ne cessa que le dimanche 9 septembre, et, ce jour-là seulement, un bateau, envoyé par *le North-Sunderland*, put transporter les naufragés sur la côte.

Sans doute les dévouements de ce genre ne sont pas rares, et nous n'avons, certes, pas besoin d'aller en chercher des exemples chez nos voisins. Il semble toutefois que, dans cette circonstance, l'héroïsme a un caractère qui mérite un souvenir particulier; la destinée de Grace Darling ajoute encore quelque intérêt au récit. Dès que la nouvelle de son action fut répandue dans les îles Britanniques, elle excita de toutes parts la curiosité et les sympathies les plus vives. Suivant l'usage consacré dans les mœurs anglaises de récompenser tous les services en argent, une souscription publique fut ouverte en faveur de Grace Darling, et produisit environ 700 livres sterling (de 17 à 18 000 fr.). La Société humaine vota des éloges et des remerciements à la jeune fille : le président lui envoya une théière en argent; le duc et la duchesse de Northumberland l'invitèrent à venir les visiter avec sa mère dans leur château, et lui firent présent d'une montre en or. Pendant plus d'une année, une affluence considérable de gentlemen et d'étrangers se présentèrent au phare pour voir Grace Darling, et tous y laissaient quelque présent comme témoignage de leur admiration. Il y vint aussi un grand nombre d'hommes jeunes ou d'âge mur, qui, avec les plus vives démonstrations de l'enthousiasme, la demandèrent en mariage. Mais comme la munificence publique et les générosités particulières avaient fait tout à coup de la jeune fille un assez riche parti, on pouvait avoir quelque motif de ne pas croire au désintéressement absolu de la plupart de ces prétendants. D'ailleurs, Grace Darling était résolue à ne point se marier; elle ne voulait point, disait-elle, se séparer de ses parents. Peut-être eût-elle vécu plus heureuse et de plus longues années sans cette irruption de l'enthousiasme universel qui fondit sur elle comme une autre tempête. Elle recevait avec une gracieuse modestie toutes les personnes qui venaient au phare; mais ces visites incessantes lui firent éprouver une grande fatigue et un secret ennui. Sa santé devint de jour en jour plus faible. Vers la fin de 1841, son père et sa mère furent sérieusement alarmés. Il fallut éloigner du phare Grace Darling. Les soins les plus intelligents et les plus tendres furent impuissants contre le mal qui détruisait sa vie. Le 20 octobre 1842, elle mourut à Bomborough, sans faiblesse, sans murmure. Le public, qui n'avait pas encore eu le temps de l'oublier, apprit avec douleur cette fin prématurée.

DU NOMBRE DES VÉGÉTAUX EN FLEUR

A LA FIN DES HIVERS DE 1846 ET 1847, DANS L'ÉCOLE DE BOTANIQUE DE PARIS.

Pour les météorologistes, l'hiver se compose des mois de décembre, janvier et février, qui sont les plus froids de l'année. A la fin de février il y a déjà quelques végétaux en fleur, mais leur nombre varie singulièrement suivant les années. Ainsi, à la suite de l'hiver si doux de 1846, il y avait dans l'école de botanique du Jardin des Plantes de Paris soixante-douze végétaux en fleur le 27 février 1846. Sans être très rigoureux, l'hiver dernier (1847) a cependant été au-dessous de la moyenne, et remarquable surtout par l'absence de chaleurs : aussi le nombre des végétaux fleuris, dans la même école de botanique, ne s'élevait-il qu'à seize, c'est-à-dire à moins du quart de 1846. Parmi ces seize végétaux, il n'y en avait que quatre qui fissent partie de la liste

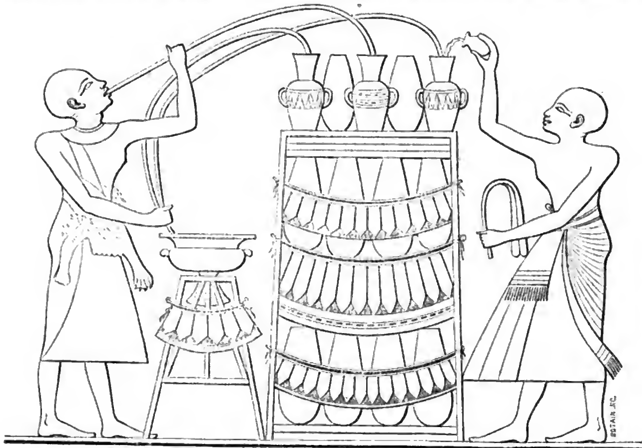
de 1846 ; ce qui nous prouve qu'au commencement du printemps les végétaux arrivent à la floraison par groupes distincts qui se succèdent sans se confondre et n'ont de commun que certaines plantes qui restent longtemps en fleur. A mesure que la saison s'avance, ces groupes sont plus nombreux, se succèdent à des intervalles plus rapprochés, et il devient impossible d'apprécier les intervalles qui les séparent, car chaque jour voit éclore des milliers de fleurs appartenant à des espèces très variées. Des études bien dirigées nous apprendront un jour à quels degrés thermométriques correspond l'épanouissement des bourgeons floraux de la plupart des plantes dont la floraison intéresse l'agriculture et l'horticulture. Cette connaissance permettra de prévoir quelle sera en moyenne l'époque de la floraison et de la fructification des végétaux exotiques dont on voudrait essayer l'acclimatation. Avec ces données les essais pourraient être dirigés avec plus de chances de succès que dans l'état actuel de la science horticole, qui procède encore d'une manière purement empirique et conjecturale.

LE SIPHON EN USAGE CHEZ LES ÉGYPTIENS.

Les anciens auteurs ont laissé peu de renseignements sur les nombreuses inventions des Égyptiens. Cependant tous ceux qui avaient visité cette terre classique de l'antiquité ont écrit que les arts y avaient atteint un plus haut degré de perfection que dans aucun autre pays. Diodore attribue l'habileté des Égyptiens à ce que chaque classe d'artisans était de père en fils employée aux mêmes occupations. Cette idée n'est pas juste : l'aptitude spéciale ne se transmet pas d'une manière absolue avec le sang ; la loi qui lie nécessairement le fils à la profession paternelle nuit à la liberté et conduit à la routine.

A défaut de pages écrites et d'annales indigènes, l'Égypte a laissé de nombreux monuments sculptés ou peints où l'histoire de son industrie est figurée. Les bas-reliefs, les peintures des temples et des tombeaux ont conservé le souvenir de différents procédés en usage chez les Égyptiens longtemps avant l'époque où les autres peuples s'en attribuent l'invention.

Une des découvertes les plus remarquables dont les Égyptiens nous aient transmis eux-mêmes la représentation est celle du siphon. On le trouve figuré dans deux ou trois hypogées de différentes époques : le plus ancien date du règne d'Amonnôph II, pharaon de la dix-huitième dynastie, et prouve que l'usage du siphon en Égypte remonte environ à mille sept cent cinquante ans avant l'ère vulgaire. Notre esquisse d'après une peinture d'un tombeau de Thèbes, ne



(D'après une peinture d'un tombeau, à Thèbes. — Dessin par M. Prisse.)

laisse aucun doute sur l'emploi de cet instrument : un prêtre verse de l'eau dans des vases posés sur une table d'offrande ; du côté opposé, un autre personnage de la caste sacerdotale dirige de la main droite deux siphons dans un grand vase, et, de la main gauche, porte à sa bouche un tuyau pour y faire le vide.

Il est possible que cette invention, comme bien d'autres aussi simples, ait dû son origine au hasard. Ce sont peut-être les tiges de fleurs de lotus, dont les Égyptiens couvraient leurs amphores, qui en ont fourni l'idée. Du reste, ce procédé était de première nécessité dans la vallée du Nil, dont l'eau bourbeuse a besoin d'être clarifiée presque en toutes saisons pour devenir potable : à l'époque de l'inondation surtout, elle dépose au fond des vases un sédiment épais, qu'on ne peut remuer sans la troubler.

Julius Pollux rapporte que les siphons étaient usités pour goûter le vin, et Héron d'Alexandrie, écrivain qui vivait sous Ptolémée Évergète II, dit qu'ils étaient aussi employés comme machines hydrauliques ; ils servaient à dessécher les terres inondées et à conduire l'eau au-dessus des collines.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. Martinet, rue Jacob, 30.

LE CHATEAU D'ALENÇON
(Département de l'Orne).



(Vue d'une partie du château d'Alençon, d'après un dessin du dix-huitième siècle.— Gravure par Godard d'Alençon.)

Suivant le système de défense ordinaire au moyen âge, les fortifications d'Alençon se divisaient en trois parties indépendantes les unes des autres : les remparts de la ville, le château des ducs, le donjon. A la fin du dix-huitième siècle, l'ensemble de ces diverses constructions était encore à peu près complet; mais comme elles avaient soutenu maints et maints siéges, on y remarquait des monuments de toutes les époques et de tous les styles, depuis les maçonneries de l'époque romane jusqu'à un bastion appelé l'Eperon, que le duc de Mayenne avait fait élever en 1589 pour remplacer un étang desséché qui couvrait autrefois la porte d'entrée du château du côté de la ville. Le dessin que nous publions montre une partie de ce château tel qu'il se développait du côté d'un parc où les ducs prenaient le plaisir de la chasse et avaient une maison de plaisance qu'ils habitaient en temps de paix. Ce parc, clos de murs, communiquait avec le château par un pont-levis, et avec la campagne par une tour appelée la Barbacane. En temps de guerre, on s'enfermait dans la forteresse, et l'on pouvait se croire en sûreté entre ses deux châteaux, ses sept tours garanties par des fossés, des chemins couverts et de fausses-braies, au milieu desquelles le donjon regardait sur la plaine environnante de la hauteur de ses 40 mètres. De tout cet appareil de défense, on ne voit ici que l'un des châteaux, nommé le Pavillon; deux tours, l'une appelée la tour Couronnée, l'autre la tour au Chevalier, et le donjon, dont nous dirons quelques mots.

Le donjon avait été bâti par Henri I[er], roi d'Angleterre et duc de Normandie. On avait trouvé le moyen d'y conduire l'eau de la Sarthe par un canal souterrain qui traversait la ville : c'était une ressource pour les assiégés dans le cas où l'armée ennemie serait parvenue à détourner la Briante, qui coulait à ses pieds. Dans la suite, cette forteresse fut élevée d'un étage; et, au quatorzième siècle, Pierre II, comte d'Alençon, termina l'ouvrage par le couronnement et par quatre tourelles aux quatre coins. Il résistait depuis plusieurs siècles aux injures de l'air, aux machines de guerre en usage avant l'invention du canon et au canon même, lorsque Henri IV, se souvenant de cette féodalité cantonnée dans ses villes fortes, avec laquelle il lui en avait coûté si cher pour traiter, ordonna la démolition de la plus grande partie des forteresses du royaume. Isolé, le donjon cessait d'être formidable : il voulut bien le laisser subsister à l'exclusion des autres fortifications de la ville, comme un témoin de la grandeur passée de la maison d'Alençon. En 1637, les jésuites entreprirent de l'abattre, pour en utiliser les matériaux, et s'en firent faire une donation par Louis XIII et par Marie de Médicis, duchesse d'Alençon; mais la Chambre des comptes en refusa l'enregistrement. Ils firent une nouvelle tentative en 1673. La duchesse de Guise s'opposa alors à leurs prétentions, obtint pour elle-même le donjon, et, sur les représentations du maire et des échevins, à qui cette construction rappelait l'administration de leurs anciens ducs, elle consentit à la laisser debout. Le donjon durerait encore, si un sous-ingénieur, nommé Boissi, n'avait conçu l'idée de le convertir en prisons. On travailla sur ses plans, et tout fut terminé en 1775; mais comme les murs avaient été déchirés de plusieurs côtés pour poser les voûtes, et que les arcs-boutants de ces

voûtes portaient sur les mêmes points, à peine les prisonniers en eurent-ils pris possession que le donjon commença de menacer ruine. En 1781, on l'abandonna : en 1787, on le rasa jusqu'à ses fondements.

Le pavillon était flanqué de deux tours : l'une, à droite, moitié ronde, moitié octogone, portait le nom du chevalier Giroye, depuis que Guillaume Talvas, deuxième du nom, y avait fait enfermer et mutiler ce seigneur, son ennemi et l'un des hommes les plus puissants du pays ; l'autre, qui dure encore, a été nommée la Tour couronnée, en raison de sa forme. C'est à Jean Ier, duc d'Alençon, que remonte la construction du pavillon, composé du corps de bâtiments et des deux grosses tours que l'on voit aujourd'hui. Avant 1789, on remarquait au-dessus de la porte principale son écusson renversé, ce qui prouve que l'édifice n'était pas parachevé lors de sa mort en 1415. Le comble du pavillon était décoré de dentelles en plomb, et de son centre s'élevait une lanterne au milieu de laquelle était couché un lion de pierre d'où partait une aiguille qui soutenait la girouette. Ce comble fut consumé par le feu du ciel en 1704. La façade intérieure était ornée de quatre statues, celles de Pierre II et de Marie de Chamillart, et celles de Jean Ier et de sa femme, Marie de Bretagne. Ces statues ont disparu. Le duc Charles IV, cédant à ce besoin de luxe et de bien-être qu'avaient donné à la noblesse française le progrès toujours croissant de la civilisation et le contact de la société italienne, fit changer la distribution du bâtiment en 1516 : c'est là que tint sa cour Marguerite de Navarre, cette princesse dont l'influence sur la littérature du seizième siècle a été si considérable. Ce palais sert actuellement de prison.

DESTINÉE D'UN ARBRE.

Sur tout ce qu'il touche, sur tout ce qu'il approche, l'homme dépose quelque chose de son existence ; je ne sais quelle chaîne mystérieuse lie nos destinées à celles des objets matériels : on dirait des passagers du même voyage.

Combien de faits de la vie humaine se rattachent à ce bois enflammé, là, dans la cheminée qui m'échauffe et m'éclaire de son foyer brillant ! Combien d'intérêts, combien de sentiments, se grouperaient autour de son histoire, si on pouvait le suivre depuis sa naissance jusqu'au jour où il vient se consumer à mes pieds ! Il a été scié et rangé par des hommes de peine, malheureux qui attendaient peut-être le modique salaire de la journée pour donner du pain à leur famille. Un pauvre voiturier, autre esclave du travail, l'a conduit du chantier à ma porte : lui aussi a besoin du produit de sa journée pour se préserver de la faim. Le marchand de bois, spéculateur, a vu dans chacun de ces morceaux empilés les éléments de sa fortune et les écus de la dot de ses filles. Le propriétaire qui a vendu la coupe comptait sur ce produit pour placer des fonds, pour faire réparer sa maison, pour acheter un champ voisin ou un bouquet de forêt contiguë à la sienne. Souvent cet arbre, dont les débris sont en feu devant moi, a vu le propriétaire, sa femme, ses enfants, ses amis, se promener à son ombre. Qui sait si, habitant solitaire de nos montagnes, il n'a pas abrité sous son feuillage les rêveries de l'amour ! Des regrets sincères ont accompagné sa chute : car on aime l'arbre qu'on a vu dès l'enfance, on y lie des souvenirs ; c'est une connaissance que l'on retrouve avec plaisir, que l'on ne perd pas sans chagrin : il forme une partie nécessaire des lieux qu'on a chéris ; le domaine paternel devient tristement méconnaissable si on lui enlève le pommier du verger, le peuplier de la grille, le grand chêne, le haut sapin du parc. Cette bûche, presque toute brûlée à mes pieds, a-t-elle joué son rôle dans les habitudes, dans les amitiés de la famille ? Était-elle confondue, comme les hommes dans la société, parmi les arbres obscurs qui n'ont été qu'utiles ? Ses annales seraient plus curieuses que les mémoires de tant de gens qui se croient importants.

Que sont devenus tous ceux dont la vie se rattache, par quelque intérêt, par quelque souvenir, à celle de cet arbre ? Peut-être ne sont-ils déjà, et certainement ils ne seront bientôt plus, qu'une froide poussière, comme ce bois ne sera dans un instant qu'un peu de cendre et de fumée !

ALPHONSE GRUN, *Une heure de solitude.*

QUELQUES RÉFLEXIONS SUR L'ART
A L'OCCASION DU DERNIER SALON.

Les voyageurs sincères n'hésitent point à reconnaître que les expositions annuelles du Louvre, même les moins remarquées, sont incomparablement supérieures à toutes celles des trois ou quatre pays de l'Europe où l'art est encore en honneur. Malgré ces témoignages unanimes, chaque année le petit nombre des juges éclairés gémit : la foule parcourt le Salon avec curiosité, mais sans grande émotion, sans transports ; généralement on reste calme, froid, presque découragé. Qui serait assez injuste cependant pour ne pas louer la facilité, le talent, les études, les recherches, la diversité des goûts, le ferme désir d'être soi et de bien faire qui se révèlent de toutes parts sur ces toiles de toutes dimensions, parmi ces milliers de sujets, de pensées, de fantaisies écloses de tant de vives et spirituelles intelligences ? Combien de pinceaux habiles et ingénieux, de palettes chargées de riches couleurs ! Combien de volontés courageuses, obstinées, ardentes, et pour ainsi dire de généreux esprits en arrêt ! En parcourant du regard ces longues files d'œuvres alignées sur les murs du palais, il semble que l'on assiste à la revue d'une jeune légion aux armes polies, équipée à neuf, exercée, rompue à la manœuvre et toute frémissante de l'attente d'un engagement sérieux. Mais les années se passent à toujours recommencer la petite guerre : l'heure du grand combat ne sonne jamais. Quand donc retentira le signal, le cri qui ouvrira la carrière ? De quel côté viendra le souffle puissant de l'inspiration qui soulèvera toutes ces jeunes ardeurs et les emportera rayonnantes d'enthousiasme à de nouvelles conquêtes de l'idéale beauté ?

« L'inspiration ! répondent quelques voix : que l'artiste la cherche dans la nature et dans son cœur ! »

Réponse trop vague et presque banale.

L'artiste ne trouverait point dans cette solitude où l'on veut qu'il se retire l'inspiration qui toucherait ses contemporains. Pour être compris des autres hommes, il doit rester parmi eux, interroger, connaître, partager leurs joies, leurs espérances, leurs craintes, leurs douleurs. Comme l'orateur (l'éloquence est de tous les arts), il n'agit sur ses semblables que s'il prend place au milieu d'eux, afin de faire échange avec eux de pensées, de sentiments, d'émotions. Isolé, il n'est rien, il ne peut rien ; au sein de la société même, il ne saurait prétendre à créer rien par lui seul ; si merveilleusement doué qu'il soit, si supérieur que l'aient fait son organisation et l'étude, le flot du siècle le porte ; il monte ou descend, s'élance ou s'arrête avec lui. Un vaste courant de pensées, de convictions, de sentiments, traverse incessamment les générations, tantôt calme, tantôt rapide, glacé ou brûlant, trouble ou limpide, sombre comme les eaux souterraines ou étincelant de tous les feux d'un ciel d'été. Et ce grand fleuve de la pensée humaine, selon ce qu'il est à son passage, inspire et transporte ou alanguit et éteint les esprits : aussi voit-on que les artistes supérieurs apparaissent, non pas un à un, isolément, à longues distances, comme au hasard, mais par groupes, par pléiades, naissant et mourant presque ensemble, souvent dans le seul espace d'un demi-siècle.

Non seulement, lorsque l'on veut juger les artistes, il faut leur tenir compte de cette solidarité qui lie tous les hommes et les fait, jusqu'à un certain point, dépendre les uns des

autres dans leurs travaux ; si bien qu'aucun d'eux ne peut être responsable d'une médiocrité générale dont il est le premier à souffrir ; mais il y a de plus à faire remarquer, particulièrement pour l'excuse des peintres et des sculpteurs dans des temps comme les nôtres, qu'il existe une sorte de loi de hiérarchie entre les diverses classes dont se compose la grande famille des artistes. Ces classes s'engendrent, pour ainsi dire, les unes les autres ; et quand celles du premier rang sont faibles, la faiblesse se transmet inévitablement dans toute la descendance.

Les premiers artistes dans l'ordre de succession sont les poëtes, qui semblent naître directement des philosophes, pères des idées. Les poëtes, en développant les pures idées, et en leur donnant la vie, le mouvement, la personnalité dans le poëme, le drame, ou le récit, fournissent le fond sur lequel travaillent les artistes de la forme : ils les inspirent. En effet, il est visible que, dans la partie supérieure de la peinture que l'on a appelée religieuse ou historique, et qui donne le style, l'impulsion, l'exemple aux genres secondaires, les peintres n'imaginent pas les sujets ; ils les empruntent : s'ils inventaient, on ne les comprendrait pas.

Jetez un regard sur les grands maîtres du seizième siècle. Quels sujets ont-ils créés ou inventés ? Ils ont puisé tous et toujours à la double source de la poésie païenne et de la poésie chrétienne ? Et avant eux, où s'inspiraient les Phidias et les Apelles ? Dans les chants d'Hésiode et d'Homère. En ces derniers temps, nos peintres ont glané les inspirations dans le champ trop peu fécond de la poésie moderne. Ils ont emprunté tout ce qui était à la convenance de leur art à Chateaubriand, à Goethe, à Byron (1). En France, on a tenté une sorte de renaissance à l'aide de la littérature étrangère ; les peintres ont aussitôt suivi le mouvement, et se sont inspirés des poëtes et des historiens de l'Angleterre (2). A qui emprunteraient-ils aujourd'hui ?

L'objet particulier de la sculpture et de la peinture est de faire sortir les figures poétiques du monde purement intellectuel, de leur donner une forme, un corps, et de les introduire dans la vie visible. Abstraite dans l'esprit du philosophe qui l'a conçue, l'idée se personnifie d'abord dans l'imagination du poëte, mais intellectuellement ; le sculpteur ou le peintre s'en empare alors, et, l'évoquant hors du monde invisible, la produit sous nos yeux à la lumière du jour. On a appelé la peinture une poésie muette : on l'appellerait aussi justement une poésie visible.

Achevons d'expliquer notre pensée à l'aide d'un exemple. La beauté n'est, pour les premiers sages, qu'une idée, un principe : l'enthousiasme des poëtes la transfigure en déesse. Mais cette déesse des poëtes n'est encore qu'une image idéale, flottante dans notre pensée, insaisissable à nos sens. Cléomène frappe le bloc de marbre, Apelles touche de son pinceau la toile : voilà l'idée devenue visible, révélée aux sens ; voilà Vénus.

Que l'on observe de même par quels degrés successifs la pureté virginale et la tendresse maternelle de Marie, proposées comme modèles dans la morale de l'Évangile, dans la poésie des hymnes, dans l'éloquence de la chaire, ont été figurées de siècle en siècle d'une manière de moins en moins imparfaite, de plus en plus extérieure et précise, jusqu'au jour où Raphaël, inspiré, acheva d'en dévoiler à la terre émue l'adorable image !

Traduire l'idée *vraie* en forme *belle*, tel est le travail constant de l'art. Dieu n'a pas voulu que l'humanité fût mystique, et, comme lui-même a moulé notre corps sur notre âme, il nous a donné le désir et le pouvoir de revêtir de beauté physique, par un travail semblable, les vérités morales, afin sans doute que nous puissions mieux les étudier, les comprendre et les aimer.

(1) Atala, Faust, Marguerite, Mignon, etc.

(2) Les Enfants d'Édouard, Jeanne Grey, Élisabeth, Charles Ier, Strafford, Hamlet, etc.

Mais où sont les poëtes nouveaux, les tentatives nouvelles dans les lettres ? Où sont les paroles puissantes qui émeuvent, enchantent, ravissent les âmes ? Dans quels chants ? à quels théâtres ? dans quels prétoires ? à quelles tribunes ? Où sont les figures poétiques errantes qui veulent entrer dans la vie ? Où sont autour de nous les belles ombres qui demandent un corps ?

Lorsque nos peintres, nos sculpteurs, entendent le public leur demander où est leur inspiration, c'est donc leur droit de retourner le reproche contre les poëtes, et de leur dire : « Nous vous attendons. Nous possédons les secrets de notre art ; plusieurs d'entre nous y sont maîtres. Chantez, inventez, et nous saurons bien transformer les impalpables inspirations de votre génie en éclatantes images. A vous la première création, à nous la seconde ! A vous le rêve, à nous l'action ! »

Mais, on le pressent déjà, les poëtes eux-mêmes n'auront-ils pas le droit d'interroger la société à leur tour ? « Nous t'attendons, lui diront-ils. Où sont tes sages, et quelles vérités inconnues nous ont-ils enseignées ? Toi-même, que veux-tu ? Quel amour secret t'agite ? Quel espoir circule en ton sein ? Que cherchent tes yeux ? Que demande ton cœur ? Où tendent tes désirs ? Nous, chantres de tes douleurs et de tes joies, de tes craintes et de tes espérances, nous ne sommes que tes instruments : harpes muettes si tu dors et te tais ; sonores, mélodieuses, si tu t'émeus, si tu te passionnes, si tu aimes, si tu avances avec ardeur, avec confiance à la recherche de quelque grande vérité que tu aies entrevue au loin, rayonnante sur le fond ténébreux de l'avenir. Ce sont tes instincts, tes agitations confuses, tes sentiments mystérieux que nous écoutons, que nos âmes ouvertes aspirent, afin de les rassembler en un seul foyer, de leur donner l'unité, de les figurer moralement, et un jour de te les renvoyer dans des chants d'enthousiasme qui te révèlent à toi-même ce que tu aimes, ce que tu veux, ce que tu es et ce que tu dois être. Mais s'il ne s'agite en toi que des pensées et des passions vulgaires, si tu végètes sans désir, sans ardeur, ne te plains ni de tes poëtes ni de tes peintres ; ne gémis que sur toi-même. C'est seulement sur le sol fécond de la réalité commune à tous les hommes, et non dans de vaporeuses et fugitives hallucinations des fantaisies personnelles, que l'art peut germer, étendre ses racines, croître avec vigueur, et pousser vers le ciel ses rameaux d'or. »

Et maintenant, de quel côté la société se tournera-t-elle ? A qui renverra-t-elle la question qui, en remontant, toujours grandit ?

Lorsque la question est arrivée à cette hauteur, il faut en demander la solution, non plus à telle ou telle autre classe d'hommes, mais à tous les hommes. Ce qui est devenu impossible à quelques uns, peut et doit être l'œuvre de tous.

Veillez avec plus de sollicitude autour des berceaux, vous qui gémissez sur l'indigence morale, sur la langueur poétique de notre temps : garantissez les âmes naissantes de ce vent glacé de l'indifférence qui souffle la mort. Vous tous qui, par la parole ou les écrits, disposez de l'éducation des nouvelles générations, ne vous enfermez pas dans l'enseignement stérile de la lettre morte et du fait matériel : apprenez à nos enfants, qui bientôt à leur tour seront des hommes, à s'intéresser au vrai, au bien, au beau, plus qu'à eux-mêmes ; ou plutôt, s'il est trop difficile d'apprendre aux autres ce que l'on ignore ou ce que l'on sait sans ardeur, laissez du moins se produire en liberté, sans raillerie, sans étonnement amer, sans plainte décourageante, la tendance naturelle de ces neuves et pures intelligences à rechercher, retrouver et suivre les grandes et véritables traditions de la destinée humaine. Ne les affligeons pas du spectacle de nos doutes et de notre insouciance ; ne les énervons pas au murmure de nos vaines et molles déclamations contre la société. La société ! Qu'est-ce donc autre chose que la mouvante et diverse assemblée des hommes qui, dans leur longue et laborieuse

ascension sous le ciel, tour à tour se hâtent ou s'attardent, rampent les yeux attachés à la terre, ou montent avec enthousiasme le front levé? Voulons-nous sincèrement modifier la société à la fois dans sa moralité et dans sa forme? commençons par nous changer nous-mêmes. Que chacun de nous soit juste et dévoué, que chacun de nous conserve son âme simple, pure, à portée des sources éternelles, et il aura contribué, autant qu'il est en lui, à l'avénement plus ou moins prochain d'un de ces siècles heureux que l'on appelle siècles de renaissance par opposition aux époques d'appauvrissement et presque d'extinction de la vie, siècles obscurs où poëtes et peintres n'apportent qu'incertitude ou impuissance au culte de l'art, parce que les cœurs se sont insensiblement fermés aux grandes pensées et aux sentiments généreux. La mine mystérieuse du beau n'est pas épuisée : mais la veine est profonde; elle serpente, et, tandis que nous nous égarons à la poursuite des faux biens, elle se dérobe à nos regards : nous la retrouverons lorsque, d'une



(Salon de 1847. — Les deux Philosophes, dans l'Orgie romaine, tableau de M. Couture.)

volonté ferme et d'un cœur sincère, nous nous attacherons à en chercher la trace.

L'Orgie romaine, par M. Couture, est le tableau qui, cette année, a le plus vivement excité l'attention. L'idée vraie ou fausse d'une certaine analogie entre notre époque et celle de la décadence romaine a été, depuis environ un quart de siècle, le thème favori d'un grand nombre d'œuvres littéraires. Les générations de 1789 à 1815 sont ordinairement comparées aux vieux Romains de la république; celles qui datent de 1815 et surtout de 1830 sont accusées d'incliner à l'imitation de la Rome impériale. Cette satire de notre temps, d'une évidente exagération, paraît avoir cependant assez d'apparence de vérité pour que, après avoir inspiré quelques belles pages en prose et en vers, elle ait inspiré la peinture à son tour. Un mâle reproche sous forme poétique n'est jamais d'ailleurs pour nuire beaucoup : il y a toujours quelques consciences qui en sont atteintes et mises en demeure d'en faire profit. La composition de M. Couture, vaste, énergique, montre la jeunesse patricienne du règne de Vitellius, épuisée de veilles et d'ivresse, poursuivant les ombres du plaisir au milieu des amphores et des fleurs, dans l'atrium d'un palais splendide. Les statues de marbre des illustres Romains, leurs aïeux, se dressent autour de ces jeunes insensés comme le spectre du Commandeur au festin de Don Juan. Si la vie de l'intelligence n'était pas engourdie dans ces cœurs blasés, les pâles et sévères figures des héros y éveilleraient le remords. Deux philosophes, immobiles comme les marbres, regardent avec plus de tristesse encore que d'indignation cette scène de désordre et d'avilissement. Ce sont ces deux figures que nous avons seules reproduites. Ni la dimension ni le caractère de notre recueil ne nous permettaient de donner une esquisse de l'œuvre entière. Du reste, cette

copie de deux personnages principaux, fidèle et approuvée par le peintre, peut être considérée comme un juste *spécimen* du style de ce tableau. La vigueur, la hardiesse, la fougue, une rare facilité, sont les qualités incontestables de *l'Orgie romaine*. L'auteur est très jeune; il s'élance avec ardeur dans une voie qu'il se trace lui-même. La curiosité publique, les encouragements, ne lui ont pas manqué : on doit lui souhaiter de puiser dans le respect des maîtres, dans les conseils



(Salon de 1847. — Une vue intérieure de l'église de Delft, au seizième siècle, par Eugene Isabey.)

de la tradition, dans l'étude calme et réfléchie de son art, cette pureté du goût, cet amour naïf du vrai, qui seront toujours les conditions les plus essentielles d'un succès sérieux et durable.

M. Isabey a exposé une Vue intérieure de l'église de Delft en Hollande au seizième siècle. Notre esquisse donne une idée de ce tableau, dont le sujet n'est qu'un élégant caprice. Les étoffes soyeuses, les bijoux scintillants, les petites figures aux yeux brillants, aux lèvres vermeilles, les lignes ondoyantes de ces parures coquettes attirent, occupent, amusent le regard. Savoir amuser, c'est beaucoup déjà. Dans tous les arts, c'est un don précieux. Le véritable génie n'en a point le dé-

dain. L'amusement est même ce qu'on pourrait appeler le ton ordinaire des grandes œuvres : c'est, pour ainsi dire, le calme, la sérénité de l'artiste supérieur; puis viennent, par intervalles, suivant la force et le caractère du poëte ou du peintre, un air plus vif, un éclat; la magnificence qui se déploie, éblouit, remplit l'âme d'une vaste et bienfaisante admiration; l'orage qui grandit, répand l'obscurité, arrête la respiration, gronde, embrase, trouble les passions dans leurs profondeurs. Ces grands effets ne peuvent être que rares; et l'on aime à s'en reposer par des impressions plus douces et plus simples. La peinture de genre, quand elle a suffisamment d'élévation, satisfait à ce désir de délassement qui succède ordinairement aux émotions sérieuses de la grande peinture.

LA MER.

(Suite. — Voy. p. 30, 141, 159.)

§ 3. Le sel marin. Son utilité. Les salines.

Le sel marin, d'où l'on extrait aujourd'hui la soude, l'un de ses principes constituants, sert aussi à la préparation du chlore, et par suite à la fabrication de l'acide chlorhydrique et des chlorures si généralement employés, ainsi que le chlore lui-même, pour le blanchiment des toiles et du papier. Mais c'est surtout à l'alimentation de l'homme et des troupeaux que le sel marin est utile. Nous disons alimentation, car le sel n'agit pas seulement comme les alcooliques, comme les épices, en un mot, comme condiments dont la propriété est d'exciter et de raviver la faculté digestive de l'estomac; non, cette substance, soit directement, soit par décomposition, fournit un élément indispensable à la constitution du sang et des autres liquides de l'organisme. Les pigeons et la plupart des oiseaux granivores sont avertis, par un appétit singulier, qu'ils doivent chercher, en becquetant la chaux ou les pierres calcaires salpêtrées, les matériaux nécessaires à la consolidation de leurs os et à l'enveloppe de leurs œufs. De même, le besoin de sel est pour l'homme quelquefois tout aussi impérieux que celui des aliments ordinaires, et l'on se rappelle à quels moyens on dut avoir recours plus d'une fois pour s'en procurer pendant les guerres d'Amérique. On sait aussi que les bestiaux n'acceptent une alimentation suffisante pour les engraisser que s'ils y sont sollicités par une addition de sel.

On peut évaluer en moyenne à 4 ou 5 grammes la quantité de sel qui entre dans l'alimentation journalière de chaque individu. On emploie beaucoup de sel pour la conservation des viandes, et particulièrement des poissons, qu'on doit dessaler quelquefois avant de les manger. L'usage exclusif des aliments trop salés pendant une longue navigation produit chez les marins une cruelle maladie, le scorbut, qui, du reste, se guérit promptement par l'usage des aliments frais.

Il faut donc extraire des eaux de la mer ces millions de kilogrammes de sel nécessaires à l'homme chaque année. Dans ce but, on fait arriver pendant la saison chaude l'eau de la mer dans une série de carrés bien nivelés qu'on nomme des marais salants, et où cette eau, n'ayant qu'une faible épaisseur, subit une évaporation rapide. Déjà concentrée à un certain point, elle est conduite dans d'autres carrés, où elle achève de s'évaporer, jusqu'à ce qu'elle laisse déposer le sel en petits cristaux cubiques, ou plutôt en cubes imparfaits dont chaque face se trouve creusée en trémie, ce qui est un résultat du groupement des petits cristaux partiels. Le sel, ainsi déposé, est retiré avec une sorte de rateau, et exposé à l'air sur les bords du marais salant; il y reste soumis, pendant plus d'une année, aux influences hygrométriques de l'atmosphère, s'épure ainsi naturellement de tous les sels plus solubles, tels que les sels de magnésie et le sulfate de soude, qui lui donneraient de l'amertume.

§ 4. Matières organiques dans la mer. Phosphorescence.

Si les eaux de la mer ne contenaient que les substances salines ou terreuses que nous avons énumérées, elles ne pourraient se corrompre; mais il suffit, pour que la corruption se manifeste dans de l'eau de mer, de la décomposition de quelque petit animal qui fournisse un ferment, un principe de putréfaction.

On sait qu'une matière organique dissoute dans l'eau limpide se modifie tout à coup en décomposant les sulfates qui dégagent une odeur extrêmement fétide, et en faisant apparaître une infinité d'animalcules microscopiques ou de petits corps mouvants qu'on a pris pour tels; il en résulte dans l'eau un trouble progressivement plus marqué jusqu'à ce que tous ces animalcules se soient rassemblés en une pellicule blanchâtre à la surface. Le liquide redevient limpide ensuite, et, si on le tire au clair pour séparer cette matière organique, il est désormais imputrescible.

Cette observation a donné l'idée de laisser l'eau de mer se corrompre avant de la distiller, quand on a besoin de la rendre potable. En effet, on a remarqué que l'eau de mer distillée, quoique ne contenant point de sels, a une saveur d'autant plus désagréable que la distillation a été poussée plus loin et que la matière organique a été plus altérée par le feu.

A l'état de dissolution dans l'eau, cette matière organique, provenant de la décomposition successive d'innombrables générations d'êtres depuis la création, sert à l'alimentation et à l'accroissement des animaux marins les plus simples, des infusoires et des éponges, qui se nourrissent seulement par absorption, aussi bien que des algues et de toutes les plantes marines qui n'ont pas de racines, mais qui se fixent seulement sur les rochers par un large empâtement. D'autre part, les animalcules les plus simples, soit que la production en ait été favorisée par cette matière, soit qu'ils aient pu seulement s'en nourrir, deviennent, ainsi que les algues, la pâture de quelques animaux plus complexes; ceux-ci, à leur tour, servent à en nourrir de plus gros, et ainsi de suite jusqu'aux baleines, qui, de préférence, séjournent dans certaines régions des mers arctiques, dont l'eau, moins diaphane et plus vaste, est peuplée de myriades de petits êtres vivant aux dépens les uns des autres. Cette même matière organique devient quelquefois si abondante qu'elle donne un aspect tout particulier à la surface des eaux; il arrive alors que la mer est faiblement phosphorescente ou lumineuse dans l'obscurité, sans qu'on puisse y distinguer aucun animal concourant à produire le phénomène qui, dans ce cas, a lieu d'une matière *diffuse*.

Une autre sorte de *phosphorescence* est produite exclusivement par des animaux marins plus ou moins volumineux et plus ou moins nombreux. Les uns, comme les méduses et la plupart des acalèphes, étant larges d'un centimètre à un décimètre et plus, paraissent comme des globes de feu quand la vague est agitée; les autres, comme certains crustacés microscopiques et certains infusoires, comme aussi les noctiluques et divers acalèphes, larges de 1 à 2 millimètres, paraissent comme de vives étincelles sous le choc de la rame ou dans le sillage d'un navire. D'autres animaux, tels que des vers au corps flexible et ondulant, et des pyrosomes, dont le nom tiré du grec signifie que leur corps brûle comme du feu, présentent au milieu des flots une foule d'apparences lumineuses. Mais sur nos côtes, à part la phosphorescence *diffuse* produite par la matière organique et les myriades de noctiluques, petits animaux globuleux diaphanes, qui viennent parfois illuminer les eaux sur les côtes de la Normandie, nous ne voyons guère de vive phosphorescence que par les méduses de la Méditerranée et de petits animaux épars entre les plantes marines, tels qu'ophiures, campanulaires, polypes, etc., ou sur le rivage, tels que les

térébelles. Il suffit même d'appuyer le pied sur les algues abandonnées par la vague pendant la saison chaude, ou de soulever quelques pierres laissées à sec par la marée basse, pour voir dans l'obscurité ces divers animaux phosphorescents à la manière des vers luisants, si communs dans nos campagnes.

CHANSONS POPULAIRES DE L'ALLEMAGNE.

(Voy., sur les chants nationaux, la Table des dix premières années.)

Destinées à célébrer la croyance, la passion, ou les habitudes de l'époque qui les inspirait, les chansons populaires étaient des espèces de gazettes mélodieuses qui répandaient certaines idées ou certains enseignements et conservaient les traditions. La presse périodique, en entrant de plus en plus dans les mœurs des sociétés modernes, semble destinée à remplacer, en grande partie, la chanson populaire; cependant l'influence incontestable exercée sur l'opinion publique par les chansons de Béranger prouve combien ce mode de vulgarisation pourrait être utile et puissant. Il est encore, du reste, plusieurs de nos provinces où les conseils les mieux reçus sont ceux que l'on donne en chansons. Lors de l'invasion du choléra, on ne put réussir à faire comprendre aux paysans bas-bretons les précautions hygiéniques nécessitées par l'invasion du fléau qu'en les leur formulant dans une complainte. Malheureusement l'art fait presque toujours défaut à ces enseignements chantants.

En ceci, l'Allemagne est plus heureuse que nous, car elle possède un très grand nombre de belles chansons populaires qui ont pour but de développer le sens moral de la foule par des exemples, des images, ou des conseils. L'ensemble de ces poésies, aussi admirables par la forme que par le fond, constitue une anthologie qui a l'immense avantage d'apprendre, en même temps, à aimer le bon et à comprendre le beau.

Les plus grands poëtes ont grossi cette collection populaire, et l'on y trouve des chansons de Goethe, de Schiller, de Klopstock. Nous en avons déjà donné plusieurs dans ce recueil. En voici une de Burger destinée à rappeler un fait contemporain du poëte et à entretenir dans les cœurs, *par l'exemple*, les sentiments de dévouement, de courage et de désintéressement.

L'HOMME DE CŒUR.

La louange de l'homme de cœur doit retentir dans les airs aussi haut que les sons de l'orgue et que ceux de la cloche. Ce n'est pas avec de l'or, c'est avec des louanges, que l'on récompense le courage. Béni soit Dieu, pour m'avoir donné le don de chanter et de louer, afin que je loue et que je chante l'homme de cœur!

Le vent du sud vient de la mer méridionale, triste et humide; il traverse la France; les nuages fuient devant lui comme le troupeau que le loup effraye; il détruit les forêts; il brise la glace des lacs et des rivières; la neige fondue coule des hautes montagnes; les prairies ne sont plus que des lacs; le torrent grossit de plus en plus.

Sur le fleuve est un pont aux lourdes arches et bâti en pierres taillées depuis son sommet jusqu'à ses fondements; au milieu de ce pont se dresse une petite maison : là demeurait le receveur du péage avec femme et enfants. O receveur! ô receveur! sauve-toi promptement.

Il menace, il menace ruine! les voûtes se brisent autour de la maison! le receveur monte vite sur le toit et regarde au milieu du tumulte de l'inondation. « Ciel miséricordieux! prends-nous en pitié! Perdus! perdus!... Qui nous sauvera! »

Les flots se précipitent l'un sur l'autre : ils s'échappent par les deux extrémités; les piliers qui soutiennent les arches se rompent, et les lamentations du receveur retentissent plus haut que les ondes et le vent, les lamentations du receveur, de sa femme et de ses enfants.

Les vagues s'amassent toujours : après un premier pilier, un autre tombe avec fracas : la ruine approche du milieu du pont. « Dieu de miséricorde, aie pitié de nous! »

Sur une hauteur était la foule. Grands et petits criaient et joignaient les mains; mais personne n'osait sauver le receveur : le receveur, avec femme et enfants, restait abandonné au milieu de la tempête.

Quand retentiras-tu, chanson de l'homme de cœur? quand retentiras-tu comme les sons de l'orgue et de la cloche? Quel est celui que tu chanteras, et quand le chanteras-tu, ma belle chanson? La ruine avance toujours! Homme de cœur, homme de cœur, montre-toi.

Un comte, un noble comte, arrive au galop. Que tient-il à la main? C'est une bourse de deux cents pistoles : elles sont promises à celui qui sauvera le receveur.

Quel est l'homme de cœur, dis, ma belle chanson? Certes, le comte mérite ce nom; mais j'en connais un autre qui le mérite encore mieux. O homme de cœur! montre-toi, car la ruine avance toujours.

Toujours le fleuve murmure plus haut; toujours le vent souffle avec plus de rage; toujours, toujours le courage de la foule diminue! O sauveur! viens vite; les derniers piliers du pont se sont brisés!

Le comte tient toujours la récompense; chacun la voit, et chacun hésite; c'est en vain que le receveur avec femme et enfants appelle du secours à travers l'orage.

Mais voyez! un paysan arrive. Il porte la blouse grossière et le bâton du voyageur; il regarde autour de lui; il entend le comte, et voit le désastre prochain.

Au nom de Dieu, il saute dans un bateau de pêcheur; il arrive heureusement à travers le vent, le tourbillon et le courant; mais malheur! la barque était trop petite pour contenir toute la famille.

Et trois fois il conduisit le bateau à travers le vent, le tourbillon et le courant, et trois fois il arriva heureusement. Les derniers étaient à peine sauvés, quand la dernière arche s'écroule en mugissant.

Dis, oh! dis, ma belle chanson! Le paysan exposa sa vie, mais il le fit par amour du gain; car si le comte n'avait pas donné son or, le paysan, sans doute, n'eût point hasardé son sang?

« Voilà ta récompense. Viens; prends-la, mon courageux ami, » dit le comte.

C'était une noble action, et certes le comte avait un cœur généreux; mais plus généreux et plus noble encore était le cœur que portait le paysan sous sa blouse grossière.

« Ma vie n'est point à vendre. Je suis pauvre, il est vrai, mais le pain ne manque pas à ma faim : donnez cette bourse au receveur, qui a tout perdu. »

Ce fut là ce qu'il cria en s'éloignant.

Louange de l'homme de cœur, il faut que tu retentisses dans les airs aussi haut que les sons de l'orgue et que ceux de la cloche. Ce n'est pas avec de l'or, c'est avec des louanges, que l'on récompense un tel courage. Béni soit Dieu pour m'avoir donné le don de chanter et de louer, afin que je loue et que je chante l'homme de cœur!

VOCABULAIRE

DES MOTS CURIEUX ET PITTORESQUES DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

(Voyez p. 162.)

MAILLOTINS. C'est le nom qu'à partir du seizième siècle on commença à donner aux Parisiens révoltés en 1382, tandis que tous les écrivains contemporains les ont appelés *Maillets*, à cause de l'arme dont ils s'étaient munis.

MALANDRINS. C'était l'un des noms que l'on donnait aux soldats d'aventure qui désolèrent la France sous Jean et Charles V (voy. *Grandes compagnies*, 1846, p. 231).

MALCONTENTS. Parti qui se forma au siége de La Rochelle, en 1573. Il se composait des mécontents catholiques qui blâmaient la marche suivie par le roi, et avait pour chefs le duc d'Alençon, frère du roi, Henri de Montmorency et le vicomte de Turenne.

MARCHÉ DE LA GRANGE AUX MERCIERS. On appela ainsi les conférences qui, en 1465, après la bataille de Montlhéry, se tinrent à la Grange-aux-Merciers, près de Bercy, entre Louis XI et les princes qui avaient formé la ligue du Bien public. On leur donna ce nom à cause de la cupidité des serviteurs des princes que le roi achetait à prix d'argent.

MARMOUSETS. Ce mot, qui jadis signifiait *gens de petite condition*, *gens de rien*, était appliqué par les ducs de Bourgogne et de Berri, oncles de Charles VI, aux conseillers que ce prince s'était choisis en 1389 parmi les anciens serviteurs de son père. C'étaient, entre autres, Bureau de la Rivière, Pierre de Vilaines, dit le Bègue, Jean le Mercier, sire de Nogent et Jean de Montagu, qui, cherchant autant que possible à réparer les désordres survenus pendant la minorité du roi, s'attirèrent ainsi la haine des nobles. Aussi, lorsque Charles eut été atteint de démence, le premier soin de ses oncles, qui ressaisirent alors le pouvoir, fut de jeter en prison les *marmousets*. On instruisit leur procès, on confisqua leurs biens que se partagèrent les courtisans, et ils auraient été envoyés à la mort, si le roi, dans un intervalle lucide, ne les eût fait remettre en liberté, au mois de février 1393, en les exilant toutefois à cinquante lieues de Paris et en leur interdisant pour la vie d'exercer aucun office royal.

MARMOUSETS (Conjuration des). « En 1730, raconte Duclos dans ses *Mémoires secrets*, quelques étourdis de la cour s'avisèrent de vouloir jouer un rôle. Le cardinal de Fleury les avait fait admettre aux amusements du roi (Louis XV, alors âgé de vingt ans), et dans une sorte de familiarité. Ils la prirent naïvement pour de la confiance de la part de ce prince, et s'imaginèrent qu'ils pourraient se saisir du timon des affaires. Le cardinal en fut instruit, et vraisemblablement par le roi même. Sous Richelieu, qui savait si bien faire un crime de la moindre atteinte à son autorité, et trouver des juges dont la race n'est jamais perdue, l'étourderie de ces jeunes gens aurait pu avoir des suites fâcheuses. Le cardinal de Fleury, qui ne prenait pas les choses si fort au tragique, en rit de pitié, les traita en enfants, envoya quelques uns mûrir quelque temps dans leurs terres, ou devenir assez sages auprès de leurs pères, et en méprisa assez quelques autres pour les laisser à la cour en butte aux ridicules qu'on ne leur épargna pas. Il est inutile aujourd'hui de rechercher leurs noms : ils ne s'en sont fait depuis en aucun genre, et sont parfaitement oubliés. C'est ce qu'on appela alors la *conjuration des marmousets*. Les principaux de ces *marmousets* étaient les ducs de Gèvres et d'Épernon. »

MATINES PARISIENNES. On a désigné quelquefois sous ce nom le massacre de la Saint-Barthélemy.

MAUVAIS GARÇONS. Bandes de voleurs et d'assassins qui désolèrent les rues et les environs de Paris jusqu'au dix-septième siècle, et soutinrent souvent des combats en règle contre le guet de la ville. Une rue porte encore aujourd'hui le nom de rue des *Mauvais-Garçons*.

MEIN (Canards du). A la désastreuse bataille de Dettingen, gagnée sur nous, en 1743, par les Anglais, qui auraient été inévitablement détruits sans une imprudence inexcusable du duc de Grammont, neveu du maréchal de Noailles, le désordre se mit dans l'armée française, et l'on vit un régiment d'élite, celui des gardes françaises, repasser en toute hâte le Mein à la nage, d'où leur vint le sobriquet de *Canards du Mein* (voy. 1843, p. 4).

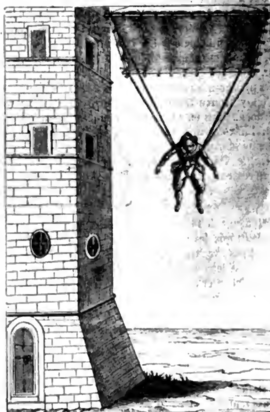
ORIGINE ANCIENNE DU PARACHUTE.

(Voy., dans la Table alphabétique des dix premières années, les mots *Aérostats*, *Parachute*, *Lana*, etc.)

Nous avons consacré, dans notre premier volume, un article assez étendu aux aérostats et aux engins qui en dépendent, notamment au parachute. On se rappelle que ce dernier appareil, tel qu'il a été employé en 1802 par Garnerin, ressemble à un vaste parapluie. En se développant dans les airs, il éprouve une résistance qui ralentit la chute de l'aéronaute et lui permet de redescendre à terre sans danger. Nous avons aussi mentionné l'invention du Père Lana, qui avait publié en 1670 un projet théoriquement exact, quoique non réalisable, des aérostats (1837, p. 8).

L'origine du parachute est plus ancienne, comme on peut le voir par la figure ci-jointe, réduite au quart d'après l'original qui se trouve dans un recueil de machines dû à Fauste Veranzio, et publié à Venise en 1617.

Le texte français qui précède les planches donne l'explication suivante que nous reproduisons textuellement avec son orthographe, sans y faire d'autre changement que de placer les accents. « Avecq un voile quarré estendu avecq quattre » perches égalles, et ayant attaché quattre cordes aux quattre » coings, un homme sans danger se pourra jetter du haut » d'une tour ou de quelque autre lieu éminent : car encore » que, à l'heure, il n'aye pas de vent, l'effort de celui qui » tombera apportera du vent qui retiendra la voile, de peur » qu'il ne tombe violement, mais petit à petit descende. » L'homme doncq se doibt mesurer avec la grandeur de la » voile. »



(Parachute. — D'après une estampe de 1617.)

Une espèce de parachute moins parfaite, il est vrai, que celle qu'employa Garnerin, mais d'un emploi possible néanmoins, était donc décrite 185 ans avant la tentative heureuse du célèbre aéronaute.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. MARTINET, rue Jacob, 30.

LA VÉNUS DE QUINIPILLY.



(La Vénus de Quinipilly, dans le département du Morbihan. — Dessin de MARVY.)

La statue connue sous ce nom est la plus ancienne et la plus curieuse sculpture signalée jusqu'ici par les antiquaires bretons. On la voit près de Baud, dans le département du Morbihan, au château de Quinipilly, dont il ne reste plus que la grande porte de la cour, les terrasses, et des murs de clôture.

Cette statue se trouvait autrefois sur la montagne de Castennec, paroisse de Bieuzy, à 32 kilom. de Vannes ; elle était placée dans un temple, dont il est encore facile de reconnaître les ruines, et les paysans des environs lui rendaient un culte superstitieux. On lui conduisait les femmes qui venaient d'être mères, et surtout les jeunes gens et les jeunes filles qui voulaient se marier. Tous se plongeaient dans une grande cuve placée près de la statue, qui, vu l'inconvenance de ces étranges cérémonies, s'appelait dans le pays *Groac'h goard* (la vieille couarde).

En 1671, des missionnaires qui prêchaient à Baud supplièrent Claude, comte de Lannion, de mettre fin à cette scandaleuse idolâtrie. Il se rendit à leurs remontrances, arracha la statue de sa base, et la fit rouler dans la rivière qui coule au pied du coteau ; mais, peu après, les récoltes ayant été détruites par des pluies torrentielles, les paysans se persuadèrent que c'était une vengeance de la déesse outragée ; ils se réunirent, retirèrent de l'eau la statue, et la replacèrent sur son ancien piédestal. Elle continua à y recevoir leurs hommages, jusqu'à ce que Charles de Rosmadec, évêque de Vannes, eut adressé des réclamations au nouveau comte

de Lannion. Celui-ci, voulant satisfaire le prélat, et désirant néanmoins ne pas détruire une statue si curieuse, la fit enlever, ainsi que la cuve aux ablutions, et la plaça dans la cour de son château de Quinipilly. Mais ce déplacement ne se fit point sans de grandes difficultés ; il fallut appeler des soldats qui en vinrent aux mains avec les paysans, furieux de se voir enlever leur déesse.

Le comte de Lannion, qui, selon les idées du dix-septième siècle, voyait partout des monuments romains, regarda la statue comme une Vénus victorieuse, et fit graver sur le piédestal une inscription annonçant qu'elle avait été érigée par Caius César. Nous n'oserons soutenir une pareille affirmation ; mais en examinant avec soin la statue de Quinipilly on pourrait y voir une réminiscence égyptienne, traduite par l'art romain, pour être offerte à l'adoration gauloise. On sait que le culte d'Isis, d'abord transporté à Rome, puis de là répandu dans le monde entier par la conquête, fut surtout favorablement accueilli dans les Gaules. Il est donc possible que la Vénus de Quinipilly soit une Isis gallo-romaine, comme semblent, du reste, l'indiquer ses bras collés contre le corps, la bandelette dont son front est entouré, et l'espèce d'étole qui lui descend du cou.

Cette statue a 2 mètres 15 centimètres de haut. On voit gravées sur la bandelette du front les trois lettres IIT ou LIT. Les bras, extrêmement grêles, sont repliés ; de simples traits marquent les doigts des mains et des pieds. La statue est en granit, ainsi que la cuve aux ablutions placée à ses pieds. Cette cuve forme un carré long terminé en demi-cercle à l'un des bouts ; elle est longue de 2 mètres 40 centimètres, large de 1 mètre 50 centimètres, profonde de 1 mètre 45 centimètres, et peut contenir environ seize barriques d'eau.

DU PERFECTIONNEMENT MORAL (1).

I. BUT.

Pour quel but ai-je été placé sur la terre ? Quels sont les moyens que j'ai pour tendre à ce but ? Quelle est la route que je dois suivre pour y parvenir ?

La vie de l'homme est une grande éducation dont le perfectionnement est le but.

Cette vérité fondamentale résout, explique et règle tout dans notre rapide passage sur la terre.

Chaque action de l'homme exerce une influence sur celles qui doivent lui succéder. Chaque pas le porte sur un nouveau point de la route. Il s'éclaire par l'expérience, il se fortifie par l'exercice. Il y a une éducation aussi longtemps qu'il y a un avenir. Le point de départ dans la voie du perfectionnement est seul fixe ; le terme ne l'est pas.

Qui sait tout ce que peut produire, même chez les êtres les moins favorisés de la nature, une volonté sincère, éclairée, si elle s'exerce avec fermeté et avec une persévérance infatigable ? Si à chaque heure nous nous demandions avant d'agir ce qui est le meilleur, si nous nous portions à l'exécuter autant qu'il est en nous, peut-on mesurer de quoi nous deviendrions capables ? Combien une seule heure, une heure si rapide, ne peut-elle pas voir naître de grandes pensées, de nobles résolutions ? Il y a dans chacun de nous des puissances inconnues qui y reposent comme par une sorte de sommeil, et dont peut-être nous ne soupçonnerions pas l'existence, si quelque circonstance inopinée, un grand malheur, une profonde affection, un grand exemple, peut-être une grande faute, une heure de méditation propice, ne nous en révélaient subitement le mystère. Nous sommes surpris alors de découvrir à quelle hauteur il nous était permis d'aspirer. Un monde nouveau semble, au fond de nous-mêmes, se dévoiler à nos regards. Il est tel individu pour lequel le dernier jour de la vie en devient le plus beau.

Il faut bien remarquer, du reste, que le perfectionnement moral n'a point pour objet de produire des hommes extraordinaires ; la plupart des hommes qui s'élèvent au-dessus du plus grand nombre n'achètent ordinairement ce privilége que par le sacrifice de quelque condition essentielle à l'amélioration ou au bonheur.

Le vrai perfectionnement est celui qui se trouve en rapport avec la situation et la destinée de chacun. Il consiste dans un ensemble harmonieux et complet des facultés intellectuelles et morales, soit entre elles, soit avec les circonstances dans lesquelles chacun est placé ; et, par cette raison même, il frappe souvent moins l'attention du spectateur, il n'exalte point sa surprise ; tout y paraît simple, parce que tout y est coordonné. Il y a pour toutes les conditions sociales une grandeur morale dont le prix s'accroît encore par l'obscurité, et dont le plus haut degré réside souvent dans les vertus les plus ignorées du monde.

II. MOYENS.

La vie morale n'a pas moins de réalité que la vie qu'on appelle *physique*. Sa réalité est même connue avec une plus grande certitude ; nous ne connaissons la vie physique que par ses effets, comme nous ne connaissons les corps que par leurs surfaces. Mais nous connaissons la vie morale par la déposition de notre conscience intime ; il nous est donné de pénétrer au fond de notre propre cœur. Dans les scènes de la vie morale, l'âme est à la fois acteur et témoin.

C'est cette histoire de la vie intérieure qui doit servir de prélude et d'introduction à l'éducation de soi-même, parce qu'elle doit enseigner et quels sont les matériaux sur lesquels s'exerce cet important travail, et quels sont les instruments dont il dispose.

Les deux principaux ressorts du perfectionnement moral sont :

L'amour du bien ;
L'empire de soi.

L'un dirige au but, l'autre fournit l'instrument.

L'amour du bien, c'est-à-dire de tout ce qui est excellent en soi comme but proposé à la volonté humaine, détermine la pureté des motifs et repose sur le désintéressement comme sur sa condition essentielle.

L'empire de soi rend capable d'agir d'après les meilleurs motifs, et suppose, comme condition essentielle, que l'homme ait non seulement pouvoir, mais autorité sur soi-même. L'empire de soi est le levier à l'aide duquel s'exécutent les inspirations de l'amour du bien. L'homme dispose de ses organes, régit ses affections, gouverne ses idées, commande à sa volonté elle-même. Tour à tour il excite, il dirige, il réprime ; en un mot, il règne.

Une vie inspirée par l'amour du bien et régie par la raison, est comme un beau poëme où tout conspire à l'unité principale, où les détails, se correspondant par un heureux accord, sont distribués d'après une juste gradation ; elle ressemble encore à une grande démonstration géométrique où les corollaires découlent les uns des autres, et où tous ensemble dérivent d'un théorème fondamental.

III. EFFETS.

Trois harmonies principales semblent naître d'un juste accord entre la puissance de l'amour du bien et la puissance de l'empire de soi ; ce sont :

La grandeur d'âme ;
La dignité du caractère ;
La paix intérieure.

La première se produit dans les actions, la seconde se peint dans les dehors, la dernière règne au fond de nous-mêmes.

(1) Extraits de l'ouvrage de M. de Gérando couronné par l'Institut.

La grandeur d'âme emprunte à l'amour du bien tout ce qu'il a de généreux, et à l'empire de soi tout ce qu'il a d'énergique. Elle suppose une certaine élévation dans l'esprit; un esprit trop médiocre trahit souvent un cœur généreux; pour aspirer à ce qui est majestueux, il faut avant tout le concevoir. La grandeur d'âme se nourrit de respect, d'admiration, d'un saint et pur enthousiasme; elle a toujours les regards tournés en haut vers ce qui est excellent par soi-même. Loin d'être accessibles à l'envie, les grandes âmes éprouvent une joie sincère et profonde à voir honorer sur la terre ce qui est honorable. Celui qui ne connaît point le sentiment du respect n'a point l'idée des choses réellement élevées; celui qui est incapable d'admirer ce qui est grand est incapable de le produire. Le véritable enthousiasme est un mélange d'admiration et d'amour, qui s'adresse à ce qui est bon et beau tout ensemble. Il est des esprits assez aveuglés par la vanité pour prétendre trouver dans l'incapacité où ils sont d'admirer une preuve de leur supériorité. Il est des hommes qui affectent de se défendre d'un enthousiasme qu'ils ignorent, et qui voudraient transformer ainsi en sagesse leur impuissance. Les âmes étroites se croient de l'enthousiasme quand elles s'exaltent pour ce qui les étonne; les imaginations ardentes se croient de l'enthousiasme quand elles sont émues par ce qui n'a que de l'éclat extérieur.

La dignité de caractère est, dans l'homme, comme le signe de son initiation à la sagesse, le sceau de sa consécration au bien. C'est l'attitude naturelle de la vertu.

La dignité du caractère comporte un certain degré d'austérité dans les mœurs, de réserve dans les relations, de sobriété dans les paroles, de recueillement dans le maintien, de gravité dans les manières, de sérieux dans les habitudes; toutes ces choses annoncent qu'on sait se maîtriser soi-même, qu'on se nourrit du sentiment de ce qui est bon et vrai.

Le cœur où règne la paix intérieure est rempli par l'amour du bien. Cette paix n'est point une exemption totale des souffrances; elle peut se concilier avec certaines peines du cœur, avec certaines sollicitudes; car il est des peines et des sollicitudes légitimes, et rien de ce qui est légitime et vrai n'altère une disposition qui est elle-même une sorte de concert formé par la justice et la vérité. On souffre alors, mais on souffre avec fermeté; la douleur est acceptée par la résignation; les larmes coulent peut-être, et ne sont point alors une faiblesse; elles sont même un tribut mérité; elles soulagent, puisqu'elles sont dues. Il y a d'ailleurs dans la paix une sorte d'influence bienfaisante qui adoucit, d'une manière secrète et insensible, les blessures de l'âme et même les souffrances du corps.

La paix intérieure, c'est l'expression de l'ordre moral, comme la beauté d'un édifice est celle de la régularité de ses proportions. Elle est une émanation de la vertu elle-même; et c'est pourquoi, en se peignant sur le front de l'homme de bien, elle devient une sorte de langage éloquent qui s'insinue au fond des cœurs.

La paix intérieure est un gage de constance et de durée dans les résolutions et les sentiments; elle est un principe conservateur et tutélaire; c'est dans le trouble et l'agitation que l'on change. Plus on goûte la paix, plus on l'aime, plus on craint de la perdre.

NEZ-D'ARGENT.

Il est question de ce personnage dans les mémoires et les pamphlets du dix-septième siècle. Quoique roturier, il portait le nom d'une noble famille, Pierre Craon. Il était, avant qu'il prît part aux débats religieux, professeur d'humanités en l'Université de Reims, ce qui ne l'empêchait pas d'être ribleur, batailleur, et fort ami de la dive bouteille. Dès ses débuts en la ville, cité et Université de Reims, les bons et loyaux catholiques le notèrent pour certains propos témoignant de peu de foi, et le tinrent pour suspect. Dans une échauffourée où l'avait poussé son zèle pour les nouveautés genevoises, il reçut une estocade en plein visage qui lui endommagea notablement le nez. Théodore de Bèze, en correspondance avec lui, l'adressa au célèbre Ambroise Paré. Celui-ci le visita, et lui interdit l'usage du vin jusqu'à complète guérison. Craon supportait impatiemment la privation du jus rabelaisien, si bien qu'un jour, prenant le docteur à partie, il lui lâcha une bordée de gros mots. « Ce n'est merveille si ne guérissez, dit Ambroise; l'ami, vous buvez trop; le vin ne vous vaut. — Comment! vin ne me vaut! de par Dieu, que si bien! — Je vous le dis, il faut choisir, du vin ou du nez. — En vérité, le choix est fait : pas de vin? pas de nez! » Disant ces mots, notre homme fait sauter l'appareil. Il devint horrible, et force lui fut de prendre un nez d'argent, d'où lui vint le surnom.

Jehan Pussot, le chroniqueur de la ligue rémoise, raconte une particularité curieuse pour la biographie de Pierre Craon. Parlant des néologismes introduits depuis peu dans la langue française et des changements que les amateurs de nouveautés faisaient subir à l'orthographe nationale, le narrateur ajoute : « En ce temps se distinguoit en ces nouveautés étranges, au collége des Bons-Enfants, un signalé régent fort renommé en sciences et excédant en bruit par-dessus tous les autres... lequel ne se nommoit autrement vulgairement que monsieur Nez-d'Argent, d'autant qu'il avoit le nez coupé et en avoit un d'argent; lequel inventa et augmenta beaucoup ces nouvelles façons de parler, ce qui le faisoit grandement renommer. Mais étant recherché de près, fut trouvé que, par instruction et doctrine mélangée de Luther et de Calvin, il gastoit grand nombre de jeunesse et d'autres gens; en sorte qu'il fut expulsé de cette ville, tant judiciairement que autrement : tellement qu'il fut conduit à Paris, où bientôt après fut bruslé en place publique. Et sur l'exécution de tels personnages estoit une chanson courante, composée sur les chants de leur psaume *Domine, Dominus noster*, où estoient ces mots : *qu'ils estoient jetés à la voirie avec le Nez-d'Argent.* »

En marge du récit de Pussot se trouvent encore ces mots d'une main plus récente : « Ce régent s'appeloit Jean Craon, dit le Champenois, surnommé Nez-d'Argent. Il fut pendu aux halles de Paris, au mois de décembre 1561, puis brûlé avec d'autres hérétiques. » Jean Lefevre, dans son Histoire des troubles de France (t. I, p. 140), dit aussi quelques mots de monsieur le régent Nez-d'Argent.

HISTOIRE DU COSTUME EN FRANCE.

(Voy. p. 97.)

RÈGNE DE CHARLES VI.

Costume militaire. — En 1390, le fameux Boucicaut, qui n'était encore qu'un jeune homme; Regnaut de Roye, et le sire de Saint-Py, tous trois renommés parmi les plus vaillants chevaliers de France, firent à Saint-Inglevert, près de Calais, ce qu'on appelait alors une entreprise. Ils allèrent camper près de ce village, firent disposer devant leurs tentes une lice propre à la joute, et attendirent que les gentilshommes d'Angleterre et d'Écosse, qu'ils avaient prévenus par lettres, vinssent les provoquer en touchant leurs écussons.

L'histoire des mœurs tient de trop près à celle du costume pour que nous ne rapportions pas ici le récit de Froissart sur la première passe d'armes de Saint-Inglevert, récit qui expliquera d'ailleurs notre sujet, emprunté à un manuscrit qu'on peut supposer contemporain du combat.

« A l'entrée du joli mois de mai, dit le vieil historien, furent tout pourvus les trois jeunes chevaliers de France dessus

nommés. Et quand ils entendirent que grand foison de chevaliers et d'écuyers étaient issus d'Angleterre et venus à Calais, ils furent tout réjouis. Et le vingt et unième jour dudit mois, sortirent hors de la ville de Calais tous ceux qui voulaient faire armes ou avaient désir et plaisance d'en voir faire; et chevauchèrent tant que sur la place ils vinrent, et se tirèrent tous d'un seul côté. La place où on devait jouter était belle et ample et unie, verte et herbée. Messire Jean de Holland, comte de Huntington, envoya tout premièrement heurter par un sien écuyer à la targe de guerre du seigneur de Saint-Py; et lui qui pour rien au monde n'eût refusé, sortit tantôt hors de son pavillon, et prit sa targe et sa lance. Et quand le comte vit qu'il était prêt et qu'il ne demandait que la joute, il éperonna son cheval de grande volonté, et Saint-Py aussi bien le sien. Si abaissèrent leurs lances et prirent leur visée l'un contre l'autre; mais à l'entrer dans le champ, les chevaux croisèrent; et toutefois ils s'atteignirent; mais par la croisure qui fut de travers, le comte fut desheaumé. Si retourna vers ses gens, et bientôt il se fit renheaumer, et prit sa lance et le sire de Saint-Py la sienne; et éperonnèrent les chevaux, et s'encontrèrent de pleines lances, et se frappèrent sur les targes, dur et roide, et furent sur le point de porter l'un et l'autre à terre; mais ils sanglèrent leurs chevaux de leurs jambes, et bien se tinrent; et retournèrent chacun à son côté; et se rafraîchirent un petit, et prirent vent et haleine. Messire Jean de Holland, qui grande affection avait de faire honorablement ses armes, reprit sa lance et serra sa targe contre lui, et éperonna son cheval; et quand le sire de Saint-Py le vit venir, il ne refusa pas; mais il s'en vint à l'encontre de lui, au plus droit que oncques il put. Si s'atteignirent les deux chevaliers de leurs lances sur les heaumes d'acier, si dur et si roide que les étincelles toutes



(Passe d'armes. — Miniature d'un manuscrit de la Bibliothèque royale, exécutée vers 1390.)

rouges en volèrent. De cette atteinte fut le sire de Saint-Py desheaumé. Et passèrent outre les deux chevaliers bien frisquement, et retourna chacun à son but.

» Cette joute fut grandement prisée; et disaient Français et Anglais que les chevaliers avaient très bien jouté sans eux épargner ni porter dommage. Encore derechef requit le comte de Huntington à courir une lance pour l'amour de sa dame; mais on lui refusa. »

Ce récit ne contient rien que nos lecteurs ne soient en état de comprendre. Les seuls mots *desheaumer* et *renheaumer*, qui ne sont plus de la langue, s'expliquent d'eux-mêmes après ce que nous avons dit du heaume comme coiffure militaire des règnes précédents. Précisément notre gravure représente un chevalier desheaumé que son écuyer renheaume, tandis qu'un varlet emporte sa lance qui lui était sans doute tombée de la main. Cette lance est une *lance de paix*, ainsi que toutes celles dont sont armés les tenants de la joute. Elle est munie, à la poignée, d'une rondelle, et, à l'extrémité supérieure, d'un fer ou virole en forme de tulipe.

Comme les passes d'armes s'exécutaient en vertu de certaines conventions, que, par exemple, le nombre des courses et la nature des armes étaient réglés par le prospectus même de l'entreprise, là, aussi bien qu'aux tournois, il y avait un juge pour veiller à ce qu'on ne sortît pas des termes du programme. C'est par le juge que fut modérée l'ardeur du comte de Huntington à Saint-Inglevert, lorsqu'il voulait courir une quatrième lance en sus des trois convenues. Le juge est représenté dans notre gravure occupant un tertre au-dessus de l'arène. Il fait lire par un héraut les conditions de la joute, écrites sur une longue pancarte. De l'autre côté, on voit le *hourt*, c'est-à-dire la tribune des dames. Tout cela est d'une perspective peu heureuse et d'un dessin assez barbare. On trouverait quantité de miniatures de la même époque sorties d'une main plus habile; mais aucune n'aurait la même valeur archéologique. Grâce à l'armure avec laquelle y sont figurés les combattants, elle nous offre le plus ancien exemple de cuirasses qui soit parvenu jusqu'à nous.

Nous avons eu déjà l'occasion de remarquer combien, en

fait de costume, les choses qui paraissent les plus simples étaient longues à trouver. La forme de la cuirasse moderne ne semble-t-elle pas donnée par celle du corps lui-même? Pourtant l'antiquité ne la connut pas, et le moyen âge n'y arriva qu'après des tâtonnements sans nombre. La première idée fut, comme on le voit ici, un corselet d'acier descendant tout d'une pièce jusqu'au sternum, et formé, depuis le sternum jusqu'au bas des hanches, d'un assemblage de cercles, également d'acier, cloués les uns sur les autres de manière à jouer comme les articulations d'une queue d'écrevisse. La gorgière de mailles par en haut, un petit jupon de même tissu par en bas, complétaient le système défensif du tronc. Le perfectionnement consista à emboîter dans une seule pièce tout le devant du buste depuis les clavicules jusqu'à la ceinture. Les cercles articulés, qu'on appelait *faltes* ou *faudes*, ainsi que les jupes de mailles, restèrent comme appendices pour protéger le bas-ventre et la naissance des cuisses. Au commencement de cette mode, quoique la ceinture eût été rappelée à sa place naturelle par l'impossibilité de faire descendre la cuirasse plus bas que le défaut des côtes, cependant on continua de porter le ceinturon de chevalerie comme on avait fait sous Charles V. La ceinture proprement dite n'était alors qu'une étroite courroie bouclée entre la cuirasse et les faudes, pour couvrir les attaches de ces deux pièces. Le ceinturon, ouvrage d'orfévrerie, affecta, au contraire, plus de largeur et plus de luxe que jamais. On y suspendait toujours l'épée à gauche, la miséricorde à droite. Ainsi étaient équipés les chevaliers et hommes d'armes qui combattirent à la journée d'Azincourt. Les figures représentées sur les tombeaux du temps ont, de plus, la cotte d'armes flottante, appelée *huque*, qui complétait la grande tenue militaire.

Nous donnons ici pour exemple un dessin de la statue du connétable Olivier de Clisson, mort en 1407. Ce monument se trouve aujourd'hui scellé dans un mur de l'église Notre-Dame à Josselin (Morbihan). Primitivement, il était posé sur un dé de marbre, au milieu du chœur de la même église. Il couvrait la sépulture du connétable, enterré là avec sa femme, Marguerite de Rohan. Leur tombeau fut violé à l'époque de la révolution. Il renfermait deux cercueils de pierre dans l'un desquels les vieillards de Josselin se rappellent qu'on trouva toutes les pièces d'une armure fort rouillée. Ces précieuses antiquités furent enlevées par les assistants et probablement mises au vieux fer. Les fragments du tombeau furent jetés pêle-mêle dans la sacristie de Notre-Dame : on ne songea à en tirer parti qu'en 1829. La tête d'Olivier de Clisson manquait et manque encore. Elle est en la possession d'un sculpteur de Nantes. Nous l'avons restituée d'après la belle gravure exécutée pour l'Histoire de Bretagne de Lobineau.



(Statue funéraire du connétable Olivier de Clisson, à Josselin (Morbihan).)

LÉGENDES BIBLIQUES DES MUSULMANS.

LÉGENDE DE SALOMON.

(Suite. — Voyez pag. 182.)

LES DJINNS. — LE PALAIS DE SALOMON. — LA REINE DES FOURMIS. — L'ANGE DE LA MORT.

Les djinns qui travaillaient à la construction du temple faisaient avec leurs truelles et leurs marteaux un tel vacarme que les habitants de Jérusalem ne pouvaient plus s'entendre. Salomon demanda à ces turbulents ouvriers s'ils n'avaient pas un moyen de couper les métaux sans produire un tel bruit. L'un d'eux s'avança, et dit : « Ce moyen n'est connu que du puissant Sachz, qui a su se soustraire à ton autorité. — Mais, répliqua le roi, ne peut-on l'atteindre? — Sachz, répondit le djinn, est plus fort que nous tous ensemble, et nous surpasse en agilité comme en force. Mais je sais que chaque mois il vient boire à une source dans le pays de Hidjz. Peut-être pourras-tu trouver là le moyen de le soumettre. »

Le roi ordonna alors à une troupe de djinns de voler vers cette source, de la mettre à sec, d'en remplir le bassin d'un vin enivrant, et d'attendre que Sachz y arrivât. Quelques semaines après, Salomon, étant sur la terrasse de son palais, vit venir un djinn plus rapide que le vent. « Quelles nouvelles m'apportes-tu? s'écria-t-il. — Sachz est plongé dans l'ivresse au bord de la fontaine. Nous l'avons lié avec des cordes grosses comme les colonnes de ton temple, mais qu'il brisera comme un cheveu dès qu'il se réveillera. » Salomon se plaça sur le dos du djinn ailé, et, en moins d'une heure, il se trouva près de la source. Il était temps, car Sachz ouvrait déjà les yeux; mais ses pieds et ses mains étaient encore enchaînés, de telle sorte que Salomon put lui appliquer son anneau sur les épaules. Sachz poussa un tel cri de douleur que la terre en trembla. « Ne crains rien, puissant djinn, lui dit Salomon; je te rendrai ta liberté dès que tu m'auras indiqué le moyen de couper sans faire de bruit les métaux. — Je l'ignore, répondit Sachz; mais le corbeau pourra te l'indiquer. Prends les œufs de son nid, place-les sous un vase de cristal, et tu verras ce que la mère fera pour rompre cette enveloppe. » Le conseil du djinn fut suivi. Le corbeau voltigea quelques instants autour de ses œufs; puis, voyant qu'elle ne pouvait les atteindre, prit son vol, et revint portant dans son bec une pierre appelée samur. En touchant avec cette pierre le vase de cristal, il le fendit en deux. « Où as-tu trouvé cette pierre? demanda Salomon. — Bien loin, bien loin; dans une montagne de l'Occident. » Le roi ordonna à une troupe de djinns de s'en aller avec le corbeau jusqu'à cette montagne. Ils en rapportèrent une provision de samurs que l'on distribua aux ouvriers; dès ce jour, ils poursuivirent leurs travaux sans faire le moindre bruit. Salomon, avant de rentrer à Jérusalem, donna la liberté à Sachz, qui poussa un cri de joie strident comme un rire moqueur.

Salomon se fit aussi construire un palais avec une profusion d'or, d'argent, de pierres précieuses, qu'on n'avait encore vue chez aucun roi. Plusieurs salles avaient un parquet de cristal et un plafond de même. Son trône fut fait avec du bois de sandal, couvert d'or et de diamants. Pendant qu'on travaillait à cet édifice, il entreprit un voyage à l'antique ville de Damas, dont les environs sont un des quatre merveilleux jardins de la terre. Le djinn qui le portait prit son essor en ligne droite et passa par la vallée des Fourmis, qui est en-

tourée de tant de rocs escarpés et de tant d'abîmes, que nul homme n'avait encore pu y pénétrer. Le roi fut très surpris de voir une quantité immense de fourmis grosses comme des loups, et qui avec leurs yeux gris et leurs pattes grises ressemblaient de loin à un nuage. Leur reine, qui n'avait jamais aperçu une figure humaine, fut effrayée à l'aspect de Salomon, et ordonna à ses sujets de rentrer dans leurs grottes. Mais Dieu lui prescrivit de les rassembler et de se présenter devant Salomon pour lui rendre hommage. Le roi, à qui le vent apportait à trois milles de distance les paroles de Dieu et celles de la reine, descendit dans la vallée, et bientôt elle fut inondée de fourmis. « Pourquoi donc me crains-tu, demanda Salomon à la reine, puisque les légions auxquelles tu commandes sont si nombreuses qu'elles pourraient ravager le monde? — Je ne crains que Dieu, répondit la reine; car si mes sujets que tu vois ici devant toi étaient menacés d'un péril, à un seul signe j'en rassemblerais une troupe soixante et dix mille fois plus considérable. — Pourquoi donc, quand tu m'as aperçu, as-tu ordonné à tes fourmis de se retirer?

» — Parce que je craignais qu'en te regardant elles n'oubliassent un instant leur créateur.

» — N'as-tu rien à me demander?

» — Je n'ai nul besoin de toi; mais je te conseille de toujours vivre de façon à justifier ton nom, qui signifie homme sans tache. Garde-toi aussi de retirer ton anneau de ton doigt, sans prononcer d'abord ces paroles : *Au nom du Dieu des miséricordes.*

» — Seigneur, s'écria Salomon, ton royaume est plus grand que le mien; » et il s'éloigna.

En revenant de son voyage, Salomon ordonna aux djinns de prendre un autre chemin pour ne point troubler les fourmis. Sur les frontières de la Palestine, il entendit une voix qui disait : « Mon Dieu, toi qui as choisi Abraham pour ton ami, délivre-moi de cette vie de douleurs. » Il mit pied à terre, et aperçut un petit homme ridé, courbé, dont les membres tremblaient.

« — Qui es-tu? lui demanda Salomon.

» — Un Israélite de la race de Juda.

» — Quel âge as-tu?

» — Dieu seul le sait. J'ai compté mes années jusqu'à trois cents. Depuis, je dois bien avoir encore vécu un demi-siècle.

» — Comment es-tu arrivé à un âge que nul homme n'a atteint depuis Abraham?

» — Une nuit, j'ai vu une étoile filante, et j'ai formé le souhait insensé de ne pas mourir avant de m'être trouvé en face du plus grand prophète.

» — Tu es au terme de ton attente; prépare-toi à la mort, car je suis le roi et prophète Salomon à qui Dieu a donné un pouvoir que jamais humain n'avait eu. »

A peine ces mots étaient-ils prononcés que l'ange de la mort descendit des airs, et enleva l'âme du vieillard.

« — Tu étais donc tout près de moi, dit Salomon à l'ange, puisque tu es apparu si vite?

» — Grande est ton erreur. Sache que je repose sur les ailes d'un ange dont la tête s'élève à la distance de dix mille années dans le septième ciel, et dont les pieds plongent dans les entrailles de la terre à une profondeur de cinq siècles. Cet ange est si fort que, si Dieu le permettait, il engloutirait aisément le globe. C'est lui qui m'indique le moment, le lieu où j'ai une âme à prendre. Lui-même a toujours les yeux fixés sur l'arbre Sidrat-Almuntaha, qui porte autant de feuilles qu'il y a d'hommes vivants. Sur chaque feuille est inscrit le nom d'un individu. A la naissance d'un enfant, une nouvelle feuille pousse à l'arbre; lorsqu'il a atteint le terme de sa vie, la feuille se dessèche, tombe, et au même instant j'enlève une âme.

» — Comment recueilles-tu ces âmes et où les portes-tu?

» — Lorsqu'un croyant meurt, Gabriel m'accompagne; son âme est enveloppée dans un voile de soie verte et insufflée à un oiseau vert qui stationnera dans le paradis jusqu'au jugement dernier. Je prends moi-même les âmes des pécheurs dans une grossière étoffe de laine, tachée de goudron, et je les porte à l'entrée de l'enfer, où, jusqu'au jugement dernier, elles erreront dans les affreuses vapeurs du lieu maudit. »

Salomon remercia l'ange de son entretien, et le pria de tenir cachée aux hommes et aux djinns l'heure de sa mort. Ensuite il lava le corps du défunt, l'ensevelit, pria pour son âme et pour l'adoucissement de ses peines quand il serait interrogé par les anges Ankir et Menkir.

Ce voyage avait tellement fatigué le roi, qu'à son retour à Jérusalem il se fit tisser par les génies de forts tapis en soie assez larges pour qu'il pût s'y placer avec tous les gens de sa suite et tout le service de sa maison. Lorsqu'il voulait se mettre en route, il faisait étendre un de ces tapis devant la ville, ordonnait aux vents de l'enlever; puis, s'asseyant là sur son trône, au milieu de son escorte, dirigeait les vents comme des chevaux qu'on tient par la bride.

La suite à une autre livraison.

VOYAGES D'ARTHUR YOUNG EN FRANCE, 1787-1790.

(Suite. — Voy. p. 85, 126.)

Young assiste à quelques repas dans les fermes, et n'est pas satisfait de la nourriture des paysans. « A Anspan, dit-il, je vis préparer la soupe pour le dîner des paysans. Il y avait dans la jatte une montagne de tranches de pain dont la couleur n'était pas agréable, abondance de choux, de graisse et d'eau, et pour vingt personnes une portion de viande qui aurait à peine suffi à six paysans anglais, encore auraient-ils murmuré contre l'avarice de leur hôte. » Il note plus loin : « Dans la ville de Layrac, il ne se tue que cinq bœufs par an, au lieu qu'une ville anglaise, avec la même population, consommerait deux ou trois bœufs par semaine. » Que dirait donc aujourd'hui même le voyageur anglais s'il parcourait celles de nos campagnes, si nombreuses encore, où l'usage de la viande est presque entièrement inconnu, où l'on ne mange que du porc, rarement et avec parcimonie forcée?

En 1830, on a évalué à 8 226 350 quintaux la consommation de la France en viandes de toute espèce.

On peut porter la consommation normale des Français à $0^k,25$ de viande par tête et par jour, ce qui revient à 91 kil. par tête et par an. Sur cette base, la consommation totale de la France devrait être de 29 462 160 quintaux; elle est en déficit sur ce chiffre de 21 235 810 quintaux. En d'autres termes, la consommation individuelle moyenne, au lieu d'être de 91 kil. par tête et par an, est de 71 kil. dans les grandes villes, de 57 dans les autres, de 14 dans la campagne.

Il faudrait à la France, en la rapportant au point de départ de 1830, une population animale d'environ 32 millions de bêtes bovines, 106 millions de bêtes ovines, 15 millions de porcs; dans la même proportion pour le gibier et la volaille. Au juste, il faudrait, pour faire vivre convenablement ses habitants, *que la France produisît trois fois et demie plus de viande qu'elle n'en produit actuellement* (1).

Young visite les landes de Bordeaux. « Ce sont, dit-il, des

(1) Voy. Encyclopédie Nouvelle, au mot VIANDE.

Parmi les réflexions utiles que la rareté et la cherté des subsistances ont récemment inspirées à un grand nombre d'écrivains, en voici quelques unes qui ne sont pas étrangères à notre sujet, quoiqu'elles s'appliquent surtout aux céréales, et qui nous ont paru particulièrement dignes d'être conservées : elles sont empruntées à un journal philosophique et littéraire bien connu de tous les esprits sérieux, et que l'on ne saurait s'empêcher d'estimer, même lorsque l'on est dans l'impossibilité de partager toutes ses convictions, soit religieuses, soit politiques : ce recueil est *le Semeur.*

« N'est-ce pas une chose tout ensemble étonnante et déplorable que la science sociale soit encore si en arrière de ce qu'elle

terres couvertes de pins régulièrement coupés pour en tirer de la résine. Les historiens rapportent que, lorsque les Maures furent chassés d'Espagne, ils demandèrent à la cour de France la permission de s'établir dans ces landes et de les cultiver. La cour refusa, et fut blâmée. Puisque l'on considérait comme certain que les landes ne pouvaient être peuplées de Français, conséquemment on aurait dû plutôt les donner à des Maures que de les laisser en friche. » Il y aurait beaucoup à dire au sujet de cette observation très juste. On sait que Henri IV s'était montré disposé à accorder aux Maures ce refuge qu'ils sollicitaient. On n'avait certes pas lieu de craindre au commencement du dix-septième siècle, comme au temps de Charles Martel, une invasion des dogmes mahométans. Le christianisme, solidement établi, n'avait à redouter que ses divisions intestines et la renaissance philosophique. Les Maures d'Espagne avaient prouvé à Valence et en d'autres provinces d'Espagne à quel degré éminent ils possédaient les connaissances agricoles : ils savaient l'art des irrigations qui eût fertilisé les Landes, et il est impossible de calculer quels bienfaits la Gascogne, la France entière, auraient tirés depuis deux siècles et demi de cette colonie mauresque. Mais Henri IV, suspect à quelques catholiques malgré sa conversion, n'était pas en mesure d'insister. On repoussa donc les Maures, qui nous eussent enrichis et peut-être ouvert beaucoup plus tôt les portes d'Alger. C'est seulement dans le cours de ces dernières années que l'on a commencé à s'occuper sérieusement de la culture des Landes; déjà, sur plusieurs points, le pays n'est plus reconnaissable : des irrigations, des défrichements, commencent la transformation de ce désert, et nous sommes heureux de penser qu'une partie de ces travaux si difficiles et si utiles pourront devoir leur succès au dévouement et aux soins d'un de nos anciens amis et collaborateurs, qui a partagé pendant les quatre premières années la direction de ce recueil.

Mais continuons à citer quelques fragments du journal de Young, et à y chercher des souvenirs curieux ou des enseignements pour le temps actuel.

» 26 septembre 1787. Bordeaux.—Malgré tout ce que j'avais vu ou entendu sur le commerce, les richesses, la magnificence de cette ville, elle surpasse de beaucoup mon attente. Paris ne m'avait pas satisfait, car il n'est pas comparable à Londres; mais on ne saurait mettre Liverpool en parallèle avec Bordeaux... La vue de la Garonne est fort belle et paraît à l'œil deux fois plus large que la Tamise à Londres. Le nombre de gros vaisseaux qui y sont mouillés la rendent, selon moi, la plus riche perspective d'eau dont la France puisse se vanter.

» Le théâtre, construit il y a dix ou douze ans, est le plus magnifique que l'on trouve en France; je n'ai rien vu qui en approche. Le nombre et le mérite des acteurs, chanteurs, musiciens, me témoignent des richesses et du luxe de la ville. On m'assure qu'on a payé depuis 30 jusqu'à 50 louis par soirée à une actrice célèbre de Paris. Larive, premier acteur tragique de la capitale, est actuellement ici à raison de 500 livres par soirée, avec deux bénéfices. D'Auberval, danseur, et sa femme (mademoiselle Théodore, que nous avons vue à Londres), sont engagés, l'un comme maître de ballets, et l'autre comme première danseuse; ils ont un traitement de 28 000 livres. »

Ce n'est pas sans motif que nous citons ces lignes. Le théâtre est encore aujourd'hui pour les Bordelais l'objet d'une sollicitude toute particulière : les ballets surtout y sont très applaudis. C'est malheureusement à peu près le seul art que cette grande ville encourage. La philosophie, les lettres, les sciences, n'y sont pas en très grande faveur. Ce n'est là, il faut l'espérer, qu'une éclipse passagère de civilisation. Personne ne peut oublier que Bordeaux est la patrie de Montesquieu, et a donné à la France un nombre considérable de grands orateurs et d'hommes d'État (1).

» 29 août. — Dans un espace de douze lieues de pays situé entre la Garonne, la Dordogne et la Charente, c'est-à-dire dans une des plus belles parties de la France pour trouver des débouchés, la quantité des terres en friche que nous rencontrâmes est étonnante ; c'est le trait dominant du terrain pendant toute la route. La plupart de ces landes appartenaient au prince de Soubise, qui n'en voulut jamais vendre aucune partie. Le prince et le duc de Bouillon sont les deux plus grands propriétaires territoriaux de toute la France, et les seules marques que j'aie encore vues de leur grandeur sont des jachères, des landes, des déserts, des bruyères et de la fougère. Où résident-ils ? Sans doute au milieu d'une forêt bien peuplée de daims, de sangliers et de loups ! Les grands seigneurs aiment trop le voisinage des sangliers et des chasseurs; ils feraient mieux de rendre leurs demeures remarquables par le voisinage de fermes bien cultivées, de chaumières propres et commodes, et de paysans heureux.

» 2 septembre. — Le Poitou, par ce que j'en vois, est un pays pauvre, vilain, et qui n'a pas fait de progrès ; il paraît avoir besoin de communications, de débouchés et d'industrie de toute espèce, et, calcul fait, il ne rapporte pas la moitié de ce qu'il pourrait rapporter. La partie basse de la province est beaucoup plus riche et meilleure. »

Il est agréable de constater que, depuis un demi-siècle, la culture du Poitou est entrée, quoique avec lenteur, dans une voie d'amélioration. Voici le tableau des produits actuels de cette ancienne province, extrait d'un ouvrage que nous avons déjà cité (*Patria.*)

« Sol plus productif dans le bas Poitou que dans le haut, sur les côtes de la mer et des eaux que dans le reste du pays ; ici, envahi en partie par les bruyères; là, occupé par une

devrait être! Voilà plusieurs milliers d'années qu'il existe des sociétés humaines. Philosophes et législateurs, économistes et hommes politiques, ont dû réfléchir sur les conditions du bien-être commun; ils ont dû faire entrer dans leurs études les intempéries des saisons, les mauvaises récoltes, les jours de pénurie et de disette, puisque ces événements, tout surhumains qu'ils sont, n'ont rien d'extraordinaire, ni même de bien rare. On a pu les prévoir, et, par cela même qu'on l'a pu, on a dû le faire. Comment donc, après tant de siècles, en est-on réduit à confesser son impuissance devant des millions de malheureux? Il est digne de remarque que les gouvernements, sur d'autres objets, ne se laissent pas prendre au dépourvu : ils savent se préparer à la guerre, et de très loin; ils ne négligent pas davantage de se garantir à temps contre les troubles intérieurs; ils prévoient les catastrophes qui peuvent frapper l'homme de finances, le manufacturier, l'industriel, et trouvent des moyens d'y subvenir dans une certaine mesure; mais le pain du pauvre, mais le bon marché des premières nécessités de la vie, ce point capital, puisqu'il implique le bien-être des masses, paraît être livré à une sorte de hasard, et l'on ne s'en occupe sérieusement que lorsque le fléau commence à sévir. Pourquoi donc tant de prévoyance sur certaines choses, et si peu sur d'autres plus importantes? Cette question vaut la peine d'être posée. On dira peut-être qu'il est plus facile de prendre ses précautions dans les différents cas que nous avons indiqués que lorsqu'il s'agit de la subsistance des masses. Toute mesure de prévoyance qui s'applique à des millions d'hommes offre des obstacles en proportion même de la grandeur du mal qu'il faut prévenir, nous en convenons. Mais de ce que les difficultés sont plus considérables, il ne s'ensuit pas que les gouvernements aient le droit d'abandonner la nourriture du peuple aux chances incertaines de l'avenir. Cette espèce d'inerte fatalisme ne pourrait être excusée que s'il y avait certitude complète que toute précaution est impossible. Une pareille certitude existe-t-elle? Quelqu'un affirmera-t-il qu'on ne puisse rien faire de plus pour assurer le bon marché des denrées alimentaires? Y a-t-on seulement réfléchi avec maturité? Où sont les recherches, les mémoires, les projets, les débats qu'une matière si grave devait inspirer? Il n'y a rien, ou presque rien. On se lève, on s'agite quand l'orage gronde : pas une heure plus tôt. »

(1) On nous assure que la municipalité de Bordeaux a demandé à M. Maggesi, sculpteur, deux statues colossales de Montaigne et de Montesquieu, qui devront être placées aux deux extrémités d'une place publique. Il y aurait donc du moins à Bordeaux quelque tendance à encourager la sculpture.

étendue considérable de salants et de marécages dont plusieurs ont formé des terres très fertiles par le desséchement, par exemple, ce qu'on appelle le Marais dans la Vendée. Peu de forêts, excepté dans la Vienne. Noyers, beaux et bons fruits de vergers, pruneaux de Châtellerault, châtaigniers, marrons de Châtain, excellentes truffes de Civray (Vienne), vignobles d'une étendue assez considérable, vins acides dans la contrée bocagère, meilleurs dans le reste du pays, convertis en partie en eau-de-vie; culture du froment occupant une plus grande surface que celle des autres céréales, d'une qualité supérieure dans le Marais; confins des régions du maïs et du sarrasin, réduits l'un et l'autre, de même que la pomme de terre, à un rôle subordonné; fourrages artificiels et fèves entrant dans les assolements; travaux rustiques exécutés au moyen des bœufs, des chevaux, des juments et des mules; bestiaux nombreux, propres, par leurs allures allongées et leur haleine soutenue, au service de la poste, des diligences et du roulage; mules et mulets plus beaux et plus nombreux que nulle part ailleurs, exportés en Espagne, en Afrique et dans le midi de la France; baudets portés, par l'effet de l'éducation, à une taille, à une corpulence et à une valeur extraordinaires dans cette espèce; moutons donnant de la laine à carder dans le bas Poitou, renommés et nombreux dans la Vienne, qui se distingue aussi, comme les Deux-Sèvres, par le grand nombre de ses chèvres, et fournit au commerce de la volaille estimée; production de miel et de cire; terres exploitées par leurs propriétaires ou louées à des métayers; pièces de terre généralement closes de haies, particulièrement dans le Bocage et le bas Poitou. »

L'ÉGLISE DE SAINTE-MADELEINE,

A TROYES

(Département de l'Aube).

La nef de l'église paroissiale de Sainte-Madeleine, à Troyes, les transepts et la première travée du chœur, sont du douzième siècle. Le rond-point et les chapelles environnantes ont été reconstruites en 1501. Le jubé, seul monument de ce genre qui ait été conservé à Troyes, quoique toutes les églises de cette ville en aient autrefois possédé de semblables, a été exécuté en 1506. Son auteur se nommait Jean Gualde ou Guaylde, « maistre maçon, » ainsi que l'indiquait une épitaphe qu'on lisait autrefois sur un carreau de marbre. Dans cette inscription, Gualde donnait avis au lecteur qu'il était enterré sous le jubé, et qu'il attendait en son tombeau « la résurrection bienheureuse sans crainte d'être écrasé. »

Ce jubé a de hauteur, depuis le sol jusqu'au haut de la rampe, 6 mètres 45 centimètres, et, de largeur, 12 mètres en comprenant deux espèces de petites chapelles qui en font partie. Il est décoré en sous-œuvre par trois culs-de-lampe à jour dont les courbes sont réunies par des pommes de pin. La retombée des arcs au milieu reste suspendue en l'air et se termine par de doubles culs-de-lampe dont les plus saillants portaient autrefois des statues qu'abritaient les clochetons ornés de fleurs et découpés à jour. Entre les clochetons, sur chacun des arcs, est un cadre à plusieurs pans rempli par de petites figurines de saints en relief; autour des cadres le champ est occupé par diverses fleurs et



(Jubé de l'église de Sainte-Madeleine, à Troyes.)

feuilles d'ornement. Au-dessus règne la rampe ou galerie, entièrement découpée à jour. Des quatre statues qui autrefois accompagnaient le Christ, il ne reste sur cette rangée que celles de la Vierge et de saint Jean. Aux angles étaient des vases à parfums. A chaque extrémité, le jubé est terminé par une construction en forme de chapelle, appuyée aux gros piliers du chœur. Ces chapelles sont décorées de chaque côté par un pilastre chargé d'arabesques; au milieu est un renfoncement considérable que remplissait autrefois un bas-relief. Au-dessus on voit trois petites niches dont le haut est terminé par de petits dômes et des pyramides évidées à jour. L'escalier est habilement disposé à droite, sous la première arcade du chœur. Il s'élève sur une base octogone engagée dans le gros pilier, et autour de laquelle la rampe se contourne en formant un encorbellement; le dessous de cette saillie est orné de moulures et de gorges profondes, remplies par des feuilles d'ornement et des figures d'animaux fantastiques.

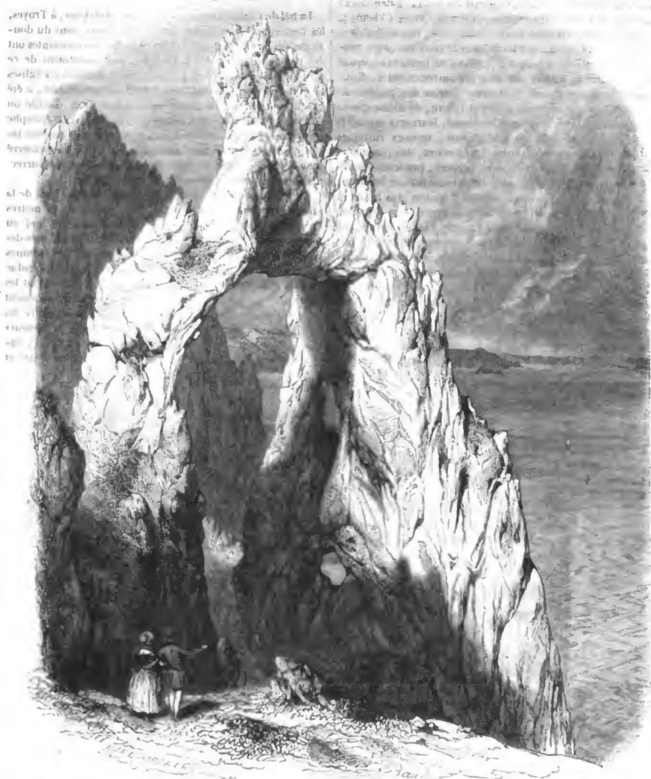
Ces différents détails sont tirés du savant ouvrage de M. Arnaud, intitulé : *Voyage archéologique et pittoresque dans le département de l'Aube et dans l'ancien diocèse de Troyes* (1837).

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. Martinet, rue Jacob, 30.

ROCHERS A CAPRI.

(Voy., sur Capri, la Table des dix premières années; et 1845, p. 316.)



(Arc naturel dans l'île de Capri. — Dessin d'après nature par Karl Girardet.)

Le laboureur de Capri bâtit en chantant sa cabane sur les débris des palais de Tibère; en chantant il récolte le raisin et le blé sur les champs où jadis bouillonnait la lave. Sa vie paisible s'écoule sans plus de souci de la tyrannie du vieil empereur que des anciennes convulsions de la nature. Pour le voyageur, ces contrastes ont une puissance secrète qui saisit l'âme.

Un jour d'été, dans la campagne, au moment où l'orage a cessé, qui ne s'est senti ému devant les oppositions sublimes de la terre et du ciel ? Les derniers nuages, lourds et plombés, descendent lentement à l'horizon en jetant encore de pâles éclairs et de sourds grondements, vaines menaces d'un ennemi en retraite. On contemple de loin leurs contours gigantesques, tourmentés, déchirés, déchiquetés pendant la guerre furieuse que se sont livrée les éléments; on suit du regard, jusqu'à ce qu'elles aient disparu, leurs masses aux tons fauves et ardoisés, qui peu auparavant, sombres et retentissantes comme l'airain, artillerie pesante, roulaient avec fracas sur la voûte céleste, effrayaient la terre de leurs feux et vomissaient la foudre; on les admire, on ne les craint plus.

La sérénité renaît. Le ciel sourit. La lumière est plus douce, et les gouttes de pluie scintillent dans le feuillage. L'herbe est plus verte et plus belle. Les oiseaux muets pendant la tourmente recommencent leurs chants. Un vent léger agite doucement les arbres, et répand la fraîcheur dans l'atmosphère tout à l'heure embrasée.

Capri semble une image fixe, immobile, de ces scènes poétiques de la nature. De terribles souvenirs s'éveillent à la vue des ruines informes de ces palais monstrueux, à la vue de ces rochers immenses, de ces jets formidables de lave refroidie aux lignes brisées et tourmentées. Mais l'ombre de la tyrannie ne hante plus ces ruines. Les fourneaux du volcan sont éteints. La voûte des secrets abîmes a disparu sous les moissons : les verts ombrages, la vigne, les figuiers tapissent les rochers et ne s'arrêtent qu'à l'extrémité de leurs derniers escarpements, dont la base se plonge sous les eaux étincelantes de tous les feux du diamant et mollement balancées.

POÉSIES DE BLICHER,

Traduites du danois.

I. A LA JOIE.

Doux ange, ami de mon enfance, fidèle gardien des jours qui ne sont plus, dis-moi, où donc as-tu fui? dis-moi, quand reviendras-tu?

Autrefois je ne te connaissais pas; tu me suivais, et mon âme était libre de tout chagrin, de toute sollicitude. A présent je te connais, je te chante; pourquoi t'éloignes-tu de moi?

Autrefois je ne t'appelais pas, et tu étais toujours là, tu jouais avec moi dans mes rêves. A présent je t'appelle, je pleure et t'invoque en vain.

Es-tu toujours dans la maison où pour la première fois tu m'appris à sourire? Es-tu sous le vert feuillage de la prairie où mon printemps s'est si vite écoulé?

Es-tu dans les campagnes d'où m'enleva mon orageuse destinée, au bord de la source qui, du pied de la montagne, serpentait près de moi au milieu des fleurs?

Es-tu dans ces myriades d'étoiles dont la douce lueur attirait mes regards vers la voûte du ciel? Le ciel n'a-t-il plus les mêmes astres? Son espace n'est-il plus si grand?

La campagne n'est-elle plus verte, le ruisseau n'est-il plus limpide comme autrefois? Ou bien est-ce moi qui ne suis plus le même?

Doux ange, reviens encore, réveille dans mon sein les émotions heureuses, charme mon cœur par tes chants divins, fais luire à mes yeux le rayon de l'espérance!

Viens, je te cherche; oh! montre-toi. Je t'implore, reviens; rends-moi mon ancien Eden, ou donne-m'en un nouveau!

II. A LA DOULEUR.

Toi qui courbes en silence ta tête et ta noire chevelure entremêlée d'épines, toi qui es semblable à la fleur inclinée sur sa tige, pâle et morne sœur de l'ange de la joie!

Viens-tu aussi du ciel? Descends-tu du firmament comme la pluie, l'orage et le tonnerre? Es-tu envoyée par le Dieu du bonheur comme le nuage qui dérobe à la terre la splendeur du soleil?

Ne nous apportes-tu aucune consolation dans les plis de ton voile sombre, aucun sourire dans tes larmes? Ne peux-tu agiter mon sein que par des soupirs? Ne peux-tu toucher le cœur qu'en le blessant?

Soit; tu me fortifies en me faisant fléchir. Mes larmes coulent, je te crains et cependant je t'aime, ô triste compagne de mon âme!

Oui, je t'aime, ma pâle fiancée, comme j'aime les ombres de la nuit. Sous les nuages qui t'environnent, j'entrevois les lueurs de la joie, les rayons de l'espérance.

Viens quand tu voudras, fille du ciel. Quoique mon cœur tremble, tu ne le briseras pas. De l'obscurité que tu répands autour de moi mes yeux s'élèvent vers la lumière qu'appelle mon désir.

DEUX RÊVES, PAR J.-J. GRANDVILLE.

Grandville est mort le 17 mars 1847 à l'âge de quarante-quatre ans. Il avait perdu successivement sa femme, née comme lui à Nancy, et trois petits enfants. Il a succombé sous tant de douleur. Nous raconterons à loisir la vie simple et laborieuse de cet excellent artiste, qui était encore plus notre ami que notre collaborateur (1). Aujourd'hui nous publions deux dessins étranges, les derniers que Grandville ait mis sur bois. Nous insérons en même temps deux lettres qui accompagnaient ces dessins. Grandville n'avait nullement la prétention d'être écrivain; et cependant qui a jamais su expliquer aussi bien que lui-même les idées originales chaque jour écloses de son ingénieux esprit? Les lettres des artistes ont de tout temps excité l'intérêt et ont été accueillies avec faveur. En donnant textuellement ces pages familières écrites à la hâte par Grandville peu de jours avant sa mort, nous sommes donc persuadé que nous ferons une chose agréable au public sans nuire en rien à une mémoire qui nous sera toujours respectable et chère.

PREMIÈRE LETTRE DE GRANDVILLE AU RÉDACTEUR.

Paris, 26 février 1847.

« Mon ami, voici le premier des deux dessins que je vous ai annoncés, et quelques lignes d'explication dont vous ferez tel usage qu'il vous plaira.

» Et d'abord, quel sera notre titre?

» ***Métamorphoses dans le sommeil?***

» ***Transformations, déformations, réformations des songes?***

» ***Chaîne des idées dans les songes, cauchemars, rêves, extases***, etc.?

» Ou bien :

» ***Transfigurations harmoniques dans le sommeil?***

» Mais voici le vrai titre, je crois :

Visions et transformations nocturnes.

» Après avoir averti les lecteurs que le dessin doit être regardé en commençant au haut de la page, et en suivant

(1) Grandville aimait le *Magasin pittoresque*. Dès les premières années il avait parfaitement compris notre but : aussi, faisant quelque violence à ses habitudes et à son caractère, était-il venu de lui-même nous offrir sa collaboration. Plus d'une fois, il nous a réservé des idées fines et neuves qu'il aurait trouvé beaucoup plus d'avantage peut-être à développer pour des éditeurs en renom : sa *musique animée*, par exemple; le *Monologue de Baptiste*, etc. Il se sentait à l'aise, nous disait-il, dans notre humble cadre, et, né pauvre, d'origine prolétaire, il était heureux de s'associer à nous pour contribuer aux plaisirs honnêtes de la classe la plus nombreuse.

Voici la liste des divers sujets que Grandville a dessinés sur bois pour notre recueil : — t. III, le Bal d'insectes, p. 136; les Barbes à la vapeur, 249; — t. IV, les Différentes formes du visage, p. 387; — t. VIII, Physionomie du chat, p. 12; le Carnaval du célibataire riche et le Carnaval du pauvre, 68 et 69; Gargantua au berceau, 137; Musique animée, 244 et 408; — t. IX, la Métaphore de la chrysalide, p. 60, 61, 64; l'Avocat patelin, 357; — t. X, Trois saisons, p. 1, 153, 273; le Monologue de Baptiste, 208; Fadeurs, 343; — t. XI, l'Homme descend vers la brute, l'Animal monte vers l'homme, p. 108; — t. XII, Têtes d'hommes et d'animaux comparées, 272; le Pauvre villageois, p. 297; l'Automne, 341; — t. XV, Découpures ou ombres éclairées, 61.

la ligne descendante des diverses figures jusqu'à l'extrémité inférieure où se termine le rêve, vous pourriez expliquer à peu près ainsi le premier sujet :

Crime et expiation.

» Est-ce le cauchemar d'un homme tourmenté seulement par la pensée de commettre un crime? Est-ce le songe d'un meurtrier que, dans une fièvre du cerveau, le remords poursuit? Choisissez.

» Il rêve qu'il vient de frapper un homme dans un bois sombre, sur une route déserte, près d'une croix indiquant qu'un crime a déjà été commis en ce lieu... Le sang humain a été répandu, et, suivant une expression d'argot qui présente à l'esprit une féroce image, « il a fait suer un chêne! » En effet; ce n'est pas un homme, c'est un tronc d'arbre... sanglant... qui s'agite et se débat... sous l'arme meurtrière. Les mains de la victime, mains toujours humaines, sont levées suppliantes, mais en vain! Le sang coule toujours.

» Le rêveur voit, à la place du corps, se dresser une fontaine dont la forme lui rappelle la *croix* du chemin. Est-ce de l'eau, est-ce du sang qu'elle verse? L'eau pour laver les mains du criminel; le sang pour lui rappeler le coup terrible!... Ce sang ou cette eau, en rejaillissant, rappelle et multiplie les mains suppliantes.

» La croix, déjà changée en fontaine, prend la forme du glaive de la justice. Le vase qui couronnait cette fontaine prend la forme de la toque du juge, et du milieu de ces mains livides se détache la main de la justice, puis la balance... Mais, par un de ces effets soudains qu'ont pu éprouver tous ceux qui rêvent, bizarrerie inexplicable! l'un des plateaux se métamorphose en un œil... ardent... qui s'ouvre, s'agrandit épouvantablement, et...... — En ce moment le coupable se revoit lui-même fuyant de toutes ses forces cet œil scrutateur; mais il est embarrassé par une puissance contraire qui le retient (effet très ordinaire du cauchemar). L'effroi redouble son ardeur à fuir. Il monte un cheval rapide pour échapper avec plus de vitesse. O terreur! L'œil, l'œil terrible s'acharne après lui... Le rêveur s'attache, grimpe à une colonne, veut se réfugier au sommet : elle se brise avec fracas : il tombe : la terre manque sous ses pas : il est précipité dans une mer... rougie peut-être!... et sans espoir, toujours poursuivi par cet œil... qui, subissant alors une transformation étrange, lui semble un monstre, un poisson féroce dont les mâchoires armées de dents en forme de couteau vont être l'instrument de la vengeance divine ou humaine... Il sent déjà le froid acier de ces dents. En même temps mille autres yeux d'une forme semblable à celui-là le regardent et se jettent avec avidité sur lui... Seraient-ce les mille yeux de la foule attirée par le spectacle du supplice qui s'apprête?...

» Le rêve est ainsi arrivé à son plus haut degré d'horreur, quand tout à coup apparaît une croix lumineuse sortant de l'eau ou descendant sur l'eau, signe rédempteur vers lequel le coupable (très cauchemardé) tend à son tour les mains. Au fond apparaît encore la fontaine qui, cette fois, verse peut-être les larmes du repentir, et lave, en le purifiant, le rêveur qui, sur ce dernier trait, se réveille très heureux d'en être quitte pour la peur, s'il a en effet médité un crime et ne l'a pas accompli.

» Vous pourriez ensuite indiquer aux lecteurs l'art de ces déformations et réformations des signes, l'art de ces transitions se succédant toujours parallèlement à un sens moral; double difficulté qui, si elle étonne par un peu d'étrangeté et de bizarrerie, me semble cependant de nature à intéresser les personnes à imagination rêveuse ou qui aiment la nouveauté, et, pour ainsi dire, les tours de force de l'esprit.

» Jusqu'ici jamais, je crois, dans aucun ouvrage d'art, le rêve n'a été ainsi compris et exprimé (excepté dans *Un autre monde*, œuvre récente peu connue de votre serviteur). Après ces éloges que je me donne, et que vous pourrez me renvoyer, il me restera à vous écrire l'explication du second rêve qui, grâce à celle du premier, sera, je pense, très courte.

» Donc, adieu; mais vite un second bois pendant que je suis tout entier à songer à vous et au cher *Magasin*, si grand dévoreur d'idées. J.-J. GRANDVILLE. »

SECONDE LETTRE.

« Pour notre second dessin, l'explication ne me paraît pas facile, par suite du peu de liaison qu'il y a entre ces objets de nature si diverse, et aussi par suite de l'absence d'une idée morale soutenue du commencement à la fin, comme dans le dessin précédent.

» Néanmoins, voici un vague aperçu du commentaire que vous pourriez mettre en regard dudit rêve. Je vous abandonne ma pensée sans plus de préparation.

Promenade dans le ciel.

» Supposons une jeune fille ou une femme poëte... une femme enfin.

» Dans un doux songe qui la berce, elle aperçoit derrière un pâle nuage le croissant argenté (à son premier ou dernier quartier ou octant). Tout à coup le croissant se transfigure en la simple forme d'un humble cryptogame... puis d'une plante ombellifère... à laquelle succède une ombrelle, qui va se transformer en une orfraie ou chauve-souris aux ailes étendues et dentelées... Notre rêveuse ne mêle-t-elle pas ensemble ses achats du marché avec les souvenirs d'une promenade en plein champ, où elle aura rencontré le vénéneux champignon et cet arbuste en forme de parasol; avec les souvenirs de l'astre argenté qu'elle a contemplé le soir d'une belle journée d'été, tandis qu'elle voyait voltiger devant elle une chauve-souris; ou bien encore avec l'ombrelle qui lui avait servi à se garantir des feux du soleil couchant, et qu'elle agita pour chasser l'oiseau nocturne? A mon avis, on ne rêve aucun objet dont l'on n'ait eu la vue ou la pensée lorsque l'on était éveillé, et c'est l'amalgame de ces objets divers entrevus ou pensés, à des distances de temps souvent considérables, qui forme ces ensembles si étranges, si hétéroclites des songes, au gré d'ailleurs de l'activité plus ou moins grande de la circulation du sang.

» Donc je suppose que l'imagination de notre dame est un peu agitée en ce moment sous le regard flamboyant du sinistre oiseau... qui bientôt se décompose à son tour et devient un corps vague, mélange du volatile et d'un prosaïque soufflet, qui se rattache cependant toujours à la première idée du rêve en rappelant peut-être une fraîche brise qui aurait effleuré dans le jour notre tendre rêveuse, tendre! car cette caresse du zéphyr évoque devant elle l'emblème un peu suranné, quoique au fond toujours agréable, de deux cœurs unis ou percés d'un trait. Mais cette double forme vaporeuse disparaît à son tour pour faire place à une bobine peu poétique autour de laquelle s'enroule un écheveau de fil fort mêlé... Un nouveau mouvement du sang au cerveau de notre dormeuse fait succéder à cet appareil de rotation un char rapide aux quatre roues scintillantes, entraîné par trois coursiers fougueux aux fronts étoilés. De ce char à la constellation brillante du chariot le songe n'a qu'un pas à faire. Voilà la rêveuse ramenée au ciel, au centre de la voûte immense, semée de millions d'astres qui vont se disséminant, s'évanouissant, s'éloignant de plus en plus comme le songe qui finit. Et la jeune dame s'éveille... en murmurant sans doute, comme vous peut-être et beaucoup d'autres : « Quel rêve ridicule! »

» Maintenant, mon ami, à vous la tâche de faire comprendre délicatement le peu que vaut ce petit tour de passe-passe à la fois étrange et amusant à l'œil (sinon à l'esprit). Invitez vos lecteurs à examiner quelques instants cette com-



(Derniers dessins de J.-J. Grandville. — Premier rêve. — Crime et expiation.)



(Second rêve. — Une promenade dans le ciel.)

position lentement de haut en bas, priez-les de tenir compte de la nouveauté et de la difficulté de cette succession de transitions harmonieuses de lignes et de formes. Cet effet me semble analogue à celui que produit un musicien qui, modulant d'abord dans un ton, après s'être amusé à passer par des successions d'accords et des préparations harmoniques, ramène son auditeur dans le ton du début, et lui fait éprouver ainsi une jouissance des plus agréables, très appréciée des fins *dilettanti*.

» Du reste, prenez, rejetez, tranchez, réunissez ces observations à celles de ma première lettre, et faites pour le mieux, comme toujours. Puis, veuillez me rappeler les autres sujets dont nous nous étions entretenus l'autre fois. *J'ai encore quelques jours à vous consacrer* (1). Adieu. Mille amitiés. Tout à vous, comme vous le voyez et le croyez bien.

J.-J. GRANDVILLE. »

DIRE ET FAIRE.

NOUVELLE.

La maison de poste d'Oberhausberg venait d'être mise en émoi par une voiture de voyage arrivant de Saverne et qui se rendait à Strasbourg. Maître Topfer, l'aubergiste, courait çà et là, donnant des ordres à ses domestiques et à ses postillons, tandis que le carrosse, dételé devant la grande porte cochère, était entouré d'enfants et d'oisifs qui se communiquaient leurs remarques.

Parmi ces derniers se trouvait un homme à l'œil vif, au teint basané, et dont l'accent saccadé formait un singulier contraste avec le langage tudesque des autres spectateurs. Maître Bardanou était, en effet, né dans le Midi; le hasard l'avait seul conduit à Oberhausberg, où il avait élevé, en face du maître de poste, une boutique de perruquier dont les contrevents bleus portaient la double inscription : *Coupe de cheveux et barbe à tous prix ; — On rase dans le genre marseillais.*

Mêlé au groupe de curieux qui s'était formé près de la porte de Topfer, le perruquier prenait part à la conversation générale, dans un allemand dont nous donnerons suffisamment l'idée en disant que c'était de l'alsacien parlé par un provençal.

— Avez-vous vu le voyageur, maître Bardanou? lui demanda une vieille femme qui portait sous le bras un de ces paniers remplis de fil, d'épingles et de lacets, qui indiquent la mercière de carrefour.

— Sans aucun doute, mère Hartmann, répondit le perruquier; c'est un gros homme, qui a l'air d'avoir plus de ventre que de cerveau.

On remarquera que maître Bardanou avait le goût des épigrammes, et passait à Oberhausberg pour un esprit singulièrement *avancé*.

Ceux qui entendirent sa plaisanterie sur le nouvel arrivé y répondirent par un gros rire auquel la mère Hartmann commença par prendre part; puis, secouant la tête d'un air capable :

— Mieux vaut des rentes que de l'esprit, mon voisin, reprit-elle en regardant le perruquier; car avec de l'esprit on *marche à pied*, tandis que les rentes font rouler carrosse.

— Ce que vous dites là est une grande vérité, mère Hartmann, répondit le Provençal d'un air profond; et cependant Dieu sait où va souvent la richesse! Cet étranger qui arrive par exemple, je voudrais savoir ce qu'il a fait pour mériter de voyager en équipage.

— Taisez-vous, Bardanou, c'est un baron! interrompit tout à coup une voix fraîche et riante.

Bardanou se retourna, et aperçut la filleule de maître Topfer qui venait de paraître sur le seuil de l'auberge.

— Un baron! répéta-t-il, qui vous a dit cela, Nicette?

— Le grand laquais qui le suit, répliqua la jeune fille; il a déclaré que M. le baron ne pouvait pas être servi dans la salle commune, et qu'il fallait tout porter dans la grande chambre du balcon.

Les curieux relevèrent la tête : la chambre dont parlait Nicette était précisément placée au-dessus d'eux, et la fenêtre en était ouverte; mais le rideau abaissé ne permettait d'y rien voir.

— Ainsi c'est là que vous lui avez mis le couvert? demanda la mère Hartmann, en désignant du regard la chambre au balcon.

— Pas moi, dit la jeune fille; M. le baron n'a voulu ni de notre porcelaine ni de nos verres de cristal : il porte toujours avec lui un service en argent, et j'ai vu son valet le retirer d'une grande boîte en ébène.

Il s'éleva dans la foule un murmure de surprise et d'admiration; le Provençal seul haussa les épaules.

— C'est-à-dire que M. le baron ne peut ni boire ni manger comme les autres chrétiens, reprit-il ironiquement; il lui faut une chambre à part et de la vaisselle plate. Le grand roi Salomon avait raison de dire : *Vanité des vanités, tout n'est que vanité.*

— Allons, Bardanou, vous allez encore dire du mal du prochain! interrompit Nicette en souriant.

— Du prochain! répéta le perruquier; est-ce qu'un baron est mon prochain? Laissez donc, je le connais déjà, votre gros homme; il ressemble à tous les grands seigneurs que nous voyons passer ici. Avez-vous entendu comme il a appelé son valet qui était resté pour parler à maître Topfer : — Je vous attends, Germain, je vous attends!... Comme si le pauvre diable n'avait point droit de causer un moment. Ce baron-là doit être un véritable tyran.

— Ah! qu'est-ce que vous dites là, Bardanou? s'écria Nicette. Dieu fasse que vous vous trompiez! Savez-vous pourquoi il se rend dans le duché de Bade?

— Nullement.

— Son domestique me l'a dit, reprit la jeune fille en baissant la voix : il va se marier.

— Se marier?

— Avec la plus riche héritière du pays, une veuve...

— Qu'il ne connaît pas, sans doute.

— Je n'en sais rien.

— Il ne doit point la connaître. Ces gens-là se marient comme on fait le commerce, par correspondance; ils ne songent qu'à satisfaire leur cupidité.

— Taisez-vous, Bardanou! interrompit vivement Nicette; vous êtes toujours prêt à juger mal des autres sans les connaître...

— Et j'en juge plus mal quand je les connais, ajouta le méridional.

— Vous savez bien pourtant que tout le monde ne se marie point pour s'enrichir, reprit la jeune fille, en rougissant un peu et en lui lançant un regard détourné; il y a encore des gens qui ne consultent que leur amitié...

— Comme moi, par exemple, continua gaiement Bardanou, qui prit la main de Nicette, et la força à le regarder.

— Il ne s'agit point de cela, dit précipitamment la jeune fille.

— Pardonnez-moi, pardonnez-moi, s'écria le Provençal; vous savez bien, Nicette, que je ne cours pas après des héritages, moi, et que je ne vous trouve pas moins jolie parce que le père Topfer a déclaré qu'il ne vous donnerait point de dot; mais moi je suis un original, ma chère, un philosophe, comme dit votre parrain; j'ai sur tout cela des idées qui ne ressemblent pas à celles des autres. Aussi mon sang tourne quand je vois des hommes comme votre baron, pour qui la fortune n'est qu'un instrument de vanité, de tyrannie, d'avarice, et je ne puis m'empêcher de penser que si

(1) Grandville est mort douze jours après avoir écrit cette seconde lettre, qui ne porte point de date, mais que j'ai certainement reçue le 5 mars.

j'étais à leur place je ferais plus d'honneur au choix de la Providence.

— Reste à savoir, maître Bardanou! fit observer la vieille mercière; la fortune vous retourne drôlement les caractères.

— Quand on n'a point de principes! s'écria vivement le Provençal; quand on se laisse emporter à tout vent qui passe, comme un cerf-volant; mais moi je sais ce que je veux et ce qu'il faut, mère Hartmann. J'ai ma philosophie. Je deviendrais riche d'un moment à l'autre, voyez-vous, que je ne changerais pas plus que le clocher de notre église. Vous me verriez toujours aussi juste, aussi peu intéressé et aussi bon enfant.

La défiance de lui-même n'était point, comme on le voit, le défaut de Bardanou. Tout ce qu'il retirait à son prochain en moralité et en bon sens, il le reportait à son compte avec une scrupuleuse exactitude. Aussi content de sa personne que mécontent de celle des autres, il eût volontiers reproché à Dieu d'avoir fait l'homme à son image au lieu de l'avoir fait à l'image de Bardanou. Une fois amené sur ce terrain, il se laissa aller à une improvisation sans mesure. Il expliqua longuement tout ce qu'il accomplirait de grand et d'utile si le hasard lui envoyait subitement un de ces oncles d'Amérique qu'on ne retrouve même plus au théâtre. Il passa en revue toutes les vertus qu'il mettrait au grand jour, tous les mérites dont il donnerait la preuve, et il allait enfin s'accorder l'apothéose, lorsque le voyageur qui avait donné lieu à cette explication parut à la porte de l'auberge.

C'était un homme de quarante ans, replet, un peu chauve, et dont les traits lourds eussent révélé l'origine allemande, si son accent ultra-germanique eût permis le moindre doute à cet égard. Cependant l'intelligence brillait au fond de son œil d'un bleu clair, et la prévention avait pu seule dicter au perruquier provençal le jugement qu'il en avait porté.

Le baron adressa au groupe formé devant la porte un salut paterne, et dit en souriant :

— Un joli endroit, messieurs, un joli endroit, et une belle journée!

Ceux auxquels il s'adressait se contentèrent de rendre le salut, mais sans répondre : l'Allemand ne parut point découragé par ce silence.

— J'espère, reprit-il toujours souriant, que le pays est bon et que l'on y vit heureux!

— On vit heureux partout quand on a le bonheur en soi-même, répondit sentencieusement Bardanou.

Le baron fit un signe d'assentiment.

— Ce que vous dites là est d'un grand sens, monsieur, répondit-il, d'un ton de déférence, et j'espère que cette remarque est le fruit de votre propre expérience : celui qui comprend si bien le bonheur doit nécessairement le posséder.

— On fait ce qu'on peut, dit Bardanou, que les manières du baron commençaient à adoucir; il faut bien avoir de la philosophie, quand on n'a point autre chose.

— Auriez-vous à vous plaindre de votre industrie? demanda l'étranger avec intérêt.

Le Provençal plia les épaules.

— Je ne me plains jamais, monsieur le baron, dit-il gravement, vu qu'en semant des plaintes on ne recueille que des découragements; je coupe les cheveux, je fais mes barbes, je frise les faux-tours, et, pour le reste, j'attends une heureuse chance.

— Elle viendra, dit le baron, soyez sûr qu'elle viendra; le hasard n'a point imité votre gouvernement, il a maintenu sa loterie, et on peut toujours y espérer un bon numéro.

— Tiens, à propos de numéros, nous en avons deux! s'écria Nicette; si nous allions gagner le château!

— Un château! répéta l'étranger, qui devint attentif.

— Avec des terres et des forêts, acheva Bardanou. C'est un commis voyageur de Francfort, qui est venu ici il y a trois mois pour en offrir, et Nicette m'a forcé d'en prendre un.

— Ne s'agirait-il point, par hasard, du domaine de Rovembourg?

— Je n'en sais rien; je n'ai regardé ni le nom ni le numéro; mais je dois avoir tout cela.

Le perruquier chercha dans un vieux portefeuille, et en retira un prospectus et un billet.

— C'est bien cela, dit-il après avoir jeté les yeux sur le prospectus : « Domaine de Rovembourg, situé à deux milles de Badewiller, à l'entrée de la forêt Noire. » Le billet gagnant devait sortir le 20 juillet.

— Aussi est-il sorti, répliqua tranquillement l'étranger.

— Et vous le connaissez?

— C'est 66.

Bardanou porta les yeux sur son billet, poussa un cri, et devint pâle.

— 66! balbutia-t-il. Avez-vous bien dit 66?

— Sans doute.

— Et vous êtes sûr que c'est le numéro gagnant?

— Je l'ai vu affiché à Saverne.

— Alors le domaine de Rovembourg est à moi! s'écria le perruquier, qui chancelait.

— A vous? répéta le baron saisi.

— Voyez, voyez; j'ai 66!

Il montrait à tous son billet, qu'il élevait triomphalement au-dessus de sa tête. L'étranger, dont les traits s'étaient altérés, s'approcha vivement; mais, après avoir jeté les yeux sur le numéro, il poussa un cri de joie, et il ouvrait la bouche pour parler, lorsqu'il s'arrêta tout à coup comme frappé d'une réflexion, regarda Bardanou de cet air de bonhomie narquoise qui lui semblait habituel, et s'inclina en signe de félicitation.

La nouvelle de ce bonheur inespéré fut aussitôt connue chez le maître de poste, et se répandit de là dans tout le quartier. Le Provençal, qui s'était sauvé dans sa boutique, ne tarda pas à être assailli par la foule des voisins qui venaient le complimenter sur une fortune aussi imprévue. Il gardait encore quelques doutes au milieu de la joie; mais le baron lui fit envoyer un exemplaire de la gazette de Francfort, qui renfermait tous les détails du tirage et confirmait la nouvelle de manière à ne laisser aucune incertitude.

Bardanou supporta d'abord assez bien ce merveilleux changement. Après la première émotion de joie et de surprise, il reprit, en apparence, son sang-froid, et se mit à causer amicalement avec ceux qui venaient le complimenter : seulement sa voix était plus haute que de coutume, ses manières plus assurées, son affabilité plus majestueuse. Le perruquier tournait évidemment au grand seigneur. Il saluait de la main, rejetait la tête en arrière, parlait de ses projets avec une nonchalance superbe. Il ne savait encore s'il irait habiter son château de Rovembourg; il avait toujours beaucoup aimé Oberhausberg; puis, comme Français, il se devait à la France.

Il ajouta quelques allusions à son projet de mariage avec Nicette, qui écoutait émerveillée et recevait les félicitations de ses compagnes.

Cependant le notaire averti était accouru afin d'indiquer à Bardanou les mesures qu'il devait prendre. La première, à son avis, était de partir pour Rovembourg même, où devaient se trouver réunies dans quelques jours toutes les parties intéressées. C'était là seulement que la prise de possession du nouveau propriétaire pouvait être régularisée.

Bardanou en tomba d'accord, et déclara qu'il voulait partir sur-le-champ. Le marchand de vin proposa son char-à-bancs et le vigneron son cheval; mais Bardanou les remercia avec un sourire royal; dans sa nouvelle position, il ne pouvait voyager comme le premier venu; il fallait que son arrivée à Rovembourg fût en rapport avec son titre : pour sa part, il était au-dessus de pareilles vanités; mais il fallait subir les préjugés établis, respecter l'usage, ne point faire scandale. En conséquence, maître Topfer dut fournir sa meilleure chaise de poste et ses plus beaux chevaux. Le perruquier

obtint, en outre, qu'il l'accompagnerait avec Nicette et le notaire, chargé de surveiller les actes de prise de possession. Par ce moyen, il pourrait se présenter à Rovembourg d'une manière convenable. La filleule du maître de poste ne trouva aucune objection à un pareil arrangement. Elle ne se demanda pas si le Provençal l'attachait à son char de triomphe par amour ou par orgueil, et si elle devait y être une associée de joie ou seulement un ornement. Sans soupçons comme tous les cœurs simples, elle était reconnaissante du souvenir de Bardanou, et sentait que son affection pour lui en était accrue.

Ainsi que nous l'avons dit, l'enivrement du perruquier fut d'abord modéré; il avait besoin d'habituer son esprit au changement qui venait de s'opérer; lui-même avait peine à y croire. Sa nouvelle position lui apparaissait comme un rêve qui, tout en ayant les apparences de la réalité, nous laisse un doute confus. Mais à mesure que la chaise de poste avançait, la certitude entrait de plus en plus dans l'esprit de Bardanou, et il sentait l'ivresse lui venir. A chaque relai, ses façons prenaient quelque chose de plus aristocratique. Ses pensées, d'abord contenues dans de justes limites, s'échappaient en bouffées d'égoïsme ou d'orgueil auxquelles Nicette ne prenait pas garde, et que le notaire laissait passer par égard pour l'opulence de son nouveau client. Le bruit de l'événement qui venait d'enrichir Bardanou avait gagné de proche en proche; les postillons le transmettaient aux postillons, et l'on répétait partout sur le passage du perruquier :

— Voilà le propriétaire du domaine de Rovembourg!

Comme on disait au temps du chat botté :

— Voilà l'équipage du marquis de Carabas!

Chacun de ces cris était comme un coup de vent qui gonflait le cœur de Bardanou. Devenu un objet de curiosité et d'admiration, il se faisait à lui-même l'effet d'un prince qui voyage incognito. De temps en temps il se penchait à la portière afin de se montrer à ces *braves gens* accourus pour le voir; il les saluait de la tête; il jetait majestueusement des gros sous aux pauvres : pour peu qu'on l'en eût pressé, il eût donné sa main à baiser.

A la dernière auberge où il s'arrêta, il se plaignit du service : le linge était grossier; la vaisselle, ébréchée; les couverts, bosselés. Il déclara que, s'il quittait son château, il voulait avoir désormais, comme le baron, une argenterie de voyage. Le vin lui parut également indigne de lui, et il fallut lui apporter quelques bouteilles mises en réserve pour les grandes occasions.

La suite à la prochaine livraison.

PRÉJUGÉ DES HABITANTS DU NORD

SUR L'INFLUENCE DE LA LUNE POUR ACHEVER LA MATURATION DES MOISSONS.

Au-delà du cercle polaire, l'orge est la seule céréale cultivée. La moisson se fait vers le milieu d'octobre, et les grains n'arrivent pas à maturité toutes les années. Mais la récolte est certaine, suivant les habitants, si la lune brille pendant plusieurs semaines sur un ciel sans nuages : c'est le préjugé inverse de celui de la lune rousse (1). En France, l'astre des nuits est un astre malfaisant; en Laponie, c'est le contraire : en réalité son influence est nulle. En France, pendant les nuits sereines du printemps, les fleurs des arbres fruitiers perdent leur chaleur en rayonnant vers l'espace, et gèlent tandis que la température de l'air ne s'abaisse quelquefois pas au-dessous de zéro. Dans sa colère, le jardinier attribue à la lune, qu'il a vue briller dans le ciel pendant la fatale nuit, le mal qui n'est que le résultat des lois de la chaleur rayonnante. Si la terre eût été enveloppée de nuages qui lui auraient dérobé le disque de la lune, ils auraient, selon lui, intercepté ses effluves malfaisantes, tandis qu'ils agissent uniquement en formant à la terre un vêtement qui lui conserve sa chaleur. En Laponie, les gelées nocturnes d'octobre ne sauraient nuire à l'orge dont les grains sont formés, mais quelques semaines de chaleur sont nécessaires pour achever la maturité. Si le ciel est constamment couvert et brumeux, la maturation ne s'achèvera pas; mais si le temps est beau, les jours de soleil étant ordinairement suivis de nuits sereines pendant lesquelles la lune brille au firmament, le crédule Lapon lui attribue le succès de la récolte, au lieu de rapporter ce bienfait à la présence du soleil qui a réchauffé la froide terre qui porte ses moissons.

(1) Tome VII (1839), p. 91.

SAINT-MARTIN.

Lorsque nous avons publié en 1845 (p. 330 et 357) une notice sur le philosophe Saint-Martin, nous avons cherché vainement un portrait de cet homme estimable. M. Tournyer, d'Amboise, parent du *philosophe inconnu*, nous communique aujourd'hui un petit portrait à la mine de plomb et lavé d'un peu de couleur, religieusement conservé dans sa famille : c'est un profil de Saint-Martin à l'âge de dix-huit ou vingt ans. Les disciples du théosophe ignoraient l'existence de ce précieux souvenir. Nous sommes certains de leur procurer une vive satisfaction en mettant en lumière ce portrait qui pourra contribuer à rendre leur maître plus *connu*. La copie que nous donnons est très fidèle et de la dimension même de l'original. La naïveté et la simplicité du travail semblent garantir dans ce dessin la qualité la plus importante, la ressemblance. L'expression douce, honnête, bienveillante de la bouche et des yeux s'accorde d'ailleurs parfaitement avec le caractère des ouvrages et de la doctrine de Saint-Martin. Derrière le portrait on a écrit ces vers :

Il fut aimé de Dieu, il fut l'ami des hommes,
Philosophe inconnu dans le siècle où nous sommes.



(Portrait de Saint-Martin, le Philosophe inconnu, d'après le dessin original conservé par M. Tournyer, d'Amboise.)

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. Martinet, rue Jacob, 30.

MENDIANTS, PAR REMBRANDT.



(Fac-simile d'une gravure à l'eau forte par Rembrandt. — Dessin de Marvy.)

Une femme, portant sur ses épaules un enfant au maillot, et conduisant un vieillard, demande l'aumône sur le seuil d'un bourgeois. Un jeune garçon à la coiffure déformée, aux vêtements en lambeaux (son fils aîné peut-être), regarde la pièce de monnaie que sa mère va recevoir. La tête de celle-ci est attentive, mais vulgaire; l'expression du bourgeois qui fait l'aumône, presque dure; la figure du vieillard respire seule une tristesse noble et attendrie. Quant à la distribution de l'ombre et de la lumière, c'est toujours cette même magie qui a conquis à Rembrandt une place toute particulière dans l'école hollandaise, et nul n'a porté aussi loin la poésie qui résulte des oppositions de teintes. Mais on regrette souvent de ne pas trouver dans ses œuvres plus de goût, de noblesse et de grâce surtout.

L'éducation et la vie de Rembrandt expliquent, du reste, ce qui peut manquer de charme à son talent. Son père, qui s'était enrichi dans l'état de meunier, voulut d'abord en faire un homme lettré; mais Rembrandt, qui avait déjà une passion décidée pour la peinture, réussit à entrer dans l'atelier de Jacques van Zvaanenburg, qu'il quitta plus tard pour ceux de Pierre Lastman et de Jacques Pinas. Il revint ensuite au moulin de son père, où il exécuta un tableau qu'il porta à La Haye, où il le vendit cent florins.

Ce succès inespéré enflamma l'ambition ou plutôt l'avarice de Rembrandt, qui, voyant dans son art un moyen de fortune, ne quitta plus son chevalet.

Il avait épousé une paysanne aussi avare que lui, qui le nourrissait de harengs secs et de fromages. Il lui persuada un jour de prendre le deuil de veuve et de répandre le bruit de sa mort, afin de vendre à un prix plus élevé les tableaux que renfermait son atelier, et la ruse réussit à souhait. Il donnait aussi à son fils des dessins que celui-ci allait vendre secrètement comme des œuvres précieuses dérobées à son père.

Les élèves de Rembrandt se jouaient de son avarice en

peignant sur des morceaux de carton des empreintes de monnaie, et en les jetant sous les pieds du maître, qui ne manquait jamais de les relever avec un mouvement d'avidité qui excitait le rire de tous les spectateurs.

On sait que, dans la manière de Rembrandt, les points lumineux sont généralement marqués par des touches d'une grande épaisseur, ce qui rend ses toiles pour ainsi dire raboteuses. Il se justifiait en disant qu'*il était peintre et non teinturier.* Du reste, il s'indignait toujours qu'on examinât ses compositions de trop près.

Un tableau, disait-il, *n'est point fait pour être flairé; l'odeur de l'huile n'est pas saine.*

Rembrandt mourut en 1674, à l'âge de soixante-huit ans.

LE DERNIER SOMMEIL.

Elle a trouvé un coin solitaire où elle a pu s'accroupir; son bâton est à ses pieds, sa tête repose sur la pierre; elle s'est endormie les mains jointes, en murmurant une prière qu'on lui apprit autrefois, dans son enfance; et maintenant elle rêve. Ah! ne l'éveillez pas.

Elle se voit toute petite, forte et joyeuse enfant qui garde les troupeaux dans les friches, qui cueille les mûres des haies, qui chante, salue les passants, et fait le signe de la croix quand paraît au ciel la première étoile! Heureuse époque pleine de parfums et de rayonnements! Rien ne lui manquait encore, car elle ignorait ce que l'on peut désirer.

Mais la voilà grande; l'heure des travaux courageux est venue : il faut couper les foins, battre le blé, apporter à la ferme les fardeaux de trèfle en fleurs ou de ramées flétries. Si la fatigue est grande, l'espérance brille sur tout comme un soleil; elle essuie les gouttes de sueur : la jeune fille voit déjà que la vie est une tâche; mais elle l'accomplit encore en chantant.

Plus tard, le fardeau s'est alourdi. Elle est femme, elle est mère! Il faut économiser le pain de chaque jour, avoir l'œil sur le lendemain, soigner des malades, soutenir des faibles, jouer enfin ce rôle de providence si doux quand Dieu vous aide, si cruel quand il vous abandonne. La femme est toujours forte, mais inquiète; elle ne chante plus.

Encore quelques années, et tout s'est assombri. La vigueur du chef de famille s'est brisée; elle le voit languir devant le foyer éteint : le froid et la faim achèvent ce que la maladie avait commencé; il meurt, et près du cercueil, fourni par la charité, la veuve s'asseoit à terre, pressant dans ses bras deux petits enfants demi-nus! Elle a peur de l'avenir, elle pleure, et elle baisse la tête!

Enfin, l'avenir est venu, les enfants ont grandi, mais ne sont plus là : le fils combat l'ennemi sous les drapeaux, et sa sœur est partie : tous deux sont perdus pour bien longtemps, pour toujours peut-être; et la forte jeune fille, la vaillante femme, la courageuse mère, n'est désormais qu'une vieille mendiante sans famille et sans abri. Elle ne pleure plus : la douleur l'a domptée; elle se résigne, et attend la mort.

La mort, amie fidèle des misérables, la seule qu'ils n'invoquent jamais en vain! elle est arrivée, non pas horrible et railleuse, comme la superstition nous la représente, mais belle, souriante, et couronnée d'étoiles. Le doux fantôme s'est baissé vers la mendiante; ses lèvres pâles ont murmuré de vagues paroles qui lui annoncent la fin de ses fatigues, une joie sereine, éternelle; et la jeune mendiante, appuyée sur son épaule, vient de passer, sans s'en apercevoir, de son dernier sommeil au sommeil sans fin!

Reste là, pauvre femme brisée; les feuilles du bois te serviront de linceul, la nuit répandra sur toi ses larmes de rosée, et les oiseaux chanteront doucement près de tes dépouilles; ton apparition ici-bas n'aura point laissé plus de traces que leur vol dans les airs; ton nom y est déjà oublié, et le seul héritage que tu puisses transmettre est ce bâton d'épines oublié à tes pieds! Eh bien! quelqu'un le relèvera, quelque soldat de cette grande armée humaine dispersée par la misère ou le vice; car tu n'es pas une exception, tu es un exemple, et, sous ce soleil qui luit si doucement pour tous, au milieu de ces vignobles en fruits, de ces blés mûrs, de ces villes opulentes, des générations entières souffrent et se succèdent sans avoir autre chose à se léguer que le bâton du mendiant.

Notre bonheur ne dépend pas de notre indifférence ou de notre sensibilité, il dépend de l'exercice normal de nos diverses facultés. Nous ne sommes pas heureux pour avoir soupiré pour des malheureux ou pour nous être éloignés de ceux qui souffrent, mais bien pour avoir vigoureusement rempli nos devoirs envers la société. J. MACKINTOSH.

DIRE ET FAIRE.

NOUVELLE.

(Suite. — Voyez pag. 214.)

Enfin le château de Rovembourg montra à l'horizon ses avenues de sapins, au-dessus desquelles apparaissaient les toits aigus de ses tourelles. Bardanou fit mettre la chaise de poste au pas, afin de mieux jouir de ce coup d'œil. Nicette poussait des cris d'admiration à la vue des prairies diaprées de fleurettes; le notaire estimait, à demi-voix, le rapport des champs et des bois, et maître Topfer admirait quelques chevaux qui galopaient dans les pâturages : Bardanou seul gardait le silence. A la vue des tourelles de Rovembourg, une nouvelle préoccupation venait de l'assaillir; il se demandait si aucun titre n'était attaché au domaine, et s'il ne pourrait point se faire appeler comte ou duc de Rovembourg. Ce droit lui semblait maintenant le complément nécessaire de sa position; sans lui, maître Bardanou aurait toujours l'air d'un bourgeois enrichi; la fortune était bonne par elle-même, mais la noblesse semblait indispensable pour la bien porter.

Le perruquier en était là de ses réflexions lorsqu'ils arrivèrent à la porte du château. Nicette proposa de descendre; mais Bardanou tenait à entrer en maître dans sa nouvelle demeure. Il fallut attendre que le concierge, qui était absent, vînt ouvrir la grille devant la chaise de poste, qui pénétra dans la cour d'honneur au trot des chevaux, avec grand bruit de fouets et de grelots. Bardanou avait appris du gardien que les hommes d'affaires de Francfort ne devaient arriver que le surlendemain; mais que la nièce de l'ancien propriétaire, madame de Randoux, était au château.

Celle-ci ne tarda pas, en effet, à paraître au haut du perron, où elle reçut le Provençal avec toute la grâce d'une femme du monde et toute la bonhomie d'une bourgeoise.

Madame de Randoux était une veuve de vingt-cinq ans, plutôt agréable que jolie, mais de manières élégantes et d'une conversation pleine de charme. Elle se montra également affable pour Bardanou et pour toute sa compagnie, qu'elle fit entrer dans un riche salon décoré à la Louis XIV.

Le perruquier y trouva le baron, qui les avait précédés de quelques heures, et que la jeune veuve lui présenta comme un ancien ami. On servit des rafraîchissements, auxquels Bardanou fit honneur avec l'aisance d'un propriétaire qui use de ce qui lui appartient. Madame de Randoux proposa ensuite de visiter le domaine, et fit atteler son équipage dans lequel elle monta avec lui, en compagnie de Nicette et du baron.

Notre Provençal ne se possédait plus; la joie et l'orgueil l'exaltaient jusqu'au délire. Assis sur les coussins moelleux de la calèche, il regardait avec une pitié méprisante les paysans qui passaient à pied le long des routes; il ne songeait plus à leur rendre leur salut : ces gens n'avaient désormais rien de commun avec lui : c'étaient des hommes

d'une autre espèce, bons seulement à faire travailler.

Il se montra médiocrement satisfait de la propriété, parla d'améliorations, d'embellissements, et finit par déclarer qu'il voulait faire de Rovembourg une vraie résidence princière. Madame de Randoux approuvait avec gaieté, le baron d'un ton plus réservé. Bardanou ne douta pas qu'il ne fût jaloux, et se promit de ne point ménager un sentiment aussi bas. En conséquence, il continua à affecter des airs de seigneur, se plaignant des chemins, du mauvais état des clôtures, et de la négligence des gardes forestiers.

Nicette s'interposait toujours pour excuser; mais Bardanou, qui trouvait que le mécontentement systématique donnait *un grand air*, l'interrompait en lui imposant silence, et la jeune fille interdite n'osait plus dire mot.

De retour au château, ce fut encore pis. L'ancien perruquier trouva l'ameublement mesquin, le service insuffisant. Il développa avec une nonchalance aisée les changements qu'il voulait y apporter. Il savait comment on monte une grande maison; il avait vu autrefois de près celle du prince de Groix, dont il était même un peu parent. Nicette, qui n'avait jamais entendu parler auparavant de cette parenté, ouvrit de grands yeux, mais n'osa rien dire, car Bardanou commençait à lui imposer.

Ces entretiens occupèrent la soirée. Lorsque le moment de se retirer fut venu, on conduisit le perruquier dans la plus belle chambre du château, où l'attendait un lit à estrade: les murs étaient garnis de portraits de différentes époques représentant les anciens seigneurs. Bardanou les salua avec une émotion presque respectueuse, comme il eût fait pour ses ancêtres. Il commençait, en effet, à se croire descendant légitime de la maison de Rovembourg. Il ne s'endormit que fort tard, et se vit en rêve à la cour du grand-duc de Bade, la poitrine couverte de croix et de cordons.

Lorsqu'il se réveilla, le jour était déjà avancé. Il allait se lever à la hâte, lorsqu'il se rappela qu'un homme comme il faut ne pouvait s'habiller seul. Il sonna le valet de chambre, qui arriva sur-le-champ, et commença sa toilette selon toutes les règles d'un certain monde. Bardanou, qui ne voulait point paraître les ignorer, se laissa faire patiemment: seulement, quand on en vint à la coiffure, le souvenir de son art l'emporta, et, arrachant le peigne aux mains du valet tudesque, il lui donna une leçon pratique sur la disposition des *faces* et l'implantation du *toupet*.

Enfin, complétement habillé, il descendit au jardin, où il aperçut madame de Randoux, qui revenait déjà d'une promenade matinale dans la prairie. La jeune veuve portait un élégant négligé, et était coiffée d'un chapeau de la forêt Noire, dont les larges bords flottaient jusque sur ses épaules. Les pieds humides de rosée, et tenant à la main un petit bouquet de fleurs des champs, elle s'avançait le long des charmilles en chantant, à demi-voix, une vieille mélodie de la Souabe. La course avait animé son teint, et la gaieté du matin semblait respirer dans tout son être.

La fin à la prochaine livraison.

MONUMENTS FRANÇAIS DE L'ILE DE CHYPRE.

(Suite et fin. — Voy. p. 145.)

Famagouste, à l'exception de ses remparts construits par les Génois, et de sa cathédrale élevée par les évêques français, n'est qu'un amas de ruines et de décombres. La cathédrale de Saint-Nicolas, aujourd'hui grande mosquée de la ville, qu'on appelle aussi, mais à tort, Sainte-Sophie, comme la cathédrale de Nicosie, est une belle église du quatorzième siècle, ayant une façade pareille à celle de nos églises gothiques de France, ornée de trois portails dont les voussures et les embrasures forment un abri au-devant des trois nefs qui leur correspondent dans l'intérieur. L'arc des portes et de leurs archivoltes est bien l'ogive équilatérale du quatorzième siècle; mais leurs cordons de fleurs, leurs colonnes et leurs chapiteaux ressemblent à ceux du siècle précédent. Les ornements sont peut-être plus multipliés, mieux travaillés, et imitent plus fidèlement la nature. Au-dessus des archivoltes extérieures s'élèvent des frontons aigus qui recouvrent trois roses: celle du milieu en forme d'étoile; les deux autres en fenêtres circulaires divisées intérieurement par des meneaux. Une grande rose éclaire le centre des nefs, à la place de l'ancien œil-de-bœuf des églises romanes. Elle est circulaire et forme par ses nervures disposées en roue le dessin que les archéologues appellent une *violette*. Deux trèfles de grande dimension, ouverts au-dessous, sont remplis aujourd'hui, comme la rose, de boiseries à jour, remplaçant probablement d'anciennes verrières coloriées. Le pignon qui surmonte et domine tout le portail est terminé par un grand bouquet de feuillages épanouis. Les côtés et le chevet de l'église diffèrent peu de ceux de la cathédrale de Nicosie.

A droite de la fontaine des ablutions est une belle dalle en marbre de 9 mètres de long, formant autrefois le couvercle d'une cuve funéraire. L'épitaphe qu'on y a gravée est extrêmement fruste; on y lit cependant le nom de *dama*, mot passé du français dans le latin et l'italien. Au-dessous est un écu coupé d'une bande, souvenir peut-être des Kalergi de Chypre, dont il porte les armes. En traversant la place de Saint-Nicolas, on arrive à l'ancien palais royal occupé et restauré successivement par les Lusignan, les Génois et les Vénitiens. Tout est ruiné à l'intérieur; la façade du péristyle seule est debout et presque intacte. Elle est formée de quatre arcades gothiques décorées de colonnes de granit provenant des ruines de Salamine, voisines de Famagouste, où on en voit de semblables.

C'est tout ce qui reste de cette belle et riche ville de Famagouste, qui, au temps des princes français, avait éclipsé Alexandrie, Tyr, Smyrne et Trébizonde. Ni Venise la Belle, ni Gênes la Superbe, ne pouvaient se vanter d'avoir des marchands plus riches que Famagouste, des bazars mieux assortis, des approvisionnements plus considérables en productions de tous pays, des hôtelleries plus nombreuses, des étrangers venus de plus loin et de contrées si diverses. Un prêtre allemand, homme instruit et observateur, qui passait dans l'île de Chypre en se rendant au Saint-Sépulcre vers l'an 1314, a laissé un curieux témoignage de la prospérité du pays dans le récit de son pèlerinage. Il avait admiré Constantinople et la reine de l'Adriatique, mais Famagouste le surprit davantage encore. Quand il vit cette foule de Grecs, d'Arméniens, d'Arabes, de Turcs, d'Éthiopiens, de Syriens, de Juifs, au milieu de marchands venus de la Vénétie et de l'Allemagne, de la Ligurie et des Deux-Siciles, du Languedoc, de la Flandre, de l'Aragon et des Baléares, se presser sur le port et dans les rues de Famagouste; quand il entendit ces langages divers, quand il vit ces costumes variés, ces magasins toujours remplis de chalands, ces seigneurs et ces marchands rivalisant de luxe, le bon curé de Saxe fut étourdi, et il en écrit ainsi à son évêque, à Paderbornn:

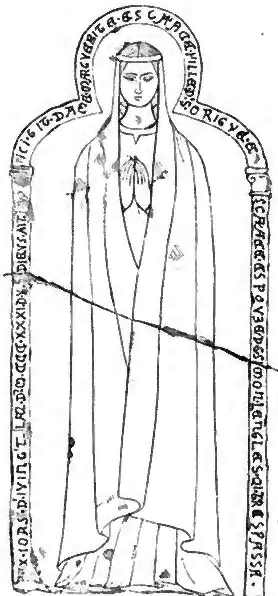
« J'ai vu dans ce pays de Chypre les plus généreux et les » plus riches seigneurs de la chrétienté. Une fortune de » 3 000 florins de rente n'est pas plus estimée ici qu'un re» venu de trois marcs chez nous. Mais les Chypriotes dissi» pent tous leurs biens dans les chasses, les tournois et les » plaisirs. Le comte de Jaffa, que j'ai connu, entretient plus » de cinq cents chiens pour ses chasses. Les marchands de » Chypre ont acquis aussi d'immenses richesses; et cela ne » doit pas nous surprendre, car leur île est la dernière station » des chrétiens en Orient, avant d'entrer dans les terres des » Sarrasins; de sorte que tous les navires et toutes les mar» chandises, de quelques rivages qu'ils soient partis, sont » obligés de s'arrêter dans cette île. Aussi les Français de » Chypre ont-ils des écoles pour apprendre tous les idiomes » connus... Quant à la ville de Famagouste, c'est une des » plus riches cités qui existent. Ses habitants vivent dans l'o-

» pulence. L'un d'eux en mariant sa fille lui donna pour sa » coiffure seule des bijoux qui valaient plus que toutes les » parures de la reine de France ensemble, au dire des che- » valiers français venus avec nous en Chypre. Le connétable » de Jérusalem (Eudes de Dampierre) acheta à Famagouste » quatre perles que sa femme fit monter en agrafe; elles » étaient si grosses et si pures que, sur chacune d'elles, on » aurait trouvé à emprunter 3 000 florins partout où on au- » rait voulu. »

Nicosie a été plus heureuse que les autres villes de l'île, quoiqu'elle ait souffert d'un long siége en 1571. Elle renferme plus de dix mosquées, la plupart anciennes églises



(Dalle tumulaire de la maréchale Alix.) (1)



(Marguerite Escaface.)

françaises, et la plus grande, nommée, comme la basilique de Constantin, *Sainte-Sophie*, à laquelle elle ne ressemble pourtant en rien, est un édifice qu'on pourrait comparer à nos plus élégantes constructions du treizième siècle.

En avant du portail de Sainte-Sophie de Nicosie est un parvis formé, non pas du simple retrait des portails en embrasure comme à la cathédrale de Famagouste, et dans la plupart des cathédrales de France, mais d'un véritable porche ayant une façade et des portes particulières. Ses trois portails, formés de colonnettes en retraite les unes sous les autres, supportent les archivoltes à tores unis, au-dessus desquelles s'élèvent des frontons aigus dont les côtés sont décorés jusqu'au sommet de quatre-feuilles nettement détachés de la pierre. Dans les tympans qui existent entre les arcs des archivoltes et les frontons, on voit la trace d'anciens écussons qu'auront brisés les Turcs ou peut-être les Vénitiens. Deux hautes tours carrées, terminées par des nervures prismatiques, et couronnées d'un faîtage de grosses feuilles en encorbellement, complètent à droite et à gauche le parvis. Elles sont percées dans le haut de grandes fenêtres à baies ogivales géminées et découpées intérieurement en trèfles. Leur tympan est formé de triangles ou de lobes engendrés par des arcs de cercle. Ce sont autant de caractères du treizième siècle, et des témoignages certains établissent, en effet, que Sainte-Sophie a été construite de 1200 à 1250.

Le haut de la tour du Sud, le haut du pignon central, ainsi que le sommet d'un second fronton en ogive qui surmontait ce pignon, furent renversés, vers l'an 1491, par un tremblement de terre. L'opinion publique, peu favorable en Chypre au sénat de Venise, ne manqua pas de voir dans cette circonstance la main de la Providence qui punissait l'extinction criminelle de la race des Lusignan et l'usurpation de l'île par la république de Saint-Marc.

Vue de côté, au sud ou au nord, car les deux façades sont pareilles, Sainte-Sophie présente un long vaisseau formé

(1) Nous avons fait dessiner ces six dalles tumulaires d'après les estampages pris à Chypre par l'auteur de l'article, M. de Mas-Latrie. Ce sont des monuments entièrement inédits.

d'abord du porche que flanquent en avant les tours carrées, en arrière deux tours rondes, supportant aujourd'hui les minarets de la mosquée; du corps central, divisé en quatre travées à fenêtres élancées, et séparé en deux étages par une terrasse; des transsepts, peu saillants et arrêtés au premier étage; enfin du chevet, qui est, comme la nef, éperonné de contre-forts et percé de fenêtres ogivales. Autour de l'église, à la hauteur des baies supérieures, règne une terrasse large de 3 mètres environ, comme les bas-côtés intérieurs de la nef, dont elle suit le plan en passant sur le porche; plus

(Barthélemy de Tabarie.)

(Marie de Bessan.)

haut, une seconde plate-forme se prolonge sur la nef centrale, et termine l'édifice. Les minarets, seule addition que les Turcs aient faite extérieurement à ce temple pour le convertir en mosquée, sont en pierre lisse, et n'ont rien de remarquable que leur petit diamètre et leur élévation svelte de près de 20 mètres au-dessus des combles de l'église. Ils ne ressemblent en rien aux grosses constructions en forme de tour qui flanquent les mosquées de Syrie; mais aussi combien diffèrent-ils de ces élégantes tourelles des mosquées de Brousse, de Damas et du Caire, dont les surfaces sont ciselées comme le fût d'une colonne byzantine, et les galeries semblables à des corbeilles à jour, ornées de feuillages, de méandres et de mille arabesques variées!

A six mètres en arrière de la façade du porche se trouvent les portails intérieurs de l'église construits entièrement en marbre blanc et d'une ornementation beaucoup plus riche que celle de la façade extérieure. Ses trois portes sont à peu près semblables, et en décrivant une d'elles, nous les connaîtrons toutes.

L'arcade supérieure de la porte est une ogive un peu élancée; mais la baie centrale est ouverte en plein cintre surbaissé, dans une baie supérieure qui figure un carré long. Un cordon de roses en relief encadre ce parallélogramme. Des deux côtés de la porte, au lieu des colonnettes en retraite qui supportent dans le porche la retombée des archivoltes, on a simulé, sans les prolonger jusqu'au sol, deux pleins-cintres dont les arcs sont formés de feuillages. L'intrados de ces arcs est découpé en trèfles, et semble former un dais sous lequel on pourrait croire qu'ont été placées autrefois des statuettes s'il y avait trace de console, et surtout si les arcades avaient plus de relief. Au-dessus de ce premier étage se développent le tympan et l'archivolte. Une arcature de neuf petites niches sans profondeur, séparées les unes des autres par une colonnette lisse et couronnées d'un fronton à bourgeons, forme le linteau de la porte carrée et occupe une grande partie du tympan. L'archivolte est divisée en quatre arcades par des tores unis, peu volumineux et disposés en

retraite. Chacune de ces archivoltes secondaires repose sur une large feuille détachée de la pierre qui la soutient comme une console. Ces feuilles, assez semblables, mais plus larges que les feuilles des grandes mauves, semblent appartenir à la *colocase*, plante farineuse très commune en Chypre. Les bandeaux qui règnent dans les arcades, entre les tores, sont décorés à leur intérieur de cordons de fleurs en relief. Mais l'art du treizième siècle était sévère et n'admettait pas cette variété capricieuse qui amena la confusion des règles et du goût aux siècles postérieurs. Alors tout était prévu, rien ne devait être hors de sa place, et l'aspect de l'ensemble, malgré sa régulière symétrie, n'en est pas moins gracieux. La première arcade des portes est uniquement composée de filets prismatiques et de tores très déliés qui circonscrivent tous les autres arcs ; la deuxième est ornée de quatre-feuilles, la troisième de fleurs à pétales lancéolés, la quatrième est une tresse exclusivement formée de roses.

La porte centrale était (car elle a été endommagée et réparée avec du plâtre) d'une ornementation entièrement semblable à celle des portes latérales; elle a de plus, seulement aux côtés et au milieu de ses deux battants, des pilastres à dais, où se trouvaient sans doute autrefois des statues que les iconoclastes musulmans auront brisées.

L'intérieur de l'église est divisé en trois nefs par deux rangées de colonnes cylindriques : au centre est le vaisseau principal, large de 20 mètres à peu près ; des deux côtés, les collatéraux, larges de 10 m., et entourant le chœur sans former de chapelles. Les colonnes de séparation, au nombre de seize, sont en granit tout autour du chœur. Il n'y reste plus trace aujourd'hui ni des boiseries ni de la chaire; les Turcs ont tout enlevé pour y disposer le mobilier de leur culte. Des nattes et des tapis, quelques uns assez beaux, recouvrent les dalles; vers la nef méridionale sont la tribune où l'imam tatib annonce l'heure de la prière, le *mimbar*, véritable chaire où il fait les prêches, et des deux côtés des estrades de bois établies obliquement à l'axe de l'église, vers le sud-est, afin que les musulmans en faisant leurs prières aient le visage tourné vers la Mecque, conformément aux prescriptions du Coran.

Pour se représenter cette église telle qu'elle était au temps des princes Lusignan, il faudrait relever ses autels, remplir les baies de ses fenêtres de verrières brillantes, et paver ses nefs des dalles tumulaires où les seigneurs et les dames de la noblesse française étaient représentés avec leurs armoiries et leurs costumes gracieux. Sainte-Sophie, comme Arab-Achmet, comme l'église arménienne de Nicosie, ont perdu la plupart de leurs monuments funéraires; Sainte-Sophie surtout a souffert des dévastations successives des Vénitiens et des Turcs, et son pavé n'offre qu'une seule dalle entière, mais très fruste; elle est en marbre blanc, et paraît avoir recouvert la tombe d'une princesse de Lusignan, alliée à un seigneur de Nores. On retrouve encore dans l'île les descendants de cette famille, illustre autrefois, et cachée aujourd'hui sous le sobriquet de *Calimeri*, que les habitants de Larnaca donnèrent, il y a une cinquantaine d'années, à son chef connu par sa manie de souhaiter le bonjour (en grec, *cal'imera*) à tous venants. Une branche des de Nores, passée en Italie lors de la conquête de l'île par les Turcs, se fit un nom dans les lettres. Jason de Nores, son chef, professa la philosophie d'Aristote à Padoue. Non loin de là est la dalle brisée d'une dame de Giblet, famille autrefois fameuse en Orient par ses grandes possessions, ses alliances, sa richesse, son influence dans les royaumes de Jérusalem et de Chypre. On ne sait pour quel motif, si ce n'est à cause de son ancienne célébrité, le sénateur vénitien Loredano a choisi le nom de Giblet pour publier à Bologne, sous ce pseudonyme, son histoire des Lusignan : *Historie de re' Lusignani publicate da Henrico Giblet cavalier.* Sainte-Sophie renferme encore les dalles de deux nobles familles piémontaises passées à la cour de Nicosie : les *Josselin*, ascendants de M. le marquis de Josselin, et les *Provane*, de la famille de M. le comte de Provana, de Turin. La dalle du *très noble chevalier messire Hodrade Provane* est un beau fragment de marbre gris-bleu. Le chevalier y est représenté dans son costume de guerre, avec des genouillères étoilées et une riche cotte d'armes. Son bouclier, qui est aussi, comme dans la plupart des autres dalles, un écu héraldique, porte des feuilles et des grappes de raisin. On voit des épis, des noyers, des oliviers sur quelques écussons, comme symboles d'un nom de famille ou de la production principale d'une seigneurie ; c'est sans doute par le même motif que les Provane de Chypre, seigneurs du village de *Coni*, non loin des vignobles de la commanderie, avaient placé des pampres dans le leur.

L'église des Arméniens de Nicosie, ancienne église française, est aujourd'hui bien plus riche que Sainte-Sophie en tombeaux historiques. Nous donnons les dessins de quatre dalles qui sont à la fois et les mieux conservées et les plus propres à donner une idée des costumes des Français-Chypriotes.

Le premier est celui de la maréchale du royaume d'Arménie (l'ancienne Cilicie), pays alors gouverné par un Lusignan, et en rapports continus avec l'île de Chypre. La triple inscription gravée autour de la dalle doit se lire ainsi :

« † Ci-gît dame Isabiau de Neviles, qui trespassa l'an de » M. CCC. XCII de Crist.

» † Et gît dame Marie de Milmars, esponze dou noble » chevalier messire de Neviles, boutoulier dou roiaume de » Chypre, qui trespassa l'an M. CCC. XCIII de Crist.

» † Ci-gît dame Alis, fille dou noble chevalier messire » Johan Beduin, esponze de noble chevalier messire Johan de » Thabaris, noble marechau dou reaume d'Ermenie, qui trespassa le samedi VIII jors de setenbre, l'an M. CCC. LVII de » Crist. Que Dieu ait leurs âmes. Amen. »

Les dalles tumulaires du moyen-âge renferment ainsi fréquemment plusieurs inscriptions tracées à la suite l'une de l'autre, quelquefois à des époques différentes, et il arrive souvent que l'inscription du personnage principal, représenté sur la dalle, n'est pas aisée à reconnaître. Ici les armes connues de la maison de Tibériade (une fasce au milieu de l'écu), qui se trouve à côté de l'effigie, signalent suffisamment Alix, épouse de Jean de Tibériade, et nous font reconnaître les armes à fleurs de lis de la noble famille de Bédouin, éteinte aujourd'hui.

Le costume de la maréchale Alix rappelle tout à fait, au premier aspect, les costumes des dames de France sous les Valois ; il y a cependant quelques différences à remarquer dans le détail entre les deux pays. En général, les robes des Françaises de Chypre étaient à double jupe, et laissaient entièrement les pieds à découvert, comme dans le tombeau d'Alix. En France, au contraire, la robe n'avait qu'une jupe, car les pelisses et les manteaux à corsage étaient complétement distincts de la robe, et le bas de ces vêtements traînait à terre en couvrant les pieds.

Voici la légende de la seconde dalle : « † Ici gît dame Marguerite Escaface, fille de sire Origne Escaface, espouse de » sire Simon Leugles, qui trespassa a IX jors de juing, l'an de » M. CCC. XXXI de Crist. Dieu ait l'âme. Amen. » La famille Escaface était originaire de Gênes, et occupait en Chypre une position considérée. Plusieurs de ses membres avaient complétement identifié leurs intérêts avec ceux des Français-Chypriotes, dont ils avaient adopté le costume et le langage ; ils soutenaient même leurs droits contre ceux de la république ligurienne, leur mère-patrie. C'est ainsi que l'on voit un Barthélemy Scafas concourir comme témoin au traité d'alliance conclu par le roi Pierre II de Lusignan, avec Bernabo Visconti, seigneur de Milan, son beau-père, contre les Génois, traité dont l'original existe aux archives de Venise.

Marguerite Escaface, bien que dame et mariée, est représentée sur son tombeau sous le costume de religieuse qu'elle avait revêtu probablement à son lit de mort, suivant un usage cher à la piété des Latins, comme à celle des Grecs au moyen

âge. Quoique oubliée aujourd'hui, cette pratique n'est cependant pas tombée partout en désuétude : l'on voit dans les catacombes des Capucins de Palerme les corps de plusieurs habitants de la ville, déposés depuis peu, et portant encore le cilice ou le cuculle. Ce modeste vêtement recouvrait la simple femme de la bourgeoisie, et la sœur la plus humble, comme la supérieure révérée des monastères royaux.

La troisième tombe est celle de l'un des seigneurs de Tibériade. Le chevalier Barthélemy est nu-tête comme la plupart des personnages représentés sur les dalles de Chypre, et ses cheveux se mêlent à sa barbe qu'il porte très longue, ce qui devait le singulariser; car, au quatorzième siècle, les Francs d'Orient et d'Occident rasaient encore leur barbe, à la différence des Grecs. Son armure est en fer plat et à genouillères; son bouclier, où est l'écu de ses armes, porte la fasce au milieu du champ. La triple inscription de famille, gravée sur les bords de la dalle, doit se lire ainsi :

« † Ci-gît dame Marie de Tabarie, espouse dou noble » chevalier messire Robert de Barut, qui trespassa l'an de » M. CCC. XXX de Crist.

» † Ci-gît le noble chevalier Barthelemy de Tabarie, qui » trespassa le lundi a XIII jors d'ahoust, l'an de M. CCC. LXXXV » de Crist. Que Dieu ait leurs ames. Amen.

» † Ci-gît Madame.... espouse dou noble chevalier messire » Berteleme de Tabarie, qui trespassa l'an de M. CCC. XXXIII » de Crist. »

Il est probable qu'en 1385, à la mort du chevalier Barthélemy, et pour déposer son corps dans le caveau où reposaient déjà sa femme morte en 1334, et Marie de Tibériade, femme Robert, sire de Beyrouth, peut-être sa sœur, on enleva la première dalle qui recouvrait ces deux défuntes mortes avant lui, et que l'on transporta leurs épitaphes sur le tombeau du dernier inhumé.

La dalle suivante est celle d'une noble *damoiselle*, enlevée à la fleur de l'âge, ainsi que l'indique son épitaphe :

« † Ici gît damoizelle Marie de Bessan, fille qui fu de » messire Gautier de Bessan, laquelle trespassa en l'age de » XVIII ans, l'an de M. CCC. XXII de Crist, a V jors de jun. » Que Dieu ait l'ame. Amen. »

La dalle est entière et représente la jeune fille avec un livre ouvert sur la poitrine, les cheveux appliqués en bandeaux et retenus derrière la tête; la robe est à double jupe et à manches plates. L'effigie ne porte pas d'écusson, ce qui est à regretter, car nous connaîtrions les armes d'une ancienne famille originaire de Béthune en France, passée en Syrie, où elle obtint la seigneurie de Bethsan, près de Saint-Jean-d'Acre, et fixée dès le treizième siècle en Chypre, où elle conserva toujours un rang élevé. En 1310, un membre de la famille de Bessan souleva la noblesse de l'île contre le prince de Tyr, qui s'était violemment emparé du gouvernement, et rappela le roi Henri de l'exil où son frère l'avait envoyé.

Le costume de Marie de Bessan diffère peu de celui de la maréchale d'Arménie; il est, comme tous ceux qui ont été gravés sur les tombeaux de Chypre, d'une chaste simplicité. Les robes sont montantes, les bras sont entièrement couverts. Il faut croire qu'on avait voulu respecter la sainteté des tombeaux, et que les dames cypriotes se paraient quelquefois en leur vivant de costumes plus mondains; car un chroniqueur d'Italie se plaint de l'importation des modes de Chypre dans la ville de Plaisance, sa patrie, et il blâme surtout la passion de ses concitoyennes pour la *cypriana*, vêtement chargé de broderies en or et taillé d'une façon peu modeste. C'est bien là le *sarka* que portent encore les riches Cypriotes (voy. p. 145). Ce sarka ou spencer est généralement en velours noir; il n'a pas de col, ses manches sont plates et resserrent autour du poignet des manchettes de dentelle flottantes. La partie largement évasée sur le devant est voilée par une gaze légère. Une jupe de soie rose ou bleue en hiver, de mousseline blanche en été, s'y rattache et contribue, par l'ampleur de ses plis, à faire ressortir la taille assez svelte des Cypriotes. Le costume est complété par le fez rouge, couvert de broderies, de glands et de tresses en or, que les Grecques d'Orient, les dames de Smyrne et de Chypre surtout posent avec une grâce particulière au milieu de bouquets de fleurs naturelles, de bandeaux de pièces d'or et des longues nattes de leurs cheveux. Cette coiffure est plus riche et plus gracieuse que celles des anciennes dames de l'île, autant que nous en pouvons juger d'après leurs sévères tombeaux.

L'église des Arméniens renferme encore beaucoup d'autres dalles intéressantes pour l'histoire des costumes ou des généalogies des Français d'Orient. On y trouve plusieurs Lambert de la famille du secrétaire de Catherine Cornaro, des Nevilles, des Mimars, des du Plessis, des Montolif. Cette dernière famille était extrêmement nombreuse et puissante; elle a donné sous tous les règnes de grands officiers, maréchaux, chambellans ou bouteilliers. Les anciens historiens de Chypre ont cru que son nom patronymique était, au lieu de Montolif, ***Mont-Olympe***, et ont pensé, sur cette induction, que la fameuse montagne (Chypre a aussi un Olympe comme la Grèce et l'Asie-Mineure) était renfermée dans leur seigneurie. Mais la véritable orthographe du nom des Montolif est aujourd'hui établie par un grand nombre de documents originaux, et il faut, quoi qu'il en coûte, rayer le beau nom de Mont-Olympe de la liste des seigneuries françaises du royaume des Lusignans. Le groupe de l'Olympe, s'il est bien, comme on le pense, le Troodos actuel, renfermait des fiefs français qui portaient des noms moins imposants et beaucoup moins connus. ***Marethasse***, donné au frère de Laurent du Plessis, par Gui de Lusignan, est certainement la belle vallée de Marathassa au pied du Troodos, que les Grecs appellent aussi le ***Myrianthoussa*** (le canton aux mille fleurs), et que l'on peut comparer aux sites les plus pittoresques du Tyrol.

La mosquée d'Arab-Achmet, ou d'Achmet le Noir, ancienne église du quatorzième siècle, renferme, entre autres tombeaux, une belle dalle que nous reproduisons p. 224, parce qu'elle nous donne intact le costume de guerre d'un chevalier dont voici l'épitaphe :

« † Ici gît messire Pierre Le Jaune qui trespassa a IX jors » d'avril l'an de M. CCC. e LXIII de Crist. Dieus ait l'ame de » lui. Amen. »

L'écu ne nous fait pas connaître ses armes, car on ne peut croire que la lettre A, gravée par erreur ou par accident dans un des coins du bouclier, en ait fait partie.

A un quart d'heure des murs de Nicosie, vers la porte de Paphos, est une petite église grecque du nom d'Omoloïtades, qui semble avoir été construite ou restaurée en entier avec des débris de monuments français. Ses murs sont couverts de fragments de tombeaux portant des croix latines, des fleurs de lis et d'autres emblèmes religieux ou héraldiques. Sa petite nef renferme une belle dalle d'un dessin incorrect, mais parfaitement conservée, et intéressante pour l'archéologie de l'île. On lit autour :

« † Ci gît le très noble baron monseigneur de Bresvic très » noble amirall dou roiaume de Chipre qui trespassa le lundi » a II jours de juniet l'an de M. CCCC. XIV de Crist. Que D[ieu » ait] pitié et miséricorde de l'ame de lui. Amen. »

Une branche de la famille ducale des Brunswick était depuis longtemps fixée à la cour de nos rois de Chypre. Au quatorzième siècle, Hugues IV de Lusignan épousa une princesse de cette maison, et donna la connétablie de Jérusalem à son parent Philippe de Brunswick. L'amiral de Brunswick, dont nous avons ici le tombeau, était peut-être fils de Philippe. Il porte une riche armure de fer, ornée de ciselures et de moulures, qui s'arrête à la hauteur des épaules. La gorge et le cou sont protégés d'une cotte de mailles rattachée à un casque bizarre. Il porte des gantelets de fer; sa chaussure, recouverte aussi de fer, se prolonge en deux griffes recourbées,

Il lève le glaive hors du fourreau, et de la main gauche il tient un bouclier en ogive où sont ses armes : deux lions léopardés, dont le supérieur semble tenir un besant dans sa gueule. Le champ est traversé (peut-être accidentellement) d'une raie.

Au milieu des débris anciens dispersés autour de l'église, on remarque un beau marbre blanc, orné de trois écussons en relief, qui paraît avoir fait partie d'un tombeau royal et probablement du riche mausolée élevé au roi Janus de Lusignan, mort en 1432.

L'écusson du milieu porte les armes propres des Lusignans de Chypre, champ burelé, au lion à dextre. L'écu de gauche est écartelé au 1 et au 4 de la croix potencée et recroisetée de quatre croisettes, qui est l'écu de Jérusalem; au 2 et au 3 du champ burelé des Lusignans. Les lions n'ont pas de couronne, et sont semblables à ceux des armoiries du roi Hugues IV à Lapaïs. Le troisième écu porte, dans le champ, le lion, emblème héraldique du royaume chrétien de la petite Arménie. Ce marbre est donc postérieur à l'an 1395, date de la réunion fictive des royaumes de Chypre et d'Arménie, et peut appartenir aux tombeaux de Jacques Ier, de Janus ou de Jean II, derniers rois de Chypre inhumés au couvent de Saint-Dominique. Ce riche et royal monastère, détruit malheureusement lorsque l'on fortifia Nicosie, était situé dans la partie de la ville qui s'étendait vers Omoloitades, et il est probable que beaucoup de ses débris auront été employés pour la réédification de cette église.

Dans l'escalier qui monte à la tribune, dans l'intérieur de

(Pierre Le Jaune.)

(L'Amiral de Brunswick.)

la nef et dans la cour, on en retrouve de nombreux vestiges, mutilés et informes, comme ceux de Sainte-Sophie et des autres mosquées de la ville. C'est surtout à la destruction des figures que les Ottomans se sont acharnés. On a peine à comprendre qu'un pareil vandalisme se soit établi chez un peuple pour qui le culte des morts est une loi sacrée. Il semble que leur piété envers les parents défunts aurait dû recueillir et conserver mieux que tous autres ces sentiments de respect et d'émulation dont parle Dante dans son poëme :

« C'est pour conserver leur mémoire que les tombes nous » disent par leurs effigies quels étaient ceux dont elles recou- » vrent les corps ; il arrive quelquefois que ce souvenir nous » arrache des larmes; mais les cœurs pieux éprouvent seuls » ces émotions. » (*Inferno*, cant. VII.)

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. Martinet, rue Jacob, 30.

LE FORT BERTHAUME
(Département du Finistère).



(Vue du fort Berthaume — Dessin de Marvy.)

A la pointe extrême du département du Finistère s'élevait autrefois la fameuse abbaye de *Saint-Mathieu-fin-de-terre*, dont on voit encore les ruines, au milieu desquelles un phare a été récemment élevé. A peu de distance se trouve le rocher sur lequel est construit le fort Berthaume, destiné à défendre l'ouverture du passage qui conduit à la rade de Brest.

Le rocher Berthaume a 67 mètres d'élévation, et est séparé de la terre par un canal d'environ 50 mètres. On y avait bâti fort anciennement un château auquel on arrivait avec beaucoup de peine : il fallait se faire transporter en bateau au pied du rocher, que l'on gravissait ensuite par un petit escalier taillé dans la pierre.

Lorsque l'on construisit un fort sur les débris de l'ancienne citadelle, on voulut le mettre en communication plus directe et plus facile avec la terre. Deux câbles parallèles furent tendus entre la côte et le fort, puis l'on établit une sorte de chariot qui, glissant sur ces câbles au moyen d'un va-et-vient, transportait les visiteurs au château ou les ramenait à terre. Ce pont étrange existait encore sous l'empire. Les câbles étaient suiffés; ils avaient 244 millimètres de circonférence, et on les changeait tous les dix ans. Six personnes pouvaient passer à la fois dans le chariot; mais, lorsqu'elles se trouvaient au milieu du passage, leur poids faisait fléchir les cordes, et il y avait un moment d'incertitude cruelle. Depuis, on a supprimé cette espèce de navette, et des planches posées sur les deux câbles ont formé un pont suspendu. Par malheur, le manque d'entretien a rendu les points d'appui peu solides, et, la dernière fois que nous l'avons vu, le pont de cordes menaçait ruine.

LA MER.

(Suite. — Voy. p. 30, 141, 159, 198.)

§ 5. Couleur de la mer. — Température des eaux de la mer.

Une abondance extraordinaire de matière organique, des couches immenses d'innombrables êtres vivants, peuvent influer sur la couleur des eaux et les rendre plus ou moins vertes ou olivâtres quand leur profondeur est assez considérable : c'est ce que l'on voit dans certaines régions des mers polaires fréquentées par les baleines. Très vraisemblablement ce sont des productions différentes, animales ou végétales, disséminées en quantité prodigieuse, qui ont contribué à faire donner les épithètes de Rouge, Vermeille ou Jaune à diverses parties de la vaste étendue des mers (voy., sur la mer Rouge, 1845, p. 161). Quant aux noms de la mer Blanche et de la mer Noire, ils paraissent provenir seulement des glaces de l'une de ces deux mers et des tempêtes de l'autre. Près des côtes de l'Océan, où des marées plus fortes agitent un fond vaseux ou sablonneux, la teinte de la mer devient plus ou moins grisâtre; mais quand, dans les eaux les plus pures et les moins agitées, comme dans certaines rades de la Méditerranée, la couleur jaunâtre du fond se laisse voir à travers l'azur des eaux, il en résulte une teinte verte que les rayons du soleil nuancent parfois de reflets brillants comme les feux de l'émeraude et du saphir. On ne peut avoir une idée de ces merveilleux effets si l'on ne s'est promené en barque, quelque jour d'été, le long de ces beaux rivages.

Les eaux de la mer, en raison de leur immense volume et de leur agitation continuelle, sont nécessairement d'une température plus uniforme que celle des continents. La surface des terres est alternativement réchauffée par les rayons du soleil et refroidie par la perte de son calorique rayonnant dans les espaces célestes, de telle sorte que ce n'est qu'à partir d'une profondeur moyenne de 10 à 15 mètres que les couches du globe terrestre ont une température invariable. Sur la mer il n'en est point de même : les rayons du soleil n'échauffent point la surface seule; ils pénètrent profondément. Or, lorsque, par suite de l'évaporation ou du rayonnement, les couches superficielles sont refroidies, elles deviennent en même temps plus denses, plus pesantes, et doivent conséquemment, par suite aussi de leur mobilité, se mélanger avec les couches inférieures, plus chaudes et plus légères. C'est cette uniformité assez remarquable de la température des mers, à part l'influence des courants, qui contribue à adoucir le climat du littoral et des îles; elle empêche que le froid de l'hiver et la chaleur de l'été ne puissent y atteindre le même degré que dans des contrées situées à la même latitude, mais plus éloignées du rivage. Voilà pourquoi dans l'Europe occidentale, par exemple, les zones de culture de la vigne et du maïs vont en remontant vers le nord à mesure qu'on s'éloigne des côtes de l'Océan, parce que la maturation de leurs produits exige des étés plus chauds, tandis que le myrte, qui n'a point de fruits à mûrir, mais qui redoute seulement pour ses feuilles un froid trop rigoureux, s'avance beaucoup plus loin vers le nord en suivant le rivage.

§ 6. Densité ou pesanteur spécifique de l'eau de mer.

L'eau de mer, contenant 34 ou 35 kilogrammes de sels divers par mètre cube, doit nécessairement peser plus que l'eau douce. Mais tandis que celle-ci pèse 1 kilogramme par litre ou 1 000 kilogrammes par mètre cube, l'eau de mer pèse seulement 1 027, et non 1 034 : cela tient à ce que les sels, en se dissolvant dans l'eau, ne se logent pas seulement entre les molécules de ce liquide, mais les écartent et les déplacent en partie, de telle sorte que les 34 kilogrammes de sel, en se dissolvant dans les 1 000 litres d'un mètre cube, en ont fait sortir 7 litres ou décimètres cubes. Cette augmentation de poids s'exprime en disant que si la densité de l'eau pure est prise pour unité, celle de l'eau de mer est 1,027, ou l'unité augmentée de 27 millièmes. Depuis la fameuse découverte d'Archimède au sujet de la couronne d'or du roi Hiéron, on sait que tout corps plongé dans l'eau perd de son poids une partie égale au poids du volume d'eau dont il prend la place. Si donc une masse de pierre pesant 2 500 kilogrammes tenait la place de 1 000 kilogrammes ou d'un mètre cube d'eau douce, elle ne devrait peser que 1 500 kilogrammes étant plongée dans ce liquide : dans l'eau de mer, au contraire, tout en déplaçant un même volume de liquide, elle perdrait 1 027 kilogrammes de son poids, et ne pèserait que 1 473 kilogr. De même aussi les poissons perdent plus de leur poids et sont plus légers dans l'eau de mer que dans l'eau douce. Quant aux corps flottants ou non entièrement submergés, ils déplacent simplement un volume d'eau dont le poids est précisément égal à leur propre poids. Ils doivent donc s'enfoncer davantage dans l'eau douce que dans l'eau salée, puisque celle-ci, à volume égal, est plus pesante : la différence serait de 27 millimètres par mètre pour un corps solide et flottant, dont le diamètre serait le même à diverses hauteurs; par conséquent, on s'explique aisément comment un navire, en remontant un fleuve, peut, à l'instant où il flotte sur l'eau douce, s'enfoncer de deux décimètres de plus qu'en pleine mer.

Le chiffre de 1,027 que nous venons de donner comme exprimant la densité de l'eau de mer, n'exprime en réalité que la moyenne de cette densité dans les régions chaudes ou tempérées de l'Océan; encore faut-il supposer qu'on la prenne loin des côtes, où les eaux douces des fleuves peuvent diminuer la salure, et loin des glaces polaires ou flottantes dont la fonte produit des eaux moins salées ou presque douces, qui, étant plus légères, restent quelque temps à la surface sans se mêler. Les mers qui reçoivent, soit par leurs affluents, soit par des pluies fréquentes, plus d'eau douce qu'elles n'en perdent par l'évaporation, telles que la Baltique et la mer Noire, ont un degré de salure moins considérable; il en est de même de la mer Caspienne, qui, sans communication avec les autres mers, n'est véritablement qu'un grand lac. La mer Morte, au contraire, nommée aussi le lac Asphaltique, ne recevant pas assez d'eau douce pour se maintenir au niveau des mers voisines, a acquis un degré de salure si considérable que le chiffre de la densité de ses eaux est 1,228, c'est-à-dire qu'un mètre cube pèse 228 kilogrammes de plus qu'un mètre cube d'eau douce, au lieu de peser, comme l'eau de mer ordinaire, 1 027 kilogrammes seulement : aussi beaucoup de corps qui flottent sur la mer Morte s'enfonceraient et seraient submergés dans l'eau douce et même dans l'Océan. Un homme peut surnager dans la mer Morte sans faire aucun mouvement; mais il s'en faut

bien pourtant qu'il puisse s'y tenir debout sans enfoncer au-dessus du milieu du corps, comme le disent quelques écrivains de l'antiquité, entre autres Strabon; car, d'après le rapport des densités, un homme doit s'enfoncer au moins des quatre cinquièmes de son volume total. L'eau de cette mer, qui contient 26 pour cent de substances salines, ne pourrait atteindre une telle densité s'il s'y trouvait seulement du sel marin; mais les trois quarts de cette quantité de sels consistent en chlorures de calcium et surtout de magnésium, sels très déliquescents ou très avides d'humidité : aussi l'air, à la surface de cette mer, ne présente jamais plus des deux tiers de l'humidité qu'il eût prise à la surface de l'eau pure; et, au lieu de contribuer à l'évaporation, il abandonne de l'humidité à cette eau de mer toutes les fois que, par l'influence des pluies et des vents, il est devenu un peu plus chargé de vapeurs.

Dans l'impossibilité où l'on était de connaître le fond de la mer aux plus grandes profondeurs, on s'est longtemps contenté de conjectures plus ou moins vraisemblables sur cette question. Ainsi, considérant que l'eau froide est plus dense que l'eau chaude, et en se fondant sur quelques observations faites dans les lacs de la Suisse, où se rendent les eaux des glaciers, on avait voulu admettre que les eaux de la mer sont de plus en plus froides à de plus grandes profondeurs, et l'on en concluait qu'au fond même elle est congelée; mais quand plus tard on a dû reconnaître que le centre du globe terrestre est plus chaud que sa surface, on a voulu supposer que les eaux sont plus salées au fond, et l'on a été jusqu'à dire qu'il pourrait s'y trouver des couches de sel non dissous. Cependant on s'accorde généralement aujourd'hui à repousser ces hypothèses, et l'on croit que, pour la densité comme pour la température, les eaux de l'Océan ne présentent que des variations peu considérables.

§ 7. Du fond de la mer.

Quant à la constitution et à la configuration du fond de la mer, on a déjà obtenu par les sondages opérés, au voisinage des continents, une somme d'observations assez exactes et assez nombreuses pour en conclure que, même aux profondeurs inaccessibles à nos moyens d'exploration, la surface du sol doit être encore semblable à celle des îles et des continents sortis des eaux depuis les dernières révolutions du globe. Ainsi les chaînes de montagnes se continuent à travers les mers, et ce sont leurs sommets qui forment ces divers archipels et ces rangées d'îles si remarquables par leur direction. Des volcans se trouvent également sous les eaux ou près de leur surface comme sur les terres habitables; des vallées séparent également les montagnes; et les mêmes couches des divers terrains calcaires, schisteux ou quartzeux, concourent à former des plaines ou des collines sous les eaux comme au-dessus de leur niveau. Il y a même des sources d'eau douce au fond de ces vallées sous-marines et sur les flancs de leurs collines, comme nous l'avons déjà dit ailleurs en parlant de la théorie des sources et de l'origine des ruisseaux (1846, p. 130); mais ces eaux douces, au lieu de s'écouler en suivant la pente des vallées, s'élèvent à la surface, comme plus légères que l'eau de mer, et quelquefois y signalent leur présence par un bouillonnement ou par un exhaussement de la surface remarqué par les navires. On cite même plusieurs localités où les navigateurs peuvent ainsi renouveler leur provision d'eau douce au milieu des ondes salées de la mer. Il y a pourtant aussi des courants dans les vallées sous-marines; mais ce sont ceux qui proviennent du mouvement général des eaux de la mer, et ils sont simplement influencés par la configuration du fond.

Sur ce fond de la mer, accidenté comme celui des continents, il y a aussi une distribution géographique toute particulière des animaux et des végétaux suivant l'exposition, suivant l'influence des courants sous-marins, ou suivant le voisinage de l'embouchure des fleuves, qui apportent, pour servir à la nourriture des animaux marins de certaines régions, les détritus enlevés de leurs rives ou entraînés de la surface du sol par les pluies. Mais ce qui influe bien plus encore sur la répartition des habitants de la mer, c'est la profondeur et la nature même du fond calcaire, ou granitique, ou vaseux, ou sablonneux, etc. Ainsi, tels polypiers, tels mollusques, telles algues calcifères, qui contiennent ou plutôt qui font entrer dans leur constitution une grande quantité de sels calcaires dissous dans les eaux de la mer, devront nécessairement se propager davantage dans les lieux où les eaux reprennent aisément au sol ou au sable calcaire les éléments cédés aux êtres vivants; c'est là en même temps ce qui explique les variations de la composition des eaux de la mer sur différents points.

De même que le besoin d'une température moins chaude fait choisir par divers animaux et végétaux certaines zones sur les flancs des montagnes, de même, pour les habitants de la mer, le besoin d'une lumière plus intense, d'une eau plus oxygénée, et surtout d'une pression moins considérable, détermine le site où ils se développent de préférence, et l'on a pu tracer théoriquement les zones plus ou moins profondes qu'habitent au voisinage des côtes les espèces les plus communes. Quelques unes, comme les moules, les balanes, les patelles, veulent être assez près de la surface pour rester à sec quand la vague se retire; quelques autres veulent pouvoir étaler sous une mince couche d'eau limpide leurs panaches en forme de plumes, ou leurs tentacules comparables aux rayons du souci, aux peluches veloutées de l'anémone; d'autres encore cherchent le calme à une profondeur constante de trois à cinq mètres; d'autres enfin s'enfoncent davantage, et chaque différence de cinq à dix mètres en profondeur est signalée par la multiplication de différentes espèces. Toutefois cette répartition des êtres vivants est limitée à une profondeur de 200 à 300 mètres le long des côtes et des bas-fonds, et, à quelques exceptions près, tout le reste du fond des mers est un vaste désert, comme les plaines de l'air au-dessus de 4 à 5 000 mètres. La surface et les couches superficielles sont seules habitées en pleine mer par des mollusques et des zoophytes nageurs et par les poissons qui les poursuivent; mais c'est surtout au voisinage des terres que l'Océan est véritablement peuplé.

ORIGINE ET GÉNÉALOGIE DE COLBERT.

(Voy., sur Colbert, la Table des dix premières années.)

Le lieu de la naissance de Colbert a été le sujet de nombreuses controverses; Paris, Troyes, Rethel et Reims se disputaient son berceau. Des médailles, des biographies plaidaient en faveur de Paris; il y a des lettres de commerce, des papiers de famille et des livres imprimés qui soutenaient les prétentions de Troyes; et Rethel ne manquait ni de titres ni surtout d'arguments pour appuyer ses allégations.

Il faut encore mentionner le royaume d'Écosse, dont l'une des plus grandes familles, au dire de quelques historiographes, aurait droit de réclamer, comme lui appartenant, le nom de Colbert.

Colbert n'a, je crois, jamais prétendu descendre de si haut lignage; mais il n'en fut pas de même de tous les membres de sa famille. Son oncle maternel, le conseiller Pussort, que Colbert avait tiré de Reims ainsi que ses autres parents, et qui, au dire de madame de Sévigné, joua un triste rôle dans le procès du malheureux Fouquet; le marquis de Seignelay, fils aîné du ministre, et quelques autres encore, ne demandèrent pas mieux que d'accepter la généalogie écossaise.

Ce fut, je crois, Ménage, qui le premier eut cette idée singulière de faire descendre Colbert de je ne sais quel ancien roi d'Écosse. Et ce qu'il y a de curieux et de notable dans

cette histoire généalogique, c'est qu'un bill du parlement britannique, confirmé en 1687 par lettres patentes du roi Jacques II, cite quatre barons de Castelhill, comme aïeux communs de Colbert, d'Écosse et de France, lesquels portent les mêmes armes. Il est à remarquer qu'en 1687, Jacques II, nouvellement élu roi d'Angleterre, avait à reconnaître les services de Colbert, et que, selon toute probabilité, le parlement, interprète de son souverain, ne fut pas fâché de trouver une occasion d'être agréable au grand ministre, dont il crut flatter ainsi la vanité.

Voici la véritable généalogie de Colbert.

Gérard Colbert, bourgeois de Reims au seizième siècle,



(Colbert.)

avait épousé Jeanne Thierry, fille d'Oudart Thierry, receveur de l'archevêché. Ils eurent pour enfants :

1. Macette ou Mariette Colbert, qui épousa Simon Clerjon, marchand ;
2. Claude Colbert, qui épousa Nicolas Frizon ;
3. Jean Colbert, d'abord prévôt royal, successeur de Jean Frémyn, puis lieutenant général à Reims du bailliage de Vermandois, qui épousa une Jeanne Josseteau ;
4. Toussaint Colbert, qui épousa une Chertemps, 1532 ;
5. Gérard Colbert, marchand, qui épousa en premières noces Anne Couvet, et en secondes noces Perrette Lespagnol.

Voilà le premier et le plus authentique échelon de la descendance de Colbert.

Oudart Colbert, l'un des fils de Gérard et de Perrette Lespagnol, épousa Marie Coquebert, de laquelle naquirent :

1. Gérard Colbert, contrôleur général des gabelles de Picardie, qui décéda à Paris en 1617, y ayant fait nouvelle souche de Colbert ;
2. Oudart Colbert (et non Odart), d'abord conseiller-notaire, puis secrétaire du roi, lequel épousa Nicole Forest de Troyes, et alla fonder en cette ville une importante maison de commerce dont les articles de Reims furent la principale branche ;
3. Jean Colbert de Terron, contrôleur général des gabelles, qui épousa Marie Bachelier de Reims ;
4. Catherine Colbert, qui fut religieuse à Sainte-Claire de Reims ;
5. Nicolas Colbert, qui, chanoine de Reims et abbé de Saint-Sauveur, fut enterré aux Capucins, à Reims;
6. Simon Colbert, sieur d'Acy, secrétaire du roi, qui épousa Marie Pinguis.

Nous n'avons pas l'intention de suivre tous les rameaux de chaque branche de cet arbre fertile des Colbert. Nous dirons seulement que d'un petit-fils de Jean Colbert de Terron, Nicolas Colbert, sieur de Vandière, et de Marie Pussort, naquirent neuf enfants, savoir : 1. Cécile Colbert; 2. Nicolas Colbert ; 3. Jean Colbert ; 4. Louise-Antoinette Colbert ; 5. Agnès Colbert ; 6. Marie Colbert ; 7. Charles Colbert ; 8. Claire Colbert ; 9. et François-Oudart Colbert ; et que l'un de ceux-ci, le troisième, Jean Colbert, devint le célèbre ministre auquel la ville de Reims se propose d'élever un monument.

On croit que l'un des ancêtres de toute cette lignée, Jehan Colbert, architecte, ou si l'on aime mieux maître maçon à Reims, construisit en 1505 la Belle-Tour, prison fameuse qui a laissé un long souvenir, et, vers le même temps, le chœur et le pourtour du chevet de l'église paroissiale de Saint-Jacques.

Voici l'acte de naissance de Colbert, tel qu'il est écrit, mot pour mot, sur les registres de la paroisse Saint-Hilaire, conservés au bureau de l'état civil de Reims.

« An 1619, 29 août. — Ce mesme jour, Jehan, fils de Nicolas Colbert et de Marie Pussot. Parin, Maurice-Charles Colbert, conseiller au siége présidial de Reims; marine, Marie Bachelier, vefve de feu M. Jehan Colbert. »

Deux choses sont à remarquer dans cette mention. — Le nom de la femme de Nicolas Colbert, écrit *Pussot* et non *Pussort*. Le double de ce livre d'extraits, déposé au greffe du tribunal civil, porte, nous dit-on, pareillement Pussot. Or il y avait à Reims, au seizième et dix-septième siècle, des Pussot et des Pussort. Nous ne doutons pas toutefois qu'il n'y ait ici une erreur du copiste qui aura écrit un nom pour un autre, et qu'il ne faille réellement lire Pussort. — Puis il faut noter encore l'omission du nom de Baptiste à la suite de celui de Jean donné à notre Colbert. Cette omission, si c'en est une, n'implique aucun vice de forme. Baptiste n'est point un nom propre, c'est une qualification ; il n'y a point saint Baptiste. Antérieurement au dix-septième siècle, on s'appelait *Jean* tout court, et ceux qui voulaient indiquer lequel des deux Jean de la légende ils prenaient pour patron, écrivaient ainsi leur nom : Jean (l'Évangéliste), Jean (le Baptiseur); peu à peu l'on supprima l'article, et l'on écrivit Jean-Baptiste.

Grosley, dans ce que l'on a publié de ses œuvres posthumes, a donné, à l'article Colbert, des notions fort précieuses sur la condition de quelques uns des parents de Jean-Baptiste. Il résulte de ces renseignements que le nom de Colbert était loin d'être nouveau dans les affaires antérieurement à notre grand ministre.

Feu M. Griffon, juge au tribunal de Reims, s'est donné la peine de compulser les minutes de tous les notaires rémois du seizième au dix-huitième siècle. Il a recueilli sur les Colbert un nombre considérable d'actes desquels on peut tirer une foule de curieuses inductions. Nous avons pour notre part, sur Colbert et sa famille, d'autres documents, desquels résulte notamment la preuve absolue que les Colbert de Troyes, de Paris, de Rethel et autres lieux sortent tous de l'arbre dont les racines se perdent dans le sol rémois; que la famille a dû les premiers éléments de sa fortune à l'industrie locale, et les degrés de son élévation politique aux charges publiques qui lui furent confiées successivement par les Rémois.

Nous l'avons dit, ce n'est pas Colbert le grand ministre qui répudia l'origine rémoise. Il est possible qu'au milieu des grandeurs aristocratiques qui l'étreignaient il ait, par condescendance pour les vaniteuses faiblesses de sa famille récemment illustrée, toléré quelque peu les adulations des

courtisans; mais ce qui est bien positif, c'est que, loin de désavouer les liens qui l'attachaient à Reims, Colbert, pendant toute sa vie politique, se tint au service des intérêts de la cité : plus de cent conclusions du conseil, toutes inscrites au registre de l'hôtel de ville, témoignent des relations directes des magistrats avec le ministre de Louis XIV, et prouvent son dévouement à la ville du sacre. Une affaire difficile ne se présente pas au conseil qu'on ne décide aussitôt qu'il en sera référé à monseigneur Colbert, pour avoir son avis; une grâce est à solliciter, vite une députation se dirige vers monseigneur, qui est prié d'employer son crédit près de Sa Majesté; une charge pèse sur la communauté, un procès est pendant au Parlement, on en écrira à monseigneur, dont la bonne volonté égale la puissance; et jamais l'une ni l'autre ne font défaut à la ville. La reconnaissance publique lui tient compte de tout ce filial dévouement. Oudart Coquault, que nous citons d'autant plus volontiers que nul n'a songé à invoquer ses Mémoires, Oudart Coquault, frondeur passionné, et par conséquent ancien ennemi de Colbert, protégé de Mazarin, écrit : « En février 1665, les étoffes de nos manufactures se débitent et enchérissent; on fait des estamines raz, à haut compte, façon de celles qui se font au Lude en Poitou. Monsieur Colbert, bienvenu du roy, dispose, *pour l'amour de sa patrie*, les seigneurs à en porter à leurs habits, et cela les met en mode. »

Mais les relations de Colbert avec les Rémois sont si suivies, si bienveillantes, que Colbert entretient ses concitoyens même des affaires de sa maison : il aime à les mettre au courant de toutes les phases de sa fortune et de la prospérité de sa famille. Voici une lettre qui vient à l'aide de cette assertion : nous l'avons retrouvée dans les paperasses mises au rebut du cartulaire de Reims : elle est pourtant belle, et méritait une autre destinée.



(Tombeau de Colbert, composé par Lebrun, exécuté par Baptiste Tuby et Antoine Coysevox; dans l'église Saint-Eustache, à Paris.)

« Messieurs,

» Je ne reçois aucune grâce de la magnificence royale, de Sa Majesté, sans vous en informer, parce que je suis persuadé que vous y prenez part, et que vous êtes bien aises des avantages qui arrivent à ma famille. Le roy, qui est le prince qui récompense la fidélité de ceux qui ont l'honneur de le servir au delà de leur espérance, après toutes les grâces dont il m'a déjà comblé, a voulu faire le mariage de mes deux premières filles, sçavoir : de l'aisnée, avec M. de Chevreuse, fils unique de M. le duc de Luynes; et de la seconde, qui n'a que dix ans, avec M. le comte de Saint-Aignan, receu en survivance de la charge de premier gentilhomme de la chambre. Et comme si ce n'étoit pas assez de m'avoir procuré deux alliances si grandes et si considérables, Sa Majesté a voulu leur servir de père, en leur donnant à chacune deux cent mille livres, ce qui fait la plus grande partie de leur dot. J'ay estimé que je devois à l'amitié que vous avez pour moy et à celle que j'ai pour vous de vous escrire ce détail, et par même moyen vous confirmer que personne ne sera jamais plus que moy, etc.,

» COLBERT. »

A Saint-Germain-en-Laye, ce 14 janvier 1667.

DIRE ET FAIRE.

NOUVELLE.

(Fin. — Voy. p. 214, 218.)

Bardanou courut la saluer, et lui baisa les mains, comme il avait vu faire au théâtre. La jolie veuve accepta son bras

sans façon, et lui raconta son excursion à la lisière du taillis. Bien qu'elle eût presque toujours habité les grandes villes de l'Allemagne, madame de Randoux aimait la campagne, et spécialement Rovembourg, où elle avait été élevée : aussi ne pouvait-elle se consoler de ce que son oncle, avant de mourir, eût consenti à mettre en loterie une propriété qui jusqu'alors n'était point sortie de leur famille. Les deux cent mille florins dont cette spéculation avait accru son héritage étaient loin de lui paraître un dédommagement suffisant : elle y eût volontiers ajouté vingt mille florins de sa propre fortune pour rentrer en possession de Rovembourg et de ses dépendances.

Bardanon comprit que c'était une proposition indirecte qu'on lui adressait; mais il avait lui-même pris trop de goût au rôle de châtelain pour vouloir l'échanger contre une somme d'argent.

Il répondit en souriant à madame de Randoux que, bien qu'il eût changé de propriétaire, le château de Rovembourg n'en était pas moins tout entier à sa discrétion, et qu'elle pouvait en disposer aussi librement que par le passé.

La veuve fit un signe d'impatience gracieuse.

— Allons, vous refusez de me comprendre, dit-elle en souriant; vous voulez que je sois reçue par vous à Rovembourg, tandis que c'est moi qui désirerais vous y recevoir.

— Qu'importe, pourvu que vous y soyez chez vous, fit observer galamment le Provençal.

— Chez moi? reprit gaiement madame de Randoux; vous seriez bien attrapé si je vous prenais au mot.

— Pourquoi cela?

— Parce qu'une étrangère gêne toujours dans un jeune ménage.

Et comme Bardanon fit un mouvement,

— Ah! pardon, ajouta-t-elle; c'est peut-être encore un secret; mais mademoiselle Nicette a été la première à se trahir.

— Mon Dieu! interrompit le perruquier embarrassé, ce n'est encore qu'un projet...

— Que rien ne vous empêche maintenant de réaliser.

— Il est vrai.

— Et que mademoiselle Nicette vous rappellerait au besoin, je suppose, car elle trouverait difficilement à vous remplacer, monsieur de Bardanon.

Le perruquier s'inclina en rougissant de joie : c'était la première fois que l'on ajoutait à son nom cette particule glorieuse. Madame de Randoux lui parut dans ce moment resplendissante de beauté.

— Quoi qu'il en soit, reprit-elle, me voilà dépossédée sans espérance de revenir jamais dans mon cher Rovembourg; et cependant Dieu sait ce que j'aurais fait pour cela! Si je vous avouais, par exemple, que j'ai failli acheter ce château au prix de tout mon avenir, que diriez-vous, monsieur de Bardanon?

Le Provençal eut un second éblouissement de vanité, et ne put que balbutier quelques mots entrecoupés.

— Oui, reprit la veuve, comme si elle eût répondu à son interlocuteur, au prix de mon avenir! Vous avez vu le baron de Robach, qui est arrivé ici un peu avant vous?

Bardanon répondit affirmativement.

— Eh bien, c'est un ancien ami de notre famille qui m'a toujours été fort attaché, et que mon mariage avec M. de Randoux avait même paru contrarier. Depuis mon veuvage, il m'a rendu beaucoup de services et m'a fait offrir sa main plusieurs fois; mais ma liberté me souriait; je m'effrayais d'une union nouvelle, et j'avais toujours refusé. Enfin, lors de la mise en loterie du château de Rovembourg, il fut témoin de ma peine, et me proposa, en riant, de l'épouser s'il gagnait le château. Je le lui promis, et il prit pour cinquante mille florins de billets. Jusqu'au tirage, j'ai craint qu'il ne gagnât, et aujourd'hui je suis désolée que Rovembourg soit allé à un autre. Près de quitter ce beau domaine, je trouve que ce n'eût point été l'acheter trop cher par le don de ma main.

Une pensée traversa, comme une flèche, l'esprit de Bardanon. Il regarda madame de Randoux, qui mordillait, en souriant, son bouquet de fleurs sauvages; elle lui parut charmante. Il pensa en même temps qu'elle possédait une fortune double de la valeur du domaine de Rovembourg, et qu'elle appartenait à la meilleure noblesse du duché.

Toutes ces idées l'assaillirent à la fois et l'étourdirent. La veuve parut prendre le change sur son silence.

— Vous me trouvez bien folle, je parie, dit-elle.

— Nullement, répliqua Bardanon, qui fit un effort pour s'enhardir; je trouve seulement votre confidence dangereuse.

— Pourquoi cela?

— Parce qu'elle peut donner de singulières tentations au propriétaire actuel de Rovembourg.

— Que voulez-vous dire, monsieur de Bardanon? je ne vous comprends pas, dit madame de Randoux avec un embarras qui protestait contre cette affirmation.

— Je veux dire, reprit le perruquier enhardi, que la convention faite à tout hasard avec le baron pourrait l'être plus sûrement avec celui qui a gagné le château.

— Avec vous?

— Puisque Rovembourg a tant de charmes pour madame de Randoux, elle se résignerait peut-être, pour y rester, à agréer la recherche du nouveau propriétaire.

— Allons, c'est une plaisanterie, dit la veuve, en riant avec contrainte.

— Une plaisanterie si ma proposition offense madame de Randoux, reprit vivement le Provençal; une chose sérieuse si elle l'accueille sans colère.

— Mais vous n'y songez pas, monsieur de Bardanon! N'avez-vous point des engagements antérieurs avec mademoiselle Nicette?

— Aucun, madame. Tout s'est borné à de vagues projets.

— Cependant, si cette enfant a conçu des espérances...

— La raison l'y fera renoncer; Nicette doit comprendre qu'une nouvelle position impose de nouvelles obligations envers les autres et envers soi-même.

— Je crains qu'elle n'ait point pour cela assez de philosophie, objecta la veuve ironiquement.

— Je me charge de tout! s'écria le Provençal. Voici le baron; ne lui dites rien : dans une heure, j'aurai parlé à Nicette, et tout sera arrangé.

Il rentra en effet au château pour chercher la filleule du maître de poste. La conversation qu'il venait d'avoir avec madame de Randoux lui avait porté le dernier coup; il voyait, en un instant, sa fortune triplée, sa position établie : c'était un second billet gagné à la loterie. Il ne pouvait laisser échapper sans folie une pareille occasion. En réalité, d'ailleurs, aucun lien n'existait entre lui et Nicette. Il n'avait fait ni exigé aucune promesse. Obligés d'ajourner leur union, tous deux s'en étaient tenus à une de ces conventions tacites qui ne nous engagent qu'envers notre propre cœur : aussi ne se crut-il tenu à aucune justification. Mettant en oubli tout le passé, il parla à Nicette comme à une protégée dont on veut assurer le bonheur; il ne voulait pas être seul à profiter de l'heureux hasard qui l'avait enrichi : il était décidé à la doter généreusement, et à assurer l'avenir de celui qu'elle choisirait.

La jeune fille écouta d'abord sans comprendre; mais à mesure que Bardanon parlait, la lumière lui venait, et, avec elle, une douleur d'autant plus cruelle qu'elle était inattendue. Cependant elle ne dit rien. Pâle, les lèvres tremblantes, et retenant avec peine ses larmes, elle écouta jusqu'au bout les promesses du Provençal, et, quand il eut fini, elle se leva presque calme, et fit un pas vers la porte.

— Où allez vous, Nicette? demanda Bardanon troublé de ce silence.

— Je vais repartir avec mon parrain, dit-elle simplement.

— Pourquoi maintenant? qui vous presse? reprit le perruquier.

Nicette ne répondit pas, et sortit.

Bardanou sentit son cœur se serrer. Quel que fût son aveuglement volontaire, de sourds reproches s'élevaient en lui; son émotion protestait contre ses raisonnements. Il se leva, fit plusieurs tours dans le salon, cherchant en vain à reprendre son calme. Il était triste et mécontent. Il se rappela heureusement qu'il était à jeun, et sonna; mais le valet de chambre qui se présenta lui apprit que tout le monde avait déjeuné.

Bardanou, qui ne cherchait qu'un prétexte pour décharger sa mauvaise humeur, se plaignit de n'avoir point été averti; le valet répondit que M. le baron ne lui avait point donné ordre de le faire.

Ce mot fut pour notre Provençal le signal d'une explosion.

— Le baron! s'écria-t-il; et depuis quand, drôle! avez-vous besoin, pour me servir, des ordres du baron? Qui est maître ici, de lui ou de moi? A qui appartient Rovembourg?

— Je n'en sais encore rien, répondit brusquement le valet.

— Ah! tu n'en sais rien! répéta Bardanou exaspéré; eh bien, je te l'apprendrai, maraud! sors d'ici, sors sur-le-champ, et ne t'avise jamais de reparaître devant moi.

Le valet allait répliquer; mais le baron, qui venait d'entrer, lui fit un signe, et il se retira.

— Vous traitez bien rudement ce pauvre diable, monsieur Bardanou, dit-il en refermant la porte derrière lui.

— Je le traite comme il me convient, monsieur de Robach, répondit le Provençal avec hauteur, et j'ai lieu de m'étonner que d'autres que moi donnent ici les ordres.

— D'abord je vous ferai observer, reprit poliment le baron, que, comme exécuteur testamentaire de l'ancien propriétaire de Rovembourg, j'étais chargé de l'administration du château jusqu'à l'arrivée du nouveau possesseur.

— Et moi, reprit le perruquier, je vous ferai observer que ce nouveau possesseur est ici.

— Et vous en concluez?

— J'en conclus que chacun doit être maître chez soi.

Le baron s'inclina.

— Incontestablement, dit-il. Reste à savoir chez qui nous sommes.

— Chez qui? répéta Bardanou étonné; parbleu! M. de Robach ne doit point l'ignorer, puisque c'est lui qui m'a fait connaître le numéro gagnant.

— Je me le rappelle parfaitement.

— Et vous n'avez point sans doute oublié non plus que ce numéro est 66, et que le voilà, monsieur le baron?

Celui-ci se pencha pour regarder le billet présenté par le perruquier.

— Pardon, dit-il; mais je crois que M. Bardanou fait erreur.

— Comment?

— Il n'a pas pris garde que, sur son billet, le point précède les chiffres au lieu de les suivre.

— Eh bien, qu'est-ce que cela prouve?

— Cela prouve que M. Bardanou a lu son numéro en le renversant, et que ce numéro est 99.

— 99! répéta le perruquier éperdu; que dites-vous? mais alors, 66?

— Le voici, dit le baron en montrant un numéro.

— Quoi! vous?

— Et l'authenticité de mon billet a été reconnue par l'administration de Francfort elle-même; toutes les formalités sont remplies : voici l'acte qui m'envoie en possession du domaine de Rovembourg.

Il tendait au Provençal un papier tacheté de timbres, de paraphes et de visas de toutes couleurs. Bardanou voulut le parcourir; mais un nuage couvrait sa vue, tout son corps tremblait; il fut obligé de s'asseoir.

La chute était aussi subite que l'élévation, et il sentit que ses forces l'abandonnaient. Cependant, le premier étourdissement passé, il se redressa : à l'abattement succédait le doute et la colère. Il regarda le baron en face.

— Alors, vous m'avez trompé à Woberhausberg? s'écria-t-il.

— Dites que je vous ai laissé votre erreur, répliqua M. de Robach.

— C'est une trahison et une cruauté! interrompit Bardanou.

— Non, dit le baron avec tranquillité, mais un châtiment et une leçon. Assis sur le balcon de l'auberge, derrière le rideau qui me cachait, je vous avais entendu me juger sans me connaître, accuser les riches de vanité, de tyrannie, d'ingratitude et de cupidité, en vous vantant d'échapper à tous ces défauts si la fortune vous favorisait à votre tour. Un hasard vous a fait croire que cette supposition s'accomplissait; j'ai voulu voir si vos principes auraient le pouvoir que vous leur supposiez, et je vous ai laissé votre illusion.

— Ainsi, c'était une illusion! répéta avec accablement Bardanou, qui ne pouvait détacher ses yeux de son billet retourné.

— Oui, dit M. de Robach plus sérieusement; mais ce qui n'en est pas une, maître Bardanou, c'est votre conduite à partir du moment où vous vous êtes cru propriétaire de Rovembourg. Depuis hier, dites-moi, lequel de nous s'est montré le plus orgueilleux? Qui est supérieur et dur avec les serviteurs? Est-ce vous ou moi dont la cupidité a été éveillée par la position de madame de Randoux? Et par qui Nicette vient-elle d'être repoussée avec ingratitude?

Le perruquier, accablé, baissa la tête.

— Vous le voyez, reprit le baron après une pause; il faut être plus indulgent pour les autres et moins confiant en soi. Tous les hommes ont en eux le germe des mêmes faiblesses; les positions différentes peuvent les développer diversement. Pardonnez au riche de s'oublier, de s'endurcir, d'être aveugle, et il vous pardonnera votre aigreur, votre malveillance, votre envie. Le moyen d'améliorer les classes n'est point de les opposer l'une à l'autre, mais de les éclairer chacune selon ses besoins.

— Et c'est pour donner cet enseignement que M. le baron m'a exposé à un pareil retour de fortune! dit Bardanou amèrement; j'ai été pour lui un sujet à observer; il a voulu faire une expérience sur la chair vivante, sans s'inquiéter des suites que peut avoir un tel essai.

— Pardonnez-moi, maître Bardanou, répondit M. de Robach; madame de Randoux, qui était de moitié dans tout ceci, a déjà réparé le tort que vous avez pu vous faire à vous-même; et la preuve, c'est qu'elle vous ramène Nicette.

La filleule du maître de poste entra en effet avec la veuve. Celle-ci l'avait facilement consolée en lui persuadant que la rupture de Bardanou n'était qu'une épreuve, que le domaine de Rovembourg ne lui appartenait point, et qu'il l'aimait plus que jamais. Nicette crut tout ce qu'on voulut lui faire croire, et le Provençal, honteux de sa conduite, l'accueillit avec une tendresse si humble qu'elle en fut touchée jusqu'aux larmes.

Pendant ce raccommodement, le baron parlait à maître Topfer, et le faisait consentir au mariage du perruquier avec Nicette, à laquelle il voulut donner une dot de six mille florins.

Les deux fiancés repartirent le soir même pour Oberhausberg, où le mariage fut célébré un mois après. La leçon profita à Bardanou, sans le guérir toutefois complétement de ses inclinations critiques. Souvent encore il se laissait aller à de violentes sorties contre les riches et les puissants; mais alors la jeune femme amenait, sans affectation, dans l'entretien, le nom de Rovembourg, et le Provençal retournait à ses pratiques.

LES AFFICHES DE SPECTACLE.

Les théâtres, dans l'origine, n'eurent point d'affiches; chaque soir, à la fin de la représentation, un acteur venait au bord de la rampe, et, après les trois saluts d'usage, annonçait le spectacle du lendemain. Bientôt les comédiens trouvèrent plus simple de mettre une affiche à leur porte; puis toutes les affiches de tous les théâtres se donnèrent rendez-vous, au même lieu, sur les murs de la ville. « Les affiches de spectacle, dit Mercier dans son *Tableau de Paris*, ne manquent point d'être appliquées aux murailles dès le matin; elles observent entre elles un certain rang; celle de l'Opéra domine les autres; les spectacles forains se rangent de côté comme par respect pour les grands théâtres. Les places pour le placage sont aussi bien observées que dans un cercle des gens du monde. — (Cette sorte d'étiquette subsiste encore de nos jours.) — L'afficheur est un maître de cérémonies qui sait ranger le long des murs ces annonces parlantes, qui se reproduisent encore dans le journal de Paris, et qui forment si fructueusement et si commodément *un cinquième du texte.* »

On ne mettait d'abord sur les affiches de spectacles que les noms des maîtres du théâtre, puis ceux des auteurs; à la fin du dix-huitième siècle, les journalistes demandaient encore que les artistes fussent nommés sur l'affiche, pour éviter au public d'être déçu, le soir, en voyant jouer des doublures au lieu des premiers sujets sur lesquels il avait compté. Cela se pratiquait ainsi en Angleterre depuis longtemps, et cet usage a enfin prévalu.

DE L'INFLUENCE DES ENGRENAGES DANS LES MACHINES.

La figure que nous donnons ici pour expliquer la communication de mouvement qui a lieu, du manœuvre agissant sur la manivelle jusqu'à la pierre énorme qu'il extrait d'une carrière profonde, a un autre mérite que celui de l'élégance et de la clarté. Elle est empruntée à l'ouvrage, devenu aussi rare que célèbre, publié en 1615 et en 1624 par Salomon de Caus, habile architecte et ingénieur français, sous le titre: *les Raisons des forces mouvantes*, etc. (Réduction à moitié de grandeur du modèle.)

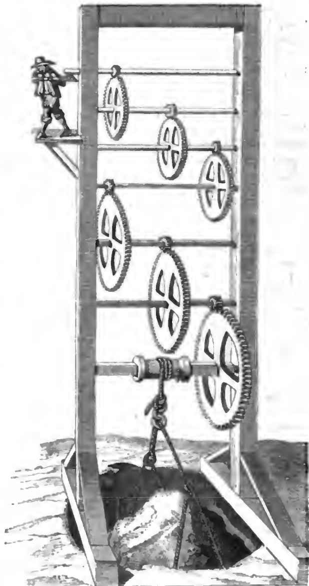
On voit que les axes ou essieux tournants portent chacun une roue et un pignon, excepté l'essieu inférieur, qui porte, au lieu de pignon, un cylindre sur lequel s'enroule la corde; et l'essieu supérieur, dans lequel est fixée la manivelle qui peut être considérée comme remplaçant une roue. La règle, pour mesurer le rapport théorique de la puissance appliquée à la manivelle, à la résistance ou au poids qui s'enroule autour du cylindre ou tambour inférieur, consiste à prendre le produit des rayons des pignons et à le comparer au produit des rayons des roues. Si donc, pour simplifier, on suppose que tous les rayons des roues sont égaux (y compris celui de la manivelle), et décuples des rayons des pignons, tous égaux aussi (y compris le rayon du tambour), on obtiendra les résultats suivants, dans lesquels l'essieu moteur et l'essieu du tambour sont toujours comptés:

Pour deux essieux, la puissance est $\frac{1}{10}$ de la résistance;
Pour trois essieux. . . . . $\frac{1}{100}$;
Pour quatre essieux. . . . . $\frac{1}{1000}$;
Pour cinq essieux. . . . . $\frac{1}{10000}$;
Pour six essieux. . . . . $\frac{1}{100000}$;
Pour sept essieux. . . . . $\frac{1}{1000000}$;

En d'autres termes, dans le cas de la figure, en faisant abstraction de la résistance des frottements et de la roideur des cordes, un seul kilogramme d'effort exercé sur la manivelle ferait équilibre à un poids de *dix millions* de kilogrammes qui s'enroulerait autour du tambour!

Salomon de Caus a bien raison de dire que « il ne se présente pas de fardeaux si grands à remuer, et mesmement on ne la (la machine) pourroit faire forte assez pour supporter un si pesant fardeau. » Aussi son but unique, comme le nôtre, était-il, en donnant cette figure, de montrer le rôle que jouent les engrenages dans la composition des machines.

Il est à propos d'ajouter que, malgré la grandeur du poids qu'un faible effort permet de soulever par l'intermédiaire des engrenages, la *force* du moteur, dans la véritable acception de ce mot, n'est pas augmentée, le moteur perdant en vitesse ce qu'il gagne en poids soulevé. Ainsi, le rapport établi entre les rayons des roues et des pignons de la figure montre que, dans le cas de deux essieux, le second ferait un seul tour quand le premier en ferait dix; le troisième, un seul tour quand le second en ferait dix et le premier cent, et ainsi de suite; de sorte que, en dernier résultat, lorsque la manivelle sur laquelle le manœuvre agit aura parcouru 10 000 000 de mètres, la pierre n'aura été élevée que d'un seul mètre. Tout ceci est une confirmation du sens réel que l'on doit attacher au mot célèbre d'Archimède: « Donnez-moi un point d'appui, et je soulèverai le monde! » (Voy. la Table alphabétique des dix premières années, au mot *Archimède*.)



(Tiré du livre de Salomon de Caus intitulé: « les Raisons des forces mouvantes, etc. » — 1615 et 1624.)

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. Martinet, rue Jacob, 30.

DE L'INFLUENCE DE LA BIBLE ET DES ÉVANGILES
SUR LE STYLE DANS LES ARTS DE LA PENSÉE ET DU DESSIN.



(La Fuite en Egypte. — D'après une composition de M. Klein (1).)

Le Nouveau Testament diffère de l'Ancien, non seulement par l'esprit, mais par le style, par les images qu'il présente et qu'il a imprimées dans l'intelligence des peuples nourris de sa lecture. La Bible est le livre du Père plein de majesté et de force; les Évangiles sont le livre du Fils rempli de mansuétude et de douceur : dans le premier, Jehova règne entouré des éclairs et des tempêtes, au milieu desquels il se manifesta sur le Sinaï; dans le second, Jésus vit escorté de toutes les douleurs humaines qu'il a soulagées, de toutes les modestes vertus dont il a répandu le parfum sur le terre : aussi l'Ancien Testament éclate en figures véhémentes, en paroles sublimes, en pensées magnifiques et puissantes; le Nouveau Testament a un langage naïf, doux, naturel, qui est l'expression d'une morale divine mise à la portée des cœurs simples et droits.

On n'a peut-être pas encore assez examiné quelle influence différente ces deux livres avaient exercée sur les arts, sur la littérature, sur les mœurs mêmes des nations modernes. Suivant que les peuples et les hommes se sont attachés à la lecture ou de la Bible ou des Évangiles, ils ont parlé une langue différente, ils ont donné à leurs œuvres une physionomie diverse.

Sans doute le génie anglais et le génie allemand contenaient en germe des principes différents de celui qui préside aux destinées de l'esprit français; mais depuis que le protestantisme, rejetant la tradition moderne de l'Église catholique, a fait refluer vers la Bible l'étude et l'admiration de ses théologiens, on peut dire que l'Ancien Testament est venu donner à la littérature de l'Angleterre et à celle de l'Allemagne une nourriture qui les a profondément distinguées des autres littératures européennes. L'esprit de la Bible a dominé non seulement Milton, qui lui a consacré son poëme, mais encore Shakspeare, à qui il a prêté une sorte d'éclat tout oriental; il s'empara du peuple anglais tout entier dans la révolution qui sépara le temps de Shakspeare de celui de Milton. Il a de même inspiré tout le peuple allemand depuis le jour où Luther traduisit les saintes Écritures pour donner une base solide à la réformation qu'il conduisit. Si le docteur de Wittemberg s'était contenté de discuter dans l'École ou d'écrire en latin des livres de controverse pour répondre aux attaques de Henri VIII et aux réserves d'Érasme, il aurait pu sans doute charmer les beaux esprits, les raisonneurs et les princes; mais ce ne sont pas là de fermes soutiens d'une religion nouvelle ; pour la faire germer dans le peuple, qui seul peut lui prêter la vie de ses sentiments et la durée de ses habitudes, Luther mit à la disposition de la foule les saintes Écritures qu'il traduisit, et qui dès lors alimentèrent la foi et l'imagination de l'Allemagne. La littérature que nos voisins d'outre-Rhin ont vue éclore vers la fin du dernier siècle, comme par un mouvement subit et inattendu, est fille de la Bible de Luther; elle est sortie de ce livre unique et fécond longtemps médité par un peuple qui unit l'enthousiasme à la lenteur.

On peut dire que les Évangiles ont eu sur le génie de la France plus d'autorité que la Bible. Il serait, il est vrai, insensé de méconnaître la très grande puissance que l'Ancien Testament a exercée sur quelques uns des esprits les plus éminents de la littérature française. Personne, par exemple, ne s'avisera de contester que Bossuet n'ait emprunté à Moïse, non seulement quelques uns des plus beaux traits de sa haute

(1) Artiste français contemporain, de Strasbourg. Son style religieux et la sérénité méditative de ses compositions semblent permettre de le classer parallèlement aux maîtres actuels de l'école allemande.

éloquence, mais le tour même de son imagination, cette violence magnifique qui emporte à la fois la pensée et l'expression; on ne niera pas davantage que pour produire, dans Athalie, le chef-d'œuvre de notre poésie, Racine n'ait usé du langage sublime d'Isaïe, et qu'il ne se soit rendu à la fois plus hardi et plus vrai par son exemple. Mais on pourra néanmoins assurer, je crois, sans se tromper, qu'en général les lettres françaises relèvent plutôt des évangélistes que des prophètes. Notre esprit a eu toujours plus de simplicité que d'emphase, plus de douceur que de feu; il se fait gloire d'être modeste, et de chercher la vérité dans une certaine délicatesse contenue plutôt que dans une nudité âpre et fastueuse.

C'est au moyen âge qu'il faut remonter pour trouver l'époque où notre génie a pu se façonner sur le génie du Nouveau Testament.

On peut diviser le moyen âge en deux époques. La première, remplie par les violences, tantôt atroces, tantôt héroïques de la barbarie, vit le genre humain s'incliner en tremblant sous la colère de Dieu, qui avait voulu que la civilisation fût renouvelée au milieu des désordres et des tempêtes; Charlemagne occupe le centre de cette grande époque qui mit fin au monde ancien, qui donna naissance au nouveau; c'est le temps des grandes luttes, c'est le règne de la force. La Bible domine encore cette période, où elle imprimait la sévérité aux derniers débris de la langue latine entamée par la barbarie, aux dernières traditions de l'art grec dégénéré entre les mains des moines ignorants.

La seconde époque du moyen âge, illustrée par les premiers débrouillements de la société moderne, commença à réparer les maux de l'ère précédente, et fit renaître l'espérance dans le cœur des peuples avilis par tous les excès de la violence. Saint Louis est comme le pivot autour duquel tourne cette ère nouvelle où l'empire de la force cessa peu à peu et s'adoucit pour laisser parler enfin la justice et l'humanité; c'est en ce temps qu'on voit s'élever les premières institutions solides faites pour protéger les faibles et les humbles contre l'oppression des puissants et des orgueilleux. L'humilité et la modestie devinrent saintes alors et sacrées aux yeux du monde comme à ceux de l'Église; Jésus s'offrit dans les Évangiles comme l'ami des pauvres, le rédempteur des opprimés et leur divin modèle. Cette vénération de la faiblesse fut imprimée par le Nouveau Testament à la chevalerie, dont elle devint le fondement; à la société tout entière, dont on vit bientôt les mœurs nouvelles s'exprimer dans le livre mystérieux de l'*Imitation de Jésus-Christ*. C'est dans ce commentaire admirable des Évangiles que vinrent se résumer les nobles instincts manifestés déjà par les générations précédentes, que vinrent se former les générations destinées à fixer l'esprit de la France. Voilà, on peut le dire, la Bible de notre peuple. La douceur qui règne dans ce livre, l'effusion délicatement ornée qui le remplit, caractérisent le génie de la France. Quand même notre pays n'aurait produit que cet ouvrage durant le moyen âge, il y aurait admirablement marqué sa trace. Mais le même esprit de délicatesse et de modestie que la France manifestait dans l'œuvre de Gerson, elle le portait dans tous les autres monuments de ses auteurs anonymes, dans ses poëmes chevaleresques, dans les romans qui en étaient l'imitation, dans sa langue même, distinguée de toutes les autres par la finesse, par l'ingénuité, par le naturel; dans ses arts, dont les aspirations même les plus puissantes étaient tempérées par une suavité constante; dans ses sculptures surtout, qui, dès le treizième siècle, attendrissaient la pierre pour représenter le Sauveur sous les traits de la miséricorde et de la bonté, rentrées en possession de tous les cœurs après tant d'exécrables violences.

En Italie, le même sentiment a présidé à cette grande rénovation des arts qui s'est faite à la fin du treizième siècle, et dont Giotto a été le principal promoteur. Jusqu'à lui, les images que la peinture traçait ont conservé un caractère solennel et terrible qui éclate même dans des linéaments grossiers. Giotto commença à donner aux personnages de l'histoire sainte cette physionomie douce, délicate, modeste, qui est conforme à l'esprit tout entier des Évangiles. Dante, son contemporain, sut unir l'âpreté de l'époque précédente à cette élégance et à cette suavité charmantes; mais le peintre n'a presque rien retenu de l'énergie superbe du poëte dont il était l'ami : il donne tout à la grâce, à une grâce simple, pudique, céleste, que le christianisme a seul connue. Plus tard, à mesure que les arts allèrent en perfectionnant leurs formes, cette grâce s'épanouit davantage, prit un sourire plus mondain, des attitudes plus fières et plus hardies; elle finit par se rapprocher de la grâce antique, qui brillait plus par la beauté que par la chasteté. Des hommes éminents, trouvant les formes de l'art développées au point où leur richesse même faisait obstacle à la modestie première, voulurent le sauver de la décadence dont une douceur affectée et désormais toute voluptueuse le menaçait sérieusement, et le ramenèrent de vive force à l'imitation du génie rude et véhément de Moïse. Ainsi se montra Michel-Ange, peintre biblique autant qu'on pouvait l'être dans une époque de nouveau imprégnée de la sensualité du paganisme. Il faut avoir vu le plafond de la chapelle Sixtine, où ce grand artiste a représenté les premières pages de la Genèse, escortées et en quelque sorte soutenues par toutes les imposantes figures de l'histoire juive, pour comprendre avec quelle grandeur il a su interpréter l'Ancien Testament, avec quelle puissance il s'en est inspiré pour composer un style nouveau à son art, déjà sur le déclin.

Les successeurs présents de ces illustres artistes sont fort embarrassés pour savoir comment il faut se diriger sur leurs traces. Les uns disent : « La nature seule doit nous servir de guide; » et ceux-là, pour nous représenter les figures pieuses des légendes chrétiennes, copient effrontément les visages sceptiques ou les physionomies gloutonnes qu'ils voient passer devant leur porte, et qui, dans leurs tableaux, semblent insulter à la religion en faisant mine de l'interpréter. Les autres, plus érudits, mais non moins éloignés de la grande et haute voie, pensent que, dans les tableaux de sainteté, il faut représenter en effet la nature, mais la nature même du temps où se passait la scène qu'ils veulent rendre. Ceux-ci commencent par faire de grandes études de costume; ils commencent par restituer la forme arabe de la cruche que Rebecca portait au puits auprès duquel Éliézer vint l'attendre; ils savent aussi rendre aux Hébreux le burnous blanc qui s'est perpétué dans le désert; ils cherchent enfin à prendre leurs modèles dans la race dont ils peignent l'histoire. Mais tout cela n'est qu'une partie accessoire de l'art. Les physionomies de Giotto, qui ne sont pas juives, qui ne portent pas le costume arabe, sont infiniment plus chrétiennes que toutes celles auxquelles on veut donner aujourd'hui une vérité complétement historique. Il y a dans l'art une vérité d'un ordre plus relevé que celui de l'histoire : elle consiste, non pas dans la ressemblance extérieure, mais dans l'imitation intime et idéale, s'il est permis de le dire ainsi. C'est cette vérité qu'on atteint par le style, et à laquelle on n'arriverait jamais si on ne consultait que la nature.

Les artistes devraient donc prendre la peine de comprendre que, depuis la renaissance, l'antiquité, il est vrai, a été en possession de donner les modèles du style; que c'est d'elle que nous avons appris à choisir dans les traits de la nature ceux qui sont essentiels pour exprimer les diverses situations de l'âme humaine; que l'antiquité a fait plus encore dans une certaine époque limitée; que, depuis le seizième siècle jusqu'à la fin du dix-huitième, elle nous a, pour ainsi dire, forcés à exprimer seulement des sentiments qu'elle avait éprouvés elle-même, et à les rendre servilement par les mêmes lignes dont elle avait usé pour les interpréter; mais que le genre humain ne saurait rouler à jamais dans ce cercle où il est fatigué d'avoir été enfermé pendant trois

siècles; et que, cherchant toujours dans le passé l'exemple de l'avenir, il retrouve aujourd'hui, sous les clartés naissantes de l'aurore des temps modernes, deux grandes formes, deux grands styles employés par les nations chrétiennes pour rendre avec vérité, avec naïveté, avec force, les aspects principaux de la civilisation moderne; que l'un de ces styles pratiqué par les Byzantins se rapporte à la poésie véhémente de la Bible; que l'autre, érigé en système par Giotto, a pour idéal la douceur des Évangiles; et que, qui veut rendre avec expression les figures et les scènes du christianisme ne saurait se dispenser de recourir à l'un ou à l'autre de ces deux modèles, faits aussi pour prêter de nobles inspirations aux représentations de la vie civile, héritière ordinairement fidèle des traditions religieuses qui ont présidé à la formation des sociétés.

Déjà quelques artistes ont donné dans notre temps le salutaire exemple de savoir, sans abdiquer l'esprit de notre siècle, remonter jusqu'aux siècles passés pour y trouver les éléments simples et vivaces du style qu'ils devaient appliquer à l'interprétation des idées de la civilisation moderne. Le style délicat de Giotto devait trouver des imitateurs dans notre France, qui a puisé aux mêmes sources que le peintre la grâce et la modestie de son génie : aussi ne craignons-nous pas de donner de temps à autre des dessins où ce style se montre avec tous les ménagements dus à l'esprit plus savant et plus avancé de notre époque. C'est à ce titre, et comme une imitation élégante et raisonnable de la première école toscane, que nous avons fait graver le tableau, objet de ces réflexions.

SUR LA CIRCULATION DE L'ARGENT.

Ceux qui veulent amasser l'argent et le retenir sont comme des parties ou extrémités du corps humain qui voudraient arrêter au passage le sang qui les arrose et les nourrit : elles détruiraient bientôt le principe de la vie dans le cœur, dans les autres parties du corps, et enfin dans elles-mêmes. L'argent n'est à vous que par le titre qui vous donne droit de l'appeler et de le faire passer par vos mains pour satisfaire à vos besoins et à vos désirs : hors ce cas, l'usage en appartient à vos concitoyens, et vous ne pouvez les en frustrer sans commettre une injustice publique et un crime d'État. L'argent porte la marque du prince, et non pas la vôtre, pour vous avertir qu'il ne vous appartient que par voie de circulation, et qu'il ne vous est pas permis de vous l'approprier dans un autre sens.

LAW, *Deuxième lettre sur le nouveau système des finances.*

LETTRES SUR LA BOHÊME.

(Voy. p. 75, 132.)

CARLSBAD.

Figurez-vous une ville bâtie sur le couvercle d'une chaudière d'eau bouillante : voilà Carlsbad. Au milieu des masses granitiques qui constituent le fond du pays, la vallée de la Tèple forme une fissure profonde dont les parois sont presque à pic : c'est le résultat d'une ancienne déchirure du sol, qui s'explique d'autant plus facilement que l'on voit de tous côtés sortir du sein de la terre d'anciennes déjections volcaniques qui n'ont pu se frayer passage sans causer de violents bouleversements. Mais le curieux, c'est que la partie inférieure de la fissure paraît s'être remplie d'énormes quartiers de granite qui se sont éboulés les uns sur les autres, en laissant entre eux des interstices que l'on peut se représenter comme d'immenses cavernes. Les prairies de la vallée recouvrent tout ce désordre comme un immense tapis; les eaux s'engouffrent dans ce vide; et comme la profondeur de la fente s'étend sans doute jusqu'aux régions où le globe commence à se ressentir vivement de la chaleur centrale, elles s'échauffent et s'électrisent dans les étages d'en bas, se chargent d'acide carbonique et de diverses substances minérales, et remontent ainsi modifiées à la surface. Mais alors qu'arrive-t-il? C'est que le gaz se dégageant, la substance calcaire qui était en dissolution se dépose en formant de tous côtés des incrustations. Formées d'abord sur les parois du gouffre, ces incrustations se sont peu à peu étendues et ont fini par le recouvrir en entier, comme ferait une couche de glace sur un fossé plein d'eau. L'épaisseur de cette couche, que l'on a eu plusieurs fois l'occasion de constater par des forages, varie de 1 mètre à 1m,50. Une partie de la ville pose dessus; et vous voyez que je n'avais point tort de dire qu'elle était sur un couvercle.

Ce couvercle s'échauffe naturellement par l'effet de la haute température des eaux qui s'agitent au-dessous; et aussi, tandis que l'hiver est fort rude dans le pays, jamais la neige ne peut-elle tenir dessus : elle y tombe, mais, quel que soit le froid, elle y fond aussitôt, et s'écoule dans la rivière, qui, par la même cause, ne prend jamais. Comme le couvercle n'est pas d'une substance très résistante, il arrive quelquefois que la violence des eaux et des gaz qui s'en échappent y déterminent des fissures : alors on voit une source nouvelle prendre tout à coup naissance avec des flots de vapeur. En quelques endroits où le couvercle était plus menacé, comme sur le passage de la rivière qui le ronge continuellement, on a été obligé de le consolider, comme un vieux vase fêlé, avec des pièces et des attaches. Les pièces sont des dalles de granite et des madriers, et les attaches des barres de fer. « Les larges pierres carrées et les longues planches placées au-dessus du chaudron thermal, dit un des médecins de Carlsbad dans une Notice sur les eaux, lui servent pour ainsi dire de cuirasse contre les grands blocs de glace et contre les arbres flottants qui, dans leur course rapide, en cas d'inondation ou de dégel, pourraient, à l'instar d'un bélier, rompre la croûte et détruire l'équilibre indispensable à la régularité du jet de l'eau minérale. » Pour prévenir de pareilles ruptures, dont la cicatrisation est toujours lente et coûteuse, on a soin de veiller à ce que les orifices par lesquels l'eau s'échappe ne puissent s'obstruer par les incrustations, et, dans ce but, on les fore avec une sonde quatre fois par an. De cette manière on parvient à donner au système des sources une fixité que de lui-même il ne saurait avoir. En 1711 et 1727, des ruptures considérables et capables d'inquiéter ayant eu lieu, on se décida à creuser plus profondément qu'on n'avait encore fait, et c'est à ces travaux que l'on doit le peu de connaissance que l'on a sur la constitution intérieure de la chaudière. Il n'y a pas une seule croûte et par suite une seule cavité, mais plusieurs cavités séparées les unes des autres par des incrustations irrégulières, faisant à peu près l'office de voûtes placées entre des caves à plusieurs étages. Après avoir traversé avec la sonde plusieurs voûtes de ce genre, on donne enfin sur un abîme d'eau bouillante, dont il est impossible de trouver le fond, et qui s'étend à peu près dans la direction de la vallée. L'eau s'en échappa, lors des recherches, avec un bruit si effroyable et une violence si terrible, que l'on prit peur et que l'on mit fin aux travaux.

On fait usage à Carlsbad de huit sources seulement : mais il y en a beaucoup d'autres qui sourdent des deux côtés de la rivière dans des maisons particulières, et qu'on pourrait appliquer également à la médecine. Toutes ces sources ne sont en effet que des fuites du même réservoir : elles diffèrent les unes des autres par leur température et leur richesse minérale, parce qu'elles font plus ou moins de chemin dans le voisinage du sol avant de venir au jour et qu'elles s'y mélangent plus ou moins avec les infiltrations de l'eau pluviale. La source principale porte le nom de *Sprudel*. Elle est située sur la rive droite de la Tèple, à peu près au centre de la ville. Sa température est de 75°. Ainsi elle cuit parfaitement les œufs et sert à toutes sortes d'usages culinaires, qui sont

cause qu'au-dessous de la source et sur tout le trajet que parcourent ses eaux avant de rejoindre la rivière, se presse une armée de cuisinières plumant de la volaille, épilant de petits cochons, préparant des œufs ou des légumes. Ce concours n'est pas très poétique, mais il est du moins fort original, et l'on ne peut s'empêcher d'admirer cette féconde marmite servant à de si grands usages et à de si petits. On s'étonne d'autant plus que la source a l'air plus bouillante encore qu'elle ne l'est. Il s'en faut en effet qu'elle sorte de terre tranquillement. Elle bouilit d'une manière furieuse, comme un sauvage jet d'eau, avec des flots de vapeur qui remplissent la galerie que l'on a bâtie à ses abords. Le jet n'est



(Vue de la source du Sprudel, prise de l'intérieur de la galerie.)

pas régulier : tantôt il s'élève seulement de 1 mètre à 1^m,50, puis tout à coup il prend son élan et monte à 3 mètres et plus, presque au plafond de la salle ; puis il retombe, et recommence : on compte de dix-huit à vingt bouillonnements de cette espèce par minute. On pourrait croire qu'ils sont dus à l'ébullition ; mais c'est tout simplement le dégagement de l'acide carbonique qui est en cause. Ce gaz ne cesse de s'accumuler dans la partie supérieure de la cavité, et presse à la fois la surface de l'eau et le couvercle. Plus sa pression augmente, plus l'eau se trouve refoulée violemment sur l'orifice par lequel elle s'échappe, et dès lors, au lieu de s'écouler tranquillement, il est tout naturel qu'elle soit projetée. Le tumulte et le bouillonnement s'accroissent d'autant plus que le gaz carbonique cherche passage en même temps que l'eau et la divise en larges écumes. Enfin, imaginez, monsieur, une explosion gigantesque de vin de Champagne, et vous aurez une parfaite idée de cette étrange source. Elle donne le spectacle aux malades aussi bien que la santé. L'eau, suivant l'analyse de M. Berzélius, contient environ 5 et demi pour 100 de sels. C'est une proportion considérable, et qui lui communique une saveur très prononcée que l'on a quelquefois comparée à celle d'un bouillon de poulet. Le sulfate et le carbonate de soude en forment le fond principal : le premier de ces sels y entre pour 2 et demi pour 100. Comme la source est très abondante, il en résulte que ce que l'on consomme de ses produits n'est, pour ainsi dire, rien comparativement au total ; de sorte que la majeure partie de cette richesse s'écoule en pure perte. On a calculé, en tenant compte de toutes les sources de la ville, qu'il tombe par minute dans la rivière plus de 2 kilogrammes de sulfate de soude et de 1 de carbonate ; et comme ces sels, indépendamment même de leur qualité thérapeutique, ont dans le commerce une valeur marchande en raison de leur emploi industriel, il est aisé de voir ce qu'avec un peu plus de respect pour ce don libéral de la nature on pourrait en retirer de revenu. En effet, ces quelques kilogrammes par minute donnent, tout calcul fait, au bout de l'année, environ 1 200 quintaux métriques de sulfate de soude et 6 500 de carbonate de soude, ce qui, au prix courant de ces sels, ne représente guère moins d'un demi-million.

S'il fallait regarder les traditions comme de l'histoire, on dirait que le Sprudel fut découvert au milieu du quatorzième siècle par Charles IV, empereur d'Allemagne et roi de Bohême. Chassant au milieu des forêts qui couvraient alors ce pays, un cerf, pour mettre la meute en défaut, vint traverser la rivière précisément à l'endroit où s'y jetait la source fumante ; et les chiens, s'y étant précipités sans précaution, s'y échaudèrent tellement que l'empereur, surpris de leurs hurlements plaintifs, perça à travers le fourré et vint à la merveille. Les médecins de la suite, consultés, reconnurent les propriétés excellentes dont devait jouir cette source, et conseillèrent à l'empereur, qui souffrait de quelques blessures, d'en essayer, ce qu'il fit, et avec tant de succès qu'il se décida à bâtir un château tout auprès, en engageant les paysans à venir défricher la vallée et s'y fixer sur les bords charmants de la rivière. De là le nom de Carls-bad (bain de Charles). Malheureusement de toute cette histoire il n'y a de vrai que le dernier point. L'empereur s'intéressa en effet au succès de cet établissement thermal, lui conféra d'importants priviléges datés de Nuremberg, y séjourna à deux reprises en 1370 et 1376, et permit qu'il prît son nom. Il est probable que l'Université de Prague, instituée par ce prince, en réunissant à peu de distance de la source un concours de savants bientôt accrédités dans toute l'Europe, ne fut pas non plus sans influence sur la réputation qu'elle ne tarda pas à acquérir. Mais quant à la découverte, elle remonte certainement à une époque fort antérieure. Un document, d'une authenticité assez suspecte, portait que l'empereur avait fait usage de ces eaux en 1347 pour la guérison des blessures qu'il avait reçues, l'année précédente, à la fameuse bataille de Crécy, où il perdit son père, Jean l'Aveugle, en combattant sous le roi de France contre les Anglais ; mais son alibi est aujourd'hui constant, et, ni dans sa vie écrite par lui-même ni dans les manuscrits de ses contemporains, il n'est dit qu'il ait fait usage pour sa santé des eaux de Carlsbad. On sait qu'il existait très anciennement près de la source de la colline un château dont les ruines ont disparu, et qui se nommait *Hrad-Wary* (château de la source chaude). Ni les habitants de ce château, ni ceux de la ville d'Elben, située à deux lieues seulement et où les rois firent souvent leur résidence, ni les bûcherons, ni les chasseurs qui fréquentaient ces forêts, ne purent ignorer si longtemps l'existence d'un phénomène aussi considérable. Comment la chaleur des eaux qui empêche la rivière de prendre, et celle du sol qui empêche la neige de tenir, ne se serait-elle pas trahie aux yeux, en supposant que l'épaisseur des arbres leur eût caché les bouillonnements du Sprudel ? Le nom de Tèple que porte la rivière est précisément tiré de la chaleur de ses eaux, et on trouve dans divers documents historiques qu'elle le portait déjà plusieurs siècles avant Charles IV. Ainsi son caractère d'eau chaude était dès lors bien connu.

La ville est située dans le fond de la vallée profonde, tapissée de forêts. Sur ses deux pentes, que traverse la Tèple, il y a environ six cents maisons, les unes grandes, les autres petites, mais toutes également remarquables par leur bonne tenue et leur propreté. Elles sont presque toutes bâties au pied des pentes, qui sont magnifiquement couvertes de hêtres et de sapins et percées de promenades charmantes. Les deux

côtés de la rivière sont occupés par des quais plantés d'arbres et occupés par une suite de cafés et de boutiques de toute espèce qui donnent à cette partie de la ville un air très animé et très riant. Ceux des promeneurs qui aiment mieux les récréations paisibles que les ascensions pittoresques s'y réunissent de préférence. Il va sans dire que la ville abonde en auberges. Il n'y a pour ainsi dire autre chose, car toutes ses maisons reçoivent des étrangers, et son développement s'est graduellement effectué selon leur affluence. Les registres publics montrent qu'en 1775 il y eut 197 familles seulement;



(Vue de Carlsbad et de la vallée de la Teple, prise des hauteurs en amont de la ville.)

en 1815, 1 300; en 1834, 3 287 : ou, en y comprenant les simples visiteurs, 10 000 individus. En général, les dernières années accusent seulement une moyenne de 5 000 individus faisant usage des eaux. C'est beaucoup pour un point aussi écarté, et cette simple donnée de statistique fait assez l'éloge de la vertu des eaux pour me dispenser, ce dont je suis fort aise, de tout panégyrique didactique. — Agréez, etc.

THOMAS JENKINS.

Thomas Jenkins est nègre. Son père, que les matelots anglais avaient surnommé le roi à l'œil de coq, régnait sur une partie étendue de la Guinée. Par suite de ses relations fréquentes avec les blancs, ce souverain nègre avait conçu une haute estime pour la civilisation européenne. Il prit en amitié un capitaine écossais nommé Swanstone, qui était venu en Guinée faire le commerce de l'ivoire et de la poudre d'or. Un jour il lui confia le projet qu'il méditait depuis longtemps d'envoyer son fils acquérir quelques éléments d'instruction en Angleterre. Il le pria de vouloir bien prendre le jeune enfant à son bord, de lui servir de protecteur, non seulement en route, mais à Londres, et de le lui renvoyer après le nombre d'années qu'il aurait jugé nécessaire pour son éducation. Le capitaine accepta la tutelle qui lui était confiée : en rendant ce service au roi nègre, il s'assurait une sorte de privilége commercial en Guinée. Au jour fixé pour le départ, l'enfant fut conduit sur le navire : sa mère, qui était jeune

et belle, pleura beaucoup en l'embrassant, et ne se sépara de lui qu'avec des gestes de désespoir.

Le capitaine Swanstone aborda en Écosse. Il avait donné au petit nègre le nom de Thomas Jenkins, et il se disposait à remplir les promesses qu'il avait faites au roi à l'œil de coq, lorsqu'il mourut presque subitement dans une auberge de Hawick. Cet événement laissa Thomas Jenkins sans aucun soutien, sans aucun moyen d'existence. On était en hiver : le pauvre enfant tremblait de froid. On le garda quelque temps dans l'auberge de Hawick, où il se tenait constamment blotti au coin de la cheminée. On l'envoya ensuite à un fermier de Teviot-Head, parent éloigné du capitaine. Ce brave homme accueillit le petit nègre, qui se rendit utile, suivant ses moyens, en gardant la volaille et les porcs. Après quelques années, un propriétaire de Falnash, nommé Laidlaw, demanda au fermier de lui céder cet enfant. Les nouvelles occupations de Thomas Jenkins, qu'on appelait plus familièrement Tom le Noir, ne furent pas d'abord beaucoup plus relevées : il mena paître les troupeaux, eut soin des étables, et fit des commissions : mais peu à peu il se fit remarquer par son intelligence autant que par sa fidélité à ses devoirs, et il arriva à la condition, comparativement très supérieure, de valet de ferme. Il parlait très bien le dialecte du pays, et donnait des preuves d'une volonté d'acquérir quelque instruction : peut-être le pauvre Tom songeait-il toujours au désir de son père, au désespoir de sa mère, et espérait-il revoir sa patrie. Quelques unes des personnes qui habitaient la ferme s'étaient aperçues que Tom emportait dans le réduit au-dessus de l'étable où il couchait tous les petits bouts de chandelle que l'on abandonnait. Mistress Laidlaw, avertie de cette particularité, fit épier Thomas Jenkins, et une nuit on le surprit, dans sa soupente, tenant un livre d'une main et essayant de l'autre à former les lettres de l'alphabet sur une ardoise. Il avait aussi près de lui un mauvais violon dont il se hasardait à tirer quelques sons pour se distraire, lorsqu'il croyait tous les gens de la ferme endormis. M. Laidlaw, loin d'interdire ces études, voulut les favoriser. Il y avait dans le voisinage une école du soir : Tom eut la permission d'en suivre les cours, et il y fit des progrès rapides. Quelque extraordinaire que le fait puisse paraître aux personnes qui refusent de croire à l'intelligence des nègres, non seulement Tom Jenkins apprit ainsi les notions vulgaires de la grammaire, de la géographie et de l'histoire, mais il parvint à étudier seul les éléments du latin et du grec. Une des grandes émotions de sa vie fut celle qu'il éprouva le jour où il se vit possesseur d'un dictionnaire grec. Il avait économisé à grand' peine sur ses gages une petite somme de douze schellings. Ayant appris que l'on avait annoncé une vente de livres à Hawick, il s'y rendit avec un jeune laboureur, son camarade, qui n'avait qu'une somme d'un schelling et demi. Arrivé dans la salle où l'on vendait les livres, Tom aperçut un dictionnaire grec, et s'en approcha aussitôt avec des yeux étincelants de désir. Les spectateurs sourirent de cette ardeur, qui leur parut ridicule. Mais un gentilhomme, nommé Moncrieff, prit à part le compagnon de Tom, qu'il connaissait, l'interrogea, et entendit avec intérêt les détails que nous avons fait connaître au lecteur : il dit à voix basse à ce jeune homme d'acheter le dictionnaire, quelque prix que le marchand en voulût avoir, se chargeant de payer ce qu'il faudrait en sus des treize schellings et demi. Tom offrit au marchand ses douze schellings, puis, en tremblant, le schelling et demi de son camarade. Le marchand refusa. Alors le pauvre Tom, baissant la tête, se retirait déjà avec un soupir, lorsque son camarade s'écria : « Donnez, donnez le dictionnaire ; je l'achète. — Quoi ? comment ? lui dit Tom. Oubliez-vous que nous n'avons pas un penny de plus que treize schellings et demi ? » Le camarade, en souriant, prit le livre et le donna à Tom. M. Moncrieff paya quelques schellings, qui complétèrent la somme, et Tom, ému jusqu'à verser des larmes, après des remerciements sincères et très convenablement exprimés, emporta son trésor à la ferme.

Tom avait vingt ans lorsque la place de maître d'école à Teviot-Head devint vacante. Un concours fut ouvert. Le comité du presbytère de Jedburgh fut chargé d'examiner les candidats. Avec la permission de M. Laidlaw, son maître, Tom se présenta pour être examiné. Les membres du comité, d'abord surpris, ne purent refuser d'interroger Tom, et ils furent obligés de reconnaître qu'il était de beaucoup plus apte à remplir la place qu'aucun de ses concurrents. Tom était au comble de la joie ; mais cette joie fut de peu de durée : les préjugés de la population s'opposèrent à ce qu'il fût admis à remplacer l'ancien instituteur : la majorité même des membres du comité exprima l'avis qu'il y aurait une sorte de scandale à voir une fonction aussi importante confiée à un nègre, à une créature née dans le fétichisme. Cette déception fut une douloureuse épreuve pour Jenkins : il sentit cruellement en cette occasion combien sa race était en mépris chez les blancs. Cependant quelques personnes blâmèrent hautement le comité. On résolut de fonder une école pour Tom en concurrence avec celle du presbytère. Dans ce but, on loua une boutique de chaudronnier, on la garnit de tables et de bancs, et on y installa Tom. Après quelques mois, il se fit un changement complet dans l'opinion des habitants : l'autre école fut désertée ; tous les enfants vinrent étudier sous l'instituteur nègre, qui se fit de plus en plus aimer, et donna des preuves vraiment remarquables d'aptitude à l'enseignement.

Deux années s'écoulèrent dans cette laborieuse fonction : un jour Tom rendit visite à M. Moncrieff, et lui confia qu'il était tourmenté du désir d'aller achever ses études à Édimbourg. Ce projet parut d'abord un peu ambitieux à M. Moncrieff. Mais Tom avait déjà tant de droits à l'estime et à l'encouragement que ce généreux gentilhomme ne voulut pas l'attrister par un refus. Il obtint donc d'être envoyé à Édimbourg, où il étudia pendant tout un hiver sous la direction de professeurs distingués.

On entendait rarement Tom parler de son pays et de ses parents : peut-être craignait-il des réponses qui lui fussent pénibles ; peut-être aussi (nous le craignons) le souvenir ou l'amour de sa patrie s'était-il insensiblement effacé sous les impressions si différentes d'une éducation européenne. On préférerait sans doute qu'il eût sollicité avec ardeur de retourner vers son père, vers sa jeune mère, si éplorée à son départ, avec l'intention de contribuer à l'amélioration du sort de ses compatriotes ; mais les histoires ne peuvent pas toujours se terminer aussi agréablement que des romans. Le dernier fait relatif à Thomas Jenkins qui soit parvenu à notre connaissance donne peu d'espoir qu'il retourne un jour en Guinée. Il y a environ dix ans, un gentilhomme qui habite près de Teviot-Head recommanda Tom à la Société pour la propagation du christianisme, en le lui indiquant comme doué de toutes les qualités nécessaires pour remplir avec succès une mission apostolique dans les colonies. Bientôt Tom fut envoyé à l'île Maurice, où probablement il est encore aujourd'hui employé à l'enseignement des esclaves. Qui sait s'il n'a pas rencontré parmi eux quelques sujets du roi son père ?

ÉTUDES DE GÉOGRAPHIE ANCIENNE.

(Voy. 1846, p. 337 et 390.)

III.

LE MONDE DE STRABON.

19-7 avant J.-C.

« S'il est une science digne du philosophe, c'est assurément celle de la géographie dont j'entreprends de traiter aujourd'hui. Plus d'une preuve le démontre. D'une part, ceux qui les premiers osèrent s'y appliquer furent des hommes tels qu'Homère, Anaximandre le Milésien et son compatriote Hékatée, Démocrite, Eudoxe, Dikaiarke, Éphore, et tant

d'autres, auxquels succédèrent Ératosthènes, Polybe et Possidonius, tous véritables philosophes. Et, d'autre part, la variété d'instruction nécessaire aux véritables géographes ne saurait être le partage que de celui qui, dans son étude, embrasse toutes les choses humaines et divines, dont la pleine connaissance constitue ce que l'on appelle la philosophie. Enfin, la science géographique donne tant d'avantages pour se conduire dans la vie civile et dans les affaires du gouvernement; elle nous apprend si bien tout ce qui concerne les phénomènes célestes, les animaux aquatiques ou terrestres, les plantes, les productions de la terre, et les autres propriétés de chaque pays, que la cultiver, c'est, par cela même, se montrer occupé du grand art de vivre et d'être heureux. »

C'est ainsi que Strabon commençait son livre il y a mille huit cent cinquante ans, et cette belle et remarquable définition élevait la science géographique à une hauteur d'où il est regrettable et presque honteux qu'elle soit descendue.

Dans l'exécution, l'écrivain grec n'est pas resté au-dessous du plan qu'il avait conçu d'un point de vue si élevé.

Mais, pour apprécier Strabon, il est indispensable de connaître le mouvement qui s'était opéré dans les connaissances géographiques depuis le temps d'Hérodote.

Cet intervalle de quatre cents années avait été marqué par deux séries d'événements politiques de la plus haute importance, les expéditions d'Alexandre et les conquêtes des Romains. Il s'était d'ailleurs formé en Grèce une école philosophique qui, appliquant l'astronomie à la géographie, lui avait donné une des bases les plus sûres qu'elle puisse avoir.

Ces trois ordres de faits nous semblent mériter, à cause de leur valeur toute particulière, un examen attentif, auquel nous allons procéder dans trois chapitres distincts.

ITINÉRAIRE D'ALEXANDRE.

Après avoir essayé ses forces par quelques expéditions qui l'avaient conduit jusqu'aux rives du golfe Ionique (l'Adriatique) et du Danube, Alexandre se mit en marche pour la conquête de l'Asie. D'abord il longe les rivages méridionaux de la Thrakie, passe l'Hellespont, remporte la victoire du Granike, parcourt du nord au sud toute la région maritime de l'Asie-Mineure, et, remontant vers le cœur de la péninsule pour aller en Phrygie trancher le nœud gordien, il pénètre ensuite, à travers le Taurus, en Cilicie, pendant que ses généraux achèvent la réduction de la Lykie et de la Pamphylie. La bataille d'Issus lui ouvre la Syrie, qu'il traverse dans toute sa longueur deux fois, en laissant derrière lui l'Égypte soumise, étonnée de lui avoir vu conduire une partie de son armée au milieu des sables jusqu'au temple d'Hammon. Une marche rapide le porte de Damas, par delà l'Euphrate et le Tigre, à Arbèles, où se décide le sort de l'empire de Kouroneche (Cyrus) le Grand et de Dariéouche (Darius) Ier. Babylone, Suse, Persépolis, Ecbatane, lui ouvrent leurs portes; l'Afrique, la Mésopotamie, la Susiane, la Perside, la Médie, reçoivent de nouveaux gouverneurs; et il ne franchit les portes Caspiennes (défilé de Sardari-Khar) que pour ajouter à ses conquêtes autant de provinces qu'il venait d'en conquérir. A la tête de ses troupes devenues fanatiques de leur chef, il parcourt le pays des Parthes, la Marghiane, l'Arie, la Dranghiane, l'Arakhosie, les Paropamisades, s'engage dans les hautes vallées du Caucase hindou (le premier Caucase), descend dans les vastes plaines de l'Oxus, soumet la Bactriane, la fertile Sogdiane, les Khorasmiens, et s'arrête aux bords du Iaxartes lointain, pour recevoir les ambassadeurs des Skythes d'Europe et d'Asie. Il atteint les Saks au sein de ces rudes montagnes où leurs descendants se vantent encore d'avoir des chefs de la lignée du conquérant grec Iskander; puis, reprenant la route de l'Inde par la vallée du Khoes (la rivière de Kaboul), il arrive sur les bords de l'Indus, franchit successivement les quatre autres rivières du Pendj-âb, l'Hydaspes (Djylam), l'Akésines (Tchen-ab), le Hyarotes (la Râvy) et l'Hyphase (Satledge-Gharra), et ne s'arrête que devant les murmures de ses soldats, qui voient reculer sans cesse la fin de cette course dont les bornes du monde semblent devoir être le seul terme. Obligé de revenir sur ses pas, il suit l'Hyphase, épouvante les Malles et les Oxydraks par son impétueuse audace, soumet tous les peuples assis sur les deux rives de l'Indus, les Ossadiens, les Sabraks, les Sogdiens, les sujets de Musikanus et de Sambus, les Praisths et les Pataliens. Parvenu enfin à l'embouchure du fleuve, il monte le premier navire européen qui ait fendu les flots de l'Océan indien, débarque et s'avance jusqu'à trois jours dans l'intérieur; mais il est enfin obligé de dire un dernier adieu à ces mystérieuses régions de l'Orient vers lesquelles il se sentait irrésistiblement entraîné, et de revenir prendre le commandement de son armée. Mais, par ses ordres, un autre du moins exécutera quelques uns des projets qu'il a conçus. Pendant qu'il conduira ses soldats à travers le pays des Orites et les déserts de la Gédrosie, qui lui furent si fatals, à travers la Karmanie, la Perside et la Susiane, son amiral, Néarke, longera les rivages de ces diverses régions, et achèvera, le long de côtes difficiles et jadis inconnues, un voyage de plus de six cents lieues; tandis que, d'un autre côté, l'armée de terre en aura parcouru, depuis son départ, plus de quatre mille.

Tel est cet itinéraire célèbre dans lequel la hardiesse de l'entreprise le dispute à la grandeur de l'exécution. L'utilité en fut immense, et l'on doit d'autant plus déplorer la mort prématurée du fils de Philippe que ses intentions sont plus connues. On voit dans Arrien qu'il devait visiter le golfe Persique et l'embouchure de l'Euphrate et du Tigre, côtoyer une grande partie de l'Arabie, l'Aithiopie, la Libye, la Numidie, le mont Atlas, et entrer enfin dans la Méditerranée par le détroit de Gadir (détroit de Gibraltar).

Déjà une partie des projets de ce grand homme avait reçu un commencement d'exécution. Des bâtiments avaient été construits en Hyrkanie pour explorer le contour entier de la mer Caspienne.

CONQUÊTES DE ROME.

L'enfantement de la société romaine fut long et pénible. Près de quatre cents années suffirent à peine à Rome pour s'affermir sur le rivage du Tibre; mais une fois maîtresse du dedans, elle marcha rapidement à la conquête du dehors. Le Latium, l'Étrurie, le Samnium, l'Ombrie, annoncèrent la soumission prochaine de l'Italie entière (272), qui se termina l'an 230 par l'assujettissement des Gaulois cisalpins, et par la conquête de la Ligurie, de l'Insubrie et de l'Istrie. Déjà elle avait obligé Carthage à lui livrer une partie de ses possessions, et un siècle s'était à peine écoulé que sa rivale, abattue, lui laissait, avec l'empire de la mer, ses plus belles provinces. Enfin, l'an 34, lorsqu'Octave prit le titre d'*imperator* et le nom d'Auguste, le territoire de la république s'étendait des rivages de l'Atlantique aux rives du Tigre, des bouches de l'Elbe et du Danube aux solitudes de la Libye intérieure, à la deuxième cataracte du Nil. C'est une longue, mais utile énumération, que celle des provinces enfermées entre ces points extrêmes :

En Europe, il y a la Gaule Belgique et la Germanie, la Gaule Lyonnaise, la Gaule Aquitanique, la Gaule Narbonnaise, les Alpes maritimes, l'Hispanie Celtibérienne, l'Hispanie Tarraconnaise, la Lusitanie et la Bétique, la Sicile, la Sardaigne et la Corse, la Norique (archiduché d'Autriche), la Vindélicie (Bavière), la Rhétie (Tyrol et Suisse), la Dacie (Transylvanie), la Mœsie (Bulgarie et Valakie), la Thrace (Roumi-Ili);

En Afrique, l'Afrique proprement dite (Tunisie), la Numidie (l'Algérie), la Libye, la Cyrénaïque et l'Égypte;

En Asie, les douze parties de l'Asie-Mineure, la Propontide, la Bythinie, la Paphlagonie et le Pont, la Galatie, la Phrygie, la Mysie, la Lydie, la Carie, la Lykie, la Pamphylie,

la Pisidie, l'Isaurie, la Lycaonie, la Cilicie et l'île de Khypre, la petite Arménie, l'Albanie, la Mésopotamie, la Syrie et l'Arabie pétrée.

Par les ordres d'Auguste, tous les détails de cet ensemble furent minutieusement décrits. Agrippa, qu'il chargea de cet important travail, ne mit pas moins de huit ans à l'achever, et la carte du monde alors connu couvrit les murs de l'un des grands portiques de Rome.

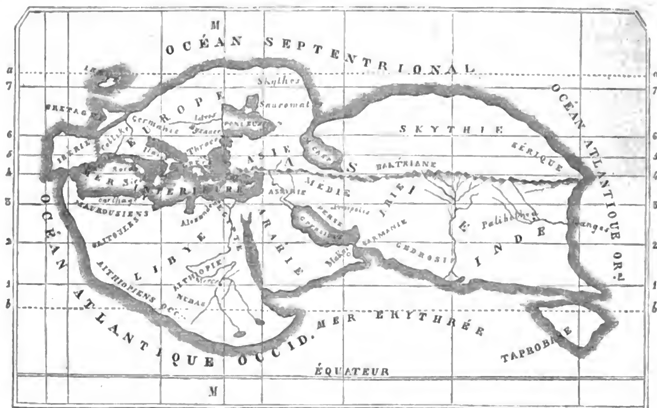
Ce fut ainsi que, chez les anciens, les conquêtes matérielles de la politique tournèrent au profit de la science.

En regardant la Grèce comme le centre autour duquel se développèrent leurs connaissances géographiques, on voit qu'ils durent aux marches audacieuses d'Alexandre la connaissance de l'Orient; aux Romains, celle de l'Occident.

ÉCOLE DE PLATON.

Eudoxe de Knide, l'un des élèves de cette admirable école dont le divin Platon fut le chef, tenta le premier de soumettre l'étude de la géographie aux observations astronomiques. Son idée, suivie par Aristote, appliquée par Dikaiarke, l'auteur d'une charmante description de la Grèce, reçut son entier développement d'Hipparke et d'Ératosthènes, deux des plus grands astronomes de l'antiquité. Pour tous les platoniciens, la terre est un globe dont la grandeur en circonférence varie depuis 180 000 stades (30 000 kilomètres), valeur donnée par Posidonius, jusqu'à 400 000, chiffre qu'adopte Aristote et qui équivaut aux 40 000 000 de mètres admis aujourd'hui. Ils partagent sa surface, comme nous le faisons encore, en cinq zones, une zone torride, deux zones tempérées, deux zones glaciales; les uns admettent que toutes sont habitables; d'autres, que les zones tempérées seules le sont. Traçant dans la partie supérieure d'une moitié de la surface de ce globe un quadrilatère, un carré long, ils y dessinaient l'ensemble des terres connues sous la forme d'une île enveloppée de tous côtés par l'Océan, comme Strabon va le faire tout à l'heure. Leur carte était d'ailleurs divisée, afin d'en faciliter l'étude, par des méridiens et des parallèles déterminés au moyen de renseignements d'exploration ou des apparences célestes, et qui tiraient leur nom des principaux lieux qu'ils traversaient. Ainsi nous avons : sur celle de Strabon, sept parallèles principaux : ceux de Méroé, 1; Syène (qui est le tropique), 2; d'Alexandrie, 3; de Rhodes, 4; de Massilia (Marseille), 5; de Byzance (Constantinople), 6; et d'Ierné (Erin, l'Irlande), 7. Le plus remarquable des méridiens est celui qui passe par Méroé, Syène, Alexandrie, Rhodes et Byzance, M, M; les autres, au nombre de sept, sont plus ou moins éloignés.

Aux trois grandes sources d'information que nous venons d'indiquer, et dont Strabon méconnait du reste quelquefois l'influence, il en faut joindre d'autres, comme les traités sur la matière publiés avant le sien et les relations de voyages, qui lui ont été utiles. Ainsi il s'est servi des ouvrages astronomiques et géographiques d'Ératosthènes, d'Hipparke, de Polybe, de Possidonius. Il a connu les voyages du Marseillais Pythéas, qui explora les mers du nord et la Baltique; ceux d'Évéhémère, dans l'océan Indien; les infatigables tentatives d'Eudoxe pour faire le tour de l'Afrique, etc. Mais l'espèce de dénigrement dont il est animé envers chacun de ces écrivains (par exemple, il traite Pythéas d'insigne menteur) lui a beaucoup nui, et l'a empêché d'en tirer tout le parti possible.



(La carte de la terre, d'après Strabon. — Dessin de M. Mac Carthy.)

Du reste, il a exécuté sa tâche avec conscience. « Notre description des terres et des mers sera faite, dit-il, partie d'après ce que nous-même avons observé dans les diverses contrées que nous avons parcourues, partie d'après les récits ou les mémoires des voyageurs. Quant à nous, nous avons voyagé vers le couchant depuis l'Arménie jusqu'à cette portion de la Tyrrhénie qui est en face de la Sardaigne, et vers le midi depuis le Pont-Euxin jusqu'aux frontières de l'Aithiopie. De tous ceux qui ont écrit sur la géograpie, il n'en est point qui aient connu par eux-mêmes plus de pays que je viens d'en marquer. »

Voyons quel a été le résultat général de ses travaux. Nous nous servirons, aussi souvent qu'il se pourra, de ses propres paroles.

La suite à une autre livraison.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. Martinet, rue Jacob, 30.

UN LIVRE DE CUISINE SOUS LOUIS XIV.

(Voy., sur les Repas et le service de table en France à différentes époques, la Table des dix premières années.)



(Un Repas sous Louis XIV. — D'après une gravure de Lepautre.)

Cette estampe, empruntée au recueil de Le Pautre, ami de Mansart (1), figure un repas, dans une maison riche, au dix-septième siècle. Ce n'est là qu'un aspect extérieur ; si l'on veut connaître avec plus de détails de quelle manière, sous Louis XIV, une maîtresse de maison ordonnait le service de sa table les jours où elle avait des invités, il faut lire les ouvrages spéciaux du temps. Ce genre de livres ne s'annonçait point alors, comme aujourd'hui, par des titres simples et prosaïques, tels que *le Cuisinier français* ou *la Cuisinière bourgeoise.* Il n'était point d'état si humble en soi qui, sous le règne du grand prince, « rival du soleil, » ne prétendît à se revêtir de pompe : le personnage de M. Jourdain était de toutes les professions. C'est en ce siècle que l'on a vu un cuisinier si susceptible sur le point d'honneur que, pour le retard d'un envoi de poissons, il trancha mélancoliquement sa vie, en gentilhomme, d'un coup de son épée. Un maître cuisinier n'écrivait sur son art que paré de manchettes brodées et de son habit de gala. Parmi les manuels de cuisine et de table du dix-septième siècle il en est un surtout, publié en 1655, dont le succès fut immense. Nous le recommandons aux Lucullus de notre temps qui auraient la fantaisie de donner un dîner à la Louis XIV. Quoiqu'il ne soit question en ce livre que d'affaires de cuisine et de table, il est galamment et magnifiquement intitulé : *Les délices de la campagne, où est enseigné à préparer pour l'usage de la vie tout ce qui croît sur terre et dans les eaux.* Il est dédié aux dames ménagères. — « Mesdames, dit l'auteur dans son Épître dédicatoire, j'ai toujours fait tant d'estime de votre vertu, qui est particulièrement louable, à cause de l'habitude que vous vous êtes acquise à persévérer dans le travail, réglant si bien votre famille que vous faites admirer partout la conduite de votre gouvernement ; et je suis si fort porté à vous honorer, quand je considère que c'est par votre économie que les maisons non seulement subsistent dans la splendeur de leur lustre, mais encore augmentent de beaucoup par le bon ordre que vous y apportez (car véritablement messieurs vos maris se peineroient en vain pour acquérir beaucoup de biens si vous ne les dépensiez utilement et ne les mettiez à profit)... » Et ainsi de suite. — Après cette dédicace de haut style vient une préface qui ne lui cède en rien. L'auteur s'excuse en commençant d'avoir tant tardé à faire jouir le public de son ouvrage. Il y a plus de deux ans, dit-il, qu'il l'eût offert au suffrage de la France « si les divisions et partialités des guerres civiles qui incommodoient cet État et sembloient le menacer de ruine ne lui en eussent ôté entièrement le temps et diminué beaucoup de l'affection qu'il avoit à s'y appliquer, pour les incommodités et pertes qu'elles lui ont causées ; mais aussitôt qu'il a plu à Dieu de pacifier le de-

(1) Voy. p. 188.

dans de cette monarchie, et son dernier retour de Paris lui en donnant le loisir, il a pris à cœur de s'y appliquer avec une ardente affection... J'ai essayé aussi, dit-il plus loin, à épargner votre bourse autant qu'il m'a été possible, en évitant beaucoup de profusions qui n'apportent aucune délectation au goût, et dans lesquelles Dieu est plutôt offensé que glorifié et remercié de ses libéralités : toutefois, comme il est difficile de faire de beaux habits avec des étoffes communes, et de bien travailler sans que l'on soit assorti de tout ce qui est nécessaire pour perfectionner un ouvrage; aussi ne m'étoit-il pas facile de bien chatouiller votre goût, si je ne vous traitois qu'à l'ordinaire, qui seroit seulement pour subvenir à votre nourriture; mais surpassant mes intentions, je me suis parfois emporté au delà de mon dessein, et vous ai fait voir jusques où va l'excès de la délicatesse : car, comme j'écris pour toutes sortes de personnes, et que je ne puis prescrire aucune dépense à qui que ce soit, vous ne vous en servirez qu'autant que votre revenu le pourra permettre sans vous incommoder, et laisserez aux grands faire les grandes dépenses, auxquelles il semble qu'ils soient obligés pour entretenir le lustre de leurs maisons : je serai plus que satisfait de mon travail si je fais connoître à un chacun de quelle manière les biens de Dieu se préparent pour l'usage de la vie; et le goût qui leur est le plus convenable, quoique autant de personnes en aient autant de différents, ce qui donne lieu à l'industrie des hommes de déguiser quantité de viandes pour satisfaire à la sensualité et réveiller les appétits lassés de vivres ordinaires, vous vous en servirez autant que par votre prudence vous le jugerez raisonnable. »

Sur ce début de grand style, on pourrait prendre l'ouvrage en méfiance, et douter qu'un si beau parleur ait dû être un parfait cuisinier; on aurait tort. A part ces premières pages, qui ressemblent presque au salut solennel qui commençait les menuets, le livre devient simple, clair, concis, plein de faits. Près de quatre cents pages sont consacrées à l'analyse pratique des différents modes de composer les mets alors en faveur. On y apprend à confectionner un nombre prodigieux de gâteaux, de racines ou légumes, de rôts, poissons, crèmes, etc. On y trouve les recettes de l'hypocras, de l'hydromel, des trompettes d'Espagne, des bonnets de prêtre, du persil de Macédoine, des œufs à la huguenotte et à la portugaise ou à la barbe à Robert, et de mille curiosités de bouche aujourd'hui ignorées ou dédaignées par les connaisseurs. Mais la partie la plus intéressante du livre, à notre gré, est celle où l'auteur donne des conseils pour le service de la table, selon les usages du temps.

Voici, par exemple, l'instruction pour une table d'une dimension à peu près égale à celle que représente notre gravure.

« La grande mode est de mettre quatre beaux potages dans les quatre coins, et quatre porte-assiettes entre deux, avec quatre salières qui toucheront les bassins des potages en dedans. Sur les porte-assiettes on mettra quatre entrées dans des tourtières à l'italienne; les assiettes des conviés seront creuses aussi, afin que l'on puisse se représenter du potage, ou s'en servir à soi-même ce que chacun désirera manger, sans prendre cuillerée à cuillerée dans le plat, à cause du dégoût que l'on peut avoir les uns des autres de la cuiller qui, au sortir de la bouche, puiserait dans le plat sans l'essuyer. »

Cette recommandation est assez singulière et prouve que, même dans les grandes maisons, en plein dix-septième siècle, lorsque l'on prenait le repas en famille ou entre amis, tous les conviés puisaient le potage à même la soupière; en un mot, on mangeait encore à la gamelle.

« Le second service, poursuit notre auteur, sera de quatre fortes pièces dans les coins, soit court-bouillon, la pièce de bœuf, ou du gras rôti, et, sur les assiettes, les salades. — Au troisième service, la volaille et le gibier, rôti, sur les assiettes le petit rôti, et ainsi tout le reste. — Le milieu de la table sera laissé vide, d'autant que le maître d'hôtel aura peine à y atteindre, à cause de sa largeur; si l'on veut remplir, on y pourra mettre les melons, les salades différentes, dans un bassin, sur de petites assiettes, pour la facilité de se les présenter, les oranges et citrons, les confitures liquides dans de petites abaisses de massepain, aussi sur des assiettes. »

L'instruction pour les repas de cérémonie, les festins, donne une grande idée de la profusion et de la variété des mets en ces occasions.

« A une compagnie de trente personnes de haute condition, et que l'on voudra traiter somptueusement, je suis d'avis que l'on fasse dresser une table d'autant de couverts à la distance l'un de l'autre l'espace d'une chaise (1), en mettant quatorze d'un côté, une au bout d'en haut et une ou deux au bas; que la table soit large; que la nappe traîne jusques à terre de tous côtés; qu'il y ait plusieurs salières à fourchon et porte-assiettes dans le milieu pour poser des plats volants. — Premier service. A l'entrée de table, on servira trente bassins dans lesquels il n'y aura que des potages, hachis et panades; qu'il y en ait quinze où les chairs paraissent entières, et, aux autres quinze, les hachis sur le pain mitonné; qu'on les serve alternativement, mettant au haut bout d'un côté un bon potage de santé, et, de l'autre côté, un potage à la Reine fait de quelque hachis de perdrix ou faisan. Après, et dessous le potage de santé ou autre hachis sur les champignons, artichauts ou autres déguisements, et vis-à-vis une bisque. Sous l'autre hachis, un potage garni; sous la bisque, une jacobine, ou autre, et ainsi alternativement jusques au bas bout, mettant toujours après un fort, un autre faible. — Second service. Il sera composé de toutes sortes de ragoûts, fricassées, court-bouillons, venaisons rôties et en pâte, pâtés en croûte feuilletée, tourtes d'entrée, jambons, langues, andouilles, saucisses et boudins, melons et fruits d'entrées... Le maître d'hôtel ne posera jamais un bassin chargé de grosses viandes devant les personnes plus considérables, à cause qu'il leur boucheroit la vue du service, et que cette personne seroit obligée de dépecer pour présenter aux autres. — Troisième service. Il sera tout de gros rôti, comme perdrix, faisans, bécasses, ramiers, dindons, poulets, levrauts, lapins, agneaux entiers, et autres semblables; avec oranges, citrons, olives, et saucières dans le milieu. — Quatrième service. Ce sera le petit rôti, comme bécassines, grives, alouettes, et fritures de toutes sortes, etc. — Cinquième service. Saumons entiers, truites, carpes, brochets, et pâtés de poissons, entremêlés de fricassées de tortues avec les écailles par-dessus, et des écrevisses. — Sixième service. Il sera de toutes sortes d'entremets au beurre et au lard, de toutes sortes d'œufs, tant au jus de gigot qu'à la poêle, et d'autres au sucre, froids et chauds; avec les gelées de toutes les couleurs et les blanc-mangers, en mettant les artichauts, cardons et céleri au poivre, dans le milieu, sur les salières. — Septième service. Il n'y faudra que des fruits, avec les crèmes et peu de pièces de four. On servira sur les porte-assiettes les amandes et les cerneaux pelés. — Huitième service. L'issue sera composée de toutes sortes de confitures liquides et sèches, de massepans, conserves et glacés, sur les assiettes, les branches de fenouil poudrées de sucre de toutes les couleurs, armées de cure-dents, et les muscadins ou dragées de Verdun dans les petites abaisses de sucre musqué et ambré. — Le maître d'hôtel donnera ordre que l'on change les assiettes au moins à chaque service, et les serviettes de deux en deux. — Pour desservir, il commencera à lever par le bas bout, et à mesure son second lèvera les assiettes, les salières et tout ce qui sera sur table, à la nappe près, finissant par le haut bout, où il donnera à laver, pendant que son second jettera les assiettes. »

« J'ai écrit pour les hommes raisonnables, » dit l'auteur en terminant, « comme sont ceux qui s'ingèrent de la conduite

(1) Avis excellent à noter.

des festins, qui est peut-être un des emplois les plus difficiles à mettre à exécution, de tous ceux auxquels l'homme s'applique, d'autant que l'on dépend de tant de sortes de gens, différents d'esprit et d'humeur, qu'il faut à poinct nommé, et à l'heure précise, que tout se rencontre ainsi que l'on l'a projeté; et aussi que l'on est à la censure d'autres de plus grande condition, à qui leur peu d'appétit ou leur mauvaise humeur fera blâmer ce qui serait très agréable aux autres (qui, sur leur seul rapport de quelque plat, lequel ne leur semblera pas bon), n'oseront y goûter, crainte d'être obligés d'approuver ce qu'ils improuvent, ou bien de se dégoûter eux-mêmes, si par malheur l'assaisonnement ne se rencontrait pas être à leur goût. » Art difficile en effet! Mais quel peintre, quel auteur n'en dira autant du sien?

L'auteur des *Délices de la campagne* est Nicolas de Bonnefons, valet de chambre du roi, qui avait déjà publié, en 1654, *le Jardinier français.*

Les philosophes ont justement remarqué que la seule instruction solide est celle que l'élève tire de son propre fonds; que le véritable enseignement n'est pas celui qui transmet des notions toutes faites, mais celui qui rend capable de se former à soi-même de bonnes notions. Ce qu'ils ont dit à cet égard des facultés intellectuelles s'applique également aux facultés morales. Il y a pour l'âme une culture spontanée dont dépend tout progrès réel dans le perfectionnement.

De Gérando.

Il y a dans chaque homme, dit saint Augustin, un serpent, une Ève et un Adam.

ORIGINES EUROPÉENNES DES PONTS SUSPENDUS.

PONTS DE CORDES.

Anciens ponts d'Asie et d'Amérique. — Nous avons déjà fait connaître dans plusieurs volumes de notre recueil l'existence ancienne des ponts suspendus en différentes contrées de l'ancien et du nouveau continent. Nous avons donné la figure d'un *pont de hamac* (voy. 1833, p. 96) du genre de ceux que les Espagnols trouvèrent établis dans l'empire des Incas. Nous avons annoncé (1837, p. 195) que les voyageurs européens qui visitèrent pour la première fois la grande chaîne de l'Himalaya, le sud du Thibet et les autres parties de l'Asie centrale, admirèrent la structure des ponts suspendus sur lesquels ils traversaient des rivières et des vallées étroites et profondes.

Quelques uns des ponts suspendus de cette partie du monde offrent sur ceux de l'Amérique, indépendamment de la préférence que l'on doit donner aux chaînes de fer sur les cordages, une supériorité remarquable. Le tablier du pont, au lieu de suivre la courbure des câbles de suspension, comme dans le pont de hamac de Pénipé (1833, p. 96), est suspendu au-dessous de ces câbles par des tiges verticales. De là beaucoup plus de stabilité et en même temps possibilité de donner au plancher du pont une position presque horizontale, au lieu de la forte courbure, si incommode pour le voyageur, que l'on remarque dans le pont de Pénipé.

Ponts modernes. — Nous avons dit encore (voy. 1834, p. 357) que les États-Unis de l'Amérique du Nord ont, parmi les nations civilisées, donné le premier exemple de la construction d'un grand pont suspendu. Il est vrai que le pont de Jacob's-Creek, construit en 1796 pour le passage de la grande route d'Union-Town à Greenburgh, n'a que 21^m,30 d'ouverture; mais il supporte le poids des voitures. Les constructions antérieurement exécutées en Europe n'étaient que de simples passerelles pour piétons. Telle est celle qui est établie sur la Tees depuis une époque voisine de 1741, à la séparation des comtés de Durham et d'Yorck. Voici la description qu'en a donnée Hutchinson dans ses ***Antiquities of Durham***, publiées à Carlisle en 1794 : « A deux milles (3 kilomètres) environ au-dessus de Middleton, dans un lieu où la rivière tombe en cascades multipliées, un pont suspendu sur des chaînes en fer est jeté d'un rocher à l'autre, à près de 60 pieds (18 mètres) de hauteur : ce pont sert au passage des voyageurs, et principalement des ouvriers qui travaillent aux mines; il a 70 pieds (21 mètres) de longueur et un peu plus de 2 pieds (0^m,60) de largeur, avec un parapet d'un côté. Le plancher est tellement fait que le voyageur ressent tout le mouvement d'ondulation de la chaîne en même temps qu'il se voit suspendu au-dessus d'un gouffre rugissant. Peu d'étrangers osent se hasarder sur ce sentier étroit et sans cesse agité. »

Ponts de Faust Wranczi. — Il existe dans un ancien recueil de machines, publié à Venise en 1617, et réimprimé en 1623 sous le titre de ***Machinæ novæ Fausti Verantii siceni***, deux planches dont nous donnons ici la réduction faite avec une exactitude et un soin scrupuleux. Ces figures prouvent que l'idée des ponts suspendus est plus ancienne en Europe qu'on ne le croit généralement (1).

La première, réduite au tiers de la grandeur du modèle, représente un pont soutenu par des chaînes de fer, dont plusieurs font l'office de tirants. Ce système est évidemment fort imparfait. Les chaînes de suspension ou de traction sont multipliées là sans trop de raison; il vaudrait beaucoup mieux que la même quantité de fer fût employée à rendre plus fortes les deux chaînes principales et à y rattacher, par des tiges de suspension, le tablier qui est au-dessous. On ne voit pas non plus comment les chaînes, après avoir traversé les tours qui forment les têtes du pont, vont se fixer de l'autre côté. Quoi qu'il en soit, cette figure donne un spécimen curieux d'une construction qui, rigoureusement parlant, serait exécutable, et qui sortait complétement des habitudes des ingénieurs de l'époque.

Le pont de cordes dont notre seconde figure offre la réduction au tiers de la grandeur de l'original est un modèle beaucoup plus parfait et très remarquable dans son genre, suivant feu Navier, juge si compétent en pareille matière. La disposition du plancher suspendu par des liens verticaux à des câbles tendus entre deux supports, et fixés en terre, des deux côtés, en deçà de ces supports, ne diffère en rien de celle des ponts suspendus les plus importants qui aient été construits aux États-Unis, en Angleterre et en France. « Le pont proposé par Faustus Verantius, dit Navier, paraît offrir la première idée de l'application du principe des ponts suspendus aux usages et aux besoins des nations civilisées. » Voici la description succincte qu'en donne l'auteur Faust Wranczi dans la version française, l'une des cinq dont se compose le texte de son livre (2) : « Ce pont ici dépend de deux ou plusieurs cordes attachées à deux poutres élevées en haut en l'une et l'autre rive; et afin qu'il ne tombe point à cause de la pesanteur des passants, l'on pourra tendre ou relâcher la corde selon qu'on voudra. Ce pont est portatif et, partant, commode pour les armées. »

Ponts de cordages. En effet, l'histoire militaire des trois derniers siècles offre plusieurs exemples de l'emploi des ponts de cordages; nous les citons d'après l'***Aide-Memoire*** du général Gassendi et l'***Essai sur les ponts militaires.***

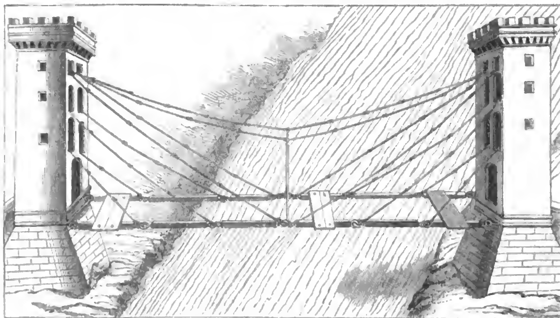
(1) M. Vauvilliers, inspecteur général des ponts et chaussées, a fait connaître ce document précieux pour l'histoire des constructions, à feu Navier qui l'a consigné dans son Mémoire sur les ponts suspendus, et à l'auteur de cet article. Mais la figure donnée dans les planches de Navier est peu exacte et ne reproduit que très imparfaitement le pont de cordes de l'original. Faust Wranczi était de Sibenico (*Sicum*), ville de Dalmatie; son nom en italien était *Veranzio*, et en latin *Verantius*. Un exemplaire de son ouvrage (édition de 1617) existe à la Bibliothèque royale.

(2) Ce livre est écrit en latin, en français, en italien, en espagnol et en allemand.

Louis de La Trémouille rapporte dans ses Mémoires que les Suisses en jetèrent un sur le Pô, près de Casal, en 1515, et que leur artillerie passa sur ce pont.

Davila, dans son Histoire des guerres civiles de France, parle d'un pont de câbles jeté sur le Clain au siége de Poitiers, en 1569, par l'amiral Coligny.

Henri, prince d'Orange, se servit de ponts de cordages dans ses entreprises contre Gand et Bruges en 1631.

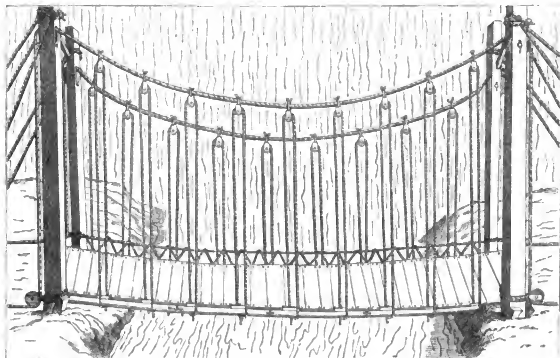


(Fig. 1. Pont suspendu en chaînes de fer, d'après Faust Wranczi. 1617.)

Les Français en firent usage en Italie dans la guerre de 1742, et le gouvernement fit construire un équipage de pont de cette espèce en 1792.

Plus récemment, les armées française et anglaise en ont employé dans les guerres de la péninsule.

Enfin, il existe actuellement une passerelle de cordages établie d'une manière permanente et formant la communication entre le continent et le fort Bertheaume, bâti dans la rade de Brest sur un rocher séparé de la côte par un petit bras de mer de 50 mètres de largeur environ. Le tablier n'a



(Fig. 2. Pont suspendu en cordes, d'après Faust Wranczi. 1617.)

que 1m,60 de largeur; il est bordé de chaque côté par un garde-corps en corde, tout à fait nécessaire à cause du peu de largeur du passage et du balancement qu'occasionne la marche.

LA ROCHE DU MOINE.

Ceux qui, dans un heureux entraînement de voyage, ont eu la joie de parcourir les parties montagneuses de la Franche-Comté, auront remarqué, entre les beaux districts de cette belle province, la ville et la vallée de Morteau. D'épaisses forêts de sapins couvraient jadis la surface de ce sol inculte et inhabité. Des moines y vinrent, conduits par une austère pensée de religion et de labeur. La hache à la main, ils s'ouvrirent un passage à travers les bois; ils arrachèrent les racines séculaires, les troncs desséchés de la forêt vierge, défrichèrent le terrain, et, sur la crête d'un coteau ondulant qui domine le vallon, ils bâtirent un convent. Autour du cou-

vent se groupa une communauté de paysans; ils travaillaient animés par l'exemple des religieux, guidés par leurs conseils. Autour de cette première ruche active, industrieuse, bientôt on vit s'élever des hameaux, des villages, car le bon exemple se propage tout aussi bien que le mauvais, et, dans plusieurs cantons des montagnes de Franche-Comté, ce sont les religieux qui ont répandu, avec les premiers enseignements de l'Évangile, les premiers principes d'agriculture, qui ont fécondé le sol aride et peuplé la solitude déserte.

Dans ce même vallon de Morteau, sur ces mêmes collines, où nul être humain n'osait autrefois fixer sa demeure, maintenant on voit de tous côtés de riantes et vastes habitations, des champs de blé ondoyants, des prés fertiles et de riches pâturages. L'industrie s'y joint au travail agricole. A côté du chalet où les bœufs ruminent s'élève l'atelier de l'horloger, la forge du fondeur.

A certains jours de l'année, la ville de Morteau est le rendez-vous d'une population nombreuse qui, de tous les points de la montagne, y apporte toutes sortes de productions. Dans les vastes prairies qui s'étendent au pied de l'ancien prieuré, des milliers d'ouvriers sont employés à la fabrication des cloches qu'on exporte dans diverses provinces



(La Roche du Moine, aux environs de Morteau, département du Doubs.)

de France, des montres élégantes qui ornent les étalages du Palais-Royal, des instruments de mathématiques que le marin emporte sur son navire aux extrémités du globe.

Pour le statisticien, ce coin de terre isolé au pied des chaînes du Jura, sur les limites de la France, est un point curieux à noter; pour l'artiste et le poëte, c'est un lieu de bénédiction. De tout côté des points de vue qui charment à la fois le regard et la pensée, des crêtes de montagnes majestueuses et imposantes, des sites sauvages, et de douces retraites qui invitent au repos et à la rêverie. Près de là est le pittoresque village des Brenets, le mystérieux vallon de Remonot avec sa chapelle abritée sous une voûte de roc, le lac de Chaillexon, le saut du Doubs, Niagara du Franc-Comtois, et combien d'autres sites encore recherchés des voyageurs et illustrés par de naïves légendes populaires! Du milieu des bois qui de plusieurs côtés ombragent l'amphithéâtre de Morteau, on aperçoit debout sur un banc de pierre un monolithe qui représente l'exacte image d'un moine, le capuchon sur le front, les mains jointes sous le manteau. On raconte qu'au temps où le peuple de ce canton commençait à se relâcher de sa première ferveur, à s'écarter des pieux enseignements du prieuré, un moine, qui s'était retiré dans ce bois solitaire, pleurant et gémissant sur ces indices d'incrédulité et de désordre, pria le ciel de donner à ceux auxquels il avait dévoué sa vie, et qui déjà étaient ingrats, un signe durable pour leur rappeler à qui ils devaient leur première instruction et leur premier élément de prospérité. A la place même où le moine avait fait cette prière, on vit apparaître cette statue de pierre qu'une main invisible semblait élever comme un monument impérissable à la mémoire des pieux architectes du cloître, des missionnaires de la foi et de la civilisation dans cette âpre contrée, des fondateurs de cette colonie agricole et industrieuse.

GUILLAUME DU VAIR.

— L'abondance des paroles obscurcit la vérité au lieu de l'esclaircir. Il est des paroles comme des pièces d'or et d'argent; celles-là sont les meilleures qui, sous moins de masse, ont plus de prix.

— C'est quelquefois un plus grand honneur de n'avoir pas

ce que l'on a mérité que de l'avoir. Il m'est bien plus honorable (disoit Caton) que chascun demande pourquoy l'on ne m'a point dressé de statue en la place, que si l'on demandoit pourquoy l'on m'en a dressé. Bref, tenons pour maxime que le fruict des belles actions est de les avoir faites, et que la vertu ne sçauroit trouver hors de soi récompense digne d'elle.

— Le soldat ne devient capitaine qu'en travaillant, veillant, pâtissant, souffrant, endurant, supportant, le jour, la nuict, le froid, le chaud, la pluye, le soleil. Le matelot ne devient pilote qu'entre les tempestes et les orages; et l'homme ne devient vrayment homme, c'est-à-dire courageux et constant, qu'entre les adversités. C'est l'affliction qui lui fait cognoistre ce qu'il a de force; c'est elle qui, comme le fusil du caillou, tire de l'homme ceste étincelle du feu divin qu'il a au cœur, et fait paroistre et reluire sa vertu.

— La main du pauvre est la bourse de Dieu. Avons-nous à acheter quelque chose de luy, mettons là notre argent; c'est le meilleur employ que nous puissions faire de nos biens que de les mettre à la banque de Dieu.

•

Voilà certainement de belles pensées exprimées en un style ferme et franc. Leur auteur, peu connu comme écrivain, est un de nos grands magistrats du seizième siècle, Guillaume Du Vair, dont nous raconterons brièvement la vie.

Du Vair naquit en 1556. Il était fils de Jean Du Vair, procureur-général à la Cour des aides. Par ses premières études il était destiné à la carrière ecclésiastique. Mais en ce temps on pouvait, sans sortir du clergé, entrer dans la magistrature : Du Vair, à l'âge de vingt-huit ans, fut nommé conseiller au parlement de Paris.

Pendant les troubles de la Ligue, il se fit remarquer à côté d'Achille de Harlay, de Brisson, Le Maistre, Potier, etc., dans le parti des politiques, opposé aux prétentions du duc de Guise et aux intrigues de Philippe II. Après la journée des Barricades, il résista, au nom du parlement, contre les insurgés. Député de Paris aux états de la Ligue en 1593, il déjoua dans la séance du 20 mai les artifices du parti espagnol, qui était au moment de faire proclamer l'infante reine de France, sous la promesse de son mariage avec un prince français. Il continua puissamment à l'arrêt confirmatif de la loi salique, rendu le 28 juin suivant. Henri IV lui donna d'abord la charge de maître des requêtes, ensuite l'intendance générale de la justice à Marseille; plus tard il le nomma premier président du parlement de Provence, et voulut lui faire accepter l'évêché de Marseille. Du Vair fut installé comme premier président à Aix, le 5 juillet 1599. Bientôt, sous son influence, on vit renaître dans cette ville le goût des arts et des sciences; on lui décerna le surnom de Père des bonnes lettres. Il partagea avec son ami Peiresc (voy. 1836, p. 195) l'honneur de cette renaissance particulière du Midi, qui eut tant d'éclat. Un jeune magistrat, M. Sapey, qui a écrit un essai biographique sur Du Vair, se représente Peiresc et Du Vair allant chercher ensemble à la campagne de studieux loisirs. « Dans sa chère Floride, dit-il (car il avait la Floride (1) comme L'Hospital a eu Vignay, comme Lamoignon a eu Baville), Du Vair, au pied des oliviers qui rappelaient le sol et les productions de l'Attique, dans des jardins moins vastes que ceux d'Académus, mais consacrés comme eux au culte de la philosophie, consultait Peiresc sur les traités oratoires ou philosophiques qu'il écrivait pour se délasser en sortant de l'audience; il lui lisait ses Dialogues, dans lesquels, à la manière de Platon, il fait intervenir ses meilleurs amis, et où la modestie de son auditeur l'obligeait souvent à dissimuler, sous les voiles de la fable, les allusions de l'amitié. Dans le *Traité de la Consolation*, on reconnaît Peiresc sous les traits dont l'auteur s'est plu à dépeindre Musée... Quelquefois, en tiers dans ces doctes entretiens, ils admettaient le savant Fabrot, qui enseignait les Institutes à l'université d'Aix, ou d'Escalis, qui adressait au premier président l'hommage de ses vers, ou ce Du Périer dont la douleur paternelle inspira si bien la muse attendrie de Malherbe. Pendant les vacances, Peiresc emmenait Du Vair à sa maison de campagne de Beaugensiers, où il avait un jardin botanique comparable au jardin du Roi. Là, il le possédait sans partage. Le père Niceron, dans ses Mémoires, nous a raconté quelques traits qui peignent leur affection mutuelle : les maladies de Du Vair, les soins fraternels de Peiresc, et le voyage qu'il entreprit pour le ramener d'Antibes en litière, et la truite de Genève, et les langues de flambants qu'il fit venir à grands frais pour vaincre les dégoûts du malade. »

(1) Maison de campagne située entre les villes d'Aix et de Marseille.

En 1616, Du Vair, appelé par le conseil du roi Louis XIII aux fonctions de garde des sceaux, après avoir refusé trois fois cet honneur, fut obligé de se soumettre aux ordres de la reine mère. « Adieu Floride, disait-il; peut-être je ne te verrai plus. » Le parlement tout entier, le grand sénéchal, les consuls revêtus de leurs chaperons, un cortége innombrable le conduisirent hors la ville en témoignant par des acclamations de la douleur unanime que causait ce départ. C'était, du reste, avec raison que Du Vair avait cherché à écarter de lui une si haute marque de confiance. Forcé à donner sa démission après quelques mois, rappelé ensuite avec éclat, il se montra en diverses circonstances incertain et faible. Il abolit et rétablit ensuite le droit de paulette (voy. 1839, p. 96, 384). Il fut le promoteur de l'édit de 1617 contre les protestants du Béarn, et assista en personne à l'expédition militaire que commanda le roi pour assurer l'exécution de cet édit. Il approuva ou ne déconseilla point la résolution de Louis XIII de rendre en 1618 le droit d'enseignement public dans Clermont aux jésuites. La dernière partie de sa vie, sauf de rares intervalles, fut tourmentée par les agitations politiques et religieuses auxquelles il se trouva contraint de se mêler plus qu'il n'aurait désiré. Il consacrait à des écrits philosophiques et religieux tout ce qu'il pouvait se donner de loisirs. En 1620, il fut nommé évêque de Lisieux. L'année suivante, il accompagna Louis XIII dans son expédition contre les protestants rassemblés à La Rochelle. Il mourut d'une fièvre épidémique à Tonneins, le 3 août.

Entre autres ouvrages, Du Vair a écrit un *Traité de la constance et consolation ès calamités politiques*, où il s'entretient avec Peiresc (désigné sous le nom de Musée) sur les malheurs de son temps; une traduction du Manuel d'Épictète; la *sainte Philosophie*, la *Philosophie morale des stoïques*, un *Traité de l'Eloquence françoise*, où il caractérise les orateurs célèbres au barreau du seizième siècle : Pibrac, Mangot, Versoris, d'Espeisses, et qu'il a complété par des traductions de Démosthènes, d'Eschine et de Cicéron. Il indique comme causes principales de l'infériorité de l'éloquence française : 1° La forme du gouvernement « où la puissance sommaire ayant tiré à soy toute l'autorité, nous a, à la vérité, délivrés des misères, calamités et confusions qui sont ordinaires ès-états populaires, mais aussi nous a privés de l'exercice que pouvoient avoir les braves esprits. » 2° La noblesse « dont la vaillance est également admirable et formidable à toutes les nations de la terre, mais qui a négligé et laissé les muses en proie aux plus bas et serviles esprits. » On possède aussi un recueil de ses lettres.

Dans *le Dialogue des avocats*, Loisel dit en parlant de Du Vair : « Il parle et escrit si nettement en françois, que nous n'avons point de livres composez en nostre langue qui soient estimez à l'esgal des siens. »

Peiresc avait écrit une biographie de son ami Du Vair, qui malheureusement n'a pas été publiée.

Le Musée du Louvre possède un portrait de Guillaume Du Vair par Porbus le fils, mort en 1622 : cette belle figure respire la sérénité douce et grave de la vertu.

LA CONVERSION DE SIR JONATHAS LE JUIF.

MYSTÈRE ANGLAIS DU QUINZIÈME SIÈCLE.

En Angleterre comme en France, l'art dramatique a commencé par les *mystères*, que l'on appelait *miracle plays* (littéralement, jeux de miracles). Les premiers *mystères* que citent les auteurs anglais sont du douzième siècle. Quelques uns étaient écrits en latin, d'autres en français. Ce fut seulement sous Édouard III que l'usage de les écrire en langue anglaise prévalut généralement.

La deuxième forme dramatique fut, ainsi que chez nos pères, la moralité (*moral play*), où les personnages, au lieu d'être empruntés aux Écritures saintes, aux Actes des apôtres ou aux légendes, étaient de pures abstractions morales, des personnifications de passions, de vertus ou de vices.

Plus tard, sous Henri VIII, vinrent les *interludes*, petites pièces comiques, jouées ordinairement à la fin des grands repas, et qui paraissent avoir été les premiers essais de pièces ayant pour but unique de peindre les mœurs.

On a découvert il y a peu de temps, dans la bibliothèque de Trinity-College, à Dublin, le manuscrit d'un mystère du quinzième siècle, qui se distingue de presque toutes les anciennes pièces de ce genre par un caractère très particulier. Le sujet est religieux, mais les personnages, à une exception près, sont réels et contemporains, en sorte que l'on trouve déjà dans cette composition les éléments essentiels de la comédie et du drame, inventés près d'un siècle plus tard (1).

Le manuscrit donne deux titres : « la Pièce du Saint-Sacrement, miracle arrivé dans la foret d'Arragon, dans la fameuse cité d'Araclée, en l'an du Seigneur Dieu 1461 ; » et « la Pièce de la Conversion de sir Jonathas le Juif, par miracle du Saint-Sacrement. »

Les personnages sont : — cinq Juifs, nommés Jonathas, Jason, Jasdon, Masphat et Malchus ; — un marchand chrétien nommé Aristorius ; — un évêque ; — un prêtre nommé sir Isidore ; — un médecin du Brabant, M. Brundyche, et son domestique nommé Collé. — Le Sauveur paraît à la fin de la pièce.

Voici en quelques mots le sujet. Des Juifs demandent au marchand Aristorius de leur vendre l'Eucharistie pour la somme de cent livres sterling (2), en s'engageant à se convertir au christianisme s'ils trouvent dans l'hostie la puissance miraculeuse que lui attribuent les chrétiens. Aristorius se procure la clef de l'église, pénètre nuitamment dans le sanctuaire, dérobe l'hostie et la vend aux Juifs, qui bientôt la soumettent à des épreuves et à des tortures. Ils la frappent de leurs poignards, et aussitôt il en jaillit du sang : à cette vue un des Juifs devient fou. Ils veulent ensuite la clouer à un poteau : la main du Juif qui tient le marteau se détache du bras et tombe à terre. On fait venir le docteur Brundyche pour remettre la main à sa place. Le docteur arrive suivi de son domestique, espèce de Sganarelle. Un dialogue grotesque s'engage entre les Juifs et ces deux personnages ; c'est une satire plaisante du charlatanisme des médecins à cette époque. Enfin on chasse le docteur dont l'art est impuissant. Les Juifs prennent alors le parti de faire bouillir l'hostie : l'eau devient rouge comme du sang. Ils tirent avec des pincettes le pain sacré du chaudron et le jettent dans un four : le sang découle à flots ; le four éclate en mille pièces avec fracas, et Jésus-Christ, apparaissant au milieu des flammes, adresse la parole au Juif Jonathas et à ses compagnons. Terrifiés et repentants, les Juifs vont s'agenouiller devant l'évêque et se convertissent. Quant au marchand, il confesse son crime ; on lui pardonne, mais à la condition qu'il renoncera à l'exercice de sa profession.

Cette œuvre bizarre est, du reste, soumise aux formes consacrées des mystères. Deux *vexillators* ouvrent la représentation en expliquant, dans des stances alternées, le sujet de la pièce. A la fin l'évêque prononce, en guise d'épilogue, un sermon sur la doctrine de la transsubstantiation.

M. Payne Collier suppose, d'après le style, que ce mystère a été écrit vers le temps de Wickliffe et des Lollards.

Pendant la lutte du protestantisme et du catholicisme, on joua successivement en Angleterre des mystères inspirés de l'une ou de l'autre croyance, suivant la foi des princes ou princesses qui étaient sur le trône. Ces satires dramatiques suscitèrent des haines et des vengeances terribles. Le protestantisme conserva longtemps un ressentiment profond contre les pièces catholiques, et lorsqu'il arriva définitivement au pouvoir avec Cromwel, il fit fermer tous les théâtres.

(1) La plus ancienne comédie anglaise connue, « Ralph Roister Doister, » a été composée vers le milieu du seizième siècle.

(2) Environ 2 500 francs. On a calculé que la valeur de l'argent, aux quinzième et seizième siècles, était cinq ou six fois plus considérable qu'elle ne l'est aujourd'hui.

LES CLASSES PAUVRES EN ÉGYPTE.

(Suite et fin. — Voy. pag. 42, 83.)

PROCÉDÉS AGRICOLES.

Le Nil modifie la préparation des terres pratiquée en Europe, et annule en grande partie l'usage des engrais ; mais il a une fonction non moins importante, celle des arrosements.

Lorsque le fleuve sort de son lit, il ne se répand point librement sur les terres ; l'expérience a appris aux Égyptiens à ménager cette eau précieuse, afin de pouvoir la transporter sur chacune des parties du territoire. Des canaux et des digues sillonnent la contrée dans tous les sens, et maîtrisent les mouvements du fleuve. Jadis le tiers des impositions était affecté à l'entretien de ces constructions d'utilité publique ; mais depuis l'administration des mameloucks tout est remis à la discrétion du gouvernement. Quand les eaux sont montées dans une localité à la hauteur nécessaire, on pratique une ouverture dans la digue, et l'eau passe dans le terrain adjacent. La coupure de chaque digue est une fête pour le pays. Au vieux Caire, on construit une digue à l'embouchure du canal Kaligh, qui traverse la ville du Caire, et, sur cette digue, on place un monticule qu'on nomme l'*arousseh* (la fiancée) ; lorsque les eaux ont atteint un certain point, on coupe la digue, l'arousseh tombe, et le Kaligh est rempli d'eau. La population se livre alors à la joie, car c'est l'annonce d'une heureuse récolte. L'origine de la cérémonie de l'arousseh, qui a lieu du 1er au 20 août, rappelle la coutume qu'avaient les anciens Égyptiens de sacrifier tous les ans au Nil une belle et jeune vierge, afin d'obtenir une crue favorable. En changeant de culte, ils conservèrent cette coutume barbare, dans laquelle on saisit facilement l'expression de l'attente pleine d'angoisses où on vit en Égypte avant la crue ; mais lorsque Amrou eut conquis le pays, dirigé par l'esprit d'une religion nouvelle autant qu'inspiré par l'amour de l'humanité, il abolit le sacrifice de l'arousseh. Le peuple, pour dédommager le Nil, fit une statue de terre et la jeta dans le fleuve, afin de se le rendre favorable ; puis, devenu mahométan, le peuple substitua encore à sa grossière statue un bloc informe qui porte toujours le nom de fiancée.

Cependant les eaux baissent, puis se retirent entièrement, et beaucoup de campagnes, trop tôt découvertes, ont besoin d'un arrosement factice. On emploie les mécanismes que nous avons déjà figurés et décrits dans notre dixième volume (voy. les chadoufs et les sackiehs, 1842, p. 116).

A Alexandrie, on a construit des sakies à vent. Le mécanisme est mis en mouvement par des ailes adaptées à des bâtiments en forme de tours. Ces machines donnent considérablement d'eau ; mais, comme elles cessent de fonctionner quand le vent s'abat, elles sont peu applicables à

la grande culture. Il y a aussi des sakies que des hommes, assis sur le bord du puisard, font mouvoir en s'appuyant des pieds et des mains sur les prolongements des raies de la roue ; on les appelle *sakies du pied*.

La construction d'une sakie nouvelle est assez importante pour que le pays s'en fasse une fête : dès qu'on a obtenu de l'eau sans mélange de sables, on l'annonce solennellement ; les bannières du prophète et du santon vénéré de l'endroit sont déployées ; les tambours, les tympanons et les hautbois se réunissent autour de la fosse, et on prépare un grand repas pour tout le village. Avant le festin, on pose avec pompe le *kanziré*, grande rondelle de bois de sycomore sur laquelle doit être exécutée la maçonnerie ; mais on a bien soin d'égorger un animal sur le bord de la fosse, de manière à faire couler le sang dans le puits ; si l'on omettait cette pratique, ou même si chacun des assistants ne déclarait pas avoir vu couler le sang, la sakie, sous l'empire du mauvais œil, ne donnerait peut-être pas d'eau ou la donnerait mauvaise.

Lorsque le terrain est à peu près de niveau avec le fleuve, on pratique un arrosement appelé *mentdl*. Deux Fellahs s'asseyent sur des buttes de terre au bord du fleuve ; ils tiennent de chaque main une corde attachée à une couffe de feuilles de palmiers ; la couffe est lancée dans le fleuve, puis, retirée par un brusque mouvement de corps, elle est vidée dans un réservoir auquel aboutissent des canaux d'irrigation.

Tous les procédés de l'agriculture égyptienne portent un même caractère de simplicité primitive. — Les Fellahs travaillent comme des hommes qui ont du temps pour tout capital : s'ils veulent chasser les oiseaux à l'époque où le blé mûrit, ils bâtissent une sorte de petite tour d'un mètre et demi à deux mètres d'élévation, et sur cette tour ils font monter un de leurs enfants. Là, l'enfant, armé d'une fronde, et approvisionné de petites mottes de terre, les lance au milieu des essaims d'oiseaux, et les met en fuite. Debout sur la plate-forme de cet étroit pilier, le pauvre petit gardien accomplit cette triste corvée, durant une journée entière, sous les rayons du soleil le plus ardent, sans autre interruption que le temps de manger un morceau de galette de doura ou quelques feuilles de raves.



(Enfant fellah gardant les blés.— Dessin de M. Prisse.)

Une grande confiance en sa capacité agricole, née sans doute de la célébrité antique de l'Égypte, empêche le Fellah de consentir aux améliorations qu'on lui propose, et les nouveaux éléments que l'islamisme a pu apporter dans l'intelligence du cultivateur n'étaient point propres à combattre la ténacité aveugle avec laquelle il s'obstine dans sa routine.

Avec une grande promptitude de pensée, qu'il tient de la race arabe, il a la lenteur d'exécution et la patience des Orientaux. Avec la finesse de ces races à demi-sauvages qui vivent dans le désert, il a l'ignorance superstitieuse des castes tenues dans l'abaissement et l'orgueil présomptueux des fils dégénérés d'une grande famille. Toutes les opérations de sa culture portent ce triple cachet d'adresse naturelle, de préjugés et de vanité. C'est ainsi que, dans les travaux comparatifs faits à Choubra, la ferme modèle de Méhémet-Ali, les Fellahs obtenaient de leur mauvaise charrue des résultats incroyables ; puis, prenant la charrue Dombasle, ils la manœuvraient avec tant de gaucherie préméditée que le labour était souvent fort imparfait : calcul stupide qui leur faisait préférer leur pratique fatigante et coûteuse à un travail facile et lucratif !

En attendant qu'ils comprennent leurs véritables intérêts, le gouvernement, qui ne comprend pas non plus les siens, au lieu d'employer sa force à leur imposer des innovations productives, se borne à les rançonner avec rigueur, et, se fondant peut-être sur l'introduction incomplète de quelques nouvelles plantes cultivées onéreusement avec les anciens procédés, il exige chaque jour du Fellah des impôts plus accablants.

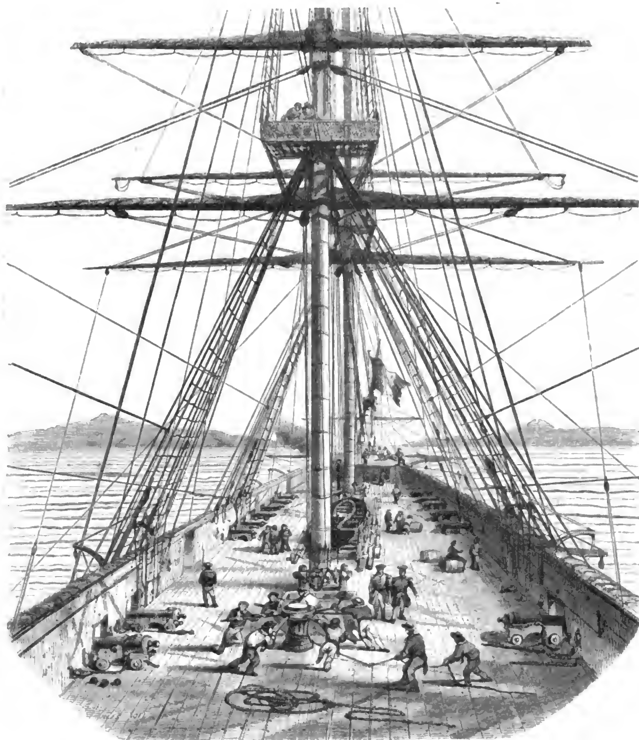
Après avoir perdu successivement ses bestiaux, ses provisions, et jusqu'aux bijoux de sa femme, le Fellah, encore poursuivi par les réclamations du fisc ou traqué par les pourvoyeurs d'hommes de l'armée, se résout quelquefois à quitter le champ qui ne le nourrit plus ; il annonce à sa compagne cette détermination désespérée ; la femme, docile, pétrit tout ce qui reste de farine de doura ; elle fait même des galettes de graines de coton ; elle entasse les dattes dans des couffes ; puis, la nuit venue, on charge un âne boiteux qui n'a encore tenté ni le cheikh ni les moudirs : le Fellah ouvre la marche, la femme suit traînant par la main l'aîné de ses enfants, portant sur son épaule le second, et, dans une couffe attachée à ses épaules, son nourrisson enveloppé d'un lambeau de linge.

La famille infortunée arrive au désert après quelques heures de marche, car le désert enserre l'Égypte comme une allée sablée entoure un parterre ; encore un peu de temps, et la montagne hospitalière les reçoit : ils n'auront plus à craindre le fouet des *cawasses* ; ils n'auront plus à payer ni *ferdé* ni impôts solidaires. Mais, s'ils ont cherché un asile sous la tente du Bédouin, ils n'ont fait que changer d'esclavage, et deviennent souvent pour le reste de leur vie les clients infimes du cheikh qui leur a donné sa protection. Désormais ils appartiennent en commun à la tribu ; toutes les corvées, tous les durs travaux leur sont imposés, et ils ont perdu l'ombre de liberté qu'ils conservaient encore sous le terrible courbâche des osmanlis. Ceux qui ont émigré en Syrie n'ont pas été plus heureux, et les vindicatives exécutions du cruel Ibrahim ont trop bien appris aux Fellahs de l'Égypte que, même au-delà des frontières du pachalik, ils se trouvent encore à la portée du bras de Méhémet-Ali. Quant aux fugitifs, peu d'entre eux profiteront de cette sanglante leçon : la plupart n'y ont pas survécu.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. Martinet, rue Jacob, 30.

LA VIE DU MATELOT.



(Avant d'un vaisseau de guerre.)

Il est rare que le départ d'un navire de guerre ne soit point un événement sérieux pour une partie de la population du port d'armement. Outre les affections qui s'émeuvent et les intérêts qui s'alarment, il y a, parmi les indifférents eux-mêmes, je ne sais quelle curiosité agitée. Malgré soi on prend part à l'animation de ces hardis marins qui s'embarquent, en chantant, pour affronter le danger sous toutes ses formes; l'ardeur s'éveille à l'aspect de leur courageuse insouciance; l'esprit s'exalte, le cœur s'échauffe; on s'associe d'intention aux souhaits d'heureux voyage que leur adressent les parents et les amis. Hommes, femmes, enfants, tout le monde quitte involontairement son travail pour assister à cette dernière entrevue et pour entendre le dernier *hourrah* de cette race vaillante. Que va-t-elle devenir, exposée aux mille embûches de la mer? Combien y a-t-il de ces hommes, maintenant forts et joyeux, qui doivent revoir le pays? Dieu seul pourrait le dire. La vie du marin est une loterie dont les meilleurs numéros sont la fatigue et la souffrance, tous les autres la mort!

Mais aussi quel champ ouvert à l'énergie humaine! que d'obstacles à vaincre, de ressources à créer! combien d'exercice donné à notre corps et à notre esprit! L'homme de terre a besoin de chercher les sensations; pour l'homme de mer elles sont partout, elles renaissent à chaque instant et sous toutes les formes; sa vie ressemble à ces flots qui l'emportent, toujours écumeuse, toujours en mouvement.

Ainsi pensait Robert Dupuis, tout en gagnant la cale *la Rose*, où l'attendait l'embarcation qui devait le transporter à bord du vaisseau *le Tonnant*. Robert Dupuis était un jeune pêcheur de la baie d'Audierne qui, à force de voir passer à

l'horizon les navires *hautuniers* (1), avait senti croître en lui l'invincible désir de s'y embarquer et de visiter avec eux les *régions du vent*. Au moment où il arriva à la cale *la Rose*, les derniers matelots prenaient place dans la barque encombrée de volailles, de légumes et d'ustensiles de cuisine. A la vue du jeune marin qui arrivait sans hâter le pas, le maître d'équipage Lartigot, qui se trouvait pressé outre mesure sur le banc qu'il occupait, fit entendre une de ces exclamations équivoques en usage, du temps de Vert-Vert, parmi les dragons et les mariniers de la Loire.

— Eh bien, faut-il lui envoyer une remorque? s'écria-t-il en montrant le jeune homme qui descendait la cale tranquillement.

— Est-ce donc moi qu'on attend? demanda Robert avec naïveté.

— Vous-même, répliqua un mousse à mine de singe, qui se tenait à cheval sur l'avant du bateau, les deux pieds traînant dans la mer; la *poste aux choux* (2) ne pouvait partir sans vous emmener. Ohé! vous autres, la main au chapeau! les officiers de service à l'échelle! Place au *commandant!*

Cette plaisanterie du mousse, connu à bord du *Tonnant* sous le sobriquet maritime de *Cricri*, fut accueillie par un éclat de rire général. Robert, rouge et déconcerté, sauta sans répondre dans la barque qui eut bientôt rejoint le vaisseau.

Ce qui frappa d'abord le jeune Breton fut l'immensité de cette machine flottante, dont les navires caboteurs qu'il avait souvent visités ne pouvaient lui donner aucune idée. Il voulut parcourir le tillac dans toute sa longueur; mais le maître d'équipage l'arrêta par le collet.

— Où vas-tu? demanda-t-il brusquement.

Dupuis montra l'arrière du navire.

— Alors tu es passé officier? reprit Lartigot.

— Pourquoi cela? dit le jeune homme.

— Parce que, pour avoir droit de prendre l'air de ce côté, il faut porter l'épaulette, *lofia*.

Robert parut stupéfait.

— Faut l'excuser, maître, fit observer *Cricri;* il est vraisemblable que le bourgeois n'a jamais navigué que sur une baille à brai ou dans un pétrin à brioches.

Lartigot ne répondit pas, mais les rides de sa figure parcheminée s'épanouirent; il souriait en dedans.

Lorsqu'il eut le dos tourné, *Cricri* fit une grimace qui avait la prétention de reproduire sa physionomie.

— Vieux dur-à-cuire, va, murmura-t-il en guignant le maître d'équipage; il rit maintenant, mais une fois en mer, gare au filin en trois!

— Tu as donc déjà navigué avec lui? demanda Robert.

— Assez pour connaître son paraphe, dit le mousse en faisant le geste de frapper : aussi je n'aime pas à me trouver dans les eaux de maître *Chinchilla*.

— Tout à l'heure tu le nommais Lartigot.

— Par la raison qu'il porte, en ville, le nom de son père; mais comme il a autrefois acheté à Astrakhan six peaux de maton qu'il a apportées à sa fille pour du *chinchilla*, on lui accorde à bord le nom de cette précieuse fourrure. Seulement, faut pas le lui rappeler quand il a mal aux nerfs, vu qu'il vous répond avec la garcette.

La yole du commandant venait d'arriver. Les ordres d'appareillage furent aussitôt donnés; on largua les voiles, et le navire, fendant doucement les vagues, cingla vers le goulet, dont les promontoires étincelaient au soleil couchant.

Grâce à l'ordre établi dans les vaisseaux de guerre, chaque matelot du *Tonnant* connaissait déjà sa place et ses fonctions. Le rôle de combat avait servi de base pour distribuer les hommes en différentes escouades : les plus amarinés et les plus lestes avaient été destinés au service des hunes comme gabiers; les plus adroits, à celui des canons qui armaient les batteries; d'autres étaient préposés aux cales ou à la timonnerie, c'est-à-dire à la direction du gouvernail; tous n'en concouraient pas moins à la manœuvre générale.

L'équipage entier était partagé en deux sections, celle des tribordais et celle des babordais; chacune veillait sur le pont pendant six heures, c'est-à-dire pendant le quart de la journée et de la nuit.

Robert se trouva parmi les tribordais avec *Cricri*, qui se réjouit ironiquement d'être en compagnie du *Commandant*.

Tous les matelots avaient été employés à l'appareillage; mais lorsque le navire se trouva hors du goulet, les babordais prirent, à six heures du soir, le premier *quart*, pendant lequel l'autre moitié de l'équipage gagna ses hamacs. Robert s'y endormit bientôt, bercé par le roulis de la mer; mais au plus fort de son sommeil il fut réveillé en sursaut par le mousse qui l'appelait en le secouant.

— Allons, *Commandant!* criait le jeune garçon à figure de singe, il est minuit; le quart des tribordais commence. Laissez vos rêves sous votre traversin avec votre bonnet de nuit, et venez prendre l'air.

Dupuis se leva, à demi endormi, pour gagner le pont. Une pluie fine et glacée tombait à petit bruit; le ciel était sans étoiles, et l'on n'apercevait que l'écume des vagues bouillonnant derrière le sillage du vaisseau. Les seules voix qui se fissent entendre étaient celles des hommes de vigie placés sur le gaillard d'arrière, et qui criaient de loin en loin :

— *Rien de nouveau au bossoir.*

— Que disent-ils? demanda Robert encore mal éveillé.

— Ils nous disent : *Dormez en repos, bonsoir!* répliqua *Cricri;* le marin français est éminemment poli avec ses collègues.

Cependant la bruine, toujours plus épaisse, eut bientôt traversé les vêtements du jeune matelot, qui s'efforçait de se réchauffer en parcourant le pont à grands pas; mais, quoi qu'il pût faire, le froid envahissait de plus en plus ses membres engourdis. Enfin le quart du matin arriva, et les babordais reparurent. Robert descendit pour se réchauffer au lit; mais il trouva une partie de l'équipage occupée à détendre et rouler les hamacs.

— On ne dort donc plus? demanda-t-il au mousse.

— Dormir! répéta celui-ci; ah bien, oui! vous avez eu vos six heures, c'est la ration. Nous allons commencer le branle-bas du matin, lavage du pont et autres soins de propreté destinés à nous préserver des engelures. J'engage seulement le commandant à mettre plus de voiles à sa bonne volonté, s'il ne veut pas être retranché de vin.

A l'heure du déjeuner, Dupuis fut commandé de corvée pour se rendre à la cambuse avec le bidon à eau-de-vie, autour duquel flottaient les *boujarons* (1). Lorsqu'il revint, les six hommes qui formaient avec lui ce qu'on appelle un *plat*, l'attendaient assis sur le pont. Devant eux fumait la gamelle remplie d'un café noir et bouillant. *Cricri*, attaché au plat comme servant, achevait de piler dans le gamelot la ration de biscuit qu'il versa dans le café; puis chacun prit sa cuiller d'étain, et se mit à manger par ordre et sans se presser. Pendant ce temps les maîtres déjeunaient également ensemble.

Quant aux aspirants et aux officiers, ils avaient leurs *carrés* où ils ne mangeaient que plus tard. Le commandant se faisait servir seul dans son logement, placé à l'arrière du vaisseau.

Le repas achevé, on battit la *breloque* pour annoncer le frottage au sable de l'entrepont, le fourbissage des fers, des cuivres, des garde-corps des panneaux, et des cabillots ou chevilles de fer destinées à arrêter les cordes. Robert exécutait les ordres donnés avec un zèle qui ne pouvait toujours

(1) Expression populaire pour indiquer les navires de haut bord, dont les *huniers* sont plus *hauts* sur la mer.

(2) Nom donné au bateau qui transporte les provisions.

(1) Petites mesures, seizième d'un litre.

déguiser son inexpérience : aussi *Cricri* ne lui épargnait-il point les railleries, ni *Chinchilla* les réprimandes. En sa qualité de maître d'équipage, ce dernier avait d'ailleurs pour principe de paraître frappé des moindres négligences et à l'affût des plus légers oublis : il trouvait toujours moyen d'éviter l'approbation ; son silence était le plus haut éloge auquel on pût prétendre. Du reste, aussi sévère pour lui-même que pour les autres, toujours le premier et le dernier à la manœuvre ou au péril, il personnifiait ces natures stoïques qui font leur existence entière de l'accomplissement du devoir, et ne comprennent rien au-delà.

L'austérité chagrine du maître d'équipage, loin de décourager Robert, l'anima d'une généreuse ambition : il voulut lasser son exigence, le forcer à l'estime sinon à la louange. Ame ardente et simple à la fois, il accepta franchement les difficultés de sa position nouvelle, et tâcha d'en sortir sans forfanterie et sans abattement.

La navigation, d'abord favorisée par le ciel et la mer, n'avait point tardé à devenir plus difficile : *le Tonnant* eut à subir plusieurs coups de vent qui l'écartèrent de sa route ; il passa pourtant la ligne et doubla enfin le cap de Bonne-Espérance.

Ce fut là que le capitaine ouvrit les dépêches qui devaient lui faire connaître le but de l'expédition ; mais, après en avoir pris connaissance, il continua sa route à travers la mer des Indes, sans rien communiquer à l'équipage ; on remarqua seulement que l'ordre de redoubler d'attention avait été signifié aux vigies, et que de fausses alertes étaient souvent données à dessein, pour s'assurer que chacun connaissait son poste de combat et ferait au besoin son devoir.

Rien pourtant, en apparence, ne justifiait ces précautions. Au départ du *Tonnant*, la paix n'avait point été troublée entre les puissances maritimes, et la mission avouée du vaisseau était de relever un des navires de la station des Indes. Aussi toutes les conjectures étaient-elles en défaut ; et *le Tonnant* continuait rapidement sa route vers son but mystérieux, lorsque le vent tomba tout à coup et fut remplacé par un calme plat.

Cet arrêt inattendu se prolongea plusieurs jours. Le navire, coiffé de toutes ses voiles qui semblaient appeler la brise, était à peine agité d'un balancement insensible ; les flammes pendaient le long des perroquets, et la girouette tricolore semblait soudée à son pic. L'équipage, abattu par la chaleur, était couché sur le pont par groupes épars, cherchant l'ombre de la chaloupe, des bastingages ou des mâts. Robert et deux autres matelots, assis près du beaupré, regardaient la mer, que quelques rides phosphorescentes sillonnaient à peine, tandis que *Cricri* restait étendu à leurs pieds, vaincu par l'atmosphère étouffante au point d'en avoir perdu la parole. Maître Lartigot était seul resté debout, et se tenait à quelques pas, le dos appuyé contre une caronade et les regards fixés à l'horizon.

Après un assez long silence, le plus vieux des matelots, nommé Ferron, parut sortir d'un demi-assoupissement et aspira l'air bruyamment.

— Le diable me brûle si le cambusier de là-haut ne nous vole pas notre ration d'air ! dit-il lourdement ; il me semble que j'ai du plomb dans les poumons.

— Le lieutenant assure que le calme ne peut durer longtemps, fit observer Robert, et que ce soir ou demain la brise reviendra.

— Ah bien oui, la brise ! répéta Ferron. Regarde-moi donc un peu cette chienne de mer, si on ne dirait pas un grand baril d'huile à quinquets ! Je connais ça, vois-tu ; je me suis déjà trouvé plus d'une fois sous la ligne dans le *pot au noir* (1) : ça peut nous retenir ici indéfiniment.

— Sans autre distraction que les cancrelats, ajouta *Cricri* ; car j'ai l'honneur de vous annoncer leur arrivée à bord.

(1) Nom donné par les marins aux calmes.

— Tu en as vu ? demandèrent les deux matelots.

— Mieux que ça, dit le mousse, j'en ai senti.

— Comment ?

— Cette nuit, dans mon hamac, j'ai été réveillé par un léger chatouillement qui allait du genou au menton, et en avançant la main j'ai reconnu que c'était une compagnie de *puants* qui avait pris mon individu pour une promenade publique.

— Nous les avions pourtant évités jusqu'ici, fit observer Robert.

— Parce qu'ils étaient en sevrage, répliqua le mousse ; mais la chaleur les a développés, et il y en a maintenant dans tous les coffres de la grande batterie.

Les deux matelots firent entendre une exclamation de désappointement et de dégoût. Parmi les petites misères de la vie maritime que la continuité grandit jusqu'à de véritables fléaux, les cancrelats et les ravets occupent incontestablement le premier rang. Non seulement vous avez à subir, à toute heure et en tout lieu, leur contact infect, mais vous les retrouvez dans les aliments qu'on prépare, dans les boissons qu'on vous sert. Leur race innombrable et indestructible s'empare de tous les coins du vaisseau ; elle pénètre dans vos matelas, ronge votre linge, perce vos habits, et réduit la garde-robe la plus élégante à un amas de guenilles. Vous n'avez plus de ressources que dans un autre fléau, les fourmis. A peine ont-elles paru qu'elles déclarent aux cancrelats une guerre acharnée : se précipitant à leur rencontre, elles séparent les moins alertes du reste du bataillon, s'acharnent à leur poursuite, les fatiguent, les égorgent, et ne se séparent qu'après les avoir dépecés. Mais si, à force de combats et de massacres, elles réussissent à diminuer le nombre de leurs ennemis, elles ne tardent point à prendre leur place, et vous n'avez fait, pour ainsi dire, que changer d'adversaires : les lits, les vêtements, la nourriture se ressentent de leur présence ; l'assaisonnement a seulement varié pour cette dernière ; vous mangiez et vous buviez tout au cancrelat, vous mangez et vous buvez tout à la fourmi.

Les matelots qui avaient l'expérience de ce double fléau se mirent à en déplorer amèrement l'invasion. *Cricri* ajouta, par forme d'adoucissement, des détails circonstanciés sur la *débine* des officiers, qui n'avaient pu renouveler leurs provisions au cap, où le commandant ne s'était point arrêté, et qui se trouvaient menacés d'en être bientôt réduits, comme le reste de l'équipage, aux vivres de la cambuse. Déjà les aspirants étaient *à la cape*, et dans l'impossibilité de doubler la *pointe* des fayots où les avaient jetés les *rafales* de la gamelle. Leur cuisinier, depuis huit jours, *louvoyait* invariablement entre le lard et le bœuf salé, sans pouvoir trouver un *débouquement* qui le ramenât à la baie des volailles, des omelettes et des fricandeaux.

Les marins écoutaient ces renseignements domestiques avec un certain intérêt, lorsque les yeux de Robert s'arrêtèrent sur le maître d'équipage, qui, debout sur le bastingage, examinait attentivement la mer.

— Que diable maître Lartigot regarde-t-il là ? demanda le jeune marin, en se tournant vers ses compagnons.

— Il aura aperçu à l'horizon une palatine de *chinchilla* pour mademoiselle Aglaé sa fille, répliqua *Cricri* à demi-voix.

— Voyez donc comme il se penche sur le sillage.

— Et comme il regarde vers les perroquets.

— Eh bien, mais, dites donc, ce n'est pas sans cause : la girouette a tourné.

— C'est ma foi vrai !

— Et la voilà qui retourne de nouveau... Qu'est-ce que cela veut dire ?

— J'ai peur de m'en douter, dit Ferron, qui s'était relevé, et qui, la main droite placée au-dessus de ses yeux en abat-jour, étudiait l'horizon. Voyez-vous ce petit nuage blanc qui

COUPE D'UN VAISSEAU DE GUERRE.

(Les indications suivantes correspondent, aussi exactement qu'il est possible, par le moyen des distances conservées entre elles, aux divers détails de la gravure. En descendant ou en remontant ligne par ligne, on rapportera aisément chacun de ces titres à la partie du navire ou à la scène qu'il a pour objet d'expliquer.)

Matelots venant de serrer une voile. — Matelots serrant une voile.

Matelots mettant des voiles au sec. — Pilotin hissant les pavillons de signaux.

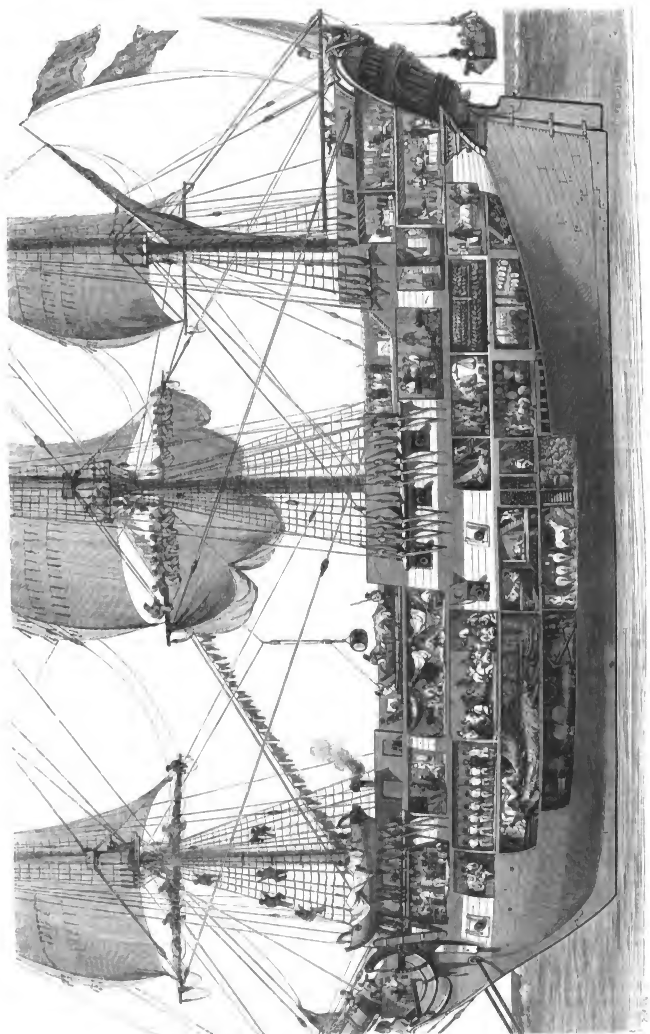
Matelots badigeonnant. — Matelots descendant une pièce d'eau. — Inspection du chirurgien. — Salle à manger — Chambre du commandant.

Cuisine du bord. — Chambre des élèves. — Lever des matelots. — Exercice du canon. — Chambre d'officiers. — Carré des officiers.

Pansement d'un blessé. — Exercice du fusil. — Dîner des matelots. — Raccomm. des voiles. — Viandes et salaisons. — Magasin au pain et au biscuit. — Infirmerie. — Matelots mettant un canot à la mer.

Magasin aux voiles et cordages. — Prison. — Matelot aux fers. — Magasin aux boulets. — Cambuse. — Magasin aux poudres et artifices. — Magasin aux poulies.

Magasin général. — Chevaux à fond de cale. — Magasin aux fourrages.



glisse là-bas sur les vagues comme un mauvais gueux de reptile qu'il est?...

— C'est un grain? demanda Robert.

— Et peut-être pis, ajouta Ferrou; je n'aime pas les coups d'orage qui vous prennent dans le calme; c'est toujours traître pour le matelot.

Il n'eut pas le temps d'en dire davantage. Lartigot venait de rejoindre l'officier de quart, et les sifflets des maîtres retentirent sur tous les points du vaisseau. En un instant l'équipage fut debout.

— Range à carguer les perroquets et la brigantine! cria l'officier dans son porte-voix.

Les matelots s'élancèrent le long des manœuvres, et arrivèrent presque tous en même temps à leur poste.

— Carguez! reprit l'officier; — aux drisses des huniers! Au hale bas du grand foc! — Un homme à l'écoute de grand' voile! — Amène les huniers!

Tous les ordres s'étaient exécutés avec la rapidité et la précision que sait mettre dans la manœuvre un équipage exercé: le navire se trouva subitement à sec de voiles; mais, au même instant, l'orage arriva, et le fit ployer sur la vague comme un coursier que le choc d'un ennemi renverse. Ses vergues trempèrent dans les vagues, et il demeura quelques minutes en suspens sur l'abîme. Enfin il se redressa, et, tournant sur lui-même, se mit à *fuir devant le temps*.

La mer, tout à l'heure immobile, s'était subitement soulevée; un bruit menaçant courait sur les flots frangés d'écume; le ciel, pour ainsi dire épaissi, semblait descendre et rejoindre la mer; les éclats du tonnerre, les sifflements du vent, mille grondements furieux et confus entouraient le vaisseau et étouffaient la voix du commandement. Les mâts pliaient en gémissant sous l'effort de la tempête; les étais brisés semaient le pont de leurs débris.

Chaque matelot, cramponné à une manœuvre, s'efforçait de résister aux lames terribles qui roulaient sur le pont, semblables à des avalanches. Pendant près d'une heure le vaisseau continua sa course effrénée, poursuivi par l'ouragan, comme un de ces monstres gigantesques que les meutes marines des dieux antiques chassaient autrefois sur les plaines de l'Océan.

Robert, le bras convulsivement lié aux étais d'un hauban, venait d'avancer l'autre main pour saisir le mousse *Cricri* qu'une vague lui avait jeté. Celui-ci s'accrocha à la corde d'un cabillot qui se trouvait à sa portée, se retourna, et reconnut le jeune matelot.

— Eh bien, en voilà une danse à grand orchestre, *Commandant!* s'écria-t-il avec cette gaieté railleuse que rien ne pouvait lui ôter. Vous vous plaigniez l'autre jour de n'avoir jamais vu de *grain blanc;* le grand saint Nicolas a eu *la chose* de vous en envoyer un pour votre instruction.

— Heureusement que maître Lartigot veillait au bossoir.

— Oui, oui, *Chinchilla* ne se laisse pas faire au même par ce vieux gredin d'Océan; c'est une ancienne connaissance, et il s'en défie.

— Il me semble que le vent diminue.

— Voilà l'horizon qui s'ouvre.

— Alors le grain est passé.

— A preuve que j'entends le sifflet des maîtres... Mais voyez donc, que d'étais en pantène! Nous allons avoir joliment des reprises à faire à l'habit du *Tonnant*.

Robert quitta le hauban auquel il s'était accroché, afin d'obéir aux sifflets de commandement, et courut vers le grand mât en cherchant un point d'appui à toutes les manœuvres. *Cricri* voulut le suivre; mais, au moment où il s'élançait vers l'affût d'une caronade pour s'y retenir, un dernier *paquet de mer* tomba lourdement sur le pont, et, le balayant dans sa largeur, enleva le mousse avec les débris dispersés et l'emporta brusquement par dessus le bord.

Robert poussa un cri:

— Un homme à la mer!

— Un homme à la mer! Un homme à la mer! répétèrent, de proche en proche, toutes les voix.

A cet appel lugubre, les sifflets se turent.

— La barre dessous! cria l'officier.

L'équipage entier s'était précipité vers les bastingages, et les bouées avaient été lancées dans le sillage du vaisseau, qui, obéissant au gouvernail, commençait à décrire une courbe pour se mettre en travers.

— Amène le canot de sauvetage! répéta la même voix de commandement.

L'ordre fut exécuté avec la promptitude et la hardiesse que cette fraternité de la vie de mer peut seule donner. Robert s'était précipité l'un des premiers dans l'embarcation; celle-ci se détacha bientôt du *Tonnant*, et s'éloigna emportée par les flots.

Bien que l'orage eût passé presque aussi rapidement qu'il était venu, la mer avait conservé son agitation et élevait ses vagues à la hauteur des hunes du vaisseau. Le canot, tour à tour conduit sur leur sommet et au fond de leurs gouffres, paraissait et disparaissait alternativement. Les cris, les signes des matelots étagés le long des haubans et dans les hunes le suivaient de loin: chacun cherchait à lui indiquer la direction des bouées, dont on voyait les drapeaux flotter, par instants, sur la cime des vagues. Enfin un point noir apparaît sur l'une de ces boués; le canot l'a aperçu, il se dirige vers lui; un cri s'élève de tous les points du navire:

— C'est lui! il est sauvé!

Un quart d'heure après, l'embarcation flottait sous *le Tonnant*, et *Cricri*, s'affalant lui-même le long d'une corde, tombait au milieu des matelots réjouis, dans l'attitude d'un chien mouillé qui se secoue.

— Un simple bain de pied prolongé jusqu'aux oreilles, dit-il avec une grimace.

— Et que tu aurais pris par dessus la tête sans Robert, fit observer Ferrou; c'est lui qui a reconnu ta face de sapajou sur la bouée.

— Ce qui prouve que le *Commandant* peut lire sans lunettes, ajouta *Cricri*, dont la reconnaissance même prenait la forme grotesque; mais c'est un service qui ne s'oublie pas: ça restera écrit là, dans le *caserne!* du dedans.

Cependant *le Tonnant* s'était remis sous voiles et avait repris sa route. Plusieurs jours s'écoulèrent sans nouvel incident. Les précautions semblaient seulement redoubler à mesure qu'on s'enfonçait dans la mer des Indes; deux ou trois fois le commandant avait fait changer de route, comme s'il eût cherché quelque chose qui lui échappait. Des bruits de guerre commençaient à courir parmi l'équipage, sans que l'on pût dire qui les avait répandus. On prétendait que *le Tonnant* avait été envoyé pour avertir la station française des Indes et la renforcer; les dépêches ouvertes à la hauteur du cap de Bonne-Espérance lui ordonnaient de courir sus à tous les Anglais qu'il trouverait sur sa route, de brûler leurs navires de commerce et d'amariner leurs navires de guerre.

Ces rumeurs, auxquelles la conduite du capitaine donnait toutes les apparences de la réalité, avaient monté les matelots du *Tonnant* au ton de l'enthousiasme, et tous en attendaient la confirmation avec une impatience fiévreuse.

Un jour que l'équipage venait de suspendre les tables de roulis dans la batterie et commençait à dîner, le plat de Robert se trouva sans mousse et sans gamelle.

— Eh bien, où est donc ce brigand de *Cricri?* demanda Ferrou, qui n'aimait point à attendre à table.

— Voilà, dit le mousse, en entrant avec la gamelle; dînez en double, mes matelots, vu qu'il pourra bien y avoir tout à l'heure du nouveau.

— Tu as entendu quelque chose? demanda Robert.

— Non, j'ai vu. C'est ça qui m'a retenu en haut.

— Qu'y a-t-il donc?

— Un navire sous le vent!

— Un navire! répétèrent les matelots.

— Chut! interrompit le mousse; le commandant, qui est sur le pont, a défendu d'en parler. — En tout cas, qu'il a dit au lieutenant, il faut que l'équipage dîne... Aussi je vous engage à plier les bouchées en quatre pour avoir fini le plus tôt possible.

La recommandation était inutile; les marins achevèrent en un instant; ils enlevèrent avec précipitation les tables et les bancs; et lorsque le commandement *En haut le monde* retentit dans la batterie, tous s'élancèrent sur le pont, où le commandant et les officiers se trouvaient déjà réunis.

Le premier, examinant avec sa lunette d'approche une voile encore éloignée, mais qui grandissait insensiblement, et vers laquelle tous les yeux se fixèrent en même temps :

— Si c'était un navire de la Compagnie? dirent plusieurs voix.

— Il porte trop de voiles pour un bâtiment du commerce, objecta Ferron.

— C'est peut-être une frégate de la station, reprit Robert.

— C'est un vaisseau! dit maître Lartigot dont la longue vue ne quittait point l'horizon.

Une rumeur s'éleva parmi les matelots.

— Anglais ou français? demandèrent toutes les voix.

— Nous le verrons tout à l'heure, s'écria le capitaine en montant sur le banc de quart; et s'il est anglais, mes amis, nous saurons lequel de son pavillon ou du nôtre tient le plus ferme à son pic.

Un *hourra* de joie fut poussé par tout l'équipage, et les chapeaux volèrent dans les airs.

— Tout le monde à son poste! reprit le commandant, et branle-bas de combat.

A ces mots, les tambours battent la générale; officiers et matelots se précipitent vers la place qu'ils savent leur être assignée. Les cloisons des appartements et des batteries sont enlevées, les sabords ouverts; les conduits ou *manches*, destinés à faire parvenir les munitions de la sainte-barbe, sont ajustés; on monte sur le tillac les pompes à incendie, tandis que les malades descendent dans la cale à eau. Les canonniers se tiennent à leurs pièces; les hommes de la manœuvre s'arment de fusils, les gabiers transportent dans les hunes les pierriers, les espingoles, les grenades; ils doublent les étais; et ils attachent aux vergues les grappins d'abordage munis de leurs chaînes.

Dix minutes se sont à peine écoulées; un roulement de tambour annonce que tout est prêt.

Alors un silence se fait, silence de curiosité, d'émotion et d'attente! Le navire signalé à l'horizon continue à s'avancer; on aperçoit déjà distinctement ses trois rangées de canons qui dominent les vagues et ses hunes couvertes de matelots : c'est un vaisseau de même force que *le Tonnant*, et qui a fait, comme lui, tous ses préparatifs. Les Français ont seulement l'avantage du vent, qui leur permet d'accepter ou d'éviter la rencontre; mais leur intention ne peut être douteuse : *le Tonnant* court au-devant du vaisseau encore inconnu; ami ou ennemi, il veut le voir de près et lui envoyer sa provocation ou son salut.

Enfin, tous deux ne sont plus qu'à un mille; le navire français hisse son pavillon, et tire le coup de canon de *semonce*, qui l'assure, en invitant l'autre vaisseau à arborer également ses couleurs... Il y a un moment d'incertitude... Enfin, un drapeau glisse le long de la drisse, et arrive au pic; c'est le drapeau bleu et rouge de l'Angleterre.

Le commandant français se baisse vers l'embouchure du grand porte-voix qui communique aux batteries, et crie :

— Pointez à six encâblures. Première batterie, feu!

Il n'a pas achevé, que la bordée ennemie arrive à bord, s'enfonce dans les bordages, coupe les manœuvres, fauche les hommes sur le pont et dans les batteries; mais ce premier désordre n'excite ni surprise ni hésitation; la flamme du patriotisme court dans toutes les veines; on ne voit plus le sang, on n'entend plus les cris; on ne songe qu'à ce pavillon, symbole de l'honneur national, qui flotte au mât : aussi les bordées se succèdent et se répondent sans interruption. Les calfats et les charpentiers, suspendus à leurs siéges de sangle, en dehors du vaisseau, referment, à la hâte, les trouées des boulets ennemis. Un nuage de fumée enveloppe les deux navires, qui ne s'aperçoivent plus qu'à la lueur des explosions.

Cependant ils se rapprochent; les coups deviennent plus meurtriers; les matelots ne suffisent plus à la manœuvre! Le roulement du tambour retentit; un cannonier quitte chaque pièce, et court sur le pont armé d'un fusil. Pendant ce temps, les gabiers, placés dans les hunes, tirent sans relâche. Le vaisseau français, qui cherche l'abordage, arrive à ranger le navire ennemi; les grappins sont jetés, les vergues liées l'une à l'autre : les clairons sonnent. Deux canonniers par pièce quittent de nouveau les batteries, et courent rejoindre les hommes de la manœuvre. Tous sont armés de sabres ou de haches, de pistolets et de poignards. Les gabiers anglais et français s'élancent l'un vers l'autre par les cordages; ils se poursuivent dans l'air, ils combattent suspendus sur l'abîme. Retenus d'une main à la manœuvre, ils frappent de l'autre avec rage. Ce n'est plus ici une bataille de niveau, comme sur terre, mais une bataille à plusieurs étages : les lutteurs semblent superposés.

Robert, conduit par l'aspirant qui commande les gabiers, s'était d'abord élancé avec ses compagnons vers la hune ennemie, et y était entré le premier; mais il ne fit pour ainsi dire que la traverser, et, saisissant une manœuvre, il se laissa glisser, le poignard entre les dents, jusqu'au pont du vaisseau anglais.

Or, tandis que la plupart des pelotons d'abordage combattaient sur l'arrière, maître Lartigot avait envahi l'avant avec une troupe d'élite; mais les marins ennemis, qui venaient de remonter des batteries, l'avaient subitement entouré, et presque tous ses hommes avaient été tués autour de lui. Acculé contre le mât, il continuait à combattre presque seul lorsque Robert et quelques uns des gabiers qui l'avaient suivi tombèrent au milieu de la lutte, et firent reculer les assaillants. A leur aspect, le maître se redresse, en criant :

— En avant! peloton d'abordage...

Il n'en put dire davantage; son sang coulait par dix blessures; il fléchit sur lui-même, et tomba.

— En avant! répétèrent les gabiers, qui frappaient tout devant eux.

Mais au même instant la cloche du vaisseau anglais tinte à coups pressés; de nouveaux ennemis paraissent à l'entrée des écoutilles, un seau de cuir à la main : le feu est à bord!

L'ordre de rappel est donné par les officiers français qui survivent; Robert va sauter sur *le Tonnant*, quand son regard rencontre maître Lartigot, qui se débat dans son sang. Il court à lui, l'enlève dans ses bras, veut s'élancer avec son fardeau, retombe deux fois, réunit toute sa vigueur dans un effort suprême, et atteint enfin les bastingages du *Tonnant*.

Une voix aiguë l'appelle, et *Criri* lui apparaît barbouillé de poudre.

— Êtes-vous blessé, *Commandant?* demande le mousse précipitamment.

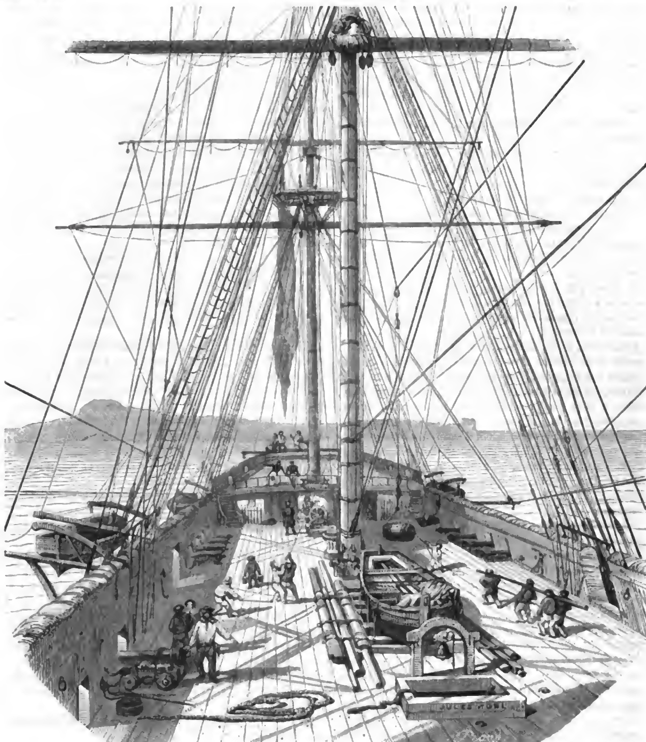
— Non, dit Robert; mais prends soin de maître Lartigot.

Et, sans attendre la réponse du jeune garçon, il se précipite avec ses compagnons, qui tâchent de briser les liens par lesquels les deux vaisseaux sont attachés l'un à l'autre.

Mais l'ennemi s'oppose à leurs efforts. Sûr de périr, le capitaine anglais veut au moins emporter *le Tonnant* dans son naufrage. Une lutte acharnée recommence sur les vergues, dans les haubans, le long des huniers. Chaque lien n'est brisé qu'au prix de plusieurs vies. Déjà les flammes s'élancent des batteries anglaises et effleurent *le Tonnant*. Un

dernier grappin le retient encore, un seul, mais que vingt matelots ont vainement essayé d'atteindre; encore quelques minutes, et les deux vaisseaux ne seront plus que des débris fumants. Robert a compris le danger, et se dévoue. Il rampe le long de la vergue, au milieu d'une pluie de balles; il arrive au grappin, se laisse glisser le long de sa chaîne de fer, atteint la corde qui y est attachée, la coupe, et reste suspendu dans l'espace.

Un long cri de terreur et d'admiration s'est élevé. *Le Tonnant*, dégagé du lien qui l'enchaînait, obéit à la barre et s'écarte; mais tous les yeux restent tournés vers Robert, flottant au-dessus de l'abîme. Aura-t-il la force de remonter la chaîne et de retrouver la vergue? Ses bras s'abaissent lentement, son buste se redresse; il gagne d'anneau en anneau; il trouve un cordage égaré, qu'il saisit au passage; il a atteint la hune; il est sauvé!



(Arrière d'un vaisseau de guerre.)

Comme il posait le pied sur le pont, un éclat terrible couvrait *le Tonnant* de débris en feu! Le vaisseau anglais venait de sauter.

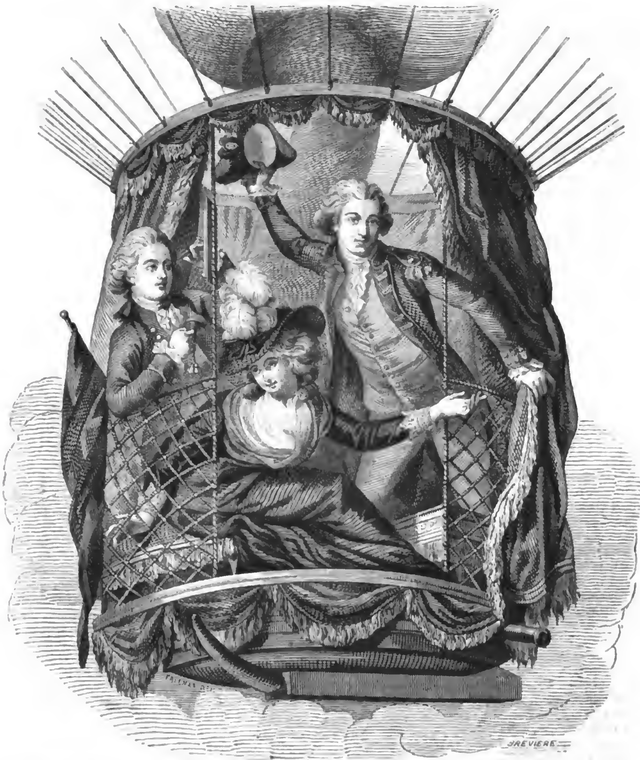
Quelques jours après, on rencontra l'escadre cherchée, et tous les navires faisaient voile pour la France, où ils arrivèrent heureusement. La belle conduite de Robert, mise à l'ordre du jour, lui valut l'étoile de l'honneur et le titre de contre-maître. Quant à Lartigot, qui lui devait la vie, il le traita dès lors comme son fils; et, quelques mois après leur retour, *Cricri*, invité aux noces du jeune homme, chantait un épithalame nautique de sa composition en l'honneur de sa *commandante née Aglaé Chinchilla*.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. Martinet, rue Jacob, 30.

PREMIÈRES ASCENSIONS AÉROSTATIQUES.

(Voy. sur les Aérostats, la Table des dix premières années, et 1847, p. 200.)



(Ascension en aérostat de madame Sage, du chevalier Biggin et du capitaine Vicente Lunardi, le 20 juin 1785. — D'après une estampe du temps.)

Voici deux documents curieux qui se rapportent aux premières ascensions aérostatiques : une estampe et une lettre.

L'estampe, fort rare, consacre le souvenir de la première ascension qui ait été tentée en Angleterre.

Nous avions déjà eu en France les expériences du 5 juin 1783, à Annonay, par les frères Montgolfier, avec l'air dilaté; du 25 août, avec le gaz hydrogène; du 21 octobre (racontée dans la lettre); du 1er décembre, par Charles et Robert; enfin celle du 7 janvier 1785, par Blanchard, qui traversa hardiment le Pas-de-Calais.

En Angleterre, la première expérience n'eut lieu que le 20 juin 1785. Ce jour-là, le capitaine don Vicente Lunardi, le chevalier Biggin et madame Sage s'élevèrent au-dessus de Londres vers une heure de l'après-midi. Ils descendirent heureusement à quelques milles au delà de Harrow, dans le Middlesex, après avoir parcouru en deux heures à peu près 25 kilomètres. Le capitaine, remontant alors seul dans la nacelle, descendit 26 kilomètres plus loin, chez son ami le baron Dick, d'où, s'élançant encore une fois dans les airs, il alla s'arrêter au château de Tarporly, ayant passé sur la ville de Chester et franchi 266 kilomètres en quatre heures. Plusieurs gravures furent publiées en Angleterre pour représenter les diverses circonstances de cette ascension. Celle que nous reproduisons est la plus remarquable. Il y a de la grâce et de la gaieté dans la physionomie des trois personnages.

La lettre, qui n'est pas aujourd'hui plus connue que l'es-

tampe, est surtout intéressante en ce qu'elle est le récit simple et presque minutieux du premier voyage tenté dans les airs par des hommes, et qu'elle peint parfaitement la liberté d'esprit et l'enjouement de caractère que les Français conservent dans les entreprises les plus périlleuses.

M. le marquis d'Arlandes à M. Faujas de Saint-Fond.

Paris, le 28 novembre 1783.

« Vous le voulez, mon cher Faujas, et je me rends d'autant plus volontiers à vos désirs que, par les questions que l'on m'adresse, par les propos invraisemblables que l'on fait tenir à M. Pilatre et à moi, je sens qu'il est essentiel de fixer l'opinion publique sur les détails de notre voyage aérien.

» Quelques personnes pourront être étonnées qu'ayant eu pour compagnon de voyage un professeur de physique, je ne lui laisse pas le soin de le décrire; mais toute surprise cessera quand on sera instruit que des personnes de la plus haute considération, jugeant qu'une expérience, dans laquelle un homme partirait en liberté, mettrait le sceau à la gloire de M. Montgolfier, nous communiquèrent leurs idées; que je fus chargé de pressentir M. Montgolfier; qu'il saisit la proposition en homme sage et sûr de son fait; que je ne laissai pas échapper cette occasion de le sommer de la parole qu'il m'avait donnée de me laisser tenter une expérience en plaine et abandonné. Il y consentit. Je partis pour la Muette; je choisis l'emplacement, j'y mis les ouvriers, et, le surlendemain, tout était prêt. Ce ne fut que la veille de l'expérience que la prudence, qui dirige toutes les démarches de M. Montgolfier, comme la modestie couronne tous ses succès, lui suggéra de me donner un compagnon de voyage. Il me proposa M. Pilatre de Rozier; je l'acceptai avec d'autant plus d'empressement qu'ayant suivi ensemble toutes les expériences qui se sont faites chez M. Réveillon, je connaissais parfaitement sa capacité, son courage et son intelligence. J'ai donc été choisi par M. Montgolfier pour conduire cette expérience. Il est permis d'être glorieux de ce choix et peu naturel d'imaginer que je puisse céder à un autre le droit acquis de publier ses succès. Après ce préambule, je vais décrire le mieux que je pourrai *le premier voyage que des hommes aient tenté* à travers un élément qui, jusqu'à la découverte de MM. Montgolfier, semblait si peu fait pour les supporter.

» Nous sommes partis, le 21 octobre (1783), à une heure cinquante-quatre minutes. La situation de la machine était telle que M. Pilatre de Rozier était à l'ouest et moi à l'est. L'aire de vent était à peu près nord-ouest. La machine, dit le public, s'est élevée avec majesté; mais il me semble que peu de personnes se sont aperçues qu'au moment où elle a dépassé les charmilles elle a fait un demi-tour sur elle-même. Par ce changement, M. Pilatre s'est trouvé en avant de notre direction, et moi, par conséquent, en arrière. Je crois qu'il est à remarquer que, de ce moment jusqu'à celui où nous sommes arrivés, nous avons conservé la même position par rapport à la ligne que nous avons parcourue.

» J'étais surpris du silence et du peu de mouvement que notre départ avait occasionné sur les spectateurs; je crus qu'étonnés et peut-être effrayés de ce nouveau spectacle, ils avaient besoin d'être rassurés. Je saluai du bras avec assez peu de succès; mais ayant tiré mon mouchoir, je l'agitai, et je m'aperçus alors d'un grand mouvement dans le jardin de la Muette. Il m'a semblé que tous les spectateurs qui étaient épars dans cette enceinte se réunissaient en une seule masse, et que, par un mouvement involontaire, elle se portait, pour nous suivre, vers le mur, qu'elle semblait regarder comme le seul obstacle qui pût nous séparer.

» C'est dans ce moment que M. Pilatre me dit: « Vous ne faites rien, et nous ne montons guère. — Pardon, lui répondis-je. » Je mis une botte de paille, je remuai un peu le feu, et je me retournai bien vite; mais je ne pus retrouver la Muette. Étonné, je jette un regard sur le cours de la rivière, je la suis de l'œil; enfin j'aperçois le confluent de l'Oise. « Voilà donc Conflans! » Et, nommant les autres principaux coudes de la rivière par les noms des lieux les plus voisins, je dis: « Poissy, Saint-Germain, Saint-Denis, Sèvres! Donc je suis encore à Passy ou à Chaillot. » En effet, je regardai par l'intérieur de la machine, et j'aperçus sous moi la Visitation de Chaillot. M. Pilatre me dit dans ce moment: « Voilà la rivière, et nous baissons. — Eh bien, mon cher ami, du feu! » Et nous travaillâmes. Mais au lieu de traverser la rivière, comme semblait l'indiquer notre direction, qui nous portait sur les Invalides, nous longeâmes l'île des Cygnes, rentrâmes sur le lit principal de la rivière, et nous la remontâmes jusqu'au-dessus de la barrière de la Conférence. Je dis à mon brave compagnon: « Voilà une rivière qui est bien difficile à traverser. — Je le crois bien, me répondit-il; vous ne faites rien. — C'est que je ne suis pas si fort que vous, et que nous sommes bien. » Je remuai le réchaud, je saisis avec une fourche ma botte de paille, qui, sans doute trop serrée, prenait difficilement. Je la levai et la secouai au milieu de la flamme. L'instant d'après, je me sentis comme soulevé par-dessous les aisselles, et je dis à mon cher compagnon: « Pour cette fois, nous montons. — Oui, nous montons, » me répondit-il sorti de l'intérieur, sans doute pour faire quelques observations. Dans cet instant, j'entendis, vers le haut de la machine, un bruit qui me fit craindre qu'elle n'eût crevé: je regardai, et je ne vis rien. Comme j'avais les yeux fixés au haut de la machine, j'éprouvai une secousse, et c'était la seule que j'eusse ressentie. La direction du mouvement était de haut en bas. Je dis alors: « Que faites-vous? Est-ce que vous dansez? — Je ne bouge pas. — Tant mieux, dis-je; c'est enfin un nouveau courant qui, j'espère, nous sortira de la rivière. » En effet, je me tourne pour voir où nous étions, et je me trouvai entre l'École-Militaire et les Invalides, que nous avions déjà dépassés d'environ 400 toises. M. Pilatre me dit en même temps: « Nous sommes en plaine. — Oui, lui dis-je, nous cheminons. — Travaillons, me dit-il, travaillons. » J'entendis un nouveau bruit dans la machine, que je crus produit par la rupture d'une corde. Ce nouvel avertissement me fit examiner avec attention l'intérieur de notre habitation. Je vis que la partie qui était tournée vers le sud était remplie de trous ronds dont plusieurs étaient considérables. Je dis alors: « Il faut descendre. — Pourquoi? — Regardez, dis-je. » En même temps je pris mon éponge, j'éteignis aisément le peu de feu qui minait quelques uns des trous que je pus atteindre; mais, m'étant aperçu qu'en appuyant pour essayer si le bas de la toile tenait bien au cercle qui l'entourait elle s'en détachait très facilement, je répétai à mon compagnon: « Il faut descendre. » Il regarda sous lui, et me dit: « Nous sommes sur Paris. — N'importe, lui dis je. Mais, voyons, n'y a-t-il aucun danger pour nous? Êtes-vous bien tenu?—Oui. » J'examinai de mon côté, et j'aperçus qu'il n'y avait rien à craindre. Je fis plus; je frappai de mon éponge les cordes principales qui étaient à ma portée. Toutes résistèrent. Il n'y eut que deux ficelles qui partirent. Je dis alors: « Nous pouvons traverser Paris. » Pendant cette opération, nous nous étions sensiblement approchés des toits; nous faisons du feu, et nous nous relevons avec la plus grande facilité. Je regarde sous moi, et je découvre parfaitement les Missions-Étrangères. Il me semblait que nous nous dirigions vers les tours de Saint-Sulpice, que je pouvais apercevoir par l'étendue du diamètre de notre ouverture. En nous relevant, un courant d'air nous fit quitter cette direction, pour nous porter vers le sud. Je vis sur ma gauche une espèce de bois, que je crus être le Luxembourg; nous traversons le boulevard, et je m'écrie, pour le coup: « Pied à terre! » Nous cessons le feu; l'intrépide Pilatre, qui ne perd point la tête, et qui était en avant de notre direction, jugeant que nous donnions dans les moulins qui sont entre le petit Gentilly et le boulevard, m'avertit. Je jette une botte de paille, en la secouant

pour l'enflammer plus vivement; nous nous relevons, et un nouveau courant nous porte un peu sur la gauche. Le brave de Rozier me crie encore : « Gare les moulins! » Mais mon coup d'œil fixé par le diamètre de l'ouverture me faisant juger plus sûrement de notre direction, je vis que nous ne pouvions pas les rencontrer, et je lui dis : « Arrivons. » L'instant d'après, je m'aperçus que je passai sur l'eau. Je crus que c'était encore la rivière; mais, arrivé à terre, j'ai reconnu que c'est l'étang qui fait aller les moulins de la manufacture des toiles peintes de MM. Brenier et compagnie. Nous nous sommes posés sur la butte aux Cailles, entre le moulin des Merveilles et le moulin Vieux, environ à 50 toises de l'un et de l'autre. Au moment où nous étions près de terre, je me soulevai sur la galerie en y appuyant les deux mains; je sentis le haut de la machine presser faiblement ma tête; je la repoussai, et sautai hors de la galerie. En me retournant vers la machine, je crus la trouver pleine; mais quel fut mon étonnement! elle était parfaitement vide et totalement aplatie. Je ne vois point M. Pilatre; je cours de son côté pour l'aider à se débarrasser de l'amas de toile qui le couvrait; mais, avant d'avoir tourné la machine, je l'aperçus sortant de dessous en chemise, attendu qu'avant de descendre il avait quitté sa redingote et l'avait mise dans son panier. Nous étions seuls, et pas assez forts pour renverser la galerie et retirer la paille qui était enflammée. Il s'agissait d'empêcher qu'elle ne mît le feu à la machine. Nous crûmes alors que le seul moyen d'éviter cet inconvénient était de déchirer la toile. M. Pilatre prit un côté, moi l'autre, et, en tirant violemment, nous découvrîmes le foyer. Du moment qu'il fut délivré de la toile qui empêchait la communication de l'air, la paille s'enflamma avec force. En secouant un des paniers, nous jetons le feu sur celui qui avait transporté mon compagnon; la paille qui y restait prend feu; le peuple accourt, se saisit de la redingote de M. Pilatre et se la partage; la garde survient; en dix minutes, notre machine fut en sûreté, et, une heure après, elle était chez M. Réveillon (faubourg Saint-Antoine), où M. Montgolfier l'avait fait construire (1).

» Je souffrais de voir M. de Rozier en chemise; et, craignant que sa santé n'en fût altérée, car nous nous étions très échauffés en pliant la machine, j'exigeai de lui qu'il se retirât dans la première maison; le sergent de garde l'y escorta pour lui donner la facilité de passer la foule. Il rencontra sur son chemin monseigneur le duc de Chartres, qui nous avait suivis, comme l'on voit, de très près, car j'avais eu l'honneur de causer avec lui un moment avant notre départ; enfin, il nous arriva des voitures; il se faisait tard; M. Pilatre, n'ayant qu'une mauvaise redingote qu'on lui avait prêtée, ne voulut point venir à la Muette. Je partis seul, quoique avec le plus grand regret de quitter mon brave compagnon. »

HISTOIRE DE LA LITHOGRAPHIE.

(Voy. 1836, p. 292, 370.)

§ 3. Développements et progrès de la lithographie en France. — Son influence sur l'art. — Elle fait naître le goût de l'archéologie monumentale.

Les croquis spirituels de Carle Vernet, quelques études d'ornement par Fragonard, les Vues de France par Bourgeois, les larges pochades de Charlet, commencèrent à montrer en France le parti que l'on pouvait tirer de l'invention due à Senefelder. Presque aussitôt, les paysages colorés de Thiénon, les Essais d'Isabey, ne laissèrent plus de doutes sur la possibilité de confier à la pierre une œuvre exécutée avec soin. Le lithographe Delpech eut l'idée des *albums*, où chaque artiste vint apporter son tribut. Le Voyage pittoresque et romantique dans l'ancienne France, vaste entreprise d'iconographie, ouvrit en même temps un vaste champ à l'art studieux. Villeneuve, Robert, Atthalin, Gosse, Daguerre, Cicéri, Chapuis, et beaucoup d'autres, concoururent à cette publication.

Les Voyages sur les bords du Rhin, les Cathédrales de France, les Descriptions du château de Chambord et du palais de justice de Paris, le Voyage au Brésil, les Galeries du Palais-Royal et de la duchesse de Berri, l'Iconographie des contemporains, les Lettres sur la Suisse, et un grand nombre d'autres publications qui se succédèrent sans relâche, attestèrent l'utilité et les progrès de la lithographie. Cet art ne se bornait plus alors à illustrer des livres splendides, à former de magnifiques atlas; il envahissait peu à peu le domaine de l'estampe proprement dite, la grande vignette si féconde sous le crayon élégant et gracieux d'Achille Devéria, le portrait d'un fini si remarquable sous la touche moelleuse de Grévedon, le sujet historique qui fit connaître Barathier, Sudre, Aubry Lecomte, Léon Noël, etc.

On fut tenté de croire un moment que l'art des Drevet, des Edelinck, des Audran, des Lebas, des Balechou, allait être abandonné. Le nouveau procédé semblait, en effet, offrir d'immenses avantages sur la gravure. Le travail du crayon, infiniment plus libre que celui du burin et même de la pointe sèche; la facilité qu'avait désormais un maître de se reproduire dans toute sa spontanéité, sans être obligé de passer par l'intermédiaire d'un traducteur systématique; l'immense économie de temps et d'argent qui devait résulter de la célérité relative avec laquelle s'exécute le dessin sur pierre, séduisaient les imaginations, aussi passionnées alors pour la lithographie qu'elles l'avaient été d'abord en un sens opposé.

Plus d'un fait concourut à ce changement favorable de l'opinion. La paix continentale favorisait les échanges d'œuvres d'art entre les nations. L'école anglaise, à peu près entièrement inconnue chez nous, se révélait en quelque sorte subitement, avec son insouciance du dessin, mais avec ses brillantes qualités d'expression, de couleur et d'effet : la simple gravure des portraits de Lawrence causa une vive sensation; les séduisantes vignettes des ouvrages illustrés, où l'on trouve presque toujours des effets piquants de lumière et une chaude coloration, faisaient ressortir la froideur des vignettes dessinées par nos artistes; les planches des monographies monumentales ne ressemblaient en rien à ce qui se faisait chez nous dans le même genre. On s'aperçut en même temps que les procédés des artistes anglais, pour arriver à ces résultats, différaient essentiellement des nôtres; que, chez eux, le graveur n'était pas l'esclave du dessinateur, comme chez nous; que celui-ci se bornait ordinairement à donner à l'autre des croquis suffisamment arrêtés et accentués, mais non terminés de ce fini qui ne laisse plus, pour ainsi dire, au traducteur aucune liberté dans le choix de ses moyens, et le glace entièrement. Le dessin au lavis, à l'aquarelle, prit donc chez nous une autre allure. On apprit à le faire aussi poché, aussi heurté; mais la plupart de nos graveurs n'étaient pas assez exercés pour traduire de semblables dessins, qui demeuraient ainsi enfermés dans les albums des amateurs. Quand on voulut avoir des vignettes imprimées, on se vit donc réduit à les demander aux graveurs étrangers ou à la lithographie.

Il en résulta que l'ancienne gravure de second ordre mourut, mais l'art lui-même ne périt pas; au contraire, il profita de la leçon, et une génération nouvelle se leva qui ne tarda pas à se mettre au niveau de ses maîtres anglais, et même à les surpasser.

Quant à la grande gravure, la gravure historique, elle n'avait rien à apprendre d'eux pour l'art de traiter le cuivre :

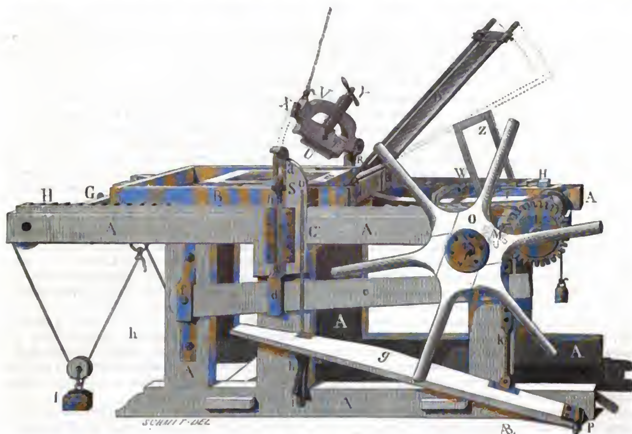
(1) Cet aerostat était fort beau; il avait 70 pieds de haut, 45 pieds de diamètre, une capacité de 60 000 pieds cubes, et pouvant enlever, outre son poids, de 1 600 à 1 700 livres. Sa surface était ornée des chiffres du roi (deux L entrelacées), de soleils, de guirlandes, de rosaces, de draperies, etc.

elle possédait même à un bien plus haut degré l'intelligence du travail approprié au dessin que l'Angleterre, qui n'a pas de noms à mettre au-dessus ni même à côté des noms modernes de Desnoyers, d'Urbin Massard, de Girardet, de Bervic, de Bouillon. Néanmoins le stimulant ne fut pas sans action sur notre gravure; en peu d'années elle acquit une chaleur qui lui manquait souvent, et devint aussi coloriste que sa rivale, sans perdre aucune de ses qualités plus essentielles.

Il était presque impossible que cette nouvelle physionomie de l'art en miniature, devenue familière au public, grâce aux productions multipliées et incessantes de la lithographie, exploitée par une foule d'hommes de talent, dont plusieurs, comme les deux Vernet, A. Devéria, Picot, Grévedon, Mauzaisse, Fragonard, Gué, Daguerre, Villeneuve, Isabey père et fils, Gosse, et autres, étaient en même temps des peintres habiles, n'influât pas sur l'art plus élevé et jusque sur la peinture historique. Aussi, pendant un certain temps, les partisans de la vieille école reprochèrent-ils aux peintres d'histoire de la nouvelle d'avoir fait descendre l'art au niveau de la vignette anglaise et de la lithographie. Il y eut peut-être, en effet, un peu de confusion lorsque la transition s'opéra. Mais l'ordre finit par se rétablir, et le bienfait est resté.

L'influence de la lithographie eut encore pour effet de populariser des études qui, jusque-là, n'avaient été cultivées que par quelques savants : nous voulons parler de l'archéologie monumentale. C'est la lithographie qui familiarisa le public avec l'aspect de nos vieux monuments, lui en apprit les beautés, et lui révéla une richesse nationale qu'on était loin de soupçonner.

Mais on voulut demander à la lithographie plus qu'elle ne pouvait faire réellement. On tenta sur la pierre des estampes de dimensions colossales et d'un fini parfait, que la gravure historique n'a jamais entreprises qu'avec crainte, et qui étaient pour elle le fruit d'un long labeur dans lequel s'é-



(Presse lithographique.)

AAA, bâtis en bois.

B, chariot dessiné à recevoir la pierre *m* à imprimer, et à la faire passer sous le rateau U.

C, rouleau de fonte supportant le chariot.

D, châssis en fer rond, s'élevant et s'abattant à volonté par le moyen de l'un de ses côtés servant d'axe, et ajusté à la partie antérieure du chariot, E, par deux collets ou agrafes retenues dans des entailles allongées, par des écrous, ce qui permet de les hausser ou de les baisser, de manière que la peau d'âne D, tendue dans le milieu du châssis, soit toujours, le châssis étant rabattu sur le chariot, à la juste hauteur de la surface supérieure de la pierre, quelle que soit son épaisseur.

F, traverse coulante en cuir, fixée par des viroles, et sur laquelle se tend la peau d'âne. Les boulons servent à régler, pour cette seconde extrémité, le niveau du châssis lorsqu'il est abattu.

H, H, crémaillères dans lesquelles se placent, selon le besoin, les traverses G et W, destinées à régler la longueur de la marche du chariot.

I, courroie de rappel en cuir fort, qui s'enroule sur un manchon K fixé sur un arbre *n* (non apparent ici), et portant à l'une de ses extrémités une roue dentée L, laquelle s'engrène avec un pignon M, que fait tourner le moulinet O.

R, support dans lequel est engagé, par un axe de rotation, le porte-rateau V.

T, traverse dans laquelle s'insère le rateau U.

Y, vis de pression appuyant sur une autre pièce transversale, à laquelle s'ajuste le rateau. Cette vis règle sa hauteur, et par conséquent le degré de pression qu'il doit exercer sur la peau d'âne D, quand le châssis est abattu sur le chariot et le porte-rateau sur le châssis. C'est du plus ou du moins de justesse de cette pression que dépend en grande partie la beauté des épreuves.

X, Pène qui vient s'engager dans le créneau *a* du montant mobile à etrier *cd*. Ce montant est brisé par une charnière S pour recevoir ce pène quand le porte-rateau s'abat et est repoussé à l'instant par un ressort *b*.

Z est un chevalet destiné à supporter le châssis quand on le relève.

d, étrier par lequel passe le levier *e* pivotant sur le boulon *f*, et mu à son autre extrémité par le tirant *k*, lorsqu'on abaisse la pédale *g*, fixée au patin du bâtis par l'axe P. L'effet de ce levier consiste, en agissant sur *dc*, glissant dans sa coulisse, à forcer la pression du rateau U.

ohi, tige de fer mobile, pourvue à sa base d'un ressort qui s'agrafe à la pédale lorsque celle-ci s'abaisse, et l'empêche de remonter à contre-temps.

m, la pierre dessinée, posée sur le chariot et serrée avec des coins de pression pour la maintenir.

q, Contre-poids servant à ramener le chariot sur la traverse G après le tirage de chaque épreuve.

coulaient des années. Des hommes habiles réussirent à tracer des dessins remarquables sur la pierre, mais qui ne passèrent pas avec la même perfection sur le papier ; et ces tours de force ne produisirent le plus souvent que des épreuves qu'il fallut couvrir de retouches avant de les livrer au public.

D'autre part, la facilité avec laquelle chacun peut dessiner sur la pierre fit éclore une si effroyable quantité de choses détestables que le dégoût fut près de succéder à l'engouement.

Le refroidissement du public eut un bon effet. On fit un peu moins de lithographies, et les hommes dépourvus d'un talent réel se virent contraints de s'éloigner. L'art du tirage éprouva quelques perfectionnements ; la fabrication des crayons, qui est si importante, devint plus satisfaisante ; enfin, des découvertes intéressantes, telles que les procédés de la manière noire et du lavis dont l'emploi appartient à l'artiste, celui de l'impression en couleurs qui concerne plus particulièrement l'imprimeur, donnèrent à la lithographie un nouvel intérêt en étendant ses moyens ou son application.

SORRENTE.

(Voyez 1842, p. 25, 408.)

Dans le golfe de Naples, en face du promontoire de Pausilippe, s'élève celui de Sorrente. Les rochers dont il est formé plongent immédiatement leur pied dans la mer ; la ville de Sorrente est assise sur ces rocs, et présente ainsi l'aspect d'une aire abrupte, tandis que Naples, qu'elle regarde à travers le beau golfe, s'étend doucement sur la pente des collines jusqu'au bord des flots, avec une sorte de mollesse voluptueuse. La situation escarpée de Sorrente a dû lui donner plus d'importance dans les premières époques où l'on recherche surtout les lieux sûrs, et a dû nuire à sa prospérité dans des temps comme les nôtres, où l'on fréquente surtout les lieux ouverts. Aussi a-t-on conservé à Sorrente plus de monuments antiques qu'il n'y en a dans Naples même.

On montre, en effet, à Sorrente des tombeaux des populations primitives, lesquels, dit-on, remontent jusqu'au temps d'Ulysse. On y fait voir aussi des débris dont quelques uns sont attribués directement à l'art des Grecs : les restes d'un temple de Cérès, un arc ayant peut-être appartenu à un temple de Vénus, les ruines d'un temple d'Hercule, un mur extérieur d'un panthéon, des fragments dérobés à un temple d'Apollon, une naumachie jointe à un second temple de Vénus, les vestiges d'un temple de Vesta ; tels sont du moins les noms que les antiquaires de ce pays donnent aux morceaux qui en couvrent la campagne. Mais il faut prendre garde que partout où ils voient une voûte, ils ont l'habitude de placer un temple, comme on avait fait à Rome pour le charmant édifice connu sous le nom de temple de Minerve *Medica.* Il n'y a rien de plus contraire à la saine intelligence des monuments antiques, et on sait aujourd'hui que ces voûtes appartiennent plus ordinairement à des thermes dont les Romains avaient répandu le système partout où ils avaient séjourné. Sorrente, à ce compte, a dû être un de leurs lieux



(Vue de Sorrente, dans le golfe de Naples.)

de prédilection : aussi y voit-on la villa des Pollions, avec des restes dont on a voulu faire un amphithéâtre public, et qui n'était peut-être qu'un lieu destiné aux plaisirs de cette famille. Deux monuments, celui qu'on appelle l'Arc grec, et celui qu'on nomme la Piscine grecque, paraissent cependant se rapporter à une époque antérieure à la domination des Romains.

Une nature admirable enveloppe et cache ces ruines de l'âge antique. Le plateau sur lequel Sorrente s'élève est abrité contre les vents du midi, de l'est et du nord, par les montagnes qui forment la ceinture du golfe : il est ainsi maintenu dans une fraîcheur admirable, sous une latitude d'une bienfaisante tiédeur ; c'est comme un jardin suspendu sur un des plus beaux spectacles du monde. Les plantes les plus rares y viennent en abondance ; on y voit en même temps les fleurs et les fruits, et l'air est parfumé de mille senteurs délicieuses qui insinuent encore plus agréablement dans les âmes les images d'une nature enchantée.

A Sorrente est né le Tasse; et, par une rencontre singulière, en face de son berceau, à Pausilippe, est placé le tombeau de Virgile. Ces deux souvenirs planent sur ces deux caps opposés, et s'y regardent comme les deux sommets du génie antique et du génie moderne de l'Italie. C'est là que Virgile est venu achever de donner à son esprit la trempe de l'art grec. C'est de là que le Tasse est parti pour essayer de résumer à Ferrare, dans le voisinage des races chevaleresques, les beaux rêves du moyen âge sous les formes de l'art antique. Il revint un jour à Sorrente, troublé par les idées plus encore que par les passions qui l'avaient assailli parmi les hommes du Nord: il se trouva plus calme au bord de cette belle mer où se peint sans mélange la beauté de la nature. Epris de la Vénus antique, c'est là seulement qu'il aurait pu l'adorer sans partage; mais une voix plus forte que tant de séductions le pressait de sortir de ces beaux et tranquilles asiles pour aller mourir en quelque sorte entre les bras de la papauté, dans la capitale du Christianisme qu'il avait paré des ornements de l'antiquité. Il devait exprimer tous les efforts, toute la mélancolie, toute la beauté de l'Italie à son déclin. Dernière fleur de la renaissance, il exhala à la fois les parfums de la vie et ceux de la tombe: on peut dire que dans son âme désolée la Péninsule trouva l'unité à laquelle elle semblait aspirer vainement; par elle étaient réunis en effet toutes les ferveurs, toutes les terreurs de la foi, toutes les lumières, toutes les subtilités de la raison, tous les dogmes du christianisme, toutes les fables du paganisme, les aspirations du moyen âge, les passions modernes; mais ce n'était pas encore assez. Tous les pays divers de l'Italie paraissent se rencontrer dans cet homme extraordinaire; d'un bout à l'autre de la Péninsule, il a foulé tous les rivages, et il a laissé sur chacun d'eux quelque trace de sa gloire et de ses souffrances. Au midi, Sorrente a son berceau; au nord, Ferrare a sa prison; Rome a son tombeau. Le poëte est venu mourir sur la plus haute colline de la ville éternelle, comme pour avoir sous les yeux, au dernier moment, ce duel incessant de la Rome païenne et de la Rome chrétienne, dont son génie avait été aussi le douloureux théâtre, et qui fera à tout jamais la grandeur et la faiblesse de l'Italie. Virgile eut une vie plus simple et plus heureuse: du nord, il fut attiré au midi par les attraits confondus de l'intelligence et de la nature; il vint s'aboucher avec l'esprit grec au bord de ces flots harmonieux qui en reflétaient les monuments et jusqu'au sourire; et à travers cette douce lumière du ciel et du génie des Grecs, il éprouvait sans terreur les pressentiments d'une civilisation plus pure et plus parfaite, qui ne se présentait à lui que comme le couronnement idéal de ses rêves poétiques. Il vécut paisible sur ces côtes où le Tasse commença son existence agitée. Leurs noms unis ajoutent aujourd'hui comme un parfum de plus aux rives de ce golfe dont leurs vers ont reflété la grâce et l'éclat.

LES CINQUANTE AVEUGLES,

OU LES DINARS DE NADIR-KHOULI.

CONTE ARABE.

(Ce conte, traduit pour notre recueil, est tiré d'un ouvrage en grande vénération chez les Arabes, et dont l'auteur est Maçoudi. Il est intitulé: *Mouroudje ed-deheb* (les Prairies d'or).

Quelques jours avant sa mort, le sultan Sélim-Khan, ayant appelé auprès de lui son petit-fils Hussein et le bostandgi-bacha Nadir-Essem, prononça ces paroles en présence de tous les officiers rassemblés:

« Si mon règne a été glorieux, je le dois à Nadir-Essem, homme prudent et courageux, probe dans ses discours et ses actions. J'ai toujours trouvé en lui un conseiller fidèle. O mon fils! dans quelques jours tu vas régner; que Nadir-Essem soit ton ami comme il a été le mien, qu'il soit ta force et ton expérience, c'est la volonté de ton père et du Gardien de l'univers. »

Hussein baisa la robe de Sélim, et jura sur le livre saint d'observer les dernières volontés de son aïeul. Il fut d'abord fidèle à son serment: on le voyait tous les matins à la mosquée d'Youp avec Nadir-Essem; ils allaient ensemble au divan, et ensuite aux jardins pour travailler de leurs mains à la terre, ou faire de petits croissants de cuivre que venaient acheter les pèlerins.

Les premiers mois du nouveau règne se passèrent ainsi; mais bientôt Hussein, emporté par la violence de ses passions, n'observa plus la loi. Il s'entoura de jeunes gens et renvoya tous les vieux conseillers de son père. Lié par son serment, il n'osa destituer le bostandgi-bacha, mais il ne l'appela plus au divan. Nadir-Essem s'affligeait des désordres du jeune prince et employait toute son autorité à les dissimuler. Comme il avait la police de la ville et du port, cela lui fut d'abord facile, et pendant quelque temps le peuple ignora que le sultan Hussein passait ses jours et ses nuits à boire du vin dans les cabarets avec des chanteurs et des esclaves.

Cependant le bruit de ces débauches finit par se répandre dans la ville; les vieux croyants murmurèrent et chargèrent le muphti d'aller porter leurs plaintes au sérail. Hussein irrité chassa le muphti; puis, comme pour braver l'opinion publique, il fit construire en face du port, sur une éminence, un grand kiosque en marbre blanc, ouvert de tous côtés; sous chacune des arcades dorées du kiosque on dressa des tables en bois précieux, chargées de bouteilles de vin de Ténédos; tous les jours Hussein venait avec ses familiers s'asseoir à ces tables et s'enivrait avec eux. A la nuit, quand ils étaient ivres, ils couraient dans les rues, suivis de musiciens et de porteurs de torches, et frappaient ceux qu'ils rencontraient.

Tous les conseils de Nadir-Essem avaient été inutiles; le bostandgi-bacha s'était résigné au silence et vivait retiré dans ses jardins; mais un soir on vint lui apprendre que Hussein, dans une de ses courses nocturnes, avait mis l'épée à la main et tué deux prêtres qui revenaient de la mosquée. « Écoute toujours la voix, » dit le poëte. Le poëte dit encore: « Les conseils des vieillards sont la force de la jeunesse. » Nadir-Essem savait ces sentences; il courut au sérail, se jeta aux pieds du sultan et lui rappela les dernières paroles de Sélim.

« Ces paroles te sauvent la vie, » lui dit Hussein avec colère. Et sur un signe du sultan, le caïmacan dépouilla Nadir-Essem de son caftan et le livra aux soldats qui l'entraînèrent hors du palais en le frappant à coups de bâton; d'autres soldats le reçurent à la porte et le menèrent mourant au château des Sept-Tours.

Nadir-Essem avait un fils qu'on appelait Nadir-Khouli: c'était un jeune homme pieux et savant, très aimé de l'imâm Askri, qui l'avait attaché au collége de la mosquée impériale. Chaque matin, Nadir-Khouli allait à la prison et demandait à voir son père, et toujours les soldats le repoussaient avec rudesse. Le lendemain, Nadir-Khouli revenait encore et essuyait les mêmes outrages.

Un jour, au moment où Nadir-Khouli frappait à la porte, suivant son habitude, le gardien lui dit en riant: « Ton père est délivré; si tu veux le voir, va à la place de l'Hippodrome. »

Nadir jeta au gardien ses dernières pièces d'argent, et courut à la place. Une foule immense encombrait les avenues; à chaque instant passaient des janissaires qui repoussaient le peuple à coups de plat de sabre. Nadir suivit le peuple et se trouva porté à l'angle de la mosquée d'Achmet. Au fond de la place, on voyait briller les lances des spahis. Bientôt il se fit un mouvement de ce côté; la foule ouvrit ses rangs devant la cavalerie qui s'ébranlait. Les spahis arrivèrent au galop devant la mosquée et se rangèrent autour d'un chariot dont l'escorte débouchait de l'autre rue.

Un vieillard descendit de ce chariot; deux hommes le prirent dans leurs bras, lui lièrent les mains et attachèrent à

ses pieds deux poids énormes ; puis ils montèrent sur la muraille, saisirent le vieillard par la tête et le précipitèrent sur les grands crochets de fer plantés en saillie.

Nadir-Khouli poussa un cri en reconnaissant son père. Le corps du malheureux vieillard, déchiré aux premiers crampons, était retombé aux derniers, et restait suspendu au milieu de la muraille, percé de part en part.

Nadir-Essem était aimé de toute la ville ; cette amitié lui avait été fatale. En apprenant son emprisonnement, le collége des ulémas s'était rassemblé, et le chef de la loi s'était rendu courageusement au sérail pour demander la grâce du bostandgi-bacha. Hussein l'avait reçu avec des transports de fureur. Depuis deux jours il était ivre, et les nouvelles qui lui arrivaient des provinces ne faisaient qu'irriter davantage sa colère. Le pacha d'Erzéroum s'était révolté ; les paysans refusaient de payer les impôts, et les Serviens avaient envahi les frontières. Partout on attribuait ces malheurs à la retraite de Nadir-Essem. Hussein le savait : il vit dans la démarche des ulémas un reproche, et pour en finir avec toutes ces supplications, il avait ordonné que le bostandgi-bacha fût condamné au supplice des crochets.

Nadir-Khouli s'était éloigné en pleurant de la place de l'Hippodrome, et suivait au hasard les rues qui mènent au port. Au carrefour de Kishar, il s'entendit appeler par son nom, et détourna la tête. On l'appela une seconde fois ; il s'arrêta, et vit devant lui un mévélévi qui distribuait des fressures de mouton aux chiens errants. Ce religieux avait pour tout vêtement une couverture de laine brune ; ses jambes et sa poitrine étaient nues, et portaient la trace de nombreuses brûlures. Il conduisait par la main une mule chargée de seaux d'eau destinés aux pauvres.

« Quand le cœur est blessé, les yeux pleurent, dit le mévélévi. Nadir-Khouli, tu es un bon fils ; mais il ne faut pas que la mort de ton père te conduise au désespoir. Pour celui qui a observé la loi, la mort est un festin de noces.

» Ton père a fait le bien, et il a souffert. Tiens-toi prêt à souffrir comme lui, si c'est dans les desseins du maître des âmes ; sois toujours d'un cœur ferme, et fais le bien. Tu es malheureux aujourd'hui ; ton père est mort, tes biens sont confisqués ; le poëte dit que l'abondance engendre la misère ; dans quelques mois peut-être ta misère cessera, car tu es bon et honnête. Je t'ai vu tous ces jours-ci à la porte de la prison, pleurant et attendant ton père jusqu'à la nuit. Je t'ai vu aussi, tous les matins, achetant des oiseaux pour leur donner la liberté.

» Tu quitteras aujourd'hui cette ville ; tu iras à Ispahan, où règne un grand prince. Le sophi est savant et religieux ; il accueille tous les honnêtes thalebs qui, comme toi, veulent travailler et servir Dieu.

» Mais, avant d'entrer dans l'Iran, tu dois aller aux villes saintes visiter les tombeaux des prophètes et baiser les pieds des vrais croyants. Profite de ce que nous sommes dans le dhoûl-hhidjeh (le mois du pèlerinage). La grande caravane partira après-demain de Smyrne : un de nos frères va te conduire dans cette ville. Prends cette bourse, qui renferme 120 dinars. Ma mule t'appartient aussi. Adieu, mon fils ; aie toujours confiance en Dieu ; sois d'un cœur ferme, et fais le bien. »

Nadir-Khouli enfourcha la mule du religieux, et partit. Le surlendemain, il était à Smyrne, et le mévélévi, son compagnon de voyage, le présentait au myrhadidje (chef de caravane) Al-Mocem. Al-Mocem était à son huitième voyage, et venait d'obtenir le vizirat.

La suite à la prochaine livraison.

— Un pédant tient plus à nous instruire de ce qu'il sait que de ce que nous ignorons.

— On se trouve moins spirituel en se souvenant de ce qu'on a dit, qu'en songeant à ce qu'on aurait pu dire.

— On est moins considéré pour ce qu'on est que pour ce qu'on a.

— Ne nous étonnons point de la prospérité du méchant et des malheurs du juste, car la vie est un livre où les *errata* sont après la fin.

— Un pédant est rarement courageux ; plus on s'estime, moins on s'expose.

— Si j'étais riche, dit-on, je... Mensonge ! On tient souvent plus au dernier écu qu'on a amassé qu'au premier qu'on a gagné.

— Dans un monde meilleur nous retrouverons nos jeunes années et nos vieux amis.

— A force de prôner les vertus de sa pommade, le charlatan finit par y croire jusqu'à s'en frotter lui-même.

— Une qualité se laisse voir, mais un ridicule se montre : on découvre l'une, l'autre frappe.

Ces pensées, jusqu'à présent inédites, nous ont été communiquées par M. J. Petit-Senn, de Genève, auteur d'un livre très spirituel intitulé : *Bluettes et boutades*, d'où nous nous promettons d'extraire quelques passages.

GERBIER.

Pierre-Jean-Baptiste Gerbier, né à Rennes le 29 juin 1725, doit être compté parmi les plus grands orateurs que la France ait produits. Son père, avocat distingué du parlement de Bretagne, ne voulut pas abandonner son éducation aux instituteurs ordinaires ; il appela de Hollande des hommes instruits, qui, remarquant dans le jeune Gerbier des talents précoces, s'occupèrent avec beaucoup d'intérêt de les cultiver. Ses premières études achevées, il fut envoyé à Paris, au collége de Beauvais, où il eut pour maîtres Coffin et Rivard. Les progrès qu'il fit avec eux furent rapides, et, au sortir de leurs mains, il étudia le droit avec un même succès. Mais son père, qui savait combien il faut ajouter d'études et de méditations aux leçons de l'école, contint pendant plusieurs années encore l'ardeur du jeune homme impatient de débuter au barreau.

Gerbier n'entra dans la lice qu'à près de vingt-huit ans. Son début fut éclatant et fit la plus vive sensation. Guéau de Reverseaux, l'un des plus célèbres avocats d'alors, présagea ce que Gerbier devait devenir un jour, le prit en grande amitié, se porta même pour son patron. Dès lors toutes les plaidoiries de Gerbier furent de véritables triomphes, et il se plaça hors ligne à la tête du barreau.

L'énergie et la netteté de ses idées, la logique et la clarté de ses raisonnements, la chaleur et la pureté de son style, le sentiment de toutes les convenances, l'art si profond et si difficile de ne paraître qu'à la hauteur de son sujet, même en s'élevant au-dessus, la beauté de sa diction, la véhémence toujours noble, jamais outrée de ses mouvements, et jusqu'au charme de son organe, jusqu'à la magie de sa figure, où son âme semblait respirer, tout annonçait que la nature l'avait fait naître pour réaliser dans notre barreau cet idéal de l'orateur dont Cicéron nous a laissé une si belle peinture dans ses ouvrages. Gerbier semblait, en effet, avoir l'ensemble de qualités, soit morales, soit physiques, que les anciens rhéteurs exigeaient de l'orateur. Sa figure était noble ; son regard, plein de feu ; sa voix, étendue et pénétrante ; son élocution, facile ; son geste, élégant et gracieux. Il y avait comme un charme répandu sur toute sa personne, et rien qu'à le voir on devinait l'homme éloquent. Son teint brun, ses joues creuses, son nez aquilin, son œil enfoncé sous un sourcil proéminent, faisaient dire de lui que l'*aigle* du barreau en avait la physionomie.

Comme les orateurs anciens, Gerbier avait besoin d'action et de spectacle, de l'appareil des tribunaux, de la présence de ses adversaires et de ses clients, de l'aspect et du bruit

du public assemblé. C'est alors qu'il étonnait par ses ressources, qu'il avait tour à tour de la chaleur et de la dignité, de l'imagination et du pathétique, du raisonnement et du mouvement; qu'avec quelques lignes jetées sur le papier, pour lui rappeler au besoin les points principaux, il se fiait sans peur à l'inspiration du moment, qui ne le trompait jamais, et que, pendant des heures entières, il attachait et entraînait les juges et l'assemblée. Le caractère dominant de son éloquence était l'insinuation et le pathétique; il en trouvait les ressources dans son âme, et personne ne justifiait mieux que lui cette maxime de Quintilien : *Pectus est quod disertos facit* (c'est du cœur que vient l'éloquence). En parlant, il se tenait droit, mais avec aisance, ferme sans roideur, flexible sans balancement, la tête élevée avec une espèce de fierté; on le voyait, dans la discussion, rester les bras croisés, comme se jouant de sa matière; puis, lorsque quelque trait de sentiment ou de mœurs l'y sollicitait, lorsque l'indignation l'arrachait à ce calme imposant, il se déployait, il s'élevait, il s'enflammait; sa belle voix, qui allait au cœur, ne manquait point, quand il le voulait, de faire couler les larmes. La disposition du barreau était, au parlement de Paris, très favorable au développement de tous les moyens de Gerbier : on y plaidait souvent, aux grands jours, dans l'intérieur du parquet, et Gerbier, qui en parlant faisait un pas, et puis un autre, se trouvait insensiblement au milieu de l'audience, environné des juges et du concours des avocats, vu de la tête aux pieds, dans tout l'éclat et avec tout l'empire de l'éloquence.

Mais lorsque Gerbier manquait du secours de l'action, ce n'était plus le même homme; seul et réduit à la composition, son feu s'éteignait, ses forces l'abandonnaient : aussi, s'il faut en croire le témoignage de La Harpe, s'était-il peu appliqué à écrire, soit que, naturellement un peu paresseux, il redoutât le travail, soit qu'il se sentît incapable de se retrouver dans le cabinet tel qu'il était en public. Il écrivit peu, jamais de mauvais goût, mais jamais avec effet, et



(Gerbier.)

seulement lorsqu'il y fut obligé par l'intérêt de ses causes ou de sa propre défense.

On n'a malheureusement imprimé aucun de ses plaidoyers, improvisés pour la plupart. Voici quelques unes des principales causes plaidées par Gerbier, et dont le souvenir s'est conservé au barreau. — La cause des enfants Simonnet, défendant leur état contre les créanciers de leur père. — Celle des frères Lyoncy contre les jésuites, poursuivis comme garants des lettres de change souscrites par le père Lavalette pour une somme de 1 500 000 livres. — Celle du comte de Bussy contre la Compagnie des Indes. — Celle des sieurs de Queyssac, trois frères, tous trois officiers, contre le sieur Damade, négociant : s'étant battus en duel, ils s'accusaient réciproquement d'assassinat. — Celle du testament de l'abbé Desfiltières, attaqué comme contenant et continuant le fidéi-commis de l'abbé Nicole en faveur des jansénistes; cause dans laquelle Gerbier fit un panégyrique très éloquent de l'illustre maison de Port-Royal.

Il faut dire aussi un mot du caractère de Gerbier comme homme privé. Au témoignage des contemporains, personne n'a eu des mœurs plus douces, n'a possédé de qualités plus aimables, ne s'est moins prévalu de ses talents et de sa gloire; bon, généreux, confiant, facile même à tromper, il est peut-être un des hommes qui ont le moins connu l'amour-propre. Ses ennemis ne lui out jamais pu rien reprocher qu'un goût un peu trop vif pour la dépense, uni à quelque faiblesse et à quelque légèreté. Cette faiblesse dans le caractère, cette légèreté d'humeur, rachetées pourtant par de si excellentes qualités, furent cause des ennuis et des chagrins qui empoisonnèrent les derniers jours de Gerbier.

Pendant l'exil et l'interrègne du Parlement sous le chancelier Maupeou, Gerbier fut du nombre des avocats qui se laissèrent séduire par le chancelier et qui plaidèrent à la commission remplaçant le parlement de Paris. Le souvenir et le ressentiment de cette défection s'attachèrent à lui lorsqu'il reparut au barreau, devant le Parlement, réinstallé en 1774. Bientôt même le Parlement laissa éclater son hostilité contre Gerbier, en le mettant hors de cour, sur une accusation de subornation de témoins. Dans le même temps, le fougueux Linguet, rayé de l'ordre des avocats, attaquait publiquement Gerbier comme l'instigateur des persécutions qu'il avait à subir, et le noircissait odieusement en publiant contre lui des mémoires, véritables libelles, tissus de diffamations et de calomnies. Gerbier se trouvait à cette époque sur le point d'obtenir une place chez *Monsieur* (le comte de Provence, depuis Louis XVIII); il avait sollicité cette place, parce que l'hostilité flagrante du Parlement le dégoûtait du barreau, et qu'il voulait renoncer à plaider. Malgré l'opinion certaine qu'il avait du caractère de Gerbier, Monsieur se laissa émouvoir de tout ce bruit accusateur qui s'élevait contre son protégé; il lui ordonna de se justifier avant que les lettres patentes qui l'attachaient à sa personne lui fussent délivrées. Gerbier obéit; il écrivit son Mémoire avec beaucoup de goût et de modération, et se justifia aisément aux yeux du prince, qui lui délivra ses lettres patentes. Mais il paraît que, dans le public, tout le monde ne fut pas aussi vite convaincu : les ennemis de Gerbier s'efforcèrent de tourner contre lui-même son Mémoire justificatif; puis, pour lui aliéner l'opinion, ils firent courir force petits vers satiriques sur son compte. L'âme tendre de Gerbier, jusque-là enivrée de louanges, fut mortellement blessée. Le chagrin corrompit les jouissances qu'il devait se promettre des succès que son talent ne cessa point d'obtenir, et ses dernières années furent tristes et mélancoliques. Cependant, à l'exception de quelques ennemis acharnés, il conserva toujours l'estime de l'ordre des avocats, qui l'élut bâtonnier en 1787. Gerbier ne survécut que de quelques mois à ce dernier témoignage. Depuis quelques années, sa santé était fort languissante. Désespérant des médecins, il se mit entre les mains des empiriques qui faisaient profession de magnétisme, et mourut le 26 mars 1788, âgé de soixante-trois ans.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. Martinet, rue Jacob, 30.

INTÉRIEUR D'UN PAUVRE MÉNAGE, PAR A. VAN OSTADE.

(Voy., sur Van Ostade, la Table des dix premières années.)



(Fac-similé d'une gravure à l'eau forte par Adrien Van Ostade.)

Voyez-vous cette vieille femme qui soigne un nourrisson, ce vieil homme qui range des ustensiles de cuisine; ces deux enfants, dont l'un boit avidement à une tasse, tandis que l'autre partage son déjeuner avec un chien; ce berceau oublié à terre, ces poteries renversées, tout ce ménage en désordre : c'est un intérieur flamand dessiné par Van Ostade, le peintre patient et naïf de la réalité. Vous vous demanderez peut-être ce qui a pu séduire l'artiste dans cette scène vulgaire, pourquoi ces types sans beauté et cet entassement d'accessoires rustiques. A cela Van Ostade vous eût répondu en vous montrant le jet de lumière qui se joue à travers ses personnages, les ombres harmonieuses qui adoucissent le fond de la scène, les mille chatoiements qui dessinent çà et là un linge, une gourde, un panier, un bassin. L'art tout entier était là pour le peintre de Lubeck. Attiré par les mélodies de la couleur et par la variété des lignes, Ostade ne cherchait rien au delà du pittoresque. Sa sensation n'obéissait point à son intelligence, mais la conduisait; son pinceau reproduisait ce qui avait charmé son œil, non ce qui avait attiré sa pensée. De là cette tendance vers les sphères inférieures de l'art, commune aux écoles flamandes et hollandaises. Peintres de la vie matérielle, les Hollandais sont rarement arrivés à cette sublimité poétique des grands artistes d'Italie; leur inspiration a les ailes courtes et rase la terre : c'est l'oiseau domestique au plumage éclatant, mais un peu vulgaire, qui ne s'éloigne jamais de la maison, tandis que l'art italien rappelle ces beaux cygnes toujours voguant sur les eaux limpides des lacs ou parmi les blanches nuées. Sans doute il y a aussi un charme dans ces études sincères de la nature inférieure : tout ce qui reproduit la vie, fût-ce dans ses élé-

ments les plus grossiers, nous attire et nous retient. La poésie qui manque à l'objet se retrouve dans le rayon de soleil qui l'éclaire, dans l'étoffe qui flotte, dans la fumée qui s'épanouit au-dessus du brasier mourant; elle se trouve surtout dans l'amour de l'artiste pour son œuvre, dans cette finesse fervente qui poursuit jusqu'au bout les moindres détails, dit tout et semble laisser encore beaucoup à dire! Mais ajoutez à cette bonhomie le choix, à cette sincérité la grandeur, et, au lieu d'un Van Ostade, d'un Téniers, ou d'un Brauwer, vous aurez un Léonard de Vinci, un Raphaël, un Titien.

LES CINQUANTE AVEUGLES,

OU LES DINARS DE NADIR-KHOULI.

CONTE ARABE.

(Suite. — Voy. p. 261.)

Après avoir fait un pèlerinage à la Mekke et à Médine, suivant le conseil du mévélévi, Nadir-Khouli se rendit à Ispahan.

En suivant la rive gauche du Zenderouth, il arriva au faubourg de Djoulfa.

Le soleil s'était levé depuis deux heures. Nadir monta sur la colline et promena des regards d'admiration sur tout ce qui l'entourait. D'un côté, la plaine avec ses quinze cents villages, ses canaux, ses aqueducs, encadrés dans une végétation magnifique; de l'autre, Ispahan, ses deux cents mosquées, ses quarante mille caravansérails et palais; Ispahan, cette ville merveilleuse, dont les Persans ont dit avec raison: *Isfahan nesfi djéhan!* Ispahan est la moitié du monde!

Après avoir terminé ses prières, Nadir-Khouli descendit dans le faubourg et entra dans les galeries du pont Alaverdi-Khan.

Au milieu des galeries, il aperçut un beau vieillard à barbe blanche, accroupi comme un mendiant contre un pilier. Ce vieillard était aveugle. Nadir-Khouli s'approcha de lui, et l'entendit psalmodier d'un ton dolent ces vers persans:

— « Le monde est un vrai pont; achève de le passer.

» Mesure, pèse tout ce qui se trouve sur le passage; le mal partout environne le bien et le surpasse. »

Cette sentence charma Nadir-Khouli. Il ouvrit sa bourse, prit un dinar, et le plaça dans la main du vieillard.

— Merci, mon bon seigneur, dit l'aveugle en soupesant la pièce d'or et l'approchant de ses lèvres. — Ah! c'est un dinar, reprit-il avec un cri de joie. Bon seigneur, avez-vous donc tant de trésors, que vous me donnez une pareille fortune?

— J'ai encore quatre-vingt-dix-neuf pièces comme celle-ci, dit Nadir-Khouli.

— Ah! bon seigneur, laissez-moi toucher votre or. Quel bonheur ce sera pour moi! le premier de ma vie. Cent dinars! dites-vous vrai? Laissez-moi toucher tout cet or. Quelle joie! rien que le toucher un instant, un seul instant!

Le bon Nadir-Khouli prit sa bourse et la déposa dans la main amaigrie de l'aveugle.

— C'est toute ma fortune, lui dit-il; je regrette bien de ne pouvoir la partager avec toi.

La main de l'aveugle n'eut pas plus tôt touché la bourse qu'elle se crispa et disparut dans les plis d'un large caftan.

— Eh bien, l'ami, dit Nadir-Khouli, que fais-tu? où donc est ma bourse?

L'aveugle détourna la tête, et se mit à psalmodier d'une voix plaintive:

— « Le monde est un vrai pont; achève de le passer. »

— Rends-moi ma bourse! s'écria Nadir avec colère.

— « Mesure, reprit le vieillard avec douceur, mesure, pèse tout ce qui se trouve sur le passage; le mal partout environne le bien et le surpasse. »

La main de l'aveugle restait toujours cachée dans les plis du caftan.

— Je veux ma bourse! dit Nadir irrité.

Et comme le vieillard ne répondait pas, il lui saisit violemment le bras et l'attira à lui.

— Bons musulmans, bons musulmans, cria l'aveugle, à l'aide! à mon secours! voici un infidèle qui veut me dépouiller de vos libéralités!

A ces cris, les passants accoururent et s'attroupèrent. Nadir-Khouli protesta de son innocence, et voulut raconter ce qui s'était passé; mais à son turban on l'avait reconnu pour un étranger. La foule prenait fait et cause pour l'aveugle, et s'apprêtait à faire un mauvais parti à Nadir; des injures on passa vite aux coups; Nadir-Khouli était déjà renversé, lorsque les gardes du pont Djoulfa vinrent mettre fin à ce tumulte.

En se défendant, Nadir-Khouli avait lâché la bride de sa mule, et la mule effrayée s'était enfuie au galop. Il courut au bout du pont, revint sur ses pas, monta sur le parapet et sur la plate-forme, regarda dans toutes les directions, et ne vit rien. Il venait de perdre sa dernière ressource. Tout son courage l'abandonna. Appuyé contre un pilier, il regardait avec effroi cette ville où il était entré si joyeux. Qu'allait-il devenir sans argent, sans amis, lui étranger, perdu dans cette ville immense?

Il s'assit tristement sur une marche du pont, et cacha sa tête dans ses mains pour qu'on ne le vît pas pleurer.

— J'ai fait le bien, se disait-il, et me voilà traité comme un méchant; mon père est mort pour avoir fait le bien. Où donc est la justice?

« Quoi qu'il arrive, sois toujours d'un cœur ferme; Dieu est avec celui qui observe la loi. »

Ces sentences du mévélévi lui revenaient en mémoire; mais en même temps les premiers tiraillements de la faim se faisaient sentir. Il fouilla et refouilla son caftan, et ne trouva rien.

— Ah! si j'avais au moins ma mule, dit-il; mais j'ai tout perdu. Où donc est la justice?

Un petit hennissement se fit entendre à côté de lui. Il leva la tête, et vit sa mule qui secouait ses crins et grattait la terre d'un pied joyeux.

Nadir oublia tous ses malheurs et ne pensa plus qu'à caresser sa mule; mais bientôt la faim le reprit avec violence. Il aimait beaucoup sa mule, et pour tout au monde n'aurait pas voulu s'en séparer; mais que faire? D'ailleurs, comment la nourrirait-il? Cette dernière raison le décida. Un marchand de Bassora vint fort à propos lui mettre le marché en main. Nadir-Khouli hésita quelques instants, puis accepta. Il prit les tomans qu'on lui offrait, les serra dans son caftan, et ne garda que la menue monnaie pour acheter des dattes et des azeroles; une pastèque et un morceau de glace complétèrent ce déjeuner, dont Nadir-Khouli se trouva fort bien. Tout son courage lui était revenu: la ville lui paraissait magnifique et les sentences du mévélévi d'une grande beauté.

Il vint alors s'asseoir à quelques pas de l'aveugle qu'il n'avait pas perdu de vue. Le mendiant psalmodiait toujours ses vers persans, et ne s'interrompait qu'à l'arrivée de quelque autre aveugle qui venait lui parler à l'oreille, riait avec lui et repartait en chantant.

Nadir-Khouli observait toutes ces allées et venues. Il s'était accroupi contre un pilier, et, tout en égrenant un rosaire, il surveillait son aveugle et ne perdait aucun de ses mouvements.

La journée se passa ainsi. Un peu avant le coucher du soleil, l'aveugle se leva, roula son tapis, et entra dans la galerie du pont. Nadir-Khouli se leva et le suivit.

Ils descendirent ensemble l'escalier des tours, et se dirigèrent à gauche pour entrer dans le Tchar-Bag. Nadir-Khouli ne se lassait pas d'admirer cette magnifique avenue, ses larges canaux, ses fontaines, ses kiosques et ses massifs de fleurs.

Après avoir fait leurs ablutions à la mosquée Hussein, ils entrèrent dans le jardin royal. Au fond de ce jardin, sur une

pelouse, il y avait un rosier de Chine grand comme un palmier. L'aveugle alla étendre son tapis sur cette pelouse, secoua l'arbuste, se fit un lit de roses, puis se coucha et se mit à respirer l'air du soir avec cette joie calme d'un homme qui a bien employé sa journée.

Nadir-Khouli aimait beaucoup l'odeur des roses; mais au bout d'une heure il se prit à s'impatienter en voyant que l'aveugle ne se levait pas. Enfin le mendiant se remit en route. On eût dit qu'il s'était aperçu qu'on le suivait, et qu'il prenait plaisir à fatiguer son compagnon obstiné : il s'arrêtait dans tous les bazars; se promenait sur toutes les places, s'engageait dans les rues les plus longues. Les rues succédaient aux rues, les places aux carrefours, et l'aveugle allait toujours son chemin. Nadir le suivait machinalement, et telle était sa fatigue qu'en traversant le Méidan-Schahi, dont on lui avait raconté tant de merveilles, il ne leva pas même la tête.

Enfin, après quatre heures de promenade, ils arrivèrent, par une rue écartée, à une grande maison en terre, percée de rares fenêtres et située à l'angle d'une place assez vaste. L'aveugle prit une clef dans son bonnet et ouvrit une porte basse.

Nadir-Khouli se glissa sur ses pas, ôta ses babouches, et monta derrière lui, à petit bruit, jusqu'à un corridor long et étroit. L'aveugle prit une seconde clef dans son bonnet et ouvrit la porte de sa chambre. Nadir entra avec lui dans cette chambre, comme il était entré dans la maison.

Le mendiant referma la porte avec soin et vint s'accroupir sur son tapis, après s'être bien assuré, en tâtonnant, qu'il était seul.

La fin à la prochaine livraison.

PRODUCTIONS GASTRONOMIQUES DE LA FRANCE.

C'est une admirable chose que la diversité du sol de la France : de hautes cimes couronnées de neiges éternelles; des montagnes aux flancs escarpés, aux pentes douces, aux sommets aigus, arrondis en voûtes ou en dômes majestueux; des vallées tantôt étroites comme un abîme sans fond, tantôt larges et évasées; des plaines où la vue se perd dans un horizon infini; des terres noyées, des plages aréneuses où la dune se joue mouvante au gré des vents du large; de vastes plateaux fertiles, des côtes charmantes et de riants vallons. La France a de longues côtes sur un vaste océan et accès sur deux mers, la mer du Nord et la Méditerranée; un climat doux qu'elle doit à sa position au milieu même de la zone tempérée; un sol d'une fertilité souvent incomparable; ensemble plein de charme et de grandeur, auquel les travaux de l'homme ont encore ajouté par les plus belles créations. Il faut voir tous nos riches cantons, le pays de Caux, les vallées de Bray et d'Auge, la Vaunage près de Nîmes, les environs de la capitale, ceux de Bordeaux, de Lyon, la vallée de la Loire à la hauteur de Tours, la Limagne d'Auvergne, cet oasis fertile au milieu des montagnes volcaniques, pour se faire une idée de ce que l'agriculture peut ajouter de beauté et de poésie à un pays. Aussi que de produits variés, et, parmi ces produits, que de choses faites pour flatter la vue, l'odorat et le goût!

Subordonnées quelquefois dans leurs délimitations à des divisions naturelles bien caractérisées, jouissant par conséquent d'une température et d'un sol particuliers, isolées les unes des autres par les nécessités politiques, contraintes de développer ainsi en elles-mêmes tout ce qu'elles avaient de moyens, les anciennes divisions de la France en ont reçu un caractère distinctif qu'elles ont conservé, et qui a pour conséquence de jeter une grande diversité dans l'ensemble. Ainsi, pour ne parler que de leurs productions agricoles les plus remarquables, la Flandre fournit à la consommation ses fromages et son beurre, l'Alsace son kirsch, la Champagne ses vins, la Picardie ses grains et ses huiles de graines; la Normandie ses bœufs, son beurre, ses pommes, son cidre; la Bretagne son miel, son beurre; le Maine son gros bétail et ses poulardes, la Beauce son blé, la Brie ses fromages, le Gâtinais son safran, la Bourgogne ses vins, la Franche-Comté ses vins et ses fromages, le Berry ses moutons, le Poitou son bétail et ses grains, la Saintonge et l'Aunis leurs eaux-de-vie, le Périgord ses truffes et ses poulardes; le Limousin, la Marche et l'Auvergne leur bétail, leurs marrons et leurs châtaignes; la Guienne, le Languedoc et le Roussillon leurs vins; le Rouergue son bétail; la Provence ses huiles d'olive, le Dauphiné ses fromages.

Ce sont là les grands produits; mais il en est d'autres qui doivent à des circonstances particulièrement favorables, à l'intelligence, à l'opiniâtre persévérance, au travail suivi des cultivateurs, à l'habileté de ceux qui les préparent, une célébrité non moins grande et lointaine.

Qui ne connaît les haricots de Soissons, les artichauts de Laon, les carottes de Crécy, les navets de Freneuse, les gigots de pré salé, les pâtés de foie gras de Strasbourg, ceux de Chartres et de Périgueux, les chapons du Mans, les poulardes de la Bresse, les terrines de Nérac, les beurres de la Prévalaie et d'Isigny, les cerises de Montmorency, les pêches de Montreuil, les chasselas de Fontainebleau, les pommes de Caux, les pruneaux de Tours, les mirabelles de Metz, la gelée de pommes de Rouen; les fromages de Roquefort, de Neufchâtel, de Brie; les vins de Bourgogne, de Bordeaux et de Champagne; les eaux-de-vie de Cognac et d'Andaye, l'anisette de Bordeaux; les biscuits et les pains d'épices de Reims, les marrons de Lyon? et beaucoup d'autres bonnes choses qui font les délices, l'ornement de nos tables, auxquelles aucun endroit n'a eu la gloire de donner son nom, et qui rappellent involontairement ce fameux pays de Cocagne décrit dans un de nos précédents volumes (voy. la Table des dix premières années). C'est ainsi que l'on cite encore :

Les légumes d'Étampes, de Chouzé (Indre-et-Loire), de Mazé (Maine-et-Loire), qui s'expédient à Paris; de Saumur, de Bonnétable (Sarthe), de Belle-Ile;

Le beurre de Gournay, de Montargis, de Montfort-la-Canne près de Rennes;

Les volailles de la Flèche, les poulardes de Janzé (Ille-et-Vilaine), les dindes de Saint-Chamond (Loire);

Les pâtés de Barbezieux (Charente);

Les cuisses d'oies salées d'Orthez (Basses-Pyrénées);

Les melons de Langeais (Indre-et-Loire), de Cavaillon (Vaucluse), d'Ampuis (Rhône);

Les excellents fruits frais de Sablé, d'Artonne (Puy-de-Dôme), de Saint-Martin-des-Champs près de Bourges, de Draguignan (Var); les fruits secs de Longué, de Saumur, de Baugé et de Chinon; les pruneaux de Chatellerault et d'Agen;

Les confitures de Bar-le-Duc, de Nancy, de Rouen, de Metz; l'angélique de Châteaubriant (Loire-Inférieure) et de Niort, dont le territoire est particulièrement favorable à la culture de l'amandier;

Les liqueurs de Grenoble;

Les marrons du Mans et du Luc (Var).

Les truffes du Quercy, de Civray (Vienne), du Dauphiné.

Parmi les fromages, qui constituent une branche d'industrie agricole si importante, les plus renommés sont ceux de Gérardmer, dont la fabrication occupe tous les villages environnants à une assez grande distance; de Sassenage près de Grenoble, de Ruffec (Charente), de la Roche (Haute-Loire), de Gyé (Aube), de Saint-Cyr près de Nogent-le-Rotrou, de Viry (Seine-et-Oise), de Marolles (Nord); puis viennent les imitations de Gruyères, de Gex et des vallées du Jura; les chevrets de ces mêmes contrées, la thuille de Flandre, le Livarot (Calvados), le Septmoncel (Jura), et les fromages du mont d'Or (Rhône), les *formes* de la Lozère.

Mais de tous les produits gastronomiques de France, il

n'en est point qui égalent en renommée ceux de ses vignobles. Les vins sont, de toutes les productions de l'agriculture française, celles qui lui donnent son caractère le plus tranché, le plus distinctif. Notre patrie, n'eût-elle que ses vins, serait encore à la tête des contrées agricoles de l'Europe : elle est, pour ainsi dire, le cellier de l'Europe, et c'est elle qui répand dans le monde ces liqueurs auxquelles nous devons quelque parcelle de notre génie propre, et qui, semblables aux créations légères de notre esprit, entretiennent et stimulent de toutes parts la chaleur, le mouvement et la vie.

On remarque trois grandes divisions dans l'ensemble de ses crus si variés : les vins de Bourgogne; les vins de Bordeaux, que l'on peut saluer incontestablement du titre de rois des vins; et les vins de Champagne, que l'on boit aujourd'hui partout où la civilisation a pénétré.

Les vins de Bourgogne viennent des deux versants de cette chaîne de collines fameuses nommée à si juste titre la *Côte d'Or*. Ceux du sud, de ces coteaux que baigne la Saône et qui s'inclinent vers le midi, sont les plus célèbres : là sont les vignobles de Nuits, de Chambertin, de la Romanée, de Richebourg, du Clos-Vougeot, de Marigny, Beaune, Meursault, Montrachet, Volney, Pomard, Corton, Mâcon, Thoreins, Moulins-à-Vent. Parmi ceux du nord, il faut citer les vins d'Auxerre, de Tonnerre, de Chablis, de Bar-sur-Aube, d'Irancy, de Coulange-la-Vineuse, de Saint-Julien-du-Sault, des Riceys, etc.

A la tête des vins de Bordeaux figurent le château-laffitte, le château-margaux, le haut-brion, le saint-émilion, le carbonvieux, le saint-bris, le bonnes, le barsac, le sauterne.

Aï, Bouzy, Hautvilliers, Verzenay, Sillery, villages de la montagne de Reims et des bords de la Marne, sont connus de tous les amateurs de champagne.

Si nous redescendons dans le bassin de la Saône, voici, à droite, le Mâconnais; à gauche, le Jura, qui a ses vins dits *de paille* à cause de leur teinte ambrée. Si nous longeons le Rhône, nous aurons à nommer les vignobles des environs de Lyon, ceux de la côte Saint-André, de la côte Rôtie (près d'Ampuis), et de Condrieux; plus loin, sur la même rive, près de Tournon, le fameux enclos de l'Ermitage et les vins de Montélimart. Le fleuve nous conduira enfin sur le rivage du golfe du Lion, à la base de ces riches coteaux qui donnent les vins blancs de Cassis et de la Ciotat, les vins muscats de Saint-Gilles, de Lunel, de Frontignan; puis, plus loin, au pied des Pyrénées, autour de Port-Vendres, de Collioure et Banyuls, ces nectars liquoreux connus sous les noms de grenache et de rancio, rivesaltes, corprons, salces, terrats, corneilla de la rivière, que le Roussillon oppose à ceux de la Péninsule.

Là ne s'arrête pas l'énumération de nos richesses; car sur 86 départements 8 seulement n'ont pas de vignobles. Aussi est-il encore bon nombre de nos circonscriptions territoriales qui ont droit à une mention. L'Ardèche a le vin de Saint-Peray; l'Aude, sa blanquette de Limoux; le Cher, ses vins de Sancerre; l'Indre-et-Loire, le vouvray; le Loiret, le vin de Beaugency; le Maine-et-Loire, ceux de Trelaze, Saint-Barthélemy et Brain-sur-l'Authion; la Moselle, les vins rouges d'Augny et de Jouy; la Nièvre, le pouilly; le Haut-Rhin, les vins de Kaysersberg et d'Ensisheim, de Riquevir, Turkheim, le rangen spiritueux de Thann; la Sarthe, les vins de Jasnières; le Vaucluse, les muscats de Baume, de Châteauneuf (environs d'Orange); la Haute-Vienne, les vins de Saint-Georges et de Champigny-le-Sec; les Vosges, ceux de Ribecourt et de Ribauviller.

Les eaux ne sont pas moins riches que la terre. Tous les ans, à des époques fixes, Dunkerque, Calais, Boulogne, Saint-Valery-sur-Somme, Dieppe, Fécamp, le Havre, Caen, Granville, Saint-Malo, Chéruelx près de Dol (Ille-et-Vilaine), Brest, Quimper, l'île de Groaix, Nantes, la Rochelle, la Teste de Buch, Bayonne, Cette, Marseille, Saint-Tropez, Antibes, envoient au loin harengs, maquereaux, rougets, grondins, merlans, turbots, barbues, raies, soles, congres, merluches, aloses, homards, crevettes, sardines, pêchés au large; Quimper, Quimperlé, Pont-Aven, le saumon qui a remonté leurs rivières. Cancale près de Saint-Malo, Marennes, Dunkerque, ont leurs huîtres; et la plupart des localités précédentes, divers autres coquillages, tels que les moules, dont il se consomme de grandes quantités.

Le hareng, le maquereau, la sardine, appartiennent plus à l'Océan qu'à la Méditerranée; mais celle-ci a son thon, ses anchois, ses pélamides, son maigre appelé sur les côtes du Languedoc *poisson royal*, sa vive, ses oursins.

Les rivières, les lacs, les étangs et les viviers nourrissent des brochets, des carpes, des truites, des perches, des barbeaux, des tanches, des brêmes, des anguilles, des lamproies, des éperlans, des goujons, des écrevisses, et quelques autres espèces.

Telle est l'esquisse générale et rapide des productions gastronomiques de la France : pour compléter ces données nous les disposerons sous un autre ordre, moins méthodique, mais plus commode pour l'étude de notre carte, dans laquelle il ne faudra pas d'ailleurs s'étonner de remarquer des omissions que le peu d'espace rend inévitables. Nous mentionnerons surtout les lieux dont il n'a pas été question dans ce qui précède.

Abbeville. Pâtés. — *Agen*. Prunes. — *Aï*. Vin de Champagne. — *Aix*. Huile, anchois, olives, thon, eau-de-vie. — *Alençon*. Oies grasses, cidre. — *Amiens*. Pâtés de canards. — *Ampuis*. Fruits, melons savoureux, vins de Côte-Rôtie. — *Andaye*, près de la frontière d'Espagne (Basses-Pyrénées). Eaux-de-vie. — *Angoulême*. Galantines, pâtés, truffes. — *Arbois*. Vin mousseux. — *Ardennes*. Moutons. — *Arles*. Saucissons. — *Aurillac*. Vin. — *Auxerre*. Vins.

Bar-le-Duc. Confitures de groseille et d'épine-vinette. — *Bar-sur-Aube* et *Bar-sur-Seine*. Vins. — *Bayonne*. Jambons, chocolat, cuisses d'oies, fromage, vin, sel. — *Beauce*. Blé. — *Beaune*. Vin. — *Besançon*. Langues fourrées, fromage, truites. — *Blois*. Liqueurs, crême de Saint-Clément. — *Bocage* (Vendée). Moutons. — *Bolbec*. Coqs, cidre. — *Bordeaux*. Vins, anisette. — *Bourg en Bresse*. Chapons. — *Bourges*. Moutons. — La *Bresse*. Poulardes. — *Brignoles*. Prunes, fruits secs. — *Brives*. Galantines, volailles truffées, truffes.

Caen. Huîtres, poissons de mer, volailles. — *Cahors*. Vin. — *Cancale*. Huîtres célèbres. — *Châlons*. Andouillettes. — *Chartres*. Pâtés, volailles, blé. — *Chinon*. C'est particulièrement dans les environs que se préparent les pruneaux de Tours. — *Clermont*. Conserves, confitures, vin, fromage. — *Cognac*. Eaux-de-vie. — *Colmar*. Vins renommés. — *Compiègne*. Gibier, gâteaux. — *Condrieux*. Vins blancs.

Dieppe. Poissons de mer, harengs, maquereaux, soles, etc. — *Dijon*. Moutarde, confitures, vin, écrevisses, raisiné.

Épernay. Vin de Champagne. — *Époisse* (Côte-d'Or). Froment, fromages.

Fontainebleau. Chasselas, sangliers, chevreuils. — *Forges en Bray*. Biscuits à la crême, mirlitons. — *Fécamp*. Poissons frais, harengs saurs. — *La Flèche*. Chapons, volailles.

Gournay. Beurre, fromage, canards. — *Grenoble*. Liqueurs, entre autres le ratafia dit de Teissère. — *Grasse*. Liqueurs.

Le Havre. Poissons, huîtres, crevettes. — *Honfleur*. Melons. — *Hyères*. Vins, huile, oranges et fraises.

Isigny. Beurre, cidre.

Jurançon, dans la plaine de Pau (Basses-Pyrénées). Vin.

Langon. Vins de Bordeaux. — *Langres*. Lièvres, moutons, vin, liqueurs. — *Laon* et *Lille*. Artichauts. — *Lyon*. Marrons dits de Lyon, mais qui viennent de contrées plus ou moins éloignées; saucissons, vins de Rivage, bière.

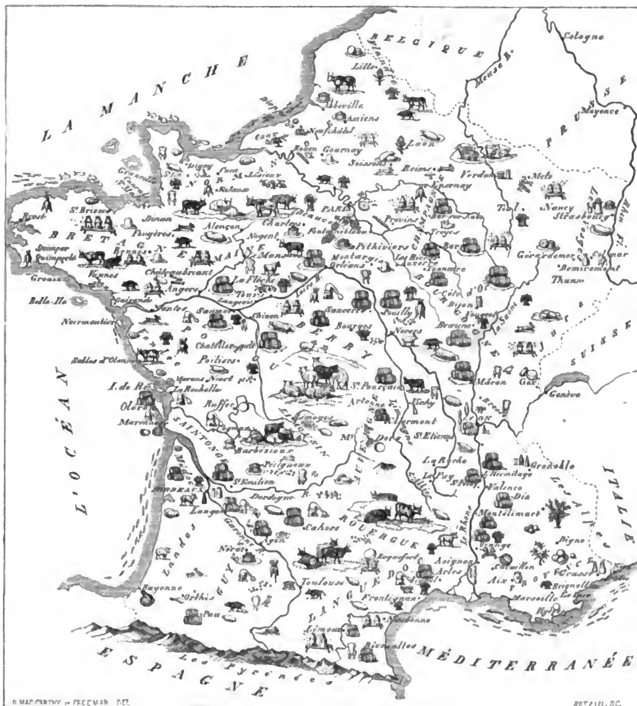
Mâcon. Vin. — *Le Mans*. Poulardes, marrons. — *Marseille*. Figues, raisins secs, huile, olives, anchois, thon mariné. — *Meaux*. Fromage de Brie, blé. — *Médoc*. Vins de

Bordeaux. — *Metz*. Lièvres, fruits, mirabelles. — *Montargis*. Beurre. — *Montauban*. Cuisses d'oie. — *Mont-d'Or* (environs de Lyon). Fromage de lait de chèvres. — *Montélimart*. Vins. — *Montigny*. Le cidre le plus ambré, le plus léger et le plus sain de la Normandie. — *Montmorency*. Cerises. — *Montpellier*. Eau-de-vie, liqueurs.

Nanterre. Gâteaux, petit salé. — *Nantes*. Terrines, sardines, poissons. — *Narbonne*. Miel fameux. — *Nérac*. Terrines. *Neufchâtel*. Fromage, cidre, canards. — *Nîmes*. Liqueurs. — *Niort*. Liqueurs.

Orléans. Vin, sucre, aloses, eau-de-vie, vinaigre, cotignac, fruits confits.

Paris. Les productions du monde entier; on s'y procure tout ce que l'on peut désirer, pourvu que l'on ait assez d'argent. — *Périgueux*. Dindes aux truffes, pâtés. — *Perpignan*. Bec-figues, raisiné, vin, eau-de-vie. — *Pithiviers*.



(Carte gastronomique de la France (1).)

Pâtés de mauviettes et gâteaux d'amandes. — *Pontoise*. Veaux. — *Provins*. Poires tapées, conserves de roses. — *Puy-de-Dôme*. Fromage, cotignac.

Quercy. Perdreaux rouges, bécasses, vins. — *Quimper* et *Quimperlé*. Beurre, poissons.

Reims. Vin mousseux de Champagne, pâtés, pains d'épices, biscuits, charcuterie. — *Remiremont*. Kirsch, fromages. — *Rennes*. Beurre de la Prévalaie, à une lieue sud-ouest; soles de Chérueix, poulardes exquises de Janzé, miel. — *Roquefort* (Aveyron), à 15 kilomètres de Saint-Affrique. Fromage unique. — *Rouen*. Canetons, cidre, gelée de pommes, confitures, bonbons, poissons d'eau douce, aloses, saumons, éperlans, crème de Sotteville.

Saint-Flour. Vin, fromage. — *Saint-Germain-en-Laye*.

(1) Les truffes sont figurées, comme au-dessous du mot Périgueux, par de petits grains épars; les marrons, par des grains plus forts (Lyon); les fruits frais et secs, par une corbeille remplie (Bourges); les châtaignes, par un sac (Laon); les huîtres, par une huître fermée (Marennes), ou par une huître ouverte, ainsi qu'il y en a de placées en divers points de la côte, près de Saint-Brieuc, Caen, Dieppe, sur la côte de la Vendée et celle de la Teste, d'où Bordeaux reçoit son poisson; etc., etc.

Gibier. — *Saint-Pourçain* (Allier). Vins. — *Salins*. Sel. — *Sancerre*. Vin, gibier, poissons. — *Soissons*. Haricots. — *Strasbourg*. Pâtés de foie gras, carpes et vins du Rhin, choucroûte, écrevisses, brochets, bière.

Thann. Vins, kirsch. — *Tonnerre*. Vins. — *Toulon*. Coquillages, olives. — *Toulouse*. Vin, pâtés, ortolans. — *Tours*. Pruneaux, vin de Vouvray, rillettes. — *Troyes*. Hures de cochon, langues de mouton.

Valognes. Moutons, volailles, beurre. — *Vassy*. Moutons. — *Vendôme*. Asperges. — *Verdun*. Dragées, liqueurs. — *Versailles*. Gibier. — *Vierzon*. Cochons, lamproies. — *Viry* (à dix-huit kilomètres de Corbeil, Seine-et-Oise). Fromage.

Yvetot. Coqs, cidre.

DE L'INTELLIGENCE DES ANIMAUX.

(Troisième et dernier article. — Voy. p. 6, 78.)

Si l'on ne peut ni maintenir l'hypothèse dangereuse des scolastiques touchant l'âme sensitive, ni l'hypothèse rationnelle, mais inacceptable, de Descartes, il faut donc revenir au sentiment des platoniciens, puisque l'on ne peut trouver d'issue que par l'une de ces trois portes. Mais ce sentiment n'est pas non plus sans difficultés, bien que la multitude des autorités qui s'y réunissent soit assurément faite pour inspirer confiance.

Quant à Pythagore, son opinion ne saurait faire question. Il allait si loin qu'il prétendait que les âmes des hommes passaient, après leur mort, dans les corps des animaux, et réciproquement. Non seulement donc, selon lui, il existait un principe immatériel dans les animaux comme dans l'homme ; mais ce principe était identique, et la condition des organes auxquels il se trouvait lié empêchait seule ses manifestations d'être les mêmes. On peut croire que Platon ne s'est pas beaucoup écarté de cette manière de voir ; du moins Plutarque nous le marque-t-il assez clairement. « Pythagore et Platon, dit-il dans ses Opinions des philosophes, tiennent que les âmes des animaux, même de ceux que l'on appelle irraisonnables, sont bien raisonnables, mais qu'elles ne peuvent cependant opérer avec raison, et cela, à cause du défaut de convenance de leurs organes, et parce qu'il y a privation de la faculté de la parole. » Les néoplatoniciens, comme on le voit par Porphyre, Plotin, Proclus, avaient embrassé le même sentiment, et même, à ce qu'il semble, en le forçant encore davantage. Porphyre, emporté par l'idée souveraine de l'unité, va jusqu'à attribuer aux animaux, non point seulement une faculté virtuelle de raison, endormie dans l'état présent et susceptible de se réveiller dans un état meilleur, mais une raison active, et qui plus est un langage. Il prétend que nous ne devons pas nous étonner de ne pas les comprendre, puisque nous ne comprenons pas non plus les voix des peuples étrangers, et il ajoute que certains philosophes, comme Thalès, Mélampus, Apollonius de Tyane, ont bien su entendre ce langage dont ils ont tiré d'utiles connaissances. Sans doute l'on ne peut nier que les animaux ne communiquent véritablement entre eux, dans certaines circonstances, à l'aide de certains signes ; mais il reste à savoir jusqu'à quel point ces communications sont libres et réfléchies, et correspondent en eux à des impressions distinctes : ce qui est justement la question. Enfin, il s'est trouvé des philosophes qui n'ont pas craint de pousser l'exagération jusqu'à accorder aux animaux une ombre de la connaissance de Dieu. Dion et Pline assurent même que les éléphants rendent à certaines époques un culte aux astres, et que, quand ils se sentent près de mourir, ils adressent par signes leur supplications au ciel. On ne peut aller plus loin : décidément les animaux seraient des hommes sous un autre costume.

Dans les premiers temps de l'Église, les théologiens, n'ayant point encore subi, comme au moyen âge, l'influence d'Aristote, et suivant même assez volontiers les impulsions de Platon, ne faisaient pas difficulté d'admettre une certaine analogie entre l'homme et les animaux. A la vérité, leur but n'était certainement point d'élever les animaux, mais bien plutôt de rabaisser l'homme, en tant qu'il est abandonné à lui-même hors des lumières surnaturelles de la religion. Toutefois, une certaine douceur de sentiment à l'égard des animaux ne pouvait manquer de naître d'un tel point de vue. « Je voudrais savoir, dit Arnobe, quelle est cette raison par laquelle nous l'emportons sur tous les animaux. Est-ce parce que nous nous faisons des maisons dans lesquelles nous parvenons à éviter le froid de l'hiver et la chaleur de l'été ? Mais quoi ! les animaux n'ont-ils pas la même prévoyance ? » Lactance, tout en convenant que la vie des animaux présente moins d'opérations raisonnables que celle des hommes, ne laisse pas d'en apercevoir aussi chez eux de très notables. « Qu'y a-t-il de plus propre à l'homme que la raison et la prévoyance de l'avenir ? Mais il y a des animaux qui pratiquent à leurs habitations plusieurs issues différentes, afin que, s'il se présente quelque danger, ils puissent plus aisément prendre la fuite. C'est ce qu'ils ne feraient pas s'il n'y avait en eux de l'intelligence et de la pensée. D'autres marquent de la prévoyance pour les temps à venir. »

Il va sans dire qu'à l'époque de la Renaissance le génie de Platon, en se relevant, enfanta de tous côtés des partisans zélés de la cause des animaux. Le seizième siècle est plein de témoignages en leur faveur. C'était un terrain où il était loisible de prendre position contre Aristote. Partout où se voyait la vie, les nouveaux adorateurs de l'idée voulaient aussi la spiritualité. Personne ne se jeta dans d'aussi étranges excès à cet égard qu'un Italien nommé Rorario, nonce de Clément VII. « Il me vint dans l'esprit, dit-il dans la dédicace de son ouvrage au cardinal Madrucio, que les animaux usent souvent de la raison mieux que l'homme, et je l'ai prouvé en deux livres. » C'était rabaisser l'homme bien cruellement. On a peine à croire qu'une pareille thèse ait pu être soutenue sérieusement, et de toutes les extravagances dont Platon serait en droit d'accuser ses disciples, il semble qu'il n'y en ait guère de plus curieuse que celle-là.

La cause des animaux remise en mouvement, grâce au discrédit de la scolastique, ne trouva nulle part une sympathie plus sincère qu'en France. Inspirés par le bon sens, nos libres penseurs du seizième siècle lui donnèrent d'un commun accord un tout autre tour. « Je dis donc pour revenir à mon propos, écrit Montaigne, qu'il n'y a point d'apparence d'estimer que les bestes facent par inclination naturelle et forcée les mesmes choses que nous faisons par nostre choix et industrie : nous debvons conclure de pareils effects pareilles facultez. » Sans se donner la peine d'entrer dans la métaphysique de l'unité, il la sent et la définit tout bonnement. « Tout ce qui est soubs le ciel, dit le sage, court une loy et fortune pareille. Il y a quelque différence ; il y a des ordres et des degrez ; mais c'est soubs le visage d'une mesme nature. » Il ne peut admettre une différence infinie dans le principe, quand il voit une analogie si frappante dans les conditions subsidiaires de l'existence. « La manière de naistre, d'engendrer, nourrir, agir, mouvoir, vivre et mourir des bestes étant si voisine de la nostre, tout ce que nous retrenchons de leurs causes motrices, et que nous adjoustons à nostre condition au-dessus de la leur, cela ne peult aulcunement partir du discours de nostre raison. » Sa célèbre apologie de Raymond de Sebonde débute, comme on sait, par une savante réhabilitation des animaux, puisée dans tout ce que l'antiquité nous a laissé à cet égard. Charron, dans son traité de la Sagesse, suit la même voie. Le chapitre intitulé : *Considération de l'homme qui est par comparaison de luy avec tous les autres animaux*, résume la thèse. C'est toujours ce même esprit français, plein de netteté et de bon sens, qui en fait le fond. « La police du monde, dit l'auteur, n'est point

si fort inégale, si difforme et si desreiglée, et n'y a point si grande disproportion entre ses pièces. Celles qui s'approchent et se touchent se ressemblent peu plus peu moins. Ainsi y a-il un grand voisinage et cousinage entre l'homme et les animaux. Ils ont plusieurs choses pareilles et communes, et ont aussi des différences, mais non pas si fort esloignées et dispareilles qu'elles ne se tiennent. » C'est le développement de la fameuse pensée dont Leibniz a fait un des plus beaux axiomes de la philosophie : *Natura non facit saltus;* la nature ne fait point de sauts. C'est-à-dire qu'entre ses œuvres les plus diverses, il y a une certaine gradation qui permet de passer de l'une à l'autre pour ainsi dire pas à pas. C'est ce que tout le monde sait, parce que l'expérience de tous les jours le démontre; et la série même des animaux l'enseigne en particulier bien clairement, puisque de l'huître au plus parfait, on peut s'élever d'échelon en échelon par une transition pour ainsi dire insensible. Pour être conduit à penser qu'il en doit être à peu près pareillement de l'homme lui-même comparé aux animaux, il suffit donc de n'être engagé à l'avance par aucun parti systématique et de se laisser aller sans résistance à la voix de l'induction, qui n'est autre chose que ce que l'on nomme le plus ordinairement le bon sens. Cette opinion de Montaigne et de Charron semble commune à tous les esprits indépendants de cette belle époque du réveil de la nationalité et de l'intelligence libre. Nous pourrions encore citer l'illustre Pasquier, dont il reste une belle dissertation sur le même sujet : nous aimons mieux ramener encore le souvenir de La Fontaine, qui, à certains égards, forme si bien le prolongement du seizième siècle dans le dix-septième. Qui a mieux que lui intéressé l'homme dès l'enfance aux animaux? Ses fables ont exercé à cet égard sur l'opinion générale une influence incomparable. Peut-on en avoir vécu, comme chacun l'a fait dans son jeune âge, sans avoir accoutumé par là même son esprit à considérer les animaux comme des êtres construits, à la vérité, d'une autre manière, mais ayant au fond les mêmes caractères, les mêmes passions, les mêmes calculs que nous? Pour l'immortel fablier, les animaux ne sont jamais, si l'on peut ainsi dire, que des hommes masqués. Il n'y a à se plaindre que de l'abus. « Quand Prométhée voulut former l'homme, dit-il dans la préface de ses fables, il prit la qualité dominante de chaque bête : de ces pièces si différentes il composa notre espèce. » C'est plutôt l'inverse qu'il faudrait dire : pour faire ses bêtes, La Fontaine s'est borné à prendre les qualités dominantes de l'homme. Mais c'était en effet ce qu'il lui fallait pour faire à son aise des leçons sous le couvert de ces hommes transfigurés.

Donner aux animaux la parole, admettre qu'il leur est possible de réfléchir sur eux-mêmes, de connaître clairement la distinction des individus d'avec les objets purement matériels, de raisonner, de calculer, de converser, c'en est trop. Ce serait en faire d'autres hommes et tout confondre; car, dès qu'il s'agit d'êtres raisonnables, il ne peut y avoir de l'un à l'autre que des nuances. Mais de se réduire à regarder les animaux comme provenant, aussi bien que nous, de principes immatériels, la question est tout autre. On peut admettre que ces êtres ont, comme nous, une âme simple, et par conséquent impérissable; ce n'est pas leur donner l'immortalité. L'immortalité consiste essentiellement à conserver sans fin la mémoire de soi-même, à ne point perdre de vue la continuation de sa vie, à éviter ces ruptures fatales de l'existence telles que nous nous peignons la mort. La perpétuité consiste tout uniment dans la faculté de ne pouvoir se dissoudre; c'est-à-dire qu'après la mort de l'animal, le principe qui présidait durant sa vie à ses instincts, à ses sensations, à ses mouvements, subsiste toujours, et, s'il convient au suprême directeur de toutes choses, se trouve propre à reprendre alliance avec un autre corps, comme précédemment, sans avoir ni mémoire de sa vie antérieure, ni aspiration à une vie future plus parfaite. Les animaux sont des substances aveugles que la nature fait circuler à son gré à travers les temps dans l'immensité de son domaine, en les revêtant de formes diverses et pour des fins qui ne regardent qu'elle; tandis que l'homme est une substance douée de la conscience d'elle-même, qui se perfectionne en liberté, et qui marche par sa propre impulsion vers une vie meilleure et immortelle. La différence se marque assez pour qu'il n'y ait pas danger de confondre les deux espèces, celle qui rampe obscurément dans les horizons de la matière, et celle dont la sublime ambition tend au ciel. La ressemblance n'existe que dans l'immatérialité du principe premier de la vie.

Mais cette ressemblance suffit pour expliquer toutes les autres, sans entraîner dans aucun excès quant aux dissemblances. La communication des ébranlements causés dans les organes des sens à la substance interne qui goûte les sensations s'opère comme chez l'être raisonnable; mais au lieu que l'être raisonnable analyse ses sensations, les compare, en tire, au moyen des idées générales qui sont en lui, des notions distinctes, l'animal ne perçoit les siennes que comme dans le rêve, non pour en tirer aucune illumination précise sur lui-même et sur les autres êtres avec lesquels il est en relation, mais seulement pour y sentir le signal de certaines sympathies ou antipathies que son instinct renferme. Faute de jouir de la faculté de réfléchir sur lui-même, l'animal existe sans connaître déterminément qu'il existe et sans faire de cette vérité le point de départ de toutes les autres. Aussi est-il parfaitement licite de mettre en doute que les animaux aient connaissance des autres êtres en tant qu'individus vivants. Il est vraisemblable que les autres êtres ne se présentent à leurs yeux que comme des phénomènes du monde extérieur entre lesquels ils distinguent suivant que l'instinct ou l'habitude leur apprend que ces phénomènes sont pour eux l'occasion de sensations agréables ou désagréables, mais dont ils ne conçoivent nullement l'analogie avec eux-mêmes. En considérant les choses de près, on s'aperçoit même qu'il est à croire que la plupart des animaux ne connaissent seulement pas la forme de leur corps. Beaucoup ne sont pas en mesure de se voir; ils ne savent ni leur couleur, ni leurs proportions, ni leur grandeur, et ils ignorent, si je puis ainsi dire, s'ils sont baleines ou moucherons. Ils sentent confusément en eux une certaine force, certains appétits, certaines répugnances, et ils se livrent en conséquence à l'action mystérieuse, même pour nous, par laquelle la volonté détermine dans l'organisation certains mouvements. Il faut être charitable à leur égard, puisqu'ils sont aussi bien que nous passibles de détresse et de souffrance; mais ce serait se laisser duper par une vaine illusion que de se lier avec eux d'une amitié véritable. Ils sont au-dessous d'une connexion si sublime. Le chien aime son maître, mais le maître n'est pour lui qu'un nuage dont il a pris l'habitude, et dont le voisinage, comme une ombre bienfaisante, lui est bon. Il ne sait si son maître est une machine ou un être vivant, et cela suffit pour réduire à leur juste valeur les témoignages d'affection qu'il lui prodigue. Rien ne serait plus facile que de faire naître une amitié exactement semblable d'un chien à une poupée, pourvu que cette poupée le caressât et le soignât.

On ne peut sans doute se placer à un tel point de vue sans se mettre en lutte avec les préjugés; et cela se conçoit, puisqu'il est infiniment plus commode de se rendre compte des actions des animaux, en les jugeant à l'intérieur par l'idée que nous tirons tout naturellement de nous-mêmes, que de s'en faire une image si éloignée de la nôtre. Mais il faut prendre attention à tous les inconvénients qui se cachent sous cette manière de voir en apparence si simple, et qui ne se trahissent qu'à la réflexion; car il est manifeste que les animaux ne peuvent se peindre, comme nous, la vérité des êtres vivants qui les entourent, à moins d'être raisonnables comme nous; et s'ils sont raisonnables, comment Dieu permettrait-il qu'ils vécussent sans loi? Il y a là deux hypothèses en présence : ou les animaux distinguent et connaissent, comme nous, les

individus; ou les individus, sans se différencier essentiellement les uns des autres et de la nature, ne figurent pour eux que corporellement, comme une simple partie de ce grand et unique phénomène auquel se réduit à leurs yeux le monde extérieur. Ces deux hypothèses suffisent également pour expliquer les sympathies et les antipathies qui composent au fond tout ce que nous apercevons chez ces êtres mystérieux; de sorte que si l'on en devait demeurer là, il serait libre à chacun, selon son goût, d'adhérer à l'une ou à l'autre. Mais ce qui décide la question, c'est que la distinction et la connaissance des individus constitue une acquisition de l'intelligence à laquelle il est impossible de parvenir, à moins d'une force de raison qui, supposé qu'elle existât, ne pourrait manquer de paraître encore ailleurs chez les animaux, en leur inspirant, en vue des circonstances particulières de leur vie, toutes sortes de considérations et de calculs auxquels nous voyons qu'ils sont au contraire tout à fait étrangers. Leur prétendue intelligence ne se montre que dans les conduites générales que la nature, à leur insu, a calculées pour eux, et dont elle a déposé les déterminations, non dans leur raison qui est obscure, mais dans leur instinct qui est souverain. Il faut donc conclure que la force interne de la raison est arrêtée chez eux, comme si l'instinct, par sa prédominance, avait dû nécessairement l'étouffer; et l'on se trouve ainsi forcément ramené à la seconde hypothèse, qui est seule d'accord avec les faits.

Pour reposer sur une meilleure pensée que celui des scolastiques et des cartésiens, le système des platoniciens, pris dans sa rigueur, n'en est donc pas moins excessif. L'animal n'est pas le semblable de l'homme, car il n'est pas capable de suivre une loi morale. Il est gouverné par ses instincts, comme l'est par la gravité la pierre qui tombe. Partout où il a intérêt, il s'y porte souverainement. Il ne connaît que lui. Mais au lieu de rapprocher l'animal de l'homme adulte, pourquoi ne le rapprocherait-on pas plutôt de l'homme enfant? Il représenterait ainsi d'une manière permanente la condition que l'homme ne doit traverser que transitoirement dans le début de son noviciat sur la terre, alors que, dans la première imbécillité de son intelligence, il ne voit autour de lui que des phénomènes dont il est incapable d'analyser le détail pour rapporter les uns à la nature, et les autres à des individus. Dieu n'aurait pas mis en l'animal ce principe de lumière qui, en se dégageant peu à peu des embarras du jeune âge, amène l'homme à se concevoir lui-même, et par suite à concevoir par correspondance les autres êtres qui s'agitent autour de lui. Destiné à une vie toute terrestre, l'animal n'aurait rien reçu de ce qui n'est véritablement utile qu'à celui qui vise à s'élever au-dessus de la terre. Il n'en serait pas moins immatériel comme l'homme, et doué du même mode d'action sur la formation et l'entretien de ses organes. Ce rapprochement suffirait pour rendre compte aisément des analogies et des différences qui se découvrent entre les actions des hommes et celles des animaux, et serait juste à l'égard de ces derniers sans cesser de l'être pour nous-mêmes.

UNE FONTAINE RUSTIQUE DE SALOMON DE CAUS.

La Notice remarquable que M. Arago a publiée pour la première fois dans l'*Annuaire du bureau des longitudes* de 1837, sur l'histoire de la machine à vapeur, a donné à Salomon de Caus une célébrité que rien désormais ne saurait effacer. L'ouvrage où est consigné le précieux document que M. Arago a cité, et qui enlève aux Anglais toute priorité dans l'invention première de l'engin dont ils ont su tirer si bon parti, est intitulé *les Raisons des forces mouvantes, avec diverses machines et plusieurs dessins de grottes et fontaines.* Cet ouvrage, publié d'abord à Francfort en 1615, in-folio, et réimprimé à Paris en 1624, même format, est devenu très rare, surtout depuis qu'il a été mentionné par M. Arago (1). Nous pensons donc être agréables à nos lecteurs en reproduisant ici, au tiers de la grandeur du modèle, le projet d'une fontaine rustique, qui figure dans le livre second des *Raisons des forces mouvantes.* « Cette fontaine, dit l'auteur, est propre pour mettre au milieu d'un jardin, et il s'y pourra aussi mettre une balle de cuivre que l'eau élèvera en haut, ce qui donnera grand plaisir à la vue. La dite fontaine pourra être fabriquée, partie de pierres rustiques, comme le dessin le démontre, ce qui sera de peu de coût, si ainsi est que la commodité des dites pierres se trouve sur le lieu, et à faute des dites pierres naturelles on les pourra tailler artificiellement. »

Salomon de Caus, qui passa une partie de sa vie au service de princes étrangers en qualité d'ingénieur et d'architecte, nous apprend lui-même, dans sa Dédicace à l'électrice palatine Élisabeth, l'origine de cette figure et des autres figures de grottes et de fontaines renfermées dans son ouvrage.

« Sachant, dit-il, l'amour qu'avez porté et continuez de porter à l'heureuse mémoire du noble et gentil prince de Galles, j'ai représenté ici quelques dessins que j'ai autrefois faits, étant à son service, aucuns pour servir d'ornement en sa maison de Richemont, et les autres pour satisfaire à sa gentille curiosité, qui désirait toujours voir et connaître quelque chose de nouveau. »



(Une Fontaine rustique, d'après un projet de Salomon de Caus.)

Né en Normandie vers la fin du seizième siècle, Salomon de Caus, qui était toujours resté sujet français, revint en France, où il termina sa carrière vers 1630.

(1) On assure que la plupart des exemplaires, en petit nombre, qui se trouvaient dans le commerce ont été enlevés rapidement et emportés en Angleterre.

ERRATUM. — Page 169, col. 2, avant-dernière ligne. — Au lieu de « M. Miquera, » lisez « M. Migneret. »

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. Martinet, rue Jacob, 30.

LES MARIONNETTES CHINOISES.



(Théâtre mécanique chinois.)

Un jour de fête, en Chine, les divertissements qui se disputent la curiosité et les petites libéralités du peuple sont innombrables : on ne voit de tous côtés que théâtres ambulants, ombres chinoises, marionnettes, lanternes magiques, optiques, mécaniques étranges, animaux savants, charlatans qui guérissent de tous maux, sorciers qui prédisent la bonne et la mauvaise fortune, chanteurs, musiciens, improvisateurs, combats de cailles, équilibristes habiles, sauteurs prodigieux, jongleurs de toute sorte. Toutes les classes, pauvres et riches, se plaisent à ces jeux, plus variés que ne le sont ceux de l'Europe. Barrow, qui a décrit le théâtre mécanique représenté sur la gravure, l'avait vu pour la première fois parmi les différents spectacles offerts aux Anglais dans le parc impérial de Zhe-hol, lors de la réception de l'ambassade par ordre de l'empereur Kien-long. Ces marionnettes diffèrent de celles de Séraphin ou des Fantoccini en ce que les fils qui les font mouvoir, au lieu de sortir de leur tête, sont disposés sous leurs pieds. L'orchestre se compose ordinairement, comme dans notre exemple, d'un seul musicien dont le principal instrument est la flûte horizontale, en bambou verni, à douze trous, nommée *yo*. Le petit théâtre ambulant de marionnettes connu en Europe existe aussi en Chine de temps immémorial. Il diffère seulement un peu d'aspect ; il est plus simple. Monté sur un escabeau, l'homme qui met les poupées en mouvement s'enveloppe depuis les pieds jusqu'aux épaules d'une draperie d'indienne bleue qui, serrée aux chevilles et s'élargissant en montant, le fait ressembler à une gaîne de statue. Sur ses épaules est une large boîte qui s'élève jusqu'au-dessus de sa tête et forme le théâtre. Les mains invisibles du bateleur portent les personnages de bois, et les font agir avec une dextérité et une vivacité très-extraordinaires. Quand il a fini, il enferme la troupe comique et la draperie d'indienne dans la boîte qu'il emporte ensuite sous son bras, ce qui est plus commode que nos baraques. Mais l'avantage sérieux du théâtre de marionnettes chinoises sur le nôtre est, dit-on, que les petites comédies jouées par ces bonshommes de bois sont beaucoup plus variées, et surtout plus spirituelles et plus morales que les nôtres. En Chine, les classes les plus pauvres ont un certain degré d'instruction, ce qui n'étonne point lorsque l'on songe qu'il s'imprime des livres à tous prix dans le Céleste-Empire depuis les neuvième et dixième siècles. La littérature a été cultivée dans tous les genres possibles avec une activité et une recherche à peine croyables. Chez nous, qui nous vantons à bon droit d'être plus progressifs que les Chinois, les spectacles d'enfants sont cependant encore aujourd'hui ce qu'ils étaient à leur début : on y répète invariablement, depuis plusieurs siècles, des brutalités indécentes et stupides. Nous méprisons ce peuple lointain sans le bien connaître : on le vantait peut-être trop aux derniers siècles ; de nos jours on le ridiculise à l'excès. Toutefois la plupart des voyageurs contemporains n'en connaissent guère que le rivage et les mœurs mercantiles : il se pourrait bien, après connaissance plus intime, que, sur des sujets plus importants que les ma-

rionnettes, nous eussions à recevoir de cette nation étrange quelque utile enseignement.

COURS D'ÉTUDES D'UN JEUNE HOMME NOBLE

A LA FIN DU SEIZIÈME SIÈCLE.

Le maréchal de Bassompierre fut l'un des seigneurs les plus brillants de la cour de Henri IV, et servit avec distinction sous ce prince et sous Louis XIII. Il a écrit un *Journal* de sa vie : en voici quelques passages qui donnent un aperçu de ce que l'on faisait étudier en ce temps aux enfants des familles nobles. Bassompierre était né au mois d'avril 1579, dans le château de Harouel en Lorraine.

« En 1584, dit-il (il avait cinq ans), on commença à me faire apprendre à lire et à écrire, et ensuite les rudiments. J'eus d'abord pour précepteur un prêtre normand nommé Nicolas Ciret. En 1588, on donna à mon frère et à moi un autre précepteur nommé Gravet, et deux jeunes hommes appelés Clinchamp et La Mothe, le premier pour nous apprendre à bien écrire, et l'autre à danser, à jouer du luth, et la musique. Nous ne bougeâmes de Harouel et Nancy, où mon père arriva à la fin de l'année, et nous continuâmes à étudier et apprendre les autres choses les années 1589, 1590 et 1591. Nous allâmes mon frère et moi, au mois d'octobre, étudier à Fribourg en Brisgau, et fûmes de la troisième classe. Nous n'y demeurâmes que cinq mois, parce que Gravet, notre précepteur, tua La Mothe, qui nous montrait à danser. Ce désordre nous fit revenir à Harouel, dont la même année ma mère nous mena au Pont-à-Mousson pour y continuer nos études. Nous n'y demeurâmes que six semaines à la troisième, puis vînmes passer les vacances à Harouel, et au retour nous montâmes à la deuxième, où nous demeurâmes un an, et aux autres vacances de l'année 1593, que nous montâmes à la première, nous allâmes aux vacances à Harouel.

» L'année 1594, nous allâmes passer le carême-prenant à Nancy, où nous combattîmes à la barrière, habillés à la suisse. Puis nous retournâmes au Pont-à-Mousson jusques aux vacances, que nous allâmes passer à Harouel, lesquelles finies, nous retournâmes en la même classe. Puis, peu de temps après, mon père, étant de retour du siége de Laon, nous ramena un gouverneur nommé Georges de Springesfeld, Allemand, et nous fit aller à Nancy le trouver pour nous le donner, où nous demeurâmes jusqu'après la Toussaint; puis retournâmes au Pont-à-Mousson jusques au carême-prenant de l'année suivante 1595...

» Après Pâques, nous revînmes faire notre stage de chanoines à Ingolstadt, où nous trouvâmes les trois ducs, frères du duc Maximilien, qui y étaient aux études. Nous y continuâmes peu de temps la rhétorique, puis allâmes à la logique que nous fîmes compendieuse, et trois mois de là passâmes à la physique, étudiâmes quant et quant en la sphère... Nous quittâmes la physique lorsque nous fûmes arrivés aux livres *De animâ*. Et parce que nous avions encore sept mois de stage à faire, je me mis à étudier au même temps aux instituts du droit, où j'employai une heure aux Cas de conscience, une heure aux Aphorismes d'Hippocrate, et une heure aux Étiques et Politiques d'Aristote; auxquelles études je m'occupai de telle sorte, que mon gouverneur était contraint de temps en temps de m'en retirer pour me divertir.

» Je continuai le reste de cette année-là mes études et le commencement de celle de 1596 : mon stage finit à Pâques.

» Après la mort de mon père, mon frère et moi partîmes pour aller en Italie, accompagnés du sieur de Malleville, vieux gentilhomme qui nous tenait lieu de gouverneur, de Springesfeld qui l'avait précédemment été, et d'un gentilhomme de feu mon père.

» ... (A Naples), j'appris à monter à cheval sous Jean-Baptiste Pignatelle; mais au bout de deux mois, son extrême vieillesse ne lui permettant plus de vaquer soigneusement à nous instruire, et en remettant l'entier soin à son créat Horatio Pinthasso, mon frère demeura toujours à son manége; mais pour moi je m'en retiral, et vins à celui de César Trabello.

» L'année suivante, 1597 (à Florence), nous demeurâmes à apprendre nos exercices, moi, sous Rustier Picardini, à monter à cheval, et mon frère sous Terenaut. Pour les autres exercices, nous eûmes mêmes maîtres, comme maître Agostino pour danser, M. Marquino pour tirer des armes, Julio Panigi pour les fortifications, auxquelles Bernardo de La Girandolle nous enseignait et assistait quelquefois. »

Depuis cette date, Bassompierre ne parle plus de ses études. Outre les langues anciennes, il savait au moins trois langues vivantes : le français, l'allemand et l'italien. En 1597, il avait dix-huit ans.

LES CINQUANTE AVEUGLES,

OU LES DINARS DE NADIR-KHOULI.

CONTE ARABE.

(Fin.—Voyez p. 261, 266.)

Alors il tira la bourse de son caftan, l'ouvrit doucement et y mit la pièce d'or. Après l'avoir bien liée il l'ouvrit encore, et plongea à plusieurs reprises ses mains dans l'or avec volupté ; puis il fit un creux dans sa robe, renversa la bourse, et compta toutes ses pièces. Après les avoir bien comptées et recomptées, il les remit une à une dans la bourse, en les approchant chaque fois de ses lèvres. Il lia de nouveau la bourse, la soupesa, la couvrit de baisers, et la fit sauter en l'air, en lui répétant de sa voix la plus câline :

— Reviens vite, mignonne! reviens vite, joie de ma vieillesse!

Une fois, deux fois l'aveugle lança sa bourse en l'air, et la bourse retomba dans sa main avec un bruit qui le charma. Il la fit sauter de nouveau; mais cette fois il eut beau répéter ses câlineries et tendre sa main, sa main resta vide : la chère bourse ne revint pas; Nadir-Khouli, qui se tenait aux aguets, l'avait saisie à la volée.

— O chère bourse! ô fraîcheur de mes yeux! disait l'aveugle, reviens, reviens vite.

Des prières il passa aux menaces, mais la bourse ne bougea pas. Il visita sa chambre en tous sens, secoua toutes les nattes et fureta à tous les coins avec son bâton. Nadir tournait autour de lui et évitait tous ses coups. Quand l'aveugle fut bien convaincu de son malheur, il se roula à terre en se frappant la tête et en poussant des cris horribles. A ces cris, une cellule voisine s'ouvrit et un aveugle accourut pour le consoler.

— O les amis de mon Seigneur, criait le mendiant du pont Alaverdi-Khan, venez à mon aide!

— Parle, qu'as-tu? lui dit son voisin en essayant de le relever.

— Iblis (le diable) a ravi mon trésor. J'avais ma bourse là, dans ma main, je la faisais sauter. Si elle était retombée j'aurais bien entendu un bruit; mais c'est Iblis qui me l'a prise en l'air.

— Quelle imprudence de faire sauter une bourse! dit le second aveugle; pour moi, je ne suis pas si fou : ma bourse est bien cachée ; jamais Iblis ne s'avisera d'aller soulever une certaine dalle placée derrière ma porte.

En entendant ces paroles, Nadir pousse la porte entr'ouverte, voit une dalle mal jointe, la soulève, et saisit une longue bourse qu'il cache dans son caftan. Les deux aveugles arrivent à la cachette et soulèvent à leur tour la dalle.

— Tu es un maudit! s'écrie le second aveugle en se précipitant sur le mendiant du pont Alaverdi-Khan, tu m'as volé, tu as voulu découvrir ma cachette; car pour l'astuce tu en remontrerais à Harout et Marout!

— Pourquoi tout ce bruit? dit un troisième aveugle qui arrivait à moitié vêtu.

— On nous a volés! — Iblis se cache dans le khan!

— Que ne faisiez-vous comme moi? dit le troisième aveugle : le jour, je garde ma bourse sur moi, dans mon caftan; la nuit, près de ma tête, sous mon coussin. Adieu, les amis; je vais me recoucher. Iblis ne viendra pas me réveiller pour me voler ma bourse.

— Quelle imprudence! répétait-il en rentrant dans sa cellule; que ces voisins sont peu avisés! Ah! chère bourse, tu as un maître plus prudent, reprit-il en glissant sa main sous le coussin.

Mais c'était déjà trop tard; Nadir avait tout entendu; s'approcher du lit, soulever le coussin, enlever la bourse, n'avait été pour lui que l'affaire d'un instant. Qu'on juge de la surprise et du désespoir de l'aveugle! Ce fut alors son tour de crier, de se rouler à terre, d'appeler les voisins et de frapper aux portes des cellules.

— Iblis est dans le khan! Iblis est dans le khan!

Toutes les maxouras s'ouvrent; tous les aveugles arrivent en tenant leurs bourses à la main; et les voilà courant dans les corridors, dans les cellules; n'osant rester, n'osant fuir, criant sur tous les tons de la frayeur et de la colère :

— Iblis est dans le khan! Iblis est dans le khan!

Pendant ce tumulte, Nadir-Khouli s'était glissé à grand'peine à l'entrée de l'escalier. Les mendiants, ne sachant à qui s'en prendre, commençaient déjà à se gourmer, lorsque l'aga du quartier monta avec les soldats de ronde que tous ces cris avaient attirés.

Nadir-Khouli vint au devant de l'aga, lui raconta son histoire en quelques mots, et lui remit les trois bourses. Sa figure ouverte et son accent de franchise plurent à l'aga.

— Je crois tes paroles, lui dit l'aga; garde ces bourses.

— Il n'y en a qu'une à moi, dit Nadir-Khouli.

— Garde ces bourses, je te les donne, reprit l'aga; grâce à toi j'ai découvert un vrai nid de voleurs.

— Bon aga, bon aga, criaient les aveugles, les méchants veulent nous dépouiller; protégez-nous! Nous sommes entourés de voleurs.

— Oui, oui, il y a des voleurs, dit l'aga. Venez avec moi, mes amis, je vais vous les montrer. Prenez-vous par le bras deux par deux, ne lâchez pas vos bourses, et descendons.

Les aveugles obéirent, et descendirent dans la rue, suivis par les soldats.

Quand ils furent tous réunis sur la place, l'aga les fit défiler devant lui et les compta : ils étaient cinquante.

— Où sont les voleurs? où sont-ils? criaient les aveugles.

— Patience, mes amis, dit l'aga; la patience est une monture dont les fers ne s'usent pas. Prenez toujours ces bâtons de mes soldats, et tenez-vous prêts.

Les aveugles ainsi armés, l'aga les divisa en deux escouades de vingt-cinq hommes, et leur ordonna de marcher en avant. Il avait combiné sa manœuvre de manière que les deux escouades partissent en sens inverse, l'une à droite, l'autre à gauche. Au bout de quelques minutes, elles eurent parcouru chacune la moitié de la place, et se trouvèrent face à face.

— Voici les voleurs! les voici devant vous! cria l'aga. Allons, courage, mes amis! les voici. En avant, et frappez fort!

Et tout aussitôt les bâtons d'aller, les coups de tomber dru et sec, les deux escouades de se charger avec une telle ardeur qu'au premier choc elles furent confondues : mêlée furieuse où tous les coups portaient. A droite, à gauche, devant lui, derrière, chaque aveugle bondissait, frappait, et frappait comme un aveugle. Jamais on ne vit si belle bastonnade.

L'aga, qui aimait à rire, prenait plaisir à ce spectacle et poussait de son mieux les acteurs en envoyant ses soldats sur tous les points, pour ranimer le combat, lorsqu'il semblait sur le point de se ralentir. Dès qu'un aveugle était désarmé, il recevait, comme par enchantement, un bâton; s'il s'écartait de la mêlée, il s'y trouvait tout aussitôt ramené et replacé en face d'un ennemi, et la bastonnade reprenait de plus belle.

Par ordre de l'aga, tous les aveugles avaient gardé leur bourse à la main gauche. De temps à autre, un coup de bâton tombait sur ces mains, et les bourses roulaient à terre : c'étaient alors de nouveaux cris, de nouvelles colères. La fureur rajeunissait tous ces vieillards infirmes; leurs bras se roidissaient dans un dernier effort; ils rentraient au combat avec une ardeur incroyable, sans turban, la robe déchirée; tombaient, se relevaient, tombaient encore, et revenaient à la charge en se traînant sur les genoux.

Tout à coup, au plus fort du tumulte, un grand bruit de chevaux et d'aboiements domina tous ces cris. Cinq ou six mille chiens, débouchant du fond de la place, vinrent se jeter dans les jambes des combattants et les culbutèrent. La place se remplit de lumières; des esclaves arrivaient en courant, la torche à la main, suivis de milliers de cavaliers, de fauconniers et de sonneurs de trompe. Schah-Abbas revenait de la chasse : il traversa la place au galop, et, voyant tous ces aveugles renversés que piétinaient les chiens, il s'arrêta devant le khan. L'aga lui raconta tout. Schah-Abbas était un grand prince, ami de la justice : il rit beaucoup de cette histoire, et fit appeler le lendemain Nadir-Khouli au palais.

Nadir-Khouli s'y rendit tout tremblant : les premières paroles du sophi le rassurèrent. Schah-Abbas se fit raconter de nouveau l'histoire des dinars. L'esprit et la bonne mine de Nadir lui plurent, et il le nomma wali des bazars et des caravansérails. Nadir remplit ces fonctions avec tant d'intelligence et de fermeté, qu'il fut bientôt appelé à la charge importante de teskéredji du divan. Les années suivantes, la faveur du sophi l'éleva à de nouvelles dignités : il devint caïmacan, séraskier des spahis, et commanda la cavalerie dans cette grande bataille d'Althul-Kapri que les Persans livrèrent aux Turcs; Sultan Hussein fut tué dans la déroute. (1)

HISTOIRE DU COSTUME EN FRANCE.

(Voy. p. 97, 203.)

RÈGNE DE CHARLES VII.

Costume civil. Hommes. — Les temps de guerre civile et d'invasion étrangère ne sont pas propices au règne de la mode. Depuis que les Anglais eurent pris pied en France par la victoire d'Azincourt, depuis surtout que les Bourguignons, soutenus par eux, eurent organisé dans les villes le massacre des Armagnacs, leurs adversaires politiques : chacun, au lieu de se faire beau, ne chercha plus qu'à se dissimuler. On serra ses riches habits, on enfouit ses bijoux et son or. Paris offrait surtout l'image de la désolation. La plupart des hôtels, dévastés par les massacreurs, restaient tout grand ouverts et sans maîtres. Dans les rues, au lieu des brillantes cavalcades qui les encombraient naguère, on ne rencontrait plus que des bandes de malheureux qui étaient venus des environs se jeter à refuge dans la ville. Le 31 juillet 1419, une alerte fut causée à la porte Saint-Denis par l'approche d'une trentaine de personnes qui accouraient en désordre, les unes couvertes de sang, les autres jetant de grands cris, et toutes donnant les signes d'une extrême terreur. Laissons parler un témoin de la pitoyable scène dont cette apparition fut le prélude :

« On les arrêta à la porte et on leur demanda l'occasion d'où si grande douleur leur venait; et ils se prirent à larmoyer, en disant : « Nous sommes de Pontoise, qui a été ce » matin pris par les Anglais; et puis ont tué ou blessé tout ce » qu'ils ont trouvé en leur chemin; et bien heureux s'es- » time qui a pu échapper de leurs mains, car jamais Sarra-

(1) Traduit et communiqué par M. Auguste Cherbonneau, professeur d'arabe à la chaire de Constantine.

» zins ne firent pis aux chrétiens qu'ils ne font. » Et ainsi qu'ils le disaient, ceux qui gardaient la porte, tournant leurs visages du côté de Saint-Lazare, voyaient venir grande tourbe d'hommes, femmes et enfants, les uns estropiés, les autres dépouillés. Tel portait deux enfants entre ses bras ou dans une hotte; et étaient les femmes les unes sans chaperon, les autres en un pauvre corset ou même en chemise; et de pauvres prêtres n'avaient aussi que leur chemise ou un surplis pour unique vêtement, la tête découverte; et tous mouraient de peur, de faim et de chaud. Et n'est nul si dur de cœur qui, voyant leur grand déconfort, se fût tenu de pleurer. »

Est-il besoin d'ajouter que sous un tel régime il n'y avait plus ni industrie ni commerce? Non-seulement les fabricants étrangers avaient cessé d'envoyer sur nos marchés tant d'objets de luxe pour lesquels nous étions leurs tributaires; mais les nationaux, privés des matières premières, ne pouvaient produire qu'à des prix exorbitants les articles de la plus vulgaire consommation. De là les lamentations de ce même auteur parisien que nous venons de citer :

« L'an 1420, dit-il, fut le très cher temps de tout, et de vêture encore plus que d'autre chose. Drap de 16 sous en valait 40; serge, 16 sous; chausses et souliers, encore plus que devant; et pourtant, en l'an 1419, une paire de souliers d'homme s'était vendue 8 sous, et une paire de patins



(Jeune dame et Damoiseau. — D'après une tapisserie de la cathédrale de Berne.)

8 blancs. Pareillement l'aune de bonne toile valait 12 sous; l'aune de futaine, 16 sous. »

Pour se faire une idée de ces prix, il faut se représenter le sou, vingt-quatrième partie de la livre, comme quelque chose d'analogue au schelling anglais en valeur absolue. La valeur relative, très variable et par cela même très difficile à déterminer, pouvait correspondre, en moyenne, à deux francs de notre monnaie.

La souffrance était la même partout : à Rouen, dont les Anglais venaient de s'emparer; à Troyes, où le roi et la reine vivaient comme oubliés de leurs sujets; à Bourges et à Tours, ou Charles VII, encore dauphin, s'essayait à régner sous le nom de régent. Les Flandres cependant travaillaient et prospéraient. Le duc de Bourgogne avait tout fait pour mettre ces contrées hors des atteintes de la guerre, et il avait réussi. Son fils recueillit les fruits de sa prévoyance. Plus les autres princes français allèrent s'appauvrissant, plus Philippe le Bon augmenta ses revenus et plus il fut à même de déployer de magnificence autour de sa personne. Sa cour devint le séjour du bon ton : il n'y eut plus de toilettes prisées en France que celles dont les échantillons venaient de Bruxelles ou de Gand.

Les monuments figurés de 1420 à 1440 étant d'une rareté extrême, il faut chercher dans les auteurs des descriptions

pour y suppléer. Les textes heureusement ne manquent pas. L'un des plus explicites que l'on possède est l'article 12 du réquisitoire dressé contre Jeanne d'Arc, article où est exposé le crime dont elle s'était rendue coupable, au jugement des ecclésiastiques, en s'habillant en homme, malgré le Deutéronome et le concile de Chalcédoine.

« Renonçant tout à fait aux habits de son sexe, ladite Jeanne s'est fait couper les cheveux à la manière des varlets, et s'est mise à porter chemise, braies, gippon, chausses longues d'une seule pièce attachées audit gippon par vingt aiguillettes, souliers à haute semelle lacés par dehors, robe écourtée à la hauteur du genou, chaperon découpé, houseaux et bottes collantes, longs éperons, épée, dague, et enfin tout l'attirail d'un homme d'armes. »

Et dans l'article qui suit :

« Non-seulement elle s'autorise du commandement de Dieu et de ses saints pour porter ce vêtement dissolu, prohibé par la loi divine, abominable à Dieu et aux hommes ; mais elle prétend encore avoir obéi aux injonctions du ciel en s'affichant d'autres fois par la pompe de vêtements enrichis d'or



(Page, Seigneur, Messager et Varlet. — D'après la même tapisserie.)

et de fourrures, en mettant par-dessus ses courtes hardes des tabards et des surtouts fendus sur les flancs : fait notoire s'il en fut, puisque le jour où elle fut prise elle avait sur le corps une huque en drap d'or ouverte de tous les côtés. »

On ne saurait désirer une énumération plus complète des pièces qui composaient l'habit d'un gentilhomme en 1429 ; la petite et la grande tenue y sont décrites tour à tour. Si on en compare les détails à ceux du costume porté vingt ans auparavant, on y remarquera peu de changements notables. La plus grande différence, et on peut dire le plus grand progrès, consiste dans la suppression de la houppelande, qui a été remplacée par une jaquette froncée du corsage et de la jupe : c'est la pièce que l'accusateur de Jeanne d'Arc appelle « robe écourtée à la hauteur du genou. » Le gippon, signalé comme servant à attacher les chausses, était le gilet rond à manches, ou veste de dessous, qui existait déjà du temps de Charles VI avec la dénomination de pourpoint. Quant au tabard, c'était un surtout en forme de dalmatique, à la mode des housses en usage sous Charles V. Les Anglais avaient pris ce vêtement des Français vers 1390 ; ils le rapportèrent, en 1415, baptisé d'un autre nom. La huque était une blouse courte, sans ceinture, sans manches, ou avec manches larges qui ne descendaient pas plus bas que le coude ; elle servait également de pardessus d'été, ou de cotte d'armes.

Ce costume, dégagé dans une limite raisonnable et gracieux d'ensemble, fut gâté par les perfectionnements qu'on chercha à y apporter. Le plus laid de tous fut l'application de carcasses énormes sous les manches du pourpoint, carcasses destinées à faire paraître les épaules plus larges; on appelait cela des mahoitres. Les mahoitres différaient des gigots que nous avons vu porter aux femmes, en ce qu'ils bouffaient dans la direction verticale et semblaient ainsi faire monter jusqu'à la hauteur du menton l'articulation supérieure des humérus.

Autre ridicule. Le chapeau étant devenu la coiffure dominante à l'exclusion du chaperon, on voulut multiplier dessus les agréments, et pour cela on le chargea des mêmes accessoires qui s'étaient maintenus sur le chaperon comme derniers vestiges de sa forme primitive. Tantôt c'était une crête d'étoffe éclatante ou une guirlande en franges de soie, cousue par le travers d'un castor noir; tantôt c'était une *touaille* ou pièce volante, bizarrement découpée, que l'on consait au bord du chapeau pour la rabattre sur la forme. Les *affiquets*, ou ornements en orfévrerie et joaillerie, n'étaient pas d'un meilleur goût. Voici le détail d'une décoration mise à un chapeau de Charles VII en 1458 :

« Deux gros canons de fil d'or de Florence (graine d'épinard) pour faire deux boutons garnis de grosses houppes, pour mettre et attacher à une chaînette d'or pendant à un cordon ou ceinture d'or faite à charnières, pour mettre alentour d'un chapeau couvert de tripes de soie verte. »

Le mémoire d'où cet article est tiré date d'une époque où la France, réparée par la paix, commençait à ressaisir le sceptre dont la Bourgogne l'avait dépossédée. Tours et Bourges, villes préférées du roi, soutenaient très bien la concurrence avec Bruxelles et Bruges, et les jeunes gens des deux cours luttaient à qui innoverait, c'est-à-dire dépenserait le plus en matière de modes. Les moralistes d'antichambre les excitaient à ce jeu. Un poëte nommé Michault a rimé à l'usage des fils de famille un manuel de conduite, où il les engage très sérieusement à pratiquer ce qu'il appelle la *variance en habits*. « Ayez l'œil à changer de mise, leur dit-il (c'est la paraphrase de ses vers un peu obscurs); un jour soyez en bleu, un autre en blanc, un autre en gris. Aujourd'hui portez robes longues, comme un docteur de faculté; demain il vous faudra toutes pièces rognées et étroites. Qu'aux souliers ronds succèdent les souliers à bec pointu, à ceux de cordouan ceux de basane, aux empeignes couvertes les empeignes découpées, etc., etc. Surtout ne faites pas garenne de vos habits. On vous les apporte; donnez-les le soir, et tôt faites-vous-en commander d'autres. »

C'est en voyant le résultat de ces beaux enseignements que Philippe de Commines disait que les seigneurs de son temps n'étaient instruits qu'à faire les fous en paroles et en habits.

Le monument d'où sont tirées les figures que nous donnons à nos lecteurs date de 1440 à 1450. Le ridicule des mahoitres et des chapeaux à touaille ressort parfaitement du second sujet. On remarquera que le damoiseau représenté dans l'autre, porte de ces patins qui furent l'accompagnement de la chaussure dès 1420, comme il résulte de l'un des textes allégués ci-dessus.

VOYAGES D'ARTHUR YOUNG EN FRANCE.

1787 – 1790.

(Suite. — Voy. p. 85, 126, 206.)

En sortant du Poitou, Young entra dans le jardin de la France, la Touraine, « très bien cultivée dans sa partie fertile, dit *Patria*, négligée ailleurs. »

« 4 septembre 1787. — L'entrée de Tours est vraiment magnifique : la première rue, avec ses grandes maisons bâties de pierres de taille blanches, est large, a des trottoirs des deux côtés, et traverse la ville en droite ligne jusqu'à un pont de quinze arches plates. De la tour de la cathédrale, il y a une admirable perspective; mais la Loire, quoique réputée la plus belle rivière de l'Europe, est tellement remplie d'écueils et de bancs, que cela en détruit pour ainsi dire toute la beauté. »

Depuis le voyage de Young, Tours, qui est une des villes de France où les Anglais viennent le plus volontiers réparer leur fortune par l'économie, s'est encore embellie; mais la Loire n'a presque point changé : toujours inégale, tantôt elle laisse son lit à demi vide, tantôt elle le déborde. Les progrès de notre temps ne lui sont pas favorables; peut-être même la fortune des chemins de fer nuit-elle un peu à la sienne.

« 9 septembre. — Entre autres excursions, je fis un tour à cheval sur les bords de la Loire, vers Saumur, et trouvai le pays comme dans les environs de Tours, mais les châteaux moins bons et moins nombreux. Là où les montagnes de craie s'avancent perpendiculairement sur la rivière, elles offrent un tableau singulier d'habitations. Nombre de maisons sont taillées dans le roc, ont une façade de maçonnerie et un trou pour cheminée; de sorte que quelquefois on n'aperçoit pas la maison dont on voit sortir la fumée. Ces cavernes sont dans quelques endroits en pyramides les unes sur les autres; il y en a qui, avec un petit jardin, font un effet très joli; elles sont, en général, occupées par les propriétaires; mais on en loue 10, 12 et 15 livres par an (voy. un dessin représentant quelques-unes de ces maisons, 1845, p. 49).

« 11 septembre. — Nous quittons la Loire et approchons de Chambord. La quantité de vignes est considérable; elles fleurissent à merveille sur un pauvre sable plat et délié. J'avais beaucoup entendu parler du château de Chambord, et il a surpassé mon attente. En comparant les temps et les revenus de Louis XIV avec ceux de François Ier, j'aime beaucoup mieux Chambord que Versailles.

» La situation du château est mauvaise; elle est basse et n'a point de perspective intéressante. Des créneaux, nous vîmes les environs, dont le parc ou la forêt forme les trois quarts; ils contiennent à peu près 20 000 arpents murés, et abondent en gibier de toute espèce. Il y a de grandes parties de ce parc en friche ou en bruyères, ou au moins dans un état médiocre de culture. Je ne pus m'empêcher de penser que, s'il venait un jour dans l'idée au roi de France d'établir une ferme complète de navets à la mode d'Angleterre, cet endroit serait fort propre à cet objet. Qu'il donne le château au directeur et à tous ses agents. Les casernes, qui ne servent maintenant à rien, fourniront des étables aux troupeaux, et le bénéfice du bois sera suffisant pour former et maintenir l'établissement. Quelle différence entre l'utilité d'un pareil établissement et l'inutilité de la grande dépense faite ici pour soutenir un misérable haras qui ne tend à rien de bon! Mais à quoi bon donner de pareils avis tant que l'on croira avoir assez fait pour l'agriculture nationale avec des académies et des mémoires?

» 13 septembre. — Vu Denainvilliers, maison du célèbre Duhamel. C'est là, près de Pithiviers, qu'il a fait les expériences d'agriculture dont il parle dans ses ouvrages. Examiné avec plaisir les charrues à planter, conservées dans un grenier au-dessus des offices, de même le poêle pour sécher le blé.

» 15 septembre. — Dans les environs de Montgeron, tous champs ouverts qui produisent du blé et des perdrix pour le manger. Il s'en trouve une couvée tous les deux arpents, outre leurs retraites favorites, où elles sont plus nombreuses. »

On sait combien les priviléges de chasse nuisaient, avant la révolution, à l'agriculture, et quelles vives réclamations le tiers état fit entendre à ce sujet lors de la convocation des États généraux. On lit, par exemple, dans les cahiers de Melun et Moret : « La moitié de la Brie est dévastée par le fléau des capitaineries. Des paroisses entières ont été ruinées par les frais énormes de construction des murs et entreilla-

gements destinés à écarter les bêtes fauves ; » dans ceux de Montereau : « Le gibier conservé pour le plaisir des seigneurs devient le fléau des campagnes ; » et dans ceux de Mantes et Meulan : « Il y a des propriétaires qui ont jusqu'à cinq mille paires de pigeons. » Il est à remarquer qu'il fallait être haut justicier pour jouir du droit de colombier dans toute sa plénitude. Que l'on juge ce que devait être la dévastation commise par quatre ou cinq mille paires de pigeons partant, au lever du jour, d'un château, dans le temps des semailles ! Le laboureur qui aurait eu l'audace de tendre des filets ou de tirer un coup de fusil eût été jugé au criminel.

« 16 septembre. — J'accompagne le comte de La Rochefoucauld à sa terre de Liancourt.

» La mode actuelle de passer quelque temps à la campagne est nouvelle. Dans cette saison, et depuis plusieurs semaines, Paris est désert ; ceux qui ont des maisons de campagne, y sont, et ceux qui n'en ont pas, y vont. Cette révolution, remarquable dans les usages français, est due en grande partie aux écrits de Rousseau. C'est aussi par son influence que les femmes de la première qualité ont maintenant honte de ne pas allaiter leurs enfants, et ont banni les *corps*, qui ont tourmenté les pauvres petits êtres pendant tant de siècles. »

Cette remarque de Young, que la mode de passer quelques mois de l'été à la campagne était en 1787 toute nouvelle en France, ne doit être admise qu'avec restriction. Il y avait longtemps que nobles et riches, ayant maison de ville et maison des champs, avaient adopté cet agréable usage indiqué par la nature : les lettres et les mémoires en témoignent assez. Mais il est vrai que les écrits de Rousseau contribuèrent à ranimer les goûts champêtres, à attirer la bourgeoisie hors des faubourgs de Paris, et que, par exemple, sa belle description du lever du soleil fit sortir du lit avant le jour, pour jouir de ce spectacle si ordinaire, un grand nombre de citadins qui jusqu'alors n'avaient pas même soupçonné là une occasion ou une possibilité de plaisir.

« J'ai assisté, continue Young, à un repas où étaient réunis les membres de l'assemblée provinciale de l'élection de Clermont, dont M. le duc de Liancourt est le président. Trois fermiers considérables, qui n'étaient cependant pas propriétaires, se trouvaient parmi les membres. Je veillai de près leur attitude pour voir de quelle manière ils se conduiraient en présence d'un seigneur du premier rang, grand propriétaire et dans les bonnes grâces du roi ; et je vis avec plaisir qu'ils se comportaient d'une manière aisée et libre, quoique avec modestie. Ils avançaient leurs opinions librement et les maintenaient avec une confiance honnête.

» Une circonstance plus singulière fut de trouver deux dames à un dîner de ce genre, composé de vingt-cinq ou vingt-six hommes parlant d'affaires. Pareille chose ne serait pas admise en Angleterre. A cet égard, les usages des Français sont meilleurs que les nôtres. Si les dames ne sont pas présentes à des assemblées où il est probable que la conversation tournera sur des sujets d'une plus grande importance que sur les matières frivoles d'un discours ordinaire, il faut, ou qu'elles restent continuellement dans l'ignorance, ou pleines des préjugés d'une éducation mal dirigée, savantes, affectées et dédaigneuses. La conversation des hommes qui ne sont pas engagés dans des recherches frivoles est la meilleure école pour l'éducation des femmes. »

Les comparaisons que fait notre voyageur sur les rapports de société dans notre pays et le sien nous sont toujours favorables. Une fois, il arrive chez un gentilhomme de campagne, avec une lettre de recommandation, vers le milieu de la journée. Le gentilhomme et sa famille étaient à table : Young craint d'être accueilli comme un importun ; il s'excuse de son mieux. « Mais, dit-il, le gentilhomme et sa femme me tirèrent aussitôt d'embarras, en me priant de partager avec eux la fortune du pot, sans affectation et sans laisser paraître le moindre embarras dans leurs regards ou faire le moindre changement à leur table. Ils me mirent sur-le-champ à mon aise en me faisant asseoir près d'eux. Le dîner était en lui-même assez ordinaire, mais assaisonné de tant d'aisance et de gaieté, que je trouvai ce repas beaucoup plus à mon goût que tous les dîners de cérémonie les plus somptueux. Une famille anglaise, surprise de cette manière à la campagne, m'aurait reçu avec une hospitalité inquiète, une politesse pleine d'anxiété, et, après m'avoir fait attendre pour un dérangement précipité de nappe, de table, d'assiettes, de buffet, de pots et de broche, m'aurait peut-être donné un dîner si parfait, qu'aucun de mes hôtes, entre la fatigue et les appréhensions de toute sorte, ne m'eût accordé une seule parole de conversation ; et à mon départ on m'eût salué avec le souhait secret, mais sincère, que je n'y revinsse jamais. Les Français sont mieux préparés à ces sortes de surprises, et, si peu agréables qu'elles leur soient, ils ont du moins le bon goût et l'art aimable de dissimuler leur ennui et de ne laisser paraître aucune gêne. »

Nous notons ce passage de Young à la fois comme un juste hommage pour la plupart des familles françaises, et comme un bon enseignement pour celles qui seraient trop anglaises en ce point. Une maîtresse de maison prudente n'est jamais prise au dépourvu, et, sans qu'elle ait besoin de donner même un ordre, ce qu'il faut offrir au nouveau venu ou ajouter à l'ordinaire arrive naturellement et toujours à propos. Le calme et l'égalité d'humeur sont, dans de pareilles circonstances, de grandes preuves d'amabilité et de jugement.

En octobre (1787), Young revint à Paris. Parmi les faits qui lui parurent le plus dignes d'attention pendant ce séjour, il note l'invention d'une machine électrique par M. Lomond, qui, d'après la description, n'est autre chose qu'un télégraphe électrique (1).

« 16 octobre. — Vous écrivez, dit-il, deux ou trois mots sur du papier. M. Lomond les prend avec lui dans une chambre, et tourne une machine dans un étui cylindrique, au haut duquel est un *électromètre*, une jolie petite balle de moelle de plumes ; un fil d'archal est joint à un pareil cylindre et électriseur dans un appartement éloigné ; et sa femme, en remarquant les mouvements de la balle qui correspond, écrit les mots qu'ils indiquent : d'où il paraît qu'il a formé un alphabet de mouvements. Comme la longueur du fil d'archal ne fait aucune différence sur l'effet, on pourrait entretenir une correspondance de fort loin : par exemple, avec une ville assiégée, ou pour des objets beaucoup plus dignes d'attention et mille fois plus innocents. Quel que soit l'usage qu'on en pourra faire, la découverte est admirable. M. Lomond a plusieurs autres machines très-curieuses qui sont toutes l'ouvrage de ses mains. Il semble que l'invention mécanique soit en lui une inclination naturelle. »

Young remarque avec satisfaction que les artistes et les savants sont accueillis honorablement dans les maisons les plus riches, et il fait à ce sujet les réflexions suivantes, où se montre bien toute la sagacité de son esprit.

« J'aurais pitié, dit-il, de l'erreur d'un homme qui, quoique pauvre et sans noblesse, s'attendrait à être bien reçu dans les cercles brillants de Londres, uniquement parce qu'il serait membre de la Société royale. Mais il n'en serait pas de même d'un membre de l'Académie des sciences à Paris ; il est sûr d'être bien reçu partout. Peut-être ce contraste vient-il de la différence des gouvernements des deux pays. On s'attache trop à la politique en Angleterre pour qu'on puisse avoir des égards convenables pour aucune autre chose ; si les Français avaient un gouvernement plus libre, les académiciens n'y seraient pas si considérés, parce qu'ils auraient pour rivaux dans l'estime publique les orateurs qui plaident pour la liberté et la propriété dans un parlement libre. »

(1) Voy. l'article sur les inventeurs du télégraphe électrique, 1846, p. 398 ; le nom de Lomond ne s'y trouve pas indiqué. Dans la prochaine livraison, nous insérerons une lettre qui nous a été adressée au sujet d'une idée relative au télégraphe électrique, émise dès le commencement du dix-septième siècle.

Il y aurait assurément exagération à dire que les académiciens sont aujourd'hui moins considérés qu'ils ne l'étaient au dernier siècle ; cependant il est incontestable que les chambres ont détourné vers elles une grande partie de l'attention que l'on donnait autrefois aux assemblées scientifiques et littéraires. Certains arts, par exemple les longues œuvres poétiques et le genre sérieux au théâtre, ne sont peut-être même tombés dans cette sorte de langueur où on les voit actuellement que par suite du changement de direction survenu dans les préoccupations publiques. La plupart des hommes d'un mérite supérieur ambitionnent avant tout d'arriver à la tribune, et abandonnent aux talents secondaires des travaux qui ne promettent plus au même degré la gloire et la fortune. Il est vraisemblable, du reste, que c'est là seulement un effet de la nouveauté des institutions, et que plus tard, lorsqu'on sera plus habitué au jeu des ressorts politiques, lorsque la constitution, moins imparfaite, se prêtera plus facilement aux développements libres, progressifs et réguliers des forces morales et matérielles du pays, les vocations ne se laisseront plus ainsi détourner des carrières où elles sont naturellement appelées. On ne voit pas que la tribune, dans les républiques anciennes, ait été un obstacle à l'émulation des poëtes.

« 7 août 1789. — J'allai, pour lire les journaux, au café de madame Bourgeau, qui est le meilleur de la ville ; mais on m'aurait aussi aisément donné, je crois, un éléphant qu'un papier-nouvelles. Il est incroyable que, dans la capitale d'une grande province, et dans un moment comme celui-ci, lorsqu'une assemblée nationale fait une révolution, il n'y ait pas un seul journal pour informer si Lafayette, Mirabeau ou Louis XVI est sur le trône. Je demandai pourquoi il n'y avait pas de journaux : — « Ils sont trop chers. » Mais on me fit payer 24 sols pour une tasse de café au lait et un petit morceau de beurre pas plus gros qu'une noix.

La suite à une prochaine livraison.

TORTOSE.

La Syrie est la contrée de l'Orient la plus fertile en souvenirs ; je ne sais pas une époque, une civilisation, qui n'y soit représentée. Le désert, c'est la Genèse, la vie des patriarches, les mœurs bibliques ; Baalbek ou Djerasch, c'est la colonie romaine ; Jérusalem, Jéricho, Nazareth, ce groupe de villes évangéliques, c'est le récit des apôtres ; Damas, c'est le prophète avec sa ferveur et son fanatisme ; Tortose, que nous représentons ici, c'est la croisade.

Quand vous arrivez de Tripoli, à travers la plaine fertile et inculte, vous voyez poindre des murailles crénelées et s'élever majestueusement un grand bâtiment ; vous approchez, et ce n'est pas sans surprise que vous remarquez les nefs à ogives, le style gothique, et toute la richesse, l'ornementation du moyen âge occidental prodiguée dans ce bâtiment qui est une église. Elle a trois nefs qui aboutissent à un rond-point ; quatre piliers composés de petites colonnes accouplées, surmontées de chapiteaux d'un bon caractère, séparent la nef principale des deux latérales ; un grand bloc de granit rouge, bien travaillé, surmonte la porte ; à gauche de l'entrée s'élevait le clocher ; il est aujourd'hui détruit.

Tortose fut un des derniers boulevards de nos croisés ; ce qu'il reste des fortifications explique comment ces longues luttes ont été possibles. L'ancienne ville était séparée de la



(Vue de Tortose, en Syrie, d'après un dessin de M. Léon de La Borde.)

citadelle par de larges fossés, et s'étendait derrière elle à l'est et au sud ; il y a encore quelques pauvres habitations au midi, le long de la côte. Les fossés qui bordent le château sont taillés dans le roc, et les murailles ont été formées de blocs véritablement cyclopéens. Au milieu de la citadelle était un réduit dont l'intérieur, construit de pierres énormes, offrait à l'extérieur un talus bien appareillé en blocs réguliers. Cet emplacement sert aujourd'hui d'écurie aux chevaux du mutzelim.

Tortose, à l'époque florissante de l'île d'Aradus, était une ville importante sous le nom d'Antaradus. Aboul-Féda la connaît déjà sous le nom de Tortose ; les Arabes l'appellent aujourd'hui Tartous. La vue que nous en donnons est prise du nord ; à gauche, on aperçoit l'église gothique ; à droite, l'entrée du château.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. Martinet, rue Jacob, 30.

PORTRAIT DE MADAME LEBRUN ET DE SA FILLE.



(Musée du Louvre. — Portraits par madame Lebrun.)

Nous avons déjà publié en 1841, p. 361, une notice sur madame Lebrun en reproduisant son portrait gravé par Muller. Celui que nous donnons ici, et qui représente la célèbre artiste et sa fille, est exposé depuis peu de temps au Louvre avec le portrait du compositeur Paesiello, dû de même au pinceau de madame Lebrun. Cette femme distinguée a cessé de vivre le 30 mars 1842.

On trouve peu de rapports, au premier coup d'œil, entre le portrait que nous avions fait graver d'après Muller et celui que nous publions aujourd'hui. Outre son costume ingrat et prétentieux, le premier offrait une physionomie *pincée* que l'on ne retrouve point dans celui-ci. Seule et parée, au milieu d'un cadre historié et dans une pose convenue, la belle artiste est fort différente de la mère heureuse et souriante qui presse sur son épaule la tête de son enfant. C'est qu'un portrait est soumis à des conditions complexes et variables d'âge, d'habillement, d'expression, qui peuvent le transformer presque complétement sans détruire la ressemblance. La physionomie révèle, pour ainsi dire, les attitudes de notre âme; elle en traduit les gênes, les préoccupations ou les bonheurs. Il est des moments où notre visage diffère autant de l'expression qu'il avait la veille que de celle d'un autre visage: les muscles de la face humaine sont, s'il est permis de s'exprimer ainsi, comme ces manœuvres légères de nos vaisseaux, qui servent tour à tour à hisser le pavillon de guerre ou de paix, à faire les signaux de désastre ou de fête; ils peuvent

changer à volonté notre aspect, et nous rendre méconnaissables du jour au lendemain.

Le portrait qui représente madame Lebrun avec sa fille doit remonter aux belles années de l'artiste, si l'on en juge par la jeunesse de l'enfant et par la grâce épanouie de la mère. Le costume grec prouve les prédilections enthousiastes de madame Lebrun pour l'art antique, et rappelle une anecdote de sa jeunesse qui fit beaucoup de bruit. C'était sous le règne de Louis XVI; madame Lebrun, qui s'était déjà acquis une grande réputation, recevait chez elle l'élite de la société parisienne. Le *Voyage d'Anacharsis*, de Barthélemy, venait de paraître; le vent de la mode poussait aux *restitutions* grecques, comme il a poussé plus tard aux *restitutions* moyen âge. Madame Lebrun et M. Vigée son frère eurent un jour l'idée de transformer un souper qui devait avoir lieu le soir même chez la première en un *festin grec chez Aspasie.* Le cuisinier fut appelé, et reçut toutes les instructions nécessaires pour composer des sauces plus ou moins athéniennes (madame Lebrun n'osait aller, comme madame Dacier, jusqu'au brouet noir de Lacédémone). Un paravent servit à transformer la salle à manger; les chaises, drapées à la manière des lits antiques, furent disposées autour d'une table sur laquelle on rangea les plus beaux vases étrusques du cabinet de M. le comte de Pezay. M. de Cubières envoya chercher sa lyre d'or dont il jouait comme Amphion. Sur ces entrefaites, le poëte Lebrun arrive: la nouvelle Aspasie le drape aussitôt d'un manteau de pourpre et le couronne de fleurs. Plusieurs femmes célèbres par leur beauté, madame Bonneil, madame Vigée, madame Chalgrin, fille de Vernet, viennent l'une après l'autre et subissent la même métamorphose; Chaudet, Ginguené, Vigée, M. de Rivière, prennent également le costume athénien, et l'on se met à table en chantant en chœur le fameux air de Gluck: *Le dieu de Paphos et de Gnide*, que M. de Cubières accompagnait sur sa lyre d'or. Deux jeunes esclaves vêtues de longues tuniques, mesdemoiselles de Bonneil et Lebrun, versaient le vin dans des cratères d'Herculanum.

On ne parlait le lendemain à Paris que de cette fête, qui avait, dit-on, coûté *vingt mille francs!* Le roi reprocha une pareille prodigalité à M. de Cubières, qui eut grand'peine à se justifier. Plus tard, lorsqu'elle parcourut l'Europe, madame Lebrun en entendit dire des merveilles: à Rome, on lui assura que cette fantaisie avait coûté trente mille francs; à Vienne, cinquante mille; à Saint-Pétersbourg, soixante mille; à Londres, quatre-vingt mille!

Or, la dépense véritable du souper, composé de figues, d'olives, de raisins, d'une volaille, de deux anguilles *à la sauce grecque* et d'un gâteau de miel, avait été de *vingt francs!* l'imagination de madame Lebrun en avait fait réellement tous les frais.

L'APOLLON DU BELVÉDÈRE.

QUEL EN EST PRÉCISÉMENT LE SUJET?

(Voy. 1833, p. 169.)

Tout a été dit sur la beauté de l'Apollon du Belvédère, et ce serait peine bien inutile de refaire l'admirable description que Winckelmann en a donnée (*Histoire de l'art*, liv. VI, c. VI, § 50). En général, les critiques ont été d'accord pour partager cet enthousiasme; et avant que l'on ne connût la Vénus de Milo et les grandes figures du Parthénon, l'Apollon passait, et à bon droit, pour le chef-d'œuvre de la sculpture antique.

Mais si les avis sont à peu près unanimes sur la perfection de cette statue, ils ne le sont guère sur le sujet précis qu'elle représente. Visconti (*Mus. Pio Clem.*, t. I, tav. XIV) a cru y retrouver la statue votive érigée par les Athéniens au dieu qui les avait délivrés de la peste dans la guerre du Péloponèse. Apollon n'aurait, dans ce cas, que ses attributs les plus généraux et les moins déterminés; et, selon Visconti, ce serait l'ouvrage de Calamis, artiste contemporain de Phidias, dont Pausanias a parlé (l. I, c. III). Cette supposition n'est pas inadmissible; mais elle n'explique point assez complétement l'attitude très-particulière de l'Apollon, et les artistes ont remarqué que les deux tenons dont on voit encore des traces manifestes sur la partie extérieure de la cuisse droite, semblent indiquer qu'il n'a jamais été exposé au culte public. Visconti lui-même ne tient pas d'ailleurs à son hypothèse, et il finit par se ranger à l'opinion de Winckelmann, qu'il trouve la plus probable. Winckelmann croyait que cette statue représente Apollon vainqueur du serpent Python ou du géant Tityo; et cette conjecture du grand critique est la plus généralement admise. Elle paraissait même justifiée par l'image du petit serpent qui s'entortille au tronc d'olivier où s'appuie la jambe droite du dieu. D'autres ont supposé que c'était Apollon vainqueur de Niobé, ou de Coronis, ou des Grecs au siége de Troie. Quelques autres enfin ont cru reconnaître dans ce chef-d'œuvre Apollon inventeur de la médecine, Apollon sauveur ou Alexicaque.

On voit que toutes ces hypothèses peuvent se partager en deux classes: les unes, qui prêtent à l'Apollon une action qu'il vient d'accomplir ou qu'il accomplit encore; les autres, qui le supposent en une sorte de repos et de calme dignes d'un dieu bienfaisant.

Les premières sont seules acceptables. Évidemment l'Apollon du Belvédère agit ou vient d'agir: le plus rapide coup d'œil jeté sur la pose de la statue suffit pour le prouver, et c'est avec toute raison que Winckelmann a signalé ce trait essentiel et incontestable. Bien que les deux mains aient été restaurées par un élève de Michel-Ange, frère Ange de Montorsoli, et que le bras droit et la jambe droite n'aient pas été très bien rattachés, le mouvement général n'est pas douteux: le dieu marche, et ses bras étendus indiquent clairement une action ou actuelle ou très récente.

De plus, Winckelmann a remarqué, et ici encore on doit penser comme lui, que le regard du dieu s'étend fort au delà de sa victime, en supposant toujours qu'il s'agit du combat contre le serpent Python. « Son auguste regard, dit Winckelmann, pénètre dans l'infini. » Visconti trouve également que « l'œil du dieu semble regarder plus loin qu'un reptile couché à terre; » et il rappelle, pour appuyer cette observation, quelques épithètes de Callimaque et d'Homère qui nous montrent Apollon « lançant au loin » ses traits inévitables.

Winckelmann et Visconti auraient dû compléter leur pensée; et de ce fait évident que le regard de la statue porte très-loin, ils auraient pu conclure que l'hypothèse d'un ennemi abattu aux pieds du dieu n'était pas très-soutenable. Mais Winckelmann et Visconti se sont arrêtés; et leur explication, bien qu'en partie détruite par eux-mêmes, a néanmoins fait fortune.

Or, voici un passage d'Homère, au chant premier de l'Iliade, vers 43 et suivants:

« Telle fut la prière de Chrysès; Phébus Apollon l'écouta. Ce dieu descendit plein de courroux des sommets de l'Olympe, ayant sur ses épaules son arc et son carquois rempli de flèches. Les traits retentissaient sur les épaules du dieu, qui dans sa colère s'agitait en marchant; il s'avançait pareil à la nuit. Puis il se tint loin des vaisseaux et lança ses flèches. Le bruit de l'arc d'argent fut terrible. D'abord Apollon atteignit les mulets et les chiens agiles; puis il frappa les hommes eux-mêmes de ses traits qui ne cessaient point; et les bûchers gardiens des morts brûlaient toujours. »

Ou, si l'on veut accepter une traduction vers pour vers:

A ces vœux de Chrysès, le dieu qui l'entendit
Des sommets de l'Olympe en courroux descendit.
Son arc est sur son dos près du carquois splendide;
Les traits retentissaient sous sa marche rapide;
Et le dieu s'avançait sombre comme la nuit.
Puis, loin des noirs vaisseaux, il tend son arc; le bruit

De la corde d'argent a résonné terrible.
D'abord il abattit sous sa flèche invincible
Les chevaux et les chiens; mais bientôt les guerriers
Près des bûchers ardents succombaient par milliers.

Dans ce rapide tableau du poëte ne retrouve-t-on pas tout l'Apollon du Belvédère? L'attitude du dieu qui descend de l'Olympe et vient de se poser à terre, le mouvement des jambes qui s'assurent tout en marchant, celui des bras qui tirent encore de l'arc, la colère dont Winckelmann a retrouvé des traces sur le visage divin (« Le dédain siége sur ses lèvres, l'indignation gonfle ses narines ») : voilà tout ce que dit Homère, voilà tout ce que reproduit la statue. La ressemblance ou plutôt l'identité est frappante; et quand on se rappelle combien de fois le poëte inspira les artistes, si l'on doit s'étonner de quelque chose, c'est que les critiques aient pu concevoir ici quelque hésitation. Ce regard qui porte si loin, et que Winckelmann et Visconti ont très-bien analysé, porte en effet sur la mer où stationne la flotte des Grecs. Ces mains viennent de tirer les traits sous lesquels succombent les guerriers. L'indignation qui gonfle ces narines est celle du dieu dont le prêtre a été outragé par Agamemnon. Il semble que le doute ne soit pas même possible; et l'Iliade, dès les premiers vers, explique la pensée de l'artiste, dont l'œuvre égale la description même du poëte, comme Winckelmann le remarque si justement en parlant d'un autre passage d'Homère.

Cette conjecture, qu'on oserait presque donner pour une certitude, n'a pas même le mérite d'être toute nouvelle. Winckelmann nommait les Grecs parmi les ennemis que peut-être Apollon venait de terrasser; Visconti, tout en admettant l'hypothèse de Python, se demandait pourquoi l'on ne supposerait pas le dieu vainqueur des Achéens. Mais Winckelmann et Visconti ont glissé sur cette idée, qui semble pourtant la seule vraie et la seule qui rende compte des détails essentiels de la statue. Un commentateur de Winckelmann, Carlo Fea, s'y était arrêté davantage, et il était allé jusqu'à discuter le passage de l'Iliade; mais il repoussait cette explication avec force, sous prétexte que l'expression dont se sert Homère nous représente Apollon *assis* au moment où il lance ses flèches. La position était certainement fort étrange; et Homère, qui a si parfaitement connu la nature, l'aurait ici très-singulièrement comprise, en faisant *asseoir* un homme qui tire de l'arc. Mais Homère n'est pas coupable de cette faute, et c'est Carlo Fea qui seul est coupable de ne pas assez savoir le grec. Il est bien vrai que le mot employé par le poëte peut signifier jusqu'à un certain point *s'asseoir;* mais il n'est pas moins vrai aussi que ce mot est vingt fois employé dans Homère pour exprimer une idée tout opposée. Il suffit de citer l'Iliade, c. II, v. 42; c. VIII, v. 74; c. XIII, v. 653; c. XIV, v. 437; c. XXII, v. 275; et l'Odyssée, c. VI, v. 235; c. 22, v. 240 et 375; et c. XXIII, v. 89 et 499. Dans tous ces passages, Homère se sert de ce même mot pour désigner un homme qui se lève; des balances qui s'abaissent sous le poids qui les charge; un guerrier qui s'affaisse en tombant sous le coup qui l'atteint, ou qui s'assure pour frapper son ennemi; un homme qui marche; un oiseau qui se pose en volant; une femme qui s'approche en hésitant vers son époux; etc. Évidemment, dans aucun de ces cas il ne peut être question de s'asseoir, et l'expression d'Homère, que Carlo Fea limite si burlesquement, est beaucoup plus générale; elle signifie d'une manière tout indéterminée : se tenir, se poser, se placer; elle peut s'appliquer sans doute à un homme assis, mais elle s'applique mieux encore, et bien plus souvent, à une situation toute contraire. Dès lors, pourquoi prêter à Homère une idée aussi fausse, quand rien ne la justifie?

Ainsi la seule objection qu'on ait élevée contre cette explication si plausible de l'Apollon du Belvédère disparaît devant l'examen. Il suffit pour la réfuter d'une connaissance très-médiocre de la langue homérique; et c'est à l'Iliade, source de tant d'autres inspirations, qu'il convient de rapporter celle de l'artiste à qui nous devons, quel qu'il soit, l'un des morceaux les plus accomplis de la statuaire.

Ce ne serait pas, d'ailleurs, assez comprendre tout l'intérêt qui s'attache à de pareils monuments que de dédaigner des recherches du genre de celle qu'on a tentée ici. C'est admirer trop peu l'Apollon que de ne pas savoir au juste ce qu'il représente.

UN DUEL LÉGAL ENTRE DEUX VILAINS,

AU QUINZIÈME SIÈCLE (1455).

(Le récit de ce combat est emprunté à Mathieu de Coussy et Olivier de La Marche.)

Un nommé Mahiot Coquel, cousturier, lors demeurant en la ville de Tournay, avoit voulu avoir par ci-devant une jeune fille en mariage, outre le gré et la volonté du père de ladite fille; et pour ce qu'il n'en peust finer par la résistance que le père y bailla, ledit Coquel conceut grande haine contre lui, tellement qu'en peu de jours après il fit guet et dressa embusche sur iceluy père, lequel il rencontra dans ladite ville de Tournay, assez près du marché au poisson, et là il le tua et mit à mort; pour lequel cas il s'absenta de ladite ville de Tournay, et se rendit en la ville de Valenciennes, en Hainaut, où il prit la franchise pour ledit cas; car, en ce temps, ladite ville estoit privilégiée de pouvoir recepvoir toutes gens qui avoient fait homicide, en laquelle ils estoient seurement, quant au fait de justice. Or, assez peu après qu'il eut pris ladite franchise, et qu'il croyoit en vertu d'icelle d'y demeurer paisiblement, un qui se nommoit Jacotin Plouvier, lequel estoit demeurant en ladite ville de Valenciennes, qui estoit parent du père de ladite fille, lequel Coquel avoit ainsi tué, fut adverty qu'iceluy Coquel s'estoit retiré en ladite ville, où il fit tant qu'il le trouva en pleine rue, où il lui dit ces mots : « Traistre, » tu as faussement et mauvaisement meurdry et tué mon pa» rent; garde-toi de moi, car, ains qu'il soit long-temps, je » vengerai sa mort. » Lesquelles paroles ledit Coquel souffrit sans en faire plainte; et incontinent qu'il peust estre arrière du dit Jacotin, il tira en la Maison de la ville, où il trouva les prévost et jurés d'icelle, auxquels il leur dit et remonstra ces mots : « Je suis venu en cette ville, où puis naguères de » temps j'ai pris la franchise d'icelle, afin d'estre à seureté » de mon corps pour la mort et le meurtre que j'ai fait en la » personne d'un tel; à laquelle franchise vous m'avez receu. » Mais, ce nonobstant, un nommé Jacotin Plouvier est venu » à moi bien félonneusement, et m'a dit que combien que j'ai » pris la dite franchise il vengera la mort d'un tel, en m'ap» pelant traistre, avec plusieurs autres grandes injures. Si » je vous requiers que de ce vous plaise me conseiller et » mettre en aide, comme raison est, attendu que m'avez » receu à la dite franchise. »

Sur lesquelles paroles les dits prévost et jurés envoyèrent quérir ledit Jacotin, qui estoit leur subjet, et cela soubs main : ce qui fut fait. Et incontinent qu'il fut arrivé devant eux, il lui fut dit par ledit prévost les paroles et doléances telles qu'avoit fait le susdit Mahiot Coquel, et qu'il regardast quelle chose il avoit dit et entrepris de faire; car les paroles par lui proférées estoient contre les franchises de ladite ville, s'il estoit vrai ce que ledit Mahiot leur avoit rapporté. A quoy ledit Jacotin dit tout haut, en la présence des susdits prévost et jurés, ces mots : « Messieurs, je dis et maintiens que, » faussement et traistreusement, Mahiot Coquel a meurdry et » tué mon parent, d'aguet et de fait appensé, sans cause rai» sonnable. » Sur quoy il lui fut réparty par lesdits prévost et jurés : « Regardez bien ce que vous dites, car sans faute, » se vous ne prouvez de votre corps contre ledit Mahiot ce » que vous maintenez, pour entretenir les libertés et fran» chises de cette ville nous ferons de vous faire justice, pour » monstrer exemple à tous autres; et pour tant, ferons ici venir

» en notre présence ledit Mahiot. » Lequel incontinent on fit entrer au lieu où lesdits prévost et jurés et Jacotin étoient. Et quand le dit Jacotin apperceut icelluy Mahiot, et qu'il vit qu'autrement il ne pouvoit eschapper, froidement, à long trait et de longue pensée, jetta un petit gage de bataille devant ledit Mahiot, disant derechef que faussement et traistreusement il avoit meurdry et occis son parent, d'aguet et de fait appensé, sans cause raisonnable, et que sur ceste querelle il le combattroit.

Auxquelles paroles ledit Mahiot rendit response pour ses excuses les plus belles et gracieuses qu'il peut; mais nonobstant cela, il receut et leva le dit gage. Et ce fait, furent lesdites parties tous deux faits prisonniers de la ville, et chacun d'eux envoyé en prison; c'est à sçavoir, ledit Jacotin ès prisons ordinaires de la ville, et ledit Mahiot en une porte nommée la *Porte tournisienne;* et à chacun d'eux leur fut baillé un maistre, pour leur apprendre le tour de combattre.

Et pour ce que ledit Mahiot avoit pris ladite franchise, et aussi qu'il estoit défendeur, lesdits prévost et jurés firent payer et délivrer audit Mahiot toute sa despense, tant du maistre qui l'apprenoit comme de bouche et en autre manière; et en tant qu'il touchoit ledit Plouvier, pour autant qu'il étoit subjet et manant en ladite ville, et aussi appelant, ils lui laissèrent payer sa despense. Et pendant le temps de leur emprisonnement, qui fut par l'espace de dix mois ou environ, fut leur procès fait et débattu par lesdites parties devant lesdits prévost et jurés; et tellement y fut procédé, que, par sentence deffinitive, fut par lesdits prévost et jurés prononcé qu'ils s'encombattroient l'un à l'autre à outrance sur le marché de la dite ville de Valenciennes, à certain jour, qui lors leur fut déclaré; et par la mesme sentence il fut ordonné que chacun auroit les cheveux coupés tout jus, qu'ils seroient vestus de petits palletots, les manches venants jusques aux costés, et depuis lesdits costés le remanant (reste) estre tout à nud; et iceux palletots venant par-dessous jusques un petit plus bas que ne seroit un pourpoint et une chausse, qui iroient jusques un petit au-dessous des genoux; et le résidu, avec les pieds, demeuroit nud; ayant chacun en leur poing un baston de meslier, de la longueur d'une aulne, ou un peu moins, bien nouteilleux (noueux), et en l'autre poing, qu'ils auroient chacun un escu de bois: lesdits bastons et escus chacun d'une mesme façon, grandeur et longueur, sauf qu'ils pourroient faire chacun sur son escu telle peinture de saints ou de saintes que bon leur sembleroit. En cet estat, par vertu de ladite sentence, ils debvoient combattre l'un l'autre tant que l'un demeurast mort sur la place, du moins qu'il fust jetté hors des lices qui pour ce se feroient.

Sur quoy furent faits les préparatifs servant à faire ledit champ, qui se fit sur le marché de cette ville, en une lice creuse, laquelle estoit de soixante pieds en rondeur, avec des bailles (portes) de bois doubles, tout autour et aux environs desdites lices; lesquelles doubles bailles estoient faites pour y mettre dedans des gens ordonnés par ladite ville à garder les dits champions, et spécialement celuy qui seroit victorieux.

Les principaux assistans furent le prévost du comte de Hainaut et le prévost de la ville; et tenoient ces deux la gravité et cérémonie du champ; et, de l'ordre de la ville, deux gentils hommes avoient le regard aux portes. Le peuple estoit grand sur le marché, et estoit conduit par un qui se tenoit en une garne, à l'Hostel de la ville, à tout un grand baston; et s'il voyoit que le peuple se dérivast ou muast en rien, il féroit de son baston et crioit: « Guare le ban! » Et sur ce mot, chacun se tenoit quoy et doubtoit la punition de justice. Et, à la vérité, tout le peuple et ceux de la ville estoient pour Mahiot en courage, pour ce qu'il combatoit pour la querelle de la ville.

Tantost ceux de la ville firent apporter dans ce champ clos deux chaises couvertes de noir, mises et apposées à l'opposite l'une de l'autre; et tantost après entra Mahiot en ladite lice, et s'alla seoir en sa chaise, et n'arresta guères que Jacotin Plouvier vint de l'autre part, qui semblablement s'asseit en la chaise pour lui préparée. Les champions estoient semblables d'habillemens: ils avoient les testes rases, les pieds nus, et les ongles coupés des mains et des pieds; et au regard du corps, des jambes et des bras, ils estoient vestus de cuir bouilli, cousu estroitement sur leurs personnes, et avoient chacun une bannerolle de sa dévotion en sa main: et tantost entrèrent ceux de la loy commis à ce, qui portoient un grand missel, et feirent le serment l'un contre l'autre, c'est-à-dire que Mahiot jura qu'il avoit tué son homme de beau fait, et Jacotin Plouvier jura le contraire. Et tantost leur furent apportés à chacun un escu peint de vermeil, à une croix de Sainct-George; et leur furent baillés les escus la pointe dessus, et me fut dict que quand le plus noble homme du monde combatroit à Valenciennes, il n'auroit autre avantage, sinon que la pointe de son escu seroit en bas, et pourroit porter son escu comme un noble homme le doit porter. Leur furent baillés deux bastons de meslier (noyer), d'un poix et d'une grandeur; et puis furent les chaises ostées et mises hors de la lice, et s'en retournèrent ceux de la loy, et laissèrent les champions l'un devant l'autre, et le prévost de la ville rua le gaud qui avoit esté getté pour faire ladite bataille, et cria: « Chacun face son devoir! »

Et prestement se levèrent les champions et coururent sus l'un à l'autre moult vigoureusement. Et devez entendre que les champions demandèrent à ceux de la loy trois choses, à sçavoir: sucre, cendres et oincture. Et premièrement leur furent apportés deux bacins pleins de graisse, dont les habillemens que chacun d'eux avoit vestus furent oingts et engraissés, afin que l'un d'eux ne peust prendre prise sur l'autre. Secondement, leur furent apportés deux bacins de cendres, pour oster la graisse de leurs mains, afin qu'ils pussent mieux tenir leurs escus et leurs bastons; et tiercement fut mise en la bouche de chacun d'eux une portion de sucre, autant à l'un comme à l'autre, pour recouvrer salive et aleine; et de chacun des trois leur fut fait essay devant eux, comme devant deux princes.

Or, combien que le dit Mahiot ne fust si grand ne si puissant que sa partie, toutefois vigoureusement il puisa du sablon et le getta aux yeux et au visage de Jacotin Plouvier; et de ce coup lui donna de son baston sur le front, dont il lui fit playe et sang. Mais ledit Jacotin (qui estoit homme fort et puissant) poursuivit tellement et si aigrement sa bataille, que le dit Mahiot fut abatu à bouchon, et Jacotin Plouvier lui saillit dessus; et fut la bataille à ce menée, que le dit Jacotin creva les deux yeux à son adversaire, et puis luy donna un grand coup de son baston dont il l'assomma, et le mit hors de la lice; et en ce faisant, mourut le dit Mahiot, et fut condamné à estre mené au gibet et pendu; et ainsi finit la bataille entre Jacotin Plouvier et Mahiot.

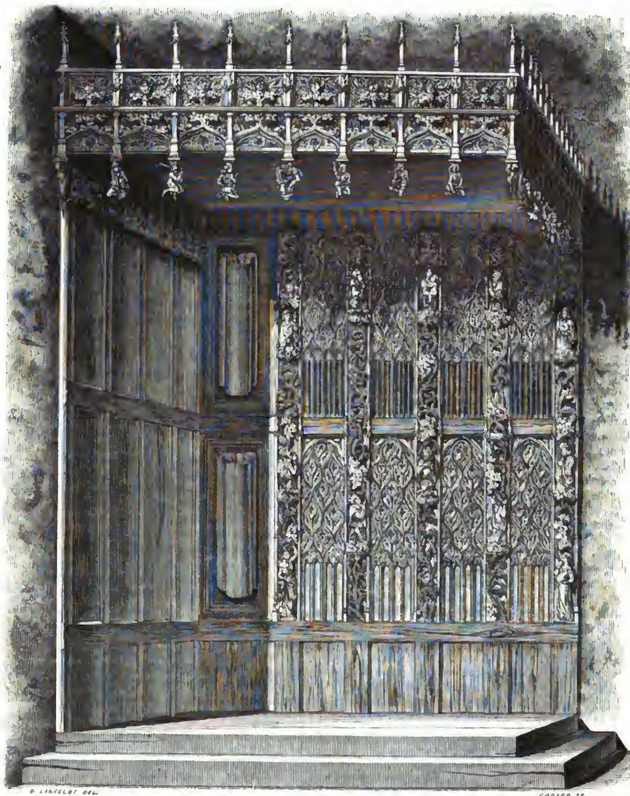
LIT DE JUSTICE D'ARGENTELLES

(Orne).

Le voyageur qui s'est donné la peine de gravir jusqu'à Exmes par un grand nombre de petits chemins encaissés, sinueux, marécageux, à peine praticables, est bien payé de ses efforts quand, arrivé au sommet de la colline que couronne la petite ville, il jette les yeux autour de lui. De tous côtés se déroulent d'immenses prairies morcelées, avec des haies vives, de beaux grands arbres au sommet desquels s'épanouit un gros bouquet de feuilles et de branches; et, blancs ou roux, ruminant à l'ombre ou galopant au soleil, admirables de forme et de couleur, une multitude de taureaux, de vaches, de chevaux surtout, dont quelques-uns sortent des magnifiques écuries du haras du Pin, qui s'élève à peu de distance.

Tout près et tout au bas de la colline, on aperçoit la petite tourelle d'Argentelles, qui se cache au milieu de beaux vieux arbres. Plus loin, un peu à gauche, l'énorme donjon blanc de Chamboy semble absorber à lui seul tout le soleil : il brille solide et grandiose au milieu de la plaine. Le regard se perd à l'horizon bleu sur la silhouette des tours d'Argentan.

A l'extérieur, le château d'Argentelles n'a rien de remarquable. C'est une grande maison quadrangulaire, avec de petites tourelles aux angles, une autre tour au milieu qui renferme l'escalier, et une rangée de machicoulis : peu de chose pour l'ornement, rien pour la défense. Ce château a dû être construit au quinzième siècle et restauré au dix-septième : on lit sur deux des fenêtres les dates de 1632 ou 1639.



(Le Lit de justice d'Argentelles restauré. — Gravure par Godard, d'Alençon.)

Mais ce château renferme une boiserie d'une originalité, d'un fini, d'une beauté rares. Nous en publions un dessin, non pas telle qu'elle est aujourd'hui, mais telle qu'elle devait être quand les divers panneaux qui la composent étaient encore en place.

Elle offrait, comme on le voit, une sorte de dais surmonté de clochetons, et disposé dans l'angle d'un appartement de manière à n'offrir que deux côtés saillants et suspendus, au-dessous desquels n'existait, apparemment du moins, ni clôture ni balustrade. Les deux autres côtés étaient garnis de panneaux appliqués au mur et descendant jusqu'à terre. Le panneau du fond, placé en face du spectateur, était décoré

avec une extrême richesse. Il se composait de quatre petits panneaux en largeur et de deux en hauteur, huit en tout, séparés sur le premier côté par des montants admirables, et sur le second par une traverse ornée seulement de moulures très simples. Les ornements sculptés sur le fond des panneaux appartiennent à ce style ogival quartaire, que les savants ont appelé ***gothique flamboyant*** à cause de l'analogie de ses contours et de ses ondulations avec des flammes, et qui servait indistinctement à la décoration des fenêtres des églises et à celle des meubles domestiques. Sur les montants, on voit, au milieu de feuillages de vigne du plus vigoureux effet, tantôt engagés jusqu'à mi-corps dans le calice d'une fleur fantastique, tantôt en pied, une foule de personnages : la Sainte Vierge et l'Enfant Jésus; des rois avec la couronne, des chevaliers avec le casque, semblant élever vers Marie, placée au-dessus d'eux, leurs mains et leurs regards. Deux femmes, au bas du tableau, seules paraissent étrangères à la scène : l'une cueille une grappe de raisin, l'autre de sa main gracieuse semble envoyer un baiser; toutes deux élégantes et souples de taille, coiffées simplement de boucles de cheveux et d'un petit bonnet, la robe entr'ouverte et retombant sur les épaules en large pèlerine.

Quant au dais ou baldaquin, si riche et si élégant, on ne s'est pas contenté d'en fouiller le bois, de le pétrir, de le découper comme une véritable guipure; mais sous cette première dentelle on en a glissé une seconde, et tout cela s'agence, se mêle, se double, se divise, se tourne et se retourne à ravir. Les clochetons qui couronnent les montants sont de l'exécution la plus nette et la plus franche; les choux qui décorent le milieu des panneaux sont, pour ainsi dire, gras et plantureux; les petites figures en pendentifs sont délicieuses de tout point. Ici c'est un roi, couronne en tête, qui porte des coups furieux avec sa grande épée; là, une vieille femme avec un bonnet de fou et une quenouille; ailleurs, un artiste jouant de la trompette; ou bien un jongleur, le corps doublé en deux et les pieds touchant à la tête. Tout cela est d'une franchise d'exécution admirable : rien de tâtonné, rien de tremblé; le coup de gouge descend du haut au bas de la figure comme fait l'ébauchoir dans la terre glaise, accusant et rendant au passage barbe, cheveux, sourcils, hermines, ceintures, aiguillettes, bouffants, crevés, et tous les détails les plus délicats de la figure ou du costume. Malheureusement, on a eu la déplorable idée, en posant le baldaquin par terre, de l'appuyer sur ces fragiles fantaisies, et toutes les extrémités sont brisées. Un ange tenant un écusson sur lequel sont figurés les instruments de la passion, occupait le milieu du dais et de cette cour bouffonne. Il faut encore citer une nichée de souris d'un travail délicieux. Elles sont sept ou huit qui trottent, s'accroupissent, grignotent, se cachent sous des brins de paille, d'herbe et de bois qui se croisent et se tortillent en s'enroulant avec une liberté incroyable.

Au-dessous du baldaquin est un plafond formé de tringles de chêne très-simples, dessinant des triangles, des carrés et des étoiles. Les intervalles étaient remplis de cuir gaufré et doré dont on voit encore quelques restes.

On montait au dais par une estrade de deux marches.

Tel était l'ensemble de ce curieux monument. Personne ne l'a décrit jusqu'ici.

Son origine, on ne la connaît pas; sa destination, on l'ignore. On l'appelle *le lit de justice* d'Argentelles. C'était évidemment un siége d'honneur; mais à qui réservé? pour quelles circonstances? Nul ne saurait le dire.

Argentelles est situé dans la commune de Villebadin, et appartient à la famille de Flers, qui connaît tout le prix de son trésor.

DU HAUT D'UNE MONTAGNE.

Dans le sein des villes, l'homme semble être la grande affaire de la création; c'est là qu'éclate toute son apparente supériorité, c'est là qu'il semble dominer la scène du monde, ou pour mieux dire, l'occuper à lui seul. Mais lorsque cet être si fort, si fier, si plein de lui-même, si exclusivement préoccupé de ses intérêts dans l'enceinte des cités et parmi la foule de ses semblables, se trouve par hasard jeté au milieu d'une immense nature; qu'il se trouve seul en face de ce ciel sans fin, en face de cet horizon qui s'étend au loin, et au delà duquel il y a d'autres horizons encore, au milieu de ces grandes productions de la nature qui l'écrasent, sinon par leur intelligence, du moins par leur masse; mais lorsque voyant à ses pieds, du haut d'une montagne et sous la lumière des astres, de petits villages se perdre dans de petites forêts qui se perdent elles-mêmes dans l'étendue de la perspective, il songe que ces villages sont peuplés d'êtres infimes comme lui; lorsqu'il compare ces êtres et leurs misérables habitations avec la nature qui les environne, cette nature elle-même avec notre monde sur la surface duquel elle n'est qu'un point, et ce monde, à son tour, avec les mille autres mondes qui flottent dans les airs, et auprès desquels il n'est rien : à la vue de ce spectacle, l'homme prend en pitié ses malheureuses passions toujours contrariées, ses misérables bonheurs qui aboutissent invariablement au dégoût; la question de savoir ce qu'il est et ce qu'il fait ici-bas lui vient, et il se pose le problème de sa destination.

JOUFFROY.

Le caractère n'est pas dans l'esprit : il est dans le cœur.

SUR LA PREMIÈRE IDÉE

DU TÉLÉGRAPHE ÉLECTRIQUE.

A M. le Rédacteur du Magasin pittoresque.

Monsieur,

Dans l'article que vous avez consacré au télégraphe électrique (1846, p. 398; voy. aussi 1847, p. 279), Lesage, savant génevois d'origine française, est indiqué comme l'auteur de la première idée d'un télégraphe de ce genre. Je ne veux pas contester la priorité de Lesage, car je ne connais aucune *expérience* antérieure à celle qu'il fit en 1774 avec ses vingt-quatre fils métalliques auxquels correspondaient autant de balles de sureau. Je viens seulement attirer un instant votre attention sur une idée singulière qui se trouve dans la ***Récréation mathématicque***, publiée en 1626 à Pont-à-Mousson par le P. Leurechon, jésuite lorrain, sous le pseudonyme de Van-Etten. Voici le passage et la figure qui se rapportent au sujet en question :

« Quelques uns ont voulu dire que, par le moyen d'un aimant ou autre pierre semblable, les personnes absentes se pourroient entre-parler. Par exemple, Claude étant à Paris et Jean à Rome, si l'un et l'autre avoit une aiguille frottée à quelque pierre, dont la vertu fût telle qu'à mesure qu'une aiguille se mouveroit à Paris l'autre se remuât tout de même à Rome, il se pourroit faire que Claude et Jean eussent chacun un même alphabet, et qu'ils eussent convenu de se parler de loin tous les jours, à 6 heures du soir, l'aiguille ayant fait trois tours et demi, pour signal que c'est Claude, et non autre, qui veut parler à Jean. Alors Claude lui voulant dire que le roi est à Paris, il feroit mouvoir et arrêter son aiguille sur L, puis sur E, puis sur R, O, I, et ainsi des autres. Or, en même temps, l'aiguille de Jean, s'accordant avec celle de Claude, iroit se remuant et arrêtant sur les mêmes lettres, et partant il pourroit facilement écrire ou entendre ce que l'autre lui veut signifier.

« L'invention est belle, mais je n'estime pas qu'il se trouve au monde un aimant qui ait telle vertu : aussi n'est-il pas expédient, autrement les trahisons seroient trop fréquentes et trop couvertes. »

Sans doute il n'existe pas d'aimant qui ait, *par lui même*,

la vertu de communiquer à Rome les mouvements qu'on lui imprime à Paris. Mais depuis les découvertes mémorables de MM. Œrstedt, Ampère et Arago, on a su, à l'aide d'un simple fil métallique, transmettre ces mouvements d'une aiguille à une autre à de très-grandes distances ; et les communications électriques entre Paris et Rome seraient probablement aussi sûres, et certainement aussi rapides, qu'entre Paris et Rouen, qu'entre Paris et Lille. On peut donc regarder la première idée de la télégraphie électrique, ou au moins de la télégraphie électro-magnétique, comme ayant précédé de plus de deux siècles l'application de ce moyen si remarquable de transmettre la pensée à de grandes distances.

Cette idée paraît être restée inaperçue au milieu « d'un fatras de questions dont grand nombre sont sottes et puériles, d'un désordre et d'un langage barbares qui devroient rebuter tout esprit un peu raisonnable, » comme le dit, non sans raison, Montucla ; mais elle suffirait, à elle seule, pour sauver de l'oubli la « pitoyable rapsodie » du jésuite lorrain. Car on ne saurait trop rechercher les origines véritables de tous les progrès, de toutes les inventions que chaque jour voit éclore ; et les sources les plus humbles ou les plus méprisables en apparence valent bien la peine qu'on s'est donnée quand on y a puisé, au milieu de beaucoup de choses inutiles, un document utile à l'histoire de l'esprit humain.

J'ai remarqué que le *Magasin*, fidèle à son but philosophique, enregistre souvent des faits de ce genre ; peut-être, monsieur le Directeur, penserez-vous que celui-ci est de nature à intéresser vos lecteurs.



Permettez-moi d'ajouter que la *Récréation mathématique* de Van-Etten renferme encore quelques idées fort curieuses, une entre autres qui a été signalée par M. Rouget de Lisle dans une esquisse de l'histoire de la machine à vapeur, qu'il a communiquée il y a quelques mois à la Société d'encouragement pour l'industrie nationale.

Agréez, etc.

RECENSEMENTS DE LA POPULATION FRANÇAISE

A DIFFÉRENTES ÉPOQUES.

Ce n'est qu'à partir de la fin du siècle de Louis XIV que des dénombrements effectués sur toute l'étendue de notre territoire permettent d'arriver à une approximation satisfaisante pour l'évaluation du chiffre de la population française.

Les intendants des généralités fournirent en 1700 des résultats partiels dont l'ensemble donna une population d'environ 20 millions d'habitants. Ni la Lorraine ni la Corse, dont les superficies sont respectivement de 17 380 et de 8 750 kilomètres carrés, ne faisaient alors partie de la France. La superficie du territoire n'était donc que de 501 556 kilomètres carrés, tandis qu'elle est aujourd'hui de 527 686.

Un nouveau recensement par généralités fut opéré en 1763. Il fournit près de 22 millions d'âmes pour le territoire auquel nous sommes restreints depuis 1815.

En 1784, le contrôleur général des finances, M. Necker, établit par induction le chiffre de la population, en prenant pour bases le nombre moyen des naissances annuelles et la durée présumée de la vie moyenne à cette époque. Quoique la seconde de ces données fût empirique, les résultats concordèrent avec les recensements faits dans diverses parties de la France. Le nombre de près de 25 millions, trouvé par M. Necker, était donc, à peu de chose près, l'expression de la vérité.

Parmi les recensements opérés depuis le commencement de ce siècle, celui de 1801 doit être cité pour le soin et le succès avec lesquels il fut exécuté. Les recensements de 1811 et de 1826 furent de simples estimations, opérées en masse par approximation pour le premier, et par supputation dans chaque arrondissement pour le second.

Depuis 1831, les recensements ont été opérés à des intervalles quinquennaux, en 1836, en 1841 et en 1846, d'une manière régulière, mais d'après des règles qui n'ont pas été constamment les mêmes.

Les résultats de ces diverses opérations sont résumés dans le tableau suivant. On ne s'étonnera pas d'y trouver quelques différences, peu importantes d'ailleurs, avec les chiffres donnés dans notre volume de 1833. (Voy. la *Table alphabétique des dix premières années*, au mot POPULATION FRANÇAISE.) La grande statistique officielle ne date que de 1837, et nous lui avons emprunté les chiffres que nous donnons aujourd'hui pour les dénombrements antérieurs à cette année. Les nombres relatifs à 1841 et à 1846 ont été publiés dans le *Bulletin des lois* et dans *le Moniteur*. Ce n'est que le 30 janvier 1847 que les résultats du dernier dénombrement ont été approuvés par ordonnance royale.

***Résultats des dénombrements depuis l'an* 1700.**

Années.	Population totale.	Nombre d'habitants par kilomètre carré.
1700. . . .	19 669 320	39,2
1762. . . .	21 769 163	41,3
1784. . . .	24 800 000	47,0
1801. . . .	27 349 003	51,8
1806. . . .	29 107 425	55,2
1821. . . .	30 461 875	57,8
1826. . . .	31 858 937	60,4
1831. . . .	32 560 223	61,7
1836 . . .	33 540 910	63,6
1841. . . .	34 230 178	64,9
1846. . . .	35 400 486	67,1

Quel degré de certitude offrent ces résultats ? Nous serions fort embarrassé pour l'estimer avec précision. Tout ce que nous pouvons dire, c'est qu'il est fort difficile d'arriver à connaître exactement le chiffre de la population, et que certains faits montrent qu'on peut commettre de bien grosses erreurs dans l'évaluation. Ainsi le recensement de 1831 portait la population à 32 560 223

Ainsi le recensement de 1831 portait la population à	32 560 223
L'excédant des naissances sur les décès, de 1831 à 1836, correction faite des actes relatifs aux enfants mort-nés, donne	701 585
On aurait donc dû trouver en 1836.	33 262 808
Le recensement a donné.	33 540 910
Différence en plus.	278 102

On doit en conclure que le recensement de 1836, le premier dans lequel on ait exigé des états nominatifs par commune, a fait trouver 278 391 habitants qui avaient échappé au précédent, c'est-à-dire 1 sur 117.

Autre exemple : en 1831, une colonne des états à remplir dans chaque commune était destinée à indiquer les absents pour service militaire ; le total s'est trouvé d'environ 100 000 hommes au-dessous de l'effectif de l'armée !

Enfin, il est notoire que les administrations locales laissent subsister de nombreuses omissions volontaires dans le but de soustraire le plus possible les villes qu'elles représentent aux charges de certains impôts qui augmentent avec la population.

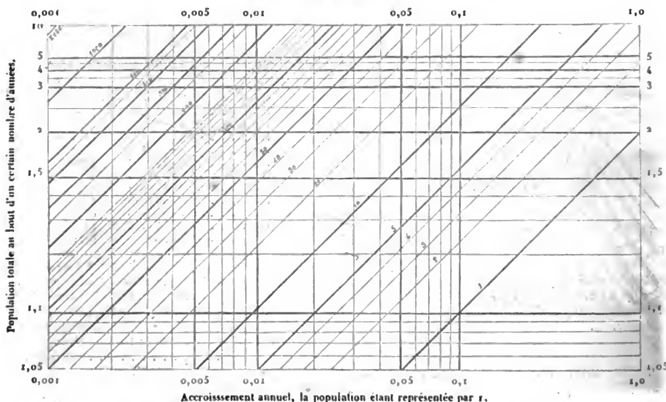
Toutes ces causes, du reste, tendent à réduire plutôt qu'à enfler le chiffre de la population française. Les derniers recensements donnent donc des résultats plutôt au-dessous qu'au-dessus de la vérité. Les idées françaises, ces formidables *coups de bélier*, dont l'ébranlement se communique au monde entier, seront frappées avant peu d'années, non plus, comme disait Joseph de Maistre, par trente, mais par quarante millions d'hommes.

En combien d'années la population d'un pays peut-elle devenir double, triple, quadruple... en un mot, augmenter dans un rapport déterminé? Telle est la question qu'on se pose souvent et qu'il est fort intéressant de savoir résoudre dans un foule de circonstances. Elle serait inabordable pour un grand nombre de personnes, ou plutôt elle ne pourrait pas être traitée directement dans ce recueil, parce qu'elle exige l'emploi des *logarithmes* (voy. la *Table alphabétique*), et que cet admirable mode de calcul, par un vice de l'enseignement public, n'est guère connu que des savants et des ingénieurs. Heureusement les procédés graphiques à l'usage desquels nous avons déjà initié nos lecteurs (voy. p. 152), vont nous fournir un moyen de tourner la difficulté et d'arriver au résultat, sans calcul, par de simples lectures.

On a trois éléments variables à considérer dans la question : 1° l'accroissement annuel de la population, qui peut être de 1, 2, 3 millièmes ou de 1, 2, 3 centièmes, etc.; 2° le rapport dans lequel la population s'est accrue au bout d'un certain nombre d'années; 3° le nombre d'années qu'il a fallu pour que cette population devînt double, triple, quadruple, etc.

Dans notre figure, le premier élément est compté sur la ligne d'en bas, de gauche à droite; il varie depuis 1 millième jusqu'à une unité. Le second élément est compté sur la ligne à gauche de la figure, de bas en haut, depuis 1,05 jusqu'à 10. Le troisième élément, qui dépend des deux autres, est donné par le nombre que porte la ligne inclinée dans ce sens /, sur laquelle on tombe lorsque l'on suit la verticale correspondant au premier élément jusqu'à la rencontre de l'horizontale correspondant au second. Ainsi, voulons-nous savoir combien de temps il faut à une population qui s'accroît de $\frac{5}{1000}$ ou de 5 millièmes par an, pour devenir double de ce qu'elle est aujourd'hui, suivons la verticale au bas de laquelle est le nombre 0,005 jusqu'à la rencontre de l'horizontale à gauche de laquelle est le chiffre 2. La rencontre a lieu un peu en deçà de la ligne inclinée qui doit porter le n° 140. Il faut donc,

Table graphique faisant connaître en combien de temps une population croissante devient double, triple, quadruple, etc.



Accroissement annuel, la population étant représentée par 1.

d'après notre table, un peu moins de 140 ans pour qu'une population qui s'accroît de 5 millièmes par année puisse doubler. Le calcul direct donnerait 139 ans.

Appliquons la même manière d'opérer au résultat constaté par les deux derniers recensements, savoir : que, dans la période quinquennale 1841-1846, la population française s'est accrue, chaque année, de 68 habitants sur 10 000, soit presque de 0,007. En suivant une verticale idéale qui correspond à l'accroissement annuel de 0,0068, la rencontre de cette verticale avec les horizontales 1,05, 1,1, 1,2, 1,3, 1,4, 1,5, 2 ayant lieu sur des lignes inclinées, idéales ou réellement tracées, portant les n°s 7, 14, 27, 39, 50, 60, 102, on en conclut que, si l'accroissement de la population de la France s'opérait d'après la même progression, cette population s'accroîtrait d'un vingtième en 7 ans, d'un dixième en 14 ans, de deux dixièmes en 27 ans, de trois dixièmes en 39 ans, de quatre dixièmes en 50 ans, de moitié en 60 ans, et qu'elle doublerait en 102 ans.

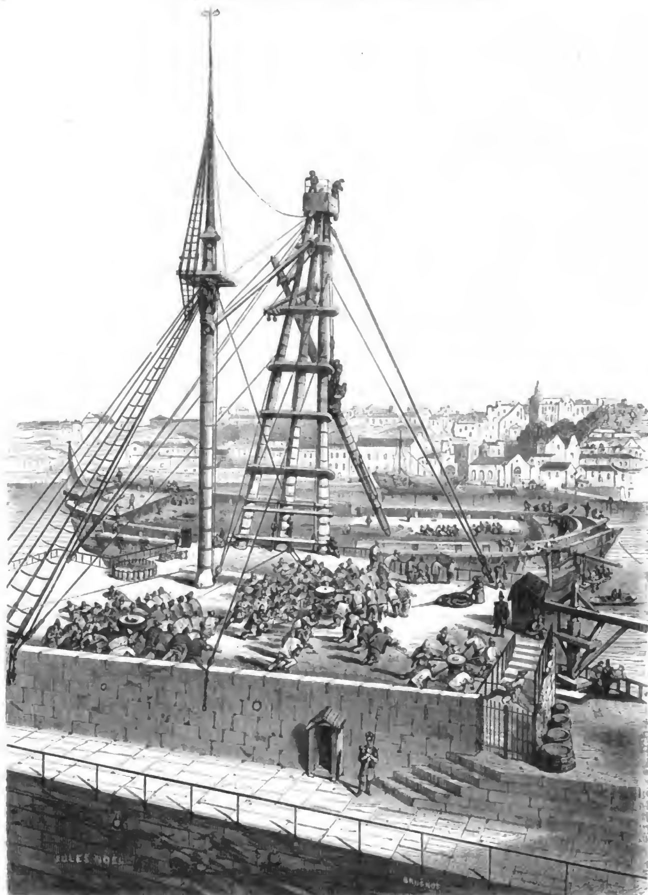
Remarquons en passant que cette figure peut aussi servir à résoudre certaines questions relatives aux intérêts composés du genre de celles-ci : « En combien de temps doublera un » capital placé à intérêts composés au taux de 3 et demi pour » cent? » La rencontre de la verticale cotée 0,035 avec l'horizontale 2, ayant lieu un peu au-dessus de la ligne inclinée qui porte la cote 20, on en conclut qu'il faut un peu plus de 20 ans.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. Martinet, rue Jacob, 30.

MACHINE A MATER.

(Voy. la Machine à mâter dans le port de Rochefort, t. X, p. 260)



(La Machine à mâter dans le port de Brest. — Dessin de M. Jules Noël.)

Les bas mâts d'un navire de guerre, composés d'un très grand nombre de madriers assemblés par des cercles de fer, présentent un poids et un volume qui les rendent très-difficiles à manier ; aussi l'opération par laquelle on les met en place a-t-elle été longtemps des plus pénibles et des plus dangereuses. On en est enfin venu à inventer un appareil au moyen duquel ces bas mâts sont soulevés et conduits presque sans peine à la place qu'ils doivent occuper. On l'appelle *machine à mâter*.

Cette machine se compose d'un mât vertical scellé dans un

massif de maçonnerie, et consolidé par des madriers et des cordages arrêtés à des ancres, à des organeaux ou à des canons implantés dans la même maçonnerie. Deux longues pièces de bois réunies au sommet et placées obliquement sont reliées à ce mât par d'autres cordages et d'autres madriers. Penchées sur le canal, elles doivent servir à soulever le mât destiné au navire : ce mât est saisi par des grelins (petites cordes) dont l'autre extrémité vient s'enrouler à des cabestans placés aux pieds de la machine : en faisant virer ces cabestans, les grelins se raccourcissent, le mât se soulève au-dessus du navire qui est venu se mettre au bord du canal; il arrive enfin à se trouver placé verticalement au-dessus du vide ménagé pour le recevoir. On dirige le pied du mât dans ce vide appelé *étambrai;* puis les cabestans devirent de manière à le laisser descendre doucement jusqu'à ce qu'il repose sur sa carlingue.

Les grands navires ont trois mâts verticaux mis en place par ce procédé : le mât de misaine à l'avant, le grand mât au milieu, le mât d'artimon à l'arrière. Chacun de ces bas mâts est surmonté de deux autres mâts : le mât de hune, puis le mât de perroquet. Chacun de ces mâts a une voilure qui lui est propre, ce qui fournit trois étages de voiles superposées.

La machine à mâter reproduite par notre gravure se trouve à Brest; elle est placée au bas du vieux château, entre la chaîne et la grille du port; elle a été réformée et réparée par Petit, dont Cambry a dit :

« Petit, officier de port, était l'homme de cabinet le plus instruit, mais le plus inconstant. Entraîné par une imagination mobile, ardente, il commençait et n'achevait jamais. Il vécut pauvre, malheureux et desservi par le *grand corps*, qui cependant avait recours à lui dans les occasions difficiles. Les nombreux manuscrits qu'il a laissés à l'Académie prouvent l'étendue, la variété de ses connaissances. Il avait entrepris un ouvrage sur toutes les parties de la marine; on n'en a plus que des fragments. La mâture est son ouvrage; il se plaignait sans cesse et déclamait contre M. de Clugni qui, dans le travail de cette machine, changea son plan, nuisit au grand développement qu'il voulait lui donner. Petit voyait en homme, et l'intendant en intendant. »

FAUST MARIONNETTE.

La légende du docteur Faust, que le drame de Gœthe a rendue célèbre, avait été mise sur la scène bien longtemps avant que l'imagination brillante du poëte allemand lui eût donné l'éclat d'une œuvre littéraire. Cette scène n'était, à la vérité, qu'un théâtre de marionnettes; mais c'est dans ce genre même de spectacle, encore populaire chez les Allemands, qu'il faut chercher les origines de leur poésie dramatique. Les pièces qu'on y joue mettent invariablement en scène une histoire connue, un de ces récits du coin du feu qui ont fait les délices de plusieurs générations : Fortunatus, Ashavérus, Reineke-Renard de Sifroy le Cornu, etc. Le cadre en est tracé d'avance dans le souvenir des auditeurs; tous les traits principaux en sont connus comme le Pater : la forme seule du dialogue est ordinairement laissée à l'art du directeur ambulant, qui transporte ses acteurs de bois de village en village. Un des plus célèbres dans ces derniers temps était le vieux Schütz, qui dirigeait avec tout le respect dû aux traditions le spectacle de marionnettes appelé *Casperle-Theater*, du nom d'un personnage bouffon qui jouait un rôle dans la plupart de ses pièces. La société de Schütz et Dreher (c'était le nom de son associé) donnait des représentations dans les principales villes de l'Allemagne, notamment à Berlin, et elle eut même l'honneur de jouer à Potsdam *le Docteur Faust* devant la cour. Quelques curieux s'amusèrent à remplir ce canevas d'après les indications de Schütz, entre autres le savant von der Hagens, Émile Sommer, Franz Horns, dont les esquisses ont paru à Berlin en 1844, et plus récemment Karl Simrock en 1846. Un manuscrit du joueur de marionnettes Geisselbrecht avait déjà été édité en 1832 par le colonel de Below et tiré seulement à vingt-quatre exemplaires. Il porte le titre suivant : *le Docteur Faust ou le grand necromancien*, pièce en cinq actes, mêlée de couplets. Comme on peut bien le penser, dans aucune de ces épreuves (auxquelles il faut joindre les essais de Lessing et de Maler Muller) les paroles ne sont les mêmes; la fantaisie du rédacteur en fait les frais. Le grand Schütz avouait que son propre manuscrit était écrit de mémoire.

Quant à celui de Mechanicus Geisselbrecht de Vienne, il passe pour le plus authentique aux yeux de von der Hagens et du docteur Klotz, lequel assure en avoir vu une représentation donnée à Francfort en 1817 par ce célèbre joueur de marionnettes. Il est curieux de voir en germe dans ces diverses copies l'œuvre de Gœthe, d'y trouver les rudiments de sa pensée, et jusqu'à des traits qui passent pour originaux dans sa poésie. Les personnages de cette pièce sont aussi nombreux qu'ils le devaient être pour charmer un public illettré. Les principaux sont, comme dans le drame moderne, le docteur Faust, Christophe Wagner son *famulus*, Méphistophélès, et Marguerite déguisée sous le diminutif viennois de Gretl; mais cette dernière joue un rôle beaucoup moins intéressant que l'héroïne de Gœthe : c'est la femme d'une espèce de gracioso ou de clown grossier nommé Casperle (petit Gaspard), valet de Faust et son bouffon. La scène se passe tantôt à Mayence, dans la maison de Faust, tantôt à la cour du grand-duc de Parme, où Méphistophélès le transporte pour lui faire subir ses premières tentations. A part cet épisode, l'action est à peu près nulle, et n'est guère remplie que par les évocations de Faust et les facéties de Casperle. Ce personnage bouffon et sacrilége rappelle Polichinelle et remonte sans doute à la même antiquité : comme lui, il bat sa femme, tue son voisin et commerce avec le diable. Voici un échantillon de son esprit. Le famulus Wagner lui demande quel métier faisait son père, et, croyant comprendre, sur une équivoque, qu'il était tailleur :

— Coupait-il, lui demande-t-il, des pelisses?

— Non.

— Des chausses?

— Pas davantage. C'était un homme, vois-tu, qui, lorsqu'il allait sur le marché et ne trouvait pas à rafler autre chose, se contentait d'une paire de mouchoirs.

— J'entends, il coupait des bourses; et ta mère?

— Ma mère, elle s'est envolée au ciel avec dix fagots de bois vert.

— Comment est-ce possible?

— Voici. Les gens ont prétendu qu'elle était sorcière; alors on a fait une belle pile de bois sur laquelle on l'a attachée; on a mis le feu dessous, et puis ç'a été un tapage de fifres et de tambours à faire crever de rire.

— C'est inouï! Et ton frère?

— Mon frère était un drôle de corps; lorsqu'il conduisait deux chevaux à la foire, il revenait le soir avec quatre.

— De mieux en mieux! Et ta sœur?

— Ma sœur est à la ville, où elle repasse des manchettes...

— Tes parents vivent-ils encore?

— Ah! je le crois bien! seulement ils sont morts, etc.

Ce dialogue est tiré du manuscrit de Geisselbrecht, dans lequel il se trouvait souligné, ainsi que nombre de passages d'une grossièreté moins supportable. Gœthe a pris quelques traits à ce rôle pour sa scène de la taverne; mais il a fait surtout des emprunts à la partie cabalistique du drame. L'obsession des Esprits dans le premier acte, l'évocation de Méphistophélès, enfin l'apparition d'Hélène la Troienne, qui consomme la damnation de Faust, toutes ces données s'y retrouvent sous une forme grossière. A en juger par maints passages que la tradition a respectés, l'œuvre originale ne manquait pas de beautés naïves. Gœthe s'en est habilement

approprié quelques unes, notamment le monologue suivant.

FAUST, au fond de son cabinet, plongé dans un in-folio. — Quoi! je me suis consumé si longtemps dans l'étude, et tout se rit encore de mes efforts! J'ai secoué jusqu'au fond la poussière des vieux livres, et je n'ai pu trouver la pierre philosophale! jurisprudence, médecine, tout y a été inutile. Il n'est plus de salut que dans l'art des nécromanciens. A quoi m'a servi l'étude de la théologie? Mes nuits passées en veilles, qui m'en indemnisera? Je n'ai plus une robe à mettre sur mon corps, et j'ai tant de dettes que je ne sais plus si je suis ici chez moi. Il faut que je fasse alliance avec l'enfer pour sonder le fond mystérieux de la nature, etc. (Chœurs des Esprits. Voix de gauche et de droite notées en plain-chant : celles de l'enfer font la partie de basse; celles du ciel chantent en fausset.) Ah! mon bonheur commence à refleurir. J'ai maintenant en ma possession ce que j'ai si longtemps cherché (Il s'agit du livre *Clavis Astarti de magica* que vient de lui apporter son famulus). Tremblez maintenant devant moi, puissances souterraines, esprits du Tartare! Faust va vous forcer à lui révéler vos plus intimes secrets, à lui livrer les trésors des choses cachées, si longtemps pétrifiées dans le sein de la nature, etc.

L'apparition de Méphistophélès est aussi, dans Geisselbrecht, d'un effet saisissant. Faust vient d'évoquer successivement six Démons, en leur demandant, selon la formule magique, quelle est leur vitesse. Ces Esprits portent ordinairement des noms baroques laissés à la discrétion du librettiste. L'un prétend qu'il est rapide comme les traits de la peste; un autre, comme les ailes du vent; un troisième, comme les rayons de la lumière. Faust s'irrite de ces réponses.

— Ne les honore pas de ton indignation, dit un cinquième Esprit. Ce ne sont les messagers de Satan que dans le monde des corps; c'est nous qui le représentons dans le monde des esprits.

— Quelle est ta vitesse? demande Faust.

— Celle de la pensée humaine.

— C'est quelque chose; mais toutes les pensées ne sont pas promptes, surtout quand la vérité et la vertu les réclament.

Enfin, à la même question le septième Esprit, qui n'est autre que Méphistophélès, répond :

— Ni plus ni moins que celle du passage du bien au mal.

— Ah! dit Faust, tu es le Diable qu'il me faut. Aussi prompt que le passage du bien au mal! en effet, il n'y a rien de plus prompt. Comme le passage du bien au mal! ah! je n'en connais que trop la promptitude, etc.

Si cette dernière citation paraît un peu philosophique eu égard au reste, nous avouerons que la leçon en est prise dans l'essai de Lessing. Le poëme finit d'ailleurs, comme celui de Gœthe, par la damnation de Faust. Mais ici Méphistophélès emporte bien et dûment son âme, à la satisfaction du public, tout comme au dénoûment de nos mystères. C'était un commun proverbe, au moyen âge, que, quelque chose qui arrivât dans le courant d'une pièce, le Diable n'y perdait rien.

LA PHYSIONOMIE ET LA LANGUE FRANÇAISES.

Ce qui frappe d'abord dans l'extérieur du peuple français pris d'ensemble, et abstraction faite de quelques groupes particuliers et exceptionnels, c'est une physionomie moyenne qui exclut les traits trop spéciaux, trop tranchés, trop exclusifs. Le Français n'égale ni la beauté de l'Indou, du Grec ou de l'Italien, ni la haute taille du Scandinave, ni la forte membrure de quelques peuples du Nord; mais il a quelque chose de plus général, de plus typique, de plus humain que tous les autres : l'exercice normal de l'activité humaine a chez lui plus de permanence et de plénitude que partout ailleurs. Il est, de toutes les espèces d'hommes, l'espèce qui donne le mieux l'idée de l'homme. Aussi éloigné des manières glaciales des peuples du Nord que de la gesticulation ardente des peuples du Midi, si sa physionomie est moins passionnée que celle de ces derniers, elle exprime des sentiments beaucoup plus variés et plus nuancés. On le reconnaît partout à une certaine allure aisée et preste, à un dégagement de poitrine, à une ampleur de respiration, à un air de tête vif et alerte, qui ne sont qu'à lui. Comme le cheval de guerre des livres saints, toujours il lève la tête et semble dire : Allons!

La langue du peuple français est en parfait accord avec sa physionomie. Elle n'a pas la sonorité musicale, les riches intonations des langues du Midi, pas davantage les articulation rudes ou sifflantes du Nord; elle est presque entièrement privée de la faculté des inversions, si favorable à la disposition pittoresque de la phrase et aux effets extérieurs de la poésie; la faculté si commode des composés lui est de même refusée, au moins dans le langage habituel et général; les substantifs, immobiles chez elle, ont besoin d'être traînés à la remorque par des particules auxiliaires, leurs cas n'étant point indiqués par le changement des désinences comme dans les langues à déclinaisons. — Oui, mais sa prononciation est claire, vive et facile entre toutes; l'absence de fortes accentuations chez elle empêche qu'on se berce de la musique des mots comme font les méridionaux, et pousse à aller droit à l'idée sans se laisser distraire par le son; en même temps, la facilité avec laquelle coule la parole semble inciter à un échange incessant de pensées, tandis que, chez les langues du nord, l'énergique, mais rude et laborieux accent de l'allemand, ou le sifflement strident et bizarre de l'anglais, ont l'air de sortir à regret, et seulement par nécessité, d'entre les lèvres de l'homme. Si la langue française relègue dans la technologie la faculté de construire des composés, elle évite l'obscurité qu'engendrent les richesses embarrassantes dont s'encombre l'allemand au gré du caprice individuel, et trouve d'inappréciables avantages d'unité et de clarté à ne pas permettre que chacun ait la dangereuse liberté de se faire une langue personnelle. Si elle s'interdit toutes les inversions susceptibles d'obscurcir la phrase, et n'use pas de déclinaisons, c'est au profit de la construction logique par excellence qui fait son caractère essentiel. La philosophie la plus profonde a dicté sa syntaxe, où la substance à l'état virtuel ou absolu (substantif, nominatif), la substance à l'état de manifestation ou d'activité (verbe), et l'attribut ou la qualité (adjectif), se succèdent selon l'ordre même de la génération métaphysique, et où les modifications de la substance, les rapports des substantifs, sont déterminés *à priori* par les articles, au lieu d'être rappelés *à posteriori* par les déclinaisons. La langue française sacrifie tout à l'ordonnance, à la clarté et au mouvement, mais au mouvement réglé et déterminé dans sa direction. Philosophique entre toutes par son principe, elle n'est pourtant point abstraite; elle est la langue de la raison pratique plus que de la raison spéculative, et la syntaxe française n'assure si puissamment son point de départ dans l'absolu, que pour saisir avec plus de force le réel et le vivant, son vrai but. Le champ incontesté où s'exerce la suprématie de la langue française est en effet la politique, le droit public, la science des relations entre les hommes et entre les peuples; c'est là que l'esprit de lumière et de vérité qui est en elle dissipe toutes les ténèbres et ne souffre point d'asile à l'équivoque.

LA MÈRE FOLLE.

Dieu, qui lui avait retiré son enfant, a eu pitié de la pauvre mère; la voilà folle! Plus heureuse que Rachel, qui repoussait toute consolation, *parce que ses fils n'étaient plus*, elle croit toujours le sien vivant, elle lui sourit; elle serre dans ses bras son berceau vide; elle s'amuse du jouet que

vous voyez sur la cruche de son cabanon. Son enfant n'est pas mort! Quand le vent murmure dans son cachot, elle croit entendre le bruit de sa respiration; quand un rayon de soleil brille sur le mur de pierre, elle croit voir son sourire; quand un oiseau hardi vient becqueter en gazouillant les miettes près de sa grille, elle écoute ravie les premiers bégayements de son fils!

Cependant une vague épouvante traverse ces joies! la douleur terrible qui a tué chez elle la raison semble avoir laissé une sombre trace dans cette âme. Son enfant vit, mais il court des dangers; on veut le lui enlever; des hommes noirs viennent souvent avec une bière, des cierges et des draperies noires pour le lui demander, et alors elle fuit, elle se blottit au coin le plus obscur de sa cellule; elle cache le berceau sur son sein en tournant vers la porte un regard épouvanté.

C'est dans un de ces moments d'amour et de terreur que le peintre l'a surprise, et qu'il a tracé cette navrante image.



(Une Mère folle, par Gavarni.)

On a beaucoup écrit sur l'amour des mères, et cependant il reste davantage à dire. La parole humaine essayerait en vain d'épuiser un pareil sujet. C'est une de ces sources vives où l'on peut puiser sans cesse, parce que sans cesse arrive un nouveau flot. Toutes les affections peuvent être expliquées, calomniées; toutes cherchent leur récompense; l'amour maternel seul est désintéressé. L'enfant que la mère élève, elle ne l'élève point pour elle-même, elle n'en jouira pas. Son fils devenu grand ira prendre sa place dans la bataille sociale; sa fille suivra un mari, et acceptera une nouvelle famille; tous deux ne lui resteront que le temps nécessaire pour grandir et se fortifier; cet immense amour dont elle les enveloppe n'est point un but, mais un moyen; ils s'y abritent comme dans une hôtellerie de passage, et n'aspirent qu'à aller plus loin. L'enfant complète la vie de la mère, tandis que la mère ne fait que commencer celle de l'enfant; après elle, en dehors d'elle, il a tout ce qui fera sa joie ou sa tristesse, ses revers ou ses triomphes.

Cette dure et inévitable loi de la succession des êtres pèse surtout sur les mères, mais sans ralentir leur dévouement. Un instinct divin les soutient; elles aiment leur rude tâche, leur sacrifice silencieux; elles acceptent l'ingratitude inévitable qui doit payer leurs fatigues; contentes d'aimer l'enfant par-dessus tout, elles se résignent à n'être placées qu'au troisième rang de ses affections.

Trop heureuse si cette place même ne lui est pas disputée! car nous ne comprenons que tard tout ce que nous devons à nos mères. Dans l'enfance l'irréflexion empêche de voir, dans la jeunesse les passions détournent et étourdissent; c'est seulement dans l'âge mûr, quand une jeune famille se forme

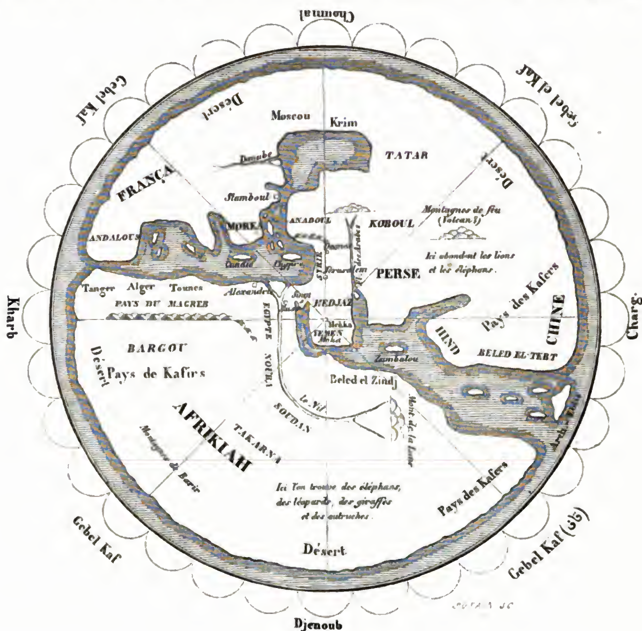
autour de nous, que nous comprenons, par nos propres sacrifices, ceux qui ont été accomplis à notre profit. Alors, en regardant la vieille mère, pâle et courbée, qui nous secourt encore de ses conseils et de ses encouragements, nous sentons notre cœur s'attendrir, et nous commençons à aimer ce que nous devons perdre bientôt.

Ainsi, dans cette éternelle succession de générations, chacun joue tour à tour ce double rôle : trop souvent inattentifs aux dévouements de ceux qui nous ont donné le jour, nous trouvons la même inattention dans ceux qui nous le doivent, et nos parents sont vengés par nos enfants !

Heureux qui n'a point mérité de subir cette triste loi du talion !

PLANISPHÈRE ARABE.

Ardents et mystiques, les Arabes, pendant leur domination en Espagne, enfantaient des systèmes grandioses,



(Carte arabe à l'usage des Égyptiens.)

ingénieux, mais produisaient peu dans la réalité, à cause même de leur imagination trop vive. C'est ainsi qu'on voit, dans la jeunesse, des âmes d'élite arriver rarement, et seulement par hasard, à des notions vraies et raisonnables, égarées qu'elles sont par des aspirations irréfléchies et par des désirs désordonnés. Pour les arts, ce vice d'opération intellectuelle n'entraînait pas chez les Arabes l'impuissance, et dans les poëmes de pierre que les vainqueurs des Goths élevèrent en profusion la fougue de la fantaisie ne peut passer pour un défaut. Mais celui qui est déjà mûr pour l'art, est souvent encore bien jeune pour la science ! Les astronomes interrogeaient les astres plus qu'ils n'en observaient la marche ; les physiciens et les chimistes cherchaient l'élixir de longue vie, et poursuivaient la transmutation des métaux ; les botanistes écrivaient des romans merveilleux sur les plantes. Il en fut de même de la théorie géographique : elle occupa les facultés d'esprits éminents au point de leur faire perdre de vue l'étude indispensable de la nature, et plus d'un sage Mauresque expliqua des développements géognostiques d'un ordre élevé par des dessins dignes du crayon naïf d'un écolier.

On en voit un exemple dans la carte arabe que nous publions aujourd'hui : c'est un spécimen fidèle de l'état des connaissances géographiques, au dix-neuvième siècle, chez les oulémas de la vénérable et savante Égypte devenue mahométane. L'original appartient à Ahmed-Effendi el-Azary (*de la mosquée el-Azhar*), et nous en devons la communication à l'obligeance de M. Prisse d'Avennes, qui a obtenu la faveur, rarement accordée, d'en tirer copie pendant son long séjour en Afrique.

La plus ancienne carte arabe que l'on possède a environ 920 ans d'existence, et c'est assurément là son principal mérite, car elle est tracée sans art et sans goût. Les montagnes y sont des festons réguliers, le Delta y forme un triangle parfait, le désert s'y aligne avec une précision mathématique; l'usage du compas et de la règle fait encore ressortir le ridicule de ces formes de convention, et atteste l'absence complète d'un sentiment artistique, autant que les linéaments inexacts de la carte démontrent la négligence de toute étude profonde. Ce monument intéressant de l'histoire de la science chez les musulmans, se trouve dans la Bibliothèque du duc de Saxe-Gotha; il a été imprimé en 1839 sous le titre suivant : *Liber climatum auctore Abu-Ishac el-Faresi vulgo el-Isthachri E codice Gothano.* Edidit Dr J. H. Moeller, in-4°, apud Becker, etc. Gotha. La reproduction s'est faite au moyen de la lithographie, et ne laisse rien à désirer, soit pour l'exactitude, soit pour l'exécution; mais l'œuvre d'*Abou-Ishak el-Istakhri* n'en est ni meilleure ni plus fidèle.

De cette carte au planisphère que nous livrons à la curiosité de nos lecteurs, le progrès n'est pas grand. En admettant l'opinion la plus favorable, ce dernier document daterait de 1150, et deux siècles et demi suffisent pour amener quelque découverte appréciable, des procédés plus précis, quelques rectifications dans des notions erronées; mais la carte n'est pas de Mohammed el-Edrisi, qui écrivit son fameux ouvrage à la cour de Roger, roi de Sicile, au milieu du douzième siècle; elle est évidemment beaucoup plus moderne, et néanmoins fort inférieure à celles que el-Edrisi a exécutées ou fait exécuter. Le célèbre géographe arabe est beaucoup plus exact et donne une description assez minutieuse de diverses contrées qui ne se trouvent pas ici.

Notre carte a été dessinée par un Égyptien, ou du moins pour l'usage des Égyptiens, ainsi que le prouvent les mots *Djenoub* et *Choumal*, droite et gauche, par lesquels on a désigné la position du musulman égyptien faisant sa prière la face tournée vers l'Orient (*Charq*) (1), et ayant l'Occident (*Kharb*) derrière lui. Dans cette circonstance, *Djenoub* représente le sud, et *Choumal* le septentrion; mais on comprend que si l'auteur avait écrit pour les musulmans de la Perse ou de l'Inde, *Choumal* aurait été le sud, et *Djenoub* le septentrion.

Suivant pas à pas les indications du Koran, l'auteur donne à la terre la forme d'un disque régulier dont la ceinture intérieure est l'Océan, et la ceinture extérieure une chaîne de monts que le prophète appelle *Kâf*, et qui sont figurés par une succession de demi-cercles; c'est la retraite des *Djinns*, espèce de mauvais génies qui sont d'une nature inférieure à celle des anges, tout en possédant une puissance redoutable aux mortels.

Au centre de la terre est la pierre noire apportée à Abraham par l'ange Gabriel, au moment où il édifiait l'éternelle *Kaaba.* La pierre noire occupe le point central de l'édifice sacré, et la *Kaaba* est située au milieu de la Mekke. Les six rayons qui partent de ce lieu d'adoration sont destinés à faire connaître quelle doit être la position de la *Kiblah* (2) chez les différents peuples musulmans.

Les continents de l'ancien monde sont dessinés arbitrairement sur notre planisphère, et la situation relative des diverses contrées est loin d'avoir une grande justesse; ainsi l'Inde (*Hind*) se trouve rejetée tout entière de l'autre côté du golfe du Bengale, et occupe au lieu de sa véritable place celle de l'empire Birman et du royaume de Siam. La forme du continent et celle du globe sont ici altérées de la plus étrange façon; les deux pointes de terre entre lesquelles le golfe est creusé ont tout à fait disparu. Ceylan (*Zambalou*), qui, en réalité, touche à la pointe de l'Inde, se trouve par conséquent isolée en pleine mer à une distance à peu près égale de la Perse et de l'Afrique; situation assurément aussi nouvelle qu'impossible. Sumatra, Bornéo et Java, figurées sans appellation, sont placées d'une manière analogue entre deux rives également proches, elles qui font presque partie du continent des Indes et n'aperçoivent aucune terre de l'autre côté à des milliers de lieues de distance!

Si les continents et les pays sont très imparfaitement dessinés et placés, les proportions relatives ne sont pas mieux gardées. Pour le dessinateur égyptien, l'Espagne (*Andalous*), est à peine plus grande que la Morée, et ces deux contrées ont cessé d'être péninsulaires. Après la Morée, nous découvrons un archipel extraordinairement large, terminé par un bosphore qu'un *bœuf traverserait* difficilement *à la nage.*

Ce n'est point par partialité que l'auteur de la carte agit ainsi; les pays les plus chers aux musulmans ne sont pas beaucoup plus fidèlement rendus que les autres; le cours de l'Euphrate (*fleuve des Arabes*), qui aboutit au mont *Ararat*, où s'arrêta l'arche de Noé, selon la tradition levantine, et le cours du Danube, où jamais pieux arabe n'a fait ses ablutions, sont tous deux de pure fantaisie, et s'arrêtent docilement, non où l'a voulu la nature, mais où il a plu au géographe.

Pour des détails, on n'en trouve qu'autour de la Mekke. A l'exception de Moscou, de Tanger, d'Alger, de Tunis (*Tounes*) et d'Alexandrie, les seules villes marquées sur la carte sont les cités saintes : — Constantinople (*Stamboul*), Damas, Jérusalem, le Kaire (*el Masr*), etc.

Des grandes divisions du globe l'Europe est la mieux traitée; sa forme méditerranéenne est presque reconnaissable; néanmoins elle n'a point de rives océaniques. La France touche aux bornes du monde, et l'Angleterre est reléguée apparemment dans le *Gebel el-Kâf* avec les Djinns, car nous n'en voyons de vestiges nulle part.

L'Asie vient ensuite, et se renferme encore dans des limites assez raisonnables; mais l'Afrique envahit la moitié du monde, et ses rives les plus explorées paraissent être totalement inconnues à l'auteur de notre carte. Elle suit les bords de l'océan indien et remplit le disque terrestre jusqu'au berceau du Diable (*Arch-Iblis*), ne laissant aucune place possible pour l'Amérique ni pour l'Océanie. Toutefois il est arrivé que, pressés par l'évidence des faits, quelques ulémas tolérants ont consenti à reconnaître l'existence de ces nouvelles terres et à les caser *au sud de l'Afrique.* Ils ne se sont point expliqué, sans doute, que cette toute petite concession les forçait à remettre les sources du Nil à leur place, c'est-à-dire dans une direction diamétralement opposée; puis à creuser une mer qui réduirait l'Afrique au tiers de sa grandeur usurpée, et à placer dans cette mer, à l'endroit *où l'on trouve des éléphants, des léopards, des girafes et des autruches*, les îles de l'Océanie; et plus loin, au lieu des *kafers* africains, des Américains, hélas! non moins *kafers* (1). Après toutes ces réformes, on aurait encore une carte assez ridicule; seulement elle renfermerait tous les peuples et les pays connus de nos jours.

Chacune des trois parties du monde a son fleuve; mais l'Europe est privée de montagnes : ni Alpes, ni Pyrénées, ni Apennins; l'Asie n'en a guère; c'est en Afrique seulement que nous voyons une chaîne un peu considérable.

Comme nous l'avons dit, les éléments de ce curieux dessin ont été puisés dans le Koran, et c'est à la religion qu'il faut attribuer la perpétuité des erreurs physiques qu'il contient. Mohammed a déclaré la terre plane et ronde; il l'a ceinte du Gebel-Kâf; il a placé au milieu la pierre noire : et ren-

(1) C'est par erreur que le graveur a écrit *Charg* sur la carte.

(2) La *kiblah* est une petite niche indiquant, dans chaque maison, la direction du temple de la Mekke, vers lequel tout vrai croyant doit se tourner pour prier.

(1) *Kafers* est un terme générique par lequel les Arabes musulmans désignent les peuples qui ne professent point l'islamisme. C'est de cette appellation, appliquée aux Africains idolâtres, que nous avons fait *Cafres*, sans nous douter que nous étions aussi pour les musulmans d'impurs *Kafers.*

verser ce système géographique, c'est porter une atteinte funeste à l'islamisme, puisque le musulman doit accepter passivement la parole sacrée. Nous nous étonnons même que certains ulémas aient osé admettre la possibilité de l'existence de l'Amérique ; c'est un précédent dangereux, et qui risque de déranger le centre du monde obtenu déjà au prix de tant d'hypothèses gratuites.

Du reste, les adorateurs d'Allah ne sont pas les seuls qui aient fait rayonner les divers pays de la terre autour de leurs lieux saints. Pour les anciens chrétiens, l'antique Jérusalem, la triste Sion, vers laquelle convergeaient toutes les pensées des adorateurs de Jésus, était le point central du globe. Cette idée avait été émise pour la première fois par Orose, historien espagnol, né en Catalogne vers la fin du quatrième siècle ; peut-être cependant ne fut-elle que vulgarisée par lui dans son *Histoire du monde*, qui commence à la création des premiers hommes et s'arrête en 316 de Jésus-Christ.

LES CASSONI.

Nous avons figuré, page 128, un coffret peint au quatorzième siècle, conservé à Sienne, dont nous nous sommes bornés à donner la description. Depuis, nous avons trouvé sur ces coffrets peints, qu'on appelait *cassoni*, quelques détails intéressants dans un petit opuscule de 1803, attribué à M. Artaud, et intitulé : « Considérations sur l'état de la peinture en Italie, dans les quatre siècles qui ont précédé celui de Raphaël. »

Suivant l'auteur, l'usage de peindre la partie extérieure des coffres dans lesquels on enfermait les présents de noces donnés aux jeunes mariées, avait été apporté en Toscane par les peintres grecs. André Tafi, élève d'Apollonio, peintre grec, était le premier, d'après la tradition, qui eût introduit cet usage. Dans le quatorzième siècle, il fut imité par Spinello Aretino, élève de Jacques da Casentino, et par Taddeo Gaddi, fils de Gaddo Gaddi. Mais jusqu'alors les *cassoni* n'avaient été que très-petits. Mariotto Orcagna, neveu et élève d'André Orcagna, en peignit de beaucoup plus grands. Ceux de Dello, Florentin, ont pour sujets des faits historiques. Fra Filippo Lippi fit des coffrets encore plus longs, et d'un travail qu'on ne peut voir sans un vif sentiment de plaisir et d'étonnement. Paul Uccello, qui a laissé une assez grande réputation, peignait des *cassoni*. Il peignait aussi des plateaux sur lesquels on offrait des présents aux femmes, à l'occasion de la naissance de leurs enfants.

On doit ajouter à ces observations, que l'on ne peignait pas seulement les *cassoni* qui devaient être donnés en présent ; on peignait aussi des reliquaires en bois, et probablement même, pour les personnes riches, de petites boîtes destinées à des usages très variés. La sculpture était aussi souvent employée à orner ces coffrets que la peinture ; on en conserve de charmants en ivoire dans la plupart des grandes collections.

UN REMÈDE CONTRE LA COLÈRE.

Dans un village d'Allemagne vivaient autrefois deux époux qui avaient l'un pour l'autre d'anciens sentiments d'estime et d'affection, ce qui ne les empêchait pas de se quereller assez souvent. Un premier mot un peu piquant provoquait une réplique, puis une injure, et l'injure amenait les coups. Par exemple, le mari disait à sa femme : — Ta soupe n'est pas encore assez salée, voilà longtemps que je t'en fais l'observation.

La femme répond : — Elle l'est assez pour moi.

Le rouge monte au visage de l'époux irritable qui s'écrie : — Est-ce ainsi qu'une femme répond à son mari ? Faut-il que je me conforme à ton goût ?

La femme réplique : — Le pot au sel est là ; une autre fois tu euiras ta soupe toi-même.

Le mari en colère prend sur la table le plat et le jette par terre. Alors la femme n'y tient plus, et la colère part comme une eau impétueuse dont on vient d'ouvrir l'écluse. Elle crie, tempête, et adresse à son époux toutes sortes de paroles acerbes qu'on n'entend pas volontiers. — Ah ! ah ! dit le mari, je vois qu'il faut reprendre le bâton et te caresser un peu le dos.

La femme désolée s'en va trouver le pasteur pour lui demander aide et conseil. Celui-ci reconnaît qu'elle s'attire souvent elle-même par son impatience et ses récriminations les mauvais traitements dont elle se plaint. — Écoutez, lui dit-il, mon prédécesseur ne vous a-t-il pas parlé d'une certaine eau qui produit de merveilleux effets ?

— Non, répond-elle.

— Eh bien, revenez dans une heure, et je vous en donnerai.

Quand elle est sortie, le pasteur verse de l'eau fraîche dans un flacon, y met un peu de sucre pour l'adoucir, quelques gouttes d'essence de roses pour lui donner du parfum ; puis il dit à l'inquiète épouse : — Quand votre mari reviendra le soir du cabaret, et qu'il vous paraîtra de mauvaise humeur, prenez un peu de cette eau, et gardez-la dans votre bouche jusqu'à ce qu'il soit calmé, et je vous réponds que vous n'aurez plus de querelles.

Ainsi fut fait. La maison naguère si bruyante rentra dans le calme, et les voisins disaient : — D'où vient donc que nos gens ne se battent plus ? HEBEL.

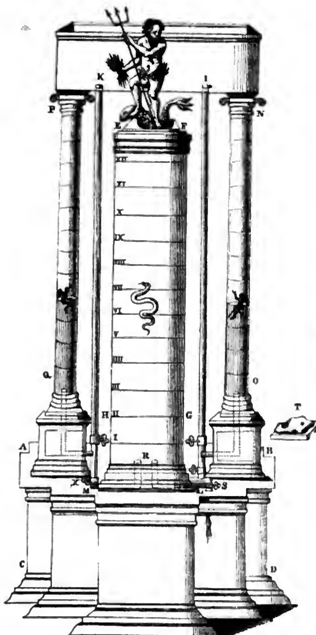
HORLOGE-FONTAINE HYDRO-MAGNÉTIQUE.

La figure et la description de cette fontaine ou horloge singulière, comme on voudra l'appeler, se trouvent dans un ouvrage très curieux, et qui paraît fort rare, si l'on en juge par le silence des biographies et même des bibliographies spéciales (1). L'auteur, qui était un jésuite bohême, raconte qu'il en avait vu un premier essai avant son départ de Prague, dans le musée mathématique du père Valentin Stansel, son ami, membre de la même société, et que, pour ne pas laisser dans l'obscurité une machine aussi ingénieuse, il l'insère dans son livre avec l'agrément du père Stansel. Voici la description que donne l'ouvrage de Dobrzenski, auquel nous empruntons également notre figure, et que nous traduisons aussi littéralement que possible.

« L'instrument se fabrique ainsi. Sur le milieu d'une base vide ou chambre en laiton, ou même en fer laminé, ABCH, qui, suivant la volonté de l'ouvrier, peut être cubique ou oblongue, ou d'une forme irrégulière comme dans la figure, on établit une colonne EFG, cylindrique, oblongue, creuse, revêtue extérieurement d'un bois léger et d'une contexture serrée, garnie intérieurement d'une lame de fer ou d'un grand tube. Sur la face antérieure on lit les heures du jour distribuées à des intervalles égaux entre eux. Cette colonne est surmontée de quelque statue, telle que celle de Neptune avec son trident. Des deux côtés sont établies deux colonnettes de verre, surmontées d'un vase d'une forme propre à contenir de l'eau. Du fond de ce vase, deux petits tubes IL, KM, faits d'une lame fixée en I et en K, descendent jusqu'à la surface plane LM de la base. Ces tubes entrent, à leur partie inférieure, dans la colonne cylindrique du milieu, l'un en L, l'autre en M, et se montrent de nouveau jusqu'en R. Chacun d'eux est muni de deux robinets ; au tube IL on en a ajouté un troisième, afin que si nous vou-

(1) *Redivivi heronis nova et amenior de fontibus philosophia*, authore Jacobo Dobrzenski de Nigro Ponte Boemo Pragensi. — Petit in-folio ; Ferrare, 1657. Les figures en taille-douce sont imprimées après coup dans le texte, qui est en typographie ordinaire.

lons introduire de l'eau dans le vase inférieur par ce conduit curviligne et continu, nous puissions dégager la machine pleine d'eau par le robinet S. A ces petits tubes sont en outre



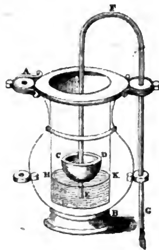
(Horloge-Fontaine hydro-magnetique du P. Valentin Stansel.)

adaptés deux autres tubes latéraux recourbés, qui sont introduits et fixés dans les cylindres de verre NO et PQ, vers O et Q. Dans le fond du réceptacle cylindrique, vers R, est une petite barque ou un petit flotteur en liége, sur lequel est placé un fort aimant; et dans le fond du cylindre de verre sont deux petits Génies de verre léger ou même de cire, attendant le signal de l'expérimentateur. Cela posé, lorsque vous voudrez montrer les heures, ouvrez lentement les petits robinets vers G et H : l'eau coulera du vase IK et montera dans la chambre intérieure du cylindre par les petites ouvertures R, et soulèvera l'aimant avec le liége ou la petite barque peu à peu vers le haut, de sorte qu'elle viendra successivement devant les heures I, II, etc. Si donc vous placez au n° I, contre la surface extérieure, une petite figure peinte sur un morceau de papier auquel est fixée une aiguille aimantée, aussitôt là figure adhérera à la surface, et, ce qui sera très agréable à voir, à mesure que l'aimant montera à l'intérieur, elle-même suivra lentement au dehors, et mesurera ainsi très fidèlement les heures par son mouvement ascendant, pendant que les petits Génies monteront pareillement dans les cylindres de verre avec l'eau, et indiqueront avec leur verge les heures peintes sur la superficie.

» Seulement il faut faire bien attention à ce que l'eau ne se précipite pas et se meuve lentement, qu'elle ne descende pour ainsi dire que goutte à goutte, et que son mouvement soit en rapport avec les heures; ce que l'on obtiendra facilement en réglant l'ouverture du robinet. Remarquez que quand l'eau est introduite par les tubes dans les chambres susdites, il faut fermer le siphon recourbé vers S, de peur que l'eau ne s'écoule non par R mais par S. De même, si vous ne voulez pas que l'aimant soit élevé ou que le petit serpent se meuve, et que vous vouliez vous borner aux petits génies latéraux, vous devrez aussi fermer les autres robinets V et X. »

Il faut avouer que la particularité la plus curieuse de l'appareil, le mouvement d'ascension du petit serpent le long de la colonne centrale, présentera plus d'intérêt encore si le mouvement de l'eau est uniforme, sans qu'il soit nécessaire à l'opérateur d'intervenir en réglant à la main l'ouverture du robinet. On pourra employer, dans le but d'obtenir un mouvement de ce genre, l'un des moyens qui produisent un écoulement constant (voy. 1843, p. 246), et faire passer directement dans la colonne centrale et dans les deux colonnettes latérales le liquide doué d'un mouvement uniforme.

Nous devons, à ce sujet, réparer une erreur que nous commettions, dans l'article qui vient d'être cité, lorsque nous attribuions à Oronce Finé l'invention aussi simple qu'ingénieuse du siphon flottant. La figure que nous donnons ici, empruntée à Héron d'Alexandrie, célèbre mécanicien qui vivait 120 ans avant l'ère chrétienne, montre que plus de 1650 ans avant Oronce Finé, Héron avait imaginé ce moyen d'obtenir un écoulement constant. Le flotteur CD, dans lequel s'enfonce la bouche aspirante E du siphon EFG, suit le niveau HK du liquide, et cette bouche étant toujours plongée de la même quantité au-dessous du niveau, l'eau coule d'un mouvement constant par l'autre ouverture G. La branche FG du siphon glisse le long de deux guides verticaux adaptés au vase.



(Siphon à flotteur et à écoulement constant, de Héron d'Alexandrie.)

Cette figure est la réduction à moitié de celle que l'on trouve dans la belle édition des *Veteres mathematici* (imprimerie royale, 1693), et qui est elle-même la reproduction de la figure donnée par Courmandin dans la traduction latine de Héron publiée en 1585.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. Martinet, rue Jacob, 30.

COSTUMES ET USAGES MILITAIRES EN ABYSSINIE.

(Voy., sur l'Abyssinie, la Table des dix premières années.)



(Costume d'un soldat abyssinien. — Dessin de M. Prisse.)

Les Abyssiniens, dans leur langage figuré, comparent leur patrie à la corolle de la dêneghelâte (espèce de *cnicus*), dont les brillants pétales sont enveloppés de longues épines qui ne permettent pas à la main d'en approcher impunément. Cette image n'est juste qu'en partie, car l'état politique de leur beau pays est bien triste. L'Abyssinie, terre féconde, avec son doux climat, ses riches campagnes, sa vive et intelligente population, est environnée de tous côtés de peuples barbares qui la serrent chaque jour d'une plus pressante étreinte.

Depuis un siècle environ que les négous (empereurs) ont laissé tomber le pouvoir entre les mains de leurs lieutenants, les râs, gouverneurs des provinces, la guerre civile est devenue permanente, les sauvages se sont montrés de plus en plus menaçants, la société entière s'est désorganisée, le pays est devenu un camp, tout habitant est soldat: aussi partout l'on voit dominer le costume militaire, qui est d'ailleurs fort simple. Par-dessus un caleçon en toile de coton descendant à mi-jambe le guerrier abyssinien drape une longue pièce d'étoffe blanche du même tissu, retenue par une peau de mouton à longue laine, quelquefois ornée de lanières découpées. S'il est chrétien, il a les cheveux longs, la tête nue, et porte au cou le cordon de soie (*matdb*) qui le distingue; s'il est musulman, il emprunte à ses coreligionnaires les Arabes une sorte de petit turban formé d'une bande d'étoffe étroitement roulée qui circule en plis répétés autour de sa tête, et il entoure son cou de colliers d'amulettes. Son bouclier, en peau de rhinocéros, est orné d'un grand morceau de peau de mouton avec sa toison, terminé en pointe, et à côté il laisse voir une étroite lanière lancéolée plus longue encore, ornée de clous, de larges boutons, de morceaux de métal travaillés. Deux lances au fer acéré lui servent d'armes offensives quand il n'a pas le fusil à mèche qui, à l'époque de Bruce (1785), avait déjà remplacé la lance depuis cent ans. Ce costume sauvage a quelque chose d'imposant lorsqu'il est porté par plusieurs individus réunis. Beaucoup de soldats vont à pied, d'autres à cheval, les uns sur des mules. Les chefs se distinguent de ceux qu'ils commandent par quelques ornements de plus, souvent par une

bandelette rouge sur le front; de nombreux domestiques les suivent.

Un usage des anciens empereurs, usage répandu dans tout l'Orient, s'est conservé à peu près dans les mêmes formes que le rapporte Bruce.

« Quand le roi, dit-il, veut entrer en campagne, il fait faire trois proclamations. La première est conçue en ces termes : « Achetez vos mules, tenez vos provisions prêtes; car après » tel jour, ceux qui me chercheront ici ne m'y trouveront » pas. » La seconde a lieu une semaine après, si les affaires l'exigent; voici ce qu'elle porte : « Abattez le kantouffa dans » les quatre parties du monde, car je ne sais pas où je vais. » Ce kantouffa est un arbuste terrible, espèce d'acacia, qui embarrasse beaucoup dans leur marche le roi et la cavalerie, dont la longue chevelure et les habillements flottants s'accrochent à ses épines. La dernière proclamation dit : « Je suis » campé sur les bords de l'Angrab ou du Kahha; quiconque » ne viendra pas m'y joindre sera puni pour sept ans. » Je fus d'abord incertain sur ce que signifiait ce terme de sept ans; mais je me rappelai que les Juifs avaient tous les sept ans un jubilé, où les outrages, les dettes, les torts de toute espèce étaient oubliés; nouvelle trace des coutumes juives dans les mœurs abyssiniennes. »

Lorsque l'empire était encore dans sa force, il y avait en Abyssinie une sorte d'armée régulière. Elle formait le noyau des forces du négous, composées en grande partie de troupes irrégulières dont on peut se faire une idée par ce que disent les derniers voyageurs des guerriers abyssiniens de nos jours :

« Les soldats marchaient dans une confusion extrême, et tandis qu'un grand nombre d'entre eux n'avaient pas encore quitté la ville, plusieurs étaient arrivés à Mariam-Chaouitou où l'on devait stationner. Parmi cette troupe qui s'en allait à la débandade, on remarquait un nombre considérable de femmes chargées de fardeaux à fatiguer des bêtes de somme; plusieurs étaient enceintes, et d'autres portaient des enfants encore à la mamelle : elles suivaient leurs maîtres ou leurs maris à la guerre, et, arrivées à la station, au lieu de songer à se reposer, elles préparaient le repas des soldats. Cette vie d'aventures et de dangers, loin de leur déplaire, avait pour elles un attrait que nos femmes comprendraient difficilement; elles supportaient gaiement la fatigue et se soumettaient sans murmure aux plus pénibles travaux. Les chefs, peu versés dans la stratégie, au lieu de s'inquiéter de régulariser la marche de leurs troupes, pressaient leurs bonnes montures pour arriver plus vite au lieu du repos; ils étaient entourés d'une musique barbare qui paraissait charmer leurs rudes oreilles. Le désordre était tel que cinquante hommes serrés auraient mis facilement en déroute ces nombreuses cohortes qui avançaient sans règle et sans lois; et cependant cette armée, avec sa confusion et son irrégularité, avec le pêle-mêle de ses lances hérissées, la sauvagerie de ses costumes, avait un aspect vraiment formidable.

» Le chef de la petite armée avait pris position sur un tertre qui s'élevait à l'entrée de la vallée. Nous étions à la station depuis onze heures du matin, et il était presque nuit quand l'arrière-garde arriva. Tous ceux qui avaient des tentes s'empressèrent de les déployer; elles étaient plus ou moins grandes selon l'importance des personnages qui les occupaient. Les petites étaient d'une étoffe de laine noire et grossière; les plus belles, celles des chefs importants, étaient en toile de coton. La lie des soldats, ceux qui n'avaient pour tout bien qu'une lance et un mauvais bouclier, se construisait à la hâte, avec des roseaux et des branches de palmier ou des joncs, des cahutes qu'elle brûlait toujours avant de partir.

» Le 11, nous séjournâmes à Dugassonné, et, pour se distraire autant que pour s'exercer, les principaux guerriers se réunirent et tirèrent à la cible. Ils avaient tous des fusils à mèche d'une longueur plus qu'ordinaire. La poudre dont ils faisaient usage, fabriquée dans le pays, était très-grossière, et ils étaient obligés de l'écraser pour l'introduire dans la lumière; ils se servaient de balles en fer. Avant de tirer, ils appuyaient toujours leur fusil contre un arbre ou une pierre, et ce n'était guère qu'après avoir visé longtemps qu'ils se décidaient à brûler l'amorce; cependant, lorsqu'ils avaient pris toutes leurs mesures, ils manquaient rarement leur but. Après s'être séparés, quelques-uns allèrent à la chasse et en rapportèrent plusieurs vautours dont ils firent hommage au général, qui les régala chacun d'un plein *breulli* (bouteille de Venise, au ventre arrondi et au long col) d'hydromel. Les fusiliers du Tigré passent pour les plus adroits de l'Abyssinie. Le domestique de Bethléem, l'habitant de Choa, qui était parti avec nous pour retourner au camp d'Oubi, et qui ne nous quittait que pour suivre les soldats au pillage, nous amusa singulièrement en nous apprenant qu'avant l'arrivée d'un Grec nommé Élias, lequel, d'après le rapport du narrateur, avait rendu de grands services au roi de Choa qui en gardait pieusement le souvenir, les guerriers de son pays se réunissaient à trois pour tirer un fusil : l'un d'eux se mettait à genoux, l'autre appuyait l'arme sur son épaule, et le troisième, qui portait avec lui une mèche allumée, venait mettre le feu en hésitant; puis les trois champions, qui avaient frémi au moment de l'explosion, se regardaient, étonnés de n'être pas morts ou blessés, et s'applaudissaient mutuellement de leur action héroïque. »

Dans certaines occasions, comme à l'entrée du râs dans les villes, on marche avec un peu moins de désordre que d'habitude. L'armée étale tout son luxe : les toiles sont d'une blancheur éblouissante; les soldats de l'état-major se parent de petits manteaux de velours rouge, qui se terminent par des lisières artistement découpées, flottant au vent et au galop du cheval. Le râs est lui-même quelquefois tout rouge; il tient à la main un élégant parasol de nos pays, en soie verte. Les guerriers d'importance ont au bras un brassard en cuivre doré, d'un goût admirable; les prêtres sont bariolés de soie. La musique retentit avec un fracas épouvantable. Les femmes sont dans leurs plus beaux atours.

A la suite des repas qui couronnent ordinairement la victoire ou le combat, on fait entrer dans la salle du festin des chanteurs qui entonnent à pleine voix un hymne dans le genre de celui-ci :

« Samnou-Nougous, notre prince, notre maître, est la terreur des Gallas; les plus braves d'entre eux évitent sa rencontre, car combien n'en a-t-il pas mutilé ! Samnou-Nougous est invincible; partout la victoire le suit; ses cris jettent l'épouvante dans les rangs ennemis, et sa lance la mort ! Il va bientôt nous quitter pour aller combattre : que ses ennemis tremblent ! ils seront terrassés, et notre prince reparaîtra parmi nous dans toute sa gloire, comme le Christ qui ressuscita après trois jours d'absence. »

Aux chanteurs succèdent les musiciens. Leur violon a la forme d'une losange : il est en bois recouvert d'un parchemin extrêmement tendu; le manche est un grossier bâton auquel est attachée une rude corde, qui sous un rude archet rend des sons aigus et criards. Ils dansent en jouant de leurs instruments, et cherchent de temps en temps à imiter le cri de quelque animal, ce qui fait les délices de l'auditoire et provoque des applaudissements frénétiques.

TUBES FULMINAIRES OU FULGURITES.

Au commencement du dernier siècle on découvrit dans les plaines de la Silésie un tube creux qui se ramifiait dans le sable. Ce tube fut déposé dans un musée sous le nom de *Fossile arborescent*. Plus tard, des tubes semblables furent trouvés dans les environs de Paderborn, de Dresde, de Munster, dans le Cumberland, en Hongrie, sur les dunes de

Bordeaux et au milieu des plaines qui s'étendent aux environs de Bahia. Ces pays si différents et si éloignés les uns des autres ont un caractère commun : le sol dans lequel on trouvait ces fulgurites est un sable fin, très-riche en silice, dans lequel ces tubes sont toujours enfoncés verticalement. Leur diamètre varie de 1 à 90 millim.; l'épaisseur des parois est de 0mm,5 à 24 millim.; ce diamètre va en diminuant avec la profondeur, surtout lorsque le tube se ramifie; les ramifications sont quelquefois fort nombreuses, et donnent au tube fulminaire l'apparence de la racine d'un arbre. On en a trouvé qui avaient jusqu'à six mètres de long. La surface extérieure de ces tubes se compose de grains de sable agglutinés entre eux ; à l'intérieur, ces grains, fondus, vitrifiés, et parsemés de petites bulles, forment une espèce d'émail gris de perle qui tapisse la paroi interne du cylindre creux. Au Brésil, les fulgurites se présentent sous la forme de morceaux à facettes, pleins, et complétement vitrifiés. A Drigg (Cumberland), on a déterré une fulgurite verticale soudée à un caillou porphyrique à 7m,7 de profondeur. A partir de ce point, elle se déviait sous un angle de 45°, et n'avait plus qu'un millimètre de diamètre.

Pendant longtemps, on n'a pas connu l'origine des fulgurites. Les recherches du docteur Fiedler l'ont mise complétement hors de doute. Il a démontré que ces tubes sont dus à l'action calorifique de la foudre, qui, en traversant le sable siliceux, le fond sur son trajet : cette partie fondue, c'est la paroi intérieure du tube ; l'extérieure est formée par l'agglutination de grains de quartz liquéfiés incomplétement et soudés ou agglutinés par l'eau vaporisée résultant de la grande chaleur que la foudre a développée en traversant le sol. Dans plusieurs occasions, on a pu s'assurer que la foudre avait réellement formé le tube fulminaire. Voici quelques exemples.

Le 3 septembre 1789, la foudre frappe un chêne dans le parc du comte d'Aylesford en Angleterre, et tue un homme qui s'était réfugié sous cet arbre. Le comte, voulant faire élever un petit monument avec une inscription qui rappelât cet événement funeste, et le danger qu'il y a de se réfugier sous des arbres pendant un orage, on trouva à 0m,32 de profondeur du quartz fondu qui avait coulé dans le creux d'un bloc formé par l'agglutination de grains de sable. Ce quartz fondu se trouvait verticalement au-dessous d'un trou de 0m,07 de diamètre et de 0m,13 de profondeur, dont l'orifice supérieur correspondait précisément au point où le bâton de ce malheureux touchait le sol. La foudre avait suivi ce bâton et pénétré dans la terre. Ce fait prouve que la foudre a la puissance de fondre le quartz et même de le rendre presque liquide.

Des matelots ayant vu tomber le tonnerre dans l'île sablonneuse d'Amrum, sur les côtes du Danemark, coururent à l'endroit où le tonnerre avait frappé, et y trouvèrent un tube fulminaire. Un physicien, appelé Hagen, fit la même découverte au pied d'un bouleau frappé par la foudre qui consuma un sureau voisin. Un fait non moins probant est celui que rapporte le docteur Fiedler, auquel on doit tout ce qui a été publié sur ce sujet.

Le 13 juin 1811, un coup de foudre tombe dans un vignoble sur les bords de l'Elbe, non loin de Dresde et près d'un pavillon où Schiller écrivit son drame de Don Carlos. M. Fiedler s'y transporte aussitôt; il trouve un échalas fendu et une fulgurite s'enfonçant dans le sol sous un angle de 66°. Elle rencontrait quelques racines d'un prunier voisin qu'elle avait enveloppées dans sa masse fondue; mais elle n'avait pas suivi la direction des racines, quoiqu'elles continssent plus d'humidité que le sol environnant et que leur direction s'éloignât peu de celle de l'étincelle électrique. A un mètre au-dessous du sol, le tube se divisait en trois branches longues chacune de 0m,65. M. Berthier ayant analysé le sable aux dépens duquel le tube fulminaire s'était formé, le trouva composé de grains de quartz mêlés de grains d'argile et de calcaire. Il constata qu'il était de nature très réfractaire et qu'il ne se ramollirait certainement pas au feu de nos hauts fourneaux les plus puissants. Cependant le savant que nous venons de citer a fait des expériences en commun avec M. Savart pour reproduire le phénomène des fulgurites. En faisant passer des étincelles électriques à travers du sable quartzeux, ils ont pu produire des agglutinations de grains qui rappelaient sous plusieurs points de vue les fulgurites naturelles.

L'on n'a point encore trouvé de fulgurites aux environs de Paris, et cependant les sables de Fontainebleau, de Senlis, de Morfontaine et de la haute Sologne sont dans les conditions topographiques et minéralogiques les plus favorables à leur production.

La foudre laisse aussi ses traces sur les rochers qu'elle frappe. En 1785, de Saussure trouva sur le dôme du Gouté, à 4 000 mètres au-dessus de la mer, des fragments de roche recouverts çà et là de petites bulles vitreuses noires : c'était la roche fondue par le feu du ciel. Depuis, Ramond vit les mêmes effets en Auvergne et dans les Pyrénées, et M. de Humboldt recueillit des roches volcaniques ainsi vitrifiées au sommet du volcan de Toluca, à 4 620 mètres au-dessus de l'Océan.

LA CORNICHE.

Si j'étais oiseau, je m'élancerais par cette fenêtre ouverte et d'un trait je recommencerais, avant de le décrire, le voyage enchanteur de Gênes à Nice, au bord de la Méditerranée. Mais puisque la volonté du Créateur est que nous inventions nous-mêmes nos ailes, puisque notre génie n'en est encore qu'à perfectionner nos moyens de glisser sur la terre, partez, mon souvenir, traversez dix années.

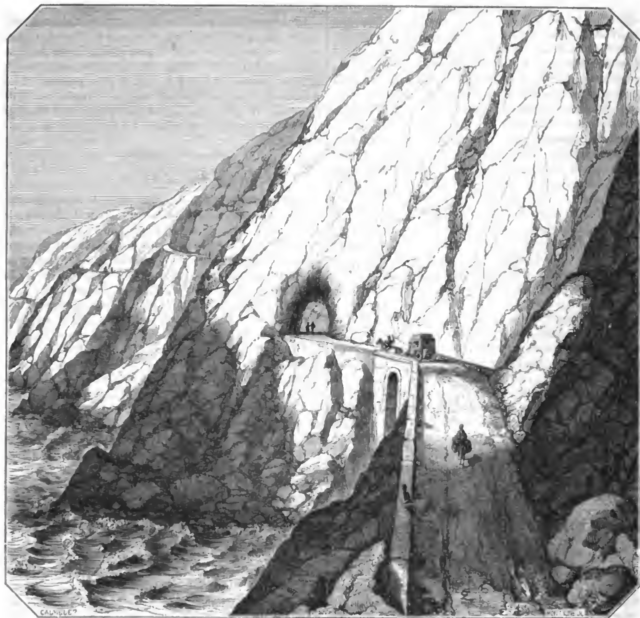
Plus rapide que l'oiseau, le souvenir déroule devant moi toutes les merveilles de ces beaux rivages, et ce qu'il me rappelle, comme tous nos plaisirs passés, me semble un rêve. Quelle riche et éclatante nature! quelle vive lumière! quels arbres! quels parfums! quelles perspectives variées, sublimes!

Sinueux au flanc des montagnes, le chemin de la Corniche est comme suspendu entre la mer et le ciel. Par instant, le rocher échappe subitement aux regards et, sauf l'étroit espace où pose le pied, on ne voit plus devant soi que l'azur des flots et l'azur du firmament. Souvent même quelque vapeur embrasée, vaguement répandue comme un voile léger dans l'atmosphère, suffit à effacer la ligne d'horizon. Alors, les deux immensités se confondent : en haut, en bas, de tous côtés, on ne voit qu'un océan ou qu'un ciel sans bornes. Combien de fois, à l'ardeur du midi, ai-je cherché cette ligne lointaine sans pouvoir la découvrir; et, entrevoyant à des distances infinies quelque objet nageant dans l'éblouissante clarté : « Qu'est cela? demandais-je; un navire, un cygne, un aigle? des voiles ou des ailes? » Nul de mes compagnons ne savait le dire.

La parole est impuissante à peindre la sensation de l'homme isolé devant ces abîmes de lumière; on dirait un songe ou le pressentiment d'une autre vie : l'âme, surprise, émue, tressaille et semble vouloir se préparer au départ, comme si elle se croyait dégagée des liens du corps. — Non, voyageur, tu es encore sur la terre; dans ton enivrement, défends-toi du vertige; garde-toi de te précipiter vers cet infini qui s'ouvre à tes désirs; ferme plutôt tes yeux éblouis, l'heure n'est pas venue; marche, poursuis ta course.

Tout à coup, le sentier se détourne, monte ou descend, pénètre dans une gorge étroite. La scène change; on est ramené à de plus doux tableaux. Au-dessus de soi, l'on contemple, à travers la feuillée délicate de l'olivier, quelque délicieuse villa, blanche et comme endormie. Le flot bleu, pur et calme, baigne en silence les terrasses de marbre qu'ombragent les orangers et les citronniers. Rarement on aperçoit de si loin les maîtres de ces beaux séjours : on en est plus à l'aise pour les supposer des êtres d'une nature

supérieure, poétiques et heureux; peut-être, quelque robe blanche flotte entre les urnes, sous les festons de pampres: on soupire et l'on passe. Mais cette continuité même de séduisantes apparitions énerverait la rêverie. La nature, qui semble avoir voulu faire de cette partie du monde un résumé de toutes ses grandeurs, y a placé à quelques pas de ses plus adorables paysages, en d'étroits renfoncements, des escarpements brusques, des roches nues, écroulées, des torrents, de hardies pyramides qui sortent des eaux et qu'aucune main humaine n'a façonnées; ou bien la montagne soudain barre le passage: une noire caverne s'ouvre seule aux regards, et, par un souterrain sombre et frais, conduit à un ciel d'or. Les villes elles-mêmes viennent de loin en loin varier les émotions sans détruire le charme. A San-Pier d'Arena, à Cornegliano, à Pegli, succèdent Voltri, Cogoleto, où est né Christophe Colomb; la riche Savone, où abondent les plus beaux fruits; Noli, jadis république de pêcheurs; Finale-Marina, fière de son magnifique palais de marbre construit par Bernin; Oneglia, où Bonaparte prit en 96 le commandement en chef de l'armée d'Italie; Porto Maurizio; San-Remo, qui se vante d'avoir les meilleurs marins de la Méditerranée; Ventimiglia, qui se croit patrie de Perse le poëte latin; la principauté de Monaco, royaume en miniature, gouverné, du fond d'un hôtel du faubourg Saint-Germain, par des souverains qui ignorent leur bonheur et peut-être aussi celui qu'ils pourraient faire. Ce sont là les grands noms; mais qui saurait dire tous les bourgs, tous les hameaux gracieux suspendus aux collines; les maisonnettes, les ermitages à demi cachés dans les bosquets ou apparaissant çà et là sur les cimes et où l'on voudrait s'arrêter et achever sa vie?



(La Corniche, route de Nice à Gênes.)

Avec sa diversité et ses ravissants caprices, la Corniche est aujourd'hui une route facile et sans aucun danger. Il n'en était pas de même lorsque, il y a quelque soixante ans, madame de Genlis l'a parcourue avec la duchesse de Chartres, qui se hâtait vers l'Italie sans l'autorisation royale. Madame de Genlis a donné une description amusante de la Corniche.

« Apprenant à Nice, dit-elle, que l'on pouvait aller à Gênes par terre, en chaise à porteurs, nous prîmes tout à coup la résolution de faire ce périlleux voyage, dont le nom seul est effrayant, puisque ce chemin s'appelle très-justement la Corniche (1). J'envoyai chercher l'homme qui nous louait des mulets. Je voulais le questionner sur les dangers de la route. Cet homme, après m'avoir attentivement écoutée, me répondit: « Je ne suis pas inquiet pour vous, mesdames, mais, à dire la vérité, je crains un peu pour mes mulets, parce que l'an passé j'en perdis deux qui furent écrasés par de gros

(1) La duchesse de Chartres (depuis duchesse d'Orléans, mère du roi Louis-Philippe), était accompagnée par la comtesse de Rully (depuis duchesse d'Aumont), madame de Genlis, M. de Genlis, un écuyer, deux femmes de chambre et trois valets de pied.

morceaux de roches qui tombèrent sur eux, car il s'en détache souvent de la montagne. » Cette manière de nous tranquilliser ne nous rassura pas trop; cependant, il nous fit rire et nous partîmes.

» A peu de distance de Nice, dans un lieu appelé *la Turbie*, nous trouvâmes une charmante feuillée toute couverte de guirlandes de fleurs, et dans laquelle était un excellent déjeuner: c'était une galanterie du commandant de Nice pour madame la duchesse de Chartres, voyageant sous le nom de comtesse de Joinville. En partant de Nice, on trouve le vieux château de Montalban, pris par les Français en 1744; deux lieues plus loin, nous nous arrêtâmes à la vue de la tour d'Eze, dominant sur la mer, et dont la situation est admirable. Au bout d'une heure nous reprîmes notre marche. Cette route est en effet une vraie corniche, en beaucoup d'endroits si étroite, qu'une personne y peut à peine passer. D'un côté, d'énormes rochers forment une espèce de muraille qui paraît s'élever presque aux cieux, et de l'autre, on se trouve exactement sur le bord de précipices de cinq cents pieds, au fond desquels la mer, se brisant sur des écueils, produit un bruit aussi triste qu'effrayant. Dans tous les passages véritablement dangereux, nous avons mis pied à terre, et on nous les a fait passer en nous tenant le bras. Depuis Monaco jusqu'à Manton, l'on respire; le chemin est très



(La Corniche, route de Nice à Gênes.)

beau. Après Manton, le chemin redevient effroyable; cependant nous commencions à nous y accoutumer, et la vue d'une prodigieuse quantité de jolies cascades naturelles nous charmait tellement, qu'elle nous faisait oublier presque les précipices. A l'Hospitella, le plus affreux gîte où l'on ait jamais donné l'hospitalité, nous couchâmes toutes les trois dans la même chambre; nous arrangeâmes pour madame la duchesse de Chartres une espèce de lit fait avec les couvertures des mulets et de la feuillée; dans la même chambre se trouvaient deux grands tas de blé, et le maître de la maison nous assura, ma compagne et moi, que nous dormirions fort bien en nous établissant sur ces monceaux de grains; nos cavaliers nous donnèrent leurs manteaux pour couvrir ces monceaux de grains. Il fallait se coucher dans une attitude singulière, c'est-à-dire presque debout. Nous passâmes la nuit dans une agitation continuelle, causée par les glissades et les éboulements des grains de blé. Nous vîmes avec un grand plaisir paraître le jour, et comme nous étions tout habillées, nos toilettes ne retardèrent pas le départ. Le lendemain, la journée a été très fatigante, quoique nous n'ayons fait que cinq lieues et demie; mais nous avons trouvé de si mauvais chemins, que j'ai fait presque toute la route à pied, toujours, comme la veille, côtoyant la mer, tantôt en haut d'un précipice, tantôt sur un rivage fort étroit et marchant sur de gros cailloux pointus. D'ailleurs, tout le pays que nous avons parcouru est aride et affreux; nos porteurs étaient les plus

vilaines gens du monde, n'entendant ni le français, ni l'italien, parlant un jargon inintelligible, et s'enivrant, jurant et se querellant sans cesse. Il est difficile de ne pas s'intéresser à leurs disputes, quand, porté par eux, on les voit sur les bords d'un précipice, tout à coup trembler de colère, s'agiter, chanceler, et ne porter la litière que d'une main, afin d'avoir la liberté de se faire des gestes menaçants de l'autre. Ils suspendent les chaises à leurs épaules par le moyen de longues courroies, mais il est toujours nécessaire de tenir les bâtons qui les portent. Ces litières ne ressemblent nullement à des chaises à porteurs ordinaires. Ce sont des espèces de chaises longues, étroites et peu allongées; l'endroit sur lequel on est assis est couvert d'un petit berceau de toile cirée fait pour y garantir de la pluie. On a les jambes étendues, sans avoir la liberté de les plier, et mes pieds passaient la chaise.

» Le chemin de Saint-Maurice à Albenga est rempli de passages effrayants; mais cette route offre des points de vue admirables, entre autres celui qu'on trouve en haut de la montagne qui domine la ville de Longuella. La descente de cette montagne est très-escarpée et fort dangereuse. Nous la descendîmes à pied, et je puis même dire à pieds nus, car les rochers que nous gravissions depuis trois jours avaient tellement usé et percé nos souliers que les semelles en étaient presque entièrement emportées; et, ne prévoyant pas que nous dussions autant marcher, nous n'avions pas eu la précaution d'en prendre plusieurs paires. A dix heures du matin, nous fîmes arrêter nos porteurs sur le sommet d'une montagne, de laquelle nous découvrîmes la ville d'Albenga, au milieu d'une plaine délicieuse. Au bas de la montagne, se trouve une plaine immense et fertile entourée de rochers et de montagnes majestueuses, dont quelques-unes sont couvertes de glaces. L'aridité des rochers, l'aspect imposant des montagnes, forment un contraste singulier avec la beauté riante et la fertilité de la plaine; les prés sont émaillés de pensées et de lis; le laurier rose y croît sans culture. On y voit tous les champs entourés de longs berceaux de vignes, et, à travers ces charmantes galeries à jour, on découvre la verdure, les fleurs et les fruits renfermés dans l'enceinte de ces légers treillages, dont toutes les arcades sont ornées de guirlandes de pampres élégants et flexibles que le moindre vent fait mouvoir. Il semble, dans ce délicieux séjour, que la terre y soit cultivée, non pour les besoins de l'homme, mais seulement pour ses plaisirs. C'est là qu'on voit de véritables bergères. Toutes les jeunes filles sont coiffées en cheveux avec un bouquet de fleurs naturelles placé sur la tête, du côté gauche. Elles sont presque toutes jolies, et surtout remarquables par l'élégance de leur taille.

» Pour éviter une montagne horriblement dangereuse, nous nous embarquâmes à Pietra, et nous fîmes trois lieues et demie par mer. A Noli, nous reprîmes nos chaises. Du haut de la montagne qui domine les villes d'Anvaye et de Savone, on découvre la plus belle vue de l'univers: c'est ce qu'on rencontre de plus remarquable depuis Albenga. Savone est une belle ville, très-agréablement située, et seulement à douze lieues de Gênes. On voit, au village d'Abbissola, à une petite lieue de Savone, les palais de Rovère et de Durazzo, tous deux d'une grande magnificence; les jardins sont vastes, mais de mauvais goût. J'y remarquai une chose assez singulière, c'est qu'on n'y voit aucune des fleurs charmantes qui croissent naturellement dans les champs, à l'exception de l'oranger; mais le buis y est cultivé avec le plus grand soin, et des vases superbes, qui ornent les terrasses, en sont remplis. Ce vilain buis est mis dans les beaux vases, uniquement parce qu'il est là plus cher et plus rare que le myrte, le jasmin et le laurier rose.

» Ce voyage, le plus dangereux et en même temps le plus curieux que l'on puisse faire, se passa très galamment et sans accidents; il dura six jours, pour faire quarante lieues. L'horreur des précipices me fit faire plus des trois quarts du chemin à pied, sur les cailloux et des roches coupantes. J'arrivai à Gênes avec les pieds enflés et pleins de cloches, mais en très-bonne santé. »

De nos jours, madame de Genlis aurait parcouru la Corniche en bonne chaise de poste, en diligence, ou avec le courrier: elle aurait eu de moins le plaisir de l'effroi. Mais si le chemin est plus facile, il est très loin cependant d'être uniforme, et la nature est toujours aussi belle.

QUELQUES DONNÉES DE GÉOGRAPHIE PHYSIQUE.

DÉVELOPPEMENT DU LITTORAL MARITIME EN DIFFÉRENTES PARTIES DU MONDE.

L'évaluation de la longueur des côtes d'un pays baigné par la mer est extrêmement difficile et sujette à beaucoup d'incertitude. Il ne s'agit pas seulement, en effet, de posséder des cartes parfaites et à grande échelle, sur lesquelles soient marquées dans tous leurs détails les sinuosités du littoral; il faut s'entendre sur la manière dont il convient de faire entrer en ligne de compte les rives des cours d'eau vers leurs embouchures. D'abord, jusqu'à quel point s'étend l'action de la marée, puisque, plus haut que ce point, le littoral cesse d'être maritime? Ensuite, à quelle limite de largeur cessera-t-on de compter le développement sur les deux rives? Il est bien évident, par exemple, que vers son embouchure, à la hauteur de Honfleur et du Havre, la Seine doit entrer en ligne de compte par ses deux rives; en sera-t-il de même à Rouen, où l'influence des marées est encore si appréciable, mais où la largeur du fleuve n'est pas très grande? Sans entrer dans une discussion qui nous entraînerait trop loin, nous dirons que la France a 2 720 kilomètres de littoral maritime, dont 2 030 sur l'Océan et la Manche, et 690 sur la Méditerranée (1). Ce développement est de 3 150 kilom. (2) pour les îles Britanniques, dont 2 710 pour la Grande-Bretagne, et 440 pour l'Irlande. Il est de 5 448 kilom. (3) pour les États-Unis de l'Amérique du Nord; savoir: 782 sur l'océan Pacifique, 1 770 le long du golfe du Mexique, et 2 896 sur le littoral de l'Atlantique.

La comparaison des quatre principales parties du monde, sous ce rapport, donne les résultats suivants, que nous empruntons à l'intéressant recueil publié à Gotha par M. Berghaus, sous le titre de *Physikalischer Atlas*.

***Europe*, 31 800 kilom.**

Mer Glaciale	5 800 kilom.
Océan Atlantique et mers qui s'y rattachent	13 400
Méditerranée et mer Noire	12 600
Total pour l'Europe	31 800

***Asie*, 56 900 kilom.**

Mer Glaciale	12 000
Grand Océan	15 600
Mer des Indes	25 000
Mers intérieures et mer Noire	4 300
Total pour l'Asie	56 900

***Afrique*, 26 040 kilom.**

Méditerranée	4 440
Mer Rouge	2 500
Océan Atlantique	10 900
Mer des Indes	8 200
Total pour l'Afrique	26 040

(1) *Chasseriau*, Précis historique de la marine française.

(2) *Moreau de Jonnès*, Statistique de la Grande-Bretagne et de l'Irlande.

(3) *Michel Chevalier*, Histoire et description des voies de communication aux États-Unis.

Amérique, 69 450 kilom.

Grand océan équinoxial	4 200		
Golfe de Californie	2 500		
Grand océan du Nord	8 200		
Mer de Behring	1 900		
Total pour le Grand océan ou océan Pacifique		16 800	
Méditerranée américaine (savoir : mer des Caraïbes, 2 650 ; golfe du Mexique, 4 600)	7 250		
Océan Atlantique du Nord, depuis la Floride jusqu'au rivage de l'Hudson (le golfe Saint-Laurent y est compris pour 1 770)	7 850		
Baie d'Hudson et canaux qui y aboutissent, jusqu'à la côte de Davis	6 950		
Total pour l'océan Atlantique		22 050	
Mer polaire du Nord, depuis le cap de Galles jusqu'au cap Turnagain	5 500	5 500	
Total pour l'Amérique du Nord			44 350
Grand océan		9 300	
Océan Atlantique (la mer des Caraïbes y entre pour 592)		15 800	
Total pour l'Amérique du Sud			25 100
Total pour les deux Amériques			69 450

Il est à remarquer que l'effectif de la marine marchande, dans chacune des trois grandes puissances maritimes du globe, n'est pas en rapport avec le développement du littoral. Ainsi, pour un littoral qui excède le nôtre seulement de 15 pour 100 en longueur, la Grande-Bretagne possède, en bâtiments de commerce, un tonnage plus que sextuple du nôtre ; et pour un littoral double du nôtre, les États-Unis ont un tonnage presque triple. Il est vrai que les États-Unis marchent rapidement vers un développement commercial qui surpassera peut-être avant peu même celui de l'Angleterre, et que la France se lassera sans doute de l'état de dépérissement dans lequel on a laissé disparaître peu à peu l'ancienne prospérité de sa navigation.

Les intrigants méprisent les lettres ; les simples se contentent de les admirer ; les sages savent en tirer parti.

BACON, *Essais*.

EFFET MORAL DU BEAU.

Il y a dans la contemplation du beau en tout genre quelque chose qui nous détache de nous-même, en nous faisant sentir que la perfection vaut mieux que nous, et qui, par cette conviction, nous inspirant un désintéressement momentané, réveille en nous la puissance du sacrifice, puissance mère de toute vertu. Il y a dans cette émotion, quelle qu'en soit la cause, quelque chose qui fait circuler notre sang plus vite, qui nous procure une sorte de bien-être, qui double le sentiment de nos forces, et qui par là nous rend susceptibles d'une élévation, d'un courage, d'une sympathie au-dessus de notre disposition habituelle.

BENJAMIN CONSTANT.

MENDELSSOHN.

Moïse Mendelssohn, fils de Mendel, naquit à Dessau, de parents israélites.

Son père, écrivain public, copiait la Bible et les actes de la commune juive, sur des rouleaux de parchemin dont l'on se sert dans les synagogues ; il tenait en même temps une école primaire.

Le rabbi Frænkel enseigna au jeune Moïse le Talmud et lui fit lire les ouvrages de Maïmonid. L'enfant y puisa le goût de la philosophie : il se livrait à l'étude avec une ardeur excessive ; dans sa dixième année, il fut atteint d'une fièvre nerveuse qui lui laissa une difformité, affaiblit sa constitution, et excita en lui une sensibilité maladive dont il eut à souffrir toute sa vie.

A treize ans, âge auquel les jeunes Israélites reçoivent la confirmation, et doivent répondre de leur conduite religieuse et commencer à pourvoir à leurs besoins, Moïse fut obligé de se séparer de son père, qui était très-pauvre.

Il arriva en 1742 à Berlin, où il passa plusieurs années dans une extrême indigence. Quelques personnes charitables se concertèrent pour lui donner le logement et le recevoir à leur table certains jours de la semaine ; le rabbi Frænkel l'employa comme copiste.

Attentif et sérieux, il acquit par ce travail même, qui eût découragé ou matérialisé un jeune homme ordinaire, de plus grandes connaissances dans le Talmud, dans la législation et les rites de la religion juive ; il fit en même temps de rapides progrès dans l'étude de la philosophie. Il s'était lié avec un de ses coreligionnaires de la Gallicie, précepteur pauvre, mais très-zélé pour l'étude de la philosophie, qui lui prêta Euclide traduit en hébreu, ce qui éveilla en lui le désir d'apprendre les mathématiques. Cet homme supérieur, nommé Israël Mosès, avait été souvent soupçonné d'hérésie : il fut chassé successivement de différentes villes où il avait cherché un asile contre la persécution, et il mourut dans la misère.

Mendelssohn se lia aussi avec un juif de Prague, étudiant en médecine, nommé Kisch, qui lui enseigna le latin pendant six mois ; mais la difficulté de se procurer, dans son dénûment, un Dictionnaire et une Grammaire, arrêta ses progrès.

En 1748 il rencontra Salomon Gumpertz, autre médecin israélite, savant dans les langues modernes, et qui lui fit faire connaissance avec quelques élèves du collége de Joachim, entre autres Louis de Beausobre, voué particulièrement à l'étude de la philosophie.

Mendelssohn se livra dès lors avec passion à l'étude des langues modernes. Ses premiers essais en allemand furent des *Lettres sur le sentiment*, et la traduction du Discours de J.-J. Rousseau sur l'origine de l'inégalité. Il eut alors le bonheur d'entrer, en qualité de précepteur, dans la maison d'un riche fabricant de soieries.

Frédéric II, voulant favoriser les manufactures, accorda quelques priviléges aux juifs qui en établirent, et Mendelssohn obtint dans une de ces fabriques un emploi qui lui valut environ 1 000 francs d'appointements.

A cette époque (1754), Lessing vint à Berlin : le docteur Gumpert lui parla du jeune Mendelssohn et de son habileté au jeu d'échecs ; cette circonstance fut l'occasion d'une liaison intime entre ces deux hommes remarquables. Lessing donna quelques leçons de grec à son jeune ami, et ils étudièrent ensemble les ouvrages de Platon.

On dit que ce fut Lessing qui corrigea et fit publier les *Lettres sur le sentiment*. Dans ce traité, Mendelssohn cherche l'origine des sentiments agréables ou désagréables, et analyse ce qui constitue la perfection. Les développements de cet écrit frappèrent par la nouveauté et l'invention. Une clarté, une précision, une finesse et un goût rares jusqu'alors en Allemagne, assurèrent à ce livre un grand succès.

En 1755, Mendelssohn publia avec Lessing un petit ouvrage intitulé *Pope métaphysicien*.

L'Académie des sciences de Berlin ayant proposé, en 1760, une question sur l'évidence métaphysique, Mendelssohn remporta le prix. Mérian et Sulzer proposèrent à l'Académie de l'admettre comme l'un de ses membres ; Lagrange appuya cette proposition, et toute l'Académie l'approuva. On présenta la liste à Frédéric II, qui raya son nom comme ne lui

plaisant pas, et sans donner d'autre motif. Mendelssohn ne fut donc point académicien. « J'en serais fâché, dit-il avec douceur, si c'était l'assemblée qui n'eût pas voulu me recevoir. »

Il continua à traiter des sujets métaphysiques : peut-être le reproche fait au judaïsme, de toucher trop peu aux notions d'une vie future, contribua-t-il à diriger particulièrement son esprit vers les idées de l'existence de Dieu et de l'immortalité de l'âme.

Ce fut en 1767 qu'il publia son *Phédon* (1). Le dialogue de Platon lui avait servi de modèle. Le discours préliminaire contient la vie de Socrate. Dans le premier entretien, l'auteur expose la philosophie des Grecs, et emploie dans ses démonstrations toutes les ressources de la dialectique, en présentant son héros comme initié aux secrets les plus cachés des pythagoriciens. Il ajoute à ses motifs, avec beaucoup d'art, les raisonnements de Leibniz et de Wolf sur l'existence de Dieu.

Cet ouvrage ajouta à la célébrité de Mendelssohn ; et il ne passait plus à Berlin un étranger de quelque distinction qui n'allât le visiter.



(Moïse Mendelssohn.)

Lavater, ayant cédé aussi à un mouvement de curiosité dans un de ses voyages physionomiques, fut très-étonné de trouver le philosophe, dans le magasin de soieries où il était employé, occupé à peser de la marchandise. Mendelssohn le reçut avec toutes sortes d'égards. Comme ils étaient seuls, Lavater, toujours occupé de projets de conversion, se mit à discuter sur des matières de foi, et ne fut pas peu surpris d'entendre Mendelssohn parler du caractère moral de Jésus-Christ avec une grande vénération.

Lavater s'occupait alors de traduire la Palingénésie de Bonnet, où l'auteur avait fait entrer une démonstration évangélique de la religion chrétienne ; il dédia sa traduction à Mendelssohn, et dans sa dédicace il le pressa d'abjurer sa foi. Mendelssohn répondit avec franchise et douceur à cet appel, mais ne voulut point abandonner la religion de ses pères.

Sur la demande du gouvernement prussien, il publia en 1778, conjointement avec le grand rabbin de Berlin, le Code des lois et des rites des juifs ; il fit aussi une traduction de la Bible en allemand, afin d'en faire disparaître le jargon polonais et de rendre plus clair le sens des livres saints. Pour que la nouvelle Bible pénétrât surtout dans la classe des juifs qui en avait le plus besoin, on eut soin d'imprimer l'allemand avec des lettres hébraïques. Mendelssohn y fit ajouter un extrait des commentaires les plus estimés, suivi de ses propres réflexions, de manière à rendre cette traduction classique.

Plus tard, il publia une traduction allemande des Psaumes. En 1785, il publia ses *Heures du matin*, ainsi intitulées parce que les premières heures du jour étaient les seules où la faiblesse de sa santé lui permît de se livrer à quelque travail. C'étaient des considérations philosophiques adressées à ses enfants et à ses amis sur l'existence de Dieu.

Mendelssohn était devenu d'une faiblesse extrême; il s'évanouissait à la moindre tension d'esprit.

Un léger refroidissement le fit succomber le 4 janvier 1786. Le jour de sa mort, tous les juifs de Berlin fermèrent leurs boutiques en signe de deuil, coutume qu'ils n'observent ordinairement qu'à la mort du grand rabbin.

Mendelssohn était petit et bossu, mais sa physionomie était pleine d'expression et de vivacité ; ses yeux noirs et son front élevé annonçaient une imagination et un esprit rares. Modeste jusqu'à la timidité, mais exprimant ses pensées avec franchise et finesse, il exerçait, par sa modération et l'égalité de son caractère, un empire aussi doux qu'étendu sur les nombreux amis qu'il réunissait.

C'est en grande partie à Mendelssohn que les juifs d'Allemagne doivent l'affaiblissement des antipathies dont ils étaient l'objet.

Il est remarquable que Mendelssohn, qui avait été élevé et entouré par des personnes qui ne parlaient qu'un très-mauvais dialecte, ait exercé une si notable influence sur le perfectionnement de la langue et de la littérature allemande, et ait déterminé ses coreligionnaires à abandonner leur ancien langage.

(1) Le Phédon de Mendelssohn a été traduit en français par M. Haussmann (1830).

Dans la préface, l'auteur explique ainsi le but et la division de son ouvrage : « A l'exemple de Platon, je laisse Socrate s'entretenir à ses derniers moments, avec ses disciples, sur l'immortalité de l'âme. L'ouvrage grec intitulé *le Phédon* renferme un grand nombre de beautés. J'en ai adopté le titre, le cadre et l'arrangement, en cherchant toutefois à mettre les preuves métaphysiques à la hauteur de la science actuelle. Dans le premier entretien, j'ai pu suivre d'assez près mon modèle... plus avant, j'ai été obligé de m'en écarter. J'ai choisi pour le second entretien un raisonnement sur l'immortalité de l'âme, donné par les disciples de Platon et adopté par plusieurs philosophes modernes ; il me parait non seulement convaincant, mais aussi adapté à la manière de Socrate. Dans le troisième entretien, il m'a fallu avoir entièrement recours aux modernes, et faire parler mon Socrate presque comme un philosophe du dix-huitième siècle... Telle est la disposition générale de cette œuvre mixte, en partie traduction, en partie originale. »

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. Martinet, rue Jacob, 30.

LES FRONTONS DU PARTHÉNON.

(Voy. 1835, p. 235.)



(Sculptures du Parthénon. — Fragments du Fronton oriental conservés au Musée britannique, et connus sous les noms de Cérès et Proserpine. — Dessin de M. Gérome.)

Les deux frontons du Parthénon représentaient, d'après le témoignage de Pausanias, l'un, la naissance de Pallas, et cette déesse s'élançant tout armée de la tête de son père; l'autre, sa victoire sur Neptune, dans la dispute qui s'éleva entre ces dieux sur le droit que chacun prétendait avoir de donner un nom à la ville d'Athènes. Quarante-six ou quarante-huit figures de ronde bosse, d'une exécution merveilleuse, comme on peut en juger par les fragments qui nous en restent, figuraient aux regards des Athéniens ces deux faits principaux de la religion locale. On se rappelle que ces figures furent en partie détruites lors du bombardement que la citadelle d'Athènes eut à souffrir, de la part des Vénitiens, en 1688; mais elles étaient déjà fort dégradées en 1674, époque où le marquis de Nointel, ambassadeur de France à Constantinople, les fit dessiner par un peintre champenois nommé Carrey (1). Dès ce temps, le fronton oriental était plus d'à moitié détruit. Toute la partie du milieu avait disparu; il n'y restait plus que sept figures plus ou moins mutilées, occupant d'un côté et de l'autre l'espace qui allait en se rapprochant des angles du fronton. De ce nombre étaient, à l'extrémité droite, les deux figures de femme que représente notre dessin. Celle des deux qui s'appuie sur les genoux de l'autre était dans un meilleur état de conservation; la tête n'avait pas encore été brisée. M. Quatremère de Quincy, dans sa belle dissertation sur les deux frontons (1825), renonce à donner une explication de ces deux figures, qui, d'après l'opinion de quelques savants, représentent Cérès et Proserpine. Mais suivant l'explication qui va suivre, et que nous empruntons à une introduction du *Trésor de numismatique et de glyptique*, la femme à demi couchée paraîtrait figurer Atropos. Le fronton occidental avait moins souffert. Le dessin de Carrey y montre dix-huit figures et les chevaux du char. En 1749, l'architecte Dalton n'y trouva que deux torses d'hommes et les débris de huit figures. En 1753, Stuart n'y vit plus que les restes de trois figures. Quoi qu'il en soit, ces dessins sont devenus fort intéressants par suite de la destruction partielle des originaux; et c'est sur cette base que les savants, aidés aussi par les figures et les fragments conservés au Musée britannique, ont dû asseoir leurs restitutions.

Le fronton oriental, image du monde, rappelait aux Athéniens la naissance de leur déesse et sa supériorité sur les autres dieux; emblème de la prépondérance qu'Athènes ambitionnait sur les autres cités de la Grèce. Là Jupiter était assis sur son trône, au centre du monde; il venait d'enfanter Minerve. Revêtue de ses armes, la déesse de la pensée s'élançait du front de son père céleste. Autour de Jupiter étaient groupées les Heures, les Parques et la bonne Fortune; Aphrodite Uranie, Ilithye, Héphæstus et Prométhée, divinités qui président aux accouchements; enfin Arès et Hermès. A la droite était le Jour, à la gauche la Nuit, tous deux sur des chars, et dont les chevaux semblaient, d'un côté, sortir de l'Océan, et de l'autre y rentrer. Chacun de ces derniers sujets occupait une des extrémités du fronton. Céphale, le favori de l'Aurore, regardait les chevaux du Jour; Atropos était tournée vers ceux de la Nuit; la présence de ces deux personnages complétait l'allégorie et l'expliquait en même temps.

Le fronton occidental était l'image de l'Attique. Minerve y choisissait son peuple; maîtresse de lui donner son nom, c'est son nom qu'elle lui donnait. L'olivier croissait entre elle et Neptune vaincu. Les chars de ces deux divinités étaient auprès d'elles, et les personnages divins, protecteurs de l'Attique et juges du différend, étaient rangés de chaque côté du fronton. Le char d'Athènes était conduit par la victoire *Aptère* ou sans ailes, accompagnée d'Erichthonius, l'élève de la déesse dans l'art d'atteler et de diriger les coursiers. Après le char, on voyait un des groupes les plus importants de la religion locale: l'antique Cécrops et ses enfants, Hersé, Pandrose, Erisichthon et Agraule; enfin on remarquait le fleuve Ilissus couché près de l'angle. A gauche de Neptune, Amphitrite guidait le char du dieu de la mer; Leucothée ou Halia l'accompagnait. Après Amphitrite était l'image de la

(1) Voy., sur cet artiste, p. 306.

Terre nourrice, tenant des enfants dans ses bras. Près d'elle était couchée la grande mer Thalassa, avec Aphrodite sortant de son sein, et derrière elle était la personnification de la *Bonace* (*Galéné*). Enfin venait un groupe de trois divinités locales : Céphise, Praxitée sa fille, et la nymphe de la source Callirhoé ; cette dernière occupait l'extrémité méridionale du fronton.

Toutes ces figures avaient 11 à 12 pieds de haut ; vues du sol, elles paraissaient de grandeur naturelle ; saillantes par le relief et la couleur, elles s'encadraient dans les frontons, dont les lignes pures et harmonieuses se détachaient sur le beau ciel de la Grèce (1).

JACQUES CARREY.

Jacques Carrey, né à Troyes en 1646, et mort en 1726, était élève de Charles Lebrun. Corneglio Magni dit, dans ses *Viaggi per la Turchia*, que l'ambassadeur M. de Nointel avait fait dessiner en 1674 les figures du Parthénon par *un pittor fiamingo, giovanne assai ben versato*. Carrey était en effet jeune ; il avait vingt-huit ans. Il était habile ; ses dessins originaux des sculptures du Parthénon, exécutés au crayon et à la mine de plomb, en font foi : on les conserve au cabinet des estampes de la Bibliothèque royale ; ils sont d'un style très-agréable, et on assure qu'ils furent faits sans aucun échafaud, et en très-peu de temps. Mais Magni, en le désignant comme d'origine flamande, a commis une erreur. Carrey était bien Champenois. A son retour à Paris, il travailla, sous la direction de Charles Lebrun, à la galerie de Versailles. Après la mort de son maître, il se retira dans sa ville natale, à Troyes, où il exécuta plusieurs œuvres importantes, entre autres une Vie de saint Pantaléon en six grands tableaux dans l'église placée sous l'invocation de ce saint.

LE LAC DE HIDDEN.

TRADITION DU NORD.

Ce lac était autrefois une verte prairie unie à l'île de Rügen. A quelle époque la prairie fut-elle ainsi inondée ? On ne sait. Le peuple raconte sur cet événement la légende suivante :

Jadis vivaient sur le sol de Rügen deux femmes, l'une charitable et pieuse, l'autre méchante et avare. Un soir, par un temps orageux, un vieillard étranger, vêtu comme un mendiant, glacé par la pluie, tourmenté par la faim, se présenta chez la méchante femme, lui demandant un gîte pour la nuit, et un morceau de pain. On croit que ce vieillard était un des religieux du cloître de Corbel, auxquels appartenait alors l'île de Rügen. Celle dont il invoquait la pitié le repoussa durement et le chassa hors de chez elle comme un vagabond. L'étranger s'en alla chercher un refuge chez l'autre femme, qui l'accueillit avec bonté et partagea avec lui son dernier morceau de pain, car elle était pauvre. Le bon vieillard soupa gaiement et s'endormit en paix ; puis le lendemain il remercia avec effusion de cœur son hôtesse, et lui dit en partant que la première chose qu'elle entreprendrait ce matin-là lui réussirait tout le jour. La pieuse femme, heureuse d'avoir fait une bonne action, sourit de sa promesse, car elle ne le regardait que comme un malheureux mendiant.

Un instant après son départ, elle s'en alla prendre dans son armoire un rouleau de toile dont elle voulait faire une chemise à son enfant. Il lui en fallait trois aunes, et c'était juste à peu près ce qui lui restait. Mais quand elle eut mesuré ses trois aunes, quelle fut sa surprise de voir que le rouleau s'allongeait entre ses mains. Elle en mesura trois aunes encore, puis trois autres, puis toujours et toujours, tant qu'à la fin la toile interminable s'entassa en des milliers de replis dans sa cabane. Jusqu'au soir elle la mesura, jusqu'au soir le rouleau s'agrandit, et comme la maison était trop petite pour le contenir, la bonne femme le déploya sur son seuil, et l'étendit dans les champs. Puis la nuit venue, elle se reposa en rendant grâces au ciel d'un tel miracle. Elle était riche.

Bientôt les voisins connurent cette merveilleuse histoire. La femme avare se repentit alors amèrement de la faute qu'elle avait commise, et résolut de la réparer. Elle se mit à la recherche du vieillard, le découvrit, lui demanda pardon d'un ton hypocrite, et le pria de venir le soir chez elle. L'étranger consentit à la suivre. Elle lui prépara avec soin un bon lit et lui donna tout ce qu'elle avait de meilleur. En s'occupant ainsi de lui, elle songeait au moyen qu'elle prendrait pour devenir la plus riche femme du monde. Le lendemain, le vieillard la remercia, et lui dit que la première chose qu'elle entreprendait ce matin-là lui réussirait tout le jour. Au lieu de mesurer de la toile comme sa voisine, elle résolut de compter son argent pour le multiplier à l'infini. Pour être plus libre, elle sortit de sa demeure et alla s'asseoir à l'écart dans un endroit où personne ne pouvait la troubler. Quelques-uns de ses vieux écus étant tout noirs, elle voulut d'abord les laver ; mais dès qu'elle eut commencé cette opération, sa main ne put s'arrêter et l'eau ne cessa de couler. Autour d'elle il se forma un lac qui peu à peu s'agrandit, envahit sa maison, ses champs, et finit par former le lac de Hidden.

HISTOIRE DU COSTUME EN FRANCE.

(Voy. p. 97, 203, 275.)

SUITE DU RÈGNE DE CHARLES VII.

Costume civil. Femmes. — Charles VII n'était pas un homme à étiquette : il n'aimait ni les grandes cérémonies, ni la représentation à laquelle les rois ses prédécesseurs s'étaient crus obligés. Aux noces de son fils Louis, il conduisit la mariée à l'autel en bottes longues et en jaquette de chasse. Néanmoins il n'avait pas d'aversion pour la parure. Sa mise était élégante sinon cérémonieuse, et quand on avait sa faveur on pouvait sans crainte étaler autour de lui un luxe insolent. Bien plus, il était le premier à encourager à ce jeu les dames de sa cour, payant leurs frais de toilette avec une libéralité qui fut l'un des scandales de son règne. La voix publique l'accusa avec raison de vivre comme les souverains de l'Asie, lorsqu'il fut patent qu'il pensionnait les filles d'honneur autant et plus que sa légitime épouse, et quand on sut que, dans la vie retirée qu'il affectionnait, son plaisir était de voir toutes ces reines s'éclipser entre elles. Cette faiblesse lui était venue à la suite de sa passion abandonnée pour Agnès Sorel.

S'il y avait un temple de la mode, Agnès Sorel mériterait d'y avoir une statue ; mais en vérité on ne s'explique pas l'auréole de gloire que cette femme a reçue des écrivains modernes. On l'a mise à peu près sur la même ligne que Jeanne d'Arc ; on veut que la France ait été sauvée autant par les grâces aimables de l'une que par l'héroïque vertu de l'autre. Des plumes taillées pour flatter les égarements de François Ier et de Louis XIV ont accrédité ce mensonge, lorsque l'histoire n'allègue parmi les exploits de la belle favorite que la perturbation de la maison royale, et une haine déplorable fomentée entre Charles VII et l'héritier de sa couronne.

Un chroniqueur judicieux de ce temps-là, qui vit de près la cour de France, au lieu de se laisser séduire par l'ascendant de la beauté et par les propos des flatteurs, ne fut frappé dans tout cela que de la déconsidération du roi et de l'affliction secrète dont la reine était consumée. Il énumère avec compassion les mortelles blessures portées au cœur de la pauvre dame, lorsqu'il lui fallait, « pour paix obtenir, » voir sa rivale « marcher et demeurer journellement avec elle, avoir son quartier de maison en l'hôtel du roi, avoir compagnie et bruit

(1) Voy., pour la description des frises et du temple, la Table des dix premières années ; — et Trésor de numismatique et de glyptique : Bas-reliefs du Parthénon, etc., introduction.

de femmes en plus grand nombre que le sien, voir tout le concours des seigneurs et des nobles se faire devers elle, avoir plus beaux parements de lit, meilleure tapisserie, meilleurs linge et couvertures, meilleurs bagues et joyaux, meilleure cuisine et meilleur tout; et tout ce falloir souffrir, et bien plus, en faire fête. »

Le même auteur, un peu plus loin, décrit le faste qu'Agnès Sorel affectait dans sa toilette, et stigmatise les modes inconvenantes dont elle donnait l'exemple aux *prudes femmes*. « Portait queues un tiers plus longues que nulle princesse du royaume; plus hauts atours, plus nombreuses robes et plus coûteuses. Et de tout ce qui à ribaudise et dissolution pouvait conduire en fait d'habillement, de cela fut-elle toujours produiseuse et montreuse; car se découvrait les épaules et le sein par devant jusqu'au milieu de la poitrine. »

Ici le chroniqueur est au-dessous de la vérité. On sait un tableau où Agnès Sorel fut peinte en robe de velours noir, le sein totalement découvert. Par une hardiesse inimaginable, on lui donna dans le même tableau l'auréole, la couronne, l'escorte d'anges et l'Enfant qui sont les attributs de la Sainte-Vierge; et la courtisane ainsi travestie fut exposée à la vénération des fidèles dans l'église de Saint-Aspais de Melun. Le tableau s'est égaré depuis la révolution; mais il existe une copie peinte de la figure principale, que l'on peut voir au Musée historique de Versailles (1).

Laissons là ces extravagances, et venons-en au fait du plus grand nombre des femmes.

Le costume féminin du temps de Charles VII a eu un singulier privilége : il s'est conservé presque intact dans diverses contrées de la France, et singulièrement dans le pays de Caux. Avec leurs hauts bonnets, leurs tailles relevées presque sous les aisselles et leurs jupes taillées comme des gaînes, les paysannes de Montivilliers et de Neufchâtel sont tout à fait dans la tradition de nos grand'mères de 1440. Qu'on supprime leur tablier, qu'on ajoute à leur robe si étroite une interminable queue et des bordures de pelleterie, qu'on donne plus d'ampleur aux barbes qui surchargent leurs bonnets, on aura l'image d'une dame de la cour de Charles VII. Ceux de nos lecteurs qui ont vu des Cauchoises saisiront parfaitement cette analogie, en rapprochant de leur souvenir le dessin du roi René reproduit page 308.

On est dans un embarras extrême de savoir comment dénommer les gigantesques coiffures du genre de celles que notre gravure représente. Olivier de La Marche, rappelant dans une pièce de vers les ajustements de tête qui avaient été de mode sous Charles VII et sous Louis XI, s'exprime de la sorte :

> Je vis atours de diverses manières
> Porter aux dames, pour les mieulx atourner :
> L'atour devant, et celuy en derrière,
> Les haulx bonnets, couvrechiefs à bannière,
> Les haultes cornes pour dames triompher.

Nous croirions volontiers que les *couvrechefs à bannière* désignent la pièce de batiste ou de gaze qui s'étage d'une manière si bizarre sur la tête de nos princesses, car couvrechef dans l'ancienne langue n'a jamais voulu dire autre chose qu'un voile; et, d'autre part, les pentes de ce voile simulent assez bien, sur les côtés, le champ d'un drapeau ou d'une bannière. Mais quel nom donner au chapeau conique qui soutient toute la coiffure? Certains antiquaires, sans preuves certaines, l'appellent *hennin*, se fondant sur une anecdote rapportée dans la chronique de Monstrelet, à l'an 1428. C'est toute une histoire, qui tient de trop près à notre sujet pour n'avoir pas sa place ici (2).

(1) Galerie des portraits du deuxième étage. L'auteur de cette copie, ne l'ayant prise que comme monument historique, s'est abstenu de reproduire la couronne et l'auréole.

(2) Il en a été question dans notre tome VII, p. 275; mais le passage si curieux de Monstrelet n'a pas été cité textuellement. Couette y est désigné sous le nom de Connecte.

« En cet an, dit Monstrelet, aux pays de Flandres, Tournesis, Artois, Cambresis, Ternois, Amiénois, Ponthieu, et marches environnantes, régna un prêcheur de l'ordre des carmes, natif de Bretagne, nommé frère Thomas Couette, auquel, par toutes les bonnes villes et autres lieux où il voulait faire ses prédications, les nobles, bourgeois et autres notables personnages lui faisaient faire, aux plus beaux lieux d'assemblée, un grand échafaud bien planchéié, tendu et orné des plus riches draps de tapisserie qu'on pouvait trouver. Sur lequel échafaud était préparé un autel où il disait sa messe, accompagné de plusieurs de ses disciples, dont la plus grande partie le suivaient de pied partout où il allait, et lui chevauchait un petit mulet. Et là, sur cet échafaud, après qu'il avait dit sa messe, faisait ses prédications bien longues en blâmant les vices et péchés d'un chacun; et spécialement blâmait et diffamait très-fort les femmes de noble lignée et autres de quelque état qu'elles fussent, portant sur leur tête hauts atours et autres habillements de parage, ainsi qu'ont accoutumé de porter les nobles femmes aux marches et pays dessus dits. Desquelles nobles femmes nulle, avec iceux atours, ne s'osait trouver en sa présence; car quand il en voyait une, il émouvait après elle tous les petits enfants, et les faisait crier : *Au hennin! au hennin!* Et quand les dessus dites femmes s'éloignaient, iceux enfants, en continuant leur cri, couraient après, et s'efforçaient de tirer à bas lesdits hennins. Pour lesquels cris et voies de fait s'émurent en plusieurs lieux de grandes rumeurs entre lesdits criant au hennin et les serviteurs d'icelles dames et damoiselles. Néanmoins ledit frère Thomas continua tant et fit continuer les cris et blasphèmes dessus dits, que les femmes portant hauts atours n'allaient plus à ses prédications sinon en simple état et coiffes, ainsi que les portent femmes de labeur et de pauvre condition. Et même il arriva que la plupart étant retournées en leurs propres lieux, ayant vergogne des injurieuses paroles qu'elles avaient ouïes, jetèrent bas leurs atours et en prirent autres tels que les portaient les femmes de béguinage; et leur dura ce petit état aucun espace de temps. Mais à l'exemple du limaçon, lequel quand on passe près de lui retire ses cornes par dedans, et quand il n'ouït plus rien les reboute dehors, ainsi firent icelles, et assez tôt après que ledit prêcheur se fut départi du pays, elles oublièrent sa doctrine et reprirent petit à petit leur vieil état, tel ou plus grand même qu'elles n'avaient accoutumé de porter autrefois. »

Telle est l'aventure racontée par Monstrelet. Maintenant, que le mot de hennin désigne ou non la carcasse des coiffures en forme de clocher, il n'en est pas moins constant que ces coiffures nous vinrent de Flandre, et qu'on commence à les trouver sur les monuments français à partir de 1430. Elles eurent un grand succès, mais non pas jusqu'à faire tomber les atours à la mode de la reine Isabelle. De là une lutte entre les deux systèmes. Les coiffes à la française, défendues par un parti de riches et patriotiques beautés, soutinrent dignement la concurrence contre les coiffes bourguignonnes, en s'élevant à leur hauteur et en copiant quelque chose de leurs appendices. Nous avons publié dans notre dernier article (p. 276) un exemple de l'atour français ainsi modifié. A cause de sa chausse pendante, on fit revivre pour le désigner le terme de chaperon. Une favorite des derniers temps de Charles VII fut appelée madame Des Chaperons, « parce que, dit l'historien qui nous a conservé ce fait, de toutes les femmes de la terre c'était celle qui s'affublait le mieux d'un chaperon. »

Ni les chaperons ni les hennins n'avantagèrent la chevelure. Pendant presque tout le quinzième siècle, ce bel ornement fut sacrifié à la fantaisie de montrer un front dégagé et poli. A cet effet, les cheveux furent retroussés, mais avec une tension si forte que plusieurs écrivains du temps s'apitoient sur la souffrance qu'éprouvaient les dames à être ainsi coiffées. Un singulier échantillon de chevelure arrangée dans ce goût fut découvert à la fin du siècle der-

nier. Lorsque mourut Agnès Sorel, son corps fut transporté dans la collégiale de Loches, et inhumé au beau milieu du chœur de cette église, sous un tombeau de marbre que lui fit faire le roi. Ce tombeau gênant les chanoines du lieu, ils obtinrent de Louis XVI, en 1777, la permission de le déplacer. On ouvrit le cercueil, et la seule chose intacte qu'on y trouva fut la boîte du crâne avec les cheveux. Leur couleur était d'un brun clair et cendré; ils formaient sur le devant un crêpé d'environ 12 centimètres de haut sur 25 de large, tandis que ceux de derrière, ramassés en une tresse de 50 centimètres de longueur, étaient relevés et attachés sous le crêpé; deux boucles flottantes avaient été réservées sur les côtés. Malgré les précautions avec lesquelles on referma dans la bière ces curieux restes, le seul contact de l'air suffit pour les détériorer plus en un jour que n'avaient fait trois siècles. Il n'en restait presque



(Quinzième siècle. Costumes sous le règne de Charles VII. — Princesse avec ses Dames d'honneur. — D'après le livre des Tournois du roi René.)

plus rien lors de la destruction de la sépulture, en 1793.

Michelle de Vitry, dont nous donnons le portrait à nos lecteurs, fut, au contraire d'Agnès Sorel, l'une des plus vertueuses dames et des plus considérées de son temps. Elle avait été femme du célèbre Jouvenel des Ursins, qui joua un si grand rôle à Paris sous le règne de Charles VI. De seize enfants auxquels elle donna le jour, elle en conserva onze qui devinrent tous des personnages éminents. Elle mourut fort âgée en 1456, et fut enterrée dans une chapelle de Notre-Dame. C'est de là que vient la statue conservée aujourd'hui dans les galeries historiques de Versailles.

Le costume de Michelle de Vitry est celui des veuves vivant en manière de recluses. Beaucoup de femmes, après la mort de leur mari, se vouaient à ce genre de vie qui tenait le milieu entre le cloître et le monde. Les reines de France y étaient tenues; mais elles avaient un privilége, qui était de porter le deuil en blanc, tandis que les autres femmes le portaient en noir. De là le nom de *reine Blanche* donné par le peuple à toutes les reines douairières; de là aussi tant de traditions équivoques qu'on a rapportées par erreur à Blan-

che de Castille, mère de saint Louis. Isabelle de Bavière, qui avait été l'opprobre du trône, fut le modèle des reines *blanches*, « laquelle ne se mouvait de Paris ne tant ne quand, enfermée tout le temps en l'hôtel de Saint-Paul, et bien gardait son lieu comme femme veuve doit faire. »

Il faut dire que le veuvage, très-observé dans ce temps-là, était loin d'offrir la liberté qu'on y trouve sous l'empire de nos mœurs. Aussi les femmes qui n'en pouvaient supporter la contrainte s'empressaient-elles de s'y soustraire en se remariant. Le plus ancien livre que nous ayons sur l'étiquette est l'ouvrage d'une dame de la cour de Philippe le Bon, duc de Bourgogne. On y trouve, sur le costume et le genre de vie des veuves, des détails qui compléteront nos recherches sur la matière.

« J'ai ouï dire que la reine de France doit demeurer un an entier sans partir de sa chambre là où on lui dit la mort du roi son mari. Mais la façon des robes et manteaux pour porter deuil est autre en France que par deçà (en Flandre); car en France ils portent les longs draps, ici point. Et chacun doit savoir que la chambre de la reine doit être toute



(Quinzième siècle.— Michelle de Vitry, veuve de Jouvenel des Ursins.— D'après sa statue sépulcrale au Musée de Versailles.)

tendue de noir, et les salles tapissées de drap noir pareillement.

» Madame de Charrolais, fille du duc de Bourbon, son père étant trépassé (1), incontinent qu'elle sut sa mort, elle demeura en sa chambre six semaines, et était toujours couchée sur un lit couvert de drap blanc de toile, et appuyée d'oreillers. Elle avait mis sa barbette et son manteau et chaperon, lesquels étaient fourrés de menu vair. Et avait ledit manteau une longue queue aux bords, devant le chaperon, une paume de large. Le menu vair était crépé dehors. La chambre était toute tendue de drap noir, et en bas un grand drap noir, au lieu de tapis velu. Et devant la chambre où madame se tenait, il y avait une grande chambre ou salle pareillement tendue de drap noir.

» Quand madame était en son particulier, elle n'était pas toujours couchée ni en une chambre.

» Et ainsi doivent faire toutes autres princesses; mais les banneresses (femmes de chevaliers bannerets) ne doivent être que neuf jours sur le lit pour père ou pour mère, et le surplus des six semaines, assises devant leur lit sur un grand

(1) Le 4 décembre 1456.

drap noir ; mais pour mari, elles doivent coucher six semaines.

» Et est à savoir, que pour mari, on portera demi-an le manteau et chaperon, trois mois la barbette et le couvre-chef dessus ; trois mois le mantelet, trois le touret, et trois mois le noir ; et toujours robes fourrées de menu vair. Et si faut savoir que la robe est aussi à queue fourrée de menu vair, et le poil passe en haut et en bas ; le gris est ôté et ne voit-on que le blanc. Et durant qu'on porte barbette et mantelet, il ne faut porter nulle ceinture ni ruban de soie. Et en grand deuil, comme de mari ou de père, on ne portait au temps passé ni bague ni gants aux mains. »

Le costume de Michelle de Vitry est conforme à ces prescriptions, car elle a la barbette, le mantelet, la fourrure toute blanche et la robe sans ceinture. On voit de plus, par son exemple, que l'usage de ne pas porter de bagues aux doigts s'était relâché en France comme en Belgique.

IDÉE DES GAULOIS SUR L'IMMORTALITÉ DE L'AME.

On prévoit une époque où notre histoire nationale ne commencera plus à cette race des Mérovingiens dont les noms et les actions barbares, se présentant tout d'abord au seuil de nos annales, repoussent ou tout au moins déçoivent la curiosité, abattent l'imagination, et, malgré d'admirables études faites de notre temps par un illustre écrivain, n'excitent presque aucune généreuse sympathie. Les Francs ont sans doute exercé par leur mâle énergie et leur rude sentiment de la personnalité une influence considérable sur les destinées de notre pays ; mais il doit être aujourd'hui permis de dire qu'ils ne sont pas au premier rang parmi nos ancêtres. Clovis n'est point notre véritable fondateur. Nous datons de plus loin. Nous étions déjà un très-grand peuple longtemps avant les invasions de Rome et de la Germanie. Grâce à de patientes et ingénieuses recherches, l'obscurité qui cachait nos origines se dissipe insensiblement : les principes de notre nationalité reculent et grandissent à la fois. Et combien l'étude de notre histoire ne sera-t-elle pas plus attrayante lorsque s'offrira à son début le grand spectacle de la Gaule éclairée dans ses profondeurs mystérieuses par la sollicitude respectueuse et la piété de ses descendants ! Parmi les travaux les plus remarquables entrepris dans cette direction il en est un qui, publié récemment par un recueil philosophique (1), nous paraît jeter une lumière vive et imprévue sur des parties peu connues jusqu'ici et mal appréciées de ce qu'il faut bien appeler la civilisation gauloise. L'étendue de ce mémoire, sa discussion forte et sévère, ne nous permettent ici ni de l'analyser ni même de le citer par extraits. Ce qui nous est seulement permis, c'est de lui emprunter, avec réserve, quelques faits, quelques réflexions détachées, qui nous semblent de nature à faire penser, rêver, et inspirer le désir d'une étude plus approfondie.

Jusqu'ici, dit l'auteur de l'article, nous ne nous sommes point fait assez honneur de nos pères. On croirait, à lire nos propres historiens, que nos druides n'étaient que des espèces de sauvages, ensevelis, comme des bêtes fauves, dans les tanières de leurs bois.

On ne les jugeait point ainsi dans l'antiquité.

Pythagore, suivant Ammien Marcellin, avait proclamé que « les druides étaient les plus élevés de tous les hommes par l'esprit. »

Aristote, selon Diogène Laërte, enseignait que la philosophie avait commencé chez les Celtes, et que la Gaule avait été l'institutrice de la Grèce.

Polyhistor, soutenant que la philosophie avait existé hors de la Grèce avant de se répandre dans ses écoles, citait en preuve les druides, dont il faisait ainsi les prédécesseurs des philosophes proprement dits.

« Il y a parmi les Gaulois, dit Diodore de Sicile, des philosophes et des théologiens qu'ils jugent dignes des plus grands honneurs... Il n'est permis à personne dans la Gaule de célébrer un sacrifice sans l'assistance d'un philosophe. »

Étienne de Byzance définit les druides « une race de philosophes chez les Gaulois. »

Saint Cyrille d'Alexandrie, soutenant contre l'empereur Julien la thèse que la croyance à l'unité de Dieu avait existé chez les nations étrangères avant de se répandre chez les Grecs, allègue l'exemple des druides, qu'il met à côté des disciples de Zoroastre et de Brahma.

Saint Clément dit textuellement, dans les Protreptiques, que les druides avaient une religion de philosophes.

Mais quelle était cette religion, ou du moins quel en était l'esprit ?

Les Romains, peuple avant tout militaire, n'ont dit que peu de chose sur ce sujet si important de la religion gauloise : ce n'était point là ce qui, dans leur ardeur d'envahissement, les inquiétait le plus. Ils ne se sont point montrés plus intelligents à l'égard des autres religions. Que saurait-on, par exemple, des origines du christianisme si l'on était réduit à en juger par les seuls auteurs romains ? Cependant, de quelques-unes des paroles qui leur sont échappées l'on peut induire, en s'aidant d'ailleurs des monuments et des traditions, les principes fondamentaux de la croyance gauloise.

César, que l'on est trop accoutumé à croire presque uniquement en ce qui concerne la Gaule, conquérant rusé, esprit sceptique, n'avait ni intérêt à rassembler pour la postérité les titres de gloire de la race vaincue, ni curiosité philosophique assez vive pour chercher à pénétrer le fond de ces doctrines.

Il constate toutefois dans ses Commentaires que le clergé de la Gaule possédait une doctrine traditionnelle ; que le séminaire principal était en Bretagne ; que les Gaulois s'y rendaient de tous côtés, et que l'on consacrait à l'étude de la discipline plusieurs années. Quant à la substance même de la doctrine, il se contente de dire qu'elle traite des propriétés et de la puissance des dieux, de la nature des choses, de la grandeur de la terre et de l'univers, de beaucoup de choses sur les astres et sur leurs mouvements, enfin de l'immortalité de l'âme.

Cette seule énumération indique une étendue considérable de connaissances et une foi aussi sérieuse qu'élevée.

« Les druides, dit Pomponius Méla, enseignent beaucoup de choses aux plus distingués de la nation, en secret et pendant longtemps. »

Ils professaient l'unité de Dieu, un Dieu suprême qu'ils appelaient Esus.

« En premier lieu, dit encore Méla, les druides veulent persuader que les âmes ne périssent pas, et ils pensent que cela excite puissamment les hommes au courage en leur faisant négliger la crainte de la mort. »

La doctrine de l'immortalité de l'âme, si vague, si faible chez les païens, était en effet le caractère dominant dans la religion druidique. Sur ce point capital, les témoignages sont nombreux et unanimes. « Ils enseignent, dit Strabon, que l'âme est exempte de mort, de même que le monde. »

Alexandre, interrogeant les ambassadeurs gaulois sur ce qu'ils craignaient : « Nous craignons, dirent-ils, la chute du ciel. » Et encore ne la craignaient-ils que parce que c'était pour eux un signe de la colère de Dieu.

Aristote et Élien nous assurent qu'ils poussaient le dédain du danger jusqu'à refuser de s'enfuir d'une maison prête à crouler. La mort n'était pour eux qu'un accident : aussi Horace définit-il leur pays « la terre où l'on n'éprouve pas la terreur de la mort. » L'empereur Julien, qui avait si bien appris à les connaître, dit qu'ils l'emportaient sur les Romains en audace et en liberté ; et c'est aussi ce que dit Sal-

(1) Encyclopédie nouvelle, article DRUIDISME, par M. Jean Reynaud.

luste, quand il les met sur le même rang quant à la vertu guerrière que les Grecs quant au mérite littéraire. On sait, d'ailleurs, quelles cérémonies extraordinaires étaient d'usage à Rome dans le cas d'une guerre avec ces superbes contempteurs du trépas. Avec eux, selon Salluste, on ne combattait point pour la gloire, mais pour le salut. Aucun des anciens n'exprime son admiration plus nettement que Lucain. « Heureux assurément dans leur erreur, s'écrie-t-il, ces peuples que regarde le nord! la plus grande des craintes, la terreur de la mort, ne les tourmente pas. De là ces cœurs si hardis à courir sur le fer, ces âmes capables de la mort, cette idée qu'il ne faut pas épargner une vie qui va revenir. »

« Selon vous, dit encore Lucain en s'adressant aux druides, les ombres ne se rendent point dans les domaines silencieux de l'Érèbe et dans les pâles royaumes de Pluton. Le même esprit régit, dans un autre orbe, un autre corps. La mort, si ce que contiennent vos hymnes est certain, n'est qu'un milieu dans une longue vie. »

La mort ne pesait pas plus en effet dans la Gaule que, chez les Grecs, le départ pour les colonies ou l'ostracisme.

Veut-on juger de la force et de l'influence réelle d'un principe philosophique ou religieux? il en est un moyen infaillible : on n'a qu'à mesurer sa portée sur les opinions et les pratiques populaires. C'est là, dans les habitudes de la vie journalière, dans ces convictions pour ainsi dire matérialisées, souvent extrêmes, que l'on saisit le caractère distinctif de la foi qui régit tout un peuple.

Dans la classe la plus nombreuse en Gaule, on était persuadé qu'en passant dans l'autre monde on ne perdait ni sa personnalité, ni sa mémoire, ni ses amis; on y retrouvait des affaires, des relations, des lois, des magistrats, comme dans ce monde-ci. Et telle était la croyance profonde en ce point, qu'on n'hésitait pas même à se prêter de l'argent à rembourser en cette autre vie. Voilà certes une preuve de conviction dont la valeur et la force ne seront point contestées aujourd'hui.

Lorsque quelqu'un prenait congé de la terre, chacun s'empressait de lui apporter des lettres pour les amis absents, qui allaient le recevoir et l'interroger sur les nouvelles d'ici. C'est Diodore de Sicile qui nous a conservé ce trait précieux : « Dans les funérailles, dit-il, ils déposent des lettres écrites aux morts par leurs parents, afin qu'elles soient lues par les défunts. »

« Il y en a, dit Pomponius Méla, qui se placent volontairement sur le bûcher de leurs amis, comme devant continuer de vivre ensemble. »

Posidonius, qui avait visité la Gaule dans le temps de son indépendance, rapporte d'autres traits de mœurs singuliers.

Qu'un homme se sentît touché sérieusement par la maladie, c'était un avertissement de l'ange de la mort de se tenir prêt à un prochain départ; mais que cet homme eût pour le moment des affaires importantes à poursuivre, qu'une famille l'enchaînât à la vie, que la mort lui fût enfin un contretemps, si aucun de ses clients ou de ses proches n'était en disposition de s'offrir pour lui, il faisait chercher un remplaçant; celui-ci arrivait bientôt, accompagné d'une troupe d'amis, et, stipulant pour prix de sa peine une certaine somme d'argent, il la distribuait lui-même en cadeaux de départ à ses compagnons. Souvent il s'agissait tout simplement d'un tonneau de vin; on dressait une estrade, on improvisait une sorte de fête, puis, le banquet terminé, notre héros se couchait sur son bouclier, et, se faisant trancher par le couteau sacré les liens du corps, prenait son élan vers l'autre monde. Ce n'était pas une affaire. Devant cette coupure qui barre le chemin, et qui, perdue dans le brouillard, effraye tant de gens dont la pensée timide soupçonne quelque abîme, le Gaulois, mieux avisé, sachant qu'il ne s'agissait que d'un fossé, s'élançait en souriant sur l'autre bord et continuait sa route.

Mais ces nouvelles existences qui continuaient la vie présente devaient-elles toutes lui ressembler et n'avoir aucune fin? Fallait-il que l'âme circulât éternellement à travers les vicissitudes de la naissance et de la mort? Cette chaîne mystérieuse de résurrections était-elle sans fin? Après tant de fatigues, la tranquillité ne devait-elle jamais venir?

Voici l'idée que, d'après les Triades, l'on peut se former de la croyance des Gaulois à cet égard.

Ils supposaient, dans l'immensité de l'espace et du temps, trois grands cercles.

Le premier était le cercle des voyages, le second le cercle du bonheur, le troisième le cercle de l'infini.

Le cercle des voyages comprenait, avec la vie terrestre, toutes les existences où l'homme, placé entre le bien et le mal, doit lutter contre les tentations, et arriver, après de longues épreuves, à se rendre tout à fait maître de lui-même, à conquérir la vraie liberté. Parvenu à ce point si digne de toute âme jalouse de se posséder elle-même, l'homme sortait enfin du cercle des voyages pour entrer dans le cercle du bonheur.

Ce cercle du bonheur, où l'on n'était plus agité par les passions, où l'on jouissait du calme de la sainteté, était le paradis.

Le troisième cercle appartenait à l'être absolu, ineffable, à Dieu.

Il ne paraît pas que les Gaulois eussent l'idée d'aucun enfer. Si l'âme s'était dégradée par le développement des mauvaises passions, elle retombait simplement à une condition inférieure d'existence plus ou moins basse, plus ou moins tourmentée. Les habitants du cercle du bonheur étaient même considérés comme sujets à être rejetés sur la terre par l'effet des abus de leur liberté.

L'impression générale de ces croyances, auxquelles on ne peut refuser la grandeur, est résumée poétiquement dans ces lignes que nous empruntons au même article.

« Élevons-nous un instant en imagination dans les sublimités du ciel; supposons que notre regard s'illuminant, au lieu de demeurer sans aucune perception des mouvements continuels qui s'opèrent autour de nous dans la population de l'univers, nous apercevions tout à coup sous nos pieds les abîmes de l'espace sillonnés en tous sens par ces troupes légères que Mercure, selon la fable antique, était incessamment occupé à guider d'une demeure dans une autre, n'est-il pas évident que la vie prendra tout aussitôt une autre figure à nos yeux? Nous pouvons dès lors nous représenter l'univers ainsi qu'un vaste archipel baigné par l'océan de l'éther sous les rayons d'un ciel toujours pur et peuplé par une nation d'immortels. Mais ces augustes habitants ne sont point astreints à séjourner toujours dans la même île; peut-être, dans quelques-unes, existe-t-il des moyens de navigation pour circuler à volonté dans un certain rayon. Dans d'autres, du moins, c'est Dieu lui-même qui, à des époques déterminées, envoie les barques. Comme ces barques doivent être attendues et accueillies avec fête dans tous les lieux où l'histoire de ces bienheureux voyages est bien connue! Des amis dont on a toujours en soi l'empreinte sont déjà partis dans les expéditions précédentes; ils résident dans ces riantes contrées dont on voit briller les cimes au delà de ces plaines que l'imagination impatiente a tant de fois franchies; on va les rejoindre, et l'on s'en réjouit sans trop de mélange, car ceux qui demeurent en arrière ne tarderont pas à retrouver à leur tour la compagnie. Et que de nouvelles et inattendues amitiés à nouer dans ces autres résidences! Quelles merveilles inimaginables de la nature et de l'art! Quelles lois, quelles mœurs, quelles proportions et quelles habitudes des corps! Quelles révélations, quel progrès du cœur, quelles jouissances de l'âme! Se lasserait-on jamais à voyager toujours ainsi? Et même, est-ce voyager? A un point de vue plus haut, toutes ces cités, si harmonieusement unies ensemble dans le plan général des destinées, ne forment-elles pas une même cité? Citoyen de l'univers, je puis changer de quartier, mais la mort elle-même ne saurait m'exiler de ma

ville, et, fidèle au seul mode de pratiquer l'infini qui appartienne à la créature, je me promène successivement dans l'infini de ma demeure de la même manière que dans l'infini de ma durée. »

SUR LA POPULATION OUVRIÈRE DU CREUZOT.

Dans une note remise par le gérant de l'établissement industriel du Creuzot à une commission de la Chambre des députés, nous lisons quelques considérations et quelques renseignements qu'il nous paraît utile de reproduire.

En travaillant au bien-être de la classe ouvrière, dit le rédacteur de la note, on ne satisfait pas seulement à un devoir d'humanité, on agit sagement dans l'intérêt de l'industrie. Il est démontré que c'est un élément puissant de succès pour une usine que d'attribuer à ses ouvriers un salaire qui leur permette de pourvoir à tous leurs besoins convenablement réglés, que de développer leur intelligence et leur moralité, et de conquérir leur confiance et leur attachement. Il y a certainement intérêt à ne pas se borner à une spéculation étroite, consistant à obtenir, sans autre préoccupation, une quantité de travail pour le moindre salaire, mais à se préoccuper, au contraire, d'un ensemble d'administration morale et dans des vues d'avenir combinées avec les nécessités de la lutte industrielle.

Pour apprécier, quant au salaire, ce qui profite réellement à l'ouvrier et à sa famille, il ne faut pas seulement tenir compte de la somme qui lui est accordée pour une tâche déterminée ou pour un jour de travail, il faut aussi se rendre compte de la régularité de son occupation et du travail qui peut être perdu par des causes diverses; car les jours que l'ouvrier ne passe pas à l'atelier sont à la fois pour lui des jours sans salaire et des jours de plus grande dépense. Dans certaines fabriques, malheureusement, les pertes de temps sont à la fois pour les ouvriers une cause de misère et un préjudice pour le manufacturier, non-seulement parce que ce dernier est amené à une augmentation de salaire, en présence des besoins de la famille de l'ouvrier, mais surtout parce qu'il n'arrive alors qu'à une fabrication incertaine, irrégulière, et grevée de frais généraux.

Au Creuzot, le prix de la journée a été graduellement et successivement augmenté, et cette augmentation peut être évaluée en moyenne à 25 pour 100 dans les six dernières années. Mais, en même temps, la régularité du travail est devenue telle qu'aujourd'hui c'est une exception que l'absence d'un ouvrier pendant un jour, même le lundi, sans motifs obligatoires; de telle sorte que la moyenne des jours de travail, même dans les ateliers de construction, est de 24 à 25 jours par mois, bien que les directeurs de l'établissement évitent le travail des dimanches ou des heures supplémentaires. La somme de salaire qui rentre ainsi à la famille se trouve en réalité plus élevée que dans beaucoup de villes où le prix de la journée est beaucoup plus haut. Cependant, tandis que la situation de la population s'est ainsi améliorée, les frais de main d'œuvre applicables à une quantité de travail ont été successivement réduits dans une très-forte proportion, en raison de l'habileté croissante de la moyenne des hommes, du perfectionnement des procédés et de l'outillage.

C'est ainsi que le bien-être des ouvriers se trouve compatible avec une économie bien entendue et se lie justement avec la prospérité de l'industrie.

La population du Creuzot, qui, d'après les renseignements officiels, était de 2 700 en 1836, s'élève aujourd'hui à 7 300. Les individus de tous âges logés dans les bâtiments appartenant à l'usine sont au nombre de 4 500.

Le nombre des morts accidentelles n'est pas, proportionnellement à la population, plus considérable au Creuzot que dans le reste de l'arrondissement d'Autun.

Devant le juge de paix, les affaires sont au-dessous de 19 par mille habitants pour le Creuzot, et sont de 25 pour le surplus de l'arrondissement d'Autun. En justice correctionnelle et criminelle, les condamnations ont été de 9 jours de prison simple sur 100 habitants du Creuzot; elles ont été de 44 jours de prison, détention, réclusion, ou travaux forcés, pour 100 habitants du reste de l'arrondissement. Le nombre des condamnations à l'amende a été de 4 contre 44.

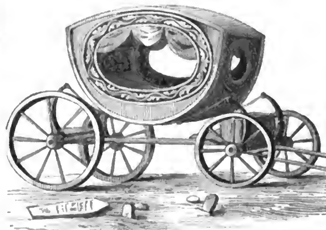
Et cependant la population du Creuzot est exclusivement industrielle, tandis que celle du reste de l'arrondissement est presque exclusivement agricole.

Ces résultats sont donc consolants en présence de ceux qui, pour certaines fabriques, préoccupent les esprits; car ils prouvent que, dans certaines conditions, le travail industriel n'a pas pour effet nécessaire de dépraver la population, et qu'il peut se lier, au contraire, à sa moralisation. L'isolement de la fabrique et une volonté persévérante sont, sans doute, les éléments principaux de ces heureux résultats.

Convaincus que cette moralisation, comme le développement des facultés intellectuelles, qui s'y lie intimement, est au nombre des conditions les plus puissantes de succès, les directeurs du Creuzot n'ont cessé d'y appliquer non-seulement les efforts les plus persévérants par l'institution des caisses d'épargne, service de santé, caisse de secours, etc., mais encore les soins les plus minutieux afin de pourvoir à tous les besoins et à toute la vie de la population.

Sans la moralisation, on ne peut obtenir un travail constant, régulier, dévoué. Sans l'instruction, on ne peut former ni ouvriers d'élite pour les différentes sortes de travaux, ni même d'ouvriers ordinaires pour certaines industries, comme celle de la construction des machines.

Au Creuzot, des écoles pourvoient à l'avenir des ateliers. L'une, régie par un directeur ayant sous ses ordres trois professeurs brevetés par l'école normale du département, distribue à quatre cents jeunes garçons, indépendamment de l'instruction religieuse et morale et des notions élémentaires de degré inférieur, toutes les connaissances qui constituent l'instruction primaire supérieure, le dessin, les mathématiques, et même des principes de chimie et de physique. Les enfants ne sont guère admis qu'à quatorze ou quinze ans dans les ateliers, où ils sont répartis suivant les résultats obtenus dans les classes et l'examen de fin d'année. L'autre école, dirigée par sept sœurs, donne l'éducation et l'instruction à trois cents jeunes filles.



(Voiture de cérémonie à Constantinople. — Les jours de fête et de solennité, on voit dans les rues de Constantinople un grand nombre de ces voitures à l'usage des femmes riches. — Voy. la Table des dix premières années.)

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. Martinet, rue Jacob, 30.

UN PORTRAIT PAR LÉONARD DE VINCI.



(Musée du Louvre.— Portrait que l'on suppose être celui de Charles VIII ou celui de Louis XII, par Léonard de Vinci.)

Ce magnifique portrait n'est pas connu autant qu'il le mérite. Au Louvre, où il est peu d'ouvrages qu'on doive lui préférer, il demeure en quelque sorte inaperçu au fond de la galerie italienne. Quand on arrive à cette dernière partie de notre musée, on est fatigué par les médiocrités innombrables des autres écoles qu'on a vues entassées dans les galeries précédentes, et on ne regarde plus, pour mettre sa conscience en repos, que quelques toiles fameuses dont l'éloge se trouve dans toutes les bouches, parce qu'il a été répété à satiété dans tous les livres. Si le public pouvait pénétrer directement dans la galerie italienne, sans faire si longtemps antichambre chez les Flamands, il serait tout charmé de découvrir des chefs-d'œuvre qui se dérobent ordinairement à son attention inutilement usée. Il apprendrait alors à estimer des peintures dont nos livres ne parlent point ou parlent fort mal, parce que les livres italiens, écrits après qu'elles avaient été envoyées en France, n'en ont pu faire qu'une mention insuffisante. Parmi ces ouvrages un peu oubliés, assurément celui dont nous offrons aujourd'hui le dessin reparaîtrait aussitôt au premier rang.

Il est à croire que, lors même que ce beau portrait n'aurait pas été transporté en France longtemps avant que Vasari composât ses Vies des peintres, il n'aurait pas trouvé dans l'historien de la peinture italienne un appréciateur assez favorablement prévenu. La beauté qui brille dans cette toile n'est pas de celles que les ultramontains peuvent apprécier facilement et du premier coup. Ce n'est point par la majesté des lignes, ni par le feu de la physionomie, ni par l'éclat de l'expression, ni par l'élégance dégagée du costume, que cette tête fixe le regard et le retient; elle pense, et sa pensée se fait jour avec un calme à la fois profond et simple sur des traits délicats, mais naïfs, dont la finesse toute mêlée de naturel est aussi difficile à comprendre qu'à reproduire. Il n'y a qu'un grand artiste qui ait pu saisir cette union si harmonieuse et si tranquille de qualités si différentes; et il faut aussi beaucoup de réflexion, et tout ensemble beaucoup de bonhomie et de droiture dans le goût, pour admirer ce qu'il a été si glorieux de rendre si franchement. Après Léonard de Vinci, les Italiens, même les plus excellents, auraient été impuissants à rien exécuter de semblable: encore moins

auraient-ils pu le goûter s'ils l'avaient trouvé rendu quelque part. Il n'y a rien là d'assez vif, d'assez brillant, d'assez extérieur pour eux.

Les Français, au contraire, si leur goût naturel n'est point gâté par un faux engouement des idées étrangères, doivent faire un cas tout particulier de cette peinture. Ils peuvent y retrouver, portés au degré le plus élevé et le plus beau, ces airs vrais, ces expressions senties, cette douceur spirituelle et méditative, que Lesueur a répandus aussi avec une simplicité exquise dans la plupart de ses ouvrages. Ils y admireront une nature tempérée, sereine et sérieuse, prise sur le fait avec une merveilleuse aisance. L'objet que l'art y a choisi parle à l'esprit, pour ainsi dire, directement et doucement; et l'art sait en creuser et en ennoblir l'expression sans la forcer et sans la farder.

Les Français peuvent contempler dans cette image non-seulement un exemple de l'art qui leur convient, mais encore un témoignage illustre de l'une des plus grandes époques de leur histoire et de leur civilisation. Ce roi que Léonard de Vinci a représenté est un de ceux qui ont abouché l'esprit français avec l'esprit italien. Qu'il faille l'appeler Charles VIII ou Louis XII; que ce soit ce hardi jeune homme qui, en 1494, traversant les Alpes et les Apennins sans coup férir, montra aux nations de l'Occident le chemin de la péninsule; que ce soit ce souverain honnête homme qui, étranger aux émotions du conquérant, voulut remettre l'Italie sous sa puissance par devoir envers la grande nation dont il était le père : toujours est-ce un prince qui, formé par le génie réfléchi, délicat, mais franc, de la Gaule, va donner à son peuple les premières communications du génie raffiné, éclatant, sensuel de l'Italie. La naïveté ingénieuse et méditative du Gaulois non encore façonné par l'art ultramontain se montre sur son visage : on y sent le travail déjà avancé d'une civilisation douce, d'une politesse intellectuelle; mais on y voit que les lumières de l'esprit n'ont encore ni altéré la candeur de l'âme, ni éveillé l'aiguillon des sens. La subtilité de la scolastique a avivé cette tête bien faite; mais la curiosité des sciences mondaines n'a pas encore fouetté le flegme de cette organisation riche et tranquille. Cependant l'art italien, qui doit conquérir bientôt les Français vainqueurs de l'Italie, se manifeste dans toute sa puissance par le sublime pinceau de l'artiste qui a peint cette figure gauloise. Léonard de Vinci a démêlé dans le visage du Valois qui posait devant lui ce que des contours non encore raffinés cachaient de grâce intime et spirituelle; il a rendu cette grâce intérieure toute visible et toute frappante, sans dissimuler la lourdeur native des contours : avec une physionomie du moyen âge, et sans l'altérer, il a fait un portrait classique. Et ainsi, dans le même cadre, par un art dont on ne saurait assez interroger le mystérieux pouvoir, il nous a laissé un impérissable souvenir des temps gothiques qui allaient disparaître, de la Renaissance qui était dans toute sa pompe, des peuples du Nord qui descendaient de leurs retraites incultes, de l'Italie qui, expirante sous leurs coups, allait leur communiquer les clartés et les vices de son génie. On a trop considéré, jusqu'à ce jour, les œuvres de l'art comme des objets absolus au sujet desquels il y a seulement lieu de se demander s'ils sont beaux ou s'ils sont laids; il semble que l'esprit gagne davantage à examiner quelle est l'espèce de leur beauté, et quel moment ils représentent dans la série des grandes révolutions par lesquelles l'auteur souverain de toute beauté se manifeste aux hommes.

HIÉROGLYPHES.

EXPOSITION DU SYSTÈME GRAPHIQUE DES ANCIENS ÉGYPTIENS.

(Voy. 1839, p. 25, 39, 138.)

Jusqu'à l'expédition française en Égypte, les travaux des savants n'offrent qu'une longue suite d'études plus ou moins bizarres et malheureuses, à l'exception des travaux de Zoëga, qui, par ses recherches sur les monuments égyptiens et sur la langue copte, prépara la voie en indiquant la méthode analytique par laquelle on devait, avec la patience, à la longue, arriver à des résultats positifs.

Nous avons vu comment Champollion le jeune fut amené à la découverte qui a immortalisé son nom; comment, à l'aide de deux inscriptions bilingues, l'une devenue célèbre sous le nom de *pierre de Rosette* (1), et l'autre gravée sur l'obélisque de Philæ (2), il parvint à trouver les mots d'une langue inconnue au moyen d'une écriture qu'on ne connaissait pas davantage, mais dans laquelle il sut déterminer la valeur des caractères alphabétiques d'abord, puis des signes idéographiques.

L'Angleterre revendique en vain cette belle découverte. Young trouva bien le premier la valeur de quelques lettres; mais son principe, absolument faux, ne put le conduire plus loin. Préparé par quatorze années d'études assidues, Champollion s'empara de ces données de Young, révéla tout le système hiéroglyphique, restitua la grammaire et le dictionnaire de cette langue.

Les diverses classes d'hiéroglyphes qui composent l'écriture sacrée ont été distinguées, il y a dix siècles, par Clément d'Alexandrie (*Stromat.*, l. V, c. 7; éd. Potter, p. 670), et le passage de ce savant Père de l'Église reste encore la base de toute leur classification. Après avoir mentionné l'écriture démotique ou vulgaire et l'écriture hiératique, Clément constate dans l'écriture sacrée deux grandes classes de caractères : 1° les lettres ou premiers éléments alphabétiques; 2° les caractères symboliques qu'il divise en trois espèces. La première contient l'image même des objets, et il ne s'agit pour l'interpréter que de reconnaître sûrement l'objet représenté; ce sont les caractères figuratifs. La deuxième est celle des véritables caractères-symboles, qui représentent un mot à l'aide de rapports vrais ou imaginaires entre l'objet figuré et l'idée souvent abstraite à laquelle on l'a rattaché. Enfin, dans la troisième classe, Clément range les idées enveloppées et cachées, pour ainsi dire, par les prêtres sous certaines images énigmatiques; c'est, à ce qu'il semble, celle que l'on peut dénoter particulièrement dans les représentations mythiques et astrologiques.

Les auteurs anciens, et entre autres Horapollon, ont laissé des documents qui aident à déterminer le sens des signes symboliques; quant aux signes figuratifs, ils sont assez faciles à discerner par la délinéation même des objets dont ils reproduisent les formes. Ces deux genres de signes, dont le nombre s'élève à près de six cents, sont très fréquents dans les textes égyptiens où ils se présentent quelquefois isolés, mais sont le plus souvent employés comme éclaircissement ou complément d'un groupe de caractères *phonétiques*, c'est-à-dire qui exprimaient les sons de la langue parlée et avaient dans l'écriture hiéroglyphique les mêmes fonctions que les lettres de l'alphabet dans la nôtre. A l'aide de ces trois genres de signes, on avait donc tout à la fois la prononciation du mot et une figure ou métaphore qui s'y rapportait. Par exemple, le groupe contient deux consonnes du mot copte *chôch*, équilibrer, égaliser, et de plus un niveau comme symbole. Champollion appelle ces caractères *déterminatifs*; il en distingue deux espèces : les uns ne s'appliquent qu'à une seule idée; les autres, au contraire, semblables aux *clefs* chinoises, s'appliquent à toute une série. Une peau d'animal spécialise tous les noms de

(1) Voy. un dessin de cette pierre, 1839, p. 39.
(2) Ibid., p. 40.

quadrupèdes, et ce signe est plus expéditif que l'image même quelquefois employée aussi pour déterminatif. Le cercle de l'horizon divisé par les quatre points cardinaux , ou qui représente les montagnes et les vallées, est l'indice des noms de villes et de pays. Le bras tenant une massue accompagne toutes les idées qui se rattachent à une action de force, comme frapper, jeter, dominer, etc. Les deux jambes qualifient les verbes de locomotion, aller, venir, courir, etc. On compte plus d'une centaine de ces caractères, dont plusieurs sont reproduits dans notre troisième article (1839, p. 139-142). Étant uniquement placés dans les textes pour guider l'esprit et éviter toute ambiguïté, ces signes ne se prononçaient pas dans la lecture.

L'écriture était, en Égypte, essentiellement liée à la peinture qui lui avait donné naissance : c'était un même art, étendu, développé, parlant à la fois aux yeux et aux oreilles. Les choses qui ne tombaient point sous les sens et qui échappaient au peintre devenaient la propriété exclusive de l'écrivain. Tous deux se servant des mêmes moyens, l'imitation des objets, ont souvent mêlé leurs ressources pour présenter le mieux possible leur idée au propre et au figuré tout à la fois. Cette écriture composée de caractères pittoresques constitue l'abrégé du grand art de la peinture, que Pétrone dit avoir été inventé par l'audace des Égyptiens. Lors même qu'ils exprimaient leurs idées par des sons, les Égyptiens avaient un tel penchant à symboliser, qu'on ne peut considérer la partie phonétique de leur système comme une méthode aussi fixe et aussi invariable que les alphabets des autres peuples.

L'écriture hiéroglyphique diffère donc de l'écriture généralement usitée de notre temps en ce point capital, qu'elle employait à la fois dans la même phrase, et souvent dans le même mot, les trois sortes de caractères, figuratifs, symboliques et phonétiques, tandis que nos écritures modernes, comme celles des peuples de l'antiquité classique, n'emploient que les caractères phonétiques à l'exclusion de tous les autres.

Les hiéroglyphes phonétiques, ceux qui sont particulièrement destinés à noter une articulation, ont des formes aussi variées que les deux autres classes de caractères dont ils tirent leur origine. Ils sont fort nombreux ; on en compte plus de deux cents, dont cent purement alphabétiques, les autres syllabiques. Nous avons vu comment l'Égypte procéda pour se créer des caractères phonétiques, et il ne faut point nous étonner alors de cette multiplicité de signes, de cette synonymie, chez un peuple dont l'écriture fut primitivement idéographique, et où l'expression des sons ne fut d'abord qu'un moyen auxiliaire pour représenter sans doute des noms étrangers. L'immense quantité de variantes alphabétiques qu'on trouve employées dans les noms propres grecs et romains et dans les légendes de l'époque de leur domination compose un alphabet bien plus riche d'*homophones* que celui usité sous les premières dynasties. Ces hiéroglyphes ont été affectés d'une valeur phonétique d'après le sens idéographique qu'on leur avait donné auparavant. Obligé de baser son déchiffrement sur les monuments de la dernière époque, Champollion dut comprendre d'abord dans son alphabet tout ce que le néologisme et la décadence des lettres égyptiennes y avait introduit, en ayant soin pourtant de poser les bases d'une distinction chronologique. Ses disciples ont cru pouvoir restreindre l'alphabet à environ cent trente caractères, éléments essentiels de la représentation des sons aux trois grandes époques de l'histoire égyptienne, sous les Pharaons, les Lagides et les Césars.

Alphabet phonétique général.

A. O. E.	AI. EI. I.	Ô. OU.	B.	K.	T.	R. L.	M.	N.	P.	S.	SCH.	F.	KH.	H.

La première partie de ce tableau représente l'alphabet primitif, composé des caractères qui ont été employés dans le plus ancien style comme de simples lettres ; la seconde, tous les autres caractères, au nombre d'environ soixante-dix, employés alphabétiquement dans les époques postérieures, mais qui paraissent n'avoir eu une valeur phonétique ou syllabique qu'au commencement de certains mots ou groupes qui sont leurs noms mêmes et dont ils forment toujours les caractères initiaux ; enfin la troisième, les caractères employés plus particulièrement à l'époque grecque et romaine.

Ce tableau, qui réduit de beaucoup le nombre des signes alphabétiques et n'admet que quinze articulations distinctes, peut être adopté comme faisant connaître les signes les plus usités. Il confond des articulations voisines dont l'affinité est prouvée par les textes d'une époque et varie dans d'autres. L'étude des divers caractères qui les composent fournirait matière à de nombreuses observations qui dépasseraient les bornes de cet article et nous entraîneraient à faire une histoire de l'idiome égyptien à ses différentes transformations. Il nous suffira de dire qu'à partir de la vingtième dynastie, les hiérogrammates se permirent des néologismes qui rendent l'écriture beaucoup plus difficile à interpréter, et que cet état de choses alla toujours empirant. Les textes de l'époque la plus florissante de l'empire égyptien, de la dix-huitième à la dix-neuvième dynastie, sont les plus faciles à comprendre : c'est pour nous leur âge classique ; antérieurement le laconisme du style et l'archaïsme des formes, postérieurement l'abus des caractères homophones et les lazzi des scribes, nous empêchent de saisir la véritable interprétation des légendes.

La direction des caractères hiéroglyphiques, c'est-à-dire le côté vers lequel sont tournés les têtes, les jambes, les bras des figures d'hommes ou d'animaux, et les angles des autres caractères, indique le sens dans lequel il faut les lire, tantôt de gauche à droite (comme dans tous les exemples cités dans cet article), tantôt de droite à gauche, suivant la disposition des caractères, dont l'ordre est toujours constant dans une même inscription, où ces signes sont disposés comme une procession régulière dans laquelle toutes les images des différents objets, souvent les plus opposés dans la nature, se trouvent en contact immédiat et suivent la marche du signe initial.

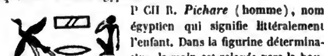
L'écriture phonétique ne reproduit généralement que la charpente ou le squelette des mots, c'est-à-dire les consonnes et les voyelles longues, laissant à l'usage, à la science du lecteur, le soin de suppléer aux voyelles brèves, excepté pour celles qui commencent des mots. Les Égyptiens, et les peuples orientaux en général, ont supprimé la plupart des voyelles dans l'écriture, de sorte que tout mot ainsi écrit est une véritable énigme que l'on ne devine avec certitude que lorsqu'on est arrivé à comprendre le sens du texte. Il en est ainsi dans les langues sémitiques, l'arabe, l'hébreu, le syriaque, etc.

Un seul et même caractère phonétique exprime à la fois deux lettres, le G et le K, le P et le PH, le R et le L, qui se confondaient dans les dialectes thébain, memphitique et bachmourique, de manière qu'un même texte hiéroglyphique pouvait être lu sans difficulté par trois hommes parlant chacun un des trois dialectes de la langue égyptienne.

Les noms propres, indigènes ou étrangers, sont toujours suivis du caractère figuratif ou pour les hommes, et pour les noms de femmes des petites figures ou . Ceci posé, et à l'aide de notre alphabet, on peut lire les noms d'individus de toutes les époques. Le nom biblique de Putiphar se retrouve avec tous les éléments hébraïques dans le nom propre égyptien :


P T PH R A. *Pétéphra* (homme).

Nous verrons plus loin d'autres noms connus au temps de l'Exode. Les exemples suivants appartiennent aux trois époques de l'histoire égyptienne.


P CH R. *Pichare* (homme), nom égyptien qui signifie littéralement l'enfant. Dans la figurine déterminative, la main est relevée vers la bouche pour indiquer le bas âge. — Ce nom est encore usité parmi les Coptes, dont quelques-uns s'appellent *Bichara* ou diminutivement *Bichai*.


T A P N AI. *Daphné* (femme), nom grec.


S K S T S. *Sextus* (homme), nom romain.

La suite à une prochaine livraison.

ÉMEUTE DANS UN MARCHÉ.

LE CHEVAL DE NELLO.

Bloteling, graveur hollandais, dessinait à la plume avec une finesse extrême de petites compositions remarquables par la verve et l'esprit (1). M. Achille Devéria possède plusieurs de ces dessins aujourd'hui fort rares ; il a bien voulu nous permettre d'en produire un qui nous a paru divertissant. Comme aucun texte n'est joint à l'œuvre originale, chacun est libre de s'expliquer le sujet au gré de son imagination. La scène se passe au dernier siècle, sur une place publique, dans une grande ville. C'est une batterie, un pêle-mêle, un tumulte, un vacarme à étourdir, à rendre fou, à faire tomber les maisons sur les gens et le ciel sur les maisons. Il pleut des coups, des meubles, des seaux d'eau. Toute la ville a le vertige. Sur le pavé on hurle, on frappe, on s'assomme, et, dans les habitations, les bourgeois effrayés jettent par les fenêtres, sur cette masse bouillonnante de corps, tout ce qu'ils trouvent sous leurs mains : pour peu que la rage et le délire augmentent encore, ils se jetteront eux-mêmes. Quelle peut être cependant l'origine de cette grotesque révolution ? Un rien sans doute ; quelques mauvaises plaisanteries échangées entre deux commères ; de paroles en paroles, elles en seront venues à l'injure ; de l'injure aux voies de fait : l'une aura renversé l'autre sur le panier d'œufs de sa voisine, laquelle sera tombée sur la table couverte de pommes d'une quatrième, laquelle..... et ainsi de suite. De là cris, fureur, combats. Des passants auront voulu intervenir : les malencontreux auront été saisis, emportés dans la bagarre comme ces imprudents qui se laissent accrocher par quelque bout de leurs vêtements à l'arbre d'une machine à vapeur. Voici, au fond de la place, des carrosses qui veulent passer ! Pauvres carrosses ! restera-t-il la largeur d'une main de leurs panneaux armoriés ? Où sont les commissaires ? Pourquoi le guet tarde-t-il ? Il prend des détours et approche à très-petits pas : le guet sera battu, les commissaires seront battus.

(1) Bloteling ou Blootling se distingua dans la gravure au burin et en manière noire. Dans le nombre des estampes gravées par lui, on doit distinguer le portrait de Pierre Schout, à cheval, connu sous le nom du « Cavalier, par Bloteling, » dont la figure a été peinte par Netscher, le cheval par Wouwermans, et le paysage par Wynants Il était né à Amsterdam en 1634.

M. le lieutenant criminel est hors de lui ; il songe s'il ne devra pas envoyer un régiment, deux régiments, un canon, deux canons. Mais attendez : braves gens qui êtes aux fenêtres, ne voyez-vous pas poindre là-bas, en un coin du ciel, quelque petit nuage fauve tout gonflé de pluie ? Oh ! la bonne aventure ! S'il pleuvait cinq minutes seulement, la guerre aurait cessé. Petite pluie abat grand vent. Cependant que d'œufs cassés, de fruits talés, de raisins foulés comme au pressoir ! Que d'yeux bleuis, de bosses au front, d'échines mal contentes, d'épaules qu'on se frottera longtemps d'une mine piteuse ! Et aussi que de récits, d'histoires, d'anecdotes ! que de fanfaronnades, que de rancunes ! On en parlera longtemps.

Un jour toute une république fut ainsi pendant plusieurs heures en révolution pour une cause non moins frivole. Le récit en est plaisant et peut faire pendant à la gravure. Je l'emprunte à l'Histoire de Florence, par M. Delécluze : ce sera un souvenir historique pour le lecteur qui, de cette sorte, aura du moins tiré de ce sujet quelque profit.

Il y avait à Florence, dit le facétieux chroniqueur Francesco Sachetti (vers 1383), un citoyen qui, bien que vieux, affectait de suivre les habitudes des jeunes gens. Il se nommait Nello, et demeurait non loin de l'église de Sainte-Marie-Majeure. Il avait la passion d'aller à cheval ; mais je n'ai jamais pu comprendre d'où il tirait les différentes montures qu'il a eues, tant elles étaient laides. Le dernier cheval qu'il se procura vers la fin de sa vie fut le plus étrange de tous : une espèce de chameau maigre qui, lorsqu'on le piquait de l'éperon, s'enlevait tout d'une pièce comme s'il eût été de bois, lent et paresseux pour l'ordinaire, et ne retrouvant de vivacité que lorsqu'il voyait quelque camarade en belle humeur. Son indolence habituelle n'avait cependant rien qui dût étonner, car le pauvre animal mangeait plus de sarments et de glands que de foin et d'avoine. — Il arriva qu'un jour Nello, se disposant à le monter, l'avait attaché dans la rue auprès de sa porte. Or, le hasard amena près de chez lui, là où l'on vend le bois, une jument qui vint rôder près de son cheval, lequel faisant un effort avec sa tête rompit l'anneau auquel il était attaché, et se mit à courir de toutes ses forces après la jument qui s'enfuyait avec agilité. Nello, attiré par le bruit, sort de sa maison. Déjà les deux bêtes n'étaient plus en vue ; mais sur l'indication qu'on lui donne qu'elles sont allées du côté



(D'après un dessin à la plume par Bloteling, conservé dans la collection d'estampes de M. Achille Devéria.)

de Sainte-Marie-Majeure, notre homme, malgré ses éperons qui le font trébucher à tous les pas, prend des ruelles détournées, et voit bientôt son cheval et la jument se débattant au milieu des revendeurs. Aussitôt on ferme les boutiques comme en un jour d'émeute populaire. Mais la boucherie se tenait au milieu de la place ; les deux chevaux y entrent, et en moins de rien, à force de sauts et de ruades, ils éparpillèrent et foulèrent sous leurs pieds toutes les viandes étalées. Le maître de la jument était accouru aussi de son côté armé d'un gourdin ; il frappait sur sa bête, mais plus souvent sur celle de Nello. Cette inégalité dans la correction fit naître une querelle entre les deux propriétaires, pendant laquelle les deux animaux quittant la boucherie entrèrent dans la rue Callimala, où tous les marchands effrayés se hâtèrent de rentrer leurs draps et de fermer leurs boutiques. — Hé bien ! qu'est-ce que c'est ? qu'est-il arrivé ? demandaient-ils tous. Cependant les deux bêtes ayant traversé une ruelle qui conduit à Orsanmichele, firent invasion dans le marché aux grains et renversèrent les sacs et les balances des marchands. Au milieu de ce tumulte, une troupe d'aveugles qui se tient toujours là le long des piliers, entendant du bruit et se sentant maltraités, se mirent à jouer du bâton, frappant à tort et à travers sur tout le monde. Bien des gens, frappés par des pauvres qu'ils ne savaient pas aveugles, voulaient leur faire un mauvais parti, tandis que d'autres s'égosillaient pour faire comprendre que ces gens n'y voyaient pas. Ce conflit de méprises augmenta le nombre des querelles et amena une mêlée générale, à laquelle vinrent se joindre Nello et l'homme à la jument, se disputant et se colletant avec plus de fureur que jamais. Cependant les deux chevaux, caracolant au milieu de la foule en fureur, débouchèrent enfin sur la place du Vieux-Palais. Les seigneurs et tous ceux qui les entouraient, voyant des fenêtres le peuple se précipiter furieux et en foule dans la place, ne doutèrent pas que la plèbe ne se fût levée en masse et que quelque révolution ne fût au moment d'éclater. On ferme les portes du palais, on fait armer toute la garde des piqueurs, celle du capitaine et celle de l'exécuteur. La jument entra par hasard dans une petite cour près de l'appartement de l'exécuteur (1), qui, alarmé par le bruit, se cacha,

(1) Il s'agit, non du bourreau, mais de « l'exécuteur des ordres de la commune, » magistrat qui était chargé, conjointement avec le capitaine du peuple et le podestat, d'exécuter les commande-

à demi armé qu'il était déjà, sous le lit d'un de ses notaires. Cependant les chevaux étant séparés après quelques horions donnés et rendus sur la place, le calme commença à se rétablir, et l'on reconduisit chez lui, en le plaisantant, le pauvre Nello essoufflé, harassé de fatigue et ayant les pieds tout écorchés par ses éperons qui étaient passés sous ses semelles.

Les seigneurs, remis de leurs craintes par ce qu'ils avaient vu des fenêtres du palais, envoyèrent un commandant avec quelques gens armés, ayant ordre de calmer la multitude et de faire évacuer la place, ce qui était déjà fait. Il y avait déjà une heure que tout était tranquille, lorsque le podestat et le capitaine, armés de toutes pièces, montèrent à cheval et se présentèrent sur la place. Après avoir dit : — Eh bien ! où sont-ils donc ? que sont-ils devenus ? Ils se firent bafouer par le peu de gens présents, et rentrèrent dans le palais.

Le hasard voulut qu'à ce moment un citoyen eût besoin de parler à l'exécuteur. — Où est l'exécuteur ? que fait-il ? demanda ce citoyen au domestique du magistrat. — Je l'ai laissé mettant ses armes au commencement du tumulte, répondit le serviteur ; mais depuis je ne l'ai pas revu. Enfin, après bien des recherches, on parvint à retirer messer l'exécuteur de dessous le lit, à moitié couvert de ses armes. On le tira de là tout couvert de paille, de poussière et de toiles d'araignées. Feignant donc de le venir chercher pour le tumulte de la place, le citoyen lui dit qu'il était indispensable qu'il y descendît pour rétablir le calme. Le pauvre exécuteur, dans l'état où il était, monta à cheval, et ne s'aperçut du tour qu'on lui jouait que lorsque les passants se moquèrent de lui. Alors il devint furieux et voulut intenter un procès contre Nello pour avoir troublé le repos public. Ce ne fut pas sans peine que les seigneurs, qui s'étaient amusés de toute cette aventure, parvinrent à faire désister l'exécuteur de son enquête. Ce dernier tint bon pendant quatre jours, menaçant, si l'on ne voulait pas faire le procès à Nello, de rendre sa baguette et de se démettre de sa magistrature. Enfin il se rendit au vœu des seigneurs en disant que sa conscience était à couvert après l'insistance qu'il avait mise pour procéder.

ments de la Seigneurie. Ce magistrat, élu pour six mois, devait être étranger, né au moins à 80 milles de Florence, âgé de trente-six ans accomplis, guelfe, et indépendant de toute influence de la part des nations qui ne reconnaissaient pas l'Église catholique et romaine. Il recevait 3 600 florins d'or pour ses honoraires et les salaires de sa suite, qui se composait d'un docteur aux lois pour les causes criminelles, d'un juge pour les affaires civiles, de trois notaires, de cinq messagers, quatre pages, trente et un domestiques, et sept gardes à cheval.

SUR LE TOMBEAU DE CHILDÉRIC.

A M. le Rédacteur du Magasin pittoresque.

Monsieur,

L'intérêt que met votre recueil à toutes nos anciennetés nationales, sujet si propre à nous attacher à notre pays en nous faisant contracter plus familièrement connaissance avec lui, me porte à vous adresser quelques détails sur le tombeau de Childéric, dont je trouve mention dans un article de votre quatorzième volume (1). Nous avons si peu de renseignements sur les premiers temps de notre histoire, que tout ce qui s'y rapporte, si minime que ce soit, prend valeur. Il est donc bien permis de consacrer quelques instants d'attention à la sépulture d'un Germain dont le fils, par sa conversion au christianisme et sa conquête de la Gaule centrale, a eu sur les destinées de la France une influence si capitale. Ce monument ne ferait-il que marquer positivement jusqu'à quel point de la rive gauche du Rhin les Germains s'étaient avancés dès la génération qui précéda Clovis, que cette circonstance seule devrait le recommander à tous les hommes sérieux.

(1) 1846, p. 271.

Le 27 mai 1653, comme on rebâtissait une maison servant d'hôpital aux pauvres de la paroisse de Saint-Brice, à Tournai, un ouvrier, qui était employé à faire un trou, rencontra à la profondeur de sept à huit pieds une vieille poche de peau, sur laquelle ayant donné un coup de pioche, il en sortit plus de cent pièces d'or. Cet ouvrier, qui était sourd-muet, s'étant mis à hurler de toute sa force pour témoigner sa joie et appeler à lui, le doyen accourut avec deux chanoines, et l'on procéda dès lors à la fouille avec méthode et précaution. On trouva au même endroit environ deux cents médailles d'argent, mais la plupart si altérées par le temps qu'il était impossible de les déchiffrer ; quantité de ferrailles, mais entièrement oxidées et déformées ; un squelette complet avec son crâne, et, à côté, le crâne d'un jeune homme et celui d'un cheval ; une épée romaine à poignée d'or enrichie de pierres précieuses, avec le fourreau enrichi de même, la poignée formée de deux têtes de taureau adossées ; une hache d'armes ; un fer de framée, pique nationale des Francs ; les restes d'un riche baudrier ; un globe de cristal de roche de la grosseur d'une petite orange ; une tête de taureau en or massif ; un stylet d'or ; quantité de boucles, de crochets grands et petits, de plaques, d'ornements de toute sorte garnis de pierres précieuses ; une multitude de petits globules d'or de forme allongée, portant à l'une de leurs extrémités un anneau par lequel on pouvait les attacher, et que l'on prit, malgré le peu de ressemblance, pour des abeilles d'or ; deux anneaux d'or, l'un rond, épais et uni ; l'autre portant un cachet d'or dans lequel était gravée une tête de face avec l'inscription *Childerici regis :* c'est la tête insérée dans votre précédent article.

Cette tête forme la véritable inscription du tombeau, car il n'y en pas d'autre. Mais la désignation est-elle suffisante ? Quelques savants, et notamment Andigier dans son Traité de l'Origine des Français, ont voulu que le corps enseveli en ce lieu fût celui non point du père de Clovis, mais d'un fils de Clotaire, mort avant son père, et nommé, comme son aïeul, Childéric. Mais outre que le nom de roi donné au prince en question semble indiquer un véritable souverain et non pas seulement un fils de roi, les médailles d'or trouvées au contact des ossements, et, à ce qu'assure le doyen de Saint-Brice, sur la poitrine même, forment un argument décisif. Il y en avait environ une centaine, mais de neuf empereurs seulement : de Théodose le Jeune, de Valentinien III, de Marcien, de Léon, de Zénon et de Léon le Jeune, de Julius Nepos, de Basilisque et de Marc, de Zénon seul. L'idée qui se présente naturellement à la vue d'une telle collection, c'est que le chef germain avait dû vivre sous le règne des divers empereurs dont sa sépulture conservait ainsi la mémoire. Or, c'est une circonstance qui se rapporte parfaitement au père de Clovis, puisqu'il est mort en 480 et qu'aucune des médailles n'appartient à des empereurs qui aient vécu depuis ce temps-là : toutes appartiennent à des empereurs avec lesquels ce chef a dû se trouver en relation. S'il s'agissait du fils de Clotaire, on ne comprendrait pas l'absence complète des médailles des empereurs qui, durant un espace de soixante-dix ans, ont régné entre la mort de leur aïeul et la sienne, savoir, Anastase, Justin et Justinien ; et l'on comprendrait encore moins qu'il ne s'y fût pas trouvé une seule médaille ni du roi son père, ni des rois ses oncles, qui étaient en possession d'en faire frapper. Ainsi, l'on ne peut élever sérieusement aucun doute sur la personne.

Des divers objets trouvés dans ce tombeau, quelques uns offrent un véritable intérêt, précisément à cause des questions que soulève leur explication. Il ne faut pas oublier que Childéric n'était pas chrétien, et par conséquent il n'y a point à s'étonner que sa sépulture nous offre quelques traces de la religion presque inconnue des Francs.

La tête de cheval se rapporte à un usage qui était commun non seulement à ces peuples, mais aux Gaulois. Quand un guerrier mourait, comme l'on s'imaginait qu'il allait retrouver dans l'autre monde des conditions analogues à celle-ci, on avait soin d'immoler sur son tombeau un cheval de bataille, afin que la monture à laquelle il s'était attaché ne lui fît pas défaut. C'est ce que déclare Tacite. Dans les temps de grande ferveur religieuse, l'usage s'était institué, comme on le sait par César et les autres historiens, que les serviteurs les plus dévoués à la personne du défunt se sacrifiassent à ses funérailles, afin de ne point se séparer de sa nouvelle fortune; et peut-être que cet usage, tombé depuis longtemps en désuétude dans la Gaule, s'était conservé chez quelques tribus de la Germanie demeurées fidèles à l'ancien état de barbarie, surtout dans des occasions aussi considérables que la mort d'un chef puissant. On pourrait donc voir dans les deux crânes, celui du cheval et celui du jeune homme, déposés dans la terre à côté du corps du chef germain, une trace de cette superstition, cruelle assurément, mais dans laquelle il faut du moins reconnaître l'avantage d'avoir servi à marquer profondément dans les esprits que la mort n'est que le passage à une vie véritable, et qu'elle est plutôt un voile qui se tend qu'un abîme.

Le globe de cristal est un des attributs de la royauté. Il est à la vérité bien plus petit que les globes dont les souverains ont pris l'habitude de se servir dans leurs cérémonies, comme pour signifier, à l'imitation des empereurs romains, que leur souveraineté embrasse le monde. Mais il faut se reporter aux coutumes antiques et non point à celles qui ont pu prendre faveur depuis lors. Or, comme l'a fort bien fait remarquer à cette occasion l'abbé Dubos, les globes qui sont employés dans les médailles des empereurs romains comme symboles de l'État, ne sont pas proportionnellement plus grands que celui du tombeau de Childéric. De plus, les statues des rois de la première race, que nous possédons sur les portails de quelques églises, bien que ne méritant pas une confiance absolue, puisqu'elles ont été exécutées dans des temps postérieurs, représentent aussi ces princes avec un petit globe qui est presque entièrement embrassé dans le creux de la main. Il faut considérer qu'un globe de cristal de roche devait être alors un objet d'un prix considérable et au moins égal à celui d'un globe d'or. Cet ornement n'est donc pas moins propre que ne le serait une couronne à indiquer la royauté du personnage enseveli. Ce chef s'était substitué pour sa part aux droits des empereurs, et tenait sans doute comme souveraineté indépendante Tournai et la partie adjacente de la Gaule belgique. Telle aurait donc été la première station de l'invasion germanique en deçà du Rhin.

La tête de taureau est une marque plus sensible encore de la religion du prince germain. On sait que le taureau a joué un rôle considérable dans presque toutes les religions de l'antiquité. Ces fameux veaux d'or que releva un instant le peuple juif sont, en effet, le point le plus caractéristique de toute religion païenne. Les idées auxquelles cet animal servait d'emblème dans le culte se trouvaient au premier rang non seulement chez les Égyptiens, dont le bœuf Apis est demeuré si célèbre, mais chez les brahmes, chez les mages, chez les druides. Le célèbre autel de Paris (1) offre un taureau sur l'une de ses quatre faces, ce qui montre assez que c'était une figure capitale. Le même usage régnait chez les Germains, et le tombeau de Childéric en donne une bonne preuve. Il est probable que la tête en question était destinée à faire des libations, car elle est creuse, et l'ouverture semble disposée pour un tel service.

Il est surprenant au premier abord de trouver dans un tombeau tant de richesses à l'intérieur et si peu à l'extérieur: c'est ordinairement le contraire : on orne le dehors, et l'on ne trouve au dedans que la hideuse pauvreté de la mort. Mais chez les Germains on suivait un usage tout différent. Ces peuples croyaient que les monuments d'architecture fatiguaient le mort. « Ils regardent, dit Tacite, comme désagréable aux morts l'honneur coûteux et difficile des monuments. » Aussi avaient-ils gardé la coutume antique de déposer les restes mortels, même des plus grands chefs, sous de simples tumulus recouverts de gazon. C'est ce qui avait eu lieu pour Childéric, et le tumulus, sans doute peu considérable, qui indiquait l'emplacement de sa sépulture, s'étant effacé avec le laps des siècles, le tombeau s'était heureusement perdu, jusqu'à ce que le hasard l'eût fait enfin retrouver dans un temps où sa découverte ne pouvait plus être inutile pour l'histoire.

Agréez, etc.

(1) Voy. 1846, p. 215, 355.

LES FORÉTINS.

Sous Charles VII, une colonie d'Écossais vint s'établir aux environs de Bourges, où le roi leur abandonna, pour la défricher, une partie de la forêt de Hautebrune, située dans la commune de Saint-Martin d'Auxigny, et leur accorda de grands priviléges. L'origine étrangère des habitants de ce canton est encore aujourd'hui reconnaissable à leurs noms étrangers, tels que Jamyns, Willandys, Jawy, etc. Leur activité et leur intelligence les distinguent complétement de la population apathique au milieu de laquelle ils se trouvent enclavés. A Bourges, ils sont connus sous le nom de *Forétins.* *Patria.*

DES EFFETS DE LA CULTURE
SUR LA CAROTTE SAUVAGE.

L'exemple de la carotte sauvage est un des plus curieux que l'on puisse citer de l'influence de l'homme sur les espèces végétales pour les modifier à son gré, et il n'offre pas moins d'intérêt en montrant jusqu'à quel point la plus légère modification dans les circonstances de la vie peut faire varier la forme des êtres organiques. Aussi les belles expériences faites sur ce sujet par M. Vilmorin méritent-elles de prendre place parmi ce que les sciences d'observation contiennent de plus précieux. En voici l'abrégé.

Si l'on sème, au printemps, dans une bonne terre de jardin des graines de carottes sauvages, on reproduit des individus annuels, identiques à la carotte sauvage; c'est-à-dire dont la floraison, le feuillage, l'odeur, rappellent la carotte, mais dont la racine, blanche, sèche, ligneuse, coriace et toute mince, est sans le moindre rapport avec ce que l'on nomme proprement la carotte. Le pincement sur la tige, opéré à diverses époques du développement, n'amène dans ces plantes aucun changement. Le type sauvage subsiste sans altération.

Mais si l'on retarde le semis jusqu'au milieu de l'été, au lieu de le faire au printemps, on obtient un certain nombre d'individus dont la tige ne monte pas, et dès la fin de l'automne les racines, perdant le caractère du type sauvage, sont déjà sensiblement modifiées. On ramasse ces individus et on les repique au printemps; ils montent, fleurissent, donnent des graines, et les racines ont continué à se développer.

En prenant les graines fournies par les individus dont les racines se sont le plus modifiées, on obtient, moyennant un semis fait dans les mêmes conditions, une seconde génération de carottes dont les racines sont déjà beaucoup plus grosses que dans la précédente génération. Enfin les graines de la seconde génération, choisies de même parmi les individus les plus modifiés, donnent une troisième génération tout à fait changée. Les racines, au lieu d'être sèches, ligneuses, minces, ne diffèrent de la carotte cultivée ordinaire, que par une chair un peu plus compacte, un goût moins fort et en volume plus considérable. Chez la plupart des in-

dividus, la couleur est blanchâtre ou jaune de citron ; mais chez quelques uns elle est d'une couleur orangée si intense, et le goût est en même temps si prononcé, qu'il n'est pas douteux que les graines de ces individus ne reproduiraient exactement la carotte ordinaire. M. Vilmorin, qui cherchait plutôt une conquête nouvelle pour l'horticulture qu'une loi philosophique, s'est contenté de cultiver les individus à racine fade et pâle, et il en a tiré une variété nouvelle de carotte.

On voit parfaitement dans cette expérience comment l'époque du semis a modifié les individus venus du type sauvage, et comment les modifications n'ont porté cependant que sur un certain nombre d'individus ; ce qui doit être attribué, ou à ce que les circonstances de la végétation n'ont pas été identiques pour tous les individus, ou à ce que les graines elles-mêmes n'étaient pas absolument semblables.

« Les recherches de M. Vilmorin sur les modifications de la carotte sauvage, dit le savant M. Chevreul dans un rapport à la Société d'agriculture, sont d'autant plus précieuses à nos yeux, qu'elles offrent une preuve évidente des succès qui attendent le naturaliste dans la nouvelle carrière qu'elles ouvrent à ses efforts ; elles donnent un bel exemple de la puissance d'une culture raisonnée dans la recherche des causes prochaines capables de modifier les végétaux, en même temps qu'elles montrent la possibilité d'aborder les questions concernant la découverte du type auquel se rapportent les individus modifiés ; questions qui, sans le secours de l'expérience, fussent restées insolubles. »

On comprend, en effet, que cette voie si riche en découvertes du plus haut intérêt, et dans lesquelles il est si facile d'entrer pour toute personne ayant le bonheur d'habiter la campagne, ne peut manquer d'appeler de nouveaux expérimentateurs. Que d'observations curieuses à tenter, soit pour retrouver les types primitifs dont nos végétaux cultivés, céréales, légumes, plantes d'ornement, arbres fruitiers, sont descendus, soit pour créer, au moyen des individus sauvages aujourd'hui dédaignés, des espèces nouvelles non moins précieuses que celles dont l'horticulture s'est successivement enrichie depuis l'origine des choses.

LE FEU.



(Habitant du Kamtschatka faisant du feu.— D'après une ancienne estampe.)

L'homme, disent les philosophes, est une intelligence servie par des organes. Au dernier siècle, il parut plaisant à un écrivain matérialiste assez obscur de proposer cette autre définition : « L'homme est un animal qui sait faire du feu. » Et il démontrait que l'homme se distingue véritablement de tous les autres animaux en ce qu'il est le seul d'entre eux qui sache tirer le feu de la matière et l'entretenir. Il appuyait cette assertion sur les récits de voyageurs qui prétendent que jamais les singes les plus intelligents n'ont poussé l'imitation jusqu'à allumer du feu. On rapporte même que l'on a vu ces animaux venir se réchauffer à des brasiers abandonnés et les laisser s'éteindre entièrement, malgré le froid excessif, faute d'avoir l'instinct de jeter dans le foyer, comme des hommes l'avaient fait en leur présence, les branches de bois qui étaient à leur portée. Cette observation est assurément curieuse. Le feu, qu'il est si difficile de distinguer, à certains égards, de la lumière, semble avoir dans le monde matériel une importance égale à celle de la pensée dans le monde intellectuel. A ce point de vue, le feu est l'élément le plus essentiel de la vie : supprimez absolument le feu, la chaleur ; aussitôt tout languit, dépérit, expire. Aussi n'est-il pas étonnant que dans certaines religions le dogme principal ait été, soit au réel, soit au figuré, le culte du feu ou du soleil, et que, d'autre part, le génie de l'homme se soit particulièrement appliqué à perfectionner les moyens de faire le feu. Les sauvages d'Amérique ou d'Afrique, assez dédaigneux de la plupart des avantages de la civilisation, n'ont pu réprimer leur admiration devant l'invention des allumettes chimiques ou phosphoriques. Quelle merveille, en effet ! un fétu de bois produisant tout à coup, par un faible frottement, la lumière et le feu. Combien il y a loin de ce perfectionnement industriel à la méthode primitive, qui consistait à échauffer, par un long et pénible frottement, deux morceaux de bois jusqu'à ce qu'ils fussent embrasés. Ce briquet incommode des premiers âges n'est plus qu'un sujet de curiosité : c'est comme tel que nous le consignons ici, empruntant notre gravure au livre allemand de la *Description du Kamtschatka*, par J. B. S., et notre description au P. Labat, qui s'exprime ainsi dans son *Nouveau voyage aux isles d'Amérique :* « On prend, dit-il, deux morceaux de bois, l'un plus dur que l'autre ; on fait une pointe au plus dur et un commencement de trou au plus mol. On met celui-ci entre les genoux et on le presse pour le tenir ferme, et prenant l'autre, qui doit être comme un bâton de sept à huit pouces de long, entre les paumes des deux mains, on met sa pointe dans le petit trou de l'autre, et on le fait tourner le plus vite possible, comme quand on fait du chocolat. Ce mouvement échauffe les deux morceaux de bois, et surtout celui qui est le plus tendre, parce que ses parties, étant plus éloignées les unes des autres, sont plus faciles à ébranler et sont par conséquent plus susceptibles de chaleur, et, le mouvement continuant, elles en reçoivent à la fin assez pour s'enflammer. On sent d'abord une légère odeur de brûlé, on voit ensuite une petite fumée s'élever du bois mol, et puis on aperçoit des étincelles. J'ai fait assez souvent du feu de cette manière. Il faut tourner sans discontinuer, de peur de donner le loisir aux parties ébranlées de se reposer, et si l'on se sent fatigué, il faut qu'une autre personne continue à faire agir le bois pointu sans aucune interruption. Il faut encore observer de se mettre à l'ombre, ou tout au moins de tourner le dos au soleil. » Cette dernière recommandation aurait besoin d'être vérifiée. Du reste, l'avis du P. Labat ne doit pas être suivi à la lettre. On peut, dans diverses attitudes, arriver au même but. Quelquefois on entoure le trou du bois placé horizontalement, de poussière d'arbre sec ou de feuilles mortes, pour prêter un aliment plus facile aux premières étincelles.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. Martinet, rue Jacob, 30.

LES GLACIERS DE CERRO DA TOLOSA,

DANS LA CORDILLÈRE DU CHILI.



(Glaciers de Cerro da Tolosa, dans la Cordillère du Chili.— Dessin d'après nature par M. Rugendas.)

Nous avons déjà initié nos lecteurs (1) aux principaux phénomènes des glaciers de la Suisse. Nous avons montré que leur étude avait conduit à la solution de l'un des problèmes les plus difficiles de la géologie, le transport des *blocs erratiques*. On donne ce nom à des pierres souvent gigantesques que l'on trouve éparses à la surface du sol, loin de leur lieu d'origine; tels sont ces innombrables blocs de granite originaires des Alpes, qui recouvrent toutes les pentes orientales du Jura. La grosseur de ces pierres, leurs formes anguleuses, la vivacité de leurs arêtes, la manière dont elles sont posées sur le sol, leur hauteur au-dessus du fond de la vallée, tout démontre qu'elles n'ont pu être entraînées et roulées par les eaux. L'ancienne géologie s'est épuisée en efforts inutiles pour expliquer ce transport; elle a eu vainement recours aux hypothèses les plus invraisemblables, aux imaginations les plus fantastiques. La géologie moderne, celle du bon sens, a trouvé dans le transport des débris qui tombent sur les glaciers actuels l'explication de celui des blocs qui jonchent une partie du globe. Appliquant le fécond principe que M. Constant Prévost a introduit en géologie, elle a fait jaillir de l'étude attentive des agents actuels les lumières qui doivent nous éclairer sur la cause des changements qui se sont opérés à la surface de la terre, dans la longue succession des temps qui précèdent la période historique.

On comprend maintenant que la découverte de glaciers dans des chaînes de montagnes où leur existence n'avait pas été reconnue jusqu'ici, présente un double intérêt. En effet, l'esprit a toujours quelque peine à se démontrer qu'ils aient pu remplir les vallées des chaînes de montagnes qui n'en présentent plus actuellement la moindre trace. Les Alpes de la Suisse, celles de la Scandinavie, les Pyrénées, le Caucase, sont environnés de blocs erratiques; mais comme les glaciers qui les ont jadis transportés existent encore, quoique relégués dans les plus hautes vallées, l'esprit ne fait nulle difficulté d'admettre que ces glaciers descendaient autrefois dans les plaines, et qu'ils y ont déposé des blocs, témoins irrécusables de l'ancienne extension des mers de glace. Mais quand on rencontre ces blocs au débouché des vallées des Vosges et de la Forêt-Noire, d'où les glaciers ont complétement disparu, même dans le voisinage des sommets les plus élevés, je conçois que les meilleurs esprits soient enclins au doute, et n'admettent pas aussi aisément que ces blocs

(1) Voy. 1842, p. 17, 63, 89.

aient été transportés par le même agent qui les a dispersés autour des chaînes de montagnes où l'on retrouve encore le reste des glaciers gigantesques de la période géologique antérieure à la nôtre. Comme les Alpes, comme les Pyrénées, la Cordillère du Chili est environnée de dépôts de blocs erratiques dont le transport était inexplicable pour tous les voyageurs qui ont vu ces grandes accumulations, et auxquels la théorie de l'ancienne extension des glaciers était inconnue. On ignorait aussi si des glaciers peuvent se former dans des latitudes aussi rapprochées de l'équateur.

Un peintre allemand, M. Rugendas, distingué comme savant et comme artiste, vient de lever ces doutes. Il a vu et admirablement reproduit les glaciers de Cerro da Tolosa, qui occupent les points les plus élevés de la Cordillère du Chili, entre Sant-Iago et Mendoza. Situés par 33°45' de latitude sud, et à 3 900 mètres au-dessus de la mer, ils occupent les larges ravins qui découpent ces sommets de phonolithe. Composés de glace blanche, solide, bleuâtre dans les escarpements, portant çà et là des blocs tombés des cimes qui les dominent, ces glaciers rappellent tout à fait ceux des Alpes, qui, suspendus aux cimes du Wetterhorn et du Schreckhorn, ne descendent pas dans les vallées inférieures. Sur le devant de notre gravure on voit une accumulation de blocs dans laquelle tous ceux qui ont visité les Alpes reconnaîtront une moraine terminale.

Ainsi des glaciers semblables à ceux de l'Europe existent dans la Cordillère du Chili, et c'est à leur ancienne extension qu'on doit attribuer l'accumulation des blocs qui bordent cette chaîne de montagnes. Ceux qui remplissent la vallée de Santa-Cruz, sur la côte orientale de l'Amérique, par 50 degrés de latitude sud, ont été transportés par le même agent. L'île de Chiloé, sur la côte occidentale qui s'étend de 42° 46' à 43° 26' de latitude sud, en est aussi parsemée jusqu'à la hauteur de 60 mètres au-dessus de la mer. Un savant voyageur anglais, M. Charles Darwin, attribue leur dispersion à des glaces flottantes détachées des glaciers plongeant dans la mer, qui ont transporté ces blocs comme des radeaux. L'île n'étant point encore complétement émergée, ces glaçons seraient venus échouer sur ses rivages et y auraient déposé leurs cargaisons, que l'élévation de la côte a successivement mises à sec. Les blocs erratiques existent aussi sous l'équateur. On les rencontre encore sur les flancs du Rucu-Pichincha, volcan qui s'élève près de Quito, par 0° 12' de latitude sud. Un voyageur, M. Wisse, a dernièrement reconnu l'analogie frappante qui existe entre les accumulations de ces blocs et les moraines de glaciers actuels.

Jusqu'ici personne n'a constaté l'existence des glaciers dans les hautes montagnes situées sous la ligne. M. de Humboldt pense même que les conditions météorologiques des régions équatoriales sont complétement défavorables à la conversion des neiges en glace, et à la persistance de ces glaces pendant tout le cours de l'été. Mais ces conditions étaient différentes à l'époque où les glaciers ont atteint leur plus grande extension, et dans la Cordillère de Quito, comme dans les Vosges, il a pu exister des glaciers autrefois, sans qu'il s'en forme de nouveaux depuis que le climat est devenu plus chaud. Peut-être aussi les explorateurs futurs découvriront-ils ces glaciers qui ont pu échapper à l'attention de l'illustre voyageur, surtout à une époque où l'importance géologique de ces formations était complétement méconnue. Maintenant que l'attention des savants est dirigée sur ce point, on trouvera des glaciers et les traces de leur ancienne extension dans des pays où on ne les soupçonnait pas auparavant. Ces traces sont non-seulement les blocs erratiques, mais encore les effets de la pression énorme que le glacier exerçait dans son mouvement de progression; pression qui arrondit, use et strie tous les rochers d'une vallée au point qu'on peut facilement déterminer quelle était la longueur et la puissance du laminoir gigantesque qui les a nivelés.

ÉTUDES D'ARCHITECTURE EN FRANCE,

OU NOTIONS RELATIVES A L'AGE ET AU STYLE DES MONUMENTS ÉLEVÉS A DIFFÉRENTES ÉPOQUES DE NOTRE HISTOIRE.

(Voy. p. 27, 185.)

SUITE DU RÈGNE DE LOUIS XIV.

FRANÇOIS BLONDEL.

L'éclat du règne de Louis XIV, les faits qui l'illustrèrent, ne pouvaient manquer de fournir à l'architecture de nombreuses occasions de s'exercer dans des genres nouveaux et variés. Il appartenait à cette glorieuse période de remettre en honneur certains monuments inusités au moyen âge, et qu'on avait à peine essayé d'inaugurer sous les règnes antérieurs à celui du grand roi; nous voulons parler des arcs de triomphe. L'art fut alors appelé à consacrer par des témoignages impérissables les victoires, les hauts faits du règne, et l'admiration de la France. La ville de Paris voulut marcher l'égale de Rome, et dresser sur les pas du roi vainqueur des arcs triomphaux à l'instar de ceux que les Romains avaient coutume d'élever à la gloire des conquérants et des empereurs.

De tous les monuments élevés en l'honneur de Louis XIV, celui qui offre le plus d'analogie avec les modèles antiques est l'arc de triomphe dit du Trône. Tous les architectes furent chargés de présenter un dessin qui surpassât en grandeur et en magnificence ce que l'antiquité nous a laissé de plus complet dans ce genre. Le peintre Lebrun avait pris part à cette sorte de concours; mais ce fut le projet de Claude Perrault qui obtint la préférence.

La première pierre fut posée le 6 août 1670; une médaille commémorative, frappée à cette occasion, donne la représentation de cet arc de triomphe, et porte en exergue : *Pour les conquetes de Flandre et de Franche-Comté.*

Les travaux furent d'abord poussés avec activité, et les constructions s'élevèrent rapidement à la hauteur des piédestaux; mais bientôt l'exécution se ralentit, et l'on se décida à figurer toute la partie supérieure en plâtre pour servir en quelque sorte de modèle et permettre de recueillir les observations de la critique.

La représentation de cet arc de triomphe, que nous donnons page 324, nous dispense d'en faire la description : on voit que Perrault, tout en prenant pour type les arcs de triomphe antiques, avait cherché à imprimer à cette œuvre son cachet individuel. Malheureusement, soit dans la proportion, soit dans la décoration, l'architecte français est resté loin au-dessous des modèles qu'il s'était proposé de surpasser. En voulant renchérir sur la richesse des arcs romains, Perrault se laissa entraîner par son imagination, et il semble avoir tout à fait méconnu que la simplicité des masses et la sobriété des ornements sont les premières conditions de la beauté. Ces groupes de colonnes accouplées, qui s'avancent en saillie sur les façades, ne pouvaient être d'un heureux effet, et les arcades servant de passages, déjà trop étroites par elles-mêmes, se trouvaient de plus resserrées entre ces avant-corps qui les masquaient dès qu'on n'était plus en face du monument; la statue équestre du roi, qui couronnait le tout, était placée sur une sorte d'amortissement dont le profil était d'assez mauvais goût. La ville ne jugea pas à propos de continuer ce monument, et, après la mort du roi, comme le modèle de plâtre tombait en ruine, le régent, vu l'état déplorable dans lequel il trouva les finances, le fit détruire entièrement.

Le désir d'honorer Louis XIV fit alors consacrer à sa mémoire les portes de ville qui furent élevées à cette époque par suite des modifications apportées à l'enceinte de Paris, et dont nous parlerons plus loin. La porte Saint-Antoine, la porte Saint-Bernard, les portes Saint-Denis et Saint-

Martin, peuvent donc être considérées comme des portes triomphales.

A la limite même de la ville, à l'extrémité du faubourg Saint-Antoine, il existait alors une ancienne porte (la porte Saint-Antoine) ayant autrefois servi d'arc de triomphe pour une entrée du roi Henri II; cette porte n'offrant qu'une seule et unique issue, insuffisante pour la circulation toujours de plus en plus active sur ce point, François Blondel fut chargé, en 1671, de remédier à cet inconvénient. Or, ne voulant pas détruire un monument historique, remarquable en outre par les belles sculptures de Jean Goujon et par l'admirable appareil de la voussure qui existait du côté de la ville, il se contenta d'y faire de chaque côté les adjonctions nécessaires pour pratiquer deux nouvelles issues. Ces adjonctions furent exécutées avec assez d'adresse, de manière à ne pas faire disparate avec la partie préexistante qui ne manquait pas de caractère.

Il ne faut pas attacher une grande importance à cette modification opérée par Blondel à la porte Saint-Antoine. Néanmoins, en expliquant dans son ouvrage les changements qu'il a dû opérer, il dit franchement « qu'il a trouvé le moyen de donner à cet ouvrage de très-belles proportions et un très-grand dégagement, et d'ajuster, suivant les règles de la bonne architecture, les parties de son entablement avec celles de l'entablement gothique de la vieille porte. »

Blondel eut bientôt l'occasion de signaler son talent par l'exécution de monuments entièrement neufs et d'une grande importance : la porte Saint-Denis est de ce nombre. Mais avant de passer à l'examen de ses ouvrages, peut-être ne sera-t-il pas hors de propos de voir par quelle succession de circonstances Blondel fut amené à se livrer à l'architecture, après avoir débuté dans une tout autre carrière.

François Blondel, né en 1617, n'avait aucunement cultivé les arts dans sa jeunesse; d'heureuses circonstances lui en firent naître le goût. Choisi par Henri-Auguste de Loménie pour achever l'éducation de son fils âgé de seize ans, et l'accompagner dans ses voyages, Blondel partit en 1652, et parcourut avec son élève une partie de l'Europe, et particulièrement l'Italie. Blondel ayant acquis dans ces voyages une grande pratique des hommes et des choses, fut distingué par les personnages placés alors à la tête du gouvernement. Après avoir été chargé de plusieurs négociations auprès de divers princes étrangers, il reçut mission de se rendre à Constantinople comme envoyé extraordinaire du roi à la Porte ottomane. L'objet de sa mission était d'obtenir la mise en liberté de l'ambassadeur de France, détenu au château des Sept-Tours. Sa négociation fut couronnée de succès, et à son retour il fut récompensé par un brevet de conseiller d'État. Cette mission, ainsi qu'il nous l'apprend dans son cours d'architecture, lui donna l'occasion de visiter, non seulement la Turquie, mais l'Égypte.

Blondel réunissait à des connaissances littéraires un savoir profond dans les mathématiques. Il fut choisi par le roi pour enseigner cette science au grand Dauphin, et plus tard il la professa au collége royal (le collége de France).

La vue des monuments de l'antiquité avait inspiré à Blondel un goût très prononcé pour l'architecture, et les connaissances variées qu'il possédait le mirent bientôt à même de se livrer à l'exercice de cet art. La première occasion qui s'offrit à lui fut la reconstruction du pont de Saintes, dont il fut chargé par le roi en 1665 (il avait alors quarante-huit ans); opération qui n'était pas sans difficulté, et qu'il mena à bonne fin.

En 1670, Blondel fut chargé de reconstruire la porte Saint-Bernard, non loin du pont de la Tournelle. A l'occasion de cette porte, Blondel répète à peu près ce qu'il avait dit en parlant de la porte Saint-Antoine : « Ce n'est, dit-il, à proprement parler, qu'un rhabillage et un rajustement plutost qu'un dessin d'ouvrage fait exprès; car comme on a voulu conserver les gros murs et les logements des pavillons qui faisoient la vieille entrée, il a fallu pour ce sujet s'assujettir à des nécessités qui ont obligé de prendre des mesures différentes de celles que l'on auroit prises autrement; et pour dire le vrai, il a fallu un peu de méditation pour y appliquer quelque chose qui donnât les commodités que l'on souhaitoit, et dont l'ordonnance ne fût pas à mépriser. »

La porte Saint-Bernard n'avait rien de remarquable; elle se composait de deux ouvertures percées dans une construction massive dont l'élévation avait pour but de masquer les toitures qui recouvraient les logements. La disposition de deux portes, une pour l'entrée et une pour la sortie, offre un grand avantage pour la circulation. Il existe plusieurs exemples d'une semblable disposition dans les portes antiques, et particulièrement à l'arc du pont de Saintes, que Blondel a évidemment cherché à imiter quand il reconstruisit la porte Saint-Bernard. Cette porte fut démolie en 1792 pour faciliter la circulation des voitures.

Mais l'œuvre capitale de Blondel, celle qui lui assigne un rang très-distingué parmi les architectes du règne de Louis XIV, c'est la porte Saint-Denis qu'il conçut et exécuta en toute liberté. Rien ne nous paraît plus intéressant que de le laisser parler lui-même de son ouvrage, et nous ne croyons pouvoir mieux faire que de rapporter ici ce qu'il dit au sujet de ce monument dans le quatrième livre de son Cours d'architecture :

« Dans la construction de la porte Saint-Denis, qui est peut-estre un des plus grands ouvrages qui soient de cette nature au reste du monde, sa masse ayant plus de soixante-douze pieds de hauteur et autant de largeur, avec une ouverture de plus de vingt-quatre pieds dans le milieu, je me suis principalement appliqué à la rendre plus considérable par la justesse des proportions qu'elle a du tout à ses parties et de ses parties entre elles, que par la quantité d'ornements dont elle auroit pu être chargée. J'ay même recherché avec soin que le peu d'ornements dont elle est parée fust extraordinaire, et choisi parmi ceux qui ont eu et qui ont encore le plus de réputation dans les ouvrages des anciens; et comme tout le monde tombe d'accord qu'il n'y a rien de plus beau parmi les restes de l'antique que la colonne Trajane, que les obélisques qui ont été transférées d'Égypte en la ville de Rome, et ce reste de la colonne rostrale que l'on voit encore au Capitole, j'ay voulu que l'ornement de la porte Saint-Denis fust composé de parties copiées sur de beaux originaux.

» Pour cet effet, j'ay placé deux pyramides aux costés de l'ouverture de la porte, que j'ay engagées suffisamment dans le mur du massif, et qui, posées sur des piédestaux semblables à celuy de la colonne Trajane, s'étendent avec leur amortissement jusqu'au-dessous de l'architrave du grand entablement, et tiennent pour ainsi dire la place des colonnes, sans estre néanmoins obligées de rien porter, parce que l'entablement n'a de saillie que ce qui luy en faut pour estre distingué du massif sur lequel il est entièrement assis; et pour donner plus de grâce aux pyramides, je les avois fait accompagner de trois rangs de rostres, c'est-à-dire de proues ou de pouppes de galères antiques, pareilles à celles de la colonne rostrale, et faisant face de trois costés dans chaque rang, c'est-à-dire sur le devant de la pyramide et sur ce qui paraît de leur flanc de chaque côté hors du mur. Ce que je faisois pour deux raisons : la première, parce que cet ornement a beaucoup de rapport aux armes de la ville, et l'autre, qui est la principale, est que l'on s'est bien jusqu'icy appliqué à tracer dans les monuments publics les principales actions, les victoires et les conquêtes que le roy a faites par ses armées de terre; mais personne ne s'est encore avisé de laisser à la postérité quelques marques du soin qu'il a pris de remettre les choses de la marine sur un tel pied, qu'il s'est à la fin trouvé en estat de résister et même de vaincre les nations les plus puissantes, et de reprendre cet empire de la mer qui luy a été contesté depuis si longtemps. Ainsi ces proues et

ces poupes de navires antiques, accompagnées des inscriptions que je voulois y mettre, auraient pu servir à ce dessein, et c'est ainsi que je l'avois projetté.

» Mais la rapidité des conquestes du roy dans son voyage de Hollande, et ce fameux passage du Rhin à Tholus, qui arriva dans l'année que la porte Saint-Denis fut commencée, nous obligea de prendre d'autres mesures; et messieurs les prévost des marchands et eschevins crurent que l'on ne pouvoit point accompagner la porte Saint-Denis d'autres ornements ny plus heureux ny plus magnifiques que ceux qui pourroient servir de marques de ces grandes actions et de ces victoires. Ainsi, comme il n'y a rien de plus superbe pour la gloire des conquérants que les arcs de triomphe, les pyramides et les trophées que l'on élève à leur mémoire, j'ay cru que je ne pouvois mieux faire que d'attacher sur les pyramides et aux distances où j'avois voulu placer les rostres des galères, des masses de trophées antiques pendues à des cordons nouez à leur sommet, entremêlez de boucliers chargez des armes des provinces et des villes principales que le roy avoit subjuguées. J'ay même fait asseoir des figures colossales au bas des mêmes pyramides, à l'exemple des excellents revers de médailles que nous avons d'Auguste et de Titus, où l'on voit des figures de femmes assises aux pieds des trophées ou des palmiers, et qui marquent ou la conqueste de l'Égypte par Auguste, ou celle de la Judée par Titus. C'est ainsi que, d'un costé, j'ay fait mettre une statue de femme assise sur un lion demi-mort, qui, d'une de ses pattes, tient une épée rompue, et de l'autre un trousseau de flèches brisées en partie et renversées; et



(Règne de Louis XIV.—Arc de triomphe dit du Trône, par Claude Perrault; 1670.— Détruit sous la Régence.)

de l'autre côté, la figure d'un Fleuve étonné. Et dans l'espace qui se trouve entre le haut de l'arc de la porte et de l'entablement, j'ay trouvé place pour un grand quadre de bas-relief où j'ay fait tracer cette action si surprenante du passage du Rhin à Tholus, dans laquelle néanmoins le sculpteur n'a pas entièrement suivi ma première pensée. »

Blondel rapporte ensuite les diverses inscriptions qu'il avait composées et fait graver sur ce monument; puis il donne les dimensions et les proportions de toutes les parties, et décrit tous les détails d'ornementation dont il a cru devoir faire usage dans sa composition.

Rien ne peut mieux faire apprécier l'esprit et les principes qui servaient de guide aux architectes de cette époque, que cette explication faite par Blondel de son propre ouvrage; on voit quelle était alors l'admiration excessive professée pour les œuvres de l'antiquité, et l'on ne peut douter que la préoccupation exclusive des architectes n'eût pour but de pouvoir s'en rapprocher autant que possible. Avec quelle franchise Blondel nous avoue son éclectisme! Combien n'est-il pas curieux d'apprendre de lui-même que ce monument, qu'on serait tenté de croire conçu d'un seul jet, n'a été pour lui qu'une occasion de rassembler tout ce qui, dans les monuments antiques, lui avait semblé le plus beau. Néanmoins, il faut cependant le reconnaître, l'art avec lequel il a su déterminer les proportions de la porte Saint-Denis, et l'unité qu'il est parvenu à mettre dans son ensemble, sont loin d'être sans valeur; et en somme, ce monument sera toujours considéré comme l'un des plus remarquables de cette époque, quelque reproche qu'on puisse justement faire à certains détails tenant au goût du temps, dont tout artiste à son insu subit inévitablement l'influence; telles sont, par exemple, ces sortes de pyramides, bas-reliefs dont la forme bâtarde tient un milieu équivoque entre l'obélisque et la pyramide, et plusieurs autres ajustements qui sont bien loin

de cette sévérité et de cette pureté antique dont Blondel pourtant était un des plus zélés apôtres.

Nous ferons remarquer que la masse de la porte Saint-Denis est un carré parfait, c'est-à-dire que la hauteur de ce monument est égale à sa largeur. (Voy. la Table des dix premières années.)



(Règne de Louis XIV. — La Porte Saint-Denis, par François Blondel; 1673.)

Les sculptures de la porte Saint-Denis sont assez célèbres pour que nous n'ayons pas besoin d'en faire ressortir tout le mérite. Elles furent exécutées par Girardon et Michel Anguier; les bas-reliefs méplats, qui décorent les piédestaux des pyramides, sont d'une composition et d'une exécution très-remarquables; bien qu'inspirées par celles du piédestal de la colonne Trajane, ces sculptures ont un caractère très-particulier; il sera toujours permis d'imiter ainsi.

Indépendamment des travaux que nous venons de citer, Blondel fit exécuter d'importantes constructions pour l'arsenal de Rochefort. Il a rendu compte dans son *Traité d'architecture moderne* des moyens employés par lui à cette occasion pour assurer la solidité des fondations qu'il établit dans un terrain glaiseux situé entre un canal et la rivière de la Charente.

Les talents variés de Blondel lui avaient valu la place de professeur et directeur de l'Académie d'architecture établie en 1671. Il a publié depuis, dans deux volumes in-folio, le cours qu'il faisait aux élèves de cette école; et dans un autre ouvrage intitulé : *Traité d'architecture moderne* (6 vol. in-4°), il a réuni un grand nombre de matériaux sur l'art de bâtir. Cet ouvrage eut un grand succès quand il parut, et ne laisse pas que d'être encore assez recherché aujourd'hui. Blondel, qui joignait à son mérite d'architecte des connaissances littéraires très-remarquables, publia beaucoup d'autres ouvrages parmi lesquels on cite : une Comparaison de Pindare et d'Horace, des Notes sur l'architecture de Savot, l'Histoire du Calendrier romain, l'Art de jeter les bombes, et une Nouvelle manière de fortifier les places; ce furent sans doute ces deux derniers traités qui lui valurent le grade de maréchal des camps et armées du roi.

Porte Saint-Martin.

Cette porte fut élevée en 1674, à l'extrémité de la rue du même nom, à peu près sur la même ligne que la porte Saint-Denis. Ce fut Bullet, élève de Blondel, qui en donna le dessin ; cet architecte eut le bon esprit de ne pas lutter avec l'œuvre de son maître. Il se donna sans doute pour programme de faire plutôt une véritable porte de ville qu'un arc de triomphe ; et, jugée d'après cette donnée, on peut dire que l'œuvre de Bullet ne manque pas de mérite. La proportion de l'ensemble du monument est bonne, et le caractère de fermeté qu'il a su lui imprimer est d'un heureux effet. N'oublions pas toutefois qu'il s'agit de productions architecturales du dix-septième siècle, et n'y cherchons pas la sévérité et le style des œuvres des belles époques de l'antiquité. Il suffit de rapprocher de la porte Saint-Martin et de la porte Saint-Denis les portes d'Autun et les arcs de Septime-Sévère, de Titus, de Bénévent, etc., pour apprécier la distance qui existe entre l'art qui a produit ces remarquables monuments et celui qui prévalut sous le règne de Louis XIV.

Nouvelle enceinte de Paris ; quais, ponts, etc.

Au commencement du règne de Louis XIV, les anciennes murailles de la ville étaient dans un état de dégradation qui les rendait inutiles. Par lettres patentes du 7 juillet 1646, le prévôt des marchands obtint pour la ville la concession de ces anciens remparts, avec la faculté d'y percer des rues nouvelles et d'y faire construire des maisons. Dans le commencement de l'année 1670, on entreprit le grand mur du rempart de la porte Saint-Antoine depuis la Bastille jusqu'à la rue des Filles-du-Calvaire. En 1671, par suite de la continuation de ce boulevard jusqu'à la porte Saint-Martin, on construisit la nouvelle porte Saint-Denis dont nous avons parlé précédemment. Sous Philippe-Auguste, la porte Saint-Denis était située entre la rue Mauconseil et celle du Petit-Lion ; sous Charles IX, elle fut reculée et placée entre les rues Neuve Saint-Denis et Sainte-Apolline.

Le mur de rempart et les plantations d'arbres furent continués d'abord jusqu'à la porte Poissonnière, dite Sainte-Anne, et par arrêt du 7 avril 1685, le roi fit prolonger le boulevard d'enceinte jusqu'à la rue Saint-Honoré, à la hauteur de la rue Royale, où fut élevée la nouvelle porte Saint-Honoré. En comparant le tracé de cette nouvelle enceinte avec celle qui existait sous Louis XIII, on peut juger de l'accroissement opéré sous Louis XIV.

Tout en établissant le boulevard au nord de Paris, on commença à combler les fossés et à démolir les portes de l'ancienne enceinte du midi ; et par arrêt du 18 octobre 1704, le roi ordonna que des boulevards semblables seraient continués dans la partie méridionale de la ville. Mais ces boulevards, appelés boulevards neufs, s'exécutèrent très-lentement, et ils ne furent entièrement achevés qu'en 1761.

On ne se contenta pas, sous Louis XIV, d'agrandir l'enceinte de la ville, on s'occupa d'améliorer les communications intérieures qui étaient encore tortueuses, insuffisantes et fort étroites. Blondel, qui présidait aux embellissements de la ville, fit ouvrir de nouvelles rues dans plusieurs directions, et fit élargir les anciennes.

En 1672, les portes Dauphine, Bussy et Saint-Germain furent démolies, et leurs fossés comblés.

On s'occupa aussi de la construction et de l'élargissement des quais, qui, la plupart, n'étaient soutenus par aucune muraille.

En 1670 on construisit le mur de soutènement du quai des Quatre-Nations, qui accompagnait la façade du collége de ce nom, et ce quai fut prolongé jusqu'à la rue du Bac. La construction du quai de la Grenouillère, aujourd'hui quai d'Orçay, fut ordonnée en 1704.

Les quais des Orfévres et de l'Horloge ne furent construits que vers 1669.

En vertu d'un arrêt du 17 mars 1673, Claude Le Pelletier, prévôt des marchands, fit commencer les travaux du quai qui porte son nom, et qui fait la prolongation du quai de Gèvres depuis le pont Notre-Dame jusqu'à la place de l'Hôtel-de-Ville. Ce quai fut terminé en 1675. On se rappelle qu'une partie du quai Pelletier était soutenue sur une voussure qui formait encorbellement sur la rivière ; cette construction avait été exécutée sur les dessins de Pierre Bullet. En 1834, ce quai a été considérablement élargi aux dépens du lit du fleuve.

Anciennement on communiquait du pré aux Clercs aux Tuileries par un bac. En 1632, on substitua à ce bac un pont de bois (le pont Barbier) qui, après avoir été souvent endommagé, fut entièrement détruit par les glaces le 20 février 1640. Louis XIV, voulant réparer ce désastre et empêcher qu'il pût se renouveler, ordonna que le pont serait reconstruit en pierre et à ses frais. Les fondations furent commencées en 1685. Mansart et Gabriel donnèrent les dessins de cette construction ; mais la conduite et la direction des travaux fut confiée au frère François Romain, de l'ordre de Saint-Dominique. Ce pont fut nommé le pont Royal, soit parce qu'il aboutissait à une demeure royale, soit parce que le roi en avait fait la dépense.

L'emplacement de ce pont, qui n'a pas de débouché du côté des Tuileries, eût pu être mieux choisi. On a cherché à remédier à cet inconvénient à l'aide des pans coupés qui en dégagent les abords.

On voit que, pendant la durée de ce long règne, Paris reçut de notables améliorations. Outre celles que nous avons déjà signalées, nous ajouterons l'établissement de fontaines publiques dans les différents quartiers, la construction de l'hôpital général dit de la Salpêtrière, dont Libéral Bruant, architecte des Invalides, donna les dessins. Ce fut également sous le règne de Louis XIV que le château des Tuileries fut achevé par Levau et Dorbay, qui ne se firent pas scrupule de dénaturer d'une manière fâcheuse l'œuvre de Philibert Delorme. La rue qui existait entre le palais et le jardin fut alors supprimée, et le nouveau jardin fut dessiné par Le Nostre.

En 1670, on commença à planter les Champs-Élysées d'après un plan régulier. Dans le faubourg Saint-Germain, resté jusqu'alors à peu près désert, on vit s'élever de nombreux et magnifiques hôtels, et la France entière se couvrit de châteaux somptueux. Nous aurons occasion d'examiner plus en détail l'architecture de ces hôtels et de ces châteaux dans un article spécialement consacré aux habitations du dix-septième siècle.

DEUX APOLOGUES, PAR L'ARIOSTE.

« Les ardeurs de l'été avaient desséché la campagne; la terre était brûlée ; le soleil avait tari l'eau des sources et des citernes : il n'était plus besoin de ponts pour traverser les ruisseaux et les rivières. Un riche berger voyait avec douleur ses nombreux troupeaux tourmentés par la soif ; il avait en vain cherché une fontaine, un courant pour les désaltérer ; il pria Dieu de lui venir en aide : une inspiration lui révéla une source, jusque là ignorée, au fond d'une ombreuse vallée. Aussitôt il y court, suivi de sa femme, de ses enfants, de ses domestiques. Ils sont armés d'outils ; ils creusent la terre, ils fouillent ; l'eau jaillit. Tous souffrent de la soif. Le berger, qui n'avait apporté qu'une petite coupe, dit alors : « Il faut de l'ordre et de la justice. Ne vous fâchez donc pas de ce que je vais décider. C'est à moi de boire le premier coup ; ma femme boira le second ; le troisième et le quatrième reviennent de droit à mes deux fils. Chacun de vous boira ensuite à son tour, suivant la peine qu'il aura prise pour m'aider à creuser ce puits. Puis on fera approcher les bestiaux, en ayant soin, avant tout, de ceux qui ont le plus de valeur, et qu'il y aurait le plus de perte à laisser dépérir. » Après ces

paroles du maître, et lorsque sa famille eut apaisé sa soif, tous les domestiques s'empressèrent autour de l'eau en faisant valoir, chacun de son mieux, ses services. Une pie, que le berger avait beaucoup aimée, et qui était survenue lorsque le puits était déjà creusé, mais qui avait entendu le discours, se dit : « Je ne suis pas de sa famille, je ne l'ai pas aidé à creuser le puits, je ne lui ai jamais été, je ne lui serai jamais d'aucun profit. Mon tour de boire ne viendra donc qu'après tous les autres, lorsque l'eau sera troublée ou épuisée, et je vois bien que je mourrai de soif, si je ne trouve ailleurs quelque moyen de me désaltérer. »

Dans cet apologue, l'Arioste a voulu blâmer ceux qui n'apprécient que les services matériels et qui n'estiment leurs amis que d'après le profit positif qu'ils en tirent. Quel plus grand bien cependant que celui d'être aimé, et à qui devons-nous plus de reconnaissance qu'à ceux dont la douce affection nous aide à supporter les épreuves de cette vie ?

Voici un autre apologue de ce grand poëte ; la moralité en est un peu plus connue :

« Une citrouille s'éleva en peu de temps si haut, qu'elle domina les plus hautes branches d'un poirier son voisin. Un jour, le poirier, s'éveillant d'un long sommeil, vit avec surprise le fruit nouveau suspendu sur sa tête : « Holà ! s'écria-t-il, Qui es-tu ? Que fais-tu là ? Comment es-tu monté là-haut ? Où étais-tu lorsque, succombant à la fatigue, j'ai fermé mes yeux appesantis ? — La citrouille se nomme, montre en bas la place où elle avait été plantée, ajoutant qu'il ne lui a pas fallu trois mois pour arriver où elle est. — Et moi, répondit l'arbre, c'est avec grand'peine que je me suis élevé moins haut après trente années de luttes contre le chaud, le froid et les vents. Mais, patience; s'il t'a suffi d'un instant pour arriver près du ciel, sois sûre que ta faible tige tombera plus vite encore qu'elle n'a monté. »

Toute atteinte à la véracité indique le plus souvent quelque vice secret ou quelque intention coupable que l'on rougirait d'avouer. De là cet attrait singulier qu'exerce la sincérité, parce qu'elle réunit en elle, jusqu'à un certain point, les charmes de toutes les autres qualités morales dont elle atteste l'existence. DUGALD STEWART.

La critique est comme le lierre, qui tombe et se traîne faute d'appui ; et le talent, tel que l'arbre robuste, la relève, la soutient, et l'emporte avec lui vers les cieux.

Charles DE RÉMUSAT.

VOCABULAIRE

DES MOTS CURIEUX ET PITTORESQUES DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

(Voy. p. 162, 199.)

MENSONGE (Champ du). Les trois fils de Louis-le-Débonnaire, Pépin, Louis-le-Germanique et Lothaire, s'étant, pour la seconde fois, révoltés contre leur père, en 833, rassemblèrent trois armées et se réunirent à Colmar pour détrôner l'empereur, qui s'avança à leur rencontre à la tête de troupes nombreuses. Les deux partis se trouvèrent en présence à Rothenfeld. On s'attendait à une bataille, mais « dans une seule nuit, raconte l'auteur de la vie de Wala, tous les esprits furent changés ; le peuple fut trompé par de fausses promesses et de mauvais conseils ; les soldats de l'empereur passèrent comme un torrent dans le camp de ses fils, et le bas peuple menaça de courir sur le vieux césar. » Abandonné de tous, Louis-le-Débonnaire se remit alors entre les mains de ses fils, qui le reléguèrent dans l'abbaye de Saint-Médard de Soissons et le firent plus tard déposer à l'assemblée solennelle de Compiègne. « Ceux qui avaient juré fidélité à l'empereur, dit l'Astronome, ayant menti à leurs serments, le lieu qui fut témoin de cette trahison en conserva un nom ignominieux, puisqu'il fut appelé *Champ du mensonge* (Lugenfeld). »

MIGNONS. Jeunes gens débauchés qui étaient les favoris de Henri III. On les nommait encore les *Confrères du cabinet*.

MINOTIERS. C'étaient les ligueurs qui, pendant le siége de Paris par Henri IV, recevaient des Espagnols un minot de blé et une pale de quarante-cinq sous par semaine. Lors de l'entrée de Henri IV à Paris, ils se réunirent dans le quartier de l'Université et firent un instant mine de résister ; mais ils ne tardèrent pas à être dispersés.

MIRMIDONS. C'est le nom que l'on donna aussi aux *Marmousets* (voy. ce mot, p. 200).

MISSIONS BOTTÉES. On appela aussi de ce nom les *Dragonnades* (voy. ce mot, 1843, p. 351).

MIQUEMAQUE. Révolte qui éclata à Reims, en 1461, au sujet de la gabelle. Louis XI, qui venait de monter sur le trône, y envoya, déguisés en marchands, des gens de guerre qui s'emparèrent des portes et remirent ainsi la ville au pouvoir du roi. Deux cents bourgeois furent pendus. Quelques archéologues croient que huit figures de taille gigantesque qui se trouvent au pied de l'un des clochers de la cathédrale de Reims font allusion à cet événement. L'un des personnages représentés tient une bourse d'où il tire de l'argent, un autre porte des marques de flétrissure ; d'autres, percés de coups, présentent des rôles d'impôts lacérés.

NASEAUX (Fendeurs de). Au seizième siècle, les jeunes gens de la cour, ainsi qu'on peut le voir dans Brantôme, avaient pour habitude de menacer leurs ennemis de leur *fendre les naseaux*. Les quarante-cinq gentilshommes attachés à la personne de Henri III, et qui n'étaient, pour ainsi dire, que des assassins à gages, furent particulièrement désignés sous ce nom de *Fendeurs de naseaux*.

NOCES SALÉES. François Ier ayant fait célébrer, en 1540, à Châtellerault, les fiançailles du duc de Clèves avec Jeanne d'Albret, alors âgée de douze ans, et qui, devenue nubile, épousa Antoine de Bourbon, donna à cette occasion les fêtes les plus magnifiques. « Auxdites noces, dit Martin du Bellay, se firent de magnifiques tournois en la garenne de Chastellerault, d'un bon nombre de chevaliers errants, gardant entièrement toutes les cérémonies qui sont écrites des chevaliers de la Table ronde. » Toutes ces fêtes épuisèrent le trésor royal, et pour le remplir, on établit dans les provinces du Midi un impôt sur le sel qui fit donner à ces noces l'épithète de *salées*.

NON-PAREILLE (Cour). Cour plénière tenue à Saumur, en 1241, par saint Louis, qui y arma chevalier son frère Alphonse, et lui donna l'investiture des deux comtés de Poitou et d'Auvergne. « Là fus-je, dit Joinville, et vous témoigne que ce fut la cour la mieux aournée que je visse onques.... A table le roi avoit vêtu une cotte de samit (étoffe de soie et or) ynde (bleu), et surcot et mantel de samit vermeil fourré d'hermines, et un chapel de coton, en sa tête, qui moult mal li séoit, pour ce qu'il étoit lors jeune homme. Le roi tint cette fête aux halles de Saumur ; et l'on disoit que le grand roi Henri d'Angleterre les avoit faites pour ses grandes fetes tenir. Et les halles sont faites à la guise de celles des moines blancs (de Cîteaux) ; mais je crois que de trop il s'en faut qu'il n'en soit nulles si grandes.... Et là mangeoient de chevaliers une si grande foison, que je ne sais le nombre, et disent moult de gens qu'ils n'avoient onques vu autant de surcots, ne d'autres garnitures de drap d'or à une fête, comme il y en eut là, et disent qu'il y eut bien trois mille chevaliers. »

MONUMENT AVEC INSCRIPTIONS CUNÉIFORMES,

DÉCOUVERT DANS L'ILE DE CHYPRE.

La découverte des ruines de Ninive a reporté vivement l'attention publique et les recherches du monde savant sur l'histoire ancienne des peuples asiatiques; sujet immense, où tout à peu près est pour nous encore mystère et obscurité. C'est donc avec un intérêt bien légitime qu'on accueille et qu'on étudie tous les monuments où l'on peut espérer de trouver quelque lumière pour éclairer ces temps si imparfaitement connus. La découverte d'une stèle antique couverte d'inscriptions cunéiformes, dans l'île de Chypre, est, à ce titre, par ce qu'elle a d'imprévu, un événement d'une véritable importance historique.



(Pierre sculptée découverte près de Larnaca, dans l'île de Chypre, en 1844.)

Le monument dont nous donnons le dessin est une pierre de basalte de 2m,436 de haut sur 0m,812 de large et 0m,325 d'épaisseur. Il a été trouvé, en 1844, par des ouvriers qui creusaient la terre, entre la Scala et Larnaca, sur l'emplacement et au milieu des ruines de l'ancienne ville de Citium ou Kition, patrie de Zénon, fondateur du stoïcisme. Le haut de la pierre est cintré. Un côté est occupé par une figure debout, de profil et sans chaussure, couverte d'une ample tunique qui est plusieurs fois entourée d'un riche manteau à franges dont une partie a été rejetée sur l'épaule droite. Le menton porte une barbe longue et touffue; les cheveux tombent sur les épaules; la tête est couverte d'un bonnet pointu. La main droite du personnage est levée jusqu'à la hauteur de la barbe, et la gauche porte un sceptre orné en haut d'une pomme ovoïde surmontée d'une fleur; il est terminé en bas par une autre fleur en forme de trèfle. L'ensemble de la figure annonce un personnage d'une obésité prononcée. Ce monument est semblable par son style au bas-relief de Beyrouth, dont on voit une empreinte en plâtre à la Bibliothèque royale, salle du Zodiaque, et les deux bas-reliefs se prêteront un mutuel secours. Certains signes, autrefois gravés à la hauteur de la tête sur le relief de Beyrouth, sont aujourd'hui à peu près effacés; ce sont peut-être des ustensiles sacrés ou des figures symboliques employées dans les sacrifices. La stèle de Larnaca, où cette partie du bas-relief, quoique fruste encore, est mieux conservée que sur le monument de Beyrouth, aidera les savants dans l'interprétation encore désirée de ces attributs, car il y a une analogie frappante entre les emblèmes et les caractères de l'écriture cunéiforme gravés sur les deux monuments. Dans le bas-relief de Beyrouth les inscriptions sont tracées sur la face même du monument, sur le champ vide comme sur la figure; ce bas-relief est sculpté sur un rocher. Celui de Larnaca est au contraire une pierre isolée, et les inscriptions sont gravées sur la tranche même de la pierre. Son style s'annonce tout à fait comme ninivite.

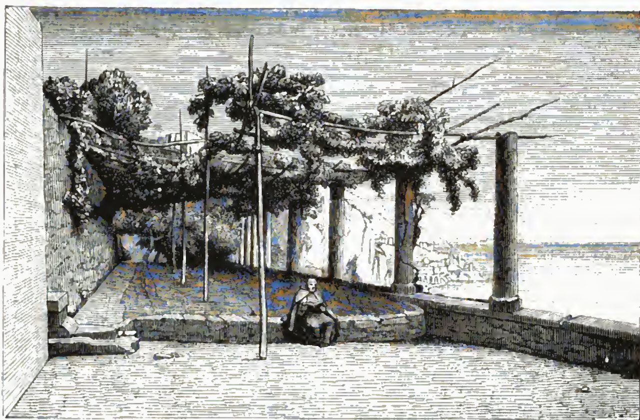
En attendant que l'on soit parvenu à retrouver la clef de ces légendes dont la langue nous est encore inconnue, on doit se borner à rechercher l'origine du monument. Deux systèmes se présentent et partagent les savants à cet égard. Les uns y voient un monument des Assyriens primitifs ou des Mèdes, et les autres un monument de l'occupation de l'île de Chypre par les Perses. Hérodote nous apprend, en effet, que l'île de Chypre fut conquise par Cambyse, et qu'elle resta au pouvoir des Perses jusqu'à l'époque d'Alexandre. Il serait donc possible que l'on découvrît plus tard sur ce monument, comme sur celui de Beyrouth, le nom d'un Xercès, d'un Darius, celui de Cambyse peut-être, ou de quelque autre roi de Perse. Mais l'opinion qui attribue ce monument aux Assyriens paraît plus fondée, parce que la sculpture est, comme nous l'avons dit, d'un style identique à celui des ruines de Ninive, et que les inscriptions ont été reconnues pour appartenir au système assyrien plutôt qu'à celui de Persépolis. Il n'y a rien, au reste, dans cette interprétation et dans la découverte en elle-même, qui contrarie les notions que nous avons sur l'histoire asiatique. On sait par Ménandre d'Éphèse que les Phéniciens ont de très-bonne heure formé des établissements en Chypre: Hiram, roi de Tyr, y fit une expédition et soumit les habitants de Citium. On comprend donc que les Assyriens, qui ont fait la conquête de la Phénicie tant sous Salmanazar que sous Nabuchodonozor, ont pu, à l'une ou l'autre époque, étendre leurs conquêtes jusqu'à la plus voisine et la plus importante des possessions tyriennes. D'ailleurs ce n'est pas là une simple conjecture. On voit dans le même Ménandre d'Éphèse que le roi des Assyriens Salmanazar fit une expédition contre les Cypriotes, et devint ainsi maître de toute la Phénicie. La conquête fut, il est vrai, temporaire, et tout indique que Chypre rentra ensuite sous la domination des Phéniciens, qui la possédaient quand les Égyptiens s'en emparèrent pour la première fois sous leur roi Amasis; mais la stèle de Larnaca pourrait bien être un monument de l'occupation assyrienne, qui est constante.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. Martinet, rue Jacob, 30.

AMALFI.

(Voy. la Table des dix premières années.)



(Terrasse du couvent des Capucins, à Amalfi, dans le golfe de Salerne. — Dessin d'Aligny.)

Le couvent des Capucins d'Amalfi, où les étrangers trouvent une hospitalité agréable, domine la mer et la ville, sillonnées, peuplées autrefois par le commerce, aujourd'hui presque entièrement abandonnées. Nous avons dit dans un autre volume qu'Amalfi avait été longtemps une grande cité maritime et marchande. Où est maintenant son port? où est la place des chantiers et des arsenaux? C'est en vain qu'on les cherche. Peut-être la Méditerranée s'est-elle élevée sur ces côtes et a-t-elle couvert la plage? Mais il n'y a pas même un chemin pour venir par terre dans cette ville, où abondaient autrefois les richesses de la mer. Pour la visiter, jusqu'à présent, il fallait, ou, partant de Sorrente, traverser, par des sentiers à peine frayés, des montagnes élevées, ou, s'embarquant à Salerne, se hasarder aux coups de vent de l'est et du midi qui brisent les barques contre les rochers d'une côte escarpée. Ce n'est que depuis peu de temps qu'on a commencé à suspendre sur cette corniche une route taillée dans le roc, et dont on ne pourrait se hasarder à prédire l'achèvement sans s'exposer à être longtemps démenti par la paresse indigène.

L'histoire d'Amalfi prouve bien que, dans les premiers siècles du moyen âge, il y avait plus d'activité dans le midi que dans le nord de l'Italie. Avant que Gênes, Pise, Venise, toutes les républiques marchandes du nord de l'Italie, se fussent fait connaître, Amalfi était déjà célèbre et florissante. S'il en faut croire les traditions locales, la cathédrale, bâtie sur l'emplacement d'un temple païen, ferait remonter jusqu'à l'antiquité la fondation de la ville. A peine cependant en parlait-on avant la fin du sixième siècle; au milieu du douzième siècle, lorsqu'elle eut été conquise par Roger, roi de Sicile, elle s'effaça presque complétement de l'histoire, au moment même où Gênes, Pise, Venise, faisaient leur avénement. Amalfi eut donc cette singulière destinée, de briller dans l'intervalle qui sépare l'antiquité de la renaissance, et de ne paraître avec éclat dans aucune de ces deux périodes de la civilisation.

A quoi cette ville des temps intermédiaires dut-elle sa fortune passagère? Aux relations particulières que le midi de la péninsule avait conservées avec l'Orient. La civilisation de Byzance se prolongeait sur ces côtes; les échanges y étaient aussi plus faciles et plus sûrs avec les infidèles. Quelques-unes des cités antiques avaient dû le bonheur de devenir des comptoirs et des marchés opulents, non pas à l'ouverture de leurs rivages, mais à l'escarpement même de leurs côtes, qui mettait à couvert des incursions faciles les marchandises déposées. Peut-être Amalfi, dont nous cherchions tout à l'heure le port, fut-elle préférée des marchands à cause même de la difficulté qu'il y avait à gravir ses rochers, comme Égine l'avait été autrefois à cause des écueils qui empêchaient la surprise des abordages trop prompts. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'au onzième siècle Amalfi entretenait les relations commerciales de la chrétienté avec les Sarrasins, et qu'elle servait à unir l'Europe à l'Asie. C'est cette petite république qui construisit à Jérusalem, à ses frais, vers 1085, pour les chrétiens, une hôtellerie où le Français Pierre l'Ermite était venu, et d'où il retourna prêcher en Europe la première croisade.

Il ne faut pas cependant exagérer, comme on l'a fait quelquefois, sous d'autres rapports, l'importance d'Amalfi. C'est bien à tort qu'on a appelé l'Athènes du moyen âge ce marché fondé par des pêcheurs, et dont personne n'a jamais nommé les écoles. Il serait plus facile d'admettre que ses usages maritimes ont fait loi en Europe dans les premiers temps du renouvellement de la civilisation. Mais on a contesté de nos jours avec succès deux découvertes qu'on avait longtemps attribuées à Amalfi.

Pendant de longues années, il a été répété que les Pandectes de Justinien n'étaient connues en Europe que parce que les Pisans, en prenant Amalfi, en 1135, y trouvèrent un exemplaire de ce livre qu'ils emportèrent chez eux, et qui passa ensuite à Florence, où on le voit encore à la bibliothèque Médicéo-Laurentienne. M. de Savigny a recueilli des

preuves nombreuses de la connaissance qu'avant ce temps on avait, même en France, de la compilation des lois romaines. C'était de Ravenne, liée aussi à l'Orient par les souvenirs et par les relations, que le glossateur Irnérius tirait les lois romaines, enseignées par lui à Bologne dans la même époque.

On a aussi raconté que Flavio Gioia, pêcheur d'Amalfi, est le premier qui se soit servi de la boussole, au quatorzième siècle, en soutenant sur un vase d'eau, au moyen du liége, une aiguille aimantée. L'Italien Baldi, né en 1553 dans la patrie de Raphaël, à Urbin, et qui a fait dans sa jeunesse un poëme de la Navigation (*la Nautica*), y mêla à beaucoup de détails techniques, comme dans les Géorgiques, un épisode singulièrement semblable à celui d'Aristée pour célébrer cette découverte de la boussole par le pêcheur d'Amalfi. Nous avons déjà réfuté cette erreur (1840, p. 355). On peut seulement croire que ce fut en effet au siècle où vécut, dit-on, Flavio Gioia que la boussole a été mise en usage, mais non pas qu'elle ait été inventée par lui, ni que par lui l'aiguille aimantée ait fait connaître ses propriétés.

Boccace, qui écrivait au siècle de Flavio Gioia, nous a fait de la côte d'Amalfi, qu'il avait eu le temps de fréquenter pendant ses longs séjours à Naples, une description qui prouve que si alors l'importance de cette petite république était diminuée, du moins sa richesse subsistait encore et se témoignait aux yeux par de charmants tableaux. Il dit, dans une prose dont il est impossible de traduire l'harmonie, que près de Salerne est une côte qui domine la mer, et qui a reçu des habitants le nom de côte d'Amalfi, toute pleine de petites cités, de jardins, de fontaines, et de familles enrichies par le trafic et par le négoce.

Trois cents ans plus tard, il n'y avait plus au même endroit que de pauvres pêcheurs; mais du milieu d'eux sortit celui qui alla donner à Naples un des plus curieux exemples de l'avénement du peuple dans la politique moderne. Masaniello était un pêcheur de ce rivage. Il était né à Trani, petite ville placée autrefois sous la dépendance d'Amalfi, et qui conserve encore aujourd'hui des portes de bronze datées de 1087, monument précieux et unique de l'ancienne prospérité de cette côte.

SARAH MARTIN.

(Premier article.)

« Il appartient à la littérature populaire, dit une Revue célèbre (1), de faire connaître la vie de Sarah Martin. Nous voudrions qu'elle attirât tous les regards, qu'elle servît de modèle et de stimulant à tous ceux qui s'intéressent, soit par inclination naturelle, soit par le sentiment du devoir, au bien-être de leurs semblables; nous voudrions qu'elle fût racontée dans tous les recueils biographiques, afin que les enfants apprissent à honorer en Sarah Martin un des rares exemples de la renommée acquise par la vertu seule, et les hommes à associer son nom à ceux des Howard, des Buxton, des miss Fry (2), ces gloires de la philanthropie. »

Cet appel est entendu. Sarah Martin a fait beaucoup de bien sans ostentation : nous donnerons à sa biographie toute la publicité que notre recueil doit à la bienveillance de ses souscripteurs. Combien ne serait-il pas désirable de voir les écrivains de tous les pays se concerter pour tirer de l'obscurité les actions qui peuvent faire naître des sentiments doux au cœur et solliciter à la pratique du bien! Il ne se commet presque aucune action criminelle ou infâme en Europe qui ne soit aussitôt racontée avec ses plus affreux détails dans toutes les langues. Je ne sais si la reproduction fréquente et multipliée de ces horribles récits a de grands avantages, mais les inconvénients en sont graves et incontestables. On donne ainsi un aliment malsain aux âmes tourmentées de grossiers appétits et d'odieuses curiosités, on froisse les âmes délicates qui tressaillent toujours douloureusement au choc imprévu de ces images ignobles et sanglantes. Mais n'est-il pas à craindre surtout que ce tableau de cruautés et de turpitudes se déroulant sans fin ne tende à mettre en doute les progrès de la civilisation, à faire mal penser de l'humanité, et à fournir ainsi d'arguments l'égoïsme, qui est sans cesse à la recherche de prétextes et de sophismes pour repousser les devoirs sacrés et les nobles peines du dévouement? S'il est difficile d'obtenir plus de choix et de sobriété dans cette publicité des hontes de la société, ne pourrait-on pas du moins s'exhorter à en corriger l'abus par le récit plus fréquent d'actes contraires? Les belles actions ne paraissent si rares que parce qu'on les laisse trop en oubli. Que l'on oppose à tout crime nouveau un nouvel acte d'héroïsme, à toute indignité un noble sacrifice, aux biographies infernales du vice le récit des existences toutes consacrées à une bienfaisance éclairée, et l'on entretiendra ainsi la confiance dans l'avenir, l'estime de l'humanité, en même temps que l'on encouragera les bons instincts à lutter contre les mauvais.

Sarah Martin était une petite femme, pauvre, sans beauté, sans crédit, sans protection. Toute sa richesse, toute sa beauté, toute sa force étaient dans son cœur. Née en 1791, elle perdit de bonne heure son père qui tenait une petite boutique dans un village. Elle fut alors élevée par sa grand'mère, pauvre veuve qui gagnait sa vie à faire des gants. Sarah n'apprit que ce qu'on enseignait dans les petites écoles de village. Elle commença, vers quatorze ans, à s'appliquer à la couture. Laborieuse et vivant de peu, elle trouva dans ce travail les moyens de suffire à ses besoins. Tranquille sur son sort, elle ne songea plus qu'à contribuer à adoucir le sort d'êtres plus malheureux qu'elle. Le dimanche elle allait faire des lectures aux malades dans une maison de travail (1); elle entreprit aussi la direction d'une classe dans une école du dimanche.

Pendant un grand nombre d'années, chaque matin, dans toutes les saisons, elle partait à pied du village de Caister pour venir travailler en journée comme couturière à Yarmouth. Voici comment elle fut amenée à se dévouer à l'œuvre charitable qui depuis a recommandé son nom à l'estime et à la reconnaissance des gens de bien. « Dès 1816, dit-elle dans des notes qu'elle a laissées, je ne passais jamais devant la prison d'Yarmouth sans éprouver un vif désir de pouvoir pénétrer jusqu'aux prisonniers; je songeais à leur exclusion de la société dont ils avaient enfreint les lois, et à leur dénûment de ces instructions morales et religieuses qui pouvaient seules leur offrir de véritables consolations. »

La prison d'Yarmouth était alors ce que sont encore beaucoup de prisons, une école de crime, où la répression, rassemblant en un étroit espace toutes sortes de vices et de perversités, semble avoir pour conséquence d'enseigner elle-même à violer la loi. Que peuvent, en effet, devenir, si ce n'est plus mauvais encore qu'ils ne le sont, des êtres déjà corrompus, mêlés ensemble sans autre surveillance que celle de gardiens souvent ignorants et brutaux?

Une circonstance redoubla l'intérêt moral que Sarah portait aux prisonniers. On parlait beaucoup dans la ville d'une femme qui venait d'être emprisonnée parce qu'elle avait cruellement maltraité son enfant. Sarah Martin demanda au geôlier d'entrer pour parler à cette femme. Sa demande fut d'abord repoussée; mais elle ne se découragea pas, et enfin son insistance réussit. « La mère dénaturée, dit-elle, parut d'abord surprise de voir une étrangère; mais quand je lui eus fait connaître le motif de ma visite, quand je lui eus parlé de son crime, du besoin qu'elle avait de la miséricorde de Dieu, elle fondit en larmes et me remercia. Je lui lus le 23e chapitre de saint Luc, l'histoire du malfai-

(1) La Revue d'Édimbourg.

(2) Ces trois personnes se sont dévouées, comme Sarah Martin, à l'amélioration morale et physique des prisonniers.

(1) Voy., sur les Work-House, 1844, p. 170.

teur qui, bien que justement puni par le jugement des hommes, trouva grâce devant Jésus. » Les larmes et la reconnaissance de la malheureuse femme eurent une influence décisive sur la vie tout entière de Sarah Martin. Elle renouvela fréquemment ses visites à la prison, et s'intéressa bientôt à tous les prisonniers. Elle se borna d'abord à leur faire des lectures; puis, se familiarisant peu à peu avec leurs besoins, et prenant ainsi plus de confiance en elle-même, elle leur apprit à lire et à écrire. Cette tâche difficile l'obligea de prélever quelques heures sur son travail, et par conséquent de s'imposer des privations; mais ce qu'elle perdait sous ce rapport était amplement compensé par la satisfaction que lui faisaient éprouver ses succès dans la prison. « Je pensai bientôt, dit-elle, qu'il convenait de donner un jour entier par semaine au service des prisonniers. En leur abandonnant régulièrement ce jour et beaucoup d'autres, je ne fus nullement sensible à la perte pécuniaire; je trouvais au contraire dans cet emploi de mon temps un grand plaisir, car la bénédiction de Dieu était sur moi. »

Après avoir poursuivi pendant trois années dans un calme heureux cette utile entreprise, elle résolut de procurer du travail, d'abord aux femmes, puis aux hommes. « En 1823, dit-elle, une personne charitable me remit 10 schellings (16 fr. 10 cent.) pour en faire usage dans l'intérêt des prisonniers; dans le cours de la même semaine, je reçus d'une autre personne une livre (25 fr.) pour le même objet. L'idée me vint alors d'employer ces deux sommes à acheter du linge à layettes, et je me mis immédiatement à l'œuvre : j'empruntai des modèles, je taillai ma toile, je fixai les prix de façon, ainsi que les prix de vente. Les prisonnières se mirent aussi à faire des chemises et des habits. Par ce moyen, beaucoup de jeunes femmes apprirent à coudre, et celles qui étaient industrieuses et ménagères purent amasser un petit pécule pour le moment où elles sortiraient de prison. Le fonds primitif de 1 liv. 10 schellings que je tenais à conserver intact, sans pourtant chercher à l'augmenter, s'éleva bientôt à 7 guinées, et il a été vendu depuis cette époque pour plus de 408 liv. d'objets confectionnés dans l'intérieur de la prison. Les hommes fabriquèrent des chapeaux de paille, et plus tard des cuillers et des cachets en os; d'autres, des casquettes faites de huit pièces; j'employais pour cette dernière fabrication des morceaux de vieux drap, de laine brochée, ou de toute autre étoffe que mes amis voulaient bien mettre à ma disposition. Plusieurs fois des jeunes gens, et plus souvent des enfants, ont appris à coudre des chemises en coton écru ou même des pièces de rapport, simplement pour échapper au désœuvrement et se rendre utiles. Ayant montré un jour aux prisonniers une eau-forte du *Joueur d'échecs* par Retzsch, deux hommes, dont l'un était cordonnier, l'autre maçon, exprimèrent un grand désir de la copier. J'y consentis, et leur procurai des crayons, des plumes, du papier. Ils réussirent assez bien. Le *Joueur d'échecs* présentait une leçon frappante qui pouvait s'appliquer à toute espèce de jeu : ce sujet convenait donc parfaitement à mes élèves, qui, pour la plupart, avaient passé, en grandissant, de l'amour des billes et du bouchon à la passion des cartes et des dés. L'exécution de cette copie avait d'ailleurs l'avantage d'absorber pour le moment toute l'attention du copiste. Les autres prisonniers s'en préoccupèrent vivement, et pendant un an ou deux, il en fut fait successivement par plusieurs d'entre eux un nombre assez considérable de copies. »

Après avoir laissé s'écouler encore quelque temps, Sarah Martin s'occupa de former un fonds destiné spécialement à procurer du travail aux détenus au moment de leur libération, « ce qui me donna en même temps, dit-elle, la possibilité de surveiller leur conduite. »

Ainsi, en quelques années, cette pauvre couturière, inspirée par la charité seule, découvrait et pratiquait avec succès les idées à la fois les plus ingénieuses et les plus sensées que les hommes supérieurs, moralistes, politiques ou administrateurs aient encore proposées jusqu'à ce jour pour parvenir à la réforme des prisons. Dans les journaux, dans les académies, dans les assemblées politiques, on discutait, on écrivait : Sarah Martin exécutait en silence, et rendait à la moralité, au travail, des malheureux qui, sans elle, seraient sortis de la geôle plus corrompus qu'à leur arrivée et plus irrités contre l'ordre social.

Le dimanche, Sarah Martin lisait aux prisonniers des discours sur des sujets à la portée de leur intelligence et de leur condition. De 1802 à 1832, elle choisit ces discours dans les livres qu'elle put se procurer. Depuis 1832, prenant plus de confiance en elle, et convaincue qu'aucun auteur ne pouvait mieux deviner qu'elle les pensées et le langage propres à émouvoir ses auditeurs, elle composa elle-même ces discours, les écrivit d'abord, et finalement les improvisa.

Le capitaine Williams exprime ainsi, dans un rapport d'inspection, la surprise qu'il éprouva en entendant parler Sarah Martin :

« Dimanche 29 novembre 1835. — J'ai assisté ce matin à l'office divin dans la prison d'Yarmouth. Une femme, qu'on m'a dit être de la ville, remplissait les fonctions de ministre. Sa voix était singulièrement mélodieuse, son débit bien accentué, sa prononciation extrêmement nette. Le service était celui de la liturgie de l'église anglicane; les prisonniers chantèrent deux psaumes avec un ensemble remarquable, beaucoup mieux que je ne l'ai souvent entendu faire dans nos églises les mieux organisées. Cette même femme leur lut ensuite un discours écrit de sa composition; ce discours, purement moral, et ne traitant aucun point de doctrine, me parut admirablement bien adapté à son auditoire. Les prisonniers semblaient prendre intérêt au service; ils étaient du moins très-attentifs; leur tenue était recueillie et respectueuse. »

En 1826, Sarah Martin hérita, par suite de la mort de sa grand'mère, d'une rente de 10 à 12 liv. (250 à 300 fr.). Cet humble revenu lui parut une fortune. Elle quitta le village de Caister pour venir se fixer à Yarmouth, où elle loua deux petites chambres dans un quartier obscur.

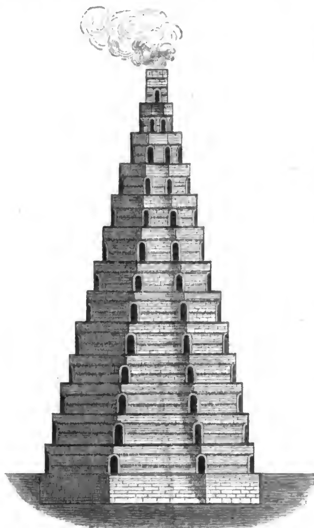
La fin à la prochaine livraison.

LA TOUR D'ODRE,

BOULOGNE-SUR-MER.

Dans la géographie des anciens, la partie de la Gaule Belgique appelée la Morinie, et où se trouvaient notamment *Taruenna* (Thérouanne), *Itus Portus* (Wissant), et *Gesoriacum* ou *Bononia* (Boulogne), fut longtemps considérée comme l'extrémité de l'univers. Virgile, faisant l'énumération des peuples soumis à l'empire romain, qui figuraient sur le bouclier d'Énée, dit qu'on y voyait les Morins, « les plus éloignés des hommes (l. VIII). » C'est dans ce sens que le même poëte dit ailleurs que les Bretons étaient entièrement séparés du reste du monde (l. XI). Solinus, dans sa description de la terre (ch. 35), dit expressément que la côte des Gaules était le terme connu de l'univers, excepté l'île Britannique, que son étendue pouvait faire regarder comme un monde nouveau. Enfin, Dion raconte que l'armée romaine aux ordres de Plautius fit beaucoup de difficulté pour passer en Angleterre, parce que les soldats ne voulaient point combattre au delà de l'univers (l. LX). Aux temps modernes, peu de questions sur la géographie des Gaules ont autant exercé les savants que la position de la partie de cette contrée appelée le *Pagus Gesoriacus*. Les changements opérés depuis vingt siècles sur la surface de ce pays rendent la solution de ce problème très-difficile, et c'est ce qui a dérouté la majeure partie de ceux qui, en traitant cette matière, n'ont point aperçu la différence qui se trouve entre le sol actuel et celui du temps de César auquel ils remontaient.

Il paraît aujourd'hui établi que la rade Gesoriaque était formée d'un rentrant nommé actuellement l'anse de Boulogne, compris entre la pointe dite de la Crèche au nord, et celle d'Alprech au sud-ouest. Ces parties saillantes se prolongeaient alors dans la mer, à une distance de 7 à 800 mètres; des rochers qui bordent la côte, et des traditions consignées dans des pièces authentiques, sont tout ce qui constate aujourd'hui cette configuration, que l'on peut voir dans une carte annexée à l'ouvrage de M. J.-I. Henry, adjudant du génie, auteur d'un Essai historique, topographique et statistique sur l'arrondissement de Boulogne-sur-Mer (Boulogne,



(L'ancien Phare de Boulogne-sur-Mer, écroulé en 1644. — D'après un dessin inédit conservé à la Bibliothèque du Louvre.)

1810, in-4° avec cartes et fig.). La pointe au nord-est du port terminait la colline sur laquelle Caligula avait fait bâtir un phare, dont Suétone raconte l'érection (*in Calig.*, c. 46) : « Caligula ayant fait ranger les troupes en bataille et disposer des machines de guerre le long du rivage, quoiqu'il ne se présentât aucun ennemi à combattre, donna tout à coup l'ordre aux soldats de remplir leurs casques et leurs vêtements de coquillages, pour les porter au sénat et les déposer dans le Capitole comme trophée de la victoire qu'il venait de remporter sur l'Océan. Pour perpétuer le souvenir de cet événement, il fit construire en cet endroit une tour très-haute pour diriger pendant la nuit les vaisseaux qui naviguaient dans ces parages. »

Cette tour s'écroula le 29 juillet 1644. Montfaucon s'exprime ainsi à ce sujet (*Antiquité expliquée*, suppl. IV, p. 133) : « Le phare de Boulogne-sur-Mer, qui était un des plus beaux monuments de la magnificence romaine, fut entièrement détruit il y a vingt ans; mais il s'en est trouvé par bonheur un dessin fait lorsque le phare subsistait encore, qui m'a été communiqué par le savant P. Lequien, religieux dominicain. C'est sur ce dessin et sur quelques mémoires que nous en ferons l'histoire, etc., etc. »

On peut comparer le texte et la planche de Montfaucon avec les descriptions que nous tirerons de divers manuscrits cités par M. Henry, et avec le dessin inédit ci-contre, qui se trouve dans l'exemplaire de son ouvrage conservé dans la bibliothèque du Louvre.

« C'était, dit un de ces manuscrits, un bâtiment octogone; sa hauteur, sans y comprendre 6 pieds de fondations, était de 124 pieds en douze étages, qui allaient tous en diminuant vers le haut. Le premier étage avait 224 pieds de circuit, et chacun des côtés 28 pieds de longueur; la circonférence du dernier était de 40 pieds, et le côté de 5. Il y avait une porte à chaque angle, et par conséquent 96 portes, non compris celle de la lanterne. L'escalier par lequel on montait au sommet était pratiqué dans le mur extérieur. Toutes les nuits on y allumait un feu pour guider les vaisseaux qui se trouvaient dans ces parages. »

Suivant un autre manuscrit plus détaillé, « cette tour avait douze entablements ou galeries; chaque entablement n'était qu'une espèce de diminution dans le mur, laquelle formait une espèce de trottoir d'un pied et demi de large; par ce moyen, la tour diminuait par degrés, comme tous les autres phares, jusqu'à son sommet, qui était surmonté d'une arcade dont le plein était carré et servait de foyer. Elle était bâtie de pierres et de briques variées de façon qu'elles formaient un mélange de couleurs qui rendait l'aspect total très-agréable. D'abord on voyait trois assises de pierres semblables à celles que l'on trouve sur cette côte, et qui sont d'un gris de fer coloré; ensuite deux assises de pierres jaunâtres, et au-dessus de celles-ci deux rangées de briques d'un rouge hardi. L'arrangement de ces matériaux avait lieu dans toute la hauteur du bâtiment. Cette tour était aussi, avant sa chute, accompagnée d'une fort bonne fortification alentour, bâtie de briques, bien flanquée et régulièrement construite, avec de fort beaux dehors, lesquels avaient été bâtis par les Anglais en 1545; mais cette fortification est toute tombée du côté de la mer. Il est bien certain que ladite tour, jusqu'au jour de sa chute, a servi de phare pour guider les nautonniers pendant la nuit... Mais à présent qu'elle est chue, le feu se met à un petit bâtiment que l'on a construit non guère loin et dans la même ligne. »

D'après un troisième manuscrit, en 1545, la montagne d'Odre se prolongeait de 200 toises au delà de la tour; à cette époque, les Anglais l'environnèrent d'un fort défendu par des tours carrées, avec des logements pour une garnison nombreuse; il y avait une brasserie, un moulin, etc. Ces témoignages semblent démontrer que, dans l'espace de deux siècles et demi, la mer a détruit et emporté des deux côtés du port de Boulogne une portion de terrain de 400 mètres de longueur réduite; que d'après cela elle a dû en détruire au moins autant pendant les dix-sept siècles antérieurs à ceux-ci.

Quant au nom d'*Odre* donné à ce phare, duquel on a fait *Ordre*, que l'on a voulu faire dériver d'*ardens*, il paraît venir du celtique *odr* ou *odre*, qui signifie limite, bord, terme, rivage, etc. Le mot *odre* se trouve dans d'anciens actes du quatorzième siècle, et sur les anciens plans du pays; d'ailleurs on ne dit jamais autrement qu'*odre* lorsqu'on parle de la ferme voisine de la tour; et enfin, Malbrancq remarque que la porte de Boulogne donnant sur le rivage se nommait anciennement la porte des Limites. Aujourd'hui cette porte s'appelle la porte des Dunes, à cause des sables amoncelés par les vents contre le pied du coteau de la haute ville; et M. Henry a vu le rivage couvert des débris de la tour d'Odre et des roches qui supportaient la falaise de 55 mètres de hauteur sur laquelle cette tour se trouvait assise; changements qui démontrent la possibilité de ceux dont il n'a pu être le témoin.

LE PAUVRE.

C'est par l'intelligence, c'est par le cœur, que les hommes sont frères ; c'est cette portion plus noble, sortie des mains du père universel, qui mérite de ne pas souffrir, et qui doit être secourue avant tout dans ses détresses et honorée jusque dans son abaissement. Donnez donc au pauvre, non-seulement comme à un égal, mais comme à un ami.

Il faut d'autant plus soulager l'âme du pauvre, que c'est une image plus obscurcie du Dieu qui nous a tous créés. Quand vous voyez marcher parmi vos concitoyens, la tête droite, le regard brillant, un de ces hommes qui sont les lumières de leur siècle ou les bienfaiteurs de leur patrie, vous les considérez avec l'admiration qui est due à leur génie, mais aussi avec la satisfaction tranquille où vous laisse la justice rendue à leur mérite. Mais qu'on vous montre sous les haillons, courbé par le malheur, dévoré par le besoin, flétri par l'ironie et par l'ingratitude de la foule frivole, un de ces grands esprits qui passent incompris au milieu de leurs contemporains, et qui, par des idées hardies, trop éloignées des besoins présents et de la portée du vulgaire, doivent féconder les siècles à venir, avec quelle émotion vous vous approcherez de lui, avec quel pieux sentiment vous saluerez ce roi qui passe inconnu et bafoué dans la multitude! Le pauvre est semblable à cet homme ; il porte une âme céleste que la boue de cette terre cache et déshonore ; c'est un Dieu que la fortune outrage. Rendons-lui des respects proportionnés à ses humiliations.

Honorons l'âme du pauvre non seulement parce qu'elle a une origine divine, mais encore parce que si nous la fortifions elle soutiendra le corps contre toutes ses infirmités mieux que ne pourraient faire nos aumônes les plus larges et nos soins les plus délicats. L'âme contente répand la force et la gaieté même dans des membres affaiblis par les privations et épuisés par la maladie. L'imagination, qui quelquefois se refroidit et quelquefois s'irrite dans la misère, peut souvent être employée comme un des instruments les plus actifs pour la soulager. L'enfant gracieux qui, de sa petite main, distribue aux pauvres les dons de sa mère, y ajoute par son regard angélique un prix inestimable ; ce rayon d'une âme virginale, en glissant dans une âme flétrie, lui rappelle doucement leur commune origine, et lui rend pour un moment les parfums de son berceau divin.



(La Bienfaisance, bas-relief par Victor Vilain.)

L'aumône est une jeune fille ; elle brille d'une grâce qui communique sa douceur, sans blesser par son éclat ; elle est ornée sobrement, pour laisser à ceux qu'elle soulage l'image bien accueillie de la richesse, sans les offenser par l'image du luxe ; elle est élégante, parce que la délicatesse de l'âme doit se lire même dans celle du corps ; elle est pure et chaste, parce que les instruments de la bonté divine doivent être sans tache. Au vieillard qui a de la peine à soutenir son corps chancelant et nu, elle fait entendre la voix de l'espérance ; et l'offrande qu'elle laisse tomber dans sa main est moins douce que les paroles dont elle l'accompagne. De l'autre main elle soutient une vieille femme qu'elle vient de couvrir ; elle l'associe à ses œuvres, à ses émotions, comme à sa fortune. Elle est ingénieuse à faire oublier ce qu'elle donne à celui qui le reçoit, et ingénieuse à faire croire à ceux qu'elle vient de soulager qu'elle leur obéit en soulageant les autres.

LA MER.

(Suite. — Voy. p. 30, 141, 159, 198, 226.)

§ 8. La mer en mouvement. — Les vagues. — Les falaises. — Les galets.

Trois causes puissantes mettent en mouvement les eaux de la mer, et, en les mélangeant par une agitation continuelle,

quoique variable, empêchent que cette masse de liquide ne subisse, dans certaines parties de son étendue, des altérations incompatibles avec la propagation des êtres vivants. Ces trois causes sont : 1° les vents ou les changements d'équilibre dans l'atmosphère, qui se font sentir partout; 2° les courants produits par le mouvement de rotation du globe, par l'échauffement des eaux entre les tropiques et par la formation et la fonte alternatives des glaces polaires; 3° enfin l'attraction combinée de la lune et du soleil sur la masse des eaux, d'où résulte le phénomène des marées.

Les deux dernières causes n'agissent d'une manière bien prononcée que dans les diverses régions de l'Océan. La première agit sur toutes les mers, sur celles qui n'ont ni marées ni courants, et même sur les grands lacs : c'est elle surtout qui produit les vagues, influencées seulement par les marées et les courants. Mais il ne faut pas croire que ce soit simplement l'impulsion produite par le vent à la surface qui soulève ces vagues gigantesques, l'effroi du navigateur. Non : la vague est, sur une grande échelle, ce qu'est l'onde produite par la chute d'une pierre à la surface d'un bassin; le vent modifie seulement cette onde, et, en agissant sur sa couche supérieure, il fait glisser cette couche par-dessus la base, de manière à lui donner ces mille formes si pittoresques dont la vue vous frappe à la fois d'admiration et d'épouvante.

Ici une lame bleuâtre, diaphane, se recourbe peu à peu au sommet, puis elle forme une immense volute au mouvement impétueux; là une vague largement festonnée, ou couronnée d'un panache d'écume, menace de tout engloutir à l'instant même où elle s'affaisse avec bruit et disparaît pour faire place à d'autres vagues passagères comme elle.

Pour bien comprendre cette formation des vagues, il faut regarder attentivement comment se forment et se succèdent les ondes sur une eau tranquille quand vient à y tomber une pierre ou une simple goutte d'eau. L'eau est refoulée en cercle tout autour, de manière à former un bourrelet plus ou moins large, plus ou moins saillant, suivant la grandeur de l'objet et la vitesse de sa chute : là, il sera large d'un centimètre seulement, et formera un cercle de 5 à 6 centim.; ailleurs, par une pierre plus volumineuse, il sera large de 3 à 4 centimètres, et formera un cercle de 2 ou 3 décimètres. L'instant d'après, ce bourrelet, cette onde saillante, s'affaisse, une partie des eaux reflue au centre, en produisant une saillie là où était d'abord une dépression; l'autre partie s'étend circulairement, et, communiquant au liquide voisin l'impulsion qu'elle avait reçue, elle forme une onde qui s'étend en s'agrandissant. Cependant il n'y a point ici déplacement ou transport; il n'y a qu'un mouvement oscillatoire du liquide refoulé dans un sens et revenant à sa position d'équilibre, puis la dépassant d'un côté et de l'autre, comme un pendule, comme le balancier d'une horloge. Mais en même temps que cette première onde se propage ainsi, le liquide qui avait reflué au centre s'affaisse de nouveau, et soulève ainsi tout autour du centre une deuxième onde circulaire qui va se propager de même. Puis une troisième, une quatrième, une cinquième onde, etc., se succéderont aussi par l'effet du mouvement oscillatoire du liquide déplacé par le premier choc; et toutes ces ondes iront en s'agrandissant, à égale distance l'une de l'autre, jusqu'au bord du bassin. Si ce bord est une muraille perpendiculaire, chaque onde, éprouvant une sorte d'interruption dans sa marche, sera ce qu'on nomme réfléchie, c'est-à-dire que le cercle de l'onde, s'accroissant dans tout le reste de son contour, présentera une lacune du côté du mur; mais en même temps, il part de ce mur, en sens inverse, une portion de cercle qui compléterait le cercle interrompu si on la supposait retournée. Chaque onde étant réfléchie de la sorte, il en résulte un assemblage de cercles ou d'arcs de cercles qui se croisent avec régularité sans se nuire réciproquement. Pareille chose arriverait d'ailleurs si, au lieu d'une seule pierre pour former des ondes circulaires, on en eût jeté deux ou plusieurs à quelque distance les unes des autres : on eût eu ainsi autant de centres autour desquels se seraient propagées des ondes qui se seraient entre-croisées sans se détruire. Qu'une partie du bassin ait un rivage en pente, comme celui de la mer, alors on a tout à fait un exemple en petit de la production des vagues; car le frottement du fond retarde la partie inférieure de l'onde, en même temps que l'inclinaison de ce fond force le liquide à se soulever de plus en plus, en vertu de l'impulsion acquise, et en même temps aussi que la surface conserve sa vitesse primitive. Eh bien! c'est exactement la même chose que nous montrent les vagues de la mer pendant un temps calme : ce sont des ondes gigantesques dont le centre ou le point de départ se trouve fort loin au milieu de la mer, sur quelque point où un orage, une pluie abondante, a causé tout à coup une variation brusque dans la pression atmosphérique. On conçoit en effet que si, pour une de ces causes, le baromètre avait dû baisser tout à coup de 3 à 4 centimètres, c'est comme si la surface de la mer avait été déchargée du poids d'une couche de mercure de cette même épaisseur, ou d'une couche d'eau treize fois plus considérable, c'est-à-dire épaisse d'un demi-mètre environ. La surface de la mer, pour se remettre en équilibre, doit donc, sous l'influence de la pression atmosphérique, s'élever d'abord à cette hauteur d'un demi-mètre, par exemple; puis, en vertu de l'impulsion acquise, comme le balancier d'une pendule écarté de sa position d'équilibre, s'élever encore une fois autant, ce qui fait un mètre de différence; puis s'abaisser et s'élever de toute cette hauteur par un mouvement alternatif.

Cette première secousse transmet à toute la surface environnante d'immenses ondes qui vont se propageant à quelques centaines de lieues, tout comme les ondes produites dans un bassin par la chute d'une pierre se propagent à quelques dizaines de mètres. Voilà donc des ondes qui porteront le nom de vagues, et qui s'en iront au loin, toutes parallèles les unes aux autres, porter la nouvelle de quelque phénomène météorologique, de quelque secousse atmosphérique qu'on n'eût pu soupçonner à une si grande distance. Que le vent ajoute son action, et voilà les vagues douées de tous ces accidents de physionomie que nous leur connaissons. Que le fond de la mer, en pente douce, force les vagues à se soulever à mesure qu'elles s'avancent en vertu de l'impulsion primitive, souvent augmentée par le vent, et ces vagues arriveront au rivage plus grandes, plus menaçantes; si alors elles viennent se heurter contre des rochers à pic, contre les flancs d'un phare ou d'une forteresse, elles s'élèveront à une hauteur qu'on n'aurait pas soupçonnée d'abord, et qui justifie peut-être l'exagération de ceux qui ont parlé de vagues plus hautes que des églises. Qu'on imagine donc la force d'une pareille masse d'eau s'élançant en gerbe d'écume à plus de cinquante mètres le long d'un mur perpendiculaire, et l'on concevra comment l'Océan a pu, durant des siècles, se faire cette bordure de roches calcaires taillées à pic, et qu'on nomme les falaises, sur les côtes de la Manche. Mais encore fallait-il que la roche fût susceptible de céder à des chocs répétés, ou de se laisser corroder par l'eau salée qui cristallise entre ses pores pendant l'été, et qui la fait éclater en s'y congelant pendant l'hiver. Aussi voyons-nous en Bretagne, et sur la côte occidentale de la basse Normandie, près de Cherbourg, des roches granitiques qui bravent impunément l'effort des vagues les plus terribles. Nous voyons également, sur les côtes de la Méditerranée, des calcaires compactes qui n'ont point cédé à l'action des flots pour former des falaises comme les calcaires poreux de la Normandie.

Ce mode de production des vagues, qui ne sont que de vastes ondulations propagées à partir d'un centre lointain, mais sans transport réel des eaux, nous explique pourquoi la mer, méritant si bien l'épithète d'avare, garde les trésors qu'elle a engloutis. Elle ne consent à jeter sur la plage que les objets flottants à sa surface et pouvant obéir à l'impulsion

des vents ; et encore voyons-nous qu'elle ne les abandonne qu'à regret : cent fois la vague remportera peut-être ce qu'elle avait apporté avant de s'en dessaisir, si elle n'y est contrainte par quelque obstacle arrêtant sa proie, ou par l'heure fixée par le cours des astres pour le reflux, pour l'abaissement périodique du niveau des eaux de l'Océan.

Cela nous explique aussi le mode de formation des galets, ces pierres plates, régulièrement arrondies en forme de petits pains, comme si la main de l'homme s'était exercée à les tailler. L'Océan a mis plus de cinquante siècles peut-être pour tailler ainsi tel galet qui, depuis l'instant où il fut détaché de la falaise, n'a changé de lieu que dans un espace de quelques dizaines de mètres ; mais chaque vague l'a remué et l'a frotté alternativement contre les autres galets de la plage. Ces chocs multipliés et bruyants nous reportent tout d'un coup au récit des fables de Charybde et de Scylla : nous croyons entendre les aboiements du gouffre, et involontairement encore nous éprouvons ce même sentiment d'effroi que nous avait causé la vague arrivant menaçante sur le rivage, ou sapant avec fureur le pied de la falaise d'où nous regardons jaillir ses aigrettes écumeuses. Ce long et incessant travail que fait l'Océan pour polir des galets au pied des falaises de la Normandie, il l'avait fait jadis et il l'avait fait pendant des centaines de siècles, lorsque les ichthyosaurus poursuivaient dans les eaux les milliers d'êtres d'une création dont nous ne connaissons que les curieuses reliques ; il l'avait fait pendant les périodes suivantes, et chaque fois les produits accumulés de son travail séculaire avaient dû former quelques portions des couches successives de notre globe. Ainsi donc, quand, les pieds endoloris par un voyage pédestre, nous avons maudit le pavage qui, dans le midi de la France, est fait avec les galets de la vallée du Rhône ou de la Garonne, c'était à ces produits antédiluviens du vieil Océan que s'adressaient nos malédictions ; car il ne faudrait pas croire que l'action des torrents et des fleuves pût suffire pour former des galets semblables à ceux que l'Océan par son action journalière est encore si longtemps à polir.

DU TÉMOIGNAGE DES ENFANTS DANS LA LOI GERMANIQUE.

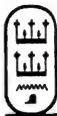
Dans la loi des Ripuaires, au titre 60, on voit que dans les ventes de quelque importance on employait, outre douze témoins majeurs, douze enfants. Pour que ces derniers se souvinssent du fait dont un jour ils pouvaient être appelés à témoigner, *on leur donnait quelques soufflets et on leur tirait les oreilles.* On ne sait au juste à quelle époque cette coutume a entièrement disparu des pays jadis régis par la loi ripuaire ; mais il paraît qu'au seizième siècle elle était encore en usage dans quelques parties des Flandres. Dans une enquête qui eut lieu à la fin de ce siècle, des vieillards déposèrent que dans leur jeunesse ils avaient vu le bailli de Beveren porter le bâton de justice droit jusqu'à un lieu désigné ; que, le plantant là, il s'était mis à appeler des enfants qui y séchaient de la laine, à leur tirer les oreilles et leur donner de petits soufflets, en leur disant : « Retenez bien que j'ai » planté ici mon bâton ; vous êtes jeunes ; un jour peut-être » vous devrez en rendre témoignage en justice. »

HIÉROGLYPHES.

EXPOSITION DU SYSTÈME GRAPHIQUE DES ANCIENS ÉGYPTIENS.

(Fin. — Voy. p. 314.)

Les noms propres des souverains de l'Égypte, les noms des Pharaons comme ceux des Ptolémées et des Césars, sont enfermés dans une espèce d'ovale ⊂⊃ désigné sous le nom de *cartouche* et réservé aux rois et aux reines en signe de suprématie. Cet encadrement, appelé *ran* par les Égyptiens, est placé tantôt horizontalement, tantôt verticalement, suivant la marche de la légende ou l'exigence des figures. Les cartouches offrent, comme les inscriptions, un mélange continuel de signes de sons et de signes d'idées, c'est-à-dire une partie phonétique susceptible d'être lue comme nos lettres, et une autre de signes idéographiques dont le sens était connu, mais qui sont quelquefois difficiles à comprendre, parce que dans ces cartouches le scribe ou le sculpteur tient rarement compte des règles de la grammaire et les sacrifie souvent à la symétrie.



Le cartouche ci-contre contient les éléments phonétiques SCH, SCH, N, K, squelette du mot *Scheschonk*, le *Sesonchis* des listes de Manéthon, le *Sésac* ou *Schéschôk* de la Bible, pharaon qui s'empara de Jérusalem et pilla les trésors de Salomon. (Voy. le ch. XIV du premier livre des *Rois*, v. 25, 26, et le second livre des *Chroniques*, ch. XII.)



On retrouve dans le cartouche ci-joint les éléments P, S, M, T, K du nom de *Psametik*, orthographe égyptienne d'un nom commun à divers pharaons de la vingt-sixième dynastie, sous laquelle les Grecs pénétrèrent en Égypte.

Le nom de Ptolémée et celui de Cléopâtre sont écrits en hiéroglyphes dans un de nos précédents articles (voy. 1839, p. 40).



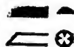
Quant aux noms des césars, nous rapportons ici celui de l'empereur Commode, écrit K, O, M, T, S, et suivi d'un groupe idéographique qui signifie *vivant à toujours.*

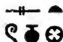


On trouve aussi quelquefois le nom des pharaons inscrit tout simplement entre deux *uræus* (1) appendus au globe du soleil et coiffés des couronnes de la Haute et de la Basse-Égypte ; mais cette manière de les écrire rentre dans le système de décoration anaglyphique adopté pour les monuments.

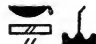
Les noms propres de pays et de villes sont déterminés par le signe ⊗ déjà décrit, ou par celui qui représente les inégalités du terrain, les montagnes et les vallées. Quand il s'agissait de déterminer une contrée étrangère, barbare, on y ajoutait ordinairement un casse-tête (. — Exemples :

(1) Aspic, serpent d'Égypte, symbole de la royauté.

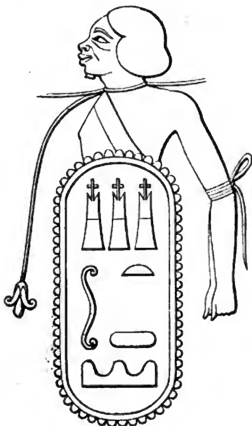
 K, M. *Kemé*, l'Égypte.

 S, OU, N. *Souan*, Assouan, ville d'Égypte.

 N, N, I, AI. *Niniai*, Ninive.

 K, SCH, I. *Kouschi*, l'Éthiopie.

Dans les grands bas-reliefs historiques, les noms propres de contrées ou de villes étrangères sont caractérisés d'une manière toute particulière, d'abord par le signe ordinaire des pays étrangers, puis ils sont renfermés dans l'intérieur d'une sorte d'enceinte fortifiée qu'il faut soigneusement distinguer des cartouches. Ces sortes d'encadrements sont toujours portés par des captifs représentés à mi-corps et les bras liés derrière le dos. La corde qui garotte ces prisonniers est décorée de façon à indiquer la partie du monde à laquelle appartient le peuple vaincu. Le lien terminé par une fleur de lotus-lis marque une nation africaine ou méridionale; la houppe de papyrus, un peuple septentrional ou qu'on attaquait en sortant par la Basse-Égypte, c'est-à-dire un peuple d'Asie ou d'Europe. — Exemples :



PETPHAIT. La Libye nubienne ; peuple africain.



NAHARAINA. La Mésopotamie, la *Naharaïm* de la Bible; peuple asiatique.

Ces figures sont tirées de deux monuments de Thèbes, l'un relatif aux conquêtes d'Amounôph III, l'autre aux expéditions militaires de Méneptah-Sethei, père de Ramsès le Grand.

Plusieurs monuments égyptiens, conservés dans les musées d'Europe, relatent les conquêtes des pharaons. Il existe au Louvre une statue colossale d'Aménophis III, dont la base est ornée d'une série de vingt-trois captifs de race nègre portant les noms des diverses contrées de l'Afrique soumises par ce conquérant si célèbre sous le nom de Memnon. La grande stèle donnée à la Bibliothèque royale par M. Prisse d'Avennes mentionne les particularités d'une campagne faite en Mésopotamie par Ramsès XV. Ce pharaon força les habitants à lui payer un tribut en porcelaine, en cuivre et en bois. Le chef de Baschtan, pays limitrophe, vint avec sa fille aînée implorer la clémence du roi. Étant grande et belle, dit la légende, elle eut toute puissance sur le cœur de Sa Majesté; il en fit sa royale épouse, la reine d'Égypte, et lui donna le nom de *Réninófré*, ou Soleil des bienfaits.

La prudence dépend tellement de la connaissance de soi-même qu'on ne commet guère de fautes en ce genre que parce qu'on ne se connaît pas assez. Car la plupart des entreprises mal concertées et des desseins téméraires viennent de la présomption de ceux qui les forment; et cette présomption vient de l'aveuglement où ils sont à l'égard d'eux-mêmes.

Il n'y a rien de plus ordinaire que ces imprudences dans les actions particulières; et elles naissent toutes, le plus souvent, de la principale action de la vie, qui est le choix de l'état où chacun la doit passer. NICOLE.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. Martinet, rue Jacob, 30.

L'APPARITION DE SAINTE SCHOLASTIQUE,

PAR LE SUEUR.

(Voy., sur Le Sueur, 1846, p. 393.)



(Musée du Louvre. — Fragment de l'Apparition de sainte Scholastique à saint Benoit, par Eustache Le Sueur.)

Si nous connaissions un amateur qui n'eût pas encore apprécié tout ce qu'il y a d'élévation et de charme dans le génie de Le Sueur, nous lui conseillerions d'aller souvent contempler au Louvre l'Apparition de sainte Scholastique. L'imagination ne saurait rêver rien de plus noble et de plus pur. Une ineffable douceur s'exhale de cette œuvre comme des plus belles pages de Virgile ou de Fénelon. Les deux saintes couronnées qui portent des palmes et se soutiennent dans l'air debout et sans ailes, sont surtout admirables par la délicatesse du dessin et la suave limpidité de la couleur. Les plus aimables vertus ne pourraient être figurées sous des traits plus dignes d'elles. Malheureusement la gra-

vure doit désespérer de donner jamais autre chose qu'une idée très-lointaine de ces images inspirées, si légères et d'une grâce si impalpable qu'elles ne semblent sur la toile que des caresses du pinceau. Sainte Scholastique n'est point au-dessous des chefs-d'œuvre qui honorent le plus les grands peintres du seizième siècle. M. Vitet, si excellent juge de Le Sueur, a écrit sur l'Apparition de sainte Scholastique ces lignes dictées par un sentiment exquis de l'art : « Angélique tableau, dit-il, où la vie du ciel nous semble révélée sous les traits de cette sainte, dont le geste modeste et la physionomie virginale n'ont pu être conçus que par une sorte de vision du génie. »

SARAH MARTIN.

(Fin. — Voy. p. 330.)

Cependant que pensaient à cette époque les bourgeois d'Yarmouth ? Que disaient-ils de la pauvre couturière ? Plus de mal que de bien. Il est trop vrai qu'en se faisant remarquer par une vertu extraordinaire, on s'expose souvent à plus de raillerie que si l'on se faisait remarquer par des vices. Dans l'opinion de certaines gens qui se croient très-sensés, il ne convient jamais à un contemporain de s'écarter de la ligne ordinaire, c'est-à-dire de la routine, même pour faire le bien. Agir autrement que tout le monde, fût-ce pour le plus grand intérêt de l'humanité, c'est une hardiesse qu'ils ne laissent pas impunie ; on les voit sourire mystérieusement, plaisanter agréablement, admirer avec ironie, et finalement s'ingénier avec une sorte de passion mal dissimulée à découvrir, sous les meilleures actions, des motifs personnels et répréhensibles. Il semble que le spectacle du dévouement, au lieu de les émouvoir doucement, les blesse, et, loin de leur inspirer une noble émulation, ne leur fasse éprouver que de l'amertume.

— De quoi se mêle cette femme ? disaient de riches habitants. Ne ferait-elle pas mieux de s'occuper plus assidûment de sa couture et d'épargner pour le temps de sa vieillesse ? Chacun son métier. Qu'elle laisse le soin des prisonniers aux magistrats, aux pasteurs, aux inspecteurs ! Que peut-elle entendre à ces choses ? Quelle instruction peut-on donner lorsque l'on n'a soi-même que de l'ignorance ? C'est l'orgueil qui la pousse ; elle veut faire parler d'elle : c'est le fanatisme, c'est la fausse philanthropie. Si elle tient tant à s'occuper des malheureux, il n'en manque pas dans notre ville qui ont plus de droit à la pitié que les mauvais sujets condamnés à la prison. Vous verrez que bientôt les prisonniers seront mieux traités que les pauvres gens honnêtes.

Sarah Martin aurait pu répondre : — La charité n'est pas un métier, et elle est un devoir pour tout le monde. Ceux qui trouvent du bonheur à secourir la misère, à ramener à de bons sentiments les cœurs qui s'égarent, sont-ils déjà si nombreux qu'il soit sage de les décourager et de verser sur eux le ridicule ? Vous qui me blâmez, qui vous empêche de vous intéresser aux habitants pauvres de la ville, comme je m'intéresse à ceux de la prison ? Si je m'attache de préférence aux prisonniers, c'est qu'ils me paraissent deux fois plus malheureux que les autres, parce qu'à mon sens la misère morale est la plus digne de compassion, et celle qu'il est aussi le plus difficile de soulager. Si dans votre famille un enfant incline au mal, combien votre sollicitude n'est-elle pas aussitôt éveillée ? C'est lui que vous entourez des soins les plus attentifs ; vous lui prodiguez les bons conseils, les encouragements ; vous cherchez à ranimer en lui la confiance, les penchants au bien, en lui prouvant qu'il peut et qu'il doit compter sur votre affection, et que c'est elle qui domine toute votre conduite envers lui. A vous voir si empressés, si vigilants, si inquiets, ne semble-t-il pas que ce soit celui de vos enfants que vous aimez le plus ? et en effet, n'est-ce pas celui qui a le plus besoin d'être et de se croire aimé ? Si des facultés moins heureuses, une intelligence moins droite, des circonstances peut-être moins favorables, l'ont fait dévier du sentier que suivent naturellement ses frères, n'est-ce pas votre devoir de vous vouer avec zèle à le faire revenir insensiblement à la bonne voie ? N'est-ce pas même votre intérêt ? Car votre famille n'aura-t-elle pas à souffrir de beaucoup de manières s'il sort de votre maison vicieux, corrompu et prêt à s'abandonner à toutes ses passions ? N'aurez-vous point votre part du mal qu'il fera ? N'aurez-vous pas à craindre pour votre repos, votre fortune et votre honneur ? Eh bien, la société est la grande famille, et les prisonniers sont ses enfants et vos frères !

Mais il y a beaucoup de gens, très-honnêtes d'ailleurs, que ce mot *société* importune singulièrement. Il leur paraît trop général, vague, et presque toujours abusivement employé ; ils ont leurs raisons pour cela. Quant à la parole que tous les hommes, bons ou mauvais, sont *frères* et doivent s'aimer entre eux, elle ne leur paraît avoir d'autorité et être à sa place que dans l'Évangile ou au sermon ; hors de là, ce n'est guère pour eux qu'une figure de rhétorique, sinon une opinion factieuse. Si vous leur disiez, en leur montrant un malheureux abruti par l'ivresse, ou un mendiant que l'on conduit à la prison : — Voilà un de vos frères ! — ils vous répondraient par un éclat de rire et en haussant les épaules.

Au reste, la bonne femme, fort heureusement, ne perdait pas son temps à discuter ainsi. Sans se préoccuper des critiques dont elle était l'objet, pleine de confiance dans la pureté de ses intentions, et trouvant sa récompense au fond de son cœur, elle se livrait avec une activité croissante à son œuvre de dévouement qui, d'année en année, faisait des progrès de plus en plus remarquables.

Il y eut toutefois un moment difficile dans sa vie. Quoiqu'elle fût toujours scrupuleusement attachée aux devoirs de son état, la plupart des personnes qui l'avaient jusqu'alors employée se refroidirent à son égard ; on ne se souciait pas d'avoir chez soi une personne qui attirait autant l'attention sur elle ; presque toutes ses pratiques cessèrent de lui donner du travail. Bientôt elle se vit exposée à manquer même du peu qui était indispensable à sa propre subsistance. Sa petite rente était à peine suffisante pour payer son loyer et subvenir à ses dépenses pour les prisonniers. Faute d'occupation lucrative, l'indigence la menaçait sérieusement. Elle ne se troubla point. Le doute n'entra pas même dans son esprit. Les réflexions que lui inspira cette épreuve sont fort belles : « Lorsque toutes mes journées étaient prises par mes travaux de couture, j'avais en même temps des soucis et des inquiétudes pour l'avenir. Mais quand le travail vint à manquer, mes soucis disparurent aussi. Dieu était mon maître, et ne pouvait abandonner sa servante ; il était mon père, et ne pouvait oublier son enfant. Je savais aussi qu'il jugeait quelquefois convenable d'éprouver la foi et la patience de ses serviteurs en limitant leurs ressources... Mon âme semblait exaltée par une énergie surhumaine, car j'avais calculé ce qu'il m'en coûterait, et ma résolution était prise. Si en faisant connaître la vie à mes frères, je me trouvais exposée à quelques besoins temporels, cette privation momentanée et individuelle ne pouvait être mise en balance avec la joie que je ressentais de travailler au salut de mon prochain, et avec le bien qui en résultait. »

Sarah passait chaque jour de six à sept heures au milieu des prisonniers, transformant en une ruche, où régnaient l'ordre et l'industrie, ce triste séjour qui, avant qu'elle y eût pénétré, n'était qu'un lieu d'oisiveté et un repaire de vices. « J'encourageais, dit-elle, ceux qui ne savaient pas lire à apprendre, et d'autres les aidaient en mon absence. On leur enseignait aussi à écrire, et ceux qui possédaient déjà cet avantage faisaient des extraits de livres qu'on leur prêtait. Les détenus qui savaient lire apprenaient chaque jour par cœur un certain nombre de versets de la Bible, selon leurs moyens ou leur inclination. Pour leur donner l'exemple, je

leur récitais moi-même chaque jour quelques versets que j'avais appris, ce qui produisait un excellent effet. Ceux qui, par orgueil, hésitaient à se prêter à cet exercice, n'avaient plus d'excuse à faire valoir. Plusieurs, en effet, me disaient : « A quoi me servira d'apprendre ces versets par cœur ? » Je leur répondis : « Cela me sert; pourquoi cela ne vous servirait-il pas également? Vous n'en avez pas fait l'essai, tandis que moi je l'ai fait. » Des brochures morales, des livres d'enfants, qu'ils aimaient beaucoup, et d'autres, au nombre de quatre ou cinq, s'échangeaient tous les jours dans chaque chambrée; on procurait de plus gros livres à ceux qui pouvaient lire davantage.

Aucun prisonnier ne persistait longtemps à repousser ce mode d'instruction. Beaucoup de ces malheureux, à leur entrée dans la geôle, affectaient, souvent par bravade, des manières grossières et cyniques, ou bien opposaient d'un ton railleur, aux premières avances qui leur étaient faites, des sophismes et de prétendues objections que Sarah Martin savait combattre et réduire à néant avec une raison et une patience admirables; et après quelque temps, ceux qui avaient rejeté avec le plus de dédain et de volonté toute espèce d'occupation et d'instruction, lui demandaient à prendre part à ces travaux et à ces études dont ils voyaient leurs compagnons de captivité recueillir les avantages. Une fois sous le charme de son influence, d'étranges changements se produisaient chez eux. On voyait des hommes vieillis dans le crime s'essayant pour la première fois de leur vie à tenir une plume, courbant sur des alphabets leurs têtes grisonnantes, ou s'efforçant à faire entrer dans leur mémoire quelque maxime morale. De jeunes vauriens, aussi impudents qu'ignorants, commençaient par un verset et finissaient par des chapitres entiers; il n'y avait pas jusqu'aux moins intelligents qui, à force de persévérance, ne parvinssent à se rendre maîtres de deux à cinq versets par jour. Sarah avait acquis sur tous un ascendant singulier. Une conviction générale de la sincérité de ses sentiments et de la bonté de son cœur la rendait dépositaire des petites confidences de chacun, de tous ces secrets de la faiblesse, du crime, de la misère, au milieu desquels se passait sa vie : heureuses confidences qui lui permettaient d'encourager chez les uns le désir naissant de l'amélioration, de combattre chez les autres les tentations de retomber, d'enhardir les timides, de mesurer ses conseils et ses leçons suivant les différents caractères de ses pauvres protégés.

Sarah Martin a consigné par écrit ses observations sur la conduite des prisonniers, non-seulement dans la geôle, mais après leur libération. Voici quelques extraits de ce journal qui témoignent des conversions morales qui avaient récompensé ses généreux efforts :

« R... B..., vingt-trois ans, ne savait ni lire ni écrire; condamné pour fait de contrebande. Il a appris en prison à lire et à écrire. Depuis sa libération (il y a douze ans), il m'a écrit pour m'exprimer combien il se trouvait heureux d'avoir ce peu d'instruction. J'ai eu souvent de ses nouvelles; il se conduit bien; il navigue, de Dunkerque à Londres, sur un petit bâtiment, et fait un commerce de beurre et d'œufs.

» 5 février 1840. — R..., ci-devant patron d'un bateau contrebandier, est venu me voir : c'était la première fois qu'il venait à Yarmouth depuis sa libération. Il est actuellement capitaine du *Saint-Léonard*, bon bâtiment de commerce. Il m'a offert, comme marque de la reconnaissance qu'il croit me devoir, un vase couvert de coquillages, et une boîte en verre d'un travail singulier, qu'il a apportés de France à mon intention. Il s'est trouvé, après sa libération, quatorze mois sans place, avec une famille à nourrir, et ne voulant plus avoir rien de commun avec les contrebandiers.

» R... M..., dix-sept ans; condamné pour vol à six mois de prison. Autrefois paresseux et de mœurs dissolues. « Trois ans et demi après, Sarah Martin écrit : « Complétement amendé. Il est parvenu à force de persévérance à trouver une place, et depuis lors il a toujours vécu honnêtement. Il est aujourd'hui sommelier dans une bonne maison. Je le voyais souvent avant qu'il quittât Yarmouth; je l'ai revu deux fois depuis, à l'occasion de visites qu'il a faites à sa mère et à sa grand'mère, et j'ai de temps en temps de ses nouvelles.

» J... B..., âgée de trente-neuf ans; délit de vol. Ne sachant ni lire ni écrire. Passait pour une femme de mauvaises mœurs et une voleuse, et avait déjà été en prison. Après trois ans et demi : — Réforme complète. Elle ne s'est depuis jamais rendue coupable d'aucun acte d'immoralité, et paraît même avoir opéré la conversion de son mari, qui menait auparavant une mauvaise conduite. Je la vois à peu près une fois par mois. Elle a beaucoup souffert de la misère et de la maladie sans se plaindre.

» A... B..., détenu pour vol. Après deux ans et demi : — Depuis sa libération, il s'est bien conduit avec sa famille, et on n'a rien eu à lui reprocher. Il est nourrisseur de vaches, et porte le lait chez ses pratiques. Sa femme me disait la semaine dernière qu'il était heureux que son mari eût appris à lire en prison, parce que, le soir, il prend maintenant un livre au lieu d'aller au cabaret; et qu'il était heureux aussi qu'il eût appris à écrire, parce qu'il peut maintenant tenir des comptes et écrire lui-même ses notes de fournitures.

» T... B...; dix-huit ans; vol. Détenu cinq mois dans la prison d'Yarmouth, et ensuite au pénitencier de Milbank. Rapport après neuf ans et demi : — Aussitôt qu'il fut sorti du pénitencier, il vint me voir. Ses parents étaient pauvres et demeuraient dans une ruelle où ils tenaient une petite boutique de légumes et de fruits. Ne pouvant se recommander de personne, il était sans ressources. Voici ce qu'il fit : il alla chercher chez son père une petite boîte qu'il y avait laissée sous clef, et qui contenait 102 livres sterling et quelques schellings. Il la reporta à son ancien maître, à qui elle avait été volée. M. B... lui offrit sur cette somme 5 livres qu'il refusa. Sur ses instances, il consentit enfin à accepter les 2 livres et quelques schellings, mais tout en disant : « Monsieur, je vous ai fait tort de plus que cela. » Ce fait s'ébruita. M. B..., tailleur-fripier, le prit en apprentissage pour deux ans, afin de lui enseigner son état. Pendant ce temps, il se conduisit, au dire de M. B... lui-même, mieux qu'aucun des apprentis qu'il avait eus jusqu'alors. Depuis, il a épousé une jeune femme qui avait étudié sous ma direction dans une école du dimanche; ils sont maintenant établis à..., où ils ont monté un petit magasin d'habillements qui prospère, grâce à leur activité et à leur bonne conduite. »

Tel était le changement moral survenu dans la vie de la plupart des prisonniers que Sarah Martin avait visités et instruits au bien pendant leur détention à Yarmouth. Son nom est béni par un grand nombre de ces malheureux qui lui ont survécu, et qui lui doivent de faire oublier aujourd'hui, par une existence honnête et utile, les fautes expiées de leur jeunesse.

Il y aurait à signaler dans la vie de Sarah Martin beaucoup d'autres services rendus à la société avec le même zèle et le même succès. Tous les soirs, après ses travaux quotidiens dans la prison, elle allait visiter les malades et instruire les filles pauvres, soit dans la maison de travail (work-house), soit dans les manufactures. Mais nous avons voulu limiter le récit de ses œuvres à ce qui concerne les prisonniers, parce que c'est surtout sous ce rapport spécial qu'il importerait beaucoup de voir son exemple imité en France. Dès aujourd'hui l'on rendrait de grands services à l'humanité et au pays en contribuant à l'amendement moral des prisonniers. Mais cette tâche deviendra presque obligatoire lorsque le régime cellulaire sera définitivement établi. Il ne faut pas espérer que des prisonniers, renfermés un à un dans le silence absolu et continuel d'étroits cachots pendant de longues années, puissent s'améliorer par le seul effet de la solitude. Il est même fort à craindre que cet isolement, très-utile pour empêcher plus de corruption, ne devînt une cause de désespoir, de folie et de maladies mortelles, si l'on ne

s'appliquait à en tempérer le supplice par les visites bienveillantes de personnes intelligentes et dévouées. On ne saurait attendre sans doute que de très-peu de personnes une charité aussi active et aussi étendue que celle de Sarah Martin ; mais ce ne serait pas exiger beaucoup, ce semble, que de demander aux personnes jouissant de quelque loisir, qu'elles voulussent bien s'intéresser à un ou deux prisonniers, et les visiter plusieurs fois par semaine.

Dans l'hiver de 1842, la santé de Sarah Martin s'était altérée, et ce fut avec difficulté qu'elle continua jusqu'au 17 avril 1843 ses visites à la prison. Depuis cette dernière époque, elle fut retenue chez elle par une maladie douloureuse et une extrême faiblesse. Mais rien ne pouvait abattre cette âme énergique. Seule dans sa chambre, au sein d'un calme que rien ne pouvait troubler, elle s'appliquait à composer des écrits utiles. Longtemps elle lutta contre ses souffraces, dont l'opium était le seul palliatif. Le 15 octobre 1843, quelques instants avant de mourir, elle demanda encore une dose de ce narcotique pour calmer les douleurs atroces auxquelles elle était en proie. La femme qui la gardait lui fit observer qu'elle croyait que sa dernière heure était venue. A ces mots, Sarah Martin, joignant les mains, s'écria : « Merci, ô mon Dieu ! merci ! » Ce furent ses dernières paroles. On l'enterra à Caister, près de sa grand'mère. Sa fosse est couverte d'une pierre où l'on a gravé une simple inscription composée par elle-même, qui indique la date de sa mort et son âge, sans rappeler ses vertus. Yarmouth ne lui a pas élevé de tombe ; seulement, pour continuer autant que possible son œuvre, on a donné aux prisonniers un maître d'école et un chapelain.

UN TONNEAU DE VOYAGE.

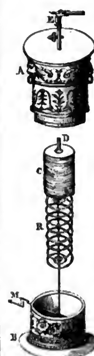
La conservation du vin et des liquides qui s'altèrent au contact de l'air est d'autant plus difficile que les vases où ils sont renfermés contiennent un volume d'air plus considérable, relativement au volume du liquide. Dans une barrique entièrement pleine et bien étanche, le vin se conservera généralement bien ; il pourra, suivant sa qualité, être transporté par le roulage, par la navigation intérieure, ou subir les traversées maritimes, même de long cours, sans éprouver d'altération sensible. Mais dans les pièces que l'on met en vidange pendant le cours d'un voyage, le liquide ne tarde pas à se corrompre, surtout lorsque la température extérieure est élevée, et que le volume de l'air introduit est considérable. Les mouvements de trépidation, les secousses auxquelles le véhicule est soumis, augmentent encore cet effet. Pour en donner une idée, il suffit de rappeler que l'alcool même concentré peut être réduit en vinaigre lorsqu'on le fait tomber sur des copeaux, sous forme d'une pluie fine qui en expose les molécules à l'air dans un état de division suffisant.

C'est dans le but de prévenir ces inconvénients que Jacques Besson, ingénieur et mécanicien du seizième siècle, sur le compte duquel nous aurons à revenir plus d'une fois (v. 1847, p. 171), avait imaginé et décrit dans son *Théâtre des instruments mathématiques et mécaniques*, l'appareil dont nous donnons ici les dessins réduits exactement d'après les siens.



(Fig. 1. Tonneau fermé.)

La figure 1 (réduite aux deux tiers du modèle) montre le vase fermé et rempli de liquide. Le détail de la construction intérieure est donné par la fig. 2 (réduite au tiers du modèle). On voit que le tonneau se compose de deux parties A et B, s'emboîtant l'une dans l'autre, et servant, à proprement parler, d'enveloppe à une outre cylindrique C, dans laquelle on renferme la liqueur. Les parois latérales de cette outre sont seules flexibles ; elle est terminée par deux disques ou plateaux. Le disque supérieur est traversé par un tube D, destiné à s'engager dans le col du robinet E. La clef en forme de manivelle M, sert à comprimer le ressort à boudin de manière à lui faire occuper le plus petit espace possible dans le tambour inférieur B. Lorsque l'on veut voyager avec le tonneau, on remplit d'abord l'outre C par le tube D ; on engage la clef dans la queue de la tige, autour de laquelle peut s'enrouler la corde qui comprime ce ressort, et on réduit la longueur du boudin jusqu'à ce que les deux tambours A et B étant emboîtés l'un dans l'autre comme dans la fig. 1, l'outre pleine C et le ressort R soient entièrement renfermés dans le tonneau. On peut alors retirer la clef. Le ressort en se débandant poussera toujours le fond inférieur de l'outre vers la base supérieure, à mesure que l'on puisera dans le vase ; de sorte que jamais il ne s'introduira d'air dont le contact puisse altérer la liqueur (1).



(Fig. 2. Détails du mécanisme.)

La fig. 3 (réduite aux deux tiers de la grandeur du modèle) représente le tonneau couché horizontalement, son robinet tourné vers un vase dans lequel on veut verser du liquide. Quoique le robinet ne soit pas au milieu, il est clair que l'action du ressort poussant toujours le plateau inférieur de l'outre vers le plateau supérieur, le tonneau entier pourra être vidé par ce robinet.



(Fig. 3. Le tonneau couché pour fournir du liquide à un vase placé au-dessous.)

Il est possible que le tonneau de voyage imaginé par Jacques Besson n'ait jamais été construit ; et cependant l'idée de cet appareil ingénieux, orné par son auteur des dessins élégants qui caractérisent les œuvres de la renaissance, mérite d'être sauvée de l'oubli. Outre l'application spéciale à laquelle l'inventeur la destinait, elle est évidemment susceptible d'en recevoir d'autres. Sans parler de certains cierges d'église, sur lesquels un ressort à boudin agit d'une manière analogue, un ressort du même genre, avec modérateur, est le principe d'une des lampes mécaniques les plus usitées et les plus économiques que nous connaissions. N'est-il pas évident qu'un appareil de la même espèce, où la clef-manivelle pourrait être fixée en différents points, dans le cours de sa

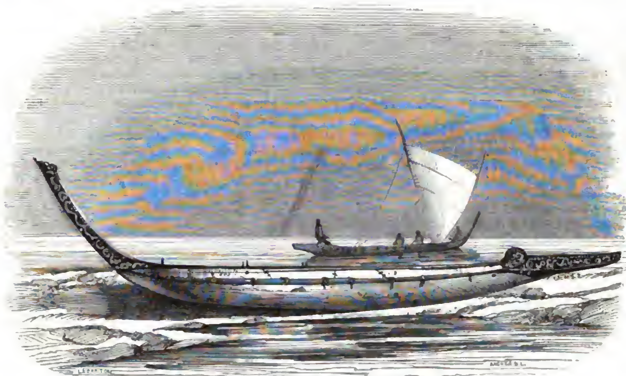
(1) Le commentaire publié par François Béroald après la mort de Jacques Besson, qui n'avait laissé que les cuivres de son ouvrage gravés avec leurs titres, donne une explication tout à fait inexacte, et dont nous avons dû nous écarter complétement, pour l'appareil qui fait le sujet de cet article. Attribuer uniquement à la double enveloppe et au fer-blanc dont est formée l'enveloppe extérieure la propriété conservatrice dont jouit le tonneau figuré par l'auteur, c'était ignorer complétement le rôle que joue l'air dans l'altération des liqueurs sucrées ou alcooliques.

rotation, fournirait le principe d'un encrier de voyage à niveau constant.

PIROGUES DE LA NOUVELLE-ZÉLANDE.

L'industrie des Nouveaux-Zélandais se montre dans leurs pirogues plus que dans tout autre objet; elles sont longues et étroites, et d'une forme qui rappelle les bateaux dont on se sert pour la pêche de la baleine. Il y en a de deux sortes : les unes, destinées à porter de dix à vingt personnes, appartiennent à des particuliers; les autres peuvent porter jusqu'à quatre-vingts et cent hommes, sont réservées pour les combats, et appartiennent à toute la tribu, qui en possède rarement plus de trois ou quatre à la fois. Une des pirogues de Tépère de Wangaroa avait, selon d'Urville, plus de vingt-trois mètres de longueur et contenait soixante-sept personnes.

Toutes ces pirogues sont semblables par la forme générale et par les détails de la construction. Elles se composent d'un énorme tronc de *koudi* (arbre au bois dur), creusé dans toute sa longueur, et surhaussé de chaque côté par une planche de trente centimètres de largeur environ, adroitement cousue au corps de la pirogue dans toute sa longueur. La couture est remplie par du chanvre ou des broussailles et calfeutrée avec une espèce de résine. L'avant est surmonté d'un ornement qui s'avance de près de deux mètres au delà du corps du petit bâtiment, et qui a environ un mètre et demi de haut. L'ornement de la poupe est attaché sur l'extrémité de l'arrière comme l'étambot d'un navire l'est sur sa quille, et il a environ quatre mètres et demi de haut, 0m,65 de large et 0m,04 d'épaisseur. Ce sont des planches sculptées dont le dessin est beaucoup meilleur que l'exécution. Les petites pirogues sont d'une seule pièce et creusées au feu. Il y en a peu qui n'aient pas sept mètres de long. Quelques-unes des plus petites ont des balanciers. On en joint de temps en temps deux ensemble, mais cela est rare. La sculpture des ornements de la poupe et de la proue des petites pirogues, qui semblent uniquement destinées à la pêche, consiste dans la figure d'un homme dont le visage est aussi hideux qu'on puisse l'imaginer; de sa bouche sort une langue monstrueuse, et des coquillages blancs d'oreilles de mer lui servent d'yeux. Mais les plus grandes pirogues sont magnifiquement ornées d'ouvrages à jour, et couvertes de franges flottantes de plumes noires qui forment un coup d'œil agréable. Les planches du plat-bord sont sculptées aussi, souvent dans un goût grotesque, et décorées de touffes de plumes blanches placées sur un fond noir.



(Pirogue de la Nouvelle-Zélande.— Dessin par M. Lebreton.)

Souvent deux familles se réunissent ensemble pour armer une pirogue ordinaire. Dans ce cas, un treillis sépare l'intérieur, afin d'empêcher que les effets et les marchandises des deux familles ne se confondent ensemble.

Les pagaies (rames) des pirogues sont petites, légères et très-proprement faites; la pale est de forme ovale, ou plutôt elle ressemble à une large feuille; elle est pointue au bout, plus large au milieu, et elle diminue par degrés jusqu'à la tige. La pagaie a environ deux mètres de longueur; la tige, y compris la poignée, a 1m,30, et la pale 0m,65. Au moyen de ces rames, les Nouveaux-Zélandais font marcher leurs pirogues avec une grande vitesse.

Ils ne sont pas fort habiles dans la navigation, ne connaissant d'autre manière de faire voile que d'aller avec le vent. La voile, qui est de natte ou d'un grossier tissu, est dressée entre deux perches élevées sur chaque plat-bord, et qui servent à la fois de mât et de vergue. Deux cordes correspondent à nos écoutes, et sont par conséquent attachées au-dessus du sommet de chaque perche. Quelque grossier et quelque incommode que soit cet appareil, les pirogues marchent fort vite sous le vent; elles sont gouvernées par deux hommes assis sur la poupe, et qui tiennent chacun une pagaie.

Aussitôt que les Nouveaux-Zélandais mettent pied à terre, ils ont soin de tirer leurs pirogues sur le rivage, et quelquefois ils les traînent à une distance considérable de la mer, pour éviter qu'elles soient volées par leurs ennemis.

DE LA FABRICATION DE L'ACIER EN EUROPE.

(Deuxième article. — Voy. p 61.)

Il en est de l'acier cémenté comme de l'acier naturel : on peut le fabriquer avec un minéral de fer quelconque; mais

on n'en fabrique de bon qu'avec des minerais d'une nature spéciale. L'important, c'est que ces minerais ne sont point les mêmes que ceux qui conviennent à l'acier naturel; de sorte que le développement de l'art de la cémentation a eu finalement pour résultat une augmentation du nombre des mines qui peuvent servir à la fabrication des aciers de bonne qualité. C'est en quoi consiste la principale grandeur de cette belle découverte. La production de l'acier, limitée par les circonstances que nous avons indiquées, en tant qu'il s'agissait de l'ancien mode de fabrication, a pu dès lors prendre l'extension que les besoins nouveaux de l'industrie lui commandaient.

Le principe de la cémentation n'est pas nouveau. Il est probablement aussi ancien que celui de la fabrication de l'acier naturel. Il se perd, comme lui, dans la nuit qui enveloppe les commencements de la métallurgie. Ce principe consiste essentiellement en ce que du fer maintenu pendant un certain temps dans le charbon, sous l'influence d'une haute température, se revêt de la propriété aciéreuse. Il devient plus dur et plus élastique. C'est une opération dont la chimie donne assez bien l'explication. L'affinité du métal pour le charbon s'animant par l'effet de la chaleur, les atomes de charbon pénètrent peu à peu dans l'intérieur de la masse de fer et s'y combinent dans la proportion convenable pour faire l'acier. Après avoir fabriqué des instruments de fer, il suffit donc de les laisser enfouis avec certaines précautions dans du charbon embrasé, pour que la combinaison s'opère sur toute leur surface, et jusqu'à une profondeur proportionnée à la durée de l'opération. C'est ce que l'on fait habituellement pour les instruments d'agriculture, pour lesquels il convient de garder la résistance du fer tout en communiquant aux surfaces la dureté de l'acier, et c'est un procédé que l'on trouve en usage dans les usines de temps immémorial.

Mais jusqu'aux premières années du dix-septième siècle, ce beau principe de la cémentation n'avait jamais été mis en exercice autrement. On s'en tenait à l'usage que nous venons de dire. L'acier proprement dit, la matière des armes, de la coutellerie, des limes, des faux, de tous les outils tranchants, était exclusivement demandé aux groupes des Alpes et de l'Allemagne. C'est à cette époque que, poussés par la consommation sans cesse croissante de l'acier, quelques fabricants s'avisèrent, en Angleterre, de préparer des aciers de qualité inférieure, en donnant du développement au procédé du durcissement superficiel. On commença par pratiquer la cémentation sur des barres de petite dimension; mais bientôt, la nouvelle industrie prenant possession d'elle-même, on se mit à opérer sur de grosses barres qui, soumises à l'étirage, fournissaient dans leur milieu des aciers qu'on pouvait utiliser pour la quincaillerie commune. Le jeu des tarifs, manié par un gouvernement habile, ne tarda pas à venir en aide à cette branche d'industrie alors naissante, mais qui était visiblement appelée à de si grandes destinées. Le droit de douane sur les aciers naturels, qui n'était, au commencement du siècle, que de 3 fr. 52 c., fut porté, en 1690, à 23 f. 38 c.. Les aciers cémentés n'étaient cependant pas encore arrivés à un degré de perfection assez avancé pour remplacer les aciers naturels; car, malgré le droit protecteur, au commencement du dix-huitième siècle, l'importation des aciers naturels en Angleterre était encore de 1500 quintaux métriques.

Ce n'est qu'au milieu du dix-huitième siècle que l'invention est arrivée à ce qui semble son achèvement, grâce à la découverte des minerais particuliers qui sont spécialement appropriés à ce genre d'acier, et par l'emploi de la méthode du corroyage pour communiquer aux produits de la cémentation l'homogénéité qui leur avait manqué jusque-là. C'est à Crowley de Newcastle qu'appartient le mérite d'avoir fait faire à l'art de la cémentation ce dernier pas qui l'a définitivement mis au pair et même au-dessus de l'art ancien. Le comté d'York est aujourd'hui le centre principal de cette fabrication. On y compte 97 fourneaux de cémentation, et la production moyenne est évaluée par M. Le Play à 165 000 quintaux métriques. Outre les usines de ce comté, il en existe encore dans divers autres comtés, dont la production s'ajoutant à celle-ci donne pour le total annuel de l'Angleterre environ 205 000 quintaux. Les fers employés valent en moyenne 45 fr. le quintal. Le total de la matière première peut être évalué à 9 millions de francs. Environ une moitié des aciers bruts et ouvrés, préparés avec ces fers, est exportée par l'Angleterre dans toutes les parties du monde, et contribue à entretenir ses navires sur toutes les mers. La valeur de ces exportations s'est quelquefois élevée à 60 millions, mais en moyenne on doit la réduire à 46, dont 42 représentés par 51 000 quintaux métriques d'acier ouvré, et 4 par 31 000 quintaux d'acier en barres. Comme ce poids n'équivaut pas à la moitié de la production totale, il faut donc conclure que les 9 millions de francs de matière première reçoivent, par le travail des aciéries et de leurs dépendances, une valeur de plus de cent millions de francs, c'est-à-dire plus que décuple.

L'opération est conduite assez simplement. Un fourneau à cémentation n'entraîne guère plus d'embarras dans le Yorkshire que chez nous un four à chaux. Sa conduite n'exige que deux ouvriers, et même, ordinairement, on n'a que trois ouvriers pour deux fourneaux. Le fourneau consiste en deux grandes caisses de 2m,80 sur 0m,90, de grès ou de briques réfractaires, dans lesquelles on dépose les barres de fer par lits successifs, séparés les uns des autres par une couche de poussier de charbon de bois, épaisse d'environ un centimètre. Ces deux caisses sont revêtues par la voûte du fourneau qui les enveloppe entièrement, et elles laissent entre elles un vide longitudinal que l'on remplit par une grille sur laquelle on entretient un bon feu de houille. Les caisses sont disposées de manière que la flamme puisse les entourer entièrement. On mène le feu rapidement dès le commencement, et en vingt-quatre heures toute la masse se trouve portée au rouge. La durée du feu varie en raison de la grosseur des barres que l'on veut cémenter, et du degré de carburation qu'on veut leur donner. En moyenne, elle est de sept jours. On laisse refroidir lentement, de manière que la chaleur puisse encore produire un dernier effet, et huit jours après que l'on a cessé le feu, on procède au défournement. Il se trouve que l'on consomme en poussier de charbon de bois 5 p. 100 de la quantité d'acier produite, et 75 p. 100 en houille. La charge du fourneau va de 10 000 à 17 000 quintaux métriques de barres de fer.

Les barres, au sortir des caisses de cémentation, se montrent profondément modifiées. Leur malléabilité est détruite au point qu'on peut les réduire en très-petits fragments à l'aide d'un marteau à main. Leur surface est devenue très-inégale; elle est couverte d'ampoules, et dans la cassure transversale on remarque de nombreuses fissures. La structure est lamellaire, et la couleur grise remplace la couleur bleuâtre: ce n'est plus du fer, c'est de l'acier. L'acier ainsi obtenu n'est pas encore prêt à être livré au commerce. Il est trop peu homogène et trop cassant. Pour le raffiner, on le soumet à l'opération que l'on nomme le corroyage, c'est-à-dire qu'on le bat à plusieurs reprises sous le martinet, après l'avoir fait chauffer au rouge par paquets composés de plusieurs morceaux qui finissent par se souder en un seul par l'action du choc et de la chaleur. C'est une opération assez délicate et assez coûteuse, de sorte que le prix des aciers augmente sensiblement suivant qu'ils ont été corroyés une, deux ou trois fois.

Ce travail se fait ordinairement dans de grandes usines qui disposent d'appareils mécaniques puissants, mus par des roues hydrauliques ou des machines à vapeur, et qui achètent aux précédentes leurs aciers bruts. Celles-ci, qui sont en définitive les plus intéressantes, puisque les autres ne font que donner la dernière perfection à leurs produits, sont en général exploitées par de très-petits fabricants, dont l'unique

industrie consiste à convertir à prix convenu le fer en acier. Elles contiennent ordinairement trois fourneaux dont le travail annuel, si les demandes du commerce étaient suffisantes, pourrait s'élever à 10 000 quintaux métriques; mais dans l'état ordinaire, chaque usine n'en produit que la moitié, c'est-à-dire environ 1600 quintaux par fourneau. Les frais de fabrication pour combustible, main d'œuvre, frais généraux, sont à peu près constants. On les compte au fabricant à raison de 3 f. 53 c. par quintal métrique, ce qui met son bénéfice à 0 f. 73 c., ou son revenu annuel, en laissant de côté les chances du commerce, à 3 600 fr. environ. Mais il ne semble pourtant guère douteux que la tendance à l'économie, fruit inévitable de la concurrence, ne doive finir par anéantir ces minimes établissements pour concentrer tout le travail dans un petit nombre de grandes usines.

Tels sont les principes élémentaires de cette industrie qui est aujourd'hui si fructueuse à l'Angleterre. Elle le serait encore davantage s'il était possible d'y employer les fers anglais. Cette nation, si jalouse de son commerce et de ce qui peut augmenter les bénéfices de son territoire, n'a pas manqué de faire, à cet égard, tous les essais possibles. Jamais ils n'ont réussi, ou du moins ils n'ont réussi qu'à mettre dans la science cette grande vérité que, pour la fabrication de l'acier cémenté, comme pour celle de l'acier naturel, il faut nécessairement des minerais d'une qualité spéciale. Les fers soumis à la cémentation doivent présenter, pour le succès de l'opération, deux propriétés particulières : la première est ce que l'on nomme la propension aciéreuse, c'est-à-dire que le produit qui en résulte, au lieu de perdre sa qualité aciéreuse au travail de la forge, doit la retenir fixement, et en même temps l'emporter sur tous les autres par sa dureté, son éclat, son élasticité, la vivacité de son tranchant. La seconde propriété des fers à acier est la pureté aciéreuse, c'est-à-dire que les barres, au sortir des caisses de cémentation, doivent présenter le moins de cendrures et de pailles possible.

Malheureusement ces deux qualités ne sont pas liées, ce qui établit des diversités entre les fers à acier, dans lesquels c'est tantôt l'une et tantôt l'autre qui prédomine. La première exerce une influence considérable sur la bonne qualité des produits ouvrés, et la seconde sur l'économie de la fabrication; car, par la première, la bonne qualité de l'acier ne change point par l'effet de la mise en œuvre, et par la seconde, la mise en œuvre s'opère sans entraîner de grands déchets. Ces propriétés sont essentiellement distinctes de celles qui sont recherchées dans les fers qui doivent être employés comme fer, c'est-à-dire la malléabilité, la ténacité, la ductilité. Aussi ne sont-ce pas proprement les bons fers qui conviennent à l'acier, mais des fers d'une nature particulière. C'est là le principe.

Jusqu'ici les minerais qui fournissent ces fers ne se sont rencontrés que dans les deux groupes métallifères de la Scandinavie et de l'Oural. Sans avoir besoin d'entrer, pour en juger, dans des analyses directes tellement délicates que la chimie ne saurait les accomplir sûrement, il suffit de s'en remettre, à cet égard, à l'expérience du commerce. C'est cette expérience qui a fini par déterminer les prix qui sont payés pour les fers des différentes provenances; et, comme l'a fort bien remarqué M. Le Play, ces prix peuvent être considérés comme un résumé succinct et très-précis de toutes les expériences de pratique qui se sont faites depuis deux siècles dans toutes les aciéries de la Grande-Bretagne. C'est ce qui donne à cette question des prix un intérêt tout à fait solide, car elle jette le dernier jour sur toute cette théorie de la cémentation. La première marque de Suède, celle de Dannemora, se vend, sur le marché du comté d'York, 86 f. le quintal métrique. La première marque de Russie, celle de Nijni-Taguilsk, se vend 47 fr. La dernière marque de Suède, celle de Norberg, se vend seulement 37 fr., et la dernière marque de Russie, celle de Neviansk, 36 fr. On peut déduire de là quelle est la supériorité des premières marques. Pour achever la comparaison, il faut se rappeler que le fer commun, fabriqué en Angleterre, ne se vend, sur le même marché, que 18 à 20 fr. L'expérience est d'autant plus concluante que cette valeur n'est pas un fait commercial accidentel, mais la suite d'un mouvement séculaire. En 1766, le fer de Dannemora ne valait que 15 p. 100 de plus que les autres fers de Suède; maintenant, par l'effet d'une hausse progressive, il vaut plus de 100 p. 100.

L'Angleterre, avec le coup d'œil commercial qui la distingue, a immédiatement compris qu'il y avait là un point de fait contre lequel il était inutile de lutter, et le droit de douane sur le fer de Suède, qui était encore de 16 francs par quintal métrique en 1814, a été abaissé graduellement à 2 f. 50 cent., puis finalement aboli. C'était agir tout à l'opposé de la France, qui, malheureusement entraînée, n'a cessé d'augmenter son tarif comme pour s'opposer à toute introduction de cette matière si précieuse, qui aujourd'hui même se trouve grevée à l'entrée d'une taxe variable de 18 à 45 francs, selon la dimension des barres. De là l'avantage de l'Angleterre. Comme il est impossible de se passer des aciers de qualité supérieure qu'elle fabrique, il faut nécessairement avoir recours à elle. Elle en exporte chaque année pour plus de 46 millions, et de toutes les puissances continentales, c'est la France qui en prend le plus. Ainsi ces mêmes fers de Suède, auxquels on a refusé accès, finissent en définitive par revenir, mais transformés en acier et chargés d'une surtaxe au profit de l'Angleterre, qui leur a fait subir ce changement. Mais c'est un profit trop peu justifié pour qu'on puisse le considérer comme durable. Lorsqu'une industrie est véritablement essentielle à un territoire, comme par exemple la fabrication des fers à acier aux cantons privilégiés de la Suède et de la Russie, c'est un avantage permanent et que rien ne peut changer. Mais quand une industrie n'est attachée en quelque sorte qu'artificiellement à un territoire, comme celle de la cémentation à l'Angleterre, c'est un ordre éphémère. Il suffit que les autres peuples arrivent à s'éclairer à leur tour pour le faire cesser. La France, en plusieurs points de son territoire, fournit de la houille à aussi bon marché que l'Angleterre; elle n'est pas plus éloignée de la Scandinavie et de l'Oural; elle est maîtresse de puiser dans ces gîtes précieux aux mêmes conditions que l'Angleterre; l'art de la cémentation, surtout depuis qu'il a été étudié avec tant de détail sur les lieux par M. Le Play, ne présente aucune difficulté qui puisse l'arrêter; pourquoi donc consentirait-elle à faire préparer en Angleterre les aciers de qualité supérieure dont elle a besoin? En définitive, que fait-elle lorsqu'elle importe chez elle un tel produit? Par la main de sujets anglais, elle prend du fer en Suède, le porte en Angleterre, l'emploie à y entretenir des usines qui sont à elle, puisqu'elles travaillent pour elle, et après avoir salarié sur le sol étranger ces ouvriers rivaux des siens, elle reçoit de leurs mains ce que nos nationaux auraient aussi bien fabriqué si la douane avait consenti à leur en laisser parvenir les éléments.

POETES SUÉDOIS.

TÉGNER.

La littérature suédoise a été lente à se développer, plus lente encore à prendre une forme distincte, un caractère national. Le christianisme, prêché dans les régions septentrionales au neuvième siècle par saint Ansgard, religieux de Corbei, ne prit racine en Suède qu'au douzième siècle, et les écoles qu'il enfanta ne s'élevèrent que peu à peu sur un sol si longtemps dévoué au barbare culte d'Odin. En ce temps d'ignorance, la Suède, éclairée seulement par l'insuffisante leçon des cloîtres, eut pourtant une poésie : la poésie des lé-

gendes et des chants populaires, que les beaux esprits des gymnases et des académies proscrivirent comme des œuvres grossières, que notre époque a fait revivre, et dont nous admirons, à juste titre, la grâce naïve et la mâle énergie.

De cette poésie âpre et sans art, mais pleine de sève et de vie, la Suède tomba dans le froid labeur des études scolastiques et des œuvres d'imitation. Au seizième siècle, elle se passionnait pour les œuvres d'érudition ; au dix-septième, elle imitait la littérature allemande ; au dix-huitième, la littérature française.

Au commencement du siècle actuel, il s'est opéré dans cette contrée une révolution littéraire de la même nature que celle qui a été faite en Allemagne par l'école de Gœttingen, par Lessing, Gœthe et Schiller ; en Angleterre, par Byron et les lakistes. Des hommes qui ne pouvaient se résigner à courber plus longtemps la tête sous les règles de convention, ont pris un libre essor, et ont donné à la Suède une poésie nouvelle que la Suède a accueillie avec enthousiasme.

L'un de ces hommes, le plus illustre peut-être et le plus populaire, est Esaïe Tégner : la vie de ce poëte, dont les œuvres sont répandues dans toute la Suède, depuis le salon aristocratique jusqu'à la cabane du paysan, n'offre pendant une longue suite d'années aucun de ces épisodes étranges qui éclatent dans la biographie de tant d'artistes et d'écrivains. C'est une vie studieuse, régulière, relevée par d'honorables succès, secondée par la fortune, qui se déroule avec un doux éclat dans des voies paisibles, jusqu'au jour où une cruelle maladie en brisa les ressorts. Né en 1782 dans cette belle et pittoresque province de Warmeland, où naquit à peu près



(Portrait du poete suédois Tégner, mort en 1843.)

vers le même temps le célèbre Geiier, Tégner dut sentir s'éveiller en lui, au milieu de ces agrestes montagnes, de ces fraîches vallées, le sentiment de la nature qu'il a déployé avec tant de charme dans ses œuvres. Fils d'un prêtre, il dut, dès ses premières années, ouvrir son âme à la pensée religieuse qui l'a plusieurs fois si noblement inspiré. En 1799, il entra à l'université de Lund, y prit ses grades, devint successivement adjoint à la bibliothèque, secrétaire de la faculté de philosophie, professeur adjoint, et en 1810 professeur en titre. En 1812, il obtint une prébende et se fit consacrer prêtre ; en 1819, il fut nommé membre de l'Académie suédoise, et en 1824 évêque de Wexiœ. C'est dans ces nobles fonctions de prélat qu'il est mort il y a deux ans, à un âge où l'on pouvait encore attendre de lui des œuvres précieuses.

Tégner a publié successivement plusieurs poésies lyriques, des chants nationaux empreints d'un généreux patriotisme, trois poëmes qui ont été traduits dans plusieurs langues : la *Saga de Frithiof*, *Axel*, et la *Première communion*.

Il y a dans toutes ces œuvres de Tégner un admirable talent d'expression ; son style est pur, limpide, riche d'images ; son vers est franc et correct, facile et sonore. Quand on lit ses poésies, on dirait que toutes ces strophes, si souples et si gracieuses, ont été jetées d'un seul trait comme un coup de pinceau, comme un accord de musique, et cependant il est évident qu'il n'en a pas écrit une seule sans l'avoir étudiée et corrigée avec soin. La même harmonie de langage, la même finesse d'expression se retrouvent dans les discours en prose qu'il a prononcés en diverses circonstances. C'est sans doute à ces qualités de style que Tégner doit une grande partie de sa popularité ; mais il la doit aussi à la nature de ses inspirations, aux idées dont il s'est rendu l'interprète. Dans chacun de ses écrits, il a toujours été l'homme du Nord, l'homme de la Suède. Il a chanté avec enthousiasme les montagnes vertes, les solitudes agrestes, les lacs bleus de son pays. Quand il a essayé de faire une sorte de poëme épique (la Saga de Frithiof), il a pris son style dans une chronique nationale, et quand il a dépeint ses rêveries mélancoliques, il a été comme l'organe fidèle d'une pensée générale, d'une disposition d'âme habituelle dans son pays. Chacun l'a écouté avec empressement, car chacun retrouvait dans ce qu'il disait ses propres émotions.

CE QUI EST ÉTERNEL.

(*Det Eviga.*)

Ode, par Tegner.

« L'homme fort peut bien façonner son monde au mouvement de son épée, et sa renommée peut prendre l'essor de l'aigle. Mais quelquefois l'épée se brise et l'aigle tombe dans son vol. L'œuvre de la violence est variable et courte ; elle passe comme un vent d'orage dans le désert.

» Mais la vérité vit. Au milieu des glaives et des haches, elle apparaît calme et le front brillant ; elle s'avance au milieu d'un monde obscur, les yeux tournés vers un autre monde. La vérité est éternelle. Sur la terre et dans le ciel, sa parole retentit de siècle en siècle.

» La justice est éternelle. On peut fouler ses lis aux pieds, on n'en arrachera pas la racine. Si le mal s'empare du monde, tu peux encore vouloir le bien. Si on le poursuit autour de toi par la ruse ou par la force, tu peux encore le garder dans ton sein.

» Et la volonté qui repose dans une âme énergique est forte et efficace. La justice s'arme, la vérité parle, et tout un peuple est changé. Les sacrifices que tu as faits, les dangers que tu as courus surgissent comme des astres au-dessus des flots du Léthé.

» Et la poésie n'est point semblable à l'arome des fleurs, à l'éclat passager de l'arc-en-ciel. Le beau que tu crées n'est point une matière périssable ; le temps ne fait qu'en renouveler la splendeur. Le beau est éternel. Nous recueillons avec ardeur ses sables d'or dans les vagues du temps.

» Attache-toi donc à la vérité, défends la justice, réjouis-toi du beau. Ces trois dons célestes ne disparaîtront pas du milieu des hommes. Ce qui te vient du temps, le temps le reprendra. Ce qui est éternel restera dans ton cœur. »

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. Martinet, rue Jacob, 30.

ALGÉRIE.

BOUGIE.



(Vue d'un des châteaux de Bougie. — Dessin de M. Alphonse Denis.)

A 125 kilomètres d'Alger, vers l'orient, s'ouvre un large golfe dont l'entrée, de ce côté, est formée par un haut promontoire que domine le mont Gouraya, et qui, abrupte vers le nord, descend doucement vers le midi. A sa base, sur le bord de la mer, se dressent des murailles, deux châteaux forts dont l'un forme la citadelle, et quelques groupes d'habitations : c'est la moderne Bougie. Le regard, remontant ensuite l'amphithéâtre jusqu'à 671 mètres, s'arrête aux murs d'un vaste fort qui couronne l'ensemble. Au-dessous est une large enceinte coupée en deux par un ravin profond qui sillonne les flancs de la montagne, enceinte aujourd'hui déserte, mais où s'élevaient sans doute jadis de nombreuses habitations. A droite, des roches, une anse où les vaisseaux trouvent un abri sûr, et qu'on nomme anse de Sidi-Yahia, en l'honneur d'un marabout voisin ; à gauche, de vastes plaines fertiles, puis des montagnes toujours de plus en plus hautes ; en arrière, la vaste enceinte du golfe, panorama superbe qui a dû animer plus d'un pinceau.

Bougie est l'ancienne *Saldæ*, municipe puis colonie romaine, dont les historiens font rarement mention. On ignore quel fut son rôle sous le Bas-Empire et jusqu'au douzième siècle. Dans cet intervalle elle prit le nom de *Boudjéiah* ou *Boughéia*, d'où vient son nom français, et c'est ainsi qu'elle est désignée par Édrisi en 1183 (1). Possédée à cette époque par les Béni-Hammad, famille puissante qui s'y était établie en l'an mille, elle avait atteint un haut degré de prospérité. « Les vaisseaux y abondent, dit l'écrivain arabe, les caravanes y viennent, et c'est un entrepôt de marchandises. Les habitants sont riches, et plus habiles dans divers arts et métiers qu'on ne l'est généralement ailleurs, en sorte que le commerce y est florissant. Les marchands de cette ville sont en relation avec ceux de l'Afrique occidentale ainsi qu'avec ceux du Sahara et de l'Orient. On y entrepose beaucoup de marchandises de toute espèce ; on y construit de gros bâtiments, des navires et des galères. »

Cet état de choses se prolongea longtemps. Au commencement du seizième siècle, Bougie était gouvernée par le cheikh Abd-el-Aziz. Sous ce prince, qui entretenait amitié avec tout le monde, les habitants vivaient heureux et en paix ; mais le désir immodéré de s'enrichir leur ayant fait armer des fustes pour courir les côtes de la chrétienté, le roi Ferdinand le Catholique envoya contre eux don Pedro de Navarre. Celui-ci parut devant Bougie avec quatorze grands navires chargés de troupes. A son approche la population s'enfuit dans les montagnes, et le laissa paisiblement prendre possession de la ville. Le comte la fortifia, mit garnison dans l'ancien château (la kasbah actuelle), et en bâtit un autre à quelque distance, aussi sur le bord de la mer, à l'angle que forment les murailles avant de gravir le sommet de la montagne : c'est la partie de l'enceinte que représente notre gravure. Au moment de la prise de Bougie, Khair-ed-Din allait partir pour attaquer les Doria ; mais son frère Aroudj ayant été gravement blessé pendant l'attaque, ces deux chefs s'éloignèrent, et revinrent l'année suivante, à la tête de vingt mille Berbères, essayer de nouveau le siége, tentative qui ne fut pas plus heureuse que la première. Bougie resta trente-cinq ans au pouvoir des rois de Castille, qui y entretenaient cinq cents hommes de garnison. Enfin, en 1555, Sala-Raïs, gouverneur d'Alger, assiégea la ville avec quarante mille soldats, et obligea le gouverneur don Alphonse de Peralta à capituler, action dont Charles-Quint punit ce seigneur en le faisant décapiter sur la grande place de Valladolid. Depuis lors les Turcs conservèrent Bougie jusqu'à ces derniers temps.

Depuis 1830, des propositions faites au point de vue d'intérêts tout individuels par le capitaine arabe du port, un chef kabyle des environs et un Français d'Alger, attirèrent l'attention sur cette ville. L'insulte que reçut sur ces entrefaites, dans le port, un navire anglais, et les réclamations

(1) La cire avait toujours été un des grands articles d'exportation de cette ville, et les premières chandelles fabriquées avec celle qui en provenait ont dû à cette circonstance le nom de bougies.

qui s'ensuivirent, pressèrent l'occupation. M. de Lamoricière fut chargé de reconnaître la place, et dans le courant du mois d'août 1833, le général Trézel reçut l'ordre de se rendre à Toulon pour y prendre le commandement de l'expédition qui, de ce port, devait se rendre à Bougie. 1200 hommes de troupes, deux batteries d'artillerie, une compagnie de sapeurs du génie, une section du train des équipages, une section des ouvriers d'administration, furent embarqués sur une frégate, trois corvettes, deux gabarres et un brick : on arriva devant Bougie le 29 septembre. Les forts se mirent aussitôt à tirer ; mais quelques bordées des bâtiments français les eurent bientôt réduits au silence. Le débarquement commença entre huit et neuf heures du matin, sous un feu assez vif de mousqueterie. Néanmoins les Français pénétrèrent facilement dans la ville ; mais à partir de ce moment, ils éprouvèrent pendant quarante-huit heures la résistance la plus opiniâtre de la part des Kabyles qui, se défendant pied à pied, faisaient un fort de chaque pan de mur, de chaque maison, de chaque rue. Le 3 octobre, on était maître de la ville ; il ne restait qu'à occuper le Gouraya, contre lequel l'effort de nos braves soldats fut un moment impuissant, et qui ne céda que devant un renfort de troupes. Le génie se mit aussitôt à le fortifier, et M. le colonel Lemercier en a fait un très bel ouvrage. Des compagnies de marine, que M. de Parseval fit débarquer au fond de la rade, prirent une part glorieuse à ces combats.

Bougie était donc en notre pouvoir ; mais dégarnie d'habitants et ruinée par la guerre. On a complété tous les travaux de défense nécessaires pour la mettre en état de résister aux attaques incessantes des Kabyles.

Depuis 1833 la position de Bougie ne s'est pas améliorée. Cependant elle est richement douée par la nature. Placée au centre des pays kabyles, contrées riches par leur agriculture, à l'ouverture de cette large vallée de l'Ouad-Akbou, qui lui ouvre une route facile vers les plateaux du Tell et les régions de l'intérieur, elle a de plus un des meilleurs mouillages de la côte, où ils sont presque tous mauvais, sans excepter celui d'Alger. Il ne faudrait à Bougie qu'une paix forte et imposante, pour lui rendre son ancienne prospérité : aujourd'hui l'on y compte seulement quelques centaines d'Européens et d'indigènes.

Ne cherchez pas à justifier toutes vos actions. N'appréciez point les choses selon qu'elles vous touchent de plus près, et n'ayez pas toujours les yeux fixés sur vous-même.

N'attendez point des circonstances extraordinaires pour faire de bonnes actions ; sachez user des situations ordinaires.

Prescrivez-vous d'employer un certain temps déterminé pour acquérir la vertu à laquelle vous êtes le moins disposé.

JEAN-PAUL.

SUR L'ÉCLAIRAGE AU GAZ.

Au point de vue de la salubrité, l'éclairage à l'huile dans les ateliers ou les établissements publics entraîne divers inconvénients. L'huile mal épurée, mélangée d'huile de baleine, donne lieu fréquemment à des flammes fuligineuses, répandant des vapeurs insalubres et une mauvaise odeur persistante. L'emploi des becs à gaz n'a pas cet inconvénient, mais il en aurait un autre si les gaz ou les produits de la combustion incomplète pouvaient se répandre librement dans l'air. On prévient tout danger de ce genre en disposant les becs en des sortes de lanternes fixes, bien closes, munies de tuyaux amenant l'air du dehors, et sans communication avec l'air intérieur : d'autres tubes de dégagement sont dirigés vers l'extérieur. Il convient que l'allumage et tout le service des becs soient confiés chaque jour à une personne spéciale et connaissant ce service, très facile d'ailleurs.

LES JOIES ET LES DOULEURS D'UN SAPIN.

NOUVELLE D'ANDERSEN (1).

Dans la forêt était un joli sapin, parfaitement exposé à l'air, aux rayons du soleil, et entouré d'une ligne d'autres sapins plus grands dont la taille élevée excitait son envie. L'ambitieux petit arbre ne songeait ni à la douce chaleur du printemps ; ni à la brise rafraîchissante, ni aux enfants du village qui venaient près de lui cueillir des fraises et des framboises. Quelquefois ces enfants, après avoir fait leur récolte forestière, s'asseyaient en cercle autour du sapin naissant, et disaient : « Que cet arbre est petit ! » Et le sapineau gémissait de les entendre parler ainsi.

L'année suivante, une nouvelle branche sortit de sa tige, puis l'année d'après encore une autre. Mais cet accroissement ne le satisfaisait pas.

— Oh ! disait-il, que ne suis-je aussi grand que mes voisins, qui du haut de leur cime regardent au loin la campagne ! Les oiseaux viendraient nicher dans mes rameaux, et au souffle du vent je pourrais me balancer et faire du bruit comme les autres.

L'été, ces orgueilleux désirs lui enlevaient toute joie ; l'hiver, les lièvres venaient ronger son écorce : c'était une triste humiliation. Au bout de trois ans, il avait cependant déjà tellement grossi que les lièvres passaient devant lui sans le toucher ; mais il voulait grossir encore, et il se disait que rien en ce monde n'était si beau que d'être fort et élevé.

En automne, les paysans venaient abattre les grands sapins, les ébranchaient, les équarrissaient ; puis on les plaçait sur un chariot, et un vigoureux attelage les transportait hors de la forêt.

Au printemps, le sapineau demandait aux cigognes, aux hirondelles, ce qu'on avait fait de ses frères aînés. Les hirondelles n'en savaient rien ; mais la cigogne répondait :

— Quand j'ai quitté l'Égypte, j'ai vu flotter sur mer de nouveaux navires avec des mâts superbes. Je pense que ces mâts, c'étaient tes frères.

— Oh ! s'écriait le sapineau, que ne suis-je assez grand pour m'en aller aussi sur mer !

— Réjouis-toi de ta jeunesse, disaient les rayons du soleil, réjouis-toi de ta fraîcheur.

Et le vent caressait ses rameaux, et la rosée l'humectait de ses larmes ; mais le sapineau était insensible à la lumière du soleil, aux caresses de la brise, aux pleurs de la rosée.

A l'approche des fêtes de Noël, les paysans venaient couper un grand nombre de jeunes arbres ; ils choisissaient les plus touffus, n'en enlevaient aucune branche, et les transportaient hors de la forêt (2).

— Où vont-ils ? disait le sapineau. Ils ne sont pas plus âgés que moi, et pas plus grands ; où les emmène-t-on ?

— Je le sais, répondait le moineau. Quand j'étais à la ville, je me suis arrêté sur un balcon ; j'ai regardé par la fenêtre : je les ai vus dans une belle chambre, debout sur une table, ornés de rubans, chargés de pommes, de jouets, et éclairés par quantité de bougies.

— Puis après, que deviennent-ils ?

(1) Un fragment sur la *Vie d'un arbre*, que nous avions emprunté aux Essais de M. Alphonse Grün (p. 194), a donné l'idée à M. X. Marmier de traduire cette petite nouvelle du danois.

(2) On se rappelle que dans les pays du Nord la fête de Noel se célèbre solennellement. Le soir de cette fête populaire, chaque famille, riche ou pauvre, a dans sa demeure un petit sapin auquel sont suspendus les fruits et les jouets qui tentent la convoitise des enfants, les présents que l'on aime ce jour-là à distribuer à ses amis. (Voy. un Arbre de Noel, 1841, p. 405.)

— Après, je ne sais; voilà tout ce que j'ai vu.

— Oh! s'écria le sapineau, voilà une destinée nouvelle et meilleure que de voyager sur mer. Qu'il me tarde d'être à Noël! mes rameaux sont larges, épais, parfaitement ronds. Que ne suis-je dans la belle chambre, paré de toutes ces richesses! Il est vrai qu'ensuite je ne sais pas ce que l'on devient; mais lorsqu'on a été si bien placé et si bien décoré, c'est qu'on est sans doute réservé à un heureux emploi.

— Réjouis-toi de ta jeunesse, lui disaient le vent et le soleil, réjouis-toi de ta liberté.

Mais il n'entendait point leurs conseils; il n'aspirait qu'à s'en aller dans le monde. Cependant il devenait de plus en plus beau. Un jour des paysans l'admirèrent en passant et dirent : — Nous l'abattrons à Noël.

Et, le grand jour de fête venu, la hache frappa le sapineau; il tomba sur le sol avec un soupir. Il n'éprouva en ce moment si désiré qu'une vive douleur dans tout le corps, et le regret d'être enlevé au tertre natal, aux fleurs, aux arbustes qui l'entouraient, aux oiseaux qui venaient causer avec lui. Tout le long du chemin il se sentit triste, languissant, et ne se ranima que lorsqu'il se trouva déposé dans une cour avec d'autres sapineaux de sa taille. Un homme le regarda et dit : — Voilà celui qui nous convient; il est inutile d'en chercher d'autres.

Deux valets vinrent le prendre sur leurs bras et l'emportèrent dans un salon splendide. On le plaça dans une caisse pleine de sable et revêtue de soie verte. Le sapineau palpitait et attendait avec impatience la suite de ces préparatifs. Les jeunes filles et les servantes de la maison commencèrent à le parer : celle-ci plaçait entre ses branches un petit nid en papier de couleur rempli de dragées; celle-là y attachait des noix, des pommes; une autre, des bougies; et à la pointe de sa tige on plaça une large étoile en carton doré. C'était superbe.

— A ce soir, dirent ceux qui l'avaient ainsi orné; ce soir il brillera dans tout son éclat.

— Que ne suis-je à ce soir, disait le brillant sapineau, pour savoir ce qui va m'arriver! Les arbres de la forêt me verront-ils? Les moineaux viendront-ils me regarder par la fenêtre? Vais-je rester été et hiver dans ce beau salon avec cette forme?

Enfin les bougies furent allumées; les portes du salon s'ouvrirent. Une troupe d'enfants se précipita bruyamment près de l'arbrisseau chargé de tant de richesses. Derrière eux venaient les parents, qui se réjouissaient aussi de cette heureuse fête de Noël. Et les enfants couraient de côté et d'autre, et toute la chambre retentissait de cris de joie et d'exclamations de surprise. Pendant ce temps, les petites bougies se consumaient; la flamme se rapprochait tellement des rameaux que le fier arbuste, l'ornement de la fête, tremblait d'être brûlé. La maîtresse de maison les fit éteindre. Les enfants, dont on avait eu bien de la peine jusque-là à contenir l'impatience, s'élancèrent sur le sapineau et le dépouillèrent de toute sa parure. Ils s'assirent autour d'un petit homme qui leur raconta un conte de fées, puis ils se retirèrent. Le salon désert resta silencieusement plongé dans une nuit profonde.

— A demain, se disait le sapineau, nouvelle fête, sans doute, et nouvelle splendeur.

Le lendemain matin, en effet, la porte du salon s'ouvrit; mais quelle déception! Deux domestiques le prirent, le transportèrent au haut de la maison, et le posèrent sous le toit dans un coin obscur.

— Quel singulier changement! dit le pauvre arbuste. Pourquoi m'abandonne-t-on ainsi? Que vais-je devenir?

Et il se mit à songer, à songer; et il eut le temps de songer, car des semaines entières se passèrent sans qu'il vît personne; seulement un jour on apporta encore des caisses qui le cachaient de tout côté.

— Maintenant, se dit-il, la terre est dure et couverte de neige : les hommes veulent sans doute me garder jusqu'au printemps, car les hommes sont bons. C'est pourtant triste d'être ici tout seul dans les ténèbres. Ah! que ne suis-je encore dans la forêt! je me réjouirais de voir le lièvre courir sur mes racines.

Tout à coup il entendit une sorte de sifflement. Des souris trottinaient sur le plancher pour se réchauffer; elles arrivèrent près de l'arbuste solitaire et dirent :

— Ah! on est mieux ici; n'est-ce pas, vieux sapin?

— Je ne suis pas vieux, dit le sapin en colère; il y a beaucoup d'arbres qui sont plus vieux que moi.

— D'où viens-tu donc, et qu'as-tu vu avant d'être ici? As-tu été à la cave, à la cuisine, à l'office?

— Non, répondit le sapin; mais j'ai été dans la forêt où le soleil brille, où les oiseaux chantent.

Et il leur raconta tous les souvenirs de sa jeunesse; et les souris lui enviaient le plaisir d'avoir vu tant de choses. Puis il leur parla de la joie et des magnificences du soir de Noël; et les souris s'écrialent : — Oh! que tu es heureux d'avoir été témoin d'un pareil spectacle!

Quand il eut fini tous ses récits, les souris s'éloignèrent. Il se retrouva de nouveau seul, et fort triste, attendant avec anxiété le moment où on viendrait le sortir de sa prison. Un jour enfin des gens de service montent au grenier, enlèvent les caisses, et descendent le sapineau dans la cour. Ce fut un heureux moment. Le pauvre arbrisseau revoyait le ciel, respirait l'air frais, et regardait avec ravissement les plantes, les fleurs épanouies dans le jardin à côté de la cour.

— Enfin, murmura-t-il, je vais revivre.

Et il fit un effort pour étendre ses branches; mais elles étaient roides et desséchées. Ceux qui l'avaient apporté là le laissèrent au milieu d'une touffe d'orties et de chardons. De ses moments de splendeur il ne lui restait que l'étoile d'or attachée à son front : un enfant la vit et l'arracha, en foulant aux pieds ses rameaux jaunis.

Le sapineau regardait toujours le vert jardin, et regrettait déjà sa place obscure dans le grenier, et sa solitude triste, mais au moins paisible. Un domestique vint, le coupa en morceaux; tous ces morceaux furent jetés sous une chaudière. Ils craquaient, ils petillaient dans le feu, et chaque petillement était un soupir que le malheureux sapin exhalait en songeant tantôt aux beaux jours d'été de la forêt, tantôt aux nuits d'hiver où brillaient les étoiles, puis au soir de Noël. Et il soupira de la sorte jusqu'à ce qu'il fût consumé.

Ainsi finit l'histoire. Ainsi finissent toutes les histoires.

SOUVENIRS DE BERNE.

(Voy. la Table des dix premières années; et 1846, p. 200.)

Les ours, en leur qualité d'armes vivantes et parlantes (1), sont logés, comme des sentinelles, à la porte d'Aarberg. Plus loin, sous les fortifications, on voit errer parmi les arbres, les cerfs, les biches, les isards, les daims, les chamois. La brise des Alpes agite les feuilles sur leurs têtes; les innocents captifs semblent la reconnaître au passage; ils brament et lèvent du côté des cimes neigeuses leurs doux regards plaintifs. Que leur manque-t-il cependant? Rien, sinon la liberté, la liberté de bondir sur les pentes escarpées, sur les anfractuosités des rochers, au bord des abîmes; la liberté de franchir les torrents, de disputer à la neige et à la glace un peu de nourriture sauvage, et, l'oreille attentive, l'œil inquiet, de défier la poursuite audacieuse du chasseur. Les dangers ont leur charme, et puisqu'un jour il faut mourir, autant tomber sous le plomb qui siffle dans l'air que sous le coutelas du cuisinier. « Croyez-vous, a dit un illustre contemporain,

(1) Voy., sur les Ours de Berne, 1837, p. 2; 1838, p. 29; et sur les Armes parlantes, 1838, p. 16, 27; 1841, p. 23.

que le bœuf qu'on nourrit à l'étable pour l'atteler au joug, et qu'on engraisse pour la boucherie, soit plus à envier que le taureau qui cherche libre sa nourriture dans les forêts? Croyez-vous que le cheval qu'on selle et qu'on bride, et qui a toujours abondamment du foin dans le râtelier, jouisse d'un sort préférable à celui de l'étalon qui, délivré de toute entrave, hennit et bondit dans la plaine? Croyez-vous que le chapon à qui l'on jette du grain dans la basse-cour soit plus



(La Fosse aux Biches, à Berne.)

heureux que le ramier qui, le matin, ne sait pas où il trouvera sa pâture de la journée? »

La grande image en bois du Goliath, découpure plate et coloriée, nichée dans une tour isolée, produit sur le voyageur une impression singulière. C'est une œuvre barbare du quinzième siècle, au sujet de laquelle on raconte une petite légende dont nous ne garantissons nullement l'authenticité. Un seigneur, dit-on, avait fait présent à la cathédrale d'une somme d'argent considérable qui fut employée à l'achat de vases d'or et d'argent. On eut l'idée de placer ce trésor sous la garde d'un saint : le choix tomba naturellement sur saint Christophe, en raison de sa force prodigieuse (voy. sur saint

Christophe, 1834, p. 404). Un tailleur d'images exécuta donc une représentation gigantesque de ce saint, et on la plaça près du tabernacle où étaient enfermés les vases sacrés. Mais bientôt, en dépit de l'image, les vases furent volés. Le peuple murmura contre le saint, comme de nos jours encore le peuple de Naples murmure contre son patron saint Janvier toutes les fois que le miracle du sang ne s'accomplit pas à son désir. On jugea prudent d'exiler l'image, et on la transporta dans la



(La Tour de Goliath, à Berne.)

tour de Lombach, située à quelque distance de la ville. L'année suivante, l'ennemi assiégea la tour et s'en rendit maître. Nouvelles clameurs contre le saint de bois; nouvelle nécessité de le transporter ailleurs. Cette fois on lui ôta définitivement ce nom dont il était indigne; de chrétien, le personnage devint infidèle : on l'appela Goliath. Par dérision, on le chargea d'une longue hallebarde et d'un sabre de bois; puis on l'exposa comme curiosité sous une tour isolée de la ville, tel que nous le représentons. A quelques pas, en face, sur une fontaine, est une petite statue de David, qui, armé de la fronde, nargue et menace sans cesse le géant méprisé.

INSTITUTIONS DE BIENFAISANCE

FONDÉES A VÉRONE PAR NICOLAS MAZZA.

La plupart des voyageurs qui visitent l'Italie n'en admirent que les œuvres d'art ou les beautés naturelles. Dans cette contrée, on se sent plus préoccupé de l'antiquité et de la renaissance que des temps modernes. Le souvenir du passé y nuit à l'observation du présent. On est surtout prévenu défavorablement contre la civilisation italienne de notre époque, et on ne la considère pas comme assez avancée pour que les autres peuples puissent faire à ses institutions quelques-uns de ces utiles emprunts dont la réciprocité généralise le progrès. Ce sont là, du moins à quelques égards, des préventions exagérées. L'Italie offre des créations d'utilité publique nombreuses et remarquables. Nous signalerons aujourd'hui les établissements charitables, trop peu connus, fondés à Vérone par Nicolas Mazza, prêtre vénérable, et qui a droit à la reconnaissance de tous les amis de l'humanité (1).

1° *Institution de bienfaisance pour les jeunes filles.*

Les petites filles pauvres sont recueillies et distribuées par groupes de quinze à vingt environ dans des maisons appelées ***Familles***, sous la direction d'une femme dévouée qui porte le doux nom de ***Mamma***, et qui remplit en effet, à leur égard, tous les devoirs de la maternité. Elles reçoivent dans *la famille* l'éducation domestique et morale : on leur enseigne, par une pratique de chaque jour, l'ordre, la propreté, l'hygiène, et surtout l'économie dans ses plus minutieux détails. Chacune, remplissant tour à tour chaque tâche, s'initie peu à peu à l'ensemble des attributions de son sexe. Comme l'intention du fondateur est de les rendre à la société dès qu'elles offrent toutes les garanties désirables pour le monde et pour elles-mêmes, il a interdit tout ce qui pourrait donner à son œuvre un caractère monastique. Ainsi point de réclusion ; au contraire de fréquentes sorties sous la conduite de la *mamma*, soit pour se rendre où les appellent leurs devoirs ou les besoins de la communauté, soit uniquement dans un but de promenade et de récréation. Il n'y a même pas d'uniformité dans le costume, et l'on laisse chaque individualité se développer librement dans tout ce qui n'a rien de contraire à la vertu et à l'intérêt bien entendu de ces jeunes personnes. Chaque petite fille ou enfant est placée sous le patronage et la tutelle particulière d'une fille parvenue à l'âge de raison, et qui joue vis-à-vis d'elle le rôle d'*apprentie mamma*. Ces jeunes mères, pour lesquelles cette mission de confiance est une récompense très-précieuse, rendent compte de la conduite et de la santé de *leur* enfant aux *mamme*. Ces dernières, à leur tour, sont soumises au double contrôle d'une *régulatrice générale*, quant à ce qui concerne la tenue et l'éducation, et d'une *économe en chef*, quant à la comptabilité et à l'administration. Enfin un *sous-supérieur* et un *supérieur*, qui a été jusqu'à présent le respectable fondateur, exercent une autorité suprême, essentiellement vigilante et paternelle.

L'éducation intellectuelle est organisée séparément. On se rend de *la famille* à *l'école*, dans un édifice qui a reçu cette destination spéciale, et où résident les *maîtresses* dont les fonctions sont entièrement distinctes, et qui n'ont rien de commun avec les *mamme*. L'enseignement est général ou professionnel. Le premier comprend la lecture, l'écriture, le calcul, l'orthographe et les notions élémentaires de diverse nature qui sont regardées comme nécessaires à une femme, quelle que soit sa condition. Le second est très-varié : la sollicitude éclairée de Mazza a cherché à l'approprier aux vocations individuelles. Les jeunes filles qui manifestent le plus d'intelligence et de dextérité sont employées aux ouvrages fins, chacune choisissant ce qui lui convient le mieux : broderie en blanc, en soie, en or, en laine, festons, blondes et dentelles de toutes sortes, etc., etc. Si parmi elles quelqu'une a du goût pour la fabrication des fleurs artificielles, elle est aussitôt confiée, pour en faire l'étude, à une maîtresse spéciale et habile dont l'atelier soit justement renommé. Celles qui ont montré moins de facilité sont exercées pendant trois jours de la semaine à ces ouvrages de leur sexe que nous appelons de première nécessité : la couture, le tricot, la lingerie ordinaire, etc. Pendant trois autres jours c'est à façonner la soie qu'elles sont occupées : la dévider, l'enrouler sur les bobines, la disposer en écheveaux, faire, en un mot, tout ce qui tient à cette partie de l'industrie séricicole. Dans le printemps vient pour elles l'éducation des vers à soie ; dans les mois de juillet et d'août, lorsque les cocons sont recueillis, elles se réunissent dans un local disposé tout exprès au travail de la filature, opération qu'elles pratiquent en fin, à l'instar des manufactures de soie les plus importantes de la Lombardie. Si quelques-unes semblent avoir des dispositions pour le commerce, on a trouvé par une ingénieuse combinaison les moyens de leur faire faire dans l'intérieur même de l'établissement l'apprentissage de cette profession. Ainsi le supérieur achète en gros les provisions de toute nature indispensables à la communauté ; mais au lieu d'en faire la répartition directe et immédiate, il emmagasine les comestibles, le bois, le vin, etc. ; place dans le magasin les apprenties commerçantes, et leur confie le soin de vendre aux *mamme* chaque objet dont elles ont besoin, d'en recevoir le prix, de tenir registre d'entrée et de sortie, de dépense, de caisse ; de faire, en un mot, tout ce qui se fait dans la maison de commerce la plus régulière. On éloigne le plus possible la maladie par les observances hygiéniques les plus scrupuleuses, et par la sagesse du régime ; mais lorsque le mal se déclare malgré toutes ces précautions, on l'utilise en quelque sorte en formant un corps d'infirmières choisies parmi les plus dévouées, et qui, plus tard, iront porter aux pauvres malades le tribut de leur zèle éclairé par l'expérience et affermi par la pratique.

Aux termes du règlement, les jeunes filles ne doivent sortir de l'institut qu'à l'âge de vingt-quatre ans. Il ne leur est pourtant pas interdit de s'en retirer plus tôt, s'il se présente pour elles une occasion de s'établir convenablement ou de se placer comme gouvernantes, femmes de chambre, dans une famille honnête. A dix-huit ans leur éducation est terminée, et à partir du moment où elles ont atteint cet âge, il leur est tenu compte, jusqu'à la vingt-quatrième année, du produit de leur travail personnel : c'est une dot ou un pécule qui leur est remis à leur sortie.

2° *Institution pour les jeunes gens. Collége Mazza.*

Cent cinquante jeunes gens pauvres sont admis dans cet établissement. Chaque candidat est soumis à des épreuves rigoureuses, et plus d'une fois répétées, dont le but est de bien faire connaître son esprit et son cœur, de garantir autant que possible que l'on pourra former en lui un sujet d'élite, et de s'assurer positivement s'il est appelé aux œuvres intellectuelles plutôt qu'aux exercices du corps, aux professions libérales plutôt qu'aux métiers mécaniques. Ce sont là de sages précautions ; car s'il est regrettable de voir de puissantes facultés demeurer stériles faute de développement, il ne l'est pas moins de voir des hommes médiocres aborder une tâche qui dépasse leurs forces, et lutter péniblement, sans profit pour eux ni pour leurs semblables, contre des difficultés qu'ils ne pourront jamais surmonter. Les élèves sont divisés en autant de classes qu'il y a de degrés dans l'ensemble des études. Un préfet est préposé à chaque classe : les jeunes gens sont conduits par leurs préfets respectifs aux

(1) Nous empruntons les détails suivants à une excellente notice manuscrite qui nous a bienveillamment été communiquée par son auteur, M. Giacomo Mosconi. Nous regrettons qu'elle soit trop étendue pour être insérée textuellement dans notre recueil.

écoles publiques, depuis celles dites élémentaires jusqu'à l'enseignement le plus élevé. Ils ont un local spacieux pour les récréations, et font des promenades fréquentes. Ce qu'il y a de plus remarquable dans ce collége, ce qui le caractérise et le distingue des autres maisons d'éducation ou de bienfaisance, c'est que l'on n'y consulte exclusivement que la vocation du jeune homme et son aptitude naturelle. Les uns s'adonnent aux sciences positives, les autres aux belles-lettres ou aux beaux-arts. Celui-ci se sent appelé à l'exercice de la médecine ou de la chirurgie; celui-là préfère le barreau. Il en est qui ont le goût du commerce ou de l'administration publique. Quelques-uns enfin désirent se consacrer au sacerdoce; mais comme cette détermination est la plus grave, on ne la laisse mettre à exécution qu'après s'être assuré qu'elle n'est dictée ni par un enthousiasme passager, ni par aucune considération humaine. A cet égard, Nicolas Mazza pousse si loin le scrupule, qu'il rachète tous ses élèves à la fois de l'obligation du recrutement militaire, dans la crainte que l'exemption attachée à la condition d'étudiant en théologie n'influe sur la décision de ceux qui choisissent l'état ecclésiastique. Chacun suit donc librement sa voie, et est conduit par la main jusqu'au moment où il peut marcher seul; car on n'abandonne pas le jeune homme avant qu'il puisse se suffire à lui-même; et c'est ainsi seulement que l'éducation n'est pas pour le pauvre une amère déception. En effet, ailleurs, en lui donnant les *bourses* ou d'autres moyens de recevoir une instruction gratuite qui ne dépasse pas les limites des études classiques, et en le laissant ensuite seul aux prises avec les obstacles qui défendent l'accès de chaque profession, on ne fait que multiplier ses besoins physiques et moraux, sans le mettre en mesure de leur donner satisfaction; on l'a dégoûté de sa condition sans lui en ouvrir une autre; on lui a fait quitter le terrain bas, mais solide, sur lequel il aurait pu marcher en lui montrant les hautes régions qu'il ne peut atteindre; si bien que le malheureux demeure comme suspendu entre le ciel et la terre, et tombe tôt ou tard dans l'abîme du désespoir. Mais pour réaliser des vues aussi étendues, il est évident que les ressources internes de l'établissement ne peuvent être que très-insuffisantes. En conséquence, Mazza met à contribution Vérone d'abord, et s'il le faut l'Italie entière. Les jeunes gens suivent tous les cours qui se font dans la ville, chacun selon la spécialité à laquelle il s'est voué; et quand un enseignement n'est pas organisé à Vérone, ou seulement lorsqu'il est plus complétement constitué ailleurs, on a recours à des succursales établies dans les cités où cet enseignement jouit de la plus grande réputation. Par exemple, quand il s'agit des cours supérieurs de l'université, une maison reçoit les étudiants à Padoue; ils sont là nourris, vêtus, logés, et surtout surveillés et dirigés comme au collége. Seulement on leur accorde des délassements en rapport avec leur âge actuel, et on les prépare par une augmentation de liberté sagement graduée à l'émancipation complète, qui devra plus tard les rendre maîtres d'eux-mêmes. S'il faut perfectionner les élèves peintres, musiciens ou architectes, on les envoie suivre les leçons de l'Académie de Venise; enfin on ne recule devant aucun obstacle, on ne se refuse à aucun sacrifice pour que le programme, qui promet à chaque enfant une destinée conforme à sa volonté, soit tout à fait une vérité. Le fondateur a arrêté depuis quelque temps le projet d'ajouter à son œuvre le seul élément important qui lui ait manqué jusqu'ici. Il veut prendre à location une terre où, sous la direction de gens experts dans la partie, il placera ceux de ses élèves qui auront des dispositions pour l'agriculture, afin qu'ils puissent plus tard diriger une exploitation et féconder le sol natal tout en s'assurant une existence honorable et lucrative.

Voilà, certes, de belles créations, dans lesquelles s'unissent à leur plus haut degré de puissance les inspirations religieuses et philanthropiques. On doit admirer comment un pauvre prêtre a pu concevoir et exécuter des entreprises si considérables, sans autre point d'appui que son zèle, sans autre force que celle de son héroïque volonté.

« Combien de fois ne m'est-il pas arrivé, dit-il dans un » de ses écrits, de me réveiller le matin sans une mesure de » blé à la maison, sans un sou dans ma poche, et avec cinq » cents bouches qui attendaient leur pain quotidien! Eh bien, » je n'avais pas fait deux pas hors du logis pour aller prier Dieu » et frapper à la porte de quelque bonne âme, qu'un inconnu, » sans mot dire, me glissait dans la main une somme d'ar» gent suffisante pour la journée, et disparaissait aussitôt. D'un » autre côté, le meunier, le charcutier, le boulanger, etc., » secrets exécuteurs des intentions de quelques personnes » charitables, venaient garnir mon grenier, mon garde» manger, et me laissaient à peine le temps de leur dire : » *Dieu vous le rende.* »

Du reste, Mazza n'est pas de ceux que la confiance dans les secours divins endort sur la tâche qu'ils ont à remplir; il professe ce précepte : « Aide-toi, et Dieu t'aidera. » Son infatigable activité et son invincible persévérance triomphent de tous les obstacles; son habileté administrative contribue également au succès de l'œuvre; quoique surchargé d'occupations, il trouve toujours le temps nécessaire pour tenir chaque jour les registres de recette et de dépense dans l'ordre qui convient à toute bonne administration.

Le mérite de Mazza est apprécié de ses concitoyens et de son gouvernement. L'Académie des arts et du commerce de Vérone a gratifié d'une médaille d'or son Institut des jeunes filles, à cause de la perfection des broderies et des fleurs artificielles qui s'y fabriquent.

Chez les peuples simples et chez les nations très-civilisées, la vieillesse reçoit en tous lieux des hommages; mais nulle part son intervention n'est plus heureuse, je dirais volontiers plus nécessaire, que dans les salons; nulle part son empire n'est plus légitime et plus doux. J'ai vu dans de meilleurs temps, je connais encore quelques-unes de ces âmes supérieures qui inspirent tant d'affection et tant de respect, que leur titre, loin d'être redoutable à la jeunesse, devrait devenir pour la coquetterie un objet d'ambition. Quand l'âge n'a rien ôté à la vivacité de l'esprit ni à la chaleur du cœur, je ne sais rien de plus aimable qu'une vieille femme; ses souvenirs lui fournissent des récits nombreux, et le privilége des années autorise la gaieté ou la naïveté de ses anecdotes; elle a pour chacun le mot qui plaît, elle encourage les timides, elle déconcerte les impertinents, elle prévient les collisions de paroles, détourne les conversations qui menacent de devenir embarrassantes, donne le ton aux entretiens, et remplit l'intervalle des silences. Son autorité, toujours présente, ne pèse sur personne, et forme le lien invisible qui unit tous les assistants. Elle met en relief l'esprit des autres, s'oublie constamment elle-même pour ne s'occuper que de ceux qui l'entourent, se montre heureuse si les heures passées chez elle paraissent des heures de plaisir à ses hôtes, et semble reconnaissante envers eux des jouissances qu'ils éprouvent par ses soins.

ALPHONSE GRUN. *Extraits d'une correspondance.*

LE VER DE TERRE.

Quoi de plus méprisable que le ver de terre? Le nommer, c'est tout dire. Il rampe sous le sol, il mange la terre, il ne connaît pas le jour, et si on ne le découvrait en fouillant, on pourrait ne pas se douter de sa présence. La plus infime des bêtes, que vient-il faire sur notre globe? A quoi bon cette misérable existence? La nature trouverait-elle quelque dommage à son néant?

Quoi de plus riche, au contraire, et de plus essentiel à l'ordre du monde que le mode grandiose de la nature dans

ce manteau de terre végétale qui recouvre les continents pour y servir de base à la végétation, et au sein duquel fourmille cette vermine? Non-seulement la planète est revêtue d'un dépôt friable qui abrite les racines des plantes, mais partout les parties superficielles de ce dépôt sont plus ténues, plus douces, moins pierreuses que le dessous. Il est évident que cette surface a été ordonnée en vue des racines des végétaux herbacés, qui, plus délicates que les longues et robustes racines des grands arbres, ne pourraient s'accommoder de la rudesse ordinaire du sous-sol. Après l'effet des inondations et des déluges, qui ont répandu en couche fertile sur les campagnes les débris arrachés par la violence des eaux aux rochers et aux montagnes, s'est donc produit un autre phénomène qui, par un tamisage soigné, a mis à part et transporté près du jour les éléments les plus fins de ces alluvions trop grossières. C'est par cette bienfaisante action que s'est couronnée la mise à sec des continents.

Mais où découvrir le crible gigantesque qui s'est mis en mouvement pour une telle fin? C'est ici que nous attend l'humble insecte : ce que la nature a commencé par les déluges elle l'achève par le ver de terre. Voilà le germe de l'animal sur la terre, et le cours de ses travaux séculaires va s'ouvrir. La race pullule, et bientôt le sol en est tellement rempli que l'on ne saurait marcher sans avoir un de ces êtres sous chaque pas. Mais il faut que cet être vive, et il n'a pour vivre que la plus maigre des nourritures. Il mange la terre afin de s'assimiler le peu d'humus qu'elle contient; et aussi ne fait-il autre chose qu'avaler la pâture abondante au sein de laquelle il se meut. Il ne la ménage pas, mais il y fait son choix, il épluche, il laisse le gros. Qui n'a vu sur les prairies, par une fraiche matinée, cette multitude de petits dépôts vermiculés d'une argile onctueuse et douce, que les vers de terre y sont venus apporter du fond de leurs galeries souterraines : c'est leur travail de la nuit. Infatigables à l'œuvre, tout en ne cherchant qu'à se nourrir, ce sont eux qui ont si bien tamisé.

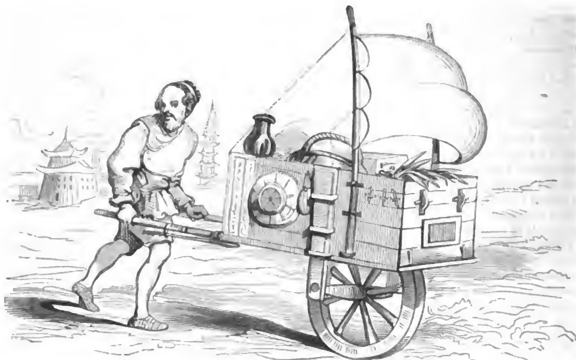
Si actifs qu'ils soient, ils vont lentement, car leur pouvoir est faible et leur tâche bien grande. Mais leur armée n'estelle pas innombrable? Qu'on réunisse un instant par la pensée en un seul système toutes ces petites bouches, ne les verra-t-on pas comme les orifices d'un crible immense qui se développe sur toute l'étendue habitable de la terre? Supposons qu'en nivelant chaque jour les petits monceaux que leur travail élève dans les bois et les prairies, on trouve que leur ouvrage de l'année équivaut à la dixième partie de l'épaisseur d'une feuille de papier; ils n'en auront pas moins tamisé la valeur d'un millimètre en cent ans. Que celui qui possède le temps leur donne donc seulement cent mille ans, ils auront remué et raffiné, sur un mètre de profondeur, toute la surface de la terre. La durée vaut la puissance, car elle suffit pour pousser à l'infini le fait le plus imperceptible, pourvu qu'il soit quotidien.

BROUETTE A VOILE,

EN CHINE.

(Voy. un Char à voiles, 1844, p. 289.)

« Quelques anciens voyageurs, dit George Staunton, parlent des chariots à voile des Chinois; cette méthode n'est pas entièrement abandonnée. Ce sont de petites charrettes, ou plutôt des brouettes de bambou, avec une seule grande roue. Quand le vent est faible, un homme attelé en avant traine la voiture tandis qu'un autre la pousse par derrière. S'il fait assez de vent, on déploie une voile de nattes attachée à deux bâtons; cette voile rend inutile le travail de l'homme qui tire ordinairement en avant. »



Il est curieux de rencontrer une allusion à cet usage dans le poëme célèbre de Milton :

Aux champs de Séricane, en ces sables mouvants
Où le Chinois, habile à maîtriser les vents,
Fait douter, sur son char que la voile seconde,
S'il roule sur la terre ou s'il vogue sur l'onde.
Paradis perdu, l. III, trad. de Delille.

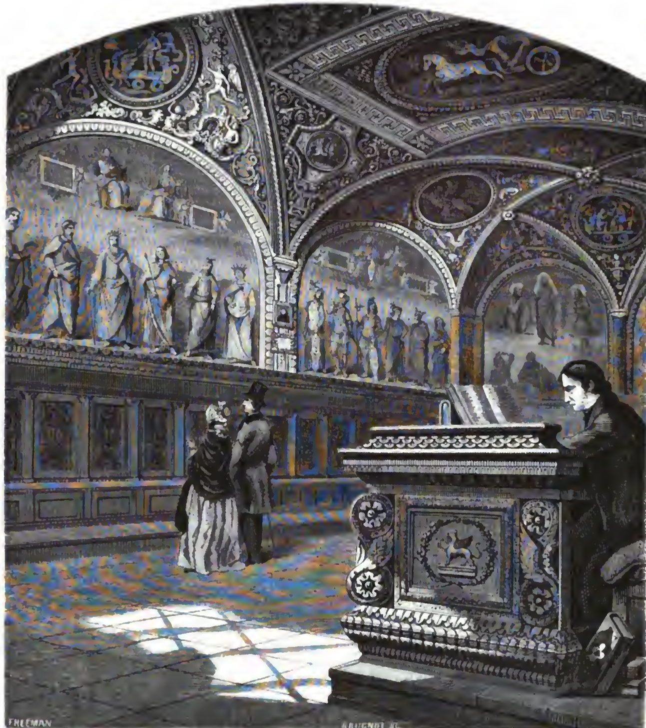
Ce sont surtout les marchands de comestibles, les villageois des environs des grandes villes, qui emploient ces brouettes lorsqu'ils vont au marché. On se sert de semblables moyens de transport dans l'Amérique du Sud.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. Martinet, rue Jacob, 30.

PÉRUGIN.

(Voy. 1845, p. 281.)



(Vue intérieure de la salle d'audience du collége du Change, à Pérouse, peinte par Pérugin et ses élèves. — Dessin de MM. Frappas et Freemann.)

Pietro Vannucci, maître de Raphaël, est né en 1446. On le connaît plus généralement par son surnom de Pérugin (Perugino), qui lui est venu de la ville de Pérouse (Perugia). Son père, Christofano Vannucci, originaire de Castel della Pieve (1), était venu chercher à Pérouse un peu d'aisance qu'il n'y trouva point. Il était marié et avait plusieurs enfants, entre lesquels Pietro est le seul qui se soit fait connaître.

Vasari commence le petit nombre de pages qu'il consacre à Pérugin par un grand éloge de la pauvreté et de son heureuse influence sur les artistes : c'est elle qu'il considère comme la cause la plus puissante de l'application, des progrès et de la gloire de Pérugin (1). Il paraît difficile de voir dans cette opinion autre chose qu'un paradoxe. Pérugin, il est vrai, eut beaucoup à souffrir de la misère pendant son adolescence ; il ne pouvait pas toujours satisfaire sa faim, et longtemps il n'eut, dit-on, pour lit qu'un coffre en bois. Au milieu

(1) Castel della Pieve, qui n'était en ce temps qu'un village, est devenu depuis une ville (città della Pieve). Pérugin a souvent ajouté à sa signature, sur ses tableaux, *de Castro plebis*, ce qui a fait supposer qu'il est né, non pas à Pérouse, mais à Castel della Pieve.

(1) « Di quanto benefizio sia agl' ingegni alcuna volta la povertà, e quanto ella sia potente ragione di fargli venir perfetti ed eccellenti in qual si voglia facultà, assai chiaramente si può vedere nelle azioni di Pietro Perugino, etc. » Félibien n'a fait que paraphraser la pensée de Vasari : « Ce fut, dit-il, la crainte d'être pauvre et le désir d'acquérir du bien qui donnèrent tant de courage à Pietre Perugin, qu'il se perfectionna dans son art, et fut un de ceux qui firent les plus beaux ouvrages de son temps. »

de ces épreuves, il ressentit un invincible entraînement vers l'art, et, étant entré chez un peintre pour y broyer les couleurs, il étudia, depuis ce moment, la peinture avec une ardeur et une persévérance telles qu'il s'éleva rapidement d'une condition très-misérable à la fortune, et de l'obscurité de sa famille à une réputation universelle. Mais c'est faire une trop belle part à la pauvreté que de lui attribuer l'honneur de ces généreux efforts et du succès éclatant qui les a couronnés. Rarement la pauvreté est bonne à grand' chose; elle a toujours conseillé plus de mal que de bien. Par elle-même elle ne saurait avoir aucune vertu inspiratrice, et elle tend plutôt à entraver qu'à favoriser l'essor du génie. Quel peut être, en effet, le premier désir du jeune homme que la pauvreté opprime? Assurément celui d'échapper à cette oppression. Et quel est le moyen le plus rapide et le plus sûr d'y parvenir? Travailler lucrativement. Mais ne sait-on pas que les études qui conduisent à la véritable supériorité du talent, à la possession des secrets intimes de l'art, sont précisément de tous les moins propres à rapporter aucun lucre? Pour tirer vite à soi quelque argent, il faut se hâter de plaire au public; et qui veut lui plaire trop tôt risque beaucoup de ne pas lui plaire longtemps. Une allégorie moderne représente un jeune homme dans une mansarde froide et nue, entre deux génies : l'un, sous les traits d'une vieille femme en haillons, méchante, hideuse, semble lui crier : « Du pain, du pain! Travaille d'abord pour te nourrir. Qu'importe la gloire à qui ne peut vivre! » L'autre génie, sous les traits d'une jeune femme mélancolique, mais noble et fière, murmure doucement en montrant de son doigt levé un but invisible : « Souffre, pauvre enfant, souffre encore, supporte courageusement tes maux; si la mort ne te surprend point au milieu de ces cruelles épreuves, un jour, crois-moi, la gloire sera ta récompense. » Qui de ces deux conseillers l'emportera sur l'esprit du jeune homme? — La pauvreté, s'il est né avec des dispositions ordinaires; — le génie, s'il est du petit nombre des élus. Et alors il se sera élevé, non point grâce à la pauvreté, mais malgré elle, en dépit d'elle, et ni lui ni le monde qui jouira de ses œuvres ne devront à cette marâtre des arts aucune reconnaissance. C'est, du reste, un préjugé de croire que l'indigence ait été la condition première de presque tous les grands artistes : Raphaël, Léonard de Vinci, Michel-Ange, ne l'ont point connue, non plus que Racine, La Fontaine et Molière, non plus que, de notre temps, Gœthe, Chateaubriand, Byron ou Lamartine. Quelques-uns ont eu plutôt à se défendre contre les séductions énervantes de la richesse. Une aisance modeste est certainement le milieu le plus favorable à l'entier développement des facultés.

Le premier éloge que nous devons à Pérugin est donc de ne point s'être laissé décourager par la pauvreté. Aucun écrivain n'a donné de détails précis sur ses premières études, et l'on ne s'accorde même point sur le nom de son premier maître. Lione Pascoli suppose que ce fut Benedetto Buonfiglio; d'après Bottari, ce fut un certain Pietro, de Pérouse; et, suivant d'autres autorités, Niccolo Alunno ou Pietro della Francesca. Quoi qu'il en soit, on sait que Pérugin était encore très jeune lorsqu'il prit la résolution d'aller à Florence pour s'y perfectionner dans son art. On a prétendu qu'il s'achemina vers cette ville en mendiant dans les villages; mais on ne saurait guère concilier une telle détresse, à cette époque, avec l'assertion de Pascoli, que Pérugin avait déjà peint, avant son départ de Pérouse, deux grandes compositions, une Transfiguration et une Adoration des Mages. A Florence, il entra, selon Vasari, dans l'atelier d'André Verrochio, qui fut aussi le maître de Léonard de Vinci et de Laurent Credi. Toutefois il est probable qu'à son arrivée à Florence Pérugin était déjà au moins aussi habile que Verrochio, sculpteur assez estimé, mais peintre médiocre. On remarqua tout d'abord dans le talent de Pérugin une connaissance de la perspective et un goût du paysage jusqu'alors inconnus aux Florentins : bientôt on prit goût à la grâce de ses figures de jeunes filles et de jeunes gens, à la noble modestie de leurs attitudes, à la suavité de son coloris, où les tons verdâtres, rosés et violacés se fondaient et se dégradaient avec une douceur infinie sur des fonds d'azur. Le choix et l'élégance des édifices dont il ornait ses compositions charmaient aussi Florence, qui a porté si haut le sentiment de l'architecture. De son côté, le jeune artiste faisait des progrès rapides, enthousiasmé par les grandes œuvres de Masaccio (1), encouragé par l'applaudissement public, et stimulé par le désir de surpasser les jeunes célébrités contemporaines de l'école toscane. Son travail opiniâtre, sa généreuse ambition, eurent leur récompense. Il ne tarda pas à être placé au premier rang. C'était à lui que s'adressaient tous les religieux de Florence pour la décoration des murs de leurs églises et de leurs couvents. Il peignit aux Camaldules un saint Jérôme agenouillé, d'une extrême maigreur, et dont l'attitude et les traits exprimaient une piété profonde. Cette œuvre, qui faisait valoir tout ce qu'il avait de science en anatomie, et qui témoignait surtout de sa vocation supérieure à traduire le recueillement et l'amour religieux, fit grandir encore sa réputation et la répandit dans toute l'Europe. Des marchands venaient de France, d'Allemagne et d'Espagne pour acheter ses tableaux. On raconte qu'un Florentin, nommé Bernardino de Rossi, lui ayant payé cent écus d'or un saint Sébastien, le revendit quatre cents au roi de France. Vers le même temps, Pérugin décora de ses œuvres les édifices religieux de plusieurs autres villes : Saint-François et Saint-Augustin de Sienne, la Chartreuse de Pavie, San-Giovanni in Monte de Bologne. Le cardinal Caraffa le fit venir à Naples, où il représenta sur le grand autel de la métropole une Ascension de la Vierge. De là il fut obligé de se rendre à Rome, où Sixte IV lui ordonna de peindre immédiatement la chapelle du Vatican à laquelle il a donné son nom (chapelle Sixtine). Pérugin y représenta : Jésus donnant les clefs à saint Pierre, la Nativité, le Baptême de Jésus, la Nativité de Moïse, et l'Ascension de Marie. Une partie seulement de ces peintures furent effacées depuis par ordre de Paul III, pour faire place au Jugement dernier de Michel-Ange. Dans la salle de Torre-Borgia, au Vatican, Pérugin peignit encore d'autres sujets encadrés dans des feuillages en clair obscur. Il fit aussi d'autres œuvres pour la Casa Colonna, l'église de Saint-Marc, et beaucoup d'autres palais ou édifices religieux. Telle était la faveur dont il jouissait à Rome, que le reste de sa vie ne lui eût pas suffi pour exécuter tous les travaux que le pape, les cardinaux et les principaux seigneurs lui avaient commandés. Mais, comblé de richesses, il avait acheté des maisons et des terres dans son pays natal, et il voulait, disait-il, jouir de sa fortune. Il résista donc à toutes les instances qui lui furent faites, et, suivi de plusieurs de ses meilleurs élèves, entre autres de Bernardino Pinturicchio, qu'il s'était associé, dit-on, pour un tiers dans tous ses bénéfices, il revint à Pérouse; mais ce ne fut point pour y prendre le repos qu'il semblait s'y promettre et qui eût été d'ailleurs pour lui un supplice. Un grand nombre de jeunes gens vinrent le solliciter de les admettre dans son atelier, alors le plus célèbre de toute l'Italie : parmi eux se présenta, accompagné de son père, Raphaël d'Urbin, qui resta son disciple fidèle pendant plus de dix ans. Dans le grand nombre de nouvelles peintures que le Pérugin exécuta à Pérouse, il faut citer un Mariage de la Vierge, qui malheureusement n'existe plus, mais dont il est hors de doute que le célèbre tableau de Raphaël au musée de Milan n'est à peu près qu'une admirable copie : il eût été d'un haut intérêt de pouvoir comparer ces deux œuvres. Au-dessus de tout ce que produisit Pérugin dans sa maturité, on place les fresques dont il a décoré, avec l'aide de ses meilleurs élèves, la salle d'audience et la chapelle du collége du Change, situées au rez-de-chaussée, dans la grande rue de Pérouse. Ces peintures, admirablement

(1) Mort en 1443, trois ans avant la naissance de Pérugin.

conservées, ont été décrites et appréciées dans notre article sur Pérouse (voy. 1845, p. 281). On voit dans notre principale gravure l'indication de l'emplacement occupé par les Planètes sur leurs chars, la Résurrection, et les deux grandes compositions dont l'une représente, au-dessous des figures allégoriques de l'Espérance et la Foi, Moïse, Isaïe, Daniel, David, Jérémie, Salomon et les Sibylles; l'autre, au-dessous des figures allégoriques de la Prudence et de la Modération, Fabius Maximus, Numa Pompilius, Fulvius Camillus, Lucius Licinius, Horatius Coclès, Fabius Sempronius, Cincinnatus, Trajan, Socrate, Pythagore, Périclès et Léonidas. Entre ces deux peintures se trouve le portrait de Pérugin avec l'inscription que nous avons rapportée dans notre treizième volume. Ainsi que nous l'avons alors indiqué, on attribue à Raphaël et à André Luigi d'Assise plusieurs des figures à fresque et une partie de celles du tableau de l'autel, et à un autre élève, Giannicola de Pérouse, bon coloriste, mais faible dessinateur, le tableau de la Nativité de saint Jean dans la chapelle.

« Étudié à Pérouse même, Pérugin grandit ordinairement dans l'estime des voyageurs. » Cette observation, qui est de Lanzi, nous paraît très-juste et mériterait d'être généralisée : tous les peintres ont avantage à être étudiés dans les villes où ils ont pratiqué leur art; peut-être même est-ce là seulement que l'on peut parfaitement les comprendre. En présence de la nature et des types qu'ils ont imités et idéalisés, sous le ciel et dans les paysages où ils ont vécu, entouré des anciens monuments dont ils ont orné leurs compositions, au milieu de populations où se sont conservés plus qu'on ne le suppose les traits, l'expression, les gestes, les croyances et les coutumes de leurs contemporains, on s'explique mieux, on pénètre plus intimement l'originalité de leur génie. Pour quelques-uns aussi, on se rend plus facilement compte de certaines formes ou de certains effets particuliers à leurs œuvres, et que de loin on avait pu être tenté de considérer comme des étrangetés ou des exagérations. Dans les rues de Pérouse, on rencontre encore aujourd'hui des jeunes femmes qui rappellent tout à fait les madones du Pérugin, des enfants semblables à ses petits Jésus et à ses anges, des vieillards que l'on dirait avoir dû poser pour ses figures de saints. Sur toutes ces physionomies simples et honnêtes plutôt que belles, on aime à retrouver quelque chose du calme, de la sérénité, de la bonhomie qui respirent dans les peintures du maître de Raphaël : en même temps on a la mesure de sa pénétration privilégiée qui a su découvrir des sentiments si élevés, si purs, si vrais, sous les caractères secondaires par lesquels se constituent matériellement les individualités. Ce travail du génie peut être appelé vraiment divin, puisqu'il consiste surtout à extraire et révéler ce qu'il y a d'essentiel, d'impérissable, d'éternel dans la personne humaine, ce qu'elle a en elle qui appartient pour ainsi dire au ciel, en conservant toutefois de sa forme ce qui en est la plus noble expression. C'est par là que les grands maîtres du quinzième siècle sont sublimes. Ce qu'on appelle la dernière manière de Pérugin, celle où il *raphaélise*, suivant l'expression italienne, diffère quelquefois si peu de la première manière de Raphaël, qu'il est presque impossible, lorsque l'on ne se laisse point dominer par la prévention, de ne pas admirer autant les œuvres de l'une que celles de l'autre : aussi Pérugin est-il très-justement honoré et recherché par tous ceux qui marqueraient volontiers le point culminant de la peinture à la seconde manière de Raphaël, par tous ceux qui ont contemplé Pérugin à Pérouse même, sa Sainte Famille au Carmine, la Naissance et le Baptême du Christ à Saint-Augustin, le collége du Change; à la tribune de Florence, la Madone et Jésus entre saint Jean-Baptiste et saint Sébastien; au musée du Vatican, les trois saints. Lorsque l'on a vécu quelque temps dans l'étude de ces chefs-d'œuvre, on n'admet point que Pérugin doive, comme on l'a dit trop souvent, toute sa gloire à Raphaël, et l'on peut même refuser de croire que Raphaël ait fait des élèves plus véritablement grands que son maître : beaucoup plus habiles dans les procédés, beaucoup plus savants, ils savent moins émouvoir; avec un plus grand style, ils ont moins de poésie : les yeux les admirent; l'âme, presque toujours, reste indifférente. Que d'autres préfèrent Jules Romain! Toute l'œuvre de cet illustre artiste nous tenterait moins que deux ou trois tableaux de Pérugin que nous avons eu le bonheur de contempler à Pérouse.

Pérugin avait été sollicité d'aller en Espagne et en France; il refusa. Mais, dans sa vieillesse, il lui fut malheureusement impossible de résister au désir de retourner à Florence, où depuis son départ il s'était accompli dans la peinture de grands progrès, et où de nouvelles réputations menaçaient d'éclipser la sienne. Léonard de Vinci l'avait depuis longtemps dépassé, et Michel-Ange, jeune encore, faisait pressentir une révolution dans toutes les parties de l'art. On dit que Pérugin se lia d'abord d'une étroite amitié avec Michel-Ange; mais il était facile de prévoir, d'après le caractère de ce dernier, qu'une telle intimité n'était point pour durer. Ces deux artistes, d'ailleurs, considéraient l'art à des points de vue trop différents pour qu'il leur fût possible de s'entendre, et l'on peut même dire de s'aimer. Pérugin, qui est en quelque sorte le génie de transition entre les visions ascétiques des peintres de la fin du moyen âge et les aspirations vers la beauté de la forme qui éclatèrent à la renaissance, estimait avant tout l'expression naïve, la simplicité, la sobriété des moyens. Michel-Ange, dont le génie fougueux s'éveillait au milieu des chefs-d'œuvre de l'art païen que l'on découvrait alors de toutes parts, voyait se dresser devant lui l'art nouveau comme un Olympe qu'il s'apprêtait à escalader avec l'ardeur et l'énergie d'un Titan. Il lui échappa des sarcasmes, des paroles de dédain contre les figures rêveuses et tranquilles de Pérugin; il les appela *goffe* : grande injure (1)! Pérugin lui répondit que les siennes étaient dures et sans âme. La querelle s'anima et en arriva à cet excès que les deux artistes durent comparaître devant le magistrat des Huit : Pérugin fut blâmé. Cette première défaite aurait dû être pour lui un avertissement. Il était manifeste que les esprits se détachaient des anciennes traditions de l'art et étaient favorables aux tentatives hardies de la nouvelle génération. Trop confiant dans ses longs succès, Pérugin voulut ramener à lui l'opinion : il entreprit d'achever le tableau du maître-autel de l'église des Servi, qui avait été commencé par Léonard de Vinci avant son départ de Florence. Cette imprudence grave fut une occasion pour le parti de Michel-Ange d'accabler le vieux maître, qui ne pouvait, en effet, que perdre beaucoup à se mesurer de si près avec Vinci. On lit pleuvoir sur lui les sonnets satiriques, les épigrammes, les caricatures : le peuple applaudit aux railleurs; et les religieux eux-mêmes, sous l'impression de ce soulèvement général, reprochèrent à Pérugin d'avoir gâté leur toile. On ne voyait plus alors que les défauts de celui que, trente ou quarante ans auparavant, on croyait ne pouvoir jamais être surpassé. Ne considérant que ses imperfections, on lui reprochait avec justice une certaine sécheresse dans le style, quelque roideur dans les habillements, des étoffes écourtées et qui sentaient l'épargne, trop peu de mouvement et de diversité dans les caractères et les affections, surtout peu d'invention, peu d'esprit, une grande monotonie dans ses compositions qu'il reproduisait en divers lieux sans aucun changement. Pérugin répondait qu'il était bien libre de se voler lui-même, et que ce qui est bon en un endroit l'est aussi dans un autre; il ajoutait que perfectionner une composition en la répétant lui semblait préférable à entreprendre un grand nombre de sujets qu'il est impossible d'étudier profondément. Il aurait pu se défendre encore en prédisant les dangers de la nouvelle voie où l'on s'engageait : on désertait les champs calmes et pieux du vieil art pour courir les aventures de toutes les

(1) *Goffe*, sot, niais, fade.

passions humaines. Mais c'étaient ces pressentiments mêmes d'un avenir téméraire qui remuaient tous les cœurs : Michel-Ange promettait aux jeunes artistes un nouvel et vaste empire dont il se sentait la force de conquérir le sceptre ; mais il se trompait : il était dans sa destinée d'être vaincu par un jeune homme modeste, amoureux de ces figures *goffe* qu'il avait en si profond mépris : c'était au disciple encore ignoré de Pérugin, c'était à Raphaël, qu'il était réservé d'être bientôt proclamé le prince des peintres ; mais il est vrai que Raphaël, après avoir suivi religieusement jusqu'à sa fin le sentier des anciens maîtres, devait aller beaucoup plus loin, beaucoup plus haut, jusqu'au sommet suprême au delà duquel il n'y eut plus pour ses successeurs, même les plus heureux, qu'à l'admirer et à descendre.

Sans regarder devant lui à de telles distances, Pérugin, offensé, s'éloigna de Florence pour n'y plus jamais revenir. Il persévéra cependant à peindre jusqu'à son dernier jour, soit à Pérouse, soit aux environs, à Fratta, à Citta di Castello, à Mantoue, à Foligno, à Assise, à Sainte-Marie des Anges, à Castel della Pieve. Pendant les derniers temps de sa vie, il eut du moins la consolation de voir grandir en renommée non seulement Raphaël, mais la plupart de ses élèves, tous plus ou moins inspirés par ce sentiment tendre, délicat, intime, qui avait fait la puissance et le charme de ses figures. Dans les premiers rangs étaient : — Andrea Luigi d'Assise, que ses condisciples appelaient l'*Ingegno* (le génie), émule du divin Sanzio, et qui l'eût égalé peut-être si, à la fleur de sa jeunesse, il ne fût devenu tout à coup aveugle : l'infortuné ne survécut que trop longtemps à la perte de ses espérances. Sixte IV lui accorda une pension, et il se retira dans son pays natal, où, soutenu par la religion, il cacha sa vie, qui ne se termina, hélas! qu'à l'âge de quatre-vingt-six ans ; — Jean Spagnuolo, dit le Spagna, qui se retira à Spolète, et peignit beaucoup dans l'Ombrie ; — Gaudenzio Ferrari, qui se fixa dans le Milanais, et se distingua à la fois comme sculpteur, architecte, philosophe, poëte, physicien ; — Girolamo Genga d'Urbin, qui excella dans la perspective ; — Gerino de Pistoia, Rocco Zoppo, Niccolo Soggi, Francesco Ubertini, excellent coloriste ; — Boccaccino Boccaci ; — et les Pérugins Bernardino Pintorichio, Giovanni-Battista Caporali, Giannicola, Eusebio Sangiorgio, Domenico di Paris, Cesare Rossetti et Orazio di Paris, qui, de tous peut-être, approcha le plus de la manière de Raphaël.



(Portrait de Pérugin, peint par lui-même, dans la salle d'audience du collége du Change, à Pérouse.)

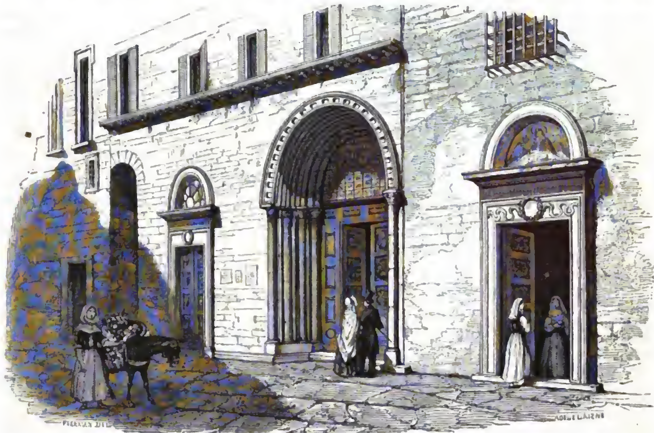
Pérugin s'est peint lui-même plusieurs fois et à différents âges. Son portrait dans le collége du Change est de tous le moins agréable. Dans l'âge mûr, son visage un peu rond respirait la force de l'esprit et la sérénité de l'âme. Il était de taille moyenne, mais d'une corpulence et d'une constitution vigoureuses.

Vasari, si l'on accordait toute confiance à ses jugements, donnerait une fâcheuse idée du caractère de Pérugin. Il lui reproche une avarice sordide et presque de l'impiété. « C'était, dit-il, une personne d'assez peu de religion, et jamais on ne put l'amener à croire à l'immortalité de l'âme. On avait beau chercher à le persuader en lui tenant un langage approprié à sa cervelle de porphyre, il résista avec l'entêtement le plus aveugle à tous les efforts que l'on fit pour le diriger dans la bonne voie. Il avait mis toutes ses espérances dans les biens de la fortune, et pour de l'argent il se serait engagé à toute mauvaise action. »

Il n'est point possible d'accepter ce jugement de Vasari comme juste et vrai. On doit d'abord se rappeler que Vasari était un des disciples les plus fervents de Michel-Ange, et qu'il écrivit une biographie ou plutôt un éloge de ce grand artiste, rival ou plutôt ennemi de Pérugin, sous ses yeux et longtemps avant sa mort. Il était encore enfant lorsque Pérugin mourut ; il est donc naturel qu'il ait accepté sans grand scrupule toutes les préventions que les admirateurs de Michel-Ange avaient conçues contre le vieux peintre de Pérouse à l'occasion de son dernier voyage à Florence, c'est-à-dire lorsqu'ils l'avaient vu attristé, aigri par les disputes d'école, et repoussant avec une rudesse obstinée des innovations qu'il ne pouvait comprendre. Si Raphaël avait écrit la vie de son maître, il est probable qu'il en eût porté un jugement tout autre. Il faut passer seulement condamnation sur l'accusation d'avarice (1) : les terreurs de la pauvreté, qui avaient si cruellement éprouvé Pérugin dans sa jeunesse, expliquent très-suffisamment cette faiblesse de ses dernières années. Mais comment imaginer que l'artiste qui a su exprimer si admirablement le sentiment religieux ait été lui-même cet esprit matériel et borné que dépeint Vasari ? Comment un pareil homme eût-il exercé une si salutaire et si merveilleuse influence sur Raphaël et sur toutes les charmantes intelligences qui sont l'honneur de l'école de Pérouse ? Nous avons déjà eu occasion de montrer ailleurs qu'il ne faut pas toujours croire Vasari sur parole : ce qu'il a dit, par exemple, sur les causes de la mort de Raphaël a été réfuté. Malheureusement l'opinion publique est lente à se convaincre de la fausseté des premières anecdotes que font circuler les biographes, surtout, chose étrange ! de celles qui saisissent l'imagination par les contrastes les moins faciles à expliquer. En ce qui concerne Pérugin, on a quelques autorités à opposer à celle de Vasari. Voici notamment ce que nous lisons dans Lione Pascoli, qui, étant habitant de Pérouse, a pu recueillir dans les archives et les traditions de cette ville des

(1) Cette triste passion de Pérugin l'exposa au danger d'être assassiné. Comme il vivait en méfiance perpétuelle de ses domestiques et même de sa famille, il avait coutume de prendre avec lui, lorsqu'il voyageait, tout ce qu'il pouvait porter d'or et de pierreries. Un soir il revenait de sa maison de Pérouse pour aller coucher à sa villa de Castel della Pieve ; des voleurs, qui s'étaient embusqués sur sa route, se jetèrent sur lui, le dépouillèrent et le laissèrent étendu sur le sol, nu et meurtri. Le vieillard, plus préoccupé de son or que de ses blessures, se fit transporter à Pérouse par ceux qui le découvrirent les premiers, et insista tellement près des magistrats et des autorités religieuses que l'on mit à la recherche des malfaiteurs autant d'activité et de zèle que s'il se fût agi d'une conspiration politique : il parvint ainsi à rentrer en possession de la plus grande partie de son trésor. Quelques-uns de ses biographes ont supposé qu'à la suite de cette aventure il était tombé malade et n'avait survécu que peu de temps ; mais, suivant Pascoli, sa mort doit être attribuée à une fièvre pestilentielle qui ravagea Pérouse et ses environs.

renseignements dignes de confiance : « Pérugin, dit-il, avait » une physionomie d'une apparence brusque et sévère, mais » au fond avenante et sympathique. Il parlait avec facilité, » aimait la conversation de ses amis, et par-dessus tout le » travail, qu'il préférait à tous les plaisirs. Il avait une juste » estime de lui-même, et refusait de reconnaître aucune su- » périorité sur lui aux riches et aux puissants. Il faisait » preuve à l'occasion de sensibilité et de cœur ; il était sage,



(Vue extérieure du collége du Change, à Pérouse.)

» prudent, et, quoique naturellement enclin à l'emporte- » ment, au ressentiment, à la fierté, à la jalousie, il avait » assez de raison et d'empire sur lui-même pour réprimer à » temps et dominer ses passions. »

Pérugin avait épousé une jeune fille de Pérouse, et il l'aimait tendrement. Il ne trouvait aucun habillement, si riche qu'il fût, trop beau pour elle, et l'on raconte qu'il se plaisait quelquefois à la parer lui-même lorsqu'elle s'apprêtait à sortir. Il mourut à Castel della Pieve, âgé de soixante-six ans, laissant une immense fortune que se partagèrent ses deux fils, sans prétendre aucunement à continuer sa renommée.

WILHEM BARENTZ.

NOUVELLE.

(1596.)

La constitution politique a la même influence sur l'être collectif que le tempérament sur l'individu. Si son mouvement est actif, toutes les facultés redoublent d'intensité, toutes les énergies viriles se développent, toutes les ardeurs tendent à se surpasser ; qu'il s'arrête ou se corrompe, au contraire, et la vie générale languit ; le sang du peuple, appauvri par le manque d'air et d'exercice, n'est plus qu'une lymphe impuissante à produire les grands élans ; la nation affaissée semble s'accoutumer à sa torpeur, et, se croyant arrivée parce qu'elle s'est assise, elle laisse venir lentement la mort qu'elle prend pour le repos.

Aussi les grandes époques des États sont-elles toujours celles du mouvement et des plus rudes épreuves. Une fois entraîné dans l'action, on ne compte plus avec les difficultés ; on emploie à les vaincre le temps et l'intelligence qu'on employait à les mesurer ; on s'étonne des ressources ignorées qui naissent au contact de la volonté ; l'exercice de la force amène la confiance en soi-même, et l'on semble multiplier ses facultés en multipliant ses efforts.

Telle fut la grande ère de l'expulsion des Maures, où l'Espagne, à peine sortie d'une lutte héroïque, ajoutait à ses possessions tout un monde, et s'accordait à elle-même la souveraineté de l'océan ; telle fut surtout l'époque de l'émancipation des Provinces-Unies, alors que Guillaume d'Orange, devenu rebelle malgré lui, conquérait la liberté de la Hollande pour échapper aux bourreaux de Philippe II.

Jamais peut-être aucune nation ne fit preuve de plus d'audace, de fermeté et de prudence. Au moment même où les États assemblés à la Haye déclaraient le roi d'Espagne déchu de toute souveraineté sur les Pays-Bas (1581), les marchands d'Amsterdam, de Rotterdam et de la Zélande s'occupaient de lui enlever le monopole du commerce transatlantique, comme ils lui avaient déjà enlevé celui du commerce européen. Trois auxiliaires puissants les encourageaient surtout à une pareille entreprise : l'expérience de leurs pilotes, l'activité de leurs commis, et le dévouement de leurs équipages.

La navigation interlope à laquelle ils s'étaient jusqu'alors livrés presque exclusivement leur avait créé une marine à part dont rien ne peut aujourd'hui donner idée. Embarqués de père en fils sur les navires des mêmes marchands, les matelots hollandais se transmettaient ces habitudes de zèle si fréquentes chez les serviteurs des vieilles familles. Participant à la prospérité ou à la ruine du maître, ils en faisaient leur premier intérêt, leur orgueil. C'étaient moins des gens à gages que d'humbles associés, jaloux par-dessus toute chose de l'honneur de la maison. Si quelques imaginations plus hardies échappaient à cette organisation patriarcale pour grossir les bandes aventureuses connues sous le nom de *gueux de mer*, ce n'étaient là que des exceptions. Le caractère général de la marine hollandaise, à cette époque, était une soumission tempérée par l'égalité qui provenait moins de la discipline que du bon sens. On ne con-

naissait point encore la puissance absolue que les chefs durent s'arroger plus tard : un acte d'engagement réglait les devoirs de tous; hors des termes du contrat chacun reprenait son libre arbitre. Il en résultait un contrôle continuel et inévitable qui ne permettait guère l'autorité qu'au plus digne. Ce fut à cette difficile école que se formèrent les Heemskerk, les Houtman, les Matelief, les Van der Hagen et les Barentz.

Ce dernier surtout semble avoir été la plus haute expression du marin hollandais au seizième siècle. Né à Schelling, il s'était embarqué fort jeune sur les navires de Balthasar Moucheron, un de ces merveilleux commerçants dont le génie devait changer le vieil équilibre de l'Europe. Ses premières navigations furent malheureuses. Échappé à deux naufrages successifs, il monta un troisième vaisseau qui prit feu et dont il se sauva presque seul. « La mer ne voulait point de moi, dit-il plus tard; mais j'étais bien décidé à me faire accepter. » Sa persévérance finit, en effet, par le placer au premier rang des pilotes de son temps. Il parcourut pendant trente années les mers alors fréquentées par la marine hollandaise, et y recueillit un grand nombre d'observations qui furent utilisées par le cosmographe Plancius. Deux voyages tentés en 1594 et 1595 pour doubler la pointe septentrionale de l'Europe le conduisirent jusqu'au 77ᵉ degré, où il trouva la mer fermée par les glaces. Enfin, revenu de ces laborieuses expéditions, il se décida à un repos dont il commençait à sentir le besoin.

De nouveaux intérêts et de nouvelles espérances préoccupaient d'ailleurs le vieux pilote. Jeanne, sa fille unique, fiancée à Gérard de Veer avant le second voyage au pôle Nord, allait devenir la femme du jeune marin. Barentz avait d'avance associé leurs fortunes, en confiant ses épargnes et celles de Gérard au commis Laurent Coen, dont un yacht d'Enkhuisen venait de lui apprendre le prochain retour. Tout l'engageait donc à la retraite. Arrivé à cette heure de déclin où les ardeurs de la virilité sont assez amorties pour que l'on puisse sortir sans regret de la mêlée, et les torpeurs de la vieillesse assez loin pour que l'on sache jouir du repos, il n'aspirait plus qu'à profiter de ces derniers soleils qui égayent si doucement notre automne. Tout entier à l'espoir d'un mariage que rien ne pouvait plus retarder, il s'occupait de tout préparer pour le jour attendu.

Au moment même où commence notre récit, il examinait du dehors quelques travaux achevés la veille à la maison qu'il habitait sur la rive orientale de l'Amstel.

Cette maison, à un seul étage, était bâtie en briques rouges encadrées de blanc, et présentait à la rue un pignon sans ouverture, tandis que sa façade regardait un des mille canaux bordés de tilleuls qui entrecoupent la cité hollandaise. Les murs, qui venaient d'être repeints, resplendissaient au soleil de mai; des caisses garnies de cresson du Pérou, de pois de senteur et de fèves d'Espagne à fleurs écarlates, ornaient les fenêtres du rez-de-chaussée, tandis que des stores d'herbe madécasse achetés aux marchands de Lisbonne garantissaient celles de l'étage supérieur. L'un d'eux, à demi relevé, laissait apercevoir une petite cage de filigrane argenté et décoré de rasades, dans laquelle voltigeaient trois de ces oiseaux couleur de safran importés depuis peu des Canaries par les navigateurs portugais. La voix fraîche d'une jeune fille se mêlait à leurs gazouillements, et répétait un des psaumes hébreux récemment traduits et rendus populaires par les docteurs de la réforme. Il y avait un tel contraste entre les paroles de cette hymne sombre et l'accent serein de la chanteuse, que Barentz, qui venait de donner les derniers ordres aux ouvriers, releva la tête et resta un instant les regards fixés sur la croisée entr'ouverte.

L'extérieur du maître pilote n'annonçait pas plus de cinquante ans; mais les fatigues de la navigation avaient visiblement éprouvé cette constitution plus nerveuse que robuste. La taille était maigre et voûtée, les membres osseux, la chevelure grisonnante; les traits seuls conservaient une expression d'énergie tempérée par je ne sais quoi de lent et de rêveur habituel au marin. Il semble, en effet, que celui-ci puise dans sa lutte contre l'infini une sorte de résignation nonchalante. L'irrésistible puissance de l'obstacle à vaincre l'accoutume forcément à la patience. Longtemps captif de la mer, dans son cachot flottant il apprend, comme tous les prisonniers, à supporter les souffrances sans se plaindre et à attendre l'occasion sans la brusquer. Ces qualités stoïques prédominaient chez Barentz plus que chez aucun autre : il ne les devait pas moins à l'exercice qu'à la nature, qui lui avait inspiré une horreur instinctive pour tout mouvement et pour toute plainte inutiles. Sa part d'imagination, comme dit le proverbe hollandais, lui avait été donnée en bon sens; mais ce bon sens n'avait rien d'étroit : loin d'être une citadelle destinée à l'enfermer, il en avait fait une hauteur d'où il pouvait voir plus clairement et plus loin. Puis, son amour pour Jeanne eût suffi pour tenir son cœur chaud et ouvert; car il l'aimait avec la tendresse passionnée que l'on éprouve pour l'enfant unique laissé par une union trop vite interrompue. Les veuvages précoces communiquent généralement à l'affection des pères je ne sais quoi de plus caressant et de plus épanoui; il semble que la fille hérite d'une part de l'amour voué à la morte, et que les dernières ardeurs de l'époux se mêlent aux premières émotions de la paternité. Quelle que soit l'austérité du caractère et des devoirs, la fille est encore pour nous une femme.

Barentz l'éprouvait d'autant mieux que les joies de la tendresse domestique lui étaient toutes nouvelles. Quelques mois d'un mariage brusquement rompu par la mort l'y avaient à peine initié. Sous l'influence de Jeanne, il reprenait ces sensations plutôt devinées que connues; il se remettait à épeler, avec des cheveux gris, ce poëme de jeunesse qu'il avait seulement entrevu.

Tout cela se faisait presque à son insu; car le vieux marin n'avait point l'habitude de surveiller son âme comme ces mers ignorées où l'on n'avance que la sonde à la main; sûr d'elle, il se laissait aller à son courant. L'étude inquiète de nous-même n'est que l'instinct de notre corruption; les cœurs simples ne s'interrogent point, parce qu'ils n'ont jamais eu lieu de se soupçonner.

Attiré, pour ainsi dire, par la voix de la jeune fille, Barentz allait franchir le seuil pour la rejoindre, lorsqu'un jeune marin qui venait de paraître au détour du canal l'arrêta d'un geste amical et joyeux. Le pilote reconnut Gérard de Veer.

— Arriveriez-vous déjà pour dîner, maître commis? demanda-t-il en souriant; c'est à peine si Jeanne est revenue du prêche, et le hoche-pot ne doit pas avoir encore jeté son troisième bouillon.

— Aussi n'est-ce point là ce qui m'amène, répondit de Veer : j'accourais pour vous annoncer que Cornélitz avait accepté vos conditions.

— Il me vend son jardin du Pampus? s'écria le pilote.

— Moyennant trois cent quarante ducats que vous lui payerez à l'arrivée de Laurent Coen.

— Et il a signé?

— L'acte est déposé chez Isaac.

Barentz lâcha la poignée de la porte qu'il allait ouvrir.

— Par le ciel! je veux l'aller prendre sur-le-champ, dit-il. Venez, Gérard; nous le présenterons à Jeanne après le dîner, en guise de miel d'Asie (1).

— Isaac célèbre aujourd'hui la pâque avec ses frères, fit observer le commis, et nous tenterions en vain de lui parler.

Le pilote reconnut qu'il fallait remettre la conclusion de l'affaire à un autre jour, et, tirant la petite chaîne de fer qui permettait d'ouvrir la porte du dehors, il monta l'escalier, suivi de Gérard.

L'aspect de la pièce dans laquelle ils entrèrent pouvait

(1) Nom donné au sucre.

faire douter, au premier coup d'œil, de sa véritable destination. Sur un poêle de terre placé au fond était posé un de ces vases popularisés plus tard, en France, sous le nom de *huguenotes*, et dont s'exhalaient les succulentes effluves du gérofle. Une table de peuplier, blanchie à la pierre ponce et garnie de trois couverts, se dressait vers le milieu de la pièce, qui cumulait ainsi les apparences de la cuisine et de la salle à manger. Le reste de l'ameublement prouvait évidemment qu'elle servait aussi de parloir : il se composait de tabourets en bois sculpté, recouverts de cuir de Maestricht, d'un dressoir destiné aux conserves épicées et aux vins d'Espagne dont on régalait les visiteurs, d'une petite glace de Venise, et de la fontaine à laver en bois des Iles, chef-d'œuvre d'un maître tonnelier d'Amsterdam.

Le plancher était recouvert d'un sable jaune et fin, sur lequel avaient été tracés, le matin, quelques ornements symétriques déjà presque effacés.

Des cartes géographiques représentant la Nouvelle-Zemble et le Spitzberg décoraient la muraille; c'était l'ouvrage de Gérard de Veer. Enfin un modèle de galiote, construit par Barentz lui-même, se balançait à la maîtresse poutre du plafond, agité d'un tangage perpétuel.

La jeune fille était assise, comme nous l'avons déjà dit, près de la fenêtre, et complétait, en quelque sorte, l'aspect de cet intérieur.

A en juger d'après une certaine fermeté de lignes et le développement des formes, la fille du pilote pouvait avoir vingt ans; mais l'expression de son visage était restée presque enfantine. Elle avait cette vitalité lumineuse que Rembrandt sut traduire plus tard avec tant de prestige. L'œil ne pouvait distinguer la ligne qui séparait son front rosé de ses cheveux blonds, relevés sur le devant et frisés au fer vers les tempes. Elle portait des coiffes à ventouses plissées selon la mode espagnole, une jupe de soie légère, un justaucorps de velours carmélite, et des pantoufles de drap de Courtray avec leurs crochets d'argent. A sa ceinture pendait un trousseau de clefs, et une paire de gants sans revers qui exhalaient le parfum de la cannelle.

Cette élégance hors de proportion avec l'aspect du logis de Barentz eût paru choquante, si la roideur des mouvements de la jeune fille et certains soins de conservation n'eussent fait comprendre qu'une telle parure ne lui était point ordinaire.

L'exclamation du pilote, arrêté à l'entrée, confirma cette supposition.

— Par le sang du Christ! d'où me vient cette duchesse? s'écria-t-il en regardant Jeanne avec un orgueil joyeux; et depuis quand trouve-t-on chez les Barentz tant de velours et de soie?

La jeune fille se retourna souriante.

— Depuis quand? répéta-t-elle en promenant son doux regard du pilote au jeune commis; depuis que Dieu y a mis deux tentateurs qui, au lieu d'exercer une pauvre fille à la privation, préviennent et dépassent tous ses désirs.

— Les privations, dit Barentz avec bonté, sont la part des hommes et non pas la vôtre : on dépense sa vie, ou économise sur ses plaisirs, et le tout réuni fait une épargne pour les femmes et pour les enfants. Mais est-ce bien là le velours que Gérard a apporté?

— Et le taffetas de Florence que vous avez acheté à Daniel Ritlerg.

— Une riche étoffe, dit le pilote, dont les yeux se promenaient avec complaisance sur le brillant costume; une véritable étoffe de reine! Et cependant l'Espagnol en use comme nous usons ici des toiles de Frise ou des bures d'Utrecht. Le dernier matelot des galions est aussi noblement vêtu que vous dans ce moment, Jeanne, et les seuls pavillons de leurs *armada* suffiraient à parer toutes les jeunes filles d'Amsterdam. Les Provinces-Unies ont fort à faire avant d'arriver à cette royale opulence.

— Elles y arriveront, dit Gérard; vous-même répétez souvent, maître Wilhem, que dans les affaires du monde le temps sert de voile, et la patience de gouvernail.

— C'est la vérité, dit Barentz; nous l'avons éprouvé pour nous-mêmes; car après bien des courants contraires, nous voilà tombés dans les vents alisés, et notre navire doit désormais arriver tout seul au port. Jeanne n'a plus qu'à s'occuper de soigner l'équipage et de conserver la cargaison.

— Ne craignez rien, père, répliqua la jeune fille, qui avait quitté son aiguille pour découvrir la *huguenote* dont s'exhalait une vapeur succulente, les leçons de dame Marguerite n'ont point été perdues, et quoi qu'il arrive, vous trouverez toujours la maison sablée, la bière brassée et le hoche-pot cuit à point.

— Alors tout ira bien, dit de Veer gaiement, et tandis que Jeanne veillera au dedans, maître Wilhem s'occupera du jardin du Pampus.

— Quand Cornelitz nous l'aura vendu, fit observer la jeune fille.

— C'est fait! interrompit Barentz.

Et il communiqua à Jeanne la nouvelle apportée par Gérard.

La jeune fille poussa des cris de joie et se mit à battre des mains. L'achat de ce terrain était, en effet, avec son mariage, la grande affaire du pilote depuis près d'un mois. Comme tous ceux qui ont vécu sur l'eau salée, Barentz se promettait un bonheur d'enfant à posséder un peu de cette terre, loin de laquelle il était devenu vieux, à la féconder de ses mains, à regarder de près toutes ces merveilles de la création qu'il ne connaissait que par ouï-dire. Sorti de l'action, il n'avait plus qu'à se laisser vivre aux rayons de ce jeune bonheur qui allait s'épanouir près de lui. Après avoir commencé comme le nautonnier d'Horace, battu par toutes les tempêtes de l'Océan, il allait finir comme le laboureur de Virgile, en s'endormant au bruit des sources et au bourdonnement des abeilles. Il expliqua à la jeune fille tous les embellissements qu'il projetait dans l'ancien jardin Cornelitz. Il y aurait d'abord pour elle un parterre garni de tulipes, de *fleurs du vent*, d'*hyacinthes des Indes* et de *pavots d'Orient;* un verger planté de pommiers de France, et un potager à la hollandaise avec sa tonnelle. Enfin le canal qui traversait le jardin devait être bordé de saules et de lilas pour abriter les ruches!

Jeanne, appuyée sur l'épaule de Gérard, écoutait les plans de son père avec une sorte de joie nonchalante. Embarquée pour ainsi dire sur ses espérances, elle se laissait conduire par lui à travers les douces images de l'avenir; elle écoutait raconter son propre bonheur, uniquement occupée de le savourer lentement et tout bas. Cela dura jusqu'au moment où la cloche du temple voisin annonça le repas du soir. Jeanne invita alors son père et le commis à s'approcher de la table sur laquelle le hoche-pot se trouva bientôt servi près d'un énorme fromage de Broëk. La jeune fille y plaça également une petite bouteille de bière joppe de Dantzick, destinée à ouvrir l'appétit, quelques rayons de miel de la Drenthe, et des beignets de froment. Enfin parurent, en l'honneur de la fête des rois, un flacon de vin d'Espagne et une tarte au gingembre avec le drageoir d'argent, dans lequel se trouvaient les billets destinés à désigner l'élu du festin. Gérard tira, le premier, la légende surmontée d'une couronne qui conférait cette royauté éphémère, et Jeanne, qu'il choisit pour reine, allait chanter, selon l'usage, la complainte populaire des *Trois Mages arrivant à Bethléem*, lorsqu'elle fut interrompue par le messager du port qui venait chercher les deux marins de la part du docteur Plancius.

— Veut-il nous parler aujourd'hui même? demanda Gérard, visiblement contrarié.

— Aujourd'hui et sur l'heure, répondit le messager.

— S'agit-il donc de quelque affaire importante?

— Je ne sais, mais le docteur va partir pour Enkhuisen et n'attend que de vous avoir vu pour se mettre en route.

— Partons alors, interrompit Barentz; personne n'a le droit de faire attendre le docteur Plancius.

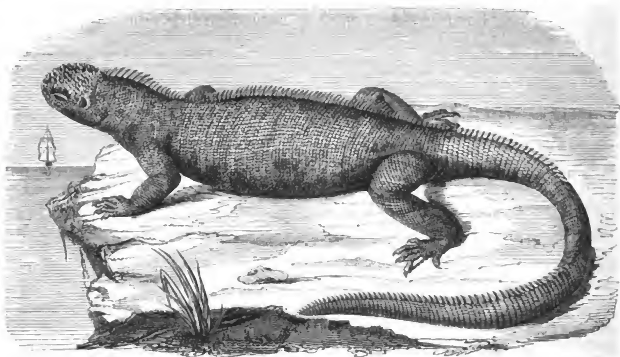
Le jeune homme partageait sans doute cette opinion, car il prit sur-le-champ, avec Barentz, la direction du Grag impérial.

La suite à la prochaine livraison.

L'AMBLYRHYNCHUS CRISTATUS.

Cette espèce, découverte, il y a une dizaine d'années, dans le groupe des îles Galapagos, situé à deux cents lieues à l'ouest de l'Amérique méridionale, présente un intérêt particulier : c'est la seule de la famille des sauriens qui vive dans la mer; du moins jusqu'à présent n'en connaît-on point d'autre, et n'a-t-on observé celle-ci que dans les îles en question. Jusqu'à cette découverte, la géologie avait seule révélé l'existence des lézards marins, et ces lézards fossiles, connus sous le nom de *plésiosaure* et d'*ichtyosaure*, semblaient exciter d'autant plus la curiosité que non-seulement leur forme était toute particulière, mais que leur mode d'existence paraissait aussi sans analogue dans le monde actuel. Il y a là un exemple frappant de la réserve avec laquelle il faut se prononcer sur l'excentricité des espèces dites *perdues*, jusqu'à ce que l'inventaire de toutes les espèces qui appartiennent à la période actuelle ait acquis son dernier complément.

Bien que les îles Galapagos, par le défaut de pluie et la nature de leur sol qui est volcanique, soient en général assez arides et par conséquent peu riches en végétaux, la population animale, surtout celle des reptiles, y est considérable, du moins en individus, car les espèces sont peu variées. M. Darwin, qui en a étudié avec soin l'histoire naturelle, y compte deux espèces de tortues, quatre de serpents et quatre de lézards. Deux de ces dernières espèces appartiennent au genre amblyrhynchus (*amblys*, obtus, *rhynchus*, nez) dont il s'agit ici, et qui tire son nom de la troncature obtuse de la tête et du peu de longueur du museau. La première est terrestre; elle se creuse un abri dans le sol et abonde dans toutes ces îles. La seconde est marine, et, au lieu d'avoir la queue arrondie comme la première, elle l'a au contraire aplatie latéralement, ce qui en fait un excellent instrument de natation. Ce saurien marin, dit M. Darwin, est extrêmement commun dans toutes les îles de l'archipel. Il vit exclusivement sur les rochers qui bordent la mer, et jamais on n'en a vu un seul à dix mètres du rivage. Sa longueur ordinaire est d'un mètre, bien que quelques-uns atteignent deux ou trois décimètres de plus. Il est d'un noir sale. Lent dans ses mouvements lorsqu'il est à terre, il devient dans l'eau d'une activité très-grande, nageant avec une facilité extrême et beaucoup de vitesse, par suite de l'aplatissement de sa queue et d'un certain mouvement analogue à l'allure du serpent; quant à ses jambes, elles restent immobiles et étroitement serrées contre les côtes. Ses membres et ses ongles, forts et crochus, lui donnent une facilité merveilleuse pour se traîner sur les masses de laves remplies de rugosités et de fissures qui partout forment la côte. C'est dans ces lieux que parfois l'on aperçoit sur de noirs rochers, un peu au-dessus du ressac, des groupes de six ou sept de ces hideux reptiles se chauffant au soleil, les jambes étendues. L'estomac de plusieurs d'entre eux ayant été ouvert, on le trouva rempli d'une herbe broyée menu, dont l'espèce croît au fond de la mer, à une petite distance de la côte. Quelquefois on voit ces lézards aller par bandes à la mer pour y chercher cette plante. L'un d'eux ayant été plongé une heure dans l'Océan avec un poids capable de l'y maintenir à une certaine profondeur, en fut retiré sain et sauf et plein d'agilité. Les habitants ignorent encore en quels lieux l'animal dépose ses œufs, ce qui est d'autant plus singulier que le nombre de ces lézards est immense, et que les naturels savent très bien où trouver les œufs de l'amblyrhynchus terrestre, lequel aussi est herbivore, quoique se nourrissant de plantes très-différentes.



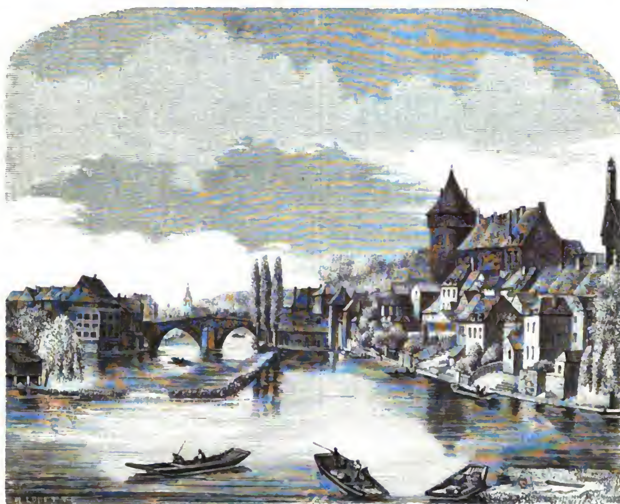
(L'Amblyrhynchus cristatus.)

Tel est jusqu'à présent le seul analogue connu des grands sauriens contemporains du dépôt du calcaire jurassique, et l'on peut dire que l'analogie est d'autant plus grande que, dans les dépôts qui se forment actuellement autour des îles Galapagos, on ne doit guère trouver, comme dans les calcaires du Jura, avec les ossements de ces lézards, que des restes de reptiles, de poissons et de mollusques; car, sauf les veaux marins et une espèce de rat, il n'y a dans ces parages aucun mammifère. Il faut cependant remarquer entre l'espèce vivante et les espèces fossiles la différence de régime, car la nôtre est herbivore, tandis que les reptiles de l'ancien monde, comme on le voit par leurs coprolites (voy. 1844, p. 99), se nourrissaient de poissons et de reptiles.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. Martinet, rue Jacob, 30.

LAVAL.



(Vue de Laval, chef-lieu du département de la Mayenne.)

Laval est le chef-lieu du département de la Mayenne et l'une des villes principales de la région d'entre Manche et Loire. La route de Paris traverse, pour y conduire, une plaine et un faubourg qui l'annoncent assez bien; ce faubourg est sur la rive gauche, la ville sur la rive droite de la Mayenne, que l'on franchit sur un pont en marbre d'Alençon. La ville, dont la plus grande partie se développe en face du voyageur au moment où il aborde le pont, est située à la fois au pied, sur le penchant et sur le sommet d'un coteau verdoyant. Au milieu s'élève, sur le bord de la rivière, un énorme et vieux château, surmonté d'une haute tour ronde qui en forme le donjon. Cette ancienne demeure des ducs de Laval, puis des ducs de La Trémouille, est aujourd'hui une prison. A côté s'élève un autre château, d'une construction plus récente et d'un meilleur effet : c'était la galerie du château, c'est aujourd'hui le palais de Justice. Arrivé sur le pont, on voit avec plaisir le double paysage qui s'étend à droite et à gauche de la ville. Au pied de l'amphithéâtre dont elle occupe le centre coule la Mayenne, bordée des deux côtés par des maisons bâties, les unes en saillie, les autres en retraite. Quelques terrasses, quelques petits jardins, quelques bouquets d'arbres et quelques tapis de verdure s'entremêlent à ces habitations littorales, et concourent à former deux rives agréables par leur variété : aussi ce point de vue a-t-il été souvent dessiné. Sous le pont, la rivière s'étend en nappe; plus haut et plus bas, elle se précipite tout entière en cascade, sur des chaussées de moulins dont l'inégale structure répond à l'inégalité des deux rives. Ses détours, à l'entrée comme à la sortie de Laval, la dérobent trop tôt à la vue, bornée à droite par le monticule pittoresque de Bel-Air qu'embellit une jolie habitation, à gauche par l'église gothique d'Avenières, dont le clocher pyramidal couronne heureusement la perspective.

Les édifices les plus remarquables de Laval sont : l'église de la Trinité, construite, dit-on, sur l'emplacement d'un ancien temple de Jupiter; l'église des Cordeliers, qui a une voûte en bois et entièrement peinte : trente-six colonnes moitié en marbre rouge, moitié en marbre noir, dont douze, plus grandes que les autres, décorent le maître-autel; l'église Saint-Vénérand, sur la rive gauche; la préfecture; les jardins de Bel-Air et ceux de Sainte-Périne; la halle aux toiles, immense construction élevée sous les ducs de La Trémouille; la place du Champ-de-Foire, qui est auprès, et dont on a fait une promenade; celle de Hardi, qui se présente au sortir de la porte Beucheresse. Le quartier environnant est le plus beau et en même temps le mieux habité de la ville. C'est là que réside, avec la haute bourgeoisie, presque toute la noblesse de Laval.

Le vieux château mérite d'être visité. Des sculptures gothiques d'une extrême délicatesse décorent la façade principale. On y montre la chapelle souterraine, la magnifique charpente de la tour, et une immense salle qui était destinée aux délibérations des vassaux quand il plaisait aux seigneurs souverains de les convoquer.

On remarque au palais de Justice une jolie cour plantée d'arbres, et une élégante façade du seizième siècle.

D'après le recensement de 1846, la population de la ville et de ses faubourgs s'élève à près de 20 000 habitants, dont la moitié est occupée aux filatures et aux fabriques.

On connaît la célébrité des toiles de Laval, qui sont la source de la prospérité du pays. Ce fut un des anciens seigneurs de cette ville qui, ayant épousé une Béatrix de Flandre, attira des ouvriers flamands à Laval : ses vassaux apprirent d'eux la fabrication des toiles, et ils l'ont depuis perfec-

tionnée. Quelque débit qu'elles aient en France, particulièrement pour les doublures et les poches d'habits, leur principal débouché est l'Espagne, où elles servent à toutes sortes d'usages. Le fil est aussi un objet considérable de commerce : on dit qu'il s'est fait, dans certains marchés, à la grande halle, pour un demi-million d'affaires, tant en fils qu'en toiles.

Laval est entourée de blanchisseries qui, aux yeux du voyageur, changent les prairies en tapis de neige. Elle possède aussi des filatures de coton, des fabriques de calicots, de flanelles, de chemises et de mouchoirs en fil et en coton. Elle fait en outre le commerce des poteries, de la cire, du papier et du fer qui se fabriquent dans les environs, ainsi que de la graine de trèfle, de la chaux et du marbre que produit son territoire. Il y a pour le débit des blocs de marbre deux scieries remarquables par la simplicité de leur mécanisme.

Indépendamment de quelques-uns de ses seigneurs qui ont acquis de l'illustration par les armes, Laval a vu naître plusieurs hommes célèbres dans les sciences et les lettres : Guillaume Bigot, savant médecin ; Ambroise Paré, le premier chirurgien de son siècle, et auquel on a élevé une statue (de M. David d'Angers) sur l'une des places de la ville (voy. cette statue, 1841, p. 13) ; David Rivault, précepteur de Louis XIII ; Daniel Tauvri, grand médecin ; Jean Le Frère ; et François Pyrard, le voyageur.

CÉSAR ET LE GUERRIER GAULOIS.

LETTRE SUR UN PASSAGE DE LA TOUR-D'AUVERGNE.

A M. le Rédacteur du Magasin pittoresque.

Monsieur,

Nos antiquités nationales, bien autrement intéressantes pour nous que les antiquités si rebattues de la Grèce et de Rome, puisqu'elles sont pour ainsi dire dans notre sang, me semblent poursuivies par vous avec tant de zèle, que j'espère trouver accueil pour quelques remarques, peut-être un peu minutieuses, que j'ose vous soumettre. C'est relativement à un passage de votre article sur La Tour-d'Auvergne (voy. 1846, p. 134). Vous y adoptez sans commentaire l'explication du savant Breton sur l'anecdote singulière, conservée par Servius, de la capture et de la délivrance du conquérant des Gaules. Peut-être cependant, permettez-moi de vous le dire, y a-t-il là quelque difficulté. Commençons, si vous le voulez bien, par citer le texte même de Servius : cette aventure est si extraordinaire et se rapporte à un personnage si célèbre, qu'il n'est pas sans intérêt d'en toucher d'aussi près que possible le récit. Sur le 743e vers du onzième livre de l'Énéide,

Dereptumque ab equo dextra complectitur hostem (1),

le Scholiaste dit : « Ceci est tiré de l'histoire, car Caius Julius Cæsar, livrant une bataille dans la Gaule, avait été enlevé par un ennemi qui l'emportait tout armé sur son cheval. Quelque autre des ennemis qui le connaissait, venant à sa rencontre, dit en l'insultant (*insultans*) : *Cecos Cæsar*, ce qui, dans la langue des Gaulois, signifie abandonne (*dimitte*). Et il arriva ainsi qu'il fut abandonné. C'est ce que rapporte César lui-même dans ses Ephémérides, où il rappelle son bonheur. » La Tour-d'Auvergne suppose que le guerrier gaulois dut crier à son compagnon *sko*, qui signifie *frappe*, et que celui-ci, saisi par l'idée de la grandeur de son prisonnier, loin de le frapper, l'aurait lâché. Le fait n'est pas impossible, mais c'est peut-être se donner un peu trop de licence que de substituer *sko* à *kekos* ; car c'est ainsi, et non pas *sekos*, comme l'entend La Tour-d'Auvergne, que se prononce *cecos* en latin. La Tour-d'Auvergne, comme l'ont fait observer quelques gallistes, aurait pu trouver dans la langue bretonne une explication plus directe et plus complète en même temps. Il faut, en effet, se souvenir que César dit *insultans*, et c'est une épithète qui ne se trouverait rendue en aucune manière dans le cri si naturel du guerrier : « Frappe César ! » Or, le mot *kos* possède justement en breton un caractère tout à fait insultant : c'est le nom du ver qui ronge le blé, le *kossus* des Latins, et vulgairement, chez nous, le *cosson* ou charençon. C'est une injure qui, aujourd'hui encore, a cours continuellement en Bretagne : ainsi, *cos bugale*, mauvais enfants. Nous retrouvons donc ainsi la partie de la parole du Gaulois qui répond à ce que César nomme l'insulte. Reste celle qui s'applique à son mot de *dimitte*, renvoie. C'est précisément la première syllabe de cette même parole. *Ke*, en breton, est l'impératif de *kea*, aller, consonnant au grec *kiô*, qui a la même signification ; ou, mieux encore, moyennant la permutation régulière du *k* en *h*, au grec *heô*, j'envoie. Voilà donc la parole que César a traduite par *dimitte*, renvoie. Quant à la seconde, elle était si insolente qu'il semble tout naturel que, par respect pour lui-même, il se soit abstenu de la reproduire autrement qu'en rapportant d'une manière générale que le Gaulois, en disant de le renvoyer, l'avait insulté. Il paraît évident que ce guerrier n'avait nullement eu l'idée de crier à son compagnon de lâcher César : il est, au contraire, tout naturel de se le représenter, dans le tumulte de la mêlée, frappé d'enthousiasme et de fureur en voyant un ennemi si abhorré aux mains de l'un des siens, et lui criant insolemment, comme pour lui présager son sort : « Va, vermine de César ! » Mais comment se fait-il que l'autre, sur cette parole, ait abandonné sa proie ? A-t-il pu interpréter de la même manière que César le mot de *ke ?* Il est difficile de le croire, à moins que ce ne fût un soldat bien imbécile. Il est plus probable, comme le voulait La Tour d'Auvergne, qu'il ait été frappé de surprise, et que, dans sa stupeur, il ait laissé échapper son captif.

Cette aventure, monsieur, est si singulière et, j'ose le dire, si peu connue, que je me flatte que vous ne jugerez pas mon commentaire trop indiscret. Songez d'ailleurs qu'il s'agit ici d'un fait vraiment capital. C'est tout l'avenir du monde qui s'est trouvé là un instant dans les mains de notre guerrier. Supposez qu'au lieu de lâcher le captif, il l'eût frappé, que de changements dans l'univers ! Voilà la Gaule affranchie de la domination romaine, recevant sans doute tout de même le christianisme, mais à sa manière, avec son génie propre ; se relevant peut-être sous cette influence, ralliant ses forces, pacifiant ses désordres, devenant capable de résister aux barbares après avoir résisté aux Romains, et donnant finalement au monde une nation formée par la seule tradition de sa souche primitive. Croyons qu'il est heureux que les choses aient autrement tourné, et ne craignons point par conséquent de bénir l'heureux hasard, c'est-à-dire la Providence, qui a voulu que l'imprudent Gaulois poussât son cri de *Ke*, *kos Késar*, si riche pour la postérité en conséquences de toutes sortes.

Agréez, etc.

(1) Et il saisit de la main droite son ennemi enlevé du cheval.

LÉGENDES BIBLIQUES DES MUSULMANS.

LÉGENDE DE SALOMON.

(Suite.—Voy. p. 182, 205.)

LE RÉCIT DU FAUCON. — LA BELLE BALKIS, REINE DE SABA. — AMBASSADES ET ÉPREUVES. — MARIAGE DE SALOMON ET DE BALKIS. LEUR MORT.

Lorsque Salomon était assis sur son tapis merveilleux, les génies et les démons devaient voler devant lui ; car il se fiait si peu à eux qu'il ne voulait point les perdre de vue, et qu'il ne se servait que de vases de cristal pour les voir encore en buvant. Les oiseaux devaient se tenir au-dessus du tapis, pour l'ombrager de leurs ailes.

Un jour il s'aperçut à un rayon luisant sur le tapis qu'un oiseau avait déserté son poste. Il ordonna à l'aigle de faire l'appel de tous ceux qui devaient être là pour voir lequel était parti. L'aigle revint lui dire que c'était le faucon. Salomon entra dans une violente colère. Le faucon était un des oiseaux dont il avait le plus besoin pour découvrir en chemin les sources d'eau cachées dans le sol. « Élance-toi dans les airs, dit-il à l'aigle, cherche le fugitif, et amène-le-moi. Pour le punir de sa faute, je lui arracherai toutes les plumes et l'exposerai sans défense aux rayons du soleil jusqu'à ce que les insectes le dévorent. »

L'aigle s'élança dans l'espace, regarda de tout côté, et, apercevant le faucon, se précipita sur lui, le prit dans ses serres, et le porta vers Salomon qui le saisit avec violence. L'oiseau trembla de tous ses membres, et ses plumes étaient baignées de sueur.

« — Souviens-toi, ô prophète, s'écria-t-il avec angoisse, que tu devras un jour comparaître devant le tribunal de Dieu; ne me juge donc pas avant de m'avoir entendu.

» — Comment peux-tu t'excuser de m'avoir quitté sans ma permission?

» — Je t'apporte des renseignements sur une contrée et sur une reine dont tu n'as jamais entendu prononcer le nom. Je veux parler du royaume de Saba et de la reine Balkis.

» — Ces noms sont en effet entièrement nouveaux pour moi. Comment les connais-tu? »

Alors le faucon raconta que Saba était la capitale d'un vaste empire situé au sud de l'Arabie, et que cette ville avait été construite par le roi Abd-Schems (serviteur du soleil), à qui ses conquêtes avaient fait donner le surnom de Saba (qui prend des prisonniers). « La cité de Saba, dit encore le faucon, est la plus belle, la plus grande, qu'on ait jamais vue; de plus, elle est si forte qu'elle peut braver toutes les troupes de la terre. De tout côté s'élèvent là des palais de marbre avec de magnifiques jardins. Par le conseil de Lokmann, pour préserver dans les temps de pluie son royaume des inondations, et pour lui procurer de l'eau dans les années de sécheresse, Saba avait fait élever des digues et creuser des canaux. Aussi la prospérité s'est-elle répandue sur cette terre, qui est si vaste qu'un bon cavalier ne pourrait en un mois aller d'une de ses extrémités à l'autre. Partout des arbres superbes, un air pur, un ciel serein. Le royaume de Saba est comme un diamant au front du globe. Aujourd'hui, une jeune reine nommée Balkis gouverne le royaume de Saba; elle s'y fait admirer par son intelligence, chérir par sa justice. Cachée par un rideau qui la soustrait aux regards des hommes, elle assiste aux conseils de ses ministres, assise sur un trône d'or et de pierres précieuses. Mais, de même que les autres rois de cette contrée, elle adore le soleil. »

Quand le faucon eut achevé son récit, « Nous allons voir, dit Salomon, si tu dis la vérité ou si tu es un menteur. » Il se fit indiquer une source, fit ses ablutions, ses prières, puis écrivit ces lignes :

Salomon, fils de David et serviteur de Dieu, à Balkis, reine de Saba.

« Au nom du Dieu des miséricordes, du Dieu tout-puissant, » salut à celui qui suit une sage direction; rendez-vous à mon » invitation, et soyez du nombre des croyants. »

Il scella cette lettre de son sceau, et la remit au faucon, en lui disant : « Porte cette lettre à la reine Balkis, puis retire-toi un peu à l'écart, de façon à observer ce qu'elle fera. » L'oiseau partit comme une flèche, portant la lettre à son bec, et, le lendemain matin, il était arrivé au but de son voyage. La reine était au milieu de ses conseillers lorsqu'il entra dans la salle royale et lui présenta la lettre dont il était chargé. Dès qu'elle vit le sceau de Salomon, elle le brisa avec précipitation, lut avec empressement cette missive inattendue, puis la montra à ses ministres, à ses généraux, en leur demandant leur avis. Tous lui dirent : « Tu peux te fier à notre résolution et à notre courage; juge toi-même ce que nous devons faire selon ta sagesse et ta volonté. — Avant de m'engager, dit la reine, dans une guerre qui est toujours un fléau pour un pays, je veux envoyer des présents à Salomon, et voir de quelle façon il recevra mes ambassadeurs. S'il se laisse séduire par mes présents, il n'est rien de plus que les autres rois soumis à notre pouvoir; s'il les rejette, c'est un vrai prophète, et nous devons nous convertir à sa religion. » Elle fit alors préparer mille tapis brodés d'or et d'argent, une couronne formée d'hyacinthe et des plus fines perles, une cargaison d'ambre, d'aloès et d'autres produits précieux de l'Arabie du sud. Elle y joignit une petite cassette fermée qui renfermait une perle non percée, un diamant traversé par un trou tortueux, et un vase de cristal. « Il faudra, dit-elle, que Salomon devine ce qui est renfermé dans cette cassette, qu'il perce la perle, fasse passer un fil à travers le diamant, et remplisse ce vase d'une eau qui ne viendra ni du ciel ni de la terre. » Elle remit ces présents, et donna ses instructions à des hommes intelligents, puis leur dit : « Si Salomon vous reçoit avec fierté et arrogance, ne vous laissez pas intimider; ce serait un signe de sa faiblesse. S'il vous accueille avec bonté, soyez sur vos gardes, car vous aurez affaire à un grand prophète. »

Le faucon, qui avait tout vu et tout entendu, reprit son vol au moment où les ambassadeurs allaient se mettre en route, vint trouver Salomon, et lui raconta ce qui s'était passé.

Le roi ordonna aux djinns de lui faire un tapis qui de son trône descendrait, du côté du sud, sur un espace de neuf parasanges; à l'est, il fit élever une muraille d'or; à l'ouest, une muraille d'argent; de chaque côté de son tapis il fit réunir une quantité d'animaux curieux, de djinns et de démons. Les ambassadeurs furent étrangement surpris à l'aspect d'une telle splendeur. Plus ils s'approchaient, plus ils étaient frappés de cette magnificence sans pareille. La vue des animaux extraordinaires au milieu desquels ils devaient passer leur causait en outre une secrète inquiétude. Ils se sentirent plus à l'aise lorsqu'ils se trouvèrent devant le trône royal, et que Salomon, les saluant avec un gracieux sourire, leur demanda ce qui les amenait près de lui. — « Nous apportons, répondit l'un d'entre eux, une lettre de la reine Balkis. — Je sais, reprit Salomon, ce qu'elle renferme, et je sais de même ce qui est caché dans la cassette que vous tenez à la main. Avec l'aide de Dieu, je percerai la perle, je ferai passer un fil par le trou tortueux du diamant; et d'abord je veux remplir votre vase de cristal avec une eau qui ne vient ni de la terre ni du ciel. » Il ordonna à un esclave d'une taille corpulente de prendre un jeune et fringant coursier, de le faire courir de toutes ses forces dans le camp, et de le ramener au galop. Quand l'esclave fut de retour, des flots de sueur découlaient des flancs du coursier; le vase de cristal fut rempli en un instant. « Voilà, dit Salomon, de l'eau qui ne vient ni de la terre ni du ciel. » Puis il perça la perle avec la pierre que Sachz et le corbeau lui avaient découverte. Le plus difficile était de faire passer un fil à travers le trou tortueux du diamant; mais un démon lui apporta un ver qui s'insinua dans l'ouverture de la pierre, traînant après lui un fil de soie. L'opération achevée, le roi Salomon demanda au ver comment il pourrait le récompenser. Le ver le pria de lui donner pour demeure un bel arbre à fruits. Le roi lui assigna le mûrier, qui, depuis ce jour, protége et nourrit les vers à soie.

« Vous avez vu, dit Salomon aux ambassadeurs, que j'ai heureusement satisfait à tout ce que la reine désirait. Retournez maintenant près d'elle avec les présents qu'elle me destinait et dont je n'ai nul besoin. Dites-lui que si elle ne se convertit pas à ma croyance, et si elle ne me rend pas hommage, j'entrerai dans son royaume avec une armée à

laquelle nulle force humaine ne peut résister, et la ramènerai prisonnière dans mon palais. » Les ambassadeurs le quittèrent convaincus de sa puissance, et Balkis partagea leur conviction lorsqu'ils lui eurent raconté leur voyage. « Salomon, dit-elle à ses vizirs, est un grand prophète. Le mieux est que je parte avec mes généraux et que j'aille voir ce qu'il désire de moi. » Elle fit faire ses préparatifs de voyage, et enferma son trône, dont elle se séparait à regret, dans une salle à laquelle on n'arrivait qu'après avoir traversé six autres salles construites au fond de son palais et gardées par les plus fidèles serviteurs. Elle partit avec ses douze mille généraux dont chacun commandait à plusieurs milliers d'hommes. Quand elle ne fut plus éloignée que d'une parasange du camp de Salomon, celui-ci dit à ses génies : « Qui de vous m'apportera le trône de Balkis avant qu'elle adopte ma croyance, afin que je puisse encore légitimement m'emparer de cette œuvre d'art comme étant le bien d'un infidèle ? — Moi je te l'apporterai avant midi, répondit un djinn haut comme une montagne. J'ai assez de force pour tenter cette entreprise, et tu peux te fier à moi. » Mais Salomon ne voulut pas lui accorder tant de temps, car il voyait déjà les nuages de poussière soulevés par les troupes de Saba. Alors son vizir Assaf, qui aimait à invoquer le nom de Dieu, lui dit : « Élève tes regards vers le ciel, et avant que tu les abaisses sur la terre le trône de Balkis sera devant toi. » Salomon obéit ; Assaf implora Dieu par ses noms les plus sacrés. Au même instant, le trône de Balkis s'enfonça dans le sol, et parut devant le roi, en fendant la terre. La reine s'approcha, et reconnut son trône. Salomon voulut voir si, comme on le lui avait dit, elle avait des pieds d'âne : il la fit entrer dans une salle dont le parquet était de cristal. Balkis, croyant que c'était un lac, releva sa robe pour le traverser, et découvrit ainsi deux jolis pieds de femme. « Avance sans crainte, dit le roi ; tu ne marches pas dans l'eau, mais sur un pu cristal ; avance, et soumets-toi à ma croyance. »

Balkis s'inclina devant lui, abjura le culte du soleil : Salomon l'épousa, et la renvoya dans son royaume de Saba, où il allait la voir chaque mois.



(Le *Simorg* ou *Simorg-Anka*, tiré d'un manuscrit arabe. — Cet oiseau merveilleux, dont le plumage brillait de toutes les couleurs imaginables, possédait non-seulement la connaissance de toutes les langues, mais encore la faculté de prédire l'avenir.)

Lorsqu'elle mourut, il la fit ensevelir devant la ville de Tadmor, qu'elle avait construite. Son tombeau resta caché à tous les regards jusqu'au règne du calife Walid, pendant lequel des torrents de pluie renversèrent les murs de Tadmor. On découvrit alors un cercueil de soixante aunes de longueur et de quarante de largeur, qui portait cette inscription : « Ici est la sépulture de la pieuse Balkis, reine de Saba, » épouse du prophète Salomon, fils de David. Elle se con- » vertit à la vraie foi dans la treizième année du règne de » Salomon, l'épousa dans la quatorzième, et mourut dans la » trente-troisième. » Le fils du calife fit ouvrir ce cercueil, et vit une femme si belle et si fraîche qu'on eût dit qu'elle venait d'être déposée dans la terre. Il en donna avis à son père, en lui demandant ce qu'il devait faire. Walid lui enjoignit de laisser le tombeau là où il l'avait trouvé, et de le couvrir de tant de blocs de marbre que jamais une main humaine ne pût le profaner. L'ordre du calife fut exécuté, et depuis ce temps, malgré les dévastations de la ville de Tadmor, on n'a plus vu aucune trace du sépulcre de Balkis.

Quelques mois après l'ensevelissement de la reine, l'ange de la mort apparut à Salomon avec six visages. Le roi, qui ne l'avait jamais vu sous une si belle forme, lui demanda ce que signifiaient ces six visages. « Avec celui de droite, répondit l'ange, je recueille les âmes des habitants de l'Orient ; avec celui de gauche, celles de l'Occident ; avec celui qui est sur ma tête, les âmes des habitants du ciel ; avec le visage inférieur, je prends les djinns dans les entrailles de la terre ; avec celui de derrière, les âmes des peuplades de Jadjudi et de Madjudi ; avec celui de devant, les âmes des croyants, et la tienne est du nombre.

» — Laisse-moi vivre jusqu'à ce que mon temple soit achevé ; car, après ma mort, les djinns cesseront de travailler.

» — Ton heure est arrivée ; il n'est pas en mon pouvoir de la prolonger d'une seconde.

» — Eh bien ! suis-moi dans ma salle de cristal. »

L'ange y consentit. Salomon fit sa prière, puis s'appuya sur un bâton, et invita l'ange à lui enlever son âme dans cette posture. Il mourut ainsi, et sa mort resta secrète pendant une année. Les djinns ne la connurent que lorsque le temple fut achevé, lorsque le bâton, rongé par les vers, tomba sur le parquet de cristal avec le corps qu'il soutenait.

Pour se venger de la ruse du roi, les djinns cachèrent sous son trône différents livres de magie, afin de faire passer Salomon pour un magicien aux yeux des infidèles. Mais c'était un vrai prophète de Dieu; et le Coran dit : « Salomon n'était pas un infidèle; ce sont les djinns qui ont enseigné aux hommes les pratiques de la sorcellerie. »



(Djinn appelé *Malek-Meymoun*, tiré d'un manuscrit turc intitulé : *l'Orient du bonheur et la source de la souveraineté dans la science des talismans*, par Sidi Mohammed Ben-Emir Haçan el-Saoudi. — Cet ouvrage, composé en 990 de l'hégire (1582 de l'ère vulgaire), a été apporté du Caire et déposé à la Bibliothèque nationale, par le citoyen Monge, au nom du général Bonaparte. — La petite legende verticale qu'on voit à gauche est un talisman pour se préserver des malefices de ce djinn.)

Quand il fut tombé sur le parquet, les anges l'emportèrent avec son anneau dans une grotte secrète, où ils le garderont jusqu'au jour du jugement dernier.

WILHEM BARENTZ.

NOUVELLE.

(Suite. — V. p. 357.)

Ce Pierre Plancius, que *personne n'avait le droit de faire attendre*, devait le rôle important qu'il jouait alors dans les Provinces-Unies, à son double caractère de cosmographe et de ministre du saint Évangile. Échappé avec peine aux soldats du duc de Parme, après la prise de Bruxelles en 1585, il s'était réfugié à Amsterdam, où il se signala par les services que ses connaissances géographiques rendirent au commerce, et par la fougue de ses prédications contre les remontrants et les papistes. Triplement excité par la foi religieuse, la curiosité scientifique et l'amour de la patrie, il s'associa à tous les efforts tentés par la marine hollandaise qu'il éclaira de ses instructions. De là l'autorité acquise sur le conseil de ville et sur les États généraux eux-mêmes. Aux yeux des indifférents, c'était un savant hors de ligne; aux yeux des patriotes, un citoyen dévoué; aux yeux des *saints*, un nouveau Salomon.

Barentz et son compagnon le trouvèrent dans la salle basse

qui lui servait de cabinet d'étude. L'activité infatigable du théologien cosmographe y avait entassé une telle profusion d'objets disparates et sans ordre, que les deux visiteurs eurent besoin de se rappeler leur récente navigation à travers les glaces du pôle, pour trouver un chemin à travers les cartes géographiques, les thèses religieuses, les oiseaux empaillés et les instruments de calcul nautique dont le plancher était parsemé. Assis devant une grande table que surmontait une boussole vénitienne et un crucifix, le docteur tenait à la main une de ces lunettes sans branches dont la gravure et la poésie venaient de célébrer la merveilleuse découverte. Plancius n'avait point cinquante ans, mais l'étude avait déjà argenté, sur ses tempes, quelques mèches de ses cheveux blonds. C'était, du reste, un Hollandais très-exagéré, lourd, bouffi et massif, une face de lion lymphatique, soudée sur un corps d'hippopotame! Cependant l'œil, d'un bleu clair, brillait sous ses paupières alourdies; les narines, légèrement relevées, respiraient l'audace, et les lèvres minces et droites avaient une expression de fermeté tenace.

Au moment où le pilote et le commis entrèrent, il achevait de donner ses instructions à un visiteur encore jeune, dont la cape de serge goudronnée et la ceinture armée de deux couteaux annonçaient un de ces aventuriers alors célèbres sous le nom de *gueux de mer*. Au premier coup d'œil, Barentz reconnut Adrien Birker. Le pasteur lui indiquait plusieurs points sur une carte d'Espagne, en lui nommant les couvents qui s'y trouvaient établis.

— C'est là qu'il faut aller, *mi Adriane*, répétait-il d'une voix dont l'animation avait quelque chose d'apoplectique. Salomon l'a dit : « Il y a un temps de chercher, et un temps » de laisser perdre. » Cherchez, Birker, cherchez, et vous trouverez! Je veux que votre capre (1) nous revienne, après trois mois de troque, chargée d'autant de réales de huit qu'un vaisseau portugais peut rapporter de noix de muscades.

— Dieu nous sauve! *le Grappeur* (2) doit donc troquer une bien riche marchandise? demanda Barentz, qui voulait avertir Plancius de sa présence.

— La marchandise la plus vile et la plus précieuse, la plus commune et la plus recherchée, la plus inutile et la plus indispensable, répondit le pasteur, qui, comme tous les savants de son époque, affectionnait les antithèses énigmatiques mises à la mode par Érasme.

Barentz ni Gérard ne parurent comprendre...

— Une marchandise à sac et à corde, continua Plancius, à gourde et à bâton, à chapelets et à capuces...

— Des moines! interrompit de Veer.

— C'est *toi qui as nommé le dragon!* s'écria le docteur, à qui les citations de l'Écriture sainte revenaient sans cesse et à tous propos. Oui, mon fils, maître Adrien va jeter ses filets dans l'océan de paresse, de luxure et de gourmandise où nagent ces *requiem* de l'idolâtrie papale (et plût au Christ qu'il pût atteindre en même temps les infâmes disciples de Luther et d'Arminius). Je lui ai donné tous les éclaircissements nécessaires, et il accomplira la prédiction d'Ézéchiel : « Vos autels seront désolés et les tabernacles de vos idoles » seront brisés (3). »

— C'est-à-dire qu'il va mettre à rançon les couvents de la côte d'Espagne?

— Aussi longtemps que l'erreur y sera révérée. L'Ecclésiaste a dit : « N'aie pas honte de battre les mauvais servi- » teurs jusqu'au sang. »

(1) Petit navire dont se servaient les corsaires.

(2) En langage corsaire, on disait : « Chercher le cap de grappe, » pour Faire la course.

(3) Les haines religieuses et nationales excitèrent les Hollandais à ces étranges expéditions contre les couvents d'Espagne, qu'ils pillèrent à plusieurs reprises, et dont ils enlevaient les nonnes et les moines pour les mettre à rançon. Nous n'avons pas besoin de dire que nous ne répétons ici les injures de Plancius que pour reproduire fidèlement les passions et le langage de l'époque.

— Et je n'oublierai pas le conseil, fit observer Birker, d'autant que le fouet à neuf cordes est le meilleur marteau à monnayer pour celui qui sait s'en servir.

— Surtout ne manque pas de leur *prêcher sous la Croix* (1), mon fils, reprit le docteur; apprends-leur la sainteté du mariage en leur rappelant les paroles de l'Écriture : « Malheur à l'homme qui est seul! »

— Je le leur dirai, répliqua l'écumeur de mer sérieusement.

— Et s'ils résistent, reprit le théologien en cherchant parmi les papiers dont sa table était couverte, tu leur feras lire cet exemplaire de mon traité *De Stercoreis monacorum moribus*.

— Ils le liront, noble Plancius.

— Va donc, vaillant Machabée, continua le cosmographe avec un geste paterne; je prierai le Christ qu'il te défende des piéges du démon...

— Et de l'*armada* espagnole, illustre docteur.

— Amen!

Le gueux de mer salua et sortit. Plancius tourna vers Barentz sa large figure épanouie :

— Vous le voyez, maître Wilhem, dit-il d'un ton content, et comme un homme qui veut résister à l'orgueil, moi aussi je fais la guerre à l'impure Babylone. Bientôt je pourrai répéter avec le prophète Nahum : « L'Éternel a abaissé la fierté » des ennemis de Jacob; ceux qui font le dégât les ont pillés, » et ils ont gâté leurs sarments. »

Le pilote secoua la tête.

— Les ennemis de Jacob ont deux sources qui peuvent réparer tous leurs désastres, dit-il : la source de l'or et celle des épices.

— Eh bien, par le Christ! nous y puiserons comme eux! s'écria Plancius en frappant sur sa cuisse; le testament d'Adam n'a pas laissé aux seuls papistes le poivre, la muscade et la fleur de girofle; Leurs Hautes Puissances ont décidé que les navires hollandais tenteraient à leur tour la route des Indes.

— En êtes-vous sûr? demanda Gérard.

— Sûr, répondit le pasteur; l'expédition doit être confiée à Corneille Houtman, qui, pendant sa captivité à Lisbonne, a recueilli toutes les instructions nécessaires. Le conseil de ville m'a fait appeler pour avoir mon avis.

— Et vous avez encouragé la tentative? dit le pilote.

— A condition qu'il y en aurait une autre, selon le conseil d'Ézéchiel : « Fils de l'homme, propose-toi deux chemins, » et que les deux chemins sortent d'un même pays. » Les papistes n'ont encore trouvé pour arriver au Cathai que la plus longue route; reste toujours à savoir si nous n'avons pas, près de nous, une porte de derrière.

— Le passage par le nord? continua Barentz. Le docteur n'ignore pas que nous sommes restés deux fois sur le fer devant cet archipel de glaçons qu'habitent les ours du pôle.

— C'est ce qu'ils m'ont tous objecté, reprit Plancius; mais je leur ai répondu par les paroles du prophète Aggée : « Appliquez vos cœurs à considérer vos voies. » La route par le sud n'a-t-elle point été aussi plusieurs fois vainement cherchée? Beaucoup ne niaient-ils point le passage, malgré les rapports de Cornélius et de Pline, qui déclaraient, l'un que César, fils d'Auguste, avait trouvé sur les bords de la mer Rouge des débris de vaisseaux espagnols; l'autre, qu'un certain Eudoxe, fuyant Lathyrus, roi d'Alexandrie, s'était embarqué en Arabie pour gagner Gadès ou Cadix? Le succès de Velasco a prouvé encore une fois que, pour ce qui n'intéresse pas le salut, les anciens doivent être nos guides et nos maîtres.

— Et auraient-ils parlé du passage par le nord? demanda Gérard.

— Non moins expressément que de l'autre, répondit Plan-

(1) Expression par laquelle les réformés du temps indiquaient leurs prédications.

cius, dont l'œil bleu s'animait d'une conviction triomphante ; car le même Pline raconte, sur la foi du même Cornélius, qu'au temps où Métellus Céler était gouverneur des Gaules, le roi des Souabes lui fit présent d'Indiens qui avaient été amenés par la tempête près de l'embouchure du Weser. Or, ces Indiens, qui venaient du nord de la Tartarie, ne pouvaient être que des Sères, dont le pays avoisine le Cathai, et n'avaient pu arriver en Allemagne que par la route du nord.

— Sans compter, ajouta de Veer, que l'on peut invoquer les chroniques de Danemark, récemment envoyées de Hambourg par les ministres de la parole de Dieu, Albert et Ansgarius.

— Crois bien que je ne l'ai point oublié, mon fils, dit Plancius, non plus que les autres raisons tirées de la cosmographie.

— Mais le conseil a-t-il été convaincu ? demanda Barentz avec curiosité.

— Le conseil vient de décider une troisième expédition pour le nord !

Les deux marins laissèrent échapper une exclamation.

— Ah ! vous ne soupçonniez pas cela, mes maîtres, s'écria le docteur avec un gros rire triomphant ; mais je ne renonce pas ainsi à mes projets, moi ; il faut que « les princes de la » mer descendent de leur siége ! C'est à nous autres de réaliser contre les trafiquants papistes les menaces de l'Apocalypse : « Les marchands pleureront, parce que personne n'a- » chètera plus leurs marchandises. » L'heure des Hollandais est venue, ainsi que Jean lui-même l'avait annoncé en disant : « Ceux qui ont vaincu la bête s'avanceront sur un océan de » verre mêlé de flammes avec des harpes pour louer le vrai » Dieu ! » La bête, c'est la papauté ; l'océan de verre, la mer glacée du Nord ; les flammes, celles des aurores boréales ; et les harpes, qui louent le vrai Dieu, les voix des fils de l'Évangile, chantant les psaumes du saint roi. Zacharie ne parle-t-il point d'ailleurs de « quatre forgerons qui briseront » les cornes élevées contre Juda ! » Eh bien ! vieux Barentz, ces quatre forgerons sont le prince d'Orange, les ministres de l'Évangile, les États généraux, et celui qui découvrira le nouveau passage.

— Ainsi l'expédition sera prochaine ? fit observer le pilote.

— Si prochaine, répondit Plancius en se levant, que les deux navires qui doivent partir ont été choisis : ce sont *le Pigeonneau* et *le Lion de Hollande*. *Le Pigeonneau* sera commandé par Jacques Heemskerk, et *le Lion de Hollande* aura pour pilote notre vieil ami Wilhem.

— Moi ! s'écria Barentz en tressaillant.

— Pouvons-nous donc penser à un autre, dit le docteur en appuyant une main sur l'épaule du marin ? n'est ce point toi qui as déjà deux fois exploré le chemin ? Il faut que tu lui trouves une ouverture, vieux Wilhem, et que tu ailles établir les comptoirs des Provinces-Unies sur la terre des épices, afin de réaliser les promesses du prophète Amos ; « Je les planterai sur la terre que je leur ai donnée. »

— Certes, répliqua le pilote avec quelque embarras, ce serait pour moi une grande gloire.

— Et un grand profit, ajouta Plancius ; ce qui n'est point à mépriser dans cette vallée d'épreuves ! car, jusqu'à présent, Tu n'as point été récompensé suivant tes mérites, Wilhem ! « tu as semé, mais tu as peu recueilli ; tu as mangé, » mais tu n'as pas été rassasié ; tu as bu, mais non jusqu'à » la joie, et ton salaire a été mis dans un sac percé ! » Aussi ai-je voulu pour toi de meilleures conditions que par le passé ; et sais-tu ce que les États généraux ont accordé ?

— Non, dit Barentz.

— Deux cents florins par matelot, si l'on échoue ; cinq cents, si on réussit, et en tout cas, la part de vingt matelots pour toi seul !

— Dix mille florins ! s'écria de Veer ; sur mon âme, c'eût été une digne récompense, si elle n'arrivait point trop tard.

— Trop tard ! répéta le docteur.

— Oui, répondit Barentz avec une fermeté calme ; je dois laisser aux autres désormais l'honneur et le profit des découvertes, car l'heure du repos est venue pour moi.

— Parles-tu sérieusement ? s'écria Plancius ; toi, le plus infatigable de nos pilotes, tu reculerais au moment du dernier effort ; tu dirais comme le paresseux de l'Écriture : « Le lion est là dehors, si je sors, je serai dévoré. »

— L'âge fait en nous ces changements, répliqua Wilhem ; autrefois je ressemblais à l'oiseau des tropiques ; tant que j'apercevais devant moi de l'espace, j'avais besoin de poursuivre ; mais aujourd'hui mon œil s'arrête aux tilleuls du canal.

— C'est-à-dire que tu ne peux quitter ta fille et son fiancé, dit le cosmographe d'un ton aigre ; leurs gazouillements d'amoureux ont amolli ton vieux cœur ; *lenes sub noctem susurri ;* tu as maintenant peur des longs voyages.

— C'est la vérité, dit Barentz ; j'ai tant de joie à regarder leur bonheur que je suis comme le voisin Vanspeck, quand il revenait de Leyde avec ses vingt mille ducats ; je n'ose remuer de peur d'en perdre quelque chose.

Plancius leva les deux mains au ciel avec une douzaine d'interjections exprimant l'indignation ou le dépit. Les passions tendres n'avaient jamais pénétré jusqu'à cette âme cuirassée de théologie, de mathématiques et de cosmographie. La vie n'était pour le docteur qu'un canevas à broder de versets, le monde visible qu'un motif d'application pour la science des nombres. L'habitude de penser avait insensiblement anéanti chez lui la faculté de sentir ; le cœur s'était évaporé dans le cerveau. Il ne vit dans le refus de Barentz qu'un embarras imprévu suscité à son projet, et la colère du savant s'arma de toute l'autorité du pasteur pour reprocher au pilote sa criminelle faiblesse.

Sûr que toute réplique augmenterait la violence de la réprimande, Barentz la subit comme ces coups de vent devant lesquels on cargue toutes les voiles, et que l'on reçoit à la cape sans leur opposer autre chose que la patience. Plancius sentant que sa colère grondait dans le vide en adoucit forcément les éclats ; mais il garda toute l'amertume de son désappointement.

— Allez, maître, dit-il en faisant quelques pas vers l'entrée, allez, puisque vous avez dit comme l'insensé de l'Ecclésiaste : « Plein le creux de la main avec du repos, vaut » mieux que plein les deux paumes avec du travail. » Mais ne vous plaignez point plus tard si la mauvaise fortune vous rend visite ; les *Proverbes* vous ont averti en vous disant : « Un peu de loisir, un peu de mains pliées sous la tête pour » dormir, et la pauvreté viendra comme un passant, et la » disette entrera comme un homme armé. »

— J'ai fait, comme la fourmi, ma provision d'hiver, objecta le pilote, et j'espère pouvoir en jouir.

— Malheur sur qui se fie à la prudence de la terre ! répliqua durement le docteur ; aujourd'hui tu sacrifies tout aux désirs de ta fille ; mais tu ne tarderas pas à apprendre que « la malice de l'homme est moins nuisible que la caresse de » la femme. » Le jugement qui t'atteindra sera rigoureux ; car tu étais maître de voir la lumière, et tu l'as refusée ; tu pouvais savoir, et tu as voulu rester ignorant.

— J'espère encore en la miséricorde de Dieu, répondit Barentz, puisque le saint roi lui-même a écrit : « Où il y a » abondance de science, il y a abondance de chagrin, et celui » qui s'accroît de la science s'accroît de la douleur. »

En entendant cette contre-citation, Plancius tressaillit et s'arrêta. Frappé par une arme empruntée à cet arsenal qu'il avait l'habitude de regarder comme sa propriété, il en demeura d'abord étourdi ; mais reprenant aussitôt le sentiment de sa supériorité à défaut de présence d'esprit, il s'appuya des deux mains au bureau, et regarda Barentz en face. Ses sourcils, rapprochés par une contraction convulsive, donnaient une expression indignée à ses traits alourdis.

— Ah ! tu veux m'opposer la parole du Livre ! s'écria-t-il

avec une colère mal contenue ; l'écolier prétend donner la leçon au maître, la brebis montrer le chemin au pasteur !

Barentz voulut protester.

— Eh bien ! à la bonne heure ! continua Plancius sans lui permettre de répondre. Oublie ton honneur pour ta fille ; laisse comme Salomon « les femmes détourner ton cœur ! » Dieu t'appelait à soutenir son règne en fortifiant la puissance de ses fils ; mais tu as peur de la fatigue et du danger. Mieux vaut vendanger les vignes et soigner les ruches dans les jardins de Jérusalem, que de suivre au loin les vaillants Machabées !

Le vieux marin sentit son courage se redresser sous ce vulgaire aiguillon du doute ; il s'écria que telle n'avait jamais été sa pensée.

— Rappelle-toi seulement, interrompit le cosmographe qui ne l'écoutait point, rappelle-toi que tu avais été choisi pour conduire ceux qui doivent enlever le butin aux ennemis, et que si tes frères ne trouvent dans l'expédition que mort et ruine, ils pourront porter leur malheur à ta charge.

— Pourquoi cela ? demanda vivement Barentz.

— Parce que chacun de nous est responsable de tout le bien qu'il pouvait faire et que d'autres ont vainement essayé, répliqua Plancius.

— Suis-je donc le seul pilote des Provinces-Unies à qui le temps et la mer aient appris l'expérience ? dit Wilhem ébranlé.

— Tu es celui que les matelots demandent, répondit le docteur ; avec toi, ils partiront confiants, et tu sais que la confiance est le *coursier qui porte le succès.* Deux fois déjà tu as cherché cette route ; tous répètent que l'honneur de la trouver doit t'appartenir. La voix de Dieu et celle du peuple t'appellent ; mais tu fais comme Adam après le péché, tu feins de ne pas l'entendre.

— Que le docteur m'excuse, balbutia Barentz ; chacun ne peut-il remplir la tâche à son tour, et ne puis-je donner au loisir ce qui me reste de jours et de forces ?

— Et de qui tiens-tu ces forces et ces jours ? s'écria le cosmographe, sinon de cette patrie où tu as reçu la nourriture du corps et celle de l'âme. Lui refuser la vie qu'elle t'a donnée, c'est nier un dépôt livré à ta garde. Quand la mère appelle un de ses enfants par son nom, et lui crie de se lever, il n'y a que les mauvais fils qui répondent : Je veux dormir !

Barentz tressaillit ; une rougeur rapide traversa ses traits, puis il devint pâle. Trop simple pour savoir fermer son âme à la vérité, parce qu'elle était douloureuse, il vit tout à coup la nécessité du sacrifice qui lui était demandé, et ne songea point à en mesurer la grandeur. Pour lui, comprendre le devoir, c'était obéir. Il écarta brusquement les images de repos et de tendresse qui le berçaient depuis tant de mois ; il prit toutes ses joies rêvées, les brisa comme il eût fait des branches fleuries qui lui eussent caché le vrai chemin, et avançant la main vers la Bible ouverte sur le bureau du docteur Plancius, il dit lentement :

— Moi et les miens, nous appartenons aux Provinces-Unies ; je partirai ! *La fin à la prochaine livraison.*

QUE DEVIENDRA-T-IL ?

Que deviendra-t-il ce pauvre enfant ? Sera-t-il bon ou méchant, heureux ou malheureux ? Sur ses traits innocents pouvez-vous lire sa destinée ? — Non. Dites-moi plutôt quel est son père, surtout sa mère ? C'est un grand mystère que cette inégalité morale des conditions dès l'entrée de la vie, qui fait que, parmi les enfants, les uns ont pour premiers guides des âmes tendres et vertueuses, les autres des âmes vicieuses, brutales ; mais il est consolant de penser que ces différences doivent devenir de moins en moins considérables sous l'influence de bonnes institutions. L'accroissement de la prospérité publique et une répartition plus égale de l'instruction tendent à diminuer de jour en jour la distance qui sépare les rangs extrêmes de la société. Le progrès le plus essentiel est sans aucun doute celui qui, donnant à tous les citoyens plus de facilité pour se dégager des entraves de l'ignorance, leur permet de choisir, en vertu de la seule détermination de leur volonté éclairée, entre la voie qui conduit au bien et la voie qui conduit au mal : c'est en cela que consiste véritablement la liberté.

INFLUENCE DE LA MORALITÉ OU DE L'IMMORALITÉ SUR LA PHYSIONOMIE. — DESSIN PAR BERTALL.



Que deviendra-t-il ? Collége. Salon. Profession et mariage. Chef de famille. Faubourg. Estaminet. Vice et misère. Mendicité.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE, rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. Martinet, rue Jacob, 30.

HISTOIRE DU COSTUME EN FRANCE.

(Voy. p. 79, 203, 275, 306.)

SUITE DU RÈGNE DE CHARLES VII.



(Clovis sous la figure de Charles VII en costume militaire d'apparat.— D'après une tapisserie de la cathédrale de Reims.)

Costume militaire. — Jamais il n'y eut plus de luxe ni plus de fantaisie dans le costume militaire que du temps de Charles VI. Cela tint à la condition des armées pendant une partie de ce règne. A la faveur de la perturbation générale, les sociétés militaires, déjà éprouvées sous le roi Jean, s'étaient formées de nouveau; en peu de temps, elles étaient devenues l'unique force du royaume contre la coalition de la Bourgogne et de l'Angleterre. Leur effectif n'était qu'un ramas d'Espagnols, de Lombards, d'Écossais ou de Bretons, mêlés avec les Français des provinces conquises qui n'avaient pas voulu prêter serment à l'étranger. Composées de la sorte, elles n'avaient garde de compter le salut public comme le premier de leurs devoirs. Leur patrie était le camp, leur but la guerre, la guerre qui procure au soldat de l'or et du butin, qui lui donne la possession des biens que sa main peut atteindre, la royauté de la terre que son regard peut embrasser. Aussi, tandis que les villes et les campagnes étaient en proie à une misère sans exemple, l'abondance régnait au sein des compagnies; elles traînaient avec elles les dépouilles de la nation autant que celles de l'ennemi. Quel usage faire de ces richesses pour des gens réduits, la plupart, à la perspective de mourir sous le harnais? Ils les dépensaient en belles armures et en beaux vêtements. Plus l'homme de guerre se faisait somptueux, plus il croyait donner la preuve de sa valeur; car s'il étalait sur sa personne des objets d'un grand prix, c'est qu'il avait eu le mérite de les gagner.

Une pareille idée excluait nécessairement celle de l'uniforme; et en effet, les compagnies ignorèrent toujours ce grand principe de la discipline militaire. Les gens d'origine si diverse qui les composaient n'avaient pour s'habiller d'autre

règle que leur caprice : aussi les rangs présentaient-ils à l'œil la confusion la plus étrange. Tel avait marié au costume français des pièces de l'armure italienne ou espagnole ; tel, au contraire, conservait dans sa rigueur les modes de son pays. Comme un souffle précurseur de la Renaissance portait déjà les esprits à l'imitation de l'antique, quelques-uns cherchaient à copier, non pas les Grecs et les Romains, mais les costumes de convention sous lesquels les artistes du temps représentaient Alexandre le Grand, Hector de Troie, César de Rome et le reste des preux. Tout cela était admis par les capitaines, qui n'avaient souci de la façon ni des couleurs, pourvu que l'équipement fût complet.

L'ancienne distinction des militaires en gens d'armes et gens de trait subsistait toujours. Les premiers devaient être munis de *plein harnais*, c'est-à-dire de toutes les pièces de l'armure plate que nous avons vue se compléter sous le règne précédent. Il n'est pas inutile de reprendre ici l'énumération de ces pièces qui, en vingt ans, avaient presque toutes changé de forme ou de nom.

Comme coiffure, la salade navarraise avait remplacé le bassinet, mais en empruntant à ce dernier la visière qu'elle n'avait pas dans l'origine. Son règne d'ailleurs n'était pas absolu. Concurremment avec elle était porté l'*armet*, chose ancienne sous un nom nouveau. On commença par dire un *heaumet*, parce que ce casque était un petit heaume arrondi sur le sommet de la tête, muni par derrière d'une gouttière pour couvrir la nuque, et sur le devant d'une visière grillée ou *vue*. Il se laçait après un hausse-col de fer qui montait tout droit jusqu'à la hauteur de la bouche, et qu'on appelait *bavière*. Le personnage de Clovis, figuré ci-contre, page 369, est coiffé d'un armet avec couronne et cimier. Par-dessous la bavière, le cou était encore protégé par le *gorgerin*, véritable cravate en mailles de fer.

La cuirasse, sur le haut de laquelle s'appuyait la bavière, n'était pas de deux pièces, comme celle qui est d'usage aujourd'hui dans les armées; elle était formée au moins de quatre morceaux se joignant de manière à pouvoir glisser les uns sur les autres, et se prêtant ainsi aux flexions du buste. On en voit un exemple par celle de nos figures qui représente un capitaine de gens d'armes réguliers, p. 372.

Les lames qui couvraient les flancs au-dessous de la cuirasse étaient devenues les *flancars*, de sorte que la dénomination de *faudes* s'était restreinte aux plaques pendantes, qui servaient à renforcer sur le haut des cuisses la petite jupe de mailles, dite *braies d'acier*.

L'armure des bras se composait de brassards avec leurs gardes. Les gardes étaient des pièces de surcroît dont on garnissait les épaules et les coudes pour préserver ces parties des atteintes de la lance : celle du coude s'appelait le *grand garde-bras*, à cause de son ampleur, qui était souvent telle qu'on aurait dit un petit bouclier posé à demeure sur le bras. Par-dessous jouait la cubitière ou *double du garde-bras*. La garde de l'épaule venait presque toucher le bord supérieur du grand garde-bras, tandis que le *bracelet* ou revers du gantelet en joignait le bord inférieur. Les gantelets étaient de fer ou d'acier.

Le harnais de jambes consistait en jambières et cuissots, avec les gardes et doubles des genoux. Ces gardes, par leur forme et par leur dimension, faisaient pendant avec celles des bras.

Enfin des souliers de fer à poulaine et des éperons à longue tige, munis d'une molette énorme, formaient les pièces de la chaussure.

Tel était l'équipement de l'homme d'armes, et tel encore celui des chevaliers, seigneurs, barons, de tous ceux en un mot pour qui la profession militaire était une obligation de naissance. Les pièces en sus étaient facultatives, ainsi que les garnitures d'étoffe dont il fallait s'attifer soi et sa monture pour être un cavalier accompli.

Le harnais s'appelait *harnais blanc*, lorsqu'il était de fer ou d'acier poli ; c'était la façon préférée pour la guerre. Pour les joutes et les tournois, on se servait de harnais brunis, vernis en couleur ou dorés. L'industrie n'en était pas encore venue à exécuter de ces belles pièces ciselées ou damasquinées, qu'on voit dans presque toutes les collections d'antiques. L'armure, du temps de Charles VII, ne recevait sa décoration que du marteau. Des incrustations d'émaux et de pierreries étaient le dernier degré du luxe qu'on sût y apporter. C'est par là que les princes et chefs d'armée se distinguaient.

Les gens de trait ne formaient plus uniquement de l'infanterie comme autrefois. Deux ou trois archers à cheval étaient attachés à la personne de chaque homme d'armes. Quant aux fantassins, ils formaient dès lors des corps à part, annexés aux compagnies, moins pour suivre leurs mouvements que pour défendre l'artillerie dont elles étaient pourvues.

L'armure des gens de trait consistait en salades, en cuirasses ou demi-cuirasses, et en quelques pièces du harnais des bras ou des jambes. Ceux qui n'avaient que la demi-cuirasse ou plastron de fer appliqué sur la poitrine, portaient par-dessous un *jaque* (hoqueton du siècle précédent). Plastron et jaque étaient remplacés chez d'autres par la *brigandine*, cuirasse légère formée de petites lames ou d'écailles de fer cousues sur une peau chamoisée. Les piétons de certaines compagnies, appelés *brigands* dans le midi de la France, furent les inventeurs et les parrains de cette arme défensive.

Nous donnons en gravure trois échantillons différents du costume des gens de trait. Les deux qui accompagnent le roi Clovis sont des arbalétriers : l'un, armé de plastron par-dessus un fort jaque à collet droit, pose un carreau sur l'arbrier de son arme, dont il tendra ensuite la corde avec le crochet qu'on voit pendu à sa ceinture ; l'autre, tenant entre ses dents le trait qu'il se dispose à lancer, tend son arbalète au moyen d'un treuil dont il est occupé à tourner la double manivelle. Ce treuil, qu'on adaptait à l'arbalète au moment de la bander, se retirait ensuite et se portait à la ceinture. On l'appelait *crennequin*, et les arbalétriers qui en faisaient usage étaient des *crennequiniers*.

L'archer représenté à part, p. 373, est muni de gardes aux genoux et habillé d'un jaque qui rappelle le costume dans lequel le sire de Ternant parut à une joute très célèbre, tenue à Arras en 1446. « En lieu de sa cotte d'armes, dit Olivier de La Marche, il avait vêtu une parure à manches d'un satin blanc tout découpé en manière d'écailles, brodée et chargée d'orfévrerie d'or branlant par moult gente façon. Et me fit souvenir à le voir de l'un des neuf preux, ainsi qu'on les figure. » Le petit turban roulé autour de la salade de notre archer décèle encore la prétention de l'artiste à lui donner l'allure des temps héroïques. Il n'a rien, du reste, qui ne soit conforme à la tenue des soldats de la même arme qui combattirent sous les Dunois, les Chabannes, les Xaintrailles. On remarquera qu'il porte ses flèches bottelées à sa ceinture, tandis que les carreaux des arbalétriers étaient enfermés dans des trousses. L'arc si simple qu'il tient à la main mérite aussi quelque attention : c'est l'arme redoutable des Anglais, celle qui leur fit gagner les batailles de Crécy, de Poitiers, d'Azincourt. Peu goûtée des Français, elle ne se trouva dans leurs rangs que par exception, jusqu'au moment où Charles VII les contraignit de s'y exercer.

Ceci nous amène à parler de l'un des plus grands changements qui se soient opérés dans l'organisation des forces militaires de notre pays.

Charles VII avait toujours haï l'indépendance des compagnies et les vices qui en provenaient. En 1444, se sentant assez fort pour y mettre ordre, « il avisa, disent les chroniques, qu'à tenir tant de gens sur les champs, vivant de la substance de son peuple, ce n'était que toute destruction ; et après avoir bien considéré qu'à chacun combattant fallait

avoir dix chevaux de bagage et de fretin, comme pages, femmes, valets, et toute telle autre manière de coquinaille, il arrêta par grande délibération de son conseil que tous les gens d'armes feraient leurs montres (revues), et que des mieux habillés et des plus gens de bien on retiendrait quinze cents lances, et qu'au demeurant serait ordonné de s'en aller chacun en leur maison. Et ôta et chassa tous les capitaines ou la plupart d'iceux, et ordonna rester seulement quinze capitaines qui auraient chacun sous soi cent lances. Et était chacune lance d'un homme d'armes armé de cuirasse, harnais de jambes, salade, bavière, espée et tout ce qu'il faut à un homme armé au clair, ses salade et espée garnies d'argent. Lequel homme d'armes avait trois chevaux de prix, l'un pour lui, l'autre pour son page qui portait sa lance, le tiers pour son valet, lequel était armé de salade, brigandine, jaque ou haubergeon, portant hache ou guisarme. Et chacune lance avait, avec ce, deux archers armés, la plupart, de brigandine, harnais et salade, dont plusieurs étaient garnis d'argent; pour le moins iceux archers avaient tous des jaques ou bons haubergeons. Et tous ceux qui étaient de cette ordonnance de quinze cents lances étaient payés de mois en mois, soit que le roi eût la guerre ou non. Et les payaient les gens du plat pays et des bonnes villes par une taille que ledit roi avait imposée (ce qu'on n'a jamais fait), laquelle on appelait la taille des gens d'armes. Et avait chacun homme d'armes quinze francs (1) pour ses trois chevaux; à savoir, lui, son page et un guisarmier ou coutilier; et chacun archer, pour lui et son cheval, sept francs et demi par mois. »

Cette première ordonnance ne concernait que la cavalerie. Avant qu'on en vînt à la création d'une infanterie, il fallut encore quatre ans de projets et d'études. L'aversion du roi pour l'ancien mode de recrutement fit qu'on chercha sur le sol même les éléments de la nouvelle force destinée à sa défense. Il fut décidé enfin que chaque paroisse élirait un homme de sa circonscription, qu'elle serait tenue d'alimenter et de munir d'un équipement de fantassin, à charge pour celui-ci de s'exercer au maniement de l'arc, et d'être toujours prêt à partir au mandement du roi. Cela formait un contingent d'environ 18 000 hommes qu'on appella les *francs archers*, à cause que, par un privilége spécial, ils furent exemptés ou francs de toutes les charges publiques.

Tel fut le commencement de nos armées permanentes. Pareille chose ne s'était vue en France depuis le temps des Romains. L'Europe entière en admira les premiers résultats, qui furent la conquête de la Normandie et celle de la Guienne, simultanément opérées en moins d'un an, sans incendie, sans pillage, sans massacre ni rançonnement des populations.

On pense bien que la nouvelle organisation ne fut pas sans influence sur la tenue militaire. Les gens d'armes, réduits à leur paye, ne purent plus s'abandonner aux folies du temps passé, et quoiqu'ils ne fussent encore astreints ni à l'uniforme ni à la simplicité du costume, ils s'habituèrent peu à peu à mettre leur amour-propre dans la précision de leurs mouvements et l'ensemble de leurs manœuvres. L'or, le velours, les panaches servirent à consoler de leur infériorité militaire les corps de noblesse que le service féodal amenait aux armées. Les cérémonies guerrières tiraient de ce contraste un grand éclat. Au dire de tous les contemporains, c'était un merveilleux spectacle que celui que présentaient à la fois la discipline des compagnies régulières et la magnificence des chevaliers. Voici quelques traits empruntés au récit de l'entrée des Français à Rouen par Matthieu de Coussy. Cette cérémonie eut lieu le 10 novembre 1449.

« Les premiers qui entrèrent furent quarante archers qui appartenaient au comte de Clermont, beau-fils du roi; et avaient brigandines et harnais de jambes, et leurs salades, pour la plus grande partie, garnies d'argent, et si portaient hoquetons rouges sans croix. Ils allaient deux à deux par ordre, et les conduisait un gentil-homme de la maison du comte.

» Après suivaient les archers de messire Charles d'Anjou, qui étaient au nombre de cinquante, et qui avaient sur leurs salades des cornettes pendant jusque sur leurs chevaux, et portaient hoquetons rouges découpés dessous sans croix; lesquels conduisait leur capitaine armé de plein harnais; et portait-on l'enseigne dudit messire Charles après lui.

» En ensuivant iceux, allaient cinquante archers ou environ, fort bien habillés, qui appartenaient au roi de Sicile, et avaient sur leurs salades des cornettes aux couleurs dudit roi; c'est à savoir, de gris, de blanc et de noir taffetas.

» Après vint la grande garde du roi, archers et crennequiniers (1), de cent à six vingts, qui étaient encore mieux équipés que tous les autres, et portaient des hoquetons sans manches, de cramoisi, de blanc et de vert, tous chargés d'orfévrerie, ayant leurs plumets sur leurs salades des mêmes couleurs que l'hoqueton, et leurs épées et harnais de jambes garnis richement d'argent.

» Iceux archers étaient suivis de trois cents lances qui avaient sur leurs salades chacun une cornette de taffetas cramoisi avec un soleil d'or; et les conduisait messire Théode de Valpergue, bailli de Lyon, qui séait sur un destrier noir, couvert de satin bleu.

» Après entrèrent les trompettes du roi de Sicile et des autres seigneurs, qui étaient au nombre de douze environ.

» Après iceux suivaient les trompettes du roi de France, qui étaient au nombre de six, fort bien habillés des parures du roi.

» Après venaient les rois d'armes du roi et des autres seigneurs, vêtus des cottes d'armes de leurs maîtres, qui pouvaient être environ vingt-quatre.

» En outre entra le seigneur de Gaucourt, premier chambellan du roi, qui séait sur un coursier couvert de satin cramoisi, la croix blanche par-dessus.

» Après vinrent le comte de Dunois, le sénéchal de Poitou, et Jacques Cœur, argentier du roi, tous trois habillés de semblable parure; savoir, de jaquettes de velours violet, fourrées de martres, et les houssures de leurs chevaux toutes pareilles, bordées de fin or et de soie, excepté la houssure de l'argentier qui était de satin cramoisi. Et était estimée l'épée du comte de Dunois à la valeur de 20 000 écus d'or, car il y avait de riches pierreries dessus.

» Après entra Jean de Fontenil, écuyer d'écuyerie, qui portait en écharpe un manteau d'écarlate pourpre, fourré d'hermine, qui était le manteau du roi. Si avait-il sur la tête un chapeau pointu par devant, de velours rouge, et son cheval houssé de velours.

» Après entra Poton, seigneur de Xaintrailles, premier écuyer du roi, et bailli de Berry, monté sur un grand destrier couvert de velours azur à grandes affiques (palmettes) d'argent doré, armé tout à blanc, qui portait en écharpe l'épée de cérémonie du roi, dont le pommeau et la croix étaient d'or, et la ceinture et le fourreau couverts de fleurs de lis d'or sur velours bleu.

» En après entra ce très-excellent et très-puissant souverain prince, Charles, roi de France, septième de ce nom, monté sur un palefroi de moyenne grandeur, lequel était couvert d'un drap d'azur semé de fleurs de lis d'or; et était armé de plein harnais, exceptées la salade et la bavière, car avait sur son chef un chapeau de bièvre gris, fourré de satin vermeil, avec une houppette dessus de fil d'or et de soie; et sur le devant était un petit fermail sur lequel y avait un fort beau et riche diamant; et étaient autour de lui quatre pages qui avaient robes vermeilles et les manches chargées d'orfévrerie, dont l'un portait la lance, le second la javeline,

(1) Environ quatre-vingt-dix francs de notre monnaie, en valeur relative.

(1) C'était la garde écossaise, dont Walter Scott a donné la plus fausse idée dans son roman de *Quentin Durward*.

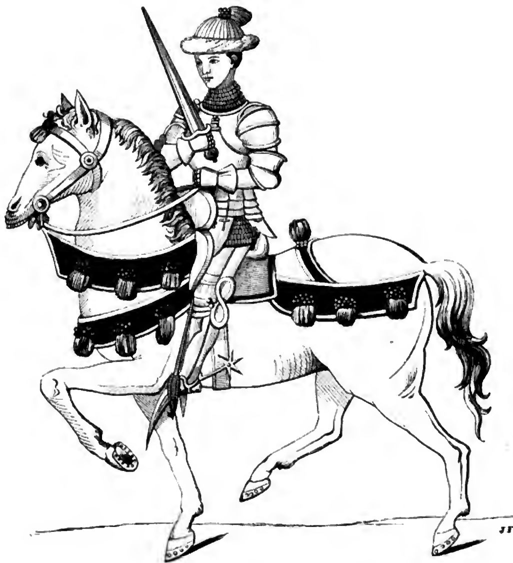
le troisième la hache, et le quatrième le crennequin et une targette. Chacun d'eux portait habillement de tête différent de l'autre, bien garni d'or sans pierreries, avec plumes par-dessus des couleurs du roi.

» Après iceux pages venait, bien accompagné, le bailli de Caen, qui portait l'étendard du roi.

» Ensuite entra le roi de Sicile (René d'Anjou), lequel avait vêtu une journade (1) de drap d'or bien riche sur son harnais, avec la croix blanche par-dessus, et y avait quatre hommes d'armes à pied qui étaient auprès de lui. Assez près de lui venait son frère, messire Charles d'Anjou, qui était habillé presque semblablement audit roi de Sicile; et avaient ces deux seigneurs leurs chevaux couverts très richement.

» Après entra Charles, comte de Nevers, monté sur un coursier bai, couvert de velours vert brodé de grandes lettres faites de fil d'or où il y avait des franges de soie blanche et vermeille, et avait, de plus, quatre pages en fort bel état, et douze gentilshommes de son hôtel, lesquels avaient leurs chevaux couverts de taffetas vermeil avec la croix blanche par-dessus.

» Après venait celui qui eut bien sa part du bruit et des regards de la journée, savoir, Louis de Luxembourg, comte



(Quinzième siècle. — Capitaine de gens d'armes réguliers — D'après l'ouvrage de Willemin.)

de Saint-Pol, qui était monté sur un coursier pommelé, couvert de satin bleu, chargé d'orfévrerie, bordé de franges de fil d'or et de soie. Il avait autour de lui cinq pages vêtus fort richement de la couleur dessus dite, desquels les harnais et salades de tête étaient très richement garnis. On portait après lui deux lances, dont l'une était couverte de drap d'or, et l'autre de velours violet; et si avait-il affublé un chaperon de satin découpé, fourré de menu vair. Après les pages dessus dits, paraissait le palefrenier qui menait en main un grand coursier couvert de drap d'or, etc., etc. »

Il s'en faut que le prolixe historien borne son récit à l'énumération qu'on vient de lire. Chaque seigneur présent est nommé à son tour avec le soin religieux qu'on mettrait à signaler les prouesses d'une légion de héros le lendemain d'une bataille : préoccupation futile, mais qui montre à la fois l'admiration de la multitude pour ces sortes de spectacles, et la gloire que les grands mettaient à y figurer.

Cette passion de briller sous les armes se donnait carrière avec bien plus de liberté encore dans les joutes et tournois. Là, chaque épreuve était l'occasion d'une exhibition nouvelle, où chaque concurrent tenait à se montrer dans un costume différent avec tout le monde de sa maison. Une citation du roman de Jean de Saintré suffira pour faire comprendre ce que de pareilles fêtes pouvaient coûter à ceux qui en faisaient les frais. Jean de Saintré, simple écuyer tranchant du roi de France, raconte à sa dame les préparatifs qu'il a faits pour accomplir ses premières armes :

(1) Sorte de camisole collante qui se mettait par-dessus la cuirasse. Notre figure de Clovis en offre un exemple.

« Il devisa tout au long ce qu'il avait fait, et comment il avait, pour le suivre, trois chevaliers avec quatorze chevaux, neuf écuyers avec vingt-deux chevaux, un chapelain avec deux chevaux, le roi d'armes d'Anjou avec deux chevaux; deux hérauts, quatre trompettes et deux tambourins avec dix chevaux; plus, quatre très-beaux et puissants destriers que beaux petits pages devaient chevaucher, avec deux varlets à cheval pour les panser; deux queux (cuisiniers) avec trois chevaux; un fourrier, un maréchal et un armurier avec quatre chevaux; huit sommiers, quatre pour moi, ce dit-il, et quatre pour ma compagnie, et douze autres gens à cheval pour ma chambre servir, et tel à trois chevaux pour maître d'hôtel : somme toute, quatre-vingt-neuf chevaux qui tous seront vêtus de vos couleurs et de votre devise.



(Archer de la suite d'un prince. — D'après la tapisserie de Reims.)

» Et quant au regard de mes parements, j'en ai trois qui sont assez riches, dont l'un est de damas cramoisi, très-richement broché de drap d'argent, qui est bordé de martres zibelines; et en ai un autre de satin bleu, lozangé d'orfévrerie à nos lettres, qui sera bordé de fourrure blanche; et si en ai un autre de damas noir dont l'ouvrage est tout parfilé de fil d'argent, et le champ rempli de houppes couchées en plumes d'autruche vertes, violettes et grises à vos couleurs, bordé de houpettes blanches aussi d'autruche, avec mouchetures noires en façon d'hermine. Et sur cestui, j'entends faire mes armes à cheval. Et si en ai un autre, et ma cotte d'armes toute semblable, sur lequel je viendrai aux lices pour faire mes armes à pied, qui est de satin cramoisi tout semé de paillettes d'or, émaillé de rouge clair avec une grande bande de satin blanc semée de paillettes d'argent à trois lambels de satin jaune semés également de paillettes de fin or, le tout figurant mes armes, car je porte de gueules à une bande d'argent et trois lambels d'or. »

Il est à remarquer que le roman de Jean Saintré fut en quelque sorte la Cyropédie des jeunes nobles du quinzième siècle.

WILHEM BARENTZ.

NOUVELLE.

(Fin.—Voy. p. 357, 366.)

§ 2.

La troisième expédition pour le passage du Nord partit sous la direction de Barentz et de Gérard de Veer, qui voulut accompagner le pilote à titre de commis. Elle avait mis à la voile le 17 mai 1596, et l'on était arrivé à la fin d'octobre 1597 sans en avoir reçu aucune nouvelle ! Ce retard ne permettait guère de mettre en doute la perte des navires conduits par Barentz; car les deux premiers voyages ayant duré chacun moins de cinq mois, il s'était écoulé quatre fois plus de temps qu'il n'en eût fallu au pilote de Schelling pour effectuer son retour en Hollande.

Cependant, Jeanne luttait contre l'opinion générale; l'ardeur de sa tendresse entretenait sa foi. Il en est des malheurs extrêmes qui doivent nous briser, comme des dangers dans lesquels nous craignons de périr; par un sentiment de conservation instinctive, nous refusons d'y croire; nous repoussons les preuves; nous ajournons le moment suprême en inventant des espérances qui nous permettent de vivre dans le doute.

Plancius d'ailleurs aidait à ces illusions. La confiance acharnée que l'amour nourrissait chez la jeune fille était entretenue chez lui pour la science. Il détaillait les circonstances qui avaient dû retenir les vaisseaux, expliquait la longueur du voyage, justifiait le manque de nouvelles. Dans la cas où Barentz n'avait pu franchir le détroit du Weigatz, il s'était sans doute décidé à hiverner sur les côtes pour attendre les Russiens qui faisaient tous les ans ce voyage, et apprendre, en les suivant, si la mer située au delà du détroit était véritablement la grande mer de Tartarie. Dans le cas, au contraire, où il serait monté plus au nord jusqu'au 82e degré, le soleil, qui, dans ces latitudes, restait six mois sur l'horizon, devait y rendre le froid moins vif, et avait pu ouvrir un passage à ses navires, mais ne lui avait point sans doute laissé le temps d'un retour immédiat. Dans toutes les suppositions, Barentz avait donc été forcé d'attendre pour ne point se borner, comme les expéditions précédentes, à une exploration inutile. Au moment même où les ignorants désespéraient de lui, il revenait peut-être triomphant et apportant sur ses deux navires les destinées de la Hollande ! Il fallait seulement « ceindre ses reins, fortifier son cœur d'une puissante muraille, et mettre sa confiance dans le Dieu de Juda. »

Ces démonstrations cosmographiques, appuyées, selon l'occurrence, de citations de Strabon, de Pline ou de Jérémie, n'avaient qu'un sens pour Jeanne; elles lui prouvaient que le docteur était sans inquiétude et comptait sur le retour des navires ! Son esprit n'essayait point de pénétrer plus loin. Trop heureuse d'avoir un complice d'espérance, elle acceptait sa croyance sans discussion, et attendait avec une impatience tremblante.

Cependant les jours se succédaient sans rien apprendre sur le sort de Barentz. Un yacht envoyé à sa recherche ne reparaissait plus. Il arriva enfin, n'ayant que la moitié de son équipage vivant, et sans avoir rien appris !

Ce fut un dernier coup porté aux espérances les plus tenaces : l'expédition avait évidemment péri tout entière; les filles et les sœurs des compagnons du pilote n'avaient plus qu'à prendre le deuil.

Le conseil de ville leva les derniers doutes en soldant aux

familles la paye des deux équipages, comme on avait coutume de le faire pour les morts.

Jeanne sentit fléchir la confiance qui l'avait longtemps soutenue. Toutes les raisons jusqu'alors incomprises, tous les soupçons repoussés, toutes les terreurs combattues envahirent à la fois ce courage brisé. Ce fut quelque chose d'aussi terrible qu'inattendu. Emportée par le flot de la douleur comme par une inondation, la jeune fille passa tout à coup du calme factice qu'elle s'était ménagé aux convulsions d'un désespoir sans remède. Comme toutes les âmes vaillantes, elle avait lutté jusqu'au dernier moment, et son premier cri fut un cri d'agonie. Ayant jusqu'à ce moment repoussé la conviction de son malheur, elle n'avait pu s'y préparer, et ne se trouva point assez forte pour le regarder en face. Abandonnée tout à coup par l'espérance, elle tomba comme une plante fauchée que la sève ne nourrit plus. A la vitalité fleurissante succéda cette fièvre de dépérissement qui annonce que le mal a atteint les sources mêmes de la vie.

Pressée de rejoindre ceux qu'elle ne devait plus revoir sur la terre, Jeanne ne négligeait rien de ce qui pouvait hâter le moment de la réunion. Elle appelait à elle sa douleur; elle la tenait éveillée et en mouvement; elle l'employait à user la trame de sa vie, comme ces instruments de délivrance avec lesquels le captif lime sourdement sa chaîne. Quiconque a connu la suprême douleur doit avoir éprouvé cette ivresse du désespoir qui cherche la souffrance et l'appelle, cette rage d'un cœur meurtri courant au devant des coups comme le vaincu décidé à s'ensevelir dans sa défaite. La fille de Barentz était arrivée là. Entourée de tous les objets qui lui rappelaient Gérard et son père, elle semblait leur demander de continuels avertissements et promener à plaisir son cœur déchiré à travers les images du passé; parfois même elle s'efforçait d'y retourner en pensée, afin de mieux sentir l'amertume du présent. Toute la maison prenait alors un air de fête : la table était dressée, trois couverts mis comme autrefois; elle-même, parée de ses riches habits, préparait tout pour le retour de ses hôtes; au moindre bruit, elle prêtait l'oreille comme si elle eût espéré reconnaître la voix de Gérard et du pilote; elle accourait à la porte chaque fois qu'un passant faisait crier le sable de l'allée de tilleuls; elle regardait l'horloge de sable en répétant qu'ils allaient venir! Puérile et lugubre parodie de jours à jamais perdus, et dans laquelle un espoir sans nom se mêlait au délire d'une mortelle douleur.

Un soir, qu'elle avait prolongé cette hallucination volontaire, la nuit la surprit près de sa fenêtre où l'on ne voyait plus que des cages vides et des fleurs mortes d'abandon. Les brouillards de novembre enveloppaient les quais devenus silencieux, un vent humide sifflait à travers les arbres dépouillés, et les girouettes faisaient entendre dans la nuit leurs grincements plaintifs. Quelques lanternes, accrochées à la poupe des scutes de déchargement, dessinaient seules de loin en loin des auréoles à demi lumineuses, qui laissaient deviner l'eau verdâtre et immobile des canaux. La tête appuyée contre le vitrage, Jeanne ne s'apercevait ni de la nuit qui avait tout effacé, ni de la brume qui mouillait ses cheveux. Retirée dans sa chimère, elle avait oublié tout ce qui l'entourait : elle se sentait rêver, et cependant elle croyait à son rêve; libre d'en sortir, elle l'était également d'y rester; son âme flottante entre l'illusion et la réalité pouvait choisir à volonté, bien que les voyant toutes deux. Aussi s'abandonnait-elle avec une volupté nonchalante à cette extase dont elle avait conscience. Reportée en arrière de deux années, elle se croyait à l'une des belles soirées de son jeune amour, alors que Gérard, traversant le canal pour abréger la route, annonçait son arrivée en répétant un de ces chants hébreux que la traduction des docteurs de la réforme avait popularisés dans les Provinces-Unies.

Fascinée par ce souvenir, elle murmurait elle-même tout bas les premiers vers de l'hymne sacrée, quand un murmure lointain s'éleva!... Jeanne prête l'oreille! c'est le même chant redit par plusieurs voix; il vient du côté du port et s'approche lentement; mais il n'a point l'expression vive et joyeuse que de Veer lui donnait autrefois; les voix sont basses, sombres et comme étouffées! La jeune fille éperdue n'ose respirer; le sang de ses veines s'est arrêté; tout son être fait silence, toute son âme écoute!... L'hymne grandit, les voix deviennent plus distinctes... Tout à coup elle pousse un cri!... elle a cru en reconnaître une! elle porte les deux mains à son front pour s'assurer qu'elle veille, à son cœur pour sentir qu'elle vit! elle penche la tête en avant dans le vide. C'est la même voix! c'est la même voix! Éperdue, elle prononce un nom presque bas; un autre nom lui répond, c'est le sien, et cette fois l'accent ne peut lui laisser de doute! Au même instant, une barque glisse sur le canal; elle traverse un des points vaguement éclairées. Jeanne a cru apercevoir une ombre qui s'est retournée vers elle, et, foudroyée par la joie, elle tombe à genoux et s'évanouit.

Quand elle ouvre les yeux, tout est redevenu silencieux. Elle regarde, elle écoute, elle appelle; rien ne paraît ni ne répond. A-t-elle donc été trompée par une vision? Non, elle a vu, elle a entendu! Si ce n'était point le fantôme de Gérard sorti de la mort comme Samuel, c'était bien lui-même; elle n'a pu se tromper. La voix que l'on reconnaît avec le cœur ne ressemble à nulle autre : aussi Jeanne n'hésite pas; elle sort en courant et suit le bord du canal que longeait la barque; mais, aussi loin que son œil peut apercevoir, le canal est vide, la barque a disparu!

Dans ce moment, le souvenir de Plancius lui revient. Si les navires sont de retour, il en a été le premier averti! La jeune fille haletante se précipite vers la maison qu'il habite; elle frappe à coups redoublés; on ouvre enfin; mais Plancius vient d'être mandé par un messager du conseil. Jeanne reprend sa course vers la maison de ville; elle trouve les grilles ouvertes, elle entre, elle monte au hasard; elle suit des corridors obscurs, traverse des salles désertes et soulève une tapisserie : elle est arrivée sans le savoir à l'une des tribunes. Au-dessous d'elle se montre la grande salle des délibérations faiblement éclairée par quelques torches de cire. Les conseillers sont réunis autour de Plancius qui lit à haute voix; derrière, un groupe d'auditeurs cachés dans l'ombre se tient immobile. Jeanne troublée s'arrête. Cette salle obscure, ces hommes à l'aspect sévère, cette voix monotone abattent subitement son exaltation. Elle se demande si elle n'est point dans le délire; une sorte de honte douloureuse la glace; elle s'effraye d'être venue si loin; elle avance la main pour écarter de nouveau la tapisserie et retourner en arrière; mais cette main reste soulevée, son front abattu se redresse; quelques mots parvenus jusqu'à elle l'ont saisie. Le cosmographe fait la lecture d'un de ces livres de lock, que le père de Jeanne lui a appris à connaître. Elle se rapproche, et les paroles lui arrivent moins confuses.

.... « Le 5 juin, les matelots qui étaient sur le pont ont vu les vagues parsemées de taches blanches vers l'horizon, et ont crié qu'une volée de cygnes venait à notre rencontre; mais le pilote qui regardait, du château d'arrière, a secoué la tête; il avait reconnu les glaces du pôle qui commençaient à nager vers nous.

» Le 21, nous avons découvert une terre qui se trouve par les 80 degrés 11 minutes, et que nous avons jugé devoir être le Groenland (1). Les rochers étaient comme tapissés par les nids de ces oies sauvages qui arrivent tous les ans par nuées dans le Zuyderzée, et que l'on croyait produits par les fruits de certains arbres d'Écosse, qui n'avaient qu'à tomber dans la mer pour éclore (2).

» Le 23, nous avons vérifié que l'aiguille de la boussole variait de 16 degrés.

(1) C'était le Spitzberg.

(2) Cette croyance était générale chez les naturalistes du seizième siècle.

» Le 1er juillet, comme on n'a pu s'accorder sur la direction à prendre, les navires de Jean Cornelitz et de Wilhem Barentz se sont séparés. »

Ici, Jeanne ne put retenir un cri étouffé ; toutes ses incertitudes cessaient : Plancius lisait le journal de bord du *Lion de Hollande*, et c'était Gérard lui-même qui, à titre de commis, avait dû l'écrire. Ainsi elle n'avait point été trompée tout à l'heure, l'expédition était de retour ; le docteur n'avait été appelé si tard au conseil que pour apprendre cette grande nouvelle. Un tel bonheur était trop immense et trop subit pour que la jeune fille pût en supporter le poids ; elle voulut se lever, ses membres demeurèrent sans mouvement ; elle essaya d'appeler, ses lèvres s'agitèrent sans pouvoir former un son ! Elle ne fit, du reste, aucun effort pour sortir de cet anéantissement. Complétement rassurée, elle avait perdu toute impatience, elle s'abandonnait avec ivresse à cette espèce d'évanouissement au milieu duquel surnageait la joie. Elle demeura même quelque temps sans rien comprendre, sans rien voir, sans rien entendre autre chose que ces miraculeuses paroles qui murmuraient en elle : *Revenus !*

Cependant son étourdissement de bonheur se dissipa peu à peu, et la voix de Plancius commença à lui arriver de nouveau et à pénétrer jusqu'à sa pensée au travers de la torpeur. Encore incapable de se mouvoir, ni de parler, elle recommençait déjà à comprendre. Le docteur continuait à lire, mais sa voix était plus lente et plus grave : elle écouta.

... « Les glaçons devenaient à chaque instant plus nombreux ; on les voyait flotter aux quatre aires du vent ; sur quelques-uns se promenaient des ours blancs ; d'autres portaient à leur sommet des touffes d'herbes marines dans lesquelles nichaient les *oiseaux de dégoût*. On amarre *le Lion de Hollande* au plus grand, qui est d'un beau bleu de nuages ; mais bientôt nous en voyons arriver un autre dont le sommet s'élevait aussi haut qu'un clocher, et dont la racine touchait le fond de la mer ! On file le câble et l'on recommence à louvoyer. Le 11 octobre, les eaux se montrent enfin libres du côté du sud : on ne doute plus qu'il y ait un passage ouvert ; on arbore les girouettes en signe de joie, et les équipages descendent pour prendre un peu de repos ; mais vers trois heures, *le Lion de Hollande* s'arrête tout à coup, et le bosseman, qui s'était endormi sur le pont, appelle avec de grands cris !... Le navire était pris dans les glaces !

» Du 26 octobre au 10 novembre, nous essayons tous les moyens de le dégager ; mais les glaçons continuent à s'amonceler ; la neige qui tombe les cimente l'un à l'autre, et le vaisseau est enfermé dans une muraille qui monte à moitié de la hauteur du petit mât. Les câbles cassent, le gouvernail est emporté ; on entend *le Lion de Hollande* craquer dans toutes ses membrures... Tout espoir de le sauver est perdu. On assemble le conseil, et il décide, d'après l'avis de Barentz, qu'on bâtira une hutte sur la côte pour attendre le printemps.

» Dès le lendemain, on commence les travaux avec beaucoup de fatigue et de souffrance. Le froid est si violent que le charpentier ayant placé un clou entre ses lèvres ne peut plus le retirer qu'en arrachant la peau. Cependant la hutte est vite achevée, et nous plantons sur le toit un mai de neige glacée !

» Le 23, le charpentier meurt ; on l'enterre dans une fente de glace, car la terre est trop gelée pour que l'on puisse creuser une fosse.

» La neige commence à tomber avec tant d'abondance qu'on ne pourrait sortir sans être étouffé. La bière et le vin deviennent solides. Les ours nous attaquent sans cesse jusque dans la hutte dont ils s'efforcent de briser la porte. Le soleil, dont la vue est notre seul bien et notre seul plaisir, commence à disparaître.

» Le 1er décembre, on voit la lune se lever à l'est, tandis que le soleil se montre encore sur l'horizon.

» Le 3, on n'aperçoit plus que le haut de son disque.

» Le 4, il disparaît ! La nuit de six mois commence pour nous.

» La ration est réglée à une demi-livre de pain et deux petites tasses de vin par jour.

» La neige qui obstrue la porte ne permet plus de sortir ; le froid augmente ; la pendule s'arrête, et l'on ne peut calculer le temps qu'avec l'ampoulette de douze heures. La glace tapisse les murs de la hutte ; elle pénètre jusque dans nos lits ; nos habits se couvrent de verglas devant le feu. Les souliers prennent la dureté de la corne ; il faut les remplacer par le feutre de nos chapeaux. En voulant se chauffer les pieds, quelques-uns de nous se brûlent sans rien sentir. Nous sommes tous pris de vertiges qui nous empêchent de nous lever. Chaque jour un de nos compagnons cesse de se plaindre, et nous apprenons ainsi qu'il est mort.

» On entend sans cesse le craquement des glaces du côté de la mer : les derniers débris du *Lion de Hollande* doivent avoir été engloutis. Le découragement rend les plus braves silencieux ; mais Barentz réussit à nous distraire en racontant ses voyages et des histoires de la Bible.

» Le 24 janvier 1597. — L'air se trouve radouci. Gérard de Veer sort de la hutte, et voit le soleil qui monte à l'horizon. Il court en avertir ses compagnons, et quelques-uns s'enhardissent alors à le suivre jusqu'à la mer. En arrivant, ils trouvent un petit oiseau qui plonge à leur approche ; ce qui les rend tous joyeux, car ils comprennent que l'eau est déjà ouverte. Malheureusement on ne peut songer à remonter sur le navire, qui est à demi fracassé par les glaces. Barentz déclare qu'il faut retourner en Hollande sur la chaloupe et sur la scute, à moins qu'on ne veuille « se faire bourgeois de la Nouvelle-Zemble, et y préparer sa sépulture. » Il fait construire une petite arcasse à la scute, qui était une bûche à poupe aiguë, ordonne d'ajouter quelques bordages pour l'élever au-dessus des flots ; puis fait distribuer dans les deux barques tout ce que nous pouvons emporter. Il écrit aussi trois lettres dans lesquelles il raconte ce qui nous est arrivé ; confie l'une au capitaine de la scute, garde l'autre sur la chaloupe, et suspend la troisième à la cheminée de la hutte dans une charge de mousquet. Enfin, le 14 juin 1597, à six heures du matin, nous levons l'ancre pour entreprendre un voyage de quatre cents lieues dans deux barques découvertes et à demi brisées.

» Le 15, tout va bien ; le 16, quelques glaçons flottants mettent les embarcations en danger ; le 17, nous en sommes entourés. Tous les efforts pour s'ouvrir un passage sont inutiles. Les matelots épuisés se couchent sur leurs bancs et se font leurs adieux. Cependant Barentz, qui est resté debout à l'arrière, leur montre un glaçon immobile auquel il suffirait de fixer une corde pour touer les deux barques et les mettre à l'abri ; mais nul ne veut tenter une pareille entreprise. Alors de Veer embrasse Barentz, et, s'élançant de glaçon en glaçon, il arrive au banc, y attache la corde et crie à ses compagnons que leur vie est en sûreté.

» On navigue encore deux jours avec beaucoup de peine ; mais vers le milieu du troisième on s'aperçoit qu'on est sorti des glaces, et que la mer est libre partout. A cette vue, les hommes de l'équipage poussent des cris de joie en agitant leurs bonnets de fourrure ; quelques-uns pleurent, d'autres s'embrassent ; puis tous entourent Barentz en répétant que c'est lui qui les a soutenus, conduits et sauvés. Mais le pilote interrompt leurs remercîments pour se faire apporter les cartes sur lesquelles il pointe la route à suivre, en recommandant par-dessus tout de ne point remonter vers le nord. Comme plusieurs s'étonnent de ces précautions et répètent à haute voix qu'il sera toujours là pour maintenir les barques dans le vrai chemin, le maître de la scute arrive et dit qu'un de ses hommes, nommé Nicolas Andritz, est à l'agonie. — Alors nous partirons ensemble, répond Barentz tranquillement. — Vous, pilote ! s'écrient les matelots. Êtes-vous donc si malade sans avoir rien dit ? — A quoi bon parler, reprend Barentz ; ce qu'il fallait, c'était vous mettre sur la route de Hollande, et vous y voilà, s'il plaît à Dieu ! Le reste est

peu de chose. — Non pas, non pas, reprennent plusieurs voix ; notre vie ne vaut pas celle de maître Wilhem ; que répondrons-nous au conseil d'Amsterdam quand il nous demandera ce qu'est devenu le meilleur pilote des Provinces-Unies ! — Vous lui répondrez, dit Barentz, qu'il a fini comme vous devez souhaiter tous de finir, en faisant son devoir !

» Après ces mots, il a laissé sa tête retomber en arrière, et il a fermé les yeux. Gérard de Veer s'est penché vers lui, croyant qu'il tombait en défaillance ; mais presque aussitôt il s'est relevé tout pâle : Barentz était mort ! »

Ici la lecture fut interrompue par un cri terrible. Jeanne égarée venait de se redresser aux bords de la tribune comme si elle eût voulu s'élancer vers Plancius. On vit ses bras s'étendre, sa tête flotter, puis elle s'affaissa sur elle-même et tomba évanouie.

Tout ce qu'elle avait entendu était vrai. Guidés par les instructions du pilote, les équipages de la scute et de la chaloupe avaient atteint le Weigatz, puis l'embouchure de la mer Blanche, qui les avait conduits au port de Colla. Un hasard providentiel leur avait fait rencontrer là le navire de Jean Cornélitz, sur lequel ils venaient d'arriver à Amsterdam au nombre de douze. Parmi eux se trouvait heureusement le seul consolateur qui pût redonner à Jeanne le goût de vivre.

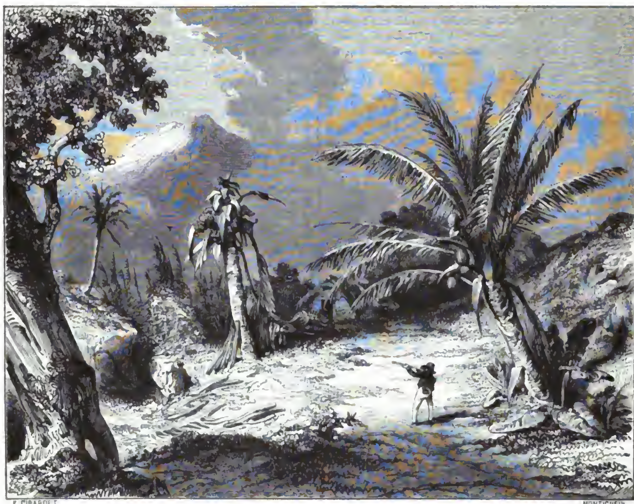
Quelques mois après, selon le dernier vœu de Barentz, Gérard de Veer la conduisit au temple encore revêtue de ses habits de deuil. Le pilote mourant avait compris, dans son dévouement de père, que les douleurs de l'orpheline ne pouvaient être plus sûrement étouffées que par les enivrements de la jeune épouse !

Le soir même du mariage, comme les deux jeunes époux se rendaient au jardin du Pampus, qu'ils faisaient disposer d'après les plans de Barentz, afin que le projet qu'il n'avait pu accomplir pendant sa vie le fût du moins religieusement après sa mort, ils aperçurent une flotte ancrée devant le rivage et presque à leurs pieds : c'était l'expédition de Corneille Houtman, qui revenait de la terre des épices, après avoir heureusement doublé le cap de Bonne-Espérance ! Tous les étendards flottaient au vent, l'artillerie tonnait en signe de réjouissance, et les clairons retentissaient sur les tillacs couverts de matelots. Mais, à une encâblure des vaisseaux pavoisés et victorieux, les regards de Jeanne aperçurent tout à coup un petit navire délavé par les vagues, dont les voiles déchirées pendaient à des mâts de fortune, et elle reconnut la barque qui avait ramené du pôle nord les derniers compagnons de son père.

A cette vue, elle ne put retenir un cri, et ses yeux se mouillèrent.

Alors de Veer, qui avait surpris son regard, l'attira doucement à lui, et la pressant contre son cœur :

— Je te comprends, pauvre fille, dit-il doucement ; tu ne peux accepter les parts inégales que Dieu fait aux efforts de ses créatures ! Tu compares ces vaisseaux triomphants à ce navire détruit, et la victoire de Corneille Houtman à la mort de Wilhem Barentz ; mais ne t'afflige pas outre mesure, car cette flotte opulente est moins belle à voir que cette faible barque brisée : si la première est la représentation bruyante du succès, la seconde est le sublime symbole du devoir accompli.



(Paysage à la Guadeloupe, par M. Fontenay.—Voy., pour le texte, 1846, p. 104.)

Bureaux d'abonnement et de vente, rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. Martinet, rue Jacob, 30.

ESSAI SUR LES ORIGINES DE LA MACHINE A VAPEUR.

PRÉAMBULE.

Il n'y a pas longtemps encore, l'histoire de la machine à vapeur était à peu près inconnue en France. Nous n'étions entrés que lentement dans la voie des applications industrielles ouverte par ce merveilleux appareil, et nous laissions sans conteste l'Angleterre s'enorgueillir d'une invention dont elle revendiquait le principe et les perfectionnements successifs. Cependant un savant officier, M. de Montgéry, capitaine de frégate, ayant publié, en 1822 et 1823, dans les *Annales de l'industrie nationale et étrangère*, une série d'articles d'une érudition remarquable, sur les machines à feu, prouva surabondamment qu'il s'en fallait de beaucoup que des noms anglais fussent les seuls à citer dans l'histoire de ces machines. En Angleterre même, l'*Histoire descriptive de la machine à vapeur*, de M. Robert Stuart, dont la traduction parut à Paris en 1827, renfermait des aperçus assez justes et véritablement dépouillés de préjugés nationaux. Cependant, à mesure que les applications de la vapeur se généralisaient en France, on devenait plus désireux de connaître le nom et la part de chacun des inventeurs : aussi, lorsque M. Arago publia pour la première fois, dans l'*Annuaire des longitudes* de 1829, sa célèbre Notice sur les machines à vapeur, l'apparition de ce travail si remarquable par l'érudition et par les plus brillantes qualités de style et de critique, produisit-elle une profonde sensation des deux côtés du détroit. Une réimpression de cette notice dans l'*Annuaire* de 1837 fut accompagnée d'une réfutation des arguments à l'aide desquels certains érudits de mauvais aloi prétendaient donner satisfaction aux prétentions exclusives du patriotisme peu éclairé de quelques Anglais. L'éloge de Watt (8 décembre 1834) avait déjà fourni à M. Arago l'occasion de revenir sur le même sujet, d'y ajouter des faits et des aperçus nouveaux ; et ce morceau académique n'avait été ni moins avidement recherché, ni moins goûté que la première notice (*Ann.* de 1839).

On ne s'étonnera donc pas que, dans l'essai qui va suivre, nous ayons profité à chaque instant des travaux de nos devanciers, surtout de ceux de M. Arago. Si notre manière de voir n'est pas toujours d'accord avec la sienne, nous ne chercherons pas pour cela à dissimuler tout le parti que nous avons tiré de ses recherches ; et nous nous estimerions heureux que ce savant illustre, si digne de nos hommages et de notre respect, trouvât quelque intérêt dans les aperçus qui nous sont propres, dans les faits encore peu connus que nous avons été à même de joindre à ceux qu'il avait réunis.

Il est inutile, sans doute, d'insister sur l'importance du sujet que nous abordons ; mais il est nécessaire d'indiquer en quelques mots la manière dont nous l'avons compris.

« Il est juste de le reconnaître,... on a eu tort de considérer la machine à vapeur comme un objet simple, dont il fallait absolument trouver l'inventeur... Dans la machine à vapeur, il existe plusieurs idées capitales qui peuvent ne pas être sorties de la même tête. Les classer par ordre d'importance, donner à chaque inventeur ce qui lui appartient, rapporter exactement les dates des diverses publications, tel doit être l'objet de l'historien. » (*Ann. des longitudes*, 1837, p. 329.)

Ces paroles résument parfaitement notre opinion sur le sujet et expliquent le but que nous nous sommes proposé. En adoptant l'ordre chronologique, nous nous sommes attaché à reproduire les textes et les figures avec la plus scrupuleuse exactitude ; nous avons eu recours aux sources originales toutes les fois que la chose nous a été possible, et dans le cas contraire nous avons pris soin d'en avertir ; mais nous avons toujours indiqué la source où nous puisions. Ajoutons que si notre essai présente une réunion aussi complète de faits relatifs aux origines de la vapeur, c'est à nos devanciers plus qu'à nous qu'il faut en rapporter le mérite.

PREMIER SIÈCLE AVANT L'ÈRE CHRÉTIENNE. — MACHINES A AIR CHAUD ET APPAREILS A VAPEUR DE HÉRON D'ALEXANDRIE.

Héron d'Alexandrie, né 120 ans environ avant J.-C., est le plus ancien auteur qui nous ait laissé quelques détails sur les différentes manières dont on savait de son temps engendrer une force motrice au moyen de la chaleur.

C'est dans un traité connu généralement sous le nom de *Spiritalia* (traduction littérale du mot grec *Pneumatica*), que se trouvent décrits des appareils qui sont de véritables jouets, mais qui n'en doivent pas moins fixer l'attention par la manière simple et ingénieuse dont les courants de vapeur ou d'air chaud y sont employés. Nous allons suivre l'ordre du livre pour en extraire les passages relatifs à des appareils de ce genre. Nos citations se rapportent à la belle édition des *Veteres mathematici*, sortie en 1693 des presses de l'Imprimerie royale, in-folio. Nous traduisons aussi littéralement que possible.

Le onzième appareil de Héron est un de ceux où l'air chaud est employé comme moteur. Il offre quelque chose de piquant comme donnant le spécimen de certaines jongleries pratiquées sur les autels du paganisme, et nous en parlons à cause du parti qu'on en aurait pu tirer, presque sans y rien changer, pour mettre en jeu l'action de la vapeur.



(Fig. 1. Automates faisant des libations.)

« Sur certains autels, lorsque l'on allume le feu, les personnages assistants font des libations ; la construction s'opère de la manière que voici : Soit une base ABCD sur laquelle sont placés des personnages et un autel fermé de toutes parts. La base est close elle-même et a une communication avec l'autel par le trou G ; elle est aussi traversée par le tube HKL, peu éloigné du fond de la base vers L, et venant aboutir à une coupe que le personnage tient dans la main. On verse de l'eau dans la base par une ouverture M que l'on bouche après. Si donc on allume le feu sur l'autel EFG, l'air intérieur se dilatant se répandra vers la base et pressera le liquide qui, n'ayant pas d'autre issue que le tube HKL, monte dans la coupe. Et ainsi le personnage fait des libations ; et cela a lieu aussi longtemps que dure le feu. En éteignant le feu la libation cesse, et le phénomène se renouvellera toutes les fois que le feu sera allumé. Il faut d'ailleurs que le tube par lequel la chaleur doit s'introduire soit plus large au milieu ; car il est nécessaire que la chaleur ou plutôt la vapeur qu'elle produit, lorsqu'elle parvient dans un endroit plus vaste, s'échappe en plus grande abondance et puisse aussi produire plus d'effet. » (*Vet. math.*, p. 166.)

Héron décrit en ces termes (quarante-cinquième appareil) l'effet d'un jet de vapeur vertical sur un corps léger qu'on y plonge (voy. fig. 2) :

« Les boules dansent de cette manière : une marmite contenant de l'eau, et munie d'une ouverture, est soumise à

l'action du feu ; de l'ouverture sort un tube terminé à son extrémité supérieure par une demi-sphère creuse. Si nous jetons un petite boule légère dans la demi-sphère creuse, la vapeur qui sortira par le tube soulèvera la petite boule qui paraîtra danser. » (*Vet. math.*, p. 198.)



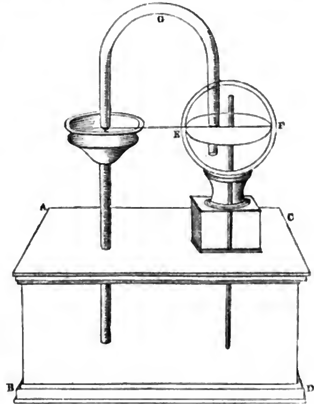
(Fig. 2. Marmite à vapeur chassant un projectile.)

Faisons observer en passant que le nom même, aussi bien que la forme du vase figuré dans l'ouvrage d'Héron, indique l'origine de l'observation qui a dû signaler pour la première fois la force impulsive de la vapeur. Ce vase est une simple *marmite* hermétiquement fermée par un couvercle, de manière à ne laisser échapper la vapeur produite que par un orifice très-petit. L'usage journalier de la marmite, de cet appareil si vulgaire, a donc probablement suffi pour donner, dès la plus haute antiquité, une idée de la force élastique de la vapeur d'eau.

Le jour où un observateur intelligent s'est trouvé par hasard assis au coin d'un feu devant lequel chauffait fortement une marmite munie d'un couvercle qui laissait avec peine échapper la vapeur, l'idée de la force motrice de la vapeur a dû éclore. Et cependant des légendes de création moderne voudraient attribuer cette idée, ou quelque chose d'équivalent, à Worcester, en 1663, et même à Watt, en 1750!

Dans le quarante-septième appareil, l'air soumis à des variations de température agit de manière à faire monter de l'eau (fig. 3). « Soit une base fermée ACDB, à travers laquelle passe un entonnoir dont le tuyau soit très-peu distant du fond (de cette base); soit (de plus) un globe EF, d'où un tube descend dans la base jusqu'à une petite distance du fond de l'appareil. Un tube recourbé G est ajusté de manière à pénétrer dans l'eau du globe. Lors donc que le soleil vient à frapper ce globe, l'air qu'il contient, étant échauffé, presse le liquide, celui-ci s'échappe par le siphon et descend dans la base par l'entonnoir. Mais quand l'appareil sera à l'ombre, l'air (moins dilaté) cédant de la place dans le globe, le tube reprendra le liquide. Ce phénomène aura lieu autant de fois que le soleil frappera (le globe). » (*Vet. math.*, p. 200. Les mots entre parenthèses sont ajoutés au texte pour plus de clarté.)

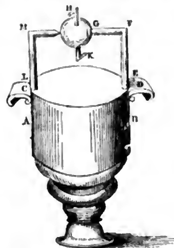
Cette invention est extrêmement remarquable et pouvait conduire à des applications réellement utiles. Si, au lieu de la faible chaleur due aux rayons solaires, on eût employé celle d'un foyer ; si cette chaleur eût été appliquée à la moitié inférieure de la cloche EF, à la partie de la paroi qui est mouillée d'eau, et non à la moitié supérieure où il n'y a que de l'air ; si enfin, au lieu de laisser l'eau qui monte dans le tube G tomber dans le réservoir inférieur, on l'eût recueillie au plus haut de sa course ascendante, qui ne voit que l'on aurait possédé une véritable machine à vapeur susceptible d'être employée pour l'élévation de l'eau, pour les épuisements, etc. Car la vapeur formée par l'échauffement de l'eau, pressant sur la surface du liquide en EF, ferait monter ce liquide en G ; et lorsqu'on éloignerait le feu, les parois de la cloche se refroidissant, la vapeur se condenserait au-dessus du liquide, et pour remplir le vide formé, il faudrait que le liquide montât du réservoir inférieur dans la cloche, par le tube vertical qui la traverse en son milieu. De même l'action de la vapeur serait substituée à celle de l'air chaud, dans l'appareil de la fig. 1, si, au lieu d'allumer le feu sur l'autel, on le plaçait au-dessous de la caisse ABCD remplie d'eau.



(Fig. 3. Appareil à air déterminant l'ascension de l'eau.)

Il est donc vrai que la vapeur pourrait, dans les appareils que représentent nos fig. 1 et 3, exercer le même rôle que l'air dilaté ; mais Héron n'en a pas parlé, et cette omission, que nous verrons se reproduire 1700 ans plus tard, est un fait à noter, comme bien propre à peindre la manière dont procède habituellement l'esprit humain. Car c'est surtout du développement de nos idées que l'on peut dire : *Nihil per saltus*, Rien ne se fait par sauts brusques ! L'histoire de la vapeur, considérée comme force motrice, fournit, jusque dans les moindres détails, une continuelle confirmation de cet adage.

Le cinquantième appareil décrit par Héron présente une application ingénieuse, quoique stérile, de la force motrice de la vapeur (fig. 4). Laissons parler l'auteur grec.



(Fig. 4. Sphère tournant par la réaction de la vapeur.)

« Faire mouvoir une petite sphère sur des pivots au moyen d'une marmite échauffée.

» Soit AB une marmite contenant de l'eau et soumise à l'action de la chaleur. On la ferme au moyen d'un couvercle CD que traverse le tube recourbé E F G, dont l'extrémité G pénètre dans la petite sphère creuse HK suivant un diamètre. A l'autre extrémité du dia-

mètre est placé le pivot qui est fixé sur le couvercle CD au moyen de la tige LM. De la sphère sortent deux tubes placés suivant un diamètre (à angle droit sur le premier), et recourbés à angles droits en sens inverses l'un de l'autre. Lorsque la marmite sera échauffée, la vapeur passera par le tube EFG dans la sphère, et, sortant par les tubes infléchis (à angles droits), fera tourner la sphère de la même manière que les personnages qui dansent en rond. » (*Vet. math.*, p. 202.)

Quelques développements sont nécessaires pour l'intelligence complète de cette description.

Remarquons d'abord que si la vapeur sortait de la sphère par des trous forés dans le prolongement des rayons, aucun mouvement ne serait produit; mais lorsque les tubes, dirigés d'abord suivant ces rayons, ont été infléchis à angles droits, la sortie de la vapeur ne pouvant avoir lieu sans qu'une certaine *réaction* se fasse sentir contre la paroi du tube, dans une direction opposée à l'écoulement de la vapeur, cette réaction est la cause déterminante d'un mouvement de rotation d'autant plus rapide que le jet de vapeur est plus intense. Il faut d'ailleurs, pour produire le plus grand effet possible, que les orifices de sortie soient dans des directions opposées perpendiculairement au même diamètre.

L'écoulement d'un liquide soumis à une pression suffisante donnerait lieu à un phénomène semblable. Il en serait de même de l'écoulement d'un gaz; et le soixante et onzième appareil de Héron, qui est mû par l'air échauffé, est celui auquel l'auteur fait allusion en parlant des danses en rond (1).

Ces quatre exemples peuvent donner une idée du genre des questions sur lesquelles roulent les *Pneumatica* de Héron d'Alexandrie, et de la manière dont elles sont traitées dans ce livre. « Ce sont, comme le dit avec beaucoup de justesse Montucla, d'ingénieuses récréations mécaniques. » (*Hist. des mathémat.*, t. I, p. 268.) Mais ce livre est-il bien, comme l'ajoute le savant historien des mathématiques, un monument très-estimable du génie de Héron? Nous avons quelques raisons d'en douter. Il ne nous paraît pas certain que l'on possède réellement là le texte d'un ouvrage écrit par un géomètre habile, souvent cité par Proclus comme auteur de nouvelles démonstrations pour diverses propositions des *Éléments* d'Euclide. Non-seulement le tour des démonstrations employées dans les *Pneumatica* n'a ni la rigueur ni l'élégance qui brillent dans les ouvrages d'Euclide et d'Archimède, antérieurs de près de deux siècles, mais l'ordre même des diverses questions laisse beaucoup à désirer. Il est difficile d'y reconnaître une liaison dans les idées, et pour classer méthodiquement les matières, il faudrait entièrement en bouleverser l'ordre. Il est possible, d'ailleurs, que des interpolations successives aient altéré, en maints passages, la suite primitive des idées de l'auteur. Ainsi les figures de la plus ancienne édition, donnée par Commandin en 1575 à Urbin, figures reproduites presque sans altération dans toutes les éditions successives, ont évidemment subi l'influence de l'époque à laquelle a été copié le manuscrit qui les a fournies. Nous avons encore d'autres motifs de croire que l'on a réuni sous le nom de Héron des expériences et des procédés imaginés à différentes époques, et nous pensons, par exemple, que l'expérience représentée dans la fig. 2 doit remonter à la plus haute antiquité.

ORIGINE DU NOM *éolipyle*. — VITRUVE.

Il est bon de remarquer que les figures 2 et 4 représentent, à proprement parler, des variétés de l'instrument connu, dans les cabinets de physique, sous le nom d'*éolipyle*.

On sait que ce petit instrument consiste en un vase métallique creux et percé d'un seul trou qui se trouve ordinairement à l'extrémité d'une espèce de col ou de partie allongée. Lorsqu'on y a introduit de l'eau et qu'on vient à le poser sur des charbons ardents, l'eau ne tarde pas à s'y vaporiser, et l'orifice livre un étroit passage à un jet continu de vapeur jusqu'à ce que toute l'eau ait été ainsi chassée par la chaleur.

L'introduction de l'eau exige un artifice particulier tout à fait semblable à celui qu'on emploie pour remplir de mercure les thermomètres ordinaires. On chauffe d'abord l'éolipyle vide, et on plonge le col dans l'eau en renversant le vase. L'air raréfié d'abord par la chaleur venant à diminuer de volume, l'eau monte par le col dans le corps de l'éolipyle. On retourne, on chauffe une seconde fois, on plonge de nouveau dans l'eau, et on recommence jusqu'à ce que le liquide ait été introduit en quantité suffisante.

Il résulte des passages précédemment cités, que Héron attribuait, avec raison, à la vapeur d'eau les phénomènes que présentent les éolipyles placés sur le feu. Le titre et l'explication du cinquante-huitième appareil de son livre donnent à entendre qu'il connaissait aussi la manière de remplir un éolipyle; car il s'agit « d'une petite marmite qui attire sans l'aide du feu, » marmite dans laquelle la raréfaction de l'air s'opère par succion et non par échauffement. C'est plus tard que le nom d'éolipyle (*Aiolos*, dieu des vents; *pylé*, porte), nom dont, au reste, Héron ne se sert pas, se trouve employé par des auteurs qui ont des idées très-fausses sur la nature de cet appareil.

Ainsi, Vitruve, le célèbre architecte romain, contemporain d'Auguste, parle des éolipyles dans des termes qui montrent qu'il connaissait bien leur jeu, mais qu'il se méprenait étrangement sur la cause de leurs effets. « Les éolipyles, dit-il, sont des boules d'airain qui sont creuses et qui n'ont qu'un trou très-petit par lequel on les remplit d'eau. Ces boules ne poussent aucun air avant que d'être échauffées; mais étant mises devant le feu, aussitôt qu'elles sentent la chaleur elles envoient un vent impétueux vers le feu, et ainsi enseignent, par cette petite expérience, des vérités importantes sur la nature de l'air et des vents. » (Livre I, chap. 6, traduct. de Perrault, p. 23, édit. de 1684.)

Aux yeux de Vitruve, l'eau se convertissait donc en *air* à l'aide du feu. Il est vrai que les anciens auteurs emploient souvent le mot *air* dans le même sens que nous attachons au mot *gaz*, ou même au mot *vapeur*. Mais on ne peut alléguer ici cette interprétation. Le sens du passage n'est pas douteux; c'est une explication du vent que Vitruve veut donner, et il la trouve dans le vent impétueux, dans l'air chassé par l'éolipyle. Claude Perrault lui-même tombait dans cette étrange erreur près de 1700 ans plus tard (*ibid.*, liv. VI, note de la p. 223).

SECOND SIÈCLE APRÈS L'ÈRE CHRÉTIENNE. — SÉNÈQUE.

Nous n'avons à signaler ici aucune application analogue à celles dont les mécaniciens de l'école d'Alexandrie nous ont transmis la description, mais seulement un passage connu, où Sénèque traite la question des tremblements de terre avec cette netteté de vues et cette profondeur de jugement qui brillent à un si haut point dans ses écrits.

« Certains philosophes, dit-il, tout en expliquant les tremblements de terre par le feu, lui assignent un autre rôle. Ce feu, qui bouillonne en plusieurs endroits, exhale nécessairement des torrents de vapeur qui n'ont pas d'issue et qui dilatent fortement l'air; quand ils agissent avec plus d'énergie ils renversent les obstacles; moins véhéments, ils ne peuvent qu'ébranler le sol. Nous voyons l'eau bouillonner avec le feu. Ce que nos foyers produisent sur ce peu de liquide dans une étroite chaudière, ne doutons pas que le vaste et ardent souterrain ne le produise avec plus de force sur de grandes masses d'eaux. Alors la vapeur de ces eaux bouillonnantes secoue vivement tout ce qu'elle frappe. » (Sénèque, *Questions naturelles* (XI), p. 489 de la collection Nisard-Dubochet.)

Rien encore ici n'indique que l'on eût, du temps de Sénèque, l'idée d'appliquer cette force prodigieuse qui « secoue vive-

(1) Cet appareil a été décrit dans le Magasin (1839, p. 391); mais c'est par erreur que l'on a attribué à de la vapeur d'eau le mouvement de rotation, qui n'est dû qu'à l'écoulement de l'air échauffé, quoique la vapeur pût être appelée à jouer le même rôle.

ment tout ce qu'elle frappe. » Il faut quatre siècles de plus pour qu'une idée nouvelle se produise à la suite de l'explication théorique des tremblements de terre.

SIXIÈME SIÈCLE. — ANTHÉMIUS DE TRALLES (500 à 530).

Agathias, historien byzantin qui écrivait vers la fin du sixième siècle, va nous donner une indication bien vague et très-informe encore, mais incontestable cependant, d'une idée de ce genre.

Après avoir décrit (livre V, ch. 3, 4 et 5, p. 281 et suiv. de l'édit. de Bonn) un tremblement de terre qui détruisit un grand nombre d'édifices et fit périr beaucoup de monde à Constantinople, dans l'automne de l'année 557, il ajoute (ch. 6, p. 289) (1) :

« Alors recommencèrent les discussions sur les exhalaisons, et dans les conversations le Stagirite (Aristote) était souvent mentionné, soit comme ayant, avec beaucoup de justesse, exposé la nature et découvert les causes de ces phénomènes, soit comme ayant donné tout à fait à côté de la vérité. Or, à l'appui de l'opinion émise par ce philosophe, à savoir qu'un souffle (un fluide aériforme) épais et fumeux, enfermé de tous côtés dans les cavités de la terre, produit ces secousses, quelques personnes citaient l'expérience faite auparavant par Anthémius (2).

» Cet Anthémius était de Tralles, et son art consistait dans les inventions des mécaniciens, qui, appliquant sur la matière les théories géométriques, produisent des imitations et, en quelque sorte, des images des phénomènes de la nature. Il était de la plus grande habileté dans cet art, et s'était avancé aussi loin que possible dans la connaissance des sciences mathématiques, comme son frère Métrodore dans celle des sciences grammaticales. »

Après de longs détails sur la famille d'Anthémius, Agathias décrit ainsi l'expérience dont il a parlé :

« Il y avait à Byzance un homme appelé Zénon, inscrit sur la liste des avocats, distingué d'ailleurs et très-bien avec l'empereur. Il était voisin d'Anthémius, au point que leurs deux maisons paraissaient n'en faire qu'une et être comprises dans les mêmes limites. A la longue une mésintelligence éclata entre eux, soit pour une fenêtre ouverte contrairement à l'usage, soit pour un bâtiment dont la hauteur excessive interceptait le jour, soit enfin pour quelqu'une de ces nombreuses causes qui ne manquent jamais d'amener des dissensions entre très-proches voisins.

» Anthémius, ayant eu le dessous devant les tribunaux, ainsi qu'il devait s'y attendre, ayant pour adversaire un avocat, et n'étant pas capable de lutter d'éloquence avec lui, imagina pour se venger le tour suivant, que lui fournit l'art qu'il cultivait.

» Zénon possédait un appartement très-élevé, très-large, très-beau et très-orné, où il avait l'habitude de recevoir ses amis et de traiter ceux qui lui étaient le plus chers. Le rez-de-chaussée de cet appartement appartenait à Anthémius, de sorte que le plancher intermédiaire servait de toit à l'un et de sol à l'autre. Anthémius fit placer dans ce rez-de-chaussée de grandes chaudières pleines d'eau, qu'il entoura extérieurement de tuyaux de cuir assez larges à leur base pour embrasser entièrement le bord des chaudières, mais diminuant ensuite de diamètre comme une trompette, et se terminant dans des proportions convenables. Il fixa les bouts de ces tuyaux aux poutres et aux planches du plafond, et les y attacha avec soin ; de sorte que l'air qui y était introduit avait le passage libre pour s'élever dans l'intérieur vide des tuyaux et aller frapper le plafond à nu, dans l'endroit où il lui était permis d'arriver et qui était entouré par le cuir, mais ne pouvait s'écouler ni s'échapper au dehors. Ayant donc fait secrètement ces préparatifs, Anthémius alluma un grand feu sous les chaudières et y produisit une grande flamme, et l'eau s'échauffant bientôt et entrant en ébullition, il s'en éleva beaucoup de vapeur épaisse et fumeuse qui, ne pouvant s'échapper, monta dans les tuyaux et s'y élança avec d'autant plus de violence qu'elle était resserrée dans un plus étroit espace, jusqu'à ce que, frappant continuellement le plafond, elle l'ébranla tout entier, au point de faire légèrement trembler et crier les bois. Or Zénon et ses amis furent troublés et épouvantés, et ils s'élancèrent dans la rue en criant et poussant des exclamations ; et Zénon, s'étant rendu au palais de l'empereur, demandait aux personnes de sa connaissance ce qu'elles savaient du tremblement de terre, et s'il ne leur avait pas causé quelque dommage, etc. »

Il faut avouer que cette description est extrêmement obscure, en ce sens que l'expérience faite comme l'indique Agathias n'aurait rien produit de semblable aux effets qu'il annonce. Aussi M. de Montgéry n'admet-il pas que le mécanisme décrit par Agathias soit exactement le même que celui qu'employa Anthémius. « L'extrémité évasée des tuyaux, dit-il, devait être placée sous les poutres et non au delà ; elle devait s'ouvrir tout à coup au moyen d'une soupape ou d'un robinet. Alors seulement il y aurait eu une vive secousse. »

Nous n'oserions affirmer que l'explication de M. de Montgéry soit satisfaisante ; elle a paru à M. Arago « romanesque et contraire à ce que nous savons aujourd'hui sur le mode d'action de la vapeur. » (*Annuaire* de 1839, p. 279.) Tout en nous rangeant complétement à cette opinion du secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, nous ne pouvons plus partager son avis lorsqu'il semble attribuer peu d'importance « à ces légers linéaments de la science antique. » (*Ibid.*) Nous insistons, au contraire, sur ce que ces linéaments unissent, par une chaîne presque continue, les plus anciens, les plus vulgaires appareils où se produit la vapeur d'eau, aux machines les plus parfaites qui fonctionnent aujourd'hui sur nos chemins de fer et qui sillonnent l'Atlantique. Ce qui suit va nous fournir de nouvelles confirmations à ce sujet.

QUINZIÈME ET SEIZIÈME SIÈCLE. — DESCRIPTION D'UN CANON A VAPEUR PAR LÉONARD DE VINCI.

La bibliothèque de l'Institut possède un certain nombre de manuscrits de Léonard de Vinci, qui, né en 1452, mourut en 1519. Ces manuscrits avaient déjà été examinés et étudiés par un grand nombre de savants, entre autres par M. Venturi, professeur de physique à Modène, qui lut à l'Institut, le 6 floréal an v, un *Essai* fort intéressant publié peu après *sur les ouvrages physico-mathematiques de Léonard de Vinci;* par M. Libri, qui en parle assez au long dans son *Histoire des sciences mathématiques en Italie* (tom. III, Paris, 1840), lorsque M. Delécluze annonça qu'il y avait découvert, en les feuilletant, la description et le croquis d'un véritable canon à vapeur.

Le travail très-remarquable inséré par M. Delécluze dans le journal l'*Artiste*, en 1841, renferme un fac-simile exact de la page 33 du manuscrit B de Léonard de Vinci, passage relatif à l'emploi de la vapeur pour lancer des projectiles. Quelque surprenante que soit la chose, elle n'en est pas moins vraie : le canon à vapeur se trouve décrit et esquissé par le

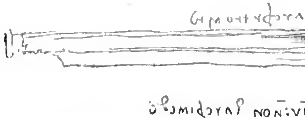
(1) Nous devons cette traduction à l'obligeance d'un habile helléniste, M. Léon Rénier, employé à la bibliothèque de la Sorbonne.

(2) C'est probablament ce passage d'Agathias qui a fait croire à un certain nombre d'écrivains qu'Aristote avait, avant Sénèque, attribué les tremblements de terre à la vapeur aqueuse. Mais après une lecture attentive du ch. 7 du liv. II de la Météorologie d'Aristote, chapitre consacré aux tremblements de terre, nous croyons que ce philosophe n'a rien voulu dire de semblable. Il est bien vrai qu'on trouve dans ce chapitre la phrase suivante : « Comme par elle-même la terre est sèche et que par les pluies elle se remplit intérieurement d'humidité, il arrive alors que quand elle est échauffée par les rayons solaires et par sa chaleur propre, il se forme des vents violents qui s'échappent (en partie) au dehors et qui restent (en partie) dans ses entrailles. » Mais tout ce qui suit prouve surabondamment qu'Aristote entendait parler de vents véritables, de courants d'air, et nullement de vapeur d'eau.

peintre immortel de *la Cène*, avec une précision qui ne permet pas le moindre doute.

Nous empruntons à la publication de M. Delécluze une partie du fac-similé de Léonard de Vinci, savoir, nos fig. 5, 6, 7 et 8; nous supprimons une figure qui n'est qu'un premier essai du croquis de la fig. 5, et dix lignes d'écriture placées, une partie (trois lignes) au-dessus de la fig. 5, l'autre partie (sept lignes) au-dessous de cette même figure. Nous n'avons pas non plus conservé la position respective des figures telle que la donne le fac-similé; seulement nous avons reproduit les inscriptions placées sur deux d'entre elles (fig. 5 et 8), et qui les caractérisent, en même temps qu'elles donneront à nos lecteurs un spécimen de l'écriture de Léonard de Vinci. Cette écriture offre une particularité curieuse; elle est constamment tracée de droite à gauche, à la manière orientale, avec les lettres renversées. Pour la lire commodément, on pourra mettre la page le haut en bas, et appliquer le bord d'un miroir contre les mots à déchiffrer, qui paraîtront alors redressés et dans l'ordre convenable.

Au-dessus du tube qui contient le boulet est inscrit le mot

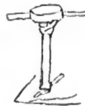


(Fig. 5. L'Architonnerre d'Archimède, suivant Léonard de Vinci.)

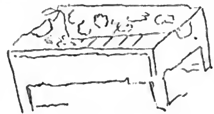
architronito (architonnerre); au-dessous est le titre: *Inventione d'Archimede* (invention d'Archimède).

Les sept lignes placées au-dessus du titre de la fig. 5 ont la signification suivante: « L'architonnerre est une machine de cuivre fin qui lance des balles de fer avec un grand bruit et beaucoup de violence. On en fait usage de cette manière: le tiers de cet instrument consiste en une grande quantité de feu et de charbon. Quand l'eau est bien échauffée, il faut serrer la vis sur le vase *abc* où est l'eau, et au moment où on serrera la vis en dessus, toute l'eau s'échappera par-dessous, descendra dans la partie échauffée de l'instrument et se convertira aussitôt en une vapeur si abondante et si forte, qu'il paraîtra merveilleux de voir la fureur de cette fumée, et d'entendre le bruit qu'elle produira. Cette machine chassait une balle du poids d'un talent (fraction du talent) 6. »

La fig. 5 répond parfaitement à cette description. On y voit, dans la coupe longitudinale du canon, le boulet placé un peu en avant d'un fourneau entouré d'un grillage. A droite du fourneau est une petite caisse que l'on remplit d'eau, et qui se ferme à volonté au moyen d'une tablette solide que l'on serre fortement à l'aide d'une vis de pression représentée séparément dans la fig. 6.

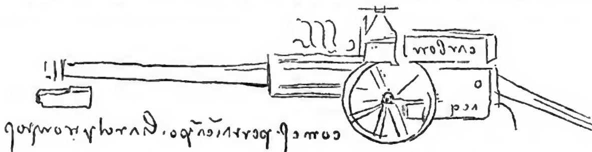


(Fig. 6. Vis de pression au-dessus de la chaudière.)



(Fig. 7. Foyer pour la génération de la vapeur.)

Près de la petite caisse on lit une inscription de trois lignes que nous avons supprimée et dont la traduction littérale est: « Fais que le fer CN soit planté au milieu de la tablette qui est attachée dessous, afin que l'eau puisse tout à la fois tomber tout autour et dans l'axe. »



(Fig. 8. L'Architonnerre monté sur un train pour le transport.— Fac-similé de Léonard de Vinci.)

La fig. 7 représente séparément le réchaud avec les échancrures disposées pour recevoir le tube où l'eau vient se condenser en vapeur.

Enfin la fig. 8 fait voir l'architonnerre monté sur des roues avec un petit magasin pour le charbon, indiqué par le mot *carboni*, et un autre pour l'eau, marqué de l'abréviation *acq*. Au-dessous du dessin on lit: *Come si porta in campo l'architronito* (comment on transporte l'architonnerre sur le champ de bataille).

Le texte de Léonard ne fait pas mention de la tige placée à droite et vers le milieu de la fig. 5, tige au-dessus de laquelle on lit le mot *mina*. Cette tige paraît destinée à mouvoir un robinet ou une détente livrant subitement passage à la vapeur produite, de manière à déterminer l'expul-

sion du boulet, et pour ainsi dire l'*explosion de la mine*.

« On remarquera, dit M. de Delécluze, que loin de donner l'invention de cette machine comme nouvelle, Léonard, au contraire, l'attribue à Archimède. Mais ce qui, selon moi, mérite une attention particulière, est l'emploi que Léonard fait du mot *talent*, poids grec, tandis qu'ordinairement et dans le cours de ses études écrites, il indique toujours les poids et mesures selon l'usage moderne d'Italie.

» Archimède, dont nous possédons quelques traités sur les mathématiques, avait composé un livre *des Feux*, qui n'est pas parvenu jusqu'à nous. Pourrait-on supposer que Léonard a eu connaissance de cet ouvrage par l'intermédiaire de quelque traduction arabe, et qu'en effet l'*architonnerre* s'y trouvait décrit? C'est ce que quelque docte orientaliste pourrait peut-être nous apprendre. »

Cette observation du critique habile auquel nous devons la connaissance de ces précieux documents est fort importante. Nous avons, en effet, des raisons plausibles de croire que les mécaniciens grecs ont pu imaginer quelque chose d'analogue au canon à vapeur.

Reportons-nous un instant à notre fig. 2 et à l'explication qu'en donne Héron d'Alexandrie. L'usage de ce jouet n'a-t-il pas pu conduire très-naturellement à l'idée d'employer la vapeur pour chasser un projectile? Ne suffit-il pas que, par une circonstance fortuite, la petite boule se soit trouvée un jour engagée dans l'orifice du tube, de manière à boucher le passage à la vapeur, pour que celle-ci, ayant acquis une tension considérable, ait chassé la boule à une grande hauteur, avec une force comparable à celle d'une petite catapulte? Or, une circonstance de ce genre non-seulement a pu, mais même a dû se produire dans le jeu de l'appareil pour peu qu'on l'ait mis quelquefois à l'épreuve, avec des boules de différents diamètres, dans un foyer ardent, avec une quantité d'eau suffisante. Il y a donc liaison intime entre l'idée du quarante-cinquième appareil de Héron d'Alexandrie et celle du canon à vapeur, que Léonard de Vinci attribue à Archimède. Le nom d'Archimède n'indique probablement ici qu'une personnification de l'époque grecque, de même que le nom de César, en France, indique simplement une origine romaine.

On objectera peut-être que les appareils de Héron n'étant guère que des instruments de physique expérimentale et amusante, il y a une grande distance à franchir de l'idée du jouet à celle de la machine pratique. Il suffira, pour répondre à cette objection, de rappeler que Ctésibius, le maître de Héron d'Alexandrie, avait proposé d'utiliser l'élasticité de l'air dans une catapulte d'une espèce particulière; que la description donnée par Philon de Byzance de l'*aérotone* de Ctésibius (*Vet. math.*, p. 77) ne peut laisser aucun doute à ce sujet; et qu'il était tout aussi naturel de fonder le canon à vapeur sur la connaissance de la force expansive de l'eau vaporisée, que d'imaginer le fusil à vent, sachant que l'air est élastique.

Pour résumer en quelques mots la liaison des idées qui ont conduit à l'invention de l'architonnerre, nous dirons donc qu'une marmite, munie d'un couvercle fermant à peu près hermétiquement, a dû faire connaître dès l'époque la plus reculée la propriété expansive de la vapeur qui s'échappait par d'étroites fissures, et que la force de cette vapeur employée d'abord, dans un simple jouet, à faire danser des boules légères, a dû naturellement être proposée pour lancer des balles dans un fusil ou dans un canon à vapeur.

1543. BLASCO DE GARAY.

M. de Navarrete a publié en 1826, dans la Correspondance astronomique de M. le baron de Zach, la note ci-après, qui lui avait été communiquée par M. Thomas Gonzalez, directeur des archives royales de Simancas :

« Blasco de Garay, capitaine de mer, proposa, l'an 1543, à l'empereur et roi Charles-Quint, une machine pour faire aller les bâtiments et les grandes embarcations, même en temps de calme, sans rames et sans voiles.

» Malgré les obstacles et les contrariétés que ce projet essuya, l'empereur ordonna que l'on en fit l'expérience dans le port de Barcelone; ce qui effectivement eut lieu le jour 17 du mois de juin de ladite année 1543.

» Garay ne voulut pas faire connaître entièrement sa découverte : cependant on vit au moment de l'épreuve qu'elle consistait dans un grande chaudière d'eau bouillante et dans des roues de mouvement attachées à l'un et à l'autre bord du bâtiment.

» On fit l'expérience sur un navire de 200 tonneaux, appelé *la Trinité*, arrivé de Colibre pour décharger du blé à Barcelone, capitaine Pierre de Scarza.

» Par ordre de Charles-Quint, assistèrent à cette expérience don Henri de Tolède, le gouverneur don Pierre de Cardona, le trésorier Ravago, le vice-chancelier et l'intendant de la Catalogne...

» Dans les rapports que l'on fit à l'empereur et au prince, tous approuvèrent généralement cette ingénieuse invention, particulièrement à cause de la promptitude et de la facilité avec laquelle on faisait virer de bord le navire.

» Le trésorier Ravago, ennemi du projet, dit qu'il irait deux lieues en trois heures; que la machine était trop compliquée et trop coûteuse, et que l'on serait exposé au péril que la chaudière éclatât. Les autres commissaires assurèrent que le navire virait de bord avec autant de vitesse qu'une galère manœuvrée suivant la méthode ordinaire, et faisait une lieue par heure pour le moins.

» Lorsque l'essai fut fait, Garay emporta toute la machine dont il avait armé le navire; il ne déposa que les bois dans les arsenaux de Barcelone, et garda tout le reste pour lui.

» Malgré les oppositions et les contradictions faites par Ravago, l'invention de Garay fut approuvée; et si l'expédition dans laquelle Charles-Quint était alors engagé n'y eût mis obstacle, il l'aurait sans doute favorisée.

» Avec tout cela, l'empereur avança l'auteur d'un grade, lui fit un cadeau de 200 000 maravédis, ordonna à la trésorerie de lui payer tous les frais et dépenses, et lui accorda en outre plusieurs autres grâces.

» Cela *résulte* des documents et des registres originaux que l'on garde dans les archives royales de Simancas, parmi les papiers de l'état du commerce de Catalogne, et ceux des secrétariats de guerre, de terre et de mer dudit an 1543.

» THOMAS GONZALEZ.

» Simancas, 27 août 1825. »

« Suivant M. de Navarrete, il résulte de la note qu'on vient de lire que *les vaisseaux à vapeur sont une invention espagnole, et que de nos jours on l'a seulement fait revivre*. De là découlerait aussi la conséquence que Blasco de Garay doit être considéré comme le véritable inventeur des machines à feu. » (*Ann.* de 1837, p. 232.)

M. Arago, auquel nous empruntons textuellement tout le passage relatif à ce curieux document, s'attache à réfuter l'opinion de M. de Navarrete, qu'il regarde comme inadmissible.

« Ces prétentions, dit l'illustre secrétaire perpétuel de l'Académie, me paraissent de nature à être repoussées l'une et l'autre. En thèse générale, l'histoire des sciences doit se faire exclusivement sur des pièces imprimées : des documents manuscrits ne sauraient avoir aucune valeur pour le public; car, le plus souvent, il est dépourvu de tout moyen de constater l'exactitude de la date qu'on leur assigne. Des extraits de manuscrits sont moins admissibles encore : l'auteur d'une analyse n'a pas quelquefois bien compris l'ouvrage dont il veut rendre compte; il substitue, même sans le vouloir, les idées de son temps, ses propres idées, aux idées de l'écrivain qu'il abrége. J'accorderai toutefois qu'aucune de ces difficultés n'est applicable dans la circonstance actuelle; que le document cité par M. de Navarrete est bien de 1543, et que l'extrait de M. de Gonzalez est fidèle : mais qu'en résultera-

t-il? Qu'on a essayé en 1543 de faire marcher les bateaux avec un certain mécanisme, et rien de plus. La machine, dit-on, renfermait une chaudière, donc c'était une machine à vapeur. Ce raisonnement n'est point concluant. Il existe, en effet, dans divers ouvrages, des projets de machine où l'on voit du feu sous une chaudière remplie d'eau, sans que la vapeur y joue aucun rôle : telle est, par exemple, la machine d'Amontons. Enfin, lors même qu'on admettrait que la vapeur engendrait le mouvement dans la machine de Garay, il ne s'ensuivrait pas nécessairement que cette machine était nouvelle et qu'elle avait quelque ressemblance avec celle d'aujourd'hui ; car Héron, comme on l'a déjà vu, décrivait, seize cents ans auparavant, le moyen de produire un mouvement de rotation par l'action de la vapeur. J'ajouterai même que si l'expérience de Garay a été faite, et que si sa machine était à vapeur, tout doit porter à croire qu'il employait l'éolipyle d'Héron. Cet appareil, en effet, n'est pas d'une exécution très-difficile, tandis que (on peut l'assurer hardiment) la plus simple des machines à vapeur d'aujourd'hui exige dans sa construction une précision de main d'œuvre fort supérieure à tout ce qu'on aurait pu obtenir au seizième siècle. Au reste, Garay n'ayant voulu montrer sa machine à personne, pas même aux commissaires que l'empereur avait nommés, toutes les tentatives qu'on pourrait faire, après trois siècles, pour établir en quoi elle consistait, n'amèneraient évidemment aucun résultat certain.

» En résumé, le nouveau document exhumé par M. de Navarrete doit être écarté : 1° parce qu'il n'a été imprimé ni en 1543 ni plus tard ; 2° parce qu'il ne prouve pas que le moteur de la barque de Barcelone était une véritable machine à vapeur ; 3° parce qu'enfin, si une machine à vapeur de Garay a jamais existé, c'était, suivant toute apparence, l'éolipyle à réaction, déjà décrit dans les œuvres d'Héron d'Alexandrie. »

Nous avons voulu transcrire textuellement ces observations pour ne rien ôter de leur force; mais nous ne pouvons dissimuler que le jugement de M. Arago nous paraît un peu sévère. En admettant que l'exactitude de la citation de M. de Navarrete et l'authenticité des pièces qu'elle résume fussent démontrées, chose dont il ne serait pas très-difficile de s'assurer dans l'état actuel de nos relations avec l'Espagne, il deviendrait fort probable que Blasco de Garay a bien réellement eu l'idée d'appliquer la force motrice de la vapeur à la navigation ; et quel que fût le genre d'appareil qu'il aurait employé, fût-ce l'éolipyle à réaction, ce qui est vraisemblable, ce mécanicien devrait prendre un rang élevé parmi les inventeurs dont les noms figurent dans une histoire des machines à vapeur.

1563. MATHÉSIUS.

L'*Histoire descriptive de la machine à vapeur*, traduite de l'anglais de R. Stuart (Paris, 1827), renferme le passage suivant (p. 27), immédiatement après la description de la machine à réaction de Héron :

« On ne trouve aucun autre indice de la vapeur employée comme moteur dans les ouvrages des auteurs anciens, ni même dans ceux des écrivains modernes, jusqu'en l'an 1563. A cette époque, un certain Mathésius, dans un volume de sermons intitulé *Sarepta*, parle de la possibilité de construire un appareil dont l'action et les propriétés paraissent semblables à celles de la machine à vapeur moderne. »

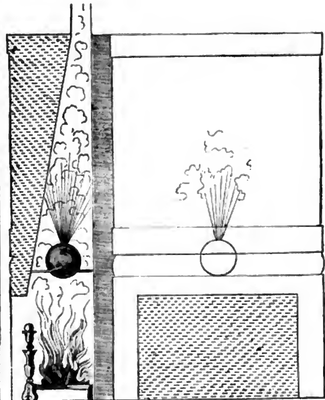
Il faut avouer que voilà une citation bien laconique eu égard à l'importance du sujet. Nous le regrettons d'autant plus, pour notre part, que les recherches faites jusqu'à ce jour dans les bibliothèques publiques de Paris pour trouver le *Sarepta* de Mathésius ont été complétement infructueuses. On nous permettra donc de ne pas nous y arrêter.

1567. PHILIBERT DELORME.

Il s'agit ici d'une application très-indirecte de la force motrice de la vapeur ; mais comme cette application a été renouvelée de nos jours, qu'elle est actuellement employée, et qu'elle a produit des résultats d'une grande importance pour activer la combustion dans les foyers qui entourent les chaudières, et pour accélérer ainsi le mouvement des locomotives, nous ne pouvons nous dispenser de la mentionner.

Dans le chapitre 8 du livre IX de son *Architecture*, Philibert Delorme, parmi divers moyens d'empêcher les cheminées de fumer, propose le suivant (1) :

« *Autre remède et invention contre les fumées.* — Par une autre invention, il serait très-bon de prendre une pomme de cuivre ou deux, de la grosseur de cinq ou six pouces de diamètre, ou plus qui voudra, et ayant fait un petit trou par le dessus, les remplir d'eau, puis les mettre dans la cheminée, à la hauteur de quatre ou cinq pieds ou environ (selon le feu qu'on y voudra faire), afin qu'elles se puissent échauffer quand la chaleur du feu parviendra jusques à elles, et par l'évaporation de l'eau causera un tel vent qu'il n'y a si grande fumée qui n'en soit chassée par le dessus. Ladite chose aidera aussi à faire flamber et allumer le bois étant au feu, ainsi que Vitruve le montre au sixième chapitre de son premier livre. . . » (P. 270 *bis* de l'édition de 1597. — Voy. notre fig. 9.)



(Fig. 9. Emploi de l'éolipyle par Philibert Delorme.)

Ici Philibert Delorme répète presque textuellement, comme il l'annonce lui-même, le passage de Vitruve cité plus haut, et, partageant l'opinion erronée de son devancier, il annonce que l'air fourni par l'éolipyle supplée au courant qui n'existe pas dans la chambre. Les choses se passent tout autrement, comme on le sait. L'air de la cheminée, entraîné par le courant de vapeur, fait un appel dans la chambre, et la fumée n'est chassée au dehors qu'à la condition que l'air extérieur puisse entrer dans la chambre, soit par des ventouses, soit par les joints des portes et des croisées.

L'auteur continue en ces termes :

« Quelques-uns pourraient dire qu'elles (les éolipyles) ne sauraient longtemps faire vent : à quoi je réponds que plus

(1) Ce passage a été signalé pour la première fois, à notre connaissance, par M. Rouget de Lisle (Bulletin de la Société d'encouragement, n° de décembre 1846, p. 719).

elles seront grandes, plus le vent y durera ; comme aussi en leur donnant une chaleur tempérée par le dessous. Et plus il y aura grand feu à les échauffer, plus elles souffleront véhémentement et de grand' force, mais aussi l'eau en sera plus tôt évaporée : par quoi il sera bon d'en avoir deux ou trois, et plus qui voudra, afin que l'une ne soufflant plus, l'on en remette à son lieu une autre. Et pour autant que chacun a le moyen ou la patience de mettre peu à peu de l'eau dans les susdites éolipyles ou boules, ce leur sera aisé en les chauffant et en après mettant dans un seau d'eau, car elle y entrera incontinent. Et afin que vous connaissiez mieux comme elles se doivent appliquer aux cheminées, j'en ai fait une figure ci-après, tant pour le devant d'une cheminée que du dedans, afin qu'il vous soit facile de connaître comme il les faut colloquer et échauffer, et aussi comme elles chassent la fumée. »

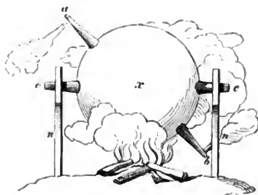
Suit la figure que nous avons reproduite sous le n° 9 aux trois cinquièmes de la grandeur de l'original.

1597. ÉOLIPYLE APPLIQUÉ AU TOURNEBROCHE.

L'*Histoire descriptive* de M. Stuart, déjà citée, renferme (p. 32) le passage suivant (voy. la fig. 10) :

« Trente ans après (Mathésius), dans un livre imprimé à Leipzig en 1597, on trouve la description de ce qu'on appelle un éolipyle, que l'on peut, dit-on, utiliser en y adaptant un tournebroche. On introduit dans le globe x une petite quantité d'eau qui se résout en vapeur par l'effet du feu placé au-dessous. La vapeur sort par les becs a et b, et produit par sa réaction un mouvement de rotation continu. »

Cette citation, sans titre et sans nom d'auteur, fait le pendant de celle du *Sarepta* de Mathésius, et ne peut nous arrêter davantage.



(Fig. 10. Application de l'éolipyle au tournebroche, suivant M. Robert Stuart.)

1601-1608. JEAN-BAPTISTE PORTA ET JUAN ESCRIVANO.

J.-B. Porta, physicien distingué, né à Naples vers 1540, mort en 1615, publia à Naples en 1601, sous le titre de *Pneumaticorum libri tres*, un ouvrage du genre de celui de Héron d'Alexandrie cité plus haut. Un certain Juan Escrivano, Espagnol, fit paraître sept ans plus tard, en 1608, une traduction italienne du livre de J.-B. Porta (*I tre libri de' spiritali*, Naples, in-4°). Dans une dédicace adressée à l'auteur, Escrivano annonce qu'il a ajouté à sa traduction quelques passages qu'il tient de la bouche même de Porta. Or, au nombre des passages qui ne figurent pas dans l'édition latine, et qu'on voit dans l'édition italienne, on trouve le suivant dont on peut, d'après la déclaration d'Escrivano, attribuer l'idée à Porta lui-même.

« Faites une boîte BC en verre ou en étain, dont le fond soit percé d'un trou par lequel passera le col d'une bouteille à distiller D, renfermant une ou deux onces d'eau. Le col sera soudé au fond de la boîte, de manière que rien ne puisse s'échapper par là ; de ce même fond partira un canal dont l'ouverture le touchera presque, l'intervalle étant tout juste ce qui est nécessaire pour que l'eau puisse y couler. Ce canal passera par une ouverture du couvercle de la boîte et s'étendra au dehors, à une petite distance de sa surface (*passi per lo coverchio fuori poco lontano dalla sua superficia*).



(Fig. 11. Appareil de J.-B. Porta où la vapeur élève de l'eau au-dessus de son niveau.)

La boîte sera remplie d'eau par un entonnoir A qu'on bouchera bien ensuite, afin qu'il ne laisse pas échapper d'air (*che non possa respirare*) ; enfin la bouteille sera placée sur le feu, et on l'échauffera peu à peu ; alors l'eau transformée en vapeur pressera l'eau dans la boîte, lui fera violence et la fera sortir par le canal C, et couler à l'intérieur. On continuera toujours ainsi à échauffer l'eau jusqu'à ce qu'il n'en reste plus ; et tant que l'eau fumera (*sfumera*), l'air pressera l'eau dans la boîte, et l'eau sortira à l'extérieur. L'évaporation étant finie, on mesurera combien il est sorti d'eau de la boîte, et il y sera resté autant d'eau qu'il en sera sorti (de la bouteille), et vous conclurez de la quantité d'eau écoulée en combien d'air elle s'était transformée. On peut encore facilement mesurer combien une once d'air, dans sa consistance ordinaire, peut donner de parties d'un air plus subtil. »

Porta savait donc que la vapeur d'eau peut presser un liquide à la manière de l'air, et le faire monter au-dessus de son niveau. Rien ne prouve, il est vrai, qu'il eût quelque idée de la grande force que cette vapeur est susceptible d'acquérir, et de la possibilité de l'employer comme moteur efficace ; il dit même en termes formels que le tuyau de dégorgement passe à une petite distance du couvercle de la boîte.

« Son but unique était de déterminer expérimentalement, et par un moyen dont il est inutile de signaler ici tous les défauts, les volumes relatifs d'une quantité donnée d'eau et de la vapeur en laquelle la chaleur la transforme. » (*Ann.* de 1837, p. 326.) Il n'en est pas moins certain qu'il y avait, au point de vue mécanique, dans cet appareil de Porta, le germe d'une idée utile ; et que si l'on avait simplement appliqué cette idée d'exercer une pression avec de la vapeur d'eau dans l'appareil que représente notre fig. 3, au lieu d'employer de l'air dilaté, on aurait obtenu une véritable machine à vapeur, propre à faire monter de l'eau à de grandes hauteurs.

Cet article sera continué.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. Martinet, rue Jacob, 30.

LA COLLECTION DES PORTRAITS, A LA GALERIE ROYALE DE FLORENCE.



(Portrait du peintre de fleurs Nicolas Vander-Brach, peint par lui-même.)

Cette collection, fondée par le cardinal Léopold, se compose d'environ trois cent cinquante portraits de peintres : elle est unique en Europe et d'une valeur inappréciable. Chacun de ces portraits a été peint par l'artiste même qu'il représente; en sorte qu'il offre à la fois une image tout à fait authentique du peintre, et un spécimen de son style, qui peut servir à contrôler ses œuvres douteuses. L'intérêt de cette belle iconographie s'accroît encore par l'heureux arrangement que la direction de la galerie a adopté. On a groupé les peintres, autant que possible, par école, de manière à dérouler sous les yeux, dans un ordre simple et facile, une histoire de l'art chronologique et synoptique. Au premier rang, dans la grande salle, l'école romaine est représentée par le prince des peintres, Raphaël, qui est entre Pérugin, son maître, et Jules Romain, son élève de prédilection : il est entouré de ses disciples et de ses successeurs, entre autres, Frédéric Zuccheri et Fiori, dit le Baroccio. — Le premier portrait de l'école florentine, la plus puissante et la plus féconde de toute l'Italie, est celui de son véritable fondateur, Thomas Guidi Masaccio. On voit près de lui

l'immortel Léonard de Vinci, Fra Bartolomeo, Michel-Ange (on doute malheureusement si ce portrait est véritablement de la main de ce grand artiste), André del Sarte, Chimenti dit l'Empoli, Bandinelli, Christophe et Alexandre Allori, le Pontormo, Cardi surnommé le Cigoli, Santi di Tito, Rossi dit Salviati, Vasari, et des continuateurs d'un art moins élevé, mais non sans mérite, Pierre de Cortone, Carlo Dolci, Franceschini le Volterrano, etc. A peu de distance sont les célèbres Siennois, voisins que Florence n'a jamais vus sans envie, Beccafumi dit le Mecherino, Razzi dit Sodomma, Ventura le Salimbeni, Casolani, Vanni, Manetti, etc. — Sur la paroi opposée, l'école vénitienne brille de tout l'éclat de son incomparable coloris. Jean Bellini précède glorieusement Palma, Barbarelli dit le Giorgion, Vecellio Titien, Cagliari le Veronèse (Paul), Robusti le Tintoret et sa fille Maria, le vieux Bassan et ses fils François et Léandre. — Bologne figure dignement entre Venise et Florence; Primatice y précède les cinq Carrache (il y a trois portraits d'Annibal, deux d'Augustin), et l'on voit à leur suite les élèves de cette illustre famille, qui sont eux-mêmes des maîtres très-remarquables dans des manières diverses : Zampieri le Dominiquin, Barbieri le Guerchin, l'Albane, Guido Reni, etc. — Naples, l'école la plus faible de l'Italie, a cependant quelques représentants illustres : Ribera dit l'Espagnolet, Salvator Rosa, Lucca Giordano, le Solimène, etc. — On n'a point le portrait du Corrége. — Un des derniers portraits d'artistes célèbres admis dans la galerie est celui de Canova, qui s'exerçait quelquefois à la peinture. — Ce Panthéon des peintres n'est point, du reste, ouvert aux seuls maîtres italiens; les autres écoles y sont aussi représentées, quoique inégalement. La France, par exemple, n'a pas à se louer beaucoup de la part qu'on lui a faite (ou qu'elle s'est faite; on aurait assurément accueilli les portraits qui auraient voulu y prendre rang). Nous nous rappelons d'avoir vu seulement Jacques Callot, Simon Vouet, Charles Lebrun, De Troy (François et Jean-François), Antoine Coypel, Rigaud, Robert Nanteuil, Charles Natoire, Largillière, Bouchardon, Courtois le Bourguignon, Menageot, Liotard, madame Lebrun, Vivien de Lyon, et des artistes moins connus, Fauvrai, Marteau, Rivière, Sparvier, Ferdinand Vout, de Glain, Du Flos, de Poerson. Nos gloires, Poussin, Le Sueur, Claude Lorrain, Valentin, Greuze, etc., manquent à la galerie. — L'Espagne est représentée par Velasquez; l'Angleterre, par Reynolds et par quelques prétendants malheureux à la gloire qui ont séjourné à Florence, et qui expient leur témérité; car cette collection a surtout le mérite singulier de donner exactement la mesure de ceux qui viennent y poser : ils donnent infailliblement à la fois l'expression de leur physionomie et celle de leur talent; les médiocrités n'y peuvent tromper personne. — Les écoles allemande, flamande et hollandaise, qui ont été les premières en rapport avec les écoles d'Italie, sont mieux partagées que la France et l'Espagne; elles ont pour représentants Albert Durer, Lucas Kranach, Lucas de Leyde, Quentin Metzys (deux portraits), Rubens, Jordaens, Van-Dyck, Rembrandt, Vander-Hælst, Vander-Werf, Vander-Neer, Gérard Dow, Mieris, Schalken, Hunthorst (Gérard des Nuits), Lairesse, Laer le Bamboccio, Muller dit Tempesta, Subtermans, Fr. Porbus, Mengs, Angelica Kauffmann, etc.

C'est parmi les Flamands qu'il convient de ranger Nicolas Vander-Brach, né vers le commencement du dernier siècle à Messine, de parents flamands, et qui excellait dans les tableaux de fleurs, de fruits et d'animaux. Cet artiste a vécu longtemps à Livourne, où l'on trouve quelques-unes de ses meilleures œuvres dans des cabinets d'amateurs. L'originalité de son portrait, que nous croyons n'avoir jamais été gravé, nous l'a fait choisir le premier. Nous en publierons plusieurs autres de cette collection, également curieux et inédits.

LES PROJETS.

NOUVELLE.

La maison de banque de MM. Varnier et d'Alouzy était connue depuis près de trente ans comme la plus sûre, sinon comme la plus importante de la place de Paris. Fondée vers le commencement de l'empire, elle avait étendu lentement le cercle de ses affaires; mais cette lenteur même avait contribué à lui conquérir la confiance et à mieux constater la probité scrupuleuse de ses fondateurs. L'un deux seulement, M. Varnier, avait survécu : resté associé à Edmond d'Alouzy, le fils de son ami, il portait seul le poids des affaires et laissait le jeune homme suivre en liberté tous ses goûts. Edmond avait une imagination active mais mobile, une instruction variée mais incomplète. Incapable de persévérance, il passait à peine une heure chaque jour à la banque pour prendre rapidement connaissance du courant des affaires.

Il venait précisément d'entrer dans le bureau particulier de la direction, afin de parcourir la correspondance du jour. Un vieux commis, le père Trudaine, décachetait les lettres qu'il lui soumettait avec une brève indication, et qui étaient ensuite passées à un jeune homme assis près de la fenêtre, devant un petit bureau.

— De la maison Vancroft d'Amsterdam, dit le vieux commis, qui présentait un compte sur papier azuré.

— Encore en hollandais? demanda d'Alouzy.

— Oui, monsieur.

Le jeune banquier fit un mouvement d'épaules.

— Décidément il faut que je l'apprenne, dit-il avec un air de résolution irrévocable; la moitié de nos affaires se font avec l'Allemagne et la Hollande, il est impossible de rester ainsi toujours à la merci des traducteurs.

— C'est une longue étude! fit observer le père Trudaine en relevant ses lunettes, ouvrant sa tabatière et y pétrissant, avec méditation, une prise de tabac.

— Laissez donc, reprit d'Alouzy nonchalamment; quand on sait s'y prendre il suffit de quelques mois. Choisissez un livre allemand, étudiez-le attentivement; remarquez la formation des mots, l'arrangement des phrases; décomposez celles-ci de vingt manières, cherchez tout ce que l'on peut exprimer avec les éléments qu'elles renferment; possédez enfin complétement votre livre, et le reste viendra tout seul. Les connaissances acquises de cette manière feront comme la pelote de neige qui s'adjoint tout ce qu'elle touche, et se grossit à mesure qu'elle avance.

— Mais pour une étude aussi sérieuse, il faut beaucoup de temps, objecta Trudaine.

— Du temps! répéta Edmond en s'animant, à qui manque-t-il, sinon à ceux qui le veulent perdre? Avez-vous jamais calculé le nombre d'heures gaspillées faute de régularité dans nos habitudes, d'exactitude dans nos arrangements, de *conscience* dans nos efforts? Tenez une seule de vos semaines en partie double, et vous serez effrayé de la perte de minutes qu'il faudra porter au passif. La journée arithmétique a vingt-quatre heures; retranchez six heures pour le sommeil; deux heures pour les repas, deux heures pour la promenade ou les visites, il restera encore quatorze heures. En supposant que j'en donne huit aux affaires, j'en aurai toujours six pour l'étude de l'allemand et du hollandais.

— Et votre santé ne souffrira-t-elle point d'un tel travail? demanda le vieux commis.

— Non pas, si je la gouverne avec sagesse, répliqua d'Alouzy, si j'évite les veilles, les longs repas, les alternatives de repos absolus et d'activités forcées. Le corps humain est une machine; épargnez-lui les brusques changements, les secousses, et tout ira à souhait. Une horloge ne se dérange point parce qu'elle marche, mais parce qu'elle est mal montée. Je veux, du reste, prouver par un exemple ce que peut la méthode, et je m'engage à comprendre, d'ici à six mois,

toutes vos correspondances d'outre-Meuse et d'outre-Rhin.

A ces mots, le jeune banquier se leva, prit son chapeau, sa badine à pomme d'or, et quitta le bureau.

Trudaine regarda la porte se refermer, frappa sur sa tabatière, et fit entendre un petit rire contenu.

— As-tu entendu, Julien? demanda-t-il à demi-voix au jeune commis, toujours occupé à enregistrer les lettres qui lui avaient été remises.

— Parfaitement, monsieur Trudaine, répondit-il.

— Et tu te laisses prendre à cela?

— Mais il me semble que les raisons données par M. d'Alonzy...

— Sont excellentes, n'est-ce pas? Aussi je t'engage à l'écouter. Il a toujours de merveilleux projets qui n'aboutissent à rien, faute de pratique. Son esprit me produit l'effet de ces conservatoires des arts et métiers, où l'on a, en petit, les modèles de tout ce qui s'est inventé; c'est admirable, mais ça ne peut pas servir.

Julien s'abstint de répondre, car c'était une intelligence lente qui évitait les débats inutiles par défaut de prestesse d'abord, puis par bon sens; mais, même en acceptant la comparaison du père Trudaine, il pensa que si la collection de petits modèles ne pouvait être utilisée dans la pratique, elle pouvait l'être comme indication et conseil. Il se mit en conséquence à méditer les réflexions du jeune banquier sur les moyens d'apprendre les langues étrangères, sur l'emploi du temps, et le résultat de ces réflexions fut la mise en pratique de tout ce qu'Edmond d'Alonzy avait indiqué. Du reste, il n'en avertit personne: persuadé que les paroles sont inutiles là où les faits doivent prouver, il poursuivit silencieusement sa tâche.

Le plus difficile n'avait point été de se résoudre au travail et de régler sa vie d'après le plan de son jeune patron; il fallait payer un professeur, acheter des livres, et les mille francs donnés à Julien par M. Varnier suffisaient tout au plus pour ses premiers besoins. Mais le travail a aussi son exaltation. Commentant par la pratique l'excellente théorie de d'Alonzy, il trouva moyen d'introduire encore plus de frugalité dans ses repas, d'économiser sur la simplicité de ses vêtements, de supporter dans sa mansarde le froid de l'hiver et les chaleurs de l'été. Enfin, au bout de six mois d'études assidues, il put présenter à son jeune patron la traduction des correspondances allemandes et hollandaises.

La surprise d'Edmond se changea en admiration lorsqu'il apprit la part que lui-même avait dans ce résultat.

— Eh bien! s'écria-t-il triomphant et en regardant le père Trudaine, quand je vous disais qu'au bout de quelques mois j'aurais appris ces deux langues! Voilà Julien qui les sait... ce qui revient au même, puisqu'il a suivi ma méthode. Tout dépend, voyez-vous, de la direction que l'on donne à ses efforts. Je veux continuer les essais dans cette voie; m'assurer de ce qu'il faudrait de temps pour connaître les principales langues commerciales de l'Europe. Traduisant toutes le même ordre d'idées, et satisfaisant aux mêmes besoins, elles ont nécessairement des rapports nombreux en même temps qu'un domaine borné; leur étude doit être facile et aurait de sérieux avantages pour celui qui la pousserait jusqu'au bout. Il faudra que je suive ce projet, et dès demain je me mets résolument à l'œuvre.

Dès le lendemain, en effet, l'idée de d'Alonzy était exécutée, mais par Julien, qui avait compris tout le parti qu'il pourrait en tirer. M. Varnier venait déjà de lui confier les correspondances étrangères avec une augmentation notable d'appointements. Bientôt d'autres maisons lui demandèrent des traductions et des règlements de mémoires, et son jeune patron eut également recours à lui, non pour des affaires de banque, mais pour des notes à prendre dans plusieurs recueils scientifiques d'Allemagne.

De nouvelles préoccupations absorbaient, en effet, d'Alonzy depuis quelques mois. Après avoir successivement essayé la musique et la peinture, il venait de s'éprendre d'une violente passion pour la chimie, et de monter un laboratoire dont il ne sortait plus. Julien y alla d'abord pour lui porter les traductions dont il l'avait chargé, puis pour le seconder dans ses expériences. Suivant son habitude, Edmond en restait le plus souvent à la théorie et s'épargnait l'ennui de suivre l'essai indiqué. Le jeune commis se chargea de cet examen pratique. Il y acquit bientôt les connaissances précises dont manquait d'Alonzy, et cette adresse de manipulations qui est en chimie ce qu'est le tact en cuisine. Son patron pouvait commander le dîner, mais lui seul savait le faire.

Trudaine ne manqua point de le remarquer.

— M. Edmond est pour toi une providence, disait-il en riant tout bas; il t'annonce ce qu'il apprendra et te laisse l'apprendre à sa place; ses désirs de science sont un programme auquel tu es chargé de satisfaire pour lui. Continue, petit, et prie Dieu qu'il ait l'envie de devenir un grand homme, afin que tu le deviennes.

La suite à la prochaine livraison.

LE VICE ET LA FAVEUR.

La vertu ordinairement n'est pas assez souple pour ménager la faveur des hommes; et le vice qui met tout en œuvre est plus actif, plus pressant, plus prompt, et ensuite il réussit mieux que la vertu qui ne sort pas de ses règles, qui ne marche qu'à pas comptés, qui ne s'avance que par mesure.

L'homme injuste peut entrer dans tous les desseins, trouver tous les expédients, entrer dans tous les intérêts; à quel usage peut-on mettre cet homme si droit qui ne parle que de son devoir? Il n'y a rien de si sec ni de moins flexible; et il y a tant de choses qu'il ne peut pas faire, qu'à la fin il est regardé comme un homme qui n'est bon à rien, entièrement inutile. Ainsi étant inutile, on se résout facilement à le mépriser, ensuite à le sacrifier à l'intérêt du plus fort et aux pressantes sollicitations de cet homme de grand secours, qui n'épargne ni le bien ni le mal pour entrer dans nos desseins, qui fait remuer les intérêts et les passions, ces deux grands ressorts de la vie humaine. BOSSUET.

CALENDRIER ANGLO-SAXON.

Les illustrations des anciens calendriers sont au nombre des documents les plus précieux à consulter pour l'étude des mœurs et des usages: ils offrent surtout de curieux renseignements pour l'histoire de la vie agricole qui s'y déroule naïvement dans l'ordre des saisons. Les douze dessins que nous publions sont tirés d'un calendrier anglo-saxon composé quelque temps avant la conquête normande et conservé dans la *Cottonian Library*. Chacune de ces petites compositions, qui ne manquent point d'élégance et qui n'ont que trop de mouvement, orne une des douze pages consacrées aux douze mois. Voici quelques notes explicatives.

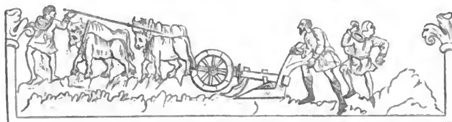
Janvier. Les Saxons non convertis appelaient janvier « le second mois. » On laboure, on sème. Quatre bœufs tirent péniblement la charrue: en ce temps, on ne se servait point de chevaux pour le labourage; les bœufs sont encore attelés aux charrues en quelques localités.

Février. On ébranche des arbustes qui semblent être des vignes. Les Saxons appelaient février « le mois des gâteaux; » par allusion sans doute aux offrandes qu'à cette époque de l'année l'on faisait aux dieux. Aujourd'hui il est encore d'usage de faire des gâteaux le mardi gras, ce que plusieurs écrivains rapportent à l'antique tradition.

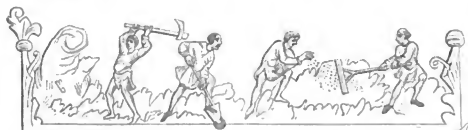
Mars, mois dédié par les Saxons à la déesse Hreœda; on l'appelait aussi « le mois des tempêtes. » On bêche, on pioche, on sème; on fouille et travaille la terre avec ardeur.

Avril. C'était « le mois de la déesse Eostra. » Ce dessin est très curieux; il paraît représenter trois seigneurs qui cé-

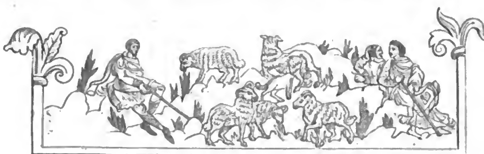
lèbrent la fête en buvant. D'un côté est un garde armé d'une longue lance, de l'autre sont deux échansons. Le banc sur lequel sont assis les seigneurs est orné de deux sculptures d'animaux formidables. L'usage des fauteuils ou des chaises











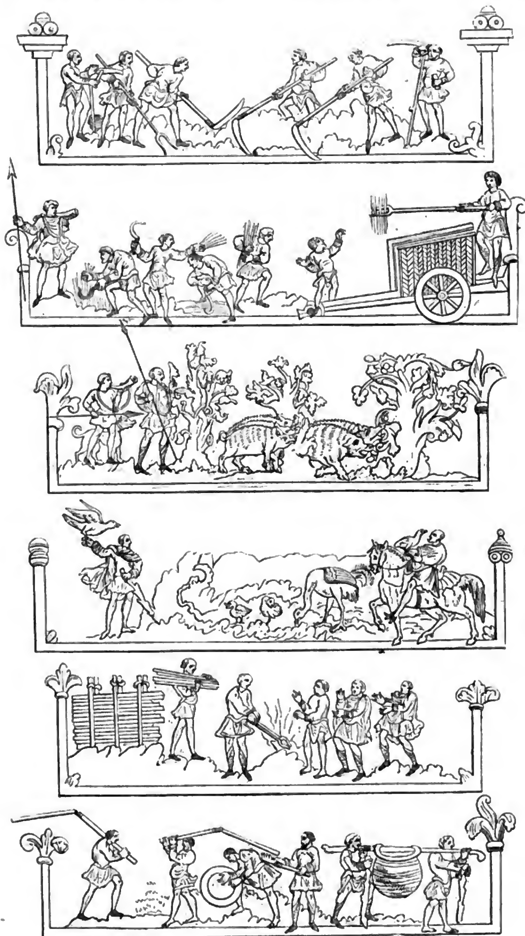


(Les douze mois. —

était entièrement inconnu dans ce temps-là. On appelait les bancs placés dans les salles de festin *medu-bene*, « le banc de la nourriture, » ou *ealo-bene*, « le banc de la bière. »

Mai, que l'on appelait « le mois où l'on trait trois fois. »

Juin. On lui donnait différents noms : « premier mois doux » ou « premier mois de la navigation. » C'était à ce temps de l'année que les Saxons commençaient leurs longs voyages aventureux sur les mers. Dans le dessin, on coupe



D'après un calendrier anglo-saxon du onzième siècle.)

et l'on abat les arbres. Le chariot ressemble exactement à nos charrettes.

Juillet. « Le second mois doux, » ou « le second mois de la navigation, » ou bien encore « le mois des prairies. »

— On fauche ; un des travailleurs paraît aiguiser sa faux.

Août. « Le mois des herbes. » On commence la moisson : les instruments de travail ne diffèrent point des nôtres. Un homme armé sonne du cor, soit qu'il surveille et donne un signal, soit qu'il précède une chasse.

Septembre. On l'appelait « le mois saint ; » c'était alors que l'on payait le tribut aux génies infernaux. Le dessin représente une chasse aux sangliers.

Octobre, que l'on désignait sous le même nom que le mois précédent ou sous celui de « mois du froid. » Les Saxons faisaient commencer la saison d'hiver à compter de la pleine lune de ce mois. On chasse au faucon. Il est assez singulier de voir une autruche parmi les autres oiseaux.

Novembre. C'était « le mois du sang ou du sacrifice. » Il était d'usage, dans les campagnes, d'allumer de grands feux en plein air pour fêter les dieux ou conjurer les esprits : trois hommes s'approchent d'un brasier pour se chauffer.

Décembre. « Le premier mois. » On a vu que les Saxons appelaient janvier « le second mois. » On bat en grange, on vanne : les hommes qui transportent les grains dans des paniers d'une forme singulière s'appuient sur des bâtons d'une dimension extraordinaire. On remarquera dans ce dessin, comme dans plusieurs autres, des personnages presque nus et qui n'ont aucune chaussure.

HYGIÈNE.

FALSIFICATIONS OU ALTÉRATIONS DES ALIMENTS.

(Extrait des Rapports du conseil de salubrité publiés en 1847. — Le conseil de salubrité, qui est adjoint à la préfecture de police, a été créé en 1802 et réorganisé en 1832.)

Pain. — Les mélanges de fécule ou de pomme de terre diminuent la valeur alimentaire du pain, tandis que l'addition du gluten, récemment introduite, améliore sa qualité. L'addition de la farine de riz n'a point d'inconvénient, mais il faut que le prix soit fixé proportionnellement à la quantité de substance sèche.

Des pains mal confectionnés ou mal cuits s'altèrent très-facilement, quoique ne contenant rien de nuisible.

On avait répandu, sans fondement, le bruit que certains boulangers employaient la poudre d'albâtre pour la panification.

L'addition dans la pâte des sulfates de zinc ou de cuivre, des carbonates de potasse, de soude ou d'ammoniaque, etc., a pour effet de communiquer au pain plus de blancheur et de légèreté, en lui faisant retenir une plus forte proportion d'eau et augmentant ainsi le rendement d'une quantité déterminée de farine. Il n'est pas établi que cette addition soit nuisible : il est préférable, dans le doute, que l'on s'en abstienne.

Viande. — La chair des vaches pleines, surtout de celles qui sont sur le point de vêler, ne donne généralement pas une viande de première qualité. Elle est d'ordinaire maigre, et elle a les défauts des viandes de cette sorte ; mais jusqu'à présent aucun fait ne porte à croire qu'elle soit malsaine. Il n'en est pas tout à fait de même relativement au jeune veau presque à terme : sa chair molle et gélatineuse, et qui, comme l'on dit, n'est pas faite, n'est pas de bonne qualité alimentaire.

Le débit des animaux charbonneux doit être expressément défendu, parce que le contact suffit, avant la coction, pour communiquer la maladie ; mais il ne paraît pas prouvé que la chair, comme aliment, soit nuisible à la santé.

La chair de porc ladre ne paraît pas nuisible quand l'altération est peu considérable. L'emploi de la chair des animaux atteints de maladies contagieuses pour la nourriture des porcs doit être prohibé.

Les animaux réduits à un état de maigreur extrême par suite de maladie, les viandes qui n'ont pas l'aspect ordinaire d'une viande saine, ou qui commencent à laisser dégager de l'odeur, ne doivent pas être livrés à la consommation.

La viande des animaux surmenés, ou malades par suite du moyen de transport usité pour Paris, n'est pas invariablement saine pour tous ceux qui en font usage. On a proposé un modèle de voitures à étables pour le transport des veaux.

Vins et Vinaigres. — Les mélanges, dans les vins, consistent le plus ordinairement en addition d'eau et d'alcool, que l'analyse démontre parfois en comparant la nature et les proportions des substances fixes avec celles des vins naturels de semblables provenances. Il est inutile de faire remarquer combien l'excès de l'alcool est nuisible à la santé. Le plus généralement, la fraude sur le vinaigre est blâmable au point de vue commercial : ce sont des vinaigres de grains, de fécule, de cidres ou poirés, qu'on vend comme vinaigres de vin. A cet égard, comme pour les chocolats contenant de la fécule, il conviendrait d'obliger les marchands à indiquer la nature vraie du produit, afin que la valeur et la qualité pussent être appréciées par les acheteurs.

Lait. — A Paris, les expériences sur le lait n'ont, en général, décelé que des additions d'eau plus ou moins fortes, et l'absence de crème. Le prix courant est inférieur à la valeur du lait pur que réclament, par conséquent en vain, la plupart des consommateurs économes. Il a été entièrement démontré que la malveillance et la crédulité avaient répandu sans raison aucune le bruit monstrueux que certains nourrisseurs ajoutaient à leur lait de la cervelle de veau ou de cheval broyée pour en augmenter la densité. Pour prévenir la coagulation du lait, on y ajoute quelquefois du bicarbonate de soude : si l'addition de cette substance ne dépasse pas la proportion d'un gramme par litre de liquide, elle est plutôt avantageuse que nuisible.

Sel. — Il s'est trouvé certains débitants qui vendaient du sel marin mêlé de sel de varech comme sel gris, ou bien comme sel blanc du sel de varech passé à travers des tamis altérés par le vert-de-gris, ou enfin du sel gris mêlé de sel de varech. Ces falsifications sont très-blâmables. Quand un sel blanc renferme de la pierre à plâtre, de l'iode, des sels de potasse ou du sable, ce ne peut être que par l'effet d'une fraude, ou d'une fabrication défectueuse dont il est toujours possible au fabricant de se garantir.

Vases en zinc. — Ni le zinc, ni le fer galvanisé, qui n'est autre que du fer recouvert de zinc, ne peuvent être employés sans inconvénient dans la préparation des vases culinaires. Le vin, la bière, le lait, le cidre et l'eau de rivière attaquent le fer galvanisé dans l'espace de vingt-quatre à quarante-huit heures, et donnent naissance à des sels de zinc qui se dissolvent dans le liquide.

SOURCES INTERMITTENTES.

On donne ce nom à des eaux jaillissantes naturelles dont l'écoulement est sujet à des interruptions réglées et périodiques, sans que la cause puisse en être attribuée à aucune perturbation apparente extérieure. Si ces interruptions, dont la fréquence et la durée varient, sont absolues et produisent un tarissement complet, elles caractérisent les fontaines *intermittentes* proprement dites ; si elles ne sont que partielles, les intermittences sont simplement des *maxima* et *minima* du débit des eaux, et on peut les nommer *fontaines intercalaires.* Dans les deux suppositions, l'explication du phénomène est la même.

Pline le Jeune a décrit une fontaine intermittente, qui existe près du lac de Côme, dans le Milanais ; les expressions dont il se sert en parlant du phénomène, et l'idée qu'il s'en forme, sont naïves et méritent d'être citées : « Cette fontaine, dit-il, prend sa source dans une montagne, coule ensuite entre deux rochers..., et enfin tombe dans le lac de Côme. Ce qui rend cette fontaine merveilleuse, c'est qu'elle *hausse et baisse regulièrement trois fois le jour par des*

retours périodiques. Ce jeu de la nature est sensible aux yeux, et on ne peut le voir sans un vif plaisir. Vous pouvez vous asseoir sur les bords de cette fontaine, y manger, boire même de son eau, car elle est très fraîche, et pendant ce temps vous voyez qu'elle monte peu à peu et qu'insensiblement elle se retire. Mettez un anneau où il vous plaira dans un endroit de son lit qui soit à sec; l'eau qui revient peu à peu gagnera l'anneau, le mouillera et le couvrira tout à fait. Quelques moments après, l'eau qui baissera de la même manière découvrira l'anneau, et bientôt l'abandonnera. Si vous observez longtemps ces mouvements divers, vous verrez la même chose jusqu'à deux ou trois fois par jour... »

Il existe une source intermittente appelée *Fontaine des merveilles*, près Haute-Combe, aux environs d'Aix en Savoie, et que tous les voyageurs ne manquent pas d'aller visiter; on en cite également à Burgenberg en Suisse, à Bolderborn en Westphalie, à Peak, à Giggleswick en Angleterre, à Scalholt en Islande, à Singacko dans le Japon, dans le Cachemire, dans l'Amérique septentrionale, etc.

La France offre de nombreux exemples de fontaines intermittentes: Viensan dans l'Hérault, Dorgnes dans le Tarn, Colmar (Basses-Alpes), Rigny-sur-Indre (Indre-et-Loire), Boulaigue et Berrias (Ardèche), etc., ont des sources intermittentes: l'une des plus célèbres est celle de Fontestorbes, dans le Languedoc, remarquée déjà par les Romains, car Pline en a fait mention dans ses écrits, et elle a été décrite depuis par un très-grand nombre d'auteurs. Cette fontaine est à la fois intermittente et intercalaire, suivant l'époque de l'année dans laquelle on l'observe. Elle jaillit au pied d'un rocher escarpé, presqu'au bord de la rivière de l'Ers, non loin du village de Fougaz. Elle n'est intermittente que dans les temps de sécheresse, et c'est ordinairement dans les mois de juin, juillet, août et septembre; en d'autres saisons, elle est simplement intercalaire, ou même son cours est égal et uniforme. Dans une même saison, les intermittences arrivent plus tôt ou plus tard, suivant que le temps est plus ou moins sec; mais dans la période même où la source est intermittente, elle peut cesser de l'être, s'il vient à pleuvoir abondamment. On l'a vue aussi quelquefois, dans la saison des pluies, devenir intermittente lorsque des sécheresses survenaient tout à coup au milieu de cette saison. En automne, des pluies de trois à quatre jours, lorsqu'elles sont abondantes, suffisent pour la faire couler d'un cours égal et uniforme; enfin on cite une circonstance tout à fait extraordinaire où la fontaine fut intermittente dans les mois de novembre, décembre et janvier: ce fut en 1692, année dans laquelle la neige fut gelée pendant deux mois sans qu'il tombât de pluie durant ce temps. Lorsque la fontaine est intermittente, le temps qui sépare un écoulement de l'autre est à peu près de 32' 30''; l'écoulement dure 36' 35''; de sorte que la période ou le retour de la fontaine au même état est de 69' 5''. L'intervalle d'un écoulement à l'autre est toujours le même; la durée de chaque écoulement est de même sensiblement constante, en supposant toutes circonstances atmosphériques égales. Lorsque la fontaine commence à devenir intermittente, le temps de l'intermission est beaucoup plus court, et celui de l'écoulement beaucoup plus long que nous ne l'avons marqué. Au commencement même, la fontaine est simplement *intercalaire* pendant quelque temps, c'est-à-dire qu'elle n'est remarquable que par une augmentation ou par une diminution périodique dans la quantité d'eau qui sort; car d'ailleurs celle-ci coule encore sans discontinuité. De la même manière, quand la fontaine va cesser d'être intermittente, le temps de l'intermission commence à être plus court, et celui de l'écoulement plus long. L'écoulement devient ensuite continu, mais non sans être encore sujet, pendant quelque temps, à des augmentations ou diminutions périodiques, c'est-à-dire que la fontaine a été de nouveau intercalaire. Chose remarquable, et que l'on observe dans plusieurs fontaines intermittentes, quand on s'approche de l'ouverture par laquelle l'eau jaillit, on entend un bruit sourd et profond. Ce bruit augmente considérablement quelque temps avant que l'eau ne commence à couler par cette ouverture, et se soutient, mais en diminuant pendant presque tout le temps qu'elle coule. Depuis le moment où ce bruit redouble jusqu'à celui où l'eau commence à jaillir au dehors, il se passe plus d'un quart d'heure ou pour le moins douze minutes.

Une autre fontaine intermittente, non moins remarquable que la précédente, existe à Fonsanche (Gard), entre Sauve et Quissac, à droite de la rivière du Vidourle, et assez près du lit de cette rivière. Nous en traçons, page 392, le dessin, qui représente à la fois le profil extérieur de la montagne au pied de laquelle l'eau jaillit, la disposition théorique du réservoir, ainsi que celle du conduit qui fait l'office de siphon pour conduire l'eau au dehors. La source sort de terre à l'extrémité d'une pente très-roide tournée à l'est, et tenant à une assez longue chaîne de montagnes appelées Coutach. Elle coule régulièrement deux fois dans l'espace de vingt-quatre heures, et elle cesse de couler aussi deux fois dans le même temps. Chaque écoulement dure un peu plus de sept heures, et chaque intermission subséquente n'en dure que cinq; enfin les écoulements retardent d'un peu plus de trois quarts d'heure chaque jour, par rapport aux écoulements du jour précédent auxquels ils correspondent pour le reste.

Quelle est la cause de ce phénomène si remarquable? Elle est simple et s'explique tout naturellement par la théorie ordinaire du siphon.

Supposons un tube creux fléchi par ses deux bouts dans un même sens et en deux branches de longueur inégale; si l'on plonge une de ces branches, la plus courte, dans un vase rempli d'eau, et si par l'aspiration de l'air à l'autre bout ou par tout autre moyen on détermine l'écoulement du liquide de ce côté, c'est-à-dire par la branche la plus longue, l'écoulement commencera et se continuera jusqu'à ce que le niveau de l'eau dans l'intérieur du vase ait atteint, en s'abaissant, l'orifice de la plus courte branche; et si cet orifice touche au fond du vase, l'écoulement ne cessera qu'après épuisement complet du liquide qu'il contenait: telle est l'explication des sources intermittentes: il suffit d'ajouter pour celles-ci qu'il faut que le canal de déversement débite une plus grande quantité d'eau, dans un temps donné, que le réservoir intérieur, où s'accumulent les eaux, n'en reçoit dans ce même temps. Soit, en effet, dans la figure ci-dessous, une cavité naturelle A, existant dans l'intérieur de la montagne, et servant de récipient à des eaux qui arrivent par filtration au travers des parois PPP ou directement par l'ouverture O située en un point quelconque de ces parois; soit en second lieu une issue B située vers le bas du réservoir et communiquant au dehors par le canal BB' B'' fléchi en B'', et ayant l'une de ses branches B B'' plus longue que l'autre branche BB'; les eaux, arrivant dans la cavité sans discontinuité, s'élèveront insensiblement dans l'intérieur de cette cavité, et à la fois dans le canal BB': avant qu'elles aient atteint le niveau C, aucun écoulement n'aura lieu; mais dès que ce niveau aura été dépassé, les eaux commenceront à se précipiter par la branche déclive B' B'', et elles jailliront avec impétuosité au dehors en B''. Leur écoulement continuera dès lors jusqu'à épuisement complet du réservoir, c'est-à-dire jusqu'à ce que le niveau de l'eau se soit abaissé dans ce réservoir au niveau de l'orifice B. L'intermittence commencera dès cet instant, et elle se prolongera pendant tout le temps que les eaux affluentes intérieures mettront à remplir de nouveau le réservoir jusqu'en C, et à le dépasser un peu; dès cet instant, nouvel écoulement, puis interruption qui succédera, et ainsi de suite par alternances d'autant plus régulières que la durée de la période de remplissage sera elle-même plus constante et plus égale. On conçoit, en effet, que la période d'écoulement sera toujours à peu près la même, le canal d'épuisement ne variant pas de diamètre, tandis que l'affluence des

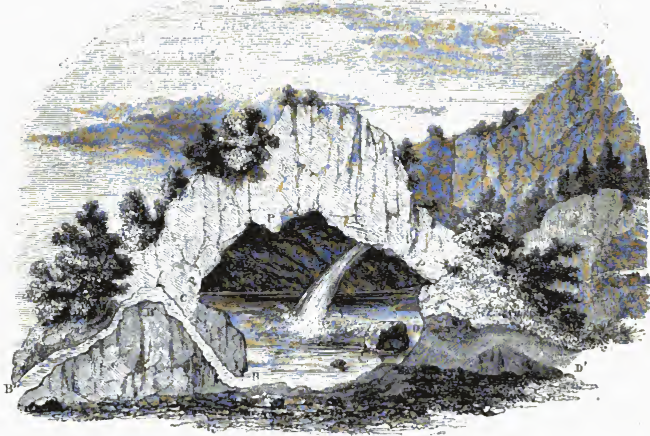
eaux dans l'intérieur du réservoir étant soumise à une foule de circonstances accidentelles qui pourront la modifier, la régularité du remplissage, et partant la durée de la période d'interruption, varieront en proportion égale. L'abondance des pluies est une des causes les plus fréquentes qui changent la régularité des intermittences; dans quelques cas même elles l'interrompent tout à fait, si par exemple le filet d'alimentation devient trop abondant. Admettons, en effet, que le niveau de l'eau dans l'intérieur du réservoir reste constamment supérieur à C par un afflux considérable d'eau en O, évidemment alors l'écoulement ne subira pas d'interruption. Les irrégularités que l'on remarque dans les intermittences de certaines sources proviennent donc surtout des variations dans la durée de remplissage à l'intérieur; mais leurs périodes dépendent de plusieurs causes : de la hauteur du siphon, qui en fait le principal mécanisme, de la grosseur de son calibre, de la grandeur du bassin intérieur et de la quantité d'eau qui arrive dans ce bassin, etc. Toutes les périodes des fontaines intermittentes, de quelque nature qu'elles soient, sont sujettes à varier, c'est-à-dire que ces fontaines coulent pendant des temps plus ou moins longs, et mettent des intervalles plus ou moins grands d'un écoulement à l'autre, suivant la quantité d'eau qu'elles reçoivent.

L'intermittence de la source du Gourg et du Bouley, dans le département du Lot, est d'autant plus remarquable qu'elle s'applique alternativement à deux jets qui ont un réservoir intérieur commun dans la même montagne. Le Bouley et le Gourg jaillissent en deux points différents et opposés de la montagne de Puymartin. Dans les fortes pluies, l'une des deux rivières, le Bouley, commence la première à grossir, l'autre demeurant encore presque complétement à sec; mais au bout d'un certain temps, le Gourg grossit à son tour, pendant qu'au contraire le Bouley commence à tarir. Dès que le Gourg cesse de jaillir, le Bouley recommence, et ainsi de suite jusqu'à l'épuisement total des eaux.

Pour expliquer ces intermittences, il suffit de supposer un second orifice d'écoulement D, et une issue D' située à un niveau intermédiaire entre BB' B''; le Gourg pourra alors être considéré comme une fontaine intermittente ordinaire, munie de son réservoir A et de son siphon BB' B'', de son filet d'alimentation, etc.; et le Bouley sera l'autre fontaine intermittente provenant du même réservoir A au moyen du canal DD'.

La fontaine de Boulaigne, dans le département de l'Ardèche, offre avec celle de Fonfrède, de la même localité, un phénomène d'alternances à peu près semblables : quand Boulaigne tarit, Fonfrède coule, et, en cessant de couler, elle fait reparaître Boulaigne, qui devient intermittente à son tour, et répète son mouvement toutes les heures.

Nous avons dit que certaines sources dites intermittentes ne tarissent pas toujours complétement et n'offrent que des *maxima* et *minima* d'écoulement; comme exemples



(Profil de la montagne d'où sourde la fontaine intermittente de Fonsanche (Gard). — Coupe théorique du réservoir intérieur et du siphon qui conduit l'eau au dehors.)

de ce genre, nous citerons les fontaines de Lamothe-Cassel (Lot), la Reinette aux eaux de Forges (Seine-Inférieure), la source de Siam (Jura), le Boulidou (Gard), etc.

Les eaux qui alimentent les réservoirs des sources intermittentes n'ont pas une autre origine que celle de toutes les autres sources naturelles à cours régulier; elles sont fournies par les pluies ou proviennent d'infiltrations souterraines, de l'humidité constante des rochers à une certaine profondeur, etc.

Enfin il existe des sources situées à une assez grande distance de la mer, et dont les intermittences se montrent tout à fait en rapport avec le cours de la marée; elles coulent à la marée montante, cessent de couler à la marée basse : telles sont celles de Plougastel, près de Brest; de Noyelle-sur-Mer (Somme); d'Abbeville, près du Tréport; de Lille; etc. L'explication à leur sujet ne diffère point de celle qui précède.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. Martinet, rue Jacob, 30.

LE DOCTEUR FAUSTUS.



(Fac-simile d'une eau-forte de Rembrandt.)

« Faustus est debout, vu de profil, vêtu d'une robe, et la tête coiffée d'un bonnet blanc. Ses deux mains sont appuyées, la droite sur une table et la gauche sur le bras d'un fauteuil. Il est dans une attitude de réflexion, paraissant examiner avec attention plusieurs caractères magiques que lui montre dans un miroir un fantôme dont l'on n'aperçoit que la main. Les caractères rayonnent au milieu d'une croisée qui est dans le fond; tout au bas de la droite, sur le devant, est un globe dont on ne voit que la moitié. » Telle est la seule explication que le chevalier de Claussin donne de cette gravure célèbre dans son *Catalogue raisonné des œuvres de Rembrandt.* C'est simplement une description à l'usage des amateurs d'estampes. Pour le reste, l'imagination du spectateur a le champ entièrement libre. A première vue, si l'on se préoccupe du titre de l'estampe, on a quelque peine à reconnaître, sous les plis de cette souquenille et de ce vieux bonnet blanc, le fameux docteur Faust, ce hardi précurseur des philosophes, ce Prométhée moderne, cet ambitieux et téméraire génie, qui a fait bouillonner la verve impétueuse de Marlowe (1), que Gœthe a immortalisé, qui a troublé les nuits de lord Byron, et qui a si heureusement inspiré deux de nos premiers peintres, Ary Scheffer et Delacroix. On est habitué à se figurer Faust jeune, fier, nerveux, les yeux étincelants d'une inquiète et sombre ardeur, descendant de son gré aux éternels abîmes, et entraînant fatalement dans sa chute quelque douce et pâle créature. Mais Rembrandt, on le voit assez, n'a eu aucun souci de cette étrange et saisissante histoire. Il a dessiné un vieux magicien dans son atelier de sorcellerie; voilà tout. Cependant, si jamais Faust a véritablement existé, chose douteuse (2) ! il

(1) Contemporain de Shakspeare.

(2) Quelques auteurs ont soupçonné que cette légende de Faust

y aurait beaucoup à parier qu'il avait plus de rapports de physionomie avec ce laid tireur d'horoscopes qu'avec le jeune et galant aventurier de Gœthe. Quoi qu'il en soit, ce qu'il y a de mieux à faire, devant cette belle gravure dont une seule épreuve peut se vendre cent francs et plus, c'est d'oublier le sujet, le nom donné arbitrairement, et d'admirer l'art. Que cette lumière est vive et mystérieuse! que ces ténèbres sont profondes et qu'elles excitent de curiosité! Qui se cache là-bas sous les épaisses draperies, au milieu de grimoires? N'entrevoit-on pas trembloter quelque tête de squelette? Ne soupçonne-t-on pas quelque nichée de chauves-souris dont les ailes velues battent ce coin du mur où les yeux cherchent en vain à percer la nuit? Avec quelle impassible attention ce vieux suppôt du démon regarde la figure cabalistique qui lui révèle quelque infernal mystère! Quelle bonhomie scélérate! avec quelle satisfaction maligne il contemple cet effet prodigieux de ses conjurations, qui pourraient bien quelque jour le faire porter triomphalement en place publique sur un trône de fagots? Quelle finesse de burin, quelle facilité, quel éclat, quels jeux curieux et amusants des rayons et des ombres! Le goût du véritable amateur se délecte en ces rares merveilles comme l'oreille du dilettante aux symphonies les plus savamment capricieuses du Nord. Les érudits en matière de procédés d'art se sont préoccupés d'une façon toute spéciale des eaux-fortes de Rembrandt. « Il ne calquait guère ses dessins, dit Decamps, de peur d'en refroidir l'esprit; il les dessinait de suite sur la planche (excepté les portraits). Il ombrait et remplissait avec la pointe; il fouillait dans les ombres, il croisait et repassait ses hachures en tous sens autant de fois qu'il le croyait nécessaire. La pointe sèche lui était d'un grand secours pour donner les accords et glacer partout. » — « Il n'imita la manière de personne, dit Joubert (1), mais s'en créa pour ainsi dire une toute particulière, sans nul plan fixe en apparence, dans la disposition de ses tailles; sa pointe semble toujours marcher incertaine; ses travaux s'établir et se montrer sans but positif et raisonné, plutôt même se détruire; les derniers paraissant n'être ajoutés que pour cacher ou rectifier les premières incertitudes. Mais de ce tâtonnement simulé, de cette inexpérience apparente, on voit naître insensiblement des effets qui causent autant d'admiration que de surprise. Où donc est la cause d'un pareil prestige? Elle est dans un sentiment profond de l'art et des ressources que sait toujours en tirer le véritable génie. »

avait eu pour origine l'invention de l'imprimerie, dont l'honneur revient en partie, comme l'on sait, à Jean Fust. Il paraît toutefois plus probable que le héros de tous ces contes populaires était un étudiant en théologie, né à Weimar ou à Kundlig au quinzième siècle ou au commencement du seizième. Le premier écrit de quelque étendue publié sur ce sujet est l'Histoire de Faust et de Christophe Wagner son valet, par George-Rodolphe Widman; Francfort, 1587.

(1) Manuel de l'amateur d'estampes.

LES PROJETS.

NOUVELLE.

(Suite. — Voy. p. 386.)

Depuis quelque temps, les spéculations scientifiques de d'Alouzy s'étaient principalement tournées vers une question soumise à tous les chimistes: il s'agissait de trouver une substance économique susceptible de remplacer la cochenille. L'industrie nationale était intéressée à cette découverte pour laquelle un prix avait été proposé. Edmond en parla quinze jours, annonça vingt expériences qui semblaient devoir le mettre sur la voie, et finit par oublier ses projets pour une nouvelle théorie de la lumière qui venait de mettre en émoi tous les physiciens du monde savant.

Cependant, Julien avait saisi dans le chaos des *suppositions* mises en avant par le jeune banquier quelques possibilités qu'il voulut vérifier. Les premiers résultats ne furent point satisfaisants; le jeune commis en avertit son patron: mais celui-ci répondit qu'il ne fallait rien préjuger d'un échec; qu'en persévérant on était sûr d'arriver tôt ou tard à son but.

— Les découvertes sont comme les fruits, ajouta-t-il; il faut leur donner le temps de fleurir, de se former, de mûrir. Quand on applique son être tout entier à une recherche, qu'on y rapporte toutes les indications, tous les hasards, que l'on fait en un mot de l'idée que l'on poursuit le centre de toutes ses activités, il arrive infailliblement une heure d'illumination qui vous révèle tout à coup le secret tant cherché. La plupart des choses ne nous sont impossibles qu'à cause de notre incapacité à reporter les forces de notre individualité sur un seul objet; on éparpille ses efforts, on poursuit plusieurs proies en même temps; on s'énerve dans une agitation qui ne mène à rien; au lieu de faire marcher notre esprit toujours vers le même point de l'horizon, nous le promenons vers les quatre vents. De là notre faiblesse! les facultés de l'homme ressemblent au paquet de verges que le vieillard de la fable fit apporter devant ses trois fils; séparez-les, vous les briserez; rassemblez-les en faisceau, elles auront une force invincible. Je le prouverai en persistant dans cette recherche que vous abandonnez, et en trouvant la substance qui doit enrichir notre industrie nationale.

Il en fut de cette résolution comme de toutes celles que formait d'Alouzy; mais Julien exécuta scrupuleusement ce qu'il l'avait entendu projeter. Uniquement occupé de son œuvre, il étudia ce qui pouvait y aider; il interrogea les hommes spéciaux, il tenta de nouvelles combinaisons, il fit et refit mille fois les mêmes expériences sans découragement ni impatience. Placé comme un braconnier à l'affût de la découverte, il l'attendit patiemment en multipliant les tentatives qui devaient l'attirer vers lui. Enfin, après bien des espérances trompeuses et des demi-succès, il atteignit le but! Un jour que d'Alouzy, qui ne s'occupait presque plus de son laboratoire, y était descendu par hasard, il lui présenta un fragment de laine sortant d'une teinture de laque découverte par lui, et que les plus habiles teinturiers avaient déclarée rouge-cochenille!

Edmond avait le cœur bien placé; il se réjouit franchement de la réussite de Julien; lui donna d'utiles conseils sur ce qui lui restait à faire, s'entremit lui-même pour le présenter à la commission chargée d'accorder le prix, et accepta avec reconnaissance la dédicace du mémoire dans lequel, en rendant compte de ses travaux préparatoires, il déclarait tout ce qu'il avait dû aux précieuses indications du banquier.

Le prix de vingt mille francs accordé au jeune commis et la proposition de commandite faite par M. Varnier lui permirent d'entrer dans les affaires pour son propre compte. Il s'occupa d'exploiter son invention et de la perfectionner. D'Alouzy, qui venait de retirer ses fonds de la maison de banque pour les engager dans des spéculations de terrains, continua à l'entretenir de ses projets, toujours à la veille de s'accomplir sans se réaliser jamais. C'était le plus souvent au bureau de la banque, où ils se rencontraient, que l'ancien associé de M. Varnier développait ses plans à son jeune protégé. Le père Trudaine écoutait toujours en égrenant son tabac et en souriant sous ses lunettes; mais lorsque d'Alouzy était parti, il prémunissait Julien contre les tentations que de pareils discours auraient pu lui donner.

— Laissez-le bâtir sur ses terrains des châteaux en Espagne, les seuls qu'on y bâtira jamais, répétait ironiquement le vieux commis; vous avez une carrière faite, n'en sortez pas. La vie est un jeu, quand on a gagné aux premiers coups il ne faut plus se risquer.

Ces conseils étaient prudents; mais Julien avait des raisons particulières pour ne pouvoir les écouter.

Depuis que sa persévérance lui avait fait gravir les premiers

échelons de la hiérarchie sociale et l'avait lié d'intérêts à son ancien patron M. Varnier, celui ci le recevait familièrement dans son intérieur. Souvent retenu à dîner par le banquier, invité à ses soirées et devenu un des habitués de la maison, Julien n'avait pu voir avec indifférence mademoiselle Fanny Varnier. Celle-ci, de son côté, lui témoignait une bienveillance d'autant plus libre qu'elle était sans arrière-pensée. Elle avait pu apprécier les excellentes qualités du jeune homme; elle savait par quels honorables efforts il avait réussi, et elle avouait tout haut l'estime affectueuse qu'elle lui accordait. C'était beaucoup sans doute, mais Julien eût voulu davantage. Il aimait mademoiselle Varnier de cet amour sans bruit qui se cache ou se maîtrise, mais n'en persiste que plus énergiquement. Par malheur il avait peu d'espérance. Bien que ses affaires eussent prospéré, son aisance était si loin de l'opulence du banquier, et les prétentions de celui-ci pour sa fille si connues, qu'il ne pouvait songer à une demande en mariage qui l'eût inévitablement brouillé avec son ancien patron. La seule ressource était d'attendre qu'une heureuse chance fît disparaître la trop grande inégalité des positions.

Après y avoir longtemps réfléchi, Julien se décida à consulter Edmond d'Alouzy, dont l'imagination féconde lui avait déjà fourni tant d'utiles indications.

Il trouva celui-ci en compagnie d'un négociant brésilien, avec lequel il combinait les éléments d'un nouveau projet. A la vue de l'ancien commis, d'Alouzy frappa joyeusement sur son bureau.

— Dieu soit loué! voici l'homme qu'il nous faut, s'écria-t-il; nous allons avoir de lui tous les renseignements dont nous avons besoin.

Et faisant signe à Julien :

— Venez, mon cher, s'écria-t-il, il s'agit de me faire doubler ma fortune en deux ans; vous ne pouvez pas refuser cela à votre ancien patron.

D'Alouzy lui expliqua alors rapidement la spéculation projetée. Il s'agissait d'acheter au rabais, dans les maisons de commission, et dans les halles des villes de fabrique, les étoffes démodées en France, et d'aller les revendre dans les ports de l'Amérique du Sud. Le succès était assuré par le négociant brésilien, Antonio Lopez, venu à Paris pour cette affaire, dans laquelle il engageait une somme considérable. Il ne cherchait qu'un associé qui connût les ressources de la France, comme celles de l'Amérique du Sud lui étaient connues, et qui pût aussi bien acheter qu'il était sûr de bien vendre. D'Alouzy avait accepté cette association; mais Antonio Lopez demandait des renseignements sur les prix des marchandises, leur nature, leurs quantités, l'époque de leur livraison, et d'Alouzy espérait que Julien pourrait les obtenir.

L'ancien commis s'y engagea avec empressement. Il emmena le négociant brésilien pour savoir au juste de lui ce qu'il désirait. Antonio Lopez était un homme laconique, exact et positif, qui expliqua son plan avec une telle précision, que Julien en eut bientôt saisi tous les éléments.

Ses habitudes de suite et d'observation lui avaient donné des connaissances précieuses. Paris était pour lui un dictionnaire dont il connaissait l'ordre, et qu'il feuilletait toujours à coup sûr. Après un mois de courses, de recherches, de correspondances, il avait les mains pleines de détails qui donnaient une nouvelle physionomie à l'affaire. Au lieu de la borner aux étoffes, il l'avait étendue à tous les objets de luxe dont le caprice de la mode avait annulé la valeur; il apportait la liste avec l'indication des prix, des modes de payement et des moyens de transport.

Antonio Lopez écouta tout avec la dignité flegmatique d'un Espagnol, remercia, et dit qu'il allait faire connaître sur-le-champ à d'Alouzy la nouvelle physionomie que l'affaire avait prise, grâce aux soins de Julien; mais il ne tarda pas à reparaître avec une lettre dans laquelle le jeune capitaliste lui annonçait que, forcé de partir pour l'Allemagne, il renonçait bien à regret à la spéculation de l'Amérique du Sud.

— C'est un million qu'il perd, dit Julien après avoir lu.

— Voulez-vous le gagner à sa place? demanda Lopez.

— Moi! s'écria le jeune homme.

— Je vous propose les mêmes conditions qu'à M. d'Alouzy.

— Mais je ne pourrais fournir qu'un faible capital.

— Vous fournirez votre activité et votre intelligence, ce qui est mieux; quant aux fonds, je les trouverai. L'affaire vous convient-elle?

— Pardon, dit Julien étourdi; mais il s'agit de rompre avec tout mon passé; quelque avantageuse que soit la proposition, je demande vingt-quatre heures pour y réfléchir.

— Bien, dit le Brésilien, je reviendrai demain.

Lorsque Lopez revint, Julien avait pris sa résolution : il acceptait.

Il travailla le jour même à la liquidation de ses affaires, afin de pouvoir partir avec Antonio Lopez.

Lorsque mademoiselle Varnier apprit ce départ, elle ne put retenir une exclamation de douloureuse surprise.

— Vous nous quittez, monsieur Julien! s'écria-t-elle.

— Pour revenir plus digne de ceux qui s'intéressent à moi, répondit le jeune homme en la regardant.

Elle rougit sans répondre, et Julien partit sans l'avoir revue.

Mais il emportait son souvenir comme un encouragement.

La fin à la prochaine livraison.

APPAREIL POUR LE FILTRAGE ET LA CLARIFICATION DE L'EAU.

Le filtrage de l'eau a pour objet de conserver ou de restituer à ce liquide les propriétés utiles et salubres qui le caractérisent lorsqu'il est à l'état de pureté.

Le meilleur appareil pour le filtrage de l'eau se compose d'une espèce de tonne en bois solidement construite, et d'une contenance d'environ 10 hectolitres; elle est divisée, perpendiculairement à l'axe, en plusieurs compartiments par des diaphragmes percés d'ouvertures que recouvrent des toiles métalliques. Entre ces diaphragmes sont tassées des couches de graviers dont la grosseur va en décroissant de haut en bas, sens suivant lequel s'effectue la filtration sous l'influence de la pression d'une colonne d'eau. On ménage en outre d'autres capacités destinées à recevoir du charbon, que l'on peut introduire ou retirer sans toucher au reste de l'appareil. Pour nettoyer le filtre, il suffit de produire au niveau de chaque compartiment, et à l'aide de robinets dont l'ouverture est simultanée, deux courants opposés qui, par leur rencontre, engendrent de véritables remous; ceux-ci ont pour effet de détacher de chaque fragment de gravier la matière terreuse que l'eau y avait déposée dans son passage, et qui, jusqu'à un certain point, s'y trouvait fixée de manière à faire corps avec lui. Ce mode de nettoiement n'exige pas que l'appareil soit démonté; il ne consomme qu'une très-petite quantité d'eau, et il est tellement efficace et prompt, qu'il suffit de quelques secondes pour que le liquide bourbeux, provenant du lavage, soit remplacé par une eau d'une limpidité parfaite.

Il y a des jeunes gens qui auraient pu devenir de bons contre-maîtres et qui végètent dans un bureau d'écrivain ou dans quelque étude, sans autre espoir que celui de gagner péniblement leur vie. Je dis péniblement, car, à coup sûr, leur labeur est plus rude et surtout plus ingrat que celui d'un contre-maître qui, avec de l'ordre et de l'application au travail, peut se flatter de parvenir un jour au rang d'entrepreneur. Ils présument tellement de la considération attachée à leur prétendue instruction, que, dans les moments de chômage, pressés par le besoin, ils préfèrent supporter les privations les plus dures plutôt que de quitter leur mince industrie pour une profession mécanique, encore que leur jeunesse les mît à portée de fournir dans l'exercice de celle-ci une carrière utile et honorable.

FRÉGIER.

QUELQUES DONNÉES DE GÉOGRAPHIE PHYSIQUE.

(Voy. p. 302.)

RÉPARTITION DES TERRES ENTRE LES HÉMISPHÈRES.

L'équateur, ce grand cercle perpendiculaire à l'arc de rotation diurne, divise naturellement la terre en deux hémisphères : l'un septentrional (celui où est située l'Europe), l'autre méridional. La répartition des terres entre ces deux portions du globe est très-inégale, puisque l'une, l'hémisphère du Nord, en renferme deux fois et demie autant que l'autre. Ainsi, la superficie totale des terres étant 1000, celle du premier hémisphère est 715, et la superficie de l'hémisphère du Sud est 285. Il y a un autre grand cercle que l'équateur, qui divise les terres du globe en parties encore plus inégales. Celui qui est mené perpendiculairement au méridien placé à 10° de longitude orientale du méridien de Paris, et par un point situé à 50° de latitude australe sur le méridien auquel il est perpendiculaire, détermine deux hémisphères dans lesquels les superficies des terres sont respectivement 750 et 250, la superficie totale étant 1000. L'Europe est située dans le premier, que nous appelons hémisphère oriental, et dont la superficie solide se trouve ainsi triple de celle de l'hémisphère occidental.

RÉPARTITION DES TERRES ENTRE LES ZONES.

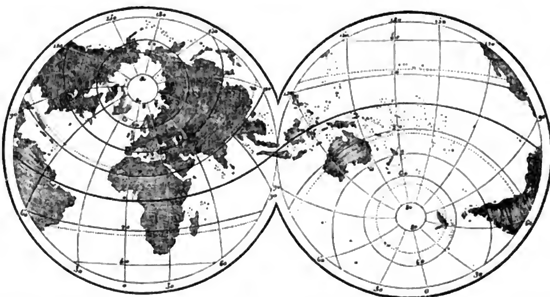
Le lecteur se rappelle que la *zone torride* est la portion de la surface du globe comprise entre les tropiques, cercles parallèles à l'équateur, et placés à près de 23 degrés et demi, l'un au nord, l'autre au sud de ce grand cercle. Les cercles polaires sont deux autres petits cercles parallèles aux premiers, et situés aussi chacun à 23 degrés et demi du pôle le plus voisin. Les zones tempérées sont comprises entre les tropiques et les cercles polaires ; enfin les zones glaciales sont les calottes sphériques qui forment le reste de la surface de la sphère.

Cela posé, la répartition des terres entre les différentes zones est représentée par le petit tableau suivant, dans lequel la superficie de chacune des parties du monde que l'on considère est représentée par 1000.

	Zone torride.	Zone tempérée du Nord.	Zone tempérée du Sud.	Zone glaciale.
Afrique	770	170	60	»
Asie	125	750	»	125
Europe	»	950	»	50
Amérique du Nord	150	800	»	50
Amérique du Sud	800	»	200	»
Australie	400	»	600	»
Totaux	2245	2670	860	225
Rapports à la superficie totale des terres supposée égale à 1000	374	445	143	38

Les superficies respectives des différentes zones, celle de la terre étant 1000, sont exprimées par les chiffres suivants :

Zone torride, 398; zones tempérées ensemble, 519; zones glaciales ensemble, 83.



(Mappemonde mettant en évidence l'inégale répartition des terres et des eaux à la surface du globe.— Les cercles polaires et les tropiques sont marqués en lignes pointillées; l'équateur est indiqué par un trait plein.)

Il résulte de la comparaison de ces rapports que les terres ont été réparties d'une manière libérale au profit des zones tempérées, qui sont les plus favorables au développement de l'espèce humaine.

Si toutes les terres étaient aussi peuplées que la France, qui renferme actuellement 67 habitants par kilomètre carré, l'espèce humaine compterait environ 33 500 000 000 d'individus ; tandis que le chiffre actuel ne s'élève guère au-dessus de 1 000 000 000 à 1 200 000 000. La France est donc environ trente fois plus peuplée, à égalité de superficie, que l'ensemble des terres du globe.

RÉPARTITION DES TERRES ENTRE LES DIFFÉRENTES PARTIES DU MONDE.

Dans l'hypothèse de l'aplatissement de [illegible], la superficie du sphéroïde terrestre est ainsi répartie en nombres ronds :

	Kilomètres carr.	Parties proportionnelles.
Océan	93 000 000	730
Terres	34 500 000	270
Total	127 500 000	1000

La superficie de l'Océanie (y compris la Polynésie) étant représentée par 100, les superficies des autres parties du monde sont exprimées par les chiffres suivants :

Europe	105	Afrique	340
Asie	551	Amérique	419

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. Martinet, rue Jacob, 30.

HYÈRES

(Département du Var).



(Vue de la ville d'Hyères, prise du pont du Roubaud.— Dessin de M. Alphonse Denis, maire de la ville d'Hyères.)

A 18 kilomètres de Toulon, vers l'orient, s'élève la petite ville d'Hyères, assise sur le flanc d'une haute colline, et protégée contre les vents du nord par un massif de montagnes. La partie la plus élevée de la ville a une physionomie sévère et sombre qu'elle tient des rochers noirâtres qui la couronnent, et des vastes débris de son ancienne forteresse, dernier souvenir de cette *Arké* qu'y avait élevée la colonisation grecque, et que le duc de Guise jeta à terre en 1570. Il n'en reste plus de partie entière qu'une assez belle et grande porte. Là s'élève aussi, sur un roc escarpé, une des églises paroissiales, grand édifice assez curieux; au-dessus on voit un château isolé, aujourd'hui l'hôtel de ville, dont la façade donne sur la place du Marché. Plus bas est la place Royale, vaste et symétrique, mais d'un aspect assez triste; elle est décorée d'une colonne qui supporte le buste en marbre blanc de Massillon, né à Hyères, monument d'un beau travail entouré d'une grille dorée. Du reste, les rues sont presque toutes étroites, escarpées, tortueuses et mal pavées. Le faubourg, qui s'étend tout à fait au bas de la ville, sur la lisière de la plaine, est mieux: on y voit d'agréables maisons, de beaux jardins; les encadrements des portes et des croisées y sont faits d'un marbre tiré des montagnes voisines. Si l'on se place en un endroit élevé, on voit à ses pieds la plaine couverte d'orangers, de citronniers, de peupliers, de vignes et d'oliviers, qui descend par une pente douce et longue vers la mer, où vont se marier ses tons verdâtres à l'azur des cieux et des eaux. Sur la gauche on remarque l'embouchure du Gapeau et les vastes salines du quartier Saint-Laurent; ici un étang où des restes de murs indiquent l'ancien port qui vit aborder les galères de saint Louis à leur retour d'Égypte; au loin, la presqu'île de Giens, s'allongeant vers le midi comme pour protéger la grande rade d'Hyères, qu'achèvent d'envelopper vers la haute mer les quatre îles surnommées par les Romains les *îles d'Or :* elles sont stériles aujourd'hui; vers la droite, la vue est limitée aux montagnes du Morne du Paradis, qui l'empêchent de planer sur la grande rade de Toulon, et s'arrête sur la jolie chapelle de Notre-Dame d'Hyères, décorée d'un beau tableau du Puget, représentant les douze apôtres allant visiter le Saint-Sépulcre; près de là est la grotte des Fées, où l'on voit une multitude de belles stalactites.

Hyères doit à sa belle situation d'avoir le climat le plus chaud de la France. L'olivier n'y est pas un frêle arbuste comme celui d'Aix et d'Avignon; c'est un arbre de haute futaie qui atteint ses proportions naturelles, et dont le feuillage plus touffu est d'un vert moins gris. L'oranger et le citronnier y sont aussi de véritables arbres. Les oranges d'Hyères sont presque toutes expédiées à Paris, où elles sont plus estimées qu'en Provence et en Languedoc. Quoiqu'elles soient moins grosses que celles de Malte et de Majorque, il s'en trouve néanmoins quelquefois de très-belles, et on en cite une qui a pesé près d'un kilogramme. On cite aussi un oranger qui a produit dix mille oranges; il avait résisté à l'hiver de 1709, et a péri dans celui de 1788. Le produit ordinaire des plus beaux d'entre ces arbres est de quatre à cinq mille oranges, et celui des jardins consacrés à ce genre de culture est de 1000 francs par 1000 toises carrées. L'orange n'acquiert sa maturité parfaite que plusieurs mois après la chute de la fleur; si elle reste sur l'arbre à l'époque de sa floraison elle perd son suc, mais elle le reprend quand les nouveaux fruits sont noués. Les fruits cueillis sur l'arbre ont toujours un goût âpre: si mûrs qu'ils soient, ils sont meilleurs quelques jours après avoir été cueillis. A Hyères, on récolte les oranges destinées aux pays lointains dès qu'un petit point jaune a marqué leur écorce; on les expédie dans cet état, et elles achèvent de mûrir en moins de quarante jours.

Les deux principales plantations sont celles de MM. Beauregard et Fille. Avant l'hiver de 1820, celle-ci rapportait annuellement plus de 40 000 fr. On y compte dix-huit mille orangers distribués en massifs épais, au milieu desquels circulent des canaux qui entretiennent la fraîcheur. Le jardin

de M. de Beauregard renferme le plus beau palmier dattier qui soit en France.

Pour les constitutions faibles, trop violemment froissées par le ciel du Nord, pour les pauvres malades à la recherche de la santé perdue, Hyères est, comme Nice, un admirable lieu. Inférieure à celle-ci quant à la douceur et à la salubrité de l'air, elle la surpasse par l'étendue et la beauté de ses jardins et la variété de ses promenades. Ces avantages furent un moment appréciés; les malades, les phthisiques surtout, qui étaient sûrs du moins d'y trouver une douce mort, y affluèrent; les Anglais en avaient fait un de leurs séjours de prédilection. Les habitants, comprenant que la location des maisons pouvait devenir pour eux un objet de spéculation, y bâtirent à l'envi; mais ils n'avaient vu malheureusement qu'un côté de la question. En venant à Hyères, on ne voulait pas y admirer seulement une belle nature, un beau ciel, on y désirait aussi les distractions de la société si variées à Nice : on ne les y a pas assez rencontrées. Par suite, les étrangers se sont peu à peu éloignés, et la ville d'Hyères continue à ne devoir sa prospérité qu'à ses produits naturels, oranges, citrons, grenades, huile, vin, sel des salines du Saint-Laurent. Quelques propriétaires ont entrepris l'exploitation des chênes-liéges.

Le recensement de 1846 donne à la commune une population totale de plus de 10 000 âmes, tandis que le recensement de 1827 ne lui en donnait que 8 000.

DIOGÈNE.

Traduit de Krummacher.

Un matin, en quittant son tonneau, Diogène vit avec surprise qu'il avait un voisin; c'était un jeune homme de noble famille qui, séduit par la célébrité du philosophe cynique, avait résolu de partager sa renommée en partageant sa manière de vivre. Il avait en conséquence profité de la nuit pour rouler un tonneau près de celui de Diognène, et le tourner aussi du côté de Corinthe.

— Bien, dit le vieillard, je vois que la sagesse a trouvé un second fils; j'ai enfin un disciple digne de moi! Mais avant que je t'adopte, achève ta victoire sur toi-même; livre-moi tous tes biens afin que je les distribue aux indigents.

— Tous mes biens! répondit le jeune homme effrayé : pardon, j'ai oublié quelque chose chez moi.

Et laissant là le cynique, il s'éloigna pour ne plus revenir.

— Hommes étranges! dit alors Diogène en souriant; comment pourraient-ils être vrais avec les autres quand ils se trompent eux-mêmes! L'apparence seule les frappe, et pour etre sages *ils croient que le tonneau suffit!*

La lecture donne à l'esprit de l'abondance et de la fécondité; la conversation, de la prestesse et de la facilité; l'habitude d'écrire, de la justesse et de l'exactitude.

BACON, *Essais.*

LES PROJETS.

NOUVELLE.

(Fin. — Voy. p. 386, 394.)

Bien que tous les calculs du négociant brésilien fussent exacts, les deux associés eurent à subir de nombreux désappointements et à courir de sérieux dangers au milieu des perpétuels bouleversements qui agitaient les jeunes républiques du Nouveau-Monde. Une portion des marchandises furent injustement retenues, des créances niées; il fallut montrer autant de persévérance que de courage pour réaliser les bénéfices espérés et légitimement acquis. Enfin, au bout de trois ans de fatigues, d'inquiétudes, de périls, Julien aborda au Havre avec une fortune qui lui permettait de regarder comme possible ce qui lui avait jusqu'alors semblé un rêve.

Il venait de faire partir ses malles à l'hôtel, et, arrêté sur le quai, il promenait autour de lui ce regard insatiable et ravi de l'exilé qui revoit son pays. Il reconnaissait la teinte du ciel natal, les eaux plus sombres, la verdure plus touffue, les maisons plus élevées; il écoutait avec enchantement ces murmures de voix qui parlaient la langue de la patrie; il reprenait enfin possession de la France par tous les sens, lorsque son nom prononcé derrière lui le fit tressaillir.

Au même instant deux bras s'appuyèrent sur ses épaules; il retourna vivement la tête et se trouva en face de d'Alouzy.

Par un mouvement presque involontaire, Julien se jeta dans ses bras.

— Comment diable êtes-vous ici, vous que je croyais au Brésil? s'écria d'Alouzy en rendant au jeune homme son embrassement.

— J'arrive, répondit Julien.

— Parbleu! c'est jouer de malheur, reprit Edmond visiblement contrarié; vous rencontrer, après une si longue séparation, au moment même où je vais partir!

— Vous?

— Je me rendais au paquebot; voyez.

Et il montra à Julien une petite valise qu'il tenait à la main.

— J'ai un rendez-vous à Londres pour une affaire d'éclairage... une nouvelle invention!...

— Et vos mines allemandes? demanda Julien.

— Ah! ne parlons pas de cela! interrompit d'Alouzy; j'y ai perdu quatre cent mille francs... à peu près tout ce que je possédais...

Julien laissa échapper une exclamation.

— Oh! les affaires ont été terriblement meurtrières depuis votre départ, reprit Edmond; vous trouverez bien des maisons à bas. Et tenez, encore une dont je viens d'apprendre la ruine inévitable, celle de mon ancien associé, ce brave Varnier.

— M. Varnier est ruiné! s'écria Julien saisi.

— Par trop de probité, répliqua d'Alouzy; quand les autres atermoyaient, lui il a voulu arriver à échéance, tenir tous ses engagements! Mais le fardeau était trop lourd, il a succombé, ou du moins il est près de le faire.

— Comment avez-vous appris?...

— Par une lettre du père Trudaine à notre ancien correspondant du Havre, que je viens de voir. Le brave homme déclare que Varnier avait fait face à tout, qu'il était sauvé s'il ne lui avait pas manqué trois cent mille francs.

— Et il n'a pu les trouver?

— Il n'a pas voulu les chercher, par la crainte de ne pouvoir les rendre. Trudaine écrivait de son chef pour demander du secours; mais il n'obtiendra rien; Varnier sera forcé de déposer son bilan, et, je le connais, il n'y survivra pas.

— Quoi! et il ne se trouvera personne qui veuille risquer cette somme pour sauver un homme d'honneur! s'écria Julien avec agitation.

D'Alouzy haussa les épaules.

— Dans la banque, dit-il, il est rare que l'on expose cent écus pour sauver l'homme qui vous en prie à genoux; à plus forte raison celui qui ne demande rien, qui vous refuserait peut-être! car Varnier est un don Quichotte de délicatesse; s'il craint de ne pouvoir restituer ces trois cent mille francs, rien ne les lui fera accepter : aussi, voyez-vous, si j'avais eu ma fortune d'autrefois, je ne lui aurais rien proposé, mais j'aurais mis la somme sous un pli que j'aurais envoyé au père Trudaine, et tout se serait arrangé.

La cloche du paquebot qui appelait les voyageurs ne permit pas à d'Alouzy de prolonger l'entretien; il serra la main du nouveau débarqué, promit de l'aller voir à son retour à Paris, et courut au bateau à vapeur dont les roues commençaient à s'agiter.

Mais ce qu'il venait de dire n'avait point été perdu pour

Julien, et le soir même il adressait au vieux commis de la maison Varnier une lettre chargée, qui renfermait, sans aucune désignation, les trois cent mille francs demandés.

Les affaires de Julien le retinrent au Havre une semaine entière; enfin il prit la route de Paris, et sa première visite fut pour son ancien patron. Il le trouva vieilli, abattu, mais calme. Fanny le reçut d'un air un peu contraint et le félicita de son retour avec une cordialité mêlée de tristesse. Quant au père Trudaine, il ouvrit ses bras à l'ancien commis et essuya trois fois ses lunettes que les pleurs avaient obscurcies.

— Eh bien! tout va à souhait, j'espère, dit Julien, que l'émotion du vieillard avait gagné.

— Oui, oui, dit le père Trudaine à demi-voix, tout va bien, grâce aux bons enfants.

Julien coupa court à une explication dans laquelle il craignait de se trahir. Il demanda au vieux commis des nouvelles de leurs connaissances, et s'informa des changements survenus sur la place de Paris. Beaucoup de variations avaient eu lieu dans les fortunes; plusieurs anciennes maisons connues de Julien avaient disparu dans ces tempêtes de la Bourse qui agitent perpétuellement la richesse publique; quelques nouvelles avaient surgi. Parmi elles, Trudaine nomma celle de M. Joseph Perné, qui s'était lié d'affaires, depuis quelque temps, avec Varnier, et dont on commençait à parler comme d'un futur associé. Julien, qui attachait une médiocre importance à tous ces détails, interrompit l'entretien dès qu'il y trouva jour, et quitta le vieux commis complétement rassuré.

Le surlendemain il se présenta de nouveau chez son ancien patron avec quelques curiosités américaines qu'il venait offrir à Fanny. Ses visites se renouvelèrent les jours suivants et devinrent plus longues, plus rapprochées. Fanny recevait le jeune homme avec la même bienveillance que par le passé, mais sans la libre gaieté qui présidait autrefois à leurs entrevues. Elle semblait éviter toutes les confidences essayées par Julien, et redouter, par-dessus tout, ses explications. Celui-ci voulut sortir enfin de ses perplexités par une franche ouverture. Il demanda une entrevue à M. Varnier, et lui avoua son amour pour sa fille. Le banquier fit un brusque mouvement.

— Est-ce bien vrai! s'écria-t-il; vous venez me demander la main de Fanny.

— J'en ai la hardiesse maintenant que mes efforts ont réussi, répliqua Julien.

Et il raconta rapidement à M. Varnier comment l'espoir de ce mariage avait déterminé son départ et soutenu son courage.

Le visage du banquier prit une expression de contrariété douloureuse.

— Il y a une malédiction sur nous! s'écria-t-il en se frappant le front.

— Que voulez-vous dire? demanda Julien.

— Vous ne m'aviez rien avoué; je ne soupçonnais rien, répliqua M. Varnier.

— Eh bien?

— Eh bien! ma fille est promise à M. Joseph Parné.

Le jeune homme poussa un cri de désespoir.

— Je ne pouvais balancer, continua le banquier; cette union, convenable à tous égards, m'assurait une association sans laquelle l'avenir de ma maison se trouvait compromis; j'ai exposé à Fanny ma situation.

— Et elle a consenti?

— Après réflexion, mais sans contrainte.

— Et si, touchée de mon affection, elle revenait sur ce consentement? s'écria Julien.

— Vous ne voudriez pas lui faire trahir une promesse, reprit M. Varnier: elle s'est engagée d'honneur; le jour du mariage est convenu; manquer sans motif à une parole donnée serait de la déloyauté; elle-même d'ailleurs a accepté librement la proposition de M. Parné.

— Librement! non, s'écria Julien; car elle savait que ce mariage vous était nécessaire; vous l'avez dit vous-même; elle a cédé à une sorte de violence morale...

— Et si elle n'avait cédé qu'à la reconnaissance! interrompit M. Varnier vivement; si cette alliance était le seul moyen de s'acquitter envers un homme auquel nous devons l'honneur.

— Comment?

— Ne m'interrogez pas, je ne puis rien vous dire de plus.

— Mais moi, je vous dirai tout, interrompit une voix.

Et le père Trudaine écarta tout à coup le paravent qui cachait la porte d'entrée.

— Vous nous avez écoutés, s'écria M. Varnier, dont les sourcils se plissèrent.

— Malgré moi au premier instant, répliqua le vieux commis, car je venais vous faire signer ces papiers; mais ce que j'ai d'abord entendu m'a engagé à écouter le reste.

Et se tournant vers Julien:

— Le service qui a été rendu au patron peut vous être expliqué en deux mots, dit-il: nous étions dans l'impossibilité de faire notre fin de mois; il nous manquait trois cent mille francs, sans lesquels la faillite était imminente, et nous avions perdu tout espoir, quand je les ai reçus par la poste.

— Et comme je n'avais confié ma situation qu'à Parné, ajouta le banquier, lui seul pouvait m'adresser cette somme. Il en est d'ailleurs convenu depuis.

— Et il a menti! s'écria Trudaine. Par ma foi! j'ignorais l'erreur du patron et la vanterie de maître Parné, sans quoi j'aurais depuis longtemps tout éclairci.

— Vous savez donc quel est l'auteur de l'envoi, demanda Varnier.

— J'ai gardé l'enveloppe qui le renfermait, répliqua le vieux commis en montrant un papier qu'il tira de son portefeuille.

— Eh bien!

— Il y avait sur cette enveloppe une adresse.

— Et vous connaissez l'écriture? dit Julien.

— Par la raison que c'est la tienne, petit, s'écria le vieux commis; il est impossible de se tromper sur les majuscules.

Varnier prit l'enveloppe qu'il examina, puis leva les yeux sur le jeune homme qui était resté immobile à la même place, tout rouge d'émotion.

— Mon fils! s'écria-t-il en ouvrant les bras.

Julien s'y jeta transporté: tous deux restèrent longtemps embrassés, tandis que Trudaine attendri essuyait de nouveau ses lunettes.

Fanny, qui n'avait consenti à épouser le futur associé de son père que par gratitude, et qui aimait depuis longtemps Julien, remercia Dieu de trouver un bonheur là où elle n'avait espéré que l'accomplissement d'un devoir. Varnier vécut encore plusieurs années avec ses enfants, et ne mourut qu'après avoir vu le crédit de sa maison complétement relevé, grâce aux efforts de Julien.

Elle se trouvait au plus haut point de sa prospérité lorsqu'on annonça un jour à Julien Edmond d'Alouzy! Il vit entrer un homme chauve, pauvrement vêtu, et dont les traits altérés révélaient de longues souffrances: c'était son ancien protecteur qui, de projets en projets, avait dissipé tout son patrimoine, annulé des facultés précieuses et perdu les vingt plus belles années de sa vie. Il venait solliciter l'appui de Julien pour obtenir un humble emploi qui lui permît de satisfaire aux besoins de chaque jour!

Julien ne lui laissa point achever sa demande.

— Votre place est trouvée, s'écria-t-il; vous resterez près de moi et avec moi. Nous formerons une association dans laquelle vous apporterez votre imagination pour capital; ce sera à vous de donner des conseils, de fournir les idées...

— Et vous vous chargerez de les accomplir, acheva d'Alouzy. Hélas! nous continuerons ainsi ce qui s'est toujours fait. Depuis que j'existe, j'ai dessiné sur tous les murs des

plans que le premier passant exécutait; j'ai semé à tout vent des projets qui étaient cultivés par d'autres, et, faute de suite et de persévérance, je suis resté un homme inutile avec plus de ressources qu'il n'en fallait peut-être pour rendre d'importants services à mon pays.

LE PORTRAIT D'HOMME PAR LÉONARD DE VINCI, AU MUSÉE DU LOUVRE, REPRÉSENTE CHARLES D'AMBOISE.

(Voy. p. 313.)

A M. le Rédacteur du Magasin pittoresque.

Monsieur,

Je connais le nom du personnage représenté par le beau portrait gravé dans une de vos dernières livraisons, d'après le tableau de Léonard de Vinci exposé au Louvre, et que l'on a supposé jusqu'à ce jour figurer Charles VIII ou Louis XII. Peut-être jugerez-vous utile de publier les indications que je prends la liberté de vous soumettre à ce sujet.

En visitant la galerie italienne du Louvre, je m'étais souvent arrêté devant ce personnage aux traits si nobles, aux regards si doux et si pénétrants. L'opinion qui faisait de ce portrait celui de Charles VIII ou celui de Louis XII ne m'inspirait que très-peu de confiance. Les deux rois de France sont communément représentés avec des bonnets dont le retroussis échancré par-devant laisse voir la couronne royale fleurdelisée. Charles VIII avait le nez long, pointu et très-arqué; d'ailleurs l'histoire ne rapporte pas que Charles VIII ait été à même de voir Léonard de Vinci: en effet, lors de son expédition en Italie, Milan, où séjournait alors cet artiste, fut une des villes où le roi ne put pénétrer, par suite des efforts de Ludovic Sforze. Dans ma conviction, ce ne pouvait donc pas être Charles VIII. Quant à Louis XII, la difficulté était plus sérieuse : il est positif, en effet, que Léonard de Vinci lui fut présenté; mais ceux des portraits de Louis XII qui sont parvenus jusqu'à nous représentent ce prince avec un nez long et cambré, avec des traits maigres; il avait d'ailleurs, à l'époque où il fit son entrée à Milan (1509), quarante-sept ans, âge trop avancé pour se rapporter parfaitement au personnage peint par Léonard de Vinci. J'étais donc réduit à nier la supposition ordinaire, et à me dire, pour me consoler, que peu importait le nom, et que ce portrait était une œuvre saisissante, tout à fait hors ligne.

Un jour, en parcourant la riche collection de pièces historiques conservée au cabinet des estampes de la Bibliothèque royale, mes yeux s'arrêtèrent sur une reproduction gravée d'après le tableau de Léonard de Vinci, ou tout au moins d'après une répétition de ce portrait : coiffure, costume, physionomie, tout était semblable. Or cette estampe portait, dans la marge du bas, l'inscription suivante : « Charles d'Amboise, sieur de Chaumont, chevalier de l'ordre de Saint-Michel, grand-maître, amiral, maréchal de France, gouverneur de Paris et du duché de Milan; » dignités dont le portrait du Louvre offre quelques insignes. Ce fut pour moi un trait de lumière.

Charles d'Amboise, sieur de Chaumont, qui partageait avec son oncle le cardinal d'Amboise la faveur de Louis XII, et qui avait été successivement élevé aux plus grandes dignités, se trouvait à la suite du roi quand celui-ci fit son entrée triomphale à Milan. Il m'était, par conséquent, très-permis d'admettre, sans plus ample examen, que Léonard eût fait le portrait d'un maréchal de France, compagnon de Trivulce et des plus hautes célébrités militaires de l'époque, en même temps que favori du roi, qui se plaisait, dit-on, à l'appeler son cousin. De plus, le maréchal avait, en 1509, trente-sept ans, âge qui concorde bien avec la physionomie du portrait.

Je continuai mes recherches, et je trouvai successivement plusieurs estampes offrant toutes le même nom; enfin, sachant que la plus ancienne, le modèle de toutes les autres, était celle de Thévet, insérée dans ses *Vies des hommes illustres* (Paris, Kerver, 1584), je feuilletai avec soin cet ouvrage, et voici le renseignement que j'y rencontrai, dans la biographie du cardinal d'Amboise, au verso du feuillet 535 :

« La mort neantmoins le rauit (le cardinal) aux François » en l'année mil cinq cens et neuf, au grand regret de ceux » qui ayment la vertu, et surtout des ceux qui luy appartien» nent, lesquels, comme auez veu, ont esté voués au proffict » du public et seruice de ceste coronne. Entre iceux je ne » puis assés priser la piété de ceste vertueuse dame, ma» dame de Barbezieux, par le moyen de laquelle i'ai esté se» couru tant des pourtrais de ce cardinal et du *sieur de » Chaumont* son neveu, que de beaux mémoires concernant » leurs vies. »

Nul témoignage ne pouvait valoir une note pareille; elle fit cesser tous mes doutes. Je pense, monsieur, que vous partagerez mon opinion, en vous rappelant que madame de Barbezieux, dont il est question dans le passage de Thévet, était, ou bien Françoise Chabot, bru d'Antoine de La Rochefoucauld, seigneur de Barbezieux, et d'Antoinette d'Amboise, sœur et héritière du sieur de Chaumont; ou bien encore Françoise de La Rochefoucauld, aussi dame de Barbezieux, leur petite-fille.

Je m'estime heureux de pouvoir restituer par ce renseignement une individualité incontestable à ce beau portrait du grand peintre italien. Il est, en effet, impossible de récuser la validité d'un pareil document, qu'on peut dire contemporain. Le Musée du Louvre perd le portrait douteux d'un roi; en revanche, il acquiert celui d'un maréchal de France qui s'est distingué par sa bravoure, ses services et la noblesse de son caractère. La rectification indispensable maintenant à l'égard de ce portrait est d'autant plus importante que le tableau de Léonard de Vinci porte, à cause de la mort du sieur de Chaumont, arrivée en 1511, une date précise; il a dû nécessairement être peint de 1509 à 1511.

Il resterait à découvrir comment et à quelle époque ce tableau a été placé dans la galerie du Louvre. Tout porte à croire qu'il a été donné à Louis XII par un des membres de la famille d'Amboise qui, selon les paroles de Thévet, ont été voués au service de la couronne, et qui sans doute, à l'exemple de François Ier, ont fêté le grand peintre Léonard, qui vint demeurer, peindre et mourir à Amboise.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

CH. LE B., *du cabinet des estampes de la Bibliothèque royale.*

LA MAISON A TROIS ÉTAGES.

Asmodée vous a enlevé au-dessus de la grande ville; il vous a dit de choisir dans cet amas obscur de ruches humaines qu'étoilent, comme des paillettes d'or, les lumières de la veillée; vos yeux se sont arrêtés sur une élégante maison à trois étages, aux fenêtres inégalement lumineuses. Asmodée a compris; il fait un geste, et les murs qui vous en cachaient l'intérieur sont devenus transparents. Tout ce qui s'y passe vous apparaît comme autant de tableaux mouvants encadrés sous le verre.

Voyez d'abord, au rez-de-chaussée, la loge! nom étrange qui semble rappeler cette niche où les Romains enchaînaient un esclave en guise de molosse, avec l'ironique inscription : *Cave canem.* Le portier est là travaillant à son état de tailleur, tandis que sa femme et une voisine causent près du poêle, que son fils regarde et écoute. Le sommeil ne visitera de longtemps le pauvre ménage, car si le portier se lève le premier, il doit se coucher après tout le monde. Aucune minute de son temps ne lui appartient, aucune action de sa vie n'est

libre, aucun coin de son étroit foyer ne peut le défendre des regards étrangers. Quiconque passe a le droit de tourner le bouton de sa porte et de le forcer à répondre. Serviteur de cinquante volontés, il faut qu'il satisfasse à toutes. On lui demandera tour à tour compte des lettres reçues et de celles qu'on attend, des visiteurs accueillis ou renvoyés, des réclamations au propriétaire, des gênes du voisinage; et s'il oublie, s'il se fatigue, un essaim de plaintes s'élève! C'est le seul



(Dessin de M. Karl Girardet.)

habitant du logis auquel la négligence ou l'humeur ne soit jamais permise, et chacun de nous aurait assez de vertus s'il possédait la moitié de celles qu'il attend de son concierge.

Mais montons au premier étage avec ce valet qui porte un panier de vins dont il déguste les prémices. Ses deux confrères en livrée, qui attendent sur le palier, vont nous introduire dans la salle du bal. Que de lumière, de bruit et d'éclat! à voir cette foule parée, qui ne croirait à sa joie! Et cepen-

dant combien de misères dont ce luxe n'est que le déguisement ! que de plaies hideuses sous ces fleurs ! quelles douleurs derrière ces sourires ! Ici tout est brillant, mais tout n'est qu'une apparence, qu'une représentation ; Dieu sait ce qu'il y a de véritable souffrance ou de bonheur sincère au fond du tourbillon harmonieux.

Montons encore : ici nous trouvons de plus modestes pénates ; nous voilà au milieu d'un ménage où la conscience du devoir a fait prolonger la veille. Une jeune mère s'efforce d'endormir son enfant malade, tandis que la servante chauffe au foyer l'étoffe moelleuse qui va l'envelopper. Dans la pièce voisine, le père cherche sur un clavier les mélodies que le public doit applaudir ; mais les cris de l'enfant ont interrompu l'inspiration qui s'envole ; l'artiste au désespoir porte les deux mains vers son front et frappe le parquet du pied avec colère ! folle impatience qu'il regrettera tout à l'heure ; car qui peut refuser les embarras de la paternité quand il en a accepté les joies ! Dieu n'a pas voulu faire de la famille seulement une fête pour le cœur, mais un exercice à la patience, au courage ; et c'est surtout à l'amélioration des parents que l'éducation des enfants doit servir.

Plus haut loge un peintre que le bruit d'une chaise renversée a réveillé en sursaut. Il se lève, il s'arme, il regarde à travers la serrure ! Deux hommes viennent de pénétrer dans son modeste atelier ! Ce que le peintre aurait de mieux à faire peut-être serait de se recoucher, en plaignant les voleurs fourvoyés.

Ici finissent les étages ; mais au-dessus, sous les toits, est encore un réduit. Là, comme au rez-de-chaussée, on veille et on travaille. Une femme assise devant une petite table, les pieds sur sa chaufferette, et éclairée par une faible lumière, continue à coudre près de l'unique matelas sur lequel dort son enfant ! Pauvre abandonnée à laquelle tout manque, et qui ne perd point courage. La fatigue engourdit sa main, la nuit est froide, la faim se fait sentir peut-être ; mais qu'importe puisque l'enfant sommeille paisiblement ! Ce sourire reposé qui épanouit son visage ne paye-t-il pas assez les forces perdues et les douleurs souffertes ! Dévouement sublime auquel les femmes nous ont tellement accoutumés que nous n'y prenons plus garde. Ah ! devant ce grenier dégarni et cette mère courageuse, qui n'aurait honte de ses avidités, de ses défaillances, et comment ne pas remercier Dieu de sa part, quand on voit celle de tant de nobles cœurs !

L'habitude exerce sur nous une si grande influence qu'il est difficile d'imaginer une situation avec laquelle elle ne puisse peu à peu réconcilier nos désirs, et dans laquelle même, à la fin, nous ne parvenions pas à trouver plus de bonheur que dans celles que la multitude envie. Ce pouvoir de s'accommoder aux circonstances est comme un remède mis en réserve dans notre constitution contre la plupart des maux accidentels que l'action des lois générales peut causer.

DUGALD STEWART.

LES FONCTIONNAIRES PUBLICS EN FRANCE.

On compte en France environ 250 000 fonctionnaires publics.

Au premier rang des fonctionnaires publics sont les ministres, actuellement au nombre de dix : un ministre président du conseil sans département spécial ; le ministre de la justice et des cultes ; le ministre de l'instruction publique ; le ministre des affaires étrangères ; le ministre de l'intérieur ; le ministre du commerce et de l'agriculture ; le ministre des travaux publics ; le ministre de la guerre ; le ministre de la marine et des colonies ; le ministre des finances.

La religion catholique compte 41 619 prêtres, dont 39 238 sont rétribués sur les fonds du trésor public ; — le culte protestant, 731 pasteurs ; — le culte juif, également salarié par l'État depuis 1830, 112 rabbins ou ministres officiants.

L'administration de la justice comprend : Cour de cassation, 56 membres ; 27 cours royales, 937 ; 363 tribunaux de première instance, 2 498 titulaires et 1 178 suppléants. — 2 847 juges de paix ; 220 tribunaux de commerce, 1 002 juges titulaires et 660 suppléants.

L'instruction publique ou Université compte 40 000 fonctionnaires ou agents ainsi répartis : — Membres du conseil royal, recteurs, inspecteurs, 156. — Professeurs des facultés, 360. Collèges royaux : proviseurs, censeurs, professeurs, 1 075. — Collèges communaux : principaux et régents, 1 950. — Instruction primaire : instituteurs communaux, 36 000 ; inspecteurs, 200. Il faut ajouter les professeurs du collège de France, du Muséum d'histoire naturelle et de l'école des langues orientales, 52.

Le pays est représenté au dehors par dix ambassadeurs, 21 ministres plénipotentiaires, 33 secrétaires d'ambassade et de légation, 15 attachés, 25 consuls généraux, 88 consuls de première et deuxième classe, chanceliers, élèves consuls, drogmans et interprètes.

Les fonctionnaires de l'administration communale et départementale sont : 86 préfets, 7 secrétaires généraux, 278 sous-préfets, 328 conseillers de préfecture, et 37 000 maires environ assistés d'un adjoint au moins.

On compte 672 agents attachés aux établissements agricoles ou industriels de l'État.

Les travaux publics, ponts et chaussées et mines ont : pour les ponts et chaussées, 671 ingénieurs de tous grades et 700 conducteurs embrigadés ; pour les mines, 108 ingénieurs et 60 garde-mines.

Le service des finances embrasse plus de 80 000 agents, répartis dans les administrations des contributions directes, de l'enregistrement et du timbre, des forêts, des douanes, des contributions indirectes, des postes, des monnaies, etc.

La rétribution des fonctionnaires et agents civils rétribués par l'État s'élève à plus de 170 000 000 fr. Elle se répartit de la manière suivante :

ADMINISTRATIONS CENTRALES. — Justice, cultes, Légion d'honneur, imprimerie roy.	890 050	12 652 872
Affaires étrangères	573 622	
Instruction publique	494 000	
Intérieur	858 000	
Commerce et agriculture	344 550	
Travaux publics	549 500	
Guerre	2 020 200	
Marine	967 350	
Finances	5 755 600	
CONSEIL D'ÉTAT		814 800
COUR DES COMPTES		1 192 400
JUSTICE. — Cours et tribunaux, et justices de paix.		20 880 395
CULTES SALARIÉS PAR L'ÉTAT. — Culte catholique.	32 034 600	33 375 650
Culte protestant	1 171 050	
Culte israélite	170 000	
AFFAIRES ÉTRANGÈRES — Agents politiques et consulaires		5 346 800
INSTRUCTION PUBLIQUE. — Université (non compris les traitements éventuels des colléges royaux et des instituteurs communaux qui sont à la charge des communes), établissements scientifiques et littéraires		5 796 082
INTÉRIEUR. — Traitements et indemnités aux fonctionnaires administratifs des départements.	3 228 200	9 326 200
Abonnements pour frais d'administration des préfectures et sous-préfectures	5 086 000	
Télégraphes	1 012 000	
AGRICULTURE ET COMMERCE. — Haras.	1 507 100	2 581 600
Poids et mesures	725 000	
Service sanitaire	349 500	

TRAVAUX PUBLICS. — Ponts et chauss.	4 876 900	5 782 600
Mines	640 300	
Officiers et maîtres de ports	196 000	
Conseil des bâtiments civils	69 400	
FINANCES. — Receveurs généraux et particuliers.	5 081 000	93 720 028
Payeurs	1 060 000	
Percepteurs	11 938 752	
Monnaies	150 400	
Contributions directes	2 422 700	
Enregistrement, domaines et timbre	9 272 800	
Forêts	3 637 900	
Douanes	24 354 000	
Contributions indirectes et poudres à feu	20 166 878	
Tabacs	1 007 000	
Postes	14 628 778	

Le tableau qui suit présente l'ensemble et la répartition des fonctionnaires dont les traitements s'élèvent au chiffre de 10 000 fr. et au-dessus.

TAUX des appointements.	NOMBRE des titulaires.	NATURE DES FONCTIONS.	SOMME totale.
fr.			fr.
150 000 à 300 000.	4	Ambassadeurs.	950 000
80 000 à 12 000. .	17	Ministres secrétaires d'État, ambassadeurs, ministres plénipotentiaires.	1 530 000
40 000 à 70 000. .	26	Ambassadeurs, ministres plénipotentiaires, 2 préfets, 1 archevêque . . .	1 290 000
24 000 à 36 000. .	55	21 préfets, 3 archevêques cardinaux, 3 sous-secrétaires d'État, 15 consuls, 6 magistrats, 6 ministres plénipotentiaires, 1 gr. chancelier de la Légion d'honneur.	1 541 000
Au-dessus de 20 000	102		5 311 000
20 000.	40	7 préfets, 6 magistrats, 8 consuls, 19 directeurs d'administr. centrales. .	800 000
17 100 et 18 000. .	22	17 consuls, 7 magistrats, 2 directeurs	394 000
16 000.	50	48 préfets, 2 magistrats.	800 000
15 000	118	57 magistrats, 9 préfets, 11 archevêques, 29 consuls, 12 directeurs. . .	1 770 000
15 000 et au-dessus.	332		9 075 000
12 000.	175	90 magistrats, 68 direct. d'administration, inspecteurs, 17 consuls. . . .	2 100 000
10 000.	141	65 évêques, 9 magistrats, 8 conseill. d'université, 28 consuls et secrétaires d'ambassade, 16 payeurs, 15 directeurs, chefs de division, etc.	1 410 000
10 000 et au-dessus.	648		12 585 000

Le chiffre moyen des traitements des employés des administrations centrales, pour les affaires étrangères, est de 5 255 fr.; pour l'enregistrement et les domaines, de 4 357 fr.; pour les contributions directes, de 4 353 fr.; pour les forêts, de 3 945 fr.; pour les tabacs, de 3 597 fr.; pour les finances, de 3 341 fr.; pour les douanes, de 3 300 fr.; pour les cultes, de 3 292 fr.; pour la justice, de 3 289 fr.; pour les contributions indirectes, de 3 168 fr.; pour l'intérieur, de 3 000; pour l'agriculture et le commerce, de 2 836 fr.; pour les postes, de 2 707 fr.; pour les travaux publics, de 2 505 fr.; pour l'instruction publique, de 2 433 fr., etc.

Dans la hiérarchie judiciaire, le traitement des conseillers de Cour royale varie, suivant les classes, de 4 000 à 10 000 f.; celui des juges, de 1 800 à 7 000 fr.

Dans l'organisation des cultes, le traitement fixe des curés et des desservants varie de 800 à 1 500 fr.; celui des pasteurs protestants qui n'ont pas de traitement éventuel, de 1 500 à 3 000 fr.; celui des rabbins du culte israélite, de 300 fr. à 6 000 fr.

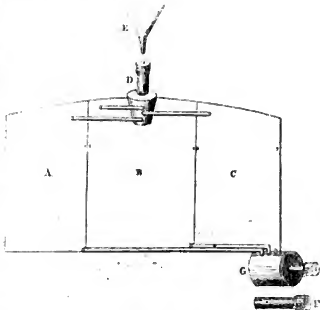
Dans l'enseignement public, le traitement des inspecteurs généraux est de 6 000 fr.; celui des recteurs, de 7 200 et de 6 000 fr.; celui des proviseurs varie de 4 000 à 8 600 fr.; celui des censeurs, de 2 400 à 5 580 fr.; celui des professeurs, de 1 800 à 5 000 fr.; celui des instituteurs primaires ne peut descendre au-dessous de 200 fr.

Dans l'organisation départementale, le traitement des préfets ne peut descendre au-dessous de 10 000 fr.; celui des sous-préfets varie de 3 000 à 6 000 fr. (1).

Détruire les idées de l'immortalité de l'âme, c'est ajouter la mort à la mort. Madame DE SOUZA.

LE ROBINET AUX TROIS LIQUEURS.

Verser dans un tonneau trois liqueurs, telles que du vin, de l'eau et de la bière, par une même ouverture, sans que ces liqueurs se mêlent, et tirer ensuite à volonté l'une des trois par un robinet unique, tel est le problème que résout l'appareil que l'on voit représenté ici en coupe (fig. 1) et en perspective (fig. 2).



(Fig. 1.)

C'est un tonneau partagé en trois compartiments A, B, C. Trois tubes horizontaux établissent communication entre chacun de ces trois compartiments et une bonde centrale, conique à l'extérieur, cylindrique à l'intérieur. Les trois tubes horizontaux sont dans un même plan vertical. Le robinet vertical D, que la figure représente à moitié sorti de la bonde, et qui est foré dans le sens de la longueur, mais dont l'extrémité inférieure est bouchée, porte trois trous horizontaux disposés de telle sorte que l'on peut, en le tournant convenablement, ajuster successivement un de ces trois trous devant un des tubes; et lorsque la communication est ainsi établie à travers le trou vertical de la bonde et un des trois trous horizontaux du robinet, les deux autres trous, ne correspondant pas aux deux autres tubes, se trouvent bouchés et ne peuvent livre

(1) Ces documents sont extraits de l'excellent ouvrage intitulé: *Études administratives*, par M. Vivien, membre de l'Institut, et d'un Traité sur l'administration, par M. Ch. Vergé.

passage au liquide. Un seul compartiment à la fois se trouvera donc rempli par le liquide que l'on versera dans la bonde à l'aide de l'entonnoir E.

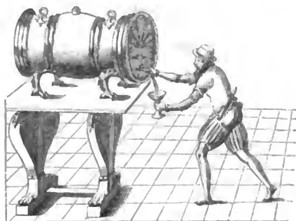
Ce dispositif bien compris, on voit de suite qu'il peut être appliqué à vider aussi bien qu'à remplir le tonneau. C'est ce que la figure montre clairement. Les trois tubes qui établissent communication entre chacun des trois compartiments A, B, C, et le robinet horizontal que la figure représente en F entièrement sorti de la bonde horizontale G, sont dans un même plan vertical passant par l'axe du robinet. Seulement les trois trous forés perpendiculairement à l'axe du robinet ne sont pas dans le même alignement, afin de ne donner issue qu'à l'un des liquides renfermés dans le tonneau.

On comprend encore qu'au lieu de deux bondes, on pourrait en avoir une seule ; supprimer celle du haut de la figure, et se servir de la bonde G pour remplir le tonneau, en ayant soin de le placer debout sur la base opposée. C'est dans cet appareil une singularité de plus que son ingénieux auteur, Jacques Besson (1), ne manque pas de signaler.

Il ne faut pas oublier d'ailleurs que chaque compartiment doit être foré d'un petit trou qui permette à l'air de sortir quand on remplit, et d'entrer quand on vide ce compartiment.

Enfin il est clair que le nombre des compartiments n'est nullement limité à trois, que l'on pourrait en établir quatre, cinq et même davantage.

La fig. 2 représente, au tiers de la grandeur de l'original,

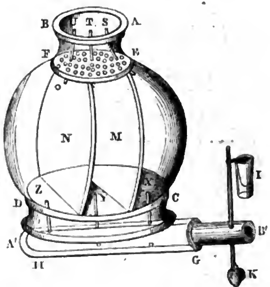


(Fig. 2.)

le tonneau recouvert d'une enveloppe ornée, posé sur une console, au moment où l'opérateur en retire une des liqueurs qu'on lui a demandées.

Le tonneau aux trois liqueurs figure dans tous les recueils de récréations mathématiques qui ont été publiés depuis le *Théâtre* de Jacques Besson. Il ne paraît pas qu'aucun auteur ait remarqué l'analogie qui existe entre le robinet à plusieurs issues qu'on y emploie, et le robinet à plusieurs fins, qui, proposé d'abord par Papin pour la machine à vapeur à haute pression, a été employé dans certains systèmes de machines à colonne d'eau, et a été remplacé dans les machines à vapeur modernes par le *tiroir* de Watt, qui joue un rôle semblable. Encore un exemple de plus d'un jouet qui renfermait le germe d'une application éminemment utile !

Mais ce qu'il y a de fort curieux, c'est que l'idée du robinet à plusieurs issues se trouve dans un ouvrage de Héron d'Alexandrie, célèbre mécanicien grec dont nous avons déjà parlé. Nous passons sous silence divers moyens fort ingénieux, que Héron emploie pour faire sortir d'un même vase différentes liqueurs, ne nous arrêtant qu'à l'appareil que Jacques Besson a imité, et habillé, pour ainsi dire, des formes de la renaissance.



(Fig. 3.)

La fig. 3 représente cet appareil dont Héron donne la description suivante : ABCD est un vase qui serait clos de toutes parts, si le diaphragme EF, placé au-dessus du col, n'était percé d'une multitude de petits trous. On partage l'intérieur de ce vase par des cloisons M, N, en autant de compartiments que l'on veut avoir d'espèces de vin différentes, en trois par exemple. A chaque compartiment répond un tube S, T, U, perçant le diaphragme du col et sortant à l'extérieur. Pour faire entrer une liqueur dans l'un quelconque des compartiments à volonté, il suffira de boucher les tubes T, U qui correspondent aux autres compartiments, et de laisser le tube S ouvert. Le compartiment de droite étant le seul dont l'air puisse sortir par le soupirail S sera le seul aussi dans lequel le liquide puisse pénétrer par le crible ; pas une goutte ne tombera dans les deux autres compartiments, dont l'air soutiendra le liquide au-dessus des mêmes trous du crible. On remplira ainsi successivement les trois compartiments de liquides différents. Trois tubes verticaux X, Y, Z, partant du fond de chacun des compartiments, sont dans un même plan vertical et peuvent correspondre successivement, mais non simultanément, à autant de trous pratiqués dans la canelle horizontale A'B'.

On comprend, sans autres détails, le mécanisme au moyen duquel l'écoulement s'opère à volonté de l'un quelconque des trois compartiments, comme dans le vase de Jacques Besson. Seulement l'appareil de Héron offre de plus un mécanisme ingénieux à l'aide duquel le géomètre grec prétend faire tourner la canelle d'une quantité convenable. Il charge successivement le petit vase I placé au dehors du plan vertical passant par l'axe de la canelle, de trois poids préparés d'avance *ad hoc*, et qui, équilibrant le poids constant K à divers degrés d'inclinaison, amènent chaque fois un des trous de la canelle horizontale au-dessous du tube par lequel on veut faire écouler du liquide.

Voici donc, par une succession d'idées dont la liaison ne saurait être contestée, le tiroir, le mécanisme le plus élégant de la machine à vapeur de Watt, rattaché aux travaux de l'école d'Alexandrie.

(1) Voir le titre de la pl. 19 de son « Théâtre des instruments » mathématiques et méchaniques. » Quant à la déclaration ou explication de François Béroald, elle est complètement inexacte. Ce commentateur n'a nullement compris le dispositif si simple du robinet à plusieurs fins, lorsqu'il suppose qu'on est obligé de mettre dans chacun des trois trous un fosset ou une cheville que l'on retire successivement suivant que l'on veut obtenir une, deux ou trois liqueurs ensemble.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. Martinet, rue Jacob, 30.

ANCIENS DANSEURS DE CORDE.



(Un Funambule à Venise, d'après une ancienne estampe. — On voit qu'à l'époque où eut lieu cette ascension hardie, l'ancienne bibliothèque (*Procuratie nuove*), qui fait face au palais ducal sur la Piazzetta, n'était pas encore construite : elle ne fut commencée par Sansovino qu'en 1536; de même pour la Zecca. Tous les autres édifices étaient ce qu'ils sont encore aujourd'hui.)

A Rome, au temps des empereurs, les exercices sur la corde étaient l'accompagnement obligé des grandes fêtes données au peuple. J. Capitolin raconte que lors des jeux qui furent célébrés pour le triomphe de Vérus et de Marc-Aurèle, on remarqua, comme une preuve de l'humanité de ce dernier, qu'il eut soin de faire mettre des matelas sous les danseurs de corde. « De là vient, ajoute-t-il, l'usage d'étendre aujourd'hui un filet sous la corde. » — Saint Jean Chrysostôme parle de funambules qui, après avoir marché sur une corde, « s'y déshabillaient et s'y habillaient comme s'ils eussent été dans leur lit; spectacle que beaucoup de gens n'osaient regarder, tandis que les autres tremblaient en contemplant des exercices si dangereux. »

Les chroniqueurs du moyen âge nous ont aussi conservé la mention de quelques tours de force de certains funambules. On lit ce qui suit dans le *Livre des fais et bonnes meurs*

du sage roy Charles V, de Christine de Pisan : « Un homme étoit à Paris du temps du roi Charles (Charles V), dit-elle (liv. III, ch. 20), qui apprise avoit une telle industrie, que merveilleusement sailloit, tomboit et faisoit plusieurs appertises sur cordes tendues haut en bas, qui sembleroit à dire qui veu ne l'auroit, chose impossible; car il tendoit cordes bien menues, venans depuis les tours de Notre-Dame de Paris jusques au Palais et plus loings, et par dessus ces cordes en l'air sailloit et faisoit jeux d'appertise, si qu'il sembloit qu'il volât, et aussi *le voleur* étoit appelé celui. Je l'ai vu souvent moi-même... et un temps après, en volant, il faillit à prendre la corde qu'il devoit au pied happer, et de si haut tomba, que tout s'esmormela (se broya). »

En 1385, lors de l'entrée à Paris de Charles VI et d'Isabeau de Bavière, un Génois fit l'admiration de la ville. Une corde ayant été tendue de l'une des tours de Notre-Dame à une des maisons du pont Notre-Dame, il descendit sur cette corde, tenant un flambeau d'une main, et de l'autre une couronne qu'il posa sur la tête de la reine, au moment où la princesse passait sur le pont. Puis il remonta d'où il était parti.

Notre gravure représente un tour de force de ce genre, qui eut lieu à Venise avant 1536, mais dont nous ne trouvons aucun récit détaillé. Il est presque inutile de faire observer que les personnages sont d'une taille tout à fait hors de proportion avec la hauteur des édifices.

NÉCROLOGIE.

BENJAMIN DELESSERT.

Il est des hommes dont tous les honnêtes gens doivent chercher à perpétuer le souvenir, afin que leur vie serve encore de modèle à tous et d'encouragement à ceux qui se sentent fléchir dans la voie du bien. Benjamin Delessert est un de ces hommes. Il réunissait en lui l'ensemble des vertus et des facultés qui ennoblissent la nature humaine. Fondateur des caisses d'épargne et administrateur des hôpitaux, il a toujours consacré une grande partie de son temps et de sa fortune à l'amélioration du sort des classes laborieuses. Mais, loin de se borner, comme beaucoup d'autres, aux manifestations de la charité officielle, il appliquait pour son propre compte les principes qu'il voulait faire prévaloir dans l'administration publique du bien des pauvres. Possesseur d'une grande usine, il ne demandait pas à ses ouvriers la plus grande somme de travail possible; il voulait avant tout voir autour de lui des hommes heureux, c'est-à-dire honnêtes et de bonne volonté, travaillant chacun dans la juste mesure de ses forces et de sa capacité. Il voulait moraliser le peuple en cultivant son intelligence et en éclairant sa conscience obscurcie et faussée si souvent par les préjugés de l'ignorance. C'est un des titres du *Magasin pittoresque* d'avoir mérité l'estime de cet homme de bien, qui voyait dans ce recueil un des moyens d'atteindre le but qu'il a poursuivi toute sa vie.

Ami éclairé des sciences, Benjamin Delessert avait surtout cultivé la botanique. Après ses travaux de la journée, à l'heure où trop souvent les hommes de sa classe et de sa fortune vont se délasser par des conversations banales ou par le jeu, il se rendait dans son herbier et y travaillait plusieurs heures, soit à classer les plantes nouvelles qu'il recevait sans cesse, soit à lire tout ce qui paraissait d'important sur cette science. Mais loin de se considérer comme le propriétaire exclusif de sa bibliothèque et de son musée, il les ouvrait libéralement à tous les botanistes : livres, plantes, étaient également à leur disposition, et rien ne lui coûtait pour favoriser leurs travaux. Que de fois il a fait venir à grands frais des ouvrages ou des plantes utiles à un seul des nombreux savants qui fréquentaient son musée! Plusieurs publications importantes n'auraient jamais vu le jour sans ses secours désintéressés. Quelques-unes ont été imprimées entièrement à ses frais; et tous les voyageurs qui, aux dépens de leur santé et de leur vie, augmentent chaque jour le nombre de nos richesses végétales, ont été soutenus et encouragés par lui. Vers la fin de sa vie, il conserva à la France la précieuse collection de coquilles de Lamarck qui allait passer en Angleterre, et il en fit le noyau d'un magnifique musée, digne de rivaliser avec ses richesses botaniques. Grâce à ses deux frères, ces richesses ne seront pas perdues pour la science : ils ont accepté le legs du glorieux patronage qu'il leur a transmis, et continué son œuvre comme il l'eût fait lui-même.

Benjamin Delessert aimait aussi les arts. Il avait formé une belle galerie de tableaux anciens et modernes. Ce désir de favoriser et d'encourager tous les efforts vers le bien et le beau l'avait préservé de l'habitude égoïste de tant d'hommes, possesseurs d'une fortune comme la sienne, qui n'achètent que des œuvres d'anciens maîtres. Chez ces amateurs exclusifs, cette indifférence pour les artistes vivants sert à dissimuler une absence de goût qui les empêche de discerner, au milieu des jugements contradictoires du feuilleton, les œuvres excellentes des ouvrages médiocres. La galerie de M. Benjamin Delessert montre que son sentiment artistique le guidait sûrement : les peintures modernes qu'il avait mêlées à ses vieux Flamands ont une valeur incontestable.

L'éloge simple et véridique que nous venons de faire de Benjamin Delessert paraîtra exagéré à ceux qui ne l'ont pas connu, mais incomplet, inférieur à ses mérites aux yeux de ceux qui l'ont approché. Aux premiers nous répondrons par des faits matériels : une grande fortune loyalement acquise, la fondation de la caisse d'épargne, et de vastes collections scientifiques et artistiques encore ouvertes au public. Ses amis nous pardonneront notre insuffisance; car ils savent que chez M. Benjamin Delessert la modestie était une passion; jamais de son vivant nous n'eussions osé écrire ces lignes, dans la crainte de blesser chez lui ce bon sentiment qu'il poussait presque jusqu'à l'excès.

RODOLPHE TOPFFER.

A peine nous est-il permis de dire que le bon et spirituel Topffer était au nombre de nos collaborateurs : nous n'avons eu de lui que peu d'articles (1); mais nous avons perdu en lui plus qu'un rédacteur : il était l'un des amis les plus bienveillants et les plus zélés de notre recueil. En 1836 (nous ne le connaissions pas encore), il écrivit dans la *Bibliothèque universelle de Genève* un article où il indiquait et appréciait le but, les tendances du *Magasin pittoresque* comme s'il eût vécu dans notre intimité et lu dans notre conscience (2). Par suite, il y eut échange de lettres entre nous : l'amitié vint, et la mort seule a interrompu notre correspondance. Il nous donnait des encouragements, des conseils; il nous signalait les sujets qui lui paraissaient de nature à intéresser nos lecteurs et à prêter occasion de répandre des notions utiles.

C'est le 8 juin 1846 qu'il a succombé à une maladie du foie; il n'avait pas encore quarante-sept ans. Avant que le danger se fût aucunement déclaré, il avait eu le pressentiment de sa fin prochaine. Dans le second volume de ses *Menus propos d'un peintre genevois*, il écrivait, en 1844, ces lignes empreintes d'une douce tristesse :

« Né avec ce siècle, j'en ai l'âge; et la pensée que ce frère jumeau est irrévocablement destiné à me survivre bien des années rend pour moi plus déterminé en quelque sorte, et

(1) 1841, p. 8, quelques lignes et une esquisse sur un profil du Mont-Blanc qui rappelle les traits de Napoléon; — 1841, p. 389, une notice sur les peintres genevois, à l'occasion d'un tableau de M. Lugardon; — 1842, p. 134, une biographie du célèbre naturaliste De Candolle; etc.

(2) Un fragment de cet article, intitulé : « Réflexions à propos d'un programme, » a été inséré dans la préface de notre cinquième volume (1837).

plus visiblement prochain que pour beaucoup d'autres, le terme de mon existence ici-bas.

» Il commence, lui, sa quarante-quatrième année. Pour un siècle, c'est l'âge mûr à peine; pour un homme, c'est l'approche du déclin, des froidures, des feuilles mortes qui jonchent l'allée au bout de laquelle s'ouvre le cimetière.

» J'y marche, dans cette allée, j'y marche avec ma compagne, et suivi de nos enfants, de qui la gaieté et la grâce m'attendrit... Vous aurai-je vus grandir et prospérer? pensé-je en les considérant; aurai-je, aïeul bien-aimé, béni de mes mains vacillantes les tendres fruits de vos hyménées?

» Cependant ils continuent de jouer; et la vue de ces cyprès, dont les cimes funèbres dépassent là-bas le mur d'enceinte, ne les a point distraits encore de la fête que c'est pour eux de vivre.

« Pour moi, au contraire, déjà la vue de ces cyprès commence à désenchanter mon âme et flétrit mes plaisirs... Insensiblement se dévoile toute la menterie des désirs terrestres, même accomplis; des succès de ce monde, même obtenus!... Quoi, me dis-je alors avec stupeur, la vie de l'homme est donc cet arbre qui ne fleurit qu'une fois, pour ne donner que des fruits sans saveur! Branchage de plus en plus dépouillé, bois tout à l'heure stérile, que vais-je devenir? »

Rodolphe Topffer était né à Genève le 17 février 1799. Son père, Adam Topffer, qui lui survit, est un peintre distingué de paysage et de genre. Il semblait dans la destinée du jeune Rodolphe de suivre la carrière paternelle : son désir, son goût, les circonstances, l'y dirigeaient naturellement; et il avait déjà donné des preuves décisives de sa vocation lorsque, vers dix-huit ou vingt ans, une affection des yeux le força de se séparer de sa palette et de ses pinceaux. Il vint à Paris se perfectionner dans ses études littéraires.

De retour à Genève, il entra comme sous-maître dans une maison d'éducation. Bientôt il créa lui-même un pensionnat dont il a conservé la direction jusqu'à ses derniers jours. Il n'y admettait qu'un petit nombre de jeunes gens qu'il élevait plutôt en père de famille qu'en professeur. Chaque année, à dater de 1823, il entreprenait, en été, avec ses élèves, avec sa femme, des excursions pédestres dans les Alpes et jusqu'en Italie. Pendant l'hiver qui suivait ces voyages d'étude et de plaisir, il en rédigeait une relation très-détaillée qu'il entremêlait de croquis à la plume. Il ne livrait pas à l'impression ces souvenirs; il les autographiait lui-même et les distribuait, à un très-petit nombre d'exemplaires, à ses élèves et à ses amis : ce sont ces cahiers qui ont fait le fond des *Voyages en zigzag*, publiés par la librairie Dubochet. Dans ses loisirs, il composait aussi d'autres écrits et d'autres dessins. Ses principaux écrits maintenant connus et appréciés en France sont, entre autres, des nouvelles : *la Bibliothèque de mon oncle*, *le Presbytère*, *Rosa et Gertrude;* un Essai sur la physiognomonie; un Essai sur le beau, qui a pour premier titre : *Réflexions et menus propos d'un peintre genevois*. Tous ces ouvrages se distinguent par l'esprit, la bonté, une originalité naturelle, une grande pureté de conscience, une saine morale, un sentiment exquis de la nature et de l'art. Les dessins de Topffer sont des séries de croquis humoristes, dont chacune forme l'histoire satirique d'un personnage imaginaire : *M. Vieux-Bois*, *M. Jabot*, *le Docteur Festus*, *M. Pencil*, *M. Crépin*, *M. Cryptogame*. Dans ces cadres comiques et sous des formes spirituellement grotesques respirent toujours une morale délicate et une fine critique des caractères et des mœurs. On a remarqué avec raison que son talent comme dessinateur n'était point sans analogie avec le génie de Hogarth.

Justement estimé et honoré dans sa patrie, Topffer avait été appelé, en 1832, à la place de professeur des belles-lettres générales dans l'Académie de Genève. Il avait acquis par son travail une aisance modeste. Sa vie était entourée d'affections tendres et d'une douce paix. M. Sainte-Beuve, de l'Académie française, qui a le plus contribué à le faire connaître en France, a peint en quelques lignes bien senties la destinée de cet homme si digne sous tous les rapports de souvenir et de regrets.

« Avoir vécu, dès l'enfance et durant la jeunesse, de la vie de famille, de la vie de devoir, de la vie naturelle; avoir eu des années pénibles et contrariées sans doute, comme il en est dans toute existence humaine, mais avoir souffert sans les irritations factices et les sèches amertumes; puis s'être assis de bonne heure dans la félicité domestique, à côté d'une compagne qui ne vous quittera plus, et qui partagera même vos courses hardies et vos généreux plaisirs à travers l'immense nature; ne pas se douter qu'on est artiste, ou du moins se résigner en se disant qu'on ne peut pas l'être, qu'on ne l'est plus; mais le soir, et les devoirs remplis, dans le cercle du foyer, entouré d'enfants et d'écoliers joyeux, laisser aller son crayon comme au hasard, au gré de l'observation du moment ou du souvenir; les amuser tous, s'amuser avec eux; se sentir l'esprit toujours dispos, toujours en verve; lancer mille saillies originales comme d'une source perpétuelle; n'avoir jamais besoin de solitude pour s'appliquer à cette chose qu'on appelle un art... voilà quelle fut la première, la plus grande moitié de l'existence de Topffer. La seconde moitié n'est pas moins heureuse ni moins simple : quand la célébrité fut venue, il resta le même; rien ne fut changé à ses habitudes, à ses pensées. Si l'étude réfléchie s'y mêla un peu plus peut-être, s'il surveilla un peu plus du coin de l'œil ce qui avait d'abord ressemblé à de pures distractions, on ne s'en aperçut pas auprès de lui. Il demeura l'homme du foyer, de l'institution domestique, le maître et l'ami de ses élèves... Heureux et sage, la célébrité n'avait introduit aucune agitation étrangère dans sa vie, aucune ambition dans son âme. Au dernier jour, comme il y a vingt ans, voué tout entier à ce qu'il appelait « le charme obscur des affections solides, » on l'eût vu accoudé, le soir, entre son vénérable père, sa digne compagne, ses nombreux enfants et quelques amis de choix, confondre le sérieux dans la gaieté, et faire éclore la leçon en passe-temps. Il continuait de vivre et de jouer sous ces mille formes que lui dictait un secret instinct; le crayon jouait sous ses doigts, et la saillie accompagnait le crayon, comme un air qu'on sait suit naturellement les paroles. Aussi, malgré ses souffrances des derniers temps, malgré les douleurs si légitimes et si inconsolables qu'il laisse en des cœurs fidèles, pourrait-on se risquer à trouver que cette fin même est heureuse, et que sa destinée tranchée avant l'heure a pourtant été complète, si un père octogénaire ne lui survivait. Les funérailles des fils, on l'a dit, sont toujours contre la nature quand les parents y assistent. »

TOMBEAU DE L'EMPEREUR LOUIS V,

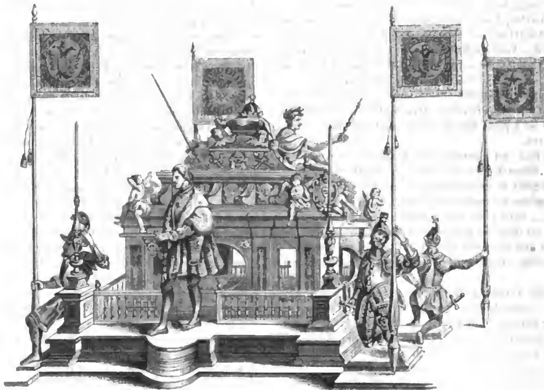
A MUNICH.

L'église de Notre-Dame, cathédrale de Munich, est un vaste édifice construit sur les dessins du célèbre George Sankoffer de Hasselbach. La voûte est soutenue par vingt-quatre colonnes octogones qui divisent l'intérieur en trois nefs. Vingt-quatre chapelles sont pratiquées autour des bas-côtés. Dans le chœur, les murs, peints en blanc rehaussé de filets d'or, sont ornés de quatre-vingts statues en bois représentant les prophètes, les apôtres, les pères de l'Église; quelques-unes de ces statues sont des chefs-d'œuvre. Mais Notre-Dame est surtout riche en tombeaux, dont plusieurs sont fort anciens : depuis la fin du treizième siècle jusqu'au commencement du dix-septième (1295-1626), elle a été consacrée à la sépulture des princes bavarois. Le tombeau de Louis de Bavière, dont nous donnons le dessin, est placé entre la nef et le chœur.

Le duc Louis fut élu empereur d'Allemagne en 1314, et resta sur le trône impérial jusqu'à sa mort, en 1347. Ce fut

près de trois siècles après, en 1622, que le duc Maximilien I, qui gouverna la Bavière pendant cinquante-six ans, et que l'on a surnommé le Salomon de l'Allemagne, fit élever ce monument à la mémoire de son illustre ancêtre.

Le tombeau et les figures qui le décorent sont en bronze et reposent sur un socle en marbre rouge de deux marches. Au sommet est une couronne entre deux figures allégoriques : la Sagesse, qui porte le sceptre de l'empereur et le globe du



(Tombeau de Louis V, empereur d'Allemagne, dans la cathédrale de Munich.)

monde; et le Courage, qui tient son glaive et son bouclier. Aux quatre coins du degré inférieur sont placés quatre hommes d'armes qui, un genou en terre, soutiennent chacun de la main droite une lance ornée de son panonceau. Sur les quatre panonceaux on lit les noms des empereurs Charlemagne, Louis le Pieux, Charles le Gros et Louis IV, et ceux de leurs femmes. Des deux côtés du monument, aux places d'honneur, se tiennent debout sur le premier degré, vêtus en chevaliers de la Toison-d'Or, Albert et Guillaume, deux princes de la maison de Wittelsbach, d'où sont sortis les ducs de Bavière qui ont gouverné ce pays depuis l'an 1180 jusqu'à nos jours.

Cette décoration extérieure du tombeau est percée d'ouvertures qui permettent au regard de pénétrer dans l'intérieur et d'y voir sculptés en demi-bosse, avec une finesse et une pureté extrêmes, Marie-Béatrice de Glogau, épouse de l'empereur, et son fils aîné Étienne. Louis, placé dans une sorte de zone supérieure, est assis sur son trône, revêtu du costume impérial, portant sa couronne, et tenant d'une main son sceptre, de l'autre le globe surmonté de la croix; à sa droite et à sa gauche, deux anges ailés soutiennent derrière sa tête une draperie dont les plis flottent autour de son trône. Au-dessous, dans la partie inférieure, l'impératrice et son fils Étienne sont debout, se tenant par la main. Étienne, qui continua les ducs de Bavière, est armé de toutes pièces; Marie-Béatrice est vêtue d'un ample robe à l'antique et coiffée d'un turban.

Cette œuvre remarquable de l'art allemand au dix-septième siècle a extérieurement environ 5 mètres de long, 3^m,30 de large et 4 mètres de haut.

ERRATA.

Page 31, col. 2, ligne 6 en remontant. — « Exploit; » lisez : « Explicit. »

Page 67, article sur Pouzzoles, col. , lignes 27 et 58. — « Coupoles; » lisez. « Consoles. »

Pages 91 et suiv. — Hebel est né dans l'État de Bade, et non dans celui de Bâle.

Page 138, col. 2, ligne 7 en remontant. — « 221 ans; » lisez : « 217 ans. »

Page 169, col. 2, avant-dernière ligne. — « M. Miquera; » lisez : « M. Migneret. »

P. 189, col. 2, ligne 62. — Lisez : Mansart fut véritablement l'architecte qui exerça la plus grande influence à cette époque, etc.

Page 246, col. 2, ligne 34. — « Dans Clermont; » lisez : « Dans leur collège de Clermont (depuis Louis-le-Grand). »

Page 271, col. 1, ligne 9. — « Saltos; » lisez : « Saltus. »

Page 272, col. 1, ligne 10 en remontant. — « 1837; » lisez : « 1829. »

Page 284, col. 2, ligne 20. — « Meslier (noyer); » lisez : « Meslier (néflier). »

Page 296, col. 2, ligne 2 en remontant. — « Courmandin; » lisez : « Commaudin. »

Page 305, col. 2, ligne 14. — « Hephœstus; » lisez : « Hephæstus. »

Page 313, un Portrait par Léonard de Vinci. — Lire, p. 400, la lettre sur le véritable nom du personnage que représente ce portrait.

Page 317, article sur Bloteling, col. 2, ligne 8. — « Dernier siècle; » lisez : « Dix-septième siècle. »

Page 331, col. 1, ligne 24. — « 16 fr. 10 cent. ; » lisez : « 11 fr. 60 cent. »

Page 362, article intitulé *César et le guerrier gaulois*. — Quelques personnes ont désiré savoir de qui est l'interprétation de l'anecdote de Servius opposée à celle de La Tour-d'Auvergne. Elle est de l'un de nos plus fidèles abonnés, M. Éloi Johanneau, ex-secrétaire de l'Académie celtique, l'un des hommes qui, au commencement de ce siècle, ont le plus contribué à la reprise glorieuse des études relatives à nos antiquités nationales.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. Martinet, rue Jacob, 30.

TABLE PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

TABLE PAR ORDRE DE MATIÈRES.

Professer Haskell
16. 8. 95
[Donation]

